This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

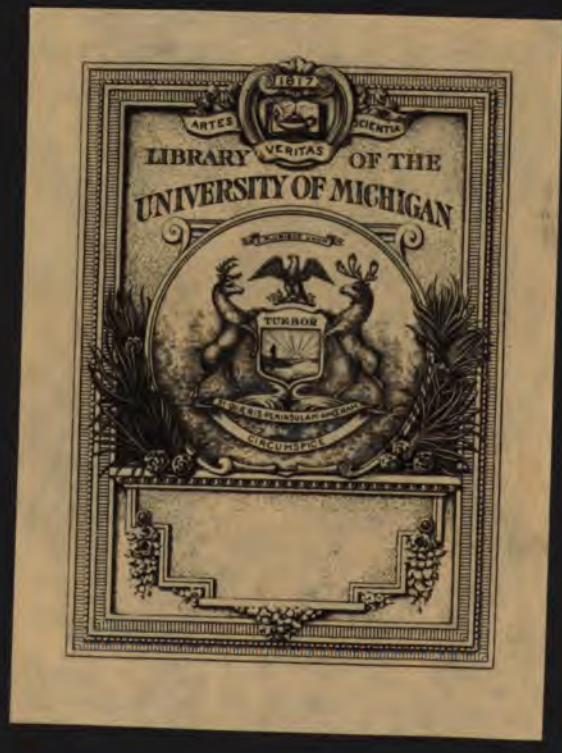
1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

complet XXI
Ill.

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

T. XXXI, 1

JANVIER 1881

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME TREIZIÈME

(TRENTE ET UNIÈME DE LA COLLECTION)

PARIS
AUX BUREAUX DU POLYBIBLION
35, RUE DE GRENELLE, 35

1881

Compl. sets
Sweets
7-14-37
33235

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PHILOSOPHIE ET MORALE

Logique. — 1. *Propedeutica allo studio della filosofia.* Saggio ad uso delle classi liceali, attinto alle fonti dell' Aquinate e di Dante, dal sac. LORENZO SCHIAVI, prof. di Capodistria. 2ª ediz. Turin, P. Marietti, 1879, in-12 de VIII-365 p. — 2. *La logique de l'hypothèse*, par Ern. NAVILLE, corresp. de l'Institut. Paris, Germer Baillière, 1880, in-8 de VIII-288 p. Prix : 5 fr. (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*). — 3. *De la certitude et des formes récentes du scepticisme*, par L. ROBERT, prof. à la faculté de Rennes. Paris, Ern. Thorin, 1880, petit in-8 de VIII-567 p. Prix : 5 fr.

Métaphysique. — 4. *La Métaphysique et ses rapports avec les autres sciences*, par Th. DESDOUITS, prof. au lycée de Versailles (Mémoire couronné par l'Académie des sciences morales et politiques). Paris, Ern. Thorin, 1880, in-12 de 232 p. Prix : 3 fr. — 5. *Del vero, del buono e del bello, secondo le dottrine dei padri e dottori della chiesa, specialmente di S. Tommaso d'Aquino, in relazone colle teoriche de' moderni Cousin, Gioberti ed altri*, pe' prof. sac. Giov. e Mich. MENICHINI. Napoli, (appo gli autori, via Cirillo, 31), 1879, gr. in-8 de X-190 p. Prix : 2 fr. 50. — 6. *Il positivismo e il razionalismo ossia missione della scienza in questo ultimo decennio* 1870-80, pel sac. Antonino MANGERI, M. O., prof. della R. Univ. di Catania. Catane, A Elia, 1880, in-8 de 311 p. Prix : 4 fr.

Cosmologie. — *Institutiones philosophiæ naturalis secundum principia S. Thomæ Aquinatis*, ad usum scholasticorum accommodavit Tilmannus PESCH, S. J. Fribourg en Brisgau 1880, in-8 de L-752 p. Prix : 8 fr. — 8. *Ensayo de fisica y quimica, trascendentalmente consideradas con arreglo a la doctrina de S. Tomas de Aquino* par D. Jaime, ARBOS Y TOR. Barcelona, J. Subirana, 1879, gr. in-8, de 103 p. — 9. *Dissertation philosophique sur les principes constitutifs de la nature corporelle*, par l'abbé Ch. BARNEAUD, doct. en théologie. Paris, Ballenweck, 1880, gr. in-8 de 487 p. — Prix : 2 fr. 50.

Psychologie. — 10. *De la solidarité morale, essai de psychologie appliquée*, par Henri MARION, professeur au lycée Henri IV. Paris, Germer-Baillière, 1880, in-8 de 336 p. Prix : 5 fr. (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*).

Morale. — 11. *Les bases de la morale évolutionniste*, par Herbert SPENCER. Paris, Germer-Baillière, 1880, in-8 de 248 p. cartonné à l'anglaise. Prix : 6 fr. (*Bibliothèque scientifique internationale*). — 12. *Philosophia moralis*, auct. Nuntio SIGNORIELLO. Éd. 2ª. Neapolis, 1879, 2 vol. in-12 de 232 et 202 p. Prix : 5 fr. 40. — 13. *Eléments de morale*, par M. Henri JOLY, professeur de philosophie et doyen de la faculté des lettres de Dijon. Paris, Delalain, *s. d.* (1880), in-12 de 244 p. Prix : 2 fr. 25.

1. — La *Propédeutique* de M. l'abbé Schiavi, professeur au gymnase supérieur de Capodistria, n'est qu'un manuel classique adapté au programme officiel des écoles de l'Empire autrichien. Mais les livres de ce genre sont les meilleurs guides pour les études philosophiques même de l'âge mûr, quand ils sont bien faits. Or celui-ci a obtenu les suffrages des meilleurs critiques italiens, y compris ceux qui ne marchent pas, comme l'auteur, sous la bannière de saint Thomas. Recommandé par les éloges de M. César Cantù, il aura de plus, dans les textes de l'encyclique *Æterni Patris*, dont il se pare à bon droit en plus d'un lieu, un titre considérable à l'attention et à la sympathie des maîtres catholiques.

Est-il nécessaire de le dire ? La *Propédeutique à l'étude de la philosophie*, c'est au fond un traité de logique, purement et simplement. Et l'auteur étant fidèle aux traditions scolastiques, il est à peine besoin

d'en indiquer l'économie générale. Notons cependant le caractère tout aristotélicien de la division fondée sur la distinction des quatre causes : cause formelle (1re partie, les trois opérations de l'esprit, y compris les termes et le syllogisme avec ses règles); cause matérielle 2e partie, propositions nécessaires et contingentes, certitude, probabilité, doute, erreur); cause officieuse (3e partie, sources du savoir; facultés intellectuelles et autorité); cause finale (4e partie, de la science et de la méthode). Le cadre est d'une régularité séduisante; nous pensons cependant que certains détails, même essentiels, sont loin d'être bien classés. Toute la seconde partie donnerait lieu de ce chef à plus d'une observation critique. Mais il n'en est pas moins juste de louer l'ordre général et les habitudes méthodiques de ce cours. Il faut également reconnaître l'habileté avec laquelle l'auteur a fait tenir dans les limites d'un cours de logique, sans longueurs ni superfétations, les notions les plus indispensables des autres parties de la philosophie et de son histoire. La psychologie intellectuelle est développée assez longuement dans le premier chapitre de la troisième partie (puissances de l'âme, sens externes et internes, force d'abstraction, intelligence, sens intime, raison); cette dynamilogie est conçue dans la pureté du thomisme; les amateurs de la poésie dantesque y remarqueront plusieurs textes de la *Divine Comédie*, commentés et paraphrasés avec la plus grande clarté. Les autres notions philosophiques et historiques qui ne se rattachent qu'indirectement à la logique, mais qui sont du plus haut intérêt pour les jeunes étudiants, sont exposées çà et là dans des notes parfois assez étendues, mais d'une rédaction toujours sobre et substantielle. J'y ai remarqué une seule erreur matérielle, à la vérité un peu forte : Descartes est traité de philosophe *hollandais* (p. 155). M. Schiavi ne s'est pas douté que La Haye pouvait être une ville de Touraine.

Le plus clair mérite de ce manuel, c'est de traiter avec une grande aisance de forme, dans un style clair et correct, la partie la plus aride de la philosophie, et cela en suivant les traces de ces vieux scolastiques, d'austère mémoire. C'est que l'auteur est intelligent et sincère dans sa docilité, ce qu'on n'oserait dire au même degré de tous ses émules. Ce qui lui manque, c'est de marcher avec la même sûreté dans les parties de la logique peu ou point touchées par le péripatétisme. Ainsi, on ne saurait comparer à sa théorie des termes ou de la proposition ou du syllogisme, celle de la certitude. Ce qui regarde la méthode d'invention, où sont comprises l'observation, l'induction, l'hypothèse, paraîtra peu scientifique ou du moins bien incomplet. Les causes de nos erreurs sont traitées avec plus d'étendue et d'originalité; mais il aurait fallu plus de méthode dans le classement des *sources extrinsèques :* mauvaise instruction de la jeunesse, abus de la presse,

mauvais exemple, vive voix, malentendus, séductions de l'éloquence.

2. — Voici, en revanche, une œuvre d'un ordre plus élevé, qui a l'ambition d'enrichir d'un chapitre essentiel toutes les logiques, dans une partie qui traite de la méthode d'invention. M. Ernest Naville, par sa *Logique de l'hypothèse*, a voulu se faire le législateur de cette opération mal famée, mais dont l'usage est aussi nécessaire que l'abus peut en être funeste. L'éminent écrivain a-t-il donc fait une découverte proprement dite touchant le rôle de l'hypothèse? Pas précisément, et il n'affiche point cette prétention. Du moins croit-il avoir donné une formule plus rigoureuse à une vérité reconnue par la plus récente philosophie des sciences, exprimée par Cl. Bernard, et avant lui par Bordas-Demoulin. Sans apporter une vérité nouvelle, le professeur de Genève « réclame une place nouvelle pour la vérité. » Son point de départ est celui-ci : l'hypothèse est une opération indispensable dans la méthode d'invention, soit expérimentale, soit mathématique. En effet, l'invention supposant comme point de départ l'observation (l'auteur applique ce mot, non seulement aux faits, mais aux idées nécessaires), et comme aboutissant une vérification soit expérimentale, soit démonstrative, il est clair qu'une conception provisoire, une *hypothèse*, se place entre ces deux opérations extrêmes. Cette vue avait frappé M. Naville dès 1844, lorsqu'en étudiant Bacon, il constatait chez cet ennemi de l'hypothèse l'idée évidemment fausse de l'égalité native de tous les esprits dans le domaine de l'invention scientifique ; elle a été fécondée depuis par de longues méditations ; enfin des leçons faites à Genève en 1867 et 1874 avaient déjà touché tous les points essentiels de cette *Logique de l'hypothèse*, présentée il y a trois ans aux lecteurs de la *Revue philosophique*, et aujourd'hui, sous une forme plus complète, dans ce livre tout à fait remarquable.

Le plan en est des plus simples, parce qu'il était imposé par la nature du sujet. Une première partie est consacrée à la place de l'hypothèse dans la science ; une seconde aux conditions de l'hypothèse ; une troisième à ses principes directeurs. Suivent, sous le titre de *Questions et Réponses* (p. 197-286), huit éclaircissements accordés à des auditeurs ou à des lecteurs exigeants, et qui, sans rien ajouter d'essentiel à la théorie, en appuient les principaux points, en développent les antécédents historiques, en montrent mieux la portée. Nous n'y reviendrons pas ; nous ne donnerons même des trois parties de l'essai qu'une analyse bien sommaire, en appelant l'attention sur quelques détails qui nous ont particulièrement frappé.

Nous avons indiqué plus haut le principe, sinon nouveau, au moins mis dans un tout nouveau jour, touchant la place de l'hypothèse dans la science. M. Naville explique fort bien pourquoi cette place n'a pas été plus tôt reconnue. La méthode suivie a été trop souvent ou celle

de l'empirisme, ou celle du rationalisme (l'auteur comprend sous ce nom même le servilisme scolastique, dont il cite un exemple curieux dans un auteur lyonnais bien oublié, Besian Arroy, contre lequel, pour le dire ici en passant, Jansenius écrivit son *Mars gallicus*). Or la vraie méthode exige l'emploi combiné de l'expérience et de la raison, de l'expérience oubliée par le rationalisme, de la raison méconnue par l'empirisme. Mais pour passer du terrain de la pure observation à celui de la science, il faut l'hypothèse. Dans les mathématiques, la démonstration a fait oublier l'hypothèse, à laquelle pourtant est due la première vue de la thèse à démontrer, sans compter qu'elle conduit encore l'esprit aux moyens de démonstration. Dans les sciences de faits, elle a toujours l'initiative, soit de la classification, soit de l'induction ou de la découverte des lois, soit de la recherche des causes et des fins; bien plus, elle intervient à tout instant dans la vérification et dans l'observation elle-même, qu'elle suggère et qu'elle dirige. Il faudra donc lui faire dans la logique, même scolaire, une part qu'elle n'a pas encore obtenue suffisamment.

La partie pratique de ce nouveau chapitre de la méthode d'invention consiste surtout dans les « conditions des hypothèses sérieuses, » dont voici une brève indication. En ce qui concerne les hypothèses elles-mêmes : 1° qu'elles ne soient pas contre la raison; exemple, l'hypothèse matérialiste de l'*identité* de la pensée et de la modification cérébrale; 2° ni contraires à la nature, c'est-à-dire aux lois solidement prouvées, mais en évitant tout dogmatisme exagéré; 3° ni impossibles à vérifier, mais sur ce point le positivisme interdisant toute recherche relative aux causes et aux fins, est déraisonnable, contradictoire, anti-scientifique. — En ce qui regarde le *sujet*, outre le génie et le travail, il faut l'indépendance de la recherche, la loyauté de la pensée, qui a pour ennemis la vanité et l'intérêt. Tout mérite l'attention dans ces belles et bonnes pages. Mais on me permettta d'en extraire un curieux passage relatif à certaines préoccupations nuisibles à la liberté scientifique. « Plusieurs savants ont affirmé que les diverses races d'hommes sont trop différentes pour qu'il soit possible de leur attribuer une souche commune, et ils ont contredit, comme contraire aux données de l'observation, la thèse théologique que tout le genre humain provient d'un couple unique. D'autres cherchent maintenant une arme contre la tradition religieuse dans l'idée que tous les êtres organisés, l'homme compris, proviennent, par voie de génération régulière, d'organismes primitifs semblables. J'ai demandé un jour à Fr. Jules Pictet s'il ne pensait pas que tel de ses confrères en science naturelle avait soutenu l'impossibilité de faire dériver tous les hommes d'un même couple, et, quelques mois après, avait affirmé que tous les êtres organisés peuvent provenir d'ancêtres identiques. Il me répondit

oui, sans hésiter. N'est-il pas manifeste que ce brusque changement d'opinion ne peut s'expliquer que par l'influence indue d'une préoccupation relative aux questions religieuses (p. 103) ? »

Il resterait à parler des « principes directeurs des hypothèses, » c'est ici comme la métaphysique du sujet; les deux parties précédentes étaient plutôt, l'une psychologique, l'autre proprement logique. Il y a des principes directeurs propres à chaque science : ce sont les lois les plus générales qui, une fois acquises, éclairent les recherches ultérieures dans tel ou tel domaine du savoir humain. Il y en a qui regardent absolument toute science. Toute hypothèse scientifique a pour principe *la recherche de l'unité*, qui se manifeste surtout dans l'induction, dans le besoin de l'harmonie et de la simplicité en fait de lois scientifiques. M. Naville nous montre fort bien, par les confidences des inventeurs eux-mêmes, l'action salutaire de ce grand mobile, et, par de nombreux exemples d'erreur, l'abus qu'en peuvent faire les esprits trop bas ou trop précipités. Il démontre surtout, avec autant de force que d'élévation, l'origine transcendante de ce principe et partant la profonde harmonie, méconnue par un empirisme aveugle, des recherches physiques et de la vraie philosophie.

Est-il besoin de dire en finissant que le beau livre de M. Naville a sa place marquée dans toute bibliothèque philosophique et scientifique sérieuse ?

3. — Celui de M. Robert, professeur à la faculté des lettres de Rennes, sur *la Certitude et les formes récentes du scepticisme*, présente un intérêt encore plus considérable, au moins par le nombre et l'étendue des questions qu'il embrasse et qu'il résout toujours dans le sens du spiritualisme chrétien. Au problème de la certitude, en effet, se rattachent comme à leur condition première, tous les autres problèmes sans exception. Et à ce problème, on le sait, et l'auteur le constate dans son avant-propos, la philosophie contemporaine répond trop souvent par un scepticisme plus ou moins complet, plus ou moins explicite, qui a son écho dans l'état général des esprits, ni croyants, ni incrédules, mais très soucieux de n'admettre que des affirmations vraiment scientifiques. On comprend dès lors la portée et l'étendue de la tâche que s'est imposée l'excellent professeur : asseoir nos connaissances, toutes nos connaissances sur des bases solides, nettement établies et soigneusement défendues de toutes les difficultés plus ou moins nouvelles du criticisme et du naturalisme contemporains. Traité complet de philosophie première, plutôt que simple traité de la certitude; œuvre complexe, trop complexe peut-être et dont l'ensemble, nous le déclarons tout de suite, peut manquer d'une certaine unité sans enlever aux détails une rare valeur d'exposition et de discussion doctrinales.

Tout d'abord, la division générale, quoique assez naturelle, est loin de mettre à sa place chacune des grandes questions comprises dans le sujet et qui reviennent un peu dans chacune des trois parties du livre : *De la certitude en général, du scepticisme et de la critique ; — Des différentes sortes de certitude ; — Du criterium et du fondement de la certitude, des scepticismes partiels.*

La première partie, dégagée de la discussion des objections, ne renferme que la doctrine générale sur la certitude, soit spontanée, soit réfléchie ; et cette dernière a pour éléments constitutifs, ou plutôt pour conditions intellectuelles, d'après l'auteur, « l'analyse reflexive et la synthèse métaphysique. » Elle a, de plus, des conditions morales, déjà indiquées par le P. Gratry et M. Charaux : l'amour de la vérité, la pratique du bien, l'humilité. La certitude se constate d'ailleurs par l'observation subjective ou objective : elle existe et se révèle en logique, en morale, en esthétique, en métaphysique. Tel est l'objet de la moitié environ des chapitres de la première partie. L'autre moitié, la plus étendue et la plus laborieuse, concerne d'abord la méthode scientifique de M. H. Spencer dans ses *premiers principes :* livre où les premiers principes absents sont remplacés par des hypothèses (loi d'évolution, loi universelle d'équivalence, etc.), et où *l'inconnaissable*, Dieu, est prouvé d'une certaine manière, ce qui détruit heureusement toute l'économie du système. M. Robert est amené ensuite à discuter les bases du scepticisme de Hume, fondé sur l'empirisme du dix-huitième siècle, et surtout le criticisme et le *relativisme* de nos contemporains. Il combat la métaphysique de Kant, comme étroite et au fond inintelligible, même dans ses plus nobles disciples comme M. Lachelier, et le principe de la relativité de nos connaissances, comme absolument inconsistant et illusoire. Signalons encore, à titre de curiosité, l'apologie du doute méthodique de Descartes, avec détails historiques sur les contradicteurs depuis Arnauld jusqu'à Lacordaire, Gioberti et Ventura (p. 123-130).

La doctrine très compréhensive, sinon bien originale, de l'auteur paraît surtout dans sa seconde partie, qui constitue un traité de l'origine de nos connaissances : sujet qui embrasse, on le sait, la philosophie tout entière par ses points culminants. Et, en effet, dans le premier chapitre, nous avons la théorie de M. Robert sur la connaissance des corps : théorie que l'on pourra trouver, d'une part, peu scientifique, puisque le fait initial élémentaire de la perception proprement dite n'y est nulle part clairement dégagé de tout ce qu'y ajoute l'activité de l'esprit ; d'autre part, un peu éloigné du dogmatisme ordinaire de l'auteur, puisque son explication subjective de *tous* les phénomènes physiques perçus ne laisse pas de base facile à définir à ce qu'il affirme sur la « certitude de la perception extérieure. » Sa

psychologie est dans le second chapitre ; la conscience en donne les matériaux, mais il faut y ajouter, pour arriver à la science complète de l'âme : 1° la réflexion, qui met en pleine lumière les attributs du moi, unité, identité, liberté ; 2° « la notion abstraite et générale de l'âme ; 3° la synthèse biologique, ou l'âme vue du dehors et dans ses rapports avec les conditions matérielles de ses phénomènes ; 4° la synthèse métaphysique ou l'âme considérée à son point de vue le plus élevé. » La métaphysique de M. Robert est dans le troisième chapitre, *de la Raison ;* elle assigne la loi de la raison, conformément à la tradition spiritualiste et surtout aux formules de M. Magy ; elle développe la nature de l'induction rationnelle, d'après le P. Gratry ; elle défend, contre Kant, le principe de causalité, base de la théologie naturelle. Dans la théorie de l'induction (chap. IV), l'auteur reflète surtout les opinions et les procédés de M. Janet sur les lois et sur les fins de la nature. Son dernier chapitre sur *l'autorité* aboutit à repousser un rationalisme exclusif. « C'est un des grands malheurs des nations modernes, dit-il, que la scission, la rupture d'harmonie entre la raison et la foi. Quoi de plus funeste, en effet, que de voir un don de Dieu mis en opposition avec un autre ? Si les progrès de la science, devenus des aliments de l'orgueil, se tournent contre le sentiment religieux ; si d'autre part la piété la plus vive se change en indifférence ou en hostilité contre le progrès intellectuel, où cela peut-il nous conduire ? Et comment n'irions-nous pas à notre perte en prenant à contre sens ces deux grandes choses, la science et la religion ? Pour nous, fidèle à la résolution que nous avons prise au début de ce travail, nous combattons, ici comme ailleurs, les doctrines exclusives qui appauvrissent l'esprit humain et détruisent l'une ou l'autre de nos forces morales (p. 459). »

La troisième partie renferme la doctrine courante du spiritualisme français sur le criterium. Les trois chapitres sur l'idéalisme de Berkeley, sur le scepticisme théologique attribué à Pascal, sur le traditionalisme de Lamennais et Bautain, sont instructifs et intéressants, sans grande nouveauté ; il y a un intérêt plus actuel et un vrai mérite scientifique dans les discussions contre le positivisme (chap. V) et contre le criterium de la liberté morale, défendu par un philosophe dont le mérite est d'ailleurs fort goûté de son adversaire. « Tout est marqué d'une puissante empreinte, dit-il, dans les *Essais de critique générale* (de M. Renouvier) et dans les écrits divers qui les complètent. Tous ces livres, articles et dissertations instruisent et font penser. La théorie de la certitude a le défaut de ne pas tenir compte de l'idée du vrai et du rôle de l'intelligence. Mais on ne peut savoir mauvais gré à l'auteur d'avoir fortement insisté sur la part de la volonté (p. 513). »

Cette largeur de sympathie et de pensée est un des traits caractéristiques de l'auteur de ce livre ; elle contribuera, avec la noblesse de sa doctrine et l'élégrante clarté de son exposition, à faire lire un travail entrepris et exécuté pour la défense de la philosophie chrétienne. Cà et là pourtant, certains tenants de cette philosophie, je veux dire les nouveaux scholastiques ou thomistes, auront à se plaindre de quelques attaques (ex. p. 15) qu'une intelligence plus profonde de leur doctrine générale aurait peut-être écartées ; mais même sur ces questions d'école, M. Robert est un adversaire si loyal et si sympathique, que tous les maîtres chrétiens, sans distinction, je suis heureux de dire encore plus, tous les maîtres catholiques, feront bien d'avoir sous la main ce manuel d'apologie philosophique contre les divers scepticismes de ce temps.

4. — M. Desdouits aussi est un professeur universitaire, fidèle aux traditions du spiritualisme français et chrétien, et en traitant *de la métaphysique dans ses rapports avec les autres sciences*, il s'est placé au cœur même de la lutte entre ces traditions et la mode nouvelle qui ne dit plus les « autres sciences, » mais qui oppose absolument *les sciences* à la métaphysique et n'accorde plus à celle-ci aucun droit au titre de science : dangereux scepticisme, tempéré par une foule d'éloges et de privilèges accordés à la haute philosophie, mais qui n'en est pas moins désastreux pour les plus nobles parties, et même pour le domaine entier du savoir humain. Nous avons déjà vu avec quelle timidité et quelles concessions d'autres philosophes plaident la cause de la métaphysique. Pour M. Desdouits, il veut prouver rigoureusement que le nom de science appartient à cette noble étude aussi légitimement qu'aux autres branches de nos connaissances. Cette thèse comprend trois parties, dont la première est naturellement employée à déterminer les conditions d'une vraie science et à montrer qu'elles sont ou peuvent être réalisées par la métaphysique, la seconde à la défendre contre les objections de l'empirisme et du scepticisme transcendental, la troisième à montrer l'état actuel et le progrès probable de la science première.

Ce plan est excellent, et exécuté avec une méthode et une clarté irréprochables. La méthode *a priori* est justifiée en elle-même par la constitution des sciences mathématiques ; quant à son application à la métaphysique, elle se justifie par la présence en notre esprit d'idées nécessaires et d'axiomes, et de conclusions qui en découlent. M. Desdouits se place donc, pour défendre le caractère scientifique de la philosophie première, sur un terrain solide ; mais il prête trop, peut-être, sur quelques points particuliers, aux représailles de l'ennemi. Dans sa liste des axiomes, il y en a au moins un, le second, l'axiome de possibilité, qui confond l'ordre abstrait avec la réalité. *Tout ce qui*

n'est pas contradictoire dans les termes pourrait et aurait pu être : cela n'est pas évident, ni même vrai dans l'ordre réel ; et l'auteur, le justifiant par les mathématiques, où, en effet, l'intelligible est identique avec le possible, montre une fois de plus qu'il a oublié les avis des métaphysiciens les plus prudents sur la différence qui existe entre la possibilité interne ou logique et la possibilité externe ou réelle. De là aussi, cette démonstration de l'existence de Dieu, tirée des deux prémisses *a priori* (p. 50), tandis que la philosophie traditionnelle n'admet à juste titre aucune preuve métaphysique qui n'ait un point d'appui dans l'expérience. Mais nous avons tort peut-être d'insister sur un détail qu'on pourrait supprimer de l'ouvrage sans en déranger la structure générale. Mieux vaudrait sans doute indiquer les points où il y a progrès réel sur les traités ordinaires ; tel est, par exemple, celui qui concerne la vérification par l'expérience des thèses métaphysiques. La contingence du monde, la nécessité d'un premier moteur, reposent sur l'évidence rationnelle ; mais les sciences physiques en donnent à leur tour des démonstrations indirectes, comme la belle expérience de M. Plateau, qui fait toucher du doigt l'indifférence essentielle de la matière à tel ou tel mouvement (p. 57-61).

Dans la seconde partie, l'empirisme et le criticisme sont combattus victorieusement par une double analyse fort bien conduite. D'abord, il est prouvé que nous connaissons, avec les phénomènes, ces autres choses mystérieuses sans lesquelles les phénomènes ne seraient pas même concevables : la substance, la cause, l'absolu. On remarquera la discussion des objections de Kant (et, dans une note additionnelle, de celles de M. Taine), contre l'unité substantielle du moi ; et l'examen des théories de l'école anglaise associationniste sur la formation et la portée de l'idée de causalité. En second lieu, ces idées de la raison sont démontrées objectives ; ou plutôt (car cette objectivité que toute démonstration suppose ne peut être proprement démontrée), il est prouvé que la doctrine de la subjectivité pure des concepts nécessaires est absolument inintelligible, sans compter qu'elle entraîne la ruine de toutes les sciences, et même, quoi qu'en ait voulu croire Kant, celle du principe de la raison pratique. Enfin, achevant de déblayer le terrain de la métaphysique, M. Desdouits poursuit les adversaires de la finalité dans la nature et l'hypothèse contradictoire de Hartmann sur la finalité inconsciente. Il a tort peut-être de conclure par ces deux propositions, dont la première nous paraît sujette à des difficultés et la seconde au moins superflue : « Dieu étant, par essence, la condition de la vérité, son existence est nécessairement vraie. L'existence de Dieu *garantit* la véracité de nos facultés. »

Nous recommandons simplement à l'attention des esprits sérieux les considérations consolantes de la troisième partie sur les progrès

acquis en métaphysique et sur la disparition plus ou moins prochaine des systèmes naturalistes et panthéistes. Il y aurait peut-être lieu de discuter çà et là, mais il nous serait dur de contredire. Dans l'*Appendice*, nous signalons encore, entre autres pages aussi belles que solides, celles qui montrent ce que la métaphysique a gagné en se séparant du Christianisme. « ...A la fin du dix-huitième siècle, la métaphysique semblait reléguée à jamais dans le domaine des chimères. Il lui avait suffi d'avoir, pendant un siècle, cessé d'être chrétienne, pour arriver à ne plus exister... Ne semble-t-il pas que la métaphysique et le Christianisme ont eu jusqu'ici la même fortune, la même période d'éclat, de décadence passagère, et que toute éclipse de la foi est une éclipse de la philosophie ? Leurs adversaires communs sont d'accord avec nous pour constater cette vérité. »

— 5. MM. Menichini, qui continuent à Naples, avec d'autres pieux et savants écrivains, l'école néoscolastique de G. Sanseverino, ont eu la pensée de traiter spécialement, au point de vue thomiste, des trois idées mères de la philosophie : le vrai, le bien et le beau ; heureuse occasion de présenter dans un cadre restreint la physionomie du péripatétisme chrétien tout entier, et de l'opposer aux essais plus ambitieux mais infiniment moins solides des philosophes dissidents. La partie positive de leur essai est nette et lumineuse. Vrai, bien, beau, trois attributs de l'être le constituent en rapport avec l'intelligence, puis avec la perception de l'harmonie et avec la volonté. Ces attributs sont saisis partout et dans tout, mais plus noblement dans l'homme et éminemment en Dieu. A l'origine, l'idée vague d'être se forme la première dans l'intellect, puis viennent les idées de vérité, de beauté, de bonté ; chacune, d'ailleurs, nous accompagne et nous guide dans la marche régulière de notre progrès intellectuel, esthétique et moral, à partir du monde extérieur et du moi, vers Dieu, vérité, beauté, bonté sans limites. Dans leur polémique contre Cousin, les deux estimables auteurs s'en prennent au panthéiste de 1819. Ils paraissent n'avoir pas eu entre les mains les dernières éditions *du Vrai, du Beau et du Bien*, qui constituent plutôt une œuvre nouvelle, peu ou point sujette aux mêmes difficultés. Leurs arguments contre Gioberti visent en revanche la formule idéale et l'ontologisme absolu, que le philosophe turinois ne fit jamais qu'amplifier et pousser à l'extrême. Il faut remarquer que la discussion porte toujours dans ce livre sur les premiers principes et non sur les détails, mêmes capitaux, où les auteurs critiqués ont parfois rendu de grands services à la science. Il est donc moins neuf et moins riche que solide ; toutefois il témoigne, non seulement du zèle, mais encore du talent et de la science des deux auteurs, qui auraient tort cependant de se croire les premiers rédacteurs d'une esthétique thomiste : ils ont été précédés par le P. Taparoli.

— 6. Il y a une variété plus frappante, une largeur de doctrine plus prononcée, mais peut-être moins de netteté de forme et moins de méthode (sans parler des fautes d'impression), chez le vénérable professeur de Catane, qui nous adresse de là-bas un essai sur le positivisme et le rationalisme de ces dix dernières années, et sur leur fusion prochaine dans un spiritualisme compréhensif. Ce travail contient trois ou quatre résumés historiques, ou plutôt géographiques, de philosophie contemporaine, coupés et couronnés par des discussions critiques et des instructions sur l'avenir de la philosophie. Le P. Mangeri constate d'abord le désordre moral de l'Europe actuelle, et il en voit la cause principale dans la double influence contradictoire en apparence, uniforme en réalité, du rationalisme hégelien et du positivisme de Comte : deux systèmes également funestes, parce qu'ils sont également exclusifs, le rationalisme étant le *manicomio* (hôpital des fous) des sages, et le positivisme celui des imbéciles. Le positivisme est étudié en Angleterre, en France, en Allemagne, en Italie, en Amérique, avec des détails curieux et intéressants, mais qui indiquent ou des informations incomplètes, ou peu de soin dans le choix des noms et des œuvres ; car il y en a de bien obscurs, et il en manque d'assez considérables. Mais, du moins, l'auteur expose avec autant de fidélité que d'éloquence la marche rapide des idées sur la pente funeste des faux systèmes jusqu'au matérialisme le plus abject, et celle des volontés émancipées de tout lien religieux, jusqu'à la perversion morale et la révolte sociale les plus alarmantes pour l'avenir de la civilisation européenne. Il démontre encore plus nettement, au point de vue strictement logique, la nécessité d'unir la méthode positive à la méthode rationnelle, étant de ces sages philosophes qui soutiennent que le *processus* de la science doit être « positivo-rationnel, et non *vice versa.* » Il appuie cette nécessité, soit sur les conditions mêmes de la science, qui ne saurait se constituer sans le secours des idées qui donnent aux faits leur place, leur portée et leur explication, soit sur les lois de la connaissance, qui comprend essentiellement une matière expérimentale et une forme rationnelle. Cette fusion des deux méthodes opposées lui paraît s'imposer d'elle-même par le mouvement des études logiques et psychologiques en Allemagne, en Angleterre, en France et en Italie ; ce mouvement est résumé d'après les lectures très étendues de l'auteur, non sans le secours des revues spéciales, parmi lesquelles il veut bien accorder une bonne place au *famoso Polybiblion.* Telles sont aussi la marche et la portée des chapitres suivants sur la réaction anti-positiviste de ces dernières années et sur ce que le professeur de Catane appelle « l'apostolat de la science de 1870 à 1880. » Cet apostolat est tout en faveur de la vraie méthode et de la vraie science : il faut dire que, si les doctrines du P. Mangeri sont irréprochables, ses

appréciations sont quelquefois sujettes à contestation et surtout, suspectes d'une sympathie et d'une largeur trop indulgentes. A ces conclusions favorables à la prochaine résurrection du vrai spiritualisme, vient se joindre un long chapitre final sur la scolastique et l'encyclique de Léon XIII, chapitre dont nous ne pouvons que louer l'esprit, en constatant qu'il ne paraît pas se lier fort étroitement à la doctrine simplement spiritualiste des autres parties de cet estimable travail.

7. — Les PP. Jésuites de Maria-Laach, avant leur dispersion, avaient formé la résolution de publier un grand cours de philosophie professé dans leur collège. Quelle que soit encore la rigueur des temps, ce projet, longtemps contrarié par de tristes conjonctures, a trouvé dans l'Encyclique *Æterni Patris* une raison suffisante de suivre enfin son cours. Le premier volume, daté, à la fin de la préface, de Blijenbech (Hollande) le 7 mars 1880, doit être à de courts intervalles suivi de cinq autres. Six gros volumes, d'une impression serrée, quoique extrêmement élégante, c'est beaucoup, sans doute, surtout eu égard à la forme dogmatique, très précise et très brève, ordinaire aux scolastiques, dont les PP. de Maria-Laach suivent les traditions. Mais ce n'est pas trop, si l'on songe à la nécessité de raviver, d'une part tous les enseignements de l'ancienne philosophie chrétienne, et d'autre part d'y coordonner les conquêtes de la science moderne et la réfutation des nouvelles erreurs. Saluons donc avec reconnaissance ce volume, qui ne sera sans doute pas l'un des moins riches et des moins curieux, et réservons un accueil également favorable aux suivants, qui nous apporteront la *Logique*, la *Psychologie*, la *Métaphysique*, la *Morale* (avec le *droit naturel*) et l'*Histoire de la philosophie*. Dès aujourd'hui, nous croyons pouvoir affirmer que la philosophie scolastique renaissante n'a pas encore produit un mouvement aussi considérable par l'étendue et par la valeur du fond.

Certes, il y aurait à discuter sur bien des points de cette *Cosmologie*, à juste titre dédiée à Albert le Grand ; mais ce rôle ne saurait nous convenir. Il suffira de suivre les grandes divisions de l'ouvrage, en indiquant quelques thèses caractéristiques, et peut-être en insinuant quelques réserves.

Après avoir indiqué la place de la philosophie naturelle dans la science et en avoir démontré la légitimité contre l'empirisme, le P. Pesch la divise en quatre livres : 1° Nature et principes des corps ; 2° propriétés des corps ; 3° leur naissance et leur corruption ; 4° leurs lois. Ce qui correspond assez bien à l'ordre dans lequel on expliquait jadis les traités physiques d'Aristote.

Il faut remarquer dans le premier livre, d'abord une dissertation fort subtile sur le *continu :* l'auteur admet la divisibilité à l'infini et en même temps l'existence des indivisibles ; un autre sur l'activité du

corps, où sont réfutés le mécanisme cartésien, l'action à distance, l'adaptation mécanique de Darwin, et les erreurs de Leibnitz, de Schopenhauer et de Hartmann sur la perception, la volonté ou l'idée inhérente à la matière ; mais surtout la dissertation *de principiis corporum* (p. 119-276). En voici les points essentiels : Tout corps a un principe étendu (*matière*), que le dynamisme et l'atomisme philosophiques ont tort de méconnaître, mais qui se concilie très bien avec l'atomisme chimique. Il y a de plus dans tout corps organique, et même dans tout corps naturel, un principe formel, distinct de la matière. Les formes émergent de la matière, non par création, mais par l'action des agents naturels. Peut-il y avoir plusieurs formes dans une même matière ? L'auteur le nie avec saint Thomas, mais sans repousser l'opinion qui admet dans les corps inorganiques plusieurs déterminations distinctes, quoiqu'il n'y ait qu'une forme spécifique. Aussi donne-t-il tous ses avantages à la thèse qui soutient la permanence dans le composé des éléments composant non seulement *virtute radicaliter et eminenter*, mais même *realiter*, *amissa tamen ratione formæ;* ce qui paraît assez être la doctrine d'Albert le Grand, dont il cite de longs passages (p. 261-264).—Il faudrait plusieurs pages pour analyser la quatrième dissertation « sur les divers systèmes inventés pour expliquer la constitution des corps ; » car, indépendamment des thèses contre les philosophies corpusculaires et atomistiques, y compris celle de Herbert, contre le monisme ou plutôt les monismes des Eléates, des Stoïciens, des Néoplatoniciens, de Spinoza, de Schelling, de Günther, de Schopenhauer, d'Haeckel, et contre le dynamisme sous toutes les formes ; indépendamment d'une défense surérogatoire du système scolastique, l'auteur donne encore une longue série d'expériences philosophiques sur cette grave question, depuis les systèmes de l'Inde jusqu'aux derniers essais de la spéculation allemande.

Le second livre renferme sur l'étendue, les qualités sensibles, le mouvement, l'espace, le temps, la compénétration et la reduplication des corps, les doctrines les plus communément reçues par les scolastiques. Il est peut-être à regretter que le P. Pesch, qui connaît bien les conclusions admises aujourd'hui par la généralité des savants sur la réduction des qualités sensibles (autres que l'étendue) au mouvement excitateur des sensations, la rejette pour soutenir l'objectivité absolue des couleurs, des odeurs, etc. Le respect de saint Thomas pouvait autrement se concilier ici avec la marche des sciences physiques et physiologiques, d'autant plus qu'il a lui-même subordonné les qualités secondaires à la dimension. Il n'est pas non plus bien sûr que les obscurités de la question de l'espace et du temps, soient pleinement dissipées par cette formule : *Ens rationis cum fundamento in re.* En revanche, il semble qu'on ne peut, sur le problème du nombre et de la

grandeur infinie, rien désirer de mieux que les démonstrations du P. Pesch.

Dans le troisième livre, la seconde dissertation sur *la génération et la corruption* du corps naturel reproduit la doctrine scolastique sans grande originalité. Mais la première, sur l'origine et la formation du monde (p. 541-694) est très neuve, et remarquable autant par l'énumération et la classification des systèmes que par la vigueur des démonstrations et des réfutations : le darwinisme a naturellement la dernière et la plus large place. Notons en passant que, malgré la ferveur de son thomisme, le savant auteur n'admet pas la possibilité d'un monde créé *ab æterno*.

Le dernier livre, sur les lois physiques et le miracle, est le plus court et le moins original. Mais, du reste, il termine fort bien ce vaste et grandiose traité de cosmologie, où les formes un peu sèches de l'argumentation scolastique n'empêchent pas de reconnaître une masse effrayante d'érudition et de doctrine. Pour ceux mêmes qui n'accepteraient pas les thèses fondamentales du péripatétisme scolastique sur la nature et les propriétés des corps, les *Institutiones philosophiæ naturalis* sont un monument et un document de premier ordre, qu'il faudra souvent consulter. Puissions-nous y joindre bientôt les cinq autres parties de la *Philosophia lacensis !*

8-9. — Il ne faut pas s'attendre que les données de la cosmologie scolastique soient acceptées de tous, même dans les écoles catholiques. Ainsi une théorie très différente, celle qu'enseignèrent au Collège romain les PP. Secchi, Palmieri, Caretti, etc., a toujours ses partisans. M. l'abbé Ch. Barneaud, vicaire à Bandol (Var), l'expose avec clarté et la défend avec verve dans un Mémoire présenté à la *Société niçoise des sciences*. Il se contente pourtant de la déclarer préférable à toutes les théories opposées, sans en affirmer la certitude. Il a un peu trop oublié cette sage modération dans un second travail publié sous la même couverture, et où, repoussant très vivement des attaques déjà trop vives, il ose assurer le succès de son école contre l'école néo-peripatéticienne et signaler cette dernière comme « un péril pour la philosophie , la science et la religion. » — Pour la religion, il semble que la prudence la plus scrupuleuse est rassurée ici par des autorités bien graves. Pour la philosophie, elle n'a guère le droit d'exclure une hypothèse qui n'a pas été, on en convient, démonstrativement réfutée. Quant à la science, voici M. Arbos y Tor, professeur de physique et de chimie au *Seminario conciliar* de Barcelone qui, dans la leçon d'ouverture de son cours de 1879-80, expose la théorie de saint Thomas et l'applique résolument soit à la physique, science des changements accidentels, soit à la chimie, science des changements substantiels des corps. Nous renvoyons le

lecteur à ce beau mémoire qui est d'un écrivain et d'un savant, d'un homme également enthousiaste (il le déclare lui-même) *de las ciencias naturales... y de las filosoficas y teologicas.*

10. — Le mot *solidarité morale* n'a pas précisément, dans le remarquable travail de psychologie appliquée publié par M. Marion, le sens qu'on lui donne ordinairement ; ou plutôt il a ce sens, mais il y ajoute beaucoup. Sous ce terme, en effet, sont comprises ici toutes les conditions déterminantes de la moralité, soit dans l'individu pris à part, soit dans un groupe social, soit dans l'espèce. » Oui, même dans l'individu pris à part, il y a solidarité entre les actes, d'une part, et, de l'autre, la constitution native et les habitudes prises. Cette étendue de sens donnée, en morale, au mot solidarité , n'est pas le fait de M. Marion : « Je l'emprunte, dit-il lui-même, à un moraliste profond, M. Renouvier qui le premier, à ma connaissance, a fait de ce mot l'usage que j'en vais faire, et signalé expressément l'importance des phénomènes moraux dont j'entreprends l'étude (p. 2), » — La division de cette étude se trace d'elle-même : solidarité individuelle, solidarité sociale. Une assez longue introduction (p. 1-48) éclaire d'abord la notion de moralité, sans laquelle le reste n'aurait pas de sens.

Réagissant d'abord contre une exagération de M. Fr. Bouillier, qui a mis la moralité tout entière dans l'effort pénible de la volonté, M. Marion n'a pas tort d'y comprendre à la fois le bon vouloir et la bonté propre des actes en eux-mêmes ; tout au plus laisse-t-il à désirer dans la formule scientifique de ce double élément. Il n'a pas de peine à montrer que la moralité ainsi conçue a sa préparation dans tous les faits de la vie individuelle et sociale. L'idée de solidarité s'attache à celle de moralité : car la conduite morale dépend en partie des circonstances où l'agent se trouve placé, et l'intention morale elle-même ne peut être détachée absolument des aptitudes, de l'éducation, des habitudes qui la précèdent. — Mais la liberté ? Elle s'adapte sans peine aux lois de la solidarité, pourvu qu'on n'adopte pas la fiction d'une liberté sans limite. Elle se concilie même avec l'hypothèse de la quantité permanente d'énergie dans l'univers : la liberté ne pourra rien pour la création de la force, mais elle pourra tout pour l'emploi de la force, comme dit M. E. Naville. Avec tout cela, que nous empruntons à notre auteur lui-même, admet-il pour sa part la liberté ? La question est étrange, et pourtant il y a lieu de la poser, sinon d'y répondre nettement. Ici, comme ailleurs, M. Marion nous paraît trop enclin à ménager des systèmes qui ne peuvent, ce nous semble, être les siens. Il accorde que la liberté ne peut être démontrée, et que la science semble exiger le déterminisme universel des faits de tout ordre ; mais il ajoute : « Le sentiment de la liberté est général, cela aussi est un fait ; et nul système fataliste n'a jamais bien rendu compte

de cette illusion, si c'en est une (p. 26, 27). » Il repousse même assez bien quelques objections du fatalisme, tout en protestant qu'il ne veut pas entrer dans le débat ; enfin il conclut faiblement, mais en homme qui sent le besoin et la vérité de la thèse qu'il aurait dû soutenir tout de bon : « Le fatalisme ne pouvant être démontré, il n'y a aucune raison de l'admettre, tandis qu'il y a les plus fortes raisons d'admettre la liberté, même indémontrée, si seulement elle est possible. Que d'autres reprennent par le menu et rajeunissent, s'ils le peuvent, les discussions sans fin que comporte le problème :... nous le tiendrons pour résolu, résolu conformément au besoin le plus universel et le plus profond de la conscience.» On a reconnu l'inspiration de Kant ; d'autres pourront louer cette attitude du jeune écrivain ; nous la déplorons profondément, la liberté devant être, non un postulat extra-scientifique, mais le fondement lumineux et indiscutable de toute la science morale.

Il fallait insister sur ce défaut essentiel du travail de M. Marion ; dans le reste, malgré de déplorables préjugés religieux et des concessions dangereuses au positivisme, tempérés pourtant par une pensée naturellement droite et modérée, il y a plus à louer qu'à blâmer. Le cadre est riche et bien rempli ; les observations psychologiques et sociales se pressent sans se brouiller, et le style réunit la vigueur à l'aisance. Indiquons seulement les matières générales des deux parties. — Dans la solidarité individuelle, l'hérédité tient le premier rang ; elle s'étend à tout : facultés intellectuelles, imagination, mémoire, attention, raisonnement, tendances passionnées, toutes choses intimement liées à la volonté morale. Le caractère, d'autre part, se prépare par l'éducation qui commence « aux langes, » comme l'auteur le montre avec une insistance judicieuse ; mais il ne forme pas l'habitude, ce « mécanisme moral, » comme l'a qualifié Alb. Lemoine. Il y a ensuite les crises d'âge : école, puberté, choix d'un état, mariage, que M. Marion étudie en moraliste pénétrant, au point de vue de la formation morale, et qui le conduisent naturellement à la solidarité sociale. — Dans cette seconde partie, les questions sont plus complexes et plus délicates encore, et la netteté de l'exposition s'en ressent quelquefois. Néanmoins on retrouve le même talent de psychologue dans l'indication des effets moraux de la sympathie et de ses diverses formes (ch. I et II). L'amour, l'amitié, l'admiration, et avant tout la sympathie générale, nous prédisposent à l'imitation d'abord, puis à la connivence morale, puis à l'approbation expresse. On ne saurait trop louer, dans l'ensemble, les pages fines et solides sur l'imitation, la contagion morale, l'opinisme, la coutume ; mais nous n'indiquerons aucun détail particulier, excepté ceux qui regardent « le régime de l'internat, » et qui méritent l'attention des parents et des

maîtres (p. 189). A côté de ces faits de solidarité, dont la sympathie est la source, l'auteur marque, dans la diversité des caractères et la réaction de la volonté personnelle contre les influences du dehors, l'incontestable rôle de l'antipathie (ch. III). Puis il traite (IV) de la solidarité plus étroite qui naît de la vie de famille, de l'état politique et de la société religieuse, abondant partout dans les idées modernes sur la liberté politique (Stuart Mill, Dupont-White) et inclinant à l'optimisme en fait d'influences sociales, parce qu'elles ont au moins le bénéfice de la règle et du sourd contrôle de la conscience universelle. Dans un dernier chapitre, où sont réunies les solidarités internationales et historiques, brille la même largeur d'appréciation, peut-être avec un caractère de moins en moins scientifique. — Nous en dirions autant de la conclusion, toute favorable au progrès moral de la civilisation, et des inductions métaphysiques que l'auteur y appuye : certes la destinée humaine nous apparaît avec le même caractère, disons mieux avec un caractère encore supérieur de noblesse et de sûreté ; mais notre philosophie, plus éloignée de l'empirisme et du kantisme, lui donne d'autres garanties.

11. — Malgré le nombre et la grosseur des volumes déjà publiés par M. Herbert Spencer pour réaliser son plan de *Philosophie synthétique*, il est loin de l'avoir rempli. Il n'avait pas encore, par exemple, abordé directement la morale ; même il a deux volumes à joindre aux deux déjà parus de sa *Sociologie*, et l'on sait que la sociologie est le préliminaire obligé de la morale dans sa théorie évolutionniste. Il est vrai que, les principes de la première étant suffisamment connus, il n'était pas impossible de se faire une idée assez nette de la morale de M. Spencer, et elle avait été fort bien exposée, en effet, par plusieurs auteurs, notamment par M. Guyau, dans son volume sur la *Morale anglaise contemporaine*. Cela n'enlève évidemment rien à l'importance du livre publié aujourd'hui par M. H. Spencer, sous le titre anglais de *The data of ethics*, et sous ce titre français, *les Bases de la morale évolutionniste*. Averti par son âge avancé, le penseur anglais n'a pas hésité à interrompre la série logique de ses travaux encyclopédiques pour donner au moins les principes essentiels de la science qui doit régler la conduite de la vie. Etant de ceux qui croient que la morale surnaturelle a fait son temps et que le vide qu'elle laisse doit être comblé par une morale naturelle, il s'est hâté d'apporter sa pierre au nouvel édifice : touchant empressement, s'il n'était gâté par une animosité évidente contre les tenants de la morale éternelle.

Voici les idées principales de ce livre, qui ne forme, comme on le verra, qu'une sorte d'introduction à la morale ; nous tâchons de suivre le courant général de l'exposition, en négligeant des détails même fort mportants, pour écarter toute critique secondaire ; les critiques

essentielles arriveront d'elles-mêmes, après une vue de l'ensemble.— La morale s'occupe de la conduite de l'homme. Mais pour bien définir la conduite qui tombe sous les lois de la morale, il faut suivre le développement progressif, l'évolution des êtres inférieurs d'abord, puis de l'homme. La morale regarde l'homme pleinement développé comme être individuel et social, et elle s'étend non seulement à ce qu'on appelle bien et mal moral, mais à tout ce qui, dans notre conduite, favorise ou contrarie directement ou indirectement notre bien-être ou celui des autres.— Ce postulat, « la vie est bonne ou mauvaise suivant qu'elle apporte ou n'apporte pas un surplus de sensations agréables, » paraît à M. Spencer s'imposer à tout philosophe, puisqu'il est au fond des deux solutions contradictoires du problème de l'existence : l'optimisme et le pessimisme. Le criterium moral de l'utilité privée ou générale lui paraît également commun à toutes les manières de juger la valeur morale des hommes et des actions, et il le trouve même au fond des théories intuitionnistes (nous dirions rationnelles ou spiritualistes) dont il est l'adversaire déclaré. — Ces fondements établis dans les quatre premiers chapitres de son livre, il consacre les quatre suivants (v-viii) à justifier, d'après les principes généraux de sa philosophie, ce caractère d'utilité générale imposée par l'évolution qui est le trait distinctif de sa morale. En analysant les conditions physiques, biologiques, psychologiques et sociologiques du développement humain, il s'attache à montrer comment « la vie complète de chacun s'accorde avec la vie complète de tous et la favorise. » Il est bien entendu que cet accord absolu est encore *in fieri*, mais la loi se révèle dans les faits bien observés, et « la nature humaine, en se transformant pour s'accommoder à toutes les exigences de la vie sociale, doit fatalement rendre agréables toutes les actions nécessaires et désagréables au contraire toutes les actions opposées à ces exigences (p. 158). » Ce n'est pas que M. Herbert Spencer méconnaisse la lutte réelle entre l'égoïsme et l'altruisme ; il consacre deux chapitres (xi-xii) à plaider pour le premier d'abord, puis pour le second. L'égoïsme est la règle générale de nos actes, « opposée à la doctrine d'après laquelle on dit aux hommes qu'ils devraient agir en harmonie avec celle d'après laquelle ils agissent et d'après laquelle ils voient confusément que l'on doit agir (p. 171). » Mais l'altruisme est également une loi naturelle. « Le sacrifice de soi n'est pas moins primordial que la conservation de soi (p. 175)». Concilier vaguement ces deux principes opposés en cherchant son propre bonheur sans se désintéresser du bonheur d'autrui, c'est un compromis légitime, mais nullement définitif, car il faut trouver la mesure des sacrifices imposés à l'égoïsme par l'amour d'autrui. Heureusement l'évolution résout absolument l'antinomie, parce qu'à son terme elle

fait coïncider rigoureusement le bonheur de l'individu avec celui de ses semblables. « Il y a une adaptation progressive de l'humanité à l'état social qui la transforme dans le sens de cet accord idéal (p. 236). » En attendant, les imperfections actuelles ne laissent aux prescriptions morales qu'une valeur relative, et chacun doit régler ses sacrifices d'après l'importance du bien à réaliser.

La morale idéale, absolue, n'en a pas moins sa valeur scientifique, conclut M. H. Spencer, et elle règle les lois de la justice et de la bienfaisance entre les hommes dans l'état social parfait. — A merveille ! mais ces pauvres intuitionnistes et théologiens que vous prenez en pitié, vous diront toujours : dans cet état idéal, il n'y aura plus de morale, puisqu'il y aura une détermination fatale et constante des actes favorables au bonheur commun. Dans l'état de lutte entre deux instincts opposés, qui est l'état actuel, et qui seul réclame une loi morale et une science morale, ce n'es t pas vous qui pouvez les fixer : car vous ne croyez ni à la liberté, ni à l'obligation. Et ce progrès moral que vous nous montrez dans l'évolution humaine n'y serait pas si l'humanité acceptait vos doctrines : car l'homme cesserait, par l'analyse même de ses sentiments, de se laisser dominer par le préjugé social qui lui fait accepter le sacrifice comme un plaisir. Et toutefois vos études sur l'évolution morale, malgré des illusions et des exagérations déplorables, rendent un vrai service à la philosophie spiritualiste et chrétienne ; elles justifient de plus en plus l'ordre providentiel, et ce que le P. Gratry nommait la « divine préparation de justice dans le monde. »

12-13. — C'est à cette morale, toujours vivante et nullement démodée, que se rapportent les deux ouvrages qu'il nous reste à juger, bien que très différents de méthode et de forme, ils exposent et défendent l'un et l'autre la morale de la raison et du christianisme. Le premier est écrit en latin, et complète une philosophie scolastique. Nous l'avons apprécié déjà, à l'occasion d'une traduction française, le *Compendium* de la philosophie chrétienne de G. Sanseverino, rédigé par son disciple Nuntio Signoriello. Il y manquait la morale. La voici en deux volumes très pleins, partant d'une rédaction plus étendue que le résumé de philosophie spéculative. L'auteur suit la doctrine et la marche de saint Thomas : il traite dans la morale générale (T. Ier), de la fin de l'homme, des actes humains, de la moralité, des passions, des vertus et des vices, de la loi, du droit et du devoir. Exposition nette, définitions exactes et lucides, thèses bien posées et bien démontrées, discussion méthodique des difficultés, on trouve tout cela ici, comme dans les meilleurs traités scolastiques. Le style, un peu inférieur par la latinité à celui de Sanseverino, est suffisamment correct et parfaitement clair. Une érudition abondante et choisie donne beaucoup d'in-

térêt aux nombreuses notes, dans lesquelles l'auteur renvoie les questions, citations et renseignements secondaires. Il suffit d'indiquer les divisions de la morale particulière (T. II) : Devoirs envers Dieu, envers soi-même, envers les autres hommes ; c'est ce que l'auteur appelle droit individuel (il y comprend les droits de propriété, de testament, les contrats, etc.); le droit social, qui a plus d'étendue (p. 86-197), comprend l'étude de la famille (mariage, célibat, autorité paternelle, domesticité), et celle de la société civile, qui embrasse en vingt articles un résumé très substantiel et très vivant de la doctrine de saint Thomas sur la nature de l'état politique, l'origine du pouvoir, les formes de gouvernement, les rapports de l'Église et de l'État, le droit des gens. Il est difficile de trouver un exposé doctrinal plus net et plus instructif.

M. Henri Joly n'a pas suivi le même programme dans ses *Eléments de morale*, destinés, ce me semble, à l'enseignement professionnel. Il ne s'est pas même inspiré du même esprit, et l'idéal moderne a posé devant lui beaucoup plus que l'idéal de saint Thomas. Il en résulte, sur tel ou tel point délicat, des données incomplètes, quelques vues ou du moins quelques tendances suspectes ; mais du moins l'auteur reste fidèle au spiritualisme français et respectueux pour le christianisme. Il semble même que sa pensée intime va au-delà, mais le moment impose sans doute cette abstention religieuse, qui était moindre, s'il nous en souvient bien, dans le manuel de philosophie du même auteur. Ce nouvel ouvrage est, d'ailleurs, même à ce point de vue des rapports de la morale et de la religion où il laisse quelque chose à désirer, bien préférable à plusieurs de ses pareils. Il s'inspire d'une philosophie généreuse, il aime à citer nos grands écrivains chrétiens. Il traite, dans la morale générale, des conditions de la moralité (liberté, obligation), de la loi morale de ses conséquences (droit et devoir, vertu et vice, sanctions), de l'hygiène et de la médecine morale ; et dans la morale particulière, des devoirs individuels, du travail et de la propriété, de la famille dans tous ses détails, des devoirs de justice et de charité, de l'État et de ses fonctions, du droit international, et enfin des devoirs religieux. M. H. Joly a soin d'établir le rapport nécessaire de la morale tout entière avec la croyance en Dieu, sans appuyer celle-ci sur celle-là ; il a encore le mérite, s'il ne lie pas expressément son enseignement philosophique à celui du christianisme, d'y préparer pourtant et d'y acheminer son lecteur. En outre, la clarté et le charme du style se joignent partout à l'honnêteté de la pensée pour faire goûter et retenir les leçons de la morale.

LÉONCE COUTURE.

THÉATRE

1. *Vercingétorix*, drame en cinq actes, en prose, avec une héliographie d'après un monument inédit par EDMOND COTTINET. Paris, Calman Lévy, 1880, gr. in-8 de 139 p. Prix : 4 fr.— 2. *Garin*, drame en cinq actes, en vers, par PAUL DELAIR. Paul Ollendorf, 1880, in-8 de 152 p., 2e édition. Prix : 3 fr. 50.— 3. *Nos députés en robe de chambre*, comédie en quatre actes, en prose. Paris, Tresse, 1880, in-8 de 176 p. Prix : 2 fr.— 2. *Les grands enfants*, comédie en 3 actes, en prose, par MM. EDMOND GONDINET et PAUL DE MARGALIERS. Paris, Tresse, 1880, in-8 de 144 p. Prix : 2 fr. — 5. *La Moabite*, drame en cinq actes, en vers, par M. PAUL DEROULÈDE. Paris, Calman Lévy, 1880, in-18 de 146 p. Prix : 2 fr.

Vercingétorix est un drame imprimé et non représenté. Dans une préface érudite, très travaillée, un peu prétentieuse, l'auteur explique pourquoi il ne l'a pas présenté au Théâtre-Français. C'est parce que « la comédie française étouffe ; elle meurt de pléthore, elle demande grâce aux manuscrits.» Le motif est valable ; mais il n'y a pas, à Paris, qne la maison de Molière pour donner l'hospitalité à une œuvre de valeur. M. Edmond Cottinet veut-il faire entendre par là que notre première scène littéraire était seule digne d'accueillir sa prose ? Ce serait bien naïf, si ce n'était si fier ! M. Sardou a bien fait jouer *Patrie*, un drame de grande envergure, le dessus, peut-être, de son panier dramatique, sur une scène secondaire. M. Cottinet pouvait donc faire comme lui sans trop déroger.

Cette préface énonce aussi des thèses un peu risquées. A en croire M. Cottinet, le pays qui a été la Gaule n'aurait gardé de l'enchevêtrement de ses origines que l'étiquette qu'il porte aujourd'hui ; ce qui serait déjà quelque chose, car le nom de France est bien doux à l'oreille et au cœur. « Mais, dit-il, le sang des Francs ayant été, Dieu merci, éliminé de nos veines par l'action du sang primitif, par ce qu'on appelle l'*atavisme*, nous ressemblons actuellement aux Gaulois plus qu'aux Français du moyen âge, à nos grands-pères plus qu'à nos pères.»

En vérité, l'auteur de *Vercingétorix* s'est trop absorbé dans son sujet et fait la part trop belle au sang d'où est sorti son héros. Pourquoi, après tant de siècles écoulés, cette préférence en faveur de la race autochthone, qui elle-même, certainement, avait été modifiée par des invasions et des pénétrations étrangères si fréquentes à ces époques lointaines. A ce compte, pour trouver un sang pur de tout alliage il faudrait remonter jusqu'au déluge et au delà. Prenons donc les Gaulois pour ce qu'ils étaient et les Français pour ce qu'ils sont. C'est plus sage et plus sûr. Du reste, si M. Cottinet prend ses fantaisies ethnographiques pour des nouveautés, il se trompe, je l'en avertis. Je me souviens, à merveille, d'avoir lu, dans une brochure politique imprimée en 1791, un passage enflammé, où l'auteur, le révolutionnaire Lavicomterie, s'écriait : « A la haine qui m'anime contre les tyrans, je

sens bien que ce qui coule dans mes veines, c'est le sang des oppprimés, non des oppresseurs, le sang des Gaulois et non des Francs.» *Nil novi sub sole.*

Arrivons au drame. Vercingétorix n'est pas un nom propre, c'est le titre d'une fonction. Il était donné aux chefs d'armée, aux dictateurs dans les temps de crise. Le nom patronymiqne du héros gaulois est Celtillonat. Au premier acte, il a vingt ans, il est à Rome où l'a envoyé son père pour le façonner aux mœurs et à la civilisation des vainqueurs du monde. Tristes mœurs, vices de la décadence que le jeune Gaulois s'est trop vite assimilés. Le voilà dans le palais du maître, couché à sa table, le front ceint de roses, aux côtés de Pompeia, femme de César, qui est sa maîtresse, elle qui ne doit pas même être soupçonnée ! Il y a là d'autres beautés, épouses de sénateurs, que le maître honore de ses faveurs, mais non pour se consoler de l'infidélité de Pompeia, car il l'accepte en riant. C'est un coin du fameux tableau : l'*Orgie romaine* de Couture.

Mais le Gaulois est averti que des femmes de son pays le demandent. Elles sont introduites. C'est Cambra, avec ses deux suivantes, Cambra sa parente qui vient annoncer à l'amant de Pompeia que Celtill, son père, accusé d'aspirer à la royauté, a été brûlé vif, conformément aux lois de l'Arverne, son pays. Mais c'est un Romain qui l'a dénoncé et ce romain est le chef des scribes de César. Celtillonat comprend qu'il a été trahi et par qui. Cambra lui présente une urne qui contient ce qui reste de son père. Il y plonge la main et en retire une poignée de cendres qu'il jette à la face des convives : « Que de cette poussière, dit-il, il naisse une armée de vengeurs ! » Puis, rabaissant le voile de Cambra : « Toi, viens ! ajoute-t-il, sortons d'ici ! »

La toile tombe sur ce mot cynique de César : « Ce jeune homme n'a pas été élevé, il part sans prendre congé de ma femme ! »

Ce premier acte est, des cinq, non assurément le plus mouvementé, mais, à coup sûr, le plus travaillé et le mieux écrit. Mais César y étale une corruption trop voulue, il force la note. Son entretien avec deux Juifs, brocanteurs d'esclaves, pèche surtout par la vraisemblance. Impossible d'admettre que six ans avant d'avoir passé le Rubicon, il entretienne ces fils d'Israël de ses projets ambitieux. Il est leur emprunteur, c'est vrai, il leur doit quelque chose comme soixante millions de sesterces, mais est-ce une raison pour les faire les confidents de ses menées souterraines ; est-il même bien certain qu'avant la fin de la guerre des Gaules, il se voyait déjà le maître du monde ?

Les trois actes suivants ont les Gaules pour théâtre. Six ans se sont écoulés. Celtillonat a employé ces six années à parcourir son pays dans tous les sens pour susciter des ennemis à Rome. Jusqu'alors les tentatives de soulèvement ont échoué faute d'union. Réunir en faisceau

toutes les forces insurrectionnelles, telle est la tâche que s'est imposée le jeune vengeur. Au début du second acte, de retour à la demeure de ses pères, la première visite qu'il y reçoit est celle d'Épasnacht, le chef gaulois qui a fait juger et condamner Celtill. Épasnacht est le personnage nécessaire de tout drame, c'est le traître et il est un type achevé. Créature de César, c'est à son instigation qu'il a fait périr, dans le père de Celtillonat, un prince redouté des Romains dont il est resté l'espion et l'âme damnée. Il lui faut, on en conviendra, un certain degré d'audace pour se présenter au fils de sa victime. Mais il en montre plus encore en venant demander à Celtillonat la main de Cambra, la pupille de Celtill, qui l'a déjà repoussé. Livrer aux flammes le tuteur et brûler... pour la pupille, c'est déjà beaucoup, mais se poser en prétendant près de Celtillonat qui aime la jeune fille et qui en est aimé, cela passe la mesure. On ne comprend guère non plus ce jeune héros qui veut tout mettre à feu et à sang dans son pays, pour se venger de César, et qui ne songe pas un instant à punir dans Épastnacht, l'instrument de Rome, le bourreau de son père. Si encore il avait ajourné sa vengeance par patriotisme, par le sentiment de la responsabilité qu'il encourrait en semant la division là où il voulait faire la concorde, on comprendrait son attitude devant son ennemi mortel. Mais, non ; quand il le reçoit, il croit tout perdu. Il se répand en doléances sur l'inutilité de ses efforts. Au souffle de ses haines il n'a pu déchaîner la tempête des révoltes. Il le croit, du moins, et il se trompe. Le temps et la réflexion ont agi pour lui. Tout à coup des appels de clairons retentissent. Comme au second acte du *Guillaume Tell* de Rossini, ce sont les chefs de tribus, les princes, les dignitaires des Gaules et des Espagnes qui accourent pour lui proposer d'être leur généralissime. Il accepte, tout en faisant ses conditions. Il aura droit de vie et de mort sur les hommes, droit de destruction sur les propriétés. Il sera implacable pour la simple imprudence comme pour la lâche trahison. L'assemblée accorde tout. Il est le maître absolu, le dictateur, le Vercingétorix.

Cependant, une mendiante s'est introduite dans le conciliabule des conjurés. C'est Pompéia, répudiée par César, et qui vient réclamer près de Celtillonat ses droits d'amante. Le Vercingétorix lui répond en lui présentant Cambra comme sa fiancée. — « Voici mon présent de noces ! » répond la Romaine et elle frappe la jeune fille de son poignard

Pendant les deux actes suivants, l'action se déroule au milieu du tumulte de la guerre. Cambra n'a été que légèrement atteinte, elle suit son fiancé dans les camps. Pompeia, rebutée par Vercingétorix, tourne contre lui sa haine. Elle passe d'une vengeance à l'autre par une sorte de choc en retour. Nous la retrouvons en compagnie de

César qu'elle a rencontré sur les sentiers de la guerre. Les anciens époux, fidèles à leur mépris pour tout ce qui est respectable, se réconcilient. L'épouse répudiée se fait, en riant, la secrétaire de l'auteur des *Commentaires*, qui lui dicte le début d'une réponse à un poème de Cicéron. Cette fin de scène est assez bien menée, elle a de la désinvolture et du piquant.

Les deux chefs, le Romain et le Gaulois, font assaut de ruses. Mais l'action se concentre devant la cité de Gergovia, que les Romains assiègent. Gergovia est la capitale de l'Arverne, province natale du dictateur; c'est une des rares cités qui soient restées debout dans les Gaules. Les assiégeants font des progrès; l'armée gauloise qui défend la ville commence à murmurer. Les habitants, éperdus et furieux, se mêlent aux soldats, et vouent le Vercingétorix aux dieux infernaux.

Mais le héros paraît, et, grâce à un apologue bouffon, en un clin d'œil, la foule est retournée. Elle acclame celui qu'elle voulait mettre à mort. Il s'élance; les Gaulois vainqueurs couronnent les remparts de la ville ; Rome est vaincue.

Ce qui me surprend, c'est la longanimité de Vercingétorix à l'endroit du traitre Épastnacht. Cette fois encore, le perfide s'esquive à loisir. Comment! Vercingétorix a droit de vie et de mort sur chacun, et il en use à l'occasion, il sait que cet homme est traître à son pays, il a contre lui une rancune de fils, une rancune d'amant.., et il l'épargne !

Au quatrième acte, César prend sa revanche. L'insurrection, partout refoulée a réuni quelques-uns de ses tronçons dans Alesia, assiégée à son tour. Ses défenseurs, en attendant un secours, sont en proie aux affres de la faim. Mais l'auteur fait parler étrangement ces affamés :

2e SOLDAT, *couché.*

On s'étend pour souffrir moins, on se tait pour ne pas crier. Moi, dormir... ah ! oui !

1er SOLDAT, *jetant les yeux sur son voisin.*

En voici un pourtant qui s'en donne !

2e SOLDAT, *levant la tête.*

C'est tout jeune, ça dort l'estomac vide...

1er SOLDAT.

Dort-il bien ! Eh ! camarade ! (*il le secoue*) Tiens ! il est mort !

2e SOLDAT.

Pas bête, lui ! Couvre-le, de peur qu'il ne s'enrhume ! (*Ils rient*).

Assez, n'est-ce pas ? Je vois bien l'intention. L'auteur veut prouver que nos ancêtres avaient le mot pour rire. Et puis Shakespeare mêlait volontiers ce qui est plaisant à ce qui est dramatique. Des effets de scène peuvent sortir de ce contraste, je n'en disconviens pas. Mais c'est le fond de l'idée qui doit être drôle, ce n'est pas l'adaptation d'une formule de langage moderne et courante à une situation

antique qui est saisissante. Faire parler un Gaulois comme parle Dumanet, faire dire à un ancêtre de deux mille ans : *Il s'en donne*, c'est de la couleur locale au rebours. Cela détone.

L'armée de secours arrive ; mais César a fait construire un camp retranché, contre lequel tous ses efforts viennent se briser. Vercingétorix est fait prisonnier, et Cambra, livrée à Épastnacht, accepte son deshonneur... pour assurer le dénouement.

Il y a donc un cinquième acte, bien que tout soit dit après la captivité du grand Gaulois. Six autres années se sont écoulées. On retrouve le noble captif dans le *tullianum*, cachot voûté dont le sol offre un trou béant, une oubliette. Le vaincu, endormi, est réveillé par Cambra. Elle a tué le traître auquel elle a été vendue, elle a intercédé pour son fiancé auprès du maître, elle lui apporte, dit-elle, la vie et la liberté. En effet, des soldats le revêtent de son armure, lui rendent son cimier de bataille. Il demande son épée. Mais les soldats saisissent les bras qu'il leur tend, ils les tortionnent, ils les lient ignominieusement derrière le dos du captif. On ne l'a paré que pour rehausser le triomphe du vainqueur, et c'est un centurion gaulois qui a présidé à ces apprêts...,raffinement digne de la clémence de César !

Tel est ce drame, qui a de belles parties, avec de graves defauts, où le manièré est malheureusement la note dominante.

2. — *Garin* est le neveu du noble seigneur Herbert, baron du franc-alleu de Sept-Saulx, qui n'a pas d'héritier direct de nom et d'armes, mais qui a un fils,né de fugitives amours avec une serve. L'auteur fait vivre ses personnages au temps de Philippe-Auguste. Les deux cousins, Garin et Aimery le bâtard, grandis tous deux à l'ombre du castel, sont dissemblables par les goûts et les sentiments, le premier n'aimant que le métier des armes, le second ayant des aptitudes de lettré qui indignent son père. Le fier seigneur est de ceux qui se font gloire de ne savoir signer que du pommeau de leur épée. Entre ces jeunes gens, un antagonisme latent ne demande qu'une occasion pour éclater.

Le château de Sept-Saulx,situé non loin de Reims,prétend dominer la contrée et a souvent maille à partir avec la commune Rémoise qui défend ses franchises. La scène s'ouvre dans l'avant-cour du manoir féodal, où s'élève un chêne plusieurs fois séculaire, à l'ombre duquel le farouche baron Herbert tient ses lits de justice. Des envoyés de la commune de Reims viennent signaler au châtelain des violences commises par ses hommes d'armes et ses vassaux contre les biens et la liberté de quelques-uns de leurs citoyens ; ils viennent offrir la paix, mais ils sont résolus à la guerre, si justice ne leur est pas rendue. Le baron,avant de répondre à leurs réclamations, veut avoir l'avis de son neveu et de son fils naturel. Le fougueux Garin est

opposé à toutes transactions avec des bourgeois rebelles; le doux Aimery penche pour un arrangement amiable avec ces braves gens. C'est évidemment un piège que le baron a tendu au fils de sa vassale. Il l'accable de son mépris, pour l'avis prudent qu'il émet, et le fils respectueux courbe la tête sous la colère paternelle.

L'apparition des Remois n'est guère qu'un hors d'œuvre, destiné au placement de tirades contre la féodalité. Pour émoustiller la fibre populaire, il faut bien faire dire à l'un des personnages :

Depuis quand donc est-il des droits pour la canaille ?

et renforcer ce compliment par ces quatre autres vers :

Seigneur, ne laissez pas comme on vous le propose
Tous ces gens de néant se croire quelque chose.
La vermine qui croît et multiplie *à flots*
Si vous vous endormez, vous rongera les os.

Une multiplication de vermine *à flots*... en bateau, alors?

Le vieil Herbert s'ennuie. Aux échecs, il baille; la chasse le fatigue. Une troupe de morisques, conduites par des juifs, rode dans les environs. On propose à l'ennuyé seigneur de la lui amener. Il accepte. La belle Aischa, une improvisatrice d'Orient, apparaît. Elle chante un virelai qui n'est pas mal tourné soit dit en passant.

Or, l'histoire que chante la morisque est celle de sa mère. Aischa est la fille d'un prince more. Herbert et son neveu tombent subitement, tous deux, sous le charme de sa beauté éclatante et fière. Le vieux baron déclare, un peu brusquement, il faut en convenir, qu'il la fera dame et maîtresse dans son château. Il ordonne, plus hâtivement encore, à tous ses vassaux de rendre hommage à la future châtelaine. Garin obéit; Aimery refuse. La colère du vieillard amoureux éclate. Il se lève, étendant les bras vers son fils pour le maudire. Mais une femme s'élance : c'est la serve, c'est la mère d'Aimery qui s'est glissée dans l'enceinte du château; elle supplie le baron pour son fils...

Mais Garin, on ne sait pas trop pourquoi, se mêle à la querelle, et Aimery lui crie :

Oh ! d'un père on subit l'outrage et l'on s'arrête
Mais sous le tien, du moins, je puis lever la tête
Faux traître, et par le Christ tu me feras raison !

et le doux Aimery s'élance sur son cousin, ce qu'on ne devait guère attendre d'un si pacifique jouvenceau. Un caractère qu'on pose doit-il se démentir si vite?

Les deux cousins croisent le fer; mais Herbert abat les glaives avec son bâton de justice, et exile le malheureux Aimery, qui se retire avec sa mère. Et la serve jette cet adieu au vieux baron :

...Tu chasses Abel et tu gardes Caïn !

Adam n'avait pas de frère, que je sache, et c'est son oncle que va immoler le Caïn de Sept-Saulx !

La belle Aischa préfère, naturellement, au barbon amoureux, le jeune Garin, fringant, superbe, et non moins enflammé. Elle a même, usé de délais pour décider son amant à assassiner le vieillard avant le mariage.

Il a hésité; mais un jour que le baron Herbert fait sa sieste accoutumée dans le verger, situé en contre-bas du château, Garin le tue d'un trait d'arbalète.

Une année s'écoule. La coupable Aischa a quitté ses habits de veuve. Elle épouse son complice devenu, le maître du domaine. De grandes réjouissances commencent à Sept-Saulx. Une nombreuse noblesse y est invitée. Enfin l'assassin va obtenir le prix de son forfait. Jusqu'alors Aischa s'est dérobée à ses amoureux empressements, ce qui cadre assez mal, d'ailleurs, avec les passions volcaniques dont l'auteur la gratifie. C'est le soir des noces. Les deux époux quittent la salle du festin. Les voilà au seuil de la chambre nuptiale, vers laquelle le jeune époux entraîne sa bien-aimée. Mais tout à coup, Garin s'arrête. Ses cheveux se dressent sur sa tête. Au lieu du réduit voluptueux, ce qui s'ouvre devant lui, c'est l'intérieur d'une crypte sépulchrale où se dresse le tombeau d'Herbert, et l'ombre de sa victime surgit devant lui, visible pour lui seul.

J'ai cru, d'abord, qu'il ne s'agissait là que d'une simple hallucination, très explicable, d'ailleurs, par l'atrocité du crime et l'épouvantement du remords. Mais non, c'est bien une apparition surnaturelle. Le spectre parle, sa bouche d'ombre dicte ses volontés étrangement vengeresses. Aischa sera désormais sa compagne de nuit, mais il faut citer cet ultimatum :

LE SPECTRE.

Elle est à moi ! Du lieu terrible où nous dormons
Fuis, sacrilège ! Seul en mon ombre jalouse
C'est moi qui, chaque nuit, recueillerai l'épouse,
Car le vœu qui nous lie est pour l'éternité !

En effet, le fantôme enlace Aischa, et disparaît avec elle dans le caveau funèbre. Et toutes les nuits suivantes ce monstrueux partage s'accomplit. Étant donné que jusque-là la belle Aischa a tenu la dragée haute à son amoureux, le poète n'était-il pas autorisé à intituler son drame : « Garin, ou le Tantale par amour? »

Mais déjà d'autres vengeurs sont à l'œuvre. Le doux Aimery, revenu de Palestine, est maintenant un foudre de guerre. Le crime de Garin a eu un témoin. La serve a vu l'assassin bander l'arbalète, elle a vu se tordre la victime, que n'a-t-elle pas vu? Elle a fait plus que de

voir, elle a parlé. Alix, la propre sœur du meurtrier, a été sa première confidente. Alix est la figure sympathique du drame, elle est la bonté,l'innocence, l'honneur. Malheureusement, son rôle est trop effacé et c'est un des défauts de cette composition que ce sont les scélérats qui y sont toujours au premier plan. La jeune fille aime Aimery et en est aimée. Le bâtard de Sept-Saulx est au castel caché sous un froc de moine, et, instruit du crime, il doit punir le coupable. Il hésite pourtant. Du même coup ne percera-t-il pas le cœur du frère et de la sœur? Et immoler Garin, n'est-ce pas renoncer à Alix pour jamais? Mais la noble enfant, sorte de Brutus femelle, est la première à l'encourager au devoir.

Passons sur une suite d'épisodes et d'incidents minutieux qui entravent l'action, plutôt qu'ils n'en préparent le dénouement. Aimery se décide à dénoncer hautement le meurtrier. Il lui jette le gant de combat. C'est dans la cour même du château, sous le chêne séculaire, que la lice est solennellement ouverte. Le roi de Navarre, accompagné de nombreux gentilshommes, préside au jugement de Dieu. Mais au moment de croiser le fer, Garin recule terrifié. Le spectre d'Herbert, toujours visible pour lui seul, s'interpose entre les deux champions et arrache au coupable l'aveu de son crime. Il tire son poignard et se fait justice. Il n'y a pas de sang entre Aimery et Alix, et l'on pressent que l'union des deux amants pourra s'accomplir. Aischa a broyé sous sa dent une perle qui contient un poison d'Orient, elle meurt. Le baron Herbert est vengé.

Par cet exposé, on voit que le merveilleux, le fantastique sont le principal véhicule tragique de cet ouvrage. Ces effets factices de terreur sont assez peu dignes d'une scène littéraire. Molière, il est vrai, a écrit *Don Juan;* mais c'était Molière, et *Don Juan*, d'ailleurs, n'est pas, à mon humble avis, un de ses chefs-d'œuvre.

La poétique de M. Delair est un peu heurtée. Son vers est rarement frappé. Il a une trajectoire qui ne va pas droit au but. Le poète, aussi, en prend quelquefois trop à son aise avec la propriété des mots. Est-il bien correct de dire :

Je dois voir
Sur l'homme que tu hais la caresse *pleuvoir?*

Une beauté *sans reproche*, pour exprimer l'idée de perfection, est singulièrement amphibologique s'appliquant à la cruelle et coupable Aischa.Et cette réplique de la Morisque à Garin, lui disant :

GARIN.

Pourquoi chaque nuit vois-je auprès de toi cet hôte,
Pourquoi toujours ce spectre?

AISCHA.

Est-ce que c'est ma faute?

Cette réplique, dis-je, n'est-elle pas un peu plate? Ce sont des négligences sans grande importance, sans doute, mais qui font tache.

En somme, dans le drame de M. Delair, la verve est inégale, l'action est décousue et trahit de l'inexpérience, mais tout n'est pas à reprendre. Quelques scènes, notamment la dernière, sont bien traitées, mais ce qui fait surtout tort à l'œuvre, c'est l'élément fantastique qui la domine et l'affaiblit.

Garin a été représenté au Théâtre-Français avec un grand éclat de mise en scène et un effort réussi de couleur locale. Je constate avec plaisir que ce luxe extérieur se retrouve dans l'ouvrage publié, qui forme un très beau volume grand in-8, bien imprimé, sur papier de choix.

3. — *Nos députés en robe de chambre...* Voilà un titre qui n'est pas trompeur! Il annonce une comédie politique et il tient parole. C'est une critique voulue de nos maîtres, un parti pris d'épigrammes acérées, dont l'allure plaisante met plutôt en relief qu'elle ne dissimule les aspects sérieux. Elle n'a rien d'un plaidoyer en faveur de tel ou tel parti; ce n'est ni plus ni moins qu'à l'arche sainte du parlementarisme que s'attaque l'auteur, avec une audace souvent heureuse. En 1849, la réaction s'était glissée sur une scène parisienne avec *La Foire aux idées*, qui s'en prenait aux doctrines; M. Paul Ferrier, avec sa galerie de députés fantaisistes, met les hommes sur la sellette, ce qui est plus hardi.

Cet ouvrage a eu au théâtre un vrai succès. La lecture le confirme, j'allais dire le grandit, car les traits d'esprit abondent dans ces répliques, et forcément, à la scène, plusieurs passent inaperçus, parce que, pour garder la proportion, l'acteur ne pouvant tous également les souligner, en sacrifie quelques-uns. C'est une irradiation continue de mots heureux, presque toujours d'une malice aimable, assez souvent à l'emporte-pièce. Ce n'est pas qu'il n'y ait rien à y reprendre. Je n'aime pas du tout, par exemple, cette partie de dialogue où un paysan électeur dit, en parlant de sa femme en mal d'enfant et de son âne malade :

CYRILLE.

Je l'ai quittée ce matin, très incommodée... ainsi que notre âne... Mais, lui, l'âne... c'est autre chose...

HÉLÈNE.

Bon courage!

CYRILLE.

C'est plus grave, lui! et quand je pense que la pauvre femme est, peut-être, en train de rendre son âne à Dieu... faute de médicaments.

« Rendre son âne à Dieu » est un calembour par à peu près d'un goût évidemment détestable. Devant la rampe, cela peut avoir un entraînement de gros rire; en lisant, cela choque.

M. Paul Ferrier — ai-je besoin d'y insister? — manque d'indulgence pour nos députés, en robe de chambre ou non. Il en fait carrément de simples farceurs, des épicuriens endurcis, des coureurs de coulisses et de ruelles :

> Avec quelle irrévérence
> Parle des dieux... *cet auteur!*

Il est vrai qu'il met ironiquement à la belle place le suffrage universel, ce véritable dieu du jour. Il en fait la sangsue, le tyran, le bourreau de ses malheureux élus. Le tableau est un peu forcé, comme l'exige, d'ailleurs, l'optique du théâtre; mais comme il a des côtés vrais, comme il offre des perspectives photographiées en pleine réalité! Qu'on en juge.

La Chambre est prorogée pour un mois. Trois de « nos députés » reviennent dans la province qu'ils représentent, mais deux seulement réintègrent le foyer conjugal. Le troisième n'est pas empétré dans les liens de l'hyménée : il est chargé de beaucoup d'autres chaînes. Il est du dernier bien avec la femme du pharmacien d'Avallon, une rusée commère, frottée de littérature, lauréate du Conservatoire, et qui remue ciel et terre pour faire un député de son débonnaire époux, le tout à seule fin de retrouver à Paris son séducteur, je veux dire son infidèle, car le traître a des bontés quotidiennes pour Mlle Paquita, étoile du théâtre des Bouffes de l'Ouest. Montescourt, ce député badin, appartient au centre gauche. C'est, dit son collègue et ami Lecouvreux, un centre... dépourvu de gravité. On voit déjà, par ce coup de crayon, que la pièce ne respire pas la morale la plus pure.

Au lever du rideau, tout le Montvallon politique est réuni à la gare. On attend le train de plaisir qui ramène nos trois législateurs. *Camusard*, entrepreneur patenté d'enthousiasme populaire, prépare des ovations spontanées, avec acclamations, aubades de la fanfare, arcs de triomphe. Coût : quatre cents francs pour un simple député, cent francs de plus pour un ministre; c'est un prix fait comme pour les petits pâtés. A peine descendus de wagon, les infortunés représentants sont assaillis par le suffrage universel : demandes d'emploi, explosions de rancunes privées, reproches politiques. Mais le cri : au feu! retentit. La ferme du paysan Cyrille est en pleine flambée. Moulus, harassés par le voyage, il faut que nos députés, pour rester populaires, courent aux pompes et passent la nuit entre le feu et l'eau, moitié rôtis, moitié bouillis. Autre complication : la fête du comice agricole est célébrée le lendemain, impossible de n'y pas figurer, de n'y pas pérorer. Pas un instant de repos!

Lecouvreux, de la gauche pure, est particulièrement en butte aux tracasseries de ses commettants. Il y a surtout maître Cyrille, le paysan déjà nommé, qui a des prétentions exorbitantes. Lecouvreux

est médecin pour son malheur. Cyrille le force, sous peine de perdre sa voix, à venir soigner sa femme et son écurie, son écurie surtout; auparavant, il s'est installé à sa table, il a mangé son déjeuner. Mais la politique a bien d'autres déboires pour notre gaucher pur!

Son attitude à la Chambre est passée au crible. On lui dit crument qu'il est un député fainéant, qu'il n'est jamais monté à la tribune. C'est vrai; mais, répond-il, « j'interromps quelquefois, et avec quel bonheur! C'est moi, moi-même qui, un beau jour, au bon moment, ai crié : *Flûte*! et quel effet! nom d'un petit bonhomme, quel effet! » Mais il y a le vote de l'article 6, et c'est infiniment plus grave. Mon Dieu oui, Lecouvreux a eu l'imprudence de voter l'article 6, favorable aux gendarmes. L'apothicaire Chamoisel, soufflé, comme toujours, par sa moitié, lui a crié tragiquement aux oreilles :

« Eh! quoi! c'est dans un temps d'apaisement et de fraternité que vous défendez ces janissaires dont les patrouilles seules sont un danger pour la paix des citoyens, en même temps qu'un obstacle... à la circulation! C'est sous le règne de la liberté que vous laissez râler le sol natal sous la botte forte du gendarme! C'est au nom de l'égalité que vous perpétuez deux classes de Français dont les uns arrêtent toujours et les autres sont toujours arrêtés! »

L'ami des gendarmes est traîné à la société populaire, qui le réclame à grands cris. Au premier mot d'explication, il est hué, conspué, bousculé, regrettant amèrement ses faiblesses pour la gendarmerie, constatant que, dans la mêlée, ses habits ont participé... aux déchirements de sa conscience!

Heureusement, il a eu une idée... Que dis-je? il en a eu deux « pour retaper son prestige. » Il en fait part à son agent électoral, il lui annonce qu'il a un président d'honneur pour le banquet qui couronnera la fête du Comice. Ce n'est rien moins qu'un vainqueur de la Bastille qu'il fera venir à ses frais pour la circonstance. Il n'avait que trois ans en 1789, c'est vrai; il est sourd, aveugle et gâteux, impossible de le nier, mais il produit toujours son effet. « Dans un banquet patriotique, ajoute Lecouvreux, ça ne coûte pas plus qu'une barbue..! et ça fait toujours sensation. Va donc pour la barbue, je veux dire pour la vieille barbe! » répond l'agent. Mais, ce n'est pas tout. L'ingénieux député s'est encore entendu avec une conférencière qui se fera entendre sous ses auspices. C'est l'illustre Alphonsine Robert, qui « voyage pour l'émancipation des femmes et l'extinction de la galanterie patentée par la suppression des armées permanentes. »

On le voit, tous ces traits portent, ils sont pris dans le vif de l'actualité.

Mais l'imbroglio se corse. Le galant Montescourt, profitant de l'obscurité d'un tunnel, a traîtreusement dérobé à une jolie voyageuse

un baiser en wagon. Cette voyageuse n'est autre que la propre nièce du député baron de Castel-Meillan, qui jure de la venger. Mais pour pourfendre ce larron d'honneur, il faut le connaître. Le député de la droite ignore que le coupable est son collègue et son ami. Autre aventure : Paquita débarque à Montvallon. Elle a lâché les Bouffes de l'Ouest pour retrouver Montescourt, et tout le monde la prend pour l'illustre conférencière annoncée. Elle se laisse faire, et joue à merveille ce rôle qui n'est pas de son emploi. Elle a un succès fou auprès de « nos députés. » Lecouvreux la trouve « capiteuse, » et lui fait une cour assidue. Le baron de Castel-Meillan, tout en cherchant l'insulteur de sa nièce, trouve aussi la cabotine à son gré, et lui donne rendez-vous en cabinet particulier. Tous trop galantins, ces représentants du peuple souverain ! L'auteur, ne pouvait-il donc arriver aux mêmes effets comiques sans faire tinter si fort la note scandaleuse ?

Mais les événements se précipitent. Montescourt, atteint et convaincu du crime d'embrassade en wagon, répare sa faute en épousant la victime et ses quarante mille livres de rente. Un télégramme de la véritable Alphonsine, retenue à Paris pour revendiquer ses droits électoraux... en ne payant pas sa cote personnelle, démasque Paquita, qui n'en devient que plus « ultra-capiteuse » pour Lecouvreux. C'est la femme du pharmacien qui, pour se venger de l'ingrat, a dévoilé ces mystères dépourvus d'horreur.

Mais « nos députés » en ont déjà assez des joies de la famille et des empressements de leurs électeurs. Cédant à la nostalgie de Paris, ils se retrouvent à la gare pour prendre un train qui les y ramène. Ils arrivent pliant sous le poids des commissions. Une future électrice veut charger le baron de Castel-Meillan d'un melon pour sa nièce, dont elle ne sait pas l'adresse. Montescourt a pour sa part un plein panier de canards vivants et jaseurs qui font rage. Quant à Lecouvreux, il a bien d'autres affaires sur les bras. L'inévitable Cyrille accourt. Il lui a extorqué une forte cotisation à la souscription qu'il a organisée en sa faveur après son incendie.., où tout était assuré ; il l'a contraint de peser sur le jury agricole pour faire primer ses veaux et couronner sa fille comme rosière... Et ce n'est pas encore assez ! Le paysan lui amène cette fille, car « la petiote, » quoique rosière, « a fauté, » et Lecouvreux doit la conduire et la guider à Paris... pendant quelques mois. Mais cette dernière plaisanterie n'est-elle pas plus que pimentée, banale ?

Et comment s'explique ce retour précipité ? Oh ! le plus simplement du monde. Lecouvreux, qui est un homme de ressources, a écrit à un collègue de la commission de permanence, qui lui a répondu, poste pour poste, sur papier parlementaire, qu'il était nommé commissaire-

adjoint. Or, ses deux collègues montvallonais ont eu la même idée. Paquita est du voyage. Nos députés auront un wagon spécial, où on lui fera place. Il y aura du champagne et on taillera un bac... Ce sera charmant ! Mais, patatras ! Ce joli château de cartes s'écroule. Mesdames de Castel-Meillan et Lecouvreux arrivent, suivies de nombreux colis. Elles ne veulent plus quitter leurs volages époux, et leur présence dans le train de retour venge enfin la morale !

Il y a des excès de sève dans ce tableau de mœurs parlementaires, mais il abonde en situations plaisantes, en détails bien observés. Ce qui le rehausse encore c'est l'épisode des trois ou quatre préfets dégommés à quelques heures d'intervalle et qui se transmettent fraternellement un discours que le premier en date a rédigé pour le Comice agricole. L'apparition, au bon moment, de ces éphémères jette sur l'ensemble un supplément très savoureux de gaieté. C'est une jolie arabesque courant sur un tissu à la mode, très à la mode.

En lisant *Nos députés en robe de chambre*, ou plutôt en vacances — j'amenderais ainsi ce titre — on s'étonne que tant de causticité et d'esprit d'à propos ait trouvé grâce devant dame censure qui, en république surtout, est peu tendre pour la caricature. Mais l'auteur, en homme habile, a fait du député de la droite le plus maltraité de ses héros. Il le grise, il le bafoue, il le ridiculise de parti pris... Mais il fait passer les autres !

Tout est-il bien correct dans cette composition ? Ces trois députés élus dans la même petite ville, qui ont les mêmes électeurs, seraient possibles avec le scrutin de liste, non avec l'élection par arrondissement. Ils viennent trop tard ou trop tôt. L'auteur a fait amis éprouvés ce brelan de députés, mais nos représentants d'opinion adverse sont-ils aussi intimes que cela et M. de Castel-Meillan, un royaliste, peut-il avoir des amis au comité de permanence dont toutes les droites sont libéralement exclues ? Mais qu'importent au public ces objections de fait ? Il ne blâme que ce qui lui déplaît et ne discute guère ce qui l'amuse.

4. — *Les grands enfants* ont obtenu au théâtre du Vaudeville un grand et légitime succès. Il prouve que, même sur une scène de genre, on peut émouvoir et intéresser le public autrement que par des gravelures soulignées ou des brutalités sous prétexte de naturalisme. Disons-le tout d'abord : les trois actes de MM. Edmond Gondinet et Paul de Margaliers ne sont pas autre chose qu'un plaidoyer en faveur de l'indissolubilité du lien conjugal. L'honnêteté du but témoigne, à coup sûr, du talent des auteurs, car rien n'est plus difficile au théâtre que de faire accepter une thèse préconçue, surtout, hélas ! une thèse morale. Devant les feux de la rampe, la vérité ne doit point sortir de son puits dans son costume traditionnel, il faut lui donner une parure

et la rendre aimable pour la faire applaudir. Nos auteurs y ont réussi. Quel plus bel éloge puis-je faire de leur pièce ?

Madame de Morangis, l'héroïne, se dit veuve, et n'est qu'une Ariane abandonnée, après quelques mois d'hyménée, par un époux volage. Elle vit avec son frère, Lucien de Givray, un peu coureur, un peu dissipateur, au demeurant un cœur d'or et un homme distingué. Il a fait des pertes de jeu ; il veut liquider sa situation. Mais l'héritage paternel est indivis entre le frère et la sœur. Le notaire chargé de la vente d'un important immeuble a besoin de l'acte de décès de M. de Morangis. Cette formalité est indispensable pour légaliser l'aliénation. Mais M. de Morangis est vivant, très vivant ; il court même le monde avec une seconde madame de Morangis, qui a pris la place de l'épouse légitime. Ni le frère ni la sœur ne voulant révéler la véritable position de la jeune abandonnée, il faut donc renoncer à la vente projetée. Ce qui est plus grave encore, la belle madame de Morangis, la vraie, a inspiré une passion sincère à un ami intime de Lucien. Il a demandé sa main. Le frère, pour garder le secret de la sœur, a recours à des échappatoires qui risquent de rompre une amitié qui lui est chère.

Lucien et sa sœur sont les locataires du couple Dominois qui, après vingt-deux pleines années de mariage, songent à se séparer. Ces conjoints très mûrs attendent, sans impatience trop marquée, d'ailleurs, le vote annoncé de la loi qui permet le divorce. Pour le moment, ils ont chez eux une jeune nièce dont le père et la mère sont séparés légalement. La jeune personne passe trois mois chez son père, un viveur, autant chez sa mère, une dévote. Le reste de l'année elle vit chez les Dominois, le tout en exécution de l'arrêt du tribunal. Les dissentiments conjugaux n'empêchent pas l'oncle et la tante, bourgeois enrichis, de songer au plaisir. Ils n'ont même consenti à louer à madame de Morangis et à son frère qu'à la condition que leurs amis seraient reçus chez eux. C'est dans le bail ! Leur grande ambition est de frotter leur bourgeoisie marchande contre le monde distingué, titré. Ils donnent un grand bal pour inaugurer leurs salons. Outre les amis des Morangis, ils y convient quelques personnages de marque, notamment la princesse Serdza et le célèbre peintre Amaté, débarqué la veille à Paris. Ce peintre voyageur n'est autre que Constant de Morangis, l'époux de la sœur de Lucien. La princesse valaque en est à son second mari, et elle retrouve au bal Dominois le premier, M. Bolesco, qui est au mieux avec son successeur. Mais la chère dame songe déjà à un troisième hymen, c'est-à-dire à un second divorce. Lucien lui fait une cour assidue, et elle n'est pas insensible à ses hommages. Celui-ci ne pense nullement à supplanter le prince... par devant un officier civil de la libérale Valachie. Il affirme à la princesse

qu'il aspire à un bonheur non hérissé de formalités si formidables. La thèse est d'un comique de bon aloi :

LUCIEN

Je voudrais vous aimer tout de suite, sans raisonner... en aveugle !

LA PRINCESSE, *se redressant avec dignité*

Oh ! vous m'avez prise pour une de vos Parisiennes qu'aucune pudeur ne retient ?... Apprenez, monsieur, que je ne serai jamais la maîtresse de personne, moi !... Je prendrai un mari, deux maris, dix maris ! des maris tant que l'on voudra ; mais, des amants, jamais ! Adieu, mon cher... ne m'accompagnez pas !

(*Elle sort fière et irritée.*)

LUCIEN

Elle ne sera jamais la maîtresse de personne, mais elle serait volontiers l'épouse de tout le monde ! C'est un nouveau genre de femmes vertueuses qu'on va nous créer.

Le trait est vif, il n'a pourtant rien de forcé. Dans les pays où l'on divorce, le même salon réunit souvent des époux plusieurs fois remariés, la même table de whist met en présence d'anciens conjoints, des femmes qui ne sont plus en puissance de mari... sans faire un mort pour cela.

La pièce de MM. Gondinet et de Margaliers nous donne, d'ailleurs, de ces situations étranges, de divertissants échantillons. Bolesco, le premier mari de la princesse, se retrouve avec elle et le prince, son second époux, au bal donné par les Dominois, et la rencontre et les répliques qui s'en suivent, bien qu'épisodiques, rentrent à merveille dans le sujet et jettent beaucoup de gaieté sur l'œuvre.

Le dénouement est amené par un incident prévu. Morangis, qui ne savait pas trouver sa femme légitime au bal, y amène... l'autre. Les Dominois scandalisés prennent change naturellement, et veulent exclure de leur salon la vraie madame de Morangis.. Une explication est devenue nécessaire, et c'est la maîtresse de l'infidèle époux qui doit céder le pas à l'épouse innocente et malheureuse. Mais la première, furieuse contre son séducteur, lui met le marché à la main. Il devra choisir entre l'ancienne et la nouvelle affection. Il est assailli encore par d'autres émotions, par des remords plus cuisants. Il apprend qu'il est père. Pendant ses prérégrinations extra-conjugales, son Ariane lui a donné une fille dont il ignorait l'existence. A tout prix, il veut la voir, l'embrasser. Quand il l'aura serrée sur son cœur, il s'éloignera encore de celle dont il a flétri la vie, il acceptera un exil vengeur, un exil éternel. Madame de Morangis donne, pour sa fille Geneviève, un bal d'enfants. Il se faufile dans les salons, il est en train de faire le portrait de la jolie fillette quand survient la mère. On devine le reste. Il ne peut plus se séparer de la charmante Geneviève ; le père, en lui, réveille l'époux. Il demande sa grâce, il l'obtiendra. Le père et la mère de Suzanne se sont aussi rapprochés, et c'est l'exemple de Morangis, c'est la crainte de nuire à l'établissement, au

bonheur de leur fille chérie qui leur fait signer le traité de paix. On s'embrasse sur toute la ligne. Les Dominois eux-mêmes, cédant à l'entraînement général, se donnent l'accolade de réconciliation. Quant à la princesse Serdza, on ne dit pas qu'elle renonce à convoler, en deuxième ou troisième récidive.

La morale de MM. Gondinet et de Margaliers est des plus avenantes et des plus aimables, avec des traits qui portent. Les deux premiers actes, surtout, sont menés rondement et font grand effet, même à la lecture. Le dernier est rendu un peu languissant par l'intrusion, j'allais dire l'invasion d'une folle enfance dont l'entrain trop exubérant fait longueur. Je n'aime pas beaucoup ce cotillon de bambins de sept à huit ans qui élisent un maire pour s'entendre dire : Mariez-vous, puis démariez-vous, puis encore remariez-vous, uniquement pour amener les changements de cavaliers et de danseuses. Une pareille figure ne peut guère avoir été suggérée par des parents sérieux, même favorables à la proposition Naquet ; encore moins peut-elle avoir été imaginée par ces petits bonshommes. Bal d'enfants ! soit. Mais qu'ils se trémoussent un peu plus à la cantonnade.

Ces objections de détail n'enlèvent rien au mérite et aux bonnes intentions des auteurs. Ils ont su plaire en moralisant ; ils ont ouvert un sillon nouveau sur un terrain qu'on disait, à tort, interdit au théâtre moderne, méritant qu'on dise de leur pièce qu'elle met un esprit charmant au service de la saine raison.

5. — *La Moabite*, reçue à l'Odéon et revendiquée par le Théâtre-Français, où elle devait inaugurer la saison d'hiver, n'a été jouée ni sur l'une ni sur l'autre de ces deux scènes. L'auteur donne, à cet égard, des explications dans la préface mordante et spirituelle de son drame, qu'il a livré à l'impression pour en faire juge le grand public. J'y renvoie le lecteur curieux de ces sortes de démêlés, et j'arrive à l'œuvre sans autre préambule.

L'action se passe sous les Juges, deux siècles après Moïse. Misael, fils du grand-prêtre Sammgar, a été porter la guerre chez les Moabites. Victorieux de ces idolâtres, il s'est laissé séduire par les charmes d'une jeune princesse de la contrée maudite. Secrètement, il est revenu en Judée avec Kozby, sa maîtresse, et depuis deux mois ils habitent la cabane d'un juif besogneux, gagné à prix d'or. Le crime des deux Hébreux est grand, il est surtout effroyable pour le propre fils du grand-juge, car tout enfant d'Israël qui a commercé avec Moab est déclaré sacrilège et mis hors la loi. Misael n'a pourtant pas encore rompu tous les liens qui l'attachent à sa patrie, à son père, à ses devoirs. Il espère que sa trahison insigne restera ignorée, et il se prépare à revenir à Sichem pour assister à la célébration de la Pâque. La Moabite apprend ce projet de départ, et met tout en œuvre pour

l'empêcher. Elle récrimine, elle supplie, et la querelle tourne bientôt à la controverse religieuse; Kozby lui dit :

Entre nos cœurs de flamme et nos baisers de feu
Quelqu'un est entre nous, ce quelqu'un là... c'est Dieu !

Ce « quelqu'un là qui est Dieu » ne me plaît que médiocrement. Mais qu'il y a de mouvement et d'entrain dans les répliques échangées !

La Moabite expose sa doctrine, qui est celle du plaisir sans contrainte. Elle l'oppose à celle qui refrène les passions, qui les condamne.

Le débat, on s'en doute, se termine par le triomphe de la Moabite. Zabulon, le messager, survient, et presse en vain le fils du grand-prêtre de partir :

ZABULON.

Je vous attends, Seigneur, et depuis longtemps même;
Le temple sera clos si nous tardons un peu...

MISAEL, *montrant Kozby.*

Tiens ! le voilà mon temple !

KOZBY.

Enfin, j'ai vaincu Dieu !

Mais la femme de Zabulon est dévouée à son Dieu et à son pays. Elle a quitté la cabane qui abrite des amours sacrilèges, et s'est réfugiée chez Respha, la mère de Misael, l'épouse du grand-juge. Une apparition inattendue vient troubler les amants. C'est Respha elle-même qui, instruite du crime de son fils, vient l'arracher à cette vie profane. Qui l'emportera de la mère ou de la courtisane ? Celle-ci accepte l'épreuve. Elle ne craint pas de plaider devant l'épouse du grand-juge la thèse cynique qui a séduit Misael; elle la précise dans les vers suivants :

Ce sont les appétits qui sont la seule loi.
Au nom de quel devoir vient-on troubler les êtres ?
L'instinct est tout ; le corps est roi, les sens sont maîtres
Et que soient nos amours obscurs ou radieux
C'est nous notre patrie et nous sommes nos dieux !

Mais Misael hésite ; l'amour filial lutte encore dans son cœur. Kozby, alors, tente un effort suprême. Elle appelle Zabulon, elle lui ordonne de préparer la barque qui la ramènera dans Moab. Éperdu, Misael essaie de la retenir, mais il n'ose la suivre.

RESPHA, *attirant joyeusement Misael dans ses bras.*

Ah ! mon fils m'est resté !

MISAEL, *sombre et s'arrachant à son étreinte.*

Non ! ton fils est parti !

Parti ? Qu'est-ce à dire ? Pour quelle destination ? Cette réplique est d'autant plus vague, disons le mot, plus incompréhensible, que

Misael ne quitte nullement la Judée. Il va cacher sa honte, ou plutôt ses projets, chez Hélias, sorte de tribun et de réformateur, sur lequel la justice du grand prêtre s'est déjà appesantie.

Mais pourquoi Misael n'a-t-il pas été retrouver Kozby? Ah! c'est que les enseignements de la Moabite ont porté leurs fruits, c'est que le désir des jouissances que procure le rang suprême l'a mordu au cœur, c'est que l'ambition a fait tort à l'amour. Il n'a feint de se déclarer le disciple d'Hélias que pour utiliser à son profit les forces insurrectionnelles dont dispose le chef des conspirateurs. Il dissimule encore les graves divergences qui les séparent. Hélias aspire seulement à la destruction du pouvoir théocratique, Misael, arrivé au dernier terme de la perversion morale, ne veut rien moins que supprimer tout culte gênant et chasser du temple le Dieu d'Israël et de Jacob. Misael, dont les convoitises sont pressées, veut agir; mais Hélias temporise; il repousse, d'ailleurs, la table rase que rêve le jeune révolté. Il s'en explique avec l'un de ses disciples :

HÉLIAS.

Que le grand-prêtre soit le grand juge, c'est trop,
Mais c'est assez qu'il rende une part du dépôt;
Il a des droits au rang sacré qu'on lui décerne.
Ce qu'il faut, c'est qu'il prie et non plus qu'il gouverne,
Qu'il soit un guide et non le geôlier des esprits.
Puis, la réforme faite, et son pouvoir repris,
N'en exigez pas plus, et de quoi qu'on vous somme
Laissez un prêtre à Dieu pour qu'un Dieu reste à l'homme !

Cette tirade a été beaucoup citée; le dernier vers, notamment, a déjà une notoriété.

Trois mois se sont écoulés, et Kozby a vainement attendu son amant. Revenue en Judée pour le ressaisir, elle est reconnue dans Sichem et poursuivie par des Hébreux farouches qui vont l'immoler, quand une porte hospitalière s'ouvre pour elle et la sauve. Elle est sous le toit d'Hélias, où elle retrouve Misael. Elle l'adjure de la suivre, mais il est tout entier à son œuvre, il veut l'accomplir. N'est-ce pas, d'ailleurs, pour réhabiliter la Moabite et la faire régner avec lui qu'il prétend détrôner Dieu et son père?

Kozby va s'associer à ces projets scélérats où elle a son rôle et sa part, mais Misael a parlé trop haut; Hélias l'a écouté à la porte : il apparaît, il ordonne à Misael de fuir avec la Moabite pour éviter l'expiation qui l'attend. S'il n'obéit pas, il perd Kozby :

MISAEL.

Eh bien! je la perdrai!

KOZBY, *bondissant*.

Mais quel homme es-tu donc?

MISAEL.

Ton œuvre, Moabite....
Souviens-toi de ce cri jeté dans ta colère
Et dont l'écho résonne encore au fond de moi :
— « Ce sont les appétits qui sont la seule loi ! » —

Hélias va livrer et punir l'audacieux, mais Misael le prévient, et, d'un coup de poignard, l'étend mort à ses pieds. Le fils dénaturé de Sammgar brise ainsi l'obstacle qui entravait ses desseins sinistres. Désormais il est le seul chef des conjurés, il se croit le seul maître. Il court au temple où l'on célèbre le grand pardon, mais Kozby l'y suit bientôt. La foule ameutée en assiège les portes. Le grand-prêtre prie au fond du sanctuaire, inaccessible à tout autre que lui. Respha, elle-même, n'en doit pas, sous peine de mort, franchir le seuil. Elle va l'oser pourtant. Elle connaît les projets de son coupable fils, elle veut en instruire le grand-prêtre. Elle s'élance... Mais Sammgar paraît : il défend aux lévites de se servir du glaive contre les révoltés, il ordonne que les portes extérieures soient ouvertes. Les saints parvis sont envahis aussitôt par les hordes populaires que guide Misael. Le grand-prêtre est menacé. L'un des plus furieux lui crie : Prends garde à toi :

SAMMGAR.

Moi, prendre garde à moi !
Qu'auront détruit vos coups ? Qu'auront brisé vos pierres ?
Les lois pour qui l'on meurt revivent tout entières !
L'humanité se lève en les reconnaissant,
Le bien reste éternel, le crime est un passant.

Ce dernier vers encore est fort cité et commenté. Mais Misael veut en finir. Son contradicteur Hélias n'est plus là. Enhardi, il dévoile sa pensée, il blasphème... La foule, qui croit à la trahison d'Hélias absent, acclame le mauvais fils, le blasphémateur. Elle crie : Sois élu, Misael !

C'est alors que la Moabite, qui a soif de vengeance, se fait jour, disant :

Mais c'est Moab qu'il sert et non pas Israël !

Et elle dénonce en lui l'assassin d'Hélias. Le tumulte redouble. Les amis du tribun mort tournent leur colère contre le meurtrier, l'accusent hautement. Misael comprend qu'un coup d'éclat peut seul le sauver et assurer son triomphe...

MISAEL.

Eh ! vous en revenez à cette loi de crainte
A ce Dieu d'Israel présent dans l'arche sainte !
. . . . . .
Eh ! bien ! entre au saint lieu, Sammgar, je vais t'y suivre.
De l'athée ou du Dieu voyons qui va survivre !
Oui, quand la vision devrait m'en foudroyer,
Fais-le-moi voir ce Dieu que tu leur fais prier !

Le grand-prêtre repousse l'impie; ou plutôt le père veut sauver son fils. Mais Misael monte vers le tabernacle pour en forcer la porte, et Sammgar y pénètre avec lui... Aussitôt la voix du sacrilège Misael se fait entendre :

VOIX DE MISAEL.

Ah ! je meurs !

RESPHA, *accourant à son cri.*

Misael !

SAMMGAR, *reparaissant seul.*

Priez ! il a vu Dieu !

Ce dénouement a l'éclat de la foudre. Il exciterait, sans doute, de puissantes émotions au théâtre. Cependant, le jeu de scène qui le prépare est tout au moins discutable. C'est parce que les modérés l'emportent sur les violents que Misael accomplit son coup de tête. Mais n'est-il pas d'observation, n'est-il pas dans la nature des choses qu'au sein des foules déchaînées c'est la violence qui fait reculer la modération? Le plus sûr, en tout cas, est de ne jamais les mettre en présence !

La Moabite a de grandes qualités de style, d'entrain et même d'agencement. Elle marque certainement un progrès sur l'*Hetman*, qui donnait déjà plus que des espérances. A un tempérament de poète, M. Deroulède commence à unir le sentiment des nuances et la gradation des effets. Sa muse a des coups d'aile qui l'emportent vers les plus hauts sommets ; on a pu en juger par nos citations ; mais elle procède un peu par soubresauts et retombe quelquefois sur des détails anguleux, non suffisamment châtiés. Misael sort évidemment du ton quand il dit à Hélias (p. 96) :

Ah ! ça, mais toi l'aïeul des révoltes *sereines*,
Qu'as-tu donc fait depuis trois mois que *tu nous traines ?*

Kozby disant (p. 56) :

Et *si sur son trésor* la main d'autrui s'étend
Sa jalousie avare éclate en insultant,

fait entendre une musique où il y a trop d's à la clef.

Les rimes de l'auteur laissent à désirer. Il est vrai qu'il y a beau temps que M. Deroulède a levé l'étendard de la révolte contre la rime opulente et que soixante-douze éditions des *Chants du soldat* l'ont suivi dans cette croisade. Mais cela fait-il bataille gagnée pour la rime nécessiteuse ?

Je n'insiste pas sur ces chicanes de procureur... du Parnasse contemporain. Aussi bien n'entament-elles guère les mérites du poète. Son œuvre a un grand souffle, et, en faisant la part de ses illusions, il a certainement obéi, en l'écrivant, à une pensée honnête et louable.

V. VAILLANT.

THÉOLOGIE

La vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par l'abbé C. Fouard, professeur à la Faculté de théologie de Rouen. Paris, Lecoffre : 1881, 2 vol. in-8 de xxii-522 et 557 pages, ornés de plans et de cartes.—Prix : 15 francs.

Voici un livre qui restera. Depuis longtemps, nous attendions une vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ où la science eût la part qui lui revient. Si notre attente a été un peu longue, nos vœux sont admirablement comblés, grâce à l'excellent travail que vient de faire paraître M. l'abbé Fouard.

Semblable à cette échelle mystérieuse que Jacob vit en songe, la Bible va de la terre au Ciel. La doctrine qu'elle renferme est divine : aussi, de tout temps ceux, qui ont voulu expliquer cette doctrine aux fidèles en ont demandé au Ciel l'intelligence. Mais les événements que racontent les écrivains sacrés ont la terre pour théâtre ; le langage dans lequel ils nous sont rapportés est un langage humain : il faut donc, pour les bien connaître, avoir recours aux sciences géographiques, historiques et philologiques.

Les siècles passés ne nous fournissent aucun travail vraiment scientifique sur la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ludolphe le Chartreux au quinzième siècle, le P. de Ligny au dix-huitième composèrent, il est vrai, des histoires du Sauveur, mais ils se proposaient d'édifier les fidèles, plutôt que de leur faire connaître le milieu dans lequel vécut Jésus-Christ. Trop de matériaux leur manquaient pour qu'ils poursuivissent ce dernier but. Ces matériaux, le dix-neuvième siècle les possède, et, hâtons-nous de le dire, il en a largement usé, tant pour attaquer les livres saints que pour les défendre. L'Angleterre et l'Allemagne ont ainsi successivement publié de nombreux et savants travaux sur les deux Testaments. Jusqu'à ces derniers temps, la France, il faut bien l'avouer, était restée en arrière dans ce mouvement imprimé aux études bibliques. En ce qui concerne le Nouveau Testament, nous avions plusieurs ouvrages remarquables à plus d'un titre : au point de vue catholique, les vies de Notre-Seigneur Jésus-Christ par MM. Foisset, Veuillot, Wallon, Mgr Dupanloup ; au point de vue protestant, *Jésus-Christ, son temps, sa vie, son œuvre*, par M. de Pressensé. Toutefois, aucun de ces auteurs (si on en excepte M. de Pressensé à l'ouvrage duquel cette observation ne s'applique pas dans toute son étendue) n'avait mis en œuvre les précieux renseignements que nous fournissent les sciences historiques, archéologiques, philologiques et astronomiques.

S'inspirant des livres écrits par nos voisins les Anglais et les Allemands, M. l'abbé Fouard conçut et réalisa le dessein d'écrire une vie

de Notre-Seigneur Jésus-Christ, où rien ne serait négligé pour donner l'intelligence des faits évangéliques. Dans ce but, il a dépeint les lieux où se sont passées les scènes de l'Evangile, tels que les voit aujourd'hui le voyageur, ou tels qu'ils existaient au temps de Jésus-Christ. Avant de mettre la dernière main à son livre, il a voulu faire lui-même le voyage de Palestine, visiter cette terre que le Sauveur parcourut, entouré de ses disciples, se rendre compte par lui-même des mœurs et des coutumes des habitants, mœurs et coutumes qui n'ont guère varié depuis Jésus-Christ.

Tantôt, par exemple, il nous décrit, telle qu'il l'a vue, l'hôtellerie ou khan des villages orientaux : un vaste carré, ceint de portiques, sous lesquels les voyageurs étendent leurs nattes sur le sol exhaussé, tandis que les bêtes de somme encombrent la cour. C'est d'un asile de ce genre que Marie et Joseph se virent refuser l'entrée. Tantôt, il met devant nos yeux une bergerie, avec son large mur de pierre couronné de buissons épineux. Le berger s'y enferme avec son troupeau pour la nuit : le loup vient ensuite, s'approche, et trouvant l'étroite porte fermée, il monte et se glisse le long du mur, mais le berger est là pour veiller et repousser l'ennemi rapace. Voilà une de ces scènes vivantes comme M. l'abbé Fouard en dépeint plusieurs dans son livre. Ailleurs, à propos de l'onction de Jésus-Christ par Marie-Madeleine, il nous fait entrer avec la foule dans la salle du festin qui reste ouverte. Nous assistons à l'arrivée des convives : tous déposent leurs sandales à l'entrée, et se couchant sur des lits placés autour de la table, ils mangent, appuyés sur le bras gauche, le corps étendu et les pieds tournés vers le dehors. Mais qu'était ce pharisien chez qui se donne le festin ? A quelle secte appartenait-il ? M. l'abbé Fouard nous l'apprend. Quand, au retour de Babylone, les rois syriens eurent exigé des Juifs l'apostasie, les plus zélés dans Israël se séparèrent du reste de la nation et formèrent une troupe d'élite décidée à combattre pour la loi de Dieu. Lorsque la paix fut faite, leur zèle se tourna en fanatisme ; l'amour de la patrie devint chez eux la haine des peuples étrangers, leur attachement à la loi une opiniâtreté à n'en considérer que la lettre et à imposer au peuple de puériles observances. Un certain nombre d'entre eux faisaient partie de l'assemblée qui jugea et condamna Jésus-Christ. Le Sanhédrin, nous dit M. l'abbé Fouard, était, dans le débris universel des institutions judaïques le seul corps qui restât debout et gardât quelque autorité. Soit que Moïse l'eût établie, soit qu'elle eût été constituée seulement après la captivité, cette assemblée souveraine était chargée d'interpréter la loi, d'exercer sur l'administration une exacte vigilance et de juger les causes majeures. C'est à ce dernier titre qu'elle fit comparaître Jésus-Christ devant elle. Voilà, entre cent autres, autant de points obscurs

ou peu éclairés que M. l'abbé Fouard a développés avec talent et sur lesquels il a jeté une vive lumière.

Helléniste distingué, il fait encore saisir au lecteur les nuances les plus délicates du langage dans lequel les saints Évangiles furent écrits. Ainsi quand saint Matthieu nous raconte que Judas voyant son Maître condamné sentit le repentir s'éveiller dans son âme, il se sert du terme « μεταμεληθεις ». Cette expression, remarque M. Fouard, indique que son esprit seul fut éclairé, mais que son cœur resta endurci : c'est le mot « μετανοειν » qui, dans l'Écriture, signifie la conversion du cœur. Ailleurs, à l'occasion des scènes du prétoire, l'aoriste « ἔλαβον » qu'emploie l'écrivain sacré semble indiquer que les soldats ne prirent qu'une fois le roseau, tandis que les imparfaits « ἐνέπαιζον et ἔτυπτον » marquent que les insultes et les coups durèrent plus longtemps. Dans un autre endroit, lorsque Notre Seigneur Jésus-Christ change le vin en son sang, M. l'abbé Fouard fait observer que la répétition de l'article « τοα ιμα μου τὸ περὶ πολλῶν » donne aux deux membres de la phrase une force qui défie toute traduction : la pensée du Sauveur est graduée, et chaque trait va à convaincre qu'il faut prendre les paroles dans leur sens littéral. Ces quelques exemples suffisent à montrer avec quel soin le texte original a été étudié par l'auteur de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Terminons, en disant que le style est très châtié : l'expression est toujours sobre et bien choisie : point de hors-d'œuvre, de digressions, quelques réflexions brèves et incisives, voilà tout. Une grande sûreté d'érudition et rien de hasardé, telles sont les principales qualités qui promettent à cet ouvrage une longue vie et un véritable succès, non seulement auprès des hommes religieux, mais encore auprès de ceux qui, sans avoir la même foi que nous, aiment la vérité partout où elle brille.

S. Clair.

La Vérité en religion, par l'abbé J. T. Sénigon, chanoine honoraire. Paris, Palmé, 1879, in-12 de xi-386 p. — Prix : 3 fr.

La vérité est aujourd'hui si fréquemment attaquée que les livres destinés à la défendre ne sauraient trop se multiplier. M. Sénigon a entrepris de réfuter, dans un cadre restreint, les principales erreurs accumulées par la libre pensée contre la religion. Il expose d'abord ce qu'est la vérité ; il étudie ensuite l'époque qui s'étend de la création d'Adam jusqu'à la venue du Messie, la révélation et les prophéties ; puis, les miracles de Jésus-Christ, et enfin la conversion du monde, l'unité et la permanence de l'Église. Après les chapitres d'introduction sur la vérité, tout le reste est rangé sous trois époques que l'auteur qualifie : « Manifestation de Dieu Père éternel, première

personne de la Trinité divine; manifestation de la seconde personne de la Trinité, verbe éternel, Fils de Dieu fait homme, Jésus-Christ; manifestation du Saint-Esprit, troisième personne de la Trinité. » On pourra trouver cette division un peu artificielle, d'autant plus que les prophéties faites par Notre-Seigneur ne sont pas rangées dans la seconde époque mais dans la première; cependant cette division ne nuit en rien, quant au fond, à l'exposition claire et solide du sujet. Plusieurs jugeront aussi sans doute que le style a un peu trop d'apprêt et qu'il aurait gagné à être plus simple et moins solennel. On voit que l'auteur est orateur; s'il ne sait pas toujours oublier qu'il n'est pas en chaire, il y a du moins cet avantage que son style s'élève aisément et que son livre contient plus d'une page éloquente, propre à faire impression sur le lecteur. — La doctrine de M. Sénigon est exacte. Sur quelques points de détail, sa critique aurait dû néanmoins être plus sévère. Pour établir l'autorité de la Genèse, il dit, page 99, que Moïse n'était séparé de la création du premier homme que par cinq générations, qu'Isaac avait vécu cinquante ans avec Sem, etc. Si la *Vérité en religion* tombe entre les mains d'un incrédule, versé dans les questions chronologiques, cette seule affirmation fera perdre confiance à ce lecteur que l'auteur voudrait convertir. Quant à l'authenticité des Évangiles, M. Sénigon écrit page 361, « même l'impiété de nos jours compte cette vérité comme un fait acquis à l'histoire et inattaquable sur tous les points. » Hélas! il est loin d'en être ainsi. Malgré ces inexactitudes de détail et quelques autres, l'œuvre de M. Sénigon est très solide et propre à faire beaucoup de bien.

L. M.

SCIENCES

Economie des machines et des manufactures, d'après l'ouvrage anglais de Ch. Babbage, par Ch. Laboulaye, secrétaire de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. — Paris, librairie du Dictionnaire des Arts et Manufactures, 1880, in-8 de vi-460 pages. — Prix : 5 fr.

Le titre un peu vague de cet ouvrage n'en fait peut-être pas suffisamment comprendre le but. L'auteur anglais primitif l'expose ainsi dans sa préface : « Mon but n'a pas été d'offrir une énumération complète de tous les principes mécaniques qui dirigent les applications variées des machines aux arts et aux manufactures, j'ai seulement essayé de présenter au lecteur ceux de ces principes qui m'ont frappé comme les plus importants à connaître, soit pour comprendre l'action des machines, soit pour habituer la mémoire à classer et à disposer les faits qui se rattachent à leurs divers usages. J'ai cherché encore moins à examiner toutes les difficultés d'économie politique qui se

lient à une étude de ce genre. Mais dans cette variété étendue de faits qui s'offraient à mes regards, j'ai cru reconnaître plusieurs principes généraux dont l'influence s'étendait sur presque toutes nos manufactures. »

Comme on le prévoit d'après cette explication et d'après le titre même, l'ouvrage se compose de deux parties bien distinctes : économie des machines, économie des manufactures. La première pourrait tout aussi bien s'intituler : philosophie des machines. L'auteur y examine d'une manière très large, sans rien qui rappelle la sécheresse des formules mathématiques, et, avec de nombreux faits à l'appui, les conditions générales à remplir dans l'emploi des machines ; il énumère dans autant de chapitres les avantages qu'offrent à l'homme les outils et les machines, utilisation des puissances naturelles, les moyens de transmettre le travail à distance, les moyens d'accumuler du travail mécanique, ceux qui permettent de régulariser l'emploi de la force, d'augmenter ou de diminuer la vitesse, etc. Il termine par des considérations sur la faculté d'inventer des machines et sur la manière de visiter utilement les manufactures.

La seconde partie est comme un traité d'économie politique considérée dans ses rapports avec les manufactures. L'auteur traite de la monnaie comme moyen d'échange, de la vérification de la qualité des marchandises et de l'influence de cette vérification sur leur prix, du prix en argent considéré comme mesure de la valeur, de la division du travail, des causes qui déterminent la création des grands établissements manufacturiers et des conditions dans lesquelles il convient de les établir, de l'effet des impôts et des restrictions légales, de l'invention, des grèves, etc.

Si toutes ces questions, ainsi que les faits à l'aide desquels l'auteur les éclaircit, n'ont plus la même nouveauté que lorsque l'ouvrage de Babbage parut en 1833, l'importance n'en est pas moindre qu'à cette époque. Elles sont traitées d'une manière pratique et intéressante, concrète, pourrait-on dire, qui rend l'ouvrage accessible à ceux qu'une exposition trop didactique pourrait rebuter, sans qu'il cesse pour cela d'offrir à tous un enseignement sérieux et solide.

Il faut donc savoir gré à M. Ch. Laboulaye d'avoir fait revivre ce traité pour le public français. Peut-être sera-t-on tenté de lui reprocher de n'avoir pas, dans cette restitution, pris un parti assez franc. S'il ne voulait pas, bien qu'il en fût très capable assurément, récrire entièrement l'ouvrage pour notre temps et notre pays, il eût mieux fait, semble-t-il, de réimprimer purement et simplement le texte de Babbage, en le complétant et le rajeunissant par des notes ou des chapitres supplémentaires. Le mélange constant, de passages écrits par un Anglais en 1840 avec d'autres, œuvre d'un Français de 1880,

sans aucune indication distinctive, a quelque chose qui déroute et qui fatigue. Mais si cela nuit au mérite littéraire de l'ouvrage, et a l'agrément de la lecture, cela n'en affecte pas sérieusement l'intérêt très réel et l'utilité. E. VICAIRE.

Raphael, *sa vie, son œuvre et son temps*, par EUGÈNE MUNTZ. Paris, Hachette, 1881, gr. in-8 jésus de 500 pages avec figures. — Prix : 25 francs.

L'ouvrage de M. Muntz, dont le titre est rapporté ci-dessus, n'a rien de commun avec ce que l'on est convenu d'appeler en librairie un livre d'étrennes. Que les éditeurs aient songé à le publier au premier de l'an et à profiter de ce moment particulier pour le mettre au jour, rien de plus naturel; mais ils peuvent être assurés que lorsque la presse aura révélé au public la valeur très réelle de ce beau volume, tous les hommes qui s'intéressent de près ou de loin à l'histoire de l'art voudront le posséder. L'auteur a puisé aux meilleures sources; il ne s'est pas contenté de fouiller les archives, de lire tout ce qui avait été écrit sur le maître divin, d'emprunter à ses devanciers les opinions qu'ils ont émises à propos de Raphael; il a examiné avec soin toutes les œuvres du maître, les a étudiées consciencieusement et l'historien apparaît ici doublé de l'homme de goût et de l'artiste. Nous n'avons pas sous les yeux une histoire aride du plus grand peintre qui ait existé, nous avons une histoire de l'art italien et de l'Italie elle-même au temps de Raphael. Le maître apparaît à chaque page entouré du prestige que lui donne son génie; mais les hommes qu'il fréquente, les influences qu'il subit, les faits auxquels il se trouve mêlé, sont étudiés avec le même soin que les œuvres mêmes qu'il produit. Des ouvrages saus nombre ont été consacrés à Raphael, il n'en est aucun qui résume d'une façon aussi complète, aussi claire et aussi intelligente l'existence du plus grand maître. C'est un livre de vulgarisation, si l'on veut, mais c'est un livre qui a exigé de son auteur une érudition plus sûre et un goût plus fin que les travaux compactes et souvent indigestes auxquels on accorde quelquefois une attention qu'ils ne méritent pas. G.

BELLES-LETTRES

Nouvelle bibliothèque classique. *Théâtre de Racine*, publié par JOUAUST, en 3 vol. et précédé d'une préface par V. FOURNEL. Paris, librairie des bibliophiles, 1880, 2 vol. in-12 de LII-314 et 320 p. — Prix : du vol. : 3 fr.

Les petits classiques. *Lettres de V. Voiture*, publiées avec notice, notes et préface par OCTAVE UZANNE, portrait gravé à l'eau-forte par Lalaure. Même librairie, 1880, 2 vol in-12 de XXXIII-272 et 370 p. — Prix : 16 fr.

Les petits chefs-d'œuvre. *Mlle de Clermont*, par Mme DE GENLIS, avec une notice par M. DE LESCURE. Même librairie, 1880, in-12 de x-83 p. — Prix : 3 fr.

Les publications de la Librairie des bibliophiles se succèdent si rapidement que nous pouvons dire à M. Jouaust :

Vous marchez d'un tel pas qu'on a peine à vous suivre.

Mettons-nous au courant avec les nouveaux volumes qui viennent de s'ajouter aux diverses séries entreprises par cette infatigable librairie.

La *Nouvelle bibliothèque classique* s'est augmentée d'un Racine tout à fait digne de prendre place à côté du Corneille précédemment édité. C'est M. Victor Fournel qui a aussi donné ses soins à ces charmants volumes. On a tant écrit sur Racine qu'il semble bien difficile de pouvoir de nouveau parler de lui d'une manière intéressante. C'est pourtant ce que M. Fournel a su faire. On lira avec le plus grand plaisir les pages si bien écrites, si bien pensées dont il a enrichi cette édition. C'est un remarquable chapitre de l'histoire de notre littérature. Pour Corneille, il avait fallu faire un choix dans ses œuvres dramatiques si nombreuses et si inégales. Pour Racine, on a pensé avec raison qu'il n'en devait pas être ainsi : c'est donc son théâtre entier que M. Jouaust nous donne en trois volumes dont chacun est terminé par de courtes notes critiques et philologiques.

Beaucoup de nos anciens écrivains sont tombés dans un injuste discrédit. Quelques-uns comme Ronsard ont été réhabilités et la réaction en leur faveur a pu même aller trop loin, mais ce sont surtout les contemporains de Boileau qui ont été oubliés ou méprisés. L'un d'eux que Boileau pourtant n'avait pas osé maltraiter, qu'il avait même placé à côté d'Horace, n'est pas apprécié à sa valeur, c'est Voiture dont la réputation fut si grande pendant un siècle. Ses lettres méritaient bien de faire partie de la collection des *Petits classiques*. Elles sont pleines d'esprit, et elles font parfaitement connaître l'époque où elles furent écrites. Il faut, dans sa bibliothèque, les mettre entre Mme de Sévigné et Tallement des Réaux. M. Octave Uzanne a placé une excellente étude en tête de cette nouvelle édition qui va remettre en vogue un écrivain trop délaissé. Mais cet écrivain fut poète aussi et nous regretterions que tant de rondeaux, de sonnets admirés par nos aïeux n'aient pas suivi les lettres, si nous n'apprenions que M. Jouaust compte bien les publier un jour. A leur sujet, M. Uzanne fait une curieuse observation; il est frappé de l'influence que Voiture exerça sur Alfred de Musset; il se ferait fort de montrer qu'il l'imita souvent, jusqu'à reproduire non seulement l'allure des rythmes mais jusqu'à des fragments de chansons et de ballades. Cette nouvelle édition des lettres de Voiture est accompagnée de notes et d'un index

détaillé, elle est ornée d'un très beau portrait à l'eau-forte par Lalaure.

Outre la *Nouvelle bibliothèque classique* et les *Petits classiques*, M. Jouaust publie sous ce titre : *Les petits chefs-d'œuvre* une série de minces et charmants volumes dont nous avons déjà parlé souvent. C'est dans cette série que vient de paraître la nouvelle qui survivra à l'énorme quantité de gros livres qu'a écrits Mme de Genlis, *Mlle de Clermont*. M. de Lescure qui connaît si bien le dix-huitième siècle et ses femmes auteurs n'a pas cherché, en tête de ce petit volume, à raconter la longue vie de Mme de Genlis, il ne s'est occupé que de son joli roman et a rappelé quels en étaient les éléments réels tout en citant les appréciations favorables qui en furent faites et que le lecteur confirmera certainement. TH. DE PUYMAIGRE.

Histoire élémentaire de la Littérature française, *depuis l'origine jusqu'à nos jours*, par J. FLEURY, lecteur en langue française à l'université impériale de Saint Pétersbourg. 3e édition. Paris, E. Plon, 1880, in-12 de XI-501 pages. — Prix : 3 francs.

Si les nouvelles générations ne connaissent pas suffisamment l'histoire de notre littérature, ce ne sera pas faute de livres destinés à leur instruction. En voici encore un qui nous vient de la Russie, où, duement recommandé par les comités compétents, il est adopté dans toutes les maisons d'éducation. M. Fleury nous dit qu'il a tâché de faire un livre précis et élémentaire et il nous semble y avoir réussi dans une certaine mesure. Il ajoute qu'il a voulu que ce livre fût « impartial bien que libéral au fond. » Ici nous ne comprenons pas très bien ; nous voyons seulement, par la suite, que M. Fleury a tenu à être assez conservateur pour satisfaire en Russie et assez libéral pour plaire en France, — où le mot est un peu passé de mode. Nous craignons que plusieurs fois l'auteur n'ait sacrifié l'impartialité au libéralisme. N'est-ce pas ce qui lui arrive quand il consacre un chapitre à Courier et accorde seulement douze mots à M. Veuillot et treize à M. de Pontmartin, qu'il représente assez étrangement comme un disciple du premier (p. 490) ; quand il déclare que les excellents livres de Nettement sont superficiels et défigurés par l'esprit de parti (p. 437) : que M. Sarcey est le plus compétent de nos critiques dramatiques (p. 480) ; que l'*Histoire de France* de M. Henri Martin est un ouvrage monumental et définitif (p. 407), etc., etc., M. Fleury espère que son travail sera trouvé « complet pour le passé. » Sans faire de grands appels à notre mémoire, il nous semble que bien des noms y ont été omis : Brantôme, Pierre Charron, saint François de Sales, du Bartas, Saint Amant, Mme de Motteville, Boissy, Cazotte ; et, appartenant à ce siècle, Chénedollé, Mme de Duras, Reboul, Eugénie de Guérin, Ed. Fournier. — Nous remarquerons aussi quelques petites erreurs :

le *Chant d'Altabiçar* est regardé comme apocryphe, et il ne fallait pas le mentionner sans réserve (p. 18). Ailleurs Alain Chartier est à tort cité comme chroniqueur et on le place sous Charles V, tandis qu'i appartient réellement à l'époque de Charles VI et de Charles VII. Une branche littéraire sur laquelle M. Fleury n'est nullement complet, c'est celle qui comprend les études critiques entreprises en France sur les littératures voisines ; il ne nomme guère que MM. Rambaud et Leger, parce que, sans doute, ils ont écrit sur la Russie. M. Fleury a la prétention d'avoir mis son livre « à jour pour le présent. » Il cite en effet beaucoup de nos contemporains ; mais on ne voit pas trop pourquoi il s'occupe de tel poète, de tel romancier, et ne dit rien d'autres écrivains qui pourront sembler valoir les privilégiés. Il y a du reste des oublis très visibles dans cette partie, d'une exécution fort difficile, nous en convenons. Rien sur M. X. Marmier, rien sur M. Antoine de Latour, rien sur M. Labiche... Enfin l'auteur pense que son ouvrage est strictement convenable pour la jeunesse. Nous le reconnaissons volontiers, tout le livre est écrit avec beaucoup de précaution et de retenue. Toutefois, dans une liste d'ouvrages pouvant être laissés entre les mains de la dite jeunesse, M. Fleury a été trop large pour l'époque contemporaine, et l'on fera bien de ne pas s'en rapporter sans examen à cette indulgente nomenclature. TH. P.

Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française, par FERDINAND BRUNETIÈRE. Paris, Hachette, 1880, in-18 jésus de VI-380 p. — Prix : 3 fr. 50.

Les études dont la réunion compose ce volume ont toutes été publiées dans la *Revue des deux mondes*. La première intitulé : *L'érudition contemporaine et la littérature française au moyen âge* a eu un certain retentissement. Elle a pour objet de démontrer que l'étude de nos antiquités littéraires est dangereuse pour l'esprit français, et que les érudits qui s'occupent de ces antiquités et ont réussi à les remettre en honneur, sont entrés dans une fausse voie et ne méritent pas la réputation qu'ils ont obtenue. L'ignorance évidente où était M. Brunetière, quand il écrivit cet article, de l'état réel des études relatives à la langue et à la littérature française du moyen âge, et des résultats obtenus par ces études, enlève naturellement beaucoup de valeur à son argumentation, sur laquelle nous ne pensons pas devoir insister ici. Le jeune critique a été victime d'un vieux préjugé *normalien*, aujourd'hui tout à fait abandonné à l'École normale, où l'on ne croit plus du tout qu'il faille nécessairement dédaigner ce qui sort « du fond de l'École des chartes », ni que la perfection de l'art d'écrire consiste dans l'alignement d'un certain nombre de phrases bien cons-

truites, semées de traits d'esprit et de petites méchancetés, par un sujet dont l'auteur peut se dispenser de connaître les vraies données.

M. Brunetière avait une tout autre compétence pour les études qui sont jointes à celle-là dans son volume, et qui ont trait à l'histoire littéraire du dix-septième, du dix-huitième et du dix-neuvième siècle. On voit qu'il est dans son élément naturel, quand, à propos d'ouvrages récents, il parle des *Pensées de Pascal*, des *Lettres inédites de Mme de Sévigné*, des *Dernières recherches sur la vie de Molière*, des *Ennemis de Racine au dix-septième siècle*, de *Montesquieu*, de *Voltaire*, enfin de la *Littérature française sous le premier Empire*. On reconnaît alors qu'il y a en lui l'étoffe d'un critique et d'un écrivain de réelle valeur, mais on regrette son goût exagéré pour la contradiction et le paradoxe, le ton tranchant et amer qu'il donne trop volontiers à ses observations et à ses jugements, enfin une légère affection dans l'emploi des locutions et des tours familiers aux écrivains du dix-septième siècle, dont le jeune critique nous paraît, d'ailleurs, quant au style, un très bon disciple. Le talent très réel de M. Brunetière nous fait souhaiter qu'il regarde comme un progrès de ce talent même, de mettre désormais un peu plus de candeur dans la recherche et un peu moins d'aigreur dans l'expression de la vérité. M. S.

Causeries florentines. — *Dante et Michel-Ange. Béatrice et la poésie amoureuse. — Dante et le catholicisme. — La tragédie de Dante*, par Julien Kloczko. Paris, Plon, 1880, in-12 de 272 p. — Prix : 3 fr.

On se tromperait si, à ce titre de *Causeries florentines*, on pensait trouver dans ce volume des propos du genre de ceux que, sur le coteau de Fiesole, échangeaient les dames et les cavaliers dont a parlé Boccace. Ce livre appartient à un tout autre genre : il se rattache, non au *Decameron*, mais à ces ingénieux dialogues qui furent fort en vogue à la fin du quinzième siècle et au commencement du siècle suivant. En Espagne, Juan de Lucena, dans la *Vita Beata*, a mis en scène d'illustres personnages dissertant sur des matières philosophiques ; un de ses contemporains, Pero Diez de Toledo, a raconté ses entretiens avec Santillana et le marquis d'Alba. En Italie, Castiglione, dans son *Cortigiano*, a de même groupé un certain nombre d'hommes d'élite et leur a prêté de curieuses conversations sur une foule de sujets. Il semble que M. Kloczko se soit rappelé cette forme depuis longtemps négligée. Il nous transporte aux environs de Florence, dans la jolie ville de la comtesse Albina. La comtesse, le prince Silvio, le marquis Arrigo, un Polonais, un Français, — le vicomte Gerard, — un prélat espagnol, — don Felipe, — sont les interlocuteurs que M. Kloczko nous présente, et dont il nous rapporte les intéressantes causeries. Elles ne roulent point sur des sujets futiles, mais au contraire traitent de questions fort

élevées, relatives à l'art à la poésie, à la philosophie et à l'histoire. Pourquoi Dante, dont la vie fut malheureuse, sans doute, mais qui ne fut pas plus à plaindre que d'autres grands hommes, excite-t-il un intérêt particulier, un intérêt que n'inspirent pas au même degré des poètes, des écrivains non moins infortunés que lui? C'est cette grande émotion dont la comtesse Albina veut qu'on recherche la cause ; elle demande qu'on lui explique ce qu'elle appelle la *Tragédie* de Dante. Tel est le point de départ des conversations que M. Kloczko a été assez heureux pour entendre, ou plutôt pour inventer. En parlant de Dante, il est difficile de ne pas rencontrer Michel-Ange ; aussi les savants et spirituels interlocuteurs se trouvent-ils bientôt en face de lui. Ils oublient même assez longtemps le poète pour l'artiste, ce qui nous vaut des considérations très justes sur ce dernier. On revient ensuite à Dante ; Beatrice, la poésie amoureuse, Dante et le catholicisme sont les questions qui se succèdent dans les savantes causeries des hôtes de la villa. Il y a, dans les diverses théories de M. Kloczko, des assertions discutables sans doute, mais dans leur ensemble elles offrent un attrait beaucoup plus grand qu'on ne le supposerait d'après le titre du volume. Ces questions, qu'on pouvait croire usées et trop connues, ont provoqué chez l'auteur des idées souvent neuves. M. Kloczko fait sur Dante, sur son œuvre, sur son génie, sur son temps, des observations remarquables et qu'aimeront à connaître tous les admirateurs du poète. Le livre est bien écrit; il est érudit, sans traces de pédantisme; il se recommande aux lecteurs d'élite.

TH. DE PUYMAIGRE.

Sapho, le Mage de Sidon, Zonocrate. *Étude sur la société précieuse*, par M. EDOUARD DE BARTHÉLEMY. Paris, Didier, 1880, in-18 jésus de 226 p. — Prix : 3 francs.

Bien que la *Société précieuse* ait fait le sujet de plusieurs publications, le comte Ed. de Barthélemy, qui paraît avoir une certaine prédilection pour cette époque, a eu la bonne chance de trouver les éléments d'un travail véritablement original dans les portefeuilles de Conrart, cette mine inépuisable dans laquelle on a déjà fait tant de recherches, et qui cependant est loin d'être tarie. Dans cette nouvelle étude, deux personnages sont présentés sous un jour très nouveau : Sapho (Mlle de Scudéry) et le Mage de Sidon (Ant. Godeau, évêque de Vence) qui avait déjà figuré à l'hôtel de Rambouillet sous le nom de Nain de Julie ; on y trouvera des détails piquants sur le *Royaume de Tendre*, dont Sapho était souveraine, ainsi que de la principauté d'*Estime* et des fiefs de *Reconnaissance* et *Inclination;* sur les petites jalousies, les tiraillements qui parfois troublaient cette société de beaux esprits lesquels s'amusaient, parfois, à des fictions que les collé-

giens de nos jours considèreraient comme des enfantillages indignes de leur gravité.

La partie du livre la plus intéressante est consacrée à Samuel Isarn, l'auteur de *la Pistole parlante ou la métamorphose du louis d'or*, qui, dans la *société précieuse*, s'appelait tantôt Irasile, tantôt Zonocrate. M. de Barthélemy donne des détails précis sur ce personnage, dont la biographie était peu connue jusqu'à ce jour, ainsi que sur la plupart de ses œuvres. A cette occasion, l'auteur publie quelques lettres charmantes de Eléonore de Rohan, abbesse de Malnoue, qui eut une grande influence dans la conversion d'Isarn. Nous trouvons aussi, dans le même volume, un tableau curieux de l'influence de la mode précieuse chez des gens du monde dont la piété était notoire.

J. DE M.

Gœthe et Diderot, par L. BARBEY D'AUREVILLY. Paris, Dentu, 1880, in-12 de XXIII-290 p. — Prix : 3 fr.

Entre les deux hommes étudiés dans ce volume, M. Barbey d'Aurevilly trouve des ressemblances qu'il affirme plus qu'il ne les prouve. Suivant lui, Gœthe procède de Diderot, mais lui est fort inférieur. Pour nous, nous n'apercevons pas cette filiation. Le premier a traduit un livre du second ; il a partagé le scepticisme philosophique à la mode de son temps, cela est vrai, mais il a cherché ses principales inspirations dans des époques inconnues de Diderot et a subi une influence entièrement ignorée de l'écrivain français, celle de Shakespeare. Si *Clavijo* et quelques autres pièces de Gœthe sont des drames bourgeois, *Gœtz de Berlichingen*, *Faust*, *le comte d'Egmont*, sont d'un genre tout autre que le *Père de famille*. Suivant M. d'Aurevilly, c'est Mme de Staël qui a fait la gloire de Gœthe : « Sans elle, Gœthe n'aurait fait que son bruit allemand... un glouglou dans une bouteille d'encre. » Cette phrase suffit presque pour caractériser le style de M. d'Aurevilly, style vif, violent, qui frappe par l'étrangeté, mais où il arrive parfois que, quand on déshabille la pensée des mots bizarres, et souvent plus que, familiers dont elle est revêtue, on voit s'échapper le sens qu'on avait cru trouver sous ces termes singulièrement accouplés. Les convictions de M. d'Aurevilly sont les nôtres, et il les défend valeureusement ; mais nous croyons qu'elles ont pu le rendre injuste à l'égard de Gœthe. Nous nous demandons aussi s'il est possible de bien apprécier un auteur qu'on ne lit pas dans sa langue, et enfin si même M. d'Aurevilly, n'ayant affaire qu'à une traduction, l'a lue avec une suffisante attention. On pourrait en douter quand on le voit qualifier le *Citoyen Général* et les *Révoltés* de farces révolutionnaires (p. 48). Ce sont des farces soit, médiocres nous l'accordons volontiers, où la plaisanterie est lourde, où l'intérêt manque, mais

révolutionnaires non; tout au contraire, elles sont dirigées contre les idées républicaines françaises, pour lesquelles, en sa qualité de membre du gouvernement ducal de Saxe-Weimar, Gœthe n'avait que de l'antipathie.

Si, à l'égard de l'écrivain allemand, M. d'Aurevilly nous semble avoir été bien sévère, il nous paraît avoir été juste pour Diderot, que depuis quelque temps on se plaît à remettre en évidence; ce qu'il en pense est bien pensé, ce qu'il en dit est dit dans cette langue vive, originale, étrange quelquefois, qui a fait une place à part à M. d'Aurevilly; mais il est un point sur lequel, nous le répétons, nous ne saurions être de l'avis de l'auteur, c'est la supériorité accordée à Diderot sur Gœthe, que M. d'Aurevilly finit par appeler « une gélatine figée. »

J. DE V.

Les femmes philosophes, par M. DE LESCURE. Paris, Dentu, 1880, in-12 de 393 p. — Prix : 3 fr. 50.

Dans ce volume, M. de Lescure continue son étude du dix-huitième siècle. C'est des femmes qui eurent sur cette époque une si grande influence qu'il s'occupe particulièrement. C'est par elles surtout, c'est dans leurs salons, si hantés par les beaux esprits, que la philosophie ou plutôt le philosophisme fit son œuvre. M. de Lescure les groupe autour de certains hommes dont elles furent les disciples. Près de Fontenelle, il place la marquise de Lambert, Mme de Tencin, Mme Geoffroy; aux côtés de Voltaire, la marquise du Deffand, Mme de Lespinasse, la baronne de Staal, la marquise du Châtelet; près de Rousseau, Mme de l'Épinoy, la comtesse d'Houdetot. — M. de Lescure qualifie assez singulièrement chacun de ces groupes profanes du nom de couvent—la cité du diable parodie volontiers la cité de Dieu : — le couvent de Fontenelle, le couvent de Voltaire, le couvent de Rousseau. Le dernier porte le nom sinistre de Sanson: le siècle, commencé dans les débauches de la Régence, se termine dans le sang de la Terreur. La duchesse de Choiseul, la maréchale de Beauveau, Mme Helvetius, la marquise de Créquy — bien différente du personnage à qui l'on a attribué d'amusants mémoires apocryphes — et les dames de Noailles forment cette dernière série, où manque Mme Roland, et à laquelle l'enseigne philosophique ne convient pas d'une manière complète, car les dames de Noailles, par exemple, finirent comme de vraies martyres chrétiennes. Ces divers portraits, dont plusieurs ont paru dans le *Correspondant*, ont été traités avec beaucoup de soin par M. de Lescure, et la conclusion de son œuvre est d'une moralité faite pour racheter ce que les biographies ont pu avoir de peu exemplaire : « Nous n'ajouterons qu'un mot, dit M. de Lescure, c'est que l'histoire des femmes philosophes démontre surabondamment, que pour former

en somme ce chef-d'œuvre vivant de l'éducation maternelle : un honnête homme et une honnête femme, il n'y a rien qui vaille une mère chrétienne. »

Nous avons dit que M. de Lescure a traité soigneusement son sujet ; cet éloge est certes mérité par les nombreuses recherches de l'auteur, mais au point de vue du style, quelques pages auraient gagné à être attentivement relues. Les phrases de M. de Lescure sont souvent un peu longues et mal proportionnées ; il y a par ci par là des répétitions trop fréquentes du même mot : à la page 384, dans trois lignes, nous remarquons trois fois l'adjectif *tel;* enfin, nous avons rencontré, dans la préface une négligence contre laquelle nos meilleurs écrivains ne se tiennent pas assez en garde, et qui consiste à faire suivre immédiatement d'un participe ou d'un adjectif le pronom celui, ceux, celle. M. de Lescure, nous le croyons, a reçu de l'Académie française de hautes distinctions. Elles l'obligent plus qu'un autre à nous donner le bon exemple, et il nous pardonnera la minutie de ces petites critiques, qui n'empêchent pas son nouvel ouvrage d'être d'une lecture fort attachante. J. DE VILLEMORY.

HISTOIRE

Chartes de Terre Sainte provenant de l'abbaye de Josaphat, publiées par H. FR. DELABORDE, Paris, E. Thorin, 1880, in-8 de 153 p. avec un fac-simile. (Bibl. des écoles françaises d'Athènes et de Rome). — Prix : 12 fr.

Cette publication, qui mériterait de porter le titre de *Cartulaire de Josaphat*, forme le dix-neuvième fascicule de la *Bibliothèque précitée ;* elle est due à M. François Delaborde, ancien élève de l'École des chartes. L'ensemble des textes édités et soigneusement annotés par l'érudit paléographe, comprend une série de chartes, de 1112 à 1289, qui apportent des éléments complètement nouveaux à l'histoire du royaume de Jérusalem, pendant cette période. Au point de vue des noms de lieux de la Palestine, des détails inédits qu'elle fournit sur plusieurs personnages, des dates qu'elle donne, cette collection de chartes se place naturellement à côté du *Tabulae* de Streblke et du Cartulaire du Saint-Sépulcre. Notre-Dame de Josaphat dont l'origine est contemporaine de l'arrivée de Godefroi de Bouillon en Orient, subsista jusqu'à la fin du douzième siècle pour desservir un sanctuaire consacré au tombeau de la Vierge. Les revers des Francs forcèrent les religieux à se retirer à Tripoli, puis à Acre et enfin à Messine où le roi Roger II de Sicile leur avait donné le couvent de Sainte-Madeleine. C'est dans le fonds de ce monastère, transporté après la suppression des monastères aux archives d'État, à Palerme que M. le

chanoine Carini retrouva les chartes de Josaphat rapportées jadis d'Orient à Messine. M. Delaborde n'hésita pas à se rendre à Palerme pour transcrire ces documents précieux et nous lui devons ainsi un des plus intéressants fascicules de la collection de publications faites sous la direction si louable de M. Geffroy. Les chartes de Josaphat font honneur à l'École de Rome et à l'École des chartes.

J. DE M.

Les Officialités au moyen âge. Etude sur l'organisation, la compétence et la procédure des tribunaux ecclésiastiques ordinaires en France, de 1180 à 1328, par PAUL FOURNIER, professeur agrégé à la faculté de droit de Grenoble, archiviste-paléographe. Paris, Plon, 1880, in-8 de XXXIV-329 p. — Prix : 6 fr.

Voici un livre d'érudition, comme il en paraît peu aujourd'hui. Il est de la plus haute importance pour l'histoire du droit canonique dont l'étude, depuis Thomassin, a été assez négligée en France, tandis qu'en Allemagne, au contraire, elle a provoqué des travaux considérables. La place prédominante qu'occupe l'Église dans la société du moyen âge fait que l'histoire des institutions ecclésiastiques nous instruit mieux que toute autre des détails intimes de cette société ; on en peut juger par l'ouvrage de M. Paul Fournier. Aussi, il faudrait vingt pages pour donner une analyse suffisante de ce volume rempli de faits nouveaux. Ne pouvant ici lui consacrer que quelques lignes, nous sommes contraints d'exposer sommairement le plan de l'auteur et de faire ressortir seulement les points les plus saillants qu'il a traités.

Après une introduction qui résume l'organisation du diocèse au moyen âge, la première partie du livre est consacrée à l'organisation des officialités qui apparaissent vers 1170. Les attributions de l'official et de ses principaux auxiliaires comme le vice-gérant, les assesseurs, le scelleur, le *receptor actorum*, le *registrator*, les promoteurs, les avocats, les procureurs, les notaires, les agents d'exécution, sont décrites par M. Paul Fournier, avec autant de précision qu'on raconterait aujourd'hui l'organisation de nos tribunaux. On remarquera particulièrement les chapitres consacrés aux avocats et aux notaires, charges sorties de l'organisation judiciaire du Bas-Empire, comme, d'ailleurs, presque toute la constitution des tribunaux ecclésiastiques. La seconde partie du livre est consacrée à la compétence des officialités ; nous sortons de l'histoire pour entrer dans le droit proprement dit. M. Paul Fournier étudie cette compétence à raison de la *personne :* juridiction sur les clercs, les croisés, les veuves, les orphelins, les laïques ; à raison de la *matière :* causes spirituelles, causes matrimoniales, testaments, crimes. Un long chapitre est consacré aux conflits qui se sont élevés, dans le cours du treizième siècle entre la juridiction

ecclésiastique et la juridiction séculière. L'auteur montre que le pontificat d'Alexandre III marque le début d'une phase nouvelle dans les relations de l'Église et de l'État : « C'est l'époque où les barons commencent à s'alarmer des progrès de la juridiction des clercs.» Les faits relevés par M. Paul Fournier, comme les plaintes et les coalitions des seigneurs, sont nombreux dès le temps de Philippe-Auguste, mais c'est surtout sous Philippe le Bel que la lutte prend un caractère de violence mêlée de fourberie de la part du roi. Tous les privilèges des clercs furent violés; après la mort de Philippe le Bel, une réaction ramena ces privilèges et la paix fut définitivement rétablie dans la mémorable assemblée de 1329 où, comme le dit M. Fournier, clercs et laïques firent assaut d'éloquence en faveur de leurs juridictions respectives. La troisième partie est consacrée à la procédure civile et criminelle qui dérive directement de la procédure des tribunaux romains. Dans la première phase de la procédure civile, qui comprend depuis l'introduction de la cause jusqu'à la *litis contestatio*, M. Fournier aborde une des questions les plus intéressantes de l'histoire du droit canonique : la détermination du tribunal compétent et la lutte des évêques contre les archidiacres. La coutume avait introduit au-dessous de l'évêque juge ordinaire de son diocèse, un degré inférieur de juridiction, celui des archidiacres : ces derniers finirent par supplanter l'évêque, jusqu'à ce que les conciles, dès la fin du treizième siècle, rendissent à chacun ses attributions hiérarchiques. Au moyen âge, où rien n'était défini, au point de vue de la séparation des pouvoirs, les conflits d'attribution se renouvelaient sans cesse à tous les degrés et dans toutes les classes de la société. D'autres questions non moins intéressantes sont ensuite traitées par M. Fournier ; nous ne pouvons que les énumérer : c'est, par exemple, le serment, la preuve testimoniale et littéraire, les plaidoiries, l'office du juge après la plaidoirie, la sentence et ses divers modes d'exécution. Dans les chapitres consacrés à la procédure criminelle, nous citerons ceux qui traitent de la procédure d'inquisition et du synode diocésain. Mentionnons encore d'importants appendices sur la diplomatique des actes passés devant les officialités ; l'indication des plus anciennes mentions d'officiaux dans les chartes, diverses sentences d'officiaux, dont une d'Yves de Chartres en l'an 1100; enfin un spécimen de *libellus petitionis* de l'an 1251.

Avant de terminer son étude, M. Paul Fournier se demande si la justice ecclésiastique dont il vient de retracer l'histoire méritait la faveur dont elle a joui au moyen âge. « Nous n'hésitons pas, dit-il, à y répondre affirmativement. Que l'on compare la procédure des cours séculières à celle des tribunaux spirituels au douzième siècle, il ne sera pas difficile de reconnaître la supériorité de ceux-ci sur celles-là. »

Il se présenta même ce fait curieux que ce n'est qu'en imitant, et en copiant pour ainsi dire, les tribunaux ecclésiastiques, que les cours séculières purent conquérir quelque faveur et lutter avantageusement contre la juridiction des clercs. C'est la période de lutte que M. Paul Fournier a particulièrement étudiée, s'arrêtant au moment où les droits de chacun sont définitivement réglés. Aussi, on peut dire qu'il n'a pas paru en France d'ouvrage plus remarquable sur l'histoire du droit ecclésiastique depuis le grand recueil de Thomassin. Ce qui doit le recommander surtout, c'est peut-être moins encore l'importance des matières que l'érudition avec laquelle elles sont abordées. Je n'exagère pas en disant que non seulement chaque phrase, mais chaque membre de phrase est orné d'un renvoi à quelque registre d'archives, à quelque document original ; on constate partout la double compétence du paléographe et du jurisconsulte.

ERNEST BABELON.

Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV, par A. CHÉRUEL, recteur honoraire et inspecteur général honoraire de l'Université, etc. — Tomes III et IV. Paris, Hachette, 1880, 2 vol. in-8 de 432 et 484 p. — Prix : 7 fr. 50 le vol.

En annonçant les deux premiers volumes de cet important ouvrage (t. XXV, 245), nous avons été heureux de signaler les nouveaux titres que M. Chéruel se créait à l'estime et à la reconnaissance du public lettré. L'Académie française a été l'interprète de l'opinion générale en décernant le plus recherché de ses grands prix à l'*Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, qui est aujourd'hui terminée par la publication des tomes III et IV. Personne n'était aussi bien préparé que M. Chéruel à entreprendre ces récits. Ses travaux antérieurs, qui l'ont placé si haut parmi les écrivains sérieux de notre temps, avaient répandu déjà d'abondantes lumières sur l'histoire de France au dix-septième siècle. Il semble qu'il n'y ait plus rien à nous apprendre sur un règne qui a été l'objet de tant de recherches; cependant M. Chéruel, qui a commencé depuis plusieurs années l'édition des *Lettres du cardinal Mazarin*, pour la *Collection des documents inédits*, a exploré et mis au jour un grand nombre de lettres et de pièces ignorées avant lui, et pleines des révélations les plus curieuses. Il excelle surtout dans l'usage qu'il sait faire des sources anciennement connues et des découvertes récentes. Les fameux *carnets* de Mazarin n'ont jamais été mieux lus ni mieux compris que par lui : les correspondances si étendues et si variées du cardinal-ministre n'ont jamais rencontré de commentateur aussi judicieux. Plusieurs écrivains, MM. Chantelauze, Bourelly et Valfrey, le premier en s'occupant de Retz, les deux autres de Fabert et de Lionne, ont cité les dépêches de Mazarin ; mais le

caractère spécial de leurs ouvrages ne leur a pas permis d'embrasser, comme le fait M. Chéruel, l'ensemble de la politique suivie par le successeur de Richelieu.

Les deux volumes dont nous avons déjà rendu compte comprenaient les événements accomplis depuis la mort de Louis XIII jusqu'au début de la Fronde (juillet 1648). Ceux-ci conduisent le règne de Louis XIV jusqu'à l'époque où ce prince entre dans sa quatorzième année (septembre 1651). La Fronde ne pouvant être considérée comme terminée qu'à la prise de Bordeaux par les ducs de Vendôme et de Candale, au mois d'août 1653, nous n'avons donc sous les yeux qu'une histoire partielle de cette guerre civile. M. Chéruel fait justice d'un grand nombre d'erreurs accréditées dans beaucoup d'esprits. M. de Sainte-Aulaire, qui avait composé sous la Restauration son *Histoire de la Fronde*, était favorable aux frondeurs parlementaires, dans lesquels il voyait les précurseurs du gouvernement constitutionnel. M. Chéruel démontre péremptoirement que les grands mots de *liberté individuelle* et de *vote de l'impôt* avaient été, pour le Parlement de Paris, synonymes de privilèges, et que les magistrats voulaient surtout la garantie de leurs charges et de leurs traitements, comme le prouve la célèbre déclaration du 22 octobre 1648 : l'égoïsme parut encore plus manifestement dans la *Fronde des Princes*, dont le but était d'obtenir des gouvernements, des pensions, des charges de cour, en un mot le partage de la puissance souveraine. Il n'y a peut-être rien de plus difficile à raconter clairement que cet épisode tragi-comique de nos annales ; mais M. Chéruel est si pleinement maître de son sujet, qu'il expose sans confusion la suite si embrouillée de ces intrigues, de ces combats, de ces négociations. Son application à bien éclaircir le rôle joué par Mazarin donne d'ailleurs de l'unité à son livre : il nous montre le cardinal domptant d'abord la *Fronde parlementaire* avec l'épée de Condé, réduit bientôt par les menaces de ce prince à le faire arrêter lui-même, provoquant de nouveaux dangers par cette mesure presque inévitable, mais ne perdant pas courage et cherchant, dès 1650, à constituer en France, pour rétablir l'ordre et le pouvoir, un grand parti monarchique et national, étranger aux factions et aux passions qui désolaient le royaume : c'est la pensée qui n'abandonna jamais le ministre et qui finit par triompher, lorsque les fautes et les crimes des princes, les sanglantes orgies de la populace à Paris et à Bordeaux, amenèrent une réaction énergique contre les factions. Dans un passage du quatrième volume (p. 228), M. Chéruel semble attribuer à la seule bourgeoisie le mérite de cette réaction, ce qui serait une erreur ; mais plus loin (p. 425), il rectifie et complète sa pensée en rendant le même hommage à toutes les classes de la population qui, après avoir participé ensemble au désordre, éprouvèrent également le besoin à

se réfugier sous la protection de la royauté. Il ne néglige aucune occasion de rappeler combien le sentiment monarchique était profondément enraciné dans le cœur de tous les Français : les Frondeurs mêmes, dit-il, avaient toujours soin, dans leurs attaques, de séparer le roi de son ministre, et le cri de *Vive le roi!* retentissait à côté des insultes les plus grossières contre Mazarin : l'amour, on pourrait dire le culte de la monarchie, était encore dans toute sa force. Nous voyons donc le cardinal secondé dans ses projets par le changement qui s'accomplit peu à peu dans l'opinion publique : tous les ordres de l'État, les parlements, les généraux et les femmes elles-mêmes, si passionnées d'abord pour la Fronde, manifestèrent le plus vif désir de restaurer la puissance royale dans toute sa plénitude. Enfin la reine-mère et le jeune roi répondaient merveilleusement bien l'un et l'autre aux nécessités du temps. Jamais Anne d'Autriche n'avait été exposée à plus de périls que pendant les derniers mois de sa régence : Mazarin était hors du royaume; Condé, sorti de prison et ralliant les deux Frondes, voulait imposer sa loi à tous, prêt à passer aux Espagnols, si la cour ne lui cédait pas. Mais Anne d'Autriche sut manœuvrer habilement entre les partis qui se disputaient le pouvoir, dissoudre la coalition des Frondes, et préparer le retour de son ministre. M. Chéruel cite l'éloge caractéristique que faisait de la régente l'ambassadeur vénitien Morosini : « *Ne è cosa di poco rimarco la costanza che mostra nella presente adversita, poiche tratta con ogu' uno con faccia serena.* » Quant au roi, il montra, pendant les longues et pompeuses cérémonies au milieu desquelles sa majorité fut proclamée, une bonne grâce et une présence d'esprit qui frappèrent les contemporains. Jamais roi, disait l'un d'eux, ne fut déclaré majeur avec tant de lustre et apparemment avec tant d'autorité. Ses actions et son raisonnement, disait un autre, sont d'un homme de vingt-cinq ans. Mazarin était encore en exil que l'influence personnelle du jeune Louis XIV se faisait déjà sentir dans la direction des affaires.

Si nous ne pouvons que louer la richesse et la nouveauté des informations prodiguées dans le livre de M. Chéruel, la belle ordonnance des récits, la correction et la gravité du style, nous ne souscrivons pas aux jugements portés par l'auteur sur la politique générale de son héros. Nous sommes bien loin d'approuver, comme lui, les traités de Westphalie. Il tranche trop vite, en faveur de Mazarin, une foule de questions que nous ne saurions même indiquer ici. Est-il vrai, par exemple, que le cardinal ait établi en Europe un équilibre favorable à notre pays? N'a-t-il pas dépassé, dans la lutte contre la maison d'Autriche, la mesure exigée par l'intérêt légitime de la France? On le loue non seulement d'avoir signé le traité de Munster, mais encore d'avoir préparé l'Alliance du Rhin : était-il donc avantageux pour nous

de créer l'anarchie en Allemagne, et de justifier ainsi la réaction et les coalitions de l'avenir? de prolonger pendant dix ans la guerre entre la France et l'Espagne, et de consommer la ruine de cette couronne, lorsqu'on favorisait partout l'accroissement et la prééminence des États protestants? En quoi Mazarin se montra-t-il prévoyant? Nos alliés préférés, l'Angleterre, la Hollande, l'Électeur de Brandebourg, ne furent-ils pas plus funestes à la France que n'auraient pu l'être les deux branches de la maison d'Autriche? D'un autre côté, M. Chéruel n'a-t-il pas trop restreint la part du blâme que mérite Mazarin pour son gouvernement intérieur? Et, pour nous borner à une question capitale, quel fut son rôle dans les affaires religieuses? En quel état laissa-t-il nos relations avec le Saint-Siège? Quels exemples déplorables ne donnait-il pas au jeune roi? Ne sont-ce pas ses plus intimes confidents, Lionne, Colbert, le Tellier, qui demeurèrent, après sa mort, les plus persévérants et les plus dangereux ennemis de toutes les institutions ecclésiastiques? Comment se fait-il que, dans sa *Conclusion* (p. 450 à 465), M. Chéruel ne nous dise pas un seul mot d'une administration aussi contraire aux intérêts de l'État qu'à ceux de l'Église? Il comblera sans doute cette lacune dans le nouvel ouvrage qu'il nous promet. En effet, sa narration si intéressante s'arrête au moment où Condé donne encore le signal de la guerre civile et où Mazarin rentre dans le royaume : il résume rapidement, dans trois courts chapitres, les dernières années du cardinal; mais il comprend lui-même que sa tâche n'est pas accomplie : « Ce qui m'a valu, dit-il, les suffrages qui m'ont soutenu et encouragé dans un long travail, c'est surtout la nouveauté et l'authenticité des documents tirés des papiers du cardinal. Je considère comme un devoir d'achever, si Dieu m'en donne le temps et la force, l'histoire du ministère de Mazarin, avec les développements et la méthode qui ont mérité l'approbation de l'Académie française à *l'Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*. » Nous souhaitons vivement que M. Chéruel puisse bientôt réaliser son espérance et celle du public. X.

Souvenirs d'un nonagénaire; *mémoires de Fr. Y. Besnard* publiés sur le manuscrit autographe par Célestin Port. Paris, H. Champion, 1880, 2 vol. in-8 de 363 et 385 pages. — Prix : 15 fr.

Il y a longtemps que je n'ai eu la bonne chance de lire un ouvrage aussi intéressant que celui dont M. C. Port nous a permis de profiter. On peut dire que nous le lui devons puisqu'il a le mérite d'avoir retrouvé le manuscrit original, de l'avoir révisé de manière à pouvoir être imprimé, de l'avoir annoté avec un soin tout particulier, enfin de l'avoir édité à ses frais. Les *Souvenirs d'un nonagénaire* sont des *Mémoires* écrits sans prétention, sans arrière-pensée de publicité, par

un homme simple et foncièrement honnête qui vécut près d'un siècle, entre 1752 et 1842; dans les dernières années de sa vie il recueillit tous ses souvenirs et laissa ainsi un tableau fidèle des changements opérés dans la société française depuis le règne de Louis XV jusqu'à celui de Louis-Philippe. En feuilletant ces pages, on reste étonné de la rapidité avec laquelle l'humanité se transforme; entre nous et nos arrières-grands-pères, il y a dans les idées, dans les usages, dans les habitudes les plus ordinaires de la vie, une différence telle que l'imagination se refuserait à y croire si l'on n'avait sous les yeux des faits palpables. Sommes-nous plus riches, plus éclairés, plus à même de satisfaire nos goûts? Je le crois. — Sommes-nous plus heureux, au fond du cœur? J'en doute. — Sommes-nous plus personnels, moins sensibles aux affections de famille? J'en suis convaincu.

François-Yves Besnard, l'auteur des Mémoires publiés par M. C. Port eut l'existence la plus bizarre que l'on puisse imaginer. Issu d'une famille de cultivateurs (son père était fermier général d'un prieuré, en Anjou) il ne cessa d'aimer l'agriculture et, à diverses reprises, ce fut aux travaux des champs et à l'horticulture qu'il revint avec une préférence marquée. Rappelons en quelques lignes la vie de Besnard. D'abord vicaire, à Angers, puis curé d'une paroisse dans le Maine, prêtre assermenté, il renonça, le 28 brumaire an II à toute fonction ecclésiastique; nous le trouvons ensuite manufacturier, président de département au Mans, membre de la commission de radiation des émigrés au ministère de la justice, percepteur à Fontevrault, simple horticulteur, puis ennuyé de la vie de province, vie qui devait être d'autant plus triste que sa position d'ancien prêtre l'isolait de la plupart de ses relations d'autrefois, rentrant à Paris en 1823; il s'y éteignit paisiblement, comme un bon bourgeois, connu seulement de quelques amis fidèles. N'oublions pas que, pendant cette longue carrière, Besnard refusa la recette générale du Mans que lui offrait La Reveillière, et l'évêché de Malines auquel le consul Lebrun avait pensé pour lui.

Les événements permirent à Besnard d'entrer en relations, et souvent en relations intimes, avec une multitude de personnages éminents sur lesquels il donne des détails et raconte des anecdotes que l'on ne trouve que dans ses *Souvenirs*. Je puis, sans être accusé de partialité, affirmer qu'il est aujourd'hui impossible d'écrire l'histoire de la fin du dix-huitième siècle et du commencement du dix-neuvième sans avoir recours aux deux volumes que nous venons de lire avec un véritable plaisir. C'est là que l'on peut apprendre, sous le véritable aspect, la vie de province autrefois, aux champs et à la ville, ce qui se passait dans l'intérieur des abbayes et des écoles, ainsi qu'à Paris sous le Directoire, etc.; n'oublions pas que Besnard fournit des ren-

seignements aussi détaillés que précieux sur la statistique, l'état de l'agriculture, les grandes exploitations rurales et l'administration provinciale.

Certaines pages ne laissent pas de surprendre le lecteur s'il n'a pas présente à la mémoire la révolution qui se manifestait alors dans les esprits comme dans les habitudes sociales. Il est curieux par exemple, de voir, à l'occasion d'un voyage à Ermenonville, ce modeste prêtre pris d'un enthousiasme sans limite pour J.-J. Rousseau, grand prosateur, philosophe utopique mais aussi peu moral, ingrat, mauvais père, méfiant de ceux qui avaient le plus de droit à sa reconnaissance ; en un mot le plus triste caractère que l'on puisse imaginer. Il était de mode de l'admirer sans réserve ; ne faisons pas un reproche trop vif au curé de Nonans, naturellement très naïf, d'être tombé en extase devant les sabots de l'hypocondriaque Génevois. — La visite à la Bastille, au lendemain de la prise de cette forteresse, l'impressionne peu, bien qu'il ait eu Latude pour guide ; notons seulement que, de l'avis de ce captif légendaire, les hôtes de la Bastille n'y étaient pas toujours aussi à plaindre qu'on le répète. Assez silencieux sur les épisodes de la Terreur qu'il a dû connaître, Besnard est très sévère pour le parti royaliste et la chouannerie ; c'est naturel de la part d'un homme aussi craintif que bienveillant, auquel les chouans causèrent des terreurs épouvantables.

Du jour où Besnard renonça aux fonctions ecclésiastiques, il ne fut plus qu'un simple bourgeois cherchant à vivre le plus tranquillement possible ; il resta respectueux envers la religion mais assez mal porté pour le clergé. Il y a plus de sérénité dans la partie de ses Mémoires qui rappellent sa vie sacerdotale ; une fois le froc jeté aux orties, le nonagénaire n'a plus de valeur que par les anecdotes qu'il nous conserve.

La publication de M. C. Port est un livre très intéressant, très bien publié, complété par d'excellentes notes et une bonne table de tous les noms propres. ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

Histoire du tribunal révolutionnaire, *avec le journal de ses actes*, par H. WALLON, membre de l'Institut. Tome Ier. Paris, Hachette, 1880, in-8 de XVI-490 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. Campardon avait déjà écrit une *Histoire du tribunal révolutionnaire;* M. Wallon aborde aujourd'hui le même sujet; non pas dit-il, qu'il ait rien à retirer du bien qu'il a dit jadis de l'œuvre de son devancier; mais il lui a semblé qu'il restait deux choses à faire : « Rattacher plus étroitement l'histoire du tribunal au mouvement de la Révolution... et mettre en mesure de la mieux connaître et de la bien juger en présentant le tableau complet de ses opérations. » C'est là l'idée

mère de ce livre et sa raison d'être : l'*Histoire du tribunal révolutionnaire* est le complément naturel, le couronnement nécessaire des belles études de l'auteur sur la *Terreur*, dont le tribunal est le principal et le légitime instrument. Sanglante et effroyable époque, dont nous semblions bien loin lorsque M. Wallon a publié son premier ouvrage, que nous avons revue depuis, et que nous sommes peut-être à la veille de revoir encore. La loi des suspects, les dénonciations, les persécutions religieuses, les expulsions, en attendant les déportations, n'avons-nous pas été témoins de tout cela pendant la triste année qui vient de s'écouler? et y a-t-il rien de plus actuel que l'épigraphe empruntée par l'éminent membre de l'Institut à une affiche de Camille Desmoulins : « Ce sont les despotes maladroits qui se servent des baïonnettes : l'art de la tyrannie est de faire les mêmes choses avec des juges? »

Le premier volume s'arrête à la fin d'octobre 1793. Il débute par l'histoire du tribunal du 17 août, qui fit bien les choses en condamnant un certain nombre de royalistes comme Laporte et Durosoy; mais qui ne tarda pas cependant à n'être plus à la hauteur des circonstances. L'histoire du tribunal révolutionnaire proprement dit, embrasse ici sept longs mois, d'avril à novembre. Ce n'est pas encore l'époque des grandes *fournées*, mais c'est peut-être celle des procès les plus retentissants : Charlotte Corday, Custine, Marie-Antoinette, les Girondins, pour ne citer que les plus illustres. M. Wallon les expose avec le même talent et les mêmes qualités qui ont fait le succès de ses précédents ouvrages, et qui lui ont assuré à lui-même une place si distinguée parmi les historiens de notre temps : une étude consciencieuse des sources, une souci passionné de la vérité, une sévérité et une impartialité de jugement qui confirme et consacre, pour ainsi dire, l'intérêt poignant du récit. Que l'éminent auteur nous permette toutefois de lui soumettre respectueusement deux observations, à propos du procès de Marie-Antoinette. Il semble n'avoir pas tenu compte, pour l'affaire de l'œillet, des détails donnés par Rougeville lui-même au comte de Fersen et conservés dans les papiers de ce dernier; et — ici l'objection est plus sérieuse — il nous paraît avoir accordé trop de confiance au récit de Rosalie Lamorlière qu'il emprunte à Lafont d'Aussonne. Nous avons eu occasion de dire jadis, dans un travail publié par la *Revue des questions historiques*, sur la *Dernière communion de la Reine*, combien peu de créance méritait Lafont d'Aussonne. En tout cas, si jusqu'à la conspiration de l'œillet on peut prendre pour guide Rosalie Lamorlière, à partir de cette date ses prétendues révélations cessent d'être vraisemblables; la femme Danet, dont le mari avait succédé alors à Richard emprisonné, affirme (page 7 de son *Récit exact*) que du 11 septembre au 16 octobre, nulle

autre femme que sa fille n'entrait dans la chambre de la Reine, où elle-même ne pénétra jamais. Comment Rosalie Lamorlière aurait-elle donc pu avoir connaissance des détails si dramatiques dont elle affirme avoir été témoin ?

M. Wallon excusera ces modestes et très légères critiques d'un spécialiste, admirateur de son beau talent ; ce sont des taches sur la surface du soleil. MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Le maréchal Davout, prince d'Eckmühl, raconté par les siens et par lui-même, par A. L. d'Eckmühl, Marquise DE BLOCQUEVILLE. *Le dernier commandement, l'exil et la mort.* Paris, Didier, 1880, in-8 de 566 p. — Prix : 7 fr. 50.

Mme la marquise de Blocqueville vient de mettre la dernière main au monument historique qu'elle a élevé à la mémoire de son illustre père, le prince d'Eckmühl. Les années de commandement viennent se fondre dans les années d'exil et de disgrâce. Le volume précédent nous avait laissés au siège de Hambourg ; le volume actuel nous conduit jusqu'à la mort. On sait quel a été le rôle de Davout en 1815. Ministre de la guerre pendant les Cent jours, il est resté jusqu'à la fin fidèle à celui auquel l'enthousiasme de sa jeunesse avait voué sa foi, et dans le cœur duquel il croyait voir le cœur de la France. A la chute de Napoléon, il demeura à la tête de l'armée réfugiée derrière la Loire ; ce fut son dernier commandement. La Restauration l'exila quelque temps à Louviers, puis le nomma pair de France ; la vengeance n'avait pas été bien longue. Et c'est ici que nous demanderons à Mme la marquise de Blocqueville la permission de différer d'avec elle. Elle défend vigoureusement et victorieusement la mémoire de son glorieux père des attaques imméritées et violentes dont il a été l'objet. Pourquoi elle même se laisse-t-elle entraîner, contre le gouvernement de la Restauration, à des récriminations que dément l'histoire ? Pourquoi rééditer par exemple cette vieille calomnie qui représente les Bourbons « imposés par les alliés, » ou comme on a dit injustement, ramenés dans les fourgons de l'étranger (p. 274). En 1815 comme en 1814, les Bourbons ont sauvé la France, qui, sans eux, eût été démembrée. Car il est difficile d'admettre avec Mme de Blocqueville, que Davout, si on l'eût laissé faire, eût « balayé » les étrangers. Comment l'eût-il pu avec une armée décimée et démoralisée, luttant contre l'Europe entière ? Nous avons vu en 1870 ce que valent ces guerres à outrance. Louis XVIII eut raison de faire la paix, pour sauver une nation épuisée. Quelques années après son règne réparateur avait rendu à la France son rang en Europe. Les outranciers de 1870 en ont-ils fait autant ?

Mais, cette réserve faite, nous nous plaisons à rendre hommage à

l'œuvre de Mme la marquise de Blocqueville; les documents nombreux qu'elle a insérés dans ces quatre volumes, et particulièrement dans celui-ci, nous a révélé un Davout inconnu ; après avoir fait admirer le guerrier, elle nous a fait aimer l'homme ; c'est le plus sûr résultat de son livre et le dernier mot de ce travail.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Calendrier perpétuel, *développé sous forme de calendrier ordinaire,* par J. P. ESCOFFIER, S. J., professeur de liturgie au séminaire de Périgueux. Paris, Palmé, 1880, gr. in-8 de 356 p. — Prix : 6 fr.

Cet ouvrage s'adresse aux prêtres chargés, dans chaque diocèse, de rédiger l'*Ordo;* il a pour but de leur épargner l'ennui de recommencer chaque année l'arrangement assez compliqué des fêtes fixes, des fêtes mobiles, des translations, etc. L'auteur a remarqué qu'il peut se présenter soixante-dix combinaisons, soixante-dix calendriers différents, suivant l'échéance de la fête de Pâques, qui donne lieu à trente-cinq hypothèses, et suivant que l'année est bissextile ou commune; encore la circonstance d'une année bissextile n'a-t-elle d'influence que sur les mois de janvier et de février. Cela étant, il a composé trente-cinq calendriers romains en rapport avec les trente-cinq sièges de Pâques, année commune, en ajoutant à chacun d'eux les mois de janvier et de février tels qu'ils se présentent si l'année est bissextile.

Cet arrangement est fait, il est vrai, sur l'*Ordo* romain universel; mais l'auteur indique le moyen pratique de l'adapter aux usages diocésains. Il prévoit aussi le cas, assez fréquent, de fêtes nouvellement instituées; il va même jusqu'à se placer dans l'hypothèse d'une retouche faite au calendrier grégorien. Tout est donc prévu et arrangé d'avance. Avec le livre du P. Escoffier on pourra, sans être grand clerc et sans se donner une peine excessive, calculer et rédiger l'*Ordo* jusqu'à l'an 6000 de notre ère et même au-delà, car s'il ne marque les échéances pascales que jusqu'à cette année, il indique le moyen de les calculer indéfiniment. C'est déjà une grande prévoyance que d'avoir étendu le calcul jusqu'à l'an 6000. Que d'arrière-neveux devront cet ombrage au P. Escoffier!

L. DUCHESNE.

Le marquis Wielopolski, sa vie et son temps, 1803-1877, par M. HENRY LISICKI. Vienne, Faezy et Frick, 1880, 2 vol. in-8 de VIII-346 et 441 p. — Prix : 14 fr.

La conciliation des intérêts polonais et des intérêts russes est-elle possible ? Le marquis Alexandre Wielopolski l'a pensé, il y a travaillé et il a échoué, ce qui ne tranche pas la question ; mais l'histoire de cette tentative, que l'insurrection de 1863 fit avorter, n'en est pas

moins curieuse à étudier. L'ouvrage dont nous venons de transcrire le titre devra nécessairement être consulté et étudié par tous ceux qui s'occuperont de ces questions. On peut reprocher à l'auteur d'avoir moins fait un livre d'histoire qu'une apologie et un panégyrique, mais il jette sur cette époque troublée beaucoup de lumière, on ne peut le contester. Le marquis Wielopolski, investi de la confiance de l'empereur de Russie, a été l'homme le plus impopulaire en Pologne. Tant qu'il a eu l'autorité en mains, il a été détesté et conspué. Depuis sa chute et surtout depuis sa mort, l'opinion s'est modifiée à son sujet et les Polonais reconnaissent assez généralement aujourd'hui qu'on a été injuste envers lui. Le livre de M. Lisicki, publié d'abord en polonais, en quatre volumes, aura certainement contribué à éclairer l'opinion. L'édition française n'est pas une traduction, mais une réduction de l'ouvrage polonais, l'auteur ayant judicieusement pensé que le public auquel il s'adressait ne lui demanderait pas des détails aussi abondants. M. Lisicki ne ménage pas à ses compatriotes les vérités désagréables, il est surtout sévère pour le parti révolutionnaire et il reproche à ce qu'on pourrait appeler le parti conservateur dans l'émigration, de ne s'être pas séparé assez nettement du parti de l'insurrection. Le marquis Wielopolski n'a-t-il pas fait des fautes de son côté? C'est une autre question que nous ne prétendons pas trancher, mais nous croyons que l'impression qui restera à tous les lecteurs de ce livre sera à peu près celle-ci : si la tentative de Wielopolski avait réussi, la Pologne en eût retiré de grands avantages, surtout si on la met en présence des conséquences funestes et déplorables d'une insurrection qui a été l'œuvre du parti révolutionnaire, et dont le patriotisme des Polonais a été la dupe et la victime. Quelques-uns peut-être iront plus loin et penseront qu'il n'a manqué au marquis Alexandre Wielopolski que le succès pour être un grand homme.

En résumé cet ouvrage, très intéressant et très curieux, semble avoir été écrit sous l'impression de la piété filiale; c'est là ce qui explique et ce qui excuse le manque d'impartialité qu'on y remarque quelquefois. J. G.

BULLETIN

L'Ecole sans Dieu. *Ses modèles, ses moyens et ses désastres*, en deux exemples pris de l'histoire contemporaine, par l'abbé C. Douais, professeur à l'Institut catholique de Toulouse. Paris, Poussielgue, 1880, in-18 de 79 p. — Prix : 0 fr. 50.

Chacun apporte ses preuves pour signaler les désastres que nous préparent les écoles sans Dieu. M. l'abbé Douais apporte son utile contingent; il ne recourt ni aux raisonnements ni aux hypothèses : ce sont des faits et

des faits saisissants qu'il présente. Il donne le tableau des ravages produit par l'éducation sans Dieu dans deux âmes d'élite Stuart Mill et Mme Ackermann, et à ce tableau détaillé il joint les aveux de personnages tels que Michelet, Byron, Lamartine, Alfred de Musset, Jouffroy. C'est un genre d'argument bien propre à frapper les esprits doués d'une certaine culture; il met en évidence cette vérité que l'éducation d'où est bannie l'idée religieuse étouffe dans l'enfant tous les nobles instincts pour le livrer sans défense à ses passions. V.

Les décrets, leurs causes et leurs conséquences, par le R. P. Th. Vincent Maumus, des frères prêcheurs, lecteur en théologie. Dijon, impr. Durantière, 1880, in-18 de 32 p. — Prix : 0 fr. 25.

Excellente brochure, écrite dans un style vif et entraînant et destinée à appeler l'attention publique sur l'exécution des décrets. L'auteur trouve les causes dans une prétendue légalité inspirée par la haine de la religion et dont l'ambition d'un homme poursuit l'application. Il examine la question de l'autorisation, est très clair et très net sur la déclaration et naturellement ne néglige pas la question de la légalité : il justifie de la façon la plus éclatante la conduite des congrégations dans leur refus de se faire autoriser et dans leur résistance aux mesures prises contre elles. La haine du catholicisme n'est pas douteuse; mais elle est bien aveugle, car d'une part il est invincible, l'histoire le montre en même temps qu'elle l'atteste, d'autre part, que c'est à lui que la France doit sa grandeur. Les conséquences sont la révolte de l'opinion publique, le réveil des catholiques, l'excitation des passions anti-sociales, et un coup funeste pour la République. Répondant au reproche d'avoir obéi aux suggestions des partis coalisés contre le gouvernement actuel, le P. Maumus répond : « Si la République a été assez criminelle et assez maladroite pour réunir tous les partis dans un sentiment commun de répulsion et de dégoût, c'est à elle seule qu'elle doit s'en prendre. »

V. M.

Questions religieuses, par un laïque [Edouard Guillemin]. Paris, impr. de Saint-Paul, 1880, in-18 de 33 p. — Prix : 0 fr. 20.

Les questions que l'auteur traite dans cette brochure, prélude d'une autre annoncée sous le titre de l'*Eglise et la République* sont la persécution, la liberté de conscience et la liberté d'enseignement, l'éducation, la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La persécution, c'est l'exécution des décrets; l'auteur en montre l'illégalité et rappelle avec à-propos la manière dont l'opposition résista aux ordonnances de Charles X, la manière dont l'Assemblée nationale de 1790 traita les jésuites et l'opinion de M. Gambetta sur la dissolution des jésuites à Marseille en 1870. De fortes considérations sur la liberté de conscience et la liberté d'enseignement sont appuyées d'importantes citations de Robespierre, Ledru Rollin et Littré. Les conseils aux mères sur l'éducation chrétienne, sur les dangers du collège laïque sont excellents. La séparation de l'Eglise et de l'Etat n'est en réalité que l'Etat sans Dieu : c'est un moyen d'arriver à la suppression du budget des cultes qui serait une injustice criante, car ce budget n'est qu'une indemnité pour les confiscations de la grande révolution. La liberté de l'Eglise n'est qu'un hypocrite prétexte pour dissimuler le but poursuivi. Tel est le résumé des considérations réunies dans cette brochure sur des questions fort différentes mais qui se tiennent toutes par leur côté religieux. B.

Coup d'œil sur les corporations, par le P. Marin de Boylesve, S. J. Paris, René Haton, 1880, in-18 de 36 p. — Prix : 20 cent.

Dans cet opuscule, le P. M. de Boylesve étudie sommairement la corporation dans son origine, sa constitution et son avenir. Son origine, il la cherche en vain dans la Bible ; les premières traces qu'il en connaisse remontent aux Romains; leur épanouissement se produit au moyen âge. Il en expose les éléments constitutifs à cette époque : apprentissage, compagnonnage et maîtrise. La partie principale de sa brochure est la réfutation des critiques faites aux corporations et des objections à leur reconstitution (p. 13-29). Son vœu est qu'elles renaissent; il voit un commencement de la réalisation de son vœu dans les ateliers de M. Harmel, de M. Mame et dans les nombreuses associations nouvelles fondées sous l'impulsion de l'Œuvre des cercles et de l'Union des œuvres. C'est la corporation qui cimentera l'union de toutes les classes sous l'égide de la religion; cette union est le salut de la société.Signalons une petite bibliographie qui occupe la dernière page. Y.

Lettres du Village, *extraites du Journal de Saône-et-Loire*, 1878-1880, par Jean Lavigne. Mâcon, impr. Protat, 1880, in-12 de vii-376 p. — Prix : 3 fr.

Jean Lavigne est un discret pseudonyme sous lequel se cache l'Arthur de Boissieu ou le Bernadille du *Journal de Saône-et-Loire*. Sa chronique paraît sous le titre de *Lettres du village;* ses meilleures parties composent ce volume. C'est tout ce qu'il y a de plus varié ; littérature, morale, questions sociales, religion, politique, Lamartine, Voltaire, Jeanne d'Arc, le divorce, l'éducation des femmes, l'article 7, les processions, la charité laïque, l'exécution des décrets, les grands hommes du département : sénateurs et députés, parmi lesquels surnagent le général Guillemaut, M. de Lacretelle, M. Marque, le préfet M. Hendlé. Tout et tous passent par la plume fine, élégante, mordante et spirituelle de Jean Lavigne qui juge les personnages et traite les questions avec son bon sens naturel et une inspiration religieuse et patriotique très caractérisée. B. S.

Biblioteca della Gioventù italiana. *Lettere di Leopardi*, 1 vol. in-18 de 190 p. — *Poemi georgici*, 1 vol. de 232 p. — *La Cronica di* Giovanni Villani, annotata del Sac. prof. Celestino Durando, 6 vol. in-18 de viii-262, 226, 288, 244, 380, 344 p. Turin. — *Libreria Salesiana*, 1880. — Prix de la souscription annuelle : Six *lire*.

Nous n'avons, à notre grand regret, pas reçu tous les volumes qui, en 1880, ont paru dans la *Biblioteca della Gioventù* dont tant de fois nous avons parlé ici. Ceux qui nous sont parvenus suffisent pour attester avec quel soin est dirigée cette excellente collection. On y avait déjà édité les *prose* et les poésies choisies de Giacomo Leopardi. On y a ajouté les lettres du même, adressées à son père et embrassant une période d'une quinzaine d'années. Leopardi fut un écrivain réellement éminent, un penseur profond, un poète véritable, il y a grand intérêt à le voir dans sa vie intime, grâce à cette correspondance sans prétention aucune. Quatre poèmes didactiques *Le Api* de Rucellai, *Il podere* de Trasillo, l'*Uccellagione* de Tiraboasco et *Il Pineto* de Landoni ont rempli le tome publié en avril. Nous avouons ne pas beaucoup aimer ce genre d'ouvrage toujours un peu froid, mais nous reconnaissons que Rucellai et Trasillo n'auraient pu, sans injustice, être exclus d'une biblio-

thèque italienne. Une publication que nous ne pouvons trop approuver, c'est celle de la si importante chronique de Villani, publiée par M. Celestino Durando. Villani, on le sait, naquit à Florence vers 1270. Il raconta l'histoire de sa ville natale depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'année 1348, où il périt victime de la terrible peste décrite par Boccace. D'abord simple et naïf chroniqueur, Villani montra les qualités de l'historien lorsqu'il eut à parler de son époque, et le fit dans une langue déjà remarquablement formée. Six volumes de sa chronique ont déjà paru : cette édition à si bon prix et d'un format si commode, sera certainement recherchée en dehors du public à qui s'adresse spécialement la *Biblioteca della gioventù*. TH. P.

Le Baccalauréat ès lettres, cours d'études rédigé d'après les programmes officiels et accompagné de résumés synoptiques, par FRANÇOIS DE CAUSSADE, ancien bibliothécaire du Louvre et du ministère de l'Instruction publique, conservateur à la Bibliothèque Mazarine. *Premier examen, classe de rhétorique.* III *Histoire littéraire. Littérature latine.* Paris, P. Masson, 1881, gr. in-18 de 532 p.

Nous avons fait connaître ici (t. XXVI, p. 426-427) les deux premiers fascicules du recueil de M. de Caussade. Le troisième fascicule ne mérite pas de moindres éloges. Il suffirait de voir la liste des livres qui ont été consultés soit sur les points généraux, soit sur les points particuliers, pour reconnaître le soin extrême avec lequel a été préparé ce travail. M de Caussade n'a négligé aucun des ouvrages français ou étrangers qui pouvaient le mieux le guider dans sa longue course, et il a surtout profité de l'*Histoire de la littérature latine* de Teuffel (1875, 3e édition), manuel déjà classique. Bien différent de ses devanciers (*Compilatores, servum pecus*), il joint aux appréciations qu'il emprunte à d'éminents critiques, ses propres appréciations qui sont toujours excellentes. Entre toutes les qualités qui distinguent le nouveau fascicule du cours d'études, nous signalerons l'heureux choix et l'heureuse abondance des rapprochements. Ainsi, à propos du vieil Ennius, M. de Caussade cite en une même page ce qu'en ont dit Lucrèce, Lucilius, Cicéron, Horace, Ovide, Virgile, Properce, Sénèque, Quintilien, Silius Italicus, etc. S'il s'agit d'une célèbre sentence d'Attius (*Oderint dum metuant*), l'auteur rappelle la traduction qui en a été donnée par Racine dans un vers de *Britannicus* et par Joseph Chénier dans un vers de *Tibère*. En regard du tableau des vingt comédies de Plaute, M. de Caussade met sous nos yeux le tableau des imitations qui en ont été faites par Baïf, Rotrou, Molière, Regnard, Cailhava, Baron et Destouches, de même qu'en regard du tableau des six comédies de Térence, il met sous nos yeux le tableau des imitations dues à Baron, à Fagan, à Molière, à La Fontaine et à Brueys et Palaprat. Nous formons des vœux pour que les cinq autres fascicules qui nous ont été promis par M. de Caussade ne tardent pas trop à paraître. On ne se résigne pas à attendre longtemps le complément d'un recueil d'autant d'agrément et d'autant d'utilité que le sien. T. DE L.

Histoire populaire de Bourgogne à l'usage des écoles et des familles. Citeaux, impr. et libr. Saint-Joseph, 1881. In-18 de XI-16 p. — Prix : 1 fr.

L'auteur de cette histoire, M. l'abbé Chaumont, a cédé à une bonne inspiration justifiée par l'épigraphe empruntée à Aug. Thierry : « L'histoire de la contrée, de la province, de la ville natale est la seule où notre âme s'attache

par un intérêt patriotique. » Dans sa brièveté, il s'étend longuement sur la période romaine et mérovingienne, où la Bourgogne jouissait de son autonomie, en donnant une bonne part aux travaux des apôtres qui ont converti au catholicisme les Burgondes. Il suit peut-être un peu trop scrupuleusement la division par règne, et pour la période moderne, où l'histoire de la Bourgogne se confond avec celle à la France, il aurait pu s'étendre davantage sur les faits particuliers de la province et sur les grands hommes qu'elle a produits. Il serait à souhaiter que chaque province eût son histoire populaire lue et apprise dans les écoles. S. B.

L'Asie Centrale à vol d'oiseau par J. B. Paquier. Paris, libr. de la Soc. Bibl. 1881, in-16 de 180 p. — Prix : 1 fr.

Ce volume est le premier d'une collection nouvelle que vient d'inaugurer la Société Bibliographique sous ce titre : *Voyages et découvertes géographiques*, et qui est publiée sous la direction de M. Richard Cortambert. L'aspect du volume est très séduisant,et l'exécution typographique,due à Motteroz est des plus soignées. Après quelques mots sur la géographie et l'histoire de l'Asie Centrale, M. Paquier décrit les steppes aralo-caspiennes, le pays des Turcomans et des Kirghises, le Turkestan occidental, l'Afghanistan, le Cachemire et le Thibet, puis le Turkestan oriental. Ce n'est point une nomenclature sèche et aride comme le serait un volume de géographie. M. Paquier raconte des traits de mœurs, décrit des sites, fait un peu d'histoire, comme par exemple celle des lamas et des lamaseries du Thibet. Les récits des meilleurs voyageurs ont été habilement mis à contribution, de manière à former un résumé intéressant et instructif. Une carte du pays, fort bien faite et au courant des découvertes modernes est annexée à l'ouvrage. E. B.

La Magistrature et la crise judiciaire, par un ancien magistrat, Paris, lib. de la Soc.Bibl.1881, in-18 de 72 p.— Prix : 40 c. (*Question du jour*).

Cette brochure est consacrée à glorifier les nombreux magistrats qui ont préféré briser leur carrière plutôt que d'agir contre leur conscience en prenant part à l'exécution des décrets contre les Congrégations. Il faut répandre à profusion cette publication, qui montre qu'il y a encore en France des hommes de caractère, et qui fait connaître dans quelles conditions s'est faite, sans entente, sans préparation préalable, la plus belle protestation à laquelle l'exécution des décrets ait donné lieu. Le caractère du magistrat intègre y est éloquemment exposé ainsi que les raisons absolues qui militent en faveur de l'inamovibilité de la magistrature. X.

La liberté des Séminaires. *Procès de l'Evêque de Valence.* Paris, libr. de la Soc. Bibl., 1881, in-18 de 120 p.— Prix : 60 c.

Ce petit livre contient, outre le réquisitoire du procureur général Dauphin, le plaidoyer de M. Robinet de Cléry. Dans ce dernier discours, chef-d'œuvre d'éloquence et de logique, on remarquera, sur les droits de l'évêque, à l'égard des grands et petits séminaires, une thèse qu'on ne saurait trop mettre en lumière. C'est par là peut-être, que Nos Seigneurs les évêques vaincront les efforts dirigés par la franc-maçonnerie contre l'enseignement chrétien en France M. Robinet de Cléry a établi solidement le terrain juridique et légal sur lequel doivent se placer tous les défenseurs de la liberté des séminaires. Cet écrit doit être lu par tous ceux qui veulent être à la hauteur des devoirs que la situation présente impose aux hommes de bien. X.

CHRONIQUE

Nécrologie. — Dans la matinée du 14 octobre, mourait à Rome le baron Pietro Ercole Visconti. Il descendait d'une famille vouée de vieille date à l'archéologie. Giovanni-Battista, descendant, croit-on, de Bernabô Visconti, seigneur de Milan en 1354, fut témoin, sous Clément XIV de la création d'un nouveau musée : les galeries du Vatican. Bien plus, il fut chargé lui-même du classement et de l'illustration des monuments. Pie VI continuant l'œuvre de son prédécesseur, de ces efforts réunis naquit le musée *Pio-Clementino*. En entendant prononcer cette appellation, la pensée se reporte aussitôt vers l'illustre Ennio Quirino Visconti, qui rendit célèbre l'œuvre de son père en la terminant et en y ajoutant son nom. Ennio Quirino eut deux frères, Filippo Aurelio et Alessandro, tous deux épris aussi de l'étude de l'antiquité. Pietro Ercole était fils de ce dernier. On conçoit sans peine que l'intelligence et le talent du jeune Visconti, s'épanouirent bien vite au milieu de cette atmosphère scientifique. Son esprit, naturellement doué, ne pouvait que s'engager très tôt dans la voie que lui traçaient ses traditions de famille et qui avait été si brillamment parcourue par son oncle, Ennio Quirino. En effet, on voit l'héritier d'un si grand nom se livrer, dès sa première jeunesse, à des travaux sur l'épigraphie, sur les antiquités de Rome, sur la glyptique moderne et sur une foule d'autres sujets dont la variété seule suffit pour témoigner de l'étendue de ses connaissances et de la délicatesse de son goût. Agé à peine de vingt et un ans, Visconti voyait s'ouvrir pour lui les portes de l'Académie pontificale d'archéologie. Depuis lors, son nom resta toujours attaché aux travaux de ce corps savant. On n'a qu'à ouvrir les nombreux volumes de ses mémoires parus depuis l'année 1823 pour voir la part de mérite qu'il faut accorder à Visconti. Aussi n'est-il pas étonnant de le voir succéder à Guattani, après la mort de ce dernier, dans la charge de secrétaire perpétuel de l'Académie. Plus tard, quand il n'avait encore que trente-quatre ans, Grégoire XVI l'appela à contribuer au classement du nouveau musée étrusque du Vatican et le nomma, après la mort de Fea, commissaire des antiquités. Ce titre fut, entre les honneurs dont on le comblait de toutes parts, celui peut-être dont il s'enorgueillissait le plus. Et il y avait de quoi. La direction générale des fouilles et la haute surveillance des antiquités étaient attachées à ces fonctions. Raphaël avait été le premier commissaire sous Léon X. Visconti devenait un de ses successeurs — il devait en être le dernier — et puis, il acquérait le moyen de diriger des fouilles qui ne pouvaient qu'offrir les résultats les plus brillants. On connait l'amitié de Pie IX pour Visconti. Elle permit à ce dernier d'obtenir d'importants subsides pour l'exécution de nombreux projets. C'est ainsi que des terrains furent achetés et que l'on y entreprit des fouilles destinées à remettre au jour le palais des Césars. C'est ainsi qu'on put faire renaître pour ainsi dire Ostie de ses propres ruines. Ajoutons la découverte de l'*cæcubitorium* de la septième cohorte des *Vigiles*, celle de l'*emporium*, cet entrepôt où se déchargeaient les marbres qui venaient décorer l'ancienne Rome, et tant d'autres monuments trouvés heureusement par l'initiative de Visconti. Cet *emporium* que nous venons de nommer a été sa dernière grande découverte, et une de celles auxquelles il tenait le plus. On se souvient encore du bruit que fit l'exhumation de ces blocs de marbre si considérables, si précieux et si nombreux. Evidemment les envieux avaient tort quand ils disaient que Visconti n'avait aucun mérite dans la trouvaille, car il est vrai que l'existence de l'*emporium* était connue

depuis longtemps, que la présence de ses trésors cachés avait été signalée bien auparavant par des découvertes fortuites ; il est vrai aussi que, sans sa puissante initiative, ces trésors seraient toujours sous terre et que l'on serait encore à se demander si cette terre recelait vraiment tout ce que la pioche a permis d'offrir, aux yeux du monde étonné. Le pontife s'extasiait avec Visconti sur la grandeur des blocs mis au jour : « Baron, lui dit-il, savez-vous qu'ils sont immenses ces morceaux de marbre que vous avez retrouvés. » — « C'est bien heureux pour moi, très saint Père, répondit Visconti, autrement on me les aurait jetés à la tête. »

L'année 1870 marque le terme de la carrière de Visconti comme commissaire des antiquités et comme professeur à l'Université. Fidèle aux anciennes institutions, il renonça à la haute position qu'il occupait et rentra dans la vie privée. Mais il n'abandonna pas toute participation au mouvement scientifique. Il fut appelé même à faire partie des commissions archéologiques formées par le gouvernement et par la ville. En 1877 il fut un des fondateurs de la *Società romana di Storia Patria*. Il continua aussi, autant que le lui permettait son grand âge, et jusqu'au moment où il fut enlevé, à publier des travaux sur l'épigraphie, la numismatique et l'antiquité figurée.

Visconti est mort à 79 ans. Plein d'esprit et de talent, ayant des connaissances étendues et variées, il brilla dans le monde comme parmi les savants. Sa position, ses manières distinguées, le faisaient rechercher des personnages les plus haut placés et des salons les mieux fréquentés. Il fut nommé professeur par le pape, qui, après l'avoir chargé de décorations, lui donna le titre de baron. Il fut membre des principales sociétés savantes de Rome et de l'Europe. Tous le choyaient à l'envi, le gâtaient presque. Que d'anecdotes l'on pourrait raconter à propos des visites que les souverains étrangers faisaient maintes fois aux curiosités de Rome en sa docte compagnie. Visconti était aussi bien homme de lettres qu'il était archéologue. Possédant les finesses et les beautés, non seulement de sa propre langue, mais encore de plusieurs langues étrangères, il s'en servait pour faire des reparties pétillantes d'esprit et pleines d'à-propos. Le grec et le latin lui étaient familiers, ainsi que les principales littératures anciennes et modernes. Il connaissait d'une manière remarquable l'histoire du moyen âge, celle de Rome surtout. Neuf volumes, les premiers d'un ouvrage, resté incomplet, sur les familles nobles et illustres de l'Etat pontifical, en font foi. Il se distinguait par un goût raffiné pour ce qui concerne les beaux-arts. Toutes ces qualités rendaient sa conversation intéressante, instructive, éblouissante même. On a comparé cette dernière à un feu d'artifice dans lequel littérature, archéologie, histoire, s'entremêlaient et tourbillonnaient avec les effets les plus brillants et les plus singuliers. Comment pouvait-il en être autrement après le tableau que nous avons fait de Visconti ? Et encore avons-nous passé sous silence un autre côté principal de ses attraits. Visconti a vécu longtemps. Il fut ami de Guattani, de Fea, de Cancellieri, de Raoul-Rochette ; il connut Nibby, Amati, Rosellini et tous les hommes distingués qui étaient les contemporains de sa jeunesse. Il put donc recueillir mille choses de leur bouche : connaître mille détails de leur vie intime, en somme, voir de ses propres yeux et entendre de ses propres oreilles ce que l'écrivain le plus consciencieux, qui fut en même temps le biographe le plus érudit, voulant composer l'histoire littéraire de la première moitié de notre siècle, ne parviendra jamais à nous apprendre. Dans la dernière période de sa vie, Visconti répétait à ses amis : Ecrivez, notez ce

que je vous dis; quant à moi je suis trop paresseux, je ne ferai jamais rien qui ressemble à des mémoires. Hélas! il faut bien dire que cette paresse, justifiée alors par le grand âge de Visconti, ne faisait que succéder à trop de modestie dans sa jeunesse et dans son âge mûr, car la vie littéraire de Visconti, lorsqu'il était dans toute la vigueur de son esprit, l'histoire de ses relations et du milieu scientifique dans lequel il vivait alors, sont des choses perdues peut-être à jamais.

Il serait long de donner les titres de tous les ouvrages et surtout des dissertations du baron Visconti. Nous nous contenterons de l'indication sommaire suivante : *Sposizione di alcune iscrizioni cristiane*. Rome, 1823.— *Relazione dei ritrovamenti di antiche cose seguiti in Roma emi suoi dintorni dal principio dell'anno* 1823 (*Ibid.*). Ce furent ses premiers travaux, qui furent insérés dans les *Atti della Pontificia Accademia d'Archeologia*. De nombreuses publications firent suite à celles-ci dans les actes de cette académie. On trouvera de ses dissertations aussi dans les *Memorie romane di antichità et belle arti* de Guattani, dans le *Jornale arcadico*, etc. *Monumenti Egiziani della raccola Papandriopulo*. Rome 1827 ; *Antichi monumenti sepolcrali scoperti nel ducato di Ceri*, Rome, 1836 ; *Dizionario delle famigli nobili e celebri dello stato Pontificio*. Rome, 1847 et années suivantes; Le *rime di Vittoria Colonna*, etc. — Henri Stevenson.

— Le T. R. P. Joseph-Marie-Maurice-Emmanuel d'Alzon est mort à Nîmes (Gard), le 21 novembre. Il était né au Vigan le 30 août 1810. Il fit ses études au collège Stanislas, à Paris, et fit partie de la société des bonnes études. Après avoir suivi, pendant un an, à Paris, les cours de droit, il dit adieu au monde et entra au séminaire de Montpellier (Hérault). Il voulut aller achever ses études de théologie à Rome et c'est dans la ville éternelle qu'il fut ordonné prêtre, le 26 décembre 1834. A Paris, il s'était lié d'amitié avec les Gerbet, les Salénis, les Lacordaire, les Montalembert, tous disciples de l'abbé de Lamennais; lui-même était en relations très suivies avec le chef d'école de la Chesnaie et collaborait en même temps aux journaux catholiques de l'époque : le *Mémorial catholique*. le *Correspondant*, etc., etc.; plus tard, il donna quelques articles à l'*Univers*. Au moment où la lutte contre le monopole universitaire était la plus ardente, l'abbé d'Alzon fonda la *Revue de l'enseignement chrétien* et créa à Nîmes un des premiers collèges libres de plein exercice. C'était en 1846. Quand l'Assemblée nationale eut voté la loi de Falloux, l'abbé d'Alzon, qui avait été un de ses plus zélés promoteurs, fut nommé membre du Conseil supérieur de l'instruction publique. Pendant la période de l'empire il se consacra surtout aux œuvres d'un actif apostolat; sans parler de la Maison du refuge et du monastère des Carmélites dont il dota la ville de Nîmes, il faut surtout rappeler la fondation de sa congrégation des religieux Augustins de l'Assomption en 1847 et à laquelle il se dévoua tout entier. C'est à son initiative qu'appartiennent l'Œuvre des Dames de la Miséricorde, l'Œuvre des conférences et des messes des hommes, l'Œuvre du patronage de la jeunesse, l'association de Saint-François de Sales, etc.; en 1867, il fondait, au Vigan, pour l'instruction des jeunes filles, la Congrégation des Oblates de l'Assomption. — L'année 1872 vit reparaître la *Revue de l'enseignement chrétien* pour la revendication de la liberté de l'enseignement supérieur; quand la loi de 1875 eut été votée, cette revue céda la place au *Pèlerin*, si connu et si aimé des catholiques; plus tard, au début même de cette année, paraissait à côté du *Pèlerin*, la revue mensuelle ayant pour titre *La Croix*. C'est dans toutes ces revues que le R. P. d'Alzon épanchait le trop plein de son intelligence. Le livre ne convenait pas à son tem-

pérament Les livraisons de novembre et de décembre de la *Croix*, contiennent plusieurs articles de lui. On trouvera aussi plusieurs discours de lui dans les comptes rendus des congrès catholiques tenus à Paris depuis 1872. On a imprimé à part un de ses discours : *Rome, Constantinople et la France* (1863).

Le P. d'Alzon était attaché au diocèse de Nîmes auquel il appartenait par sa naissance; nommé vicaire-général honoraire par Mgr de Chaffoy, en 1835, il fut appelé trois ans plus tard par Mgr Cart à prendre une part active à l'administration diocésaine en qualité de vicaire-général titulaire. Ce titre, il l'a gardé pendant quarante ans, à travers les vicissitudes ordinaires des successions des évêques. Il accompagna Mgr Plantier à Rome, lors du concile du Vatican, comme théologien. — Un des traits les plus saillants de la vie du R. P. d'Alzon, c'est son dévouement pour la papauté; Pie IX, de sainte mémoire, l'affectionnait d'une tendresse particulière et daigna souvent lui donner le nom « d'ami. » — Le P. d'Alzon s'est éteint épuisé de travaux et de fatigues, mais ses œuvres le perpétueront. Ses religieux Augustins sont répandus en France où ils ont fondé plusieurs alumnats, et jusqu'en Orient où ils évangélisent les infidèles; ses religieuses Oblates, dont la maison principale est à Nîmes, accomplissent, en Bulgarie, leur mission apostolique de l'éducation des jeunes filles.

— M. Michel Chasles, membre de l'Institut, né à Epernon (Eure-et-Loir) le 15 novembre 1793, est mort à Paris le 18 décembre Après de brillantes études, il sortit de l'École polytechnique en 1814 et débuta par un sacrifice qui montre ce qu'était l'homme et en même temps favorisa sa carrière scientifique. Il était sur la liste de l'artillerie et se disposait à rejoindre son régiment, lorsque le père d'un de ses camarades malheureux, sachant à quel cœur il s'adressait, lui dit que s'il n'avait pas accepté les épaulettes, son fils les aurait, et avec cela une carrière dont il avait besoin. Michel Chasles n'hésita pas à donner sa démission et son camarade fut nommé. Pour lui, il se retira à Chartres et se livra tout entier à l'étude de la géométrie et de la mécanique et publia dès lors plusieurs Mémoires remarquables, dont le premier est intitulé : *Aperçu sur l'origine et le développement des méthodes en géométrie* (1837, in-4). En 1839, il fut nommé correspondant de l'Académie des sciences (section de géométrie); en 1841, il fut nommé professeur de géodésie et de machines a l'École polytechnique en remplacement de Savary; en 1846, il occupa, à la Sorbonne, la chaire de géométrie supérieure créée pour lui; et en 1851, il prit la place de M. Libri à l'Académie des sciences. Il appartenait à presque toutes les académies de l'Europe et les Sociétés savantes se faisaient un honneur de le compter parmi leurs membres. Il était un des savants qui ont porté le plus haut le nom français à l'étranger; les Anglais l'appelaient le roi de la géométrie et la Société royale de Londres lui accordait, à l'âge de 70 ans, sa plus haute distinction en lui donnant la médaille Copley pour sa théorie des caractéristiques. Nous devons signaler ses travaux sur le déplacement des corps solides, sur l'attraction, sur l'électricité statique.

Les travaux de M. Michel Chasles sont disséminés dans une foule de recueils : les *Comptes-rendus de l'Académie des sciences*, le *Journal de l'École polytechnique*, le *Journal des mathématiques pures*, les *Nouveaux mémoires de l'Académie de Bruxelles*, les *Annales de mathématiques*, la *Correspondance de mathématiques et de physique*, la *Connaissance des temps*, le *Journal de Crelle*.

Il a publié à part : *Histoire de l'arithmétique* (1843); — *Traité de géométrie supérieure* (1852, 1 vol.); — *Rapport sur les progrès de la géométrie* (1867). Le nom de M. Chasles a été mêlé à une affaire qui a eu un grand retentissement

sa bonne foi a été surprise par un faussaire, Vrain Lucas, qui lui vendit au prix de 140,000 francs une collection de prétendus autographes dont quelques-uns, attribués à Newton, Pascal et Galilée, dépouillèrent Newton de ses principales découvertes au profit de Pascal. M. Chasles, qui avait fait de ces documents l'objet de très longues discussions dans le sein de l'Académie, reconnut loyalement l'erreur dans laquelle il était tombé et ne songea pas même à poursuivre le faussaire. C'était le cœur le plus généreux, le bienfaiteur le plus prompt, l'homme du monde le plus aimable. Il était en même temps un chrétien convaincu, et il était un vivant témoignage de la compatibilité de la foi avec la science.

— M. Claude-Joseph-Casimir Gaillardin, né à Doullens le 7 septembre 1810, est mort à Paris le 29 décembre. Ancien élève du collège Saint-Louis, il entra à l'École normale supérieure en 1828, fut reçu agrégé et docteur ès lettres en 1830, agrégé d'histoire en 1833, en 1845 titulaire de la chaire d'histoire au lycée Louis-le-Grand. En même temps qu'il se livrait à l'enseignement des classes élevées, il prenait une part très active aux œuvres dont le but est l'amélioration morale des classes ouvrières; il s'est principalement occupé des Sociétés de secours mutuels et il était à Paris l'âme des Sociétés de Saint-François-Xavier. Il y parlait fréquemment à la grande satisfaction des ouvriers et il joignait l'exemple d'un parfait chrétien aux exhortations et aux enseignements d'une parole éloquente et convaincue. Voici la liste de ses principaux ouvrages : *Histoire du moyen âge* (1837-1843); — *Vie du R. P. Dom Etienne Pierre-François de Paul Malmy fondateur et abbé de la Trappe d'Aiguebelle* (1840); — *Les trappistes ou l'Ordre de Citeaux au XIXe siècle* (1844); — *Les devoirs des administrations des Sociétés de secours mutuels* (1869); — *Histoire du règne de Louis XIV* (1871-1875), ouvrage couronné par l'Académie française. Il a collaboré aux *Cahiers d'histoire universelle* de Burette et Dumont.

— M. Louis Moll, né à Wissembourg en 1809 est mort à Paris (fin novembre). Il s'occupa d'agriculture dans les Vosges et fut chargé de plusieurs missions en Corse et dans le Midi de la France par le Ministère de l'agriculture. Il a été professeur à l'Institut agricole de Rouville, professeur d'agriculture au Conservatoire des arts et métiers depuis 1837, et professeur d'agriculture générale de l'Institut national agronomique depuis sa fondation (1876). On lui doit : *Manuel d'agriculture* (1835, Nancy); — *Excursion agricole dans quelques départements du Nord de la France* (1836); — *Colonisation et agriculture de l'Algérie* (1845, 2 vol. in-8); — *Connaissance générale du bœuf, études de zootechnie pratique sur les races bovines* (1860); — *La connaissance générale du cheval* (1861); — *Encyclopédie pratique de l'agriculture*, publiée sous la direction de MM. L. Moll et Eugène Guyot (1864-1871, 13 vol. in-8); — *La connaissance générale du mouton* (1867); etc.

— La ville de Lyon a perdu le 4 novembre dernier M. Etienne Mulsant, son bibliothécaire en chef. Il était né le 2 mars 1797 à Marnand, près Thisy (Rhône), dans une maison dite la Platière, qui fait aujourd'hui partie de Thisy, et dans la même chambre que le girondin Roland, ministre de Louis XVI. Il avait déjà commencé ses études sous la direction du curé de Thisy, quand celui-ci, appelé à la cure de Belley, emmena avec lui son jeune élève. Il entra alors au collège de cette dernière ville, où il eut pour condisciple Lamartine, puis il passa au collège de Roanne et enfin à celui de Tournon, auquel la direction des Oratoriens avait à ce moment fait une haute réputation. Marié à dix-huit ans, il était à vingt ans maire de la commune de Saint-Jean la Buissière, et il en conduisait au tirage au sort les

jeunes conscrits, dont lui-même faisait partie. Aussi aimait-il à rappeler en plaisantant qu'à vingt ans il était déjà « père, maire et conscrit. » En 1826, il fut nommé juge de paix du canton de Thisy, mais en 1830, il quittait la campagne pour venir rejoindre à Lyon son père, qui y était fixé depuis 1825. C'est dans cette ville que s'est écoulée dès lors toute son existence, partagée bientôt entre ses fonctions de bibliothécaire et celles de professeur. En 1839, en effet, il était sous-bibliothécaire de la ville de Lyon (il en devint bibliothécaire en chef en 1874, après la mort de M. Monfalcon), et en 1843, il devenait professeur d'histoire naturelle au Lycée de Lyon, où il a enseigné pendant trente ans. Ses écrits lui avaient valu de bonne heure une haute situation dans le monde savant. Sans parler de Lyon, où plusieurs sociétés, qui presque toutes, comme l'*Académie*, la *Société littéraire*, la *Société d'agriculture et d'histoire naturelle*, où il était entré dès 1833, s'honoraient de l'avoir pour doyen, où il présida pendant de longues années de la *Société Emnéenne*, sa réputation atteignait Paris, où la *Société Linéenne* le comptait dès 1823 comme membre correspondant, ainsi que la *Société entomologique de France* en 1832 ; elle dépassait même les limites de notre pays. Aussi on le voit figurer dans la *Société entomologique de Stettin* en 1842, dans la *Société des naturalistes d'Allembourg* en 1845, dans la *Société royale des Sciences de Liége* en 1847, dans la Société d'Agriculture de Bologne en 1851, etc., etc. Le titre auquel il tenait le plus, sans contredit, était celui de membre correspondant de l'*Académie des Sciences*, il l'obtint en 1870. Ajoutons qu'il était membre de la Légion d'honneur depuis 1858.

Parmi les nombreux ouvrages qui ont valu à M. Mulsant les distinctions que nous venons d'énumérer, nous citerons : Les *Lettres à Julie sur l'entomologie*, ouvrage littéraire plutôt que scientifique en vers et en prose (2 vol. in-8 avec planches coloriées, 1830) ; une série de publications sur l'*histoire naturelle des Coléoptères de France*, commencées en 1839 par la famille des *Longicornes* et continuées jusqu'en 1878. Ces publications comprennent plus de vingt volumes in-8. Elles lui ont acquis une grande réputation comme entomologiste en Allemagne, et l'un des savants de cette contrée lui donna même dans une lettre le titre de *pater entomologiæ; Species des Coléoptères* (1850-1852, in-8), seize cahiers d'*Opuscules entomologiques* (1852-1859, in-8) ; comprenant des descriptions d'insectes nouveaux et des biographies de naturalistes ; — des *Eléments d'histoire naturelle* (1856, in-8), avec un *Cours de Zoologie* (1857), un *Cours de physiologie* (1859) et suivi d'un *Cours élémentaire d'histoire naturelle à l'usage des écoles primaires : Zoologie* (1850, in-12) ; — *Géologie* (1860); — *Souvenirs d'un voyage en Allemagne* (1861, in-12); — *Histoire naturelle des punaises de France* (1867-1874, 4 vol. in-8) ; — *Essai d'une classification méthodique des oiseaux-mouches* (1866, in-8) ; — *Souvenirs du mont Pilat* (1870, 2 vol. in-12 avec planches); — *Nouvelles lettres à Julie sur l'Ornithologie* (grand in-8 avec planches coloriées, 1869, Paris). Il avait commencé en 1870 la publication, par livraisons, de son grand ouvrage sur les oiseaux-mouches intitulé : *Histoire naturelle des oiseaux-mouches ou colibris* (4 vol. in-4, avec 120 planches coloriées). Terminons en disant que M. Mulsant était un fervent chrétien et qu'il est mort dans les sentiments qui ont animé toute sa vie.

— La société des Bollandistes vient de perdre un de ses membres, le P. Remi de Buck, mort au collège de Saint-Michel à Bruxelles, le 3 novembre. Frère cadet du P. Victor de Buck qui a consacré toute sa vie à la continuation des *Acta Sanctorum*, le P. Remi de Buck était né à Audenarde le 22 mars 1819; élève de collège de Courtrai et d'Alost, il entra dans la compagnie de

Jésus le 3 octobre 1838; il enseigna les humanités à Turnhout et à Anvers, et l'histoire à Louvain, après avoir achevé son cours de théologie. En 1863, il fut attaché à l'œuvre des Bollandistes et collabora aux tomes XI et XII d'octobre. Il a donné dans les *Précis historiques* : *Le clergé de Bruxelles et la loi du 7 Vendémiaire an IV. Léon-François de Hase* (1863-1864). Son travail donné dans le tome XIIe d'Octobre sur sainte Ermelinde a été résumé par son frère, le P. Victor de Buck, et publié dans les *Précis Historiques* (1867). Il était occupé à l'impression du tome XIII des *Acta Sanctorum* d'octobre.

— Le R. P. Brunon Vereruysse, né à Courtrai le 2 juillet 1797, est mort au collège de Saint-Michel à Bruxelles le 9 octobre. Il était entré dans la compagnie de Jésus le 9 octobre 1817. Nous empruntons à la Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus la liste de ses œuvres. — *Pieux souvenirs ou missions par les pères de la compagnie de Jésus en Belgique* (1852) ;— *Prepositi Generales societatis Jesu Gandue* (1853);— *Résumé de conférences sur le dogme de l'Immaculée Conception* (1855) ; trad. en anglais (1875); — *Lettres à un père sur la vocation de sa fille* (1863) ; — *Nouvelles méditations pratiques pour tous les jours de l'année sur la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ, à l'usage des communautés religieuses* (1867) trois éditions; traduites en allemand, en anglais (1871), en flamand (1869), en espagnol (1880) ; — *Manuel de solide pureté* (1871), traduit en espagnol et en allemand.

— M. Charles Boncompagni, homme d'État italien est mort à Turin le 15 décembre dernier : il était né le 25 juillet 1804. Il occupa divers postes dans la magistrature, fut successivement ministre de l'instruction publique, ministre des travaux publics, ministre de grâce et de justice, président de la chambre, ministre plénipotentiaire et était sénateur au moment de sa mort. La faculté de philosophie de l'Université de Turin, lui avait décerné le titre de docteur apésé. Il était membre de l'Académie de Turin. Il a écrit : *Introduzione alla scienza del diritto* (1848) ; — *l'Italie et la question romaine* (1862) ; — *la Puissance temporelle du pape*, traduction et préface de Ladislas Mickiewicz, et avec introduction d'Armand Lévy (1863).

— Marian Evans, connue sous le pseudonyme de George Eliot, femme de lettres anglaise, vient de mourir à l'âge de soixante ans. Elle avait épousé S. H. Lewès. Née dans une position fort modeste, elle a dû à sa brillante éducation et à son travail les succès qu'elle a obtenus. Elle eut pour maître Herbert Spencer et fut un disciple de John Stuart Mill. Elle connaissait plusieurs langues : l'allemand, le français et l'italien ; était une musicienne distinguée et se livrant à l'étude de la morale et de la métaphysique sous la direction des maîtres positivistes que nous venons de nommer, elle débuta par des traductions : la *Vie de Jésus* de Strauss (1846); — *l'Essence du Christianisme* de Feuerbach (1853). — Elle fut attachée à la *Westminster Review* et a écrit dans le *Blacwood Magazine* qui a eu les primeurs de ses *Scènes de la vie cléricale* (1858, 2 vol.). Elle a écrit *les Amours de monsieur Gilfil* trad. en français (1853) ; — *Adam Bède*, roman pour lequel elle prit pour la première fois le nom de George Eliot (1859) traduit en français (1861) ; — *le Moulin sur la Floss* (1860) traduit en français sous le titre de *La famille Cullivers* (1863) ; — *Silas Marner* (1861), traduit en français (1863) ; — *Romola* (1863) ; — *Félix Holt, le Radical* (1866) ; — *La bohémienne espagnole*, poème (1868); — *Agalha*, poème (1869) ; — *Midolemarch, études sur la vie provinciale* (1871-72, 4 vol.); — *Légende de Jubal* (1874).

— M. Frédéric-Théodore Schmidt, anatomiste danois, né le 19 décembre 1825 à Aalborg, est mort à Copenhague le 25 décembre 1880. Il était encore étu-

diant lorsqu'il s'engagea comme sous-officier pour la guerre des Duchés (1848); après avoir passé l'examen de candidat en médecine (1850), il continua la campagne comme aide-major, fut ensuite interne à l'hôpital Frédéric, à Copenhague (1851-52), puis médecin de marine, enfin attaché à l'asile des aliénés à Aarhuus, jusqu'à ce qu'il entrât à l'Université comme professeur d'anatomie (1856-1860). Après un voyage scientifique à l'étranger, il fut à son retour nommé lecteur en anatomie (1862), et devint professeur en 1885. Il faisait partie du Conseil royal d'hygiène et était membre de l'Académie des sciences de Danemark. Outre sa thèse de doctorat sur le tissu glanduleux de la bouche (1862), il a publié des mémoires estimés dans la *Revue de zoologie scientifique de Kœlliker* et les *Archives médicales du Nord*. Ses trop nombreuses occupations et le mauvais état de sa santé l'ont empêché de mettre la dernière main à de profondes études sur la craniologie et l'embryologie.

— M. Henri-George-Christian Bohr, écrivain danois, né le 21 janvier 1813, à Nakskov (île de Laoland), est mort à Copenhague le 21 novembre 1880. Après avoir fait ses études à Rœnne (île de Bornholm), où son père était recteur, il entra à l'Université de Copenhague en 1829, passa l'examen de théologie en 1837, enseigna le latin et l'histoire dans la capitale, à l'institution Von Westen, dont il prit la direction en 1844 et la conserva pendant vingt-neuf ans. Il en fit un des meilleurs établissements scolaires de tout le Danemark. Outre ses Rapports sur cette école et de nombreux articles de pédagogie et de critique insérés dans les journaux, il a publié l'*ABC de la fortune* (1838), pour montrer le but de la loterie; la vie du célèbre marin Tordenskjold (1839), et trois manuels d'histoire de l'antiquité (1842), du moyen âge (1846) et des temps modernes (1849), qui, non seulement ont eu de nombreuses éditions, mais qui ont encore été traduites en allemand et en islandais, et ont été adoptées même dans les écoles norvégiennes. — E. Beauvois.

— M. F. K. Broun, né en 1804, à Friedrichsham en Finlande, est mort le 3 juin, à Slavouta (Volhynie). Il était professeur à l'Université d'Odessa. Après avoir fait ses études à l'Université de Dorpat, en 1821, chez les célèbres Evers, Rambach, Parrot, il alla à Berlin, où il entendit en 1825, Hegel, Raumer, Richter. De là, en octobre 1826, il se fixa à Paris où il devint l'ami de Say et de Dupin. En 1828, il passa par Weimar et fit connaissance avec le célèbre Goethe. De retour en Russie, il s'adonna à l'étude des Antiquités de la Russie méridionale. Ses travaux et ses publications sur l'histoire des peuples qui habitaient les bords de la mer Noire, pourraient être évalués à quatre-vingts. Nous nous contenterons de dire que ses recherches aussi vastes que compliquées, auraient suffi à occuper pendant un nombre considérable d'années, une réunion de plusieurs savants. Les graves difficultés qui se présentent à chaque archéologue consciencieux qui veut jeter un peu de lumière sur l'origine, le campement et les antiquités laissées par différents peuples qui traversèrent les pays environnant le Pont-Euxin, dont chacune paraît de nature à effrayer le savoir même, n'ont pas ôté le courage à M. Broun de les aborder et de les expliquer avec une rare sagacité et une rare exactitude. Il mettait aimablement ses connaissances à la disposition de ses amis et plus d'un savant doit à ses communications une partie de ses succès. M. Broun a rendu des services éminents à la Géographie historique. Signalons ses principaux travaux : *Sur l'emplacement d'un château, construit au bord du Dniestre en 1421*. (*Journal d'Odessa*, 1852. Nos 17. 18). — *L'ancienne Hylée et ses diverses dénominations*. (*Bulletin de l'Académie des sciences de*

Saint-Pétersbourg, 1859, tome Ier. — *Recueil d'antiquités de la Scythie*; — *Essai de concordance entre les opinions contradictoires, relatives à la Scythie d'Hérodote et aux contrées limitrophes.* Av. une carte (Pétersbourg, 1873); — *Notices historiques et topographiques concernant les colonies italiennes en Chazarie.* Saint-Pétersbourg, 1866. Voy. *Mémoires de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg.* VIIe Série, tome X, no 9);—*Sur la position des villes d'Ornas, de Tanais et de Tomi.* (*Journal d'Odessa*, 1852. Nos 85 et 86). — En 1853 Broun devint membre de la Société de Jési (non loin d'Ancône). Son nom était fort connu en Allemagne et en Italie et ses travaux ont été toujours appréciés. — Alexandre Boutkowski.

— M. Albert Joly, né à Versailles le 10 novembre 1844, mort le 6 décembre à Paris. Nommé député de Seine-et-Oise en 1876, il a prononcé plusieurs discours à la Chambre et a plaidé un grand nombre de procès politiques et de presse; c'est lui qui a défendu Rochefort et Rossel devant le Conseil de guerre.

— Mlle Adélaïde de Montgolfier, fille de l'inventeur des ballons, vient de mourir à l'âge de 93 ans. Elle laisse une collection curieuse d'autographes; on lui doit : *Jeux et leçons en images* in-4°, 1855); *Melodie du printemps*, avec chants et airs notés in-12, 2e édit., 1869. Elle a collaboré au *Magasin universel*, au *Magasin pittoresque*, au *Musée des familles*.

— Notre collaborateur, M. Godefroid Kurth, a été induit en erreur lorsque, rendant compte dans la livraison de décembre (p. 538), des *Voyages et explorations du missionnaire français Armand David*, il le dit « mort il y a quelques années à peine. » L'illustre lazariste est heureusement vivant, et dans un parfait état de santé qui lui permettra de rendre encore de nouveaux services à la religion et à la science.

— On annonce encore la mort de M. Th. Lécard, savant explorateur français, mort au retour d'une exploration dans le Soudan d'où il rapportait une nouvelle espèce de vigne. Horticulteur et botaniste, il avait été chargé par le gouvernement français des plantations de Saint-Louis du Sénégal, de la Cochinchine et de la Nouvelle-Calédonie et avait obtenu en dernier lieu une mission à titre gratuit dans le Soudan; — de M. Schulze, directeur de la *Gazette de Cologne*, mort à Cologne à l'âge de 76 ans; — de M. Euryale Cazeaux, ingénieur topographe, l'un des fondateurs du *Magasin pittoresque*, ancien rédacteur de l'*Opinion nationale*, mort à Paris (en décembre); — de M. le général Vercher de Reffye, inventeur des mitrailleuses, mort à Tarbes à l'âge de 59 ans; — de M. Fourteau, bibliothécaire de la ville de Périgueux et ancien professeur de philosophie au lycée; — de M. Personne, professeur à l'école supérieure de pharmacie, pharmacien en chef à l'hôpital de la Charité, à Paris, et membre titulaire de l'Académie de médecine dans la section de pharmacie depuis 1875, mort subitement à l'âge de 65 ans, chimiste distingué; — de M. J. M Gentil, chanoine titulaire de la Métropole de Paris, ancien curé de Billancourt et de Ménilmontant, mort le 23 décembre dans sa cinquante cinquième année, auteur du *Journal de l'émigration paroissiale de Billancourt-lès-Paris, Episode de la guerre* 1870-1871 (1871, in-8); — de M. Marie-Joseph-Léon Schneider, né à Ribeauville (Haut-Rhin), le 14 novembre 1809, mort à Paris, le 11 décembre 1880, licencié en droit, ancien élève de l'école des Chartes, architecte paléographe de la promotion de 1831, ancien auxiliaire de l'Académie des inscriptions jusqu'en 1847, entré en 1856 aux Archives nationales où il occupait le poste de sous-chef de la section administrative.

INSTITUT. — *Académie française.* — L'Académie a procédé le 23 décembre à la réception de M. Maxime du Camp, élu en remplacement de M. Saint-René Taillandier, décédé. C'est M. Caro qui a répondu au récipiendaire.

— L'Académie a renouvelé son bureau, qui est ainsi composé pour le premier trimestre de 1881 : M. Dufaure, directeur ; M. Labiche, chancelier.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans sa séance du 17 décembre, l'Académie a nommé membre, en remplacement de M. de Saulcy, décédé, M. le comte Paul Riant, par 24 voix contre 10 à M. Jules Oppert.

— Dans sa séance du 24, l'Académie a élu correspondant M. Ch. Clermont-Ganneau, en remplacement de M. Ch. Tissot, nommé membre.

— Dans la séance du 7 janvier, l'Académie a renouvelé son bureau, qui se trouve ainsi composé : M. Pavet de Courteille, président ; M. Jules Girard, vice-président.

— La commission du prix Gobert a fait connaître à l'Académie la liste des ouvrages admis au concours de cette année. Les voici : 1° *Histoire de l'intervention française au Tonquin, de* 1872 à 1874, par M. Romanet de Caillaud ; 2° *Les anciennes Communautés d'arts et métiers,* par M. Alph. Martin ; 3° *Les Origines de la tactique française,* et *les Origines de la tactique française, de Louis XI à Henri IV,* par M. E. Hardy ; 4° *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny,* formé par Aug. Bernard et continué par M. Bruel, tomes Ier et II. *Etudes sur la chronologie des rois de France et de Bourgogne,* par Aug. Bernard, 5° *L'inquisition dans le Midi de la France, au treizième et au quatorzième siècle, étude sur les sources de son histoire,* par M. Ch. Molinier. *De fratre Guiellelmo Pelisso, inquisitionis historico,* disseruit Carolus Molinier ; 6° *Saint Martin,* par M. Lecoy de la Marche ; 7° *Histoire générale de la maison royale de France,* par le P. Anselme, tome IX, contenant la suite des généalogies du P. Anselme, par M. Potier de Courcy. — A ces ouvrages, la commission a ajouté ceux qui sont présentement en possession des premier et second prix, savoir : 8° *Histoire du costume au moyen âge,* par M. Demay ; 9° *Histoire générale du Languedoc,* de D. Devic et de D. Vaissète, avec une *Etude sur l'administration féodale du Languedoc,* de 900 à 1250, par M. Aug. Molinier.

Académie des sciences.—Le bureau de l'Académie a été ainsi composé pour l'année 1881 : M. Wurtz, président ; M. Jamin, vice-président.

— Dans sa séance du 5, l'Académie a élu M. Gould, correspondant dans la section d'astronomie en remplacement de M. Peters.

Académie des beaux-arts. — L'Académie a renouvelé son bureau qui aura M. Lesueur pour président.

Académie des sciences morales et politiques. — Dans sa séance du 18 décembre, l'Académie a décerné le prix Odilon Barrot, qui avait pour sujet : « Quelles ont été les vicissitudes et le caractère de la procédure criminelle en France et en Angleterre depuis le dix-huitième siècle, » à M. Ernest Glasson, professeur à la faculté de droit de Paris.

— Elle a décerné le prix Bordin, pour l'Histoire de l'ordonnance criminelle de 1780, à M. Esmein, agrégé à la faculté de droit de Paris. Elle a décerné deux mentions honorables aux auteurs des mss. n° 2 et n° 3.

— Dans la séance du 8 janvier, l'Académie a renouvelé son bureau qui se trouve ainsi composé pour 1881 : M. Caro, président ; M. Paul Pont, vice-président.

FACULTÉ DES LETTRES. — M. L. Constans, professeur au Lycée de Montpellier, a soutenu le 27 décembre, à Paris, ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *De Sermone Sallustiano ; la Légende d'Œdipe.*

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 3 décembre, M. de Longpérier a fait une communication au sujet de trois monnaies du moyen âge faisant partie de la collection de M. de Rossi; M. Alexandre Bertrand a lu un mémoire relatif aux bijoux d'Apremont (Haute-Saône). — Dans les séances des 3, 10, 24 et 31, M. Edmond le Blant a continué la lecture de son mémoire sur les Actes des martyrs qui ne sont point compris dans les *Acta sincera* de Dom Ruinart. — Dans les séances des 3, 10 et 24, M. Charles Jourdain a donné lecture d'un mémoire de M. le comte de Bertou, en réponse à certaines critiques sur le plan restitué de Tyr. — Dans la séance du 31, M. Clermont-Ganneau a fait une communication au sujet d'un poids portant une inscription grecque et paraissant dater des premiers siècles de l'ère chrétienne.

Lectures faites a l'Academie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 4 décembre, M. Henri Martin a communiqué des observations sur le mémoire lu par M. Levasseur sur l'ethnographie de la France; M. Rodolphe Dureste a achevé la lecture de son mémoire sur les anciennes lois du Danemark; M. Frédéric Passy a lu un travail sur l'enseignement de l'Economie politique. — Dans la séance du 11, M. Ch. Giraud a lu un fragment de son étude sur le maréchal de Villars, relatif au rôle du maréchal sous la régence et les débuts du règne de Louis XV; M. Ad. Franck a lu un mémoire sur le congrès de Milan pour l'amélioration du sort des sourds-muets. — Dans les séances des 18 et 29, M. Rosseeuw Saint-Hilaire a lu un mémoire sur Mahomet et le Coran. — Dans la séance du 29, M. Henry Reeve, correspondant à Londres, a lu une note sur la propriété foncière en Irlande; M. Francisque Bouillier a commencé la lecture d'un mémoire sur les divers projets de réorganisation des anciennes académies.

La statue de Minerve. — Dans la dernière séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Heuzey a donné quelques détails sur la découverte d'une statue de Minerve faite récemment à Athènes. « D'après mon correspondant, a-t-il dit, la statue n'a pas été découverte sur l'acropole ni dans le voisinage de l'acropole, mais sur la place du Varvakéion, près de la rue de Socrate, au nord-ouest de la ville, non loin de l'ancienne enceinte. Cette indication nous éloigne beaucoup du Parthénon, où s'élevait le chef-d'œuvre de Phidias. Les autres renseignements écartent de même la conjecture suivant laquelle on pourrait avoir mis la main sur un ouvrage de l'immortel sculpteur. La statue représente la déesse vierge debout; près d'elle est un serpent dressé sur ses orbes inférieurs, la gueule ouverte, les joues gonflées; Minerve porte un bouclier; sur son casque repose un sphinx. Ces détails s'accordent bien avec ceux que nous connaissons de la figure colossale et chryséléphantine (en or et en ivoire) que Phidias avait sculptée pour le Parthenon; mais la statue du Varvakéion, loin d'être colossale, ne mesure guère que un mètre de hauteur; elle est au-dessous des proportions naturelles. — M. Egger a rappelé que, lors de son dernier voyage à Athènes, M. Charles Lenormant avait trouvé une maquette, haute environ de 0m,30, dont il rapporta plusieurs moulages à Paris, et qui semble bien être la copie réduite de l'original du Parthénon. — M. Heuzey, résumant son appréciation, incline à penser que la statue en question est une imitation réduite du type magnifique sorti des mains de Phidias, et que les artistes durent reproduire à l'envi.

Les religieux expulsés a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Voici en quels termes s'est exprimé, dans la séance du 3 décembre, M. Ad

Régnier, président de la commission du prix Volney : « La commission du prix Volney a accordé cette année un encouragement de 500 fr. au P. Violette, missionnaire mariste dans l'Océanie, pour son *Dictionnaire samoa-français-anglais*, et *français-samoa-anglais*, précédé d'une grammaire de la langue samoa. Le P. Colomb, prêtre mariste, lui aussi, et qui donne ses soins à l'impression des travaux faits sur place par les missionnaires, m'a chargé d'offrir à l'Académie, comme annexes à l'ouvrage récompensé, deux nouveaux volumes de prières, en langue *toga* (tonga) et en langue *futana*, composés, le premier par le P. Chevron, le second par le P. Grézel. Le P. Colomb espérait pouvoir joindre à ces deux volumes le *Vocabulaire de toga*, mais les événements récents l'ont mis dans l'impossibilité de le publier aussitôt qu'il l'aurait désiré. Il nous fait espérer ce vocabulaire, accompagné sans doute d'une grammaire, pour 1882. Les zélés missionnaires de l'Océanie ne se préoccupent pas, ou du moins ils ne le font que bien accessoirement, des intérêts de la linguistique ; ils n'ont en vue que les intérêts sacrés de leur courageuse tâche, mais leurs travaux n'en méritent pas moins nos encouragements au point de vue de la science. Ce sont d'utiles matériaux pour la philologie comparée, des pierres d'attente qui serviront à élever quelqu'un de ces ensembles comme nous en avons déjà, et dans le nombre il en est de très méritoires, pour des groupes de peuplades, soit de nègres d'Afrique, soit d'Indiens d'Amérique. »

Les « saints Barlaam et Josaphat » et M. Ralston. — La *Revue des questions historiques* avait publié, dans sa livraison d'octobre dernier, un travail de M. Emmanuel Cosquin, intitulé *La légende des saints Barlaam et Josaphat, son origine*. L'auteur y démontrait que c'est à tort que les ennemis du catholicisme croient pouvoir se faire une arme contre l'Eglise du caractère fabuleux de cette légende et des personnages qui y figurent. Nous voyons avec plaisir qu'en Angleterre, où cette question a été particulièrement agitée, des hommes distingués ont la loyauté de se déclarer convaincus par les arguments de M. Cosquin. Ainsi, le 23 décembre dernier, dans une conférence publique à la *London Institution*, un écrivain bien connu, M. W.-R.-S. Ralston, traitant des contes et légendes de l'Orient et de l'Occident, disait que la question de Barlaam et Josaphat paraissait maintenant résolue d'une façon satisfaisante. Voici le résumé que le *Times* du 25 décembre donne de cette partie de la conférence de M. Ralston : « On savait depuis un certain temps que la légende du Bouddha formait le fond du roman chrétien de *Barlaam et Josaphat*, composé (selon une opinion jadis répandue) par saint Jean Damascène, et que les « saints Barlaam et Josaphat » étaient mentionnés dans le *Martyrologe Romain* comme dignes d'une pieuse commémoration. Mais récemment on en vint à croire que ces personnages avaient été canonisés, et que, par suite, le Bouddha, sous le nom de Barlaam, était devenu un saint, dont la chrétienté catholique demandait l'intercession. Cette idée était dans le cas de prendre de la consistance, jusqu'à devenir une arme de controverse. M. Cosquin, l'érudit collectionneur des *Contes lorrains*, a fait récemment toute une enquête sur ce sujet, et il semble avoir prouvé que les héros imaginaires en question n'ont jamais été canonisés, leurs noms n'ayant été insérés que d'une façon purement honorifique (ou plutôt, par erreur) dans le *Martyrologe Romain*, lequel, à aucune époque, n'a revendiqué une autorité infaillible, et qui, en fait, a été à diverses reprises soumis à correction. »

Correspondance inédite de Dom Thierry de Viaixnes. — Dom Thierry de

Viaixnes (né à Châlons le 17 mars 1659, mort à Rinwych, près d'Utrecht, le 31 octobre 1735) fut un des plus ardents et des plus opiniâtres de tous les Jansénistes. M. Hérelle, dans l'opuscule qu'il vient de publier (gr. in-8 de 53 p.) résume ainsi (p. 6) l'histoire de cet indomptable lutteur : « Agent dévoué de son parti, fort bien renseigné sur les faits et gestes du clergé contemporain, en relations suivies et journalières avec plusieurs évêques, ami intime du célèbre auteur des *Réflexions morales*, homme de science et d'action tout à la fois, il parut à ses adversaires assez redoutable pour mériter leurs persécutions, fut emprisonné plusieurs fois et mourut en exil. » La correspondance de Dom Thierry de Viaixnes se compose de seize lettres adressées à l'abbé Longer de Saint-Jean, sacristain de l'église cathédrale de Châlons, du 5 mars 1717 au 27 mai 1721. Ces lettres sont précédées d'un mémoire remis à M. de Saint-Sauveur, lieutenant du Roy de Vincennes, le 7 avril 1715, par Dom Thierry, alors prisonnier au château à Vincennes. Dans les lettres publiées par M. Hérelle, d'après les originaux de la bibliothèque de feu M. Jean Bertrand, il est surtout question du P. Quesnel qui, pour Dom Thierry comme pour son correspondant, était un incomparable héros. On y trouvera aussi de curieux détails sur le cardinal de Noailles, le cardinal de Bissy, et plusieurs autres prélats, les uns partisans, les autres adversaires du Jansénisme. Les menées des défenseurs du P. Quesnel y sont décrites avec une précision qui ne laisse rien à désirer. Voici un passage qui donnera au lecteur une idée de la passion avec laquelle Dom Thierry attaquait les jésuites : « Il faut accuser Molina, Suarez et leurs disciples de Pélagianisme, et même de pire que Pélagianisme pour les principes de morale. Il faut convaincre les jésuites dans cette dénonciation de corrompre toute la morale de l'Evangile et de renverser les parties les plus essentielles de la discipline. » Indiquons deux lettres du P. Quesnel à Dom Thierry de Viaixnes, datées du 30 septembre et du 1er octobre 1718 (p. 23-26), et, pour terminer par un renseignement bibliographique, constatons que M. Hérelle attribue (p. 7) à Dom Thierry, comme nous l'avions fait nous-même, avec quelque réserve, dans les *Notes sur la vie et les ouvrages de l'abbé Jean Jacques Boileau* (1877, p. 12), le *Problème ecclésiastique*, pamphlet que l'auteur de l'*Histoire de la Constitution* donne faussement à Gerberon, et que d'autres ont, non moins faussement, donné au P. Daniel et au P. Doucin. — T. DE L.

LES PATOIS LORRAINS. — Chargé de dépouiller les nombreux mémoires dont l'Académie de Stanislas a provoqué l'envoi en ouvrant une enquête sur les patois de l'ancienne Lorraine, M. Lucien Adam a pu comparer les divers dialectes de cette contrée et les étudier dans tous leurs détails. Telle est l'origine d'un ouvrage s'adressant aux personnes qu'intéressent les recherches ethnographiques et philologiques. Ce livre formera un volume in-8 de plus de 500 pages. Il comprendra une grammaire, un vocabulaire français-patois, un vocabulaire patois-français et de nombreux textes, offrant des proverbes, des légendes, des contes et des poésies populaires. On souscrit à Nancy, chez M. Crépin Leblond, Grande-Rue, 14. Le prix de l'exemplaire est de 8 francs sur papier ordinaire et de 15 sur papier de Hollande. On peut souscrire jusqu'au 1er février 1881.

LES MONUMENTS MÉGALITHIQUES EN PORTUGAL. — Dans une note succincte, lue en 1879 au Congrès tenu à Montpellier par l'Association française pour l'avancement des sciences, M. le chevalier J. da Silva, le savant président de l'Association royale des architectes civils et des archéologues portugais, a tracé de la manière la plus substantielle et la plus intéressante le tableau

des découvertes préhistoriques faites dans son pays et dont la plupart sont dues à ses fouilles personnelles. M. da Silva a donné en outre une liste des localités des provinces d'Alem-Tejo, de Beira, d'Estramadure, de Tras-des-Montes, du Minho et du Douro, où l'on a constaté la présence de dolmens, et y a joint une carte des monuments mégalithiques signalés en Portugal. Malgré son peu d'étendue, cette brochure présente un grand intérêt, par les renseignements qu'elle fournit aux études archéologiques sur une contrée de l'Europe jusqu'ici trop peu étudiée à ce point de vue. — E. T.

L'Imprimerie dans l'arrondissement de Domfront. — C'est de nos jours seulement que des établissements typographiques se sont fondés dans trois localités de l'arrondissement de Domfront : à Domfront, en 1819; à Flers, en 1839; à La Ferté-Macé, en 1851. Quoique ces dates soient bien récentes, on doit savoir gré à MM. L. Blanchetière et J. Appert d'avoir consigné avec soin dans la brochure qu'ils viennent de faire paraître (Domfront, F. Liard, 1880, in-12 de 33 p.) des renseignements que plus tard on chercherait vainement sur les imprimeurs de cette partie de la Basse-Normandie et sur les journaux et les principaux livres et brochures sortis de leurs presses. Les auteurs n'ont pas négligé la partie anecdotique, qui offre quelques piquantes révélations sur certaines publications populaires et sur leurs auteurs. Un curieux document est reproduit en appendice : c'est l'acte d'« épuration et d'organisation révolutionnaire des autorités constituées séantes à Domfront, » par Genissieu, représentant du peuple, délégué (non pas du Directoire, comme le disent les auteurs, page 6, mais par la Convention) dans les départements de la Sarthe et de l'Orne, en date du 29 frimaire an III, et imprimé à Domfront, chez Dariot, sans doute l'un de ces imprimeurs ambulants qui suivaient les représentants en mission. — E. T.

Lettres inédites de Nostradamus. — Notre savant collaborateur M. Tamizey de Larroque, poursuit le cours de ses infatigables investigations; il nous donne le résultat de ses découvertes dans des dépôts jusqu'ici inexplorés. (*Les correspondants de Peiresc.* II. *César Nostradamus. — Lettres inédites de Salon à Peiresc,* en 1628-1629, publiées et annotées par Philippe Tamizey de Larroque. Marseille, Marius Olive, 1880, in-8 de 60 pages). Peiresc, un des plus illustres des érudits contemporains de Henri IV et de Louis XIII, est devenu un des multiples objets de son attention; il est allé à Carpentras consulter les amas de papiers laissés par le savant qui mérita le nom de procureur général de la littérature ; il a déjà mis au jour des fragments de ces correspondances instructives; aujourd'hui il présente à un public restreint, mais dont le suffrage a du prix, de nouvelles lettres; elles émanent de César de Nostredame, né en 1555, fils du médecin de Charles IX, devenu célèbre grâce à ses énigmatiques *Centuries*, dont l'obscurité calculée se prête aux interprétations les plus fantaisistes. César était actif et instruit; il a laissé des volumes de vers qui ne sont pas absolument à dédaigner; il écrivit une *Histoire de Provence*, utile et intéressante, malgré bien des erreurs et bien des lacunes; il cultiva la peinture. Les lettres qu'il adressa à Peiresc et que M. Tamizey de Larroque met en lumière, sont au nombre de dix-neuf; la première est datée du jour des Cendres 1628; la dernière est du 29 août 1629. Elle ne précéda que de quelques jours la mort de l'écrivain. Il y a dans cette correspondance des détails curieux relatifs aux hommes et aux choses de l'époque, mais ce qui lui donne un prix spécial, c'est le commentaire que, selon son habitude, l'habile éditeur ajoute toujours aux textes qu'il met au jour, et où se montre une érudition à la fois étendue, sobre et sûre. On y trouvera des anecdotes piquantes; au sujet

d'un poème heureusement resté inédit et qui ne comprenait pas moins de trente-six mille vers, M. Tamizey de Larroque cite, sans nommer les interlocuteurs, le petit dialogue échangé entre deux membres de l'Académie française ; l'un d'eux (c'était Purceval-Grandmaison) apporte avec empressement deux volumes à son collègue (Michaud) : « Tenez, cher ami ; voici le premier exemplaire de mon poème de *Philippe-Auguste :* Trente-six mille vers ; rien que cela ! — Trente-six mille vers, malheureux ! mais il faudra déjà dix-huit mille hommes pour vous lire. »

César de Nostredame ayant eu l'occasion de nommer « le grand Pic de la Myrandole, nommé le Phœnix de son âge, » M. Tamizey de Larroque relève diverses erreurs très souvent reproduites à l'égard de cet érudit ; les fameuses neuf cents propositions de Pic de la Mirandole, ont été transformées en quatorze cents ; ce n'est point lui qui donna audacieusement à sa thèse le titre : *De omni re scibili;* ce n'est point Voltaire qui le premier ajouta ces mots d'une mordante ironie : *et de quibusdam aliis.* Quelques détails relatifs à la science des livres ne seront pas déplacés ici ; nous trouvons (p. 19), l'indication d'un mince volume curieux, contenant un recueil de vers des beaux esprits aixois, au commencement du dix-septième siècle : *Ostreomgomachia, sive ostrex et maris pugna, mors, ac cenotaphium,* in-4, 26 pages, imprimé à Aix, chez Etienne David, et dédié à l'archevêque de Lyon, Alphonse de Richelieu ; on n'en connaît qu'un seul exemplaire, appartenant à M. le marquis de Lagoy. — Notons aussi (p. 23), que Michel Nostredame possédait une bibliothèque assez nombreuse et sur quelques-uns de ses livres, imitateur (sans le savoir) de Grolier et de quelques autres anciens bibliophiles, il avait écrit ; *Ex libris Michaelis Nostradami et amicorum.* Gardons-nous d'ailleurs de tout dire, et laissons aux amis des études sérieuses, le plaisir d'apprendre par eux-mêmes tout ce que M. Tamizey de Larroque leur apprend avec une science qui ne se dément jamais.

Une nouvelle édition de Jocko. — Le joli conte du chevalier de Pougens, publié pour la première fois en 1824, avec ce sous-titre : *Anecdote détachée des lettres inédites sur l'instinct des animaux,* a été plusieurs fois réimprimé ; mais aucune édition n'approche de celle que vient de donner la maison Charavay (*Jocko,* par C. M. de Pougens, précédé d'une notice par Anatole France. Paris, 1881, in-16 jésus de xxi-140 p., sur papier de Hollande). Le spirituel récit de l'auteur du *Trésor des origines de la langue française* est inspiré et embelli d'un bout à l'autre, comme le dit très bien M. France (p. xx-xxi) par un sentiment vrai de pitié pour les animaux, et c'est là ce qui lui donne une physionomie encore gracieuse, encore vive, encore touchante. La notice sur le fils naturel du prince de Conti est finement et agréablement écrite. M. France, non content de réunir dans cette notice les plus abondants détails sur la vie et les œuvres du savant membre de l'Académie des inscriptions, du philologue dont les travaux ont été si utiles à M. Littré, a mis à la fin de son petit volume (p. 133-190) un curieux chapitre d'histoire littéraire sur *Jocko au théâtre.* — T. de L.

Un petit collège avant et pendant la Révolution. — Sous ce titre, M. Arthur du Chêne a publié, sur Baugé de 1682 à 1793, une étude brusquement interrompue par des raisons qu'il expose en ces termes : « Les pièces des archives municipales, tout d'abord prêtées très gracieusement, nous ayant été retirées avec une précipitation fâcheuse, le surlendemain de la fête du 14 juillet, il en est résulté que par « hostilité » contre l'his-

torien, et pour une affaire de lampions, l'histoire elle-même a été mise à la lanterne. » L'auteur de cette mesquine rancune est le maire de Baugé, M. Dornoy-Perrault. Le travail de M. du Chêne a paru dans la *Revue de l'Anjou* et à part (Angers, Germain et Grassin, 1880, in-8 de 74 p.). — Bernon.

Publication d'un ouvrage de Léonard de Vinci. — On annonce la publication d'une œuvre due à l'un des plus illustres artistes du seizième siècle, Léonard de Vinci; la bibliothèque de l'Institut possède divers volumes manuscrits de ce grand homme; ils sont cotés A à M; le manuscrit N a fait partie des restitutions aux puissances étrangères en 1815. Le volume A sera reproduit en fac-simile, avec une traduction française; l'immortel artiste écrivait de droite à gauche. Peut être publiera-t-on plus tard les autres volumes. Des détails, incomplets d'ailleurs, ont paru, dans quelques ouvrages, au sujet de ces précieux manuscrits; il existe un travail (curieux et devenu rare) de Ventura: *Essai sur les ouvrages physico-mathématiques de Léonard de Vinci, avec des extraits de ses manuscrits* (Paris, 1799, in-4). Une notice sur Léonard, insérée par M. Delécluze dans l'*Artiste* (1842) est accompagnée du fac-simile d'une page d'un des manuscrits; on y voit cinq croquis à la plume, représentant l'appareil d'un canon à vapeur. Consulter aussi Libri : *Histoire des sciences mathématiques en Italie*, tome III, p. 10-60 et p. 208-238, pour des extraits des manuscrits inédits. — C'est un des éditeurs les plus actifs de Paris, M. Quantin, qui entreprend la publication que nous annonçons; confiée aux soins de M. Ravaisson Mollien, elle formera un volume grand in-folio de 126 pages.

Un poème latin sur Metz. — Un moine très érudit du xie siècle, Sigebert, surnommé de Gembloux à cause d'une abbaye du diocèse de Liège dans laquelle il entra fort jeune, a laissé, parmi de nombreux ouvrages, une vie en vers de Thierry Ier. A la suite de ce livre, et comme une sorte de digression ou d'annexe, on a placé l'éloge de Metz, qui ne semble pas en avoir fait primitivement partie et qui dut être écrit plus tard. Un poète anonyme a traité plus brièvement le même sujet, et probablement vers la même époque. Bien auparavant, Venance Fortunat, dans une épître à Villicus, avait chanté l'antique Divodorum et ses charmants environs. Près de onze siècles après Fortunat et de huit siècles après Sigebert, encore dans la langue latine, un bénédictin dom Bermudez Pierron, dans son poème, *Templum Metersibus sacrum* fit de nouveau un brillant éloge de Metz. Enfin un des plus célèbres enfants de cette ville, Paul Ferry, a consacré des vers — français cette fois — à *l'illustre cité sa douce patrie*. Ce sont tous ces hommages que M. de Bouteiller a réunis dans un charmant volume de la *Petite Bibliothèque Messine* (*Eloge de Metz*, par Sigebert de Gembloux, poème latin traduit et annoté par E. de Bouteiller, suivi de quelques autres pièces sur le même sujet. Paris, D. Dumoulin, 1881, in-12 de 148 p. Prix : 5 fr). Il leur a donnés une valeur de plus par la savante introduction qui les précède et par les notes excellentes qui les suivent. Cet *Éloge de Metz* s'adresse à tous ceux de ses enfants qui, comme M. de Bouteiller lui-même, ont été les victimes des événements de 1870; il s'adresse à toutes les personnes qui s'intéressent aux études historiques ou littéraires ayant pour objet le moyen âge; en outre, le luxe de l'édition le recommandera aux simples bibliophiles. Mais tant de catégories de lecteurs ne pourront être contentés : le livre n'est tiré qu'à 245 exemplaires. — Th. P.

La Revue Catholique de Bordeaux. — Due à l'intelligente initiative d'ecclésiastiques instruits, qui gémissaient de ne voir dans une de nos plus grandes villes que des revues indifférentes ou hostiles, la *Revue Catholique*

de Bordeaux a rapidement groupé une phalange de savants collaborateurs, qui se dévouent de bon cœur à l'œuvre nouvelle. Le premier volume du recueil que nous avons sous les yeux fait vraiment très bonne figure, et nous savons de bonne source que les suivants seront meilleurs encore. — La *Revue* s'occupe surtout d'histoire, d'archéologie et de littérature, tout en se permettant quelquefois des excursions sur le terrain de la philosophie. — Ses principaux collaborateurs sont des professeurs à la faculté de théologie : MM. Thibaut, Callen, et Pesnelle ; — des membres de l'académie de Bordeaux : MM. le marquis de Castelnau-d'Essenault, le baron de Verneil et Léo Drouyn, pour qui nos archives n'ont pas de secrets, et qui, mieux que personne, connaît et dessine les monuments de notre pays, — M. Antoine de Lantenay, un pseudonyme derrière lequel se cache un érudit presque universel, doublé d'un littérateur délicat et d'un fin critique, — un des rédacteurs les plus fidèles du *Polybiblion*, M. Tamizey de Larroque, dont le nom est ici un suffisant éloge, — M. l'abbé Deydou, docteur en théologie, — le R. P. Colombier, S. J. — La poésie n'est pas négligée dans la *Revue catholique* de Bordeaux, qui, cette année, a publié quelques pièces charmantes, dues au nouvel évêque de Poitiers, Mgr Bellot des Minières, membre de l'académie de Bordeaux ; à A. Ferrand, le spirituel satirique à qui la langue gasconne doit un poème qui restera, *La Rabagassade*, et à d'autres encore. — Parmi les travaux les plus intéressants publiés dans ce premier volume, nous signalerons le mémoire si sérieux et si bien informé de M. de Castelnau sur *Clément V et ses récents historiens* ; — les articles de M. L. Drouyn sur d'anciennes églises, des croix de carrefours et de cimetière du diocèse de Bordeaux ; — *deux lettres de Henri IV au cardinal de Sourdis* publiés par le P. Colombier ; — divers textes inédits mis en lumière et savamment annotés par M. A. de Lantenay, notamment sa curieuse *Visite à l'ancien lycée de Bordeaux* ; — *l'Eloge de Montalembert* de M. Deydou, couronné au dernier concours de l'Académie des jeux floraux ; — de spirituelles *notes de voyage* de M. Thibaut ; — *la vie inédite de la duchesse de Luynes*, de l'abbé J. J. Boileau, avec introduction et notes de M. Tamizey de Larroque. N'oublions pas les eaux-fortes, si pittoresques et si exactes qui accompagnent les articles de M. L. Drouyn. — La *Revue* paraît deux fois par mois, en fascicules gr. in-8 de 24 p. (Bordeaux, rue Canihac, 11 ; abonnement simple, 6 fr. ; avec les eaux-fortes, 10 fr.) — Le *Polybiblion* ne pouvait manquer de souhaiter cordialement la bienvenue à l'œuvre nouvelle et d'applaudir à la généreuse initiative des hommes de cœur et de talent qui veulent la faire servir à la défense de notre foi et au progrès de la science. — E. Allain.

Une vente de livres précieux. — M. Ad. Labitte a livré aux enchères, le 6 décembre, une réunion peu nombreuse (le catalogue ne contient que 88 numéros) d'ouvrages rares et précieux. Indiquons quelques-unes des adjudications les plus importantes : Le *Musée royal*, publié par H. Laurent, 1818, 2 vol. in-fol., 161 planches, épreuves avant la lettre, 1,250 fr. ; — *Théâtre de Pierre et de Thomas Corneille*. Amsterdam, Wolfgung, 1664-1678, 10 vol. pet. in-12, bel exemplaire, 1,050 fr. ; — *Œuvres de Molière*. Amsterdam, Jacques le Jeune (Daniel Elzevier), 1675-1684, 6 vol. pet. in-12, riche reliure, 1,105 fr. ; — *Fables* de La Fontaine, 1755-1759, 4 vol. in-fol., figures d'Oudry, exempl. en grand papier de Hollande, 790 fr. ; — *Extraict ou Recueil des Isles nouvellement trouvées en la grande mer Océane, faict en latin par Pierre Martyr de Milan, et translaté en languaige francoys*. Paris, Simon de Colines, 1532, in-4, bel exempl., 500 fr.

On a payé 900 fr. un petit volume : *Airs et vaudevilles de cour dediez à*

S. A. R. Mademoiselle. Paris, 1665, in-12, parce qu'il portait sur la marge du titre la signature autographe de Molière (datée du 16 août 1669), vérifiée et garantie authentique.

Robert de Durazzo. — Nous avons sous les yeux un savant mémoire de M. G. Claretta sur *Robert de Durazzo* (*Roberto di Durazzo, dei Reali di Napoli, e la famiglia di Jacopo di Savoia, principe d'Accua*, par Gaudenzio Claretta. Turin, 1880, in-8 de 32 pages. Extr. dagli *Atti della Reale Accademia delle scienze di Torino*, vol. XV.) Quoique se rapportant aux annales de la Savoie, il intéresse directement notre histoire nationale. Le malheureux Robert de Durazzo, prince de Morée, qui, après avoir passé dans les cachots une partie de sa vie, finit par succomber glorieusement à Poitiers, appartient en effet à la dynastie angevine de Naples issue de la maison royale de France, et la prise des Baux en Provence forme l'un des épisodes les plus importants de sa biographie. L'arrestation de ce prince en 1354, par ordre de Jacques de Savoie, prince d'Achaïe; sa captivité à Pignerol; sa mise en liberté à la sollicitation du Pape, de l'Empereur et du comte Amédée VI de Savoie; enfin ses démêlés avec la famille des Baux et Anselme de Miolans, seigneur d'Urtières, tels sont les événements que M. G. Claretta a mis en lumière, se servant habilement de pièces inédites, tirées des archives de Turin, pour critiquer les récits des chroniqueurs et rétablir l'exacte succession des faits. Signalons à l'auteur une inexactitude qui ne peut être assurément attribuée qu'à un lapsus calami (p. 6). Le duc de Calabre, père de la reine Jeanne Ire, n'était pas le troisième enfant du roi Charles II, mais bien le fils aîné du roi Robert. — P. D.

— Les bibliophiles ont fait le meilleur accueil au travail publié par M. Henri Cohen : *Guide de l'amateur des livres à vignettes du dix-huitième siècle;* quatre éditions successives et très réelles ont attesté l'empressement avec lequel a été reçue cette bibliographie spéciale; mais quoique la dernière édition ait été l'objet d'additions importantes, elle n'est point complète, et il était à peu près impossible qu'elle le fût. Un amateur qui signe Mis de M., arch. pal. a voulu remplir quelques lacunes, et il a mis au jour un livret grand in-8 de 33 pages, intitulé : *Mélanges bibliographiques.— Quelques livres non cités dans la quatrième et dernière édition du Guide de l'amateur....* Soixante-huit ouvrages différents sont décrits dans cette brochure, publiée à *Allemagne sur Colostre* et — *se trouve à Marseille chez V. Boy;* elle est d'une élégante exécution typographique, et il n'en a été tiré que 200 exemplaires. Nous aurions bien, de notre côté, quelques indications à fournir au sujet de livres de ce genre, qui ne se montrent ni dans le *Guide* Cohen, ni dans le travail de M. de M.; mais ce n'est pas le moment d'en parler.

— Nous avons sous les yeux le catalogue de la bibliothèque de M. Edouard Fournier, le laborieux et savant auteur de l'*Esprit dans l'histoire*, du *Vieux neuf*, de l'*Esprit des autres* et de tant d'autres écrits justement estimés. Ce catalogue, rédigé avec soin par M. Ad. Labitte, libraire de la bibliothèque nationale, comprend 2,710 articles; bons livres de travail : on n'y trouvera pas ces reliures exceptionnelles, ces volumes illustrés par des artistes du dix-huitième siècle, que les bibliomanes se disputent au poids de l'or; mais on y rencontrera, ce qui est plus intéressant pour tout homme studieux, un grand nombre de livres chargés d'annotations de la main d'Ed. Fournier.— Indiquons-en rapidement quelques-uns : n° 430, *Essai sur la formation de la langue française*, par Edelestand du Méril; n° 515, *Poésies de Malherbe publiées par M. de La Tour*; n° 593, *Œuvres de Gilbert*; no 665, *Fables de La Fontaine;* n° 1003 *Histoire de Gil-Blas de Santillane*, etc. Nous pourrions en

signaler bien d'autres; il est fort désirable que ces livres, offrant le résultat des patientes recherches d'un érudit judicieux, passent dans la main de personnes qui en apprécient le mérite. N'oublions pas de signaler l'importante réunion (n° 1914-2200) d'ouvrages relatifs à la ville de Paris; tout ce qui concerne la capitale fut constamment l'objet des études de M. Fournier.

— L'administration de la Bibliothèque municipale de la ville d'Amiens a donné récemment un bon exemple, en publiant le catalogue des ouvrages qu'elle a reçus en 1879. Si les autres dépôts publics en faisaient autant, ils rendraient aux travailleurs un très utile service; un catalogue tenu à jour et accessible au public est chose des plus nécessaires. Il faut louer à cet égard la Bibliothèque nationale qui, depuis 1879, fait paraître chaque mois le catalogue alphabétique de tous les ouvrages publiés à l'étranger et qui lui sont parvenus par suite d'achat ou de don. Ce catalogue ne laisse pas que d'être étendu; celui de 1877, par exemple, enregistre 3,022 articles.

— La *Société des Bibliophiles bretons* vient de publier une intéressante brochure de M. J. Delaville le Roulx sur *l'Hopital des Bretons à Saint-Jean d'Acre au treizième siècle.* Elle renferme, à la suite d'une courte monographie, le texte, inédit jusqu'à ce jour, de plusieurs des actes constitutifs de cet hôpital. La fondation en remonte à l'archevêque Gilles de Tyr, qui le fonda en 1254 pour les pauvres Bretons qui allaient visiter les saints lieux.

— M. E. Frain poursuit ses publications sur les familles bretonnes et les mœurs de l'ancienne France. Il commence la publication des *Mœurs et coutumes des familles bretonnes avant* 1789, démontrées à l'aide de documents tirés pour la plupart d'archives domestiques. La première série est intitulée : *Les fondateurs de la chapelle Notre-Dame en saint Léonard de Fougères* (Rennes, Plihon, 1880, in-18, tiré à 100 exemplaires). Ce ne sont guère que des documents : donations, testaments, lettres, généalogies, c'est un livre de raison, celui de Guillaume Langelier (1643), suivis d'une bonne alphabétique des noms.

— Nous avons sous les yeux le *Recueil de la Société des Sciences, Agriculture et Belles-lettres de Tarn-et-Garonne,* 1877-1880 (Montauban, Forestié, 1880, in-8 de 445 p.). Trois des mémoires contenus dans ce volume se rapportent aux sciences : Sur les *Vestiges de l'industrie paléolithique aux environs de Montauban,* par le docteur L. Alibert; — *De l'emploi des phosphates de chaux en agriculture,* par M. Paul Dubreuil; — *Flore mycologique du département de Tarn-et-Garonne,* par M. Roumoguère. — La métaphysique réclame un *Essai* de M. Charles Bois *sur la philosophie de l'Inconscient.* — La partie historique n'est représentée que par une courte *Etude sur Stephen Haller,* par M. Edmond Calabert; il s'agit d'un musicien contemporain dont les œuvres pour le piano s'élèvent à plus de cent cinquante.

— Le tome XII du *Bulletin de la Société d'Etudes scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan* (Draguignan, impr. Lathil, in-8 de xv-472 p.), ne contient qu'un seul travail: le *Couvent royal de Saint-Maximin, en Provence,* de l'ordre *des Frères prêcheurs, ses prieurs, ses annales, ses écrivains, avec un cartulaire de 85 documents inédits,* par l'abbé J. H. Albanès, docteur en théologie et en droit canonique. Jusqu'à présent, tous les écrivains qui, incidemment ou *ex professo,* s'étaient occupés de l'église de Saint-Maximin, n'avaient pu découvrir le nom de l'architecte qui avait bâti ce temple, le premier parmi les édifices religieux de la Provence; personne n'avait pu, de près ni de loin, donner le moindre renseignement à ce sujet. M. l'abbé

Witt, née Guizot (in-12, Hachette). — *Les Infortunes de Chouchou*, par Mme Colomb (in-12, Hachette). — *Mignonnette*, par la comtesse de la Rochère (in-12, Delhomme et Briguet. — *Histoire d'un agent de change*, par Mme Bourdon (in-12, Delhomme et Briguet). — L'*Asie centrale à vol d'oiseau*, par J. B. Pasquier (in-16, libr. de la *Société bibliographique*). VISENOT.

ERRATA.

Livraison de Novembre, tome XXIX, p. 443 :

Ligne 31 *Mordtmann* au lieu de *Nordtmann*,
— 42 *Hartzenbusch* au lieu de *Hortzenbusch*.
— 49 *Ste Croix en plaine* au lieu de *S. Tromplaine*.

Page 452 : *Gelbke* au lieu de *Gelbeke* (Cette traduction n'est pas la première; elle a été précédée par celle de *Régis*. Leipzig, 1832-1841, 3 vol. in-8, abstraction faite de l'imitation de Fischart, au seizième siècle, et du remaniement d'Eckstein. Hambourg, 1785-1787, 5 vol. in-8.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

Le Droit de grâce en Espagne. — Un Espagnol, convaincu d'un double assassinat, a récemment été condamné à mort par la Cour d'assises de la Gironde. A ce propos, il a été dit que chaque année, le jour de Noël, on présentait au roi d'Espagne, un plateau d'argent sur lequel étaient déposés des plis cachetés, contenant chacun le nom d'un des individus détenus dans les diverses prisons de la monarchie et condamnés à mort. Le roi prenait au hasard trois de ces plis, et les individus que le sort favorisait, voyaient la peine capitale commuée pour eux en celle des travaux forcés à perpétuité. Tout ceci est-il exact? P. C.

Juridiction des Papes. — Existe-t-il un ouvrage, général ou spécial, qui, au point de vue du droit et en exposant les faits, traite la question de la juridiction internationale exercée par les Papes, agissant comme arbitres et souverains juges dans les conflits des diverses nations entre elles? La dernière intervention pontificale paraît avoir eu lieu lors du partage de la Pologne. Quelles sont les premières interventions connues? A.

Origines de la gravure en France. — Quel est le premier livre, imprimé en France, où se trouvent des planches en taille douce? F. B.

Colons en Algérie. — Quels ouvrages étudier pour connaître la situation des colons en Algérie? C. G.

Gassendi. — Quels sont les principaux ouvrages sur Gassendi, sa vie, la critique de sa doctrine? X.

Famille de Villafans. — Quels sont les armes de la famille de Villafans et les ouvrages où l'on pourrait trouver des détails sur cette famille. Bne de V.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

OUVRAGES POUR LA JEUNESSE

1. *Jeanne de Dampierre*, par le marquis DE C. Paris, Téqui, 1880, in-12 de 483 p. Prix : 2 fr. — 2. *Le Mariage de Renée*, par Mlle MARTHE LACHÈSE. Paris, Blériot, 1880, in-12 de 361 p. Prix : 3 fr. — 3. *L'Homme-pendule*, par CLAIRE DE CHANDENEUX. Paris, Librairie Internationale Catholique, 1879, in-12 de 340 p. Prix : 3 fr. — 4. *L'Héritage de Mme Hervette*, par ETIENNE MARCEL. Paris, Blériot, 1880, in-12 de 235 p. Prix : 3 fr. — 5. *Le Fou du Vésuve*, par ALEX. DE LAMOTHE. Paris, Blériot, 1879, in-12 de 318 p. Prix : 2 fr. 50. — 6. *La famille Tolozan*, par Mlle MARIE MARÉCHAL. Paris, Blériot, 1879, in-12 de 316 p. Prix : 3 fr. — 7. *La Demoiselle du paveur* (cinq récits), par RAOUL DE NAVERY. Paris, Blériot, 1879, in-12 de 250 p. Prix : 2 fr. — 8. *Les Victimes*, par RAOUL DE NAVERY. Paris, Blériot, 1880, in-12 de 446 p. 2e édition. Prix : 3 fr. — 9. *Perdus en mer*, imité de l'anglais, par Mme la Comtesse DROHOJOWSKA, née SYMON DE LATREICHE, Tours, Mame, 1879. gr. in-8 de 240 p., orné de deux gravures. Prix : 2 fr. 50. — 10. *Les mésaventures de Mademoiselle Thérèse*, par Mme DE STOLZ (*Bibliothèque rose illustrée*). Paris, Hachette, 1881, in-12 de 271 p., illustré de 29 vignettes dessinées sur bois, par Charles. Prix : 2 fr. 25. — 11. *Grand'Maman*, par CHARLES DESLYS. Paris, Hachette, 1880, 251 p., illustré de 30 vignettes d'après les dessins de ED. ZIEG. — 15. *Ginette*, par Mlle DE MARTIGNAT. Paris, Hachette, 1881, de 323 p., illustré de 50 vignettes dessinées par Tofani. — 13. *Aller et retour*, par Mlle JULIE GOURAUD, ouvrage illustré de 40 vignettes par A. Ferdinandus. Paris, Hachette, 1880, in-18 j., de 231 p. Prix : 2 fr. 25. — 14. *La nièce du capitaine*, par J. GIRARDIN. Paris, Hachette, 1880, in-8 de 185 p. Prix : 1 fr. 50. (*Bibl. des écoles et des familles*). — 15. *Contes sans malice*, par J. GIRARDIN. Paris, Hachette, 1880, in-12 de 189 p. Prix : 1 fr. — 16. *Marthe et Marie*, par MICHEL AUVRAY. Paris, Dillet, 1880, in-12 de 292 p. Prix : 2 fr. — 17. *Mignonnette*, par la comtesse DE LA ROCHÈRE. Paris, Delhomme et Briguet. 1881, in-12 de 226 p. Prix : 2 fr. 50. — 18. *Le Rêve d'Yvonne*, par HENRI BAJU. Limoges, Charles Barbou, s. d. [1881], in-12 de 178 p. Prix : 2 fr. — 19. *Derniers exploits du père Tambour*, roman national, par HENRI BAJU. Limoges, Charles Barbou, s. d. [1881], in-12 de 198 p. Prix : 2 fr. — 20. *Les Cailloux rouges*. Paris, Téqui, 1880, in-12 de 299 p. (*Collection Saint-Michel*). Prix : 2 fr. — 21. *Le Secret d'un dévouement*, par Mme KRAFT-BUCAILLE. Paris, Didier, 1880, in-12 de 332 p. Prix : 3 fr. — 22. *Le Berger du Béage*, par F. FERTIAULT. Paris, Didier, 1880, in-12 de 356 p. Prix : 3 fr. — 23. *Conquête du Mexique*, d'après PRESCOTT. Paris, Hachette, 1880, in-12 de 192 p., avec des illustrations (*Bibl. des écoles et des familles*). Prix : 80 cent. — 24. *Les légendes de l'art*, par CHARLES DES GRANGES. 2e édition. Paris, Téqui, (*Collection Saint-Michel*), 1880, in-12 de XVII-276 p. Prix : 2 fr. — 25. *Herculanum et Pompéï*. Scènes de la civilisation romaine, par Mgr C. CHEVALIER, camérier secret de Sa Sainteté. Tours, Alfred Mame, 1880, un vol. in-8 de 216 p. Prix : 1 fr. 20. — 26. *La Science à travers champs*, par Mlle MARIE MAUGERET. Tours, Mame, 1880, in-8 de 228 p., avec 30 gravures. Prix : 1 fr. 20. — 27. *Un coin des Alpes ou une Ascension nocturne*; suivi de *Souvenirs de l'Oberland Bernois et de la Suisse centrale* et de *Un Pêcheur vosgien sur une île flottante*, par F.-A. ROBISCHUNG. Tours, Mame, 1880, in-8 de 165 p., avec une gravure. Prix : 85 cent. — 28. *Les troisièmes en avant*, récits de voyage par M. ADEODAT LEFÈVRE. Paris, Bray et Retaux, 1879, in-12 de II-244 p. Prix : 2 fr. — 29. *La Hollande à vol d'oiseau*, par P. DEPELCHIN. Tours, Mame, 1880, in-8 de 213 p. avec 16 gravures. Prix : 1 fr. 20.

1. — Nous sommes au temps de Charles VI, quelques années après

la bataille d'Azincourt. *Jeanne de Dampierre* a eu son père tué dans la sanglante défaite ; plus tard sa mère elle-même est morte en défendant son château de Dampierre contre les Anglais. Jeanne, laissée sous la protection d'un fidèle écuyer de son père, jure une haine mortelle aux Anglais, et quand elle a atteint sa majorité, fait tous ses efforts pour leur susciter des ennemis. A cette époque de l'histoire, une partie de la noblesse, qui habitait les provinces du Midi soumises au roi d'Angleterre, était, par ses sympathies, beaucoup plus anglaise que française ; les seigneurs pensaient avoir plus de chance de conserver leurs privilèges et une certaine indépendance en servant un suzerain plus éloigné d'eux. Beaucoup de gentilshommes du Périgord et de la Guienne étaient dans ce cas. Jeanne, alliée à plusieurs familles de ces provinces, prend à tâche de les gagner à la cause du malheureux Dauphin. Elle trouve de l'écho dans la jeunesse, dont l'esprit plus chevaleresque se laissait moins aller aux calculs de l'intérêt; très recherchée pour son esprit, sa grâce et sa beauté, elle a juré de n'appartenir qu'à un défenseur de son Roi et de son pays. Au moment de la reprise d'armes, qui fut signalée par l'intervention de Jeanne d'Arc, Jeanne de Dampierre est déjà parvenue à entraîner dans son parti plusieurs jeunes chevaliers, dont l'un, le sire de Cugnac, aspire à sa main. Une troupe d'élite quitte ainsi le Périgord, malgré la surveillance de lord Talbot, et se rend à Blois et à Orléans, où elle prend part aux combats qui amènent la délivrance de cette dernière ville. Jeanne de Dampierre, à l'instar de Jeanne d'Arc, qu'elle a vue et qu'elle admire, soutient elle-même vaillamment un siège terrible dans son château de Dampierre contre les Anglais commandés par un chevalier qui voulait la contraindre à devenir sa femme. Après la délivrance d'Orléans, la bataille de Patay, le sacre de Charles VII à Reims et la mort de Jeanne d'Arc, Jeanne de Dampierre, revenue dans son domaine pacifié, épouse le chevalier de Cugnac, qui a vaillamment combattu pour la cause nationale, et continue ses exploits en prenant une part active à la bataille de Castillon, à la défaite et à la mort de Talbot. Ce roman, écrit à la manière des romans historiques de Walter Scott, est intéressant et instructif; il dépeint bien les mœurs des Français à cette époque troublée de l'histoire et les passions qui agitaient les esprits. Il sera lu avec plaisir et profit par les lecteurs de toutes les classes.

2. — *Le Mariage de Renée* est un charmant ouvrage, bien conçu, bien pensé, bien écrit, et dans lequel le cœur et l'esprit trouvent pleine et entière satisfaction. Mlle Marthe Lachèse n'a pas eu la prétention d'enfiévrer ses lecteurs par des pages à sensation ; mais elle a eu l'ambition plus chrétienne, et partant plus haute à nos yeux, de faire goûter des leçons utiles, présentées sous la forme la plus aima-

ble, et, pour y parvenir, elle a pris soin de toujours mettre, à côté de chaque défaut, la personnification de la vertu contraire. La donnée du *Mariage de Renée* n'est peut-être pas neuve, mais elle est saine, morale, intéressante, et si bien relevée par la grâce du sentiment, la vérité des détails, l'élégance de la forme, qu'elle devient une œuvre vivante, dans laquelle on retrouve le cachet bien personnel de l'auteur. C'est un livre excellent, qui a sa place marquée parmi les bons romans catholiques.

3. — Dans *l'Homme-Pendule* nous trouvons une charmante étude de mœurs écrite sans prétention et cependant en termes excellents : tout y est bon, aimable, honnête, intéressant. L'auteur n'a pas eu l'intention de soutenir une thèse; il se borne à mettre sous les yeux du lecteur le récit d'événements auxquels il semble qu'il se soit trouvé mêlé et qui ont dû se passer de la façon qu'il les rapporte. Dans chaque phrase, dans chaque ligne, dans chaque mot, on retrouve la délicatesse de cœur et d'esprit d'une femme bien élevée, la placidité et le calme d'une conscience pure et sans remords. Ce sont là des qualités bien rares et auxquelles il faut applaudir des deux mains, quand on a la bonne fortune de les rencontrer. Ici on peut le faire en toute assurance. *L'Homme-pendule* doit son surnom, on l'a deviné, à la scrupuleuse exactitude qu'il apporte dans tous les actes de sa vie. Chez lui, bon, loyal, intelligent, courageux, ce n'est point un ridicule, mais bien plutôt une qualité, une vertu. On l'aime, on s'attache à lui, on souffre de ses souffrances, on se réjouit de ses joies. *Miro Elleu* et l'*Héritage du Capitaine*, deux ravissantes compositions qui complètent le volume, possèdent au même degré les mêmes qualités que *l'Homme-pendule*. Qu'il ferait bon vivre au milieu de tout cet excellent monde que peint si bien Mme de Chandeneux, et comme nous devons lui être reconnaissants de nous le faire connaître ! En un mot, l'*Homme-pendule* ne peut manquer de plaire à tous ceux qui le liront, et il laissera, à coup sûr, dans leur esprit les impressions les meilleures et les plus saines.

4. — *L'Héritage de Mme Hervette* est un excellent petit ouvrage qui plaira à tout le monde et convient à tous les lecteurs; aussi nous le signalons à l'attention du public intelligent et honnête qui aime les lectures intéressantes, saines, pieuses et morales. — Le thème est des plus simples, mais il est traité avec une habileté, un tact et une sensibilité qui font le plus grand honneur à l'auteur. Madame Hervette a connu des temps meilleurs que ceux dans lesquels elle vit depuis que son mari l'a ruinée par de fausses spéculations. Elle a une nombreuse famille, mais sa vigilance, son activité et son travail lui ont toujours permis de subvenir à tous les besoins de son intérieur. Un ami d'enfance, auquel des parents ambitieux n'avaient pas voulu

l'unir alors qu'elle était jeune, mais qui avait conservé pour elle une estime et une affection que le temps n'avait pas affaiblies, meurt aux colonies, en lui laissant, au détriment de ses parents pauvres, une fortune considérable. Mme Hervette refuse ce don, sans même consulter son mari dont elle redoute la faiblesse. Les jours deviennent de plus en plus mauvais..... Que de regrets a parfois la pauvre mère en voyant souffrir ceux qu'elle aime !..,.. Bien plus, M. Hervette, mis au courant de la noble conduite de sa femme, la lui impute à crime... Tout conspire contre elle..... Que devenir ? Mais Dieu est là qui vient en aide à l'honnête créature et dispose les événements pour qu'elle soit récompensée, même sur cette terre. L'aisance entre dans le malheureux ménage et, avec elle, la santé, la joie, le bonheur.

C'est là une bien touchante histoire, bien pensée, bien écrite et qui ne manquera pas d'être beaucoup lue. Ce sera justice.

5.—M. de Lamothe a réuni dans *le Fou du Vésuve* plusieurs nouvelles écrites dans un excellent esprit et avec la verve et l'entrain qui rendent si attrayante la lecture de ses ouvrages : la première de ces nouvelles, *le Fou du Vésuve*, est la peinture des mœurs de la société romaine, au moment de l'éruption du Vésuve qui engloutit sous une pluie de cendres, les villes de Pompéï et d'Herculanum. Par une ingénieuse fiction, le récit de cette terrible catastrophe est fait par un témoin oculaire, habitant de Pompéï ; tous les détails relatifs à la manière de vivre des citoyens de cette malheureuse ville, aux cérémonies religieuses, aux fêtes, à la distribution intérieure des habitations, aux repas, aux vêtements, bijoux..... sont d'une exactitude rigoureuse; l'épisode touchant, introduit par l'auteur, d'un esclave chrétien condamné à être livré aux bêtes dans l'amphithéâtre, et sauvant la fille de son maître, au moment où le torrent de laves lancé par le Vésuve commence à atteindre la ville, ajoute un intérêt dramatique à la narration et donne à l'auteur l'occasion de montrer la supériorité des vertus chrétiennes sur les sentiments égoïstes et personnels des païens. Les six nouvelles qui suivent le *Fou du Vésuve* contribuent chacune pour leur part à faire du nouvel ouvrage de M. de Lamothe un livre excellent et plein d'intérêt.

6. — *La famille Tolozan* est l'histoire d'une famille de province qui vient à Paris chercher à reconstituer sa fortune, qu'elle a perdue par une suite d'événements malheureux. Ce livre n'a pas précisément d'intrigue. C'est plutôt une série d'incidents domestiques racontés avec charme et capables d'intéresser en édifiant. Tout le monde est bon dans ce livre. La bonté et le dévouement poussés à un tel degré sont malheureusement bien rares. C'est à qui ne se laissera pas vaincre en soins ingénieux et en abnégation touchante. On peut dire avec juste raison qu'ici tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes

possibles. Il y a quelques incidents fâcheux pour la famille Tolozan, mais ils sont presque aussitôt réparés par une intervention généreuse et imprévue. Le père devient aveugle, mais on le guérit. Son infirmité lui fait perdre le poste qu'il occupe chez un banquier, mais il est aussitôt remplacé par son fils, à qui la libéralité fort opportune du banquier continue, sans aucune diminution, les appointements du père. Les voisins, la concierge, la propriétaire, tout le monde pousse la bonté pour eux jusqu'à l'héroïsme. Tout finalement leur réussit. Les filles, qui sont pauvres, se marient avantageusement. Le père, qui a recouvré la vue, fait une belle découverte qui doit lui donner fortune. Enfin, le fils gagne au concours un prix de quatre mille francs, et devient un sujet remarquable. Ce livre n'est pas fait pour les personnes qui aiment les émotions violentes. On n'y trouve en effet qu'une description simple mais touchante d'un intérieur chrétien. Le volume se termine par deux petites nouvelles : *Les fraisiers de Septima* et *Une histoire d'hier*. La dernière est surtout recommandable à notre triste époque.

7. — *La Demoiselle du paveur* n'est pas, comme on pourrait le supposer, la fille de l'honnête Antoine Mireaux, mais bien le lourd et et massif instrument de bois dont fait usage le brave ouvrier pour enfoncer et aligner ses cubes de pierre. — Un ami mourant, le vieux Martin, a remis, de la main à la main, à Antoine, une somme relativement considérable, qu'il a péniblement économisée, dans l'espoir qu'elle pourra un jour être rendue à son fils unique, un jeune étourdi qui s'est fait marin contre la volonté de son père et dont le pauvre homme n'a reçu aucune nouvelle depuis longues années. — Antoine enfouit son trésor dans la tête d'une vieille demoiselle hors de service, puis suspend le tout, comme il l'eût fait pour un ex-voto, au plafond de la mansarde qu'il occupe avec sa fille. Un matin, arrive le jeune marin, malade, pauvre, manquant de tout, et l'heureux Antoine se dispose à lui rendre son bien ; mais la demoiselle a disparu : un camarade de chantier dans l'embarras l'a empruntée sans façon, en l'absence du maître du logis ; on court, on s'informe : enfin, après bien des recherches, le précieux outil est retrouvé au greffe d'une justice de paix, où, dans une affaire de meurtre, il a été déposé à titre de pièce à conviction. L'honneur d'Antoine est sauf, et la demoiselle, qui, pendant si longtemps, a rempli l'office de coffre-fort, finit par servir de corbeille de mariage. — C'est frais, c'est honnête, intéressant, et écrit dans un excellent esprit.

Le savetier Crépin est un brave homme qui, par un jour de grande pluie, a eu l'heureuse chance de rendre un service *concernant son état* au grand tragédien Racine. Crépin est humain, intelligent, charitable et philosophe à sa manière, qui est la bonne. Racine s'attache au sa-

vetier, auquel,un beau jour, il conduit Corneille et La Fontaine.Tous trois s'amusent du babil de l'artisan, et, sur sa prière, parviennent à marier son protégé, un jeune poète gueux, amoureux, mais ne manquant pas de talent, à la fille d'un riche financier, le voisin de Crépin. — C'est à cette rencontre de La Fontaine, de Crépin et du financier Bondois que nous sommes, assure l'auteur, redevables de la fable si connue du savetier et du financier. Une grande délicatesse de sentiment est le caractère saillant de ce récit.

Marie Van Diémen est une histoire de mer. Mme de Navery y raconte, en très bons termes, la découverte de la Tasmanie (grande terre située au sud de la Nouvelle-Hollande). Comme dans tous les ouvrages du même auteur, les parties historiques et géographiques sont traitées avec la plus grande exactitude.

Deux jolies petites bluettes font suite à ces trois charmants récits. Elles ont, l'une et l'autre, le mérite d'être honnêtement pensées, d'être écrites dans un bon style et de placer sous les yeux d'excellents modèles, toujours bons à imiter.Ces cinq nouvelles peuvent être mises entre toutes les mains.

8. — C'est un véritable roman' romanesque que *les Victimes* que sacrifie à ses fidèles lecteurs Mme Raoul de Navery. Il est d'un intérêt saisissant ; les situations sont souvent forcées ; mais les sentiments religieux et patriotiques qu'il excite, l'enseignement moral et historique qu'il donne, l'horreur qu'il inspire pour les choses et les hommes de la Révolution feront passer sur bien des défauts et nous laissons au lecteur le soin d'apprécier après avoir déroulé sous ses yeux la trame de l'intrigue. Mme de Civray, entraînée par son bon cœur, adopte la fille de son jardinier, Jeanne Raimbaut, lorsqu'elle perd ses parents,et en fait la compagne de son fils Henri qui est à peu près de son âge. Jeanne est heureusement douée de la nature aussi bien pour les qualités morales que pour les charmes de l'esprit et du corps ; elle a une influence irrésistible sur Henri dont elle est véritablement le bon ange. La mère imprudente s'aperçoit trop tard du sentiment que les deux jeunes gens éprouvent l'un pour l'autre et dont elle a favorisé la naissance. Elle rompt brusquement en éloignant Jeanne à qui elle achète un fonds de magasin à Paris. Les blessures du cœur sont profondes et on ne sait où elles auraient conduit si la Révolution n'avait éclaté. Henri et sa mère viennent se cacher à Paris avec ce qu'ils ont pu réaliser de leur fortune. Jeanne se sacrifie pour les sauver ; elle entre au service de Fouquier Tinville et promet le mariage au secrétaire de ce scélérat. Malgré ce dévouement admirable, elle allait devenir victime de la Révolution, avec ses anciens maîtres lorsqu'arriva le 9 thermidor. Croyant n'avoir plus que quelques heures à vivre, Henri avait fait consacrer par un prêtre

son union avec Jeanne. Le danger passé, ils se retrouvent tous réunis au château de Civray et là la mère, profondément touchée de l'abnégation de Jeanne, donne son plein consentement à ce mariage qui a pour lui bien des circonstances atténuantes.

9. — Le nouveau livre de Mme la comtesse Drohojowska, qui a pour titre : *Perdus en mer* est l'histoire d'une famille française que la tempête a jetée sur une île déserte de l'Océanie. Grâce au dévouement d'un vieux marin irlandais, M. de Montbel, abandonné avec sa famille sur un vaisseau en perdition par un équipage infidèle au devoir, est conduit en un lieu de sûreté. Heureusement, les naufragés peuvent utiliser une partie des provisions de tout genre que contenait le navire pour créer un établissement provisoire qui leur permet de passer sans trop de difficulté la saison des pluies. Des épisodes de pêche et de chasse, des détails sur les arbres du pays, les plantes et leurs fruits, répandent de l'intérêt sur le récit, en même temps qu'ils le rendent instructif.

Les habitants de l'île déserte sont enfin délivrés, au moment où ils allaient succomber sous l'attaque de sauvages, venus de l'île voisine. Malheureusement, le brave Irlandais a reçu dans le combat une blessure mortelle, des suites de laquelle il ne tarde pas à mourir. Ce livre convient surtout à la jeunesse : il est animé des meilleurs sentiments.

10.— Mlle Thérèse Delorme est un bon type de vieille fille ; ses mésaventures sont celles que lui mérite son caractère, et sont faites pour divertir le lecteur. Un de ses vieux amis M. Ervéoux, la dépeignait ainsi : « Par l'égoïsme de son caractère et de ses habitudes, elle veut échapper à la moindre gêne ; par la bonté de son cœur, elle est digne de connaître et de pratiquer le dévouement. » Cette bonne fille, car elle n'est vraiment ni méchante, ni avare, ni cupide, ni d'un cœur dur, recherche une vie calme, exempte de contrariété et de soucis; mais comment y parvenir avec son tempérament nerveux dont la susceptibilité augmente avec les années? Son état empirait et menaçait de la conduire au marasme, lorsque quelques amis, demeurés fidèles malgré ses travers, réussirent à lui faire comprendre que le meilleur moyen de trouver le bonheur est de ne pas s'occuper de soi et de chercher celui des autres. Elle raconte elle-même le changement prodigieux qui s'est accompli en elle, lorsque, mise en rapport avec de véritables malheureux, elle fut forcée de sortir d'elle-même, de mettre de côté ses maux imaginaires, de faire des efforts, de surmonter ses répugnances et de s'occuper de sérieuses misères. « Je veux être l'amie des malheureux, et pendant que je les assisterai, ils m'apprendront à souffrir, à me résigner, à attendre le ciel qui doit être la récompense de l'effort. » On peut s'en rapporter à Mme de

Stolz pour conter agréablement et intéresser les enfants et les parents. L'impression de son livre ne peut être que salutaire pour tous les âges, pour tous les sexes; la citation que nous venons de faire permet de juger de la morale. On pourrait désirer des sentiments religieux plus accentués ; mais alors il faudrait changer la couleur de la bibliothèque qui n'est que rose.

11. — Sous le titre de *Grand' Maman*, M. Charles Deslys a réuni dix petites nouvelles, celles que préférait sa mère à qui il dédie ce volume. Elles sont pleines de cœur, attendrissantes, intéressantes et ne peuvent inspirer que les meilleurs sentiments. Comment pourrait-on en douter après ce que dit l'auteur dans sa dédicace à sa mère. « La première débute par son portrait. Ta bonté revit dans toutes les autres. Elles résument ce qu'il y a de meilleur en moi, ce qui me venait de toi. » La piété filiale a été bonne conseillère pour M. Deslys. Tous les enfants qui le liront seront de notre avis.

12. — *Ginette* est l'inséparable d'une pauvre petite orpheline bien attachante portant le nom poétique d'Aurore. Son tuteur l'a confiée à sa marraine qui vivait à Paris et à la campagne, tandis que lui habitait l'Angleterre. Un jour qu'elles se promenaient, elles firent la rencontre d'un monsieur accompagné d'une petite fille qui leur produisit à tous un saisissement dont ils ne se rendirent pas compte. Les rencontres se renouvelèrent : les deux amies finirent par s'amuser aux Tuileries avec Mary-Ann sans savoir qui elle était, et fort intriguées de connaître quelque chose de son mystérieux compagnon. La vie à la campagne ne leur plaisait guère ; Ginette, qui n'est jamais embarrassée, l'écrit au tuteur; celui-ci fait venir la pupille et son amie et la vénérable chanoinesse, la marraine. Quand elles s'embarquèrent elles virent défiler sous leurs yeux un navire qui emportait la petite amie des Tuileries. Elles se retrouvent en Angleterre, et le mystère qui plane sur tout le récit et tient l'attention en suspens, finit par s'éclaircir. Le compagnon de l'amie des Tuileries était John le vieux serviteur de sir Richard, qui, en mourant dans les Indes, lui avait laissé sa fille pour la remettre à son frère. Sur le bâtiment qui les ramenait se trouvait une enfant dans la même condition, la fille du colonel Merton; la personne qui l'acompagnait mourut en mer la laissant à la charge de John. Celui-ci craignant que la fille de son maître fût mal accueillie par son oncle, la garda avec lui et lui avait remis seulement la fille du colonel Merton son ami, Aurore. La confession de John est très touchante et la reconnaissance pleine d'effusion.

13. — Dans *Aller et retour*, il s'agit d'un notaire qui va de province à Paris, pour y chercher fortune, et revient de Paris en province, pour y trouver le repos et le bonheur. Me Olivier exerçait très honorablement les fonctions de notaire à Amboise, mais il ne trouvait pas

que cette petite ville de province fût un théâtre digne d'un homme de sa valeur. Il rêvait Paris, où il voyait de loin miroiter la fortune et le succès. Il vend son étude, part pour la capitale avec sa femme et sa fille, trouve une bonne place, se procure une installation assez luxueuse, et, après avoir obtenu des succès malheureusement inférieurs à son ambition, finit par rompre l'équilibre de son budget et par manger sa fortune. Il est bien obligé alors de restreindre son train de maison, de changer d'appartement, et de vivre modestement sans même se douter des sacrifices et du dévouement de sa femme, de sa fille et de son fils, pour adoucir sa position et lui cacher les privations qu'ils s'imposent. Son fils Antoine avait précédé sa famille à Paris, pour y faire son droit; il y avait conservé des mœurs simples et pures, sous la sauvegarde du travail. Clerc de notaire, il s'était fait une bonne position, grâce à son intelligence, à sa bonne conduite et à son application; il racheta l'ancienne étude de son père, à Amboise, où il put bientôt ramener toute sa famille, l'arrachant aux embarras dans lesquels l'imprudence de Me Olivier l'avait jetée. Les caractères d'Antoine et de Pauline sont particulièrement touchants. Il convient aussi de signaler celui de Manette, la fidèle domestique, un moment ébranlée par une cuisinière exigeante et vaniteuse, mais promptement revenue à sa simplicité d'autrefois, après un instant d'oubli, et celui de cette fermière, qui n'hésite pas à venir jusqu'à Paris pour essayer d'adoucir l'infortune de ses maîtres, et meurt en laissant sa fortune à Mlle Pauline. Ces exemples de dévouement sont bons à mettre sous les yeux, surtout quand ils sont retracés avec tant de charme.

14. — Sous ce titre : *La Nièce du capitaine*, M. Girardin publie deux nouvelles dont la seconde aurait surtout mérité de donner un nom à ce charmant livre : *La famille Champborel* est en effet à mon humble avis, supérieure à *la Nièce du capitaine :* qu'elle est vraie, intéressante et émue cette histoire d'un ménage heureux dans la médiocrité, divisé dans la prospérité, et qui retrouve l'union, le bonheur et la paix auprès du lit d'un enfant. Tout cela est bien observé, tracé d'une plume délicate et fine, et plein de leçons que trop de lecteurs et de lectrices auront hélas! l'occasion de mettre à profit. *La Nièce du capitaine* c'est simplement l'histoire du mariage de Jeanne Brisset et de la réconciliation de sa belle-mère, la mère Remy-Brabançon avec le capitaine Brisset, oncle et tuteur de la charmante et douce Jeanne. Il y a là en même temps beaucoup de cœur et beaucoup d'esprit et, sans valoir *la Famille Champborel*, *la Nièce du capitaine* méritait cependant trouver place auprès de ce délicieux tableau de famille. Ce livre fait partie de la *Bibliothèque des écoles et des familles* et il comptera parmi les meilleurs de cette intéressante collection.

15. — Les *Contes sans Malice* font partie de la série in-12 de la *Bibliothèque des écoles et des familles*. Ce sont quinze petits contes tous intéressants mais d'une valeur inégale : l'un d'eux, *Mimi dort*, me semble un petit chef-d'œuvre de sensibilité et d'émotion. *La peau de lion* dénote un esprit de fine observation et est marquée au coin d'une verve comique du meilleur aloi. *Jeanne Troennec* est un délicieux petit tableau breton. *L'heure du repos* contient une description pleine de poésie et de charme. Les autres, dont il serait trop long de transcrire les titres, sont intéressants à des degrés divers, et la plupart portent avec eux une bonne et salutaire leçon. Quelques-uns de ces contes me semblent écrits surtout pour les enfants : presque tous seront lus par tout le monde avec plaisir et profit.

16. — La nouvelle à laquelle ce volume emprunte son nom, *Marthe et Marie* donne un exemple qui ne sera probablement pas contagieux parmi les jeunes lecteurs auxquels il est destiné. Marie aime son cousin ; elle va l'épouser, lorsqu'elle s'aperçoit que ses espérances de bonheur font le malheur de son amie Marthe de Condat. Elle sacrifie son amour à celui de son amie et se donne à Dieu. Tout ceci est raconté très simplement et de façon à intéresser. Mais pourquoi les écrivains qui ont l'imagination si féconde reviennent-ils cependant si souvent à ces mariages entre parents dont la religion, la morale et la science font connaître les résultats fâcheux ? Après *Marthe et Marie*, viennent deux nouvelles aussi morales et intéressantes : *Le Clocher du village* qui raconte les déceptions d'un villageois déserteur de son pays pour venir faire fortune à Paris où il ne trouve que la misère, et *La Lyre et l'Aiguille* qui pourra détourner quelques jeunes filles de la manie d'écrire et leur faire apprécier les avantages du travail à l'aiguille.

17. — Venue septième après six filles et quinze ans d'attente d'un garçon, *Mignonnette*, s'exposait à une froide réception lors de son arrivée au monde, et, comme circonstance aggravante, elle était la première d'un second mariage que son père n'avait pas contracté sans le secret espoir de pouvoir transmettre à un héritier de son sang son noble nom de Bruno de la Brunottière. On comprend sa déception et quelque peu son humeur mal déguisée. La pauvre enfant s'appliqua à réparer son tort dont elle était très innocente. Elle supporta avec résignation les mauvais traitements, les dédains de son père, de ses sœurs aînées et par son abnégation et toutes ses vertus, elle devint le bon ange de la famille. Elle eut sa récompense dès ce monde, grâce à un parrain qui ressemble un peu au prince Charmant des contes de fées. Voilà une lecture très intéressante pour les jeunes filles : elle leur met sous les yeux un type qu'elles peuvent toutes imiter par certains côtés.

18. — La donnée du *Rêve d'Yvonne* n'est pas absolument neuve ; mais M. Baju a bien su la rajeunir de manière à intéresser et à attendrir ses lecteurs en excitant dans leurs cœurs de nobles et généreux sentiments. M. d'Yrevon revient d'Amérique avec ses deux seuls enfants Mary et Dick, qu'il perd dans un naufrage. Tous sont sauvés chacun de leur côté sans le savoir. Les deux enfants sont recueillis par Mme Firmane, à Arcachon, qui avait un petit fils nommé Arsène. Les trois enfants vivaient et grandissaient ensemble comme des frères et des sœurs : ils s'appelaient ainsi ; et les deux orphelins, — ils se croyaient tels, — répondaient aux noms d'Yvonne et de Médéric. Arsène sauva un jour des flots un étranger qui s'attache à lui pour remplacer ses enfants perdus. C'était le comte d'Yrevon ; mais rien ne pouvait lui faire reconnaître ses enfants dans les compagnons d'Arsène ; cependant le médaillon classique met sur la voie. On se reconnaît. Arsène qui pensait épouser Yvonne, ne veut plus songer à un parti aussi élevé au-dessus de sa position. Yvonne lui adoucit le sacrifice en se consacrant à Dieu. La guerre se déclare : Arsène s'engage dans les zouaves de Charette. Il est blessé à mort à Patay, et il est assisté à ses derniers moments par une jeune religieuse qu'il n'est pas capable de reconnaître, mais que le lecteur devine, et meurt en prononçant ces mots « Yvonne ! Jésus ! » Il y a des tons un peu chauds dans la légende de saint Karl, des réminiscences classiques qui supposent des lecteurs lettrés et des négligences de style faciles à réparer.

19. — Les *Derniers exploits du Père Tambour* nous introduisent sur une tout autre scène. Nous sommes en Alsace au moment de la guerre. Deux jeunes gens, Marcelin et Léonce, après l'invasion de leur pays, veulent échapper à leurs ennemis pour voler au secours de leur patrie. Ils s'échappent au milieu de mille péripéties attachantes et vont rejoindre le régiment de Charette. Dans leurs campagnes, ils ont l'agréable surprise d'arriver dans l'Orléanais dans un château où Marcelin trouve sa fiancée Micheline avec son père ; ils avaient également quitté l'Alsace pour répondre à la demande de leur protecteur, le comte d'Ernonville qui leur confiait la garde de son château tandis qu'il partait avec son fils pour l'armée. Ils se battent, sont faits prisonniers, puis s'évadent et reprennent les armes toujours accompagnés du Père Tambour, qui, oubliant qu'il a assisté à la bataille de Waterloo, a facilité leur départ et fait avec eux des prouesses. La paix est signée. Marcelin se trouve à Paris en même temps que sa fiancée sans s'en douter. Celle-ci apprend que la mère de Marcelin est seule et dangereusement malade dans son pays ; elle part pour la soigner et la ramène bien portante à Paris où l'on se voit et s'épouse sous les yeux du Père Tambour. Il y a beaucoup de vie dans ce récit et le pa-

triotisme qui s'en exhale fait oublier les défauts qu'un critique délicat pourrait y signaler.

20. — *Les Cailloux rouges*, *Grace Darling*, *Mathurin*, *Saint Babolein*, *Un tribun*, sont cinq nouvelles maritimes dont la première a donné son nom au volume. Quand nous disons maritime, ce n'est point qu'il s'agisse de mer ; mais les héros sont tous des marins ou des pêcheurs dont M. Langlois fait ressortir les qualités précieuses : Vie active et laborieuse, dévouement héroïque, fermeté admirable, abnégation chrétienne, résolution énergique, amour du devoir. Il place ses héros dans des situations critiques ; ses récits sont souvent dramatiques et nous sommes assurés de leur succès auprès des amateurs d'histoire de combats et de naufrages. Ils auront en plus la satisfaction de voir toujours le mérite récompensé et honoré et les méchants punis.

21. — Ce n'est point le secret du dévouement que Mme Kraft-Bucaille livre à ses jeunes lectrices, — car elle paraît avoir écrit plutôt pour elles, — mais le secret d'un dévouement que nous leur souhaitons de n'avoir pas à exercer. Les sentiments généreux de ses héros, leurs pensées pieuses ne peuvent que produire une salutaire impression; toutefois le dénouement, tout chrétien qu'il soit, n'est pas sans inconvénient ; il contribue à entretenir ce funeste préjugé que beaucoup de vocations religieuses viennent de déceptions ou de peines de cœur. Voici au surplus la donnée de ce roman. Un Américain, coupable d'un faux a réussi à faire peser les soupçons sur un employé qui est condamné au bagne. Sur son lit de mort, il avoue sa faute à sa fille miss Zharvey doit réparer le tort de son père. Elle se met à la recherche de l'innocente victime : Landry était mort au bagne ; mais il laissait une veuve et une orpheline. Miss Zharvey ne le découvre qu'au moment où la femme de Landry meurt et elle se trouve ainsi en pleine possession de la petite fille à laquelle elle va se consacrer avec un admirable dévouement. Elle est soumise à une terrible épreuve : Julie Landry et elle se rencontrent dans le même amour. Elle n'hésite pas à pousser jusqu'au bout le sacrifice. Elle partage sa fortune entre Julie et les pauvres, prend la cornette et va mourir au Mexique. Si comme nous l'avons dit le dénouement ne défie pas la critique, il en est de même de cette conception qui fait reposer tout l'intérêt sur une erreur judiciaire tendant à déconsidérer l'action de la justice.

22. — Le Béage est un village du Vivarais où débutent les scènes du roman ou de l'histoire romanesque que M. Fertiault a embellie de descriptions pittoresques empruntées à ce beau pays. Le héros, notre contemporain, est un petit berger Régis Breysse qui est devenu un sculpteur de talent. Sans autre maître que son inspiration, sans autre outil que son « Eustache », sans autres matériaux que le bois des forêts, il s'applique à reproduire les bêtes de son troupeau qu'il prend pour

modèles. Son talent se forme par le travail ; aux modèles de la nature qui ont été le premier objet de ses études, il ajoute ceux de l'art qu'il trouve dans les musées et les monuments du Puy, de Lyon, de Paris. Il arrive à la célébrité : ses œuvres sont admises aux expositions de 1841 et de 1843. Il aspire à la gloire : il veut obtenir le prix du concours pour la statue d'Olivier de Serres ; mais il n'arrive qu'à la folie ; sa raison l'abandonna quand il sut que son œuvre était refusée. Il meurt à l'hôpital emporté par une de ces horribles maladies qu'engendre l'usage de l'absinthe à laquelle il recourait pour étouffer ses chagrins. L'auteur a rendu toutes ces scènes avec talent et les a relevées par l'expression de sentiments élevés et même chrétiens.

23. — *La conquête du Mexique* est un abrégé de l'ouvrage de Prescott, fait avec discernement. L'esprit en est impartial ; l'auteur rend justice au clergé espagnol en le vengeant des accusations de cruauté et de perfidie dont l'avaient chargé les écrivains du dix-huitième siècle. Le volume s'ouvre par une intéressante introduction sur l'histoire des Astèques.

24. — Il y a de l'histoire, de la légende et de l'art dans *les Légendes de l'art*. M. des Granges s'est proposé de faire connaître les peintres verriers du temps de Charles VI. Pour cela il a imaginé une petite action qui se passe en Provence et en Bourgogne et dont le héros est Guillaume Meillein un des premiers gentilshommes verriers : sa réputation s'est répandue au loin, elle lui attire à Simiane, où il travaille, la visite du fameux peintre hollandais Hubert Van Eyck, qui n'était pas assez absorbé par ses études artistiques pour ne pas remarquer les précieuses qualités et les charmes des filles du gentilhomme provençal. Il demande et obtient la main de Berthe. Mais avant que le mariage soit célébré, Meillein meurt victime de sa curiosité et de son orgueil. Il s'est laissé séduire par un astrologue qui lui persuade de se livrer à l'alchimie pour trouver la pierre philosophale ; il abandonne la peinture et se renferme dans son laboratoire où il est tué par l'explosion d'un vase contenant un liquide qu'il ne connaissait pas. Au cours de ce récit, d'une lecture facile et agréable, M. des Granges fait connaître les origines et les progrès de la peinture sur verre et, dans les derniers chapitres, il donne des notions techniques et pratiques sur cet art qui est revenu en honneur de nos jours.

25. — Le volume consacré *Herculanum et Pompéi* n'a aucune prétention scientifique, mais il est fort intéresssant, et donne, pour les gens du monde, un aperçu suffisant des fouilles archéologiques faites sur les ruines des grandes cités englouties par le Vésuve. De nombreuses gravures mettent sous les yeux du lecteur les produits les plus intéressants de ces découvertes et lui font comprendre ce qu'était la vie romaine

au premier siècle de notre ère. M. Chevalier raconte comme un touriste pour des gens qui ne peuvent voyager ; il se met en scène tout le long du récit, fait part de ses impressions et de ses aventures. Ainsi, après avoir raconté l'histoire du Vésuve, il décrit son aspect actuel, il reproduit le récit de Pline le Jeune sur l'éruption de l'an 79, dont il rapproche l'éruption de 1858, puis indique dans de longs détails comment on fait, aujourd'hui, l'ascension du Vésuve. Tout cela est évidemment intéressant, mais ce n'est pas de l'archéologie. A ce point de vue, nous préfèrons de beaucoup le reste du livre à partir du quatrième chapitre. Nous avons, en effet, ici, l'histoire de Pompéi et de sa résurrection, l'état actuel des fouilles, l'aspect saisissant des ruines. Dans le chapitre intitulé : *Les Pompéiens chez eux*, on trouve la description d'une maison romaine ; dans celui qui a pour titre *Les Pompéiens en ville*, on fait le récit de l'état de la ville romaine avec ses tavernes, ses écoles, son forum, ses temples, ses bains publics, ses tombeaux. La partie consacrée à Herculanum est, comme cela devait être, beaucoup plus courte. Enfin, le touriste fait une promenade au musée de Naples, où tant de richesses sont accumulées ; leur étude est le complément indispensable d'une visite aux villes ensevelies. On ne voit pas trop pourquoi, à cette occasion, M. Chevalier nous fait l'histoire du bâtiment où sont renfermées toutes ces collections. Il y a bien également dans tout le cours du récit, quelques pages qui, à côté de celles que j'ai signalées plus haut, peuvent paraître des hors-d'œuvre ; mais cela n'empêche pas le livre d'être intéressant et instructif.

26. — *La science à travers champs* sont les causeries d'une institutrice avec ses élèves durant leurs promenades. Elle leur explique les objets qui frappent leurs yeux au milieu de la campagne. Elle leur nomme et décrit les fleurs, les papillons, les oiseaux, etc. Ce n'est pas un traité technique ; mais l'auteur en dit assez pour instruire et intéresser et en même temps donner le goût d'une instruction plus complète. En faisant admirer les merveilles de la nature, elle fait aimer leur auteur et ses conversations scientifiques sont entremêlées de conseils et de réflexions, peut-être trop empreintes de mélancolie et de découragement, mais dont jeunes gens et jeunes filles ne peuvent que profiter.

27. — C'est un voyageur chrétien et enthousiaste qui nous introduit dans la belle région des Alpes et décrit naïvement et simplement les beaux sites qu'il admire et dont la vue élève son âme jusqu'au divin Créateur de ces beautés incomparables. Avec ses impressions, il donne le secret du voyage à bon marché qui n'est facilement réalisable que pour des piétons intrépides et infatigables comme lui. M. Robischung ne parcourt que des pays connus où il n'y a pas de

découvertes à faire. Les voyageurs qui se déplacent et ceux qui se contentent de lire n'auront rien à apprendre de lui. Mais la jeunesse qui débute dans les lectures de voyages goûtera ce volume où elle trouvera plaisir et instruction.

28. — Les récits de voyage de M. A. Lefèvre mettent en scène un jeune homme élevé chrétiennement, qui profite de quelques jours de loisirs pour visiter Chartres, le Mans, Rennes, Nantes. Il rencontre dans l'église de Notre-Dame de Chartres un capitaine de vaisseau qu'il retrouve quelques heures plus tard en voyage. Les deux voyageurs ne tardent pas à découvrir qu'ils ont les mêmes principes, les mêmes goûts : une sympathie réciproque, des confidences mutuelles établissent entre eux une véritable et solide amitié, et le voyageur finit par devenir le gendre du marin. Des incidents nombreux, les uns comiques, les autres touchants, quelques renseignements historiques et statistiques animent le récit et le rendent instructif et plein d'intérêt. L'ouvrage tout entier respire les sentiments les plus chrétiens : ce n'est ni un roman, ni un guide du voyageur, c'est un journal de voyage écrit simplement, gaiement, sans prétention et qui mérite à tous les points de vue d'être recommandé.

29. — M. Depelchin est un voyageur chrétien qui nous fait voir en amateur éclairé le curieux pays de Hollande, un de ceux qui ont conservé leur physionomie particulière en Europe, tant au point de vue physique à cause de sa position géographique vis-à-vis de la mer, qu'au point de vue des mœurs et coutumes caractérisées par une grande simplicité. Avec lui, nous parcourons agréablement les principales villes, La Haye et Amsterdam, où l'on reconnaît l'influence française, Utrecht, centre du jansénisme, puis la Frise catholique et nous pénétrons dans les riches collections de tableaux de l'école hollandaise avec un guide qui sait les apprécier. Il instruit et il intéresse.

THÉOLOGIE

Divi Thomæ Aquinatis Doctoris Angelici sermones et opuscula conclonatoria, *parochis universis et sacris prædicatoribus dicata et edita.* a J.-B. Raulx. Can. Eccl. Sancti-Desolati, etc. etc. Tomus I, complectus sermones anno MDLXX, Romæ editos. Bar-le-Duc, imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul, 1880, in-12 de 534 p. — Prix : 4 fr.

Ce volume contient environ deux cents plans de sermons de saint Thomas d'Aquin, découverts dans la Bibliothèque vaticane, vers la fin du seizième siècle, et imprimés à Rome pour la première fois en 1560. Ils sont distribués en deux séries ; la première comprend les

sermons pour les dimanches de l'année liturgique, la seconde ceux pour les fêtes de Notre-Seigneur et des Saints. Le plus souvent le saint docteur emprunte un sujet à une parole de l'Épître ou de l'Évangile du jour. Il prend texte de cette parole pour exposer quelque grande vérité du dogme ou de la morale. Le plan est toujours très vaste, les idées principales en divisions sont seulement énoncées, avec un texte de l'Écriture à l'appui de chacune d'elles. On retrouve dans ces pages la plupart des qualités que l'on admire dans le sermon théologique : la solidité de la doctrine, la compréhension de tout le sujet jointe à une merveilleuse concision, une connaissance parfaite de l'Écriture et des Pères. Quelque restreints que semblent ces plans, qui ordinairement ont à peine deux pages, la matière y est si abondante, que le prédicateur qui voudra les mettre en œuvre les devra restreindre, sous peine d'effleurer seulement les plus importants sujets. Çà et là, saint Thomas sacrifie au goût de l'époque où il vivait : il recherche les ingénieux rapprochements, les interprétations mystiques qui ravissaient les auditoires du quatorzième siècle, mais que ceux de notre âge ne goûteraient point. C'est ainsi que le saint docteur, dans un panégyrique de saint Benoît, compare le Père des moines d'Occident au chandelier d'or placé jadis devant l'arche d'alliance (p. 374). Le chandelier est fabriqué au marteau parce que le juste doit passer à travers beaucoup d'épreuves ; il est d'or parce que le saint fait tout par charité ; d'un côté il a trois branches qui signifient les trois parties de la pénitence, de l'autre côté il a encore trois branches qui sont les vertus théologales. Il porte sept lampes qui ont chacun un sens mystique. Qu'on lise encore le discours pour la fête de sainte Marguerite (p. 417). Jésus-Christ est la perle de la parabole. Cinq preuves établissent d'abord que le Christ doit être comparé à la perle; la découverte de la perle est l'image de la recherche de Jésus-Christ par l'âme chrétienne. La perle est précieuse pour trois raisons qui se rencontrent aussi en Notre-Seigneur ; enfin on achète la perle trois deniers, un denier d'airain, qui est la pauvreté volontaire, un denier d'argent, qui est la mortification, un denier d'or qui est l'obéissance. Si nous ne craignions de dépasser les bornes d'un compte rendu, nous citerions encore le sermon de la fête de saint Barthélemy. Le texte est du prophète Joel : *Ficum meam decorticavit*, il a arraché l'écorce de mon figuier. Ce figuier n'est autre que le saint apôtre Barthélemy, écorché vif par les païens, et tout le sermon tend à prouver combien le saint ressemble soit à l'arbre, soit au fruit de l'arbre (p. 434).

L'impression est de tout point digne de l'œuvre de Saint-Paul qui vient de se signaler par une édition nouvelle des *Annales ecclesiastici* de Baronius et a mérité les meilleurs éloges de Pie IX et de Léon XIII.

Nous aurions désiré que M. l'abbé Raulx eût fait précéder le volume d'une courte préface dans laquelle il aurait établi l'authenticité des sermons qu'il publie, il en aurait raconté l'origine, il aurait dit quelle place leur appartient dans les œuvres de saint Thomas.

EUG. POUSSET.

Œuvres de Mgr Freppel, *évêque d'Angers*. Tome VII. *Œuvres pastorales et oratoires* : Tome IV. Paris, Roger et Chernoviz, 1880, in-8 de 424 p. — Prix : 6 fr.

La vie chrétienne. Sermons prêchés à la chapelle des Tuileries, en présence de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice pendant le carême de l'année 1862, par M. L'ABBÉ FREPPEL, professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne, présentement évêque d'Angers. Paris, Victor Palmé, 1880, in-12 de 227 p. — Prix : 3 fr.

J'ai eu précédemment l'honneur et le plaisir de présenter aux lecteurs du *Polybiblion* six volumes des œuvres de l'éminent évêque d'Angers : exposer les mérites du volume VII, publié il y a déjà plusieurs mois, ce serait m'exposer à des redites inutiles. Mgr Freppel reste lui-même : c'est dire que ses discours et ses lettres sont composés avec la même science, écrits avec le même charme. L'impression de ce volume a précédé les tristes événements auxquels nous venons d'assister, ainsi que l'entrée de Mgr l'évêque d'Angers dans cette assemblée politique où son talent et sa fermeté se sont maintes fois révélés à nous sous un jour nouveau. Il n'y faut donc chercher ni lettres ni discours qui aient trait directement aux luttes présentes. Ce volume commence en effet au 15 mai 1879 et ne s'étend pas au delà du 9 mars 1880 : alors les décrets n'avaient pas été signés et les expulsions n'étaient pas annoncées encore. Mais que de problèmes étaient déjà posés ? Dans ses beaux discours sur l'*Esprit de tradition dans l'enseignement*, sur *Le vrai rôle des examens*, sur l'*Enseignement chrétien principe de l'unité nationale*, sur la *Religion source de la vertu*, sur l'*Ordre de la Trappe*, sur l'*Idée du droit*, sur les *Services rendus par les communautés religieuses*, dans son admirable *Oraison funèbre de Lamoricière* qui suscita jadis tant d'admirations et tant de colères, dans diverses allocutions et lettres pastorales, on peut dire que Mgr Freppel a donné la solution de tous ces problèmes, et pour nous garder des erreurs et des incertitudes que trop souvent la discussion fait naître, il nous suffira de lire ses œuvres. Nous serions impardonnables de rester dans l'ignorance ou l'erreur quand il nous est si facile de nous éclairer. Mgr Freppel est un guide à la fois très agréable et très sûr : puissent beaucoup de Français et de chrétiens se décider à le consulter et à le suivre ! Je serai alors beaucoup plus tranquille sur l'avenir de notre pauvre pays.

— Le volume dont nous venons de parler est l'œuvre d'un

grand évêque : la *Vie chrétienne* nous révèle surtout l'*apôtre*. La grande affaire des souverains les plus puissants comme des plus humbles fidèles, c'est de sauver leur âme : les uns et les autres, dans cette lutte de chaque jour, ont à subir l'assaut des mêmes ennemis, ont besoin des mêmes secours, goûtent le même bonheur ou ressentent les mêmes remords, ont à braver les mêmes difficultés et à subir les mêmes souffrances, obtiennent enfin, s'ils les ont méritées, les mêmes récompenses éternelles. Aussi ne pouvons-nous que féliciter M. l'abbé Freppel, appelé à prêcher le carême à la cour impériale, d'avoir choisi un sujet si nettement chrétien et de l'avoir traité avec autant de franchise. De cette façon, il a certainement fait du bien par ses discours, il en fera encore beaucoup par son livre : car son sujet est de tous les temps et il intéresse également toutes les âmes. Le *Carême* se compose de huit discours assez brefs mais fort clairs et fort précis : l'*Epreuve*, la *Vie chrétienne dans ce monde*, les *Secours de la Vie chrétienne*, le *Bonheur de la Vie chrétienne*, le *Retour à Dieu*, la *Royauté du chrétien*, la *Souffrance*, le *Triomphe*. Prêchés devant un souverain, ces discours renferment peu de compliments, tous très sobres et absolument exempts de flatterie. Je recommande au lecteur celui qui termine le dernier discours : il verra que le secret de donner des leçons aux rois, sans se départir des devoirs imposés par les convenances et par l'étiquette, n'est pas encore perdu, et que les Bossuet et les Bourdaloue ont de nos jours dans la chaire chrétienne des successeurs qui ne sont point trop indignes d'eux. M. l'abbé Freppel était de ce nombre : Mgr Freppel continuera à nous donner souvent de ces sermons, qu'on entend peut-être trop rarement aujourd'hui dans nos grandes chaires, et dont le langage est si français et la pensée si chrétienne. P. Talon.

Conférences aux femmes chrétiennes, par Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, publiées par M. l'abbé F. Lagrange, chanoine honoraire de Notre-Dame, vicaire général d'Orléans. Paris, Gervais ; Orléans, H. Herluison, 1881, in-8 de VIII-571 p. — Prix : 7 fr. 50 c.

Ces trente conférences sont reproduites d'après les notes d'auditrices qui avaient « recueilli avec soin mes paroles, disait lui-même Mgr d'Orléans. Peut-être un jour pourra-t-on les faire imprimer, afin qu'elles portent à d'autres les enseignements que j'ai cherché à vous donner à vous-mêmes » (p. 568). Fidèle exécuteur des volontés et même des désirs du grand évêque, M. l'abbé Lagrange publie ces notes, qui lui avaient été soumises de son vivant, qu'il avait revues et auquel, lui, éditeur, n'a retranché que quelques répétitions. C'est dans l'église Saint-Euverte, pendant les années 1860, 1862, 1863, 1865, 1866, 1868, que Mgr Dupanloup a donné aux mères chrétiennes, dans des

entretiens familiers, sous une forme simple et souvent éloquente, ces conseils pratiques qui vont heureusement arriver à un public plus nombreux. La femme du monde chrétienne, y trouvera ses devoirs tracés avec beaucoup de fermeté et une grande intelligence de sa situation. Mgr Dupanloup était un homme du monde, connaissant le monde et ses exigences que l'on exagère ou atténue souvent au gré de ses propres dispositions. Il a une voix autorisée ; puisse-t-elle être, comme il le disait, aussi suivie qu'elle était écoutée ou lue selon la forme qu'elle revêtait. Le type de la femme chrétienne, du ménage chrétien, était un de ceux à la réalisation duquel il travaillait avec le plus d'ardeur. Le rôle qu'il donne à l'épouse est bien capable de la séduire : mais en même temps, il lui apprend qu'elle ne peut pas l'accomplir sans peine, sans effort, sans sacrifice ; elle y arrivera par la pratique de devoirs qui pourront être pénibles, mais non par la revendication de ce qu'elle peut appeler ses droits. Mgr Dupanloup lui montre quelle est la source de sa force, que son empire est dans la persuasion et la douceur, et qu'à côté du devoir de l'obéissance, elle a celui du conseil. Il lui rappelle la loi du travail, imposée à tous ; la nécessité d'un règlement de vie pour ménager le temps. Il lui apprend ses devoirs d'épouse, de mère, de maîtresse de maison : ceux ou celles qui l'ont trouvé trop élevé dans son programme d'études lui reprocheront sans doute d'être trop terre à terre dans ce chapitre. Sur le monde et la manière dont on doit s'y comporter, sur l'usage de ses plaisirs, sur la toilette qui absorbe tant de temps et d'argent, sur les ressources de la prière, sur la sanctification nouvelle dans le mariage, comme du reste sur toutes les questions qui sont traitées, on retrouve la science doctrinale et l'expérience de l'illustre évêque qui se borne le plus souvent à commenter l'Écriture. Nous aurions pu nous contenter d'annoncer son ouvrage et indiquer les sujets qu'il aborde, étant assuré que ses œuvres n'ont pas besoin d'être recommandées.

René de Saint-Mauris.

Le Cléricalisme et les droits du clergé dans la politique, par J. J. T. Duverger, curé de Saint-Nicolas (Lot-et-Garonne). Chez l'auteur. 1881, in-8 de xii-296 p. — Prix : 3 fr.

A lire le titre de ce livre, il semble qu'on soit en face d'une de ces questions actuelles et brûlantes qu'on ne doive discuter qu'en tremblant, dans la crainte de compromettre par des revendications imprudentes la cause que l'on a résolu de défendre. Que le lecteur se rassure. Le savant auteur de ce livre n'a nullement voulu démontrer que le prêtre a le droit et le devoir de se mêler aux luttes de la politique quotidienne et d'arborer le drapeau d'un parti pour marcher en guerre contre la moitié de sa paroisse qui pourrait bien ne pas partager, en cette question, les sentiments de son curé. Le livre de M. Duverger a un

bien plus grand intérêt et une portée beaucoup plus haute. Sous son titre, un peu trop actuel et trop belliqueux, c'est au fond une étude très sérieuse et très substantielle des rapports de l'Église et de l'État. Trop de gens sont portés, à cette heure, par un sentiment de prudence exagérée ou par les prétendues nécessités de la tactique, à dissimuler ou à voiler les principes en cette matière, pour que nous n'ayons pas le devoir de féliciter M. Duverger du courage et de la franchise qu'il a mis à les défendre.

Au début de son travail, l'auteur se pose cette question : *Qu'est-ce donc que la politique ?* et il répond : « C'est la science du gouvernement des peuples. Cette science a pour but de rendre ici-bas la vie heureuse et la société prospère. Les hommes les plus capables d'obtenir ce résultat par leur intelligence, leur savoir, leurs doctrines, leurs vertus, sont naturellement les premiers à avoir le droit de s'occuper de politique. » D'où il conclut que le prêtre, gardien des doctrines moralisatrices et civilisatrices par excellence, a plus que tout autre le droit de s'occuper de politique. Tel est son point de départ. Mais, dès les premiers pas, il trouve le gallicanisme et le libéralisme, soit rationalistes soit catholiques, qui s'efforcent de lui barrer le chemin, et les évêques de France, disent les gallicans, ayant déclaré eux-mêmes que l'ordre temporel est exclusivement séparé et indépendant de l'ordre spirituel, il s'ensuit que le clergé n'a pas le droit de s'occuper de politique. Les libéraux arrivent par une autre voie à un résultat identique : « Aujourd'hui le libéralisme a été substitué au système catholique, la civilisation moderne n'a plus aucun rapport avec les enseignements de l'Église. *L'Église libre dans l'État libre*, tel est le dogme de l'époque. » L'auteur n'a aucune peine à renverser ces deux bastilles d'erreurs, le gallicanisme et le libéralisme : le raisonnement comme l'histoire, la théologie et les enseignements de l'Église lui prêtent leur secours dans ce combat vaillamment soutenu et promptement récompensé par la victoire. Le chemin est maintenant déblayé ; l'auteur avance et nous promène avec aisance et sûreté à travers ces difficiles questions des rapports de l'Église et de l'État. La société temporelle et la société spirituelle ont chacune leur sphère distincte, dans les limites de laquelle elles se meuvent avec une entière liberté : elles sont souveraines chacune dans leur domaine, et, par conséquent, quand l'une pénètre sur le terrain de l'autre, elle est tenue d'obéir à l'autorité qui commande. Ainsi, au point de vue temporel, l'Église doit obéissance à l'État, mais au point de vue spirituel c'est l'État qui doit s'incliner devant l'Église et si l'État, usurpant des droits qui ne sont pas les siens, empiète sur l'empire des âmes, s'efforce de les asservir, de les courber sous des lois injustes que la morale éprouve, que la conscience flétrit et repousse, l'Église fait entendre

sa voix et ses enseignements établissent nettement la limite des droits et des devoirs dont elle a reçu la garde. C'est ainsi que l'Église fait de la politique, non pas en arborant un drapeau, mais en disant la vérité aux gouvernements, de par la mission qu'elle a reçue de Jésus-Christ, et en protégeant contre leurs usurpations la liberté de nos âmes. Par le temps qui court, il faut un certain courage pour dire ces choses : aussi nous unissons-nous à Mgr l'archevêque d'Aix, pour souhaiter à l'auteur de cet excellent livre, « dans le clergé et parmi les fidèles, beaucoup de lecteurs et d'imitateurs. » X.

SCIENCES

L'Université sous M. Ferry, par Francisque Bouillier. Paris, Gaume, 1880, in-12 de 334 p. — Prix : 3 fr.

M. Francisque Bouillier, ancien doyen de Faculté, ancien directeur de l'École normale supérieure, ancien inspecteur général de l'Instruction publique, a réuni sous ce titre divers articles publiés par lui depuis deux ans dans *la Revue de France* et dans *le Moniteur Universel.* M. Bouillier reste attaché par le cœur à cette administration de l'Université dont il a longtemps fait partie et dont il déplore la direction présente. Les deux lois récentes sur le Conseil de l'Instruction publique et contre l'enseignement supérieur libre, et le nouveau programme d'études sont le triple objet de son attention. Deux petits appendices terminent le volume : le premier défend les bacheliers contre M. Ferry, et le second combat l'enseignement universel et obligatoire des langues vivantes.

En étudiant les deux lois nouvelles, M. Bouillier montre qu'elles rompent avec toute la tradition universitaire, qu'elles détruisent en France, et dans son essence même, tout principe de liberté. Les trois premiers chapitres sur la loi relative au Conseil supérieur, contiennent l'histoire la plus complète qui ait été présentée jusqu'à ce jour de la haute administration universitaire pendant le dix-neuvième siècle. La discussion sur l'enseignement supérieur libre est excellente ; on y retrouve l'esprit libéral qui a animé le rapport de M. Jules Simon, et l'émotion bien naturelle chez un vieux serviteur de la maison, s'indignant des déportements auxquels se livrent ses nouveaux maîtres. Tous les détails des programmes d'études récemment adoptés sont ensuite disséqués un à un, avec une vérité, une puissance de dialectique et une honnêteté qu'on ne saurait trop louer. Cette protestation vigoureuse d'un universitaire qui se désole de voir l'Université ainsi rabaissée, la liberté ainsi foulée aux pieds par des hommes sans compétence et sans logique, mérite la reconnaissance de tous les gens dévoués au pays.

Le tableau que M. Bouillier trace de l'état déplorable où sont réduits les professeurs universitaires est bien fait, d'ailleurs, pour inspirer de la compassion. S'il faut en croire l'auteur, il n'y a plus de liberté dans les rangs de l'Université. « Disgrâces, menaces, faveurs, M. Ferry a si bien fait que dans le corps où on a toujours parlé le plus librement, sous tous les régimes, personne aujourd'hui n'ose ouvrir la bouche, même pour dire ce quechacun pense du nouveau plan d'études.»

Nous aurions sans doute des réserves à formuler sur quelques points de l'histoire universitaire racontée par M. Bouillier. Pour nous, par exemple. le décret de 1808 ne mérite pas le nom de décret *libéral* que lui accorde l'auteur; mais ce n'est pas le moment des polémiques entre honnêtes gens. Il faut bien reconnaître aujourd'hui, dans le présent état des choses, que ce que nous avions toujours considéré comme un régime d'oppression peut, par comparaison, paraître presque tolérable. M. Bouillier fait remarquer, en effet, que si le décret de 1808 confiait l'enseignement à l'Université exclusivement, il prescrivait en même temps que l'enseignement tout entier fût fondé sur les principes de la religion catholique. Il y avait là une sorte de traité, traité léonin sans doute, traité imposé, mais qui pouvait s'expliquer, sinon se justifier, par l'obligation même où se plaçait le gouvernement, non seulement de respecter les consciences et d'enseigner la religion, mais de faire concourir tout son enseignement à la démonstration religieuse. Napoléon Ier était, à notre avis, dans l'erreur lorsqu'il établissait le monopole, lorsqu'il faisait de l'enseignement un instrument de règne et voulait absorber les droits de la famille, mais au moins s'engageait à respecter les âmes et à donner à ses leçons la direction catholique c'est-à-dire une direction conforme aux sentiments de l'immense majorité.

Nous finirons par une dernière réflexion. Quand on a suivi, dans les analyses fidèles de M. Bouillier, toutes les discussions qui se sont produites depuis deux ans sur ces questions de l'enseignement, quand on a vu, d'une part, tant d'erreurs naivement étalées, tant de contradictions éhontées, tant d'ignorances accumulées ; et de l'autre, tant de vérités élémentaires, tant de science, tant de logique, tant d'éloquence, et cela non seulement chez nos amis, mais chez les plus honnêtes gens de tous les partis, chez les Dufaure, les Laboulaye et les Jules Simon, comme chez les Chesnelong, les Broglie, les Buffet, les Keller, on se demande comment la bonne cause a pu être vaincue, comment le bon sens le plus vulgaire a pu être bafoué, et l'on se souvient tristement de cette grave parole que M. Guizot, éclairé par l'adversité, laissait tomber de ses lèvres comme une prédiction : « Je crains moins pour la religion que pour la raison. » SCH.

Coup d'œil sur la génération des erreurs sociales et religieuses, *ou Négation de la hiérarchie divine dans les sociétés domestique, civile et religieuse,* par J. T. Sénigon, archiprêtre en retraite, chanoine honoraire. Paris, V. Palmé, 1881, in-12 de 199 p. — Prix : 3 fr.

Comme l'indique fort bien son titre, cet ouvrage est l'esquisse d'une synthèse de la vérité qui régit l'ordre domestique, l'ordre civil et l'ordre religieux. Cette vérité est une, parce qu'elle découle de l'Auteur même de la création, qui a ordonné ces trois sociétés, et elle est en même temps un principe de vie, tandis que l'erreur ne peut qu'engendrer le néant. M. Sénigon montre que dans ces trois sociétés on trouve une image de la Trinité et par conséquent une hiérarchie : dans l'État, le roi, les ministres, les sujets sont essentiellement unis, mais distincts et chargés chacun d'un office propre, comme le père, la mère et les enfants dans la famille, comme le Pape, les évêques et les fidèles dans l'Église.

Passant en revue rapidement, avec une logique vigoureuse, l'enchaînement des erreurs modernes, le savant théologien stigmatise principalement les atteintes portées à la famille par le mariage civil, le divorce, la négation du droit des parents sur l'éducation de leurs enfants et enfin par l'interdiction de la recherche de la paternité. Mais la partie la plus remarquable de son œuvre est peut-être celle où il établit l'origine divine du pouvoir, la formation des nations par le développement des familles, la soumission à la loi divine qui est la condition même du pouvoir souverain, mais aussi la folie des théories, qui veulent confondre les sujets et l'autorité. Ce ne sont pas seulement les révolutions radicales et les orgies du suffrage universel, dont M. Sénigon démontre le caractère anti-rationnel, c'est aussi le libéralisme, dont les fauteurs, à force d'infatuation de leur propre personne, veulent dépouiller l'autorité souveraine d'un pouvoir efficace qui lui est essentiel d'après la nature même des choses.

Après avoir établi le caractère particulier que l'institution divine immédiate a donné à l'Église, et qui fait qu'elle ne peut périr tandis que les familles et les nations disparaissent par suite de la révolte des peuples ou des défaillances des autorités, l'auteur montre comment toutes les erreurs sociales ont eu leur type et leur origine logique dans les hérésies, depuis celle d'Arius jusqu'au protestantisme et aux blasphémateurs modernes de la divinité de Jésus-Christ.

Nous ne saurions trop recommander cet ouvrage court mais substantiel : écrit dans un excellent style il constitue une lecture très propre aux gens du monde et il est appelé à dissiper bien des préjugés. L'approbation complète qu'il a reçue de l'évêque d'Agen lui donne une autorité indiscutable sur les délicates questions qu'il traite.

Cl. J.

Les Doctrines économiques depuis un siècle, par Ch. Périn, professeur à l'Université catholique de Louvain. Paris et Lyon, V. Lecoffre, 1880, in-12 de 350 p. — Prix : 3 fr. 50 c.

Le nouveau volume de M. Ch. Périn n'est pas un grand traité doctrinal comme quelques-uns de ses ouvrages précédents, tels que *La richesse dans les sociétés chrétiennes* ou *Les lois de la société chrétienne*; c'est un résumé vif et concluant des doctrines émises par les divers groupes d'économistes qui se sont succédé depuis le siècle dernier. Ce traité, destiné aux hommes du monde et surtout à ceux qui ont à s'occuper des questions industrielles et ouvrières, mérite de leur part la plus sérieuse attention. L'auteur démontre facilement que l'école des physiocrates, avec sa théorie matérialiste de la société, n'a pas tardé à engendrer le véritable socialisme et que pour combattre cette doctrine nouvelle, les économistes utilitaires ont été absolument impuissants. M. Périn ajoute avec raison que la suppression aussi brusque que complète du système des corporations a eu pour conséquences immédiates l'isolement absolu de l'ouvrier et sa dépendance plus complète du patron. « Les chambres syndicales, dit-il (p. 235), ont pour but de réaliser l'union; mais c'est l'union dans la pratique révolutionnaire, c'est l'union en vue de revendications démocratiques dont le dernier mot est la guerre au capital et à toutes les supériorités naturelles de la vie sociale. »

Dans la seconde partie de son travail, M. Périn place en regard des ruines accumulées par la Révolution et des efforts impuissants des économistes pour atténuer les résultats naturels de leurs propres doctrines, tout ce grand mouvement de régénération chrétienne qui commence en ce moment. Reproduisant ces belles paroles des industriels chrétiens du Nord de la France : « L'ouvrier n'est pas une force qu'on utilise ou qu'on rejette en ne tenant compte que des besoins immédiats de l'industrie ; c'est un frère en Jésus-Christ confié par Dieu au patron qui demeure obligé de le placer dans des conditions propres à lui faciliter le salut éternel, » M. Périn parle des œuvres déjà accomplies par les cercles d'ouvriers, l'union des associations ouvrières, les comités catholiques et conclut que l'association basée sur la foi religieuse est le salut de l'avenir.

Plus loin (p. 225), il trace magistralement la tâche imposée de nos jours aux catholiques en matière économique : « Restaurer dans le monde du travail l'association chrétienne qui est de sa nature une institution de liberté ; par l'association, rendre inutile le socialisme qui est dans sa nature une institution d'asservissement ; développer, fortifier par l'association toutes les vertus chrétiennes que le socialisme outrage et prétend transformer en vices ; donner au travail par ces vertus, la fécondité constante et mesurée qui crée la vraie et solide

richesse ; rétablir, par l'action simultanée de la justice et de la charité, l'équité dans les relations des travailleurs de tout rang, rapprocher et rattacher les uns aux autres dans l'association sous la loi de la liberté et par l'attrait de la charité des hommes appelés, malgré les différences des conditions, à vivre et à travailler ensemble ; mettre partout l'union et la mutuelle bienveillance à l'inverse du socialisme qui sème partout les rivalités et les divisions. »

La tâche est vaste, comme on le voit : elle n'est pas cependant au-dessus des forces des catholiques habitués comme le remarque M. Périn à ne jamais reculer devant les obstacles parce qu'ils comptent sur Dieu bien plus que sur eux-mêmes. Ce livre répond donc à un besoin réel du moment et il faut non seulement le lire et le méditer soi-même, mais le faire lire à tous les hommes qui, par leur situation, peuvent avoir une influence sur le sort et la destinée d'une partie plus ou moins considérable de la population ouvrière de nos grandes cités industrielles. L. L.

Les Terres du ciel, *descriptions astronomique, physique, climatologique, géographique des planètes qui gravitent avec la terre autour du soleil et de l'état probable de la vie à leur surface,* par Camille Flammarion, astronome, ancien membre de l'Observatoire de Paris. Sixième édition. Paris, Didier, 1881, in-12 de 600 p., illustré de nombreuses vignettes, de cartes et de photographies célestes. — Prix : 6 fr.

Le *Polybiblion* a déjà rendu compte de cet ouvrage lorsqu'il était parvenu à sa seconde édition (t. XX, p. 490). Les éloges qu'il lui a décernés tant pour l'exécution typographique et le talent de l'exposition permettaient de prévoir le succès attesté par de nombreuses éditions depuis 1876, année où il parut. « Rien, disait-on, n'a été négligé pour mettre à la portée de tous les découvertes que la science astronomique a faites. » Depuis, la réputation de M. Flammarion a continué de grandir : ses travaux scientifiques viennent de lui faire obtenir du gouvernement une distinction flatteuse. Réputation oblige. Après avoir lu à la fin de l'*Introduction* (p. 16) : « Cette nouvelle édition a reçu les additions nécessaires pour la tenir au niveau des progrès incessants de la science », nous nous flattions que M. Flammarion aurait non seulement retouché au point de vue *scientifique*, ce qu'il dit des instruments de l'optique moderne, du Soleil, de Mercure, de Vénus, de la Terre, de la Lune, de Mars, de Jupiter, de Saturne, d'Uranus et de Neptune, mais qu'il aurait retranché tout ce qu'il dit peu scientifiquement, à ce propos, des questions philosophiques et religieuses. Nous espérions pouvoir atténuer les réserves faites dans le premier compte rendu. Il était naturel de croire qu'une étude plus approfondie lui eût fait reconnaître le danger de parler des choses que l'on ignore, surtout lorsqu'on met la science au-dessus de tout et

qu'on a la prétention de ne parler qu'en son nom. Malheureusement nous avons eu une déception complète. Ainsi pour lui « le ciel empyré des théologiens de toutes les religions *n'existe pas* » (p. 6); « nous sommes actuellement dans le ciel »... Toutes les planètes gravitent simultanément dans le ciel et leurs habitants contemplent sans se connaître et sans se voir, leurs séjours célestes réciproques. Ces vérités modifient sensiblement les croyances fondées sur la prétendue dualité du ciel et de la terre » (p. 169). « Le soleil est notre véritable père céleste »(p.117). Tout cela est aussi peu scientifique que cette affirmation « le surnaturel n'existe pas » (p.116) et que les tirades, du plus beau pathos; notamment sur la vie et l'amour infinis (p. 449). Avec le calcul infinitésimal et le télescope, M. Flammarion a découvert que « empyrée, paradis, purgatoire, enfer, limbes, » n'existaient pas (p. 259). Que n'a-t-il appliqué à son livre ces procédés avec lesquels il prétend arriver à une rigoureuse exactitude. Il nous eût dispensé de lui rappeler la vieille parabole évangélique de la paille et de la poutre et la maxime antique : Connais-toi toi-même. Quant à nos lecteurs, nous les croyons suffisamment éclairés par les citations que nous venons de faire. Nous ne saurions trop les prémunir contre l'ignorance et l'erreur orgueilleuses sur les choses de la religion se masquant sous des dehors scientifiques. R. S.

BELLES-LETTRES

Le Querolus, *comédie latine anonyme*, par M. L. Havet. Paris, Vieweg, 1880, gr. in-8 de vi-363 p. — Prix : 12 fr.

De saturnio latinorum versu, par le même. Paris, Vieweg, 1880, in-8 de xii-517 p. — Prix : 15 fr. (Ces deux volumes font partie de la *Bibliothèque de l'école des hautes études*.)

De sermone Sallustiano, auctore L. Constans. Paris, Vieweg, 1880, in-8 de iv-298 p. — Prix : 7 fr. 50 c.

Les lecteurs du *Polybiblion* me permettront de réunir dans le même compte-rendu ces trois ouvrages, fruits d'une érudition philologique exacte et savante, à laquelle la France passait jadis pour rebelle, ce qui, il faut le dire, n'ôtait rien à sa gloire et à sa popularité à l'étranger. Aujourd'hui, si nous ne courons pas encore en foule dans ces sentiers un peu arides où les Anglais et surtout les Allemands nous ont devancés, plusieurs du moins y marchent d'un pas allègre et sûr.

La thèse française de M. Louis Havet a pour objet principal la restitution complète d'une comédie latine, écrite originairement en vers, et transformée en prose au commencement du moyen âge par le fait d'un copiste. Longtemps attribué à Plaute, comme une suite naturelle de l'*Aululaire*, ce texte passe aujourd'hui pour une produc-

tion du bas empire et M. Havet a très habilement groupé les motifs de tout genre qui militent en faveur de cette opinion. C'est une pièce écrite, non pour le public populaire d'un grand théâtre, mais pour des oisifs invités à la table d'un amphitryon homme d'esprit : à défaut de sujet sérieux et d'intrigue véritable, on y rencontre en foule des mots piquants et des réparties divertissantes. D'ailleurs, l'agencement des scènes est conçu avec beaucoup d'art, si bien qu'au point de vue de la vraisemblance théâtrale, tout entr'acte est inutile. Le personnage le plus en vue, Querolus, est un ancêtre lointain de l'Alceste de Molière avec cette différence qu'il est mécontent de son sort au lieu de maugréer contre les hommes.

On comprend sans peine les difficultés que M. Havet a dû surmonter pour remettre en vers un texte non pas seulement corrompu, mais profondément remanié. Toute la partie philologique de son travail témoigne d'une patience de bénédictin : mais le plus grand nombre de ses lecteurs donnera volontiers toutes ces remarques savantes pour la traduction dont il a fait suivre le texte.

— La thèse latine du même auteur aborde un sujet des plus obscurs et dont l'étude semble avoir offert très peu d'attrait aux anciens eux-mêmes : je veux parler de ce mètre grossier connu dans l'histoire des lettres latines sous le nom de « vers saturnien ». M. Havet en trace les lois, en recherche l'origine, en suit l'emploi depuis les âges les plus reculés jusqu'au temps de Varron. C'est surtout dans les rares fragments de l'*Odyssée* de Livius Andronicus et de la *Guerre punique* de Névius qu'on peut apprendre à connaître cette versification sans art, justement dédaignée par les contemporains d'Horace, d'Ovide et de Virgile.

— Dans le domaine de la stylistique latine, deux ans après que M. Riemann a publié une étude remarquable sur la langue et la grammaire de Tite-Live, M. Constans soumet à la même enquête minutieuse le style et la manière de Salluste. Orthographe, déclinaison, conjugaison, accord du sujet et de l'attribut, emploi des divers genres de mots et des divers modes des verbes, rien n'a échappé à l'attention de l'auteur qui, tout en entrant dans le détail, a su éviter la confusion. La partie la plus intéressante de l'ouvrage est celle où il justifie les éloges décernés déjà par les anciens eux-mêmes à la rapidité, à la variété et surtout à la propriété de ce style de Salluste, non moins travaillé, mais plus brillant que celui de Thucydide son modèle.

C. Huit.

Le Boustân, ou Verger de Saadi, traduit pour la première fois en français avec une introduction et des notes, par A. C. Barbier de Meynard, membre de l'Institut. Paris, Ern. Leroux, 1880, in-8 de 387 p. — Prix : 10 fr.

On connaît en Europe le nom de Saadi, l'un des poètes les plus populaires de l'Orient musulman, grâce aux travaux remarquables dont le *Gulistan* a été l'objet en Hollande, en Allemagne, en Angleterre et en France. Mais, tandis que ce chef-d'œuvre compte deux traductions dans notre langue, celle de Sémelet qui reproduisait l'explication orale de Sylvestre de Sacy, et, en première ligne, celle de M. Defrémery, que l'on considère comme un modèle d'exactitude et de solide érudition, le *Boustân* ou *Verger*, n'a pas eu chez nous une aussi heureuse fortune. Les quelques extraits qui en ont été faits restent disséminés dans divers recueils savants, sans qu'on puisse s'expliquer l'indifférence des orientalistes pour un ouvrage né de la même inspiration et admiré par les Persans à l'égal du *Gulistan*. Ce qui console de ce dédain, c'est le livre d'une rare élégance de typographie, que nous avons sous les yeux. M. Barbier de Meynard, que son talent d'écrivain avait si bien préparé pour cette tâche délicate, a tenu à honneur d'enrichir notre littérature d'une traduction complète du second chef-d'œuvre du poète moraliste. Voyant avec quelle indépendance il avait été traité par ses premiers éditeurs et copistes, il s'est attaché d'abord à rétablir le texte d'après la copie et le commentaire du Molla Soudi, le guide le plus sûr dans la plupart des passages difficiles, puis à reproduire l'original dans la mesure du possible, ainsi qu'il le dit lui-même en termes si sincères : « Entre les libres allures de la poésie persane et le rigorisme de notre langue impitoyablement analytique, la conciliation n'est pas facile. Nous avons essayé de nous tenir à égale distance de l'excès d'exactitude, qui est souvent la pire des infidélités, et de l'excès d'indépendance qui dénature la pensée de l'auteur. Éviter ce double écueil n'a pas été la moindre difficulté de notre travail » (*Introd.* p. xxxiii). Une lecture attentive de la version de M. Barbier de Meynard montre non seulement avec quelle force d'assimilation il s'est rapproché du génie de Saadi, mais encore avec quelle richesse de palette il a su rendre des images produites sous un ciel qui ne répand que des splendeurs.

Nous ne ferons point ici la biographie de Saadi. L'œuvre du poète intéresse plus que les détails de sa vie. Il était de Schirâz, et il grandit au milieu des crises politiques qui déchiraient son pays. Le spectacle de ces misères ne dut pas être sans influence sur son âme, et il est naturel de penser que le sentiment si profond chez lui des vicissitudes de la fortune et la haine de la violence ne sont que l'écho

des souffrances dont il fut le témoin. D'un autre côté, tout en lui donnant une éducation strictement conforme aux préceptes de l'islamisme, son père l'avait mis en garde de bonne heure contre le fanatisme religieux et s'était appliqué à tirer de ses jeux et de ses fantaisies d'enfant des leçons de bon sens et de sagesse pratique. M. Barbier de Meynard nous fait observer que le *Boustân* fait allusion dans deux ou trois passages à cet enseignement paternel que la mort interrompit trop tôt. Dans le second livre de son poème, Saadi revient avec mélancolie sur ce triste souvenir, et, après avoir recommandé de traiter avec douceur les orphelins, il ajoute : « Je comprends la douleur de ces pauvres délaissés, moi qui n'étais qu'un enfant quand je perdis mon père. »

Le *Boustân* est « un monument élevé à la sagesse ; » il se divise en dix chapitres, dont voici les titres : — 1° La justice, l'art de gouverner les hommes, la crainte de Dieu ; 2° la bienfaisance et la gratitude que les faveurs du ciel doivent inspirer aux riches ; 3° l'ivresse et les transports de l'amour, mais de l'amour mystique, non pas de ce sentiment grossier qui n'est que mensonge et illusion ; 4° la modestie ; 5° la résignation ; 6° la peinture de l'homme qui pratique le renoncement ; 7° l'éducation ; 8° les actions de grâce que l'homme doit à Dieu dans la prospérité ; 9° le repentir et la voie du salut; 10° prières et conclusion du poème. C'est à la fin de l'année 1257 que le *Boustân* fut terminé. Pour les Persans, l'auteur du *Boustân* est le précepteur de la vie, un guide plein d'expérience et de sagesse ; sa diction a un charme indicible, malgré les effets qu'il veut produire par sa forme artificielle. On sait que les Persans, moins sévères que les Arabes, recherchent avec passion les jeux de mots et de lettres, les concetti, les hyperboles, qui forment le fond de ce style détestable qu'on s'est habitué à appeler *oriental*. Saadi n'a point échappé à ce travers ; il écrivait surtout pour ses compatriotes. Qu'on se figure une série d'anecdotes et d'apologues au tour gracieux, mais sententieux, et l'on aura une idée exacte du *Boustân*. Seulement, il est parfois difficile de suivre la pensée du poète dans la moralité qu'il tire de ces courts récits, car, dans bien des passages, il s'abandonne à son imagination sans trop de souci de ses prémisses. Comment donc M. Barbier de Meynard est-il parvenu à triompher de cette métaphysique décousue et à répandre la lumière sur ces points obscurs ? L'intuition, cette faculté particulière aux orientalistes émérites, est pour quelque chose dans l'interprétation magistrale que nous sommes appelé à juger ; c'est bien souvent le meilleur appui du traducteur.

Chaque chapitre est suivi de notes philologiques et d'éclaircissements historiques, sans le secours desquels plus d'un vers demeurerait inintelligible. Il y a là une érudition, dont le ton grave forme con-

traste avec le style élégant, souple, alerte de la version française, une sorte d'enseignement utile, à côté d'une lecture agréable ; l'explication des métaphores les plus hardies du texte, à côté des traditions, des légendes et des allusions historiques qu'on y rencontre. Écrire un ouvrage original dans sa langue, c'est, pour ainsi dire, consommer ses propres richesses ; traduire, c'est importer en quelque façon dans sa langue, par un commerce heureux, les trésors des langues étrangères. En un mot, s'il est permis d'employer l'expression de Delille, les traductions sont pour un idiome ce que les voyages sont pour l'esprit. Voyez, par exemple, avec quelle aisance M. Barbier de Meynard transporte dans notre langue des façons de parler telles que celle-ci : « Voulez-vous un breuvage salutaire, résignez-vous à l'amertume de mes conseils ; mais ils sont passés au crible de la sagesse, et le miel de la poésie en diminue l'amertume » (p. 66). Et ailleurs, (p. 127) : « Vois l'amant que l'amour enivre : il affronte hardiment la haine de ses ennemis ; au lieu de lacérer sa tunique comme la rose déchirée par les épines, semblable à la grenade entr'ouverte, il sourit et son cœur est ensanglanté. » Enfin (p. 30) : « Je ne possède plus, hélas ! le capital de la jeunesse, l'âge des jeux et du plaisir n'existe plus pour moi... Moi aussi je fus jeune ; la rose avait moins de fraîcheur, le cristal moins d'éclat que mon visage ; des boucles d'ébène tombaient sur mon cou ; une tunique de soie était un fardeau trop lourd pour mes membres délicats. L'heure est venue de *filer* mon suaire, maintenant que ma chevelure a la blancheur du coton et mon corps la gracilité du fuseau. »

Où donc repose, après tout, l'intérêt de l'œuvre ? Y a-t-il un plan, une intrigue, une action ? Point du tout. Le *Bousidn* est un recueil d'historiettes et d'apologues servant de prétexte à des leçons de morale, quelque chose comme un catéchisme anecdotique, avec une forte teinte de mysticisme. Cela doit se lire à cœur reposé. Encore faut-il être musulman pour s'y plaire. Nous prendrons au hasard un de ces récits mêlés de sentences, afin que l'on se rende compte du procédé familier au poète de Schirâz : « La femme d'un pauvre officier de l'empereur de Chine disait à son mari : Va, mon ami, et procure-toi notre subsistance ; obtiens pour nous quelques mets de la table royale : tes enfants attendent avec impatience. Cet homme répondit : Les cuisines sont éteintes aujourd'hui, car le roi a déclaré hier soir qu'il jeûnerait. La pauvre femme baissa la tête avec désespoir et se dit en son cœur ulcéré de douleur : Quels mérites le roi attache-t-il à ce jeûne ? Ne sait-il pas que son déjeûner est une fête (un *baïram*) pour les petits enfants ? Un gai viveur qui répand l'aisance autour de lui l'emporte sur le dévot égoïste qui jeûne toute l'année. Le jeûne est méritoire pour qui distribue sa collation aux indigents ; sinon,

est-ce une mortification que de se permettre, le soir, le repas qu'on s'est refusé pendant le jour ? L'ascète ignorant, égaré par une dévotion chimérique, finit par confondre la foi et l'infidélité. L'eau et le miroir sont limpides tous deux ; mais il faut distinguer entre la pureté de l'un et de l'autre » (p. 108).

Telle est, à part certaines métaphores flamboyantes, la forme générale des récits du *Boustân*, si finement rendus en français qu'on les prendrait pour une œuvre originale. Il convient de signaler, en finissant, l'exécution vraiment elzévirienne de ce volume, dont les pages encadrées de filets rouges et les majuscules fleuries attirent l'œil du bibliophile. AUGUSTE CHERBONNEAU.

Biblioteca delle tradizioni popolari Siciliane, par G. PITRÉ. — *Proverbi*, Palerme, Luigi Pedone Lauriel, 1880, 4 vol. petit in-8 de CCXXXIV-354, 448, 390 et 406 p. — Prix : 20 fr.

M. Pitré vient de terminer la collection de proverbes siciliens à laquelle il a travaillé tant d'années. Il en a réuni treize mille qu'il a classés en quatre-vingt-dix séries. Il les a confrontés avec ceux de la Calabre, de la Pouille, des Abruzzes, des environs de Naples, de la Sardaigne, de la Corse, de la Toscane, de toutes les parties de l'Italie enfin. Il a, de plus, fait remarquer certaines analogies que les adages populaires offrent avec la pensée de différents poètes, les traces de réminiscences qu'ils ont pu laisser dans les œuvres de ceux-ci. Ce peu de mots suffira pour donner une idée du travail très considérable que M. Pitré vient de mener à bonne fin, mais nous voudrions pouvoir analyser toutes les recherches fort curieuses dont le savant Sicilien a rempli son introduction. C'est un résumé clairement fait et élégamment écrit de l'histoire du proverbe. On y trouve des réflexions fort justes sur la difficulté de bien le définir, sur les rapports qu'il offre parfois avec la pensée et la maxime, sur son ancienneté, sur son caractère, ses formes, ses métaphores, ses antithèses, ses origines. Un grand nombre de proverbes dérivent de la Bible, de l'Évangile, de livres hébreux et orientaux. Quelques-uns ont une origine historique. A propos de ce point de départ, M. Pitré raconte l'anecdote relative à la fondation de l'ordre de la Jarretière (p. XXXVIII). Mais cet incident est fort contesté et n'aurait pas dû, peut-être, être rappelé sans quelques réserves. Ce qu'il y a de singulier, c'est de retrouver les mêmes adages dans des pays fort éloignés les uns des autres et dans des langues sans analogies entre elles. On est bien tenté d'expliquer cette identité en remontant jusqu'aux Aryens, comme on l'a fait pour beaucoup de contes et de chants populaires.

Il a pu arriver aussi que des dictons soient nés, non les uns des autres, mais d'une expérience commune, de l'observation des mêmes situations; d'autres enfin ont très bien pu se communiquer de peuple à peuple à des époques assez récentes et souvent par voie érudite. Des lettrés n'ont pas du tout dédaigné les proverbes : Fernan Perez de Guzman écrivit tout un livre de quatrains composés de sentences dont quelques-unes sont de vrais proverbes. Santillana prit la peine de réunir et de classer par ordre alphabétique un grand nombre « de ces adages que les bonnes vieilles répètent devant leur feu. » Il se plut aussi à en intercaler dans ses poésies érudites. « Loin des yeux, loin du cœur. » « Une chose pense l'âne, une autre celui qui l'étrille, » etc. Remarquons que nous avons rencontré ce dernier proverbe assez bizarre dans un vieux poète français.

Les Espagnols, le bon Sancho suffirait à le prouver, eurent toujours un grand goût pour les proverbes : l'emportèrent-ils en cela sur les autres peuples ? La France n'a pas non plus négligé la parémiologie, témoin la singulière pièce intitulée *Comédie des Proverbes*. L'Italie en a enfin une abondante collection, c'est ce que démontre le livre de M. Pitré, mais beaucoup de tous ces adages appartiennent autant à une nation qu'à une autre.

Nous avons dit que M. Pitré avait placé les proverbes dans différentes séries : *Habitudes, usages*. — *Adulation*. — *Affections, passions, goûts*. — *Agriculture*. — *Joie*. — *Ambition*. — *Amitié*. — *Amour*. — *Animaux*, etc., etc. Rien que ce classement a exigé une énorme patience. Cette longue suite d'adages est terminée par diverses anecdotes auxquelles sont dus certains proverbes. M. Pitré, du reste, ne garantit pas ces origines et nous croyons qu'il a raison, mais il a eu très raison aussi de rappeler ces sources, fussent-elles douteuses. L'œuvre est complétée par un glossaire.

On pourrait croire que l'immense travail que la Sicile a inspiré à M. Pitré est terminé par ce recueil de proverbes. Il n'en est rien, l'infatigable savant vient de mettre sous presse *les Fêtes populaires siciliennes* qui formeront le XIIIe volume de la *Bibliothèque des traditions populaires*.

Si les nombreux amis de ce genre de travaux doivent beaucoup de reconnaissance à M. Pitré, ils en doivent aussi à M. Luigi Pedone Lauriel sans lequel tant de recherches érudites et pleines d'intérêt n'auraient pas vu le jour. Nous ne doutons pas qu'un succès complet ne récompense l'auteur et l'éditeur.

TH. DE PUYMAIGRE.

Contes et poésies de La Chaussée. Paris, Jouaust, 1880, in-12 de IX-115 p. avec une eau-forte de Lalauze. — Prix : 5 fr.

Anecdotes littéraires de l'abbé de Voisenon. Même librairie, 1880, in-12 de XIII-178 p. — Prix : 7 fr. 50. (Collection des *Chefs-d'œuvre inconnus.*)

Le souvenir de Nivelle de La Chaussée est vaguement attaché aux titres de quelques comédies larmoyantes, écrites d'un style faible. Il fit pourtant encore quelques autres petites choses : neuf contes qui rappellent ceux de La Fontaine par leurs mauvais côtés, un discours à l'académie et une épître de Clio moins mal versifiée que ses autres productions. Ce sont des œuvres inconnues, mais pour des chefs-d'œuvre, non certes. Enfin, telles qu'elles sont, elles ont paru dans l'une des charmantes collections entreprises par Jouaust. En parcourant ces lignes à peine rimées, mais si délicieusement imprimées, et précédées d'une eau forte de Lalauze, on se rappelle certain rondeau que Chapelle écrivit à propos d'une superbe édition de Benserade :

> ..... J'en trouve tout fort beau,
> Papier, dorure, images, caractère,
> Hormi les vers qu'il fallait laisser faire
> A La Fontaine.

La lecture de ces poésies de La Chaussée peut cependant donner lieu à quelques observations intéressantes : ainsi on y trouve, sous le titre d'*Irma* et raconté d'un ton grivois, l'épisode dont Alfred de Vigny a fait son joli petit poème de *la Neige*. Il est impossible, en faisant cette confrontation, de ne pas se sentir plein de reconnaissance pour l'école romantique.

— Nous avons déjà dit que le bibliophile Jacob nous semble trop prodigue du mot de *chef-d'œuvre*. C'est encore la qualification qu'il donne aux *Anecdotes littéraires* de Voisenon qui, selon nous, n'ont pas à prétendre à un titre aussi pompeux. Mais, tout en le leur disputant nous reconnaissons qu'elles sont amusantes, intéressantes parfois, et qu'elles méritaient bien d'être tirées de l'oubli. Ces anecdotes sont une série de petites notices sur des lettrés de diverses époques, mais principalement du dix-huitième siècle. Voisenon veut moins donner une esquisse fidèle des personnages que montrer son esprit épigrammatique ; il cherche constamment ce que nos journalistes appellent le *mot de la fin* et souvent le rencontre heureusement, parfois un peu aux dépens de la vérité. On a, du reste, mis au pillage les *anecdotes littéraires :* Ch. Nodier, entre autres, en a largement profité dans ses *Tableaux anecdotiques de la littérature française depuis François Ier jusqu'à nos jours*. Il faut lire à ce sujet les pages très amusantes du bibliophile Jacob. Mais, quoique exploitées de la sorte, les *Anecdotes littéraires* n'étaient guère connues du public même lettré, et c'est

une excellente idée de les avoir mises à sa portée. Elles forment un charmant volume, orné d'une très jolie eau-forte de Lalauze représentant Voisenon lisant ses anecdotes chez Mme Favart. TH. P.

Contes des Fées, par ROBERT DE BONNIÈRES. Paris, Charavay, 1881, petit in-8 de 126 p., orné d'une eau-forte de Regamey. — Prix :

Voici certainement l'un des plus gracieux, des plus coquets, des plus charmants à lire, entre tant d'autres livres qu'ont vu naître les derniers jours de l'année qui vient de finir, et nous regrettons bien vivement qu'il nous soit parvenu trop tard pour être signalé et recommandé dans l'article d'ensemble sur les livres d'étrennes. A tous les titres, il méritait d'y trouver place, et les personnes qui l'auraient reçu en cadeau auraient passé, en le lisant et en le feuilletant, de très agréables heures. D'abord, dans la parure extérieure, papier, impression, cul-de-lampe, gravure, couverture, tout est parfait, et il est évident que les fées ont passé par là, voulant récompenser le poète qui les a si bien chantées. Quant aux contes eux-mêmes, ils sont tous charmants, mais il en est deux, *les Trois petites princesses* et *Mulot et Mulotte*, qui sont de vrais petits chefs-d'œuvre de distinction, de bonhomie, de sensibilité et d'élégance. Seulement, le premier est peut-être un peu triste et la conclusion n'en est point assez chrétienne, et le second contient beaucoup plus de scepticisme et de malice que les contes de fées n'en comportent d'ordinaire. On pourrait bien relever ça et là, dans les autres contes, qui ont pour titre : *Le Rosier enchanté*, *Belle-Mignonne*, *Sauge-Fleurie*, *le Petit Castel de Cire*, *les deux Talismans*, *le Prince Azur*, quelques vers faibles et maints passages un peu légers pour être lus par des enfants. Mais les enfants ont les *Contes de Perrault* (qui ne sont pas d'ailleurs tous très moraux), ils continueront à les lire : désormais les grandes personnes auront leurs *contes des fées* et je suis convaincu par mon expérience personnelle qu'elles retrouveront en les lisant ces charmantes impressions d'autrefois qui sont un des plus aimables et des plus gracieux souvenirs de l'enfance.

P. TALON.

Un Ami de saint François de Sales, Camus, évêque de Belley, par l'abbé F. BOULAS, docteur ès lettres, professeur de philosophie au collège de Thoissey. Lyon, Vitte et Lutrin, 1874, in-8 de 337 p. — Prix : 5 fr.

Pierre Camus n'aurait eu d'autre mérite que d'être en relations intimes avec saint François de Sales, qu'il ne serait pas indigne de quelque attention ; mais par lui-même il eut une valeur réelle, et sa vie, accompagnée de l'étude de ses nombreuses œuvres, peut former un

petit chapitre de notre histoire littéraire. Pierre Camus, du reste, a été jugé jusqu'ici assez légèrement ; il était convenable de lui assigner une place meilleure, et c'est ce qu'a parfaitement fait M. l'abbé Boulas. Homme de beaucoup d'imagination, d'un esprit vif, assez enclin aux réparties plaisantes, d'une grande érudition, d'une piété sincère, Pierre Camus s'offre sous des aspects très différents, que M. l'abbé Boulas a analysés avec beaucoup de soin, mais peut-être avec un peu de partialité. C'est surtout le romancier qui est mis en évidence dans ce volume. L'évêque de Belley fut le premier à écrire des *Romans catholiques*, ou du moins des romans destinés à l'édification de ses lecteurs. Y a-t-il réussi ? Nous en doutons un peu, et nous croyons que les mères chrétiennes de nos jours ne permettraient pas à leurs enfants la lecture de plusieurs de ces fictions, d'ailleurs peu amusantes, il faut en convenir. Elles ont toutefois une valeur littéraire, et elles ne sont pas sans importance pour la connaissance de l'époque. M. l'abbé Boulas a fait précéder leur examen d'une étude sur les romans antérieurs, étude bien faite, où peut-être il y aurait eu à indiquer l'*Argenis* et l'*Euphormion* de Barclay. On aurait moins oublié ces deux livres s'ils n'eussent été écrits en latin. De tous les nombreux volumes qu'a laissés l'évêque de Belley, il en est un qui a survécu, c'est l'*Esprit de saint François de Sales*. On retrouve le genre d'intérêt qui y règne dans le chapitre consacré à la liaison de l'évêque de Genève et de l'évêque de Belley.

Camus a énormément écrit ; il a beaucoup trop écrit contre les moines, et souvent a donné à ces espèces de pamphlets des titres satiriques d'un goût médiocre : *Le Rabat joie du triomphe monacal*, l'*Antimoine bien préparé*, etc., etc. Richelieu, qui aimait l'évêque de Belley, lui dit un jour : « Je ne vous connais qu'un défaut, c'est cet acharnement contre les moines, et sans cela je vous canoniserais. » — « Plût à Dieu ! riposta Camus, nous aurions l'un et l'autre ce que nous souhaitons : vous seriez pape et je serais saint. » M. l'abbé Boulas a du reste montré (p. 300) que certains ordres religieux ne prêtaient que trop aux violentes attaques de l'évêque de Belley. Mais cela n'excuse pas celui-ci d'avoir trop généralisé ses attaques et de s'être souvent exprimé avec une violence peu d'accord avec la charité chrétienne. Au reste, ces diatribes provoquèrent une odieuse calomnie tendant à montrer Pierre Camus comme étant affilié à une sorte de société secrète et conspirant la ruine du catholicisme (p. 313). M. l'abbé Boulas a prouvé que cette affreuse accusation était sans fondement.

Pierre Camus a touché à tant de sujets, a écrit dans tant de genres, que cet article est loin d'indiquer tout ce qu'on trouve d'intéressant, au point de vue littéraire comme au point de vue historique,

dans le travail de M. l'abbé Boulas. C'est un curieux appendice à tout ce qui a été fait sur la première moitié du dix-septième siècle.

T. DE P.

Nouvelle correspondance, par C.-A. SAINTE-BEUVE, avec des notes de son dernier secrétaire. Paris, Calmann-Lévy, 1880, in-12 de 443 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'espèce d'intimité qu'un recueil de lettres produit entre son lecteur et celui qui les a écrites a un charme tout particulier. Si les correspondances n'ont pas l'intérêt suivi qu'offrent les mémoires, elles ont un autre attrait que les mémoires n'ont point, c'est d'avoir été tracées sans aucune préoccupation de publicité et d'avenir. Cette absence de toute prétention peut donner de la valeur à de simples billets ; aussi a-t-on bien fait de ne pas éliminer du volume que nous venons de lire des lettres qui, par elles-mêmes, n'ont pas grande importance. En pareil cas, d'ailleurs, il est difficile de faire un choix. Telle page n'intéressera pas un lecteur et aura pour un autre une certaine valeur. La nouvelle correspondance de Sainte-Beuve part de 1818 et va jusqu'en 1869. Les premières lettres sont adressées à un ami d'enfance, M. l'abbé Barbe. Sainte-Beuve s'y montre attaché au gouvernement de la Restauration; il croit, sans parvenir à une foi parfaite, qu'il « n'y a de vrai repos ici bas qu'en la religion, en la religion catholique orthodoxe, et pratiquée avec intelligence et soumission. » Que nous sommes loin des rapports suivis de Sainte-Beuve avec le Prince Napoléon, dont une longue lettre forme les dernières pages du volume ! — Peu à peu les nouvelles liaisons arrivent, les lettres à l'abbé Barbe deviennent plus rares, des correspondants d'un tout autre esprit apparaissent; les idées se modifient où s'altèrent sur bien des points. On trouve dans ce recueil les noms de presque tous les lettrés contemporains. Bien des pages sont écrites par la fine plume des *Causeries du lundi :* tel est un joli billet à J. Janin sur sa traduction d'Horace (p. 163), tel est aussi un charmant passage sur Lamartine (p. 215). Aucune question littéraire n'est du reste traitée là *ex-professo ;* c'est parfois une courte phrase qui révèle le critique. Les lettres de Sainte-Beuve sont d'ailleurs de peu d'étendue; on voit qu'il était obligé de ménager sa plume. La politique n'y apparaît que rarement ; on y trouve cependant quelques détails dont l'histoire fera son profit : elle n'oubliera pas une note destinée au *Moniteur* et relative au silence que le *Journal officiel* devait garder sur tous les littérateurs non ralliés au gouvernement impérial (p. 143). Le dernier secrétaire de Sainte-Beuve, par les soins duquel cette correspondance a été publiée, y a joint quelques éclaircissements au bas des pages; il nous y donne (p. 237) d'amusants détails sur un personnage

fort subalterne, mais qui eut aussi son moment de célébrité, la fameuse cuisinière du docteur Véron, qui fut fort au courant des choses de l'Empire et n'ignora pas le complot qui le devait produire. — Ces lettres n'ont pas une importance capitale, mais on les lit avec plaisir, tant à cause de la variété qu'y introduit un si grand nombre de correspondants, que grâce au style agréable dont elles sont écrites. Comme celles de J. Janin, elles donnent bien la teinte d'une longue phase de ce siècle. TH. P.

Mélanges de feu François Thurot, *professeur au collége royal de France, membre de l'Institut* (Académie des inscriptions et belles-lettres). Paris, Firmin-Didot, 1880, in-8 de XVI-665 p. (Ne sera pas mis dans le commerce.)

Cette publication, tirée à 200 exemplaires, a été faite avec beaucoup de soin et sera utile à ceux qui veulent étudier l'histoire de l'enseignement philosophique et littéraire en France dans le premier tiers de ce siècle. Elle est divisée en trois parties : 1° Notice de Daunou sur F. Thurot; 2° Articles publiés par Thurot sur des sujets d'histoire, de philosophie et d'érudition; presque tous ces articles sont des études très sérieuses jusqu'ici enfouies et perdues dans divers recueils périodiques (*Mercure de France*, *Décade*, *Citoyen français*, *Revue encyclopédique*); 3° Préfaces mises par Thurot en tête de diverses publications, un discours d'ouverture prononcé par lui à la Sorbonne en 1818, et des fragments philosophiques et politiques inédits. Thurot avait appartenu à l'École condillacienne qu'il sut abandonner sur divers points essentiels, mais que, vers la fin de sa carrière, il défendit avec vivacité contre les attaques de M. Cousin, attaques presque toujours justes au fond, mais quelquefois peu mesurées au moins dans la forme, dans cette belle forme plus oratoire que scientifique qui fait le principal mérite du chef de l'éclectisme.

Le neveu de M. Thurot, M. Charles Thurot, maître de conférences à l'École normale et membre de l'Institut, a dirigé cette publication et a éclairé le texte de notes précises. Nous citerons une de ces notes, qui ne peut manquer de frapper l'attention. On connaît le scandale que fit, en 1826, la préface que M. Cousin avait mise en tête de ses *Fragments philosophiques*. Les catholiques dénoncèrent alors le panthéisme professé, dans cette préface, par le représentant, sinon le plus autorisé, du moins le plus éloquent de l'enseignement officiel. Une longue polémique s'engagea à ce sujet dans le camp universitaire, M. Cousin fut défendu pendant de longues années avec beaucoup d'énergie. Aujourd'hui, ce n'est plus que dans un intérêt historique qu'on peut rappeler et apprécier ce débat lointain. M. Ch. Thurot juge d'un mot le système philosophique

contenu dans la préface de 1826, et révèle une ruse par laquelle M. Cousin chercha à dépister ses adversaires. « Ce système, dit-il, fut caractérisé, à juste titre, comme un système de panthéisme. Cousin, pour se laver de ce reproche, publia en 1828, dans la *Biographie* Michaud, un article sur Xénophane, où il attaque le panthéisme sans parler du système de la préface de 1826. En outre, sous son inspiration, Damiron, qui publia en 1828 son *Essai sur l'histoire de la philosophie au dix-neuvième siècle*, effaça, dans l'article Cousin, tous les traits caractéristiques qui rappellent Spinoza et Schelling, défendit ce système contre l'accusation de panthéisme et reproduisit le long passage de l'article sur Xénophane (p. XIV). » SCH.

HISTOIRE

La Grande Grèce. *Paysages et histoire*, par FRANÇOIS LENORMANT, professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale. Tome Ier *Littoral de la mer Ionienne*. Paris, A. Lévy, 1881, in-8 de 473 p.

L'infatigable activité de M. François Lenormant vient de produire un nouvel ouvrage, non moins instructif et non moins intéressant que tous ceux qui l'ont précédé. L'auteur s'adresse ici, non pas exclusivement aux érudits et aux archéologues, mais plutôt même au grand public et à toutes les classes de lecteurs qui aiment l'antiquité. C'est dans ce but qu'il a donné à son récit un tour littéraire, et qu'il l'a dépouillé de tout l'appareil de notes et de discussions de textes que l'on est habitué à rencontrer dans les ouvrages techniques. M. Lenormant a mis à la portée de tous sa vaste érudition et son expérience des voyages, chose que bien peu de savants sont capables de faire. Considérée dans son ensemble, l'œuvre est originale, car si l'on avait déjà des monographies de différents points spéciaux de l'Italie méridionale, si la civilisation grecque de ce pays avait déjà été étudiée sous divers aspects, on ne possédait pas encore un livre de synthèse générale, enveloppant dans un récit unique tout ce que rappelle, à tous les âges, ce nom de Grande Grèce. Personne n'était mieux que M. François Lenormant préparé pour une telle œuvre, qui exige les connaissances multiples du littérateur, de l'archéologue et du numismate.

Dans ce premier volume, M. Lenormant explore tout le littoral de la mer Ionienne : Tarente, Métaponte, Héraclée, Siris, Sybaris, Thurioi, Rossano, les villes de Philoctète, la vallée du Neaithos. Il définit lui-même son livre : « Description des lieux et de l'aspect du pays, histoire, mythologie, archéologie monumentale, topographie et géographie, il y a un peu de pêle-mêle dans ce livre, comme l'amène naturellement la succession des localités que j'y passe en revue. C'est

une sorte de bigarrure qui ne comportait pas, de sa nature même, d'autre plan suivi que l'ordre géographique. » Nous n'insisterons donc pas sur la variété et l'abondance des renseignements que l'on rencontre dans ce livre ; nous dirons seulement que c'est le côté archéologique et numismatique qui domine, bien qu'on y trouve des pages intéressantes sur la tarentule, sur la paresse proverbiale des Sybarites, sur les rapports de saint Nil avec Othon II et avec les Arabes. Nous nous bornerons à signaler particulièrement aux antiquaires les chapitres dans lesquels l'auteur détermine avec précision l'emplacement de Pandosia et de Thurioi. Pour la première de ces villes, M. Lenormant combat l'opinion du duc de Luynes, et croit que l'Achéron de Pandosia n'était autre que le Mucone. M. Lenormant exprime le vœu que des fouilles archéologiques soient exécutées sur les ruines de Siris et de Sybaris, villes dont il paraît aussi avoir fixé l'emplacement avec plus de certitude que ses devanciers ; l'histoire de ces antiques cités, leur extension prodigieuse et leur ruine soudaine forment la partie principale de l'ouvrage.

Enfin, au point de vue historique, M. Lenormant a jeté les fondements d'une étude qui exigerait, à elle seule, des volumes, et qui a été jusqu'ici à peu près négligée : c'est la nouvelle hellénisation de l'Italie méridionale sous la domination des empereurs byzantins, jusqu'à la conquête normande. La Pouille et la Calabre devinrent alors absolument grecques, comme au temps de Pythagore, et bien peu connue est cette civilisation ; les monuments qu'elle a laissés n'ont pas été étudiés, sans compter que l'histoire de la lutte des Byzantins contre les musulmans et contre les Normands, même après les pages solides de M. Lenormant, est encore à écrire.

Puisque l'ouvrage, qui doit comprendre trois volumes, n'est pas encore terminé, nous demanderons à l'auteur d'annexer à son récit une carte géographique, non point du genre de celles que l'on trouve dans les guides, mais une carte qui donne à la fois les noms anciens et les noms modernes, et où l'emplacement des anciennes villes soit marqué ; c'est là, croyons-nous, un complément indispensable, qui rendra son livre utile aussi bien au touriste qu'à l'homme d'étude.

ERNEST BABELON.

Promenade dans l'Inde et à Ceylan, par ED. COTTEAU, Paris, Plon, 1880, in-12 de 432 p. — Prix : 4 fr.

M. Cotteau se plaint, au commencement de son ouvrage, de ce qu'il n'existe jusqu'à ce jour aucun guide du voyageur dans l'Inde. Jusqu'à un certain point il est dans l'erreur, car depuis plusieurs années la maison Murray a publié, en deux volumes, un guide pour Bombay et Madras. Dans tous les cas, il a heureusement comblé cette lacune, et son livre est bien le meilleur guide que l'on puisse emporter pour

visiter avec fruit l'immense péninsule. Trois mois ont suffi à M. Cotteau pour parcourir tout l'Hindoustan, ainsi que Ceylan, et en examiner les villes les plus célèbres. Il a visité Calcutta et Bombay, ces deux reines de l'empire britannique des Indes; Madras, Lahore et Delhi; Benarès et Mattra, les deux villes saintes des Hindous; Agra et Ellora, centres des monuments artistiques de l'ancienne civilisation. Il a vu les glaciers de l'Himalaya du haut du Sanitarium de Massourie et fait l'ascension des deux sommets les plus élevés des Nilgherries et de Ceylan. Du peu que possède encore la France dans la Péninsule, il a parcouru Pondichéry, Chandernagor, Mahé et leurs environs. Il n'a même pas négligé Goa, ce faible débri des anciennes possessions portugaises, fondées par Vasco de Gama, et consolidées par Albuquerque. Il a pu même y voir le corps du grand civilisateur et du saint apôtre François de Xavier, qui lui aussi appartient encore à la France par les origines de sa famille et qu'à ce titre elle peut revendiquer comme un de ses plus nobles enfants. M. Cotteau ne ressemble en rien à ces théoriciens qui, dans leurs relations de voyage, tendent à généraliser les quelques observations qu'ils ont pu faire et ont la folle prétention de juger un peuple qu'ils connaissent à peine. Il est déjà si difficile d'émettre un jugement équitable sur son propre pays! comment donc peut-on juger sérieusement une nation chez laquelle on n'a séjourné que quelques mois, qui jouit d'une civilisation si différente de la nôtre et dont on ne connaît ni la langue ni la religion, quelquefois pas même l'histoire? L'auteur, au contraire, est un vrai touriste : il observe tout, car tout l'intéresse, il note soigneusement dans son calepin tout ce qui le frappe, indique le prix de tout ce qu'il achète et de tout voyage qu'il entreprend, et nous fait connaître l'Inde bien plus intimement que tous ceux qui ont voulu la faire voir à travers le prisme de leurs opinions personnelles. C'est une méthode objective que la sienne. C'est un ami qui, au retour du voyage, raconte aux siens, non ses impressions fantaisistes, mais tout ce qu'il a vu et observé, et cela dans un style si simple et si naturel, avec tant de bonne foi et de laisser-aller, qu'on ne lâche plus son livre une fois qu'on en a commencé la lecture. Au cours de son récit, il nous rappelle les faits principaux de l'histoire des Indes, de sa conquête et des diverses insurrections faites contre les conquérants. Bien des fois il caractérise en peu de mots la valeur artistique de certains édifices, et communique au lecteur l'enthousiasme qu'il éprouva à la vue de monuments tels que le Taj d'Agra, le Kaïlas d'Ellora et la pagode de Madura. Rien n'échappe à son œil investigateur : que de détails sur les costumes, les types des races, les coutumes religieuses et les fêtes populaires! M. Cotteau n'est pas un spécialiste — c'est peut-être ce qui lui a permis d'écrire un livre aussi attrayant, —

on s'aperçoit cependant que la flore si riche de ce pays privilégié a attiré spécialement son attention. Il a un sentiment bien vif de la nature, et ses connaissances botaniques semblent assez étendues. Il décrit en détail mainte plante tropicale, en détermine les caractères, et appelle l'attention sur les différents usages qu'en font les indigènes.

Rarement il nous a été donné de lire une relation de voyage aussi attrayante ; et nous ne pouvons mieux souhaiter à l'auteur qui nous avait déjà habitué à sa manière de voyager et à ses narrations si agréables par son *Voyage dans les deux Amériques*, que d'être à même d'entreprendre bientôt quelque nouvelle excursion lointaine, et de nous en rapporter des notes aussi instructives que celles qu'il vient de nous donner sur l'Hindoustan.

Deux remarques pour finir : M. Cotteau dit (p. 33) avoir vu dans la pagode bouddhique de Wakwalla, située non loin de Galle, des fresques représentant des hommes à bec d'oiseau analogues à ceux que l'on voit sur les temples de l'Égypte. Je suppose que l'auteur veut faire allusion au dieu Seker, à corps humain et à tête d'épervier, qui avec Ptah était la principale divinité de Memphis. Je suppose aussi que c'est par distraction que l'auteur considère la tour de Koutub Mirar de Delhi comme la plus élevée du monde entier (p. 155). Elle n'a que 75 mètres. Les constructions bien plus élevées sont nombreuses. Je ne citerai que la grande pyramide, qui a 479 pieds de hauteur; la tour de Strasbourg, qui en a 440; celle d'Anvers, qui arrive à 447, et celle de Cologne à 511. On n'a du reste qu'à se rappeler le tableau comparatif des monuments les plus élevés du globe qui se voit peint sur un mur du British Museum.

ADOLF DE CEULENEER.

Le Mal et le Bien. *Tableau de l'Histoire universelle du monde païen et du monde chrétien*, par EUGÈNE LOUDUN. Tome V. *La Société moderne.* Paris, Palmé, 1881, in-8 de XI-416 pages. — Prix : 5 fr.

Le cinquième et dernier volume de ce grand ouvrage vient de paraître. On le lira avec d'autant plus d'intérêt qu'il nous parle, non plus de la Grèce et de Rome, ni même du treizième ou du quatorzième siècle, mais du monde au milieu duquel la Providence nous a jetés.

Dans un avant-propos, l'auteur explique sa méthode : au milieu de la mêlée confuse des faits contemporains, il laisse de côté les lieux connus pour marcher droit aux points qui attirent le plus le regard. Trois chapitres d'inégale étendue mettent sous nos yeux le bilan moral, intellectuel et social de la Révolution, de cette Révolution dont un écrivain de *la Revue des Deux-Mondes*, peu suspect à coup sûr de cléricalisme, proclamait naguère l'irrémédiable et sinistre banqueroute.

Et d'abord, que sont devenues ces bases constitutives de la morale et du droit, la pensée, le libre arbitre, l'âme, la vie à venir, Dieu créateur et Providence? En face de ces graves problèmes, dont la solution définitive, entrevue par la raison païenne, a été donnée au monde par l'Évangile, les uns se réfugient dans un doute plein de larmes et de désespoir; les autres répondent par une négation brutale. La fatalité devient l'unique loi de l'histoire, le plaisir, le but unique de la vie. Comme jadis, chez les contemporains de Thucydide et de Tacite, les mots perdent leur vrai sens, toutes les notions de justice et d'équité sont confondues.

En second lieu, quels sont les résultats intellectuels de cette révolte contre toutes les traditions? C'est la recherche du bizarre, de l'excentrique, du laid substituée au culte du vrai, du bien et du beau : c'est le réalisme détrônant l'idéal, c'est le vice glorifié au lieu de la vertu. L'école romantique jette un éclat momentané, bientôt suivi d'une lamentable décadence : des carrières brillantes, qui semblaient promettre la gloire, sont brusquement interrompues ou tristement terminées. De chute en chute, nous en sommes venus aux vulgarités, aux impudences sans nom de la littérature contemporaine, esclave déchue à la solde d'auteurs corrompus et corrupteurs dont M. Loudun dit avec raison : « Autour d'eux pas d'air, au-dessus d'eux pas de ciel. »

Notons ici en passant des pages pleines d'une ironie mordante sur l'intrusion des femmes dans la littérature. Les lectrices elles-mêmes du livre souscriront à la sentence, si impitoyable qu'elle puisse paraître, pour peu qu'elles aient parcouru les pièces du procès.

L'art a-t-il été épargné par cette anarchie intellectuelle? Tout au contraire, il a été une des premières victimes : en peinture comme en sculpture, comme en musique, le matérialisme fête son triomphe.

La science elle-même, infatuée de ses conquêtes, la science qui portait aux nues ses affirmations orgueilleuses, est convaincue d'ignorance : les problèmes qu'elle résout la laissent aux prises avec d'insondables mystères, et sur ce point je serai même tenté de reprocher à l'auteur un luxe de citations inutiles : le plus grand nombre de ces savants prétendus ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

Enfin, un dernier chapitre développe les résultats sociaux de la Révolution. C'est avec une verve toute française que M. Loudun peint et fustige les ridicules et chimériques utopies de ces réformateurs qui s'appellent Fourier, Saint-Simon, Proudhon, Brigham Young. Ils rêvaient d'affranchissement et de liberté : et voici que dans notre société actuelle le pauvre, le faible est asservi avec une dureté, un égoïsme qui font songer à l'esclavage antique. Que devient la terre, aujourd'hui qu'au nom de je ne sais quelle fraternité menteuse, on a juré

d'en bannir la charité, sans doute en punition de sa céleste origine ? Un champ de bataille, où de part et d'autre on ne songe qu'à s'entre-déchirer.

Une nouvelle barbarie va donc triompher dans l'univers ? Non, ce n'est pas possible, s'écrie M. Loudun ; ou le christianisme, dépositaire de la vérité, reprendra son empire dans notre vieille Europe, ou bien si la colère du Ciel a prononcé notre arrêt, il ira éclairer à l'Orient et à l'Occident des peuples capables d'écouter ses enseignements et d'apprécier ses bienfaits.

C'est par cette conclusion que M. Loudun prend congé de ses lecteurs. En annonçant les volumes qui précèdent, nous avons dit ce que nous aimerions à voir modifier dans ce style d'une allure parfois trop indépendante, et dans cette dialectique où l'imagination se marie au jugement et à la raison. En somme et pour nous résumer, il s'agit ici d'une œuvre exceptionnelle, telle qu'on pouvait l'attendre de l'auteur, aussi laborieux érudit que catholique convaincu. C. Huit.

Ecrits inédits de Saint-Simon, publiés sur les manuscrits conservés au dépôt des affaires étrangères, par M. P. Faugère. — Tome II. *Mélanges*. — Paris, Hachette, 1880, in-8 de 504 p. — Prix : 7 fr. 50 c.

En rendant compte, il y a quelques mois, du premier volume de cette publication, nous en avons fait connaître assez complètement l'esprit pour qu'il soit nécessaire d'insister de nouveau sur son caractère. Le volume de *Mélanges* qui suit aujourd'hui le *Parallèle* des trois rois de la maison de Bourbon, contient un long Mémoire sur l'intérêt des Princes du sang à empêcher tout agrandissement des enfants légitimés des rois et à les contenir du moins dans les seuls avantages et dans l'unique rang de leurs dignités et de leurs charges ; — un mémoire sur les formalités desquelles doit être revêtue en France la renonciation du roi d'Espagne, tant pour lui que pour sa postérité, pour y être justement et stablement validée ; — des vues sur l'avenir de la France en septembre 1713; — et des notices sur Monseigneur le Dauphin, mort en 1712, et sur les confesseurs du roi.

Le plus remarquable de ces écrits est le *Mémoire sur les légitimés*. Pour mieux faire comprendre le point de vue auquel Saint-Simon s'est placé, M. Faugère rapporte un entretien qu'il eut, il y a quelques années, avec le supérieur des Missions étrangères, et dans lequel celui-ci insista sur la nécessité de fermer les portes de son Institut à tous les candidats de naissance illégitime. L'expérience démontre en effet que les enfants nés en dehors de la loi morale et religieuse viennent le plus souvent au monde comme prédestinés à plus de défauts, de vices et de mauvais penchant : il y a en eux

comme une aggravation du péché originel, et il importe de ne pas leur ouvrir l'accès d'une communauté dont chaque membre doit à la société civile, ainsi qu'à ses confrères, l'exemple d'une vie entièrement irréprochable. C'est bien là, en effet, le point de vue auquel s'est placé Saint-Simon : avec un inépuisable sentiment de réprobation, il s'applique à découvrir le levain de révolte et d'ambition malsaine qui s'est de tout temps introduit dans les maisons royales avec les bâtards qui y sont nés. Il poursuit dans les méfaits des descendants de cette espèce les conséquences de l'inconduite des pères, comme si elles se produisaient en vertu d'une loi fatale : ses rappels historiques sont impitoyables et saisissants, et en traitant ce sujet avec la conviction ardente qu'on lui connaît, le noble duc s'est inspiré des plus hautes considérations de la morale, de la politique et de l'intérêt public. Jamais historien, tout en rendant justice aux éminentes qualités de Louis XIV, n'a fait ressortir avec une aussi pénétrante énergie la responsabilité qui pèse plus particulièrement sur la mémoire du grand roi.

Saint-Simon est avant tout un écrivain passionné : il s'élève, comme dans le mémoire précédent, aux accents de la véritable éloquence, lorsque sa passion est mise au service de la morale vengée et du plus pur patriotisme : mais lorsque les rancunes particulières se réveillent, ce système laisse beaucoup plus apercevoir tous les défauts de la cuirasse. C'est ainsi qu'on reconnaît du premier coup le janséniste invétéré dans le portrait impitoyable du père Le Tellier, qui tient la plus grande place parmi les confesseurs du roi. Devons-nous même accepter le mot de portrait, que M. Faugère fait suivre d'une qualification pompeuse en disant qu'il est d'une *inexorable ressemblance ?* L'adjectif est ici seul exact, car, en fait de portrait, je ne vois qu'une grimace satirique à laquelle il eût fallu opposer des témoignages plus impartiaux. Je préfère terminer cette rapide énumération, qui demanderait plus d'espace pour être développée d'une façon convenable, en signalant de belles pages sur Bossuet, qui couronnent le volume. Ce n'est là qu'une ébauche, mais tracée de main de maître, et qui n'est pas inférieure aux meilleures pages que l'auteur ait écrites. Elle repose l'esprit et clôt dignement ces opuscules qu'on ne pourra plus désormais séparer des *Mémoires*. RENÉ KERVILER.

Madame de Pompadour général d'armée, par HONORÉ BONHOMME. Paris, Charavay frères, s. d. (1880), petit in-8 carré de 144 p. — Prix : 10 fr.

Ceci est un petit livre coquet, frisé, musqué, comme il convient au titre qu'il porte. Mais son auteur, qui est rompu depuis longtemps avec toutes les ruses et les finesses du dix-huitième siècle, nous a joué en

le nommant un tour de son métier. Mme de Pompadour général d'armée : quelles promesses séduisantes de détails piquants et nouveaux ! quelle étude appétissante pour les gourmets de scandale ! Un général en jupons, cela ne se rencontre pas tous les jours. Or, la seconde partie du volume se compose bien d'une correspondance fort intéressante, engagée entre la favorite et le comte de Clermont pendant ses campagnes d'Allemagne ; mais la première partie tout entière est consacrée à une étude où il est à peine question de Mme de Pompadour : c'est une monographie fort complète et très spirituelle de cet étrange prince du sang, abbé de Saint-Germain-des-Près et général en chef, auteur d'une comédie fantaisiste, ami de Mlle le Duc et membre de l'Académie française, sur qui on composa ce quatrain épigrammatique :

Moitié plumet, moitié rabat,
Mais aussi propre à l'un qu'à l'autre,
Clermont se bat comme un apôtre
Et sert son Dieu comme un soldat.

M. Jules Cousin et M. Sainte-Beuve avaient déjà publié de piquantes études sur ce prince-protée, l'un des fruits les plus mûrs, pour ne pas employer une autre expression, de la civilisation corrompue du dernier siècle : ils nous avaient appris comment le château abbatial de Berny put retentir pendant plus de dix ans des couplets grivois de Laujon et de Collé, et se prêter aux représentations théâtrales les plus décolletées. Nous savions aussi, d'après Barbier, que le prince abbé donnait souvent audience aux pères de l'abbaye dans certaine maison de la rue de Richelieu où il passait des semaines entières ; mais on ne connaissait pas suffisamment sa carrière militaire qui racheta plus d'une fois ses faiblesses privées par son courage sur le champ de bataille. Il est vrai qu'on l'accusa d'avoir perdu la bataille de Crevelt pour être resté trop longtemps à table à son quartier général : mais il s'était signalé si avantageusement aux batailles de Raucoux et de Lawfeld que Barbier avait pu s'écrier, dans l'enthousiasme de sa morale commode : « On ne badinera plus sur sa qualité d'abbé, ni sur l'abbesse Mlle le Duc. Il n'y a rien à dire sur la conduite de ville, quand on se conduit ainsi en homme de guerre.» Nous connaissons maintenant à fond l'homme de guerre, grâce aux indiscrétions de M. Honoré Bonhomme. Cela n'augmentera pas beaucoup sa réputation ; mais il ressort de cette correspondance que Mme de Pompadour, qui s'immisçait souvent dans les affaires d'État, y prenait souvent, grâce à la coupable apathie de Louis XV, une attitude dominante : *Quos vult perdere Jupiter dementat.*

René Kerviler.

Histoire de la Constitution civile du Clergé (1790-1801), tome III : *L'Eglise sous la Terreur et le Directoire*, par Ludovic Sciout. Paris, Didot, 1881, in-8 de 754 pages. — Prix : 7 fr. 50 c.

Voici le troisième volume de la belle *Histoire de la Constitution civile du Clergé*, par M. Ludovic Sciout. Nous l'attendions avec impatience : mais après avoir lu ces 754 pages si pleines de faits, nous ne nous étonnons plus qu'un intervalle de huit années ait séparé les deux premiers volumes de celui-ci. Parmi les historiens de la Révolution, M. Sciout est l'un des premiers qui, inaugurant le système adopté depuis avec tant d'éclat par M. Taine, aient demandé, non pas à des mémoires plus ou moins sincères, mais aux documents authentiques eux-mêmes, la version exacte des faits. Ce qu'il a fallu, pour cela, fouiller d'archives et compulser de pièces se devine facilement. Aussi son œuvre se poursuit-elle lentement mais sûrement, pour nous servir d'une expression à la mode, s'imposant à tous les esprits sérieux par l'irréfutable vérité du récit. Les premiers volumes avaient trait à l'Assemblée constituante ; celui-ci raconte l'Assemblée législative et une partie de la Convention. La persécution, née des décrets de la Constituante, se développe ici et s'épanouit dans toute son horreur. La liberté des cultes, pompeusement décrétée, n'est déjà plus qu'une ironie au début du livre, et à la fin elle a complètement cessé d'exister. Sous la Législative, ce sont les constitutionnels qui poursuivent les catholiques ; Girondins et Jacobins rivalisent de fureur et de haine et les discours d'Isnard et de François de Neufchateau ne sont pas moins violents que ne le seront plus tard ceux de Robespierre et de Saint-Just. Le veto opposé par Louis XVI aux décrets contre les prêtres insermentés n'arrête même pas le zèle des persécuteurs, ceux du Finistère notamment ; mais après le 10 août ce fut bien pis encore, et les massacres de septembre ne furent que le couronnement logique de la campagne anti-religieuse, on dirait aujourd'hui anti-cléricale, menée par les incrédules et les schismatiques. Plus tard les schismatiques eurent leur tour, et leur honteuse apostasie ne sauva ni Chabot ni Gobel. Tout ce qui conservait, non seulement un sentiment religieux, mais même une attache quelconque à un culte quelconque, catholique, protestant ou juif, était traqué, emprisonné, guillotiné. Les plus humbles étaient frappés comme les plus élevés, le soupçon de fanatisme avait remplacé celui d'aristocratie. La persécution religieuse fut plus acharnée peut-être même dans les provinces qu'à Paris; sur bien des points, — et nous ne parlons pas ici de la Vendée, — les arrestations de simples paysans avaient été si nombreuses que les bras manquaient pour la culture des terres. Les représentants en mission étaient obligés de modérer le zèle des administrations locales, afin, comme à Béthune, de « concilier la sûreté publique avec les besoins de

l'agriculture. » Et cependant ces représentants n'avaient guère de scrupules de tolérance et d'humanité, et le sang ne les effrayait pas. Ils s'appelaient Lebon, Saint-Just, Lebas, André Dumont, Duquesnoy, Carrier, Laplanche ; et tant d'autres dont les noms moins connus n'ont pas laissé une moindre impression d'horreur dans les pays qui furent les victimes de leurs excès.

Nous ne pouvons entrer ici dans plus de détails; il faut lire ce volume, qui n'a pas moins de mérite que ses aînés, et qui abonde en révélations curieuses et nous ajouterons instructives. Car, qui pourrait nier aujourd'hui son actualité ? Qui pourrait dire que nous ne reverrons pas ces violences et ces fureurs ? Tout se tient en fait de persécution et en fait de révolution. On débute par la persécution hypocrite, on finit par la persécution brutale. On commence par la constitution civile du clergé; on aboutit au culte de la Raison et à la guillotine.

M. DE LA ROCHETERIE.

Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris, avec le Journal de ses actes, par H. WALLON, membre de l'Institut. Tome II. Paris, Hachette, 1881, in-8 de 558 pages. — Prix : 7 fr. 50 c.

Le second volume de l'*Histoire du tribunal révolutionnaire* a suivi de près le premier. Il comprend la période que s'étend du procès des Girondins à la fin de ventôse an II. Au début, quelques procès éclatants encore, celui de Philippe-Égalité, de Mme Roland, de Bailly, de Manuel, de Barnave, des généraux Houchard et la Marlière, un peu plus tard Mme du Barry, Baron, Luckner. Mais ces noms connus sont noyés dans le flot immense des noms obscurs. Et je ne sais s'il n'y a pas là quelque chose de plus sinistre encore. On comprend les passions ardentes, les haines de parti qui s'attachent à poursuivre les personnages illustres. Mais cette foule d'inconnus que le Tribunal révolutionnaire envoyait chaque jour à la guillotine, qu'avaient-ils fait ? Quelle grande colère avaient-ils pu soulever ? Rien que de mesquines rancunes ou de basses envies. Il y en a beaucoup dont on eût pu répéter ce que disait un sénateur romain proscrit par les triumvirs : « Malheureux, c'est ma maison de campagne qui m'a perdu. » Les griefs qu'on leur reproche sont absurdes, l'accusation n'est rien moins que prouvée ; n'importe, les jurés les déclarent coupables, et les juges les font passer sans délai du tribunal à l'échafaud. On trouve, dans un bassin du château de l'ancien contrôleur-général Laverdy, quelque chose qui ressemble à des grains de blé; le fait est douteux : Laverdy, depuis quatre ans, n'est pas allé à son château. Il n'en est pas moins accusé d'avoir voulu affamer le peuple, et comme tel guillotiné. De pauvres diables, en état d'ivresse, tiennent des propos malséants à l'oreille des Jacobins ; ils ont beau alléguer l'inconscience de leurs actes, on

les condamne sous cet admirable prétexte que l'ivresse a précisément révélé les vrais sentiments de leur cœur : *in vino veritas*. Des domestiques sont restés fidèles à leurs maîtres ; guillotinés. De pieuses filles ont caché des prêtres réfractaires, ou même simplement assisté à leur messe : guillotinées. La femme Feuchère, receveuse d'abonnements, a reçu ceux du Journal de Durozoy : guillotinée elle aussi. Le Journal du tribunal révolutionnaire, que M. Wallon imprime à la fin de son livre et à la suite des procès qui lui ont paru mériter un développement particulier, est singulièrement instructif dans sa concision sinistre : qu'on le parcoure, même rapidement, on y verra combien peu parmi les victimes appartiennent aux classes privilégiées, combien de noms de négociants, d'ouvriers, de paysans s'y lisent à côté de quelques noms de l'ancienne noblesse. On a prétendu que la Terreur n'avait été que la revanche sanglante du Tiers-État contre les deux premiers ordres, des opprimés contre les oppresseurs. Le beau livre de M. Wallon est la plus éloquente et la plus irréfutable réponse à cet odieux mensonge des historiens révolutionnaires. M. DE LA ROCHETERIE.

Histoire des tribunaux révolutionnaires de Lyon et de Feurs, *établis en* 1793 *par les représentants du peuple, et Liste des contre-révolutionnaires mis à mort*, par SALOMON DE LA CHAPELLE. A Lyon, chez tous les libraires, 1879, in-8 de XXXII-292 pages. — Prix : 5 fr.

Histoire judiciaire de Lyon et des départements de Rhône-et-Loire et du Rhône depuis 1790. — *Documents relatifs aux tribunaux de district, de département et d'arrondissement*, par LE MÊME, Paris, Picard, 1880, 2 vol. in-8 de XXXVI-250 et 232 pages.

Ce ne sont pas à proprement parler des histoires que ces deux ouvrages de M. Salomon de la Chapelle ; ce sont plutôt des séries de documents. Mais ces documents ont une terrible éloquence dans leur apparente sécheresse, et nous sommes très reconnaissants à M. Salomon de la Chapelle de les avoir publiés : en ces jours surtout, il a rendu un vrai service à tous les amis de l'histoire impartiale. La Commune révolutionnaire de Lyon n'a rien à envier au tribunal révolutionnaire de Paris. En quelques mois elle a envoyé à la mort dix-neuf cents victimes. La guillotine ne suffit pas ; on fusille : cela va plus vite, et il y a une exécution qui comprend jusqu'à deux cent neuf malheureux. L'arrêt de condamnation n'en visait que deux cent sept ; mais on y ajoute deux pauvres diables qui n'avaient d'autres relations avec les condamnés que d'être leurs commissionnaires. Parfois, quand le funèbre cortège traverse la place des Brotteaux pour se rendre au champ sanglant où le massacre doit se faire, on garde quelques infortunés au passage, afin de pourvoir la guillotine, qui ne doit en aucun cas chômer. Du chiffre de 120,000 âmes, la

population de Lyon fut ainsi réduite à 80,000 par la mort ou par la fuite. Et ce n'était pas seulement aux personnes qu'en voulaient les proconsuls de la Convention ; ils avaient juré de détruire la ville elle-même, et d'élever sur son emplacement une colonne avec cette inscription : LYON N'EST PLUS. Ils ne poursuivaient, disaient-ils, que les aristocrates, les riches et les prêtres. Qu'on parcoure la liste des victimes, on verra si ces tonneliers, crocheteurs, bateliers, revendeurs, bouchers, qui les remplissent, étaient des prêtres ou des nobles. Mais qu'on lise aussi les instructions adressées aux municipalités par la *Commission temporaire de surveillance républicaine établie à Ville affranchie*, et l'on pourra juger l'effroyable inquisition et l'effroyable despotisme inaugurés par Fouché et Collot d'Herbois, et qui devaient aboutir à tant de massacres,

L'*Histoire judiciaire de Lyon* n'est pas, comme celle des *Tribunaux révolutionnaires*, renfermée dans une période circonscrite : elle s'étend de 1790 jusqu'à nos jours, et dans la liste qu'elle donne des ministres de la Justice, va jusqu'à M. Cazot. Mais c'est cependant à la période révolutionnaire que se réfère la plus grande partie de ces documents. Le procès de Charlier y occupe une place considérable, et il y a là des lettres bien curieuses du proconsul lyonnais et de ses dignes acolytes, Dodieu et Hidens.

M. Salomon de la Chapelle a fait précéder ce dernier ouvrage de réflexions fort justes sur l'inamovibilité de la magistrature et les projets de loi qui la menacent. M. DE LA ROCHETERIE.

Histoire de la Révolution dans l'Ain, par PHILIBERT LE DUC, avec une eau-forte de Paul Morgon. Tome Ier, du 5 mai 1789 au 14 juillet 1790. Tome II, du 14 juillet 1790 au 10 août 1792. Bourg en Bresse, Fr. Martin Bottier, 1879-80, 2 vol. gr. in-18 de VIII-383 et 428 p.—Prix : 12 fr.

Dans l'histoire qu'il a entreprise de la Révolution dans l'Ain, M. Ph. Le Duc n'en est encore qu'au début ; c'est la période de l'enthousiasme et de l'illusion. Dans la Bresse comme dans toute la France, on salue avec ardeur l'œuvre de la Révolution ; on unit encore dans le même amour la nation, la loi, le roi ; c'est la formule des décrets, c'est aussi le cri des cœurs. Mais, dès cette première période, les symptômes menaçants ne manquent pas ; M. Le Duc les signale avec soin, et il se montre sévère pour les aveugles qui ne les ont point vus, et qui, jouets de meneurs habiles, ont poussé sans s'en douter le pays aux abîmes. Les députés de l'Ain aux États-Généraux n'ont pas laissé un grand nom dans l'histoire, ou s'ils ont été célèbres, ce n'a pas été comme hommes politiques. Le plus illustre est sans contredit Brillat Savarin ; mais sa réputation n'est pas venue de son titre de membre de la Constituante, bien qu'il ait partagé les espérances et aussi les

illusions et les préjugés de son temps : témoin sa curieuse lettre sur la prise de la Bastille, réimprimée par M. Le Duc. Un autre a été plus connu en 1789 et 1790; mais il l'a dû surtout à son nom et aux plaisanteries que ce nom lui a attirées : c'est M. Populus, chaque jour accolé par les *Actes des Apôtres* à la trop célèbre Théroigne de Méricourt. Un troisième enfin s'est fait tristement connaître : c'est Gauthier des Orcières, mais cette terrible renommée ne lui vint que plus tard.

Pendant cette première année, le département de l'Ain fut relativement tranquille; il y eut bien, après le 4 août, quelques tentatives contre les châteaux, mais elles furent réprimées par la vigilance des gardes bourgeoises et des chefs des nouvelles municipalités, Chevrier de Corcelles, Thomas Riboud, etc. Le volume s'arrête à la fédération du 14 juillet 1790, qui fut célébrée dans l'Ain comme partout avec une grande pompe et une confiance, malheureusement trop tôt déçue. Il est terminé par une très intéressante notice sur le dernier comte de Montrevel; c'est le tableau très curieux et très piquant de la vie d'un grand seigneur en province à la fin du dernier siècle. Une jolie eau-forte accompagne l'ouvrage et lui sert de frontispice. L'impression est agréable, les caractères nets, le texte attachant. Espérons que les autres volumes, annoncés par M. Le Duc, ne se feront pas longtemps attendre. M. DE LA ROCHETHRIE.

— Ces lignes étaient à l'impression, lorsqu'on nous a apporté le second tome de l'ouvrage de M. Ph. Le Duc. Il comprend la période du 14 juillet 1790 au 10 août 1792. Ce n'est plus l'époque de l'enthousiasme naïf; c'est le commencement de la persécution religieuse et la préparation de la Terreur.

Nous ne pouvons que redire de ce volume le bien que nous avons dit du premier. Il contient de nombreux documents rares ou inédits, tirés de la riche collection de l'auteur. Nous citerons tout particulièrement un tableau fort curieux du taux de la dîme dans l'Ain.

M. DE LA R.

Le Couvent royal de Saint-Maximin en Provence, de l'Ordre des Frères prêcheurs, *ses prieurs, ses annales, ses écrivains*, avec un cartulaire de 85 documents inédits, par l'abbé J. H. ALBANÈS, docteur en théologie et en droit canonique. Marseille, Camoin et Boy, 1880, in-8 de xv-639 pages.

Le couvent de Saint-Maximin, dont le lustre s'est ravivé de nos jours, depuis que Lacordaire l'a choisi pour y faire refleurir l'ordre de Saint-Dominique, doit son origine à Charles II, comte de Provence et neveu de saint Louis, qui éleva auprès du caveau où il venait de retrouver le corps de sainte Marie-Madeleine, la plus grande des

églises de Provence, et la confia à la garde des Frères prêcheurs. L'éclat de ce monastère n'a pas faibli durant les six siècles de son existence. Les administrateurs, les écrivains, les prélats, les saints, lui ont apporté leur contingent d'illustration. M. l'abbé Albanès, auteur d'importants travaux sur l'histoire ecclésiastique de Provence, a entrepris de nous donner l'histoire de cette maison.

Les annales qu'il a constituées, par des recherches de douze années dans les archives départementales des Bouches-du-Rhône, le dépôt du Vatican et celui des Dominicains de Saint-Maximin, déroulent sous les yeux du lecteur un tableau complet de tous les actes de la vie publique ou intérieure du couvent.

Après une étude préliminaire sur le prieuré bénédictin de Saint-Maximin, M. Albanès aborde la question de l'apostolat de sainte Madeleine, d'après les monuments lapidaires ou écrits du quatrième au treizième siècle.

Tillemont et Launoy avaient déjà tranché la question à leur manière. M. Albanès tire de la simple production et de l'examen des pièces une conclusion absolument contraire. Nous recommandons sa dissertation serrée et concluante, qui a pour objet les tombeaux conservés dans la crypte de Sainte-Madeleine. L'auteur a su donner un intérêt attachant à son exposé, et plaît par l'exactitude et la clarté de ses déductions.

L'église de Saint-Maximin est signalée comme un des types du gothique de la troisième époque, dit gothique rayonnant. C'est ce qu'enseigne à l'École des chartes le maître de la doctrine archéologique contemporaine, M. Jules Quicherat, rectifiant sur ce point, avec son admirable sûreté de classification, les assertions fantaisistes de Millin et de Mérimée. Un fait restait encore à éclaircir, un nom à exhumer, celui de l'architecte de la grande basilique provençale. M. l'abbé Albanès a l'honneur d'avoir dégagé l'inconnu du problème : désormais le nom de Jean Baudici, le constructeur de l'église de Saint-Maximin et du palais comtal d'Aix, viendra se joindre à ceux de Eudes de Montreuil, de Jean de Chelles et de Robert de Luzarches, dans la liste bien incomplète des grands architectes du moyen âge.

Il faut suivre à travers les siècles les phases de la construction de l'édifice, pour juger quel parti M. Albanès a su tirer des monuments écrits, et avec quelle sagacité et quelle abondance de démonstration il assigne à chaque époque, pièces en mains, la part qui lui revient.

Il serait difficile d'analyser, dans les limites d'un compte-rendu, les faits intéressants que présente l'histoire de Saint-Maximin. Nous aurions à relever, par exemple, les relations si fréquentes et si intimes du couvent avec le pouvoir, soit sous les comtes de Provence, soit sous les rois de France leurs successeurs, notamment pendant les priorats de Guillaume de Tonneux, de Jean Gobi, du bienheureux

André Abellon et de Jean Damiani. Nous devrions signaler les renseignements absolument neufs qu'il apporte sur le voyage de saint Louis en Provence, après son débarquement à Hyères. A un autre point de vue, constatons que l'auteur connaît à fond et applique dans tout le cours de son livre les vrais procédés d'élaboration, d'exposition et de critique.

Le chapitre consacré aux écrivains décèle un vaste trésor de connaissances bibliographiques, et fournira de précieuses données aux continuateurs de l'histoire littéraire de la France.

Une large part est consacrée aux pièces justificatives, qui constituent un véritable cartulaire. Les quatre-vingt-cinq pièces dont il se compose, établies avec un soin scrupuleux, sont le dessus du panier des nombreux documents que l'auteur avait su rassembler, et qui forment la substance de son ouvrage : elles ajoutent à la valeur qu'il tire déjà de la préparation de l'auteur, de la mise en œuvre et du style. F. R.

Recueil de fac-similés *à l'usage de l'Ecole nationale des chartes.* Première série, contenant 24 planches, dont 2 doubles. Paris, Picard, 1880, 1 vol. in-fol. — Prix : 25 fr.

Grâce à l'héliographie, l'École des chartes peut multiplier les fac-similés des textes indispensables aux études des jeunes gens fréquentant les cours qui y sont professés ; ces reproductions offrent la même exactitude que les originaux eux-mêmes ; elles sont utiles non seulement aux élèves, mais aussi aux travailleurs, qui y trouveront une collection précieuse de textes, la plupart inédits, intéressant toutes les provinces de l'ancienne France, rédigés en latin, en provençal, en français ou en allemand. Lorsqu'un volume, composé de quatre fascicules de vingt-cinq planches, sera complet, une table chronologique de tous les documents publiés dans la série permettra de faciles recherches.

Chaque titre est accompagné de la transcription de quelques lignes, et suivi de l'indication exacte du dépôt où l'original est concerné. Le seul reproche que nous ayons à faire est le prix un peu élevé de ce recueil, destiné à vulgariser la paléographie ; mais il faut reconnaître que, pour arriver à la perfection de ces reproductions, il est nécessaire de faire des frais considérables. J. DE M.

Le Congrès national de Belgique, 1830-1831, par THÉODORE JUSTE, précédé de quelques considérations sur la constitution belge, par EMILE DE LAVELEYE. Bruxelles, 1880, 2 vol. in-8 de IV-XVIII-420 et 435 p. — Prix : 10 fr.

L'histoire de la Révolution qui sépara, en 1830, la Belgique de la Hollande et fonda la monarchie constitutionnelle à Bruxelles a été

écrite souvent en Belgique, en France et en Angleterre. La publication que M. Huyttens a faite, en 1844, de toutes les discussions qui ont eu lieu au Congrès, avait déjà livré les pièces les plus nécessaires à connaître. M. Juste, qui sait mieux que personne l'histoire de ces années glorieuses pour la Belgique, a retracé ici avec détail le récit des événements de ces dix mois à jamais mémorables. Il a fait ressortir le patriotisme des membres du gouvernement provisoire, des membres du Congrès, et du Régent nommé en attendant qu'un Prince acceptât la couronne. Rien n'est plus intéressant, car tout est appuyé sur de nombreux documents ; cependant quelques appréciations ne seront pas acceptées : M. Juste a contre les légitimistes français, entre autres, des paroles dures; mais lorsqu'il reste narrateur des faits de son pays, on peut le suivre. M. Juste observe fort bien qu'on a eu tort de considérer la révolution belge comme l'humble satellite de la révolution de Juillet, car, dit-il, et cela est très juste, « les deux révolutions dérivaient de causes différentes, et leurs résultats ont été également dissemblables. » L'auteur n'a pas, je crois, montré suffisamment l'esprit catholique qui domina alors et fit admettre dans la constitution les principes de liberté pour l'Église opposés à la pratique des libéraux qui, de tout temps et en tous pays, enlèvent à l'Église sa liberté et veulent l'asservir. C'est l'élément catholique qui ici a heureusement dominé l'élément libéral. Ce qui ressort des faits même, tenus un peu dans l'ombre, vient combattre la thèse émise par M. de Laveleye en tête du beau travail de M. Juste. Il y a contradiction, selon lui, entre le régime fondé par le Congrès et la doctrine catholique, doctrine de despotisme, tandis qu'il y a concordance entre l'œuvre du Congrès et les principes de la Réforme; et il parle de condamnation portée par les Papes contre les catholiques belges, dont « la méprise fut alors une heureuse faute. » M. de Laveleye n'a donc pas lu les déclarations récentes du Saint-Siège ? Il eût vu que « le Saint-Père, dit la dépêche du 13 septembre 1878, ne peut en aucune manière approuver que l'on attaque la constitution belge, ni même que, dans les circonstances actuelles, on en demande une modification de quelque nature qu'elle soit. » — « C'est un pacte, dit encore Léon XIII; il faut qu'il soit loyalement observé; et puisqu'il a donné aux Belges un demi-siècle de paix, je ne vois pas les raisons pour y apporter des changements, ou même pour les désirer. » Ces pages de M. de Laveleye sont empreintes d'un esprit d'injuste méfiance pour l'Église, que le professeur accuse dans tous ses ouvrages d'être en opposition avec les libertés modernes; elles gâtent le travail de M. Th. Juste sur le Congrès national. H. DE L'É.

Bibliographia Camoniana, por Theophilo Braga. Lisboa, 1880, in-8 de 253 p.

Parmi les nombreuses publications qui ont vu le jour en Portugal à l'occasion du centenaire de Camoëns, une des plus intéressantes, en même temps que des plus utiles, est la bibliographie camonienne publiée par M. Braga, et due à la patriotique générosité de D. Antonio de Carvalho Monteiro. M. Braga était bien préparé par ses études antérieures pour nous donner pour Camoëns ce que, dans ces derniers temps, avaient fait pour Racine, Corneille et Molière, MM. Picot et Lacroix.

Après une introduction sur la signification du centenaire, M. Braga donne le catalogue chronologique des 122 éditions portugaises des diverses œuvres du grand poète; puis vient une liste alphabétique de 202 publications portugaises ayant rapport à Camoëns. Les troisième et quatrième chapitres donnent la liste des traductions complètes ou partielles et des divers commentaires faits à l'étranger sur la vie et les écrits du chantre d'Ignez. Enfin dans une partie artistique l'auteur mentionne les médailles, tableaux, statues, compositions musicales,.. rappelant le poète. J'ai compté jusqu'à 127 traductions, dont 28 en français, 20 en anglais, 18 en allemand, — en allemand seul existe une traduction complète des œuvres de Camoëns par W. Storck, — 13 en castillan, 12 en italien, 11 en latin, 3 en polonais, 2 en néerlandais, russe, danois et suédois et 1 en magyar, tchèque, hébreu et grec.

L'épisode le plus souvent traduit est naturellement celui de l'infortunée Ignez de Castro. En 1875, on en publia à Lisbonne une édition polyglotte en 14 langues. M. Braga cite jusqu'à 188 études publiées à l'étranger. Ce chiffre ne paraîtra plus si énorme lorsqu'on saura que l'auteur a cru devoir mentionner, non seulement les études spéciales, mais aussi les critiques et les comptes-rendus de diverses éditions, — indication qui aurait été mieux à sa place à côté des éditions même, — ainsi que les ouvrages où il est fait allusion au poète. Ainsi, on trouve une mention spéciale pour les quatre vers que consacra à Camoëns Millevoye dans son *Invention poétique*, pour les quelques mots qu'en dit Chateaubriand dans son *Génie du christianisme*. L'auteur nous rappelle que Andersen le mentionne dans un de ses contes, que Proudhon en fait l'éloge dans son livre sur *la Justice dans la Révolution* et qu'on en parle dans un article de l'*Indépendance belge* à propos de Christophe Colomb. Auguste Comte même est cité : « Na instituiçâo do culto sociolatrico, dit M. Braga (p. 203), o nome de Camôes é tambem commemorado como o representante da poesia moderna. » Le grand poète si chrétien et si spiritualiste serait bien étonné de l'honneur que voulut bien lui faire ce pauvre penseur de Comte. Ici, comme dans l'introduction, le bibliophile rappelle trop le

directeur de la *Rivista positivista;* et, que l'auteur nous permette de le lui dire, le grand poète n'a heureusement rien de commun ni avec le positivisme ni avec certaines théories républicaines.

Le plan adopté par M. Braga dans le quatrième chapitre pourrait conduire fort loin et le force nécessairement d'être incomplet, car un nom tel que celui de Camoëns tient sa place marquée dans les dictionnaires biographiques, les encyclopédies, les études sur l'epopée et même dans toutes les histoires de découvertes et de la civilisation du seizième siècle. Cette longue liste est une preuve de l'immense érudition du bibliophile ; mais peut-être eût-il été préférable de ne citer que les études spéciales historiques et littéraires.

Encore y a-t-il quelques légères lacunes à constater. Signalons entre autres : un ouvrage manuscrit en wallon liégeois de Hanson : *Les Lusiades travesteyes*, en six chants. C'est là donc un honneur que partage Camoëns avec le chantre de Mantoue. Le manuscrit est conservé à la bibliothèque de l'Université de Liège. — *State of the literature of Portugal when Camoëns published his Luciad* (*Edinburgh Rev.*, t. LXVI, 1838); — Raoul de Navery : *Les voyages de Camoëns*. Paris, 1880 ; — Pereira da Silva : *La littérature portugaise, son passé, son état actuel*. Paris, 1866 ; — V. Perdoux : *Le Camoëns*, drame historique en un acte et en vers. Paris, 1872 ; — G. C. de Lonjon : *Les gloires de la Péninsule. Charles-Quint. Luis de Camoëns*. Bordeaux, 1850 ; — Une traduction des Lusiades publiée en italien par Adriano Benaretti, à Livourne, en 1879, et une reproduction de la grotte de Camoëns à Macao publiée dans les *Missions catholiques* du 14 mars 1879. La bibliographie ayant été composée avant les fêtes du centenaire, l'auteur n'a pu consigner tout ce qui a paru à l'occasion de cette grande manifestation nationale. Les quelques indications de l'appendice sont naturellement incomplètes; et puis, que de publications parues à l'étranger ! Citons seulement : Lemos : *Luis de Camoëns* (*Revue occidentale*, 1880); Schuchardt : *Camoëns. Ein Festhrust*. Gratz, 1880 ; L. Rossi : *l'epopea nazionale ed il Camoëns* (Mém. de l'Académie de Modène, 1880). Malgré ces quelques remarques et les réserves faites au sujet de l'esprit positiviste de l'introduction, la publication de l'ouvrage de M. Braga est un grand service rendu à la science, et aucun auteur ne pourra désormais s'occuper de l'histoire littéraire du Portugal sans recourir au livre de l'auteur. Quant à l'exécution typographique, elle est si belle et si luxueuse qu'elle ferait honneur même aux meilleures maisons de France.

En relisant cette liste immense de publications, on se rend bien compte de la valeur du poète qui en a été l'objet. On ne fait une étude si constante et si universelle que des œuvres d'un génie qui soit la personnification vivante de toute une nation. Aussi est-ce un noble

exemple que celui donné par la nation portugaise par la grande manifestation du 10 juin dernier. Ces fêtes ont constitué une digne réponse aux sarcasmes dont certains auteurs malveillants avaient voulu accabler le Portugal. Une nation qui a encore assez de force et d'intelligence pour reconnaître le mérite de ses grands hommes et se montrer fière des héros qu'elle a produits, peut avoir perdu de sa puissance d'autrefois; elle peut avoir ses moments de faiblesse et d'inertie : elle ne saurait être sans glorieux avenir.

ADOLF DE CEULENEER.

BULLETIN

Erreurs scolaires, par L. A. TARNIER, doyen de la Faculté des sciences à Angers. Paris, Palmé, 1880, in-12 de v-298 p. — Prix : 3 fr.

M. Tarnier a pris un rôle ingrat en voulant relever les erreurs que sa longue pratique d'inspecteur et d'examinateur lui a fait remarquer. Tout le monde aura à profiter de ses nombreuses observations sur la grammaire, sur l'arithmétique élémentaire, sur l'histoire sainte, sur l'histoire et la géographie, sur l'histoire naturelle, sur les erreurs vulgaires et sur les préjugés. Il fera rectifier beaucoup d'expressions rendant mal la pensée et conduisant à l'erreur, corriger bien des fautes d'habitude ; mais ceux qui ne seront pas convaincus, seront bien tentés de se retourner contre lui. On lui demandera si M. Duchemin est une autorité suffisante pour faire admettre que Louis IX naquit à Neuville et non à Poissy (284) ; — s'il est bien correct de dire que « c'est à des Jésuites que nous connaissons la géographie » de la Chine (283); s'il est bien sérieux de prendre Bouillet pour une autorité, etc. Quant aux préjugés, la meilleure manière de les faire tomber serait d'en faire l'histoire. De simples affirmations produisent peu d'impression. Reconnaissons du reste que cet ouvrage est animé du meilleur esprit.

R.

La confession, *témoignages, objections et réponses, traits historiques*, par le P. MARIN DE BOYLESVE. Paris, 1880, in-32 de 57 p. — Prix : 0 fr. 15 c.

Dans cette petite brochure, le P. de Boylesve fait l'histoire de la confession: la confession aux premiers siècles de l'Église — du premier au treizième siècle, — et réfute par demandes et par réponses les objections courantes et sans cesse renouvelées, donne des règles pour la pratique et rapporte quelques traits édifiants et frappants. On retrouve là le ton vif, le tour original de l'auteur, qui dépasse quelquefois le niveau des lecteurs populaires.

V. M.

Il matrimonio cristiano, par Mgr ANDREA SCOTTON. Turin, Marietti, 1880, in-8 de 24 p. — Prix: 0 fr. 60 c.

Cette brochure contient une conférence prononcée à Milan pendant le carême 1880. On y trouve un résumé de la doctrine catholique sur le mariage. C'est en même temps un morceau d'éloquence religieuse. L'auteur, Mgr Andrea Scotton, est membre de l'Académie de Saint-Thomas et justement apprécié en Italie pour la solidité de sa doctrine et ses qualités d'écrivain.

BERNON.

Le Divorce, *réponse à M. Alexandre Dumas et à ceux qui préconisent cette doctrine anti-religieuse et anti-cléricale*, par l'abbé E. DE HORNSTEIN. Paris, Vivès, 1881, in-8 de XII-240 p. — Prix : 4 fr.

Le livre de l'abbé de Hornstein viendrait un peu tard si ce n'était qu'une réponse à celui d'Alexandre Dumas ; mais c'est aussi, comme l'annonce l'auteur, « une exposition succincte de la doctrine catholique relativement au mariage. » A propos d'un sujet d'actualité, c'est une étude approfondie, écrite d'un style « sobre, ferme et lumineux. » Tel est l'éloge qu'en fait Mgr Mermillod, et il est juste d'ajouter avec lui qu'elle sera lue avec profit par les législateurs, les prêtres et les fidèles. On y trouvera, sur l'indissolubilité du mariage, un résumé historique et dogmatique aussi complet qu'exact : institution du mariage d'après la Bible, loi mosaïque, loi évangélique, tradition de l'Eglise, mariage chrétien, etc. ; en appendice, de la polygamie et décisions du concile de Trente relatives au mariage (texte latin et traduction). On voit par ce simple aperçu, que le livre de l'abbé de Hornstein est un manuel commode pour tous ceux qui, ne pouvant faire de longues lectures, veulent pourtant avoir sur une question aussi importante que le mariage cette foi raisonnable que recommande saint Paul.

BERNON.

De l'application des décrets du 29 mars 1880 sur les congrégations religieuses, par VICTOR JEANVROT. Paris, Cotillon, 1880, in-12 de 181 p. — Prix : 2 fr.

M. Jeanvrot a une conscience à lui : tandis que ses collègues envoient leur démission à la face du pouvoir, lui accepte la défense des décrets du 29 mars. A chacun son rôle. Il a même fait des trouvailles précieuses : les congréganistes devront se soumettre à l'ordinaire, sinon ils ne pourront exercer en France de fonctions ecclésiastiques, et seront astreints au service militaire et aux fonctions de jurés ; les propriétaires des immeubles qu'ils habitent ont un recours, non pas contre les expulseurs, mais contre eux. En dehors de l'ordinaire, pas de caractère sacerdotal : on ne saurait être plus cosaque. En dehors de la propriété sanctionnée par l'Etat, il n'en est pas d'inviolable : voilà une théorie bien socialiste pour un fonctionnaire de l'opportunisme.

BERNON.

M. le préfet de la Seine et la propagande anti cléricale. Paris, imp. Levé, 1881, in-18 de 71 p. — Prix : 0 fr. 15. c.

Louis le Bressan, qui signe la préface de cette brochure, prend à parti M le préfet de la Seine pour avoir autorisé l'année dernière, entre deux expulsions de congrégations religieuses, l' « Union démocratique de propagande anti-cléricale. » Il donne à la fin, comme pièce justificative, les curieux statuts de cette société. On s'étonne avec lui qu'un homme de gouvernement autorise une société dont le but avoué est de détruire tout ce qui sert de base aux sociétés policées. Ses dires sont justifiés par des citations empruntées aux patrons de la nouvelle société et ne permettent pas le doute sur leurs intentions. Peut-être éclairera-t-il quelques âmes naïves obstinées à refuser de croire au mal : il donne toujours un salutaire avertissement en signalant une manœuvre nouvelle. C'était bien le cas de rappeller le mot de lord Mornington, à propos de la Convention. « C'est un gouvernement qui renverse tout ce qu'un gouvernement a pour mission de protéger. » R.

Histoire de l'armée française, par PAUL LEHUGEUR, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur agrégé d'histoire au Lycée d'Angers. Paris, Hachette, 1880, in-8 de 225 pages. — Prix : 1 fr. 50. (*Bibliothèque des Ecoles et des Familles.*)

Ce livre, écrit sans aucune prétention scientifique, à l'usage des adolescents, pourrait s'intituler plus exactement : *Histoire militaire de la France, depuis les origines gauloises jusqu'à nos jours.* Deux cents pages sont peu pour embrasser un sujet aussi étendu, et je dois dire en outre que l'auteur fait souvent de petites digressions complètement étrangères à son objet. Pourtant, il y a d'excellentes pages dans cet ouvrage, et M. Lehugeur a mis à profit les travaux de M. E. Desjardins pour la période gallo-romaine, de MM. Fustel de Coulanges et Boutaric pour l'époque des deux premières races et le moyen âge, de M. Camille Rousset pour les temps modernes et la Révolution. Ces travaux, les meilleurs que nous ayons sur notre histoire militaire, suffisamment résumés et condensés, auraient dû produire un petit volume achevé, modèle d'exactitude et de précision. Pourquoi M. Lehugueur s'attarde-t-il trop souvent à commenter au lieu de raconter? Pourquoi des excursions dans le domaine politique, et des accusations du genre de celle-ci, à l'égard de Louis XVIII : « *Un grand nombre de généraux* furent condamnés à mort; le maréchal Ney, survivant de vingt batailles, tomba sous des balles françaises. » Parmi les types de bravoure qui ont illustré l'armée française pendant la dernière guerre, M. Lehugeur cite Lipowski et Garibaldi à côté de Charette et de Cathelineau ! Il a voulu contenter tout le monde : il arrive presque toujours en pareil cas qu'on ne satisfait personne. J'ajouterai que le livre de M. Lehugeur est orné de gravures absolument fantaisistes : au lieu de figurer des scènes de batailles avec des costumes et des armes plus ou moins bizarres, des visages plus on moins grimaçants, il eût été plus utile et d'un goût moins risqué de reproduire les armes des différentes époques, les transformations des engins et des costumes de guerre : ce n'eut pas été difficile à la maison Hachette, car elle a édité elle-même des ouvrages d'archéologie où elle n'eût eu qu'à puiser.

ERN. B.

Madame de Montmorency, Marie Félicie des Ursins, par le comte DE BAILLON. Paris, Didier, 1880, in-18 de 284 p. — Prix : 3 fr.

J'ai rendu compte ici même, il y a quelques années des deux volumes de Mgr Fliche sur la *Vie, les malheurs et les vertus de la duchesse de Montmorency.* Il ne faudrait pas chercher dans l'étude que publie aujourd'hui M. le comte de Baillon des documents nouveaux. Ceux que le savant prélat avait extraits du monastère de la Visitation de Nevers, qui en avait hérité de celui de Moulins, avaient fourni sur l'imitatrice de sainte Chantal les témoignages les plus complets et les plus authentiques. C'est après avoir lu ces récits étendus, écrits avec une parfaite compétence surtout au point de vue religieux, que la pensée est venue à M. de Baillon, qui veut bien lui-même nous l'apprendre, de résumer dans une courte étude, plus humaine peut-être d'un certain côté, ces nouvelles informations, en y joignant celles qu'on retrouve éparses dans plusieurs recueils contemporains de la pieuse princesse. Il n'y a donc pas à chercher ici une de ces monographies historiques à révélations inattendues ou à discussions érudites dont l'époque contemporaine est si friande. Le livre de M. de Baillon, bien pondéré, et conçu dans un excellent esprit, est surtout destiné à faire goûter aux gens du monde la sainte vie d'une princesse qui éprouva d'immenses malheurs et sut en tirer une mois-

son de mérites pour le ciel. Le style se ressent un peu de cette préoccupation spéciale et quitte parfois les régions calmes et sereines de la biographie pour essayer quelques excursions sur celui du panégyrique et de l'oraison funèbre. Il ne faudrait pas en abuser, et puisque M. de Baillon nous annonce l'intention de consacrer une étude analogue à Louise de Lorraine, femme de Henri III, qui a laissé à Chenonceau tant de marques de ses regrets pour son mari, nous lui conseillons d'y ménager les *fleurs*, les *épines*, le *soleil* et les *ombres*. Il fera bien aussi de vérifier quelques assertions biographiques de seconde main, qui sont peu importantes, il est vrai, pour l'ensemble de son récit, mais que la critique ne pardonne plus de nos jours. Sa charmante galerie sera alors à l'abri de tout reproche. RENÉ KERVILER.

Discours de M. Merlin, *sénateur, maire de Douai, à la distribution des prix des écoles communales, le 23 août 1880. Observations d'un électeur contribuable qui n'est pas ennemi des écoles laïques.* Douai, Duramon, 1880, in-18 de 17 p.

Les Congrégations enseignantes et leurs ennemis. Douai, Duramon, 1880, in-18 de 42 p.

Au Sénat, M. Merlin, sénateur du Nord, vote mal, mais il ne dit rien ; à Douai, il ne vote plus, comme sénateur du moins, mais il parle mal. Son courage est d'ailleurs égal à son éloquence : partout, les congréganistes sont proscrits et persécutés. Il ne fallait donc pas s'attendre à voir M. Merlin se lever pour les défendre. Aussi s'est-il fait leur accusateur. Il leur a reproché, entre autres choses, de rester *célibataires* et d'avoir de *mauvaises méthodes* d'enseignement. A ces deux griefs, agrémentés de quelques autres qui courent dans les petits journaux de province, et que les sénateurs ne dédaignent pas de ramasser, deux écrivains, dont je regrette de ne pas connaître les noms, ont répondu dans les deux brochures dont j'ai transcrit les titres ci-dessus. A vrai dire, la tâche n'était pas bien difficile. Les faits viennent à l'appui du raisonnememt pour démontrer que l'instituteur congréganiste ne le cède à personne pour le dévouement et l'intelligence ; les résultats sont là, et la supériorité des élèves établit suffisamment l'excellence des méthodes et la science des maîtres. Au surplus, si les écoles congréganistes étaient inférieures aux autres, on les redouterait moins, et les ennemis de la religion ne les honoreraient pas de cette haine toute spéciale dont il serait aisé de multiplier les témoignages. P. TALON.

Léon XIII, sa biographie, première année de son pontificat, par M. l'abbé CHARLES-SYLVAIN, chanoine honoraire, auteur de *l'Histoire de Pie IX le Grand*. Poitiers, Oudin, 1880, in-8 de XII-280 p. — **Prix : 4 fr.**

Nous avons parlé récemment du volume si intéressant de M. Louis Teste qui a pour titre *Léon XIII et le Vatican*. L'ouvrage de M. Charles-Sylvain ne fait en aucune façon double emploi avec le précédent, et le chrétien désireux de bien connaître Léon XIII devra lire les deux livres. M. Teste nous a offert, en quelque sorte, une série d'études sur les événements qui ont marqué les premières années du pontificat de Léon XIII et sur la politique dont ils sont le résultat. Il discute souvent, tandis que M. Charles-Sylvain raconte toujours, notant pour ainsi dire jour par jour les actes constamment empreints de sagesse de ce pontificat déjà glorieux. Aussi ce volume ne contient-il que l'histoire d'une seule année, et nous aimons à croire que l'auteur voudra bien donner une suite à son œuvre en faisant pour chacune des années du règne de Léon XIII ce qu'il a déjà si bien fait pour la première.

L'avantage de la méthode qu'il a suivie, c'est de fournir des détails circonstanciés et des documents nombreux dont l'historien futur pourra tirer le meilleur profit. Les lettres, les discours, les encycliques sont reproduites, soit dans le corps du livre, soit en appendice, et constituent, à côté d'une biographie très intéressante, un recueil de textes précieux. Nous sommes sûrs qu'un excellent accueil sera fait à ce livre. P. TALON.

Frédéric Chopin, par Mme A. AUDLEY. Paris, E. Plon, 1880, in-12 de III-245 p. — Prix : 3 fr.

Publiée d'abord dans le *Correspondant*, cette étude sur Chopin a obtenu un succès très flatteur que retrouvera certainement le livre. Ajoutons que ce succès sera mérité. Ce petit livre est en effet très intéressant, très émouvant même par endroits (le récit de la mort de Chopin par exemple) et les nombreux amis de Chopin seront heureux de faire plus ample connaissance avec ce génie sauvage, mélancolique et charmant, dont la musique leur a fait passer de si douces heures. Ce n'était pas une vie facile à raconter que cette vie de Chopin, sur laquelle l'influence néfaste de Georges Sand a projeté pendant de trop longues années des ombres fâcheuses : mais la plume de Mme Audley s'est jouée des difficultés que soulevait un tel récit, et elle a su franchir maint passage scabreux sans s'y salir un seul instant. L'ouvrage est écrit avec beaucoup de délicatesse, d'émotion et de charme : nous sommes un peu en retard avec lui, mais ce n'est pas là un livre de circonstance qui perd son intérêt à mesure que s'éloignent les événements qui l'ont suscité. C'est un livre dont le succès durera : tant que l'on s'intéressera en France aux choses de l'art, on le lira, et la mémoire de Chopin le protégera longtemps contre l'oubli. P. TALON.

Lord Beaconsfield et son temps, par CUCHEVAL-CLARIGNY. Paris, A. Quantin, 1880, in-12 de 356 p. — Prix : 3 fr.

Lord Beaconsfield a déjà trouvé dans son pays plusieurs biographes, dont un panégyriste, M. Hitelman, et beaucoup de détracteurs faisant avec passion œuvre de sectaires. M. Cucheval-Clarigny a entrepris à son tour de saisir sur le vif cette étonnante personnalité ; plus facilement impartial, il se tient en dehors de ces éloges et de ces blâmes immodérés. Il nous raconte l'enfance et la jeunesse précoce de M. Disraeli, analyse *Vivian Grey* et les romans qui l'ont suivi avec des succès divers, puis nous introduit dans cette vie de polémiques parlementaires à laquelle se rattachent quarante années de l'histoire contemporaine de l'Angleterre. Aussi la figure du jeune chef de l'opposition ne reste-t-elle pas un instant isolée dans ce cadre ; auprès d'elle viennent successivement se placer celles d'O'Connell, de sir Robert Peel, de lord Derby, de M. Gladstone et de tous ceux qui ont eu quelque influence sur les destinées du pays. Le biographe ne s'arrête qu'au jour où les élections semblèrent condamner cette administration qui n'a été pourtant « ni stérile en progrès au dedans, ni dépourvue d'éclat au dehors. » Il attribue avec raison cet échec imprévu à l'Angleterre au droit de suffrage. A mesure, dit-il, que le niveau intellectuel du corps électoral s'abaisse, par suite de la multiplication des électeurs, les hommes qui font appel à la raison et à la prévoyance ont moins de chances d'être écoutés que ceux qui s'adressent aux préjugés et aux passions populaires. EMM. DE SAINT-ALBIN.

Les télégraphes, par A. L. Ternant. Paris, Hachette, 1881, in-18 jésus de 365 p., illustré de 192 gravures. — Prix : 2 fr. 25 c.

Ce volume, qui vient prendre une place honorable dans la « Bibliothèque des merveilles » est évidemment l'œuvre d'un praticien parfaitement au courant de la question qu'il traite. Dans une première partie, il traite de la télégraphie optique, de la télégraphie acoustique, de la télégraphie pneumatique ; la seconde, beaucoup plus considérable comme il convient, est consacrée à la télégraphie électrique. Le lecteur y trouvera sur toutes ces questions des détails précis et instructifs, et notamment des renseignements intéressants sur l'histoire des divers procédés. C'est ainsi que le rôle de l'américain Morse dans l'invention du télégraphe électrique s'y trouve réduit à sa juste valeur. Pour quel motif l'auteur, si complet à d'autres égards, n'a-t-il fait aucune mention d'inventions qui, il est vrai, n'ont pas pris place dans la pratique, mais qui sont dignes, sans contredit, du plus grand intérêt, comme celles de Caselli et de Meyer? Cette omission nous semble regrettable. E. V.

Causeries sur la science, par Gaston Tissandier, illustré de 94 gravures. Paris, Hachette, 1880, in-8 de 322 p. — Prix : 5 fr.

Ce sont sans doute des articles de revue réunis et illustrés de gravures, qui composent ce volume. L'auteur ne s'est pas préoccupé de les relier et de les coordonner d'une façon quelconque. Son titre, il est vrai, lui en donnait le droit. Nous passons des pigeons voyageurs aux volcans, des huîtres aux huiles de pétrole, de celles-ci aux engrais et à l'électricité. Mais partout, il faut le reconnaître, nous suivons un guide intéressant, et presque toujours bien informé, un peu superficiel, sans doute ; mais plus d'un lecteur peut-être le lui pardonnera volontiers. Louons-le enfin, puisque aujourd'hui c'est un éloge de ne rien dire qui puisse blesser la foi ; cela nous donnera le droit de regretter qu'il se borne à cette neutralité stérile, mais présentement de rigueur dans un certain milieu. N'a-t-il pas senti lui-même la pauvreté de la science sans Dieu, lorsqu'après avoir exposé les bienfaits de la science, il ne trouve rien de plus fort à l'adresse de l'oisif que de lui dire : « Si tu n'as pas pris là plus petite part à cet immense monument du bien-être intellectuel et physique que des milliers d'hommes laborieux construisent depuis des siècles, es-tu vraiment bien digne d'y trouver asile? » E. V.

Les plateaux de la balance, par Ernest Hello. Paris, Palmé, 1880, in-18 jés. de IV-413 p. — Prix : 3 fr.

Je n'ai pas l'honneur de connaître M. Ernest Hello, sinon par ses livres, et je regrette infiniment de ne pas le connaître autrement ; je suis persuadé qu'il est excellent homme et d'une tournure d'esprit fort originale. Ce qu'il dépense dans ses livres de bizarreries, d'antithèses, de paradoxes, de sentences apocalyptiques est vraiment étonnant, et le fonds n'en est jamais épuisé. Il a voulu aujourd'hui « promener la balance à travers le monde intellectuel. » Cette fantaisie nous vaut des appréciations absolument neuves des œuvres de Shakespeare, de Gœthe, de Racine, de Molière, d'Homère, d'Eschyle, etc., de sorte que l'un des plateaux de la balance au moins est bien occupé. Quant aux appréciations elles-mêmes, il faut renoncer à les analyser, à les discuter. Un exemple suffira pour indiquer la manière de M. Hello. Il n'admire de Shakespeare que le *Roi Lear*, et dans le *Roi Lear* que « cette magnifique indulgence du vieux roi fou disant à la tempête : « Toi, du moins, tu n'es pas ma fille. » Emm. de Saint-Albin.

Rémo, *Souvenir d'un frère*. Paris, librairie des bibliophiles, 1880, in-8 de 212 p. — Prix : 5 fr.

Par un sentiment bien naturel de délicatesse, l'auteur de *Rémo* a gardé l'anonyme, mais comme il se désigne clairement en certains passages et que sa manière est partout reconnaissable, je ne commettrai sans doute pas d'indiscrétion en nommant M. Octave Pirmez, l'auteur des *Jours de solitude*, dont j'ai rendu compte ici même. M. Pirmez ayant perdu subitement un frère cadet, jeune homme d'un grand cœur et d'une haute intelligence, a voulu élever à sa mémoire un monument littéraire où fussent enchassés ses souvenirs et ses regrets. Il n'a pas cru devoir s'attacher aux moindres incidents d'une vie bien courte, dont le détail eût été plus intéressant pour les intimes que pour le lecteur inconnu; les voyages même de son cher héros sont à peine indiqués; de ses œuvres juvéniles, mais déjà mûries, il ne nous donne que quelques fragments de lettres ou de méditations. Ce livre n'est donc pas une biographie ordinaire : des études sur différents problèmes philosophiques, à peine encadrées par quelques faits isolés, en forment la plus grande partie. La philosophie de M. Pirmez est un peu vague, un peu libérale pour être parfaitement orthodoxe; elle se laisse volontiers aller aux méditations désolées et plane à des hauteurs où elle rencontre rarement des solutions positives. Mais la forme est élégante; l'expression toujours soutenue, harmonieuse, souvent poétique, et fait rêver comme une grave et lente mélodie. EMM. DE SAINT-ALBIN.

VARIÉTÉS

UNE MISSION EN ITALIE (1).

M. Pécaut a été chargé par M. Jules Ferry d'aller en Italie étudier les écoles primaires de la péninsule. Voilà vingt ans déjà que les écoles italiennes sont l'objet, de la part des nouveaux gouvernants de ce pays, d'incessantes modifications réglementaires. Les directions laïques ont dû produire des fruits; et comme, d'autre part, des écoles chrétiennes subsistent encore en grand nombre, le moment était favorablement choisi pour comparer les résultats obtenus. Si M. Pécaut avait présenté, à l'issue de sa mission, une observation sérieuse des faits, une de ces monographies solides, méthodiques, comme en faisaient toujours autrefois et comme en font quelquefois encore aujourd'hui les savants que le ministère de l'Instruction publique charge de missions spéciales à l'étranger, un tel travail eût été d'une si réelle utilité que nous n'aurions pas trop regretté d'y rencontrer ce défaut d'impartialité à l'égard des institutions chrétiennes auquel il faut toujours s'attendre de la part d'un délégué de M. Ferry. On aurait été, d'ailleurs, fort curieux de connaître, par les jugements portés sur la pédagogie italienne, la direction philosophique et morale que nos gouvernants entendent imprimer aux écoles françaises. Malheureusement, le livre de M. Pécaut ne nous donne rien de bien précis sur l'Italie et rien de clair sur les intentions des maîtres de la France.

Ces *deux mois de mission* sont un recueil de lettres que, pendant son séjour de deux mois en Italie, M. Pécaut a adressées au *Journal général de*

1. *Deux mois de mission en Italie*, par FÉLIX PÉCAUT. Paris, Hachette, 1880, in-12 de 328 pages. — Prix : 3 fr. 50.

l'instruction publique et au journal *le Temps*. La juxtaposition de cette double correspondance ne pouvait former un livre, car il y manque l'unité d'objet, et l'on voit circuler dans l'ouvrage comme deux courants qui ne se fondent jamais. — D'un côté, et ce sont là probablement les lettres adressées au *Temps*, des généralités politiques, des observations sur le Gouvernement, sur les Chambres, sur les débats qui peuvent élever ou renverser les ministères, sur le clergé et ses rapports avec l'Etat, en un mot sur tous les objets ordinaires des correspondances politiques; d'autre part, et cette fois c'est au *Journal général* qu'on s'adressait, des rapports sur des visites d'écoles, mais non point de ces rapports élevés où les questions de pédagogie sont examinées dans les principes et dans les applications, mais de simples comptes rendus à peine dignes d'un inspecteur primaire d'arrondissement qui, ayant été longtemps instituteur, ne sait s'occuper que du matériel pédagogique, de l'installation des classes, de leurs divisions, de l'emploi du temps, et qui complète sa petite enquête par des indications de statistique sur le nombre des maîtres et des élèves. Qu'il se plaçât au point de vue général de la politique ou au point de vue plus étroit de la pédagogie, l'auteur ne pouvait, ce semble, laisser de côté la vraie question de législation qui, en matière d'instruction publique, se pose aujourd'hui pour l'Italie comme pour la France, cette grande question de la liberté de l'enseignement qui est le fond même des questions sociales et politiques. Pour avoir le droit de diriger la jeunesse, c'est-à-dire l'avenir, il ne suffit point de décider que désormais l'école sera placée en dehors de l'action religieuse, ce qui n'est qu'une pure négation, il faut avoir une doctrine à soi, il faut affirmer et faire approuver sa croyance sur l'origine et la destinée de l'homme, sur Dieu, sur l'âme humaine, sur l'autorité, sur la famille, en un mot sur les grands principes qui sont le fondement de toute société ; il faut savoir ce que c'est que l'homme, quel est son but, et alors seulement on peut expliquer et justifier son ambition de former les générations et d'imposer des règles et des méthodes pour la direction de l'enseignement. M. Pécaut ne paraît pas se douter qu'une telle question se pose comme un préambule aux ambitions de ses amis, et il reste tantôt dans les généralités de la politique courante, tantôt dans les minuties du matériel pédagogique.

Si M. Pécaut se trouvait ainsi mal placé, pour apprécier la direction philosophique et morale imprimée aux écoles italiennes, il faut bien reconnaître aussi que le peu de temps qui lui était donné pour remplir sa mission ne lui permettait guère de voir beaucoup ni même de voir bien. D'abord, M. Pécaut n'a séjourné que dans quatre villes, à Rome pendant plus d'un mois, et puis à Naples, à Florence et à Milan, donnant à chacune de ces dernières villes environ huit jours. Il n'en juge pas moins bien des institutions et bien des personnes et cela si cavalièrement qu'on peut craindre qu'il ne juge que par ouï dire. M. Pécaut semble avoir lui-même quelques incertitudes sur ses propres appréciations, car souvent ses jugements sont accompagnés d'hésitations singulières; lui si ferme dans les généralités politiques, dès qu'il a émis une opinion sur les questions scolaires, se hâte d'y ajouter tant d'amendements, tant de réserves qu'il semble dire : On m'a bien raconté cela, mais je n'en suis pas bien sûr. Et ce n'est certes pas qu'il ait perdu son temps en route ! On jugera par un seul exemple de l'activité qu'il a déployée pendant deux mois.

Dans sa première lettre de Naples, après avoir payé le tribut ordinaire d'admiration à la baie tant de fois décrite, il va droit à la situation morale et matérielle de la population ; il est vivement frappé dans cette étude de la

misère croissante qui sévit à Naples, il en recherche les causes, et l'une des celles qui le frappent le plus, c'est la proportion écrasante de l'impôt par rapport au revenu, ce sont les conditions fâcheuses que la fiscalité centrale fait à la propriété foncière ; il apprécie ensuite les récentes élections municipales; il parle d'un sermon qu'il a entendu où un moine augustin n'a pas eu l'heur de lui plaire; il expose enfin l'état des écoles congréganistes, nombreuses à Naples. M. Pécaut est à même d'apprécier ces écoles par la connaissance approfondie qu'il a déjà acquise des mœurs populaires en allant *quelquefois le soir* se promener dans les vieux quartiers. Combien lui a-t-il fallu de temps pour voir et juger tout cela? vingt-quatre heures. La dernière lettre de Rome était datée du 18 décembre; cette première lettre de Naples est du 19. J'oubliais de dire que, pendant ces vingt-quatre heures, M. Pécaut est allé se promener à Pompéï, dont la vue l'a beaucoup ému, et dont il parle en archéologue et en artiste. Evidemment M. Pécaut s'en est souvent rapporté à autrui.

Que reste-t-il de la lecture de ce livre, qui ne touche guère au sujet et où tout est mêlé dans un inexprimable désordre? On n'ira point y chercher des détails techniques à la fois minutieux et incomplets, des *horaires* de certaines écoles, moins encore quelques extraits d'instructions pédagogiques émanant du ministère de l'Instruction publique et vieilles de treize ou quatorze ans. Relevons donc quelques observations générales qu'on est presque étonné de rencontrer dans le rapport du délégué de M. Ferry.

M. Pécaut constate l'insuccès des écoles techniques, qui n'ont guère produit jusqu'ici que des déclassés. Or, on sait que les écoles techniques ont été depuis vingt ans la grande institution vantée et bien rentée par les fondateurs de ce que M.Pécaut appelle la civilisation nouvelle de l'Italie. L'auteur nous apprend ensuite, sans doute pour nous donner une idée de la sympathie des Italiens pour la France et de la haute direction morale que les civilisateurs de ce pays donnent à l'enseignement, que le ministre de l'Instruction publique d'Italie a fait lui-même une conférence littéraire sur notre littérature contemporaine, et que, parmi tant de héros, il a choisi M. Emile Zola. Enfin, il rapporte que l'on constate en Italie, dans ces dernières années, un certain abaissement du niveau moral. Il y a dix ans environ, un écrivain italien d'un grand talent, l'auteur de l'*Histoire de Savonarole*, M Villari, dans une brochure très piquante et qui fit un certain bruit (*la Scuola e la Questione sociale*) reconnaissait, lui, l'un des plus décidés adversaires des gouvernements déchus, que ces gouvernements avaient donné à l'Italie unie sous Victor-Emmanuel, des populations douces, morales, spirituelles, faciles à gouverner. S'il l'on doit croire ce qu'on dit aujourd'hui de l'abaissement du niveau moral, que faudra-t-il penser de cette civilisation qu'on impose depuis vingt ans à l'Italie, et qui consiste, d'après ses admirateurs eux-mêmes, dans une aggravation de la misère matérielle et de la misère morale?

Il n'est malheureusement pas probable que l'on profite de sitôt, en France, des avertissements contenus dans le livrede M. Pécaut. Voici un exemple qui montre combien sont inutiles pour nos gouvernants les observations les plus sensées. M. Pécaut a constaté, pendant son séjour à Naples, que l'introduction de la politique dans l'administration a été funeste en Italie aux intérêts publics. Et cependant, le ministre auquel a été soumise cette judicieuse remarque vient, de nommer M. Pécaut, politicien avant tout, dont les titres et services universitaires étaient fort peu connus, inspecteur général de l'instruction publique !

***

CHRONIQUE

Nécrologie.— M. Auguste-Edouard Mariette-Bey, membre de l'Institut, est mort au Caire le 19 janvier. Il était né à Boulogne-sur-Mer le 11 février 1821. C'est dans le collège de cette ville qu'il fit ses études ; il y enseigna plus tard la grammaire en même temps qu'il y donnait des leçons de dessin. C'est à ce moment que se décida sa vocation scientifique. Un lot d'antiquités arriva au Musée de la ville ; il s'y trouvait un coffre de momie sur lequel était peinte une longue inscription. Mariette voulut la déchiffrer : il lut tout ce qui avait été publié à cette époque (1845) sur l'écriture hiéroglyphique. Il ne réussit pas malgré sa persévérance ; mais il prit goût pour ces études et chercha le moyen de les continuer à Paris, auprès des maîtres de la science. Il s'était déjà fait connaître par un remarquable mémoire inséré dans la *Revue archéologique* sur Boulogne et les noms des anciennes villes dont elle occupe la place, sous le titre de *Lettre à M. Bouillet* (1845). Prévenus en sa faveur, MM. de Longpérier et de Rougé favorisèrent son entrée au musée égyptien du Louvre en 1848. Les aptitudes qu'il montra dans ses nouvelles fonctions, lui valurent une mission du gouvernement en Egypte pour rechercher les manuscrits coptes conservés dans les couvents. Mais captivé par la vue des monuments qui frappaient ses yeux, il négligea les manuscrits, pour se livrer, avec un flair incomparable et une sagacité étonnante, à des fouilles sur l'emplacement de Memphis. Ces fouilles amenèren les découvertes les plus importantes, notamment le Serapeum, et le célèbre colosse du Sphinx, qu'il déblaya à l'aide d'une allocation du duc de Luynes. Il a laissé peu de points importants à explorer dans la vallée du Nil, et un de ses derniers travaux a été la rédaction d'un programme des explorations qui restent à exécuter, programme qui a été lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Après quatre ans de fructueux séjour en Egypte, il revint à Paris, où il eut les fonctions de conservateur adjoint au Musée du Louvre ; il fut chargé peu après (1855) d'aller étudier le Musée Egyptien de Berlin. Puis le khédive, Ismaïl-Pacha se l'attacha en lui confiant l'intendance et la direction générale des fouilles et la conservation des monuments en Egypte. Il lui conféra en outre le titre de Bey, qui transforme son nom de Mariette en celui de Mariette-Bey, sous lequel il est maintenant connu. Il fonda le Musée de Boulaq, qui renferme peut-être la plus précieuse collection de monuments du temps des Pharaons. Par reconnaissance pour le Khédive, il refusa la succession de M. de Rougé au Collège de France. Mais l'Institut se l'était attaché comme correspondant dès le 11 décembre 1863, et en 1878, le 3 mai, il fut élu membre titulaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en remplacement de M. de la Saussaye. Il obtint en 1874 le grand prix biennal de vingt mille francs, pour lequel il avait déjà été présenté en 1863, et la Société géographique de Paris lui a décerné le 20 avril 1876 sa deuxième médaille d'or. M. Mariette-Bey a écrit dans la *Revue archéologique* et l'*Athœneum français* qui contiennent plusieurs mémoires ainsi que les recueils de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il a publié : *Choix de monuments découverts pendant le déblaiement du Sérapéum de Memphis* (1856, in-4) ; — *Mémoire sur la mère d'Apis* (1856) ; — *Le Sérapeum de Memphis*, dédié à S. A. I. le prince Napoléon, et publié sous les auspices du Ministère d'État (1857-1866, in-folio) ; — *Lettres à M. le vicomte de Rougé sur le résultat des fouilles entreprises par ordre du vice-roi d'Egypte* (1860, in-8) ; — *Description des fouilles entreprises en Egypte, de* 1850 *à* 1854 (1863) ;

— *Aperçu de l'histoire d'Égypte* (1864, in-8) ; — *Notice des principaux monuments exposés dans les galeries provisoires du Musée d'antiquités égyptiennes de Son Altesse le vice-roi, à Boulaq* (1864, in-8) ; — *Nouvelle table d'Abydos* (1865, in-8) ; — *Aperçu de l'histoire ancienne d'Égypte pour l'intelligence des monuments exposés dans le temple du parc égyptien à l'Exposition universelle* (1867) ; — *Fouilles exécutées en Égypte, en Nubie et au Soudan*, d'après les ordres du vice-roi d'Égypte (1867, in-folio) ; — *Sur les tombes de l'ancien Empire que l'on trouve à Saqqarah* (1868) ; — *Abydos. Description des fouilles exécutées sur l'emplacement de cette ville*, publication commencée en 1869 et terminée tout récemment (in-folio) ; — *Denderah ; description générale du grand temple de cette ville* (1870-1880, in-folio) ; — *Album du Musée de Boulaq* (1872) ; — *Itinéraire de la Haute-Égypte* (1872, in-8) ; — *Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie* (1872-1875, 17 livr.) ; — *Listes géographiques des pylones de Karnak, concernant la Palestine, l'Éthiopie et le Somâl* (1875) ; — *Karnak, étude topographique et archéologique* (1875, in-folio) ; — *Deir-el-Bahari ; documents topographiques et ethnographiques recueillis dans ce temple* (1877, in-folio) ; — *La Galerie de l'Égypte ancienne à l'Exposition rétrospective du Trocadéro. Descriptions sommaires* (Exposition universelle de 1878) (in-8, 1879) ; — *Catalogue général des monuments d'Abydos, découverts pendant les fouilles de cette ville* (1880, in-4). Ajoutons qu'il collabora avec M. Camille du Locle, au livret de l'opéra d'*Aida* qui a été joué sur le théâtre du Caire en 1871 aux frais d'Ismaïl-Pacha.

— S. E. le cardinal René-François Régnier, archevêque de Cambrai, né à Saint-Quentin (Maine-et-Loire) le 17 juillet 1794, est mort dans sa ville archiépiscopale le 4 janvier. Il avait été sacré évêque d'Angoulême le 25 septembre 1842, puis promu au siège archiépiscopal de Cambrai par décret du 16 mai 1850, préconisé le 30 septembre, et créé cardinal du titre de la Sainte-Trinité des Monts dans le consistoire du 22 septembre 1873. Avant d'entrer dans les ordres, Mgr Régnier avait été professeur au collège de Baupréau et proviseur au collège d'Angers. Il avait été nommé grand-vicaire en 1830. Il faisait partie des Congrégations des évêques et réguliers, du Concile, de l'Index et des études. Il faut lui attribuer une bonne part dans le développement qu'ont pris les œuvres dans son diocèse : nous nous bornerons à citer l'Institut catholique de Lille, les Comités catholiques qui naguère encore avaient eu une intéressante et fructueuse réunion sous sa présidence, les cercles d'ouvriers et nous ne devons pas oublier le haut encouragement qu'il venait de donner à la société qui a fondé cette revue. Nous renvoyons pour ses œuvres à ses *Instructions pastorales et Mandements*, dont la publication a été commencée en 1867 (Lefort). Nous citerons : *Instruction sur la nécessité de pratiquer la religion et sur la sanctification du dimanche* (1844, in-18) ; — *Instruction pastorale sur la papauté* (1860, in-8) ; — *La foi* (1874) ; — *Le jubilé* (1876) ; — *Les attaques actuellement dirigées contre l'Eglise catholique* (1877) ; — *Les préventions qu'on inspire aux classes populaires contre la religion et ses ministres* (1878) ; — *Les devoirs qu'impose aux catholiques la guerre déclarée aux écoles chrétiennes* (1879) ; — *Le ministère ecclésiastique* (1880).

— M. Marie-Pierre-Louis Gossin est mort le 4 novembre 1880 à Eclaron (Haute-Marne). Il était né en 1818 à Nantes, où son père était directeur des Douanes. Privé de sa mère dès ses premières années, Louis Gossin fut élevé sous la direction de son père, homme instruit et dévoué qui sacrifia sa carrière pour suivre de plus près l'éducation de ses deux fils, qu'il voulut voir terminer et perfectionner à Paris. Il couronna ses études par le diplôme de

licencié en droit. Son père le destinait à la magistrature, mais lui n'avait d'autre désir que d'être cultivateur comme son frère, aimant la vie des champs pour en avoir toujours entendu parler avec éloge par son père. Les deux frères entrèrent à l'Institut agricole de Grignon, en 1833, dit M. Paul Blanchemain, auquel nous devons les principaux éléments de cette notice. Peu après ils s'installaient à la Tour-Audry, terre de 100 hectares, située dans les Ardennes, qu'ils prirent dans un état de dégradation déplorable, et qu'ils transformèrent par leur travail intelligent et persévérant. Avec le succès, les encouragements, les récompenses vinrent. Deux médailles furent décernées à M. Louis Gossin par la Société centrale d'agriculture, qui lui conféra le titre de membre correspondant. Il consignait les résultats de ses études dans un manuel d'agriculture qui était comme le prélude de sa carrière professorale. Il fit la rencontre de M. Edouard de Tocqueville, qui apprécia bien vite sa science, ses connaissances pratiques, sa parole précise et persuasive, et qui estimait encore plus l'élévation de son intelligence, son cœur dévoué, son esprit de famille et ses sentiments religieux. C'est par lui que l'enseignement agricole força les portes de l'Université. M. de Tocqueville lui fit obtenir une chaire d'agriculture à Compiègne. Ce fut pour le jeune professeur l'occasion de montrer un désintéressement et une délicatesse de sentiments qu'il ne peut être que d'un bon exemple ; malgré les instances de M. de Tocqueville, qui s'était joint à tous ses amis, il ne voulut pas se croire dégagé de la parole qu'il lui avait donnée, et refusa la direction des cultures à la colonie de Mettray qui lui assurait un traitement de 4,000 francs, tandis que comme professeur il n'en avait que 1,000.

Son cours au collège de Compiègne s'ouvrit en 1848. Les résultats qu'il obtint le décidèrent à en donner d'autres au petit séminaire de Noyon, puis à l'école normale des instituteurs de Beauvais, dirigée par les Frères des écoles chrétiennes. C'est de là que sortit, avec le concours du frère Ménée, de M. de Tocqueville et de plusieurs autres, l'Institut agricole de Beauvais, approuvé en 1854 par le gouvernement, et inauguré le 8 décembre 1855. Le nouveau labeur que lui imposait son enseignement dans cet Institut lui fit supprimer le cours de l'école normale, devenu superflu ; mais il conserva le cours de Compiègne ; celui de Noyon fut remplacé par un cours au grand séminaire de Beauvais ; il y ajouta encore des conférences annuelles dans chacun des cantons du département de l'Oise. Il compta parmi les premiers fondateurs de la Société des agriculteurs de France, et, dans cette réunion, comme dans celle de la Société centrale d'agriculture, il était écouté comme un maître ; son influence y a été grande pour hâter et diriger l'organisation de l'enseignement agricole. A la parole il joignait la plume, pour répandre les saines doctrines de l'agriculture, pour travailler à l'amélioration des procédés employés par les cultivateurs, se préoccupant toujours du point de vue moral, social et religieux. Tous les journaux agricoles s'honoraient de ses communications, et il a été longtemps le collaborateur assidu du *Moniteur de l'Oise*. Il a écrit en outre : *Manuel élémentaire et classique d'agriculture, d'arboriculture et de jardinage approprié aux diverses parties de la France* (1839), arrivé à sa dixième édition ; — *Manuel élémentaire d'agriculture à l'usage des écoles primaires de la Lorraine et des Ardennes*, couronné par la Société nationale et centrale d'agriculture (épuisé) ; — le même ouvrage à l'usage des écoles de la Bretagne et de la Vendée, également couronné et épuisé ; — *L'agriculture française. Principes d'agriculture appliqués aux diverses parties de la France* (1858) dont la 3e édition a été donnée en 1874 ; — *Guide pratique des conférences agricoles* (1565) ; — *Traité spécial sur les osiers*

(1866) ; — En 1867, il entreprit sur la demande de M. Duruy et de M. Gandon, inspecteur général d'agriculture, la publication d'un cours complet pour l'enseignement classique agricole dans les écoles primaires comprenant 9 vol. in-12 (1868-1874) : *Syllabaire, Livre de lecture, Histoire de France, Géographie, Eléments d'agriculture, Arithmétique agricole, Eléments de physique, de botanique et de zoologie*. Il a composé pour la « Bibliothèque à 25 centimes » de la Société bibliographique une brochure de propagande : *Histoire d'une Commune* (1877), et il a fourni plusieurs articles à l'*Almanach historique et patriotique* publié par la même Société. Nous trouvons dans le compte-rendu de l'Assemblée des catholiques tenue à Paris en 1877, un rapport de lui sur « les développements que l'enseignement agricole doit prendre dans un sens chrétien. » L'enseignement fondé par M. Louis Gossin lui survivra dans son fils M. Charles Gossin qui, dès 1873, a été nommé professeur adjoint de l'Oise et l'a déjà suppléé dans ses conférences cantonales. Une de ses filles, religieuse, réalise un de ses vœux en se consacrant à un orphelinat agricole ; ses deux autres enfants survivants, un fils et une fille, ont également embrassé la profession religieuse.

— M. Hector-Martin Lefuel, architecte, membre de l'Institut, né à Versailles le 14 novembre 1810 est mort à Paris le 31 décembre. Il était entré à l'école des Beaux-Arts en 1829 et avait obtenu le second prix d'architecture en 1833 et le grand prix de Rome en 1839. Il fut, après 1848, architecte du château de Meudon, du palais de Fontainebleau. Il fut chargé après la mort de Viscent d'achever la réunion des Tuileries au Louvre. Il fut élu en 1855, membre de l'Institut, en remplacement de M. Gauthier.

— M. le docteur Théodore Perrin est mort à Vieu en Valromez (Ain) le 9 novembre 1880. Il était né à Lyon le 2 décembre 1795. Reçu docteur en médecine en 1821, il joignit toujours à la pratique de son art l'étude de la théorie ; le corps était pour lui l'enveloppe de l'âme et ses nombreux ouvrages témoignent de ses doctrines spiritualistes, autant que toute sa vie de ses convictions profondément catholiques. Il portait un nom illustré déjà par son frère Louis Perrin, auquel on doit de si belles impressions, et Adelaïde Perrin, dont les bienfaits et le nom se perpétuent avec l'hospice qu'elle a fondé. Et ces traditions de bienfaisance, d'études et de goûts artistiques ne paraissent pas devoir s'éteindre dans sa famille, car parmi les nombreux enfants que Dieu lui a envoyés pour le bénir, nous voyons un architecte, un avocat, un professeur de l'Institut catholique de Lyon et trois religieuses. Le docteur Perrin était depuis 1853 chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand ; il avait été président de la Société de médecine de Lyon en 1858 et de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon en 1869. Il était médecin de l'hospice Adélaïde Perrin. Il a écrit : *Du danger des systèmes en médecine* (1842) ; — *Considérations physiologiques et morales sur l'allaitement maternel* (1847) ; — *De la périodicité, études psychologiques et médicales et son alliance avec le sens intime* (1851) ; — *De l'influence des doctrines et de la civilisation sur la musique*. Discours de réception à l'Académie en 1855 ; — *Considérations sur la vérité de la doctrine hippocratique* (1857) ; — *Nécessité des études physiologiques en médecine* (1858) ; — *Sur le danger de la suppression du nourrissage maternel* (1860) ; — *Eloge du Dr Richard de Laprade* prononcé à la Société de médecine en 1862 ; — *De l'étiologie de la coagulation du sang dans les gros vaisseaux pendant la période puerpérale* (1864) ; — *Des sources de la résistance vitale et des manifestations fébriles* (1866) ; — *Etude anthropologique sur l'alimentation des nouveau-nés* (1869) ; — *Etude critique sur la société protectrice de l'enfance* (1872) ; — *De l'éducation supérieu*

(1875); — *De la force psycho-vitale dans ses rapports avec les fonctions physiologiques et les affections morbides* (1877); — *De l'allaitement mercenaire considéré comme cause des affections morbides constitutionnelles chez les jeunes sujets* (1877); — *Etude comparative des mœurs de la Bretagne et de la France à l'époque de l'annexion* (1878); — *Morale tirée de la physiologie* (1880).

Nous devons ajouter à ces travaux deux publications dont les éléments lui ont été fournis par sa pratique de médecin d'une institution de sourds-muets à Lyon : *Essai sur le développement moral et intellectuel du sourd-muet avant qu'il ait acquis la connaissance de l'écriture; — De l'écriture alphabétique dans ses rapports avec l'intelligence du sourd-muet.*

—M. Adolphe Saint-Agnan Choler, auteur dramatique, est mort dans les premiers jours de novembre à Paris, où il était né en 1824. C'était un de nos vaudevillistes les plus féconds ; de 1853 à 1877, il a donné soit seul, soit en collaboration de MM. H. Rochefort, Labiche, Néré Desarbres, Siraudin, Lambert Thiboust, Delacour, Saint-Yves, Marc Michel, Clairville, Cogniard, Dennery, Dumanoir, Lefranc, Delibes, etc., un nombre considérable de pièces légères dont nous citerons seulement quelques titres : *Les marquises de la fourchette* avec Labiche (1854); — *Paris s'amuse* (1860); — *Gare l'eau!* revue (1861); — *Coucou! Ah! le voilà*, revue (1862); — *La vieillesse de Brididi*, avec Rochefort (1863); — *Roule ta bosse*, revue (1863); — *Cocher! à Bobino*, revue (1864); — *Une femme dégelée* (1865); — *V'lan! ça y est!* revue (1866); — *Les chemins de fer* (1867); — *Tous dentistes* (1875).

— M. Georges Frantz, ancien chef de division à la préfecture du Haut-Rhin et à celle de la Seine-Inférieure, est mort à Colmar le 7 octobre 1880 à l'âge de 57 ans. Il avait commencé sa carrière aux archives du Haut-Rhin et il y avait puisé le goût des recherches historiques. Il a publié dans l'Alsatia (recueil allemand dirigé par M. Aug. Stœber) *Deux tableaux de la vie de couvent et de château au quinzième siècle; — Acte de fondation du château de Brunnstatt par Cuno de Berckheim*; — *Testament de Guillaume de Plixbourg* 1513; — Dans la *Revue d'Alsace* (recueil français dirigé par M. Liblin) il a fait paraître : *la Dame de Hungerstein*; — *l'Assassinat du comte André de Sonnenberg* 1511; — *Trois lettres inédites de Jérémie-Jacques Oberlin, de Dietrich et du chevalier de Kéralio, etc.*

— M. Louis-Auguste Blanqui est mort à Paris le 31 décembre; il était né à Puget-Theniers (Alpes-Maritimes) le 7 février 1805. Il étudia la médecine et le droit, fut précepteur, puis se laissa entraîner dans les conspirations qui ont été la grande occupation de sa vie et lui ont fait passer en prison, sous tous les gouvernements, la moitié de son existence. On a de lui : *la Patrie en danger* (1871), recueil des principaux articles qu'il avait donnés dans le journal de ce nom fondé par lui pendant le siège de Paris, et l'*Eternité dans les astres* (1872).

—M. Louis Combes, l'un des rédacteurs et fondateurs de la *République française*, mort le 6 janvier à l'âge de 59 ans. Il était né à Paris le 30 décembre 1822 et se lança de bonne heure dans le mouvement révolutionnaire. Sous l'Empire, il fut condamné à cinq ans de détention à Belle-Isle-en-Mer pour les *Bulletins du comité de résistance* et fut dédommagé en 1870 en étant successivement préfet de l'Allier, conseiller municipal de Paris et bibliothécaire au ministère de l'Intérieur. Il a écrit dans le *Nain jaune* et le *Réveil*. Une partie de ses articles a été publiée à part sous le titre d'*Episodes et curiosités révolutionnaires*. Il a écrit *La Grèce ancienne* (1861); — *Histoire des révolutions, conspirations...* (1874); — *Marie-Antoinette et le procès du Collier* (1870); — *Galilée et l'Inquisition romaine* (1876).

— M. Mauro Macchi publiciste italien et sénateur, né à Milan en 1818 est mort à Rome au mois de décembre. Ses opinions révolutionnaires vinrent souvent le faire inquiéter pendant la carrière de professeur qu'il changea contre celle de journaliste. Nous le voyons écrire successivement dans le *Politechnico*, la *Spettatore industriale*, le *Messagiere Torinese*, le *Proletario*, l'*Italia*, un *Moniteur bibliographique* qu'il créa dans le Tessin, les *Archives triennales de la Révolution italienne*. Il a écrit : *La politique de M. Massimo d'Azeglio* (1849); — *Le Coup d'Etat et la démocratie européenne* (1851); — *Les Contradictions de Vincent Gioberti;* — *Etudes politiques;* — *Les Armes et l'idée;* — *L'Importance sociale de la multitude* (1856); — *Le Progrès continu et indéfini* (1857); — *Sur la Réforme des études* (1858); — *Chronique politique de* 1859 (1860). — *Les Associations ouvrières mutuelles* (1862).

— M. le comte Jean Arrivabène, né à Mantoue en 1801 est mort à Turin le 11 janvier. La politique le força de s'expatrier dans sa jeunesse; il vint en France, en Angleterre, puis en Belgique où il se fit naturaliser et fonda la Société d'économie politique dont il a été président. Il revint dans son pays en 1860, et fut nommé sénateur. Il avait été élu correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques le 22 avril 1865. On a de lui : *Sur les sociétés de bienfaisance* (1828); — *Des moyens les plus propres à améliorer le sort des ouvriers* (1832); — *Situation économique de la Belgique* (1843); — *Une époque de ma vie*, 1820-1822; — *Ecrits moraux et économiques* (1860). — Il a traduit en italien les *Principes d'économie* de Stuart Mill (1833), et en français les *Principes fondamentaux de l'économie politique* de Denion (1826). Le *Journal des Economistes de Paris* lui a dû une active collaboration.

— M. Arnold Ruge, né à Bergen, dans l'île de Rugen le 13 septembre 1803 est mort à Brigth le 31 décembre. Ses opinions politiques avancées s'alliaient parfaitement aux doctrines d'Hegel dont il était un fervent disciple, lui valurent des poursuites, des condamnations et le forcèrent plusieurs fois de s'expatrier. Il vint à Paris (1840), à Londres (1850) où il se lia avec les chefs du parti révolutionnaire. Il obtint néanmoins en 1878 une pension de 3,000 marcs du Reichstag. Il avait été député au parlement de Francfort. Ruge avait été Privat-docent à l'Université de Halle, et libraire à Leipzig (1847) où il enseigna la philosophie. Il a fondé les *Annales de Halle* (1838) ; — *Le Nouvelliste* (1839) ; — les *Annales Allemandes* ; — la *Réforme* (1848), journaux révolutionnaires. Il a publié en 1830 à Iéna une traduction d'*Œdipe à Colonne*, — *Schill et les Siens*, tragédies ; — *Esthétique de Platon* (1832) ; — *Deux ans à Paris* (1845) ; — *Ses œuvres complètes* (1846) ; — *Esquisses poétiques* (1847) ; — *Esquisses politiques* (1848); — *Nouvelles révolutionnaires* (1850) ; — *Le monde nouveau* (1856) ; — *Mémoires de Jeunesse* (1862-1867) ; — *Histoire de la civilisation* (5e édit. 1875) ; — Un recueil de drames et de comédies ; — Les traductions de l'anglais : *Lettres de Junius*, *Vie de Palmerston*, d'après Bulwert et ses manifestes au peuple allemand.

— M. Francis-Trevelyan Buckland, fils aîné du fameux géologue William Buckland, né le 17 décembre 1826, est mort à Londres le 19 décembre 1880. Il fit ses études au collège de Wenchester et au Christchurch d'Oxford ; après avoir étudié la médecine et pratiqué comme chirurgien militaire, il s'adonna à l'étude de la pisciculture. Ses travaux lui ont valu des récompenses aux expositions spéciales d'Arcachon (1866), du Havre (1868, 1875), etc. Il fut nommé en 1867 inspecteur des pêcheries de saumon de l'Angleterre et de la principauté de Galles et en 1870 commissaire d'enquête sur les effets de la législation récente sur les pêcheries de saumon de l'Ecosse. Il a établi à ses frais un musée de culture des eaux au South Kensington museum.

On lui doit : *Curiosités de l'histoire naturelle* ; — *Fécondation des poissons* ; — *Histoire familière des poissons de la Grande-Bretagne* (1873), et la publication du *Bridge-Water Treatise on Geology and Mineralogy* de son père (1859) et bon nombre d'articles et mémoires dans des revues et journaux, notamment dans le *Times*.

— M. Théodore Irving, littérateur américain et pasteur protestant est mort le 20 décembre. Il était neveu de Washington Irving. Né à New York le 9 mars 1809, il vint en Europe en 1828 après avoir achevé ses études. Il accompagna son oncle en Europe, à Paris où il étudia la littérature, puis à Londres comme secrétaire d'ambassade et s'initia à l'enseignement dans la chaire d'histoire et de belles-lettres au collège de Genève qu'il occupa de 1836 à 1849. Il occupa ensuite la même chaire à l'académie libre, depuis Collège de la cité, de New York. On lui doit une *Histoire de la conquête de la Floride par Fernando de Soto* (1835, 2 vol.) ; — *La fontaine des eaux vives* (1849), livre de piété ; — *Un faux pas* (1869) ; — *Plus que vainqueur* (1873) et beaucoup d'articles dans des recueils littéraires.

— On annonce encore la mort : de M. Henri Luden, criminaliste allemand, professeur à l'Université de Jesen, auteur d'un *Manuel de droit pénal*, né le 9 mars 1810, mort à la fin de décembre ; — de M. Thomas Rymer Jones profeseur d'anatomie au collège royal de Londres né en 1820, mort à Londres le 11 décembre 1880 ; — de Mlle Euphémie Kudriafski, critique d'art, née le 4 juin 1804, morte le 4 janvier 1881 ; — de M. Guillaume Mannhardt, archéologue allemand, professeur à l'Université de Berlin, mort à Dantzig le 26 décembre 1880 ; — de M. A. Klugmann, archéologue bibliothécaire de l'Institut archéologique allemand de Rome ; — de M. F. Thibault de la Guichardière, ancien magistrat démissionnaire en 1830, ancien rédacteur de la *Gazette de Bretagne*, de Rennes, de l'*Impartial*, de Dinan, de la *Foi Bretonne*, mort à Dinan le 17 janvier, à l'âge de 85 ans ; — de M. Charles, marquis de Tinguy, né à Nantes le 15 novembre 1812, ancien représentant de la Vendée aux assemblées nationales et législatives de 1848 et de 1849, mort le 13 janvier, en son château de Nesmy (Vendée), à l'âge de 68 ans, fondateur du *Publicateur de la Vendée*, qui a attaché son nom à un mandement adopté en juillet 1850, lors de la discussion de la loi sur la presse, exigeant la signature des auteurs des articles de discussion dans les journaux ; — de M. Gustave Maurice, inspecteur général du travail des enfants dans les manufactures et secrétaire de la Société d'encouragement, qui écrivait dans les journaux scientifiques et le *Monde Illustré*, mort à Paris le 22 janvier, à l'âge de 60 ans ; — de M. du Vernay de Mortenay, rédacteur en chef du *Journal de Marseille* ; — de Mgr Eleuthère-Julie-Joseph de Girardin, conseiller secret de S. S. le Pape Léon XIII, mort à Paris, le 22 janvier 1881, où il était né le 6 septembre 1811, qui a consacré sa vie et sa fortune aux œuvres, et s'était particulièrement consacré à l'œuvre de la Sainte-Enfance, dont il a été longtemps directeur ; — de M. l'abbé Lecomte, professeur à la faculté de théologie de Rouen ; — de M. Achille Gallet de Kulture, ancien chef de cabinet de M. de Chasseloup-Laubat, ancien conservateur des archives du ministère de la Marine, auteur de *le Tzar Nicolas et la Sainte Russie* (1856), qui laisse des mémoires qui seront prochainement publiés.

Institut. — *Académie française*. — Voici la composition des différentes commissions nommées pour distribuer, en 1881, les prix de l'Académie. Prix de poésie (Lamartine) : MM. Victor Hugo, E. Augier, de Laprade, duc d'Aumale, Barbier, A. Dumas. — Prix Gobert et Thérouanne : MM. Mignet, duc d'Aumale, Rousset, de Viel-Castel. — Prix Montyon : MM. Legouvé,

Marmier, Caro, Mézières, Boissier, Ducamp. — Prix de vertu : MM. de Champagny, Barbier, Marmier, de Viel-Castel. — Prix Guizot et Alphen : MM. de Broglie, Cuvillier-Fleury, comte d'Haussonville, duc d'Audiffret-Pasquier. — Prix Bordin et Marcelin Guérin : MM. le duc de Broglie, Caro, J. Simon, Taine. — Prix Langlois : MM. Nisard, Cuvillier-Fleury, Boissier, Renan. — Prix Archon-Despérouses : MM. Boissier, Rousset, Henri Martin, Renan. — Prix de Jouy : MM. Legouvé, Sandeau, Feuillet, Charles Blanc. — Prix Vitet-Lambert-Monbinne : MM. Augier, Sandeau, Lemoinne, Charles Blanc. — Prix Botta : MM. Legouvé, Cuvillier-Fleury, A. Dumas, J. Simon. — Prix biennal : MM. de Noailles, duc de Broglie, Caro, J. Dumas.

MM. Dufaure, directeur; Labiche, chancelier; Doucet, secrétaire perpétuel, sont membres de toutes les commissions.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans sa séance du 7 janvier, l'académie a procédé à la nomination des membres de ses diverses commissions. Les membres de la commission des travaux littéraires, ont été réélus : ce sont MM. Laboulaye, Egger, de Longpérier, Ad. Régnier, Maury, Renan Delisle et Haureau.

Les membres de la commission des antiquités nationales sont MM. de Longpérier, Léon Renier, Maury, Delisle, Haureau, Desnoyers, Eugène de Rozière et Gaston Paris.

Les membres de la commission des écoles d'Athènes et de Rome sont MM. Egger, de Longpérier, Léon Renier, Delisle, Miller, Waddington, Heuzey et Perrot.

Les membres de la commission du prix Gobert : MM. Desnoyers, président; Riant, secrétaire.

Les commissions permanentes restent ainsi composées : — celle du *Corpus inscriptionum semiticarum* : MM. de Longpérier, Renan, Waddington, de Vogué, Derembourg (M. de Saulcy n'a pas encore été remplacé); celle de l'Histoire littéraire de la France, de MM. Paulin Paris, Littré, Renan, Haureau, Gaston Paris; — celle des inscriptions et médailles, de MM. Egger, de Longpérier, Léon Renier, Miller et Guillaume, dessinateur de la commission.

Dans la séance du 28 janvier, M. le comte Riant a été élu membre de la commission chargée de publier les historiens latins des croisades en remplacement de M. Ad. Regnier, démissionnaire.

Académie des sciences. — Dans sa séance du 31 janvier, l'académie a élu correspondant, dans la section de botanique, M. Clas, de Toulouse, par 29 voix contre 18 données à M. Sirodot et 2 à M. Grand'Eury.

Académie des beaux-arts. — L'académie a renouvelé, pour 1881, son bureau qui se trouve ainsi composé : M. Questel, architecte, président; M. Lepneveu, peintre, vice-président. C'est par erreur que nous avons donné des indications différentes dans notre précédente livraison (p. 84).

Académie des sciences morales et politiques. — M. Bressoles, agrégé à la faculté de droit de Paris, est l'auteur du mémoire qui a obtenu la première mention pour le concours sur l'ordonnance criminelle de 1650 (et non 1780) (XXXI, p. 84).

Collège de France. — Par décret du 25 janvier, M. Emile-Augustin-Etienne Deschanel, député, a été nommé professeur titulaire de la chaire de langue et littérature française moderne, au collège de France, en remplacement de M. Paul Albert, décédé.

Faculté des lettres. — M. Camille Graux, répétiteur à l'Ecole pratique

des hautes études, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université, a soutenu le 11 janvier à Paris ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *De Plutarchi codice injuria neglecto.* — *Les origines du fonds grec de l'Escurial.*

M. A. Cartault, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne, a soutenu ses thèses pour le doctorat le 17 janvier. Les sujets étaient : *De causa Harpatica.* — *La Trière athénienne. Etude d'archéologie navale.*

Ecole des Chartes. — M. Robert de Lasteyrie, archiviste paléographe, membre de la section d'archéologie du comité des travaux historiques, a été nommé, par décret du 31 décembre 1880, professeur d'archéologie du moyen âge, en remplacement de M. Jules Quicherat, qui conserve ses fonctions de directeur de l'Ecole.

Le 21 janvier dernier, a eu lieu à l'Ecole des Chartes la séance de soutenance des thèses. Voici la liste des travaux présentés par les élèves de la promotion sortante pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe : Benet: *Etude sur la diplomatique des ducs de Normandie,* 912-1189. — Gerbaux : *Les décimes ecclésiastiques au treizième siècle.* — Digard : *Essai sur la puissance paternelle au moyen âge, principalement au douzième et au treizième siècle, et dans les pays de droit coutumier.* — Omont : *De la ponctuation.* — Guilhiermoz : *Les maisons assises à Saint-Germain-des-Près et à Paris, en la censive de l'abbaye de Saint-Germain-des-Près au quatorzième et au quinzième siècles.*— Granjean : *Essai sur l'organisation municipale de Toulouse au moyen âge.* — Grassoreille : *Essai sur l'histoire politique du chapitre de Notre-Dame de Paris pendant la domination anglaise,* 1420-1436. — Rébouis : *Essai sur l'origine et le développement du crédit, du change et de l'assurance avant le quinzième siècle.* — Welvert : *Etudes sur les relations du roi de Bohême, Jean de Luxembourg, avec la France.* — Fournier : *De l'affranchissement et de la condition des affranchis dans la Gaule franque.* — Dufresne : *De la reliure depuis les temps primitifs jusqu'à la la période de Renaissance.*— Helleu : *Philippe de Navarre, comte de Longueville,* 1334-1363. — Coppinger : *Introduction au coutumier de la vicomté de Dieppe, de Guillaume Tieullier.* — A la suite de la soutenance, ont été proclamés les élèves dont les noms suivent par ordre de mérite : MM. Grandjean, Omont, Benet, Gerbaux, Digard, Grassoreille, Rebouis, Welvert, Dufresne, Fournier, Helleu, et hors rang, M. Coppinger.

Missions scientifiques. — M. Cagnat, docteur ès lettres, et M. Gasselin, consul, sont chargés d'une mission historique et archéologique en Tunisie. M. Rhoné est chargé d'une mission en Orient et particulièrement en Egypte à l'effet d'étudier les monuments arabes et chrétiens.

Concours. — La Chambre de commerce de Bordeaux, avec le concours de la Société de Géographie commerciale et de la Municipalité, fonde un prix de dix mille francs pour le meilleur ouvrage inédit qui lui sera adressé sur l'histoire du commerce de Bordeaux. 1° Exposer l'histoire du commerce de Bordeaux, depuis son origine, jusqu'à nos jours. Première partie : Histoire du commerce de Bordeaux, depuis son origine, jusqu'à la fin du dix-septième siècle ; — Deuxième partie : Étude du commerce de Bordeaux au dix-huitième siècle ; — Troisième partie : Commerce de Bordeaux au dix-neuvième siècle. 2° Dans chacune de ces parties, on présentera le commerce de Bordeaux avec la France, avec les colonies françaises, avec les nations étrangères. On indiquera les produits du sol, les marchandises diverses et les objets de l'industrie sur lesquels le commerce de Bordeaux s'est exercé. On fera particulièrement l'historique de la culture de la vigne dans la ré-

gion. — En ce qui concerne les colonies, on indiquera l'influence du climat, les richesses du sol, l'importance des divers produits. 3° On appréciera les causes politiques et économiques qui ont développé ou entravé les relations commerciales de Bordeaux. On signalera l'influence des armateurs bordelais qui ont développé le commerce de Bordeaux, qui ont étendu nos relations avec nos colonies et avec les nations étrangères. 4° On dira, d'après les besoins et les ressources des régions du Sud-Ouest et du Centre de la France, quelles sont les industries nouvelles qui pourraient prospérer à Bordeaux. Les manuscrits doivent être envoyés à M. le Secrétaire général de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux, avant le 1er janvier 1884.

Sociétés savantes. — Le conseil de la Société de Géographie pour l'année 1881, est ainsi composé : Président : M. le lieutenant-colonel Perrier, de l'Institut, membre du Bureau des longitudes. Vice-présidents : M. Daubrée, de l'Institut, directeur de l'Ecole des mines; M. Antoine d'Abbadie, de l'Institut. Secrétaire général : M. Charles Maunoir. Secrétaires adjoints : M. le docteur Harmand, médecin de la marine; M. J.-B. Paquier, professeur d'histoire et de géographie.

— La Société des antiquaires de France a renouvelé son bureau qui se trouve ainsi composé pour l'année 1881. MM. Auguste Prost, président; G. Perrot, premier vice-président; G. Duplessis, deuxième vice-président; G. Schlumberger, secrétaire; Rayet, secrétaire adjoint; Ed. Aubert, trésorier; A. Longnon, bibliothécaire-archiviste; Michelant, Ant. Heron de Villefosse et A. de Barthélemy, membres de la commission des impressions.

— La Société française de physique, à Paris, vient d'être reconnue comme établissement d'utilité publique.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 7 janvier, M. Léon Heuzey a fait une communication sur une statue récemment découverte à Athènes. — Dans la séance du 14, M. Ch. Robert a fait une communication au sujet d'une médaille d'or de Gallien, trouvée en 1879 à Monaco. M. F. Brun a fait une communication sur l'origine des anciens habitants des Alpes-Maritimes. — Dans la séance du 28, M. Wallon a lu le rapport trimestriel sur l'état des travaux et des publications de l'Académie; M. Perrot a fait une communication sur la découverte d'une statue de Minerve à Athènes.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans les séances des 8 et 15 janvier, M. Fr. Bouillier a achevé la lecture de son mémoire sur divers projets de réorganisation des anciennes académies. — Dans les séances des 15, 22 et 29, M. Vuitry a donné la lecture d'un mémoire sur les monnaies des trois premiers Valois. — Dans les séances des 22 et 29, M. H. Baudrillart a commencé la lecture d'un rapport sur la condition des populations agricoles dans l'Artois.

Lettre a M. Jules Ferry. — L'auteur de cette brochure (*Lettre à M. Jules Ferry*, par A. du Mesnil, directeur honoraire de l'Enseignement supérieur. Paris, Hachette, 1880, in-8 de 83 pages), s'est d'abord fait connaître au théâtre. Petit employé au ministère de l'Instruction publique, il débuta, il y a quelque trente-cinq ans par un *Camoens*, aujourd'hui si profondément inconnu qu'on le chercherait sans doute en vain dans la belle bibliographie spéciale que le Portugal vient de consacrer à son grand poète. Plus tard, vers 1860, il fit paraître dans la *Revue européenne*, un roman, *Valdieu*. Enfin, en 1871, il publia, sous le titre de *Paris et les Allemands*, des notes sur le

siège de Paris. Il était alors directeur au ministère de l'Instruction publique. Il est aujourd'hui Conseiller d'Etat où il siège aux sections de l'Intérieur et du Contentieux ; il est aussi membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique et de la section permanente de ce Conseil.

La *Lettre à M. Jules Ferry* est une sorte de rapport adressé à ce ministre à la suite d'un congrès da pédagogues où l'auteur était allé représenter l'Administration française, avec M. Fustel de Coulanges, directeur de l'Ecole normale supérieure, et M. le pasteur Buisson, directeur de l'enseignement primaire au ministère. Le *Congrès international de l'Enseignement*, réuni à Bruxelles à la fin d'août 1880, était dirigé et en grande partie composé par la Ligue belge de l'Enseignement. M. du Mesnil a pris ce congrès au sérieux. Il a bien été un peu étourdi tout d'abord par le continuel *quiproquo* des discussions engagées entre gens qui n'ont ni les mêmes points de vue ni la même langue ; il n'en suit pas moins avec régularité dans sa *Lettre* son carnet de notes où il mêle si souvent ce qu'il a entendu avec ce qu'il pense lui-même, d'ordinaire qu'on ignore s'il partage les avis qu'il exprime.

Il serait impossible de faire sortir de toutes ses réponses aux questions posées par le congrès, une doctrine pédagogique quelconque. — Que pense M. du Mesnil de la direction morale à imprimer à la jeunesse ? Il serait bien difficile de le dire quand on l'entend affirmer par exemple que l'histoire est *la plus démonstrative* des morales (p. 26). Toute cette partie du récit reste dans le vague des mots *devoir, honneur, sagesse*, etc. Là, par exemple, où le délégué de M. Ferry arrive à des conclusions nettes et formelles, c'est quand il touche à la question politique. Oh ! alors, il est précis et fort clair. C'est la théorie jacobine dans sa crudité. La loi est tout, l'individu n'est rien, les principes antérieurs et supérieurs aux lois positives ont disparu, l'Etat doit être omnipotent, etc. Comme conséquence, le père de famille, tout comme le prêtre, est dépossédé. On ne lira pas sans épouvante les phrases suivantes : « Le maître qui peut admettre qu'*un autre* que lui soit chargé de la direction morale de ses élèves, ne reconnaît pas seulement son insuffisance, il signe son indignité. Et si c'est l'Etat qui consent à un pareil partage, nous disons que l'Etat doit être dépossédé le jour même (p. 45). »

On ne sera pas surpris que, pour étayer de telles affirmations, M. du Mesnil raconte l'histoire à sa façon. On sait que l'Ecole normale de Paris fut un moment supprimée en 1822 ; elle devait être alors remplacée par les écoles normales partielles des Académies qui avaient été créées l'année précédente. On sait aussi que si elle reprit son nom en 1830, elle avait été rétablie en fait dès 1826. M. du Mesnil affirme qu'elle a été supprimée en 1815 (p. 46). Il affirme aussi que le décret de 1808 fut agréable au clergé, que le Gouvernement belge ne reconnaît aucune valeur aux diplômes délivrés par les Universités catholiques. Il donne pour raison de l'exigence d'un certificat d'études dans les établissements de l'État pour l'obtention de fonctions publiques que l'Eglise n'admet aux fonctions sacerdotales que ses propres élèves, comme si les PP. Olivain et Joubert et tant d'autres religieux n'avaient pas reçu l'enseignement secondaire de l'État. Il soutient enfin, car il faut s'arrêter dans cette énumération d'erreurs incompréhensibles de la part d'un homme qui a exercé des fonctions qui supposent quelques connaissances en matière d'instruction, que dans l'ancienne France on ne pensait qu'à former l'homme politique, qui doit être sujet fidèle sous la monarchie, citoyen dévoué sous la République, et à l'appui de cette assertion qui pourrait avoir quelque fond de vérité depuis le seizième siècle,

il renvoie aux constitutions d'université promulguées depuis Philippe-Auguste et il affirme que *toutes* ces constitutions lui donnent raison. Evidemment, M. du Mesnil n'en a pas lu une seule. Quant à nous, nous qui avons dû en lire beaucoup, nous n'avons jamais vu les rois donner d'autres motifs de la fondation des Universités et Collèges que le bien des mœurs et de l'instruction, motifs universellement donnés et auxquels s'ajoute souvent l'idée de procurer l'avancement de la religion.

Il y a par ci, par là, dans cette *Lettre à M. Ferry*, quelques vérités de détail, mais il faut la considérer surtout comme un symptôme effrayant des théories politiques des hommes du jour. Peut-être M. du Mesnil l'a-t-il écrite trop tôt après un congrès, qui, s'il faut l'en croire, était une sorte de Tour de Babel, où les orateurs avaient tellement embrouillé les questions, en parlant dans des langues absolument différentes sur des choses qui n'ont pas de commune mesure que, de l'aveu même de l'auteur, *l'esprit le plus net en demeure troublé sans remède* (p. 5). — Sch.

Le règlement de la duchesse de Liancourt. — Il y aurait peu à changer au charmant volume que nous avons sous les yeux (*Règlement donné par la duchesse de Liancourt à la princesse de Marsillac* avec une *Notice sur la duchesse de Liancourt* par la marquise de Forbin d'Oppede. Paris, Plon, 1881, in-18 de 295 p.) pour pouvoir le donner comme un de ces pastiches dans lesquels nos éditeurs modernes ne manquent pas d'habileté. On se trouve en plein dix-septième siècle. D'abord la pièce rééditée qui en fait le sujet est bien authentiquement du temps. C'est une grande dame, Jeanne de Schomberg, — fille du maréchal et femme de Roger du Plessis, duc de Liancourt et de la Roche-Guyon, — donnant à sa fille, Jeanne du Plessis-Liancourt qui par son mariage avec le prince de Marsillac transmit ses biens et ses titres aux La Rochefoucauld, des règles de conduite pour toutes les circonstances de la vie. Les conditions sont bien changées ; mais le fond reste et il ne sera pas sans intérêt et sans profit pour les femmes de notre temps de voir une personne de ce rang ne pas dédaigner, après s'être élevée dans les hautes sphères de la direction spirituelle et morale, de s'arrêter aux plus minutieux détails sur la tenue de la maison et le règlement des affaires. Il y manque une table qui, bien faite, nous aurait révélé le règlement que la duchesse s'était donné à elle-même et dont l'indication ne se trouve pas portée sur le titre.

C'est aussi en plein dix-septième siècle que nous transporte l'intéressante notice préliminaire. Elle nous introduit dans une société choisie, composée de noblesse et de clergé, de la cour et de la ville, où l'on rencontre avec de fameux courtisans l'abbé Bourdoise et le père Desmares. C'est le style sobre, simple, noble du grand siècle, avec de l'élégance, de la délicatesse et de la grâce ; ce sont aussi les idées du temps. On sent que l'auteur croit ne pas ignorer la théologie ; comme il était de bon ton sous l'Empire d'être catholique libéral, il était de bon ton à cette époque d'être janséniste : l'auteur cède à l'entraînement de la mode. Nous ne le suivrons pas sur le terrain de la théologie : nous remarquerons seulement que la note de la page 22, sur les saints, contraste un peu avec celle qui se trouve en tête de presque toutes les biographies pieuses. L'auteur se garde bien de rien approuver dans le jansénisme de ce qui est condamnable ; il distingue les temps, il distingue les personnes sans blâmer les *Provinciales*. Mais comment ne voit-il pas que les vertus austères, que ce christianisme primitif qu'il loue et admire, reposaient sur des bases bien peu solides puisqu'il ne produisit que l'insubordination, l'orgueil et une foule de vices qui n'ont pas été

sans influence sur la crise terrible commencée en 89. Il eût été fâcheux que l'auteur suivît les usages de la société de Port-Royal en cachant son nom; moins heureuse est la dérogation qu'il a faite par la dédicace de sa notice. Elle marque la distance qui nous sépare du siècle de Louis XIV. Où en sommes-nous si Mme la marquise de Forbin d'Oppède ne trouve, pour présenter la duchesse de Liancourt à ses contemporains, que M. Giraud, membre de l'Institut, mais aussi membre du nouveau conseil de l'Instruction publique. R. S. M.

Vie inédite de la duchesse de Luynes. — M. Tamizey de Larroque avait, dès 1877, signalé dans de très curieuses *Notes sur la vie et les ouvrages de l'abbé J. J. Boileau* (Paris, Champion) une vie inédite de la duchesse de Luynes; mais il la regardait comme perdue, et sa joie fut bien vive quand il apprit que le manuscrit existait dans une bibliothèque particulière formée au dix-huitième siècle et qu'il eut reçu une copie fidèle de cette biographie dont le texte exact est : *Relation abrégée de la vie et des sentiments de feu madame la duchesse de* ***. Fille unique de Pierre Séguier, conseiller au parlement de Paris, ensuite maître des requêtes, première femme de Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, pair et grand fauconnier de France, la duchesse mourut dans la fleur de l'âge, à vingt-sept ans, le 13 septembre 1651, après avoir donné l'exemple de la plus tendre piété, de la plus haute vertu; elle fut l'ornement d'une société à laquelle rien ne peut être comparé dans l'histoire : depuis son court passage sur cette terre, l'illustre nom qu'elle porta, n'a cessé d'acquérir de nouveaux titres à la vénération publique. Le récit de l'abbé Boileau, plein de simplicité et de candeur, souvent touchant, est adressé aux deux filles de la duchesse, religieuses à l'abbaye de Jouarre; on ne saurait dire à quel point les âmes délicates prennent plaisir à une lecture qui les emporte si loin du triste spectacle qu'on a aujourd'hui sous les yeux.

Comme toujours, M. Tamizey de Larroque ne se borne pas au rôle d'éditeur attentif et consciencieux; au bas de chaque page de son intéressante brochure il place des notes fort instructives, où se révèle l'intime connaissance des choses et des personnes dont il s'occupe pour le moment. Point n'est besoin de rappeler que le duc de Luynes, fils du célèbre connétable, et que la duchesse tiennent une place qui n'est point sans importance dans l'histoire de Port-Royal; Sainte-Beuve en a fait mention à diverses reprises. Si nous avions un reproche à adresser à M. Tamizey de Larroque ce serait de ne pas compléter parfois l'instruction de ses lecteurs, fort éloignés d'en savoir autant que lui; nous avons déjà touché ce point en parlant de sa très curieuse publication des lettres de César de Nostredame à Peirère; aujourd'hui il nous apprend que l'abbé Boileau avait choisi pour devise ces mots qui, sur son cachet, s'enroulaient autour d'une flèche : *Cœlo, non Solo*, laquelle avait déjà été celle d'un prêtre du seizième siècle : J. P. de Mesmas (*Cœlum, non Solum*) et il ajoute : « Une femme d'un grand cœur, frappée d'un de ces « coups qui brisent toute une vie, a pris la même consolante devise. » Nous croyons deviner quelle est cette femme; pourquoi M. Tamizey de Larroque a-t-il voulu être aussi réservé?

Un dictionnaire français-arabe. — Depuis l'époque des Croisades, la France n'a cessé d'exercer une heureuse influence dans les échelles du Levant, et sur presque tout le littoral de la Méditerranée. C'est si vrai, que pour les Orientaux, tout ce qui n'est pas leur langue est une langue *franque*, nom donné plus spécialement au mélange de maltais, de grec, de turc,

d'italien, d'espagnol, etc., que parlent la plupart des marins. D'autre part, pour que la France puisse donner plus d'extension à ses conquêtes en Afrique, il faut que nos nationaux aient des facilités linguistiques pour s'entendre avec les indigènes. A ces divers titres, saluons la grande entreprise de M. Ed. Gasselin, consul de France en Orient, intitulée : *Dictionnaire français-arabe* (arabe vulgaire et arabe grammatical), comprenant tous les mots qui se trouvent dans la langue française, tous les termes spéciaux aux arts, sciences, métiers, etc., avec la prononciation des mots arabes, figurée en français. L'ouvrage, dont nous avons un spécimen sous les yeux, formera 2 forts vol. in-4 de 1,400 p. chacun. Le *Polybiblion* lui consacrera un article spécial, lorsque le tome Ier sera achevé.

Le Satyricon de Barclay. — M. Jules Dukas, depuis longtemps bibliophile amateur, s'est réveillé un jour bibliographe, et il a publié coup sur coup des études sur la fin du quinzième siècle, sur le seizième et le dix-septième. Marchant sur les traces de son ami et émule, M. Tamizey de Larroque, il nous offre aujourd'hui un chapitre d'histoire littéraire des plus intéressants (*Étude bibliographique et littéraire sur le Satyricon de Jean Barclay*. Paris, L. Techener, 1880, in-8 de 91 p.). Le but de l'œuvre est défini par l'auteur (p. 9), en ces termes : « Essayer d'analyser brièvement l'œuvre de jeunesse de Barclay, faire l'histoire de sa publication, de ses réimpressions et de ses traductions, est une tâche bien assez difficile, qui n'a jamais été essayée que je sache. » M. Dukas esquisse, en moins de quatre pages, la biographie de Barclay, qui est allé mourir à Rome. Mais quelle profusion de citations et d'annotations, qui miroitent devant nos yeux, et les fatigueraient si les nombreuses corrections proposées étaient moins finement indiquées. Quelle mémoire des moindres détails littéraires, que de souvenirs historiques, que de notes érudites ! Tout cela est exposé en passant, en glissant, d'une manière fugitive, entre parenthèses, sans compter les jeux de mots (par exemple, p. 26, n° 3). L'explication des clefs de la satire d'*Euphormion* n'en est que le thème. Puisque l'auteur a négligé de terminer par une table des matières, réparons cette omission d'après quelques indications de l'auteur lui-même (p. 29). I. Éditions originales des différentes parties, et premières réimpressions jusqu'en 1628, pages 29 à 50 ; II. Éditions à partir de 1628, hollandaises pour la plupart, pages 51 à 66 ; III. Traductions françaises et allemandes, pages 67 à 91. Au total, 47 numéros. — Mse Schwab.

Le prétendu camp d'Attila. — Dans un temps de conférences comme celui où nous vivons, il n'est pas inutile de rappeler aux conférenciers que pour traiter un point d'histoire, il est indispensable d'être au fait des travaux qui le concernent. — En mai 1870, la *Revue des questions historiques* publiait un long article dans lequel était étudié d'une manière complète la campagne d'Attila dans les Gaules et le lieu où avait été livré, en 451, la bataille qui se termina par la défaite complète des Huns. De cette étude il résultait : 1° que Attila n'était pas passé par Châlons ; 2° que le nom de *Camp d'Attila* donné à un oppidum gaulois aux environs de cette ville était l'invention d'un érudit champenois du dix-septième siècle ; 3° que la bataille de Mauriac avait eu lieu entre Troyes et Orléans. Cette thèse n'a pas été contredite. Il importe de rappeler ce fait alors que, le 15 août dernier, un certain nombre de savants français et étrangers, réunis à Reims au Congrès de l'association pour l'avancement des sciences, s'est rendu au prétendu *Camp d'Attila*. Là, ont répété plusieurs journaux, un des membres, « dans une éloquente conférence faite en plein air sur le point le plus élevé de cet antique retranchement, a fait le portrait d'Attila et raconté la bataille en

montrent les points principaux de cet immense combat. » — Jusqu'à preuve du contraire, nous craignons que l'éloquent conférencier n'ait fait que continuer la vulgarisation d'un roman historique un peu démodé.

Papiers de Beaumarchais. — Le catalogue d'une petite collection de livres rares, rédigé par M. Labitte, annonce comme devant être vendus le 19 février, onze volumes ou cartons de papiers de Beaumarchais. On y rencontre trois volumes de copies de lettres, de nombreux documents sur l'édition des *Œuvres* de Voltaire imprimée à Kehl, ainsi que sur la comptabilité des affaires parfois embrouillées où se plaisait l'esprit aventureux du célèbre auteur de *Figaro*. Ces documents fort utiles sans doute pour compléter le remarquable travail de M. de Loménie, ne paraissent pas d'ailleurs offrir un intérêt littéraire véritable.

Le Canoniste contemporain. — Le nouveau *Canoniste contemporain, Bulletin mensuel de consultations canoniques et théologiques et de documents émanant du Saint-Siège*, publié par M. l'abbé Grandclaude, depuis 1878 (Paris, Lethielleux. — Prix : 8 fr.), intéressera vivement, non seulement tous ceux qui s'appliquent à l'étude de la jurisprudence ecclésiastique, mais ceux qui, à quelque titre que ce soit, appartiennent au clergé français. On y trouve les décrets les plus récents du Saint-Siège, les décisions les plus importantes des congrégations romaines, l'indication des principaux ouvrages de droit canonique et même de théologie en cours de publication, soit en France, soit à l'étranger. Il est inutile de remarquer que la doctrine de cette revue est des plus romaines : il suffit de nommer son rédacteur en chef, M. l'abbé Grandclaude, l'ardent défenseur des doctrines de saint Thomas. Nous espérons que le *Canoniste contemporain* pourra se développer, qu'il deviendra l'organe universellement reconnu de la jurisprudence ecclésiastique en France. Mais pour atteindre ce but, il devra donner à ses lecteurs les actes du Saint-Siège, avec les actes épiscopaux ou synodaux des diocèses de France ; il devra se tenir au courant du progrès des études canoniques en France, surtout dans nos récentes facultés de théologie ; il devra exposer et discuter, au besoin, les principales questions de droit proposées aux conférences ecclésiastiques, et montrer les conditions nouvelles que notre code civil impose au droit canonique. Le travail est immense, nous en convenons, mais nous avons la conviction que c'est seulement de la sorte que le *Canoniste contemporain* répondra pleinement au but que se sont proposé ceux qui l'ont fondé. Il a bien commencé ; qu'il marche toujours en avant : il faut qu'il existe et se perfectionne parce qu'il répond à l'une des plus pressantes nécessités de nos Églises de France. — E. Poussset.

La Réforme sociale. — Nous sommes heureux de saluer l'apparition d'une nouvelle Revue, placée sous le haut patronage de M. F. Le Play et dont notre collaborateur, M. Edmond Demolins, est le rédacteur en chef. Publiée par un groupe important d'économistes et avec le concours de la *Société bibliographique*, de la *Société d'économie sociale* et des *Unions de la paix sociale*, elle est appelée à exercer une influence considérable sur le mouvement des idées en France.

Son cadre est d'ailleurs très vaste : Questions du jour, Etudes sociales, Applications et Résultats, Observations des voyageurs, Travaux des sociétés savantes, Mouvement littéraire et artistique, Chronique, Revue de la presse périodique, Bulletin bibliographique. La *Réforme sociale* paraît le 1er et le 15 de chaque mois, depuis le 15 janvier dernier. L'abonnement est de 12 fr. par an.

Publications de la Société de Saint-Augustin. — La Société de Saint-Augustin, dont le siège est à Lille (Desclée, rue Royale, 26), donne à toutes ses publications un caractère artistique remarquable auquel s'ajoute un bon marché recommandable et l'orthodoxie la plus sûre. Nous en avons signalé et nous en signalerons plus d'une. Nous dirons seulement aujourd'hui qu'elle a apporté le même soin à l'almanach qu'à ses autres publications ; s'il est trop tard pour annoncer ceux de cette année, il n'est pas inutile de prévenir nos lecteurs pour l'année prochaine. Son *Almanach catholique de France* est un magnifique volume in-4o de 139 pages tiré en rouge et en noir sur papier teinté, avec encadrements, têtes de pages, culs-de-lampes, lettres ornées, vignettes au trait et gravures dans le texte, d'une exécution et d'un goût parfaits, renfermant des récits historiques, des nouvelles, de la poésie, de la musique et des documents de statistique religieuse, des éphémérides qui en font un ouvrage aussi agréable à feuilleter, qu'utile à lire et à consulter.

A côté de cet almanach, qui inaugure dans ces sortes de publications un genre nouveau chez nous, la société de Saint-Augustin a édité une série de calendriers à effeuiller d'une exécution soignée et du choix le plus heureux. C'est le *Calendrier des Proverbes* (1 fr.), donnant trois proverbes par jour en français, en anglais, en allemand; — le *Calendrier du Sacré-Cœur*, donnant pour chaque jour une pensée relative au Sacré-Cœur, tirée de saint Augustin, de saint François de Sales, de saint Alphonse de Liguori, de la bienheureuse Marie Alacoque. — Le *Calendrier de saint Ignace*, de *sainte Thérèse*, etc., etc., donnent des maximes tirées de leurs œuvres. Une bonne pensée par jour. Quel trésor! quelle générosité!

Un bulletin de librairie illustré. — Nous n'avons nullement à signaler les nombreux catalogues à prix marqués que des libraires de Paris et de la province publient sans relâche, bien que parfois un bibliographe laborieux ou un amateur instruit puissent y trouver quelques informations utiles; mais celui que nous avons sous les yeux se recommande par des particularités spéciales et par le soin avec lequel il est mis au jour. C'est le *Bulletin mensuel* de la librairie Morgand et Fatout (no du 1er février 1881). Nous y trouvons d'abord un portrait (avec notice biographique) de Trautz Bauzonnet, le plus habile des relieurs de notre époque (mort le 6 novembre 1879), et des reproductions chromo-lithographiques de deux magnifiques reliures anciennes; l'une recouvre un manuscrit du dix-huitième siècle, un *Breviarium* des Frères prêcheurs qui a successivement appartenu à quelques-uns des bibliophiles les plus éminents du siècle dernier (le comte d'Hoym, Gaignot, le duc de la Vallière) et qui, passant de main en main, finit par être adjugé en 1862 à 4,000 fr. à la vente de M. le comte de la Bédoyère; il figure aujourd'hui dans le riche cabinet de M. Eugène Dutuit, de Rouen. L'autre volume est un Catulle, imprimé en 1502 à Venise, par Alde, relié par Padeloup le jeune et appartenant à M. le baron James de Rothschild.

MM. Morgand et Fatout ont eu l'heureuse idée de donner à leur catalogue un genre d'illustration très intéressant, le fac-similé des frontispices de divers volumes fort précieux; nous mentionnerons les *Facétieux devis et plaisants contes* du sieur du Moulinet (Paris, 1612, seul exemplaire connu dit-on, et inscrit au prix de 9,000 fr.); les *Fanfares et corvées abbadesques des Roule-Bontemps* (Chambéry, 1613, 1,500 fr.); les *Suites du quatrième livre de l'Odyssée*, Paris, 1699 (édition originale du *Télémaque* 2,000 fr.); de la *Beauté, discours divers avec la Paulegraphie*, par G. de Minut (Lyon, 1587, 3,500 fr.) Signalons aussi les fac-similés des frontispices des éditions originales

de six comédies de Molière ; les gravures qui décorent quelques-unes d'entre elles sont d'un travail bien primitif, mais elles sont curieuses au point de vue du costume (*les Femmes Savantes*, 2,500 fr., les *Fascheux* 1,600 fr., le *Misanthrope*, 1,800 fr.). Plusieurs des pièces de Racine, éditions originales sont également l'objet de reproductions curieuses, ainsi que la traduction de *L'Isle d'Utopie* de Thomas Morus (Paris, 1550, 1,500 fr.). De nombreux articles amènent des notes très intéressantes au point de vue de la science des livres ; nous n'en mentionnerons que cinq; celles qui concernent la *Relacion de la Jornada del condestable de Castillia* (Anvers, 1604), le *Répertorio de los tiempos* (1495), le *Discours d'un cas effroyable*, par Jean de Boissières (Paris, 1578), les *Œuvres* de Pierre de Cornu (Lyon, 1583), celles de Jacques Courtin de Cissé, 1581. Les prix auxquels sont portés les livres sur le catalogue paraîtront sans doute élevés aux personnes peu au fait de l'ardeur avec laquelle on recherche aujourd'hui les volumes d'une rareté extraordinaire et d'une beauté irréprochable, les seuls qui aient le droit d'entrer chez les libraires de la haute fashion. Indépendamment des livres qu'il mentionne, le *Bulletin* en question mentionne des œuvres d'art du plus grand mérite ; notamment: 80 dessins originaux et 65 fleurons par Gravelot, Boucher et autres pour Boccace, 45,000 fr.; 12 dessins de Moreau et deux portraits par Saint-Aubin pour une édition de Racine, 15,000 fr.; 6 dessins de Moreau et 2 portraits par Saint Aubin, 10,000 fr. Ce sont là morceaux de millionnaire, et il n'y a guère qu'un prince de la finance ou un lord de la Grande-Bretagne qui puisse songer à les posséder.

— M. Henri Beaune, ancien procureur-général à la cour de Lyon, et professeur à la Société catholique de Lyon, vient de publier un volume sous le titre d'*Introduction à l'étude historique du droit coutumier français jusqu'à la rédaction officielle des coutumes*. C'est le résumé du cours qu'il a inauguré en 1880 et l'abrégé méthodique des travaux de l'érudition juridique sur l'histoire du droit français et notamment sur les origines de la législation coutumière.

— Une revue nouvelle paraît à Paris depuis le commencement de décembre sous le titre de *Revue des Conférences*. Son but est de donner aux manifestations oratoires si goûtées aujourd'hui plus de durée que celle de la parole, qui s'envole, plus de retentissement que celui qu'elles ont devant un public toujours forcément restreint. Elle fournit un extrait ou une analyse des conférences les plus intéressantes qui ont eu lieu dans le courant de la semaine, avec le portrait d'un orateur et une notice sur lui : cet organe nouveau dévoué à la défense de la religion et de toutes les bases essentielles de la société, elle ne s'occupe des conférences où elles sont attaquées que pour les signaler et provoquer une réfutation. La *Revue des Conférences* paraît tous les dimanches en une livraison de 12 pages, grand in-8, à deux colonnes. Le rédacteur en chef est M. Benoît d'Hauremne et les bureaux sont 17, rue Cassette, le prix de l'abonnement 15 fr. par an.

— L'éditeur J. Plihon, de Rennes, annonce une intéressante publication : c'est la *Bibliographie de la Bretagne* ou catalogue général des ouvrages historiques, littéraires et scientifiques parus sur la Bretagne, avec la liste des Revues publiées en cette province et les prix approximatifs des volumes rares, etc., par Frédéric Sacher. Cet ouvrage forme un volume grand in-8, papier vergé, titres rouges et noirs tiré à 500 exemplaires.

— *La Société des Antiquaires de Normandie* a fait paraître son trentième volume, non moins intéressant que le reste de la collection, aujourd'hui devenue très peu facile à réunir. Ce volume in-4 contient : 1o Une *notice sur*

Robert d'Escoville, l'hôte de Louis XIII en 1620. — 2° Une étude sur la *guerre de Cent Ans* dans le pays d'Avranches, par M. Ch. Le Breton. — 3o La *vie de sainte Marguerite*, poème inédit du trouvère Wace, par M. A. Joly, doyen de la Faculté des lettres de Caen. — 4° Le *Registre des sentences de l'Officialité de l'abbaye de Cerisy*, depuis 1314 jusqu'à 1457, publié par M. C. Dupont, avec le concours de M. Léopold Delisle, curieux tableau de l'état moral des populations rurales au milieu des tourmentes de la guerre de Cent Ans. — 5° Trente-trois chartes relatives aux possessions normandes de l'abbaye de Saint-Florent de Saumur, la plupart inédites du huitième au treizième siècle, annotées et publiées par M. P. Marchegay. — 6o Enfin, l'*Histoire des barons d'Orbec* et l'établissement de ce rameau de la race ducale de Normandie fait apercevoir d'intéressantes questions sur l'origine de la propriété féodale dans la province normande. Cette étude pleine du meilleur esprit du critique, est due à M. le vicomte de Neuville.

— Il est paru récemment à Paris une collation nouvelle de la traduction du psautier en idiome béarnais par Arnaud de Salette; l'édition originale publiée en 1553, étant devenue de la plus grande rareté. Cette réimpression exécutée avec soin à l'imprimerie Ribourt, forme un volume in-8 carré de II et 219 pages. Elle n'a été tirée qu'à 112 exemplaires.

— La dernière chronique de *Polybiblion* contenait quelques lignes sur un charmant livre, l'*Eloge de Metz*. Il fait partie d'une série de volumes qui, sous le titre de *Petite Bibliothèque messine*, contiendront divers ouvrages relatifs au pauvre Pays messin. Le *Journal de Jean le Coullon*, 1540-1585, les *Mémoires de F. Buffet*, 1580-1588 seront prochainement publiés. Par l'érudition comme par l'amour du pays natal, personne mieux que M. de Bouteiller ne pouvait mener à bien une collection de ce genre.

— Le comte David de Riocour a fait paraître deux opuscules faits pour intéresser beaucoup de familles. L'un *Liste des filles-demoiselles reçues dans la maison de Saint-Cyr*, 1686-1766, a été publié d'après les pièces originales du cabinet des titres (Paris, Dumoulin, 1879, in-8 de 69 pages). L'autre opuscule est la *Liste des pages du roi de la petite et de la grande Ecurie*, 1680-1765, suivie de la *Liste des pages des ducs d'Orléans*, 1721-1729, (Paris, Dumoulin, 1880, in-8 de 67 pages), publiée également d'après les pièces originales du cabinet des titres. On trouve dans ces deux documents une énorme quantité de noms appartenant à des familles dont les preuves de noblesse sont conservées à la Bibliothèque nationale. La librairie Champion, quai Malaquais, 19, a en dépôt ces deux brochures.

— M. Maspero, professeur au Collège de France, directeur de l'Ecole française du Caire, vient d'être nommé par le khédive directeur du musée de Boulaq et des fouilles archéologiques d'Egypte, en remplacement de M. Mariette.

— Depuis quelques semaines, paraît une *Revue épigraphique du midi de la France*, sous la direction de M. Allmer, le savant épigraphiste de Lyon. Une autre revue épigraphique ayant un cadre plus général verra bientôt le jour; c'est la *Revue épigraphique de la Gaule*, sous la direction de MM. Héron de Villefosse, R. Mowat et Florian Vallentin.

— De même que l'Ecole française d'Athènes, celle de Rome va aussi avoir sa revue qui paraîtra sous le titre de *Notice et Mélanges de l'Ecole française de Rome*.

ALLEMAGNE. — Les journaux allemands annoncent la découverte, par M. Stier, directeur du Gymnase de Zerbst, d'un manuscrit important contenant

une longue description du second voyage de Vasco de Gama dans l'Inde en 1502. Ce manuscrit sera bientôt publié.

— Un nouveau volume du *Codex diplomaticus* de la Saxe royale vient de paraître par les soins du gouvernement saxon. Il renferme l'ouvrage du docteur Posse, historien de la maison de Wettin et de la constitution de Meisen.

— La maison Engelmann, de Leipzig, vient de mettre en vente la première livraison de la 8e édition de la *Bibliotheca scriptorum classicorum*. Cette bibliographie comprend les diverses éditions de même que toutes les études concernant les auteurs grecs et latins faites *depuis* 1700 jusqu'en 1878.

— Deux nouveaux volumes des *Monumenta* de Pertz viennent de paraître : 1° La première partie du premier volume, des *poetæ latini medii ævi;* elle comprend les *poetæ latini ævi Carolini*, ainsi que les *carmina Alcuini* et d'autres, et est publiée par M. E. Dümmler; 2° le 25e volume des *Scriptores*, comprenant les *gesta episcoporum, abbatum, ducum aliorumque principum sæculi XIII.*

— La maison Teubner, de Leipzig, annonce la publication d'un livre des plus importants pour l'étude de l'Histoire romaine de l'empire : Klein, *Fasti consulares inde a Cæsaris nece usque ad imperium Diocletiani.*

Angleterre. — Les manuscrits de la bibliothèque du collège du *Corpus Christi* à Cambridge se sont enrichis d'un volume in-folio sur vélin du onzième siècle, contenant la Genèse et les Rois selon la Vulgate; et d'un petit volume du douzième siècle, contenant des extraits de Grégoire de Nysse, de Denys d'Alexandrie, etc. Ces volumes viennent de la bibliothèque impériale de Constantinople. François Vilon devient classique en Angleterre, car M. J. Pagne va bientôt en publier la traduction expurgée.

— L'*Athenæum* et l'*Academy* ont publié, pour tous les Etats de l'Europe, des articles qui font connaître le mouvement littéraire pendant l'année 1880.

— On pétitionne dans l'université d'Oxford pour obtenir la publication d'un nouveau volume des *Anecdota Oxoniensia* qui contiendrait des extraits des manuscrits des bibliothèques d'Oxford et spécialement de la bibliothèque bodléienne.

— M. H. Maire a publié, vers la fin du siècle dernier, les généalogies des principales familles catholiques d'Angleterre ; on va réimprimer son ouvrage enrichi d'additions et de preuves.

— Il a été décidé par le Conseil de la Société des Etudes helléniques que quatre assemblées générales de cette Société auront lieu chaque année à Londres, dans les mois de janvier, mars, juin et octobre.

Belgique. — Le ministère des Travaux publics de Belgique vient de publier, par les soin de M. Witmeur, les Rapports et documents de la commission pour l'étude et la recherche des moyens d'étendre l'emploi du fer par de nouvelles applications industrielles. A cette publication est joint un bel atlas in-folio-plano.

— Un cercle archéologique s'est constitué à Enghien (Hainaut). La première livraison de ses *Annales* vient d'être publiée; elle renferme des notices sur les anciens fiefs du pays d'Enghien, par M. J. Bosmano; la généalogie de la famille Scockart, par le même; le texte du règlement du collège d'Enghien en 1788, communiqué par M. B. Lepers. — Cette société s'est fondée sous le patronage de la famille d'Arenberg.

— Le Cercle archéologique de Mons a fait paraître le tome XVI de ses *Annales*. Il contient d'intéressantes études sur le Hainaut ancien. Un travail intitulé : *Le passé artistique de la ville de Mons*, dû à M. L. Devillers, fait

connaître les noms de nombreux artistes de cette cité depuis le quatorzième siècle et rappelle leurs productions dans la sculpture, l'orfèvrerie, l'enluminure, la calligraphie, la tapisserie de haute lice, la peinture, etc. Ce travail, fruit de longues recherches dans les archives anciennes, est une véritable révélation d'artistes ignorés. Ce volume renferme un rapport sur la quarante-sixième session du Congrès archéologique de France, par M. Francart et une visite à la section historique du Musée du Trocadéro à l'Exposition universelle de Paris de 1878, par M. A. Rouvez, écrite surtout au point de vue de la Belgique.

Danemark. — La Société littéraire islandaise a tenu sa séance annuelle à Copenhague, le 13 janvier 1881, sous la présidence de M. Jonasson. Le nombre de ses membres est de 761 sans compter les membres honoraires; ses revenus se sont élevés en 1880 à 9,732 kroner ou 13,624 fr. et le capital placé à intérêts a atteint le chiffre de 18,300 kr. ou 26,620 fr. Voici le texte de ses publications pendant l'année passée. *Skirnir*, par Tirik Jonsson, annuaire t. LIV; *Audhfrœdhi* (science facile) par Arnljot Olafsson; *Islenzkar fornsœgur* (anciennes traditions islandaises). T. Ier, par Gudmand Thorlaksson; *Timarit hins islenzka bokmentafelags* 1880 (Périodique de la Société littéraire islandaise pour 1880), livr. I, II; Balfour Stewarts *Edhlis-frœdhi* (Physique de B. Stewart); *Skyrslur og Reikningur* (Rapports et comptes), 1878-79.

— Parmi les littératures du Nord, il en est une que nous connaissons bien peu, c'est celle du Danemark. La librairie Didier vient de mettre en vente (1881, 1 vol. de XXIII-505 pages, prix 6 fr.), le théâtre choisi de Oelslenchlœger et de Holberg, traduit par MM. X. Marmier et David Soldi. Deux notices nous font connaître la vie des deux poètes dramatiques. En les écrivant, M. Marmier a fait plus que de réunir des détails biographiques ; ces notices sont d'excellentes études littéraires. Chaque pièce est en outre précédée d'un ample examen. Ce théâtre choisi renferme d'Oelslenchlœger deux tragédies *Haken Savl* et *Axel et Valborg*, et une comédie : la *Corrége ;* de Holberg, qui chercha à prendre Molière pour modèle, trois comédies : *Le Potier d'Étain*, l'*Affairé*, *Ulysse*. Ce beau volume fait partie de la nouvelle collection des chefs-d'œuvre des théâtres étrangers.

Espagne. — Le *Porvenir* de Séville publie une biographie détaillée du savant critique et éminent poète catalan Nita y Fontanals. C'est d'après *Lo Gay Saber* la traduction d'une notice écrite en catalan et que va donner l'*Escut de Catalanya*.

Grèce. — Deux poèmes du moyen âge, écrits en grec, vont être publiés par MM. D. Bikélas et Sathas : l'*Achilleis* a mille huit cent vingt vers et l'*Alexandreis* trois mille huit cents.

Hongrie. — Le docteur Geitler professeur de slave à l'université d'Agram, vient de rapporter d'une visite à la péninsule du Sinaï de nombreux documents de vieux slave. Ces manuscrits sont sur vélin et sont supposés appartenir à la fin du huitième siècle. Ce sont des livres de liturgie et un ancien psautier.

Italie. — La *Rassegna settimanale* fait l'éloge d'une nouvelle traduction de Molière en italien. Elle a pour auteur M. Alcibiade Moretti ; *les Précieuses ridicules, l'Ecole des maris, l'Ecole des femmes, le Critique de l'école des femmes, le Misanthrope, le Tartufe, l'Avare, Georges Dandin, le Malade imaginaire, le Médecin malgré lui*, telles sont les pièces traduites en prose ou en vers, suivant l'original. La *Rassegna* regrette que M. Moretti n'ait pas traduit *Don Juan* et l'*Amphitrion*, et cite un fragment fait pour donner une très bonne opinion de l'œuvre. — M. F. Ongassi, éditeur à Venise, annonce la publication d'un

ouvrage de luxe de nature à intéresser les amis des arts ; *Tiepolo. Les fresques de la villa Valmarona à Vicence, étude de P. G. Molmenti, reproduction par C. Jacobi,* in-fol. 58 planches, portrait de Tripoli et vignette . Prix : 200 fr. Tirage à cent exemplaires. Personne jusqu'à présent, sauf M. Moretti, dans le journal l'*Art*, ne s'était occupé de ces fresques magistrales.

Russie. — La *Revue littéraire mensuelle* de Helsingfors (Kirjallinen kuukauslekti), en finnois, qui comptait quinze années d'existence, ne sera pas continuée et sa disparition laissera un grand vide dans la littérature finnoise, dont elle était, parmi les périodiques, l'organe le plus scientifique. Ses articles de fond traitaient des principales questions politiques, économiques et historiques qui intéressaient le pays ; ses notices sur les publications nationales étaient indispensables à quiconque voulait se tenir au courant des progrès de la littérature finnoise, et dans ses bibliographies, elle donnait plusieurs fois chaque année les titres des récentes publications. Elle annonçait aussi dans chaque douzième numéro les titres des journaux et périodiques qui devaient paraître l'année suivante. En 1881, il y en aura 42 en langue finnoise et 26 en suédois. 17 de ces derniers paraîtront à Helsingfors, la capitale du Grand-Duché, et c'est logique puisque cette ville est en même temps le chef-lieu du Nyland, l'un des gouvernements où le suédois est le plus répandu, et que, cette langue étant comprise de tous les Finlandais instruits, son influence, comme celle de la capitale, s'étend sur tout le pays. Les journaux finnois sont mieux répartis sur tout le territoire : il en paraîtra 7 à Helsingfors, 6 à Uleâborg, 6 à Jyvæskylæ, petite ville, mais important centre pédagogique, 4 à Abo, 3 à Kuopio, à Tammerfors et à Vasa, 2 à Tavastehus, à Joensuu, à Viborg et à Bjœrneborg, 1 à Savonlinna ou Nyslott et à Kristina. Deux journaux finnois sont aussi publiés en dehors du Grand-Duché ; l'un à Saint-Pétersbourg, qui est bâti dans une ancienne contrée finnoise ; l'autre à Calumet dans le Michigan pour les émigrés aux États-Unis. — E. Beauvois.

Amérique. — Le rapport annuel de l'université de Baltimore contient des détails intéressants sur le nombre des étudiants attachés à cette université. On en compte dix-huit pour les mathématiques et physique, treize pour la chimie, douze pour la biologie, quatorze pour les langues, neuf pour la philosophie et l'histoire. La plupart de ces soixante-six étudiants sont attachés comme professeurs dans les collèges.

Publications nouvelles. — *Pentateuchi, versio latina Antiquissima e codice Lugdunensi*, par Ulysse Robert (in-4, Firmin-Didot). — *Lettre de Mgr l'évêque de Chartres à un ecclésiastique de son diocèse* (in-8, Poussielgue). — *Du recrutement du sacerdoce*, par M. l'abbé Verniolles (in-12, Bray et Retaux). — *Saint Eucher, Lérins et l'Eglise de Lyon au cinquième siècle*, par le P. A. Gouillard (in-8, Briday, à Lyon).— *De l'instinct et de l'intelligence*, par Félix Hément (in-8, Delagrave). — *Réglement donné par la duchesse de Liancourt à la princesse de Marsillac*, par la marquise de Forbin d'Oppède (in-18, Plon). — *Les Registres d'Innocent IV*, par Elie Berger (in-4, Thorin). — *Michel Le Tellier, son administration comme intendant d'armée en Piémont 1640-1643*, par N. L. Caron (in-12, Pedone-Lauriel). — *Un curé de Charenton au dix-septième siècle*, par M. l'abbé E. Feret (in-12, J. Gervais). — *Lettres de Coray au Protopsalte de Smyrne Dimitrios Lotos sur les événements de la Révolution française*, par le marquis De Queux de Saint-Hilaire (in-8, Firmin-Didot). — *Le comte Frédéric Sclopis de Salerano* (1798-1878), sa vie, ses travaux et son temps, par Nonce Rocca (in-8, Salmon), — *Histoire de la langue française*,

par A. Loiseau (in-12, Thorin). — *Théâtre de Jean Racine*. Tome III, publié par D. Jouaust (in-12, librairie des bibliophiles). — *Marivaux et le Marivaudage*, par Jean Fleury (in-8, Plon). — *L'Université sous M. Ferry*, par Francisque Bouillier (in-12, Gaume). — *La Maison Schilling*. par E. Marlitt, traduit de l'allemand par Mme E. Raymond (2 vol. in-12, Firmin-Didot). — *Le Moulin Frappier*, par Henry Gréville (2 vol. in-12, Plon). — *La Coupe d'or du sultan Zizim*, par Mlle Marthe Lachèse (2 vol. in-12, Téqui). — *Les Inventeurs et leurs inventions*, par J. H. Fabre (in-8, Delagrave). — *Les Savants illustres du seizième et du dix-septième siècle*, par C. A. Valson (2 vol. in-12, Palmé) — *La Trière Athénienne, étude d'archéologie navale*, par A. Cartault (in-8, Thorin). VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

Plus d'esprit que Voltaire. — Quel est l'écrivain qui s'est servi le premier de cette expression devenue proverbiale : *Celui qui a plus d'esprit que Voltaire*, pour désigner tout le monde ? E T.

Mode du choix des saints patrons des Eglises. — On demande où l'on pourrait trouver les renseignements bibliographiques les plus précis sur le mode du choix des saints Patrons des Eglises. A. I.

RÉPONSES.

Légendes populaires (XXVIII, 282, XXIX, 455). — *Traditions allemandes* par les frères Grimm, tr. par Theil, Paris Lenepveux, 1838, 2 vol. in-8. — *Canti popolari del Circondario di Modica*, par Guastella. Modica, 1876, 1 vol. (peu de légendes proprement dites, mais des détails très curieux sur les usages et les superstitions). — *Canti popolari di Noto*, par C. Avolio. Noto, 1875, 1 vol. même observation. — *Poésies pop. serbes*, tr. par Dozon. Paris Dentu,, 1879, 1 vol. — *Altfranzæ sishke Volkslieder*, par Wolf. Leipsiq 1831, 1 vol. — *Canti Veneziani*, par Bernoni Venise, 1875, 1 vol. — *Canzoni Comasche*, par Bola. Vienne, 1867, une brochure. — *Etude sur la poésie populaire en Normandie* par Robillard de Beaurepaire, Paris, 1856, 1 brochure. — *Noëls et chants pop. de la Franche-Comté*, par Max Buchon Salins, 1865, 1 vol. — *Poésies pop. en langue française recueillies dans l'Armagnac*, par Bladé. Paris, 1829, 1 vol. — *Contes pop. de l'Agenais*, par le même. Paris, 1814, gr. in 8 de XV-235 p. — *Contes pop. de la Grande-Bretagne*, par Brueyre. Paris, 1875, 1 vol. — *Les contes pop. en Italie* par Marc Monnier. Paris, 1880, 1 vol — *Contes pop. de la Haute-Bretagne*, par Sebillot. Paris, 1880, 1 vol — *Contes pop. de différents pays*, par X. Marmier. Paris, 1880, in-12 de 328 p. TH. P.

Famille de Villafans (XXXI, 96). — Les armes de la famille de Villafans ou de Vuillafans sont : d'argent à la bande de sable chargée de trois coquilles d'or et accostée de deux bâtons de sable. *Adage* : HONNEUR DE VUILLAFANS On ne peut trouver sur cette ancienne maison de Franche-Comté que très peu de détails épars dans les différents ouvrages manuscrits et imprimés relatifs au nobiliaire de cette province ; *Suchaux* en donne une notice générale dans sa *Galerie Heraldo-Nobiliaire de la Franche-Comté*, tome II, page 310. R. DE L.

Anciennes Maîtrises (XXIX, 192). — Les sources à consulter sont les Archives des Chapitres de nos anciennes Cathédrales et Collégiales, là où ces archives ont échappé aux révolutions. Après avoir fait des recherches sur cette importante question d'histoire, pour ce qui regarde les Maîtrises des anciennes Cathédrales de Nîmes, d'Uzès et d'Alais, je puis affirmer que toute l'histoire de nos Maîtrises est là, avec celle de nos Chapitres, dont elles formaient une sorte d'appendice, absolument comme l'histoire de nos anciennes communes se retrouve dans nos vieilles archives municipales, et comme celle de toute

corporation, en général, est dans les archives qui la concernent. Les *Délibérations capitulaires* font connaître l'origine ou la restauration de la Maîtrise, les règlements auxquels elle est soumise, la partie du cloître, du chapitre affectée à son usage ; les nom, capacité, titres ou états de service des Maîtres de la Psallette (laïques, ordinairement prêtres, souvent compositeurs habiles, parfois même musiciens célèbres) ; leur dépendance vis-à-vis du chapitre qui les nomme ou les révoque, et qui conserve la haute direction de la Maîtrise, par l'intermédiaire du chanoine qu'il « charge, chaque année, du soin spécial de la Psallette; » leurs compositions musicales ; l'inventaire des meubles de la Maîtrise, dressé par le chapitre et remis au nouveau directeur, à son entrée en fonctions.

On y voit aussi le nom, l'âge, le pays, le nombre des enfants qui composent la Psallette ; l'examen d'admission que chaque enfant doit subir en présence de tout le chapitre, sur la présentation du Maître, d'un chanoine ou de l'évêque ; le temps qu'il y reste ; le motif de sa sortie, tiré ordinairement de la perte de sa voix.

Le *Rolle des distributions* donne très souvent le nom des Maîtres de la Psallette, et permet d'en compléter la liste avec le registre des délibérations capitulaires. Il fait connaître également la « part du Maître et celle des enfants » dans les distributions mensuelles faites aux membres du Chapitre.

Le *Livre de la Recette et de la Despances* donne des détails intéressants sur les Prêtres du bas-chœur ou autres du dehors qui apprennent aux enfants de chœur « l'escripture, la grammaire, le latin, la musique » ; sur l'habit de chœur et le vêtement ordinaire des enfants ; le Médecin et l'Apothicaire attachés au service de la Maîtrise ; la gratification d'usage donnée, au nom du chapitre, à chaque enfant, à sa sortie de la Psallette ; sur le métier qu'on lui fait apprendre, s'il ne doit pas continuer ses études à l'école capitulaire, dans le séminaire du diocèse ou dans une Faculté de Théologie.....

Un point important pour l'histoire de l'art musical en France, et que j'indique en passant, serait de rechercher l'influence de chaque Maîtrise, sous ce rapport, par les sujets distingués qu'elle a pu former et que l'on retrouve plus tard dans les grands orchestres. Les délibérations capitulaires donnent parfois, sur ce point, des indications précieuses.

Abbé René,
Professeur au collège de l'Assomption, à Nîmes.

Exploitation des mines de houille (XXIX, 556)

I. Ouvrages généraux (édités ou réédités depuis 1870). 1° France et Belgique.

Ponson *Traité de l'exploitation des mines de houille* (Exposition comparative des méthodes employées en Belgique, en France, en Allemagne et en Angleterre. Paris, Baudry 4 gros volumes in-8 et 1 atlas de 80 planches, deuxième édition.

Ponson. *Supplément au traité de l'exploitation des mines de houille.* Paris, Baudry. 2 gros volumes in-8 et 1 atlas in-folio.

Burat. *Cours d'exploitation des mines* professé à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures. Paris, Baudry, 1 gros vol. grand in-8 et 1 atlas in-4 de 130 planches doubles.

Burat. *Supplément* au cours d'exploitation des mines donnant la description et les figures des appareils nouveaux de 1876, 1877, 1878, 1879, et 1880. Paris, Baudry, p. 641-737 et atlas de 8 pl. (131-138)

Burat. *Le Matériel des Houillères en France et en Belgique.* Paris, Baudry, in-8 et 1 atlas de 77 planches in-folio.

Burat. *Supplément au Matériel des Houillères.* Grand in-8 et 1 atlas de 40 planches in-folio.

Demanet. *Cours d'exploitation des Mines de houille.* Paris, Baudry, 1878, 2 vol. in-8 illustrés de plus de 600 figures sur bois, dans le texte.

Amiot. *Exploitation des Couches puissantes de houille.* Paris, Dunod. in-8 avec planches.

Callou (J.). *Cours d'exploitation des mines*, professé à l'Ecole des mines. T. I, II, 2 in-8 et atlas. T. III. *Préparation mécanique* par M. Boutan, ing.

des mines, in-8 et atlas (Paris-Dunod).

HATON DE LA GOUPILLIÈRE. *Revue des progrès récents de l'exploitation des Mines*. Dunod, 1879.

RUOLZ (cte de) *Question des houilles*. Mission de M. de Ruolz en France et en Angleterre. 2 vol. et 1 atlas. 1872-1873 1 vol. (Exportation, concurrence à l'intérieur, voies et moyens de transport) ; 2 vol. (Bassins anglais avec cartes) ; atlas statistique. — Cet ouvrage peu connu renferme des documents très complets et des cartes très intéressantes (Paris, imprimerie nationale).

ÉVRARD (M. A.). *Traité pratique de l'exploitation des mines*, Mons, 1879, 1 vol. in-8 et atlas in-folio.

SERLO (A.) et LOTNER. *Leitfaden zur Bergbaukunde*. Berlin, 1878 (2e édit.), 2 vol. in-8.

DROUAT. *Notices sur les gîtes de houille*. Paris, 1857, in-4 et atlas in-folio.

BURAT (A.) *Situation de l'industrie houillère en* 1859, 1860, 61, 62, 63, 64. Baudry, Paris, 1865, 6 vol. in-8.

STANLEY-JEVONS (W.). *The Coal question : an inquiry concerning the progres of the nation, and the probable exhaustion of our Coal Mines*. London, 1865, 1 vol. in-8.

BURAT (A.). *Les Houillères en* 1867 (concerne la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre).

LACRETELLE. *Estimation des houillères*. Paris, 1870 in-8.

II. OUVRAGES DIVERS SE RAPPORTANT AU SUJET.

BURAT (A.). *De la Houille*. Traité théorique et pratique des combustibles minéraux. Paris, Langlois et Leclercq, 1851.

GRUNER (L.). *Pouvoir calorifique et classification des houilles*. Paris, Dunod, 1873.

HUMPRY DAVY. *Sur le feu grisou des mines de houille* (en anglais). Londres, 1816, in-8.

MATHER (J.). *The Coal Mines : Their dangers and Meaus of Safety*. London, 1853, in-8.

MATTHIAS. *The Ventilation of Coal Mincs*.

TUNNER (P.). *Newcastle upon-Tyne*. Brochure in-8.

Bergwissenschaftlicher Bericht über die Pariser Ausstellung. Vienne, 1855, in-8.

MATHES. *Etude sur le grisou ; moyens préventifs contre les explosions*. Montceau-les-Mines ; 1878, in-4.

DEVILLEY. *Ventilation des mines*. Paris, Baudry, 1875, in-8.

DU SONICH (J. A.). *Rapport, à la commission d'études des moyens propres à prévenir les explosions de grisou, sur la réglementation de l'exploitation dans les mines à grisou*. Paris, 1879, in-8.

LIPPMAN (Ed.). *Petit traité de sondage*. Paris, 1880.

FRANQUOY (J.). *De la fabrication des combustibles agglomérés en briquettes de charbon*. Liège, 1861, in-8.

EVRARD (MAX). *Lavage des charbons*. Saint-Etienne, 1873 (brochure).

GŒBEL (Max). *La crise commerciale de la houille* (1870-1874). Paris, 1874, in-8 avec une carte.

BURAT (A.). *Les houillères à l'Exposition de* 1878. Paris, Baudry, 1879.

The Mining Guide : containing the particulars of each mine british and foréign. London, 1858, in-18.

HEDLEY. *Traité pratique de l'Exploitation des mines de houille*. (Traduit de l'anglais). Liège, E. Noblet, 1853.

GUENYVEAU. *Manuel d'exploitation des mines de houille*. Lyon, in-12.

COMBES. *Traité de l'exploitation des Mines*. Paris, 1844, 3 vol. in-8 et 1 atlas.

MORAND. *L'art d'exploiter les mines de charbon de terre*. 1764, 7 vol. in-folio.

MALHERBE. *Du grisou*. Paris, Baudry, in-8.

HABETS. *Institutions ouvrières spéciales aux mines et à la métallurgie*. Paris, Baudry, in-8 avec 8 planches.

DUGUET (J.). *Du chargement et du déchargement des charbons sur les chemins de fer et les voies navigables*. Paris, Baudry, in-8 avec planches.

HATON DE LA GOUPILLIÈRE. *Rapport au nom de la Commission d'étude des moyens propres à prévenir les explosions du grisou* (sous presse). Paris, Dunod. (*A suivre.*)

Le Gérant : L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION
REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PUBLICATIONS ALGÉRIENNES

1878-1881

1. L'*Algérie en* 1880, par Ernest Mercier. Paris, Challamel aîné, 1880, in-8 de 280 p. Prix : 5 fr. — 2. *Répertoire alphabétique des Tribus et Douars de l'Algérie*, dressé d'après des documents officiels, par F. Accardo, Alger, typogr. A. Jourdan, 1879; deux fascic. in-4 de 198 et 86 p. avec une carte. Prix : 10 fr. — 3. *Itinéraire de l'Algérie, de Tunis et de Tanger*, par L. Piesse. Paris, Hachette et Ce, 1879, in-12 de cxliv-546 p. Prix : 15 fr. — 4. *A travers l'Algérie*, par Paul Bourde. Paris, G. Charpentier, 1880, in-12 de vii et 389 p. Prix : 3 fr. 50. — 5. *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine*. Constantine, Arnolet, 1878 et 1880, et Paris, Challamel aîné, 2 vol. in-8 de xxii-556 p. avec pl. et de xvi-460 p. avec pl. Prix : 8 fr. — 6. *Relations entre la France et la Régence d'Alger. au dix-septième siècle*, par Ott. de Grammont. Alger, A. Jourdan, 1879 ; in-8 de 32 p. Prix : 1 fr. 50.— 7. *Le Mzdb*, par A. Coyne. Alger, A. Jourdan, 1879, in-8 45 p. avec carte. Prix : 2 fr. — 8. *Le Tracé central du chemin de fer trans-saharien*, par le général Colonieu. Paris, Challamel aîné, 1880, in-4 de 28 p. avec cartes. Prix : 2 fr. — 9. *L'Algérie vue à tire d'ailes ou Lettres d'un oiseau de passage*, par A. Ratheau. Paris, Challamel aîné, 1879, in-12 de 364 p. Prix : 3 fr. 50. — 10. *La poésie anté-islamique*, par R. Basset. Paris, Ern. Leroux, 1880 ; in-16 de 82 p. Prix : 2 fr. — 11. *Le fermage des autruches en Algérie; incubation artificielle*, par Jules Oudot. Paris, Challamel aîné, 1880, in-8 de 277 p. avec figures. Prix : 7 fr. — 12. *L'avenir de la France en Afrique*, par Paul Soleillet. Paris, Challamel aîné, 1879 ; br. in-8 de 83 p. Prix : 3 fr. — 13. *Etude sur la naturalisation en Algérie*, par Rouard de Card. Paris, Berger-Levrault, 1881 ; br. in-8 de 26 p. Prix : 1 fr. 50. — 14. *Carte des environs d'Alger*. Alger, Ad. Jourdan, 1881. Prix : 3 fr. — 15. *L'hiver à Alger*, par Ch. Desprez. Alger, 1879, Ad. Jourdan ; Paris, Challamel aîné, in-12 de vii et 320 p. — Prix : 4 fr.

1. — En écrivant son livre : *L'Algérie en* 1880, M. Ern. Mercier, qui est ennemi des systèmes et considère les droits de la vérité comme supérieurs aux calculs de l'intérêt, a voulu célébrer le cinquantenaire de l'Algérie. Il a pensé qu'afin d'envisager l'avenir de la Colonie avec plus de courage, il convenait de jeter un coup d'œil en arrière ; il lui a semblé, qu'au moment où l'Algérie entre dans une ère nouvelle par le fait de l'extension du régime civil à tout son territoire, sous la direction d'un gouverneur réellement civil, il était bon de marquer l'étape et de constater ce qui a été fait, sauf à appliquer l'expérience acquise à l'examen du nouveau système. L'ouvrage se divise en dix chapitres dont voici les titres : La conquête militaire ; — L'Algérie sous notre domination ; — La colonisation ; — Le commerce, l'industrie, les grands travaux publics ; — La population européenne et juive ; — La population indigène ; — L'instruction publique ; la vie intellectuelle ; — La justice ; la sécurité ; — L'organisation actuelle ; les projets du Gouverneur ; — Conclusion.

Après avoir esquissé à grands traits la conquête de l'Algérie et rappelé ce qu'était, il y a cinquante ans, ce pays, aujourd'hui sillonné

en tous sens par des routes et des voies ferrées, couvert sur le littoral de villes et de villages, doté de ports favorables au commerce, M. Ern. Mercier nous fait remarquer qu'au lendemain de sa prise de possession, la France ne se trouvait pas seulement en présence de populations hostiles, résolues à défendre chèrement leur indépendance, mais qu'une fois leur soumission obtenue, tout était à créer, dans l'ordre matériel comme dans l'ordre moral. On reproche aux différents gouvernements qui se sont succédé les hésitations, les tâtonnements de la première heure. Mais est-ce qu'ils ne s'imposaient pas à des conquérants qui ignoraient et le pays et les mœurs de ses habitants ? N'était-il pas nécessaire de se livrer à des études préalables avant de se lancer dans la voie de l'exécution ? Et cependant, malgré les fausses manœuvres et les erreurs nées de la force même des choses, pas un seul jour peut-être, depuis le 14 juin 1830, qui n'ait été marqué par un progrès ! La première période, il est vrai, est presque toute militaire. La parole est à la poudre ; c'est elle qui est le premier agent d'une civilisation qu'il nous faut imposer par la force. Toutefois, à mesure que la sécurité relative est établie dans un territoire, la colonisation s'avance et s'en empare. La barbarie pourra tenter des retours offensifs ; elle ne délogera plus nos pionniers des postes où ils ont planté le drapeau de la France.

Depuis lors l'élément indigène est resté stationnaire et n'a jamais dépassé les évaluations faites sur le peuplement, c'est-à-dire 2,500,000 âmes ; l'élément européen se compose de 311,000 habitants, dont la moitié sont français. L'accroissement de la population a donc été assez régulier et constant, ce qui fait supposer que 3,000 Français et autant d'étrangers arrivent annuellement en Algérie pour contribuer à la transformation d'une population située dans une des plus belles contrées du bassin de la Méditerranée. M. Ern. Mercier démontre combien est vrai en matière de colonisation l'axiome *ex nihilo nihil fit ;* il présente (p. 89) le tableau du cultivateur imprévoyant qui, sans avances ni ressources, va s'installer sur sa concession avec l'espoir de défricher, de planter, d'arroser, de construire et de vivre, lui et sa famille, en attendant les récoltes. C'est peu consolant, mais d'une exactitude irréprochable. Que d'obstacles ils ont eu à surmonter, que de luttes ils ont dû soutenir, ces enfants perdus de la civilisation ! Non seulement ils avaient contre eux l'hostilité sourde des indigènes, leurs voisins, mais il leur fallait se préserver de l'inclémence d'un climat nouveau, et violer, pour le forcer à produire, un sol rebelle. N'importe ; rien n'arrête ces vaillants pionniers. Lorsque le père tombe miné par les fièvres, le fils reprend la pioche, et l'on voit progressivement la terre dénudée se couvrir de magnifiques plantations. Après la conquête, au cours des premières années, la terre avait peu de valeur,

tandis qu'aujourd'hui, près des grands centres, elle atteint au prix de 1,000 francs l'hectare, et même, dans un rayon de 8 kilomètres d'Alger, quelques terrains sont vendus 10,000 francs l'hectare. Actuellement on compte 3 millions d'hectares cultivés en céréales ; les importations et les exportations qui, en 1830, ne représentaient pas une valeur de 2 millions de francs, dépassent, en 1879, le chiffre de 425 millions ; enfin, l'intérêt de l'argent est tombé à 5 0/0.

Le chapitre consacré à l'*Instruction publique* est aussi bien traité, au point de vue moral que sous le rapport de la statistique. On exagère évidemment en prétendant que les Maures, les Kabiles et les Arabes réclament les bienfaits de l'instruction européenne. Si l'on savait combien sont gâtés les enfants mâles des grandes familles musulmanes, on n'essaierait même pas de leur offrir les douceurs de l'internat dans nos lycées. Voici un passage (p. 183) de nature à trancher la question : « Dès la fondation des collèges arabes, les caïds et fonctionnaires indigènes de tout grade reçurent, sous forme d'invitation, l'ordre d'y envoyer leurs enfants ; en même temps, il est vrai, on leur adressa des discours pour leur faire saisir tous les avantages qu'ils retireraient de ce sacrifice. Les caïds se résignèrent et firent partir pour Alger et Constantine, leurs enfants comme s'ils les envoyaient en otage. Ces élèves, habitués à être choyés par les femmes, trouvèrent très dure l'obligation de se soumettre à une règle qu'on s'efforça de leur rendre la plus douce possible. Ils frayaient peu avec les élèves européens, et au lieu de prendre part à ces jeux bruyants qui sont pour l'enfance une si douce diversion à la contrainte de l'étude, ils se retiraient dans les coins, et mélancoliquement assis par terre, devisaient, la tête sur leurs genoux, ou traitaient des sujets que leur immoralité précoce savait rendre inépuisables. Du reste, les pères ne cessaient de les réclamer, et quand ils en étaient séparés depuis deux ans, ils jugeaient que la preuve de leur dévouement à la France était suffisamment démontrée ; et puis, le moment n'est-il pas venu de donner une épouse à l'héritier de la famille ? » Sans doute, il y a quelque chose à faire dans ce sens, en ce qui concerne les Kabiles, ces descendants de la race aborigène si souvent mêlée aux Romains, aux Vandales et aux Byzantins ; mais on ne réussira qu'avec des écoles d'externes.

Nous ne terminerons pas cette analyse sans féliciter l'auteur du jugement qu'il porte avec une rare clairvoyance sur les deux grands projets à l'ordre du jour (p. 123). La mer intérieure est une chimère que plusieurs savants, tels que Daubrée, Cosson, Pomel ont combattue par des motifs qui semblent probants. Mais, comme le public en est encore à croire que le Sahara est une plaine basse, sans accidents de terrain, et se figure qu'en lâchant l'écluse de Gabès on inon-

derait tout cet espace, au profit de l'Algérie, on comprend tout de suite que là est le secret de la faveur avec laquelle fut accueillie l'idée du commandant Roudaire. Tout autre est l'appréciation de M. Ern. Mercier à l'égard du second projet : le trans-saharien. Autant l'utilité du premier est contestable, autant les avantages de l'autre sont certains et d'un ordre supérieur. Relier l'Algérie avec notre grande colonie du Sénégal, arborer le drapeau français au cœur de l'Afrique, ouvrir le pays des nègres à notre commerce, voilà une entreprise digne de passionner une nation comme la nôtre, et c'est un devoir patriotique pour chaque Français, de travailler à sa réalisation. Malheureusement nos connaissances sur le centre du désert et sur le Soudan sont des plus vagues. Il faudra en outre fixer non seulement le point d'arrivée dans cette vaste région, mais encore le point de départ en Algérie, et l'on est loin d'être d'accord sur cette question. Et la pose des rails sur le sable ? et l'approvisionnement d'eau dans le pays de la soif ?

2. — La transcription des noms arabes, kabiles, turcs, offre une difficulté réelle, en ce que ces mots contiennent souvent des lettres, dont le son, tantôt guttural, tantôt aspiré, ne trouve aucun équivalent dans l'alphabet français. A ce premier inconvénient, que comprennent mieux les orientalistes, vient se joindre la fantaisie des personnes qui orthographient les sons étrangers, chacune d'après un système différent ; d'où il résulte que le même nom figure sous plusieurs formes sur les registres de l'état civil, sur les matrices de l'impôt, sur les sommiers du domaine, sur les dossiers du tribunal, sur les registres des greffes et des municipalités. Pour n'en citer qu'un exemple, le nom *Ameur*, en subissant le caprice des scribes, est devenu ici *Amer*, là *Amir*, et ailleurs *Amor*. Il ne faut pas être bien clairvoyant pour reconnaître combien de contestations et de complications peuvent naître, à tout instant, d'une pareille situation. Il y a là une source de chicanes, non pas intermittente, mais intarissable. Matière féconde pour les avocats ; mine de procès. Voyant le mal grandir de jour en jour, on a pensé qu'il y avait nécessité d'y porter remède, en relevant sur les documents officiels et sur les cartes de l'état-major tous les noms des tribus et des douars [1], avec les variantes que présente la transcription depuis 1830 jusqu'à nos jours. Telle est l'origine du *Répertoire alphabétique des tribus et douars de l'Algérie*, qui est l'œuvre de M. F. Accardo. Si nos études sur la géographie de l'Afrique du nord n'étaient pas un motif suffisant pour examiner avec soin ce travail, nous aurions du moins cédé, comme bien des gens, à la curiosité qu'excitent les singularités phonétiques de la topographie

(1) Le mot *douar* appartient à la langue arabe et signifie « hameau composé de tentes disposées en rond » ; au centre sont parqués les animaux.

algérienne. Mais il s'agissait de collationner avec nos notes les indications fournies par M. Accardo. Nous avons donc lu le livre, le doigt sur la carte. Il est divisé en deux parties, et comprend d'un côté les tribus et leurs fractions, de l'autre les douars, avec les renseignements administratifs qui s'y rattachent. On y a marqué : 1° la désignation de la commune ; 2° le ressort de la justice de paix ; 3° le cercle, l'annexe et la subdivision (pour le territoire de commandement) ; 4° l'arrondissement administratif (pour le territoire civil) ; 5° la population ; 6° la superficie ; 7° la distance kilométrique du chef-lieu de canton ; 8° les villages, hameaux et fermes isolées dans le douar ou dans la tribu. Mais le plan de cet ouvrage pèche par la base, en ce sens qu'on a oublié de déterminer le point de repère. En effet, enregistrer les variantes qui déparent les tableaux de recensement, les cartes et les livres de statistique, c'est perdre sa peine. D'un autre côté, la question demeurant la même, les incertitudes se renouvelleront, au domaine, dans les bureaux, devant la justice. Que fallait-il donc faire pour mettre un terme à la confusion qui règne dans un si grand nombre de pièces ? Comment fixer l'orthographe des noms indigènes en caractères français et fermer la porte aux ergoteurs ? Le moyen est bien simple. Il suffisait de placer en tête de chaque article le nom de la tribu ou du douar en lettres arabes, et de le faire suivre, d'abord d'une transcription correcte, puis de tous les modes de figuration inventés par l'oreille mal exercée des auteurs.

3. — Il y a plusieurs manières de voyager en Algérie. On peut d'abord prendre le chemin de fer ou les diligences, qui conduisent dans toutes les villes, ce qui permet de calculer la durée du voyage et la dépense qu'il occasionnera. Mais, si l'on désire connaître le pays qui n'est pas encore traversé par les grandes routes, il vaut mieux se servir de mulets ou de chevaux. Dans tous les cas on aura besoin d'un guide ; or il n'y en a pas de plus exact et de plus instructif que l'*Itinéraire de l'Algérie* de M. L. Piesse. Sous ce titre modeste, M. Piesse a rédigé une excellente géographie de notre possession africaine avec l'histoire très abrégée des différentes dominations qui s'y sont succédé. Le volume commence par une introduction de 144 pages, contenant, sans parler des renseignements nécessaires au touriste, des notices sur tous les sujets susceptibles de l'intéresser, tels que la population indigène et ses mœurs, la physionomie des villes habitées par les musulmans, les monuments anciens, les musées, le commerce, l'industrie, les productions naturelles, les mines, les eaux thermales, le règne animal. Vienent ensuite la description détaillée des trois provinces, l'énumération des villes, des villages, des bourgades arabes, des oasis sahariennes, la peinture des paysages faits pour le plaisir des yeux, et l'explication technique des ressources locales. Les principales cités

ont leur monographie. Si Alger offre à la fois le résumé du monde barbaresque et le résumé du monde méditerranéen, le caractère complexe de cette ville ne nuit en rien à Constantine et à Oran dont l'aspect pittoresque saisit le voyageur du premier coup; loin de les déprécier, il prépare en quelque sorte la curiosité au tableau bizarre qu'elles présentent. Quelque part que vous alliez, vous aimerez à vous perdre dans le dédale des rues arabes. Ces rues étroites, d'ouverture inégale, offrent dans leurs nombreux détours toutes les lignes imaginables, excepté cependant la ligne droite pour laquelle les architectes indigènes paraissent professer un dédain instinctif. Représentez-vous des maisons sans fenêtres, quelques lucarnes tout au plus, des étages avançant l'un sur l'autre, de telle sorte que vers le sommet des constructions, les deux côtés opposés d'une ruelle arrivent souvent à se toucher. Quelquefois même la voie publique est voûtée sur un espace assez considérable. Au milieu de ces cités mauresques, qui rappellent le fameux labyrinthe, vit une société stationnaire, que le koran tient à l'abri du progrès. Vous plairait-il de pénétrer dans les temples où l'on *divinise* Mahomet? M. Piesse vous ouvre les mosquées, et les décrit en artiste. Son long séjour dans la colonie l'ayant initié à tout ce qu'elle a d'attrayant, chacun trouvera dans son volume compacte les notions qui se rapportent à ses goûts : pour les agronomes, la culture prodigieuse des céréales, de l'olivier et de la vigne; pour les architectes, les monuments romains et les édifices sarrazins; pour les botanistes, une flore incomparable ; pour les peintres, des sites d'une magnificence inconnue ; enfin pour les archéologues et les historiens, des inscriptions latines, grecques, arabes, libyques, qui se comptent par milliers. A la bonne heure! c'est un vieil Algérien, un homme de goût et d'expérience, qui vient nous parler de l'Algérie. Ce qu'il dit porte le cachet de la vérité. Ces routes sur lesquelles nous le suivrons avec confiance, il les a parcourues, étape par étape; ces paysages splendides, il les a dessinés ; ces populations si diverses, il s'y est mêlé, il en a observé les mœurs et les coutumes ; ces beaux restes de l'art antique qui décorent les musées de Lambèse, de Tlemcen, d'Alger, de Constantine, il les a étudiés avec une ardeur qui ressemblait à de l'admiration. Ajoutez à ces avantages une garantie sérieuse : l'emploi des documents officiels mis à la disposition de l'auteur pour ce qui concerne les routes nationales et les chemins de fer. Mais que les touristes, jaloux de leur bien-être, ne s'avisent pas de pousser leurs pérégrinations trop avant dans le Sahara; que la visite des oasis de Biskra et de Lagouat suffise à leur ambition. Car il y a là-bas des bourgades, si pittoresques soient-elles, où l'on ne rencontre que déplaisir et inconvénients; telle par exemple la bourgade d'Aïn-Sefra envers qui la nature se montre marâtre, au rapport

de M. Piesse : « Aïn-Sefra, située à 413 kilomètres d'Oran, est adossée à une grande ligne de dunes qui a plusieurs lieues de longueur. Pas un brin d'herbe ne végète sur leurs pentes lisses. Quand la tempête se lève, le sable déferle sur les murs du ksar et de l'oasis, comme les vagues que la mer en courroux déchaîne contre les falaises. C'est une menace continuelle pour les canaux, pour les jardins (p. 291). »

4. — Dire que M. Paul Bourde faisait partie de la caravane parlementaire qui, pendant les mois de septembre et d'octobre 1879, parcourut notre colonie africaine, c'est indiquer l'esprit du livre intitulé : *A travers l'Algérie*. Des études poursuivies avec passion par l'auteur l'avaient un peu familiarisé avec les questions algériennes ; de là l'intérêt qu'il accorde, d'un côté aux vœux des colons, de l'autre aux réclamations des indigènes. Il est donc venu pour voir par lui-même l'état du pays et proposer toute une série, nous ne disons pas un plan, de réformes. Eh bien ! nous avons lu le volume de M. Bourde, malgré le sens vague du titre. A côté des banalités et des anecdotes surannées qu'il contient, fourmillent des idées dont la hardiesse n'est tempérée que par le charme du style. On sent qu'il n'y a là aucune responsabilité à encourir ; soit en s'appuyant sur la théorie des assimilateurs à outrance, soit par amour de la nouveauté, l'auteur écrit (p. 265) : « Le problème algérien est fait de deux éléments : la question de la colonisation française et la question de l'assimilation des indigènes. Négliger l'une c'est rendre l'autre insoluble, car elles sont solidaires. Notre conquête ne sera définitivement assise que lorsqu'elle sera non seulement reconnue, mais encore appréciée comme un bienfait par les indigènes. Arrachons-les donc à leur barbarie ; montrons-leur l'instruction et l'acquisition de nos idées comme un moyen d'émancipation ; favorisons les naturalisations, » et ailleurs (p. 258) : « La suppression des lois musulmanes entraînera la suppression de la justice musulmane. Il n'y aurait même aucun inconvénient à ce que celle-ci précédât celle-là. » Autant de mots, autant d'erreurs. M. Bourde ignore donc que depuis un demi siècle, ni le gouvernement militaire, ni l'administration civile, n'a pu établir chez nos musulmans l'état civil ; que l'on n'a encore obtenu que quatre cents naturalisations, malgré les avantages que cette situation peut procurer ; que la polygamie, compliquée du divorce, s'oppose à ce qu'on soumette les mahométans à nos lois de succession ; que la simplicité de leur état social les éloignera longtemps d'une civilisation qui exige autant d'énergie que de labeur. Comment ne s'est-il pas aperçu de la profonde différence qui existe entre les deux sociétés juxta-posées en Algérie ? Pourquoi n'a-t-il pas réfléchi sur l'absence de relations même entre les Kabiles et les Arabes, ces deux races placées au même degré ? Ce fait seul l'aurait empêché de hasarder les paroles suivantes (p. 263) : « Quand les indigènes seront régis par nos

lois, administrés par nos administrateurs, jugés par nos juges, que leur manquera-t-il pour devenir de véritables Français? De savoir notre langue. » D'abord un cinquième au moins de la population africaine comprend le français et cherche à le parler pour les besoins de la vie ; ce n'est pas cela qui manque. La séparation vient d'une autre cause : la dissemblance des mœurs, des usages, des pensées. Pour les Arabes, comme pour les Berbères, il y a un motif, pour ainsi dire supérieur, c'est le sentiment religieux. Ils ont contre nous, à cet égard, une prévention que rien ne peut vaincre, car elle prend sa source dans ce fanatisme étroit qui est le propre de la religion musulmane (p.180). Sans nous détester, ils se tiennent à l'écart, comme s'ils ne se sentaient pas la force de se hausser jusqu'à notre niveau ; mais ils reconnaissent que notre protection leur est assurée. Leur idéal n'est pas la cité ; c'est la mosquée, refuge inexpugnable. Quelque singulières que soient les idées émises par M. Bourde, au sujet de l'assimilation des races en Algérie, quelque sévères que lui paraissent nos critiques, nous ne craignons pas de confirmer par notre approbation le passage de la préface, où il est dit : « Ce qui manque le plus à l'Algérie dans nos Assemblées, c'est un auditoire ; il est convenu qu'on s'intéresse à elle, mais en fait on ne s'en occupe guère. »

5. — La Société archéologiquede Constantine est la plus active et en même temps la plus féconde de nos sociétés savantes. Les deux médailles d'or qui lui ont été décernées, à la Sorbonne, en 1866 et en 1879, témoignent non seulement de l'importance de ses découvertes, mais encore de l'estime qu'en fait le Comité des Travaux historiques. Son œuvre, qui est très en vue, honore la France. On s'en préoccupe tellement à l'étranger, que, dans le courant de l'année 1876, l'Académie de Berlin envoyait en Algérie le docteur Wilmans pour recueillir et vérifier les inscriptions publiées à Constantine ; on avait hâte de les rassembler dans un ouvrage spécial, qui pût être offert au monde savant. Les deux volumes imprimés récemment par les soins de la Société de Constantine, contiennent tant de matériaux précieux pour l'histoire et la géographie de la Numidie, qu'il nous serait impossible d'en faire ressortir toute la valeur dans le cadre resserré d'une note bibliographique. Forcément nous ferons un choix.

Dans le XVIIIe volume, M. Poulle, le zélé président de la Société, publie 113 inscriptions, la plupart inédites, parmi lesquelles nous remarquons, au premier rang, la dédicace consacrée à l'usurpateur Lucius Domitius Alexander par Scironius Pasicratès, gouverneur des Numidies. La description que nous avions faite de ce monument dans un mémoire, lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1877, nous autorise à en parler ici. C'est la première fois qu'apparaissent le nom et le prénom de ce faux empereur, qui n'est désigné par les his-

toriens ou sur les médailles que par le nom d'Alexandre. On ne sait rien de son règne qui dura cependant plus de trois ans. Il faut nous contenter de ce que nous ont raconté Zozime et Aurélius Victor. Le champ est donc ouvert aux conjectures. Quel rôle joua la ville de Cirta pendant la période de l'usurpation? Reconnut-elle spontanément cet aventurier pannonien? Aucun des récits qui nous sont parvenus n'explique le fait. Mais M. Poulle suppose avec raison que la révolte des milices de Carthage contre les prétentions de Maxence dut entraîner les Numides à se donner pour chef ce lieutenant du préfet du prétoire en Afrique, qui avait rêvé la pourpre. Quoi qu'il en soit, l'usurpateur fut pris et tué, dans Cirta, par Rufius Volusanius que Maxence avait envoyé en Afrique. Ici se place un événement capital : c'est le moment où Cirta, relevée de ses ruines, reçut le nom de Constantine : *Cirtæque oppido, quod obsidione Alexandri ceciderat, reposito exornatoque, nomen Constantina inditum* (*De Cæsar.*, cap. XL).

L'inscription n° 22, qui a été trouvée à 39 kilomètres de Constantine, sur la rive gauche de l'Oued-Koton, nous intéresse à un autre point de vue ; elle est conçue en ces termes : « Sur les domaines de Cælia Maxima, femme clarissime, Numidius, esclave gérant, a fait construire des tours pour la surveillance de la forêt, appartenant également à sa maîtresse. » Nous avons sous les yeux un argument qui ôte un peu de sa vraisemblance à l'assertion de Salluste, lorsqu'il caractérise le sol de la Numidie, et son *arboribus infecundus ager* devient une simple phrase d'auteur. Nous saurons gré à M. Poulle d'avoir fait déterrer Aïn-Sedjar, la pierre que nous avions découverte, en 1863, et dont il nous avait été impossible de préciser deux lettres à la fin de l'avant-dernière ligne, par suite de sa position au fond d'un trou extrêmement étroit. Nous avions lu *Sufevar* au lieu de *Sufzuar* (n° 587). Passons au n° 82 du mémoire, qui reproduit la dédicace au *Génie du municipe de Satafi*, relevée antérieurement par le lieutenant Vincent, non loin de Takitount, et constatons que le résultat de cette découverte est de restituer leur ancien nom à des ruines d'autant plus intéressantes qu'on y distingue un temple passablement conservé.

Dans le même volume, sont réunies : 1° la notice du docteur Reboud sur les 130 stèles néo-puniques de Costa, accompagnées du fac-simile de 35 des plus remarquables. Ces inscriptions sont considérées comme votives et elles ont probablement une grande analogie avec celles de Carthage, si l'on peut en juger par le fragment traduit : *A notre seigneur Baal-Adon et à Baal-Hammon.* Elles doivent aussi se ressembler et reproduire la forme classique, où l'on voit, après le nom de la divinité, ceux du croyant et de son père. Telle est du moins l'opinion du docte explorateur auquel la science est redevable d'une si nombreuse collection d'épigraphes libyco-berbères. — 2° une note intéressante

de M. Masqueray sur le *Forum Thubursicum ;* 3° la notice du colonel Brunon sur les *dolmen* et les *tumulus* de l'Algérie ; — 4° les inscriptions recueillies à Tébessa et aux environs par le capitaine de Bosredon ; — 5° un document inédit sur le gouvernement du bey Abderrahman retrouvé par M. Ern. Mercier, le savant auteur de *l'Histoire de l'établissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale.*

Le XIX° volume de la Société archéologique de Constantine n'est pas moins riche que le précédent en documents épigraphiques, si l'on en juge par les travaux de MM. Poulle, Reboud, de Bosredon, Cahen. On y compte 226 inscriptions, dont 192 romaines et 34 néo-puniques. Voilà donc un petit groupe d'érudits qui a produit, dans le courant de l'année 1880, plus de matériaux inédits que toutes nos Sociétés savantes, ce qui donne du prix au volume qu'il s'agit d'analyser.

M. de Bosredon, un des officiers qui s'occupent le plus sérieusement de l'histoire de notre colonie, continue son excursion dans les environs de Tébessa, l'ancienne *Theveste.* Cette fois, il suit la voie stratégique qui formait une immense ceinture autour des Aurès et reliait Tébessa à Lambèse, en passant par le sud des Ziban. La recherche des bornes milliaires lui permet aussi de dessiner les ruines les plus dignes d'intérêt, de copier les inscriptions dispersées sur le sol, d'étudier le pays sous ses différents aspects, enfin de poser des jalons pour la détermination de l'emplacement qu'occupent les postes romains sur les anciens itinéraires. A l'aide des nombreuses pierres écrites et des constructions de toute sorte, mais surtout militaires, qu'il a relevées, on peut établir avec certitude que la zone qui s'étend au sud de Tébessa, et dans laquelle on ne rencontre aujourd'hui que quelques tentes éparses et de rares cultures, contenait du temps des Romains une population agricole très dense. N'est-ce pas là une découverte pleine d'encouragements pour notre colonisation ? Un autre fait à consigner, c'est que M. de Bosredon a trouvé partout des épitaphes chrétiennes, et, à Bir-es-Sed, la formule DEO LAUDES gravée sur le linteau d'une porte d'église. Ailleurs, à Aïn-Guiber, qui paraît avoir été un foyer de piété fervente, il a lu la curieuse invocation dont M. Léon Renier avait reproduit le fac-simile dans son Recueil, sous le n° 3239 :

FIDE IN DEV ET AMBVLA
SI DEVS PRO NOBIS QVIS ADVERSUS NOS.

Ce latin nous reporte au cinquième siècle, époque où l'épuisement des Maures avait ramené la sécurité dans ces parages, avec la faculté de circuler, ET AMBVLA. M. Ern. Mercier, l'un des vice-présidents de la Société, a choisi Constantine comme sujet d'étude. Les transformations successives que subit cette vieille cité berbère pour l'installation des Européens, lui ont suggéré l'idée de lui rendre sa physionomie primitive. A cet effet, il a relevé le plan dressé par l'état-major,

après la prise, plan malheureusement incomplet et inexact dans les détails, mais qui, à défaut d'autre, présente, pour les lignes principales, un certain caractère d'authenticité. Il y a ensuite placé tous les noms de quartiers, de rues, d'édifices militaires, de mosquées, de fondouks, qu'il a pu recueillir de la bouche des indigènes, ce qui n'a pas laissé que de présenter de réelles difficultés, en présence du peu de concordance de certains renseignements, et alors que les locaux auxquels s'appliquaient les vocables ont été entièrement modifiés. C'est un travail de restitution qu'il importait de faire, ne fût-ce qu'à titre de curiosité archéologique; nous recommandons aux historiens le plan qui l'accompagne (pl. IV). Dans une autre partie du volume, M. Mercier publie, d'après des documents arabes inédits, l'histoire des Lefgoun, dont l'élévation date de la seconde moitié du seizième siècle, sous le gouvernement des Turcs. Cette famille, que l'on considère comme originaire d'une tribu berbère, malgré ses prétentions à la noblesse arabe, s'est trouvée constamment mêlée aux événements politiques de la province de Constantine, sans cependant se départir de son caractère religieux. Un de ses membres avait le titre de Cheikh-el-islam « Chef de l'islamisme » et jouissait en cette qualité de nombreux privilèges, entre autres de l'honneur de conduire à La Mekke, chaque année, la caravane des pèlerins du Magreb. Outre les avantages qui se réunissaient dans les mains de ce dignitaire influent, sa maison était un asile inviolable, ainsi qu'il appert d'un diplôme portant la signature du dernier bey de Constantine et placé à la fin de cette notice. M. Ab. Cahen, grand-rabbin à Alger, présente (p. 252) le déchiffrement des trente-quatre inscriptions puniques reproduites si habilement par M. Carbonnel dans le tome XVIII. Différentes circonstances ont retardé ce travail, destiné dans le principe à être joint au mémoire de M. Reboud. Nous ne pensons pas qu'on tire grande utilité de ces stèles votives, consacrées invariablement *au Seigneur, à Baal-Hammon et à la maîtresse, à Tanith.*

Les ruines de *Thubursicum* sont, après celles de Lambèse, les plus considérables de toute l'Algérie. Bien qu'elles aient été explorées avec succès par M. M. Léon Renier, Delamarre, Chabassière. on pouvait encore espérer y faire quelque bonne trouvaille. Confiant dans cette idée, M. Abel Farges s'est mis bravement à fouiller le sol, autour d'un monument de forme ellipsoïde, qui est situé à 250 mètres du forum et à 130 mètres seulement de l'arc-de-triomphe. Des déblaiements exécutés par lui sont sorties plusieurs statues en marbre, qui figurent à la fin du volume. Deux autres statues trouvées, l'une en 1869 par le capitaine Beugnot à Djidjelli, l'autre, en 1878, à Djemila (Cuicul) par M. Dufour, ont été représentées à la suite (pl. XVII et XVIII); elles sont dans un bel état de conservation.

Celle que l'on considère comme une Julia Domna est intacte ; on y reconnaît le ciseau d'un artiste de talent ; nous avons eu la bonne fortune de l'examiner, au moment où on la déposait dans le palais de Constantine.

Dans son mémoire intitulé *Recueil d'inscriptions libyco-berbères* (p. 187), le docteur Reboud publie quarante-cinq textes nouveaux avec cette exactitude qu'on remarque dans tous ses albums. A cette occasion, il résume les deux mémoires de M. Joseph Halévy et la brochure de M. Letourneux, comparant leurs idées qui sont tout à fait opposées, sous bien des rapports, et se plaît à constater que le déchiffrement de cette écriture a fait de grands progrès depuis les essais de Saulcy et du docteur Judas. Qu'il nous soit permis, malgré le peu d'intérêt que les gens du monde attachent à la question, de reproduire une observation de l'auteur : « Il nous a fallu cinq ans pour réunir les textes inédits que renferment nos planches. On dira peut-être que c'est un espace de temps bien long pour un si petit nombre d'inscriptions ? Nous sommes loin de nous en plaindre. Avant nos fouilles de la Chefia, en 1868, on ne connaissait que quinze stèles libyques, et on avait mis trente ans à les recueillir. » Ce qui donne la mesure de la persévérance de M. Reboud, c'est la nouvelle collection dont il va enrichir le XXe volume de la Société archéologique de Constantine. Nous savons que ce groupe va du n° 310 au n° 345.

Nous réservions pour la fin, le mémoire si instructif où M. Poulle explique les cent quarante-huit inscriptions relevées sur le vaste territoire de la province de Constantine, durant les années 1878 et 1879. Dans le nombre, on préférera sans doute celles qui appartiennent à des édifices publics ou à des objets d'art, telles que la dédicace à Bacchus (n° 1) sur laquelle on lit LATIARI LIBERO AVGVSTO SACRVM ; — l'inscription en l'honneur de la Victoire (n° 6), que nous avions estampée à Philippeville, avant M. Poulle, et envoyée à l'Institut ; — le jeton de Tifech (n° 13), qui porte à l'avers GREGORIVS et au revers PATRIC(ius) ; — l'inscription chrétienne de Foum-el-Amba (n° 82) qui commence par l'invocation *In nomine Dei omnipotentis, filii Paracleti salvatoris nostri ;* — la borne cadastrale (n° 103) que l'on a trouvée à Aïn-Sakar et qui vient si heureusement, par la formule *ager acceptus* « propriété privée », rectifier la borne du Kroub que M. Léon Renier avait publiée d'après une copie fautive ; — les épitaphes chrétiennes du village des Beni-Fouda n°s 136, 137, 138) commençant par le mot MENSA, qui n'avait pas encore paru sur les cippes funéraires ; — et enfin le précieux fragment d'une dédicace (p. 420) de l'ancienne chapelle d'Aïn-Turk, sur lequel se voient encore les mots DOMVS ORATIONIS FACTA. Mais le monument épigraphique qui attire le plus notre attention, c'est la dédicace offerte à Constance-Chlore (*Flavio*

Valerio Constantio), avant son élévation à l'empire, par le Conseil municipal de Ticisi (n° 94). La ruine où cette pierre a été ramassée porte le nom d'Aïn-el-bordj ; on a supposé longtemps qu'elle occupait l'emplacement de *Turris Cæsaris*, en s'autorisant peut-être du mot *bordj* qui signifie en arabe « tour ; maison défensive ». Aujourd'hui, le doute n'est plus permis. Voici un témoignage matériel qui s'accorde avec la *Table de Peutinger* où *Thigisi* est marqué à neuf milles de Sigus, distance reconnue exacte. A propos de Sigus, que nous avons visité nous-même plusieurs fois, M. Poulle nous permettra de lui faire remarquer que l'expression *cultores*, loin de se rapporter à des corporations de laboureurs, comme il le suppose, concerne le culte, et l'autel votif dont nous avons publié la première copie dans le *Journal asiatique* (1848), doit se traduire ainsi : « Autel consacré à la Victoire par la confrérie des adorateurs *cultores* domiciliés à Sigus » (p. 363).

6.—Après les notices de Berbrugger sur le Pachalik, si intéressantes au point de vue des mœurs indigènes, mais qui ne traitaient qu'un côté de la question, voici les recherches de M. de Grammont sur les relations de la France avec la Régence d'Alger, au dix-septième siècle. M. de Grammont puise à une source que son prédécesseur avait négligée : il compulse les archives de la Chambre de commerce de Marseille et en retire des documents de nature à jeter la lumière sur certains faits dont on avait peine à s'expliquer la cause. La plupart des histoires s'appuyant sur les récits des captifs, rejetaient tous les torts sur les pachas et incriminaient hautement leur cupidité et leurs caprices despotiques. Il est évident qu'il y avait là une étude à faire, afin de reconnaître si les motifs des infractions étaient quelquefois réels et les griefs fondés. On aimera à voir jusqu'à quel point l'organisation intérieure d'Alger réagissait sur la politique extérieure. Le gouvernement de l'Odjak avait été institué uniquement pour faire la guerre aux chrétiens sur mer ; c'est ainsi qu'il était né, c'est par là qu'il avait grandi. Et, lorsque Khair-Eddine, après avoir enlevé le Penon aux Espagnols, avait fortifié le port d'Alger, il n'avait pas cherché à atteindre un autre but que d'en faire la place d'armes et le point de refuge des corsaires de l'Islam. M. de Grammont dit avec raison : « c'était une Malte musulmane qu'il avait voulu créer.» En moins de cinquante ans, le commerce et la navigation de l'Espagne sur la Méditerranée avaient été presque complètement anéantis ; ses côtes ravagées par des descentes continuelles, étaient devenues inhabitables. Il en était de même de la plus grande partie de celles de l'Italie, de la Sardaigne, de la Corse et de la Sicile. Seule de toutes les nations chrétiennes, la France avait peu souffert de cette situation, par suite de l'alliance qui existait entre François Ier et la Turquie. Lorsque des infractions fortuites venaient à se produire, les

réclamations de nos ambassadeurs à Constantinople ne tardaient pas à les suivre et à en obtenir justice. De son côté le Divan y apportait une aide efficace. Ce fut ainsi que les choses se passèrent, tant que l'autorité du Grand Seigneur ne fut pas méconnue à Alger (p. 3).

La reprise des hostilités dans les premières années du dix-septième siècle est expliquée par des lettres inédites, où figure la mention de *deux canons volés au Gouvernement algérien par un rénégat, nommé Simon Dansa.* On n'ignorait pas l'importance qu'avait acquise ce volontaire de la piraterie, sous les règnes de Mohammed et de Moustapha, par son audace autant que par le bonheur de ses entreprises; on savait même qu'il avait enseigné aux Turcs l'art de naviguer avec des vaisseaux ronds ou de haut bord, et qu'il les avait entraînés à croiser sur l'Océan. Mais aucune publicité n'avait été donnée à sa conversion. C'est à M. de Grammont que nous devons la connaissance de ce fait, qui fut suivi d'un acte tout à fait en rapport avec la morale des forbans. « Ce fut précisément au cours des négociations entamées pour le rachat des Jésuites pris par Simon Dansa sur un navire espagnol que la lettre dans laquelle il demandait son pardon parvint à la cour. Aussitôt le roi Henri IV ordonna au chancelier et à M. Villeroy de répondre que le corsaire serait reçu à Marseille, à condition qu'il rendrait, sains et saufs, à leur Ordre les religieux qu'il avait emmenés captifs à Alger (p. 8.) » Et plus loin : « En abandonnant pour toujours son ancienne profession, Dansa n'en avait pas perdu tous les instincts : car, non content d'emporter avec lui les richesses que lui avaient valu ses courses heureuses, il commit un dernier larcin en s'appropriant deux canons de bronze que le Beylik lui avait prêtés pour l'armement de son vaisseau (p. 9). » Telle fut l'indignation des Algériens, à la nouvelle de la fuite du rénégat et du rapt dont il s'était rendu coupable, qu'ils voulurent en faire un *casus belli.* Bien que leurs griefs fussent fondés en cette circonstance, puisqu'il s'agissait d'un vol de matériel de guerre, commis par un sujet d'une nation avec laquelle on était lié par des traités réguliers, la cour n'y prêta pas une très grande attention. D'ailleurs la mort d'Henri IV et les troubles qui la suivirent ne laissèrent guère le loisir de s'occuper d'une affaire qui, à ses débuts, paraissait aussi futile. Elle fut pourtant la cause première d'une rupture qui devait durer près de vingt ans et coûter des millions au commerce français (p. 9). Quant aux deux malheureux canons, qui avaient été offerts au duc de Guise par S. Dansa, ils furent rachetés, en 1628, par la ville de Marseille, et rendus au pacha, ainsi qu'il appert d'une pièce reproduite (p. 45) sous ce titre : *Quittance de trente mille livres payées par les consuls de Marseille à Monseigneur le duc de Guise pour les Turcs d'Alger et deux canons tirés de sa galère, pour faciliter la paix avec le Divan d'Alger.* Le Mémoire dont nous donnons ici une bien courte

analyse, forme la première partie d'un travail, où le savant Président de la Société historique algérienne se propose de réunir tous les documents concernant nos relations avec la Régence.

7. — Nous avons lu les notices publiées sur la Confédération du Mzâb par Berbrugger et Prax, nous avons examiné avec attention le volume de M. Masqueray, intitulé *Chronique d'Abou-Zakaria;* mais il nous semblait que nous n'avions pas encore pris pied dans ce pays. C'est que les premiers voyageurs n'avaient fait qu'y passer, et M. Masqueray poursuivait un autre but que la statistique. On nous envoie d'Alger un mémoire qui comble le desideratum. Ce travail, où les faits remplacent les phrases, est dû à un officier pour lequel la pratique de la langue arabe a été d'un grand secours. Il ne manque rien à cette enquête faite sur les lieux avec l'expérience qui caractérise certains officiers des Bureaux indigènes. Après nous avoir conduits sur le plateau rocheux et accidenté qui constitue le pays des Beni-Mzâb, à 110 kilomètres sud de Laghouat, M. Coyne nous montre, à travers des palmeraies luxuriantes de verdure, cinq villes : El-Attef, Bou-Noura, Melika, Beni-Isguen et Rardaïa, qui sont très peuplées, si on les compare aux autres oasis du Sahara. Les habitants sont des schismatiques appartenant à la race berbère ; ils sont fort attachés à leur culte ; ils aiment le travail, mais surtout le commerce. Leur probité est passée en proverbe. On sait peu de chose de leur histoire. On ignorait même l'origine de leur nom, que nous ne croyons pouvoir mieux expliquer que par l'expression *Oumm-ez-Zâb* « métropole du Zâb » que la prononciation usuelle a contractée en un seul mot : *Mzâb*. Nous avons du reste un exemple de cette altération dans plusieurs dénominations topographiques, telles que *Moulabair* qui vient de *Oumm-el-abair* « le groupe de puits. » Dans les villes de la confédération, qui comptent au moins 30,000 habitants, il y a des nègres affranchis, quelques juifs et un certain nombre d'Arabes, qui, dans le principe, formaient une troupe soldée. Cependant, il n'y a aucun étranger à Melika, qui est à la fois la plus riche et la plus pittoresque, mais aussi la plus sévère de ces cités. Nul voyageur ne peut y demeurer, ni même y passer la nuit : d'où la conservation parfaite des traits du visage chez les habitants qui semblent ne former qu'une seule famille. Ce n'est point exagérer que d'évaluer à 180,000 les dattiers qui couvrent le territoire. L'irrigation est la grande préoccupation de ces gens; mais c'est surtout en temps de pluie que l'animation est extraordinaire, car pour les Mzâbites l'année se caractérise en deux mots : *la rivière a coulé ou n'a pas coulé*. La production des dattes dépasse, bon an mal an, 800,000 francs, ce qui ferait supposer qu'on vit dans l'aisance au milieu de cette contrée verdoyante. Il n'en est rien pourtant, puis qu'un tiers des hommes est obligé d'émigrer

qu'il m'a produit. *Je me garderais bien d'ailleurs de vous en faire une description; ouvrez le Guide en Algérie, et vous serez mieux renseigné que par un homme qui ne connaît guère encore que l'ensemble.* » Cette citation donne la note du livre. C'est une publication destinée évidemment à un petit cercle d'amis.

10. — La thèse qui a pour titre : *La poésie arabe anté-islamique*, est la leçon d'ouverture faite par M. René Basset, à l'Ecole supérieure des lettres d'Alger, le 12 mai 1880. Le jeune professeur y démontre avec une sûreté de goût qui égale son savoir, que la décadence de la poésie héroïque date du jour où le dogme de l'islam domina dans la péninsule arabique; mais qu'elle ne s'éteignit pas brusquement, puisque après Mahomet, on trouve encore des poètes de talent, tels que Akhtal, Djarir, Ferazdak, Abou'l-ola, Abou-Nowas, Motenabbi même. En effet, le prophète ne reconnaissait à la poésie qu'une double utilité : la première, de servir à déterminer le sens des expressions du Koran, lorsque les interprètes seraient en désaccord ; la seconde, de réfuter les satires dirigées contre lui par les adversaires de sa doctrine. En dehors de cette influence qui s'exerça lentement et pénétra jusque sous la tente des trouvères bédouins, il convenait d'en signaler une autre, dont le sentiment avait échappé à plus d'un critique, mais qui, pour être indirecte, n'en fut pas moins funeste. « Le triomphe de la nouvelle religion, dit M. Basset, amena de nombreux changements dans l'état de cette société pleine de poésie, de grandeur et d'éclat. Un des plus importants est celui qui se produisit dans la condition des femmes » (p. 33). Le *Kitab-el-aghani* et le roman d'Antar nous révèlent de quelle liberté elles jouissaient avant qu'il fût question de les parquer dans le harem. Mais au second siècle de l'hégire, on ne voit plus trace de l'influence heureuse qu'elles exerçaient sur les beaux esprits.

Après avoir exposé rapidement le destin de la poésie héroïque sous les khalifes omïades ou abbassides, le professeur recherche, non sans effort, quel fut le sort des poèmes anté-islamiques et dans quel état ils nous sont parvenus ; il nous fait reconnaître, en s'autorisant de l'aveu des commentateurs, que quelques-unes de ces compositions ont subi des interpolations et appartiennent à un autre auteur; enfin il fait justice de la légende inséparable des *Moallakahs*. Tout cela est déduit logiquement et présenté sous une forme attachante.

11. — Il est certain que, si le commerce des plumes devait dépendre du résultat seul de la chasse aux autruches dans les contrées les plus reculées de l'Afrique, ce commerce cesserait bientôt par suite de la guerre acharnée que lui feraient les nomades, encouragés par l'appât du gain ; l'espèce disparaîtrait. Une telle éventualité ayant préoccupé l'ingénieur Oudot, le voilà qui étudie la question si intéressante du

fermage des autruches ; il amasse des documents, se met en rapport avec les sociétés d'acclimatation, et dépose le fruit de son expérience dans un livre qui servira de manuel aux partisans de son système. D'abord les légendes relatives à ces oiseaux tombent sous les raisonnements et les preuves qu'il accumule. Il démontre aux éducateurs la possibilité de la reproduction de l'autruche, à l'état domestique et le succès de ce genre d'exploitation, en s'autorisant du recensement effectué, il y a trois ans, au Cap : « En 1865, il existait dans cette colonie 80 autruches ; en 1877, on en comptait déjà 32.247. » Ce résultat extraordinaire est dû à un procédé emprunté aux Egyptiens, l'incubation artificielle. Mais les incertitudes de l'expérimentation ont forcé M. Oudot à inventer un appareil, dont il donne le dessin et la description, à la page 178. Le problème est donc résolu ; maintenant il appartient aux Algériens de mettre tout en œuvre pour imprimer un grand essor à cette nouvelle exploitation, dont les conséquences économiques semblent incalculables. Pour nous, qui n'avons nullement l'intention de former un parc, et qui laisserons aux autres le soin de plumer cet oiseau qui ne vole pas, nous avons lu le présent livre au point de vue de l'histoire naturelle, nous intéressant surtout au chapitre où sont dépeintes les mœurs de l'autruche. Ainsi, nous trouvons à la page 65, une remarque qui aurait fait le bonheur de Buffon et dont M. Oudot nous garantit l'authenticité : « Dans la journée, les jeunes autruchons, réunis en groupe de dix à douze, donnent quelquefois la représentation d'un ballet. Le groupe se divise en deux camps; chaque camp se forme en ligne de bataille, en face l'un de l'autre, laissant un intervalle toujours suffisant entre chaque individu. Alors commence un chassez-croisez étourdissant ; puis les deux camps se réunissent pour se diviser par couples et entreprennent une ronde qui commence par une évolution lente et cadencée. Peu à peu le mouvement s'accentue et finit par un tournoiement rapide, infernal, chaque oiseau battant légèrement de l'aile, évoluant sur lui-même comme un derviche tourneur, et sans jamais heurter son voisin. » Ce divertissement chorégraphique n'est donné que par les jeunes oiseaux, les adultes ayant un caractère moins joyeux.

12. — Au lieu de méditer sur l'ouvrage si estimé du docteur Barth et d'y chercher les éléments d'un problème regardé jusqu'à présent comme insoluble, au lieu de peser les considérations politiques, si importantes dans la question, M. Paul Soleillet, dans son ouvrage sur l'*Avenir de la France en Afrique*, nous expose en termes sonores les espérances qui hantent son cerveau. « Par ses possessions de l'Algérie et du Sénégal, la France *devrait avoir* toute l'Afrique occidentale, de Tripoli au lac Tchad, du lac Tchad au Bénin, du Bénin au cap Vert, du cap Vert au Sénégal, du Sénégal à Tombouctou, et de là au Maroc,

ouverte à son commerce, à son industrie, à ses mœurs et à sa civilisation. Or, malgré la situation heureusement exceptionnelle que nous donnent en Afrique deux conquêtes, dont l'une remonte déjà à des siècles, ce n'est point notre influence qui y est prépondérante ; chaque jour, au contraire, nous voyons celle de nos rivaux y prendre une nouvelle importance » (p. 11). Mais n'est-ce rien que d'avoir consolidé notre domination sur un territoire plus vaste que la France et d'avoir fait naître dans cette Algérie une prospérité qui excite l'admiration des économistes étrangers ? Est-ce qu'on osera contester le respect et la crainte que nous inspirons aux puissances voisines, le Maroc et la Tunisie ? Les progrès réalisés, lentement peut-être, dans notre belle colonie, sont un résultat dont il y a lieu de se glorifier. Quant à sillonner de rails les vastes solitudes qui nous séparent du pays des Noirs et à mettre en communication l'Océan avec la Méditerranée par une voie ferrée qui passerait par Tombouctou, c'est une utopie dont la vogue nous surprend. Nous ne voyons pas comment Alger et Saint-Louis pourraient si facilement devenir « les deux pôles d'un courant de civilisation qui traverserait l'Afrique en la vivifiant. » La première des conditions pour que la réalisation de cet ouvrage soit possible, c'est que la sécurité et la liberté de commerce la plus complète, la plus inviolable soient assurées, non seulement sur le parcours de la ligne, mais encore sur l'étendue entière du continent saharien, chacune des parties de ce continent devant se relier, par un certain nombre de points d'accès, à la grande voie de jonction du Soudan avec l'Afrique du Nord. D'un autre côté, que de précautions à prendre, que de millions à prodiguer, que de travailleurs à sacrifier, lorsqu'on entreprendra de lutter contre les fléaux qui ont décimé tant de caravanes : les tempêtes de sable, le manque d'eau, un soleil meurtrier !

13. — L'*Etude sur la naturalisation en Algérie*, par M. Rouard de Card, contient tous les faits et documents qui se rapportent à la question ; mais la solution y manque. Dans les trois parties dont elle se compose, l'auteur traite successivement de la naturalisation des indigènes, de celle des israélites et de celle des étrangers. Voici les réflexions que nous suggère cette excellente étude. Les musulmans ne recherchent pas le titre de citoyen français. De 1865 à 1878, c'est-à-dire dans l'intervalle de treize ans, 428 ont sollicité la faveur d'entrer dans la famille française ; encore trouverait-on, si l'on examine bien leurs dossiers, qu'ils sont tous officiers, interprètes ou employés au service de la France. Ignorant sans doute que les Arabes et les Kabiles n'ont pas coutume de se laisser guider par des considérations de sentiment, M. Rouard de Card donne comme raison de cette abstention, le dédain des indigènes pour la qualité de citoyen français. Mais en cela il se

trompe ; et ce qui prouve bien que ce monde-là n'agit que par intérêt, c'est qu'après l'insurrection de 1871, le bruit ayant couru parmi les Kabiles, que ceux qui solliciteraient leur naturalisation ne seraient pas inquiétés pour leur participation au soulèvement, il se produisit des milliers de demandes, que l'autorité militaire eut le bon esprit de rejeter. Au fond, les sectateurs de Mahomet sont persuadés que le changement de nationalité entraîne nécessairement le changement de religion. Pour les israélites indigènes, c'est une erreur que de prétendre qu'ils ont accueilli avec mécontentement le décret de naturalisation. Ils y ont gagné les droits politiques dont ils sont très fiers. Personne n'ignore qu'il fut question bientôt du retrait du 24 octobre, et que la négociation échoua. M. Thiers était disposé, sur les instances de l'amiral Gueydon, gouverneur général de l'Algérie, à signer l'abrogation de ce décret ; mais, comme il préparait son grand emprunt et qu'il avait besoin des maîtres de la finance, il accueillit favorablement les démarches des banquiers israélites dont l'appui était au prix du maintien de la naturalisation.

Les « étrangers colonisateurs » dans la catégorie desquels sont compris tous les émigrants, même les musulmans d'origine non algérienne, sont dispensés tout d'abord de la formalité de l'admission à domicile. Une simple démarche auprès du maire de la commune leur suffit, et le brevet de naturalisation ne leur coûte qu'un franc. Comment se fait-il que malgré ces faveurs, les demandes adressées par les Italiens, les Espagnols, les Allemands et les Suisses soient si peu nombreuses ? Pourquoi y a-t-il moins de 3,000 étrangers, dans toute l'Algérie, qui aient cru devoir en profiter ? Est-ce par haine pour la France qu'ils agissent ? Nullement. Ce qui les guide, c'est, d'après la déclaration de la presse locale, l'idée que l'Algérie n'est pas la France, et que chaque peuple est chez lui sur ce terrain banal, pourvu qu'il y apporte son activité, son travail et ses capitaux. Quant à nous, qui ne sommes pas moins embarrassés que M. Rouard de Card, nous ne pouvons oublier qu'en France les étrangers sont libres de garder leur nationalité.

14. — *Carte des environs d'Alger.* — Une bonne carte des environs d'Alger exacte, claire et complète, était depuis longtemps désirée, vu l'insuffisance des données topographiques que l'on possédait sur ces paysages accidentés et variés à l'infini : ici, le Sahel avec ses pentes toujours vertes et semées de gracieux villages ; là, les coteaux doucement inclinés de Moustapha et d'El-Biar ; au nord, le Bou-Zaréa avec ses sites sévères et ses déclivités abruptes qui en font presque une montagne. Le charme de la promenade à travers ces lieux pittoresques vous sollicite et vous attire. Mais il faut un indicateur, qui vous permette de vous diriger au gré de votre fantaisie. C'est donc

pour répondre à ce besoin, que la librairie Jourdan, si renommée pour ses publications algériennes, vient d'éditer une carte qui a été dressée dans les meilleures conditions par le service du Génie militaire, et dont l'exécution est due à M. Corny, l'habile graveur. Cette carte est tirée en quatre couleurs : le bleu pour la mer et les cours d'eau, le bistre pour les courbes ; le rouge pour les villages et les habitations isolées ; le noir pour les noms. Dressée à l'échelle de 1/20,000, elle est aussi complète que possible. Pas un ruisseau, pas une route, pas un sentier, pas un ravin qui soit omis. Enfin, de l'avis des géographes, les courbes avec les cotes de hauteur lui communiquent la précision d'une œuvre scientifique.

15. — Voici un livre charmant qui ne s'adresse pas seulement aux valétudinaires, comme semble l'indiquer son titre, mais encore aux touristes que le goût des voyages entraîne à la recherche du pittoresque. *L'Hiver à Alger* ne saurait suppléer à l'*Itinéraire* de Piesse, dont nous avons donné l'analyse ci-dessus, ni surtout, pour Alger et ses environs, le *Guide géographique et historique* d'Edouard Dalles ; il ne prétend que les compléter. L'auteur, qui possède le rare mérite d'être à la fois peintre et écrivain, a pensé qu'un ouvrage spécial à la saison d'hiver, « écrit familièrement et qui serait à ses devanciers ce que l'ami est au cicerone », pourrait rendre quelques services. Disons tout de suite qu'il a réussi à intéresser et à plaire, en égayant ses descriptions tantôt de détails humoristiques, tantôt d'actualités amusantes, enfin de ces riens importants que permet la causerie intime. Vous arrivez à Alger, pendant la saison des frimats. Quelle température printanière ! quel climat bienfaisant !

Tandis que la moyenne de la température, pendant les six mois frais de l'année, ne s'élève guère à Paris au-dessus de 6 degrés, qu'elle ne dépasse pas à Nice, Cannes et Hyères 14 degrés, elle atteint à Alger 18 degrés.

Il y a bien le sirocco, ce vent du sud dont le souffle brûlant vous fait éprouver la même sensation que lorsqu'on passe devant la bouche d'un four ou d'une locomotive. Mais ce n'est qu'un accident. Un fait presque invariable de la météorologie algérienne, c'est que la pluie succède au sirocco. La pluie ! voilà pour bien des gens le grand épouvantail. Les brouillards qui parfois, l'été, faute de vent pour les chasser, pèsent sur la rive africaine, sont absolument inconnus, l'hiver, à Alger. Et par un ciel pur, dit M. Ch. Desprez, c'est-à-dire six jours sur sept, quelle lumière ! Peut-être constitue-t-elle le fait météorologique le plus accentué de la colonie. Nul pays de la terre, pas même la Syrie et l'Egypte, si bien partagées pourtant, ne possède une lumière aussi splendide. De toutes les bonnes choses qu'il vous faudra quitter en partant, c'est elle que vous regretterez le plus

(p. 22). Un climat si parfait ne pouvait manquer d'attirer l'attention des valétudinaires.

Nous savons par expérience que les touristes diffèrent peu des artistes, sous le rapport de la curiosité : ils veulent voir une ville sous tous ses aspects, examiner les costumes et les habitations des naturels; ils aiment qu'on leur apprenne à distinguer les types indigènes et à connaître les coutumes locales. Sur toutes ces questions, M. Ch. Desprez a écrit des chapitres d'une exactitude telle que les etnographes les plus érudits y trouveraient plus d'une note à puiser. Choisissons donc dans ce milieu kaléidoscopique, quelque chose de vraiment intéressant, le tableau d'une *derdeba* (p. 183). Cette fête des nègres rappelle par certains côtés les sacrifices antiques. « La négresse qui préside la cérémonie descend de son estrade et prend par la main ses plus proches voisines. A ce moment, toutes les négresses se lèvent, la suivent au milieu de la cour et, s'y rangeant en une file, se mettent à marcher avec les piétinements, les balancements, les déhanchements et les minauderies qui caractérisent la danse orientale. Une douzaine de nègres se joignent à la sarabande, mais au lieu d'en imiter la lente et monotone allure, ils sautent, ploient, se relèvent, tournent, bondissent avec une souplesse surprenante. Après trois heures et plus de ces furibonds exercices, et quand chacun suant, haletant, a repris sa place, un mouvement de curiosité se manifeste dans l'assistance... Alors s'avance, l'air farouche et des guenilles pour habit, le sacrificateur. Il s'incline par trois fois devant le thuribulum, par trois fois étend au-dessus, comme pour la purifier, une espèce de toge blanche dont il se couvre ensuite avec pompe. Un bonnet consacré remplace, sur son chef, la calotte profane, et ses reins s'enveloppent d'un large pagne en guise de tablier. Puis, prenant sur l'un des plateaux que portent de noires canéphores, l'arme affilée des hécatombes, il la brandit au milieu de l'encens. Des moutons, des chevreaux lui sont amenés. Les négresses en pagne bleu font avaler à chacune de ces victimes trois cuillerées de crême. Le sacrificateur les renverse, les égorge et d'un bras vigoureux les lance pantelants sur le sol. La fête se termine par le sacrifice du taureau. Des flots de sang inondent la cour de marbre, jaillissent sur les spectateurs, à leur grande jubilation. Bien plus, comme pour ne rien perdre des souffrances de l'agonisant, les négresses se rapprochent de lui, l'entourent et se mettent à lui roucouler je ne sais quelles cantilènes. Bénis, semblent-elles dire, bénis l'heureux destin qui t'a choisi parmi tous tes pareils pour figurer dans nos rites sacrés ! » Les cérémonies religieuses ne sont pas moins attrayantes chez les mulsumans et les israélites.

AUG. CHERBONNEAU.

INSTRUCTION CHRÉTIENNE ET PIÉTÉ

1. *Conciones in Evangelia et festa totius anni*, auctore MATTHIA FABRO, è Societate Jesu. Turin, P. Marietti ; Paris, P. Lethielleux, 1879-1880, 7 vol. in-8 de 700 à 750 p. chacun. Prix : 8 fr. le vol. — 2. *Thesaurus Biblicus :* hoc est, dicta, sententiæ et exempla ex SS. Billiis collecta : auctore PH.-P. MARZ. Editio nova, longe castigatior et ornatior. Paris, Lethielleux, 1880, gr. in-8 de 680 p. Prix : 6 fr. — 3. *Les Gloires de Marie*, par S. ALPHONSE DE LIGUORI : traduction nouvelle, d'après le meilleur texte italien, par M. l'abbé BERNARD. Paris, Lethielleux, 1880, in-18 j., de 530 p. Prix : 2 fr. 25. — 4. *Méditations et Prières* à l'usage des jeunes gens, par le R. P. CLÉMENT DE LAAGE, de la Comp. de Jésus. Lille et Bruges, imprimerie de Saint-Augustin, 1880, in-12 de 500 p. Prix : 3 fr. — 5. *L'Echelle du ciel*, ou *Traité de l'Oraison*, traduit et commenté de SUAREZ par le chanoine FUZET, professeur aux Facultés Catholiques de Lille. Lille et Bruges, Imprimerie de Saint-Augustin, 1880, in-18 ordin. de IX-146 p. Prix : 1 fr. 75. — 6. *Terribles punitions des profanateurs scandaleux du Dimanche*, par le R. P. HUGUET. Bar-le-Duc, Œuvre de Saint-Paul, in-18 ordin. de 136 p. Prix : 60 c. — 7. *Mon âme est immortelle*, par le P. HUBERT MEUNIER, de la Société de Marie. Toulon, Laurent ; Nice, Pons, 1880, gr. in-18 de 62 p. Prix : 1 fr. — 8. *L'Art de vivre*, par le docteur CHARLES DESPINEY, avec une lettre de Mgr MERMILLOD. Paris, Palmé. 1879, in-18 j. de 210 p. Prix : 1 fr. 60. — 9. *Le Bon Ange de la Confirmation et de la Persévérance*, par M. l'abbé V. POSTEL, prélat de la Maison de Sa Sainteté, vicaire général honor. Paris Josse, 1881, in-18 de 325 p. Prix : 1 fr. 50. — 10. *Mes heures avec Jésus*, ou *Dieu en nous et nous en Dieu*, par HUBERT LEBON. Paris, V. Sarlit, 1881, in-24 de 288 p. Prix : 80 c. — 11. *Les Agonisants :* Exercices de piété pour obtenir une bonne mort, par le P. MARIN DE BOYLESVE, S. J. Paris, Vic, 1880, in-32 de 51 p. Prix : 25 c. — 12. *Agenda du Clergé* pour 1881. Paris, Palmé. Prix : 3 fr. — 13. *Offices liturgiques du Très-Saint-Sacrement*. Tournay, Desclée-Lefebvre et Cᵉ, 1880, in-32 de 250 p. Prix : 3 fr. 50. — 14. *Le Combat spirituel*, suivi de la *Paix Intérieure*. Mêmes éditeurs, 1880, in-32 de 416 p. Prix : 2 fr. — 15. *Les Enseignements de la divine Sagesse*, 1880, gr. in-18 de XV-592 p. Prix : 3 fr.

1. — Nous faisons entrer dans ce compte rendu d'ensemble, sur les ouvrages d'instruction chrétienne et de piété, les *Conciones in Evangelia* du P. Matthias Faber, auteur allemand du dix-huitième siècle. Les sept volumes que nous avons sous les yeux sont donc une réimpression ; et nous pouvons dire qu'elle était vivement et depuis longtemps désirée : car, sur ces matières, on n'a pas fait mieux. Les ouvrages théologiques, ascétiques, oratoires, de cette époque ont un mérite de science, d'éloquence, d'ordre et de profondeur vraiment incomparable ; on y revient toujours. Les *Conciones*, quand cette réimpression sera achevée, auront dix volumes. Le format est commode, les caractères nets, la correction meilleure que dans l'ordinaire des livres italiens, où habituellement l'art si simple d'une ponctuation logique est absolument outragé. — Ce sont donc des commentaires, et en forme de sermons, sur les évangiles des dimanches et des fêtes de l'année chrétienne, que nous offre le recueil de Matthias Faber. A titre de commentaires, d'explications pieuses, de points de vue multiples, nous doutons qu'un seul homme de goût, familiarisé avec la langue latine, n'y trouve le plus grand charme, tant les aperçus sont justes, variés, instructifs, ingénieux. Quant au prêtre chargé d'instruire les fidèles, voici pour lui une mine à peu près inépuisable. Chaque texte évangélique du dimanche fournit au savant auteur douze et quinze sermons différents, très nets dans leurs divisions, très

clairs dans l'exposition, mais surtout nourris de citations, de comparaisons, d'exemples, d'applications à la règle de vie, qui ne laissent pas languir un auditoire, et répondent au contraire à toutes ses préoccupations spirituelles, à tous ses besoins présents, à l'esprit du temps ecclésiastique où l'on est. Prenons, à tout hasard (t. Ier, p. 635), le septième dimanche après l'Épiphanie. C'est l'évangile du grain de senevé et de levain mis dans les trois mesures de farine. De ce sujet, qui semble en résumé assez peu prêter aux développements, le P. Matthias Faber ne tire pas moins de *treize sermons* complets, dont le débit peut occuper une demi-heure chacun, ce qui est une bonne mesure. On voit donc successivement, avec lui, instruction par instruction : — pourquoi l'Église est appelée « le royaume des cieux; » — comment cette Église, si obscure à sa naissance, a miraculeusement grandi, de manière à remplir le monde ; — l'excellence de l'empire de Jésus-Christ sur tous les autres empires; — par quels moyens la foi s'est ainsi propagée dans le monde ; — les causes, par contre, de la propagation des hérésies et des erreurs; — les fruits que produit dans une âme attentive la parole de Dieu, le dommage qu'elle cause aux hommes qui refusent de l'entendre ; — les instructions particulières que retire un chrétien de cette double parabole ; — les mystères, à proprement parler, qui y sont renfermés, c'est le côté dogmatique et scripturaire; — la parole divine comparée au grain de sénevé ; — comment, au milieu des joies et des dissipations du monde, il est nécessaire de faire usage du levain de la tempérance ; — pourquoi le chemin du ciel est semé d'épines, de difficultés et de combats ; — de quelle manière on assure sa marche vers le royaume céleste ; — enfin, comment les époux, qui ont entrepris ensemble ce voyage, doivent s'y comporter. On comprend le trésor de toute une année d'évangiles ainsi fouillés (qu'on nous pardonne le mot). Le laïque qui fait sa lecture spirituelle quotidienne, le prêtre qui va prêcher ou simplement exhorter, n'ont point à craindre, enrichis par Faber, d'épuiser une telle source. — Ici et là, toutefois, le goût de notre temps ne s'amuserait guère de certaines réflexions ou images purement allemandes : il y a un choix ou une correction à faire ; mais la chose est aisée.

2. — Quant au *Thesaurus Biblicus*, il peut être recommandé dans le même ordre d'utilité. C'est aussi une réimpression : l'auteur, Philippe Merz, théologien d'Ausbourg, le publia vers le milieu du siècle dernier, en deux volumes in-4, réduits ici à un seul grand in-8. La présente édition a été revue, corrigée en plusieurs endroits, vérifiée dans ses indications, particulièrement de la lettre P à la fin. Le *Thesaurus* n'est point une Concordance ordinaire, où tous les mots employés dans la sainte Écriture sont reproduits par groupes alphabétiques, ce qui forme une simple table, parfaitement utile d'ailleurs. Le chanoine

Merz rassemble ses textes d'après un ordre de sujets méthodiquement distribués, tout en suivant la disposition commune des dictionnaires. Chaque article, subdivisé s'il y a lieu, donne donc une sorte de traité composé exclusivement des paroles sacrées. La théologie spéculative, la polémique religieuse, les principes de la morale et leurs déductions, le droit canon même, ont ici un arsenal de premier ordre. Comme rédaction de détail, nous n'y trouvons à contredire que cette inattention de mauvais goût qui laisse subsister les *autem*, les *ergo*, les *vero*, les *itaque*, tout au commencement d'un texte : ils avaient leur raison d'être dans un discours suivi, ils la perdent évidemment dès qu'on les détache pour produire le verset isolé. Cela est élémentaire, et c'est ainsi que notre ancienne Sorbonne comprenait les choses.— Notre auteur ne se borne point aux citations textuelles; il y ajoute parfois, entre parenthèses, les liaisons nécessaires pour en fixer le sens, et les aspects divers sous lesquels une matière pourrait être traitée. En outre, nous venons de le dire, le mot lui-même, le sujet, se divise en têtes de chapitres, suivant les acceptions et applications. A *Timor* par exemple, je trouve (p. 613) les textes rassemblés sous les désignations suivantes : *Timendus est Deus, et ante oculos habendus ; — Timoris Dei fructus, utilitas et laus* ; — *Timor homini prodest, ipsum bene ordinando ; — Prodest remunerando ; — Timor humanus vitiosus est ; — Contemnere illum virtus ; — Timore punit Deus et terrore ; — Timoris Dei exempla* ; — *Timor et sollicitudo non repugnant fidei et spei* ; — *Timent et reverentur bonos etiam mali.* Ce serait une belle œuvre, longue il est vrai, et qui demanderait plusieurs vies d'homme, d'enrichir nos bibliothèques, sur ce plan, d'un *Thesaurus Patristicus*, où les écrits des Pères de l'Église seraient exprimés et rangés. — Le volume de Ph. Merz paraît destiné par l'éditeur, M. Lethielleux, à faire partie de sa grande collection intitulée : *La sainte Bible*, traduction, texte de la Vulgate, commentaires théologiques, moraux, philologiques, historiques ; publication déjà avancée, et très estimée des juges spéciaux.

3. — On sait que saint Alphonse de Liguori a été récemment proclamé par le Saint-Siège docteur de l'Église. Ses écrits, traités de théologie, de piété, de la conduite des âmes, sont fort considérables, et ne montent pas à moins de vingt cinq ou trente volumes. Cet infatigable missionnaire, cet évêque exemplaire, ce fondateur d'ordre, qui avait fait le vœu de ne jamais perdre de temps, et qui a vécu jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf ans, possédait une science étendue, non seulement dans les matières ecclésiastiques, mais en histoire, en droit, en philosophie. Ses ouvrages en sont une éloquente preuve : on n'y marche qu'appuyé sur une variété, une abondance de témoignages qui confondent. Quant à la vie intérieure et à la piété pratique, il en

est un maître éminent, souvent et à juste titre comparé à saint François de Sales. Sa paraphrase du *Salve Regina*, ses *Visites au Saint-Sacrement*, son *Horloge de la Passion*, sa *Préparation à la mort*, sont entre toutes les mains. M. l'abbé Bernard a voulu réunir en un même volume une partie de ce que l'illustre docteur a publié sur la sainte Vierge : à savoir, le *Salve Regina*, des instructions sur les principales fêtes et sur les vertus de Marie, des prières de consécration et de supplication à la Mère des chrétiens : telle est la matière du livre intitulé *les Gloires de Marie*. Plusieurs traductions de tout cela existaient déjà, et depuis près d'un siècle : M. Bernard n'en a pas moins tenté un essai nouveau, et nous croyons qu'il a eu raison. Les versions connues lui ont paru présenter des défauts. Quelques-unes, nous dit-il, sont des abrégés, où une critique plus bienveillante que discrète tronque sans scrupule des passages jugés trop naïfs ou hyperboliques, et même des développements d'une nature particulière, répondant plus intimement au genre de piété de saint Alphonse. On voulait par-là se conformer au génie français, ennemi de la lenteur et des répétitions ; mais cela s'est fait aux dépens de la fidélité et du respect dû à la doctrine du saint docteur. Il est trop certain aussi que plusieurs de ces traductions, répandues parmi les fidèles, sont l'œuvre de maladroits qui ne savaient ni l'italien ni notre langue, et qui écorchent tout, noms propres, français et bon sens. M. l'abbé Bernard a essayé de faire mieux : telle est la raison de son livre. On le lit aisément ; le style en est clair et régulier, et, par les morceaux dont il se compose, il forme un très bon manuel à l'usage de tous ceux qui ont de la dévotion pour la très sainte Vierge.

4. — La Société de Saint-Augustin, établie d'abord à Tournay, et depuis à Lille et à Bruges, et qui se distingue par une imitation heureuse des anciennes formes de l'imprimerie, a donné, à la fin de l'année dernière, les *Méditations et Prières à l'usage des jeunes gens* par le P. jésuite Clément de Laage. Que de fois ce sujet a été abordé, que de fois cette route parcourue ! Mais ce n'est point un mal ; abondance de biens ne nuit guère. La jeunesse, hélas ! par ce temps d'inepte matérialisme, ne médite plus que ses plaisirs violents, les intérêts de son ambition terrestre et de sa vanité. Que ceux-là du moins qui ont reçu une éducation chrétienne ; qui aspirent à maintenir leur âme dans les hauteurs, trouvent toujours à leur portée les livres à saine atmosphère et à clartés dirigeantes. On ne les saurait trop multiplier. Dans celui-ci, en ce qui concerne les méditations, plusieurs regretteront l'absence de la courte prière et de la résolution finales qu'on est habitué à rencontrer en pareil recueil. Du reste, ainsi que nous en avertit le P. de Laage, on ne s'est pas astreint, dans la distribution des matières, à un ordre rigoureusement didactique.

« L'auteur n'ignore pas que, au sortir de l'école, certaines intelligences sont fatiguées de la méthode; il sait aussi que les vérité essentielles ne demandent pas à être approfondies une fois en leur lieu, mais veulent être replacées souvent sous les regards de l'âme : De là cette variété qui repose l'esprit sans nuire au plan général. » Au surplus, le P. de Laage, qui a écrit son volume pour la jeunesse des deux sexes, est un auteur expérimenté ; il a su réunir dans ses pages des lumières pour toutes les obscurités, du courage pour toutes les hésitations, des consolations pour toutes les peines, qui attendent l'homme et le saisissent dès ses premiers pas dans la vie. — Les *Méditations* sont divisées en cinq parties : la fin de l'homme et les moyens d'y parvenir; le péché et ses conséquences ; la mort et son lendemain; les modèles à suivre ; les besoins spéciaux du temps, sujet dont la valeur saute aux yeux. Chaque méditation est courte, et se borne au commentaire pratique d'une citation de la sainte Écriture. Il y a des pages pour les pères et les mères de famille.— Quant à la sixième partie, les *Prières*, c'est un texte également nouveau, dans la forme des méditations, et non point un recueil de formules connues. Un appendice renferme de saintes réflexions sur la confession, le choix d'un état de vie, la réprobation, le retour à Dieu.

5. — Un charmant livre de méditations et de lectures spirituelles, bien que très court, c'est encore l'*Echelle du ciel* ou *Traité de l'Oraison* : texte latin, accompagné de la traduction française en regard, et, pour chaque chapitre, d'un commentaire tiré de Suarez, par M. le chanoine Fuzet. Mais de qui est ce texte latin? Si le titre n'en dit rien, la préface va nous l'apprendre. Tel est le mérite de l'opuscule, qu'il fut tour à tour attribué à saint Augustin et à saint Bernard : c'est Mabillon qui en découvrit enfin le véritable auteur, un simple chartreux appelé Guigues. Vers l'an 1151, Guigues, profès à la Grande-Chartreuse, dont il fut prieur vingt ans après, vit avec douleur partir d'auprès de lui un de ses confrères nommé Gervais, envoyé à la Nouvelle-Chartreuse de Mont-Dieu, au diocèse de Reims, et que lui-même avait attiré à la vie monacale. Afin de continuer son œuvre et d'adoucir le chagrin de l'absence, il entreprit une correspondance spirituelle avec Gervais : cette correspondance, c'est l'*Echelle du ciel*, pages à la fois lumineuses et tendres, où la plus solide doctrine revêt l'élégance de la forme. Aller à Dieu de vertu en vertu, d'échelon en échelon, tel est pour lui, et à bon droit, le grand œuvre de la vie. L'éditeur et traducteur le remarque à propos, cette amitié formée dans les joies et aussi dans les larmes du renoncement au monde, ces accents du cœur qui se font entendre jusque dans les spéculations les plus élevées de l'ascétisme, cette science théologique exacte et profonde, ce style qui emprunte avec sobriété au langage mystique ses pures images et ses

gracieuses comparaisons, et qui fait songer, par sa simplicité, sa fraîcheur et sa grâce, aux fleurs des montagnes alpestres ; tout, dans le traité du frère Guigues, touche, instruit, charme, et peint bien l'aimable et pieux génie de ce moine du douzième siècle. — Pour lui, les quatre degrés de la vie et de la perfection spirituelle sont la *lecture*, la *méditation ;* la *prière*, la *contemplation ;* voilà l'échelle du religieux qui l'élève de la terre au ciel; et voilà aussi la division du livre, composé de treize chapitres, suivis de leurs commentaires. Il faut remercier M. l'abbé Fuzet de son excellent travail, et la librairie de Saint-Augustin d'en avoir fait un bijou typographique.

6. — La question du Dimanche se lie à trop d'intérêts divers et très graves, pour n'avoir pas été l'objet, en nos jours de réformes, d'innovations et de sottises, de discussions nombreuses et passionnées. La multitude, incapable de s'élever aux raisons doctrinales, a besoin plutôt qu'on lui montre par des faits la volonté de Dieu à l'endroit du septième jour : c'est la pensée du R. P. Huguet, traduite dans sa brochure : *Terribles punitions des profanateurs du dimanche*, démontrées par cent traits récents. Ces faits, qui paraissent authentiques, sont véritablement effrayants pour la plupart ; et il n'est pas difficile d'y voir la main de Dieu. L'auteur les range en plusieurs classes : — Malédictions sur les profanateurs ; — Malheur à ceux qui ne vont point à la Messe ; — Malheur à ceux qui travaillent le dimanche ; — Malheur aux ennemis du dimanche et aux insulteurs de la religion ; — les Menaces de Notre-Dame de la Salette. Ce petit recueil devrait être répandu par centaines de mille.

7. — L'opuscule du R. P. Meunier, *Mon âme est immortelle*, s'associe très bien avec le précédent, encore qu'il soit d'autre nature et d'autre facture. Le vénérable mariste expulsé cherche sa consolation dans les espérances d'immortalité qui sont l'héritage indestructible et inviolable du chrétien. Sa *loi existante*, à lui, c'est d'*exister* toujours dans le sein de Dieu, après l'avoir courageusement honoré parmi les défaillances dont cette terre est souillée. Le P. Meunier sait tenir une plume ; il a du style, de la pensée, du mouvement, de la sensibilité, il sait aussi le chemin du cœur. « Qu'on pardonne, dit-il, à cet opuscule ses imperfections. Il a été jeté à la presse en ces jours néfastes où les portes des maisons religieuses volaient de toutes parts en éclats. En quittant son asile de retraite et de prière, l'auteur avait besoin d'essuyer des yeux pleins de larmes, et de faire entendre sa voix à de nombreux amis qui le cherchaient dans la tempête, et qui le retrouvent appuyé sur des espérances certaines, que ne sauraient renverser les ouvriers de la nuit. *En chemin de fer*, dans le grand voyage du temps à l'éternité ! » Oui, quand nous subissons les horribles secousses de la souffrance, de la persécution, de la maladie, de

l'épreuve sous toutes ses formes, pensons que notre âme est plus puissante que tout cela, survivra à tout cela. L'auteur démontre que rien n'est aussi solidement établi que cette radieuse immortalité de notre être spirituel : le sentiment intime, l'universelle conviction, les nécessités de la justice, la nature même de la substance dès qu'elle existe, tout, en un mot, le démontre invinciblement. *Sta qui consolamini in verbis istis.* La mort elle-même me montre le chemin de la vie ; le cercueil est le piédestal de l'éternité que j'attends. Gloire donc à Dieu en toutes choses, et espérance !

8. — Nous voudrions dire tout le bonheur que nous a causé M. le docteur Despiney par la lecture de son *Art de vivre assez*, qui n'est très certainement pas connu. Le titre semblerait indiquer des règles, des considérations de médecine et d'hygiène, et dès lors on n'admettra guère la place ici réservée à une telle publication : car nous avons dit : « Instruction chrétienne et Piété. » Certes, il y a là, assurément des pages pour la santé du corps, mais il y en a bien davantage pour celle de l'âme. Ce manuel, ce livre de méditation si l'on veut, est un trésor pour le chef de famille, pour l'homme du monde qui prend au sérieux la vie, pour les mères, pour leurs enfants arrivés à l'adolescence, comme pour les gens de la piété la plus avancée. Nous savons des chaires chrétiennes où ces pages ont servi d'utile homélie. M. le docteur Despiney est un homme de talent, un écrivain exercé, un observateur, un savant, mais, plus encore, c'est un cœur abondant dans la foi, autant que fin, juste et pratique dans ses aperçus religieux. Il connaît les textes sacrés et même quelque peu les Pères, et, avec sobriété toutefois, en sait faire usage pour ses thèses. — Le volume est divisé en deux parties, dont la première envisage l'art de vivre quant au corps : souffrance physique, célibat et mariage, éducation matérielle de l'enfant, famille, nourriture, travail, sommeil, la ville et la campagne, tels sont les sujets traités, avec une élévation de pensée et une richesse d'observation bien rares. A la seconde partie, l'âme, ont été réservées les thèses concernant notre être spirituel : âme et corps, richesse et pauvreté, amitié, art, bonheur, société actuelle ; puis la pratique religieuse principe de félicité, de calme, d'harmonie dans nos facultés et nos puissances, et enfin, un dernier chapitre vraiment remarquable sous la plume d'un docteur en médecine, sur l'ascétisme et la sainteté. Un tel travail mérite une mention tout exceptionnelle.

9. — Le *Bon Ange de la Confirmation et de la Persévérance*, honoré de quatre approbations épiscopales, s'adresse principalement à la jeunesse des catéchismes. C'est le complément naturel du *Bon Ange de la Première Communion*, déjà réimprimé six fois. L'auteur y explique les raisons et les conditions de la vie fermement chrétienne après

la venue du Saint-Esprit dans un cœur, et chacune des pages, pour ainsi dire, est enrichie d'un trait édifiant et encourageant. Devant signer nous-même cet article, l'annonce seule nous est permise. Nous y joindrons ce témoignage de Mgr l'évêque de Rodez : « On trouvera « dans ce livre du pieux et savant prélat les qualités qu'il a manifes- « tées dans ses autres ouvrages : une exposition claire et facile, une « doctrine sûre et bien digérée, des traits historiques bien choisis, et « faits pour frapper l'imagination en la dirigeant vers le bien, des ré- « flexions touchantes sur la piété et la simplicité. C'est un livre qui « ne peut que rendre meilleurs ceux qui le liront. »

10. — M. Hubert Lebon est fort connu pour ses nombreux et bons ouvrages de piété. *Mes heures avec Jésus* ou *Dieu en nous et nous en Dieu* sont une édition nouvelle, la neuvième. Voilà un chiffre qui parle succès et dit combien ce livre a été goûté. Le sujet principal en est l'Eucharistie. Ce sont des méditations et élévations à Dieu suivant l'ordre marqué au titre : d'abord, Dieu en nous, puis nous en Dieu. Et de ces divines relations, de cette absorption de l'humain dans le divin, quelle transformation ! quel honneur et que de gloire ! quelle félicité, quelle reconnaissance ! Les titres même des petits chapitres sont comme un cri de l'âme : « Venez, mon Dieu » « Ne saviez vous pas que je vous cherchais ? » — « Je l'appelais, et il est venu ! » — « Mon Seigneur et mon Dieu ! » — « Cette sainte union même ne suffit pas, ô mon Dieu ! » — « Si seulement je touche son vêtement. » etc. L'auteur s'inspire du Cantique des Cantiques pour rendre l'ardeur de son amour. Ce n'est donc point une exposition de doctrine, mais des effluves de tendre charité, la prose des cantiques du P. Herman. Afin de rendre le petit volume plus complètement utile, l'auteur y a joint un recueil de prières variées pour la Messe, avec de pieuses litanies et le texte des vêpres et des complies.

11. — Dans les *Agonisants* du P. Marin de Boylesve, le fidèle trouvera des exercices de piété pour ce que les chrétiens estiment la première grâce, celle d'une bonne mort. Le zélé religieux entend qu'on prie aussi beaucoup pour le salut des agonisants du monde entier, à plus forte raison de ceux qui nous touchent de plus près. On a calculé qu'il y a par jour environ quatre-vingt mille mourants ! Le P. de Boylesve ne manque pas d'indiquer les belles indulgences attachées à cette œuvre de sainte fraternité.

12. — Nous plaçons ici, pour simple mémoire l'*Agenda du Clergé* inauguré l'année dernière par M. Palmé. Cette publication se rattache à la piété par un côté particulier, celui des indications données chaque jour au prêtre pour sa lecture d'Ecriture-Sainte dans les deux Testaments, et pendant un an. Ce guide est d'une ingénieuse pensée. On a inscrit également avec le nom du saint du jour, la date de sa mort. Les

renseignements préliminaires, portent sur la cour pontificale, l'épiscopat français, suisse et belge ; les lois civiles ecclésiastiques, déterminant sommairement les rapports du clergé avec les diverses autorités ; quelques notions de médecine usuelle ; petit manuel liturgique, affaires à traiter à Rome ; le prêtre en voyage ; le prêtre prenant soin de son petit avoir : enfin, le prêtre appelé à bénir, à absoudre, à administrer un malade. Dans la formule d'absolution, nous regardons comme fausse interprétation le *deinde* mis en italiques. Il est là, de toute évidence, comme une liaison naturelle, sinon nécessaire pour les deux sentences.

13. — La librairie de Saint-Jean-l'Evangéliste, à Tournay, a ressuscité, depuis quelques années, le genre d'imprimerie du seizième siècle, avec ses filets rouges encadrant les pages, ses dessins autour des titres, ses gravures sur bois fortement burinées et sans perspective, ses caractères adoucis aux angles, irréguliers dans les pleins et les déliés, mais plus doux à l'œil. Ici et là, l'imitation paraît bien un peu forcée ; c'est le beau qu'il faut reproduire, et non le reste. L'ensemble de ces éditions ne laisse pas de plaire par leur étrangeté et par ce vieux air. Tel est l'agréable volume des *Offices liturgiques du Saint Sacrement*, texte et traduction en regard : un vrai cadeau pour les amis, un livre manuel aussi pour les confréries et congrégations vouées au culte de l'Eucharistie. Il renferme la Messe du Très-Saint Sacrement, les prières avant et après l'office, l'office entier du Saint Sacrement, premières vêpres, matines, laudes, primes, etc. ; prières avant et après la Communion ; la bénédiction, ou salut du Saint Sacrement, et enfin les chants liturgiques en l'honneur de la Sainte Vierge. Les traductions nous ont paru fidèles et bonnes.

14. — Ce sont encore les mêmes éditeurs qui nous offrent, dans des conditions semblables, le livre du *Combat spirituel*, si cher à saint François de Sales, suivi de *la paix intérieure* ou *le Chemin du ciel*, autre traité précieux et bien connu. Le *Combat spirituel* a été composé en langue italienne. Nous en avons donc ici une traduction plus littérale et meilleure, où l'élégance ne fait rien perdre à la fidélité. Et pour que le petit volume puisse servir d'eucologe, on y a joint les pratiques journalières de dévotion, les exercices pour la Confession, la Communion, la Messe et les vêpres du dimanche.

15. — Voici, en terminant, sortant de la même maison, par conséquent objet d'un même soin, les *Enseignements de la Sagesse dans l'Évangile et les saintes Écritures*, faisant suite à *Allons au ciel*. L'auteur a eu la modestie de ne pas signer son œuvre ; mais on y reconnaît sans peine le cœur d'une mère, la délicatesse d'une femme, l'élévation d'une âme nourrie de la moelle de la piété. Plusieurs lettres épiscopales font du livre un éloge bien honorable. « Comme je bénis

Dieu, écrit Mgr de Coutances, de vous communiquer cette flamme ardente et généreuse, de donner à votre zèle cette fécondité, cette richesse d'accorder enfin à vos œuvres, où la sève chrétienne coule à pleins bords, cet irrésistible attrait de la piété solide et vraie qui éclaire l'esprit, retrempe la volonté, porte les cœurs en haut ! » Mgr de Saint-Brieuc ne loue pas en termes moins chaleureux : « La beauté *toujours ancienne et toujours nouvelle* respire dans chaque page de votre ouvrage. C'est l'Évangile parlant à l'esprit et au cœur pour l'attendrir, l'émouvoir, lui inspirer les saintes ardeurs du dévouement. » — Dans ces bonnes et fortes pages donc, l'auteur part du mot de Notre-Seigneur : « C'est moi qui suis le chemin, la vérité, la vie.» Toute âme, observe-t-il, qui a compris Dieu, qui a entrevu quelque chose de sa grandeur, de sa beauté, de ses infinies perfections, le cherche, l'appelle de toutes ses puissances, et n'a plus d'autre désir que celui d'atteindre ce bien infini. Or, pour arriver à le posséder, à goûter avec lui et en lui le repos, la plénitude du bonheur et de la gloire, il faut écouter Jésus, imiter Jésus, suivre Jésus, en un mot marcher comme ce divin Sauveur a marché, car nul ne va à son Père que par lui : c'est toute la vie chrétienne, c'est tout le salut. — Au livre Ier du volume, nous méditons dans une suite de vingt chapitres, un certain nombre de miracles et de paraboles évangéliques : la Samaritaine, la Chananéenne, l'aveugle-né, la pêche miraculeuse, le serviteur insolvable, etc. Le second livre s'attache à quelques-unes des paroles de Notre-Seigneur, concernant les droits de Dieu, la foi qui attire la bénédiction céleste, l'amour de Dieu, le verbe divin annoncé aux hommes, la charité du divin Pasteur, la vigne du Seigneur, Jésus Dieu de toute consolation, le discours après la Cène qui seul attesterait la divinité de celui qui l'a prononcé, les huit béatitudes, etc. Le livre troisième continue de commenter divers passages de l'Ecriture : la vocation d'Abraham figure de celle du chrétien, l'imitation nécessaire du Sauveur qui nous a donné l'exemple et qui viendra nous juger sur cet exemple ; l'espérance, le bonheur, la patience, l'épreuve, la perfection chrétienne, et autres sujets touchant l'âme profondément. Au livre quatrième et dernier, c'est un trésor d'élévations à Jésus-Christ, une part de roi pour la piété affective : cris d'adoration, de reconnaissance, d'humilité, de confiance, de repentir, d'amour parfait, de soumission, de tous les états de l'âme, de toutes ses joies, de toutes ses indigences, de toutes ses aspirations. Et tout cela est véritablement beau, consolant et bon. V. Postel.

POÉSIE

1. *Récits et monologues*, par MARC MONNIER. Paris, Lemerre, 1880, in-18 jés. de 127 p. Prix : 3 fr. — 2. *Pièces à dire*, par ADOLPHE CARCASSONNE. Paris, Ollendorf, 1881, in-18 de 196 p. Prix : 3 fr. 50. — 3. *Muse moderne*, par JULIEN SERMET. Paris, Ollendorf, 1881, in-8 de 64 p. Prix : 1 fr. — 4. *La mort de Karl Sand*, drame en trois scènes, par LOUIS COMBET. Lyon, H. Georg, 1880, in-16 de 31 p. Prix : 1 fr. 50. — 5. *L'Alsacien*, par ALBERT SALVATOR. Paris, Jouaust, 1880, in-16 de 16 p. Prix : 0 fr. 75. — 6. *Premiers essais*, par PAUL MERRETZ. Paris, Ghio, 1880, in-12 de 219 p. Prix : 3 fr. — 7. *Poésies paternelles*, par ARTHUR TAILHAND. Paris, Didier, 1880, in-12 de 260 p. Prix : 3 fr. 50. — 8. *Fleurs de l'âme*, par Madame F.-L. LEMAÎTRE. Paris, Douniol, 1881, in-8 de 176 p. Prix : 2 fr. 50. — 9. *Les Sentimentales*, par ALPHONSE LABITTE. Paris, Ollendorf, 1881, in-18 de 206 p. Prix : 3 fr. — 10. *Les Dieux qu'on brise ; le Repentir*, par ALBERT DELPIT. Paris, Ollendorf, 1881, in-18 de 172 p. Prix : 3 fr. 50 — 11. *Les Horizons bleus*, par GEORGES NARDIN. Paris, Charpentier, 1881, in-18 de 262 p. Prix : 3 fr. 50. — 12. *Contes des fées*, par ROBERT DE BONNIÈRES. Paris, Charavay frères, 1881, petit in-8 de 126 p. Prix : 5 fr. 13. *Rêves et pensées*, par CH. DE POMAIROLS. Paris, Lemerre. 1881, in-18 jés. de 214 p. Prix : 3 fr. — 14. *Poésies* de SULLY PRUDHOMME (1878-1879). Paris, Lemerre, 1880, format elzév. de 280 p. Prix : 6 fr. — 15. *Petit traité de poésie française*, par THÉODORE DE BANVILLE. Paris, Charpentier, 1881, in-18 de 329 p. Prix : 3 fr. 50.

1. — Nous prendrons aujourd'hui au hasard les ouvrages qui feront l'objet de cette revue. Le premier qui nous vient sous la main est un joli recueil de M. Marc Monnier, écrit sans prétention et dans une note constamment honnête. L'auteur des *Récits et monologues* connaît bien le vers moderne, parle une langue ordinairement bonne, rime à merveille. On ne saurait lui en vouloir des enjambements nombreux qu'il se permet dans ses pièces plaisantes ; dans ce genre, les enjambements ont leur place marquée toutes les fois que leur présence peut amener un effet piquant. Le volume se divise naturellement en deux séries de pièces, les comiques et les sérieuses. Parmi les premières, écrites presque toutes sous la forme aujourd'hui à la mode du monologue, nous citerons *le Gendre*, *le Juré* et *le Ministre*, trois types spirituellement croqués. Nous aimons moins *les Gorilles* (p. 94), où l'auteur, entraîné sans doute par la rime riche, groupe dans une intention par trop irrévérencieuse, des noms catholiques respectables. La seconde série comprend diverses histoires touchantes, ce que l'auteur appelle ses *récits*, une imitation de Tennyson, quelques pittoresques légendes d'Italie et d'Ukraine, et une traduction en vers de huit syllabes du plus honnête des contes de Boccace, la touchante histoire de Griselda. Nous estimons que M. Monnier réussit moins dans ce genre de composition que dans le premier ; mais un fonds réel de sentiment, qui n'exclut pas la fine malice et même le don de la charge comique, un souci continuel de parler avec précision, correction et grâce, un sérieux talent d'écrivain en un mot recommandent son volume.

2. — Au recueil précédent peut se rattacher celui de M. Ad. Carcassonne, *Pièces à dire*. Ajoutons cependant, pour être exact, que les premières pièces seulement portent le caractère particulier d'œuvres destinées à la récitation. Les autres rentrent dans le cadre le plus

ordinaire des récits de sentiment et de souvenirs personnels ; deux histoires bien connues, la leçon de géographie dans une école d'Alsace et la lettre au bon Dieu, sont reprises et traitées d'une façon heureuse. Une des qualités de M. Carcassonne consiste dans le soin qu'il met à la recherche de la belle rime : il prouve par son exemple que la belle rime est assez puissante pour racheter parfois les faiblesses de la pensée. Sa préface en vers, qui est un vrai modèle de rime, n'est pas seulement digne d'être remarquée pour sa bonne facture ; elle exprime encore des idées très saines et très sensées sur la voie du matérialisme, où s'est engagée notre littérature, et d'où, comme l'auteur, nous voudrions bien la voir sortir.

3. — Ce n'est pas M. Sermet qui aidera à cet heureux retour. Une impiété fanfaronne, et qui n'est pas toujours spirituelle, voilà ce que nous trouvons dans sa *Muse moderne*. Nous nous demandons pourquoi l'auteur a choisi ce titre. Nous voudrions savoir encore s'il croit que certains de ses sonnets sont de vrais sonnets : ce sont quatorze vers irrégulièrement groupés, pas autre chose.

4. — Chez M. Louis Combet nous trouvons au moins une inspiration plus haute. Il est l'auteur d'un drame en prose, représenté à Lyon en 1879, *Jehan le Serf ou la France au quatorzième siècle*. Il y peint le moyen âge sous les couleurs les plus noires et se place à un point de vue dépassé depuis longtemps heureusement par la critique contemporaine. Il a écrit aussi quelques scènes en vers sur la mort de Karl Sand. Sand était un étudiant allemand, membre des associations du *Tugenbund* nées pendant les grandes guerres contre Napoléon. Il tua le poète Kotzebue, que ces associations considéraient comme traître aux libertés nationales et vendu à la Russie. L'auteur nous représente Sand condamné à mort et recevant ses amis dans sa prison quelques instants avant l'entrée du bourreau ; il en prend occasion de tirades violentes et de déclamations assez creuses contre les tyrans, qui sont les rois en général et les princes allemands de 1820 en particulier.

5. — C'est une indignation patriotique plus louable et surtout plus justifiée qui a fait prendre la plume à M. Salvator et lui a dicté son poème, l'*Alsacien*. Plusieurs anecdotes très connues sont rappelées dans ces quelques pages ; la dernière est celle que nous venons de voir traitée par un autre poète, la leçon de géographie : le maître allemand, nouvellement installé dans l'école, montre la carte d'Europe aux petits enfants et leur demande ironiquement : « Où est la France ? » Et l'un des écoliers répond en portant la main sur son cœur : « Là ! »

6. — M. Merretz publie des vers faits sur les bancs du collège à la louange de 93, qui se terminent par un tableau enchanteur des bienfaits de la Révolution et sont couronnés du distique suivant : « Délivrés, les Français Chantent libres et gais. » L'auteur est vraiment trop sévère

pour son ouvrage quand il s'écrie : « Combien en est-il parmi ces pièces qui sont de la mauvaise prose rimaillée! Combien d'enjambements trop hardis écorchent l'oreille la moins délicate? Combien hélas! de licences exigées par le vers, insultent la grammaire et blessent le goût du lecteur scrupuleux? » Il est vrai qu'il oublie les vers faux : *nuptial* (p. 63) a trois syllabes ; *inquisition* (p. 38) en a cinq ; *illusion* (*passim*) en a quatre.

7. — Le volume de M. A. Tailhand a été écrit sous l'inspiration la plus pure de toutes, au coin du foyer, sous le toit calme de la famille. Il nous apprend que ce livre s'est fait insensiblement, à mesure qu'il écrivait pour ses enfants, et désire qu'une mère chrétienne puisse y recueillir à son tour des leçons et des exemples à offrir aux siens. Cette modestie charmante de l'auteur ne doit point empêcher de signaler à un public moins restreint la grâce de certaines de ces pièces intimes, écrites avec si peu de prétention. Beaucoup d'entre elles, le *Général*, le *Cimetière*, le *Réveil des enfants*, la *Nourrice*, sont dignes d'intéresser tous ceux qui ont charge d'âmes, tous les chrétiens. Après M. Victor de Laprade, M. Tailhand a su retrouver les accents émus de l'auteur du *Livre d'un père* pour peindre les joies austères et douces de la famille et apprendre à l'enfance l'amour du devoir et de la patrie. Nous aurions aimé trouver dans un livre aussi sympathique une langue constamment sûre d'elle-même et plus précise : ce regret nous empêche d'accorder tous nos suffrages à des pièces d'ailleurs d'une haute portée, telles que le *Monastère*, le *Suicide*, le *Labarum*. Nous avons remarqué une évocation rapide et saisissante des heures de la vie où sonnent pour la femme les cloches de l'Église. Elles sonnent d'abord au baptême, puis pour la première communion; c'est ensuite la jeune mariée que les cloches accompagnent de leurs volées joyeuses; enfin c'est le glas qui tinte pour l'aïeule morte. Cette donnée est développée d'une façon très sobre et à peu près irréprochable au point de vue de l'art; un certain nombre de « rappels de couleur, » pour emprunter une expression à la langue de la peinture, y produisent les plus heureux effets.

8. — Mme Lemaître a dédié à M. Nadault de Buffon, fondateur de la Société des hospitaliers bretons, un volume de poésies qui se vend au profit de la caisse de retraite de cette société. Nous avons noté une pièce où le grand Corneille est par trop prosaïquement qualifié d' « auteur » et de « héros de la littérature. » Mais il vaut mieux encore ce genre de précision que le vague qui règne dans certaines pages, en même temps qu'une inspiration louable et chrétienne. Ce vague est le grand défaut des « auteurs » qui ont trop lu Lamartine. Notre grand et vénéré Lamartine a employé beaucoup d'expressions harmonieuses et un peu vides, qu'il a eu le mérite d'em-

ployer le premier et de savoir mettre à leur place. Mais de grâce, persuadons-nous bien qu'elles sont aujourd'hui définitivement usées. Nous disons ceci d'une manière générale et non point spécialement pour le poète qui a écrit les *Fleurs de l'âme*.

9. — Sous un titre hardi par ce temps de naturalisme, les *Sentimentales*, M. A. Labitte donne ses poésies au public. Elles ne mentent pas à ce titre et respirent un sentiment sincère et élevé. Ce sont de nobles tendances à encourager sous quelque forme qu'elles se produisent. Ce que nous ne saurions encourager, c'est l'usage des inversions : notre prosodie contemporaine n'admet plus les inversions qui ne sont pas destinées à produire un effet quelconque : celles de la page 73 ne sauraient rentrer dans cette catégorie. Nous avons lu avec plaisir des vers contre un athée, bien que l'auteur, dans la pièce de la page 51, ne paraisse pas savoir au juste ce qu'est « l'idée de Dieu » ; on peut l'engager à lire le livre de M. Caro.

10. — Voici un volume empreint d'un beau patriotisme, d'un sain et vigoureux sentiment de la famille et du devoir, un livre de citoyen et de chrétien. Il est aisé de reconnaître ces *Dieux qu'on brise*, inscrits par M. A. Delpit en tête de son livre. Le poète les relève et les exalte en vers qui n'ont pas toujours la valeur d'art et d'originalité qu'ils mériteraient, mais qui souvent sont pleins de force et de mouvement. Nous citerons parmi les meilleurs : La *Bannière de Belfort*, la *Chanson du fer*, *Sur la statue*, *Le Courage militaire*, de Paul Dubois. Toutefois les vers les plus distingués du volume n'appartiennent pas à cette inspiration : nous voulons parler de la description d'une ville du Midi un jour de soleil, des chansons du Quercy, un peu lestes, mais bien rythmées, et surtout des vers de la page 18 adressés par le poète à sa femme. Quelques beaux vers de M. de Laprade servent de préface au volume. M. Delpit est avant tout un dramaturge, et ses qualités d'écrivain nous paraissent faites pour s'exercer à la scène. Il est destiné à y remporter d'autres succès que ceux qu'il a déjà connus, et notre théâtre a grand besoin d'hommes comme lui pour le régénérer. Le livre se clôt par un poème de quelques pages, couronné par l'Académie française, le *Repentir*. Un bon curé de campagne est allé visiter dans sa prison un misérable condamné pour participation à la Commune : sa parole, d'abord brutalement repoussée, amène enfin l'attendrissement et le repentir. On ne s'explique pas comment le prêtre fait allusion à Pompée dans le discours qu'il adresse au malheureux ; il est permis de supposer que celui-ci ne comprendra pas. Mais l'intention est bonne et le poète a fait parfaitement ressortir cette idée que les peuples, qui perdent cette double foi, la Patrie et la Religion, sont voués fatalement aux effondrements et aux ruines des plus hideuses guerres civiles.

11. — Ce qui manque à M. Nardin, ainsi qu'à la plupart des poètes dont nous parlons aujourd'hui, c'est une bonne langue, correcte, ferme et bien construite, bien coordonnée dans toutes ses parties. M. Nardin est assez jeune pour l'acquérir; mais les *Horizons bleus* sont écrits trop vite, trop au courant d'une inspiration, d'ailleurs juvénile et sincère, pour offrir le résultat d'un travail artistique sérieux et profond. Dans les pièces, trop nombreuses et un peu toujours les mêmes, qui sont les vers d'amour et d'amourettes de l'auteur, est épuisé le répertoire des métaphores et comparaisons qui, depuis Ronsard et les sonnets à Cassandre, célèbrent les grâces féminines. Quelquefois notre poète y ajoute une expression heureuse et franchement venue. Mais il est fort difficile de réussir dans un genre, dont un grand sentiment, profondément élevé et personnel, pourrait seul aujourd'hui effacer la banalité. Nous préférons les pièces où l'auteur, en dehors de la nature de convention où *noisettes* rime avec *fillettes*, aborde franchement la peinture de la nature vraie. Il la sent en poète : c'est avec une fraîcheur exquise et une émotion qui n'a rien d'artificiel qu'il nous peint les sentiers fuyant sous les berceaux de verdure, les grandes plaines où les seigles s'inclinent sous le vent comme des foules qui se prosternent, les grèves où monte la marée majestueuse et retentissante. Tels sont, nous semble-t-il, les tableaux pour lesquels l'auteur a trouvé ses couleurs les plus vives et les plus irréprochablement fondues. Quatre ballades, écrites dans le goût de M. Th. de Banville, auquel le livre est dédié, témoignent de qualités lyriques précieuses, le versificateur habile se révèle dans la dernière pièce où le poète remercie ses deux inspiratrices, la Franche-Comté et la Bretagne.

12. — Si *Peau d'Ane* vous était conté, y prendriez-vous le « plaisir extrême » dont parle le bon La Fontaine ? S'il en est ainsi, lisez le volume que M. de Bonnières vient de composer à l'imitation des Contes de fées du vieux temps. Vous n'y trouverez ni *Peau d'Ane*, ni aucune des légendes connues qui ont bercé votre enfance, et il vous sera difficile de chercher, dans les créations du poète du dix-neuvième siècle, les mythes solaires qu'on a découverts dans les contes de Perrault.

Mais sur ces données, pour la plupart neuves etgracieuses, il vous sera loisible de revenir sur vos impressions d'autrefois et d'en ressaisir un instant l'illusion. Il fallait un certain courage d'artiste pour ressusciter, en le parant de toutes ses grâces archaïques, le genre qui semblait le plus abandonné et le plus définitivement voué à l'oubli. M. de Bonnières a tenté cette œuvre difficile et y a réussi. *Belle Mignonne, Mulot et Mulotte* (transformation ingénieuse de la fable de Philémon et Baucis), le *Petit Castel de Cire* sont de charmants récits,

écrits, il est vrai, pour d'autres que pour des enfants. La dernière pièce, qui n'a que quelques vers, n'est point, à proprement parler, un conte ; on en peut tirer seulement la moralité de tout le livre : il ne faut point que les jeunes princesses se prennent à trop désirer le prince Azur ; le prince Azur de leur beau rêve n'existe pas. Quant au style, l'auteur a puisé largement dans le vocabulaire consacré, celui de Charles Perrault et de Mme d'Aulnoy. Nous ne lui en faisons point un reproche, bien au contraire ; ce que nous lui reprocherons plus volontiers, c'est un certain abus de subtilités galantes, de ce qu'on a appelé la métaphysique amoureuse. Le meilleur goût a présidé à la riche ornementation de ce volume, orné d'une eau-forte de F. Régamey.

13. — M. de Pomairols est un poète distingué, dont il a été parlé ici même il y a deux ans. Bien que sa pensée se voile souvent et s'envole dans une région un peu nuageuse, certains de ses poèmes sont intéressants, bien composés et bien écrits. Toutes les fois qu'il sait être précis, et nous faire voir un objet ou un paysage, comme dans les pièces ayant pour titre : *sur la Montagne*, *le Ruisseau*, *Ensemble*, on sent en lui, en même temps que le versificateur intelligent, le poète réfléchi et grave, qui marche sur les traces de M. Sully Prudhomme. La deuxième partie, *les Sentiments*, nous paraît la meilleure du volume ; une haute et chaste inspiration y règne d'un bout à l'autre. La troisième partie, *les Pensées*, contient un beau morceau intitulé *le Héros*, où le poète chante Livingstone et les héros, les vrais héros modernes, qui vont à la conquête des terres inconnues. Cependant nous aimons moins cette troisième partie : les idées qu'elle exprime manquent trop souvent de précision ; la dernière pièce, tout en nous montrant que l'auteur n'est pas chrétien, nous apprend que d'une façon insuffisante quel est cet « idéal » par lequel il croit possible de remplacer l'idéal chrétien.

14. — Dans la petite collection elzévirienne, vient de paraître un nouveau volume de M. Sully Prudhomme. Il contient, outre son dernier grand poème *la Justice*, la traduction du premier livre de Lucrèce et la préface philosophique (et passablement positiviste) qui la précède. Nous ferons une observation à l'auteur sur la traduction du titre *De natura rerum* par *De la nature des choses;* en bon latin cela signifie tout simplement *De la nature*. M. S. Prudhomme a traduit sur le texte encore estimable de J. Bernays ; il a serré de très près le latin, et nous a rendu certains passages dans leur âpre et concise aridité, certains autres dans leur merveilleuse richesse poétique. — Essayons de dire en peu de mots le sujet de *la Justice*. Le poète, ayant fait table rase des idées acquises par l'éducation et par la vie, cherche avec la froide impartialité du savant la justice dans le monde. Il ne la trouve

ni dans les relations des espèces entre elles, ni dans les relations des individus au sein de chaque espèce, ni dans les rapports des États entre eux, ni dans les rapports des citoyens d'un même État. Il tombe dans l'angoisse et le blasphème, et ce n'est qu'à l'appel réitéré de sa conscience, qu'il se rend, malgré ses doutes, à l'évidence d'une loi morale. Cette loi ne doit pas être cherchée en dehors de l'espèce humaine, la production la plus élevée dans l'échelle progressive de la nature et dans la société même, on doit reconnaître et aider les progrès incessants de la justice. M. S. Prudhomme n'a pas eu tort de penser que la forme rigoureuse et symétrique dans laquelle il enfermait des idées aussi abstraites, leur communiquait une précision et une vigueur nouvelles. Elles y gagnent aussi en concision ; mais cette concision même est souvent fatigante ; il est plus d'un vers sur lequel il faut méditer pour découvrir la pensée de l'auteur ; nul ne doit ouvrir ce livre, s'il n'est résolu d'avance à dépenser une grande somme d'attention. On objectera que ce n'est plus là le rôle de la poésie, et que les idées et les discussions abstraites doivent être laissées à la prose :

> O Prose, mâle outil et bon aux fortes mains,
> Quand l'esprit veut marcher tu lui fais des chemins.

a dit M. L. Veuillot. M. S. Prudhomme a su montrer que la poésie pouvait elle aussi frayer la voie au raisonnement et à l'ascension de l'esprit dans le domaine de la discussion scientifique. C'est un mérite qui aurait dû faire oublier les faiblesses inévitables. Rappelons maintenant que le poète de *la Justice* est le traducteur et l'admirateur, non seulement littéraire, mais philosophique de Lucrèce ; mise à part bien entendu la théorie des atômes, il ne s'éloigne pas sensiblement des doctrines du grand ennemi de l'idée divine. Mais puisque M. S. Prudhomme n'est pas de ceux qui tirent de ces tristes doctrines des conclusions dégradantes pour l'humanité, puisqu'il a au contraire la bonne fortune (un peu inattendue, je l'avoue) de défendre comme nous la justice, la famille, la patrie, nous n'insisterons pas sur cette partie regrettable de son œuvre. Nous nous contenterons de plaindre cette âme, livrée par son éducation et son milieu, à tous les doutes, à toutes les inquiétudes douloureuses du siècle qui aura été entre tous le siècle des souffrances de la pensée.

15. — Nous terminons par le livre d'un poète, livre en prose, mais touchant directement à notre sujet. Nous voulons parler de la nouvelle édition du *Petit traité de poésie française* par M. Th. de Banville, augmentée de deux courtes études sur Ronsard et La Fontaine. Le but de cet ouvrage, composé d'une plume alerte et vive qui se souvient d'a-

voir écrit les *trente-six ballades joyeuses*, n'est point de faire des poètes, mais de donner aux esprits déjà doués de l'étincelle divine, les éléments matériels nécessaires pour réaliser leur idée. C'est un grand préjugé de croire que la matière même de la poésie, le vers, n'a pas besoin d'être longtemps et intelligemment étudié ; tout art nécessite des travaux préparatoires, qui semblent d'un ordre inférieur, et qui cependant préparent et facilitent l'éclosion des œuvres du génie. C'est ce mépris de la science du vers, qui produit tant d'œuvres mauvaises et qui met à néant les plus heureuses facultés : on veut s'élever à l'art et on ne sait pas le métier. Mais qui donc se piquerait d'écrire une bonne page de prose sans connaître un mot de grammaire ? M. de Banville ne dit pas autre chose, quoiqu'il le dise sous une forme souvent paradoxale. Il commence par renier le dix-huitième siècle, et par immoler une fois de plus Boileau sur l'autel de la logique et du bon goût, où il a été trop souvent placé comme une idole. Suivent des chapitres sur la rime, « le maître outil », pleins de verve et de remarques heureuses, puis la revue, ordinaire dans les traités de poésie, des rythmes traditionnels et des curiosités littéraires archaïques. Nous reprocherons à l'auteur de renvoyer trop souvent avec une admiration hyperbolique à l'œuvre de V. Hugo, tout en reconnaissant la grande supériorité de ce dernier sur tous les poètes de ce siècle comme *instrument lyrique*. Mais nous sommes complètement d'accord avec lui, toutes les fois qu'il dit et prouve par des exemples qu'on ne peut être bon poète sans être d'abord bon versificateur. Nous transcrivons en son entier pour nos lecteurs, en nous y ralliant de tout cœur, le chapitre intitulé *Des licences poétiques*. Le voici : « Il n'y en a pas ». De quel droit en effet se permettrait-on dans la poésie, qui suppose un effort plus grand que la prose vers l'ordre et la perfection, des infractions à la grammaire et au bon sens que la prose ne supporterait pas ? Si l'écrivain n'est pas satisfait des ressources d'une langue poétique qui a suffi à tant de chefs-d'œuvre, si la bonne rime le fuit ; si la construction logique et grammaticale des phrases lui paraît impossible à concilier avec les exigences du mètre, il n'a qu'une chose à faire, écrire en prose. PIERRE DE NOLHAC.

THÉOLOGIE

S. Thomæ Aquinatis opuscula, selecta ad fidem optimarum editionum diligenter recusa. Tomus I, *opuscula theologica decem continens.* — Paris, Lethielleux, 1881, in-12 de IV-519 p. — Prix : 6 fr.

Nous sommes témoins d'une merveilleuse résurrection de l'antique gloire de saint Thomas d'Aquin. Tandis que, sous la puissante impulsion du Souverain-Pontife, les écoles catholiques font de nouveau profession d'enseigner les doctrines et de suivre les méthodes du grand Docteur, on publie de toutes parts les œuvres de saint Thomas. Rome donne l'exemple en commençant une édition plus complète et plus magnifique que toutes celles qui ont précédé. En France nos libraires catholiques travaillent, d'une manière plus modeste sans doute mais avec non moins de courage, à *vulgariser*, comme on dit en notre temps, les écrits que l'on rencontre plus difficilement dans nos bibliothèques théologiques. Aussi ils n'impriment pas surtout les œuvres principales : la somme théologique, la somme *contra gentiles*, les commentaires des Épîtres de saint Paul ; ces livres sont répandus et ont été imprimés à toutes les époques. On publie de préférence les opuscules, œuvres secondaires, moins étendues que celles que je viens de nommer et qui ont cependant une importance capitale, pour faire connaître d'une manière plus profonde la doctrine de saint Thomas.

Le libraire Lethielleux, qui a montré l'intelligence des besoins de l'enseignement théologique dans les choix des œuvres de sa *bibliotheca theologica*, commence la publication des *Opuscula selecta* de saint Thomas d'Aquin. Trois volumes contiendront les opuscules théologiques : le premier vient de paraître ; il renferme dix opuscules.

L'éditeur reproduit la grande édition romaine de 1570, sans s'astreindre à en conserver l'ordre mais en cherchant plutôt à établir une suite logique : il s'impose la loi de ne publier que des écrits qui, de l'aveu de tous, soient absolument authentiques. La première place appartenait de droit au *compendium theologicum*, œuvre malheureusement incomplète qui renferme toute la doctrine des traités *de Deo uno et trino ; — de Deo creatore ; — de Verbo incarnato.* Le traité *de perfectione vitæ spiritualis* est le second par l'importance entre les *Opera selecta.* C'est une admirable étude théologique sur l'état religieux, les conditions qui le constituent, la place qui lui appartient parmi les divers états. On trouvera aussi dans ce volume deux écrits apologétiques contre les schismatiques grecs : la réunion

des Grecs fut une des grandes préoccupations et le plus ardent désir des Papes du treizième siècle et l'on sait qu'ils se flattèrent un moment d'avoir consommé cette union au concile de Lyon. Les autres opuscules offrent un moindre intérêt : il y a les traités des dix commandements et des articles de foi, l'office de la fête du T. S. Sacrement, l'exposition du Pater, de la Salutation angélique et du Credo.

L'éditeur s'est borné à reproduire le texte de saint Thomas sans ajouter aucune note. Dans une préface remarquable, il avertit le lecteur qu'en deux endroits les expressions du saint Docteur ne sont pas d'accord avec la doctrine de l'Eglise sur l'Immaculée-Conception de Marie ; il dit encore que plusieurs des passages des Pères cités contre les Grecs ont été empruntés à des recueils faits sur des manuscrits qui n'étaient point anthentiques. Nous eussions désiré que l'éditeur ne se fût point borné à cette indication générale, mais qu'en s'aidant des travaux antérieurs, il eût signalé en son lieu chacun des textes controuvés.

Nous sommes assuré du succès que rencontreront les *Opera selecta*, et nous ne doutons pas que les volumes annoncés ne suivent bientôt celui auquel nous souhaitons la bienvenue. E. Pousset.

Apologie des Christenthums vom Standpunkte der Sittenlehre (*Apologie du christianisme au point de vue de la morale*). Durch Fr. Albert Maria Weiss, O. Pr. Zweiter Band. *Humanitat und Humanismus.* Fribourg en Brisgau, Herder, 1879, in-8 de xiii-884 p. — Prix : 7 fr. 50.

Nous avons rendu compte du premier volume de cet ouvrage (tome XXV, page 214). Le second volume a pour sujet l'*Humanité et l'humanisme*. L'auteur entend par ces deux mots l'idéal de nos aspirations et la réalité de notre vie. « On a appelé *humanisme* avec un sens profond, dit-il, la vie réelle de l'homme, telle qu'elle se manifeste dans la triste vérité. Quant au noble terme d'*humanité*, il convient exclusivement aux efforts généreux qui poussent l'homme à la perfection, telle qu'elle doit être d'après les lois de sa nature intime. Il y a donc entre l'humanité et l'humanisme la même différence qu'entre ce que nous reconnaissons comme notre idéal et l'état réel dans lequel nous nous trouvons nous-mêmes, ainsi que le monde. » Dans la première conférence, le P. Weiss trace le tableau du genre humain en dehors de la révélation et démontre que l'homme a d'abord été monothéiste. Cette conférence est suivie d'études sur l'état de l'homme dans le paradis terrestre et sur l'âge d'or, sur la chute d'Adam et d'Eve, et sur l'histoire des religions antiques, considérées comme des témoins du

péché originel. La seconde conférence a pour titre : *Confession générale de l'humanisme ;* elle nous montre l'universalité des sacrifices humains dans le paganisme. Un appendice a pour objet de rechercher quel est le fondement des sacrifices sanglants. La troisième conférence réfute l'erreur de ceux qui prétendent que l'état de nature est l'idéal de l'humanité. Le P. Weiss combat, dans les conférences suivantes, la plupart des erreurs de l'humanisme, pervertissant toutes les notions du vrai et du bien. Il examine ainsi, sur sa route, avec beaucoup de verve et en un langage très original, quoique parfois un peu trop imagé et par suite obscur, un grand nombre de questions fort intéressantes. Mentionnons-en seulement quelques-unes : la double morale du génie ; à quoi le diable peut-il être bon à l'homme ? la mort et la peur de la mort sont-elles naturelles ou contre nature ? de la mythologie comparée, et des anciens mythes, etc. Le savant dominicain traite ces sujets avec une érudition, une ampleur et des développements qu'on pourrait trouver excessifs, si la richesse n'était pas ici une qualité. Il y a là beaucoup à apprendre et le lecteur ne songera pas à se plaindre parce que la table est copieusement et surabondamment servie.

N. O.

Jésus-Christ, par le R. P. Lescœur. *Conférences de l'Oratoire,* IV. Paris, Santon, 1881, in-12 de XIII-422 p — Prix : 3 fr. 50.

Il a été rendu compte précédemment des trois premiers volumes de cette série de conférences : la *Vie future* (t. VII, p. 159), l'*Esprit révolutionnaire* (t. IX, p. 326), la *Foi catholique et la Réforme sociale* (t. XXIV, p. 224). Ce nouveau volume est consacré à la divinité de Jésus-Christ étudiée d'après l'Évangile. « C'est une démonstration vraiment philosophique et faisant appel à la raison et à la logique ; vraiment expérimentale, fondée sur des faits palpables et faisant appel à l'évidence historique, au bon sens. » Il est particulièrement destiné à l'homme du monde « cet homme honorable, d'une instruction suffisante, qui, malgré les soucis de la vie et les occupations de la carrière, n'a pas renoncé à avoir une opinion éclairée sur les choses de l'esprit et souvent en matière de philosophie et de religion. » Et parmi ces hommes du monde, le savant et éloquent oratorien vise surtout l'étudiant de vingt ans, élevé chrétiennement et menacé par les miasmes du scepticisme corrupteur dont l'atmosphere est remplie.

Le R. P. Lescœur débute par un avant-propos, sous forme de méditation, sur « la nécessité d'étudier l'Évangile. » Il caractérise la « lutte présente » (1) qui s'adresse directement à Dieu, à tout ce qui y touche ou y tient, et dont le résultat ne doit pas être le décourage-

ment, mais au contraire un désir de mieux connaître cette religion, — et Jésus-Christ au centre, — objet de si vives mais stériles attaques. On arrivera à ce résultat par la simple lecture de l'Evangile, où l'on trouve la parole de Jésus-Christ (II), parole étonnante, merveilleuse, qui ne peut être celle d'un homme. Il se dit la lumière du monde (III), la voie (IV), la vérité (V), la vie (VI). Il affirme si nettement ce qu'il est, la fin qu'il se propose (VII), fin contre laquelle s'élèveraient toutes les impossibilités (VIII) s'il n'était qu'un homme qu'on ne peut voir en lui qu'un être divin. En même temps, il connaît si bien le cœur humain (IX), sur lequel les hommes doivent se borner à des conjectures, il a une sainteté si féconde (X), une puissance si prodigieuse attestée par les miracles (XI) qu'il opère, par les prophéties (XII) qui se réalisent toutes et particulièrement celle par laquelle il annonçait sa présence perpétuelle au milieu de nous (XIII), qu'il est évident pour tout homme de bonne foi et de sens, que Jésus-Christ et Dieu sont identiques (XIV). Tel est en résumé l'objet de ces quatorze conférences qui, dans leur forme agréable et avec leur fond solide, seront salutaires aux âmes. Elles sont suivies d'un appendice sur la réalité des miracles, où l'auteur réfute et ceux qui nient les miracles parce qu'ils supposent le surnaturel qu'ils rejettent, et ceux qui prétendent les rejeter à l'aide de la critique historique ou de la science physiologique. On se laisse impressionner par ces pédantes affirmations : « la science a démontré, » « les derniers résultats de la critique ont prouvé. » La science n'est que la vérité ; elle n'a fait que confirmer les dogmes du christianisme, les révélations de l'Evangile ; mais elle n'a pas empêché le retour de vieilles erreurs, de vieux préjugés empruntés pour la plupart aux païens de l'antiquité. J. M. R.

Essai sur l'ange et l'homme *considérés dans leur nature, leurs hiérarchies, leurs relations et leurs luttes contre les démons,* par l'abbé Eug. Soyer. Troisième édition. Tours, Cattier, 1881, 2 vol. in-8 de 364 et 348 p.

Les anges ! Voilà un beau mais difficile sujet, parce que la révélation nous apprend peu de chose sur ces esprits bienheureux et que la tradition, ou ne nous renseigne point sur plusieurs points que notre piété voudrait bien connaître, ou n'est pas parfaitement établie. M. l'abbé Soyer traite la matière d'une façon intéressante. Il la divise en cinq livres : 1° La nature angélique comparée à la nature humaine ; 2° hiérarchies angéliques et hiérarchies humaines ; 3° relations de l'ange avec l'homme ; 4° relations de l'homme avec les anges ; 5° les démons, ennemis de notre société, vaincus par les anges et par les hommes. Cette division est très heureuse et permet à l'auteur de considérer successivement les anges à tous les points de vue sous

lesquels nous pouvons les connaître. Chaque livre est subdivisé en un certain nombre de chapitres, la plupart suivis de notes et d'éclaircissements. Ces notes et éclaircissements, rejetés à la fin des chapitres et d'ordinaire assez longs, ont bien l'inconvénient de rompre ainsi, avec fréquence, le fil de l'exposition, mais ils sont du moins instructifs. Un des chapitres du dernier livre est consacré au spiritisme ; une partie d'un autre chapitre du même livre à la franc-maçonnerie.

Des traits choisis, des citations empruntées aux grands écrivains, donnent à l'œuvre de M. l'abbé Soyer beaucoup de variété et d'agrément. Tous les faits, toutes les anecdotes qu'il rapporte ne sont peut-être pas cependant toujours rigoureusement établis ; quant à la doctrine, si elle est exacte et irrépréhensible dans son ensemble, elle ne l'est pas toujours, ce nous semble, dans les détails ; par exemple, peut-on affirmer simplement, comme une vérité certaine, ainsi que le fait l'auteur, tome II, page 180, que « il n'y a pas de créature visible qui n'ait un démon spécialement délégué pour la tenir captive. » Tertullien, qu'il cite vaguement, ne dit pas cela. Porphyre, dont il rapporte le témoignage, n'est, pas plus que Plutarque, mentionné un peu plus haut, une autorité en matière théologique. Sans doute l'*Essai sur l'ange et l'homme* ne vise pas à avoir l'exactitude rigoureuse d'un traité théorique et didactique, mais nous verrions volontiers disparaître ces taches. Cet ouvrage est le développement de la première partie d'un autre ouvrage du même auteur, intitulé : *Saint Michel et les saints anges considérés dans leurs rapports avec le monde visible.* L. M.

BEAUX-ARTS

Synchronistische Tabellen zur christliche Kunstgeschichte (*Tableaux chronologiques synoptiques de l'histoire de l'art chrétien*) *Ein Hülfsbuch für Studierende*, von Dr Franz Xaver Kraus, O. O. Professor an den Universitæt Freiburg. Fribourg en Brisgau, Herder, 1880, in-8 de 280 pages. — Prix : 5 fr. 50.

Le docteur Kraus, dont la compétence en archéologie est bien reconnue et à qui la publication de son *Dictionnaire allemand des antiquités chrétiennes* a acquis une réputation si justement méritée, offre à tous ceux que l'art intéresse, soit au point de vue théorique, soit au point de vue pratique, un livre fort commode, propre à leur épargner une foule de recherches très longues, très difficiles et très pénibles, en tout ce qui touche l'histoire de l'art chrétien. C'est là un vrai travail de bénédictin, aride, fastidieux pour l'auteur, d'une valeur et d'une commodité inappréciables pour le lecteur. M. Kraus a conçu ses tableaux

synoptiques sur un plan très large, qui fait de son œuvre une sorte d'encyclopédie de l'histoire de l'art et de tout ce qui s'y rattache. Chaque tableau se compose de six colonnes embrassant les deux pages, verso et recto du volume : 1° Faits importants de l'histoire générale, qui peuvent servir à éclaircir l'histoire des arts ; 2° Architecture ; 3° Sculpture ; 4° Peinture ; 5° Technique et moindres productions de l'art, comme gemmes, mosaïques, etc. 6° Bibliographie des arts. Ainsi, dans le premier tableau, nous voyons, dans la 1re colonne, an 14-47, Tibère ; 2e, an 21, arc de triomphe d'Orange ; 3e Statue d'Auguste ; 4e, Peintures de la pyramide de Cestius ; 5e et 6e, Philon le Juif parle de pierres transparentes comme le verre.

Les tableaux chronologiques commencent à l'an 9 de l'ère chrétienne et s'arrêtent à l'an 1880, en mentionnant à la fin de la sixième colonne, c'est-à-dire dans la bibliographie artistique, *le Dictionnaire des antiquités chrétiennes* de l'auteur et les *Etudes archéologiques* de Schultze sur les antiques monuments chrétiens. Une table alphabétique, l'une de tous les noms des artistes, l'autre des noms de choses, termine l'ouvrage et achève d'en rendre l'usage facile.

Il suffit de dire ce que sont de tels livres pour que chacun en comprenne sur-le-champ l'utilité pratique. C'est une sorte de dictionnaire qui évite une perte énorme de temps et est appelé à rendre les plus grands services, aussi nous ne doutons point qu'il n'ait un prompt et légitime succès. Il est bien conçu, bien exécuté ; nous devons néanmoins prévenir qu'il n'entre pas dans les détails et manque de précision. Ainsi, au nom d'Hippolyte Flandrin, nous lisons simplement : « Fresques dans les églises de Paris. » On voudrait lire : dans les églises de Saint-Germain-des-Près et de Saint-Vincent-de-Paul à Paris, et de Saint-Paul à Nîmes. Pour Ingres, plusieurs tableaux, la plupart profanes, sont indiqués et son magnifique tableau de saint Symphorien est oublié. Les imperfections de ce genre sont d'ailleurs inévitables dans un pareil travail. X.

BELLES-LETTRES

Grundriss zu Vorlesungen über die Lateinische Grammatik (*Esquisse d'un cours sur la grammaire latine*). Von E. Hübner. Deuxième édition. Berlin, Weidmann, 1880, petit in-8 de v-113 p. — Prix : 3 marks (3 fr. 75).

Une bibliographie systématique et critique d'une branche de la science est, pour l'homme qui travaille par lui-même, le meilleur des manuels : elle lui indique où il trouvera les matériaux, les faits acquis, les théories régnantes, en lui laissant le plaisir d'en tirer profit lui-même et de croire qu'il les découvre. C'est ce que demande

l'étudiant du *Faust* de Goethe : « Quand on a seulement une indication, on peut aisément pousser plus loin. » Mais une bibliographie de ce genre ne peut être l'œuvre d'un simple bibliographe. Un maître seul peut l'écrire, parce que seul il peut distinguer le livre inutile du travail consciencieux et, par là, épargner à l'étudiant les tâtonnements et les tentations des théories arriérées. Mais aussi les maîtres sont rares qui ont l'abnégation de se donner comme le pélican de la Fable, en livrant non seulement à leurs élèves immédiats, mais aussi au public, les matériaux qu'ils ont lentement recueillis et qu'ils pourraient utiliser les premiers.

C'est dans cette pensée qu'il faut remercier M. Hübner, professeur de philologie latine à l'Université de Berlin, et un des principaux éditeurs du *Corpus Inscriptionum Latinarum*, d'avoir publié une bibliographie raisonnée des travaux dont la grammaire latine a été l'objet. M. Hübner avait précédemment rédigé une bibliographie de l'histoire de la littérature latine dont nous avons annoncé ici même (t. XVII, p. 159) la traduction anglaise par M. Mayor. Ce nouveau travail est bien plus utile que le précédent, car s'il est relativement aisé de trouver les bonnes éditions d'un auteur et les travaux dont il a été l'objet, il n'en est plus de même quand on entre dans le détail des questions de grammaire.

L'ouvrage de M. Hübner n'est pas un simple répertoire de titres bibliographiques, il suit l'ordre même de la grammaire, mais en place d'un chapitre de cette grammaire il indique les livres et articles de revues à consulter sur ce point spécial. Il entre à cet égard dans les plus grands détails : par exemple, pour la déclinaison, chacun des cas de chaque nombre a sa bibliographie spéciale, et dans ces divisions mêmes, les déclinaisons, rangées par thèmes, ont leurs paragraphes séparés. Il en est de même pour tous les points de la morphologie ; il en est de même pour la syntaxe. Nous avons vu avec plaisir que les travaux des savants français sur ces matières ne sont pas ignorés de M. Hübner et ont été soigneusement inventoriés par lui, à très peu d'exceptions près.

Quoique le goût de la philologie latine se propage de plus en plus en France, ces études sont loin d'y être aussi répandues qu'en Allemagne ; c'est dire que le répertoire de M. Hübner rendra plus de services encore chez nous que chez nos voisins. C'est l'inventaire de la science de la philologie latine au moment présent, et grâce à sa forme bibliographique il peut rendre service même à qui ignore l'allemand. Au temps où l'on n'écrivait que latin, certains auteurs décoraient leurs livres du nom de *Janua* ou de *Clavis :* aucun livre ne mériterait davantage ce titre que celui de M. Hübner.

H. Gaidoz.

Histoire de la littérature romaine, par W. S. Teuffel, professeur à l'université de Tubingue; traduit sur la troisième édition allemande par J. Bonnard et P. Piénon, avec préface de M. Th. H. Martin. Tome II. Paris, Vieweg, 1880, in-8 de 333 pages. — Prix : 10 fr.

Le premier volume de cette traduction a déjà été présenté aux lecteurs du *Polybiblion* (t. XXVI, p. 228). Il s'arrêtait à la fin de la période républicaine. Celui-ci comprend le siècle d'Auguste et la période qui va de Tibère jusqu'à Trajan, l'*âge d'argent* de la littérature latine, pour me servir d'une rubrique de l'auteur. L'âge de bronze et l'âge de fer, c'est-à-dire le second siècle et les siècles suivants jusqu'au huitième, formeront un troisième volume. Les qualités de l'ouvrage et de la traduction se soutiennent dans ce second volume particulièrement intéressant, puisqu'on y rencontre Virgile, Horace, Tite-Live, Sénèque, Tacite, les deux Pline, tous les grands auteurs des premiers temps de l'empire. L'exactitude de la traduction et la correction du texte sont surtout sensibles dans les notes qui contiennent une immense quantité de citations et d'abréviations souvent assez compliquées.

Je souhaite vivement que cet excellent ouvrage rencontre en France le même succès qu'en Allemagne. Sans doute, les formes un peu abstraites des jugements littéraires de Teuffel ne sont pas toujours des modèles à imiter chez nous. Mais l'abondance, la précision et l'exactitude de ses renseignements lui assurent la reconnaissance de tous ses lecteurs. Pour les plus jeunes, ce sera souvent un guide précieux dans les premières avenues de l'érudition; pour les travailleurs déjà formés, ce sera toujours un manuel, un *memento* inappréciable. Puisse le troisième volume ne pas se faire trop longtemps attendre. On doit le souhaiter d'autant plus vivement qu'il contiendra les suppléments de M. Louis Havet sur les travaux parus depuis 1875.

L. Duchesne.

Réformateurs et publicistes de l'Europe au dix-septième siècle, par Ad. Franck, membre de l'Institut, professeur de droit naturel au Collège de France. Paris, Calmann-Lévy, 1881, in-8 de 514 p. — Prix : 7 fr. 50.

Ce livre se compose d'une série de notices, dans lesquelles l'éminent professeur du Collège de France esquisse tour à tour la vie d'un certain nombre de penseurs et de publicistes du dix-septième siècle et donne un aperçu sommaire de leurs œuvres. Il relie ces esquisses par des titres généraux, qui, en lisant la table, semblent donner au livre l'apparence d'une histoire complète des idées politiques à cette époque ; ainsi sous le titre d'*école de la résistance*, nous voyons figurer Suarez, Mariana et Selden; *Les utopistes* sont Campanella et Harrington. Une autre section intitulée *Le droit naturel et le droit des gens élevés au rang d'une science*, est consacrée à Grotius et à ses disciples ou

imitateurs Puffendorf, Christian Thomasius, Cumberland, Barbeyrac. — Parmi les *adversaires du droit naturel*, M. Franck range des personnages bien divers et qu'on est fort étonné de trouver groupés sous cette étiquette : Hobbes, Spinoza, Bossuet, Filmer, Fénelon ! Enfin, pour terminer le volume, Leibniz occupe à lui seul une section avec ce titre : *Retour au droit naturel*. Nous relevons ce procédé de composition, parce qu'il indique du premier coup les mérites littéraires de ce volume et ses lacunes, ses insuffisances même, au point de vue des idées.

La vie de chacun de ces personnages est racontée dans un style plein de charme et dans la mesure propre à faire valoir l'exposé de ses doctrines. Celles-ci sont analysées parfois superficiellement et à un point de vue faux, nous allons le montrer, mais avec une modération et surtout une observation de toutes les convenances, qui font presque de M. Franck un homme du dix-septième siècle et contrastent heureusement avec les habitudes de polémique de certains de ses contemporains, professeurs comme lui. Nous ne nous plaindrons pas qu'entraîné par le récit, comme cela arrive facilement dans les notices biographiques, l'auteur ait donné à certains de ces écrivains, à Selden notamment, une étendue disproportionnée aux pages vraiment écourtées qu'il consacre à des hommes d'une tout autre taille, comme Suarez et Bossuet. La fameuse discussion du *Mare clausum* et du *Mare liberum* a trop d'intérêt — racontée par lui — pour que nous songions à lui en faire un reproche. Mais nous ne trouvons pas dans ce livre, comme on le croirait en parcourant la table, un exposé des grands courants d'idées philosophiques, qui ont régné au dix-septième siècle. Cette étude n'est pas même ébauchée, et nous le regrettons, car si M. Franck l'eût faite, il n'eût pas réuni sous le même titre Hobbes, Spinoza, Bossuet et Fénelon, qui procèdent d'origines si différentes. Il n'aurait pas commis l'injustice de classer les deux derniers parmi les adversaires du droit naturel. Voilà le grand inconvénient des études fragmentaires, des essais, des leçons publiées trop tôt ! Puis le parti pris involontaire, le préjugé pour mieux dire auquel les esprits les plus honnêtes ne peuvent pas parfois se soustraire, a évidemment ici faussé la méthode du critique.

M. Franck est franchement spiritualiste, assez courageusement même pour le faire ranger, lui l'universitaire, l'Israélite, parmi les *cléricaux*. Les belles pages dans lesquelles il flétrit Spinoza, jadis réhabilité par M. Cousin, et le monstrueux système politique qui découle de son panthéisme, ces pages, disons-nous, sont faites pour le désigner aux soupçons de nos inquisiteurs modernes. Mais quand le spiritualisme, au lieu d'être un simple degré dans les étages dont se compose l'édifice de la philosophie, recouvre sous ses réticences une

négation, exclut la possibilité d'une révélation, et mutile la notion de Dieu, il entraîne facilement à des méprises et à des erreurs graves. C'est là l'origine des attaques fort superficielles que M. Franck soulève contre Suarez. Il se refuse à comprendre que Dieu, l'auteur de la loi naturelle, soit en même temps le maître de l'univers, en soit le justicier toujours agissant, et par conséquent ait pu, dans certains cas, prescrire certaines actions, qui semblent déroger au principe de l'immutabilité de la loi naturelle. Il sera facile aux philosophes de découvrir dans une erreur de M. Franck sur Dieu, l'origine de cette méprise sur la portée de cette partie du *Traité des Lois* de Suarez. Il l'examine du reste si sommairement que sa critique ne porte guère. Évidemment il ne comprend pas non plus la force de l'obligation, qui subordonne toutes les actions humaines, toutes les manifestations de l'activité politique et sociale à l'obtention de la fin suprême posée par le Dieu créateur. L'application à Dieu des devoirs de justice, que M. Franck admet avec Leibnitz, oblige à examiner la réalité d'une révélation, et, cette réalité étant admise, le droit naturel ne peut plus subsister isolé, il doit se combiner avec tous les préceptes de cette révélation et avec ses conséquences, car il n'appartient pas aux hommes de scinder l'œuvre de Dieu. Cette réflexion montre que l'on ne peut admettre sans réserve toutes les notions de droit naturel posées par M. Franck dans le cours de ces études. Il a cédé également à un préjugé, dans ses attaques contre la *politique tirée de l'Écriture sainte* de Bossuet. Constamment il pose comme un principe indiscutable qu'il n'y a de gouvernement légitime que celui voté par le peuple et révocable par lui. C'est méconnaître que la société soit un fait nécessaire et tomber dans l'erreur, reprochée très justement par lui à quelques scolastiques et notamment à Mariana, qui fait débuter les hommes par l'état sauvage et découler la société d'un pacte.

On le voit, ce livre renferme plus d'une erreur. Le dernier chapitre consacré à Leibnitz en est presque exempt : cette grande figure a inspiré heureusement l'esprit élevé et généreux de M. Franck. Son volume, s'il se bornait à ces dix pages, serait parfait. X.

Les Grands Italiens au dix-neuvième siècle, par Nonce Rocca. — I. *Ugo Foscolo ; Manzoni*. Paris, 1875, in-8 de 157 p. — II. *Le comte Sclopis*. Paris, Salmon, 1880, in-8 de xxx-278. — Prix : 5 fr.

On connaît bien peu en France la littérature italienne, l'histoire littéraire et artistique de l'Italie ; M. Nonce Rocca, professeur de l'Association philotechnique de Paris, pour l'enseignement gratuit des adultes, a donné des conférences publiques sur les grands écrivains de la péninsule, il publie ici celles sur Foscolo, sur Manzoni et sur le compte Scolpis. Ugo Foscolo a été un des plus célèbres poètes du commencement de ce siè-

cle ; mais qui a lu en France les poèmes et les tragédies d'Ugo Foscolo ? Il y a en lui un grand écrivain, mais aussi un de ces *patriotes* qui demandent aux conspirations le moyen de réaliser leur idéal politique et social. Il salue d'abord les Français de 1798 comme des libérateurs et « choisit la République cisalpine pour sa patrie »; mais il perd ses espérances optimistes sur la régénération républicaine de l'Italie ; caractère hautain et bizarre, imagination ardente, avec des faiblesses de cœur jusqu'à prêcher le suicide, et des angoisses d'un patriotisme qui va jusqu'à l'utopie, Foscolo n'est pas une belle figure. Manzoni est un autre homme ; grand écrivain, grand érudit, grand catholique, aussi fier patriote que pas un, il sut conquérir par ses vertus et l'élévation de son caractère la vénération publique. M. Nonce Rocca en parle dignement : peut-être ne montre-t-il pas assez ce qui manquait de sens chrétien dans Foscolo et comment ce sens chrétien a fait la grandeur de Manzoni. La troisième notice, sur le comte Sclopis, est beaucoup plus étendue que les deux premières. C'est une véritable étude sur les travaux du comte Sclopis, ministre de la justice, magistrat, jurisconsulte, historien, travailleur infatigable, auteur de cent neuf traités différents, dont M. Rocca nous donne la liste très intéressante ; son ouvrage capital est l'*Histoire de la législation italienne* en trois volumes, écrite en italien, traduite en français il y a vingt ans. M. de Sclopis a pris part à tous les travaux intellectuels, comme à toutes les œuvres politiques de notre temps, et on sent à l'émotion avec laquelle M. Rocca parle de ce noble vieillard, mort à quatre-vingts ans, toute l'estime, le respect et l'affection qu'il avait pour lui. On ne saurait trop louer la pensée de M. Rocca de nous faire connaître ainsi les *grands Italiens;* il a réussi dans les trois biographies qu'il nous a données : seulement qu'il ne craigne pas de nous parler franchement de sacrements reçus, d'actes de foi accomplis pour nous révéler ainsi la source féconde où les Manzoni, les Balbo, les Sclopis ont puisé les traits les plus saillants de leur haute honorabilité et de leur noble caractère.

H. DE L'É.

HISTOIRE

La ville aux sept collines, *Esquisse de Rome et de ses monuments* par l'abbé HENRI PIERRE. Paris, Téqui, 1881, 2 vol. in-12 de LV-429 et 334 pages. — Prix : 4 fr.

Ce ne sont certes pas les descriptions de Rome, de ses églises, de ses musées et de ses ruines qui manquent aujourd'hui. Chaque voyageur est plus ou moins tenté de fixer ses souvenirs, d'évoquer ses impressions, de contrôler ce que ceux qui ont visité avant lui la ville éternelle ont vu et ressenti ; si ce voyageur est un prêtre, il aime, en

décrivant les monuments, à montrer leur vraie physionomie en rapport avec l'histoire même, par conséquent il se plaît à répondre aux attaques injustes ou aux éloges exagérés qu'un esprit anti-chrétien a souvent dictés aux auteurs des *Guides ;* il se plaît surtout à rappeler les grands enseignements qui sortent des ruines de la Rome païenne comme des splendeurs de la Rome chrétienne. Alors un voyage à Rome n'est plus seulement une distraction, c'est un pèlerinage au palais des Papes, aux tombeaux des Martyrs. Ainsi l'a pensé M. l'abbé Pierre et c'est ce qu'il a réalisé dans le récit de ses promenades toujours faites en telle ou telle direction, où l'on rencontre par conséquent la ruine et l'Église, les souvenirs de l'antiquité païenne et ceux des temps chrétiens.

M. l'abbé Pierre voudrait que son livre, son esquisse, dit-il, servît à la préparation d'un voyage à Rome, mais alors comment a-t-il gardé le silence sur les catacombes qui, pour le fidèle, ont tant d'attraits, et pour tous portent tant d'enseignements? Comment ne nommer que trois des magnifiques toiles du Vatican, au lieu de donner en parlant de cette réunion de chefs-d'œuvre des notions précises sur l'histoire de l'art en Italie, etc., car on ne peut faire avec profit un voyage à Rome, sans avoir entrevu quelque chose de la philosophie de l'histoire, — M. l'abbé Pierre nous l'expose souvent — dont les enseignements ici se touchent du doigt, sans connaître aussi les grandes lignes de l'histoire de la peinture, de la sculpture et de toutes les branches de l'archéologie sacrée et profane : on ne peut tout approfondir, il est vrai, mais on doit avoir sur chaque point des idées nettes afin que la vue des monuments ait une signification pour vous, et vous dise quelque chose. Ce livre que nous rêvons ici serait un bon et beau livre. M. l'abbé Pierre a raison de dire « qui ne va point à Rome pour l'étudier perd son temps et Rome sera pour lui un livre fermé ; on voit Rome avec son cœur et avec sa foi. » Ainsi l'a-t-il vue et il a écrit un ouvrage d'une lecture agréable, où il y a de bons renseignements, mais quelques-uns aussi sont hasardés, car il ne faut plus, par exemple, parler du portrait de l'infortunée Béatrice Cenci et cette « intéressante victime » était bien une scélérate personne. H. DE L'E.

L'Ancienne Rome, sa grandeur et sa décadence, *expliquées par les transformations de ses institutions* par M. le Général FAVÉ, membre de l'Institut. Paris, J. Dumaine; Hachette, 1880, in-8 de 495 pages. — Prix : 7 fr. 50.

Le livre de M. le général Favé se compose d'articles publiés dans le *Journal des Sciences militaires;* ce n'est malheureusement qu'un travail de seconde main, ou, tout au moins, si l'auteur a recouru lui-même aux sources originales, il n'en a cité aucune. L'insertion de cet

ouvrage par fragments dans une revue spéciale est-elle la cause de ce défaut? Ou bien un officier général, écrivant dans un journal militaire, peut-il se croire dispensé, tout membre de l'Institut qu'il soit, de fournir à ses jeunes subordonnés des preuves de ses assertions? Nous ne nous arrêterons pas un seul instant à cette dernière supposition.

Malgré le reproche très sérieux qu'il est de notre devoir d'adresser à M. le général Favé, son livre, qui respire les sentiments les plus élevés, est un bon résumé de l'histoire romaine à l'usage des gens du monde et des officiers de notre armée. On le lira avec fruit et on y trouvera d'intéressants tableaux des institutions militaires chez les conquérants du monde. Nous engagerons toutefois les lecteurs à ne pas employer certains néologismes tels que *interroi*, dont M. le général Favé a cru pouvoir faire usage (p. 153). *Interrex* est un mot que le public auquel s'adresse le *Journal des Sciences militaires*, aurait compris aussi facilement que les autres termes latins qui abondent à chaque page. EMILE TRAVERS.

Saint Eucher. — *Lerins et l'Église de Lyon au cinquième siècle*, par le P. ANDRÉ GOUILLOUD, de la Compagnie de Jésus. Lyon, Briday, 1881, in-8 de x-564 p. — Prix : 6 fr.

Après avoir tracé un tableau de l'âge d'or de l'Église de Lyon dans les deux volumes qu'il a publiés sur saint Pothin et sur saint Irénée, le R. P. André Gouilloud vient immédiatement à saint Eucher, qui gouverna la même église au cinquième siècle, et, dans son Avant-Propos, il avertit le lecteur que ce sont des jalons qu'il pose, dans le dessein de publier un jour une histoire complète de l'Église primatiale des Gaules. C'est là une promesse que les lecteurs du savant jésuite accueilleront avec bonheur et dont ils garderont le souvenir. Puissent les événements lui permettre d'accomplir promptement son désir!

Saint Eucher, qui mourut en 451 ou 454 (454 selon le P. Gouilloud), n'est pas le successeur immédiat de saint Irénée, martyrisé en 177, mais, dans l'ordre chronologique, c'est assurément la plus imposante figure que l'histoire nous montre sur le siège de Lyon après le grand docteur. Ses faits et gestes, toutefois, sont assez peu connus; l'antiquité ne nous a laissé aucun document authentique à ce sujet, et la ressource ordinaire, lorsqu'il s'agit d'hagiographie, les Bollandistes, ne sont pas encore arrivés au 16 novembre, qui est le jour anniversaire de la mort du bienheureux évêque.

Le savant auteur a recueilli dans les historiens les plus graves tout ce qui avait rapport à saint Eucher, et il a étudié avec une scrupuleuse attention tous ses ouvrages. Il a été aidé dans ce long travail

par l'édition des œuvres de saint Eucher reproduites dans la *Patrologie latine* de Migne (t. L). Pour mieux faire apprécier le rôle du saint évêque, il a eu soin de l'encadrer dans le récit des événements contemporains ; peut-être même le cadre est-il un peu large.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage est divisé en trois livres : le premier traite de la vie monastique de saint Eucher dans l'île de Lérins, le second parle de l'épiscopat du saint et le troisième des ouvrages composés par lui.

Le premier chapitre renferme une description intéressante des îles de Lerins et une vue d'ensemble de son histoire. Qu'il nous soit permis de faire remarquer une expression de l'auteur qui n'est pas rigoureusement exacte, quoique souvent employée : en parlant des cisterciens, il les appelle deux fois les enfants de saint Bernard : saint Bernard fut le plus illustre des moines de Citeaux, mais Citeaux existait avant lui. Il est vrai que les religieux établis à Lérins ont pris souvent le nom de Bernardins de Sénanque, mais ce nom est historiquement et canoniquement inexact. Disons aussi, puisque nous parlons d'exactitude, que l'auteur fait remonter beaucoup trop haut la décadence de la discipline dans l'abbaye de Lérins, et que cette décadence ne fut jamais ce qu'il croit d'après des récits faux et intéressés.

Après avoir retracé la vie de saint Honorat, fondateur du monastère de Lérins, l'auteur étudie les traditions relatives à saint Eucher, et parle en passant de Jean Cassien et du semi-pélagianisme ; il parle aussi des évêques qui, vers la même époque, furent tirés de l'île de Lérins.

Nous ne sommes pas beaucoup plus riches sur l'épiscopat de saint Eucher, c'est-à-dire que les actes certains et propres à ce prélat sont en très petit nombre ; mais il y avait dans le clergé de Lyon, à cette époque, plusieurs clercs distingués par leur sainteté et par leur science, et le R. P. Gouilloud nous les fait tous passer en revue. Il nous expose aussi l'état du diocèse, le rôle des évêques dans la société religieuse et civile ; les écoles, les grandes familles de Lyon ; les monuments religieux ; l'évangélisation des campagnes propagée par Eucher, qui emploie saint Maxime, abbé de l'île Barbe comme chorévêque, et Salonius et Véran, ses deux fils, comme évêques coadjuteurs. L'auteur consacre un chapitre entier à ces deux prélats, que deux auteurs ont inscrits par erreur dans le catalogue des évêques de Lyon.

La troisième partie du livre que nous avons sous les yeux est consacrée à examiner les ouvrages de saint Eucher. Il est certain que cet évêque écrivait à une époque peu favorisée sous le rapport littéraire ; si Eucher ne fut pas le premier écrivain de son temps, on ne peut pas

disconvenir qu'il obtint l'un des premiers rangs. Le savant auteu passe tous ses ouvrages en revue, et les caractérise en quelques mots. Il établit un curieux parallèle entre les Formules de saint Eucher et la Clef de Méliton dont l'authenticité lui paraît douteuse. A notre tour, il nous sera permis de douter de l'attribution à saint Eucher Ier, du récit du martyre de la légion thébéenne. Jusqu'à preuve du contraire, nous pensons avec d'éminents critiques que cet ouvrage est d'Eucher II, archevêque de Lyon, vers 519.

Nous avons relevé quelques fautes d'impression que nous signalerons à l'auteur malgré leur peu d'importance ; p.107, Gemmade, p. 169, Chrisostome, p. 488, Aganne, p. 503, Ammien Marcellin, p. 427, Chatelin pour Chastelain, l'auteur du Martyrologe universel. Aux p. 95 et 430, l'auteur parle du livre de Salvien dont le titre vrai est *De Gubernatione Dei*, et le désigne par deux noms différents.

P. P..

Les Français en Italie de 1494 à 1559, par E. Hardy, capitaine adjudant-major au 130e régiment d'infanterie. Paris, Dumaine, 1880, gr. in-8 de 370 p. — Prix : 7 fr.

M. le capitaine Hardy est évidemment un travailleur : il aime les études historiques militaires, il compulse les documents conservés dans les archives et les livres des bibliothèques, et avec la science de son noble métier, il ne peut manquer de nous donner un livre intéressant, instructif, où, au récit des prouesses de nos aïeux, l'âme s'élève et le caractère se trempe. Cette histoire militaire de soixante ans qui rappelle de si glorieuses journées, Fornoue, Agnadel, Marignan, Cérisoles, comme hélas de plus tristes rencontres, est féconde en traits utiles à recueillir, en fières réponses qui servent de commentaires à des actes héroïques. M. Hardy met en relief les qualités guerrières comme les défauts des gens d'armes de cette époque de transition, où la chevalerie avant de disparaître jette un si vif éclat et où vont commencer les manœuvres de l'infanterie moderne ; il décrit les champs de bataille, les dispositions prises par les capitaines, il les critique ou les loue, montre la part de la conception générale et de la circonstance du moment, le tout en un style clair, qui devient facilement chaleureux au récit des « belles charges » où capitaines et soldats se précipitent sous les yeux du Roi pour vaincre ou mourir, car comme le disait Montluc « il n'y a prince au monde qui ait la noblesse plus volontaire que la nôtre, un petit sourire du maître réchauffe les plus refroidis et sans crainte de changer près, vignes et moulins en chevaux et armes, on va mourir au lit que nous appelons le lit de l'honneur. » En suivant son récit M. le capitaine Hardy expose les règles de la tactique, montre les idées et usages militaires qui dominaient

alors, les ordonnances qui réglaient la «théorie» du métier; en un mot ce livre éclaire une partie de notre histoire, et complète ce que les grandes histoires elles-mêmes ne disent pas, touchant notre organisation et notre vie militaires. Ajoutons que des cartes qui indiquent les plans de toutes les batailles, et de très nombreuses vignettes empruntées soit à des œuvres du temps comme les tableaux d'Holbein, ou les sculptures de Philibert Delorme, soit à de vieux traités comme celui de Walhausen sur l'*Art militaire à cheval*, publié en 1616, soit à des dessins modernes exécutés d'après les descriptions du temps, viennent parler aux yeux et exciter la curiosité; mais les dessins du temps sont toujours mieux que les restitutions. Le travail solide et brillant du capitaine Hardy sera distingué parmi les ouvrages d'histoire militaire qui ont paru de nos jours. H. DE L'E.

Journal de Paul de Vendée, *capitaine Huguenot*, 1611-1623, par M. l'abbé A. BENONI-DROCHON, curé de l'Absie, membre de la Société des antiquaires de l'Ouest. Niort, 1880, gr. in-8 de 213 p.

L'auteur a fait précéder ce *Journal* d'une notice sur les familles de Vendée et d'Appelvoisin, parce que Paul de Vendée dont il est ici question, avait épousé Françoise d'Appelvoisin. Une notice sur le Bois-Chapeleau, terre de la famille de Vendée, donne des renseignements sur les vicissitudes que pouvaient éprouver les propriétés, comme celle sur les d'Appelvoisin et les Vendée, très bien faite d'après les documents, initie à la vie tourmentée des seigneurs : ce sont des pages d'histoire : un Guichard d'Appelvoisin avait soutenu le seigneur de Parthenay dans sa lutte avec le Dauphin qui fut plus tard Charles VII et ce prince, une fois monté sur le trône, éleva Guichard à la dignité de chambellan, puis lui accorda, le 29 décembre 1434, à Poitiers, la permission de fortifier le bourg de la Chapelle-Thireuil. M. l'abbé Benoni Drochon tire des aveux et dénombrements des renseignements intéressants : ces renseignements sont nombreux dans le *Journal* de Paul de Vendée, parce que ce seigneur relate minutieusement ses faits et gestes, jusqu'aux visites faites et reçues, les époques des vendanges et des moissons, les prix des baux passés, et ceux des ventes de terre, de vignes, les gages des domestiques et les relations de Paul de Vendée sont nombreuses et plus de mille noms de voisins, d'amis, sont cités dans ce *Journal*, très intéressant surtout pour les personnes du pays qui y trouvent une foule de localités et de familles de leur connaissance ; pendant onze ans, on peut donc suivre jour par jour toute la vie d'un seigneur de province et cette publication devra être souvent consultée pour tous les renseignements qu'elle donne. Paul de Vendée fut aussi un soldat : il se trouva entre autres au siège de Saint-Jean-d'Angely en 1621, dont il fait un récit minutieux.

H. DE L'É.

Lettres de Coray au Protopsalte de Smyrne, Dimitrios Lotos, *sur les événements de la Révolution française* (1782-1793), traduites du grec pour la première fois et publiées par le marquis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE. Paris, Didot, 1880, in-8 de XXI-285 p. — Prix : 6 francs.

Né à Smyrne en 1748 et destiné d'abord au commerce, Coray avait obtenu de ses parents la permission d'étudier la médecine. C'est dans ce but qu'il vint en France et débarqua en 1782 à Marseille d'où il se rendit à Montpellier et de là à Paris en 1788. Il y arrivait à la veille de la réunion des Etats-Généraux et se trouva ainsi témoin des grands événements de la Révolution. Jeune, ardent, d'autant plus passionné pour la liberté que sa propre patrie était esclave, il applaudit avec enthousiasme aux réformes de l'Assemblée constituante et ses premières lettres à son ami le Protopsalte de Smyrne ne sont qu'un long dithyrambe en l'honneur des membres de la gauche de l'Assemblée. Grec schismatique et par suite imbu de tous les préjugés de ses concitoyens contre l'Église romaine, il est pour le clergé catholique d'une violente et souvent odieuse injustice. Il n'est guère plus juste pour la famille royale ; dès le début on sent que ses souvenirs classiques lui font souhaiter l'établissement de la République en France. On est surpris de voir combien un jeune homme instruit et intelligent peut se laisser aveugler par ses préventions au point d'ajouter foi aux absurdités les plus monstrueuses. C'est ainsi qu'il n'est pas éloigné de croire que l'émeute du 28 février 1791 est un coup monté par les nobles.... pour enlever le roi ? non : pour le tuer, parce qu'ils le trouvent trop dévoué à la Constitution. S'il y a des troubles en province, si l'on brûle des châteaux, ce sont les moines qui ont soulevé le peuple. Et bien d'autres sottises de ce genre. Comment s'étonner ensuite de la crédulité des masses ignorantes, quand on voit celle d'un homme aussi distingué que Coray ? Mais à la fin cependant les yeux du jeune Grec s'ouvrirent à la lumière ; les excès de la Révolution lui enlevèrent ses illusions, et l'attentat du 20 juin le réconcilia sinon avec la monarchie, du moins avec le monarque. Lui qui, après la fuite de Varennes, ne parlait de Louis XVI qu'en termes dédaigneux et outrageants, écrit le 24 juin : « Je ne puis vous dire combien Louis a gagné dans le respect et l'affection de tous depuis le 20 de ce mois. Moi-même, qui n'ai jamais aimé les rois, je l'ai plaint du fond du cœur et je l'ai admiré en même temps... Je suis amoureux fou de la liberté, mais j'aime aussi la justice. » Et, après le 21 janvier, cet amour de la justice lui fait écrire la phrase suivante : « Vers les onze heures, le bourreau a coupé la tête du meilleur, du plus puissant et du plus infortuné roi de l'Europe. »

C'est sa dernière lettre. Soit qu'il ait craint la terrible inquisition de la police pendant la Terreur, soit pour toute autre cause, on ne trouve plus rien de lui jusqu'en 1797 et alors sa correspondance n'offre

plus, pour nous Français, qu'un médiocre intérêt. Mais tous les amis de l'histoire sauront grand gré à M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire de leur avoir fait connaître ces vingt-trois premières lettres de Coray. Rien n'est plus curieux que ce jugement porté sur les événements de la Révolution française par un étranger qui vécut au milieu de ces événements sans y prendre une part directe. Rien n'est plus instructif surtout que cette désillusion d'un esprit aussi libre et aussi peu suspect de partialité pour les victimes de cette Révolution et qui n'en est dégoûté que par ses excès. M. DE LA ROCHETERIE.

Le comte de Serre, *sa vie et son temps*, par CHARLES DE LACOMBE. Paris, Didier, 1881, 2 vol. in-8 de IV-463 et 418 p. — Prix : 15 francs.

Le comte de Serre a eu la fortune d'attirer plusieurs fois sur lui l'attention de la génération nouvelle. Après le volume de M. de Mazade, voici un grand ouvrage de M. Ch. de Lacombe, qui nous raconte les vicissitudes de cette noble et orageuse existence. Mais de ces deux livres, l'un est une esquisse, l'autre est un tableau complet. L'auteur du second a travaillé non seulement sur la correspondance du comte de Serre, publiée en 1875-77, mais encore sur un ensemble de documents inédits qui ajoutent un intérêt très vif à son œuvre. La vie d'Hercule de Serre a, d'ailleurs, par elle-même le plus grand attrait historique. Nous le suivons dans l'émigration; il sert dans l'armée de Condé, puis donne des leçons pour vivre en Allemagne, et prélude par les souffrances de l'exil aux agitations douloureuses de sa carrière parlementaire. Nous retrouvons à Metz, comme le plus brillant avocat du barreau lorrain, celui qui sera un grand ministre, mais qui restera avant tout un grand orateur. Son haut mérite et son expérience déjà mûrie le font nommer, en 1811, premier président de la nouvelle Cour impériale de Hambourg. Rien n'est intéressant comme le récit des impressions de M. de Serre au moment de l'écroulement de l'empire ; il n'est pas encore illustre, « il est dans la foule. » Et ses sentiments sont ceux de la majorité des Français, qui saluent la Restauration comme l'aurore de la liberté et de la paix. La patriotique ambition de servir son pays dans les assemblées s'éveille dans Hercule de Serre, maintenant qu'il y a une tribune et qu'on peut parler. Le collège électoral du Haut-Rhin l'envoie à la Chambre de 1815. Jusqu'en 1821 il va rester au Parlement, et son nom s'attachera à toutes les grandes délibérations du temps, croissant chaque jour en éclat et en autorité, jusqu'au moment où il représentera mieux que tout autre le parti royaliste constitutionnel. La Chambre de 1815 écoute M. de Serre sur la loi d'amnistie, dans le premier débat sur la loi des élections, dans le débat sur les pensions ecclésiastiques ; celle de 1816 l'entend exposer

les vues les plus hautes sur l'état de la France à propos de la loi électorale. Il préside la session de 1817. En 1818, c'est comme garde des sceaux qu'il prend la parole dans la discussion des lois sur la presse. Tous ces discours, qui empruntent un nouvel intérêt aux circonstances présentes, sont analysés et cités par M. de Lacombe. Les grandes luttes des années suivantes revivent sous nos yeux. M. de Serre, en butte aux attaques de la gauche et de l'extrême droite, montre une fermeté inébranlable. Il se retire du pouvoir en 1821, avec le duc de Richelieu, et meurt en 1824 à Castellamare, dans ce poste d'ambassadeur à Naples que la confiance royale avait voulu lui voir remplir.

Telles sont les principales étapes de la vie de M. de Serre, dont un ami des derniers jours, le grand historien Niebuhr (voir des pages intéressantes sur Niebuhr, tome II, p. 364 et suiv.), a pu dire cette parole : « Jamais cœur plus pur n'a battu dans une poitrine d'homme. » — Devons-nous ajouter qu'à cette noblesse de convictions et de conduite ne se sont pas jointes quelques illusions? Les doctrines libérales, dont le comte de Serre a été le plus brillant représentant sous la Restauration, et qui lui ont valu les sympathies si vives de son biographe, seront-elles son plus beau titre de gloire? M. de Lacombe nous dit : « Lutter contre l'esprit révolutionnaire et fortifier le régime représentatif, telles sont les idées dont de Serre est pénétré » (t. II, p. 91). Mais, si nous tournons la page, nous verrons M. de Serre lui-même parler de « cette effervescence des passions que développe nécessairement l'idée de liberté. » Dans ces conditions, l'idée monarchique elle-même ne devait-elle pas être atteinte par les prétendus secours que lui apportaient d'imprudents amis? Disons, pour être juste, que le panégyriste du ministre libéral se montre plein de courtoisie et d'impartialité rétrospective pour les hommes qui ont servi la monarchie autrement que le comte de Serre. Il faut rendre hommage à cette attitude, qu'il n'est pas sans difficulté de conserver aujourd'hui, ainsi qu'aux convictions royalistes sincères dont ces pages portent les marques. Nous citerons pour preuve quelques lignes de la conclusion : « Les victoires qu'a remportées la parole de M. de Serre, les lois de 1819 et de 1820 qu'il a fait prévaloir, et dont les principes de liberté et de justice s'imposeront, au milieu de dispositions passagères, à toute législation raisonnable, remettent en lumière, avec son génie oratoire, l'inviolable fermeté de ses convictions libérales et de sa foi royaliste... Ministre et député de la Restauration, il demeure comme le témoin du mouvement intellectuel, des institutions généreuses, des grandeurs de cette féconde époque ; et l'on ne saurait louer la vie du comte de Serre, sans rendre hommage à la monarchie héréditaire et constitutionnelle sous laquelle il a pu

déployer son éloquence et conquérir sa gloire. » — La manière dont l'auteur a raconté, par le menu et documents en main, les grandes discussions législatives de la Restauration, et l'obligation même qu'il avait de suivre dans ses détails une vie mêlée à tous les événements du temps, font de ces deux volumes une véritable histoire parlementaire du règne de Louis XVIII. Pour les écrire, il fallait à la fois le talent de l'historien et l'expérience spéciale de l'homme politique : l'auteur de *Henri IV et sa politique* réunissait mieux que personne ces deux conditions. P. N.

Les Comtes de Chiny, *étude historique*, par le P. Hippolyte Goffinet, de la Compagnie de Jésus. Arlon, 1880, gr. in-8 de 546 p. — Prix : 8 fr.

L'illustre Compagnie de Jésus a bien mérité de l'histoire du pays de Luxembourg. Sans les écrits des Pères Alexandre et Guillaume Wiltheim, ainsi que du P. Bertholet, les annales de ce beau et noble pays seraient encore plongées dans les plus épaisses ténèbres. Le P. Goffinet marche dignement sur les traces de ces hommes éminents : appartenant à la même famille religieuse, il a hérité de leur savoir et de leur modestie. Ses travaux sont les plus importants que la Belgique ait vus paraître pendant ce siècle sur l'histoire de cette province.

En 1877, il nous a donné le *Cartulaire de Clairefontaine ;* en 1879 il a édité, sous les auspices de la commission royale d'histoire, le *Cartulaire d'Orval :* depuis ces deux importantes publications, le jour brille pour la première fois sur l'histoire de toutes les localités du Luxembourg méridional.

Un grand nombre d'autres monographies du savant religieux, toutes consacrées à des sujets qui intéressent le Luxembourg, sont disséminées dans des recueils périodiques, principalement dans les *Annales de l'Institut Archéologique d'Arlon*, dont le P. Goffinet est sans contredit, le membre le plus actif et le plus érudit. C'est dans ce dernier recueil qu'a paru d'abord l'étude que voici, et dont je me propose de signaler l'importance aux lecteurs.

Le comté de Chiny, qui a eu depuis le dixième siècle jusqu'en 1354 une existence indépendante et glorieuse, n'avait pas encore rencontré d'historien jusqu'aujourd'hui. On ne peut pas, en effet, donner le nom d'histoire à l'indigeste compilation d'un écrivain dont le manque total d'esprit critique et l'épouvantable confusion, n'ont servi qu'à embrouiller tous les sujets qu'il traitait : je veux parler de l'*Histoire du comté de Chiny*, par M. Jeantin, à la déplorable fécondité duquel nous devons une dizaine d'autres volumes illisibles sur Montmédy, sur la Meuse, sur l'Ardenne, etc. C'est sans doute par manière de réaction contre l'amphigouri pédantesque de son prédécesseur que le P. Goffinet a si sévèrement restreint les limites de son sujet

qu'il a adopté un ton si différent. Ce n'est pas à lui qu'on peut reprocher d'être trop fleuri, ou de se perdre dans un dédale de conjectures extravagantes. Suivre pas à pas la carrière des vieux comtes de Chiny, constater soigneusement jusqu'aux moindres traces de leur passage, et, pour cela, raconter l'un après l'autre, dans l'ordre chronologique le plus rigoureux, tous les faits petits ou grands auxquels leur nom est attaché, voilà son but. Qu'il l'ait atteint complètement et rendu de la sorte un grand secours aux chercheurs futurs, c'est ce dont on ne doutera pas après avoir lu son volume. Peut-être lui reprochera-t-on avec quelque justice d'avoir pris trop peu de peine à en rendre la lecture facile : la méthode que je viens d'exposer n'est, en effet, rien moins qu'attrayante pour le gros des lecteurs, et il faut une certaine dose de courage pour lire d'un bout à l'autre ce volumineux travail de 546 pages grand in-octavo, où l'histoire d'un emprunt ou d'une donation de quelques écus succède à celle d'une expédition guerrière, où l'on passe tour à tour de l'affranchissement d'une commune à un débat sans importance au sujet de la propriété d'un pré ou des limites d'un champ. Ce manque de proportion entre les menus détails de la vie quotidienne et les grands événements de la vie politique a quelque chose de fatigant, et ne permet pas de prendre une vue d'ensemble. La patience n'est pas moins mise à l'épreuve par le procédé qui consiste à insérer dans le texte bon nombre de chartes que l'auteur se croit obligé de faire suivre ou précéder d'une analyse des plus scrupuleuses. De deux choses l'une : ou l'analyse rend la charte inutile, ou le texte dispense de l'analyse. Ces questions de forme vidées, on ne peut que louer l'érudition si exacte et si consciencieuse qui règne dans tout le livre, et la richesse extraordinaire d'informations qui en fait une véritable mine à exploiter pour tous ceux qui s'occupent de l'histoire du Luxembourg et de la Lorraine. Que d'intéressantes chartes d'affranchissement à la loi de Beaumont, publiées et étudiées ici pour la première fois ! Que de lumières jetées sur les relations des provinces belges avec le Barrois, avec la Lorraine, avec les évêques de Verdun ! Que de grands faits de l'histoire générale, notamment des croisades ou de la guerre des investitures, auxquels se rattachent de la manière la plus instructive les annales du petit comté de Chiny ! Il y aurait eu lieu peut-être de s'étendre davantage sur cette partie du sujet. Je regrette tout particulièrement que le savant auteur, vivant dans une petite ville et loin de toute bibliothèque, n'ait pas été à même d'utiliser le ravissant poème de Jean Bretex, intitulé les *Tournois de Chauvenci*, et où ce trouvère du treizième siècle nous fait le récit pittoresque et plein de vie des fêtes données en 1285 par le comte Louis de Chiny, à la fleur de la chevalerie belge et française. Quel parti n'aurait-il pas pu tirer de ces éblouissants tableaux, dans

lesquels les porteurs des plus beaux noms de Lorraine et des Ardenne défilent avec tout le prestige de la jeunesse et de la gloire !

Je vous nomme trestout premier
Le gentil conte de Chini
Et la gentil contesce ausi
Qui sont gent de moult bon afaire
Large courtois et debonaire
De haut leus et de haute gens.

Ces vers d'un poète trop peu connu iront au cœur du P. Goffinet. Enfant du pays sur lequel ont régné les Arnould et les Louis, il a, comme tous ses compatriotes, gardé un vrai culte d'affection et de reconnaissance pour cette dynastie éteinte depuis cinq siècles, et dont le souvenir est toujours vivant parmi les populations de la Chiers et de la Semois. Dans plus d'un village on célèbre encore tous les ans une messe à l'intention des anciens comtes, et on se raconte dans les veillées leurs traits de libéralité envers le peuple. Il y a quelque chose de touchant dans cette fidélité qui survit à la mort, et qui justifie l'épigraphe placée en tête du livre : *Memoria illorum in benedictione.* GODEFROID KURTH.

Histoire de Philippe II, par H. FORNERON. Paris, Plon, 1881, 2 vol. in-8 de IX-424 et 431 p. — Prix : 16 francs.

Voici un ouvrage étudié d'après les sources, bien écrit, très intéressant ; il n'est pas encore achevé, car le tome second nous conduit seulement jusqu'au départ de don Juan d'Autriche pour les Pays-Bas, c'est-à-dire en 1576. Outre les nombreux documents que Cabrera a insérés en sa qualité d'écrivain officiel, dans son *Historia de Felipe segundo*, M. Forneron a consulté la grande *Colleccion de Documentos inéditos para la historia de España*, publiée à Madrid, les documents réunis par M. Morel-Fatio dans son livre récent : *l'Espagne au seizième et au dix-septième siècle*, les précieuses correspondances publiées à Bruxelles : *Correspondance de Philippe II* sur les affaires des Pays-Bas, *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, correspondance de *Guillaume le Taciturne* et les pièces des archives de Simancas qui ont été transportées à Paris, les dépêches de nos ambassadeurs en Espagne, etc...Les documents abondent on le voit et les mémoires sur tel ou tel fait sont nombreux. L'historien a donc fort affaire pour les mettre en œuvre, mais M. Forneron a réussi : il domine son sujet ; les faits sont mis en relief par des citations choisies et on apprendra certainement beaucoup en lisant ces volumes. Assurément la figure de Philippe II n'y apparaît pas sous un jour favorable : Philippe II a de sérieux mérites : il veut et il sait commander, mais il rejette tout contrôle et ses qualités deviennent alors des défauts, car il devient minutieux, cruel, absolu et veut tout briser ; son règne est pour

l'Espagne un prélude de décadence. Grâce aux documents que M. Forneron a consultés, il a pu apporter sur certains faits une lumière nouvelle, par exemple les détails sur Jeanne la Folle sont écrasants pour Charles-Quint, ceux sur don Carlos justifient la mesure prise contre ce prince dans la tête duquel on n'a jamais pu mettre un peu de bon sens, ceux sur l'entrevue de Bayonne, sur la Saint-Barthélemy montrent une fois de plus la fausseté de la légende de la préméditation du massacre, et donnent la note juste de cet épisode sanglant qui reste, comme l'écrivait le 31 août, l'ambassadeur Cuniga « un acte non pas prémédité, mais inopiné » ; « ils ne voulaient la mort que de l'amiral, écrit-il, en faisant croire que le duc de Guise en était l'auteur, mais comme le coup d'arquebuse fut mal dirigé et comme l'amiral apprit d'où il venait, ils se déterminèrent à se découvrir et à faire ce qu'ils ont fait. » Les sanglantes mesures sont alors l'œuvre de tous les partis : les protestants, les catholiques, les Maures, les Espagnols sont impitoyables dans leurs haines, cruels ils massacrent, ils torturent avec les plus affreux raffinements. Ceux qui s'imaginent que, au dix-neuvième siècle, seulement, on s'est occupé de l'instruction des enfants, feront bien de lire le résumé de documents inédits donné par M. Forneron : « Il y avait, dit-il, dans chaque ville des Pays-Bas deux écoles gratuites, une de filles, l'autre de garçons, et une très grande quantité d'établissements d'instruction, qui enseignaient le latin à plus de cinquante mille enfants c'est-à-dire à deux fois plus d'écoliers qu'il n'y en a aujourd'hui dans les collèges de la Belgique et de la Hollande. Les jeunes gens recevaient l'instruction supérieure dans l'Université de Louvain ; les enfants trouvés apprenaient un métier dans des écoles d'*enfants perdus*, etc... » Ce livre, écrit sur des documents, fournit ainsi de nombreux détails qui nous font bien connaître les mœurs et l'esprit du seizième siècle. Je crains seulement que la pensée catholique ne soit laissée un peu dans l'ombre. Nous le verrons mieux dans les volumes suivants, mais, je constate toujours avec plaisir que M. Forneron sait très bien séparer les idées catholiques de celles de Philippe II, qui approchent beaucoup du césarisme, et de cette omnipotence de l'Etat même dans les affaires ecclésiastiques où périt la liberté de l'Eglise. L'Inquisition de Philippe II, instrument de règne, ne fut pas approuvée par le Pape, et le roi redouta presque au même degré que les protestants, les réformes décrétées par le concile de Trente ; il admettrait les unes et rejetterait les autres, mais c'est là même ce qui condamne son despotisme, ardent contre les Maures et les protestants comme aussi contre l'archevêque de Tolède, contre sainte Thésèse, contre les Jésuites et même contre le Pape, lorsque l'archevêque, les Jésuites, le Pape ne lui plaisaient pas. Je le répète, l'ouvrage de M. Forneron est un livre

bien fait, instructif: on n'en adopte pas toutes les données, mais toutes doivent être examinées. H. DE L'É.

Les trente dernières années (1848-1878) par CÉSAR CANTU, édition française. Paris, Firmin-Didot, 1880, in-8 de LXXIX-437 p. — Prix : 6 fr.

Cet ouvrage est la traduction d'un livre publié en italien, où César Cantù a raconté l'histoire des trente années, de 1848 à 1878. Nous en avons déjà rendu compte. On ajoute ici une notice biographique et littéraire sur le célèbre historien, mise par les éditeurs en tête de ce volume, notice intéressante, écrite par un admirateur il est vrai, mais pleine de détails curieux. La réputation de César Cantù comme historien est faite: il y a dans ses ouvrages la plus abondante érudition, et il y règne un esprit élevé, indépendant et libéral. Nous retrouvons ici ces qualités. M. Cantù qui, dans la *Cronistoria*, a déjà raconté l'histoire de l'Italie depuis le commencement de ce siècle, poursuit ici sa tâche de rappeler des faits où il a eu sa part honorable; il raconte également ce qui s'est passé dans les autres États du monde ; chaque pays a son chapitre séparé. Puis, fidèle à sa méthode de ne pas séparer du récit des faits les notions sur le mouvement des idées, M. Cantù consacre deux cents pages à parler des productions des sciences et des arts, des études sur l'histoire, la politique, le droit, l'économie, etc. On apprend toujours beaucoup dans les ouvrages de Cantù parce qu'ils sont le résumé de lectures immenses et ici en particulier, de renseignements nombreux que la haute position de l'auteur lui a permis de recueillir : sans doute il y a là un peu de désordre dans le récit, et, les grandes lignes faiblissent parfois ; mais après cette lecture où l'on sent toujours la pensée d'une âme honnête et catholique, d'un esprit élevé, habile à saisir la physionomie des hommes, on est au courant de tout ce qui s'est passé de remarquable dans ces trente dernières années comme faits et idées, plus encore comme idées que comme faits. On remarquera plus d'un portrait d'homme politique très bien saisi.

H. DE L'É.

Recherches archéologiques sur les îles Ioniennes, par OTHON RIEMANN. Paris, Thorin, 1879-80, 3 fascicules in-8. (Extraits de la *Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome.*) — Prix : 5 fr.

Pendant l'été et l'automne de 1876, M. Othon Riemann a parcouru les îles Ioniennes, dans le but de relever et de décrire tous les restes antiques encore visibles, et pour vérifier et compléter les observations faites par les voyageurs qui l'avaient précédé. Son mémoire débute par une excellente bibliographie des ouvrages qui se rapportent aux contrées qu'il a visitées. Le premier fascicule, consacré à l'île de Corfou, contient d'intéressants renseignements sur les fouilles qui ont

été faites dans l'île à différentes époques, une revision très complète des inscriptions grecques, et un catalogue des objets antiques conservés au Musée, à la mairie et dans les collections particulières de l'île. La même méthode descriptive a été suivie par le savant professeur dans le fascicule second, consacré à Céphalonie, et dans le troisième, qui comprend Zante et Cérigo. Des cartes de ces différentes îles, rectifiées d'après les meilleurs géographes, accompagnent ce consciencieux travail. Tous les archéologues qui auront à s'occuper des îles Ioniennes seront obligés de consulter ce mémoire, et ceux qui voudront les visiter d'une manière profitable pour la science ne pourront pas trouver de meilleur guide que l'ouvrage que nous avons sous les yeux. Il serait à souhaiter que tous les jeunes savants envoyés chaque année à Athènes par le gouvernement français adoptassent le même plan que M. Riemann pour rendre compte de leurs excursions en pays grec. L'école française arriverait ainsi en peu de temps à donner, par fascicules séparés, la plus complète, la plus sûre et la plus intéressante description de la Grèce qui ait jamais été faite.

V***

Vie d'Artus Prunier de Saint-André, *conseiller du roy en ses conseils d'Estat et privé, premier président aux parlements de Provence et de Dauphiné* (1548-1616), d'après un manuscrit inédit de Nicolas Chorier (Archives de M. le marquis de Virieu), publié avec introduction, notes, appendices et la correspondance inédite de Saint-André, par Alfred Vellot, avocat. Ouvrage couronné par l'Académie delphinale (médaille d'or). — Paris, Alphonse Picard, 1880, gr. in-8 de LXV-390 p. — Prix : 9 fr.

Artus Prunier de Saint-André fut un magistrat éminent par sa science comme par sa vertu. Les historiens du Dauphiné ont comblé d'éloges « l'un des plus grands hommes que cette province ait produits » ; mais on ne possédait aucun ouvrage où sa biographie fût retracée avec les développements dignes de l'importance du sujet. L'étude de M. Alfred Vellot, vient le plus heureusement du monde combler une aussi regrettable lacune. Cette étude, préparée avec autant de conscience que de talent, est si complète, que désormais, on peut le dire en toute assurance, les plus habiles chercheurs n'y ajouteront rien d'essentiel. Par un bonheur bien mérité, M. Vellot a retrouvé, à la suite d'infatigables recherches, tous les documents qui pouvaient le mieux l'aider à faire connaître ce « *Dauphinois trop oublié.* » Le plus considérable et le plus précieux de ces documents est l'histoire de la vie du premier président du parlement de Dauphiné écrite par le célèbre Nicolas Chorier (p. 1-318). On a cru longtemps que l'ouvrage était perdu. C'eût été d'autant plus dommage, qu'il forme un inestimable supplément à l'*Histoire générale du Dauphiné*, qui s'arrête à l'année 1601. L'excellent récit de Chorier est confirmé et complété (p. 321-348),

par la correspondance d'Artus Prunier, laquelle s'étend de février 158 à janvier 1607 et provient du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Autour de ces documents déjà si instructifs, M. Vellot a multiplié avec le plus beau zèle des renseignements de tout genre. Soit dans l'*Avant-propos*, soit dans l'*Introduction*, soit dans les *Notes*, c'est à flots qu'il a répandu la lumière. L'*Avant-propos* (p. I-XXV) renferme l'intéressante histoire des recherches, des trouvailles, en un mot, du livre tout entier de M. Vellot. L'*Introduction* (p. XXVII-LXV) est consacrée à un résumé de la vie de Prunier de Saint-André, résumé auquel se mêlent de judicieuses considérations sur l'époque et sur la province où vécut un magistrat dont on ne doit pas moins admirer les lumières que le patriotisme. Les *Notes*, mises en fort grand nombre au bas des pages, témoignent des plus vastes lectures. M. Vellot a interrogé, sur chaque point, tous les auteurs d'autrefois ou d'aujourd'hui qui pouvaient lui fournir les meilleures informations. Diverses pièces justificatives, déjà publiées çà et là, ont été réunies dans les appendices (p. 351-373). Une Table analytique des matières permet aux lecteurs d'embrasser, d'un seul coup d'œil, toutes les richesses d'un recueil où, à côté d'Artus Prunier, revivent ses ancêtres, ses professeurs, notamment Cujas, ses condisciples et amis, tels que Soffrey de Colignon, Jacques Auguste de Thou, Jacques Faye d'Espeisses, Nicolas Brulart de Sillery, les magistrats, ses confrères, comme Jean de Bellièvre, le premier président Jean Truchon, le procureur général et les avocats généraux Bucher, Boffin et Ruzé, enfin ses contemporains parmi lesquels nous citerons le baron de Gordes, Charles du Puy, Seigneur de Montbrun, Bellegarde, Lesdiguières, Maugiron, le duc de Mayenne, Alphonse d'Ornano, Jean de Serres, le duc d'Épernon, le duc de Nemours, l'archevêque de Lyon, Pierre d'Espinac, etc. Au sujet de tous ces personnages, M. Vellot se montre aussi exact dans ses appréciations que dans ses récits. Non seulement il apporte dans ses jugements un sens toujours droit, mais encore on retrouve à chacune de ses pages, l'empreinte d'idées élevées et de sentiments généreux.

En somme, abondante et solide érudition, critique excellente, style élégant et parfois chaleureux, rien ne manque à l'étude de M. Vellot, rien, pas même une photogravure reproduisant les traits d'Artus Prunier de Saint-André, d'après un portrait du temps. Nous pouvons donc à coup sûr prédire à ce beau volume, tiré seulement à 300 exemplaires, un succès qui encouragera l'auteur à rechercher de nouveau les suffrages du public d'élite pour lequel il a si bien travaillé.

T. DE L.

M. de Montyon, *d'après des documents inédits*, par Fernand Labour. Paris, Hachette, 1880, in-12 de 285 p. — Prix : 3 fr. 50.

Qui s'inquiète, en dehors de la question des prix de vertu, de rien savoir sur le compte de M. de Montyon ? M. Fernand Labour, auteur de plusieurs travaux estimés sur divers sujets d'histoire, a pensé qu'en outre de son principal titre à la célébrité, M. de Montyon en avait plusieurs autres qui devaient le préserver de l'oubli, et ceux qui liront son livre seront de son avis. C'est en effet une connaissance qui mérite d'être faite que celle de ce magistrat habile et honnête, de ce publiciste ferme et modéré, qui a traversé sans faiblesse d'esprit ni amertume de cœur l'époque la plus troublée et la plus difficile. M. Labour nous fait connaître M. de Montyon, intendant et conseiller d'Etat, seigneur de village, homme du monde, homme politique, publiciste, philantrope. Comme magistrat, comme intendant d'Auvergne et de Provence, il appartenait à une école d'administrateurs excellents, qui ont marqué les dernières années de l'ancien régime et auraient peut-être suffi à le transformer. Comme homme politique, auteur notamment d'un *Rapport au roi Louis XVIII*, publié en émigration, qui lui valut, avec l'approbation de ce prince, la colère des royalistes purs, il se plaçait à côté de ces rares esprits qui, comme Malouet par exemple, avaient non seulement l'amour de ce qui était désirable, mais le sentiment de ce qui était possible. Le chapitre intitulé : « le Seigneur de village » est un des plus curieux du livre ; M. de Montyon était généreux, mais il était en même temps parcimonieux et méthodique ; il a secouru des infortunes sans nombre et laissé six millions aux pauvres, mais il connaît le compte de ses redevances et sait fort bien poursuivre un débiteur en retard. Rentrant en France, en 1815, son premier soin est de réclamer une rente de 30 francs qui n'était pas un droit féodal, n'a pas été supprimée, et continue de lui être due. Les extraits, cités par l'auteur de la correspondance de M. de Montyon avec son intendant, appartiennent à ce côté intime de l'histoire, qu'on préfère aujourd'hui à tous les autres. Plusieurs portraits, plusieurs anecdotes sur les personnages de l'ancien régime et de l'émigration ont bien aussi leur prix.

L'ouvrage se termine par un résumé de tous les témoignages que l'Académie française a rendus en l'honneur de M. de Montyon et des prix de vertu. On pourrait ici dissertir longuement et il y aurait place à plus d'une réserve. Sans doute la fondation des prix de vertu est essentiellement une œuvre du dix-huitième siècle ; je doute que quelqu'un fût tenté de la refaire aujourd'hui, ni qu'elle inspirât le même enthousiasme qu'à la première apparition ; mais comme le disait M. S. R. Taillandier, cité par M. Labour, les meilleures inspirations philosophiques du dix-huitième siècle peuvent bien être

continuées et vivifiées par l'esprit chrétien du dix-neuvième. Ne soyons donc pas plus rigoristes qu'il ne convient envers la mémoire d'un homme de bien qui, s'il a subi sur plus d'un point l'influence de son siècle, a su presque en tout lui demeurer supérieur. R. D. L. S.

Bibliographie de la Bretagne *ou catalogue général des ouvrages historiques, littéraires et scientifiques parus sur la Bretagne*, avec la liste des revues publiées en cette province, les prix approximatifs des volumes rares, etc., par Frédéric Sacher. Rennes, Plihon, 1881, in-8 de vi-236 p. — Prix (papier vergé) : 10 francs.

On sait l'intérêt qui s'attache aujourd'hui à toutes les publications bibliographiques ; chaque province veut avoir son manuel spécial, afin que le savant qui étudie son histoire, le curieux qui se forme une bibliothèque, soient à même de savoir quelle direction ils doivent donner à leurs recherches.

Les Bretons salueront avec plaisir le volume de M. Sacher, sans pouvoir cependant le considérer, dans sa forme actuelle, comme une œuvre définitive.

Il nous présente, dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, vivants ou morts, bretons ou étrangers, le catalogue des ouvrages écrits sur la Bretagne ; cette indication est accompagnée « 1° des prix approximatifs des livres rares et pour beaucoup de livres modernes, du prix de publication ; 2° du nombre de pages et de la quantité de gravures contenues dans chaque volume.»

Ces renseignements sont fort précieux, et c'est déjà rendre à la science un réel service que de les avoir réunis ; mais afin de leur faire porter tous leurs fruits, il ne suffit pas d'en dresser une sèche nomenclature ; il faudrait donner à cet inventaire une forme méthodique. Maintenant que le volume a vu le jour, M. Sacher recevra de nouveaux renseignements ; il comblera ses lacunes, et voudra donner à une nouvelle édition la forme savante que lui réclameront les bibliophiles.

Nous lui recommanderons la plus parfaite exactitude : nous remarquons dans un seul article page 18, *Billard-Devaux* (*B. J.*) au lieu de *Billard de Veaux* (*Alexandre*), *Bibliographie* au lieu de *Biographie*, *Lecomte* au lieu de *Lecointe*. Dans l'énumération des éditions de Froissard — où l'on désirerait trouver la minutieuse précision qui se rencontre dans Brunet — nous avons remarqué l'absence de l'édition du *Panthéon littéraire*, en troisgrands in-8 ; de l'édition de M. Kewyn de Lettenhove et de celle que publie, pour la *Société de l'histoire de France*, M. Siméon Luce.

Nous n'insisterons pas davantage.— Telle qu'elle est, cette *Bibliographie* est un livre fort utilé. Espérons que l'édition sera vite enlevée

et que l'empressement du public mettra l'auteur en demeure de compléter une œuvre que, plus que tout autre, il est en mesure de mener à la perfection!

ARTHUR BERTRAND.

Bibliothèque municipale de Bordeaux. *Catalogue des manuscrits.* Tome Ier. Bordeaux, impr. Delmas, 1881, in-4 de XXXIII-457 pages.

La dédicace à M. Albert Brandenburg, maître de Bordeaux, et la préface portent la signature de M. Jules Delpit, rédacteur de cet inventaire raisonné. Les manuscrits décrits sont au nombre de 842; ils se répartissent de la façon suivante : Théologie, 350 manuscrits; Jurisprudence, 63; Sciences, 206; Belles-Lettres, 91; Histoire, 128.

Chaque manuscrit est décrit avec soin; le contenu est mentionné en détail; parfois quelques citations font connaître ce qui se présente de plus intéressant.

Il serait fort superflu de signaler l'utilité qui s'attache à des catalogues de ce genre; ils révèlent aux hommes d'étude l'existence de matériaux qui sont souvent du plus grand prix; aussi les publications semblables sont-elles nombreuses; la table méthodique qui forme le sixième volume de la dernière édition du *Manuel du Libraire*, de M. J. Ch. Brunet, en donne (nos 31.365 à 31.443) une assez longue liste qui serait susceptible de recevoir d'importantes additions; nous possédons déjà, quant à ce qui concerne la France, les catalogues des manuscrits des bibliothèques d'Amiens, d'Angers, de Chartres, de Lyon, d'Orléans, de Cambrai, de Carpentras, de Rennes, de Valenciennes, etc.; le ministère de l'Instruction publique a fait paraître en 1840 le tome 1er d'un *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques de France*; quatre volumes in-4 ont vu le jour, mais il reste encore beaucoup à faire.

L'introduction que M. Delpit a placée en tête du volume dont nous parlons, donne de tristes détails sur les vicissitudes qu'a traversées le dépôt dont il écrit l'histoire; formé dans l'origine des manuscrits provenant des couvents supprimés et des Académies dissoutes, il eut à subir des pertes énormes causées par des dilapidations sans scrupule et par l'insouciance des fonctionnaires. — Les bibliothèques, les archives subirent les mêmes désastres. On vendit à l'encan sans choix, sans examen, des masses énormes de livres signalés comme doubles ou superflus. On donnait à 12 ou 15 francs des lots de 200 à 300 volumes, et l'acheteur exigeait qu'il y eût des in-folios dans le lot qu'il consentait à acquérir. Un décret de la Convention avait ordonné la destruction de tous les parchemins rappelant la féodalité; le premier préfet qu'ait eu le département de la Gironde fit vendre à très vil prix des mètres cubes de papiers provenant des archives et qu'il déclara inutiles. Un autre préfet manquant de fonds pour une fête donnée à

l'Empereur en 1808, imagina de faire vendre une multitude de parchemins enlevés à ces mêmes archives qui ont longtemps continué d'être en butte à d'audacieuses spoliations. Cet incroyable état de choses n'existe plus, il faut le reconnaître, et les dépôts publics de la Gironde sont soumis à une sollicitude éclairée et vigilante.

Parmi les manuscrits que possède la bibliothèque municipale de Bordeaux, il en est un grand nombre qui offrent peu d'importance, mais il s'en rencontre de fort dignes d'être signalés. Qu'il nous soit permis d'en mentionner quelques-uns.

No 101. *Ceremoniale carmelitarum excalceatarum*, dix-huitième siècle, sur parchemin in-folio, riche reliure. Magnifique volume renfermant, outre un grand nombre de lettres ornées, encadrements et autres ornements rehaussés de couleurs et d'or, onze miniatures à la gouache d'un fini très remarquable. Au-dessous des armoiries de l'ordre des Carmes, on lit : *J. P. Rousselet fecit*. C'est sans doute ce Rousselet, habile calligraphe mentionné dans la *Biographie universelle*.

No 616. *Petrus Pictor de perspectiva*, seizième siècle ; in-folio, grand nombre de dessins linéaires, délicatement exécutés ; ce *Petrus Pictor* portait le surnom de *Burgensis ;* sa patrie n'est pas exactement connue.

No 568. *Los Imphorismes de Hipocras*, quinzième siècle ; traduction en dialecte catalan du commentaire de Galien sur les Aphorismes d'Hippocrate, d'après la version latine de Constantin, moine du Mont-Cassin.

No 675. *La pitoyable description de la vie et mort de Madame Anne de Boulant*. Poème de 1,300 vers environ relatif à l'infortunée Anne de Bouleyn ; il pourrait offrir quelque intérêt à un historien anglais. Le catalogue des *Manuscrits de la bibliothèque de Valenciennes*, rédigé par M. Mangeart (1860, etc.) signale, p. 412, un manuscrit qui paraît être une copie de celui de Bordeaux.

Codex tragædiæ, quatorzième siècle, in-4 ; une collation du texte de ce *codex* avec celui que donne la *Collection des classiques latins*, publiée par Lemaire, présente de nombreuses variantes.

Histoire de Tite-Live, traduite par Pierre Berchaere, quatorzième siècle, in-folio, sur vélin. Très beau manuscrit bien conservé, sauf quelques mutilations, orné d'un très grand nombre de miniatures fort soignées et offrant un tableau curieux des mœurs et des coutumes de l'époque ; il a été l'objet d'une notice intéressante due à M. A. F. Gautier, et insérée dans les *Actes* de l'Académie de Bordeaux en 1844.

Notons en passant que le laborieux bénédictin auquel on doit cette traduction imprimée à Paris en 1486-1487, trois volumes in-folio), se nommait en réalité Bressuire, ainsi que l'a constaté M. Pannier dans un article inséré dans la *Bibliothèque de l'école des Chartes*.

Le cartulaire de la Sauve (*Cartularius* B. M. Sylvæ majoris (no 770),

quatorzième siècle, offre des renseignements d'un grand intérêt qu'on chercherait en vain dans le grand Cartulaire, inséré dans la *Gallia christiana*.

N'omettons pas la collection en 106 volumes (no 828) des papiers de l'ancienne Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux; une liste dressée avec soin indique 1717 mémoires ou pièces diverses.

Le volume dont nous traçons un aperçu rapide a été imprimé aux frais de la ville ; il rendra de véritables services aux travailleurs.

G. B.

BULLETIN

Les Inondations, par Armand Landrin. Paris, Hachette, 1881, gr. in-8 de 336 p.,illustré de 24 vignettes, par G. Vuilliers. (*Bibliothèque des Merveilles.*) — Prix : 2 fr. 25.

M. Landrin envisage le phénomène des inondations dans sa plus grande généralité, tant par les fleuves et les rivières que par la mer elle-même. L'ouvrage est divisé en deux parties. La première et la plus considérable est purement historique et descriptive. L'auteur étudie successivement les grands bassins de nos fleuves, donne une notice historique des inondations qui s'y sont produites aux diverses époques, une description détaillée de celles de notre temps, principalement en 1876 et 1856. Puis il passe à l'étranger et se livre au même travail, mais d'une manière plus abrégée et plus sommaire relativement à l'Italie, à la péninsule Ibérique, en Autriche, en Hongrie, en Grèce.

Hors d'Europe des causes différentes concourent à la réalisation du même redoutable phénomène. En Australie et en Océanie, les cyclônes et les tiphons ajoutent leurs effets terribles à ceux des grandes pluies ; il en est de même en Asie, sur l'immense littoral de l'Empire chinois. Dans l'intérieur des terres du continent asiatique, les débordements des fleuves sont nombreux et fréquents, mais non tous redoutables. Beaucoup sont réguliers et sans violence, et répandent sur les terres un limon fertilisant à la manière du Nil, dont la description narrative nous amène aux fleuves et inondations de l'Afrique : là, les grandes pluies tropicales ont la principale action, le plus souvent funeste. Une autre cause produit les inondations les plus terribles dans les contrées du Nord de l'Amérique : les brusques débâcles des glaces polaires qui, sur cette partie de notre hémisphère, s'étendent beaucoup plus vers le Sud qu'en Europe. Deux chapitres d'un caractère plus particulièrement dramatique et anecdotique complètent la *Première partie*.

Dans la seconde partie, M. Landrin examine les causes des inondations en indiquant les théories qu'on a pu établir sur ces phénomènes, grâce aux récents travaux des ingénieurs, des géologues et des météorologistes. Un chapitre suit, qui eût été mieux placé, ce semble, dans la première partie, où sont décrites les inondations soit normales et prévues, soit fortuites et accidentelles, produites par les eaux de la mer. Puis, l'auteur entre dans des considérations hydrographiques d'un véritable intérêt sur la prévision des inondations, le régime des cours d'eau *en France*, puis enfin sur les obstacles à opposer au fléau. Le reboisement des montagnes et la construction

de réservoirs d'eau dans les vallées sont les deux moyens que l'auteur indique comme les plus efficaces ; mais il en mentionne aussi d'autres. Il s'appuie sur l'autorité d'ingénieurs et de savants comme les Belgrand, les Babinet, les Becquerel, les Thomé de Gamond, les Surell, qui ont tous, à divers points de vue, étudié la marche et le mode d'action de ce genre de fléau en France. JEAN D'ESTIENNE.

Les poètes du Foyer, *poésies allemandes* traduites avec préface et commentaires par CHARLES DUBOIS. Paris, librairie de la Société Bibliographique, 1880, in-16 de 164 p.— Prix : 0 fr. 60. (*Classiques pour tous.*)

La collection si élégante et à si bas prix des *classiques pour tous* vient de s'augmenter d'un volume auquel M. Charles Dubois a donné ce titre : *Les Poètes du Foyer*, pour prévenir tout de suite que ce livre peut sans crainte être admis dans la famille. M. Dubois a pensé, lui qui pourtant, comme Alsacien, a été particulièrement atteint par les événements de 1870, qu'il y aurait une mesquine rancune à ne pas faire connaître de charmantes poésies, pastorales ou sonnets, nées en Allemagne, et ce sont des poètes germaniques qui lui ont fourni tous les éléments de son recueil. Il a mis surtout à contribution le genre dans lequel a excellé Ubhard, ces petites pièces semi-épiques, semi-lyriques auxquelles on donne le nom de ballades, qui n'appartiennent pas à la vraie poésie populaire, mais qui ont été heureusement inspirées par elles. M. Dubois a fait son choix avec beaucoup de tact et la diversité des morceaux traduits donne une agréable variété à son livre. Le volume se termine par une liste biographique des principaux auteurs à qui des emprunts ont été faits ; en outre des notes résumant le sujet ont été placées au bas des pages. Presque toutes les ballades ont un caractère vraiment original ; il en est une pourtant : *Le Messager* (p. 38), que nous indiquerons à M. Dubois comme pouvant être réclamée par notre vieille littérature ; c'est l'imitation du XXIIIe acte du *Chastoiement de Maimon le Pereceur*. Reprenons notre bien où nous le trouvons ; les Allemands nous ont pris assez de choses. TH. P.

Lettres sur le beau en littérature, suivies d'une Etude sur le grand Corneille, par M. l'abbé MÉRIT, curé de Saint-Pierre à Saumur, ancien professeur de rhétorique au Petit-Séminaire Mongazon à Angers. 3e édition, revue et augmentée. Tours, Cattier, 1880, in-12 de IV-239 pages. — Prix : 2 fr.

Sous la forme, qui semble avoir été réelle à l'origine, de lettres familières adressées à un ami, M. l'abbé Mérit a écrit sur *le beau en littérature* et les diverses questions que ce sujet présente, un livre auquel le public a fait le meilleur accueil, puisque l'auteur en publie aujourd'hui une troisième édition. Comme le dit Mgr l'évêque d'Angers, dans une lettre d'autant plus flatteuse pour M. l'abbé Mérit, que l'éminent prélat donne avec étendue les motifs de son approbation, « il n'était pas facile de répandre de l'intérêt sur des questions tant de fois traitées. » L'auteur a su discuter des problèmes très élevés et très délicats tout en restant à la portée de la jeunesse, à laquelle son ouvrage est surtout destiné. Son goût et sa critique nous ont paru à la fois larges et sûrs, son ton toujours sage et modéré. Son livre est un très bon spécimen de l'enseignement de la rhétorique dans nos petits séminaires. Quelques réflexions d'une philosophie un peu inexacte ont échappé à l'auteur, par exemple quand il présente notre âme comme

« exilée, emprisonnée au fond de la matière » (p. 25), et encore (p. 43) « l'âme humaine égarée en ce monde, captive en son corps et comme au cachot. » Cet excès d'idéalisme, qui n'a d'ailleurs que peu d'influence sur les vues littéraires, généralement très justes, de M. l'abbé Mérit, ne semble pas fort dangereux, en un temps où le matérialisme triomphe malheureusement chez nous dans les créations de l'intelligence comme dans les actions de la vie publique et privée. Il vaut mieux néanmoins éviter tout excès. Nous reprocherons encore à l'auteur un peu de prolixité dans le style et quelque abus du genre fleuri. Cette part faite à la critique, nous n'avons plus qu'à féliciter M. l'abbé Mérit du succès justement obtenu par cet excellent livre, qui se termine par une *étude sur Corneille*, composée pour la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers. Nous avons particulièrement remarqué dans ce travail les réflexions ingénieuses et vraies de l'auteur sur la signification et la valeur du titre de *grand* qui, entre tous les poètes, paraît spécial à Corneille. M. S.

Sully, par M. Ernest Lavisse, maître de conférences à l'école normale supérieure, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris. Paris, Hachette, 1880, in-12 de 192 p. — Prix : 1 fr. (*Bibliothèque des Ecoles et des Familles.*)

Sully fut dans le passé l'un des grands ouvriers de notre prospérité nationale. Ministre intègre quoique non suffisamment désintéressé, travailleur infatigable, il rendit de grands services à notre pays en l'administrant à la façon d'un bon père de famille qui ne veut pas laisser péricliter entre ses mains les intérêts de ceux qu'il aime. Aussi sa vie présente-t-elle un grand intérêt, augmenté encore par la clarté, la modération et la science que M. Lavisse a mises à nous en raconter l'histoire. Naturellement, M. Lavisse s'est astreint à suivre l'ordre chronologique qui convient à une biographie : mais vers le milieu du livre, il s'est arrêté et, étudiant dans une série d'intéressants chapitres, l'influence exercée par son héros sur les diverses branches de l'administration de la France, il passe en revue les réformes accomplies par lui en ce qui concerne les finances, les travaux publics, l'armée, l'agriculture et l'industrie. Puis l'auteur reprend son récit et suit son héros dans la retraite où il mourut trente-cinq ans après l'assassinat du roi qu'il avait si bien servi. Un dernier chapitre contient l'appréciation détaillée de l'œuvre de Sully. Quelques gravures représentant des scènes ou des costumes du temps augmentent encore l'intérêt de ce livre, un peu terne et neutre peut-être, comme il convient à la collection à laquelle il appartient, mais en somme intéressant et bien fait. P. Talon.

Richelieu, par B. Zeller, professeur d'histoire au lycée Charlemagne. Paris, Hachette, 1880 in-12 de 191 p. — Prix : 1 fr. (Même *Bibliothèque*).

M. Zeller a heureusement fait revivre dans ce livre la physionomie du grand ministre de Louis XIII. Dédaignant, comme doit le faire un homme sérieux, les calomnies ressassées par le roman et le théâtre contemporain, il rend pleinement justice au génie de Richelieu et met en lumière l'heureuse et décisive influence exercée par lui sur les destinées de notre pays. Peut-être même serions-nous tenté de reprocher à M. Zeller une admiration un peu exclusive et trop exempte de réserve sur la politique intérieure et extérieure du grand cardinal. Richelieu a travaillé pour la France, et, à ce titre, les fautes qu'il a pu commettre méritent d'être pardonnées. L'admi-

nistration, les arts, les lettres, le gouvernement se sont partagé sa vie, et partout il a laissé la trace d'une influence qui n'est pas encore effacée. En somme, nous n'aurions guère que des éloges à donner à ce livre, si nous n'y avions lu une phrase étrange, que nous croyons devoir signaler à son auteur : M. Zeller écrit (p. 186) : *Richelieu encouragea parallèlement deux ordres d'enseignement, celui des jésuites et celui de l'Etat, dont il regardait, ce qui était peut-être juste alors dans un État encore profondément catholique et monarchique, la concurrence et la rivalité comme un puissant stimulant des études.* L'auteur a-t-il voulu dire que la liberté compatible avec l'absolutisme de Richelieu ne l'est plus avec le libéralisme de la République? Ce ne serait pas faire l'éloge de la République. A-t-il eu simplement l'intention de brûler un grain d'encens sur l'autel de l'article 7 et des décrets ? Cela serait d'assez mauvais goût et témoignerait de peu d'indépendance. Quoi qu'il en soit, nous conseillons à l'auteur de retirer le bout d'oreille universitaire qui pourrait nuire à son livre, plus peut-être qu'il ne le croit.

P. Talon.

Histoire de Turenne, par G. Duruy. Paris, Hachette, 1880, in-12 de 158 p. orné de gravures et de plans hors texte. — Prix : 1 fr. (Même *Bibliothèque.*)

Ce petit livre est certainement très intéressant et très bien fait : il est écrit d'un style clair et animé d'un esprit modéré ; et on éprouve un véritable plaisir à le lire. Les campagnes de Turenne sont bien racontées et l'auteur sait bien faire ressortir les particularités intéressantes de cette grande et noble vie qui, en ne tenant pas compte d'une erreur passagère et d'ailleurs bientôt réparée, fut tout entière consacrée au service de la France. Cependant, je ne recommanderai pas sans réserve ce livre où ni l'ancien régime, ni la Révolution ne me semblent appréciés d'une façon suffisamment équitable. Ce n'est pas qu'il y ait aucune inexactitude matérielle à relever ; l'auteur est trop instruit pour mériter un pareil reproche. Mais l'esprit de la Révolution circule dans ces pages et ce n'est pas là, à mon avis, un air tellement sain qu'on puisse, sans précaution, le donner à respirer à la jeunesse chrétienne. Des cartes des campagnes de Turenne, des gravures et un appendice comprenant les belles pages écrites sur Turenne par quelques-uns de ses grands contemporains, augmentent encore l'intérêt de ce livre et me font regretter davantage de n'avoir pu le louer sans restriction. P. Talon.

Histoire du comte de Chambord, par un homme d'Etat. 2e édition. Paris, Bray et Retaux, 1880, in-12 de 250 p. — Prix : 1 fr.

L'*homme d'Etat* qui nous offre ce livre n'a pas les allures d'un profond politique ni d'un habitué des chancelleries ; il ne donne aucun détail qui ne soit connu et il glisse légèrement sur les questions délicates de son sujet : témoin ce qu'il dit sur la *fusion*, sur le *drapeau* et sur la tentative de restauration de 1873. Mais ses vues sont justes, et tout en montrant une inflexible sévérité sur les principes, il garde une grande modération à l'égard des personnes. A vrai dire, son *Histoire du comte de Chambord* n'est guère qu'une compilation, faite à l'aide de l'*Histoire d'Henri V* de M. de Saint-Albin et de la correspondance du prince. On y trouvera ce qu'il y a d'essentiel sur cette vie toute d'abnégation et de dévouement à la France, et il est impossible, quand on a lu ces pages, de ne pas rendre hommage à la droiture des

intentions, à l'élévation des sentiments, à la justesse des vues du prince qui a su conserver intact le dépôt du principe traditionnel. G. DE B.

Berryer. *Souvenirs intimes*, par Mme la vicomtesse A. DE JANZÉ, née CHOISEUL. Paris, E. Plon, 1881, in-12 de 281 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ces *Souvenirs intimes* ne sont point l'œuvre d'une personne ayant vécu dans l'intimité du grand orateur et pouvant nous apporter le précieux témoignage de souvenirs personnels : Mme la vicomtesse de Janzé nous dit elle-même qu'elle vit Berryer pour la première fois le soir de sa plaidoirie dans l'affaire du duché de Montmorency. Mais si elle ne peut parler *de visu*, elle parle *de auditu*, et se fait l'écho de tout ce qu'elle a entendu dire. Elle glisse sur les premières années de Berryer, et mêle les récits et les anecdotes historiques à la biographie ; l'affaire de la duchesse de Berry, le procès de Louis Bonaparte la retiennent longuement; elle peint ensuite Berryer à la tribune de la Constituante et de la Législative (pourquoi omettre son rôle comme orateur politique sous le gouvernement de juillet?), Berryer avocat sous le second empire, Berryer académicien, Berryer à Angerville, dans la « riante et paisible demeure où, dit l'auteur, il allait se reposer, dans un oubli complet de la politique, pendant cette saison deux fois belle où la nature en fête suspend les débats et les querelles des hommes. » Le culte de Berryer pour les femmes et les liaisons féminines, où « il y avait souvent plus d'apparence que de réalité, » donnent matière à d'intéressants détails et à de nombreuses citations de lettres, tirées de sa correspondance. Les amis de Berryer sont passés plus brièvement en revue ; Lamennais apparaît ici dans ses rapports avec le jeune avocat. Mais ce qui domine le livre, ce qui le caractérise avant tout, c'est l'anecdote. Mme de Janzé aurait pu intituler son livre : *Berryeriana*. Seulement elle cède trop à son penchant et parfois la charité chrétienne perd un peu ses droits (voir p. 196). Somme toute, livre facilement écrit, qui se lit facilement, et auquel il ne faut pas demander autre chose qu'une agréable causerie sur un sujet qui ne pouvait être ici qu'effleuré. E. D'A.

Les Expulsions des Religieux *à Solesmes, Le Mans, Orléans, Saint-Benoît-sur-Loire, Gien, Bourges, Châteauroux, Issoudun, Poitiers, Ligugé, Nantes, Angers, Saumur, Bellefontaine et Tours*, en novembre 1880. Paris, librairie de la Société Bibliographique, 1881, in-18 de 108 p. — Prix : 60 cent.

Cette brochure est la première d'une série où prendront place tour à tour les récits des expulsions violentes accomplies en novembre 1880 dans les diverses parties de la France. Empêcher que ces attentats ne soient oubliés, c'est la première condition pour en obtenir un jour la réparation nécessaire et le châtiment mérité. Voilà pourquoi le devoir s'impose à tous les catholiques de faire lire et de répandre le plus possible ce petit livre. Il est d'ailleurs très intéressant. Les récits qu'il contient, empruntés en partie aux journaux des localités où les attentats ont été commis, sont très mouvementés et très vivants. Ce ne sont pas de froids procès-verbaux, mais des dépositions émues, sorties de la bouche et du cœur de témoins sincères et fidèles. L'envahissement de la noble et grande abbaye de Solesmes, que la gloire des Guéranger et des Pitra n'a pu protéger contre les serruriers officiels ouvre dignement cette première série, qu'on pourrait intituler les *Expulsions dans l'ouest*, et qui sera bientôt suivie de plusieurs autres, destinées à

raconter les expulsions dans les diverses régions de la France. Ainsi s'écrira l'histoire de cette néfaste année 1880 ; ainsi, comme le dit l'auteur de l'avant-propos, sera dressé la réquisitoire pour le jour où l'heure de la justice sonnera. P. TALON.

Les Etats-Unis et le Canada, par M. XAVIER MARMIER, de l'Académie française. Tours, Mame, 1881, gr. in-8 de 374 p. — Prix : 1 fr. 25.

Sous ce titre, le spirituel académicien a réuni diverses études sur le Nouveau-Monde et les souvenirs de ses voyages. Avec lui on parcourt tour à tour les grandes villes des Etats-Unis, les campagnes de la Louisiane et du Canada; on observe les mœurs si attachantes des tribus des Peaux-Rouges. Les récits de la découverte et de la colonisation du Canada, cette page héroïque de l'histoire nationale, occupent une grande partie du volume. Ils viennent bien à leur heure pour redire les grands services rendus à la civilisation par les Jésuites et les Franciscains. Plein de charme pour tous les lecteurs, ce livre est un de ceux qu'on ne saurait trop mettre entre les mains de la jeunesse. X.

Croquis Algériens, par CHARLES JOURDAN. Paris, A. Quantin, 1880, gr. in-8 de 299 p. — Prix : 3 fr.

Avant de louer, faisons nos réserves. Çà et là, dans le cours de ses récits, l'auteur paraît tenté de crier : *Vive la République!* à l'exemple des conscrits israélites qu'il met en scène, portant à la boutonnière des rosettes tricolores et chantant à tue-tête *la Marseillaise*. Ailleurs, il compare les associations religieuses musulmanes et chrétiennes, et il trouve de saisissantes analogies entre les Khouans d'Algérie... et les jésuites. Encore n'est-ce pas aux jésuites qu'il semble donner la préférence. Ces allusions à des sujets brûlants de la politique contemporaine, si rares et si voilées qu'elles soient, gâtent ces *Croquis algériens*, lestement crayonnés, et souvent d'une frappante ressemblance. La vie d'Alger et de ses environs, les mœurs de cette population bigarrée, sont traitées avec verve. Il s'y mêle de charmants récits, comme la Légende du Ravin de la Femme sauvage.

L'auteur aborde des sujets plus sérieux. Il a beaucoup observé, et il distingue très exactement les traits caractéristiques qui donnent une originalité étrange et une saisissante diversité aux éléments dont se compose le grand pays, mal connu à distance sous son nom unique : l'Algérie. Les villes françaises y sont entre elles aussi dissemblables que les Kabyles et les Arabes, les Israélites, les Maltais et les Espagnols. Dans son chapitre intitulé : *Oran et les Orannais*, M. Charles Jourdan montre quels prodiges enfante, dans cette « ville du travail, » l'activité féconde faisant passer l'utile avant l'agréable. Rien n'est plus vrai que ses appréciations sur les Orannais, constituant en Algérie une race persévérante et forte, défrichant sans cesse de nouveaux espaces, plantant de nouvelles vignes et aboutissant à des résultats vraiment merveilleux dans l'œuvre ardue de la colonisation. Ce n'est pas seulement une remarque exacte, c'est un bon exemple mis en lumière. L'initiative individuelle fait des merveilles, non par l'agiotage, mais par le travail. — Notons également des chapitres intéressants sur la Kabylie et sur ses « imessebelen», patriotiques martyrs qui se vouent à la mort pour la défense de leur pays. R. C.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Alexis-Paulin Paris, membre de l'Institut, né à Avenay (Marne), le 25 mars 1800, est mort à Paris le 12 février 1881. Ses débuts littéraires, qui eurent lieu dans les belles années de la Restauration, se rattachent au premier épanouissement de l'école romantique, pour laquelle il publia en 1824 une *Apologie*. Ses sympathies pour les nouvelles doctrines littéraires se manifestèrent encore par la traduction du *Don Juan* de Byron (1827). Il fut attaché vers cette époque à la rédaction littéraire de la *Quotidienne*, dirigée par M. Michaud et par M. Laurentie. Il fut nommé en 1828 employé au département des manuscrits de la bibliothèque du Roi, qu'il n'a quitté qu'en 1870 et où il était parvenu au grade de conservateur-adjoint. Cet emploi devait naturellement l'encourager dans la vocation pour l'étude de la littérature du moyen âge, que le mouvement romantique poussait à remettre en honneur. C'est surtout dans cet ordre d'études qu'il a rendu d'éminents services à l'érudition française, dont il ne tarda pas à devenir un des chefs. La publication du poème de *Berthe aux grands pieds* (1832), précédé d'une dissertation sur les monuments de notre ancienne épopée, inaugura la série de travaux sur nos antiquités littéraires, dans lesquels M. Paulin Paris a touché à presque toutes les branches de la littérature française du moyen âge, et où il a fait œuvre tantôt de savant, tantôt de vulgarisateur, toujours avec entrain et hardiesse, quelquefois avec un peu de prévention et d'opiniâtreté, la plupart du temps avec bonheur et avec succès. Elu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 2 juin 1837, après la mort de Raynouard, il fut attaché à la rédaction de l'*Histoire littéraire de la France* : il a publié dans cette grande collection beaucoup de savantes notices, entre lesquelles son étude sur les *Chansons de geste* (t. XXII) demeure peut-être son meilleur travail. Son tempérament naturellement belliqueux lui fit prendre part à un certain nombre de polémiques, historiques ou littéraires, parmi lesquelles il faut citer celles qu'il soutint au sujet du *Cœur de saint Louis* que l'on avait cru découvrir à la Sainte-Chapelle; quelques années plus tard, au sujet de l'édition de la *Chanson de Roland* donnée par F. Génin. En 1853, une chaire de langue et littérature française du moyen âge fut créée pour lui au Collège de France, et il l'occupa jusqu'au jour où il eut le bonheur de pouvoir la transmettre, avec une approbation unanime, à son fils, M. Gaston Paris, qu'il eut également la joie de voir siéger à ses côtés à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Mais cette jeune renommée, venant chaque jour accroître la sienne, ne lui parut pas le dispenser lui-même de la continuation de labeurs qui étaient sa vie et qu'il a poursuivis jusqu'à la dernière heure d'une vieillesse longtemps florissante. Demeuré fidèle aux croyances de sa jeunesse, M. Paulin Paris a toujours manifesté ses convictions catholiques, dont la pratique a embelli ses dernières années et préparé son âme aux approches de ce jour éternel, devant lequel pâlissent toutes les lumières de la science.

M. Paulin Paris a écrit et publié : *Apologie de l'Ecole romantique* (1824, in-8) ; — *Journal des derniers moments de Viterbi*, par Benson, traduction avec *quelques réflexions sur la Corse et sur L. Ant. Viterbi, imprimeur* (1826, n-8) ; — *Don Juan* de Byron, traduction (1827) avec une notice historique; — *Œuvres de Byron*, traduction (1830-1832, 13 vol. in-8); — *Réponse à la lettre de M. Michelet sur les épopées du moyen âge, insérée dans la Revue des Deux-Mondes du 18 juillet dernier* (1831, in-12 de 24 pag.) ; — *Li Romans de*

Berte aus grands piés, précédé d'une *Dissertation sur les Romans des douze pairs* (1832) ; — *Hector Fieramosca*, roman d'Azeglio, traduction précédée d'un *Essai sur les Romans historiques du moyen âge* (1833) ; — *Li Romans de Garin le Lohérian*, précédé d'*un Examen critique du système de M. Fauriel* (1833, 2e édit. 1862); — *Notice sur la relation originale du voyage de Marco Polo, lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres* (1833, in-8) ; — *Romancero françois. Histoire de quelques anciens trouvères et choix de leurs chansons* (1833); — *Les grandes chroniques de Saint-Denis* (1836-1840, 6 vol. in-12) ; — *Catalogue raisonné des manuscrits français de la bibliothèque du roi* (1836-1848, 7 vol. in-8) ; — La *Conquête de Constantinople*, par Villehardouin (1838) ; — *Recherches sur le songe du Vergier* (dans le recueil de mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. XI, 1842) ; — *Mémoire sur le cœur de saint Louis* (1844), dans le recueil des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ;* — *De la Bibliothèque royale et de la nécessité de commencer, achever et publier le Catalogue général des livres imprimés* (1847, in-8), avec une seconde édition, *dans laquelle on a complété le plan de classification bibliographique et répondu à quelques objections* (1847); — *Essai d'un Dictionnaire historique de la langue française* (1847, in-4). Anonyme. 7 livraisons seulement ont paru ;—*La chanson d'Antioche, composée au douzième siècle par Richard, renouvelée par Grindor, de Douai* (1848, 2 vol. in-8); — *Les historiens des croisades*, discours d'ouverture du cours de langue et de littérature du moyen âge 1857-1858 (1858, in-8, *dans le Bulletin du bibliophile*) ; — *Historiettes de Tallemant des Réaux*, publiées avec M. de Monmerqué (1853-1858, 9 vol. in-8); — *Recueil complet des poésies de saint Pavin* (1861, in-8) : — *Les Aventures de maître Renard et d'Ysengrin*, mises en nouveau langage (1861, in-18); — *De la particule Nobiliaire*, mémoire lu à l'Académie impériale de Reims dans la séance publique du 31 juillet 1861 (in-8) ; — *Les blasons domestiques* de Gilles Corrozet (1865) ; — *Le livre du Voir Dit, de Guillaume de Machau* (1867, gr. in-8) ; — *Les Romans de la Table ronde mis en nouveau langage et accompagnés de recherches sur l'origine et le caractère de ces grandes compositions* T. Ier *Joseph d'Arimathie. Le Saint-Graal* (1868) ; T. II. *Merlin, Artus* (1868) ; T. III-V. *Lancelot du Lac* (1872-1877); — *Notices sur les manuscrits du sire de Joinville*, dans les études sur la vie et les travaux de Jean, sire de Joinville, par Ambr. Firmin-Didot (1870) ; — *Etude sur les différents textes imprimés et manuscrits du roman des sept sages* (1870, in-8); — *Introduction*, au catalogue illustré des livres précieux de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot (1878) ; — *Guillaume de Tyr et ses continuateurs*, ancienne traduction française (1879, 2 vol.).

M. Paulin Paris a publié dans la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes : Notice sur Richard de Fournival* (1840-1841, p. 32) ; — *Recherches sur Ogier le Danois* (1841-42, p. 521); — *La chanson de Roland, édition de M. F. Génin* (1850-51, p. 297, 393). Il avait été nommé en 1842 membre du conseil de perfectionnement de l'école des Chartes. — Dans le *Correspondant* (25 avril 1863) : *Etudes sur les chansons de Geste et sur le Garin le Loherian de Jean de Plaqy ;* — Dans le *Plutarque Français : Brunehaud* (1834, gr. in-8 de 24 p.) et *Clovis* (1835, gr. in-8). — M. Paulin Paris a collaboré à un grand nombre de journaux et recueils : *L'Universel*, le *Rénovateur*, la *Vieille France*, la *Jeune France*, le *Panorama littéraire*, la *France littéraire*, l'*Europe littéraire*, la *Quotidienne* ; il a publié des travaux dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France ;* dans le *Journal des savants*. Dans le *Polybiblion* (t. XIII, p. 526) *La chanson et le mystère de Roland*. Pendant près de quarante ans, presque depuis son entrée à l'Institut en 1837, il a pris part à la rédaction de l'*Histoire*

littéraire de la France et donné dans les tomes XX-XXVIII plusieurs notices dont une (*Chansons de Geste*, tome XXII), 500 pages, et une autre (*Chansonniers*, tome XXIII), en compte 320. Il a dirigé la réimpression ou nouvelle édition de l'*Histoire littéraire de la France* (Palmé, 1865-1874). Il a travaillé, pendant les derniers temps de sa vie, à une étude historique sur quelques points de la *Vie de François Ier*. Il laisse ce travail fort avancé.

—Un homme qui a eu un instant de célébrité et qui a écrit et travaillé beaucoup, est mort à Paris le 13 janvier. C'est Jacques-Albin-Simon Collin, connu sous le nom de Collin de Plancy, emprunté au pays où il naquit, Plancy (Aube), le 30 janvier 1794. Il était par sa mère Marie-Anne Danton, nièce du fameux conventionnel, dit son compatriote, M. Emile Socard, dans sa notice nécrologique (*Revue de Champagne et de Brie*, janvier 1881). Ses études commencées chez un curé du voisinage, et terminées au collège de Troyes, lui permirent de venir en 1812 à Paris. Pendant deux ans, il suivit la carrière de l'enseignement, puis il s'adonna à la littérature et montra une fécondité dont il semblait honteux tant il cherchait à la dissimuler par la multiplicité des pseudonymes sous lesquels il cachait son nom. Malgré l'éducation chrétienne qu'il avait reçue, beaucoup de ses publications étaient empreintes de l'esprit philosophique et railleur du XVIIIe siècle. Il en eut qui furent mis à l'index comme son *Dictionnaire des reliques* poursuivi aussi par les tribunaux civils. En même temps, il se ruinait dans une librairie qu'il avait achetée en 1821, et comme gérant d'une société de traduction fondée avec MM. Laffite, Casimir Périer, Ternaux, Méchin et Julien de Paris. Il écrivit alors dans les journaux de l'opposition, entre autres dans le *Censeur Européen* et alla fonder à Bruxelles la *Sentinelle des Pays-Bas*. Il fit la guerre aux jésuites avec assez de succès puisqu'un libraire vint lui demander un ouvrage complet sur eux. Mais il lui arriva ce que M. Paul Féval a raconté de lui-même : en étudiant, il vit la lumière et au lieu d'attaquer les enfants de saint Ignace, il les défendit; son travail ne trouva pas d'éditeur : il le fit imprimer à ses frais. Puis il posa la plume pour prendre la truelle : il se lança de 1824 à 1830 dans les entreprises de bâtiments à Paris où il coopéra à l'ouverture des rues Rodier et Vanneau, avec un succès qui fut arrêté par la Révolution de 1830. Il retourna en Belgique en 1833 sans ressources, écrivit dans divers journaux : *l'Emancipation*, le *Constitutionnel de Flandre*, publia divers ouvrages sur la Belgique, fonda la *Revue de Bruxelles, la Société nationale pour l'encouragement des bons livres*, contribua à l'établissement de l'école de gravure et de la société des Beaux-Arts, puis fut appelé à la Haye en 1839 pour y fonder une société des Beaux-Arts semblable à celle de Bruxelles. C'est là que, frappé par la grâce, il revint aux croyances de sa jeunesse qu'il avoue avoir perdues en 1815 dans la lecture des mauvais journaux et des mauvais livres. Il rétracta ses erreurs, s'engagea à détruire tous ses ouvrages mauvais à mesure qu'il les rencontrerait et à les refaire dans un sens catholique; ses œuvres qui déjà depuis 1833 étaient toutes favorables à la religion, parurent avec des approbations épiscopales : il en donna de nouvelles, beaucoup ne furent que corrigées. Voir : *Lettre de M. Demaslatrie le père, ancien négociant à M. Grégoire Crouzet, ancien notaire* portant comme premier titre : *Révélation d'un grand triomphe et tout à la fois d'un grand scandale, suivi de la rétractation de S. Collin de Plancy*. 1847, in-8 imp. à Toulouse).

Il donna un des premiers exemples de fondation d'ateliers chrétiens, en constituant à Plancy, le 7 septembre 1846, la Société de Saint Victor pour la propagation des bons livres et la formation d'ouvriers chrétiens. C'était la transformation d'un essai de société phalanstérienne qu'il avait tenté en

1837. Cette société a répandu plus de 1,500,000 volumes. C'est d'elle qu'est sorti le *Magasin catholique illustré* en 1850. Elle tomba en déconfiture en 1856. Son fondateur entra alors chez l'éditeur Plon, de Paris : il s'y occupa d'une nouvelle édition de ses œuvres et d'un grand travail sur la *Vie des saints français* qu'il n'a pu achever. Il avait épousé le 5 juin 1825, Mme veuve Desages, née Loyseau sous le nom de laquelle il a écrit et qui écrivit elle-même sous le nom de Marie d'Heures ; il se remaria en 1848 le 30 mars avec une de ses cousines.

Nous avons essayé d'établir aussi exactement et complètement que possible la liste des pseudonymes employés par M. Collin de Plancy. Nous avons aussi tenté de constituer une bibliographie complète de ses œuvres, mais nous n'oserions assurer que nous n'avons commis ni erreurs, ni omissions.

Pseudonymes de Collin de Plancy : J. S. C. et Jacques Saint-Albin, Jacques Loyseau, Jacques de l'Enclos, Hormisdas Peath, Brindamour, Paul Béranger, Victor de Néri, Jean de Sept-Chênes, Criquelardon, le baron de Nilinse, le baron Jules de Saint-Gênois, le Neveu de mon oncle; le Timbalier du roi de Prusse, Johannes Videbimus, Allens, Th. Moores, Julien Saint-Acheul, C. de P., La Chalotais, frère Jacques Nilinse, le père Jacques de Nilinse, une société de naturalistes, docteur Ensenada, baron de Glananville.

Liste des œuvres de M. Collin de Plancy : *La fin de la tyrannie*, par A. Sim. C***, professeur (1815, in-12, Paris, Tiger) ; — *Auguste de Valmor, ou Malheur et Espérance* (1815, in-18, Paris, Aubry) ; — *Alfiéri aux Champs-Elysées*, poème (1817, in-8, Paris, impr. de Hocquet) ; — *Les contes noirs, ou les Frayeurs populaires, nouvelles, contes, aventures merveilleuses, bizarres et singulières, etc.*, par Saint-Albin (1818, 2 vol. in-12) ; — *Dictionnaire infernal, ou Recherches et anecdotes sur les démons, les esprits, les fantômes, les revenants, etc.* (1818, 2 vol. in-8 ; 2e édit., 1825, 4 vol. in-8 ; 3e édit., 1844, approuvés par Mgr l'archevêque de Paris ; 4e édit., 1846 ; devenu le *Dictionnaire des sciences occultes*, dans l'Encyclopédie théologique de l'abbé Migne) ; — *Voyage de Paul Béranger dans Paris, après quarante-cinq ans d'absence ; contenant la relation historique de ses courses dans tous les quartiers de cette grande ville ; ses observations sur les divers changements qui ont eu lieu pendant son absence, et sur les ravages qui ont été exercés à la fin du dix-huitième siècle dans les églises, les couvents, les monuments publics de Paris*, par Jacques Saint-Albin (1818, 2 vol. in-12) ; — *Les trois animaux philosophes, ou les voyages de l'ours de saint Corbinian ; suivis des aventures du chat de Gabrielle et de l'histoire du pou voyageur, précédés d'une apologie des animaux, ouvrage assuré contre la griffe des épiciers, translaté des manuscrits originaux*, par le R. P. Jean-Gilles-Loup-Boniface Croquelardon, et publ. par J. S. C. de Saint-Albin, auteur des *Contes noirs*, etc. (1818, in-12, fig.) ; 2e édit. sous le titre des *Voyages de l'ours de saint Corbinian* ; — *La prise de Constantinople par Mahomet II, roman historique, traduit du grec moderne, avec une notice sur la chute de l'Empire d'Orient et des notes anecdotiques sur les principaux personnages, et sur les événements particuliers du siège* (1819, 2 vol. in-12) ; 2e édit. en 1825 sous le titre de *Mahomet II, ou la prise de Constantinople) ;* — *Réalité de la magie et des apparitions, ou le Contre-Poison du Dictionnaire infernal* (1819, in-8) ; — *Histoire des fantômes et des démons qui se sont montrés parmi les hommes, ou choix d'anecdotes et de contes, de faits merveilleux, de traits bizarres, d'aventures extraordinaires sur les revenants, les fantômes, les lutins, etc., etc.*, par Mme Gabrielle de P., mais attribué à M. Collin de Plancy (1819, in-12) ; — *Le diable peint par lui-même ou galerie de petits romans et de contes merveilleux sur les aventures et les caractères des démons, etc.*, par Collin de Plancy (1819 ; 2e édit., 1825, in-8) ; — *Démoniana, ou nou-*

veau choix d'anecdotes surprenantes, de nouvelles prodigieuses, d'aventures bizarres sur les revenants, les spectres... ; ouvrage propre à rassurer les imaginations timorées contre les frayeurs superstitieuses, par Gabrielle de P. (1820, in-18) ; — *Dictionnaire de la Folie et de la Raison*, par C. de P. (1820, 2 vol. in-12, Paris, Collin de Plancy) reproduit en 1823 sous le titre de *Dictionnaire anecdotique, philosophique et critique*, par Jacques Saint-Albin ; — *Le droit du Seigneur ou la Fondation de Nice, dans le haut Montferrat ; aventure du treizième siècle. Trad. librement du Fodero de Jules Colomb, avec l'histoire de M. Béjaune*, par M. Saint-Albin (1820, in-12, 2 fr.) Volume donné comme une traduction faite par M. Saint-Albin. Ce volume a encore été reproduit en 1823, sous le titre d'*Abélina, nouvelle historique du dix-huitième siècle ; suivie des Aventures de Monseigneur Le Béjaune, etc. ; — Mémoire d'un vilain du quatorzième siècle, trad. d'un manuscrit de* 1369 (1820, 2 vol. in-12) ; — *Dictionnaire féodal. Seconde édition corrigée et augmentée d'un tableau de l'ancien régime comparé à l'état actuel de la France, et d'une table générale des matières* (1820, 2 vol. in-8 ; il n'y a eu que cette édition) ; — *Taxe des parties casuelles de la boutique des Papes* (1820). M. G. de P. n'en est que l'éditeur ; — *Anecdotes du dix-neuvième siècle, ou collection inédite d'historiettes et d'anecdotes récentes, etc., pour servir à l'histoire des mœurs et de l'esprit du siècle où nous vivons, comparé aux siècles passés* (1821, 2 vol. in-8) ; — *Voyage au centre de la terre, ou aventures diverses de Clairency et de ses compagnons dans le Spitzberg, au Pôle Nord et dans les pays inconnus ; trad. de l'angl. de sir Hormisdas-Peath*, par Jacq. Saint-Albin, auteur ou traducteur des *Contes noirs* (1821, 3 vol. in-12) dont le *Voyage au centre de la Terre, ou Aventures de quelques naufragés...*, traduit de l'anglais (1823) n'est sans doute que la reproduction ; — *Les trois siècles de la littérature par Sabathier de Castres*, abrégé par Collin de Plancy (1821) ; — *La Mort de Napoléon, dithyrambe trad. de l'anglais, de lord Byron ; précédé d'une notice sur la vie et la mort de Napoléon Bonaparte*, par Th. Moore (1821, br. in-8). Le dithyrambe et la notice sont de la composition de M. Collin de Plancy. Cet opuscule a eu cinq éditions la même année grâce aux noms que l'auteur a empruntés ; — *Dictionnaire critique des reliques et des images ; précédé d'un Essai historique sur le culte des reliques et des images, les guerres des iconoclastes, etc.* (1821-22, 3 vol. in-8) ; — *Histoire des convulsionnaires du dix-huitième siècle et des miracles du diacre Paris. Extrait du dictionnaire des Reliques et des images* (1821, in-8) ; — *Imogène, ou les Moines du Liban* (1822, 2 vol. in-12) ; — *Le Guide des voyageurs et des curieux dans Paris, ou voyages anecdotiques et pittoresques dans la capitale, offrant le tableau de tout ce qu'on doit remarquer dans Paris d'aujourd'hui, comparé à Paris d'autrefois, avec une petite histoire de Paris, une table alphabétique des matières, 19 grav. et un plan colorié*, par Saint-Albin (1822, 1 vol. in-18) ; — *Des délits et des peines, trad. de l'italien*, de Beccaria (1823, in-18) ; — *Histoire du Manneken-Pis, racontée par lui-même, et publiée* par Collin de Plancy, avec des appendices (Bruxelles, Arnold Lacrosse, 1824, in-18) ; — *Le Bourreau de Drontheim, ou la nuit du 13 décembre*, prétendu traduit de l'allemand de Mullner (1825, Paris, 2 vol. in-12) ; — *Les Jésuites remis en cause, ou entretiens des vivants et des morts, partisans et adversaires à la frontière des deux mondes, drame théologique en cinq journées* (Paris, Dondey-Dupré fils, 1825, in-8), dont la 4e édition a paru en 1853 sous le titre de *Les Jésuites. Entretiens des morts ;* — *Le chasseur rouge, tradition du seizième siècle, opéra comique*, avec Theauleon de Lambert (1825) ; — Œuvres choisies de Chamfort, avec une *Notice* (1825, 2 vol.) ; — Œuvres de Rabant Saint-Etienne, précédées d'une *Notice sur sa vie* (1826, 2 vol. in-8) ; — Œuvres choisies de Sainte-Foix, avec une *Notice* (1826, 2 vol. in-32) ; —

Œuvres de Luce de Lancival, précédées d'une *Notice* (1826, 2 vol. in-8); — Œuvres choisies de Charles Perrault, avec les *Mémoires* de l'auteur, et de *Recherches sur les contes des fées* (1826, in-8); — *Le Coran*, traduit de l'arabe par Savary, précédé d'une *Notice sur Mahomet* (1826, in-18); — *Histoire des Jésuites en 82 couplets*, par Léon de Septchênes, ancien timballier du roi de Prusse (1826, in-32); — *Les Mille et un jours*, contes orientaux, traduits par Petit de la Croix, etc., avec une *Notice*, par Collin de Plancy (1826, 5 vol. in-8); — *Petit dictionnaire classique d'histoire naturelle ou morceaux choisis, etc.*, mis en ordre par une Société de naturalistes (1827, 2 vol. in-12); — *Le Guide des voyageurs dans Bruxelles, ou dictionnaire topographique des rues, plans, églises, palais, couvents, etc., de cette résidence dans son état actuel, comparé à son état ancien; contenant généralement tout ce qu'il est utile de savoir, et toutes les indications qu'on peut souhaiter dans cette ville; avec des notices sur les environs et une petite histoire de Bruxelles;* revu et augmenté par Maréchal (Bruxelles, 1827, in-12); — *Allocution d'un citoyen au duc d'Orléans* (1830, in-8); — *Bibliothèque facétieuse, ou choix de facéties, farces et joyeusetés*, par Jacques Saint-Albin (1832); — *L'art de tirer les cartes et les tarots, ou cartomancie française, égyptienne, italienne et allemande, moyen infaillible de dire la bonne aventure, expliqué d'après les découvertes profondes des Egyptiens, des Bohémiens, des Sibylles et des cabalistes célèbres de tous les pays*, mis en ordre et publié par Aldegonde Perenna, sybille polonaise (1826, in-18); — *Biographie pittoresque des Jésuites, ou Notices abrégées, théologiques et historiques sur les Jésuites célèbres* (1826, in-32); — *Resumé des Constitutions des Jésuites*, par La Chalotais (1826); — *Résumé de la doctrine des Jésuites*, par La Chalotais, suivi de l'*Histoire des Jésuites du Paraguay* (1826); — *Mulier Bonus, Alphabet de la malice de la femme, et répertoire alphabétique d'anecdotes, des traits, etc.*, par J. de Saint-Albin (1832, in-16); — *La chronique de Godefroy de Bouillon et du royaume de Jérusalem* (1837, Bruxelles, publié par la Société des fastes militaires; a eu plusieurs éditions); — *Le chansonnier du chrétien* (1840); — *Légende des sept péchés capitaux* (1844); — *Légendes des commandements de Dieu* (1845); — *Les douze convives du chanoine de Tours :* légendes variées, approuvées par l'archevêque de Paris (1845, in-8); — *Légendes de la sainte Vierge* (1845, in-8); — *Le mois de l'enfant Jésus*, par le frère Jacques Nilinse (1845, in-32); et *Le mois de saint Joseph* (1845, in-32); ont été incorporés dans la *Guirlande catholique* (1849); — *Les Fabliaux du moyen âge, parmi lesquels se lisent les Aventures de Tyl l'espiègle, Griselidis, le Roman du Renard*, par Jacques Loyseau (1846, in-16 avec 6 grav.); — *Légende des origines* (1846); — *La vie de la sainte Vierge, mère de Dieu, ensemble la vie de saint Joseph* (1846, 2e édition); — *Légendes de l'histoire de France* (1846, in-8); — *Jacquemin le franc-maçon, légendes des Sociétés secrètes*, par Léon de Septchêne (3e édition, 1847); — *Vie de sainte Adélaïde*, par le baron de Nilinse (1847, Société de Saint-Victor); — *Légende du Juif errant* (1847, in-8); — *Guirlande catholique, ou douze mois de l'année*, par le frère Jacques Nilinse (1849, Société de Saint-Victor, in-32. — Six volumes ont paru janvier à juin. Les mois de janvier et de mars ont été réimprimés à part en 1845 sous le titre de *Le mois de l'enfant Jésus* et *Le mois de saint Joseph*); — *Les deux Robinsons*, par le baron de Nilinse (1849, Société de Saint-Victor); — *Les biens de l'Eglise; comment on met la main dessus et ce qui s'en suit*, par le même (1849, in-32); — *Chasse aux prêtres; profit de ceux qui la font, et ce qu'ils en retirent*, par le même (1849, in-32); — *Légende du Blasphème*, par Jacques Loyseau (1849, in-32, Société de Saint-Victor); — *Légende du dimanche*, par le même (1849, in-32); — *Histoire d'un petit duc de Brabant, épisode du douzième siècle* (1849, in-32, Société

de Saint-Victor); — *Physiologie du cabaret*, par Jean de Sept-Chênes (1849, Société de Saint-Victor); — *Légendes des philosophes*, par le Neveu de mon Oncle (1849, in-16, Société de Saint-Victor); — *Trésor de chansons*. par Joannes Videbimus (1849, Société de Saint-Victor); — *Charles Martel, histoire des Maires du Palais*, par le baron de Nilinse (1851); — *La légende dorée des prêtres et des moines, dévoilant leurs ruses et leurs finesses*, par Jacques Loyseau (1853, 2e éd. in-12);— *Quelques scènes du moyen âge : légendes et récits* (1853, in-12); — *Le Sanglier des Ardennes, suivi de quelques récits de la Hesbaye* (1853, in-12); — *Leçons-modèles de littérature*, par le baron de Nilinse (2 vol. in-12, 1854-1857); — *La cour du Roi Dagobert. Récits et légendes des temps mérovingiens* (1855, in-12); — *Le Docteur Faust et autres légendes des personnages les uns illustres, les autres peu célèbres qui ont eu des relations avec le diable* (1855, in-12); — *Le Roman du Renard :* version épurée, avec une notice, 3e édit. (1855, in-12); — *Un million d anecdotes suisses, plaisanteries, bons mots, naïvetés, mœurs, coutumes, usages, superstitions, préjugés, curiosités, bizarreries, singularités, traits de bravoure, etc.,* par le baron de Glanannville (1861, in-32); — *Légendes de l'Ancien Testament, recueillies des apocryphes, des rabbins et des légendaires, distinguées avec soin des textes sacrées* (1861, in-8); — *Légendes des femmes dans la vie réelle* (1861, in-8); — *Légendes du Nouveau Testament : traditions des premiers temps sur les personnages et les faits des saints Evangiles, distinguées des textes sacrés* (1861, in-8); — *Légendes infernales; relations et pactes des hôtes de l'enfer avec l'espèce humaine* (1862, in-8); — *Légendes des sacrements* (1862, in-8); — *Légendes des vertus théologales et des vertus cardinales* (1862, in-8); — *Légendes des saintes images de N. Seigneur, de la sainte Vierge et des saints* (1862, in-8); — *Légendes de l'autre monde, pour servir à l'histoire du paradis, du purgatoire et de l'enfer* (1863, in-8); — *Légendes du calendrier* (1863, in-8); — *Légendes des croisades, depuis les premiers temps jusqu'à nos jours* (1863, in-8); — *Légendes du moyen âge* (1863, in-8); — *Légendes des esprits et des démons qui circulent autour de nous* (1864, in-8); — *Légendes de la Province d'Anvers ;* chroniques, traditions et faits remarquables (1864, in-8); — *L'art de vivre cent ans et au-delà, de reculer la vieillesse et de la reverdir longuement, avec galeries de centenaires des deux sexes et enseignements de prévoyance qui peuvent en augmenter le nombre*, par le docteur Ensenada (1867, in-12); — *La vie et les légendes intimes des deux empereurs Napoléon Ier et Napoléon II jusqu'à l'avènement de Napoléon III* (1867, in-8); — *Dictionnaire historique et critique des athées, des libre-penseurs, des hérétiques et quelques autres déserteurs de la foi; comment ils vivent, comment ils meurent, avec une introduction par l'abbé Mullois* (1870, in-8); — *Vie des saintes et des bienheureuses pour tous les jours de l'année* (1870, 2 vol. in-12); — *La fin des temps confirmés par des prophéties authentiques, nouvellement recueillies* (1871, in-18); — *Grande vie des saints, comprenant la vie et les fêtes de Notre Seigneur et de la très sainte Vierge, des saints de l'ancien et du nouveau testament, des bienheureux et des vénérables serviteurs de Dieu les plus récents, et des plus illustres confesseurs de la foi*, avec le concours de l'abbé Daras (1873-1875, 25 vol. in-8).

— M. Emile-Justin Menier est mort à Noisiel-sur-Marne (Seine-et-Marne) le 17 février. Il était né à Paris le 18 mai 1826 ; il était fils du fameux industriel dont le nom a été popularisé par ses produits qui lui ont procuré une immense fortune. Droguiste et chocolatier comme son père, dont il développa considérablement le commerce, il fut aussi économiste, homme politique et écrivain. Candidat malheureux aux élections de 1871, ce n'est qu'en 1876 qu'il entra à la Chambre où il siégea à gauche. Il s'est signalé par des générosités qu'il est bon de signaler comme exemple à ceux qui défendent les

principes opposés à ceux qu'il soutenait. Il a fondé en 1859, à l'Ecole de pharmacie, un prix Menier annuel de 500 fr. ; il en a également fondé un qui est décerné par la Ligue de l'enseignement. Il a eu une grande part à l'organisation de l'Ecole de chimie pratique en 1864 et a concouru généreusement à la création du cours de chimie pratique. Après le 16 mai 1877, il a donné 100,000 fr. pour la propagande électorale républicaine et la Société de géographie a été plus d'une fois encouragée dans ses entreprises par sa libéralité. M. Menier a été propriétaire du *Bien public*, qui a cessé de paraître, fondateur en 1875 de la *Réforme économique* et bailleur de fonds du *Voltaire*. Il a écrit : *Des indemnités aux victimes de la guerre* (1871) ; — *La liberté sans licence* (1871) ; — *L'impôt sur le capital* (1872) ; — *Réponse aux objections faites contre l'impôt sur le capital* (1872) ; — *La Réforme fiscale* (1872) ; — *Les travaux de Paris par l'impôt sur le capital* (1873) ; — *L'Unité de l'étalon monétaire* (1873) ; — *Théorie et application de l'impôt sur le capital* (1874) ; — *Discours et conférences* (1874) ; — *Le budget de* 1874, lettres à M. Pascal Duprat et à M. Magne (1874) ; — *La Société d'économie politique et l'impôt sur le capital* (1875) ; — *Economie rurale. Premier memoire sur la pulvérisation des engrais, etc.* (1875); — *Atlas de la production de la richesse* (1875); — *Application de l'impôt sur le capital fixe*. Extrait de la *Revue du Parlement* (1875) ; — *L'avenir économique* (1875-1879, 2 vol. in-8); — *L'impôt sur le capital* (1876). — M. Menier a donné une *préface* à : *Le traité de commerce franco-américain*, par Léon Chotteau (1878).

—M. Jacques-Edouard Gatteaux, sculpteur, membre de l'Institut, est mort à Paris le 11 février. Il y était né le 4 novembre 1788. Fils du fameux graveur Nicolas-Marie Gatteaux, il étudia les beaux-arts après avoir fait ses études à Sainte-Barbe. Elève de l'Ecole des beaux-arts, il remporta en 1809 le grand prix pour le premier concours établi pour la gravure sur médailles. La gravure et la sculpture lui doivent un grand nombre d'œuvres remarquables pour lesquelles il a obtenu des médailles dans les expositions. Il a aussi fait quelques essais de peinture. Il a fait partie du Comité consultatif des monnaies et médailles, et a succédé à Galle, en 1845, à l'Académie des beaux-arts dont il se trouvait être le doyen d'âge. Il a publié avec M. Baltard : *La galerie de la Reine, dite de Diane à Fontainebleau* (1858, in-folio). Il avait une collection considérable d'objets d'art, d'estampes, de livres, dont une grande partie a été détruite par l'incendie de la Commune en 1871.

— M. Frédéric Muller, mort le 4 janvier à Amsterdam, était né dans cette ville le 22 juin 1817. Fils d'un professeur de théologie, il fit ses études au Gymnase de sa ville natale et entra de bonne heure dans la librairie. « En même temps qu'il s'initiait à notre profession, dit M. Emile Baillière dans le *Journal général de l'imprimerie et de la librairie*, il suivait à l'Athénée les cours de littérature grecque, de littérature latine et d'histoire, etc. » L'instruction qu'il acquit et la fréquentation des livres anciens chez les divers libraires auprès desquels il travailla développèrent son goût pour l'érudition et ses aptitudes pour le genre spécial et si utile des catalogues. Etabli chez lui en 1843, il se fit aussitôt remarquer par le soin avec lequel il rédigeait les catalogues de vente. Il a en outre rédigé et fait rédiger sous sa direction un grand nombre de catalogues systématiques : *Catalogue de livres de théologie* (1854, 1865) ; — *Essai d'une bibliographie néerlando-russe*, 1859; — *Biblioteek van nederlandsche Pamfletten, naar tydsorde gerangshikt en berchreven door P. A. Tiele*, (1858-1861, 3 vol. in-4) ; — *Essai d'une bibliographie néerlando-américaine;* — *Description détaillée des gravures historiques ayant rapport à l'histoire des Pays-Bas ;* — *Catalogue descriptif des portraits hollandais*, dont

il préparait une seconde édition comprenant 40,000 au lieu de 7,000 numéros. Il préparait une bibliographie néerlandaise dont une partie seulement est achevée. On lui doit la découverte du *Tractatus de Deo* de Spinosa et de lettres de Leibnitz.

— M. Louis-Prosper DE BIGAULT DE FOUCHÈRES, né à Ay (Marne) le 26 mars 1812, est mort à Etampes le 1er février. Il était issu d'une famille de gentilshommes qui dotèrent jadis l'Argonne de l'industrie du verre. Après avoir fait ses études au collège de Châlons-sur-Marne, son droit et son stage d'avocat à Paris, il acheta une charge de notaire à Wassy-sur-Blaise (Haute-Marne), qu'il céda pour devenir juge de paix à Vertus (Marne). Il fut ensuite juge suppléant au tribunal civil de Châlons et se retira de la magistrature en 1863. Il vécut depuis à Etampes conservant dans son cœur une attache profonde pour son pays natal ; la Champagne resta pour lui une de ses plus constantes préoccupations ; c'était l'objet de ses études. Il a réuni sur elle une collection précieuse de documents et de livres : Histoire de la province ou des races, Mémoire des sociétés champenoises, Biographies ou œuvres de Champenois célèbres, livres imprimés en Champagne, etc. Il laisse entièrement terminée une étude sur les *Verriers de l'Argonne*, destinée à *la Revue de Champagne et de Brie*. Il avait à peu près terminé un notice biographique sur l'un de ses parents, champenois comme lui, l'abbé de Bigault d'Harcourt ; sa famille la publiera sans doute. Sans compter de nombreux travaux d'érudition, presque tous parus sans nom d'auteur dans divers journaux et notamment dans le *Journal de la Marne*, il a fait imprimer : — *Trois fables à l'occasion d'un procès du vivant de La Fontaine* (1872, Etampes, Allien, in-12 de 24 pages) ; — *Recherches sur la perception de la Dîme en Champagne* (1873, Paris, Aubry, in-8 de 64 pages) ; — *Tablettes historiques d'Etampes et de ses environs* (1876, Etampes, Allien, pet. in-8 de 146 pages) ; — *Le Combat du capitaine d'Awilars et de la Graverie son lieutenant, lesquels se sont entretuez à Sapinicourt en Pertois, en l'armée de M. S. le duc de Guyse le dix-huictiesme de May seize cents dix-sept*, reproduction d'un imprimé du temps, précédée d'une introduction et suivie de notes (1878, Paris, Veuve Aubry, in-8 de 15 pages) ; — *Six lettres de Mgr Monger de Prilly, évêque de Châlons-sur-Marne*, tirées d'un Cabinet champenois, précédées d'une introduction (1878, Paris, Jules Martin, pet. in-8 de 27 pages) ; — *Notes bibliographiques sur le Voyage de Louis XVI et de sa famille à Varennes*, parues dans le *Polybiblion* et tirées ensuite à part (1879, Paris, librairie de la Société bibliographique, in-8 de 15 pages). Il a fourni également au *Polybiblion* un grand nombre de *Réponses*.

— M. Thomas CARLYLE vient de mourir à Chelsea, à 86 ans. Né en décembre 1795, à Ecclefchan, dans le comté de Dumfries, en Écosse, d'un fermier qui le destinait au ministère ecclésiastique, il alla à l'Université d'Édimbourg étudier la théologie, le droit et les langues. Après avoir enseigné deux ans les mathématiques dans le collège de Fifeshire, il se donna entièrement à la littérature. Il débuta en 1823 dans la *Édinburgh Cyclopedia* de Brewster. Son *Histoire de la Révolution française* (1837), traduite en notre langue par MM. Elias Regnault, Odysse Barot et Jules Roche (1865-1867, 3 vol. in-12), lui a valu une partie de sa réputation en France. Il fut élu recteur de l'Université d'Édimbourg le 11 novembre 1865, en remplacement de M. Gladstone et contre M. Disraeli. Nous citerons parmi ses œuvres : des *Notices* sur Montesquieu, Montaigne, Nelson et les deux Pitt dans l'*Encyclopédie d'Édimbourg* ; — des articles littéraires dans la *New Edinburgh Review* ; — une traduction de la *Géométrie* de Legendre suivie d'un traité des propor-

tions ; — la *Vie de Schiller* publiée en fragment dans le *London Magazine* (1825), — précédée de la traduction du roman de *Wilhelm Meister ;* — le *Tailleur rhabillé* (*Sartor resartur*), publié dans le *Fraser's Magazine* (1833) ; — *The French révolution* (1839) qui a eu plusieurs éditions ; — Le *Chartisme* (1839) ; — *Des Héros, du culte des héros, et du sentiment héroïque dans l'histoire*, publication d'une série de conférences faites en 1840 (1841); — *Essais*, recueil de ses articles épars dans des revues périodiques (1841, 5 vol.) ; — *Le passé et le présent* (1848) ; — *Pamphlets du dernier jour* (1850) ; — *Vie de John Stirling* (1851) ; — *Lettres et discours d'Olivier Cromwell avec des éclaircissements* (1845-1870, 3 vol.) ; — *Histoire de Frédéric II de Prusse* (1860-1864, 7 vol.); — *The Early Kinys of Norway* ; *Also an Essay on the Portraits of John Knox* (1875, in-8). — Les lettres qu'il a écrites à Gœthe à l'occasion de sa traduction de *Wilhelm Meister* ont été insérées dans la correspondance de ce dernier. On a aussi publié de lui : *Letters on the War between Germany and France*, by T. Mommsen. D. F. Strauss, F. Max Muller, and T. Carlyle (1871, London). Il a laissé une autobiographie qui sera probablement publiée.

— M. Léopold Double, né en 1812, est mort le 1er février, à Paris. Il était entré à l'Ecole Polytechnique, avait servi dans l'artillerie et avait été aide-de-camp du maréchal Soult. Il était universellement connu par ses magnifiques collections d'objets d'art et d'objets historiques, dont beaucoup se rapportaient à Marie-Antoinette, et dont son fils a donné un aperçu dans : *Une promenade à travers deux siècles et quatorze salons.*

— M. Sohn Gould, né le 14 septembre 1804, à Lyme (comté de Dorset, Angleterre) est mort à Londres dans le courant de février. Doué d'une aptitude particulière pour les sciences d'observation, il se livra de bonne heure à leur étude commençant par la zoologie, abordant ensuite la botanique pour laquelle il avait toutes facilités par sa position aux jardins royaux de Windsor, de 1818-1824 ; puis il vint perfectionner à Londres, en 1824. Son premier travail scientifique, fut provoqué par sa mise en possession en 1830 d'une importante collection d'oiseaux des Indes. Il en publia en 1831 une description : *Une centaine d'oiseaux des montagnes de l'Himalaya.* Puis sont venus : *Histoire naturelle des oiseaux de l'Europe* (1834) ; — *Les Ramphastides;* — *Les Trogonides.* — Puis après *Un voyage en Australie* (1838) ; — *Les oiseaux d'Australie* (7 vol. in-fol.) ; — *Les Mammifères d'Australie* ; — *Perdrix d'Amérique* ; — *Oiseaux-Mouches;* — *Oiseaux d'Australie* ; — *Manuel d'ornithologie australienne;* — *Les oiseaux de l'Asie.* Il a commencé en 1876 un ouvrage sur les *Oiseaux de la Grande Bretagne.* M. Gould était membre de la Société royale de Londres. Il a réuni au Palais de Cristal de Sydenham une fort belle collection d'oiseaux-mouches.

— On annonce encore la mort : de M. Lemmens, fondateur de l'Ecole de musique religieuse de Malines, mort à cinquante-huit ans, à Linterpoort près de Malines; — de M. Amédée Berger, président de Chambre à la Cour des comptes, depuis 1873, ancien chef de cabinet de la Seine et du Ministère des finances, qui a collaboré au *Journal des Débats* où il a publié des articles sur l'administration et les finances de Paris; — de M. Alfred Gagne, ancien rédacteur financier du *Temps*, et rédacteur en chef du *Moniteur de l'Epargne*, mort dans le courant de février ; — de Mlle Désirée Pacault, auteur de *Inspirations*, poésies (1840) ; — de M. Brugière de Lamotte, mort à l'âge de quatre-vingt-treize ans à Montluçon où il était né, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, ancien sous-préfet de Montluçon sous la monarchie de juillet, archéologue.

Institut. — *Académie des inscriptions et belles-lettres.* — Un seul mémoire a été envoyé pour le concours dont le sujet était : Etude sur la latinité de saint Jérôme (prix du budget). La commission estime qu'il n'y a pas lieu de distribuer le prix ; mais sur sa demande, le sujet est maintenu à cause de son intérêt et de son importance.

Académie des sciences morales et politiques. — Dans sa séance du 5 février, l'Académie a nommé membre de la section d'économie politique, en remplacement de M. H. Passy, décédé, M. Victor Bonnet, par 26 voix contre 4 à M. Paul Boiteau, 2 à M. Juglard et 1 à M. de Foville.

— L'Académie a décerné le prix Odilon Barrot, de 5,000 francs, à notre collaborateur M. Jules Vandenheuvel, docteur en droit, de Gand (Belgique).

— Dans le comité secret qu'elle a tenu le 26 février, l'Académie des sciences, sur les propositions faites au nom de sa section de législation, par M. Ch. Giraud, a adopté les sujets de concours suivants, pour les prix à décerner en 1883 et 1884 : — 1° Prix du Budget, 1883 : Histoire de l'enseignement du droit avant 1879 ; — Prix Odilon Barrot, 1883 : Exposer les traits principaux des différents systèmes d'organisation municipale et départementale en France depuis 1789, et les comparer aux institutions analogues de l'étranger ; — 3° Prix Odilon Barrot, 1884 : Le barreau anglais et le barreau français. — Le programme de ce concours prescrit aux concurrents d'examiner : si les deux barreaux, à leur origine, provenaient des mêmes sources et s'ils se distinguaient par des traits particuliers ; s'ils ont suivi la même voie dans leur développement ; s'ils ont reçu la même impulsion de la rénovation des études juridiques et littéraires au quinzième et au seizième siècle ; quelles causes les ont entraînés dans des directions différentes ; dans quelle mesure ils sont intervenus dans l'administration de la justice et s'ils ont contribué au progrès juridique ; quelle considération ils ont acquise avec le temps par les qualités professionnelles qu'ils ont montrées et par les services qu'ils ont rendus. On recommande aux candidats d'être sobres de développements sur le barreau français, et d'entrer, au contraire, dans plus de détails sur le barreau anglais, son histoire, son organisation, sa discipline, ses mœurs et ses habitudes, comparées avec celles du barreau français ancien et moderne, et sur l'influence que l'un et l'autre ont exercée sur la société politique.

Les manuscrits devront être remis au secrétariat de l'Institut : pour le premier et le second concours, le 31 décembre 1882 ; pour le troisième, le 31 décembre 1883.

Académie des beaux-arts. — Dans sa séance du 5 février, l'Académie a élu M. Bonnat membre de la section de peinture, en remplacement de M. Léon Cogniet, décédé.

— Dans la séance du 19, l'Académie a élu membre dans la section de musique en remplacement de M. Louis Reber, décédé, M. Camille Saint-Saëns.

Dans sa séance du 26, l'Académie a élu correspondant dans la section de peinture, M. Alma Taddema, à Londres, en remplacement de M. de Vinne, décédé.

Elle a élu correspondant libre M. Crapanos, à Athènes, en remplacement de M. Visconti, décédé.

Faculté de droit de Paris. — Prix du comte Rossi (Concours de 1883). — 1° *Législation civile* : « Exposer, comparer et apprécier les règles établies par le droit romain, le droit français, ancien et moderne, et les principales égislations étrangères pour la protection des intérêts moraux et pécuniaires

des mineurs. » La Faculté désire une étude d'histoire du droit et de droit comparé sur l'étendue et les effets de l'incapacité qui résulte, pour le mineur, de la faiblesse de l'âge et sur les mesures prises pour suppléer à cette incapacité. Elle demande que les concurrents, sans descendre dans le détail des controverses d'application, exposent les systèmes législatifs et les théories juridiques dans leurs données fondamentales, en insistant sur la sécurité plus ou moins grande qui en résulte pour les intérêts qu'il s'agit de sauvegarder, sur les avantages ou les inconvénients que peuvent présenter les garanties de divers ordres imaginées par la loi au profit des mineurs. L'attention des concurrents doit se porter d'ailleurs sur tous les mineurs, qu'ils soient ou non en tutelle.

— 2° *Droit constitutionnel* : Du pouvoir législatif en France depuis l'avènement de Philippe le Bel jusqu'en 1789. Les concurrents auront à rechercher à qui appartient en droit et par qui fut exercé en fait le pouvoir législatif l'avènement de Philippe le Bel. Leur attention devra se porter principalement sur les points suivants : 1° Quelle était, à l'avènement de Philippe le Bel, l'autorité attachée aux ordonnances royales ? Quel était le pouvoir des seigneurs en matière législative ? — 2° Comment et dans quelle forme se développa l'exercice du pouvoir législatif par la Royauté ? — 3° Quels furent les droits reconnus aux Etats généraux ou réclamés par eux en matière législative ? Dans quelle mesure participèrent-ils en fait à l'exercice du pouvoir législatif par la Royauté ? — 4° Même question en ce qui concerne les Parlements. Les concurrents auront en outre à étudier la matière des arrêts de règlement. — 5° Quels furent sur le pouvoir législatif les principales théories émises en France au cours du dix-huitième siècle et quels furent les vœux exprimés dans les cahiers des Etats généraux en 1789 ?

Les mémoires devront être déposés au secrétariat de la Faculté, au plus tard le 31 mars 1883. La valeur de chacun des prix est de 2,000 francs.

Institut catholique de Paris. — M. l'abbé Conil, ancien vice-recteur, a été nommé recteur honoraire et M. l'abbé d'Hulst, vice-recteur, a été nommé recteur.

Faculté des lettres. — M. F. Evelhin, ancien élève de l'Ecole normale, agrégé de philosophie, professeur au lycée Saint-Louis, a soutenu le 4 février, à Paris, ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *Boscowich.* — *Infini et quantité.*

— M. F. Bernage, ancien élève de l'Ecole normale, professeur au lycée Louis-le-Grand, a soutenu le 21 février, à Paris, ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *De Ctesichoro Lyrico.* — *Etude sur Robert Garnier.*

Concours. — La Société des études historiques a mis en concours (prix Raymond), pour l'année 1882, les deux questions suivantes : 1° Quelle était la situation des paysans au seizième siècle, du règne de François Ier jusqu'à la mort de Henri IV (1,000 fr.) : — 2° Histoire des Principautés danubiennes depuis l'invasion des Turcs jusqu'au traité d'Unkiar-Skelessi (1,000 fr.). — Les mémoires doivent être adressés avant le 1er janvier 1882, à M. le comte de Bussy, rue Gay-Lussac, 40, à Paris.

Sociétés savantes. — La dix-neuvième réunion annuelle des délégués des Sociétés savantes aura lieu à la Sorboune du 20 au 23 avril, La cinquième réunion des délégués des Sociétés des beaux-arts des départements aura lieu à la même époque. Les mémoires, rigoureusement inédits, devront être envoyés au secrétariat avant le 15 mars.

— La Société de linguistique de Paris a constitué ainsi son Bureau pour

l'année 1881 : MM. Gaidoz, président ; Louis Leger, d'Arbois de Jubainville, vice-présidents ; Michel Bréal, secrétaire : Louis Havet, secrétaire-adjoint Philippe Berger, trésorier ; Malvoisin, bibliothécaire ; Bergaine, Egger, Mowat, G. Paris, Renan, membres du Comité de publication.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 4 février, il a été donné communication d'une lettre de M. Geffroy, directeur de l'Ecole française de Rome, annonçant la découverte de nouvelles inscriptions sur l'emplacement du théâtre d'Ostie et envoyant un rapport de M. Lacour-Gayet, membre de l'Ecole, sur des découvertes récentes faites à Rome : urne funéraire et inscriptions. — Dans la séance du 11, M. Barbier de Meynard a communiqué un rapport sur une inscription trouvée à Alméria par notre agent diplomatique ; M. Adolphe Regnier a présenté la récente publication de notre collaborateur M. Tamizey de Larroque : *La relation abrégée de la vie et des sentiments de feue Madame la duchesse de Luynes*, œuvre inédite de l'abbé J. J. Boileau ; M. de Longpérier a fait une communication au sujet de l'empreinte d'un marbre récemment trouvé à Cherchell, portant un personnage gravé et une inscription, appartenant à M. Schmitter ; M. Ernest Renan a communiqué une note du général Faidherbe relative à une inscription libyque trouvée par M. Goyuel dans la vallée de Medjerda ; M. d'Arbois de Jubainville a lu une note sur l'écriture ogomique usitée en Irlande du troisième au huitième siècle. — Dans la séance du 25, M. Léopold Delisle a fait une communication sur un manuscrit du huitième siècle, appartenant à la bibliothèque royale de Belgique et concernant des vies des Pères, un recueil des homélies de saint Césaire et un commentaire des quatre évangiles.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 4 février, M. Ad. Vuitry a achevé la lecture de son mémoire sur les monnaies sous les trois premiers Valois. — Dans les séances des 4, 12 et 19, M. Baudrillart a continué la lecture de son mémoire sur les populations agricoles de l'Artois. — Dans la séance du 19, M. le colonel de la Barre-Duparcq a commencé la lecture d'un mémoire sur les sollicitations de Bussy-Rabutin pour rentrer en grâce. — Dans la séance du 26, M. Nourisson a commencé la lecture d'un mémoire sur l'idée du plein et du vide chez Descartes et chez Pascal ; M. Charles Lucas a présenté des observations sur le régime alimentaire des détenus. Une discussion s'est ouverte entre MM. Paul Janet, Levasseur, Maurice Block et Giraud au sujet de la présentation des discours de M. Louis Legrand, député, prononcés dans la discussion à propos du rétablissement du divorce.

Situation de l'imprimerie et de la librairie en 1878. — Nous empruntons au *Journal général de l'imprimerie et de la librairie* le passage suivant du rapport de M. Martinet sur l'exposition de la classe IX à l'Exposition de 1878.

Au commencement de ce siècle, l'Allemagne ne comptait que 250 libraires ; elle en a 5,360 aujourd'hui. L'Angleterre, la France et les autres pays ont suivi une progression analogue.

Il existe actuellement dans le monde environ 25,000 établissements typographiques ou lithographiques. La France en a 2,730 ; l'Allemagne, 4,103 ; l'Autriche, 807 ; la Belgique, 655 ; la Hollande, 577 ; l'Espagne, 424 ; l'Italie, 298 ; la Suisse, 385 ; le Portugal, 53.

L'Amérique, l'Angleterre, la Russie et les autres contrées forment bien certainement le complément et peut-être au delà.

Le nombre des journaux est à peu près le même, 25,000 environ, et cependant le plus ancien journal imprimé, la *Gazetta di Venezia*, remonte seulement à l'année 1536.

En France, il y a 2,204 journaux environ, mais, sur ce nombre, 150 à peine sont quotidiens. Les grands tirages appartiennent à la presse à cinq centimes, Le *Petit Journal*, qui a été le premier, a un tirage de 650,000 exemplaires. Les grands journaux politiques atteignent parfois, comme le *Figaro*, 70,000 exemplaires ; mais ces chiffres ne sont pas le partage du grand nombre, qui oscillent entre 10,000 et 15,000 exemplaires. Or, en 1833, deux journaux seulement de Paris atteignent ces derniers chiffres, et la moyenne était entre 1,000 et 2,000 exemplaires, bien que le nombre des feuilles périodiques fût dix fois moindre.

En Angleterre, le tirage des grands journaux est bien plus important qu'en France. Le *Daily Telegraph* par exemple, atteint une circulation de 200.000 exemplaires.

L'Amérique est le pays des journaux par excellence. Ils y sont innombrables, mais, à part quelques grandes feuilles, qui sont, comme en Angleterre, de véritables puissances, la plupart des petits journaux de comté ont une existence assez précaire.

La presse illustrée, qui remonte à peine à quarante ans, est encore peu nombreuse.

Tous les pays, même la Russie. l'Espagne et l'Italie, ont des journaux illustrés fort bien exécutés. La France, grâce au talent de ses dessinateurs, possède quelques illustrations pleines de goût et fort recherchées. Les journaux *l'Illustration*, le plus ancien de tous, *le Monde illustré*, *l'Univers illustré*, *le Journal illustré*, *l'Art*, à des degrés différents, soutiennent notre vieille réputation, mais le chiffre du tirage de ces feuilles est insignifiant, si on le compare à celui des feuilles anglaises.

Dès aujourd'hui, du reste, non seulement chaque science et chaque art, mais encore chaque branche de commerce ou d'industrie a ses organes spéciaux ; ainsi, pour ne citer que l'industrie dont nous nous occupons, l'imprimerie, elle ne compte pas moins de 117 organes, rédigés en 12 langues : 56 en anglais, 29 en allemand, 13 en français, 6 en italien, 5 en espagnol, 2 en hollandais, 2 en danois, 1 en russe, 1 en czèh, 1 en polonais et 1 en roumain.

On peut considérer que le nombre des journaux a doublé depuis 1867, et la typographie a toute la part du travail dans cette immense production. Nous n'avons vu qu'aux Etats-Unis des feuilles imprimées du côté des dessins en lithographie et du côté du texte en typographie. Quant aux journaux en chromolithographie, ils sont très rares.

Nous avons regretté de ne pas trouver, en 1878, une exposition internationale des journaux, comme celle qui eut lieu à Prague la même année ; car, sans compter l'intérêt offert par cette exhibition et par certains journaux spéciaux, comme les journaux en relief pour les aveugles, et les journaux sténographiques, il est incontestable qu'aujourd'hui la vue de l'ensemble des journaux qui se font dans un pays ne fixe pas moins sur l'état de l'industrie dans ce pays que la vue des livres qu'il publie, et, en tout cas, elle compléterait sérieusement une exposition d'imprimerie.

La production des livres, loin d'être ralentie par cette production de feuilles innombrables propres à notre époque, s'étend chaque jour, grâce aux progrès de l'art d'enseigner, aux sciences et aussi aux développements que l'on donne de nos jours aux bibliothèques publiques et privées. Alors

qu'au quinzième siècle un savant ne possédait guère que 50 ou 60 volumes, nous voyons aujourd'hui assez communément des bibliothèques privées de 5 à 10,000 volumes et des bibliothèques publiques de 200 à 300,000 volumes. La Bibliothèque nationale de Paris en compte près de 600,000. (Où l'auteur a-t-il pris ce chiffre? Dans un rapport officiel de M. Delisle, publié dans le *Journal officiel* du 26 juillet 1874, le chiffre des volumes imprimés est porté à 2,077,571.) Le produit de la vente de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot a dépassé 2 millions.

Les archives du ministère de la marine. — On s'occupe beaucoup, en ce moment, des archives du ministère de la marine, à propos de pièces faisant partie d'une collection d'autographes qu'on vient de vendre et qui auraient été soustraites de ces archives. Les pièces signalées étaient depuis plus de quarante ans dans la collection de M. Chambry. Il est indubitable qu'elles ont été adressées aux ministres de la marine, mais il est probable que jamais elles ne sont entrées dans les archives de la marine, formées postérieurement aux dates des lettres de Jean Bart, Duquesne, Duguay-Trouin et Tourville. Elles ne portent d'autres cotes que celles du cabinet du ministre et ne figurent sur aucun inventaire. Ces pièces, d'accord avec les héritiers de M. Chambry et l'expert M. Etienne Charavay, dont on connaît la scrupuleuse délicatesse, ont été réservées, en attendant qu'un débat s'engage sur le point de savoir si l'Etat a le droit de reprendre des pièces dont il ne peut justifier la possession à aucune époque. Les archives de la marine sont dans un état déplorable : à diverses reprises elles ont fait des ventes considérables de papiers jugés inutiles par ceux qu'on avait mis à la tête de ce précieux depôt. Or, des amateurs ont fouillé dans ces papiers et en ont extrait nombre de documents intéressants qu'ils ont ainsi sauvés de la destruction. Il y a eu beaucoup d'incurie de la part de l'administration, et le bruit qui se fait autour de ces quelques pièces aura, nous l'espérons, l'heureux résultat de faire classer, inventorier et estampiller les documents. Si toutes les pièces étaient estampillées, les vols deviendraient impossibles, et, s'il en était commis, l'estampille permettrait d'arrêter ces documents au passage et de les faire rentrer dans les archives publiques. C'est ce que M. Charavay, on le sait, a fait, pour la Bibliothèque nationale, chaque fois que le cas s'est présenté. Dans la vente Chambry, il a fait restituer par la famille aux Bibliothèques nationale, de l'Institut et de l'Observatoire, vingt et une lettres adressées à Peiresc, au Père Mersenne, à Colbert, à de Thou, à Dupuy, à Sainte-Marthe, à Hevelius et à Godefroy par Malherbe, Descartes, Peiresc, Scaliger, Chapelain, Boulliau, Cinq-Mars, etc. Il existe, en effet, un *Dictionnaire des autographes volés* qui permet de savoir quels fonds ont été pillés. Mais pour les archives de la marine, il n'y a ni fonds classés, ni inventaires.

Mandements pour le Carême de 1881. — Agen : La Vie religieuse. — Aire : L'Enseignement. — Alby : L'Indifférence religieuse. — Angers : Importance et nécessité de l'instruction religieuse. — Annecy : Le Devoir pour les parents de faire donner l'instruction religieuse à leurs enfants. — Arras : Les Droits de Dieu. — Autun : La Conduite de la Providence dans les épreuves de la Société chrétienne. — Belley : L'Enseignement religieux. — Besançon : La Guerre actuelle faite à l'Eglise et à l'ordre social par la franc-maçonnerie. — Bordeaux : L'Union du pasteur et des fidèles. — Cambrai : Les Épreuves de l'Église. — Carcassonne : Adieux et conseils à ses diocésains. — Chalons : De la nécessité de la religion dans l'éducation pour former la conscience. — Digne : Les Principaux devoirs des fidèles dans les circonstances présentes. — Évreux : La Propagation de la foi. — Grenoble : La Gloire due à Dieu. —

Langres : La Sanctification des jours spécialement consacrés au Seigneur. — Laval : Les Devoirs des parents à l'égard de l'instruction religieuse de leurs enfants. — Le Puy : L'Enseignement religieux. — Luçon : La Foi. — Marseille : La Pénitence. — Montauban : Les Motifs de conversion. — Montpellier : Nécessité de la foi. — Nevers : Devoirs des chrétiens envers l'Église. — Nîmes : Le Pardon des injures. — Paris : L'Oraison dominicale. — Perpignan : L'Encyclique. — Reims : L'Education religieuse des enfants. — Rouen : De l'instruction religieuse dans les temps présents. — Sens : Le Purgatoire. — Toulouse : Les Devoirs en Carême. — Tours : L'Eglise. — Tulle : L'Instruction et l'éducation chrétiennes. — Vannes : Les Dangers qui menacent la foi. — Versailles : La Nécessité de la religion.

La bibliothèque de Boston. — Aux États-Unis, les bibliothèques municipales ou communales sont entretenues au moyen d'une taxe dont la levée est autorisée par la législature de chaque Etat. Tous les citoyens y ont leur entrée, de même qu'ils ont droit au prêt des livres de l'établissement, qui est considéré comme devant servir à l'usage de chacun. Outre la taxe, les conseils municipaux peuvent accorder et accordent en effet des fonds aux bibliothèques de ce genre dont le degré d'importance varie, suivant la nature des localités. Il y a des bibliothèques municipales dans les grandes villes; il y en a dans les villes moyennes; il y en a dans les villages.

Ce fut l'Etat de New-Hampshire qui établit le premier, en 1849, le principe de la taxe pour la fondation et l'entretien de bibliothèques publiques. Déjà quelques villes de cet Etat avaient inauguré le système en 1853. L'Angleterre suivit l'exemple donné par l'Amérique, et elle s'en est bien trouvée. Aujourd'hui, le système des bibliothèques publiques, entretenues au moyen de taxes locales, est passé dans les mœurs, aussi bien dans la Grande-Bretagne que dans l'Amérique du Nord. En ces deux pays on a, sur beaucoup de points, consulté les conciliabules, on les a fait voter par oui et par non, afin de savoir s'ils approuvaient ou désapprouvaient le principe de la taxe : la majorité s'est prononcée en faveur de cette imposition.

Un mot sur la bibliothèque de Boston, une des plus importantes. Un bulletin publié chaque mois par l'administration, sur l'état intérieur, fournit exactement le chiffre des volumes et brochures acquis ou reçus en don, et donne de précieuses indications sur le fonctionnement général. Ce fut un enfant de Boston, M. Josuah Bates, qui le premier, dota sa ville natale de 50,000 dollars (250,000 fr.) pour la fondation d'une bibliothèque publique, sans préjudice d'une collection de livres dont la valeur se monte à la même somme. Aussi à sa mort, survenue en 1844, a-t-on donné son nom à la grande salle de lecture de l'établissement, qui s'appelle aujourd'hui « Bates-Hall. » D'autres citoyens suivirent cet exemple, et des dons de 50,000, de 100,000 francs contribuèrent à l'enrichir.

La bibliothèque fut ouverte en mars 1854, et dès le 2 mai de la même année le service du prêt au dehors, qui est la grande affaire des bibliothèques américaines, était organisé et fonctionnait d'une façon régulière.

Devant l'immense succès qui allait tous les jours grandissant, l'administration de la bibliothèque proposa la création de succursales dans les différents quartiers de la ville. La municipalité s'empressa d'obtempérer à ce désir. Plusieurs de ces succursales absorbèrent des bibliothèques qui fonctionnaient déjà, mais qui eurent intérêt à fusionner avec la grande bibliothèque municipale. Elles sont au nombre de six. Mais on n'est pas resté là, et, depuis quelque temps, il a été créé des succursales secondaires, sous le nom d'agences de distribution.

Un agent de la bibliothèque s'y transporte chaque jour et y passe un certain nombre d'heures. Il y reçoit des demandes de livres de ceux qui ne peuvent, à cause de la distance et des frais que leur occasionnerait ce transport, se rendre à la succursale la plus voisine. Ces emprunteurs sont des ouvriers de fabrique, des journaliers, des artisans, des maraîchers, des villageois, hommes et femmes. En même temps, l'agent leur remet les livres dont ils ont fait précédemment la demande.

Ce n'est pas tout encore : l'administration de la bibliothèque a expérimenté un système d'agences secondaires, installées à ses frais, dans les grandes usines et dans les docks, pour fournir des livres aux ouvriers, sans qu'ils soient obligés de se déranger. Il y a quelquefois loin de la fabrique à la succursale ou à l'agence de distribution ; on peut, il est vrai, user des tramways; mais ces transports, plusieurs fois répétés pendant une semaine, finiraient par devenir coûteux. La bibliothèque épargne cette dépense aux ouvriers, en se transportant au milieu d'eux.

Enfin, les envois de livres, qui actuellement se font entre les différentes succursales par l'intermédiaire des entreprises de roulage de la ville, s'effectueront bientôt au moyen de tubes pneumatiques, comme il en existe pour le transport des lettres et des paquets.

Avec le temps, les sous-agences deviendront des agences, les agences deviendront des succursales, et le territoire entier de Boston, — cité, faubourg et banlieue, — sera englobé dans un réseau de bibliothèques populaires, communiquant toutes avec l'établissement central, dit *Central Library*.

Il est de règle aux Etats-Unis que tout résident d'une ville peut user librement de la bibliothèque établie dans cette ville, si la bibliothèque est entretenue au moyen d'une taxe communale ; car, user de la bibliothèque, c'est avant tout pouvoir en emprunter les volumes ; puis, c'est pouvoir consulter les livres sur place dans la bibliothèque même. Ce second privilège ne vient qu'après le premier dans les bibliothèques américaines.

En Europe, c'est le contraire.

En Angleterre, certaines bibliothèques populaires qui prêtent leurs livres au dehors exigent de l'emprunteur une somme d'argent en garantie ; d'autres se contentent d'une garantie offerte et signée par un habitant de la ville porté sur le rôle des contributions.

A Boston, aucune garantie n'est exigée. Il suffit qu'une personne, connaissant le demandeur, certifie l'identité de celui-ci, et donne son nom et son adresse au dos du bulletin de demande.

La somme votée pour la bibliothèque, par le conseil municipal de Boston, dans l'exercice 1875-76, s'élevait à 118,000 dollars (590,000 francs). La ville ne compte pourtant que 342,000 habitants.

Les « reading rooms for periodicals », ou salles de lecture pour les journaux et les revues périodiques nationales et étrangères, sont une des créations les plus goûtées des Américains, bien qu'elles coûtent fort cher. On ne marchande pas davantage les sacrifices pour avoir sous la main l'armée nécessaire de bibliothécaires, de fonctionnaires, d'employés et d'auxiliaires.

La presse périodique en Hongrie en 1880. — Selon M. D. Frinnyei, bibliothécaire à Budapest, paraissaient au commencement de l'année 1880, trois cent cinquante-cinq journaux en langue hongroise, ainsi répartis quant au sujet : 23 journaux politiques quotidiens ; 24, hebdomadaires ; 5, mélanges avec gravures sur bois ; 23, sur les églises et les écoles ; 20, belles-lettres et variétés ; 4, gazettes humouristiques ; 64, sciences et arts ;

78, nouvelles provinciales ; 3, annonces ; 97, périodiques divers ; 14, nouvelles ajoutées. Il en paraît 120 en allemand ; 56 en slave ; 20 en langue roumaine ; 3 en italien ; 1 en hébreu ; 2 en français. En tout 557.

Ils sont imprimés en 278 lieux différents (168 à Budapest).

La première gazette hongroise est parue en 1780 à Pressbourg : c'était le *Magyar Hirmondo* du M. Rath. — A Budapest, le *Magyar Merkurius* a commencé en 1788, deux fois par semaine. En 1806 les : *Hazai tudositasok* rédigées par Etienne Kulcsar, in-4. En 1830, ont paru 10 gazettes en langue hongroise ; en 1840, 26 ; en 1847, 33 ; en 1848-49, 86 ; en 1850, 9 ; en 1854, 20 ; en 1861, 52 ; en 1862, 65 ; en 1863, 80 ; en 1864, 70 ; en 1865, 75 ; en 1866, 81 ; en 1867, 80 ; en 1868, 140 ; en 1869, 163 ; en 1870, 146 ; en 1871, 164 ; en 1872, 198 ; en 1873, 201 ; en 1874, 208 ; en 1875, 246 ; en 1876, 240 ; en 1877, 268 ; en 1878, 281 ; en 1879, 324 ; en 1880, 368. Depuis 1880, ensemble 1,741 (à Budapest 973, en province 768), périodiques. — L. Kuncre.

Fables de La Fontaine en vers béarnais. — Les apologues immortels du *Bonhomme* ont plusieurs fois été l'objet des tentatives de rimeurs provinciaux; on les a traduits en provençal, en languedocien, en gascon, en basque, ainsi que dans les dialectes de l'Auvergne, du Limousin, de la Franche-Comté; un petit volume in-12, récemment imprimé à Bordeaux (de 45 pages), nous offre la version de dix-neuf fables prises de çà et de là et mises en vers béarnais d'une tournure facile et alerte. Nous prendrons, pour donner un échantillon fort peu étendu de ce travail, le début de la fable par laquelle commence ce livret : *Lou Courbach é lou Renard.*

Méste Courbach, sur un nougué
Un roumatye savu bec que tiené,
Mesté Renard qui lou sentibe
Qué sounyabe à l'en ha quoq' ibe
Qu'eigne casse, disé tout chouavu
Aco n'es biande de casavu —
Holà, s'ou s'on cride, camérade !...

Le Prix des livres précieux. — Le 14 février 1881, M. A. Labitte a mis aux enchères, dans une des salles de l'hôtel Drouot, une collection fort peu nombreuse, mais d'une importance exceptionnelle ; le catalogue comprenait soixante numéros ; les quarante-sept premiers étaient dignes d'une attention particulière, le propriétaire était désigné sous les initiales E. Q. B. (E. Quentin Bauchard) ; le total des adjudications arrive au chiffre fort respectable de 105,300 fr. Nous ne croyons pas que l'ardeur des bibliomanes se soit encore manifestée avec un emportement aussi vif ; citons quelques exemples : *Trésor de la cité des dames selon madame Christine de la cité de Pise*. Paris, Denis Janot, 1536, petit in-8, 4,100 fr. Riche reliure de Trautz Bauzonnet (Le *Manuel du libraire* indique cette même édition sous le nom de Jean André, sans donner aucun détail et sans citer aucune adjudication.) — *Quatrains du sieur de Pibrac*, traduits en vers latins par P. Le Gal. Paris, Ch. de Sercy, 1668, in-12, 1,500 fr. (Exemplaire aux armes du Dauphin, fils de Louis XIV. Ce prix très élevé est dû à une reliure payée d'une façon exorbitante. En condition ordinaire, ce recueil de vers latins que le Dauphin ne lut jamais — il avait en horreur la langue de Virgile, — n'aurait aucune valeur.) — *Discours de l'autorité des roys*, par François de Cauvigny. Paris, R. Estienne, 1623, in-4, 1,150 fr. (Exempl. offert à la Reine Marie de Médicis. Très riche reliure ancienne). — *Les Devoirs des grands*, par le prince de Conty. Paris, 1667, in-12, 2,850 fr. (Riche reliure signée Padeloup ; mosai-

que à compartiments vert, citron et orange). — *Catullus, Tibullus, Propertius*. Parisiis, M. Patison, 1577, in-8, 4,000 fr. (Exempl. en grand papier ; riche reliure en maroquin vert, aux armes de J. A. de Thou). — *Les Métamorphoses d'Ovide*. Paris, 1769-71, 4 vol. in-4, fig. d'Eisen, Boucher, etc. relié en maroquin rouge, 3,300 fr.— *Œuvres de François Villon*.Lyon, François Juste, 1537, petit in-8, 7,500 fr. (Cet exempl. avait figuré à la vente de J. Ch. Brunet, où il fut adjugé à 685 fr,; il a depuis été revêtu par Trautz Bauzonnet d'une somptueuse reliure à compartiments de couleurs variées). *Heures de Notre-Dame en françois et en latin*. Paris, A. Verard (sans date), petit in-8, riche reliure, 3,400 fr. — *Le Philosophe parfaict*, par F. Habert, Paris, Ponce Roffet, 1542, in-8, 1,250 fr.— *Le Virgile travesti*, par Scarron. Paris, 1648-53, 7 parties en un vol, petit in-4, 2,900 fr. (Envoi autographe de l'auteur au médecin Guénaud, que Boileau a nommé dans sa VIe satire. C'est peut-être le seul exemplaire connu où toutes les parties sont d'édition originale. Riche reliure). — *L'Escole de Salerne en vers burlesques*, suivant la copie, 1652, pet. in-12, 1100 fr. (Volume fort rare, imprimé par les Elzevirs de Leyde). — *Fables nouvelles*, par Dorat. La Haye, 1773, in-8, 3,950 fr. (Prix excessif, dû surtout à une très belle reliure de Trautz Bauzonnet ; les vers de Dorat sont fort peu estimés, mais les vignettes de Marillier donnent de la valeur à ce volume). — *Œuvres de Molière*. Paris, 1739, 8 vol. in-12, 1,010 fr. (Reliure en maroquin rouge).— *Daphnis et Chloe*, traduction d'Amyot (sans lieu, mais Paris), 1718, petit in-8, 17,500 fr. (C'est un prix que bien des personnes trouveront élevé, mais cet exemplaire était revêtu d'une reliure à compartiments de couleur, chef-d'œuvre de Padeloup, et il portait les armes du Régent, Philippe d'Orléans. Ce même exemplaire avait été adjugé 6,000 fr. vente Brunet en 1868, et il avait été offert à 8,000 fr. au catalogue du libraire A. Fontaine en 1872. On voit que depuis il a fait son chemin). — *Psyché et Cupidon*, poëme par La Fontaine, Paris, Didot, an III, in-4, figures de Moreau avant la lettre et eaux-fortes, 2,800 fr. (Relié en maroquin rouge). — *Le Temple de Gnide*, par Montesquieu, fig. d'Eisen, 1792, gr. in-8, 3,900 fr. (Riche reliure de Trautz-Bauzonnet).— *Histoire de Manon Lescaut*, par Prévost. Paris, Didot, 1797, 2 vol gr. in-18 ; fig. avant la lettre et eaux-fortes, 4,450 fr. (Riche reliure de Trautz-Bauzonnet. Un autre exemplaire dans les mêmes conditions a été cédé de gré à gré à 6,500 fr. Il est peu d'exemples d'une pareille ardeur bibliomaniaque). — *Manon Lescaut*, autre édition, 1753, 2 vol. in-2, 12,450 fr.— *Le Décaméron de Boccace*, 1757-1761. 5 vol. in-8, 5,200 fr. (Reliure de Derome, mar. rouge). — *Vies des hommes illustres*, par Plutarque, Œuvres morales. En tout 14 vol. in-8. Paris, 1567-1574 ; 5,400 fr. (Belle reliure de Derome). — *Les Chroniques de Charles Septième*, par Alain Chartier. Paris, 1528 ; in-fol., 2,400 fr. — *Satyre Ménippée*. Ratisbonne (Hollande), 1726, 3 vol. in-8, 1,300 fr. (Belle reliure de Trautz-Bauzonnet.)

Vente d'Autographes. — Le 5 février a eu lieu à l'hôtel Drouot, une vente très animée d'autographes provenant de la collection Charavay. Une lettre de Monsieur le comte de Chambord à M. Villemain a atteint le chiffre le prix le plus élevé, 995 fr., et a été rachetée par le marquis de Montferrier, gendre de M. Villemain ; 22 lettres du prince de Metternich ont été adjugées au prix de 227 fr. chacune. Parmi les autres lettres, citons celles de Mirabeau, adjugées 40 fr.; de Meyerber, 70 fr.; de Méry, 10 fr.; de Napoléon Ier à Oudinot, 25 fr.; du maréchal Ney, 20 fr.; du Pape Pie IX, 30 fr.; de Pierre le Grand, 85 fr.; de Rachel, 410 fr.; du cardinal de Richelieu, 40 fr.; de Sainte-Beuve, 42 fr.; de Ristori, 15 fr.; de Talleyrand, 31 fr.; de Mlle Mars, 7 fr.

Citons encore les lettres de Mme de Maintenon, adjugées 390 francs ; une de Louis XIV, 300 fr.; de Louis XVIII, 22 fr.; de Lamartine, 16 fr,; de Banin, 40 fr.; de François II, 48 fr.; de Charles VII, 63 fr.; du prince de Condé, 410 fr.; de Bossuet, 70 fr.; de Buffon, 18 fr., etc.

Vente Michelot. — Le 7 et le 8 février a eu lieu à la salle Drouot la vente publique d'un certain nombre de beaux livres provenant de la bibliothèque d'un amateur bordelais, M. Emile Michelot, mort au mois de décembre 1879. Indiquons les prix d'adjudication de quelques articles *Gazette des beaux-arts*, 1859-1879, 20 vol. et 5 vol. de tables, 820 francs. — *Galerie du Palais-Royal*, 1786-1808, 3 vol. gr. in-fol., 445 fr. ; — *Galerie royale de Dresde*, 1753-1757, in-fol., 473 fr. ; — Berain. Collection de 69 pièces d'ornementation, 490 fr.; — Goya. *Caprichos*, 80 planches, 100 fr. ; — *Tauromaquia*, 33 planches in-4, 150 fr. ; — *los Proverbios*, 18 planches, 90 fr. ; — *Métamorphoses d'Ovide*, 1767-1771, 4 vol. in-4, mar. rouge, 980 fr. ; — *Œuvres poétiques du capitaine Lasphrise*, 1597, in-12, mar. rouge, 150 fr. ; — Dorat, *les Baisers*, 1770, exempl. en grand papier de Hollande, mar. rouge, 1,000 fr. ; — *Fables de La Fontaine*, 1755-59, 4 vol. in-fol., figures d'Oudry, 470 fr. ; — *Choix de chansons*, par de la Borde, 1773, 4 vol. in-8, 2,500 fr. ; — *Œuvres de Molière*, 1773, 6 vol. in-8, mar. rouge, 1,400 fr. : — *Œuvres de Regnard*, 1790, 6 vol. in-8, mar. rouge, 630 fr. ; — *Œuvres de Rabelais*, 1741, 3 vol. in-4, mar. rouge, 340 fr. ; — *Le sacre de Louis XV*, gr. in-folio mar. vert, 380 fr. ; — *Tableaux historiques de la Révolution*, an XIII, 3 vol. in-fol. 292 fr. ; — *Le palais Mazarin*, par le comte de La Borde, 1846-47, in-8, 205 fr. ; — *Manuel du Libraire*, par J. Ch. Brunet, 1860-1865, 6 vol. in-8, 220 fr.

— Dans la séance du Conseil de l'Histoire de France du 8 mars, M. Léopold Delisle, président du comité de publication, a présenté un double rapport sur une chronique inédite du quatorzième siècle, qui serait publiée par M. E. Molinier, et sur une relation de la cour de France rédigée en 1690 par Spanheim, résidant brandebourgeois en France, qui a été retrouvée, et dont le manuscrit est présentement en la possession de M. Scheffer, directeur de l'école des langues orientales. Cette relation, du plus haut intérêt pour la période de 1680 à 1690, n'était connue que par des fragments publiés par M. Lud. Lalanne dans l'*Athenæum*. Ces deux projets de publications ont été adoptés par le Conseil.

— Nous avons sous les yeux une *Note sur la huitième classe des verbes sanscrits*, par M. J. Vandengheyn (Bruxelles 1880). — L'auteur y traite de la réduction des verbes sanscrits de la 8e classe à ceux de la 5e : il présente avec beaucoup de science le développement complet de cette hypothèse, émise déjà par l'illustre Bopp dans sa *Grammaire comparée*. Mais nous ferons un grave reproche à l'auteur, dont certes nous ne nions pas la compétence : pourquoi en 1880 s'occuper d'une hypothèse linguistique, qui est ancienne alors que récemment une autre hypothèse a été adoptée pour résoudre la même difficulté linguistique ? L'auteur ignore-t-il les travaux qui se sont inspirés des conjectures ingénieuses de M. de Saussure ? Dans ce cas nous lui conseillons de lire un mémoire de M. Karl Brugman qui a paru dans le journal de Kuhn (v. l'année 1879 du *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*).

— Les *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, dont la publication trimestrielle a commencé au mois de janvier 1879, ont fait paraître le quatrième et dernier numéro de l'année 1880. On y trouve trois mémoires : *Du doute et de la certitude dans la philosophie de Descartes*, par M. Liard ; *les Messeniennes de Rhianus*, par M. Couard (Rhianus était contemporain de Callimaque et

d'Apollonius de Rhodes ; il faisait partie de l'École poétique d'Alexandrie ; on ne peut, faute de renseignements, fixer d'une façon approximative, les principales circonstances de sa biographie) ; *Philippe-Auguste et la Société ecclésiastique* par M. Lachaise. A la suite de ces mémoires viennent trois communications : *Un plagiat oratoire de Mirabeau*, par M. Aulard (démonstration que le discours prononcé par Mirabeau le 1 septembre 1789, lors de la discussion sur la sanction royale, plagie littéralement un écrit du marquis de Cazeaux publié également en 1789) ; *Simplicité de l'idée d'une Constitution et de quelques autres qui s'y rapportent. Sur quelques traductions de l'Economique d'Aristote*, par M. Hauréau (toutes les éditions grecques de ce traité sont incomplètes ; il était composé de deux livres ; le texte grec du premier nous est seul parvenu ; ce qui concerne les traductions latines de Durand d'Auvergne et de Bruni d'Arezzo est discuté en parfaite connaissance de cause) ; la *Légende de saint Alexis en Allemagne*, par M. Charles Joret (suite et fin de recherches curieuses sur l'intérêt que provoqua au delà du Rhin une légende dont le succès fut si grand au moyen âge) ; elles forment un utile complément aux savants travaux de M. Gaston Paris sur le même sujet.

— Le tome VIII (3e série) des *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de l'Académie de Savoie* (Chambéry, impr. Chatelain, 1880, in-8, de 510 p.) contient entre autres travaux : *Sur l'égalité de rotation et des évolutions des satellites du système solaire*, par le R. P. Mayeul Lamey ; — *Quelques mots sur les découvertes archéologiques et numismatiques de Francin*, par M. C. Vallier (Francin est près de Montmélian ; on y a découvert de nombreuses médailles et des objets romains dignes d'intérêt) ; — *Le P. Monod et le cardinal de Richelieu, épisode de l'histoire de la France et de la Savoie au dix-septième siècle*, par le général A. Dufour et le professeur A. Rabut (travail auquel se joignent des *Notes diplomatiques* inédites du P. Monod). Ces mémoires font connaître des circonstances jusqu'ici ignorées touchant les relations de la France et de la Savoie à l'époque de Louis XIII ; ils sont accompagnés de documents diplomatiques, restés inédits jusqu'à ce jour.

— Le tome II de la huitième série des *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-lettres de Toulouse* vient de paraître (Toulouse, Douladoure, 1881, in-8 de 236 p.). Nous y remarquons : *Des vœux et doléances renfermés dans les cahiers de 1789 relativement à l'instruction publique*, par M. Duméril ; — *Ciceron et la dictature de Sylla* par M. Lallier ; — *Extrait des informations faites de 1398 à 1484 par la cour du vicomté et des consuls de Caramau*, par M. Baudouin ; — *Etude critique sur les deux premiers volumes des Mémoires de Metternich* par M. Roschach. — Un zélé bibliographe, dont la perte cause les vifs regrets à tous les amis de la science des livres, est représenté par deux notices posthumes : 1o *Histoire de l'imprimerie à Toulouse au seizième siècle* (il s'agit des impressions dues à Nicolas Vieillard, 1534-1540, elles sont au nombre de 23 ; dont 20 en langue latine se rapportant pour la plupart à l'étude de la jurisprudence) ; — 2o *Note bibliographique concernant les ouvrages de M. Vendange de Malapeyre ;* ce magistrat toulousain, qui vivait à l'époque de la première moitié du règne de Louis XIV, a laissé sept ouvrages divers dont plusieurs en vers sur des sujets de piété ; ils sont devenus d'une extrême rareté, et ils sont restés fort peu connus : M. Desbarreaux-Bernard les a décrits avec un soin minutieux.

— Le remarquable ouvrage de M. Maxime du Camp : *Les Convulsions de Paris* est arrivé à sa cinquième édition. L'éditeur le publie dans le format in-12, moins luxueux et par conséquent à la portée d'un plus grand nombre de bourses.

— Une œuvre posthume de Raymond Bordeaux, archéologue normand dont nous avons plus d'une fois entretenu nos lecteurs, a été récemment publiée par l'éditeur Claudin, de Paris, sous le titre de *Miscellanées d'archéologie normande relatives au département de l'Eure* (in-8), imp. par Herissey, d'Evreux. Il contient particulièrement des notices sur des églises, des châteaux les corporations et les confréries de charité.

— Le Ministère de l'instruction publique se propose de transformer, en l'améliorant, la *Revue des Sociétés savantes*. La nouvelle revue donnerait un aperçu des travaux de toutes les Sociétés savantes de Paris et de la province. Le Comité des travaux historiques et celui des Sociétés savantes, institués au ministère, seront appelés à concourir à la rédaction de ce recueil. Nous nous étonnons que le Ministère, avec tout son appareil de centralisation et les ressources, dont il dispose, n'ait pas encore réalisé ce projet:

—La *Revue des bibliophiles* (1880, p. 336), donne une liste des publications de notre collaborateur M. Philippe Tamizey de Larroque; elle comprend, depuis 1862 jusqu'à 1885 inclusivement, 75 articles, relatifs à l'histoire de France et à l'histoire littéraire. Une grande partie d'entre eux se rattache au Sud-Ouest.

— Notre collaborateur M. Léonce Couture vient d'être nommé mainteneur des jeux floraux, en remplacement du P. Caussette, décédé.

— On vient de découvrir, dans la bibliothèque de la ville de Bordeaux, le manuscrit d'un éloge inédit de Montesquieu par Marat. Ce travail avait été présenté, en 1785, au concours ouvert par l'Académie de Bordeaux.

— M. Auguste Charaux, professeur de littérature française à l'Institut catholique de Lille, doit publier prochainement sur Racine un travail analogue à celui qu'il a précédemment donné sur Corneille, sous ce titre : *Corneille, la critique idéale et catholique*, dont il a été rendu compte (t. XXII, p. 501; t. XXV, p. 138).

— On annonce la mise en souscription de deux ouvrages intéressant la Champagne. L'un est une *Biographie de la Haute-Marne depuis* 1789, comprenant tous les hommes célèbres, morts ou vivants, en fascicules séparés pour chaque catégorie: évêques, prêtres, hommes politiques, publicistes, administrateurs, magistrats, soldats, artistes, agriculteurs, etc., etc. Les souscriptions sont à 1 fr. 25, et 1 fr. 50, pour 100 pages in-8 papier ordinaire et papier vergé. Elles sont reçues chez M. Fèvre, à Louze (Haute-Marne). L'auteur recevra avec reconnaissance des renseignements. — L'autre publication champenoise est une *Statistique intellectuelle et morale du département de l'Aube*, comprenant la topographie, l'instruction et la religion, les Sociétés savantes, artistiques, charitables, les établissements divers, les antiquités et monuments, les imprimeries et publications et les illustrations locales. Le prix de la souscription est de 5 francs; l'auteur est M. Arsène Thévenot, à Troyes.

Angleterre. — M. Shériff Nicholson publie une collection de proverbes gasétiques, qui lui a demandé plusieurs années de travail.

— On met en souscription une nouvelle édition de la *Massora*, au prix de 10 livres anglaises par volume. Le Dr Ginsburg, qui la publie; a passé plus de vingt ans à préparer la publication de cet ouvrage.

— Le Dr Isambard Owen a traduit en anglais, pour le prince Lucien Bonaparte, l'ouvrage italien intitulé : « Observations sur la prononciation du dialecte Sassarèse de l'île de Sardaigne et ses différentes ressemblances avec la langue des Celtes. »

—La deuxième édition de l'ouvrage: *les Catholiques sous Jacques Ier*, par le P.

Morris, a été promptement épuisée. L'auteur va publier séparément le *Récit du complot des poudres* du P. J. Gérard, orné d'illustrations.

— La Bible a été traduite en langue *sésuto* par M. A. Mabille, chef de la mission française de Basuthland, et va bientôt paraître.

Allemagne. — Il se tiendra à Berlin, en septembre prochain, un congrès d'orientalistes présidé par le professeur Lepsius.

Espagne. — On annonce la publication, à Saint-Sébastien, d'un chansonnier basque avec un vocabulaire en trois langues : basque, espagnol et français. L'ouvrage paraîtra simultanément à Madrid, Paris, La Havane et Londres.

— L'Académie royale d'Espagne offre une médaille d'or à l'auteur de la meilleure composition en l'honneur de Calderon. Elle pourra être écrite dans une des langues de l'Europe ; elle sera imprimée aux frais de l'Académie royale, au nombre de 1,000 exemplaires.

Autriche. — On va publier le manuscrit, récemment découvert du livre de l'empereur Maximilien Ier qui porte le titre de *Freytal*. C'est une description poétique et une glorification des tournois.

Russie. — Un journal de Saint-Pétersbourg annonce que le professeur Dr Jagich a obtenu le consentement de l'Académie russe des sciences pour publier son dictionnaire comparatif de la langue slave. Cet ouvrage paraîtra à la fois en russe et en latin.

— Le directeur des archives de Moscou; M. Bühler, va faire paraître la première partie des *Documents des archives de Moscou :* c'est la suite de la publication faite pour le prince Obolenski. Elle renferme beaucoup de mémoires et documents intéressant l'histoire de France.

Publications nouvelles. — *Thesaurus Biblicus, hoc est dicta Sententiæ et exempla ex ss. Bibliis collecta*, par Ph. P. Merz (gr. in-8, Lethielleux). — *S. Thomæ Aquinatis opuscula selecta.* Tomus primus (in-8, Lethielleux). — *Les enseignements de la divine sagesse* (in-12, Gervais). — *Les gloires de Marie*, par saint Alphonse de Liguori, traduit par l'abbé Bernard (in-12, Lethielleux). — *La réforme judiciaire en France*, par G. Picot (in-12, Hachette). — *Réformateurs et publicistes de l'Europe au dix-septième siècle*, par Ad. Franck (in-8, Calmann-Lévy). — *Nouveau catéchisme d'économie politique*, par E. Worms (in-12, Hachette). — *Les savants illustres du seizième et du dix-septième siècle*, par C. A. Valson (2 vol. in-12, Palmé). — *L'année scientifique et industrielle*, par Louis Figuier (in-12, Hachette). — *La Météorologie appliquée à la prévision du temps*, par M. E. Mascart (in-12, Gauthier-Villars). — *Etude sur la chronique en prose de Guillaume Le Breton*, par François Delaborde (in-8, Thorin). — *Etude sur le traité du libre arbitre de Vauvenargues*, par l'abbé Morlais (in-8, Thorin). — *De vita et scriptis Roberti de Torinucio*, par l'abbé Morlais (in-8, Thorin). — *Les essais de Montaigne*, réimprimés sur l'édition originale de 1588, par MM. Motheau et D. Jouaust (4 vol, in-8, librairie des Bibliophiles).—*Une fable de Florian, étude de littérature comparée*, par P. Ristelhüber (in-8, J. Baur). — *Monuments des anciens idiomes gaulois*, par H. Monin (in-8, Thorin). — *Petit dictionnaire de locutions latines*, par le P. F. X. Passard (in-12, Briday, à Lyon). — *Nouveau traité de récitation et de prononciation*, par Langlois-Fréville (in-12, Tresse).—*Comédies de château*, par Lemercier de Neuville (in-12, Tresse). —*Fleurs de l'âme, poésies morales et religieuses* par Mme F. L. Lemaître (in-8, Douniol). — *Saynètes et Monologues*, par MM. L. Besson, Ch. Clairville, etc. (in-12, Tresse).—*Contes populaires*, Grimm, Musœus, Andersen, Herder et Liebeskind, texte allemand (in-12, Hachette). — *Le Manuscrit de Monsieur C. A. L, Larsonnier*, par M. H. Cochin (in-12,

Plon). — *Le roman d'un médecin de campagne*, par Mme Maryan (in-12, Bray et Retaux). — *Secondes noces*, par Mme Claire de Chandeneux (in-12, Plon). — *Les étincelles contes et nouvelles*, par Mme J. O. Lavergne (in-12, Lecoffre). — *Le Roman de Paquette*, par Loïc Petit (in-12, V. Lecoffre). — *Mes aventures en Amérique et chez les sauvages, à la frontière indienne* par Armand (2 vol. in-12, Firmin Didot). — *Mes aventures en Amérique et chez les sauvages, Mes débuts en Amérique en route pour le désert*, par Armand (2 vol. in-12, Firmin-Didot). — *Mes aventures en Amérique et chez les sauvages. Ma vie au pays des sauvages*, par Armand (in-12, Firmin-Didot). — *La vie en plein air*, par V. Vattier (in-12, Palmé). — *Deux ans au Se Tchouan* (Chine centrale) par l'abbé Vigneron (in-12, Bray et Retaux). — *Claude Baduel et la Réforme des Etudes au seizième siècle*, par J. Gaufrès (in-8, Hachette). — *Histoire de France et histoire contemporaine de* 1789 *à la constitution de* 1875, par G. Ducoudray (in-12, Hachette). — *La Maréchale de Villars et son temps*, par M. Ch. Giraud (in-12, Hachette). — *La comtesse de Verrue et la cour de Victor Amédée II de Savoie*, par G. de Léris (in-12, Quantin). — *Paris artistique et monumental en* 1750, lettres du Dr Maihows (in-12, Firmin-Didot). — *La vicomté de Turenne et ses principales villes*, par l'abbé B. A. Marche (gr. in-8, imprimerie Crauffon à Tulle). — *Lacordaire, souvenirs et lettres d'ami*, par Mgr J. Régnier (in-8, Vagner, à Nancy). — *Fin de la Révolution, avec un appendice sur la question d'Orient*, par J. H. Pézieux (in-8, Broussais).

ERRATA.

M. Léonce Couture n'ayant pu voir les épreuves de l'article *Philosophie et Morale* publié en tête de notre numéro de janvier, il est resté dans cet article un certain nombre de fautes dont il importe de corriger les suivantes :

Page 6, l. 6, efficieuse, *lisez* efficiente.
— 7, l. 41, une partie, *lisez* leur partie.
— 11, l. 14, les procédés, *lisez* les preuves.
— 13, l. 7, des deux prémisses, *lisez* de deux pr.
— 14, l. 10, la même période, *lisez* les mêmes périodes.
— 15, l. 9, etc. Mangeri, *lisez* Maugeri.
— 17, l. 16, éléments composant non... *lisez* éléments composants, non...
— — ib., ajoutez une virgule après *virtute*.
— — l. 22, Herbert, *lisez* Herbart.
— — l. 27, d'expériences, *lisez* d'opinions.
— 20, l. 28, ne forme pas l'h..., *lisez* se forme par l'habitude.
— — l. 41, l'opinisme, *lisez* l'opinion.
— 23, l. 31, nous l'avons apprécié, *lisez* nous avons appr.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTION.

Calligraphes français. — Je laisse de côté Jarry, contemporain de Louis XIV, auteur de chefs-d'œuvre dont le *Manuel du Libraire* a donné une liste assez étendue; mais je serais heureux d'avoir des détails sur S. P. Rousseliet, qui a signé un *Ceremoniale Carmelitarum*, véritable chef-d'œuvre que possède la bibliothèque de Bordeaux. Je voudrais aussi obtenir quelques détails à l'égard de Fyot, qui faisait preuve d'un talent distingué dans la transcription sur peau vélin d'opuscules très rares et curieux. Les catalogues du vieux

libraire Chardin, celui de la très riche bibliothèque dramatique de M. de Soleinne ont enregistré un certain nombre de ces copies. Nodier a nommé Fyot dans des *Mélanges extraits d'une petite bibliothèque;* il dit que ce pauvre homme fit la fortune des libraires sans faire la sienne ; car il mourut de faim sur une poignée de paille ? N'y a-t-il pas là une de ces assertions d'une exactitude plus ou moins douteuse qui tombaient parfois de la plume de l'ingénieux académicien ?

F. C.

Noblesse du Quercy. — Quels sont les ouvrages où l'on pourrait trouver des renseignements sur les familles nobles du Quercy ? Existe-t-il des ouvrages relatifs à la noblesse de cette province? F. D.

Le théâtre a-t-il et peut-il avoir une influence moralisatrice? Quels sont les ouvrages qui traitent ce sujet ? G. DE T.

Planches gravées par Callot. — Dans les *Anecdotes littéraires* de l'abbé de Voisenon, il est dit que Mme de Graffigny était fille de Marguerite Callot, petite-nièce du fameux graveur. L'auteur ajoute : « Son père, ennuyé d'avoir une grande quantité de planches en cuivre qui ne lui servaient à rien, les donna toutes à un chaudronnier pour lui en faire une batterie de cuisine. La fille gémit de la perte de ce trésor. » A-t-on quelques détails à ce sujet ? Sait-on, à peu près, les planches gravées ainsi perdues ?

A. DE B., bordelais.

Les Papiers de Buchon. — Lorsque Buchon mourut en 1846, il laissait une quantité considérable de matériaux, amassés par lui dans le cours de ses voyages en Italie et en Grèce, et le manuscrit des tomes II et suivants de son *Histoire des conquêtes des Français en Grèce*. Les livres de Buchon furent vendus en vente publique : mais le catalogue de cette vente ne comprenait que des livres courants (à l'exception d'un exemplaire annoté par lui du Froissart de Dacier). Que sont devenus les papiers ? Ils ont été, suivant es héritiers de Buchon, déposés dans l'étude de Me Baudier, notaire à Paris ; mais aujourd'hui ils ne se trouvent aux mains, ni de son successeur M. Lavoignat, ni de son fils M. le marquis de Croizier. Je serais très reconnaissant des indications que l'on voudrait bien me fournir sur le sort de cette précieuse collection. R.

REPONSES.

Gassendi (XXXI, 96). — *Oraison funèbre du philosophe chrétien Pierre Gassendi, prévot de l'église de Digne et professeur de mathématique au Collège royal*, par Nicolas Taxil, prévot de l'église de Digne (1656, Lyon). — *Abrégé de sa philosophie* par Bernier (Paris, 1676, in-12; Lyon, 8 vol. in-12, 1678, 1684). — *Dissertatio de vita et moribus P. Gassendi*, par Samuel de Sorbière (1679). — *Philosophia Epicureo-Gassendo-Charletonia*, par Gaultier-Charleton (Londres, in-folio). — *Dissertationcula historica philosophica do Ren. Cartesii meditationibus à Gassendo expugnatis*, par Gérard de Vries (Utrecht, 1690, in-8. — *Censor censura dignus, philosophus defensus*, par Engelcke (1697, Rostock, in-4). — *Disputatio ad Gassendi librum primum exercitionum* (1699, in-4). — *Vie de P. Gassendi*, par le P. Joseph Bougerel. (Paris, 1737, in-12.— *Lettre critique et historique à l'auteur de la vie de P. Gassendi*, par Jacques-Philippe de Lavarde. (Paris, 1737, in12).— *Eloge de P. Gassendi*, par Paul Antoine Mene (1767 in-12, couronné par l'Académie de Marseille). — *Eloge de Gassendi*, lu à l'Académie de Villefranche l'an 1766 par M. L*** de L*** (Nîmes, 1768, in-8). — *Abrégé de la vie et du système de P. Gassendi*, par N. de Tamburat. Bouillon Paris (1770, in-12). — *Dissertation sur le nom de Gassendi*, par le Dr Honnorat, (dans les Annales des Basses-Alpes, 1839). — *Etudes sur la vie et les œuvres de P. Gassendi*, (1851, Digne, in-8.) — *Histoire de la vie et des écrits de Pierre Gassendi* par l'abbé A Martin (1853, in-12)— *Gassendi spiritualiste*, par M. Ch. Jeannel, professeur à la Faculté de Montpellier (1859, in-8, Montpellier). — *Quelques mots aux lecteurs impartiaux au sujet de la la brochure de M. Jeannel, intitulée Gassendi spiritualiste*, par l'abbé Flot-

tes, ancien vicaire géneral, professeur honoraire à la Faculté des lettres Montpellier, 1859). — *Documents inédits sur Gassendi*, par Tamizey de Larroque dans la *Revue des questions historiques* (juillet 1877. p. 211); les plus importants de ces documents sont les *Mémoires de La Poterie touchant la naissance, vie et mœurs de Monsieur Gassendi, mon oncle.*

On peut encore consulter les *Histoires de Provence* de Papon (t. IV, p. 760), et de Bouche; — la *Biographie des hommes remarquables des Basses-Alpes* (article *Gassendi*); — l'*historia critiqua philosophia* de Brucker (1766, Lipsiæ, t. IV, p. 510, t. VI, p. 766); — la *Bibliothèque critique* de Henri Bulhe; — l'*Histoire de la philosophie* du même auteur dans l'histoire générale des sciences et des arts, publiée par la Société royale de Gœttingue (t. III); — *Jugement des savants* par Baillet; — *Dictionnaire critique* de Bayle, article *Leucippe*; — *Histoire des mathémathiques*, par Montucla; — *Dictionnaire de philosophie* dans l'*Encyclopédie méthodique*; — *Dictionnaire des sciences philosophiques* publié sous la direction de M. Franck. Nouvelle édition; — *Essai sur l'histoire de la philosophie au dix-septième siècle* (1846, in-8); — *Histoire comparée des systèmes de philosophie*, par de Gérando (1847); — et, dans la *Biographie universelle* de Michaud, la notice donnée par M. de Gérando; dans la *Nouvelle Biographie générale* de Didot, la notice de M. Aubé.

Exploitation des mines de houille (XXIX, 556, XXX, s83).

III. Ouvrages spéciaux se rapportant a l'Angleterre.

Warington. *La houille et les houillères en Angleterre* traduit de l'anglais par M. Maurice. Paris, Dunod, in-8 avec vignettes et planches. *Du transport mécanique de la houille* (Rapport fait à l'Institut des ingénieurs des Mines du Nord de l'Angleterre par la commission chargée de l'étude de la question (traduit par MM. A. Briart et Julien Weiler) Mons, Hector Manceaux, 1870. *Rapport sur les mines de houille d'Angleterre.* Mons. 1844, in-4..

Dunn, Dukuison and Marton, inspectors of coal mining: *Coal Mines* (Reports of MM. etc.) London in-folio 1851, 1854 (2 cahiers) *Report from the select committee on Coal Mines* with the proceedings of the committee. London, 1852, 1 cahier in-folio.

Boyd (Nelson R.). *Coal mines inspection: its history and Results.* London, 1879, in-8.

Tracy (H.). Exposition universelle de 1855 (Paris): *Collection des charbons de terre du Royaume uni de la Grande-Bretagne*, 1855, in-8.

Lecornu. *Exploitation de la houille dans le sud du pays de Galles* (*Annales des Mines*, 1878, tome XIV).

Fouruel et Dievre. *Mémoires sur les canaux souterrains et sur les houillères de Worsley, près Manchester.* Paris, Dunod, 1878, 1 volume grand in-4, planches.

IV. Ouvrages spéciaux se rapportant a l'Allemagne et a l'Autriche-hongrie.

L. Gruner. *Etude des bassins houillers de la Prusse.* Paris, 1868, 1 vol. et 1 atlas. *Uebersicht des osterreichischen Bergwerksproduction in den Jahren* 1823-1854.

Ilanteken (Max). *Die Kohlenflotze und der Kohlenbergbau in den Landern der Ungarischen Krone.* Budapest, 1878, in-8.

Steinbeck (A.). *Geschichte des schlesischen Bergbaues* Breslau, 1857, 2 volumes in-8.

Jicinski (W.). *Das maehrisch-schlesische Steinkohlen-Revier.* Vienne, 1865, in-8 et atlas de 5 feuilles.

Fœtterte. *Das Vorkommen, Die Production und Circulation des mineralischen Brennstoffes* in der osterreischischen ungarischen Monarchie im Jahre 1868. Vienne, 1870, in-8.

V. Ouvrages spéciaux se rapportant a la France.

Gruner (L.). *Bassin houiller de la Loire*, 1847.

Boulanger. *Description du bassin houiller de Decize* (*Nièvre*, Paris, 1848), texte 1 volume in-4, atlas in-folio.

Burat (A.). *Les Houillères de la France* en 1866, 1868, 1869, 1872, 4 volumes in-8 avec 4 atlas in-4 avec des planches doubles et triples,

Gruner (L.). *Description des bassins houillers de la Creuse.* Paris, 1868, 1 volume in-4 et un atlas in-folio.

Fuchs (Edm.). *Etude de l'extrémité nord du bassin houiller d'Alais.* Nimes, 1870, in-4 avec planches.

CAILLAUX. *Tableau général et description des mines métalliques et des combustibles minéraux de la France.* Paris, 1875, in-8.

DORLHAC. *Méthodes d'exploitation, aménagements, conditions du travail, matériel des mines de houille et d'anthracite des départements de la Mayenne et de la Sarthe*, par Dunod, 1878.

VUILLEMIN. *Exemple des progrès réalisés dans les houillères du nord de la France.* Paris, Dunod, 1878, in-8, avec atlas de 16 planches.

GRAND D'EURY. *Flore carbonifère du département de la Loire et du Centre de la France.* Paris, Baudry, 2 vol. in-4 et un atlas.

VI. OUVRAGES SPÉCIAUX SE RAPPORTANT A DIVERS PAYS.

DENIS DE LAGARDE (E.). *De la richesse minérale de l'Espagne.* Paris, Guillaumin, 1872.

ERAMBERT. *Rapport sur le charbonnage et les mines de Spy.* Bruxelles, 1854, brochure in-4.

LAMBERT (G.). *Nouveau bassin houiller découvert dans le Limbourg hollandais.* Bruxelles, 1876, in-4.

VII. LÉGISLATION DES MINES.

NAUDIER (F.). *Traité théorique et pratique de la législation et de la jurisprudence des mines minières et carrières.* Paris, 1877, in-8.

JACOMY (R. M.). *Etude sur la législation des mines.* Paris, 1877, in-8. *Allgemeines Berggesetz für das Kaiserthum Osterreichs von 23 mai 1854.* Vienne, 1854, in-8.

STUPP (M.). *Das Berggesetz für das Konigreich Bayern.* Munich, 1879, in-12.

VIII. PÉRIODIQUES.

Oesterreichische Zeitschrift für Berg- und Hüttenwesen. Ilerausg, früher von. v. Ilingenau, Ietzt von Patera und Jarolimek Wien. *Erfahrungen im berg-und hüttenmaennischen Wesen herausg. von Rithuger und Jarolimek Wien.* — *Berg-und hüttenmannisehc Zeitung* herausgegeben von Kerlund Wimmer Leipzig. *Zeitschrift für das Berg-Hütten-und Salinenwesen* in dem Preuss Staate Berlin. *Berg-und hüttenm. Jahrbuch* des K. K. Bergakademien zu Leoben v. Pribram und der Konigl. ungar. Bergakademie zu Schemnitz. Wien. red. Tunner, Faller, u. Hauer. *Wochenschrift des schlesischen Vereins für Berg. u. Hüttenwesen.* Herausg. von Schwaz. Berlin.

KARSTEN'S *Archiv fur mineralogie, Geognasie, Bergbau und Hüttenkunde.* Berlin. *Der Bergwerks-Betrieb Oesterreichs.*

Proceedings of the north of England of niming Institute. Proceedings of Cleveland Mining Institute. The Mining Journal, Railway and commercial Gazette *The Mining and Smelting Magazine. The Engineer. The Engeneering.*

Revue universelle des mines, de la métallurgie, des travaux publics, des sciences et des arts, par Ch. de Cuyper et A. Habets. Paris et Liège. — Baudry.

Statistica minera de Espana publicada par la direccion general de Obras publicas, comercio y minas. Madrid. Imprenta del collegio nacional de sordo-mudos y de ciegos.

Annales des Mines. Paris, Dunod. (20 francs). *Bulletin de la Société de l'industrie minérale de Saint-Etienne.* Paris, Dunod (30 francs). *Annuaire des charbonnages et de toutes les industries minerales* de France et de l'étranger (5 francs). *Le Charbon*, par les rédacteurs du précédent journal. *Bulletin du ministère des travaux publics* (pour la statistique) Paris, imprimerie nationale. *Annuaire des mines et de la métallurgie française*, par Ch. Jeanson (1876, 1877, 1878, 1879). *L'Echo des Mines et de la Métallurgie.* (Directeur Laur. Saint-Etienne, Loire). *La Houille* (Journal commercial hebdomadaire). Paris. *Statistique de l'industrie minérale en France et en Algérie.* Paris, imprimerie nationale. *Rapport sur l'état de l'industrie houillère en France*, rédigé par Ducarre Versailles.

Consulter pour la littérature du sujet: Gracklauer, nº 9, 1880. Le catalogue de Baldamus (nº se rapportant aux mines).

KERL. *Repertorium der technischen Literatur* (comprenant les ouvrages publiés depuis 1858) Leipzig, Arthur Félix.

Le Gérant : L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

1. *Où est Zénobie?* par FORTUNÉ DU BOISGOBEY. Paris, Dentu, 1881, 2 vol. in-18 j. de 334 et 348 p. 6 fr. — 2. *La Main coupée*, par le même. Paris, E. Plon, 1881, 2 vol. in-18 j. de 338 et 336 p. 6 fr. — 3. *L'oncle du Monsieur de Madame*, par EUGÈNE CHAVETTE. Paris, Dentu, 1881, in-18 j. de 426 p. 3 fr. — 4. *Serge Panine*, par GEORGES OHNET. Paris, Paul Ollendorff, 1880, in-12 de 442 p. 3 fr. 50. — 5. *Les demi-mariages*, par PAUL PERRET. Paris, E. Plon, 1880, in-18 j. de 271 p. 3 fr. — 6. *Un beau mariage*, par VICTOR PERCEVAL. Dentu, Paris, 1880, in-18 j. de 366 p. 3 fr. — 7. *Le remords du docteur*, par GEORGES VAUTHIER. Paris, A. Ghio, 1880, in-12 de 220 p. 3 fr. — 8. *Misé Féréol*, par JACQUES VINCENT. Paris, E. Plon, 1881, in-18 j. de 280 p. 3 fr. — 9. *Pylade*, par A. ROCOFFORT. Paris, E. Plon, 1880, in-18 de 230 p. 3 fr. — 10 et 11. *Les mariages de garnison* (première et deuxième série : *La Dot réglementaire*, *l'Honneur des Champavayre*), par Mme CLAIRE DE CHANDENEUX. Paris, E. Plon, 1881. 2 vol. in-18 j. de 318 et 320 p. 6 fr. — 12. *Secondes noces*, par le même auteur. Paris, E. Plon, 1881, in-18 j. de 306 p. 3 fr. 50.— 13. *Le chef-d'œuvre de papa Schmeltz*, par P. CELIÈRES. Paris, Hennuyer, 1881, in-12 de 364 p. 3 fr.— 14. *Le manuscrit de M. C. A. L. Larsonnier*. par HENRY COCHIN. Paris, E. Plon, 1881, in-18 j. de 208 p. 3 fr. — 15. *La comtesse Mourenine* (*scandale russe*), par un anonyme. Paris, E. Plon, 1881, in-18 de 340 p. 3 fr. 50. — 16. *L'héritage de Xénie*, par HENRY GRÉVILLE. Paris, E. Plon, 1880, in-18 de 302 p. 3 fr. — 17. *La Bohème tapageuse* (*Raphaëlle*, *La Duchesse d'Arvernes*, *Corysandre*), par HECTOR MALOT. Paris, Dentu, 1881. 3 vol. in-18 j. de 416, 428 et 410 p. 9 fr. — 18. *Mongroléon Ier*, *roi du Kaor-Tay*, par SIMON BOUBÉE. Paris, Dentu, 1880, in-18 j. de 302 p. 3 fr. — 19. ŒUVRES DE PAUL FÉVAL, soigneusement revues : *Le Mendiant noir*, les *Parvenus*, la *Reine des Epées*, la *Belle-Etoile*. Paris, V. Palmé, 1880. 4 vol. in-12, de 328, 430, 426 et 324 p. 3 fr. le volume. — 20. *Martine* (*Histoire d'une sœur aînée*), *Six orphelins* (suite de *Martine*) par V. VATTIER. Paris, Palmé, 1880, 2 vol. in-12 de 340 et 370 p. 6 fr. — 21. *La Rustaude*, par Mlle Zénaïde FLEURIOT. Paris, Palmé, 1880, in-12 de 404 p. 3 fr. — 22. *Bonasse*, par le même auteur. Paris, V. Lecoffre, 1880, in-12 de 252 p. 3 fr. — 23. *Les Chantenay*, par ANDRÉ BARBES. Paris, V. Palmé, 1880, in-12 de 370 p. 3 fr. — 24. *L'Oiseau de la prairie*, par l'honorable CHARLES MURRAY, traduit de l'anglais par M. FONTANEAU, agent administratif de la marine. Paris, V. Palmé, 1881, 2 vol. in-12 de 520 et 478 p. 6 fr. — 25. *Les Rois des pays d'or*, par CHARLES BUET. Paris, C. Blériot, 1881, in-12 de 304 p. 3 fr. — 26. *Les Secrets de l'Océan* (*Fleur des Eaux*), par A. DE LAMOTHE. Paris, C. Blériot, 1880, in-12, de 360 p. 3 fr. 50. — 27. *Les Aventures d'André*, par ETIENNE MARCEL. Paris, Didot, 1880, in-12 de 302 p. 3 fr. — 28. *Une Rose blanche au pays de Souabe*, par Mlle THÉRÈSE ALPHONSE KARR. Paris, C. Dillet, 1880, in-12 de 280 p. 2 fr. — 29. *Croquis irlandais*, par LA MÊME. Poitiers, Oudin frères, 1881, in-12 de 256 p. 2 fr. — 30. *Les Docteurs du jour devant la famille*, par RAYMOND BRUCKER (Michel-Raymond). Nouvelle édition, avec une introduction par HENRI VILLARD. Paris, Palmé, 1881, in-12 de 434 p. 3 fr. — 31. *Les crimes de la plume*, par RAOUL DE NAVERY. Paris, C. Dillet, 1880, in-12 de 390 p. 2 fr. — 32. *Umilità*, par OUIDA, nouvelles traduites de l'anglais, avec l'autorisation de l'auteur. Paris, Hachette, 1880, in-18 j. de 270 p. 3 fr. 50. — 33. *Délaissée*, par Mme DOROTHÉE DE BODEN. Paris, V. Palmé, 1880, in-18 j. de 310 p. 3 fr. — 34. *Vipère* (*Etude de femme*), par CHARLES JOLIET. Paris, Dentu, 1881, in-18 j. de 308 p. 3 fr. — 35. *L'Amour au village* (*scènes rustiques*), par CAMILLE FISTIÉ, avec une préface D'ANDRÉ THEURIET. Paris, Paul Ollendorff. 1880, in-12 de 292 p. 3 fr. 50.

1-2. — Depuis quelques mois, les romans surabondent; c'est un vrai

1. L'abondance des matières et le manque de temps nous obligent à renvoyer au *Polybiblion* du mois de juillet l'analyse de quelques romans nouvellement parus dont voici les titres : *Noirs et Rouges*, par Victor Cherbuliez; *La petite fille du Curé*, par Edmond Thiaudière : *La magicienne de Paris*, par Gourdon de Genouilhac ; *Madame de Dreux*, par Henry Gréville ; *Le prince Coriolani*, par Paul Féval; *L'Impasse des Couronnes*, par Léon Allard; *Le Mari*, par Ernest Daudet; *Le Prix d'un mari*, par Oscar Noirot; *la Boîte d'or*, par Mary-Lafon; *Souvenirs d'un vieux zouave*, par M. Blanc.

déluge, et l'on peut dire, comme un prédicateur illustre tonnant en chaire contre l'indécence de certaines toilettes féminines : « Où cela s'arrêtera-t-il ? » Il y a du bon et du mauvais — plus de mauvais que de bon — dans ces productions nouvelles. Ce qu'on appelle aujourd'hui le roman à outrance domine : on y cultive l'aventure, le fait divers, les invraisemblances et le drame — sans les isoler en rien de la vie moderne. Un des maîtres du genre est incontestablement M. Fortuné du Boisgobey. Ses récits ne vivront pas, car la forme leur fait souvent défaut ; mais il possède l'art d'amuser, d'intéresser et de plaire. On ouvre, par exemple, ses deux œuvres les plus récentes : *Où est Zénobie ?* et *la Main coupée*, et dès les premières pages, on est fortement intrigué ; il faut aller jusqu'au bout.

Où est Zénobie ? repose sur une donnée très laborieusement emmêlée ; la police, les conspirations, les sociétés secrètes et les haines politiques y jouent le principal rôle.

L'action commence en 1815, au moment de l'entrée des armées alliées à Paris. Un certain Saint-Privat, policier interlope, attaché au Cabinet Noir, a trouvé parmi les lettres soumises à son examen, la trace d'un héritage de deux millions dont il veut faire son profit. Mais pour y parvenir, il faut s'aboucher avec Zénobie Capitaine, cantinière en retraite, « née native de Périgueux en Périgord. » Cette Zénobie possède le testament du colonel Lacaussade, mort en Russie, pendant le désastre de la Bérésina. Le colonel lègue toute sa fortune à un parent de sa femme, le brave lieutenant Bellefond, et déshérite son propre neveu, Maxime Trimouillac, déserteur, espion et agent secret de Fouché, duc d'Otrante. Trois personnes convoitent le fameux testament : d'abord l'héritier, Lucien Bellefond — et c'est tout naturel ; — en second lieu, le déshérité Trimouillac, dont tous les actes tendent à supprimer la pièce de conviction, pour ne pas dire l'héritier, afin d'hériter lui-même, comme étant le plus proche parent du défunt ; en troisième lieu, Saint-Privat, qui n'a d'autre but que de tirer pécuniairement parti de sa découverte et de faire *chanter* les parents du colonel Lacaussade. Qui, mais où est Zénobie ? De là, en partie triple, une course folle à la recherche de l'ex-cantinière. Rien de plus comique et de plus amusant, que le voyage en Dordogne de Trimouillac, de Saint-Privat et de Machefer (ce dernier travaille pour le compte de Lucien Bellefond). Ils se rencontrent, tous les trois, dans le coupé de la même diligence — et c'est à qui surprendra le secret de son voisin. Comment Saint-Privat et Trimouillac périssent plus tard, de la façon la plus misérable, dans les excavations des carrières de la butte Montmartre ; comment le testament du colonel Lacaussade se retrouve dans le canon d'un pistolet qui devait aider le banquier Thomas Vernède à se faire sauter la cervelle — ce serait trop long à vous raconter.

Qu'il vous suffise, lecteurs, de savoir qu'au dénouement tout s'explique, tout s'éclaircit, tout se débrouille, et que Lucien Bellefond, héritier d'un colonel deux fois millionnaire, épouse Thérèse Vernède, la charmante fille d'un banquier jacobin, conspirateur et ruiné. Il y a dans *Où est Zénobie?* de curieux détails sur une société secrète parisienne, dont les membres, sous le nom des *Frères de la Truelle*, voulaient rétablir 93 et se délivrer de leurs ennemis, en les *murant* à chaux et à sable — rien que cela — dans les piliers de la caverne où ils tenaient leurs conciliabules. Nous ferons à ce propos un reproche à M. du Boisgobey : c'est qu'il n'est pas toujours juste envers le gouvernement de la Restauration. On peut admirer le vainqueur d'Austerlitz et ses vieux braves : ce n'est pas une raison pour ridiculiser les gardes-de-corps de Louis XVIII. La vérité avant tout, même dans le roman.

Quant à *la Main coupée*, le sujet se trouve être d'une actualité palpitante : il est souvent question dans ce roman des nihilistes russes réfugiés à Paris. Leur chef est un certain Villagos, qui se fait passer pour un médecin hongrois, et qui, à ce titre, parvient à capter la confiance d'une riche patriote polonaise, la comtesse Yalta. Celle-ci, tout aussi héroïque que Mucius Scévola, force la caisse du banquier Dorgères ; mais ce n'est pas de l'argent qu'elle veut. Son but est de s'emparer de divers papiers fort compromettants pour ses compatriotes — et dont le banquier a reçu dépôt de la part du colonel Borisoff, chef de la police russe. La caisse du banquier Dorgères a été forcée deux fois : la première fois, le coup n'a pas réussi, et la main d'Yalta s'est trouvée prise dans le secret de la serrure. Plutôt que d'appeler à son aide et de se laisser surprendre, la comtesse s'est bravement coupé la main avec une arme tranchante. La seconde fois, elle a pu connaître le mécanisme de la maudite caisse — et s'emparer des papiers de Borisoff. Tout ceci ne faisait pas le compte du caissier Vignoury, aspirant à la main d'Alice Dorgères, qui ne l'aime pas et lui préfère Robert de Carnoël ; l'honnête caissier soustrait à son maître la somme de 50,000 francs, et s'arrange de façon à ce qu'on impute à son rival le vol des papiers et le vol de l'argent. Qui souffre ? c'est la pauvre Alice : elle ne croit pas Robert coupable. Pourtant, toutes les présomptions sont contre lui. Heureusement, la comtesse Yalta arrive, comme le *deus ex machinâ*, au bon moment. L'innocence de Robert de Carnoël est reconnue, et Dorgères ne rougit plus de l'appeler son fils. Yalta meurt empoisonnée par les nihilistes. L'affreux Villagos, admirant le courage de cette femme, avait fait tout son possible pour l'intéresser à sa triste secte ; mais la comtesse avait répondu : « J'ai « volé des papiers pour sauver mes compatriotes ; mais je n'ai rien de « commun avec les assassins, et les armes ne sont faites que pour

« lutter loyalement sur le champ de bataille. » Ces nobles paroles furent son arrêt de mort.

3. — On ne nous croirait pas si nous disions que *l'Oncle du Monsieur de Madame* est un roman tout à fait digne d'un des prix de morale fondés par M. de Monthyon. Le titre seul est significatif, et l'ouvrage contient des scènes passablement décolletées. C'est dommage ; car il règne dans la partie comique de ce roman une gaîté franche et communicative qui provoque le rire à chaque page, tandis que la partie tragique inspire l'épouvante et donne le frisson. L'*Oncle*, par exemple, ce terrible Macart, qui a une façon si expéditive de se débarrasser des gêneurs, est une physionomie unique dans les annales du crime. Pharmacien, il a abusé d'une de ses servantes, en usant de certains procédés qui relèvent de la cour d'assises. Rentier, retiré des affaires, il triche au baccarat de l'air le plus innocent du monde et gagne malhonnêtement les sommes les plus extravagantes. Vieillard austère (en apparence) au point de s'attirer le sobriquet de « Jeanne d'Arc », il démoralise un de ses neveux et lui fournit tout l'argent nécessaire à ses libertinages — espérant en faire un homme taré qui sera plus tard tout entier à sa dévotion. A côté du scélérat Macart, des drôles comme les Saurin et les Turnil, des types de femmes comme la Valois et la Mercedès qui semblent avoir été dessinées sur le modèle de la trop célèbre Nana, *vulgo* Blanche d'Antigny. Une famille, une seule (et ce n'est pas assez) fait, par son honnêteté, lumière à ces ombres : c'est la famille Lucotte. Tout le reste, misère-et-corde, comme disait Thomas Vireloque ! Le dégoût naîtrait infailliblement en présence des scélératesses de Macart, de Saurin et de Turnil, si l'auteur n'avait émaillé son récit de mots heureux, de phrases lestement troussées et de situations comiques. Rien de plus grotesque et de plus amusant que les entretiens particuliers de la concierge Lolore avec son mari, l'emphysémateux Pinpin ! Cette concierge a la manie des axiomes, des proverbes et des métaphores — et il faut voir comme elle les accommode ! Voici quelques échantillons des tropes et comparaisons de Lolore : « Paris n'a pas été bâti par un *sourd*. — Il est connu comme le *houblon*. — Je *pêche* pour mon *serin*. — Le propriétaire n'attache pas ses chiens avec des *cent-suisses*. — C'est à prendre ou à *lécher*. — Plus on est *debout* plus on rit ». Les pataquès de Lolore ne sont pas inventés à plaisir : M. Chavette n'a eu qu'à noter au vol ces bizarres idiotismes de l'argot populaire parisien.

4. — Pour une maîtresse-femme, c'est une maîtresse-femme que Mme Desvarennes, veuve de Michel Desvarennes, meunière en gros et capitaliste vingt fois millionnaire ! Sa maison rivalise avec celle des Darblay, les grands meuniers de France. Image vivante du travail assidu, de la persévérance opiniâtre, de l'honnêteté intelligente, la

petite boulangère d'autrefois est devenue une autorité commerciale et même politique ; elle fait la loi sur les marchés, et les Rothschild viennent dans ses bureaux traiter avec elle de puissance à puissance. Mme Desvarennes n'en est pas plus fière pour cela ; elle connaît trop le fort et le faible de la vie humaine pour avoir de l'orgueil. Son unique faiblesse, à cette reine de la minoterie, c'est sa fille, Micheline. Ce que sa fille veut, elle le veut. Tout doucement Mme Desvarennes avait caressé le projet de marier Micheline avec un jeune ingénieur, Pierre Delarue. Mais l'enfant gâtée dédaigne son ami d'enfance, le travailleur robuste, le savant austère, et s'éprend d'un prince polonais ruiné, qui répond au nom sonore de Serge Panine et pourrait très bien s'appeler Serge Pané. Assurément pauvreté n'est pas vice, et si les rois épousaient autrefois des bergères, il est bien permis — par ces temps démocratiques — aux meunières d'épouser des princes pauvres. Mais, le prince *pané* est aussi un prince *taré*. Il épouse les millions de Micheline, voilà tout — et pour en faire Dieu sait quel usage ! A peine marié, Serge Panine trompe sa femme avec Jeanne de Cernay, jette l'argent par les fenêtres, perd au jeu des cent mille francs dans une soirée, brutalise la pauvre Micheline, a recours aux expédients et finalement trafique de son nom et de ses titres nobiliaires avec des entrepreneurs d'affaires véreuses. On vient un matin arrêter chez lui le prince Panine : la prison est là, la honte aussi. A cette heure décisive, apparaît la terrible belle-mère. Tant qu'il ne s'est agi que de pertes d'argent, elle n'a pas bougé. Mais cette fois, c'est l'honneur même de la maison Desvarennes, c'est le nom de sa fille qui sont en cause : il ne faut pas qu'ils soient soupçonnés. Elle tend à Panine un revolver, chargé et lui dit : « Faites-vous justice. » — « Vous êtes folle » répond le prince, en rejetant l'arme qu'on lui présente. — « En effet ! » réplique Mme Desvarennes, et, saisissant le revolver, elle devient elle-même l'exécuteur du bourreau de Micheline. On peut définir *Serge Panine*, l'histoire d'une belle-mère qui tue son gendre. Nous n'approuvons pas ce dénouement qui est contraire à la morale chrétienne ; mais, humainement parlant, que cette femme passe en cour d'assises et raconte toutes ses douleurs, toutes ses angoisses, toutes ses larmes, y aura-t-il un jury pour la condamner ? Nous en doutons. Il y a quelques années, l'auteur de *Serge Panine*, a fait représenter, en collaboration avec M. Denayrouse, un drame, *Régina Sarpi*, qui eut beaucoup de succès. Mis à la scène, *Serge Panine* obtiendrait un succès non moins grand ; car le roman est des plus dramatiques. C'est un roman vécu. Vous en avez rencontré tous les personnages. Qui n'a connu de ces princes russes dégénérés, de ces magnats hongrois corrompus, de ces hospodars de Valachie coureurs de tripots, tous à la recherche d'une dot, à l'affût d'une

grande fortune — aurait-elle été gagnée par un vidangeur ? Pour eux comme pour l'empereur Vespasien l'argent n'a pas d'odeur. Il est toutefois à regretter que M. Georges Ohnet ait choisi son héros dans la noblesse polonaise. Les Panine se sont vaillamment battus dans les guerres de l'indépendance ; ils ont le sang généreux, le cœur chevaleresque ; le soir de Sadowa, sur sept Panine qui servaient contre la Prusse, un seul resta, Serge, — et ce Serge, si héroïque au début, si sympathique même, s'avilit en rien de temps et n'est plus, au dénouement, qu'un aventurier vulgaire. Cela est-il bien logique, bien vraisemblable ? Il eût été si simple d'en faire un prince fascinateur, jouant à la vertu, à la noblesse d'âme, au désintéressement, — sans le donner comme le descendant d'une grande race, d'une famille irréprochable. Le charme eût été encore assez grand pour ensorceler Micheline. C'est surtout parmi les filles de Monsieur Poirier que se rencontrent le plus de filles d'Ève.

5. — Que sera la société française, surtout la société bourgeoise, quand le projet de M. Naquet sur le divorce aura force de loi ? Voilà ce que se demande un romancier des plus consciencieux, M. Paul Perret, dans *les Demi-Mariages*. M. Perret place son récit en 1882 et suppose la loi du divorce en exercice. A son avis, dans ce grand naufrage social, un point fixe restera : la foi religieuse. Tout ce qui ne sera pas retenu par cet immuable point d'appui se verra fatalement entraîné dans la dissolution générale, dans la décomposition universelle. A l'appui de sa thèse, l'auteur des *Demi-Mariages* a pris pour types deux sœurs, Marthe et Marie Brunel : Marie, sincèrement pieuse, profondément aimante, désolée sans cesse par l'irrémédiable inconstance de son mari, le volage René de Précy ; Marthe, indifférente aux choses religieuses, orgueilleuse et légère, répugnant à la vie de famille et trouvant trop parfait, Louis de Lartic, le père de ses deux enfants. D'un côté, la foi sans le bonheur ; de l'autre, le bonheur sans la foi. Aussi, qu'arrive-t-il ? C'est que Marie se résigne et reste fidèle à ses devoirs, tandis que Marthe, attirée par la nouveauté, use de la nouvelle loi et se remarie avec un boursicotier, M. Nathan Musseau des Pellières. Elle a été éblouie par le faste et les belles allures de M. Nathan. Mais, quel réveil ! Le second mari n'avait de l'homme que l'apparence : c'est un vil gredin qui se sert de la distinction de sa femme pour ses opérations financières. Il la conduit dans des maisons interlopes, l'avilit, l'humilie et la bat brutalement. Ah ! que nous sommes loin du bon et brave Louis de Lartic ! Heureusement, le triste sire succombe à un de ses accès de colère. Torturée, malade, repentante et désabusée, Marthe revient à Dieu et meurt dans les bras de son premier mari qui pardonne, et de ses deux enfants à qui Mme de Précy a servi de mère — en l'absence de la coupable déserteuse.

Nous recommandons dans les *Demi-Mariages*, le chapitre intitulé : *Nouveau Monde*. Ce « nouveau monde », ou plutôt ce monde nouveau se rencontre dans une maison équivoque sur la porte de laquelle un invité malicieux a écrit à la craie : « C'est ici la maison de l'amour libre ». La maison appartient à une divorcée, Mme Aubertin, qui se dit de Merville et qui s'est instituée baronne. Toutes les divorcées du Sénat et de la Chambre des députés se donnent rendez-vous dans les salons de cette baronne de pacotille. Il y a là Mme Aubertin jeune, une femme sans préjugés, ex-légitime d'Aubertin neveu; Huberte Mauclert, jacobine, libre-penseuse et « précieuse » ; des viragos et des saphos. On y rencontre aussi les députés Charbel, Lanluyé et Cie, tous divorcés, qui viennent là danser avec leurs premières femmes. Ah ! c'est un joli monde que ce monde nouveau ! Les amis de la baronne de Merville ressemblent tellement à des personnages connus, qu'on est tenté d'y reconnaître des portraits. L'œuvre est fortement écrite — avec cependant une légère tendance à la « préciosité ». M. Paul Perret n'est pas un prédicateur ; mais son livre est, par l'action elle-même, une éloquente protestation contre le divorce. L'auteur des *Demi-Mariages* résume la loi Naquet en un seul article : « Toute femme est à prendre et pourra elle-même se reprendre ». C'est bien cela. Dans une de ses comédies, à propos d'une Allemande qui avait divorcé une douzaine de fois, Victorien Sardou avait déjà dit : « Elle ne veut être la maîtresse de personne, mais elle se résigne à être la femme de tout le monde ».

6. — Si le mariage après divorce n'est, selon M. Paul Perret, qu'un « demi-mariage », de quel nom appeler l'union légale d'un jeune homme de vingt-huit ans avec une pimbêche frisant la soixantaine ? Le mot d'*immoral* n'est pas ici trop fort. Tel est pourtant le cas de Philippe Lasserre, employé au ministère des affaires étrangères. Il avait à côté de lui le bonheur, la jeunesse, l'amour dans la personne de Balbine Gerbier, la charmante fille de son chef de division. Mais Balbine est relativement pauvre — et Philippe a des goûts de grand seigneur. Il est paresseux, il est sensuel ; il aime ses aises ; il lui faut des chevaux, des voitures de luxe, des florins dans la poche, un appartement de prince, des repas de Lucullus. Et pour toutes ces jouissances, il est parjure à la foi donnée ; il se vend, c'est-à-dire il se marie avec Mme veuve Vallon qui a plus de millions que de dents à la mâchoire. Triste mariage que ce *Beau mariage !* Philippe y a gagné la richesse, mais avec elle le mépris de ses amis et de lui-même, les calomnies des parents de sa femme et les insultes de la valetaille. Mme Lasserre, veuve Vallon, meurt, une nuit, de sa belle mort — et Philippe est accusé de l'avoir empoisonnée. Il passe devant les assises, et il serait bel et bien condamné à la peine capitale, si, à la dernière

heure, poussée par le remords, la principale accusatrice n'était venue publiquement déclarer l'innocence de Philippe. Eh ! sans doute, Philippe Lasserre ne fut pas un empoisonneur ; mais quel vil caractère ! quelle âme basse ! Mis en liberté, il se brûle la cervelle. Le malheureux n'avait eu dans sa vie qu'une lueur de courage, et il s'en était servi pour commettre une dernière lâcheté. Du roman de M. Victor Perceval (un pseudonyme sous lequel se cache une plume féminine, mais très expérimentée) se dégagent de sérieuses leçons de philosophie sociale, et si, dans les détails, des réserves morales sont à faire, la misérable vie de Philippe Lasserre peut donner à réfléchir aux jeunes gens qui seraient tentés d'imiter son exemple.

7. — L'actrice Andréa rêve d'être marquise. Elle a un fils, Roland, dont le marquis d'Essigny est le père. Celui-ci habite la Touraine. Il cherche à expier le passé en faisant le plus de bien possible. Un soir, revenant d'une de ses excursions charitables, il est lancé par son cheval sur un tas de pierres d'où on le relève à demi-mort. Voici le moment psychologique ! Le marquis d'Essigny va mourir. Il faut qu'il épouse l'actrice *in extremis* et légitime Roland. Telle est l'idée de l'ambitieuse Andréa : elle intéresse à cette idée le médecin du théâtre, philosophe à ses heures, sceptique d'épiderme, au fond un brave cœur. L'union conclue, le docteur s'avise de soigner le moribond, abandonné jusqu'alors à un médicastre de village. Il le soigne si bien qu'il le guérit, mais il ne tarde pas à s'apercevoir qu'il a fait une mauvaise besogne. Vous connaissez le proverbe ancien : *Naturam si furcâ expelleris, natura revertitur*. Ce que Boileau et La Fontaine ont traduit en ces termes :

Chassez le naturel, il revient au galop ;

et que le bon sens populaire rend d'une manière plus pittoresque en disant : « La caque sent toujours le hareng ». Eh bien ! la chanteuse Andréa ne fait pas mentir le proverbe. A peine marquise, la nostalgie des planches l'envahit — et elle fuit le château d'Essigny pour aller courir la pretantaine avec un ténor, l'irrésistible Belloni. D'aucuns verront dans cet épisode une allusion à une escapade contemporaine de même genre : le fait est que les deux histoires se ressemblent. Quant au marquis, sa tendresse pour la nouvelle marquise est aussi problématique que possible. Il avait sérieusement rompu avec Andréa, et le lien formé par la loi n'a pu rapprocher les cœurs. Le marquis ne détourne pas son souvenir de Mlle Henriette de Meauchamp, gracieuse jeune fille dont il avait rêvé l'amour. Après bien des vicissitudes, et Andréa morte, Henriette devient la mère de Roland. En assistant à l'union de deux cœurs qui n'ont pas cessé de battre l'un pour l'autre, le bon docteur se dit, en dodelinant de la tête : « Qui oserait donner « tort au remords qui me poursuit ? Qui oserait lui donner raison ? »

— Pourquoi du remords, cher docteur ? Vous étiez en face d'un malade ; vous lui avez rendu la santé ; vous avez fait votre devoir : qu'importe le reste ? Laissez au romancier la responsabilité de son titre : *Le remords du docteur*, et allez toujours droit votre chemin.

8. — Nous retrouvons aujourd'hui en volume un roman de Jacques Vincent, *Misè Féréol*, qui avait dejà obtenu beaucoup de succès dans la *Revue des Deux-Mondes*. Pour ceux qui connaissent la langue des Félibres, l'idiome dont Mistral s'est servi pour chanter *Mireio*, le titre de l'œuvre de Jacques Vincent (encore un pseudonyme de femme) n'a pas besoin de traduction ; mais pour les autres il n'est pas inutile de dire que *Misè Féréol*, équivaut à *Mademoiselle Féréol*. Fille d'un vieux capitaine de vaisseau en retraite, cette « demoiselle » n'a pas été bercée sur les genoux d'une duchesse et dorlotée dans la mousseline. On l'a élevée à la dure, et un peu à la diable. D'une beauté sculpturale, très délibérée et même très libre dans ses allures, Albine Féréol avait cependant à un haut degré le sentiment de l'honneur. De prime abord, cette sauvage civilisée et insouciante pouvait passer pour une fille de mœurs légères. Il n'en était rien : hautaine et fière, elle ne souffrait jamais qu'on lui manquât de respect. Le vieux Féréol n'avait pas de domestique, et sa fille seule tenait le ménage. Ce qui ne l'empêchait pas d'être fort instruite et de passer pour une femme supérieure aux yeux des pâtres de la Camargue et des pêcheurs de la Méditerranée. Les choses en sont là, quand arrive de Paris, un jeune désœuvré, Pierre Bodin de Romaz, lequel, à bout de ressources, vient essayer de vendre le domaine paternel. Il ne vend rien, et tombe éperdument amoureux d'Albine Féréol. Celle-ci partage la passion de Pierre ; mais, trop personnelle pour l'avouer, elle passe outre et se laisse marier par son père au capitaine Honorat. Jusqu'ici, le roman se développait, dans des péripéties fort émouvantes, vivantes et vraies, dont la morale ne souffrait pas. A dater du mariage d'Albine avec Honorat, nous entrons dans la casuistique même de l'adultère. Si elle ne l'est pas de fait, Misè Féréol l'est d'intention. Elle va même jusqu'à avouer à Pierre de Romaz son amour criminel et lui propose de fuir avec elle. Heureusement, le brave Honorat surgit à l'heure voulue. Mais apprenant que sa femme ne l'a épousé que pour obéir au vieux Féréol, ce mari trop résigné part aussitôt et se laisse enlever par un coup de mer. Le deuil terminé, rien ne s'oppose plus à l'union d'Albine Féréol avec Pierre de Romaz, et le roman finit par ce mot : « L'amour dans le mariage. » Très bien ! et comme il ne faut décourager personne, c'est aussi la grâce que nous souhaitons à nos jeunes lecteurs. Mais, entre nous, ce dénouement n'est-il pas un peu immoral ? Quel bonheur croyez-vous qu'il puisse y avoir désormais pour les deux coupables ? Le

spectre du pauvre Honorat, qui s'est volontairement laissé mourir, ne viendra-t-il pas se dresser au milieu de leurs joies les plus intimes ? Mieux eût valu que Pierre et Albine fussent séparés à jamais : c'eût été leur châtiment. Ces réserves nécessaires faites, il ne nous en coûte pas de reconnaître que *Misè Féréol* est une œuvre littéraire fort remarquable et bien au-dessus des deux autres romans du même auteur : *Jacques de Trévannes* et le *Retour de la Princesse*. La rencontre de Pierre de Romaz avec Misè Féréol sur la route déserte de la Camargue est un morceau de maître. Le tableau d'une couleur locale indéfinissable se marie de la façon la plus intense avec la description de la contrée désolée et sauvage. Il y a bien quelque chose d'approchant dans le *Gardian de la Camargue*, de feue Mme Louise Figuier. Mais ici l'impression est plus vive, le style plus châtié et plus vigoureux. Nous ne partageons pas cependant l'engouement que professe l'auteur de *Misè Féréol* pour la beauté classique des Arlésiennes. Sans doute, le costume des femmes d'Arles est plein d'originalité, leur démarche ne manque pas de noblesse ; mais rarissimes sont celles qui ont conservé le type gréco-romain dans toute sa pureté. Ce type se retrouve encore. Il faut aller dans l'Hérault, à Agde (*Agatha*, la bonne ville grecque). Vous verrez là, non dans la bourgeoisie, parmi les gens du peuple, de jeunes femmes qui rappellent à s'y méprendre les canephores d'Athènes. — En terminant, citons quelques lignes fort bien venues de *Misè Féréol*. C'est Pierre de Romaz, l'ancien viveur, aujourd'hui sérieux, travailleur, draineur de marais et défricheur de garrigues, qui écrit à son frère André : « J'ai éprouvé le découragement et le dégoût, quand seul, au milieu des souvenirs de famille, j'ai comparé l'existence de notre aïeul et cette dissipation où s'est écoulée notre jeunesse. Après tout, il était le simple fils d'un pêcheur : il a travaillé, il a lutté, il a conquis. C'est à nous faire rougir de honte, nous qui n'avons même pas su avoir la santé de notre âge ; nous qui, après quelques années de collège, paresseuses et ennuyées, nous sommes lancés dans ce que nous appelons la grande vie. Voyons, de sang-froid, est-ce assez absurde ? Et lequel de nous oserait affirmer qu'il a seulement connu quelques jours de plaisir ?... Cette routine niaise, indolence, raillerie, affectation, vulgarité, tout cela ne serait qu'un ridicule ; mais il est des considérations plus graves, une dignité sociale méconnue. J'ai subi la contagion de l'exemple. Vautrés sur le divan d'un club, tandis que l'humanité marche, sommes-nous quittes envers nous-mêmes, parce que nous pouvons payer le travail d'autrui ? » Hélas ! que c'est tristement vrai, et combien de fils de famille qui perdent ainsi leurs énergies les meilleures !

9. — Pylade-Harmodius-Alain de la Chevardays, est né au plus

fort de la Terreur, d'un père jacobin, quoique gentilhomme, ce qui explique le paganisme de deux de ses prénoms. Quant au troisième, Alain, un nom chrétien et breton, il a été donné à l'enfant par sa nourrice la bonne Naïc, et confirmé plus tard sur les fonts du baptême. Le roman de *Pylade*, comme son titre l'indique, est la glorification de l'amitié. Pylade-Harmodius témoigne une affection invraisemblable au brillant marquis Robert de Pontaven, un Oreste naïvement égoïste, dont il a été le condisciple au lycée de Quimper. Après avoir protégé son ami au collège contre les horions, le jeune comte de la Chevardays, continue, avec un zèle que rien ne lasse, à en être le défenseur et l'appui dans les luttes de l'existence. Pylade paie les dettes de Robert en vendant à vil prix son modeste domaine. Il restaure le château de Pontaven de ses propres deniers. Il se bat en duel à la place du marquis et lui fait gagner un procès dont la perte l'aurait réduit à la misère. Croyez-vous que l'obligé ait un petit merci pour tant de dévouement ? Du tout ; il accepte ces témoignages de véritable amitié comme un tribut qu'on lui doit. Juste retour des choses d'ici-bas ! une jeune cousine de Robert, Hélène de Latour-Landry, a le cœur moins léger que l'insouciant et oublieux marquis. Elle apprécie comme il le faut le désintéressement chevaleresque de la Chevardays et lui tend sa main loyale. « — Faut-il répudier cette fois, dit celui-ci à sa fiancée, mon nom païen de Pylade ? — Nullement ! répond l'aimable Hélène ; restez toujours Pylade, mais c'est moi seule désormais qui serai votre Oreste. » Excellent roman qu'on lit sans fatigue tout d'une traite ; l'œuvre de M. Rocoffort nous initie aux mœurs des premières années de la Restauration. L'auteur ne sacrifie pas aux dieux modernes. Qu'on en juge par cette page : « Rien de plus enjoué, de plus brillant, de plus sincèrement joyeux que les premières fêtes de la société française, au commencement de la Restauration. On revient, on se retrouve, on se reconnaît de toutes parts. Que d'événements à déplorer, de projets d'avenir à faire, d'aventures à se raconter ! on échange dans un récit rapide, fiévreux, entrecoupé, les tristesses et les misères de l'émigration, contre les brûlantes émotions de la Terreur, de la guerre de Vendée, des glorieuses et terribles péripéties de l'épopée impériale. Vingt ans ont passé sur les têtes ; mais les cœurs ont gardé la chaleur d'autrefois. Tout d'ailleurs renaît, aspire et refleurit. Les portes de la patrie sont ouvertes, l'émigré de Coblentz s'y rencontre avec le prisonnier de Sibérie, et tous font ensemble le premier pas sur le sol sacré. Notre armée n'est plus condamnée à une victoire par mois, pour que le pays puisse vivre. Les forces se raniment, les brèches se réparent, la guerre civile se rapetisse aux proportions du duel, les haines tombent chaque jour, et la France voit ses enfants se réunir de tous côtés, — pareils à des

abeilles dont l'ouragan a renversé la ruche, qui reprennent courage dès que la tempête s'éloigne, et qui, s'appelant par un bourdonnement de joie et d'amour, reforment un essaim plus actif et plus prospère. »

10, 11 et 12. — Mme Claire de Chandeneux (*alias* Mme Emma Bailly) est infatigable, — et c'est toujours le monde militaire qui fait l'objet de ses études. Voici coup sur coup trois nouvelles séries des « Mariages de garnison » : *Secondes noces*, *La Dot réglementaire*, *L'Honneur des Champavayre*. Dans *Secondes noces*, l'auteur a décrit les luttes de la femme bien née contre le dénûment, l'opinion malveillante du monde et les difficultés qu'une seconde union peut créer aux enfants d'un double mariage. Tel est le cas de la baronne de Glaine qui, devenue veuve, est obligée pour vivre et faire vivre sa fille de composer des romances comme Loïsa Puget, et finalement, pour imposer silence aux mauvaises langues, se voit forcée d'épouser, non l'homme qu'elle aurait choisi, si elle avait été libre, le commandant Georges de Breneliez, mais le bienfaiteur discret et généreux qui lui a tendu la main dans sa misère. La pauvre femme meurt de l'immolation de son cœur, et sa fille, la fière Bathilde de Glaine, repoussée par ses plus proches parents, se voit obligée de servir de dame de compagnie à la plus inhumaine des femmes. Mais Georges de Breneliez veille sur Bathilde. Il n'a pu épouser la mère : il servira de père à la fille. Grâce à lui, Bathilde de Glaine trouve enfin le bonheur en donnant son cœur et sa main au brave lieutenant Vincent Canaulay. Qui l'eût dit, elle si entichée de ses titres nobiliaires ? Bast ! il n'y a pas mésalliance. Vincent est fils d'un rustique patriarche des Landes ; il est officier de la légion d'honneur et va passer capitaine. Et puis, au fait, l'épée n'est-elle pas aussi une noblesse ? Signalons dans les *Secondes noces* quelques pages fort intéressantes sur la cueillette de la résine et les mœurs landaises.

La Dot réglementaire est l'histoire d'une jeune institutrice, Antoinette Mathey, déshéritée par un oncle millionnaire et qui, malgré ses vœux les plus chers, ne peut se marier avec Philippe Bretenieux, lieutenant au 20e cuirassiers. Il lui faut une dot, la dot réglementaire : telle est la loi. Ce contre-temps fâcheux pourrait n'avoir pas d'issue ; mais un romancier n'est jamais en peine, quand il s'agit d'amener le dénouement indiqué. Mme Claire de Chandeneux fait mourir sans testament l'héritier de Pierre Mathey, et par là même Antoinette, la déshéritée de la veille, se trouve le lendemain riche à millions. On lira avec plaisir, dans *la Dot réglementaire*, l'épisode du cuirassier Plumard, l'ordonnance du lieutenant Bretenieux. A la suite d'un vol qu'il atténue d'abord en restituant la somme dérobée, Plumard disparaît. On le croit noyé ou perdu. Arrive la terrible guerre de 1870 ;

le 20e cuirassiers se fait broyer à Reischoffen ; on relève sur le champ de bataille, ce qui reste de ces glorieux vaincus, et parmi les morts se rencontre un individu sans uniforme, ayant pour toute arme un vieux sabre rouillé et dormant du sommeil éternel près de la maigre haridelle qui lui servait de monture. C'était Plumard : il avait voulu expier son crime en mourant avec son ancien régiment.

L'Honneur des Champavayre a des visées plus hautes que la *Dot réglementaire* et *Secondes noces ;* mais il est peut-être moins militaire. Les Champavayre sont trois : le père, général ; le fils aîné, Félix, capitaine ; le fils cadet, Gratien, un viveur. Félix et Gratien se ressemblent comme Castor et Pollux. Un des deux a, sans le vouloir, gravement offensé Mlle Renée de Haute-Fontaine. Celle-ci a reçu un baiser au front d'un Champavayre, pendant qu'elle dormait sous un arbre de ses pauvres domaines. Aux soirées impériales de Compiègne, allusion est faite à cet événement. D'autre part, un misérable garde-chasse, par jalousie, calomnie publiquement Mlle de Haute-Fontaine. Elle a droit à une réparation qui ne peut être qu'un mariage : le général appelle ses deux fils. Félix n'est plus libre, et Gratien ne se soucie pas d'aliéner sa liberté La situation est des plus tendues, il faut en sortir : l'honneur des Champavayre est en cause, et c'est le général lui-même qui l'empêche de sombrer. Il offre le bras à l'outragée et, devant tous les témoins de l'outrage, lui dit d'une voix forte et assurée : « Demain, mademoiselle, vous vous appellerez la « générale de Champavayre ! » Ce dénouement qui a lieu, au milieu d'une fête, au château de Compiègne, est d'un grand effet. Mlle Renée de Haute-Fontaine, malgré sa fierté, accepte la loyale main du comte de Champavayre, parce qu'elle y trouve, avec une réparation publique des injures reçues, l'éclat d'un titre et la fortune — ce n'est pas à dédaigner pour une orpheline plus noble qu'un Montmorency, mais aussi pauvre que le baron de Sigognac. Miette, une luronne qui joue son rôle dans l'aventure, rassure d'ailleurs complètement Mlle Renée. Elle a trouvé, le lendemain matin, mort sous un arbre, le Ruy-Blas de Haute-Fontaine, Napoli, qui fut garde-chasse, contrebandier, domestique du palais de Compiègne, et, comme le valet espagnol,

....Ver de terre, amoureux d'une étoile.

13. — Le papa Schmeltz avait composé un opéra intitulé *Abdolonyme ou le Roi-Pasteur !* C'était un vrai chef-d'œuvre. Mais il y a des gens que le malheur poursuit sans cesse. Schmeltz était du nombre. Fils d'un luthier de Paris fort habile dans l'art des Amati, des Guarnarius et des Stradivarius, il avait été chassé de la maison paternelle comme un rêveur inutile, et, musicien incompris, était venu échouer à Nyon près de Lausanne. Son frère, mort ruiné, lui avait légué pour

tout héritage une nièce, la petite Lydia. Pour l'artiste, c'était la joie, la jeunesse, le bonheur qui venaient élire domicile dans sa maison solitaire. Hélas ! papa Schmeltz n'était pas sensible aux joies de la famille. Il n'accueillit l'enfant que parce qu'elle avait une belle voix. Schmeltz ne pensait qu'à son opéra, ne vivait que de cette œuvre et pour cette œuvre. Malmenée par son oncle qui la faisait chanter à toute heure, même la nuit, des motifs du *Roi-Pasteur*, forcée de s'engager comme actrice malgré sa répugnance pour le théâtre, la pauvre Lydia meurt à la fleur de l'âge. Alors, mais alors seulement, les yeux de Schmeltz, barbare inconscient, se dessillent. « C'est toi qui l'as tuée, misérable ! » hurle-t-il en se frappant la poitrine. Dans sa douleur, il prend *Abdolonyme* et le jette au feu. Schmeltz était devenu fou. L'auteur de ce roman, M. Paul Cellières a voulu exécuter des variations sur le thème de l'égoïsme du génie. Il y a réussi. *Le chef-d'œuvre de papa Schmeltz* prouve pleinement qu'on peut intéresser le lecteur sans recourir au scandale. M. Cellières appuie cependant un peu trop sur les tristes démêlés qu'eut avec son premier mari une chanteuse célèbre, Antoinette Clavel, de son nom d'actrice, la Saint-Huberti, et qui devint plus tard la femme légitime du fameux comte d'Antraigues.

14. — Figurez-vous un homme dont tout à coup la vie s'arrête et recule. Il sort de chez lui à neuf heures ; il fait quelques pas et s'aperçoit en regardant l'horloge de l'Institut qu'il est huit heures et demie. Surprise, il se l'explique néanmoins et se dit, non sans une pointe de malice : « L'Académie retarde. » Il poursuit sa route, et à mesure qu'il marche les diverses horloges de Paris lui indiquent une heure plus matinale : celle du Louvre, sept heures trois quarts, celle de la Bourse six heures. A partir de ce moment il retourne en arrière dans son existence et croit tout faire à rebours. En un mot, M. C. A. L. Larsonnier (un moment, nous avons cru lire Garsonnet) a perdu, non son ombre, comme le Pierre Schemyl, d'Adalbert de Chamisso, mais la notion du temps. Le malheureux — en dehors de ce cas spécial — n'est nullement fou ; il se rend très bien compte de son état et l'analyse avec une lucidité à effrayer Edgar Poë lui-même. L'auteur du *Manuscrit de M. C. A. L. Larsonnier*, ou peut-être M. Larsonnier lui-même, dit très philosophiquement, à ce propos : « L'ennemi de « l'homme, c'est le mystère et l'inconnu ; c'est de cet ennemi qu'il sent de plus en plus les attaques à mesure que l'âge le dégarnit des défenses et des forces de la jeunesse. C'est pour cela que les vieillards semblent souvent se plaindre de quelque chose et en vouloir à quelqu'un. » M. Larsonnier est professeur de l'Université, et, par sa science, par sa foi chrétienne, par la dignité de sa vie, il fait vraiment honneur à l'*alma mater*. On est ému en suivant page par page le tou-

chant récit de ses luttes, de ses travaux, de ses déboires et de ses malheurs. Une de ces pages est terrible : c'est celle où il raconte, comme quoi, sans en avoir conscience, il fut obligé de traduire en classe, devant tous les élèves et en présence de l'inspecteur-général un passage du *De natura rerum* de Lucrèce, se rapportant juste à sa folie et commençant par cet hémistiche : *Tempus item per se non est.* L'épisode est présenté de main de maître. M. Henry Cochin, digne héritier d'un grand nom, est-il l'auteur ou simplement l'éditeur, le coordonateur du *Manuscrit de M. C. A. L. Larsonnier?* Probablement un peu l'un et l'autre. Dans tout état de cause, il a mis dans ce livre singulier et profond assez de verve, de style et d'observation personnelle pour mériter les éloges de tous les hommes d'esprit, de tous les philosophes et de tous les savants qui se préoccupent des bizarres vicissitudes de la destinée humaine.

15 et 16. — La Russie est à l'ordre du jour. Profitons-en pour dire un mot de deux romans dont les mœurs russes sont l'objet et qui viennent de paraître : *La comtesse Mourenine* et *l'Héritage de Xénie.* Le premier est d'un auteur anonyme; le second est d'Henry Gréville (Mme Durand, la fille de M. Jean Fleury, professeur de littérature française à Saint-Pétersbourg). L'anonyme dédie son roman à Mlle Maria-Félicité Rivière. Nous tenons — sans la connaître aucunement — Mlle Rivière pour une très honnête et très estimable personne : à ce titre, il a dû lui être pénible de se voir dédier un roman tel que *la Comtesse Mourenine.* C'est que ce roman n'est moral qu'au dénouement, et les descriptions que fait l'auteur des mœurs impures de sa « Comtesse » et du monde qu'elle fréquente, sont loin d'être irréprochables. Il y a bien, comme contraste, les vertus domestiques de la famille Terlino et les nobles qualités de la pieuse princesse douairière Balguine. Mais le reste, quelles turpitudes !

Tout autre est *l'Héritage de Xénie*, de Mme Henry Gréville. Cette fois, la Russie a porté bonheur à l'auteur de *Dosia* et de *l'Expiation de Savéli.* On retrouve ici la légèreté de pinceau, l'élégante familiarité de style, les traits imprévus et caractéristiques qui font quelquefois défaut à Mme Henry Gréville dans ses romans français. Alexandre Dumas a dit que le capital d'une jeune fille, son véritable héritage, c'étaient sa jeunesse et sa beauté. Xénie a la beauté et la jeunesse, mais elle a de plus la piété filiale. Pour sa mère, elle se deshérite des cinquante mille roubles que lui a laissés son père ; pour sa mère, elle refuse d'épouser l'homme qu'elle aime, Paul Rabof; pour sa mère, elle repousse les honnêtes et loyales avances de Théodor Galkine ; pour sa mère enfin, elle fait taire son cœur, ses aspirations de jeune fille, tous les rêves de bonheur qui naissent dans son âme ardente. Et cette mère est loin d'être parfaite : égoïste, exigeante, grincheuse,

telle est Mme Merief. Mais c'est une mère. L'héritage de Xénie est, en résumé, une vie de souffrance, de dévouement, de sacrifices, et il faut remonter à l'Antigone grecque pour admirer le spectacle d'un si persistant héroïsme.

17. — *La Bohème tapageuse* de M. Hector Malot forme une série de trois volumes dont voici les titres : *Raphaëlle, la Duchesse d'Arvernes, Corysandre*. Le premier volume est bien déduit, bien écrit, passablement intéressant ; le second est d'une immoralité flagrante, et le troisième d'une monotonie mortelle — à tel point que l'on se demande si la plume qui a écrit ces deux œuvres remarquables : *Romain Kalbris* et *Sans Famille*, est la même qui a décrit les extravagances hystériques de la duchesse d'Arvernes et la chasse au mariage de Corysandre, l'américaine. Inutile d'ajouter que la « Bohème tapageuse » de M. Hector Malot n'a rien de commun avec la « Bohème littéraire », découverte et si pittoresquement dépeinte par Henri Murger. C'est la Bohème du demi-monde, du quart du monde et d'un certain grand monde. Seul, le professeur Crozat, savant fantaisiste et âme droite dans son déclassement, appartient à la littérature. Le principal personnage de *la Bohème tapageuse* a nom René-François de Charlus, duc de Naurouse. Ne cherchez pas dans l'*Armorial* de d'Hozier : vous ne trouveriez rien. Le duc de Naurouse est tout simplement ce jeune duc de Gramont-Caderousse qui fit tant de bruit sous le second Empire. C'est sa vie insensée que M. Malot nous raconte ; tout y est : l'ignorance crasse du duc, son exil de deux ans en Provence avec un professeur spécial, son baccalauréat devant la Faculté des lettres d'Aix, ses pertes d'un million au lansquenet, les démarches faites par ses ascendants pour lui donner un conseil judiciaire, ses relations avec une actrice célèbre, son amitié pour le prince de Kappel (prince d'Orange), ses intrigues avec une grande dame de la cour de Napoléon III, ses fugues à l'étranger, sa mort de poitrinaire, enfin son testament en faveur de la fille du docteur Harly (lisez : Déclat) ; le romancier n'a rien oublié. Çà et là, quelques personnages sympathiques : le prince de Kappel, le docteur Harly, Crozat et cette sœur Angélique (Christine de Condrieu) qui vient visiter son cousin moribond pour lui parler de Dieu ! Mais ensuite, quels odieux types que Savine, Mautravers, la mère de Corysandre, le baron Postole de la Pacaudière, fabricateurs de blasons, d'armoiries et de titres de noblesse ! Quel scélérat que ce comte de Condrieu-Revel, qui n'est ni Revel, ni Condrieu, ni comte, et qui, par force, pousse sa fille au couvent, et cherche par tous les moyens possibles, mais sans qu'il y paraisse, à provoquer la mort du duc de Naurouse, afin que les domaines de Naurouse, de Condrieu et de Varages puissent être réunis sur une seule tête, celle de son petit-fils ! On devine ce que peuvent être les mœurs d'un tel

monde. Certes, il y a, dans la *Bohème tapageuse*, quelques tableaux qui sont d'un maître : par exemple, la préparation au baccalauréat de René-François de Charlus ; son pari des courses de Vincennes où, monté sur la jument Balaclava, il fait, quoique malade d'une fluxion de poitrine, six mille mètres en steeple chase ; la prise de voile de Christine de Condrieu ; une scène de jeu qui rappelle le début de la *Peau de chagrin*, de Balzac. Tout le reste tient du pamphlet — et du pamphlet peu recommandable. Très certainement, dans l'épisode de la *duchesse d'Arvernes*, l'auteur s'est beaucoup moins inspiré de Paul-Louis Courier, de Cormenin et de Prévost-Paradol, que des folliculaires interlopes de Genève ou de Bruxelles.

18. — C'est aussi un roman pamphlet que le *Mongroléon Ier* de M. Simon Boubée, rédacteur de la *Gazette de France ;* mais il est d'une tout autre actualité et d'un genre bien différent. Une expédition, composée de Mortimer Billing, Anglais humanitaire, du docteur Pumpernickel, médecin positiviste et simiesque, du vicomte de Briffolet, Français volage, plein d'esprit et courageux comme Raousset-Boulbon, s'organise. Il s'agit d'aller civiliser les naturels du centre de l'Afrique. On part, et après toutes sortes d'aventures, on arrive dans le royaume du Kaor-Tay. Là règnent depuis quelques mois l'illustre Mongroléon Ier et sa majestueuse épouse Mondodama. Les nouveaux évangélistes sont bien reçus ; Mongroléon leur fait même l'honneur de les mystifier. Ils ont faim : on leur sert des poulets crus garnis de leurs plumes ; ils ont soif : on leur apporte à avaler des sabres dans un plat d'or. Cependant Mongroléon, qui s'appelait naguère Cigareski, est bon prince : il a pitié des civilisateurs, et les traite comme chez Bignon. Il trinque même avec eux, et tout en buvant cause en kaor-tay de la civilisation africaine et des ruses passablement équivoques, pour ne pas dire misérables, dont il est obligé de se servir pour maintenir sa toute-puissance. Puis, un peu allumé, il se tourne brusquement vers ses hôtes et leur souffle à l'oreille en français du Palais-Bourbon : « Eh bien ! que « dites-vous de cela, les autres ? » Là-dessus, il tape familièrement sur le ventre de Pumpernickel, et leur raconte son histoire. Honni soit qui mal y pense ! Mais cette histoire est une satire à l'emporte-pièce, dont les lanières tombent dru sur les épaules des Ram-Erec, des Yas-Néol, des Treb, des Yr-Fer et autres Kaor-tiens célèbres. Dieu nous garde, à ce propos, d'insinuer ici que le royaume de Kaor-Tay, si spirituellement et si malicieusement décrit par Simon Boubée, n'est pas si loin de Paris qu'on pourrait le croire !... Nous préférons reproduire le portrait de Mongroléon. Le voici : « Il était gros et court comme un pot à tabac. Son visage bouffi, soufflé, odémateux, se distinguait par un nez recourbé, une barbe flamboyante, peinte en noir boudin, et deux yeux saillants, dont l'un, d'une énormité extra-natu-

relle, atteignait presque la mesure d'un poing de boxeur. L'expression générale de la tête était une sorte de boursouflure, d'orgueil, d'abrutissement, de vanité transcendante et solennelle, assaisonnée de scepticisme narquois et d'insolence basse et agressive. » Est-ce assez ressemblant? Il va sans dire que le premier acte du règne de Mongroléon est de proscrire tout ce qui le gêne. Il est « bon enfant, » excepté pour toute une catégorie de citoyens. Certaines soutanes principalement l'exaspèrent, et sa politique a beaucoup de rapports avec celle de nos proscripteurs de jésuites. Mais, chut! laissons à M. Simon Boubée ses allusions transparentes, ses vérités vengeresses, et contentons-nous de signaler l'amusante histoire (un peu trop feuillue pourtant) de Mongroléon Ier à tous ceux qui aiment à voir percer à coups d'ironie les grands hommes en baudruche. Reste à savoir si le roman-pamphlet de notre spirituel confrère sera inscrit au catalogue de la Bibliothèque du Président de la Chambre des députés. C'est peu probable.

19. — Parmi les romans que nous venons d'analyser, ceux-ci, comme *la Comtesse Mouronine*, *Misé Féréol*, *la Bohème tapageuse*, *l'Oncle du Monsieur de Madame*, sont dangereux pour les consciences inexpérimentées; ceux-là, tels que *la Main coupée*, *Où est Zénobie?*, *Serge Panine*, *Un beau Mariage*, *les demi-Mariages*, *le Remords du Docteur*, ne conviennent ni aux enfants ni aux jeunes filles; les autres, savoir : *Pylade*, *la Dot réglementaire*, *l'Honneur des Champavayre*, *Secondes Noces*, *le Chef-d'œuvre de papa Schmelix*, *le Manuscrit de M. C. A. L. Larsonnier*, *l'Héritage de Xénie*, sont des œuvres foncièrement honnêtes, mais n'appartiennent pas à la catégorie des romans religieux proprement dits. Ce dernier genre n'est pas moins cultivé que le genre profane; et le maître des maîtres est aujourd'hui Paul Féval. Il poursuit avec un scrupule qui l'honore la révision et l'expurgation de ses *Œuvres complètes*. Mon Dieu! ses productions d'autrefois n'étaient pas malsaines; il n'y a jamais eu rien de commun entre les romans de Paul Féval et ceux d'Eugène Sue. A l'heure qu'il est, après le coup de pierre ponce que vient d'y passer le célèbre converti, ses romans sont irréprochables. Lisez les derniers parus : *le Mendiant noir*, *la Reine des Epées*, *les Parvenus*, *la Belle-Etoile*, et vous verrez que nous n'exagérons pas. Le *Polybiblion* a, dans le temps, rendu compte de ces quatre ouvrages (éditions non expurgées). Il serait donc oiseux d'en refaire ici l'analyse : qu'il nous suffise de les indiquer au nouveau public de M. Paul Féval, au public catholique. L'auteur mérite d'ailleurs d'être fortement encouragé, car ce travail de révision doit être pour lui une rude corvée. Ne disait-il pas un jour à quelqu'un, à propos de la peine et du travail que lui coûtait l'expurgation de ses anciennes Œuvres : « Je fais mon purgatoire en ce monde! »

20, 21 et 22. — Martine Dorland, mercière à Pielan, en Bretagne, peut chaque soir, avec bien plus de raison que l'hypocrite et barbare Titus, se rendre ce témoignage : « Je n'ai pas perdu ma journée ! » C'est, en effet, un dévouement de toutes les heures que la vie de tante Martine. La petite vérole lui enlève sa beauté ; sa sœur Rose lui prend son fiancé ; André Portal, son beau-frère, lui soutire ses économies — et quand ruinés, déshonorés, Rose et André meurent, laissant sur le pavé six petits orphelins, qui nourrit ces délaissés, qui les entretient, les élève, en fait de bons chrétiens, des citoyens utiles, de braves mères de famille ? Qui ? — Tante Martine. Ses pupilles, du reste, sont la couronne et l'honneur de sa vieillesse : René est prêtre ; Jules, botaniste ; Paul, explorateur ; Louis, mécanicien. Les nièces ressemblent à la tante, et quand tous ces honnêtes gens viennent voir la bonne Martine, un sourire ineffable apparaît sur son visage sillonné de douces larmes. C'est la récompense du devoir accompli. Soumis au Comité d'examen de la *Société nationale d'encouragement au bien*, les romans de M. Vattier : *Tante Martine* et *Six Orphelins*, ont été honorés d'une médaille d'honneur. Ils la méritent, et les deux volumes seraient d'excellente propagande parmi nos classes ouvrières. Il en est de même, pour les classes rurales, de *la Rustaude* et de *Bonasse*, de Mlle Zénaïde Fleuriot. L'auteur a voulu apporter sa pierre à la digue que les esprits éclairés et les cœurs généreux dressent devant le torrent de l'émigration à l'intérieur. Cette émigration, vrai fléau social, dépeuple les campagnes, sans profit pour les villes, et enlève à l'agriculture les bras nécessaires, pour entasser dans les grands centres une multitude d'êtres qui deviennent le jouet, l'embarras, parfois les victimes d'une civilisation égoïste. De là, *Bonasse* et *la Rustaude*. L'une quitte la ville pour venir se refaire la santé à la campagne ; elle s'y refait aussi le moral, et la Bretagne agricole, avec des goûts simples et modestes, renvoie catholique à Paris la jeune coquette qui en était partie libre-penseuse. L'autre, au contraire, dédaigne les gars de son village et son village lui-même pour suivre un freluquet parisien qui mange sa dot, l'abreuve de misère, et n'est même pas capable de gagner le pain de son enfant. Monique (la Rustaude), repentante et repentie, a le courage de retourner au hameau, et y trouve le bonheur. Bonasse, elle, ne reste à la ville que pour se faire la Providence de ceux qui l'approchent. On le voit : la thèse est la même, présentée dans un cadre différent. Mlle Zénaïde Fleuriot, aussi bien dans *la Rustaude* que dans *Bonasse*, signale avec raison les dangers de la grande ville et préconise les riches conditions de salubrité physique et morale que comporte la vie des champs. Les scènes qui se déroulent dans la catholique Bretagne sont pittoresquement et sincèrement rendues. Il y a des types de paysannes et de paysans bre-

25. — M. Murray nous promène en Amérique ; M. Charles Buet nous fait connaître les pays perdus du continent africain. Tous les deux ont le même objectif : la propagation de l'Évangile et de la civilisation chrétienne. Dans *les Rois des pays d'or*, de M. Charles Buet, les pionniers de la noble cause sont : Alexis Valdré et ses deux neveux, le baron Hector de Lafaurie et un pauvre diable de clerc d'avoué dont tout le monde rit — bien qu'il soit, au fond, le Sancho Pança de la nouvelle croisade, c'est-à-dire le plus avisé, le plus sensé, le plus savant de la caravane. On visite successivement Alexandrie, le Caire, les Pyramides, l'Obélisque de Thoutmès, le Nil blanc, père des crocodiles, Kobbé la capitale du Darfour, Kartoum, Beni-Souef, la ville des palmiers, Gondokoro, limite du monde connu, le pays des Lokès, des Barrys, des Souts, des Abou-Rofs, des Sellhoufs, des Hassaniehs, des Bogarras, des Seleny et des Bangos. Il serait beaucoup trop long d'énumérer ici les curiosités anthropologiques, zoologiques et topographiques de ces régions terribles où Lafaurie et Valdré ont trouvé la mort. Sancho Pança, vulgairement Bombance, civilement Lazare Beauquin, a su très bien se tirer d'affaire. Il est aujourd'hui maître-avoué à Saint-Jean-de-Maurienne, et met la dernière main à la publication de ses *Mémoires*. Nous y renvoyons le lecteur.

26. — La politique vient de faire des loisirs à M. Alexandre Bessot de Lamothe. Il était depuis plus de vingt ans archiviste du département du Gard, et on lui doit le consciencieux inventaire (trois volumes in-4 à deux colonnes) des innombrables richesses confiées à ses soins. Cela ne lui a compté pour rien devant les puissants du jour. Classer, coordonner, inventorier les vieilles paperasses de la sénéchaussée de Beaucaire, de la commanderie de Saint-Gilles, des trois diocèses de Nîmes, d'Uzès et d'Alais, la belle affaire ! Vous n'avez pas voulu signer l'acte d'approbation que l'on vous demandait à l'exécution des décrets du 29 mars, — vous n'êtes plus bon à rien. Cédez la place à un autre qui aura moins de scrupules ! Heureusement, M. de Lamothe a, comme on dit, plusieurs cordes à son arc : il n'était pas archiviste seulement ; il était romancier très populaire — les lecteurs de l'*Ouvrier* ne me démentiront pas. Et si la paléographie perd en lui une de ses lumières, nous aurons, nous, plus souvent, à faire l'éloge d'une de ces œuvres puissantes et saines qui s'appellent *les Camisards*, *les Cadets de la Croix*, *les Faucheurs de la mort*, *les Secrets de l'Océan*. Ce roman-ci, le dernier paru, a pour thème la poursuite réciproque de deux vaisseaux ennemis : l'*Eclair* et le *Roi des mers*. Une telle chasse sur « l'élément liquide » n'est, au fond, qu'un prétexte à M. de Lamothe pour vulgariser une foule de notions peu ou mal connues sur les îlots océaniens, leurs merveilles de tout genre, la pêche au corail, le serpent de mer, la fascination des ondes, le typhon, la légende d'Adamastor

et le câble transatlantique. M. de Lamothe est un vulgarisateur habile: on l'a déjà surnommé le Jules Verne catholique.

27. — Voulez-vous connaître la Hollande? Faites le voyage avec l'auteur des *Notes d'un touriste*. C'est un intelligent cicerone qui vous décrira très poétiquement les vastes horizons calmes des Pays-Bas, leurs ciels de velours, leurs harmonieux mélanges de lacs limpides et de prairies verdoyantes, leurs vieilles cités populeuses. Ici, Rotterdam, l'Athènes batave, patrie d'Érasme; là Delft-la-Silencieuse, où Balthazar Gérard tua d'un coup de pistolet Guillaume le Taciturne; plus loin, La Haye où surabondent les chefs-d'œuvre de Rembrandt; ailleurs, Leyde qui donna le jour au prophète anabaptiste chanté par Meyerbeer. On voit qu'il n'y a pas de quoi s'ennuyer en chemin. Aux *Notes d'un touriste* s'adjoignent les romanesques *Aventures* d'un jeune enseigne de vaisseau, André Kéradel. Le roman débute ainsi : « Quand les conquérants triomphent, les mères pleurent. Vous le saviez avant nous, vieilles femmes aux cheveux blancs, qui, dans les premières années de ce siècle, étiez de fraîches et blondes jeunes filles, prêtant l'oreille au bruit lointain du canon, redoutant l'appel sinistre des tambours, répandant en silence vos larmes et vos prières pour le salut d'un frère, d'un ami, d'un fiancé !.... A chaque bulletin de victoire, à chaque page glorieuse datée de Berlin, de Vienne ou de Moscou, vos cœurs palpitaient d'un mouvement fébrile, non point d'enthousiasme, mais de terreur, hélas ! Qu'ils devaient être sombres les jours de la séparation et de l'absence !... Un matin, le signal était donné : le jeune homme allait partir. Il devait quitter le pays, s'arracher des bras d'une mère, dire adieu au doux ciel natal pour mourir, frappé d'une balle ennemie aux plaines de Wagram ou dans les ravins de la Sierra-Morena. Il allait disparaître sans souvenirs, sans traces, tout entier, pour toujours, atôme invisible perdu dans ce tourbillon embrasé de ruines et de conquêtes. Et ce n'était pas lui qu'il fallait plaindre pourtant! Il partait, l'œil étincelant, la joue empourprée, soutenu, dominé par l'ardent enthousiasme de cette époque étrange. Il allait triompher avec Murat ou mourir avec Desaix. La gloire lui faisait oublier son foyer, et dans les plis de son drapeau il retrouvait une famille. Mais que vous restait-il à vous pauvres femmes, gardiennes du foyer désert et pleurant l'absent adoré ? » On ne pouvait pas plus éloquemment paraphraser le *Bella, horrida bella, detesta matribus*, du poète Horace.

28 et 29. — Cette fois, pénurie complète de romans historiques. Le genre se perdrait-il ? Ce serait dommage, car il offre à l'imagination de grandes ressources et, sous une plume honnête, peut devenir pour la vérité un précieux auxiliaire. Mlle Thérèse Alphonse Karr, avec sa *Rose Blanche de Souabe*, vient excellemment à l'appui de notre dire. Le

sujet de *la Rose Blanche* est double : il s'agit d'abord de la haine qui sépare les deux nobles familles de Hers et de Stramen, haine terrible rappelant par certains côtés celle des Capulets et des Montaigus d'Angleterre. Il y a ici pareillement un Roméo, Gilbert de Hers, et une Juliette, Roswita de Stramen (la Rose Blanche) ; mais leur passion est plus pure, plus désintéressée, plus immatérielle — tellement qu'elle se termine par l'entrée de Roswita chez les Bénédictines. L'autre sujet — le principal, c'est la lutte entre le Sacerdoce et l'Empire, et l'avènement au pouvoir de Rodolphe de Souabe. Ces deux données sont si bien fondues l'une dans l'autre qu'elles n'en forment qu'une. On lit le roman jusqu'au bout, tenu que l'on est sous le charme, et tout en lisant on est amplement édifié sur le rôle civilisateur de l'Église au moyen âge. Ce rôle a été très impartialement exposé par Mlle Thérèse Alphonse Karr, et la figure du grand pape Grégoire VII émerge, dans l'œuvre, comme la lumière du milieu des ténèbres. La partie historique de la *Rose Blanche* s'appuie sur les autorités suivantes : Voigt, *Grégoire VII et son époque ;* Montalembert, les *Moines d'Occident ;* Gorini, la *Défense de l'Eglise.* Le moyen d'errer avec de tels guides ? — En même temps que se publiait à Paris la *Rose Blanche de Souabe*, paraissait à Poitiers, du même auteur, les *Croquis irlandais.* Ces croquis, au nombre de cinq, portent sur les mœurs, les traditions et les superstitions de l'Irlande. Ils sont un peu mélancoliques; mais la verte Eryn n'est-elle pas un peu sombre dans ses destins ? Voici les titres : *La veuve de Cairnlough*, Niobé rustique, qui attend en vain son fils noyé dans un naufrage ; *la Femme du pêcheur*, une abandonnée, également dans l'attente ; *Moïna*, la frivole cueilleuse de houblon ; *Pauvre Mikaël*, un « innocent » qui se dévoue jusqu'à la mort pour celui qui lui sert de père ; enfin, la perle du livre, *le Magister de Donnybey*, magister devenu rapace sur ses vieux jours au point de refuser des écoliers pauvres, et qu'un rêve salutaire dû aux prières de quelque bonne âme, ramène à de meilleurs sentiments. Les *Croquis irlandais*, eux, ramènent l'attention sur cette terre celtique si rudement éprouvée ; mais ils n'armeront le bras de personne d'une arme homicide.

30. — Qui de vous, lecteurs, n'a entendu parler de ce grand chrétien, de ce pauvre de Jésus-Christ qui avait nom Raymond Brucker, et que M. Paul Féval a peint à l'eau-forte dans le premier volume de ses *Etapes d'une conversion ?* Brucker fut l'une des personnalités les plus puissantes et les plus originales de notre temps ; il fut surtout un caractère. Né en 1800, au bruit du canon qui annonçait à la France enthousiasmée la victoire de Marengo, c'est à Paris que Brucker a passé sa vie, exercé son apostolat, et qu'il est mort. Tour à

tour ouvrier, journaliste, poète, romancier, tribun, il passa par toutes les phases de l'erreur, du fourriérisme au socialisme républicain, jusqu'au jour où, d'épreuve en épreuve, il arriva au christianisme intégral, c'est-à-dire au catholicisme. Ce jour-là, il brisa la plume qui avait écrit ces œuvres si vigoureuses, mais si dangereuses aussi, *les Intimes*, *le Bouquet de Mariage*, et consacra exclusivement sa vie à ses nouvelles croyances. Pendant trente-cinq ans, jusqu'à sa mort, Brucker a vécu pour Dieu, lutté pour Dieu, parlé pour Dieu, semant partout où il pouvait sa parole d'apôtre. C'est aux ouvriers qu'il s'adressait de préférence : il les haranguait chez eux, dans les rues, sur les places, jusque dans les églises, et le nombre de ceux qu'il a arrachés (de 1848 à 1852) aux griffes de la Révolution est incalculable. Son éloquence, à la fois sublime et triviale, portait toujours ; son esprit pétillant, sa verve imprévue enlevaient les foules. On cite de lui des réparties sanglantes qui réduisaient au mutisme ses adversaires. En voici quelques-unes. Dans un club, un matérialiste essayait de démontrer à ses auditeurs qu'il n'y a pas de Dieu et que l'homme descend du singe. A la fin de la prétendue démonstration, impatienté, crispé, hors de lui, Brucker, qui faisait partie de l'auditoire, demande la parole. Elle lui est accordée. Il monte à la tribune et dit simplement ceci : « Messieurs, l'honorable citoyen que vous venez d'entendre s'est escrimé pendant une heure à nous prouver que sa grand'mère était une guenon. Je n'y fais pas opposition. » On voit d'ici de quel côté furent les rieurs. Furieux, l'homme-singe voulait se défendre, et, s'adressant à Brucker : « Citoyen, vous me rendrez raison « de cette insulte ! » — « Un duel ! riposte Brucker, soit ; mais à une « condition, c'est que je me battrai avec un eustache de six sous ; il « n'est pas besoin d'épée pour ouvrir les huîtres. » Nouveaux éclats de rire, plus bruyants encore. L'homme-singe avait déguerpi. — Une autre fois, dans une réunion populaire, un ouvrier se vantait d'être chrétien, mais sans pratique : « Pardon, citoyen ! lui demande « Brucker, quelle est votre profession, s'il vous plaît ? » — « Cordonnier ! » — « Sans pratiques ! » dit Brucker, d'une voix de fausset. Et le cordonnier de quitter la tribune.

Depuis sa conversion, Raymond Brucker a beaucoup agi, mais peu écrit. On ne cite de lui qu'un roman : *les Docteurs du jour devant la famille*, publié en 1844 et chaudement recommandé par M. Louis Veuillot aux lecteurs de l'*Univers*. C'était une réfutation énergique et probante des théories rationalistes, enseignées alors dans les chaires universitaires. Brucker défendait chaleureusement les jésuites, le clergé, l'Église contre les calomnies de Michelet et d'Edgar Quinet. L'action romanesque n'était ici que l'accessoire : tout se réduisait à des entretiens et à des controverses, dont les partenaires étaient un

étudiant en droit, un étudiant en médecine, un colonel en retraite, deux gentilshommes, un garde-chasse, un abbé et un professeur de l'Université. Entre temps, on voyait poindre le joli minois d'Henriette d'Héricourt ; mais c'était pour reposer l'esprit de si graves matières. *Les Docteurs du Jour* eurent un succès immense et s'épuisèrent rapidement. Cette année, M. Victor Palmé a eu l'heureuse idée d'en donner une nouvelle édition. Elle a paru, avec une brillante et militante *Introduction* de M. Henri Villard, et il se rencontre que les *Docteurs* de 1844 sont l'actualité de 1881. Michelet et Quinet sont morts ; mais MM. Paul Bert, Jules Ferry, Henri Brisson et consorts sont vivants et tout frémissants de projets liberticides. Ils rééditent, de leur côté, les calomnies d'autrefois ; la lutte pour la liberté d'enseignement a recommencé ; on veut ravir à la France cette loi de 1850 que le père Lacordaire, dans son Testament, appelle l' « Édit de Nantes du dix-neuvième siècle. » La nouvelle édition que donne M. Palmé des *Docteurs du Jour* vient donc à son heure. Il y a, dans ce livre, des trésors de pensées, d'idées et de faits. Nous recommandons, d'une manière spéciale, la lecture des chapitres, intitulés : *Le Néant, le Ciel des Esprits, les Philosophes.* Et quel style !... En voici un superbe échantillon : « Quelques semaines après les funèbres événements du cloître Saint-Merry, la fantaisie me vint, par une splendide soirée de juillet, dans une préoccupation de mélancolie sur laquelle je ne dois pas insister, de me rendre au sommet de l'une des tours de Notre-Dame. A travers la spirale des escaliers obscurs, j'atteignis la plate-forme supérieure, illuminée par le vif éclat des derniers rayons du jour. Deux petites filles s'y trouvaient, bruyantes et rieuses, qui se turent une seconde pour examiner le nouvel arrivant, reprirent confiance et continuèrent leurs jeux. Cette rencontre me contraria d'abord, car j'avais spéculé sur un endroit solitaire. L'enfance, heureusement, a ses douces vertus qui nous restituent les nôtres, et bientôt mes idées noires s'envolèrent. A l'aide d'une sébile de bois, avec des chalumeaux de paille, ces jolies compagnes gonflaient des bulles de savon, qu'elles secouaient ensuite au-dessus de l'espace, et que, de temps à autre, le souffle du vent chassait au-dessus de nos têtes. A cette élévation austère, les rubans bleus de leurs parures, que je voyais frissonner, me remirent en mémoire la gentiane, fleur modeste que l'on rencontre avec surprise, au delà des zones de végétation, à la dernière cime des Alpes. Le soleil se plongeait à l'horizon ; il entamait la cime du Mont-Valérien. Dans les branches de son éblouissant compas de lumière, Paris, dont les maisons se pressaient comme un troupeau, grondait bruyamment à nos pieds, sous la forte rampe de granit. Des reverbères prenaient flamme ; des caravanes d'oiseaux se poursuivaient de toutes parts

avec des cris. Soulevées au gré de l'air, les bulles, comme autant de petits mondes, reflétaient sur le métal éphémère de leur surface les nuages du ciel, la perspective des tours, le parvis et ses maisons déjà sombres, l'astre du jour lui-même et nos visages qu'il teignait de pourpre. Au bout d'un léger temps de pèlerinage, ces mondes fragiles se dispersaient tout à coup en écume, ou s'éclipsaient avec indolence dans les ténèbres qui submergeaient la cité. Je prenais goût à ces amusements naïfs ; ma réflexion se colorait de leurs analogies, et les enfants me rendaient à moi-même. L'astre qui nous illuminait fit un pas dans le ciel, et les ombres nous envahirent. Aussitôt résignées, les naïves amies prirent leur sébile et se dirigèrent du côté de la tourelle. J'en eus regret ; j'essayai de m'opposer à ce départ. — Pour-« quoi vous en aller déjà ? leur dis-je, continuez encore ! — Eh ! « reprit avec vivacité la plus jeune, comment le pourrions-nous ? le « bon Dieu vient de nous retirer sa lumière. — Ces petites filles étaient plus sensées que nos philosophes qui continuent de gonfler des bulles de savon dans les ténèbres. » — Eh bien ! lecteurs, que vous en semble ? A notre avis, c'est une des pages les plus exquises de la littérature catholique.

31. — M. Jules Vallès a écrit *les Victimes du livre ;* Mme Raoul de Navery vient d'écrire *les Crimes de la plume.* Ce titre, une trouvaille, devrait produire un chef-d'œuvre. Le roman de Mme Raoul de Navery n'en est certes pas un ; mais ce n'est pas non plus un livre insignifiant. Victor Nanteuil, le héros, est puni par où il a péché. Il pratique à son avantage la théorie des deux morales. Il écrit pour le public des ouvrages néfastes, flattant les mauvais instincts du peuple, prêchant l'irréligion, le mépris de toute autorité, le droit à toutes les jouissances. Cela lui vaut la richesse. Mais il a des scrupules : il ne tient pas du tout à ce que sa femme et sa fille connaissent la source empoisonnée de sa fortune, et il établit autour d'elles un rigoureux cordon sanitaire, ne leur laissant lire de ses œuvres que celles qui sont avouables. Vains efforts ! Sa fille lit *les Sentiers perdus, Lividia, l'Enfant de Bohème,* et autres romans dans lesquels Nanteuil préconise l'union libre. Appliquant immédiatement ses théories, la fille du malheureux écrivain se fait enlever par un aventurier, et sa femme, instruite à son tour des turpitudes intellectuelles de son mari, déserte le foyer conjugal. Ce n'est pas tout : le hasard veut que Nanteuil soit, cette année-là, nommé juré au tribunal de la Seine. On juge l'affaire Voinot — un émule de Papavoine et de Lacenaire. En apercevant Nanteuil parmi les jurés, Voinot se lève, et d'une voix terrible s'écrie : « Messieurs, « ce n'est pas moi qui devrais être assis sur ce banc, c'est M. Victor « Nanteuil. Ce sont ses livres : *Les Chemises rouges, les Filles majeures,* « *les Flibustiers de Paris, Jean l'Escarpe,* qui ont fait de moi un bandit,

« un voleur et un assassin. » Anéanti, Victor Nanteuil quitte le prétoire ; de retour chez lui, se voyant seul, il rentre en lui-même. Les conseils d'Etienne Darthos et du brave docteur Toussaint sont bien pour quelque chose dans cette conversion. Dans tous les cas, elle est sincère. Nanteuil rachète tous ses ouvrages, au prix de sa fortune. Puis, un soir, comme apothéose d'une fête donnée à ses amis, il fait tout brûler, drames et romans, dans la cour de son ancien hôtel, par la main du bourreau lui-même. Joseph de Maistre dut en tressaillir d'aise dans sa tombe, lui qui demandait qu'on affligeât le même châtiment aux œuvres de Voltaire. Il y a dans *les Crimes de la plume* quelques physionomies bien troussées d'écrivains et d'artistes. Par exemple, Mme de Navery n'est pas tendre pour sa corporation. Trois bas bleus, parmi lesquelles Zoé Cobra (Louise Colet), Flore Dorvet (Léonie d'Aunet) et une troisième qu'elle appelle Sosthénie Simonin, sont des habituées des soirées de Victor Nanteuil. Or, savez-vous comment elle les qualifie ? « Les Trois Vipères. » Nous la trouvons beaucoup plus tendre pour Eugénie de Reuilly. Cette femme si bien traitée et qui certainement mérite de l'être, ne serait-elle pas l'*Alter Ego* de Mme Raoul de Navery elle-même ?

32. — Passons aux recueils de Nouvelles. Ils sont peu nombreux. Nous avons *Umiltà*, par Ouïda ; *Délaissée*, par Mme Dorothée de Boden ; *Vipère*, par Charles Joliet ; *l'Amour au Village*, par Cyrille Fistié. Chacun de ces récits donne son titre au volume. *Umiltà* contient, en outre, *la Récompense du Vétéran*, *les Oiseaux dans la neige*, *la Dernière des Castlemaine*, *l'Assiette du Mariage*.

Ouïda est le pseudonyme d'une romancière anglaise qui connaît bien l'Italie et qui a su en tirer, notamment dans *Pascarel*, des tableaux superbes, de très heureuses descriptions. Aujourd'hui encore, l'action de trois de ses Nouvelles se passe aux environs de Florence, ou à Florence même. *La Récompense du Vétéran* et *l'Assiette de Mariage* contiennent, en fait, une critique amère de l'unification italienne. Autrefois, le petit peuple était bien plus libre. Demandez plutôt au vieux soldat des guerres de la prétendue indépendance, Gualdro Soncini, et au jeune voiturier Rafaello Bernaco ! Ils n'ont pour tout ami, nous dirions presque pour toute fortune : celui-ci, qu'un carlin intelligent, Tamburo ; celui-là, qu'un dogue fidèle, Pastore. Les alguazils florentins, sous prétexte qu'elles n'ont pas de collier, s'emparent sournoisement des deux pauvres bêtes et les pendent dans un abattoir. « Et « c'est pour ces libertés-là, conclut mélancoliquement une lavandière « florentine, que nos hommes ont fait la guerre ! » *Umiltà*, le récit le plus important du volume, est l'histoire d'une enfant trouvée ; charitablement recueillie par la riche fermière Rosa Donaldi, on s'est grandement trompé en donnant à l'enfant le nom d'Humilité, car jamais

fille de roi ne fut plus orgueilleuse. Elle va jusqu'à refuser la main du fils aîné de la maison, et, accusée d'un vol dont elle est d'ailleurs innocente, préfère se laisser conduire en prison que de se défendre. Une excellente réflexion à propos de l'amour des Toscans pour leur pays natal : « L'esprit de clocher est tourné en dérision de nos jours ; mais on peut douter que le siècle qui s'en moque ait rien d'aussi sincère et d'aussi fidèle à mettre à la place. C'est un sentiment paisible qui porte en lui un germe héroïque : menacé, il produit le patriotisme, ce patriotisme dont Guillaume Tell est le symbole. »

33.— La *Délaissée*, de Mme Dorothée de Boden, est la cousine germaine d'Umiltà. C'est le même orgueil, la même fierté ; il y a cependant cette différence : c'est que la jeune espagnole Pepa, se croyant plus noble que le Cid et se voyant plus pauvre que don César de Bazan, blasphème contre la Providence et devient légèrement libre-penseuse. Mais ce n'est qu'un nuage, bientôt dissipé aux chauds rayons de l'amitié et de l'amour. Les premières pages de *Délaissée* nous offrent une curieuse analyse des petites passions qui naissent et se développent dans les pensionnats de jeunes filles. C'est finement observé et discrètement rendu. Une seconde Nouvelle, dont l'action se passe dans la vieille ville d'Auch, complète agréablement le volume.

34.—Dans le Recueil de M. Charles Joliet, ce n'est pas la *Vipère* qui nous attire : sans doute, son mari n'est pas sans reproches, mais il n'est pas permis de pousser aussi loin qu'elle le fait la tracasserie, la vengeance et la persécution. Ce qui nous attire, ce n'est pas non plus la *Fornarina*, sujet bien rebattu que les amours de Raphaël avec cette boulangère de Rome ! Ce qui nous attire, et qui a véritablement de l'attrait, c'est *Numéro gagnant*, le bijou du livre. Il se trouve là un type de vieille fille tout à fait original. Elle possède un album qu'elle appelle en riant le Musée de Sainte-Catherine. Dans cet album sont crayonnées, au physique et au moral, toutes les demoiselles à marier de sa connaissance : et la vaniteuse Adrienne, et la capricieuse Gabrielle, et l'ambitieuse Antoinette, et la nonchalante Juliette, et l'insignifiante Laure ! Que de défauts et de non-valeurs : il faudrait quelque chose de mieux pour le neveu de tante Agathe. Il y a mieux, en effet : la tante Agathe met les noms de son Musée dans une urne, et tire au sort le nom de la vertueuse et toute bonne Angélique. C'est le « numéro gagnant. » Et ce numéro est destiné à Robert, le neveu de prédilection. Heureux Robert ! il a gagné le bonheur à la casuelle loterie du mariage.

35. — *L'Amour au Village*, de M. Camille Fistié, forme toute une série de tableaux et de scènes rustiques. L'auteur excelle à peindre la vie campagnarde ; il sait l'idéaliser et en exprimer le charme pénétrant, tout en conservant à ses études un robuste accent de vérité et une franche saveur de terroir. Les braves gens du hameau et de la forêt,

M. Fistié les endimanche un peu dans ses récits ; mais comme ils sont naturels tout de même ! comme les couleurs sont franches, comme la note est juste, délicate, honnête et sincère ! *L'Amour au Village* est le poème des cœurs simples — nous défions les gens du monde, même les plus blasés, de lire *le Fifre*, *le Récit d'autrefois*, *Michel*, *Musiciens ambulants*, *Constant-le-Fou*, sans qu'à la fin leurs cœurs ne soient délicieusement remués et leurs yeux ne se remplissent de larmes. *Le Fifre* surtout est un petit chef-d'œuvre, que nous n'hésitons pas à placer à côté du *Mouchoir bleu*, d'Etienne Becquet, et de *l'Enlèvement de la Redoute*, de Mérimée. Il leur est même supérieur, car il est plus ému, plus chaste et plus attendri. Nous aimons beaucoup moins *Suzanne Descharmes*. Le sujet, mariage entre un juif et une chrétienne, n'est pas heureux. Il renferme pourtant des pages fort belles : par exemple, le portrait du médecin de campagne qui, guêtré jusqu'aux genoux, coiffé d'un feutre gris aux larges bords, et la houppelande aux épaules, s'en va gaîment, monté sur Cocotte, visiter ses malades et faire la chasse aux rebouteurs et aux sorcières. M. André Theuriet, l'auteur des *Impressions d'un Forestier*, a enrichi *l'Amour au Village* d'une préface-manifeste contre le naturalisme. A la bonne heure ! voici un écrivain de race qui ose enfin s'élever contre le roman « expérimental, » lequel n'est, au fond, que le roman « licencieux. » On peut parfaitement être naturel sans être naturaliste. M. Theuriet démolit, pas à pas, les prétentions des Zolistes qui, avec une outrecuidance que rien ne justifie, se donnent comme les vrais disciples de Balzac. « Balzac, dit-il, est un penseur profond, un grand remueur « d'idées ; leurs pensées à eux tiendraient dans une coquille de noix. » Bien dit. La préface de M. Theuriet est à lire.

FIRMIN BOISSIN.

JURISPRUDENCE

La Magistrature et les Décrets du 29 mars 1880, par M. GUSTAVE BARCHON, ancien magistrat. 1re et 2e séries. Paris, Oudin, 1880 et 1881, 2 vol. in-12 de XXII-360 et XXXVIII-463 p. — Prix : 3 fr. 50 le vol.

Cet ouvrage pourrait être intitulé le Livre d'or de la Magistrature. Il donne, en effet, le nom de tous les magistrats qui se sont démis de leurs fonctions ou ont été révoqués à l'occasion de l'exécution des décrets du 29 mars. L'auteur a suivi l'ordre hiérarchique pour les fonctions, l'ordre alphabétique pour les fonctionnaires. Ainsi il commence le second volume par le Tribunal des conflits ; puis viennent le Conseil d'Etat, la Cour de Cassation, les Cours d'appel (avocats généraux, substi-

tuts), les Tribunaux de première instance (juges, procureurs, substituts), les juges de paix et les suppléants, les commissaires et les agents de police. Il donne autant que possible sur chaque fonctionnaire sa lettre de démission, ses états de service et le nom de son remplaçant. Il y a une liste de magistrats sur lesquels il n'a pu se procurer de renseignements, des errata, une notice complémentaire, un tableau récapitulatif portant à cinq cent quarante-deux le nombre des magistrats démissionnaires et à six cent cinq, en y comprenant les agents de police. Une table chronologique termine le deuxième volume et renvoie aux volumes et à la page, en donnant avec le nom, un numéro d'ordre, la nature des fonctions, la résidence et la date de la démission. M. Barcilon a mis en tête de chaque volume des préfaces où il donne le commentaire des listes qui suivent. Avec autant de cœur que de patriotisme, lui aussi, magistrat atteint par les décrets, il donne le sens et explique la cause et la portée de ce grand mouvement de la magistrature et la venge énergiquement des injures qui lui ont été adressées par les partisans des décrets. Il donne le texte de la circulaire du garde des sceaux aux procureurs généraux relativement à l'exécution des décrets du 29 mars, et une partie des discours prononcés dans les Chambres à cette occasion. On le sent animé d'un ardent patriotisme et de vives convictions. Il communique ses sentiments à ses lecteurs et son livre restera comme un recueil de documents aussi précieux qu'honorables à consulter pour l'histoire de la Magistrature et de l'année 1881. R.

SCIENCES ET ARTS

Les Essais de Montaigne, réimprimés sur l'édition originale de 1588 avec notes, glossaire et index par MM. Motheau et D. Jouaust et précédé d'une notice par M. de Sacy. Portrait gravé à l'eau forte par Gauchard. Paris, librairie de Bibliophiles, 1878-1880, 4 vol. in-8 de xvii-347, 317, 370 et 355-lxvii pag. — Prix : 50 fr.

De tous nos anciens écrivains, Montaigne est certainement celui qui a conservé le plus de lecteurs. C'est à l'élite d'entre eux que s'adresse la belle édition de MM. Motheau et D. Jouaust. Elle a été faite d'après celle de 1588, la plus rare, la plus estimée des bibliophiles, et que Montaigne a donnée lui-même. L'édition de 1595 est plus complète, puisqu'elle reproduit de nombreuses additions dont l'auteur des *Essais* avait surchargé les marges de son livre, mais quelques efforts qu'ait faits Mlle de Gournay pour leur assigner leur véritable place, elles embrouillent singulièrement le texte. Montaigne seul aurait pu coordonner ces adjonctions. Au reste, l'édition prise pour modèle avait la préférence de Sainte-Beuve,

qui la considérait comme produisant mieux une impression d'ensemble. Telle était aussi l'opinion du P. Niceron et celle d'un excellent juge, M. S. de Sacy. Dans une note préliminaire, il a développé à merveille les motifs qui ont décidé le choix de la librairie des bibliophiles. Dans l'édition de 1588, « le sens, dit-il, est beaucoup plus suivi, le raisonnement plus exact, l'enchaînement des idées plus marqué. Veut-on se retrouver, par exemple, dans tel passage dont le sens malgré mille efforts, échappe toujours? Qu'on prenne l'édition de 1588, qu'on la compare à celle de 1595, on verra tout de suite que c'est une addition introduite à cet endroit qui rompt le fil des idées ; et qu'en rapprochant la phrase qui précède l'addition de celle qui la suit le sens devient plus clair que le jour. » De tous temps, cette édition de 1588 a été recherchée « par ceux qui ne veulent pas seulement se laisser charmer par Montaigne, mais le comprendre. »

M. de Sacy ne s'est pas contenté de ces observations, il en a émis d'autres fort justes sur les *Essais* eux-mêmes. Il ne nie point que, selon les intelligences et les temps, ils puissent avoir des inconvénients et des dangers, mais il pense qu'à l'époque où nous vivons, l'influence de ce livre peut être plus utile que nuisible. Dans son trop court travail, M. de Sacy n'a fait qu'effleurer des questions que M. Motheau a plus approfondies dans une étude de longue haleine placée à la fin du tome IV. Il y fait justice de l'accusation de scepticisme portée d'une manière beaucoup trop absolue contre Montaigne. Un vers de M. Victor Hugo a pu encore la propager :

Montaigne eût dit : que sais-je? et Rabelais : peut-être.

Que de gens ne connaissent la philosophie de Montaigne que par un hémistiche, et qui seraient fort surpris, en lisant dans les *Essais* de belles réflexions sur la prière et tant de passages tout spiritualistes de la paraphrase de la Théologie de Raymond Sebond. Que de gens seraient plus étonnés encore s'ils parcouraient les *Voyages* de Montaigne. Ils y verraient comment le philosophe offrait des ex-voto à Notre-Dame de Lorette, comment il parlait sans fausse honte de ses confessions, quelle foi il ajoutait à des guérisons miraculeuses obtenues par l'intercession de la sainte Vierge. Cette piété n'allait pas, il est vrai, jusqu'à décider Montaigne à retirer de ses *Essais* certains passages dont à Rome on lui demandait la suppression ; mais il y a loin de cet homme, qui peut sembler parfois un peu superstitieux, à l'incrédule invétéré qu'on se représente trop facilement. Nous avons eu l'occasion, en nous occupant autrefois de certains auteurs espagnols, de faire une remarque très applicable à beaucoup de lettrés de la Renaissance. Il y a comme une séparation entre l'homme et l'écrivain ; comme enivré par la connaissance récente de l'antiquité, l'écrivain

cherche tellement à en reproduire la forme et les idées que la postérité, ne le jugeant que sur ses livres les plus connus, ne croit plus retrouver de traces du baptême sur cette tête dans laquelle s'agitent tant de pensées audacieuses. L'auteur se croyait permis de remuer les idées les plus hardies et de se faire païen dans ses livres ; l'homme dans sa vie restait chrétien. Un disciple de Montaigne, Charron, prêtre, prédicateur distingué, n'ayant pu accomplir le vœu de se faire chartreux, demanda à une assemblée de casuistes de calmer ses scrupules. Ce même Charron, si timoré, a, dans son *Traité de la Sagesse*, eu des hardiesses philosophiques plus grandes que Montaigne. Un ami de celui-ci, Étienne de la Boétie, qui, nommé conseiller au Parlement de Bordeaux, semble avoir mené une vie tranquille et très soumise aux lois, n'écrivait-il pas, dans son traité de la *Servitude volontaire*, les plus révolutionnaires déclamations? Il écrivait cela dans le genre antique ; cela lui suffisait et il ne cherchait nullement à prêcher d'exemple. Ronsard et ses amis de la Pléïade ne furent-ils pas accusés d'avoir sacrifié un bouc à Bacchus dans une cérémonie étrange ? Ils ne croyaient certes pas aux dieux mythologiques, mais ils cherchaient par une sorte d'enfantillage pédantesque, à imiter en tout les poètes païens. Montaigne, qui parlait latin avant de parler français, se faisait le contemporain de Cicéron et de Sénèque : « J'ai eu connoissance, dit-il, des affaires de Rome longtemps avant que je l'aie eue de ceux de ma maison. Je sçavois le Capitole et son plant avant que je sceusse le Louvre ; et le Tibre avant la Seine (t. IV, p. 87). » Plus que tout autre, Montaigne subit cette grande influence exercée par l'antiquité païenne et de là les singulières contradictions qu'on peut remarquer entre l'homme et l'écrivain. Nous nous sommes un peu arrêté à cette remarque, et moins qu'il ne le faudrait pour lui donner plus de consistance, parce qu'elle nous paraît expliquer bien des choses. Il y eut, selon nous, une véritable dualité dans la plupart des hommes du seizième siècle, et l'on ne peut nullement juger de leurs croyances par leurs ouvrages.

Mais revenons au livre même qui a causé cette digression, ou plutôt à la nouvelle édition qui a été donnée, car les *Essais* sont trop connus pour que nous veuillons en parler. Cette nouvelle édition, nous le répéterons, est faite pour satisfaire les bibliophiles les plus exigeants ; l'impression, le papier en sont magnifiques ; le texte a été établi avec soin ; des notes, un index et un glossaire complètent l'ouvrage. Le *Montaigne* est digne en tous points de la belle collection des classiques français, entreprise par M. Jouaust.

TH. DE PUYMAIGRE.

La Constitution essentielle de l'humanité, *exposé des principes et des coutumes qui créent la prospérité ou la souffrance des nations*, par M. F. Le Play, Tours, Mame, Paris, Dentu et Larcher, janvier 1881, in-12, de XVI-328 p. — Prix : 2 francs.

Dans le cadre d'un volume d'une lecture facile, M. Le Play a voulu condenser tout l'enseignement social contenu dans ses deux œuvres monumentales *les Ouvriers européens* et *la Réforme sociale* et en présenter les conclusions sous la forme la plus appropriée aux périls sociaux de l'heure présente. Disons tout de suite que ce but a été remarquablement atteint : l'histoire littéraire présente rarement l'exemple d'un penseur réussissant aussi bien à condenser et à préciser son œuvre après une longue carrière si noblement parcourue.

L'ouvrage débute par quelques pages empreintes d'une grande portée philosophique sur la place de l'homme dans l'ensemble des choses, sur les traits essentiels qui en font une exception unique dans le monde organique. Douée du libre arbitre, mais soumise au vice originel, l'espèce humaine peut grandir ou décroître, s'élever ou se dégrader ; toute son histoire est remplie par une succession de phénomènes de prospérité et de souffrance répondant à l'usage bon ou mauvais de son libre arbitre, provenant de la plus ou moins active répression du vice originel chez les jeunes générations.

M. Le Play insiste à plusieurs reprises sur ce but fondamental de l'éducation et sur sa nécessité. En effet, cette notion essentielle de l'éducation tend de nos jours à être méconnue sous l'influence des erreurs naturaliste et évolutionniste : cependant elle est, s'il est possible, plus nécessaire que jamais aux hommes de notre temps, à cause des difficultés spéciales pour la conservation de leur bonheur que présentent les caractères compliqués de la civilisation matérielle moderne.

La rapidité toute nouvelle des voies de communication due à l'emploi de la houille, donne, en effet, un essor considérable à l'esprit de nouveauté et ajoute aux difficultés pour les familles stables de maintenir les fondements de la paix sociale, qui sont la soumission à Dieu, la continuité de la vie domestique, l'esprit de concorde.

M. Le Play ne maudit pas cependant ces nouvelles inventions, comme M. Leroy-Beaulieu le lui impute ; il montre au contraire par des faits précis qu'elles peuvent servir puissamment la propagation du bien.

Un des côtés les plus graves de la situation est la perte de leurs débouchés manufacturiers pour les populations de l'Europe occidentale, par suite des progrès réalisés dans les autres parties du monde. Cela donne lieu à M. Le Play d'établir une très intéressante comparaison entre nos petits pays européens et ce qu'il appelle les quatre

grands Empires, c'est-à-dire l'Angleterre et ses colonies, la Russie, la Chine et les Etats-Unis d'Amérique. Un tableau graphique saisissant montre la nécessité de l'*Union européenne*, qui allègerait la situation en permettant à nos populations si pressées sur un territoire exigu de ne plus s'imposer la lourde charge des budgets militaires et de la paix armée.

Mais ce que M. Le Play demande par-dessus tout, c'est le retour aux principes fondamentaux sans lesquels il n'y a point de paix possible et dans ce but il convie l'école de la *Réforme sociale* à combattre les trois grandes erreurs du temps, qui sont les *principes de* 1789, *le naturalisme* et *l'évolutionisme*.

Restant toujours dans la position spéciale qu'il a prise, l'éminent écrivain n'indique pas les grands côtés religieux de la crise moderne et les remèdes qu'elle appelle dans cet ordre d'idées. Espérons que son livre soulèvera d'autant moins, chez certains de nos contemporains, des préjugés, qui ont rarement été attaqués plus à fond et d'une façon plus démonstrative.

Essai sur la séparation des pouvoirs, *dans l'ordre politique, administratif et judiciaire*, par A. Saint-Girons, avocat à la Cour d'appel de Lyon, professeur à la Faculté Libre de Droit. Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques. Paris, Larose, 1881, in-8 de 584 p. — Prix : 9 fr.

M. Saint-Girons a écrit son livre pour répondre à une question posée par l'Académie des Sciences morales et politiques dans les termes suivants : « De la séparation des pouvoirs dans le droit public français. Origine de cette règle politique, ses vicissitudes et ses développements, application qu'elle reçoit dans les divers États de l'Europe. » Il a été jugé digne de la plus haute récompense que l'Académie pût accorder ; c'est dire que son travail n'a pas une valeur ordinaire, et l'on ne peut faire autrement, après l'avoir lu, que de se rendre à l'avis de juges aussi compétents. Mais si l'Académie a voulu, a même dû, par l'organe de son éminent rapporteur, M. Aucoc, rendre surtout hommage à la valeur doctrinale de l'ouvrage, il y a en lui, et indiqué même par ceux qui en ont proposé le sujet, un côté historique et maint passage où l'auteur fait œuvre d'historien. « S'il fallait avant tout, ce sont les propres expressions de M. Aucoc, pénétrer dans l'opinion de Montesquieu, et rechercher ce qu'il avait ajouté d'abord à la théorie de la division des fonctions, puis à celle des gouvernements mixtes, pour créer une nouvelle garantie de la liberté, on était assuré aussi de trouver d'excellents guides pour apprécier les institutions politiques de l'antiquité et du moyen âge, les origines du gouvernement représentatif, le rôle des États Géné-

raux et leur influence sur notre législation, pour étudier les opinions des publicistes de tous les temps jusqu'à la Révolution française.» « Ce n'était pas là, ajoute M. Aucoc, la partie essentielle du sujet; » mais assez d'autres apprécieront, et mieux que nous, au point de vue juridique, le livre de M. Saint-Girons; on nous permettra donc de l'examiner plus particulièrement ici sous le rapport historique. Cette subordination de l'histoire à la doctrine est, d'ailleurs, chez lui, une qualité; en traitant, comme il l'a fait, la question mise au concours, M. Saint-Girons a su comprendre la pensée de ceux qui l'avaient proposée; c'est là un premier mérite, peu commun, paraît-il, aux termes du rapport de M. Aucoc. Sans faire à l'histoire, comme certains de ses concurrents, une place plus large que celle à laquelle elle avait droit dans la circonstance, il n'a jamais manqué de demander au passé tous les enseignements qu'il peut fournir. Il a été fidèle sous ce rapport à l'exemple de Montesquieu, qui presque seul, parmi tous ses contemporains, suivant la très juste remarque de M. Saint-Girons, a compris qu'il fallait connaître l'histoire et le tempérament d'un peuple, pour se rendre compte des institutions qui lui conviennent. Ce que M. Saint-Girons serait même tenté de lui reprocher, c'est de n'avoir pas toujours assez obéi à cette inspiration si sage, et d'avoir trop souvent demandé à un peuple voisin, et de mœurs très différentes des nôtres, les garanties qu'auraient pu lui donner nos institutions nationales, convenablement modifiées... Pour M. Saint-Girons, « la politique expérimentale est avant tout ce qu'il faut étudier.» C'est en « consultant tour à tour l'histoire et les nations étrangères ; en profitant de l'expérience de nos aïeux et des enseignements de nos contemporains, qu'il s'est efforcé d'indiquer les institutions qui conviennent le mieux à notre France.» L'étude consciencieuse des faits seule peut produire chez un auteur cette modération, qui rend ses idées toujours respectables, même pour ceux qui seraient tentés de ne pas les partager. Du reste, quoique toujours pourvu de nombreux et solides arguments, M. Saint-Girons aime à faire appel à l'autorité de tous les penseurs qui ont eu l'occasion d'exprimer leur opinion sur les sujets qu'il traite ; mais (et c'est là un procédé très original) il a à son service d'assez nombreuses lectures pour pouvoir invoquer en faveur d'une vérité les témoignages les plus opposés et les plus inattendus. Il empruntera à Joseph de Maistre l'éloge de Montesquieu, à Mirabeau, à Benjamin Constant, à Sieyès, à Sismondi, la condamnation de l'omnipotence des assemblées; au positiviste Stuart Mill, celle de l'indemnité parlementaire, que celui-ci considère comme une reconnaissance légale de «la profession de démagogue ;» à M. Louis Blanc enfin, la théorie salutaire qui appelle l'autorité judiciaire à connaître de la constitutionnalité de la loi. Ce rapprochement

dans une même opinion de ceux en qui on est habitué à en voir les avocats d'office, et de ceux que l'on pourrait au contraire être tenté de considérer comme ses ennemis nés, donne à maint passage de M. Saint-Girons une saveur toute particulière. Il y a beaucoup à gagner à le lire. Sans parler de la bibliographie si riche dans laquelle il a puisé et dont il a soin de faire profiter le lecteur, il abonde en observations fines et justes; sa doctrine, sans être jamais systématique, satisfait l'esprit par son unité et l'harmonie de toutes ses parties ; le *sommaire analytique*, qui a dû demander à l'auteur beaucoup de travail, met particulièrement en relief cette dernière qualité, et permet au lecteur arrivé à la dernière page du livre de dégager les idées essentielles qu'il renferme. J. V.

Wolowski, sa vie et ses travaux, par Anthony Roulliet, lauréat de l'Institut. — Ouvrage récompensé par l'Académie des sciences morales et politiques, concours Léon Faucher, 1880. Paris, Guillaumin, 1880, in-8 de III-502 p. — Prix : 7 fr. 50.

La vie d'un homme qui, pendant cinquante années, a été mêlé activement à tout le mouvement des faits et des idées de son siècle, présente plus d'un genre d'intérêt. Questions de législation, questions économiques, Wolowski légiste, publiciste, professeur, député, savant, a tout étudié ; l'impression principale qu'on emporte de la lecture de sa vie est certainement une admiration sincère pour son activité incessante, et sa prodigieuse ardeur au travail. La *Revue de Législation*, la chaire de professeur de législation industrielle, la fondation du Crédit Foncier, sont peut-être ses principaux titres, mais que de sujets divers n'a-t-il pas traités ! La royauté de Juillet, les premières années de l'Empire sont déjà bien loin de nous ; après tant de chemin parcouru, tant de progrès de l'esprit démocratique, tant de progrès aussi de la richesse publique, des moyens de production et d'échange, il est curieux de voir naître et grandir les questions qui divisaient alors les esprits et qui malheureusement n'ont guère cessé de les passionner aujourd'hui. Le droit au travail, la protection des ouvriers des manufactures, les coalitions, le libre échange, le régime hypothécaire et l'organisation du crédit territorial, la liberté des banques, et tant d'autres ont été ou discutées par Wolowski à la tribune de nos assemblées, ou étudiées par lui dans sa chaire du Conservatoire, dans ses mémoires à l'Institut, dans des rapports et des écrits sans nombre.

Le livre de M. Anthony Roulliet forme ainsi une sorte d'encyclopédie où toute l'économie politique, prenant corps, en quelque sorte dans la vie d'un homme, passe en détail devant nos yeux, avec moins d'ordre sans doute, mais avec plus d'intérêt peut-être que dans une

exposition méthodique. Ce livre est fait avec un soin extrême : l'auteur n'a négligé ni un des votes parlementaires, ni une des discussions scientifiques auxquelles a pris part le savant économiste dont il nous raconte la vie si remplie. Nous ne lui ferons qu'un reproche : pourquoi, ayant adopté la forme de la biographie, n'a-t-il pas divisé son travail, suivant l'ordre des temps, en chapitres ? Le lecteur est quelque peu dérouté dans ces cinq cents pages tout d'une haleine, sans coupures, sans titres, sans table des matières ; avec cette légère amélioration, la lecture eût été plus facile, sinon plus intéressante.

R. D. L. S

Annuaire de l'Observatoire de Montsouris pour l'an 1881. — *Météorologie. Agriculture. Hygiène.* Paris, Gauthier-Villars, 1881, in-18 de 518 p. — Prix : 1 fr. 25.

Annuaire pour l'an 1881, publié par le Bureau des longitudes. *Avec notices scientifiques.* Paris, Gauthier-Villars, 1881, in-18 de 750 p. — Prix : 1 fr. 50.

L'Annuaire météorologique de Montsouris est une publication récente (1872), calquée sur l'Annuaire du bureau des longitudes, et exclusivement consacrée à l'ensemble des phénomènes dont l'atmosphère est le siège et le théâtre ainsi qu'à leur application à l'agriculture et à l'hygiène. Certaines parties du volume sont communes à toutes les années, sauf les changements qu'amène la suite des années elles-mêmes. Ainsi le calendrier et ce qui s'y rattache, les lever et coucher du soleil, temps moyens, âges de la lune, éclipses, etc.; les *Tables actinométriques* relatives à la mesure de l'intensité des rayons solaires qui parviennent jusqu'à nous, et les *Tables psychrométriques* pour connaître, par la comparaison du thermomètre sec et du thermomètre mouillé, l'état hygrométrique de l'air ; les *Tableaux numériques* pour renseigner les agriculteurs sur le produit moyen à l'hectare, les rapports du poids du grain au poids de la paille, les quantités de matières minérales contenues dans la récolte, en ce qui concerne les principales céréales et les principaux fourrages ; les *Observations météorologiques anciennes faites à Paris*, comprenant : les observations thermométriques commencées par les Cassini dès le dix-septième siècle ; les observations barométriques ; les observations pluviométriques commencées en 1689, par Philippe de Lahire, interrompues et reprises sans lacune à partir de 1802 ; les observations magnétiques entreprises dès l'an 1550 sur la déclinaison et en 1761 sur l'inclinaison de l'aiguille aimantée. Ces diverses matières occupent environ le tiers du volume. Ce qui les suit change, suivant les années, non seulement quant à la forme mais aussi quant à la nature des matières. Dans les volumes antérieurs à 1880, par exemple, on trouvait, à la suite du chapitre affecté aux observations magnétiques, une longue énuméra-

tion descriptive des instruments employés à l'observatoire de Montsouris : cette description, qui occupait plus de cent cinquante pages a été supprimée, attendu qu'elle ne comportait plus d'additions ou modifications de quelque importance, et que le lecteur peut toujours se reporter, pour cet objet, aux années antérieures, Dans l'Annuaire de 1881, nous avons un important travail sur la *Météorologie agricole* où l'on étudie, au moyen des observations les plus minutieuses et les plus patientes, l'influence sur la végétation, de la chaleur, de la lumière, de l'eau ; puis l'application de ces observations aux cultures spéciales : froment, vigne, betterave, cultures à l'eau d'égout. — Le résumé des observations de la météorologie agricole depuis l'établissement définitif de l'Observatoire de Montsouris, c'est-à-dire depuis 1873 jusqu'à 1880, vient assez naturellement à la suite d'un article de météorologie appliquée à l'agriculture. — Il est suivi du compte-rendu des travaux d'analyse chimique, pendant l'année 1879-1880, des eaux pluviales, courantes et souterraines, et de l'air atmosphérique tant de Montsouris que de Paris. Puis, vient une *Etude générale des bactéries de l'atmosphère* commencée dès 1878 sous la rubrique *Analyse microscopique de l'air et des eaux* ou *Nouvelles recherches sur les poussières organisées de l'atmosphère*. Dans l'Annuaire de 1880, elle embrassait d'une part les spores aériennes cryptogamiques produisant principalement ces végétations parasites connues sous le nom de *moisissures*, et de l'autre côté des bactéries, vibrions et microbes observés tant dans l'air atmosphérique que dans les eaux pluviales et dans celles de la Vanne et de la Seine. En 1881, cette étude se continue, mais en s'attachant aux seuls bactériens de l'atmosphère. Il s'agit d'en déterminer les espèces et variétés, les quantités, les propriétés nocives ou favorables, de reconnaître dans quelles conditions ces êtres microscopiques pullulent ou ralentissent la marche de leur reproduction afin d'arriver à en tirer des conséquences pratiques dont la portée sur l'hygiène et la santé publique peut être incalculable.

Nous avons cru devoir donner un aperçu général de l'ensemble de cette publication dont le *Polybiblion* s'occupe pour la première fois, ce qui permettra de s'y arrêter d'autant moins dans les années subséquentes. Les mêmes motifs nous feront également parler, avec un peu plus de développements cette année que nous ne le ferons par la suite, de l'*Annuaire du bureau des longitudes*.

— L'*Annuaire du Bureau des longitudes* est la mise à exécution de l'un des statuts donnés au Bureau des longitudes lors de sa fondation en 1795, et n'a cessé de paraître chaque année depuis lors. Il s'est sensiblement accru en importance depuis que M. Gauthier-Villars en est l'éditeur. Il comprend l'Annuaire proprement dit et les *notices scientifiques*,

L'annuaire est une suite de documents à consulter comprenant les données astronomiques ; les poids et mesures, monnaies françaises et étrangères ; la géographie et statistique ; et, sous la rubrique *Tables diverses*, des données importantes de physique et de chimie.

On trouve dans les données astronomiques l'explication des divers calendriers, grégorien, julien, républicain, musulman, israélite, etc., et les concordances des uns aux autres ; les *temps moyens*, les éclipses, les occultations, l'inclinaison de l'axe terrestre sur l'écliptique, les entrées du soleil dans les signes du zodiaque, les apogées et périgées, les passages de l'étoile polaire au méridien, les éphémérides des étoiles variables, les éléments du système solaire, des planètes, des comètes périodiques, etc., etc., enfin les tableaux des plus grandes marées et des heures de pleine mer ; les documents sur les poids et mesures fournissent les tableaux du système métrique, les calculs tout faits au moyen desquels on passe des mesures nouvelles aux anciennes, des mesures et des monnaies étrangères aux mesures et aux monnaies françaises et réciproquement ; les calculs des placements à intérêts simples et composés aux divers taux usuels, ainsi que ceux d'annuités et d'amortissement.

Les données et tableaux relatifs à la géographie et à la statistique ne remplissent pas moins du quart de tout le volume. Le cadre en est très simple : il comprend six subdivisions dont chacune, à partir de la seconde, donne le développement de la subdivision précédente, mais appliquée à une portion du globe plus restreinte. Ainsi, dans la première, relative au globe terrestre tout entier, on trouve les hauteurs des principales montagnes, des principaux cols, de quelques lieux habités à de haultes altitudes, des monuments les plus célèbres au-dessus du sol ; on y voit aussi le développement en longueur des principaux fleuves, l'étendue et la population des principaux Etats et des cinq parties du monde ainsi que la superficie des cinq océans. — Ces mêmes renseignements, plus circonstanciés, enrichis d'un plus grand nombre de détails, sont donnés dans la subdivision suivante, pour les quatre parties du monde autres que l'Europe ; puis, avec une plus grande extension, dans la troisième subdivision, pour toute l'Europe, la France exceptée; puis pour la France proprement dite avec les renseignements spéciaux relatifs aux départements et arrondissements; puis, dans la cinquième subdivision, pour les possessions et colonies de la France. Enfin la sixième subdivision s'occupe, toujours suivant la même marche, mais avec les éliminations et additions appropriées, de la seule ville de Paris, de sa population, des conditions commerciales, économiques, familières de la capitale, des tables de vie et de mortalité en France. La quatrième série de documents comprend les calculs des hauteurs par l'observation barométrique, mouvements de

l'aiguille aimantée avec carte des lignes d'égale inclinaison en France, tables diverses relatives aux observations magnétiques ; tableaux des équivalents des corps simples, des densités des principaux gaz, liquides et solides ; notions de thermo-chimie ; dilatation des corps ; points de fusion et d'ébullition d'un grand nombre de corps ; vitesse du son, vitesse et longueurs d'onde de la lumière, indices de réfraction rapportés aux raies visibles du spectre, etc.

Les *Notices scientifiques* ont été, il y a quarante-cinq ou cinquante ans, une innovation d'Arago, à laquelle sont attachés, avec son nom, ceux des Delaunay, des Laugier, des Jeanssen, des Faye. Les Notices de l'Annuaire de 1880 sont au nombre de deux. L'une, due à M. Tisserand, est un aperçu historique sur les divers observatoires existant en France et leurs fondateurs. L'autre est une étude très neuve, très originale, sinon de tous points inattaquable, de M. Faye, sur les constitutions comparées de la Terre et la Lune. Pour M. Faye, l'écorce terrestre est plus épaisse sous la mer que sous les continents et, particulièrement que sous les massifs montagneux, et cette différence d'épaisseur rétablit l'équilibre compromis d'autre part par la déformation du contour ellipsoïdal du globe, déformation due tout entière à l'action de l'atmosphère et des eaux. La Lune, elle, ne possède et, selon M. Faye, *n'a jamais possédé* ni eau ni air : de là des conditions toutes différentes dans le travail de formation de son écorce solide. Sauf des accidents orographiques ou plutôt cratériformes très nombreux mais isolés les uns des autres et en quelque sorte individuels, la surface ellipsoïdale du globe lunaire n'a subi, dans son ensemble, aucune des vastes dépressions et des larges intumescences qui, du fond des océans au haut des plateaux élevés des régions montagneuses, déforment la régularité géométrique du sphéroïde terrestre. Les montagnes lunaires affectent la disposition inverse de nos volcans à cratères de la Terre : au lieu d'une dépression relativement peu profonde au haut d'une pyramide ou d'un cône très élevé, les cratères lunaires offrent des puits d'une immense profondeur en contre-bas du niveau moyen du sol lunaire entourés seulement d'un talus, berge ou margelle, d'une faible hauteur relative. Ces accidents, selon M. Faye, proviennent bien de l'action du feu central mais non sous la forme volcanique. Au commencement de la formation de la première pellicule solide, l'action des marées s'exerçant, à travers cette mince pellicule, sur le liquide igné, l'a fait déborder par toutes les crevasses ou fissures de cette même pellicule; répété à chaque passage de la marée, le phénomène a formé graduellement les talus circulaires, tandis que la contraction du noyau intérieur abaissait de plus en plus le fond de ces puits naturels.

Telle est, réduite à ses données essentielles, la curieuse thèse déve-

loppée par M. Faye. Elle n'est pas, croyons-nous, sans laisser prise à plus d'une objection, au moins en ce qui concerne ses idées sur la géologie lunaire : elle n'en est pas moins très nouvelle et tres ingénieuse, et, réduite au mode de formation ou plutôt de déformation de sphéroïde terrestre, constitue une théorie d'une très haute valeur.

JEAN D'ESTIENNE.

Le traitement des bois en France *à l'usage des particuliers*, par CH. BROILLIARD, professeur à l'école forestière. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1881, in-8 de XXVII-470 p. — Prix : 8 fr.

Offrir aux particuliers propriétaires de bois ou de forêts ou aux régisseurs chargés de les administrer pour eux, un manuel pratique comprenant les notions générales de la gestion, de la culture, de l'administration de ces sortes de propriétés, tel est le but que s'est proposé l'auteur de ce livre. Il fallait condenser, en dehors de tout appareil de démonstration ou d'exposition scientifique, tout ce qu'il est essentiel de savoir pour tirer le meilleur parti possible, au point de vue des intérêts privés, de la propriété forestière, comme aussi pour rendre productive par le boisement les terres rebelles par elles-mêmes, ou que la culture a délaissées pour des causes économiques quelconques.

Dans ses *Préliminaires*, l'auteur réunit les données relatives à la gestion proprement dite, clôture parcellaire, surveillance et répression des délits, vente de coupes, etc.; puis il expose, d'une façon aussi claire et facile à comprendre qu'on peut le désirer, les procédés usuels du cubage du bois. La description des taillis *simples*, c'est-à-dire non accompagnés de réserves d'arbres de plusieurs âges, l'indication du meilleur aménagement et du traitement à leur appliquer, et l'adaptation de ces données générales aux principales essences, occupent la Première partie. La Seconde a pour objet les taillis *composés* ou surmontés d'un ensemble de réserves d'âges gradués, double, triple, quadruple, etc., de l'âge du taillis proprement dit, avec toutes les indications utiles pour le balivage, l'estimation, l'aménagement, etc. Une annexe à ce chapitre traite de la culture et éducation des arbres isolés. Les *Futaies pleines*, éclaircies ou jardinées, font le sujet de la Troisième partie. Ce mode de culture, en ce qui concerne les essences feuillues qui, donnant des rejets de souches, peuvent s'exploiter en taillis, n'est guère à la portée des fortunes privées, en France du moins. Mais il y a les essences résineuses qui ne peuvent être traitées autrement qu'en futaie. Aussi, après avoir donné un aperçu général du traitement en futaie du chêne et du hêtre, l'auteur affecte-t-il ses principaux développements aux pineraies, aux sapinières, aux forêts de mélèze. La question des *Reboisements*, de plus

en plus importante et de plus en plus actuelle, remplit la Quatrième partie. L'étude des différents sols, de l'action réciproque de ceux-ci sur la végétation ligneuse et des forêts sur les sols, puis les divers procédés de boisement suivant les essences et suivant la nature des terrains, par semis et par plantations, les travaux d'entretien et de réfection, etc., font l'objet de ce chapitre non le moins intéressant du volume. Les connaissances relatives à l'*Emploi des bois* suivant leur essence, leurs qualités spéciales, ne sont guère moins nécessaires au propriétaire pour tirer le meilleur parti possible de ses produits que les connaissances culturales : elles font l'objet de la Cinquième partie. Enfin, dans un *Appendice* final sont groupées un certain nombre de données d'une application facultative ou accidentelle, telles que tenue des calepins de balivage et d'estimation, contrôle, massifs en réserve, prés-bois, forêts possédées par indivis ou à titre d'usufruit, etc., etc.

Ce livre est clair et méthodique, et s'applique généralement à tous les cas qui peuvent se rencontrer en France, aussi bien en plaine qu'en montagne, dans les régions méridionales comme dans les départements de l'Ouest, du Centre, du Nord et de l'Est. La seule critique que l'on pourrait lui adresser, ce serait de généraliser trop quelquefois les préceptes qu'il indique, l'adage d'après lequel il est peu de règles sans exception étant, bien plus encore qu'ailleurs, applicable en sylviculture. SALTUS.

L'Art chrétien. *Lettres d'un solitaire*, par M. E. CARTIER. Paris, Poussielgue, 1881, 2 vol. in-8 de 366 et 406 p. — Prix : 15 fr.

M. Cartier développe dans ces deux volumes les idées qu'il avait résumées dans une brochure publiée en 1879, et dont nous avons précédemment rendu compte (t. XXV, p. 532) ; il adresse ses lettres à Mme l'abbesse de Solesmes, à qui il avoue humblement que son rêve eût été d'écrire un grand ouvrage sur l'art chrétien, mais qu'il a reculé devant la grandeur de la tâche. Nous le regrettons, tout en reconnaissant que, sous forme de lettres, la lecture est plus facile et le plan plus simple.

M. Cartier est un écrivain mystique : les lecteurs ne seront donc pas étonnés de l'allure de quelques lettres et de sa sévérité pour Raphaël et la Renaissance qu'il confond dans un même anathème avec la Réforme et la Révolution. Amenée par la décadence de l'art au quinzième siècle, vainement Savonarole essaya de la convertir : la Renaissance ne tarda pas à verser sous l'influence des Médicis et de Léon X, corrompant les artistes et par eux la société. « La grande erreur esthétique de la Renaissance, dit M. E. Cartier, est d'avoir

séparé le beau du vrai et du bien et de l'avoir placé dans ce qui plaît aux sens. »

Lorsque, rejetant des préjugés généralement admis, il étudie Raphaël comme artiste et comme chrétien, et nous le montre peignant en même temps pour le banquier Chigi les amours de Psyché et décorant sa chapelle funéraire, M. Cartier n'est-il pas dans le vrai, en refusant à Raphaël le titre de peintre chrétien par excellence ?

Après un aperçu sur l'art avant Jésus-Christ, il entre, avec le second volume, en plein dans son sujet. La littérature chrétienne lui fournit la matière d'une lettre ; l'architecture, la sculpture et la peinture sont au contraire assez longuement développées. C'est un cours complet, mis au courant de toutes les découvertes de l'archéologie. Que d'erreurs ne relève-t-il pas en passant, restituant aux ordres religieux la part immense qu'ils ont prise dans les progrès de l'art, et à la France l'origine du style ogival, ou rendant hommage à l'influence des corporations. Il appu e davantage encore sur la peinture, qu'il paraît avoir étudiée avec plus d'amour : il lui consacre les dernières lettres. Les peintures des catacombes, les mosaïques, les manuscrits, la peinture sur verre, la gravure, enfin les différentes écoles italienne, espagnole, flamande, française, dans les grandes lignes qui les caractérisent, sont successivement passées en revue. Une courte étude sur les historiens de l'art et M. Rio termine l'ouvrage, que chacun lira avec fruit et intérêt. H. N.

BELLES-LETTRES

Petit dictionnaire de locutions latines, *précédé d'un résumé du Traité* « De copia verborum » *d'Erasme, de quelques notions d'élégance et suivi d'exercices préparatoires au discours latin*, par le P. F. X. Passard, de la compagnie de Jésus. Nouvelle édition. Lyon, Briday, 1886, in-18 de 540 p. — Prix : 4 fr.

Si les Pères de la compagnie de Jésus sont expulsés, s'ils sont pourchassés de tous les établissements où ils enseignaient, du moins leurs livres restent, avec leurs méthodes, et les résultats sont là pour attester que ce ne sont pas les plus mauvaises. Nous sommes, par ce fait, dispensés de les apprécier ; on les connaît : on les accepte ou on les rejette. Nous n'avons donc guère qu'à signaler l'ouvrage du P. Passard. Disons d'abord qu'il est écrit presque en entier en latin ; et que, bien qu'à sa seconde édition, il n'est que la reproduction, sous une forme différente et avec les corrections et additions exigées de l'expérience, des *Elegantiæ Aldi Manutii* du P. Gauthier (1625), en usage au siècle dernier dans les collèges de jésuites. Après l'analyse des règles d'élégance données par Erasme, vient le « petit diction-

naire » des locutions latines qui occupe la plus grande partie du volume (p. 33 à 481). Le mot français, pris dans ses différentes acceptions, est suivi des diverses manières de le rendre en latin, d'après les auteurs classiques. Ainsi cherchez le mot *feu*, vous trouvez une dizaine d'expressions pour traduire les mots : « il a mis le feu à la maison » ; « le pays est en feu » : « ce jeune homme est plein de feu. » Les « exercices préparatoires au discours latin à l'usage des élèves de seconde et de rhétorique » (p. 485 et 539) sont extraits d'un ouvrage en préparation : *Guide pratique de la composition latine* et reposent sur ce principe que les langues s'apprennent par l'imitation ; ils comprennent une série de périodes imitées de Cicéron, et des formules d'exorde, d'insinuation, de transition, de réfutation, d'exclamation, etc., etc. C'est un recueil précieux pour les professeurs et pour les élèves, que l'auteur promet d'amender suivant les observations qu'on voudra bien lui adresser. R. S.

Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada, par Oscar Dun, avec une préface de M. Frechette. Québec, A. Coté et Cie, 1880, in-32 de xxiv-200 p.

Chants populaires du Canada recueillis et publiés avec annotations etc., par Ernest Gagnon, membre de l'Académie de Musique de Québec, etc. Québec, Morgan, 1880, in-8 de xvii-350 p.

Le 10 février 1763, le traité de Versailles cédait le Canada à l'Angleterre, et depuis cette époque le Canada a conservé sa langue, sa religion et toutes ses sympathies pour notre pays. Un groupe de malheureux qui ne purent regagner leur patrie a fourni, un siècle plus tard, une population de deux millions d'âmes unies par la même foi et le même idiome.

Cet idiome est resté le nôtre, est resté celui que nous parlions au moment de la cession, il ne s'y est point créé de patois ; seulement, séparé de la mère patrie, il s'y est mêlé des locutions vicieuses et il y a eu d'inévitables altérations dans la manière de prononcer quelques mots. Des barbarismes se sont introduits même dans la conversation des classes aisées. C'est pour prémunir contre ces altérations de genres divers que M. Oscar Dun a composé avec beaucoup de soins l'intéressant petit dictionnaire dont nous voulons parler.

Il s'y trouve beaucoup de termes qui, chez nous, sont tombés en désuétude et que souvent nous aurions dû conserver; d'autres provenant de quelques-uns de nos patois; d'autres enfin que le climat ou des conditions spéciales de vie publique et privée ont fait naître et dont nous ne saurions critiquer l'emploi.

A propos des premiers de ces mots, M. Louis Frechette, qui joint une

préface au petit dictionnaire de M. Dun, dit très bien : « La France aimera sans doute à retrouver au sein de nos populations ces vieilles locutions qui datent de Montaigne et de Rabelais, tous ces mots du pays normand, breton, picard, berrichon qui ne sont pas sanctionnés par l'Académie mais qui n'en sont pas moins de provenance française. Toutes ces expressions prouvent notre origine, elles sont autant de certificats de nationalité. Aussi je me flatte qu'au point de vue ethnologique ce travail aura un certain intérêt. »

Non seulement il a de l'intérêt à ce point de vue, mais il est fait pour nous causer une vive émotion ; on ne peut rester froid à ce témoignage de l'affection conservée pour la France. Ce sont des compatriotes, des frères trop oubliés que nous retrouvons. Au reste, dernièrement, l'Académie française n'a pas voulu voir un étranger dans M. Louis Frechette, l'auteur de la préface à laquelle nous avons fait un emprunt. On se le rappelle, elle a couronné ses belles poésies, le considérant comme si le traité de Versailles n'avait pas eu lieu.

Non seulement le Canada produit des poètes que nous avons raison de revendiquer, mais il a aussi sa poésie populaire ; il a la nôtre plutôt, telle qu'elle avait été importée par les colons français, et elle a fourni à M. Ernest Gagnon les matériaux d'un recueil fort intéressant. Il y a réuni au moins une centaine de chansons avec leurs airs notés. Nous retrouvons là tous nos vieux couplets de France ; mais souvent, au Canada, ils se sont conservés beaucoup mieux que chez nous : telles chansons qui, en Lorraine ou en Normandie, ne présentent plus que des lambeaux, existent là dans leur intégrité ; certains couplets qui chez nous sont rendus incompréhensibles par des interpolations, s'offrent là dans leur état primitif. Nous retrouvons dans les chants canadiens une bonne version d'une chanson que l'on connaît aussi dans le Bourbonnais et qui a la même donnée que la ravissante aubade de *Magali* dans *Mireïo* (p. 137). Les Canadiens semblent avoir plus de goût pour les morceaux lyriques que pour les morceaux épiques. Voilà de bien grands mots pour parler de poésie populaire; que la Muse rustique me les pardonne ! — Comme récit épique, nous ne trouvons guère dans le recueil de M. Gagnon que la complainte de Marianson (p. 157), bien connue en Normandie, dans plusieurs de nos provinces, et même dans le Piémont.

Le recueil de M. Gagnon est très bien fait ; chaque pièce est précédée d'une notice et de l'air noté. Le volume est terminé par des remarques musicales qui ne sont pas de notre compétence, mais qui font pendant aux observations sur les chansons mêmes par lesquelles commence le volume.

TH. DE PUYMAIGRE.

Sonnets curieux et sonnets célèbres, *étude anthologique et didactique, suivie de sonnets inédits,* par Philibert Le Duc. Paris, Wilhem; Bourg, F. Martin, 1879, in-8 de 190 p. — Prix : 7 fr.

On sait comme M. Philibert Le Duc sait habilement renfermer sa pensée dans la courte et difficile composition qui rappellerait le proverbe : *en petits pots les bons onguents,* si ce proverbe avait une expression un peu moins populaire. Mieux que personne, M. Ph. Le Duc pouvait écrire sur les sonnets une étude anthologique et didactique. Tous ceux qu'il nous cite, et qu'il commente si bien, sont choisis avec beaucoup de goût. Il en demande à toutes les époques, à toutes les écoles, nous en trouvons de du Bellay, de Desportes, de la Boétie (et non la Béotie comme le dit M. Le Duc par distraction (p. 52), de du Bartas, de Benserade comme de Musset, de Th. Gautier, de Soulary, de Lecomte de Lisle, de V. Hugo et de beaucoup de contemporains. — En citant un sonnet de Scarron (p. 217), l'auteur aurait pu faire remarquer qu'il est imité de Lope de Vega. — Parmi les sonnets *tours de force,* nous recommandons les quatorze vers monosyllabes de Paul de Resseguier (p. 112), et ceux de deux syllabes de M. Garnier : *Jésus au chrétien* (même page).

Ce joli volume est terminé par une trentaine de sonnets inédits de l'auteur, et ce n'est pas la partie la moins agréable du livre. Ils sont en général écrits avec grâce et facilité. On y remarquera particulièrement une traduction (p. 157) de la célèbre pièce de sainte Thérèse. Th. P.

Die Gœttliche komoedie des Dante Alighieri *nach ihrem wesentlichen Inhalt und Charakter* dargestellt von Dr F. Hettinger. (*La divine comédie de Dante Alighieri, son sujet et ses caractères essentiels*) avec un portrait de Dante. Fribourg en Brisgau, Herder, 1880, in-8 de xii-586 p.

Parmi les plus singulières interprétations qu'ait inspirées la *Divine Comédie,* il faut, en première ligne, mettre le système de Rossetti. Il représentait Alighieri comme le chef d'une espèce de confrérie maçonnique travaillant à la ruine du catholicisme. Un Français, M. Aroux, dans son livre *Dante hérétique, révolutionnaire et socialiste,* reprit cette idée bizarre qu'il développa longuement. En dehors de cette explication plus qu'étrange, la *Divine Comédie* a donné lieu à bien des études où Dante est envisagé sous différents aspects, et que M. Hettinger n'a pas voulu refaire ; ce qu'il a voulu, c'est montrer à quel point Dante est catholique, combien il est imbu des doctrines de saint Thomas d'Aquin, dont tant de fois il a reproduit les pensées dans ses tercets. C'est donc un commentaire au point de vue théologique que nous avons sous les yeux. Le livre de M. Hettinger est divisé en huit longs cha-

pitres. Le premier contient la vie du poète et l'appréciation générale de ses écrits. Le second expose l'idée fondamentale et le caractère de la *Divine comédie*. Le troisième traite de l'*Enfer*. Le quatrième du *Purgatoire*. Le cinquième du *Paradis*. Dans le sixième sont examinées les lois morales qui, suivant Dante, régissent le monde. Le septième chapitre est consacré à la théologie, inspiratrice réelle de toute l'œuvre. Le dernier expose quelles étaient, en politique, les opinions de Dante.

Le point de vue spécial où s'est placé l'auteur, les détails dans lesquels il est entré, ne permettent pas de donner une analyse de son livre. Disons-le seulement, dès les premières pages, dès ce grand tableau magistralement tracé du treizième siècle par lequel commence le volume, on sent que M. Hettinger a profondément étudié l'époque qui allait dans le poète trouver sa personnification magnifique. M. Hettinger semble avoir bien compris quelle a été la pensée essentielle de la *Divine Comédie*. Il nous montre que tout y a une intention, même certains nombres rappelés constamment et que des choses regardées comme des subtilités étranges ont leur raison d'être dans ce perpétuel symbolisme dont il soulève si patiemment les voiles. Ajoutons que le livre entier nous fait apparaître Dante comme le savant disciple de saint Thomas d'Aquin, comme un aussi grand théologien qu'il fut un immense poète.

Nous ne terminerons pas cet article sans faire remarquer qu'à son insu, M. Hettinger a été précédé dans la voie où il pouvait croire s'être avancé le premier. Il a eu pour devancier M. l'abbé Édouard Daniel qui, dans un *Essai sur la Divine Comédie* (Paris, Berche, 1873, 1 vol. in-8 de 314 p.), a aussi étudié l'œuvre dantesque à un point de vue exclusivement théologique et catholique. Nous nous rappelons avoir lu avec intérêt cet ouvrage, qui ouvrait des horizons si nouveaux, et qui offre à peu près la même distribution que le livre de M. Hettinger : *Dante, son siècle, sa vie ; — Observations générales sur la Divine Comédie, importance des deux premiers chants ; — Analyse théologique de l'Enfer ; — Analyse théologique du Purgatoire ; — Analyse théologique du Paradis ; — Côté pratique, moral et social de la Divine Comédie ; — Influence de la Divine Comédie sur la littérature et les arts chrétiens.*

Nous n'avons pas l'intention de comparer les deux auteurs, qui marchent à peu près parallèlement, mais tout en indiquant aux admirateurs de Dante l'important travail de M. Hettinger, il nous a paru juste de rappeler le livre trop peu connu d'un de nos compatriotes.

TH. DE PUYMAIGRE.

Marivaux et le Marivaudage, suivi d'une comédie, de la suite de *Marianne*, par Mme Riccoboni et de divers morceaux, par Jean Fleury, lecteur de langue française à l'Université de Saint-Pétersbourg. Paris, Plon, 1881, in-8 de viii-416 p. — Prix : 7 fr. 50.

Marivaux moraliste, *étude critique*, par E. Gossot, professeur au Lycée Louis-le-Grand, lauréat de l'Académie française. Paris, Didier, 1881, in-8 de vii-341 p. — Prix : 3 fr.

Marivaux est redevenu à la mode depuis quelque temps. M. de Lescure a fait de lui un éloge qui a été couronné par l'Académie française, et voici, sur l'auteur de *Marianne*, deux volumes qui ont paru presque simultanément. Le plus important, le plus étendu, est celui de M. Jean Fleury. C'est un livre bien conçu et bien écrit, où les détails biographiques se mêlent agréablement aux appréciations critiques et à d'amples analyses de romans et de comédies que nous ne connaissons plus assez. M. Fleury explique bien ce qu'on entend par marivaudage : il nous fait voir que ce langage maniéré n'a pas été mis sans raison dans la bouche de paysans et de valets, et nous prouve par des exemples qu'il n'est pas aussi étranger aux classes populaires qu'on pourrait le supposer. Il signale avant Marivaux, le genre d'esprit auquel celui-ci devait laisser son nom; il le retrouve dans La Bruyère, dans Hamilton, il aurait pu l'apercevoir encore dans Voiture et le rencontrer facilement parmi les *cultistes* espagnols, comme il lui a découvert des imitateurs, inconscients peut-être, jusque de nos jours. Il y a évidemment du marivaudage chez Alfred de Musset.

Les comédies et les romans de Marivaux ont surtout arrêté M. Fleury ; sans les négliger, M. Gossot a été particulièrement attiré par le *Spectateur français* et d'autres œuvres plus sérieuses ; aussi a-t-il pu avec raison intituler son livre *Marivaux moraliste*. Vivant à une époque d'impiété et de grande dépravation, Marivaux n'a été ni irréligieux ni licencieux, et il a été penseur plus remarquable qu'on ne serait disposé à le croire. Voilà ce que M. Gossot a eu raison d'exposer. Ce point de vue fait surtout l'intérêt de son œuvre. Elle est d'ailleurs assez courte : elle ne forme que cent quarante-deux pages. Le reste du volume est occupé par des extraits empruntés au *Spectateur* et à d'autres écrits de même nature. Ce choix est fait avec goût : on y lit avec plaisir bien des pages oubliées qu'on n'irait point chercher dans les volumes d'où elles ont été tirées. — Une observation : M. Gossot dit (p. 97) que la fin de *Marianne* a été composée par Mme Riccoboni; M. Fleury (p. 193) est d'un avis tout différent. Suivant lui, et il nous paraît avoir raison, Mme Riccoboni fit au roman une suite et non une conclusion. Th. P.

Coleccion de Enigmas y adivinanzas en forma de diccionario, par Demofilo. Séville, Baldaraque, 1880, in-12 de 495 p. — Prix : 3 fr.

La généalogie de l'énigme remonte très haut, au Sphinx et à Œdipe. Elle a été en grande vogue au moyen âge. Une devinette forme le point de départ du vieux poème espagnol d'*Apollonio*. Dans le roman de *Tristan*, un géant propose une énigme à Sadoc et à Chelinde. Dans le *Cancionero* de Baena, les beaux esprits de la cour de Don Juan II échangent les *adivinanzas*. En France bien des lettrés ont composé des énigmes. On en cite une très jolie de la Motte et l'on n'ose pas trop citer celle que Boursault a risquée dans son *Mercure galant*. Aujourd'hui l'énigme occupe une grande place dans la littérature populaire, elle a mérité l'attention des plus éminents érudits, Milà y Fontanals, Liebrecht, Gaston Paris... Nous avons, l'année dernière, parlé ici même des *Proverbes et devinettes populaires recueillis* dans l'Armagnac par M. Bladé. A côté de ce recueil, on aimera à placer le volume dont l'Espagne a fourni les matériaux à Don Antonio Machado y Alvarez qui cache souvent son vrai nom sous le pseudonyme de Demofilio et qui est l'un des plus actifs rédacteurs d'une revue de Séville, la *Enciclopedia*, où la littérature populaire occupe une large place.

M. Machado était à même de bien faire le recueil dont nous regrettons de n'avoir pas déjà parlé ; il est très au courant de tout ce qui a été écrit sur ce sujet, et il le montre dans une préface courte et substantielle. Sa collection est fort abondante, elle contient une énorme quantité de devinettes castillanes, catalanes, galiciennes, asturiennes, valenciennes et plusieurs *contes d'énigmes*. Un grand nombre d'*adivinanzas*, ont été recueillies par l'auteur lui-même, d'autres sont empruntées à Fernan Caballero et à différentes sources sur lesquelles une ample bibliographie, nous donne, outre d'autres renseignements, tous les détails désirables. Cette bibliographie nous fait voir que l'auteur a poussé ses recherches au dehors de sa patrie, en Italie, en France, en Allemagne, en Angleterre. M. Machado aurait voulu augmenter son volume, mais n'a pu sur ce point se mettre d'accord avec son éditeur, il aurait désiré surtout étudier les analogies qui existent entre les énigmes de toute l'Europe, car ce ne sont pas seulement les contes, les chants et les proverbes populaires qui présentent d'étranges ressemblances. Un tel travail eût, en effet, été fort curieux. Mais tel qu'il est le livre de M. Machado y Alvarez est fait pour satisfaire les plus difficiles amateurs de littérature populaire, et révèle un érudit investigateur dont sans doute nous aurons à parler souvent.

Th. de Puymaigre.

HISTOIRE

Géographie générale, *contenant la géographie physique, politique, historique, administrative, agricole, industrielle et commerciale de chaque pays, la description des frontières des principaux Etats et des notions sur le climat, les productions naturelles, l'ethnographie, les langues et les religions,* par L. Dussieux. Troisième édition. Paris, Lecoffre, 1880, in-4 à 2 col. de XIII-1163 p. — Prix : 16 fr.

La première édition de cet ouvrage, parue en 1866, a été signalée au début de notre publication (t. Ier, p. 304). Depuis elle a subi des modifications et des additions importantes ; on peut s'en rendre compte par l'augmentation du volume : XIII-1163 pages au lieu de 1004 seulement que comptait la première édition. L'histoire de la géographie est poussée jusqu'à nos jours et mentionne les derniers explorateurs avec une indication sommaire de leurs découvertes. Les délimitations de frontières ainsi que toutes les parties qui touchent à l'histoire et à la statistique sont au courant des faits récemment accomplis. En somme, ce n'est point une simple réédition, mais une édition nouvelle sérieusement corrigée. Elle ajoute ainsi au mérite qu'on avait reconnu à la première édition. C'est un excellent ouvrage pour étudier scientifiquement la géographie, c'est-à-dire pour apprendre à connaître notre globe, non d'après des divisions arbitraires comme les frontières politiques et les divisions administratives établies par les hommes. Nous rappellerons ici les grandes divisions. *Généralités :* comprenant les notions générales sur le système solaire, sur les cartes, les définitions, l'atmosphère, l'Océan, les principales productions, l'ethnographie, les langues, les religions, l'histoire de la géographie, les grandes divisions du globe, la population. — L'*Europe*, sa géographie générale et la géographie de chacune de ses parties, où la France occupe 234 pages consacrées à sa situation et à ses limites, son littoral et les pêcheries, les montagnes, l'hydrographie, le climat, la géologie, les productions, l'ethnographie, les langues, la géographie historique ; puis la description de chacun des départements classés par régions ; puis les quatre parties du monde. Nous constaterions l'absence d'autres cartes, si le complément de cet ouvrage n'était l'*Atlas général de géographie* du même auteur ; mais nous nous permettrons de regretter encore une table alphabétique. S.

Petite Histoire des Grecs, depuis les origines jusqu'à la conquête de la Grèce par les Romains, par M. Van den Berg, professeur d'histoire et de géographie. Paris, 1880, Hachette et Cie, in-16 de 615 p. avec 19 cartes et plans et 85 gravures. — Prix : 4 fr. 50.

Voici un petit livre auquel en d'autres temps on eût à bon droit prédit un vrai succès. D'autres ont raconté l'histoire de la Grèce avec

une plus vaste érudition, ou un plus vif enthousiasme : il serait difficile à coup sûr d'apporter à cette tâche une précision plus lumineuse, une plus élégante sobriété. L'auteur s'est inspiré des meilleurs travaux antérieurs : l'intéressante bibliographie que contient l'Introduction en est la preuve. On y voit figurer des publications toutes récentes, telles que l'ouvrage de Herzberg, la seconde édition de l'excellente étude de M. Claudio Jannet sur les institutions sociales et le droit à Sparte, le manuel de philologie classique de M. Salomon Reinach et des articles publiés, il y a quelques mois à peine, dans la *Revue des Deux-Mondes*. Ce qu'il y a de plus rassurant encore, c'est que M. Van den Berg est parfaitement familiarisé avec ces précieux auxiliaires de l'histoire qui s'appellent la numismatique, l'épigraphie et l'archéologie. Initié ainsi à toutes les découvertes des modernes, il a rarement, trop rarement peut-être donné la parole dans son livre aux anciens eux-mêmes : il est vrai que si les citations de ce genre sont peu nombreuses, on les trouvera très bien choisies.

Non seulement l'ouvrage est d'un format commode, d'un extérieur presque coquet : des cartes, et, séduction bien autrement efficace, des gravures multipliées viennent aider à l'intelligence du texte et mettre sous les yeux du lecteur ce qui reste des splendeurs de la Grèce d'antrefois : il est vrai que, faute de toute légende explicative, il est plus d'une de ces illustrations qui court risque de n'être qu'une énigme pour de jeunes écoliers.

C'est une vérité banale que, dans l'antiquité, la race grecque fut la race artiste par excellence : en écrivant son histoire, avait-on jusqu'ici suffisamment songé à accorder à l'art une place d'honneur? M. Van den Berg a été attentif à combler cette lacune, et même, dans un appendice spécial, il traite des diverses époques de l'art grec et énumère rapidement les principales richesses archéologiques qui ornent nos musées de Paris, comme ceux de Rome, de Vienne, de Londres et de Berlin.

En revanche, les idées morales et religieuses ont-elles dans son ouvrage l'importance qu'elles méritent? Je ne le crois pas, et notamment lorsque, parvenu au terme de son récit (p. 583), l'auteur énumère les causes de la décadence et de la ruine de la Grèce, je regrette de le voir passer absolument sous silence la corruption des mœurs et la disparition des vieilles croyances. C'en est fait de l'héroïsme chez un peuple qui n'a plus de goût que pour les déclamations des sophistes, les préceptes d'Epicure et les railleries de Lucien.

Çà et là se rencontrent des assertions contestables. Ainsi est-il exact de dire que, dans l'âge homérique, l'art de diriger les vaisseaux relevait de la religion (p. 35), ou que Zénon, ce disputeur subtil, a fixé les règles de l'art de raisonner (p. 230)? Il n'y a pas lieu, dit M. Van

den Berg, parlant de la Grèce primitive, de s'arrêter aux hypothèses du docteur Schliemann : je connais des savants plus crédules ou moins sceptiques.

Si l'on ajoute certaines redites (par exemple, pages 242 et 271), des longueurs dans les parties où l'auteur avait devant lui le texte de Xénophon ou celui de Diodore (notamment au chapitre XIII), si l'on mentionne dans un style d'une lecture d'ailleurs agréable et facile quelques incorrections auxquelles il serait aisé de porter remède, on aura fait, ce me semble, la part de la critique. Je n'hésite pas à le répéter, il n'y a pas d'histoire grecque qui, dans un format aussi restreint, renferme plus de choses intéressantes et donne une idée plus complète et plus exacte d'une nation et d'un pays dont la gloire a bravé et bravera les siècles. C. HUIT.

Histoire de France et histoire contemporaine, *de* 1789 *à la Constitution de* 1875, rédigées conformément aux programmes de 1880, par GUSTAVE DUCOUDRAY, agrégé d'histoire. Paris, Hachette, 1881, in-12 de 886 p. — Prix : 6 fr.

L'histoire de la France occupe presque tout le volume ; l'histoire des autres pays est seulement résumée en quelques mots. Le récit est vif, bien mené et offre de l'intérêt ; il y a ordinairement peu d'appréciations, et c'est heureux, car souvent elles donneraient lieu à la critique. Dire que les articles organiques « prévenaient les empiètements de la cour de Rome et renfermaient le clergé dans l'exercice de son autorité spirituelle, » ce n'est nullement apprécier la portée de cet acte ; prétendre que le but de la Restauration était la restauration du passé, que « la Restauration avait réellement travaillé à rétablir les privilèges de l'aristocratie et la puissance politique du clergé, » c'est évidemment égarer ses lecteurs. Libre à l'auteur de faire de ces opinions le sujet d'une thèse ; mais émettre ce jugement dans un livre élémentaire de classe, ce n'est pas admissible. Ne donnez que des faits, et c'est déjà beaucoup ; car, en choisissant les faits, vous préparez le jugement ; mais vouloir imposer des jugements très controversables, c'est ici hors de propos. Si on dit que la France en 1830 « reprit ses couleurs nationales, » on peut demander, quelque opinion politique que l'on ait, en quoi le drapeau tricolore, qui a fait perdre plus d'une province et amené trois invasions, est plus national que le drapeau blanc qui nous a donné plusieurs provinces, et en 1815 empêcha la France d'être démembrée. Il faudrait laisser aux journalistes ces phrases stéréotypées : elles ne sont pas dignes d'un historien. Un historien non plus ne peut pas appeler la Restauration « un gouvernement imposé par l'étranger, » car c'est témoigner qu'on ignore les faits. Ces notes fausses, et autres semblables, choquent d'autant plus

dans ce livre que les appréciations y sont rares : l'auteur raconte, souvent sans y ajouter un mot, des scènes sur lesquelles, je le pense bien, tous les honnêtes gens sont unanimes; mais il caractérisera çà et là, d'un mot injuste, les faits sur l'appréciation desquels on peut justement être divisé : ainsi il parlera de la « puissance occulte de la Congrégation » et de « l'esprit de réaction de l'Assemblée législative de 1849. » Du moment où l'on a introduit dans les classes l'étude de l'histoire contemporaine, que la sagesse de nos pères avait maintenue en dehors de l'étude des écoliers, on ne saurait être trop réservé, trop impartial dans le sens élevé de ce mot, qui n'admet pas l'indifférence, mais invoque la justice. Souvent on n'est pas juste, parce qu'on transporte dans un livre la passion qui règne dans le journal. M. Ducoudray, on le voit, n'a pas complètement échappé à cet écueil ; il lui faudrait corriger peu de chose, cependant, pour que cette histoire de France contemporaine satisfît aux conditions qu'on est en droit d'exiger. Il y a plusieurs cartes jointes au volume, c'est une excellente pensée, mais plusieurs sont insuffisantes. H. DE L'E.

Origines de la tactique française (*de Louis XI à Henri IV*), par E. HARDY, major d'infanterie. Paris, Dumaine, 1881, gr. in-8 de 810 pages, 212 figures. — Prix : 15 fr.

Ce deuxième volume est le digne émule de son prédécesseur. Un surcroît d'érudition et la belle ordonnance des matières en augmentent encore l'intérêt. Des cartes explicatives très complètes et très claires, des plans de batailles, des gravures et des vignettes remarquables, des copies de tableaux de maîtres, de nombreuses notes explicatives, diverses sortes de répertoires, tout concourt à attacher le lecteur, à l'éclairer, à l'instruire. Dans le rude et patient labeur que l'auteur a entrepris, il semble que son talent ait grandi avec le développement militaire des époques qu'il fait dérouler devant nos yeux. Il nous initie, par des révélations mêlées de science intéressante, aux terribles joûtes de ces siècles où se fondent, sur l'honneur et la gloire, la monarchie et la nationalité françaises. C'est ainsi que nous voyons la lutte acharnée des Suisses et de Charles le Téméraire, l'effondrement de la maison de Bourgogne, la patiente et audacieuse ténacité du sombre Louis XI, asseyant sa maison sur les ruines de ses voisins, les brillantes expéditions de ses successeurs en Italie, la merveilleuse épopée du jeune Gaston de Foix, qui mourut à vingt-trois ans, déjà couvert d'une gloire immortelle, et duquel on peut dire : « qu'il fut grand capitaine avant d'avoir été soldat. » Viennent ensuite les péripéties de la lutte entre François Ier et Charles-Quint, puis les guerres de religion, drame sanglant et funeste qui a pour dénouement l'avènement au trône du vaillant Béarnais et l'établisse-

ment définitif de la grande monarchie française. Nous avions terminé le premier volume au bruit du cliquetis des armes blanches ; elles occupent encore une place d'honneur dans les combats ; mais désormais c'est la poudre qui parle et le grondement du canon domine dans les luttes des nouveaux siècles. — Un pareil livre est le meilleur enseignement de notre jeunesse, obligée tout entière d'apprendre le métier des armes pour défendre le pays. Ce sera la récompense bien méritée de l'auteur d'avoir pu développer chez ses jeunes compagnons d'armes le sentiment de l'honneur militaire et les nobles dévouements, sans lesquels la patrie s'effondre pour tomber sous le joug de voisins entreprenants et aguerris. W.

Histoire de la réunion de la Bretagne à la France, par Ant. Dupuy. Paris, Hachette, 1880, 2 vol. in-8 de xv-447 p. et 502 p. — Prix : 15 fr.

C'est une intéressante histoire, et qui fait singulièrement honneur à notre monarchie nationale, que celle de la réunion à la couronne de toutes les provinces qui forment notre France actuelle. Bien peu parmi elles, sont restées jusqu'ici sans trouver un historien pour raconter leur entrée dans la grande famille française ; c'est aujourd'hui le tour de la Bretagne d'avoir le sien. Comme il le dit avec une modestie louable, « l'ambition de M. Dupuy n'a pas été de refaire l'œuvre magistrale de D. Lobineau ; » mais d'étudier à part et plus profondément que celui-ci n'avait pu le faire « une question vitale pour la couronne de France, et de laquelle dépendait l'avenir de la monarchie. » M. Dupuy a atteint le but qu'il s'était proposé, et il y a lieu de l'en féliciter. Comme il le fait justement remarquer au début de son livre, la situation de la Bretagne, à la veille de sa réunion à la France, présente cet intérêt tout particulier que cette province n'était pas, comme tant d'autres réunies au même moment, un rameau détaché de la vieille souche capétienne ; il ne s'agissait pas de faire rentrer dans l'unité monarchique un apanage qu'une imprudence royale en avait détaché, ou que les malheurs de la guerre en avaient violemment séparé. C'était un pays indépendant, gouverné par une dynastie nationale, fier de son autonomie, qu'il fallait, pour la sécurité de la France, et même au nom de ses véritables intérêts, mais sans froisser ses aspirations légitimes, unir indissolublement à la monarchie française. Des liens nombreux : relations commerciales, fraternité d'armes, alliances de familles mettaient en rapports continus Bretons et Français ; mais précisément parce que la dynastie ducale se sentait entraînée, pour ainsi dire, par la force des choses dans l'orbite de la monarchie française, elle n'en faisait que plus énergiquement appel à son indépendance théorique. Sous les règnes de Louis XI et du duc

François II, malgré une hostilité constante, mais qui s'affirma bien plus par des traités et par des négociations que par une lutte effective, — sans doute parce que François II se sentait trop faible contre un aussi redoutable adversaire que Louis XI ; peut-être aussi en raison de l'aversion prononcée de ce dernier contre l'emploi chanceux des moyens militaires, la lutte décisive ne s'engagea pas. François II, lors de la Ligue du Bien-Public, était arrivé après la bataille de Montlhéry ; pendant tout le reste du règne de Louis XI, il sut presque toujours se dégager des coalitions formées contre la France, au moment où elles allaient passer des menaces à l'action. Mais, après la mort du roi, surtout après celle du duc, quand les deux couronnes de France et de Bretagne se trouvent placées sur la tête d'un prince et sur celle d'une princesse à peine sortis de l'enfance, la crise approche de son dénouement. La turbulence des seigneurs bretons et des seigneurs français, en révolte dans leurs pays respectifs contre leurs souverains; leurs alliances réciproques; les appels de la Bretagne à l'étranger, l'Anglais, l'Allemand, l'Espagnol ; ces traités successifs dont chacun enlève à son gouvernement une part nouvelle de son autorité et de son indépendance, tout se réunit alors pour affaiblir la Bretagne, et lui faire considérer comme une délivrance l'union de la jeune duchesse avec le roi de France, qui consacre celle des deux pays. Toutes ces négociations, comme aussi celles qui durent renouer cette union sitôt compromise par la mort prématurée de Charles VIII et les fiançailles de Claude de France, fille d'Anne de Bretagne, avec le futur Charles-Quint, sont exposées avec beaucoup de clarté et d'intérêt par M. Dupuy, qui a su en grandir et en renouveler l'intérêt par quantité de documents inédits, empruntés aux archives bretonnes ; des épisodes très peu connus jusqu'ici, par exemple le récit des conférences d'Amboise et d'Angers au commencement de 1470, ont été aussi mis en lumière.

Aujourd'hui que l'on s'intéresse, et avec tant de raison, à la connaissance des institutions, du gouvernement, des mœurs, de la vie privée de nos pères, M. Dupuy ne pouvait se dispenser de nous apprendre ce qu'étaient toutes ces choses en Bretagne, au moment où elle allait devenir française et subir une sensible transformation. Il y consacre la dernière partie de son livre, et ce n'en est pas la moins intéressante. Peut-être cependant, dans cette description, M. Dupuy est-il trop souvent tenté de considérer comme particuliers à la Bretagne des faits que l'on rencontre à cette époque dans tout le reste de la France. Il ne faut, croyons-nous, attribuer cette surabondance de détails qu'à l'habitude de M. Dupuy, très louable à la condition de n'être pas trop exclusive, de s'en tenir surtout aux renseignements fournis par les archives bretonnes ; il eût été bon pour lui de con-

naître, au moins par des ouvrages imprimés, l'histoire des autres provinces de France pendant la même période ; mais d'aucuns peut-être, fort satisfaits de trouver dans le livre de M. Dupuy quantité de renseignements après lesquels il leur faudrait courir à grand'peine, feront-ils un mérite à M. Dupuy de ce qui a provoqué notre critique ; Nous n'insisterons donc pas. Mais il nous est impossible de passer aussi légèrement sur d'autres détails. « A la fin du quinzième siècle, nous dit M. Dupuy (II, 289) le gouvernement de la Bretagne est ce que nous appelons de nos jours la monarchie constitutionnelle ; » puis il entame une description qui nous paraît être celle d'un gouvernement strictement féodal. Du reste, lui-même reconnaît, quelques pages plus loin, ce caractère au gouvernement breton : « Ajoutons, dit-il, que le système féodal en Bretagne, au quinzième siècle, était resté tel qu'il était au douzième et au onzième siècle. » Nous nous en tiendrons à cette dernière opiniòn de M. Dupuy, qui nous paraît la seule vraie.

Ailleurs, parlant de la tenue des registres de ce que nous appelons aujourd'hui l'état civil par le clergé paroissial, M. Dupuy s'exprime en ces termes : « L'Eglise seule intervient dans la consécration du mariage, qui a un caractère purement religieux. Le silence de la législation civile, l'insuffisance de la loi canonique engendrent beaucoup d'abus. Ce sont des jeunes gens sans expérience, des adolescents qui contractent des engagements dont ils ne tardent pas à se repentir ; des tuteurs qui, par la menace et la contrainte, imposent à leurs pupilles des alliances qui leur répugnent.» On ne voit guère que jamais législation civile, depuis qu'il y en a une pour régler ces matières, ait mieux réussi à prévenir toute espèce d'inconvénients. Nous voulons croire qu'il n'y a là, de la part de M. Dupuy, qu'une insuffisance de connaissances juridiques sur la question, car il ne semble pas, dans le reste de son livre, animé d'une hostilité systématique contre la religion.

Signalons encore en terminant deux ou trois légères erreurs, dont il faut peut-être reporter la responsabilité sur l'imprimeur, et relatives à certains personnages qui ont joué un rôle important dans les événements de la Bretagne. M. Dupuy semble admettre quelque part (I, 333) l'existence d'un Odet d'Aydie, distinct du sire de Lescun et son frère, alors que, pour tout le monde, et même pour lui, dans d'autres passages de son livre, ces deux personnages n'en font qu'un. Il appelle *Guillaume* d'Usie, un autre personnage qui, dans toutes les chroniques du temps, porte le prénom de *Guyot* ; et Boffile *le* Juge, un officier de Louis XI, dont le vrai nom est Boffile *de* Juge. Mais ce sont là des erreurs infimes, inévitables dans un ouvrage d'aussi longue haleine, et nos observations ne prouveront qu'une chose à M. Dupuy, c'est

que nous avons accordé à son livre toute l'attention qu'il mérite. Elles ne peuvent rien enlever de sa valeur à un ouvrage désormais indispensable à tous ceux qui voudraient étudier l'histoire de la Bretagne, et même celle de la France pendant le quinzième siècle. J. V.

François de Montmorency, *gouverneur de Paris, lieutenant du roi dans l'Ile-de-France* (1530-1579), par le baron Alphonse de Ruble. Paris, H. Champion, 1880, in-8 de 92 p. — Prix : 8 fr.

Le fils aîné du connétable de Montmorency ne pouvait trouver un historien plus exact, plus consciencieux, plus au courant de toutes les choses du seizième siècle que M. A. de Ruble. Cette monographie n'a pas la prétention d'être complète ; mais les deux épisodes de la vie de François de Montmorency, qu'elle traite, sont reliés par des détails biographiques assez précis pour que l'intérêt ou la curiosité soient pleinement satisfaits. La première partie contient le récit du mariage de l'héritier des Montmorency avec la fille naturelle de Henri II, Diane de France. Cette union, depuis longtemps convenue, fut contrariée par la politique ; et Diane dut épouser Horace Farnèse, fils du premier duc de Parme et petit-fils du pape Paul III. De son côté, Montmorency avait engagé sa foi à Jeanne de Piennes, fille d'honneur de la reine Catherine de Médicis. Il fallut bien des démarches, bien des négociations avec la cour de Rome, pour rendre aux deux jeunes gens une liberté dont ils avaient commencé par abuser. Et le gouverneur de Paris et de l'Ile-de-France, si brillant sur le champ de bataille, abandonna sans héroïsme celle qu'il aimait, pour épouser, le 2 mai 1557, la fille de Henri II ; union malheureuse du reste, dont il eut plus d'une fois à se repentir.

Le second épisode de la vie du maréchal de Montmorency sur lequel M. de Ruble s'est étendu, avec le secours de nombreuses pièces inédites des plus curieuses, est la fameuse rencontre du gouverneur de Paris avec le cardinal de Lorraine, le 8 janvier 1564. Les Guise ne pardonnèrent jamais aux Montmorency cette sanglante injure faite de propos délibéré au chef de leur maison. La cour était dans le midi de la France, au milieu de ce grand voyage de Charles IX qui se termina par l'entrevue de Bayonne. La reine-mère, dans toutes ses lettres, s'efforce de calmer les animosités et de donner satisfaction à chacun. François de Montmorency se justifie de son mieux. L'amiral de Coligny et d'Andelot ne cherchent au contraire qu'à tout envenimer dans l'intérêt de leur parti. C'est une lutte sourde, dans laquelle les caractères se dessinent ; ce que les nombreux pamphlets du temps ne nous avaient point raconté, les documents mis au jour par M. de Ruble le révèlent d'une façon très piquante. Un moment la guerre civile sembla prête à éclater ; et, si le duc d'Aumale avait eu plus de

résolution, la Ligue eût été avancée de dix ans. La reine sut dissoudre tous les germes de révolte ; et l'affaire se termina par une solennelle réconciliation qui eut lieu à Moulins, au mois de janvier 1566, entre les Lorrains, les Montmorency et les Coligny.

Cette courte analyse suffit à montrer combien de renseignements se rencontrent dans l'opuscule de M. A. de Ruble. Inutile d'ajouter qu'ils sont présentés avec élégance, accompagnés de notes pleines d'intérêt, et faisant en un mot le plus grand honneur à l'auteur de tant de travaux si compétents sur la même période de notre histoire.

G. Baguenault de Puchesse.

La Maréchale de Villars et son temps, par M. Ch. Giraud, de l'Institut. Paris, Hachette, 1881, in-12 de IX-290 p. — Prix : 3 fr. 50.

La campagne que son maître, M. Cousin, avait faite pour la duchesse de Longueville, M. Ch. Giraud vient de l'entreprendre pour la maréchale de Villars. Faut-il croire, sur le compte de la maréchale, les insinuations méchantes de Saint-Simon ? Faut-il au contraire la regarder comme une femme exemplaire ? M. Giraud tient pour la seconde hypothèse, et il faut bien dire que les raisons qu'il allègue en faveur de son système sont spécieuses et convaincantes. Le maréchal de Villars a été jaloux de sa femme, cela est certain ; dans ses campagnes d'Allemagne, il l'emmenait avec lui, témoin ce séjour fameux à Strasbourg, où la maréchale dut vivre dans une demi-réclusion. Mais cette jalousie n'avait d'autre fondement, dit M. Giraud, que l'imagination ombrageuse du maréchal et la grande différence d'âge, — trente ans — qui existait entre sa femme et lui. Mlle de Varangeville fut une épouse dévouée à son mari et elle ne nuisit pas à sa fortune. Sa richesse, sa beauté, sa dignité lui assurèrent une grande situation à la cour ; Louis XIV avait une haute estime pour elle, Mme de Maintenon l'aimait ; plus tard le Régent la respecta et Voltaire l'admira, peut-être même fut-il un peu amoureux d'elle. Jusqu'à sa mort, à quatre-vingt-quatre ans, elle resta, dit son historien, « l'objet constant de la considération publique et de la tendresse de sa famille. »

Dans ce large cadre d'une étude sur la maréchale de Villars, M. Giraud a enchâssé une série de tableaux, quelques-uns un peu étrangers au sujet, la plupart attachants et vivement peints. Nous reprocherions pourtant à ce livre, indépendamment des digressions dont nous parlions tout à l'heure, des divisions trop nombreuses, des chapitres trop courts, trop hachés, pour ainsi dire, et qui rompent l'unité du récit, et enfin certains jugements sur les jésuites où se fait trop sentir le collègue de M. Ferry au Conseil supérieur de l'Instruction publique.

M. de la R.

Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris, *avec le journal de ses actes* par H. Wallon, membre de l'Institut. Tome troisième, Paris, Hachette, 1881, in-8 de 535 pages. — Prix : 7 fr, 50.

Le troisième volume de l'*Histoire du tribunal révolutionnaire* ne comprend que deux mois, germinal et floréal an II, et ces deux mois suffisent à remplir le volume. Les morts vont vite sous la première République et les fournées se pressent plus fréquentes et plus nombreuses que jamais. Les suspects remplissent les prisons et les prisons fournissent la guillotine. La loi du 27 germinal traduit au tribunal révolutionnaire de Paris les accusés de tous les départements, et cette recrudescence de clients donne tant de besogne aux bourreaux qu'on est obligé de lui accorder une indemnité de vingt mille livres. On confond dans la même accusation des malheureux venus de tous les points de la France, appartenant à toutes les classes de la société et qui ne se sont manifestement jamais connus. Voici le curé de Montargis Voillerault et un surnuméraire de l'enregistrement de Dieppe : Lambert. Voici, côte à côte, dans la grande fournée des trente-trois, le 9 floréal, des serviteurs fidèles de la royauté comme les La Tour du Pin et des aristocrates presque sans culottes comme le duc de Villeroy et le comte d'Estaing qui flétrit sa gloire par son attitude sans dignité devant le tribunal, l'ancien président du Grand Conseil, Aymar de Nicolaï et le cuisinier Martin, un homme de loi vendéen, Pichard et un chanoine de Montpellier, Despaillières, dont Fouquier-Tinville, dans sa précipitation, ne fait qu'un seul condamné, Pichard-Despallières. Voici les fermiers généraux avec Lavoisier qui demande quinze jours pour finir une expérience scientifique et auquel Coffinhal répond brutalement que la République n'a pas besoin de savants. Voici les parlementaires de Paris et de Toulouse, auxquels vient bientôt s'ajouter le vénérable Malesherbes. Voici les prêtres fidèles et les prêtres apostats, mal récompensés de leur apostasie. Voici les vierges de Verdun. Voici la sainte de la famille royale, cette admirable Mme Elisabeth dont la ferme attitude et les fières réponses déroutent les questions perfides de Dumas.

Et à côté des fournées d'aristocrates, voici aussi les fournées révolutionnaires ; car la Révolution, suivant le mot de Vergniaud, continue à dévorer ses enfants. Ce ne sont plus les Girondins, ce sont les Jacobins et les Cordeliers. Ce sont tous ceux qui gênent la dictature de Robespierre, soit qu'ils veuillent précipiter le mouvement, comme Hébert et Chaumette, soit qu'épouvantés de tant d'excès ils s'efforcent de l'enrayer comme Danton et Camille Desmoulins ; ce sont les enragés et les indulgents. M. Wallon a surtout exposé en grands détails le procès de Danton, il a admirablement démêlé la basse intrigue, trop peu connue, par laquelle on a relié à ce procès une assez

sale affaire de tripotages financiers, cherchant ainsi à déshonorer les chefs des indulgents, en les associant à des voleurs. C'est un grand et instructif spectacle que celui de ces deux hommes qui ont tant fait pour jeter la Révolution dans la voie de la violence et du sang, le procureur général de la lanterne, et l'organisateur des massacres de septembre, victimes enfin du système qu'ils ont inauguré et des lois qu'ils ont portées, et assassinés par leurs complices au moment où ils veulent faire cesser les assassinats. Tant il est vrai qu'en temps de révolution on ne s'arrête pas et qu'on roule forcément jusqu'au fond du gouffre qu'on a creusé. La logique le veut et la justice le veut aussi. C'est la leçon qu'on peut tirer de ce troisième et si beau volume de M. Wallon; c'est la leçon qu'on tirera encore des volumes qui vont suivre et que nous attendons avec impatience.

M. DE LA ROCHETERIE.

Le livre de raison des Daurée, d'Agen (1491-1671). Texte précédé d'une étude sur quelques livres de raison des anciennes familles de l'Agenais, par G. THOLIN, archiviste du département de Lot-et-Garonne. Agen, 1880, in-18 de 204 p.

La série de ces registres de famille qui ont été si admirablement étudiés par notre éminent collaborateur, M. Charles de Ribbe, vient de s'enrichir d'un volume des plus intéressants. Dans le livre de raison successivement rédigé par Pierre Daurée (1491-1568), par Jean Daurée (1569-1615), par Philippe Daurée (1627-1672), les souvenirs historiques se mêlent aux souvenirs intimes. A côté de la mention de divers événements de famille, on y trouve, pour ne parler que des premières pages, la mention de l'institution du parlement de Rouen en 1499, du décès de la reine Anne de Bretagne en 1514, d'une sédition à Agen en la même année, de la victoire de Marignan (1515), de la décapitation à Toulouse du capitaine Guisoti en 1517, de l'entrée dans Agen du sénéchal Antoine Raffin en 1520, de l'entrée dans la même ville de l'évêque Antoine de Rovère en 1521, des grandes inondations de 1522, de la bataille de Pavie, de la prise de Rome et de la mort du connétable de Bourbon, etc. Quelques documents ont été transcrits *in extenso* dans le livre des Daurée, notamment (p. 121-130) l'arrêt que rendirent, le 6 novembre 1548, contre les habitants de Bordeaux révoltés les «juges délégués par le Roy,» et (p. 157-160) la « missive du Roy » adressée, le 28 septembre 1567, à Blaise de Monluc.

L'*Introduction* (p. 1-9*) est un bien savoureux morceau. M. Tholin y parle excellemment des livres de raison en général — il n'existe pas, dit-il, de document d'une plus grande valeur que ceux-ci au point de vue de l'étude des mœurs, de la vie privée, de la condition des personnes sous l'ancien Régime, — et des livres de raison de l'Agenais en particulier.

Parmi ces derniers documents, il s'occupe surtout du *Livre Caumont*, composé de 1416 à 1418; des mémoriaux de la famille de Raymond, qui forment une série presque continue depuis l'année 1606 jusqu'en 1789, et au milieu desquels on remarque une lettre écrite par Gilbert de Raymond à son fils, en 1769, toute remplie de conseils qui semblent dictés par le bon sens même ; des livres de raison de Jean de Lorman, de la famille Malebaysse, de Pierre Uchard. Claires analyses, citations curieuses, observations piquantes, renseignements qui touchent à mille sujets, tout contribue à rendre l'étude de M. Tholin aussi attrayante qu'instructive, et certainement les nombreux lecteurs du *Livre de raison des Daurée* déclareront que la publication de ce livre ne pouvait être confiée à un plus soigneux et plus habile éditeur. T. DE L.

La Vicomté de Turenne et ses principales villes, par l'abbé B. A. MARCHE. Tulle, 1880, in-8 de 515 p.

M. l'abbé Marche a fait à la fois une œuvre religieuse et une œuvre historique, en racontant les luttes du catholicisme et de la réforme dans la vicomté de Turenne. Sans s'écarter du Bas-Limousin et du Quercy, prenant Beaulieu comme centre, il a étudié avec le plus grand soin les épisodes des guerres religieuses de 1569 à 1660. La première partie relate les origines de la vicomté, ses seigneurs, la fondation de l'abbaye de Saint-Pierre par saint Rodulphe. Puis bientôt, nous arrivons à l'invasion calviniste et à tous les excès commis par l'armée de Coligny. Lorsque, après la mort de Charles IX, le vicomte de Turenne revient dans son pays, il y est le plus ferme soutien, non seulement du trône, mais de la religion. Tout d'un coup, il prend parti pour l'hérésie, et se bat en compagnon fidèle de Henri IV, qui le fait maréchal de France. Mais la vicomté souffrit cruellement de ces campagnes, glorieuses quelquefois pour les chefs, toujours accompagnées de ruines pour les habitants, de dévastation des terres, d'incendie, de pillage des plus beaux monuments, de profanation de reliques. C'est le tableau malheureusement peu varié des guerres civiles, où le fanatisme joue un rôle. L'auteur le recommence pour Argentat, pour Saint-Céré, pour Martel.

Ce travail considérable est accompagné de cartes et de gravures qui permettent de se rendre compte des moindres détails. L'auteur du reste a consciencieusement puisé aux sources, et c'est dans les archives nationales, dans les archives de la Corrèze et du Lot qu'il a été chercher ses documents. Son livre a donc le double mérite de l'intérêt et de l'exactitude. G. B. DE P.

Manual de Paleografía diplomatica española de los siglos XII al XVII, por don Jesus Muños y Rivero, archivero bibliotecario. Madrid, Moreno y Rojas, 1880, in-12, de viii-301 p. et de 179 pl. — Prix : 12 fr.

Chargé d'un cours de paléographie, Don Jesus Muños y Rivero a pu juger par l'expérience des avantages de son système qui est très rationnel. L'auteur, modifiant la méthode jusqu'ici suivie en Espagne — et en France aussi, croyons-nous, — demande qu'avant d'essayer la lecture des anciens textes, l'élève ait la connaissance des éléments constitutifs de l'écriture à chaque époque, qu'il ait l'idée exacte non seulement des caractères, mais aussi des abréviations et de l'orthographe. Il veut enfin qu'on suive un procédé analogue à celui qu'on emploie pour l'enseignement de la lecture courante, que d'abord chaque lettre soit étudiée isolément. Le livre est le développement du système ainsi exposé : tout caractère est minutieusement examiné, les signes abréviatifs, la manière d'écrire les mots sont expliqués avec soin ; puis 179 pages dessinées par l'auteur offrent tous les documents nécessaires pour l'initiation à la connaissance de l'écriture espagnole du douzième au dix-septième siècle. A cette partie technique, digne, ce nous semble, d'être imitée chez nous, Don Jesus Muños y Rivero rattache des considérations intéressantes. Telles sont les remarques sur l'écriture carlovingienne usitée en Catalogne dès les premiers temps de la *reconquête* (p. 30) et se généralisant au douzième siècle. Tels sont les détails sur les transformations qui s'opérèrent ensuite. La sécularisation de la charge de notaire, fut selon l'auteur, une des causes les plus actives de ces transformations ou plutôt de ces altérations (p. 54). On lira encore avec intérêt la première partie du livre relative à l'écriture en Espagne avant la domination romaine, durant la période latine et sous la monarchie visigothe. Quiconque s'occupe sérieusement de l'histoire et de la littérature castillane voudra se procurer le livre de Don Jesus Muños y Rivero. Grâce à ce volume, bien des textes anciens deviendront assez aisément intelligibles. Th. P.

Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial, par Charles Graux, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Université. Paris, Vieweg, 1880, gr. in-8 de xxxi-529 pages. — Prix : 12 fr. (*Bibliothèque de l'École des hautes études.*)

Que le savant et l'érudit puissent s'intéresser au récit des origines de quelque grande et célèbre bibliothèque, il n'y a pas lieu d'en être surpris ; mais tirer d'un pareil sujet un volume considérable qui soutienne victorieusement l'épreuve de la lecture, voilà l'entreprise à coup sûr difficile dont M. Graux vient de sortir à son honneur. Ce livre, agréablement mêlé de descriptions, de biographies et de portraits, nous offre en réalité une page intéressante et peu connue de

la Renaissance, et l'auteur a raison d'affirmer dans sa préface que « les anciennes bibliothèques renvoient quelques vifs et fidèles reflets des temps qui les ont vu former. »

Le seizième siècle, tout entier à la recherche et à l'admiration des trésors littéraires de la Grèce et de Rome, a produit deux classes bien distinctes de lettrés : d'un côté les humanistes, prêtres, artistes, gens de goût, séduits par l'attrait du beau, médiocrement soucieux de la pureté ou de l'authenticité des textes ; de l'autre, les philologues, grammairiens et érudits, comparant, collationnant, discutant, corrigeant les lacunes ou les altérations des manuscrits. On devine sans peine de quel côté penchèrent les hellénistes espagnols : sauf quelques vocations exceptionnelles et incomplètes, ils désertèrent en foule la route tracée par les Estienne et les Scaliger.

Lorsqu'en souvenir de sa victoire de Saint-Quentin (1557), Philippe II fit construire l'Escurial, il songea à doter cette future résidence des rois d'Espagne d'une collection de livres vraiment princière. M. Graux, dans son ouvrage, énumère et apprécie les auxiliaires de tout genre auxquels ce souverain et ses successeurs eurent recours, depuis des ministres et des diplomates jusqu'à ces Hellènes d'une réputation justement suspecte qui faisaient métier d'approvisionner l'Occident de textes antiques. Il est facile de se représenter combien doivent être minutieuses et pénibles les investigations nécessaires aujourd'hui pour remonter aux lointaines origines de tel ou tel manuscrit : ici la sûreté des conclusions s'appuie sur la précision de la méthode. Signes extérieurs, reliures, devises, armoiries, indications du premier possesseur, de ses contemporains ou de ses héritiers, rien n'est oublié, ou plutôt tout est mis en œuvre avec une rare habileté. Jamais l'auteur n'éprouve plus grande déception qu'en présence de ces manuscrits, originaux ou copies, qui couverts d'un vieil et méchant accoutrement à leur arrivée à l'Escurial, furent envoyés tout droit chez le relieur, et sous leurs nouveaux et brillants dehors se virent dépouillés à jamais de leur état civil.

Après avoir suivi cette fameuse bibliothèque dans ses agrandissements successifs, M. Graux nous fait assister à sa décadence. En 1671, un incendie lui enlève une partie notable de ses richesses ; le reste dépérit entre les mains d'administrateurs insouciants. Aujourd'hui de meilleurs jours semblent revenus pour la science en Espagne : à la fin de son volume, dédié à l'éminent bibliothécaire actuel de l'Escurial, M. Graux rend hommage à la libéralité avec laquelle ces précieuses collections sont mises à la disposition des étrangers.

C. Huit.

Vie de Charles Henry, comte de Hoym, *ambassadeur de Saxe-Pologne en France et célèbre amateur de livres*, 1694-1736, publiée par la Société des bibliophiles françois. Paris, Léon Techener, 1880, 2 vol. gr. in-8 de xv-247 p. — Prix : 45 fr.

Très beaux volumes d'une remarquable exécution typographique, jolies vignettes, lettres ornées, reproduction de reliures somptueuses, rien ne manque à l'élégance de cette publication. L'aimable et savant président de la Société des bibliophiles françois, M. le baron Jérôme Pichon, lui a donné des soins aussi éclairés qu'intelligents; depuis plus de quarante ans, le comte de Hoym et sa riche bibliothèque étaient pour lui l'objet d'une prédilection spéciale ; il lui consacrait une notice dans un périodique consacré à la bibliographie et alors à ses débuts, le *Bulletin du bibliophile*, créé en 1834 par le libraire Techener, et encore plein de vie, quoique quinquagénaire, circonstance assez rare pour des publications de ce genre (hélas ! combien en avons nous vu périr !).

M. Jérôme Pichon s'est rendu en Allemagne ; il a fouillé les archives de Dresde, il a eu communication de bien des documents curieux conservés dans les châteaux d'anciennes familles nobiliaires parentes des Hoym ; il a pu ainsi rédiger d'une manière qui ne laisse rien à désirer la biographie d'un homme fort remarquable à tous égards, sur lequel on ne possédait encore que des notions incomplètes et confuses. On savait qu'il avait été fervent amateur de beaux livres : on ne savait guère rien de plus ; de fait, Hoym était bibliophile sans doute, mais il fut aussi bien autre chose.

Tout semblait réuni en faveur du comte de Hoym ; il appartenait à une noble et puissante famille ; il possédait une grande fortune ; il était beau, intelligent, instruit ; à l'âge où l'on débute à peine d'une façon un peu sérieuse, il était chargé de représenter à Versailles un puissant souverain, dont la situation n'était point exempte de difficultés et de périls : Auguste le Fort, électeur de Saxe, voyait ses États sans cesse menacés par l'Autriche, ennemi redoutable, et par la Prusse qui commençait à peine à jouer un rôle, mais dont l'ardente ambition se manifestait déjà ; il était en même temps roi électif de Pologne, ce qui le mettait en face de la Russie ; Hoym, se maintenant dans de fort bons rapports avec le Régent et avec le tout puissant cardinal Dubois, fit preuve de talents diplomatiques d'un ordre fort distingué ; il avait conçu le projet d'enlever la Silésie à la cour de Vienne, et cette belle province, réunie à la Saxe, devait faire du roi de Pologne un prince assez puissant pour n'avoir rien à craindre de ses formidables voisins ; il signale une circonstance très peu connue, l'idée qu'avait eue le Régent de se faire élire roi de Pologne. — En 1729, Hoym fut, bien contre son gré, obligé de quitter Paris

et de retourner en Saxe. Le roi lui confia des fonctions fort importantes, mais des intrigues de cour : survinrent les agents de l'Autriche, puissance contre laquelle le comte avait toujours été en lutte, n'épargnèrent rien pour le perdre ; le comte de Bruhl, favori d'Auguste, mit tout en œuvre pour se défaire d'un rival qu'il redoutait ; le roi, circonvenu, trompé, ordonna qu'Hoym fût jeté dans une prison d'État, en attendant qu'il fût jugé par une commission composée d'ennemis déclarés ; le malheureux perdit la tête, et le 21 avril 1736, il mit fin à ses jours.

Le premier volume de l'ouvrage en question se divise en cinq chapitres ; les trois premiers retracent la biographie du comte depuis sa naissance jusqu'à sa nomination à l'âge de vingt-six ans au poste de représentant du roi de Pologne à la cour de France ; il passe neuf ans à Paris ; il retourne en Saxe et il y meurt ; le chapitre IV est consacré à la célèbre bibliothèque d'Hoym ; le chapitre V est relatif aux tableaux, bronzes et objets d'art réunis par ce fervent collectionneur. Vient ensuite un appendice concernant quelques personnes qui ont tenu leur place dans l'existence du comte.

Le second volume est un recueil de documents inédits : d'abord l'inventaire, curieux à bien des égards, de tous les objets mobiliers composant la succession de Hoym (meubles, tapisseries, porcelaines, vaisselle, chevaux, etc.). Cet inventaire contient 171 pages ; il est accompagné de divers états exposant l'avoir et les dépenses du comte pendant diverses années (et dans ces choses-là Hoym était exact jusqu'à la minutie) ; bornons-nous à dire qu'au 1er janvier 1728, son actif se montait à la somme nette, très élevée pour l'époque, de 3,253,130 livres, 14 sols, 7 deniers 1/2.

Viennent ensuite dix-neuf lettres adressées par Hoym à diverses personnes (lord Stairs, Madame de Tencin, le roi de Pologne, etc.), et quinze lettres écrites par le comte de Saxe, le comte de Lutzelbourg, le duc de Richelieu et d'autres personnes ; un certain nombre de lettres s'ajoutent à celles-ci : elles se rapportent aux affaires du comte ou à divers incidents de son existence. Parmi bien des détails aujourd'hui sans importance, il se trouve dans cette correspondance des informations dont l'histoire du temps peut faire son profit.

M. le baron Jérôme Pichon a retrouvé de curieux documents au sujet de la riche bibliothèque qui, depuis un siècle et demi, a conservé en France le nom de Hoym : la vente eut lieu à Paris en 1738 ; elle produisit 80,000 livres, somme élevée si l'on s'en rapporte aux prix qu'avaient alors les livres rares, prix qui sont dépassés aujourd'hui de la façon la plus marquée. Tel volume qui, aux enchères de 1738, ne dépassa pas dix ou douze livres, irait aujourd'hui à deux ou trois cents francs s'il se présentait à la salle de la rue Drouot. Amateur fervent de

belles reliures, le comte s'était adressé à ces éminents artistes du commencement du dix-huitième siècle, à du Seuil, à Boyet, à Padeloup; les maroquins qui ont passé par leurs habiles mains sont aujourd'hui couverts de pièces d'or; l'histoire de la reliure est devenue l'objet des études les plus minutieuses, et l'auteur de la *Vie du comte de Hoym* est, à cet égard, un des maîtres les plus accrédités. Des amateurs (et ils sont nombreux) de la vieille porcelaine trouveront des détails fort intéressants ; des pièces authentiques et jusqu'ici inconnues attestent que la célèbre manufacture de Meissen en Saxe doit ses progrès à des artistes français que Hoym décida à se transporter sur les rives de l'Elbe. Cet homme d'État fastueux, cet ami de Fontenelle, de Jean-Baptiste Rousseau, des femmes les plus spirituelles de l'époque, méritait bien que sa figure originale et séduisante fût enfin mise en pleine lumière ; sous ce rapport son biographe n'a rien laissé à désirer.

N'oublions pas de signaler la présence d'une table des matières très détaillée, placée en tête du premier volume ; les travailleurs qui se trouvent trop souvent en présence d'un index insuffisant ou qui parfois n'en trouvent pas du tout, apprécieront l'attention intelligente de l'éditeur à cet égard. B.

BULLETIN

Bon sens et justice, par Mgr Isoard, évêque d'Annecy. Annecy, Abry, 1881, in-18 de 32 p. — Prix : 25 c.

Devoir pour les parents de donner l'instruction religieuse à leurs enfants, par Mgr l'Evêque d'Annecy. Annecy, Niérat, in-8 de 18 p. — Prix : 50 c.

Mgr l'évêque d'Annecy, dans sa brochure intitulée : *Bon sens et justice*, défend les vocations ecclésiastiques contre les lois nouvelles dont on les menace. Il s'attache à démontrer combien ces lois seraient non seulement désastreuses pour la religion en France, mais aussi à quel point, dans l'état présent de notre société, elles offensent l'équité, la juste répartition des charges publiques. La thèse, en elle-même, était facile à établir ; mais Mgr Isoard lui a donné une netteté, une force d'exposition, une variété de considérations et de motifs, tout à fait propres à entraîner la conviction en tout esprit que n'obstrue pas une préoccupation antichrétienne.

Quant au second écrit du même prélat : *Devoir des parents de faire donner l'instruction religieuse à leurs enfants*, c'est une lettre pastorale tirée à part, sous forme de brochure de propagande. Le sujet est encore tout de circonstance, hélas ! En quel temps sommes-nous tombés pour que de tels principes, qui sont le fondement même des sociétés, aient besoin d'apologistes ! Du moins les rencontreront-ils, grâce à Dieu. Il serait à souhaiter que ces quelques pages, si fortes sous leur forme attrayante, pénétrassent dans tous les foyers où les ténèbres tendent à s'établir ou déjà se sont tristement épaissies. V. P.

La laïcisation de l'enseignement. Discours prononcé à Sainte-Clotilde, le dimanche 30 janvier 1881, par Mgr PERRAUD, évêque d'Autun, Chalon et Macon. Autun, Déjussieu; Paris, Gervais, 1881, in-8 de 19 p. — Prix : 1 fr. — In-32 de 31 p. — Prix : 10 c.

Appelé à prêcher à Paris en faveur d'une école chrétienne libre, Mgr Perraud, évêque d'Autun, avait pris pour sujet « LA LAÏCISATION DE L'ENSEIGNEMENT ». La *laïcisation*, dit-il, « mot barbare qui convient bien à une barbare entreprise ». Il faut lire ses développements fins et justes sur le sens précis mais oublié de ces mots *laïque* et *clérical*. Il faut surtout se laisser toucher par les accents vibrants et émus qu'a inspirés l'athéisme scolaire, l'exil de Dieu hors de l'école, l'enlèvement des cruciflx. Il y a là un sentiment pathétique que faisait déjà prévoir dès l'abord le texte même du discours : « Femme, pourquoi pleurez-vous? — Je pleure parce qu'ils m'ont pris mon Dieu, et que je ne sais où ils l'ont mis! » Pourtant en finissant, l'orateur a su trouver quelques paroles d'encouragement et de consolation. S'adressant aux fidèles amis les persécutés, les expulsés, les calomniés, il leur a dit avec Montalembert : « Vivez, espérez et combattez! » On ne saurait trop recommander la lecture de ces belles pages à tous ceux qui sont engagés dans la lutte contre l'irreligion. Il faut les lire et les répandre. B. C.

Hommage à saint Thomas, *docteur de la sainte Eglise, patron des Universités catholiques.* Lille, Société de Saint-Augustin, 1880, in-8 de 38 p. avec une grav. — Prix : 1 fr. 50.

La Société de Saint-Augustin, imprimerie de l'Université catholique de Lille, était naturellement appelée à consacrer une de ses élégantes publications au docteur Angélique, patron des Universités catholiques. C'est le sujet de ce volume. Il se compose d'une courte lettre de saint Thomas sur le moyen d'acquérir la science des choses divines et humaines, d'une page sur l'action de sa philosophie dans le monde catholique, par M. l'abbé Jules Didiot; de sa vie par Théophile Irneh, d'une étude de M. Norbert Van Ehnen, « Saint Thomas et les Universités, » sur son influence dans les Universités; de l'histoire de son culte et de ses reliques, par Louis de Rue; de sa *Croix* et d'une prière. En attendant une œuvre magistrale, cette brochure ne peut que contribuer à faire aimer en le faisant connaître le docteur Angélique. V.

Du recrutement du sacerdoce, ou moyen de discerner et de cultiver les vocations ecclésiastiques, par M. l'abbé VERNIOLLES, chanoine de Tulle, supérieur du petit séminaire de Servières. Paris, Bray et Retaux, 1880, in-12 de III-147 p. — Prix : 1 fr. 50.

Après avoir fait ressortir, dans le premier chapitre, l'importance de l'œuvre des vocations sacerdotales et partant l'excellence de cette œuvre en elle-même en même temps que son opportunité et sa nécessité plus urgente dans le temps présent, M. l'abbé Verniolles développe dans trois chapitres qui portent l'empreinte d'une haute sagesse et d'une grande expérience, des conseils sur le discernement des vocations ecclésiastiques, la culture des vocations ecclésiastiques chez les enfants, enfin la préservation des vocations sacerdotales dans les petits séminaires. L'éminent professeur de littérature se retrouve plusieurs fois derrière le maître plein de prudence, et telles pages contiennent des leçons très pratiques dont les jeunes professeurs pourront aisément tirer un grand profit. Dans les tristes

événements que nous traversons, dans ceux plus tristes encore qui s'apprêtent, la question du recrutement du sacerdoce tendra chaque jour davantage à devenir la question dominante, celle qui éveillera d'une façon plus spéciale les sollicitudes de l'Eglise. Ce petit livre vient donc au bon moment, il fera beaucoup de bien. Nous le recommandons spécialement au clergé des campagnes : s'il en suit les conseils, il pourra exercer une influence prépondérante et décisive sur les destinées de la religion et de la France.

P. Talon.

Les décrets du 29 mars. — Premier épisode : l'Interpellation du 16 mars, par l'abbé G. Moreau, ancien directeur de l'Ecole Sainte-Anne, curé de Joinville-le-Pont. Paris, Forestier, 1880, in-8 de xvi-71 p. — Prix : 2 francs.

M. l'abbé Moreau a entrepris de raconter en détail la campagne des *décrets :* dans le travail que nous signalons aujourd'hui à nos lecteurs, il fait avec soin l'historique de la déclaration de guerre ; plus tard viendra le récit des combats et des crochetages où la République a recueilli tant de gloire. A vrai dire, ce petit volume de M. l'abbé Moreau ne contient rien de bien nouveau et c'est plutôt une compilation bien faite qu'un travail original. Mais il est précieux par cela seul qu'il contient tous les textes qui se rapportent au premier épisode de la guerre dont l'auteur s'est fait l'historien consciencieux et fidèle. Des commentaires modérés et justes éclairent les textes cités et, en les reliant les uns aux autres, constituent un historique qui sera certainement lu avec intérêt. Toutefois, dans la préface que M. l'abbé Moreau a mise en tête de son travail, nous trouvons une phrase qui demanderait des explications : *On sent que l'Eglise de France n'est pas ce qu'elle doit être, qu'elle a besoin d'être réformée, d'être réorganisée sur des bases plus démocratiques.* Cela sent terriblement l'opportunisme. P. Talon.

Expulsions des congrégations religieuses. *Récits et témoignages* recueillis par MM. Henry Duparc et Henry Cochin et précédés d'une préface par le duc de Broglie, de l'Académie française. Paris, Dentu, 1881, in-18 jésus de xxvii-399 p. — Prix : 3 fr. 50.

Bien des travaux ont été déjà publiés sur les expulsions qui ont signalé la néfaste année 1880 et en deshonoreront à jamais le souvenir. Mais celui-ci est certainement le plus intéressant et le plus complet. Un tel livre ne se résume pas, il faut le lire tout entier sans en omettre une page. Nous voulons simplement en signaler le caractère original et attirer l'attention de nos lecteurs sur l'admirable préface dont il est précédé. Le caractère de ce livre c'est de n'être pas un livre, mais un recueil de documents précieux. Les auteurs ont eu l'excellente idée de citer à leur barre tous les témoins des expulsions et de leur demander de consigner par écrit leur témoignage : nous avons ainsi un recueil de dépositions qui se contrôlent et se complètent les uns les autres, et ce livre est comme le procès-verbal d'une commission d'enquête. Les récits des expulsions à Paris remplissent ce premier volume ; un second volume sera consacré aux expulsions en province : nous espérons que son apparition ne se fera pas attendre longtemps. Quant à la préface de M. le duc de Broglie, nous la mettons sans hésiter au nombre des pages qui lui feront le plus d'honneur. Elégance, ironie, distinction, éloquence, elle réunit toutes les qualités qui assignent à l'éminent académicien une si noble place dans la littérature contemporaine, et je suis sûr que M. Cochin n'estime

pas que quinze jours de prison aient payé trop cher l'honneur du témoignage qui lui est aujourd'hui rendu. Nous recommandons chaudement ce livre : tous les catholiques se feront un devoir de le lire et de le conserver pour entretenir dans leur âme la haine de leurs vainqueurs et l'espoir d'une revanche prochaine. P. TALON.

Le Livre d'or des Proscrits, par le R. P. MARIE-ANTOINE, missionnaire capucin. Onzième édition, corrigée avec une lettre du cardinal archevêque de Bordeaux, Paris, Victor Palmé, 1881, in-12 de 192 pages. — Prix : 75 c.

Le P. Marie-Antoine est ce capucin populaire à Toulouse qui faillit être jadis le concurrent et peut-être le vainqueur de M. Constans aux élections pour le Conseil général. Expulsé aujourd'hui de son cher couvent, il fait le récit de cette lutte contre les serruriers officiels dans laquelle il a été si glorieusement vaincu. Mais son petit livre n'est pas un froid bulletin de combat. Il est parlé et pleuré plutôt qu'il n'est écrit et l'on y sent les ardeurs et les émotions toutes chaudes encore de la bataille. Depuis l'article 7 qui fut le premier combat de cette campagne si honteuse pour les vainqueurs, jusqu'aux derniers crochetages de novembre 1880, toutes les péripéties de la lutte sont contées dans ces pages pleines de flammes. L'expulsion des capucins de Toulouse est rapportée naturellement avec plus de détails que les autres, et nous en sommes bien heureux, car ici le récit a toute la valeur d'un témoignage. En revanche, peut-être ne serait-il pas impossible de relever quelques inexactitudes dans le reste du livre. C'est ainsi que l'incident relatif au capitaine Secret a été l'objet d'une rectification dont il serait juste de tenir compte. Le tableau général des proscrits contient aussi quelques erreurs : ainsi les Cisterciens de Senanque n'ont pas été expulsés, non plus que les Frères de Saint-Jean de Dieu, ni les Pères Basiliens, ni les prêtres de Saint-Bertin. Ce petit livre demanderait donc une nouvelle révision que le P. Marie-Antoine fera, j'en suis sûr, car il ne voudra pas laisser imparfait un livre que, pour employer une parole du vénéré cardinal de Bordeaux « *on lit avec des larmes dans les yeux* » et où l'on « *puise une espérance invincible.* » P. TALON.

Bilan de la Révolution, par VINDEX (du *Paris-Journal*), Paris et Poitiers, Oudin, 1881, in-18 de 103 p. — Prix : 50 c.

Le bilan de la Révolution est bien vite dressé. Sa naissance est fêtée par les massacres de la Terreur et les saturnales du Directoire ; elle conduit au despotisme de l'Empire et nous mène, par étapes, à la République du quatre-septembre, dont Vindex donne un compte plus détaillé : c'est la dictature de l'incapacité, la liberté de conscience foulée aux pieds avec les expulsions qui rappellent les scènes les plus tristes de notre histoire, la liberté de la presse, la liberté des cultes soumise à l'arbitraire, la chasse aux places, l'augmentation des charges pour les contribuables. Tout ceci et beaucoup d'autres choses sont le sujet de tableaux finement er vivement tracés, dont Vindex tire cette conclusion : « En somme, pour quiconque sait l'histoire, le fait matériel, le fait brutal, démontrent que la France doit aux rois tout ce qu'elle a, et qu'elle ne doit rien à la Révolution. »

V. M.

Les Franciscains et l'exécution des décrets du 29 mars 1880. Paris, Tolra, 1881, in-8 de 137 p. — Prix : 1 fr.

Expulsion des Frères Mineurs Capucins du couvent de Paris, par les commissaires Clément et Fehninger, le 8 novembre 1880. Paris, Poussielgue, 1881, in-8 de 123 p. — Prix : 1 fr. 25.

Les décrets de Mars en Savoie. Expulsion des RR. PP. Capucins de Thonon (Chablais). Deuxième édition. Thonon, Jordon, 1880, in-12 de 79 p.

Expulsion des RR. PP. Capucins à Versailles, en novembre 1880. Deuxième édition. Versailles, Ronce, 1881, in-18 de 72 p.

L'exécution des décrets dans le département de Saône-et-Loire, Paray, La Chaux, Mâcon, Autun. Chalon, Dejussieu, 1880, in-8 de 36 pages. — Prix : 25 c.

La persécution religieuse en Béarn et dans le pays basque, 1880, par Louis de Joantho. Pau, Vignancour, 1880, in-18 de xv-105 p. — Prix : 60 c.

Il nous suffira certainement de donner les titres de ces brochures, aux quelles on pourrait en ajouter beaucoup d'autres. Ce sont des pages de notre histoire d'hier, des documents à conserver, des faits à faire connaître, pour permettre de juger en connaissance de cause leurs auteurs et l'inspiration à laquelle ils ont obéi. Ces récits sont rebelles à toute analyse avec leur douloureuse monotonie. Il est peu de départements qui n'aient eu leur exécution des décrets et un récit particulier dû à des témoins oculaires. C'est avec ces documents que nous pourrons écrire plus tard l'histoire de ce triste épisode de l'année 1880. R.

La Religion, la Politique et l'Armée. Paris, Ghio, 1880, in-12 de 191 p. — Prix : 2 fr.

Les réformes exposées dans ce livre peuvent se résumer en quelques mots : Au point de vue religieux, pas de religion ; au point de vue politique, pas de gouvernement ; au point de vue militaire, pas d'armée. Comme on le voit, c'est d'une grande simplicité en théorie, mais en pratique l'application ne serait peut-être pas très facile. L'auteur de ce livre doit être un brave homme, aimant son pays, aimant l'humanité, et voulant y verser à flots la prospérité et le bonheur : mais certainement, il n'a pas le sens commun. La religion qu'il nous propose, pour remplacer les religions vieillies, serait vraiment une belle figure avec son dogme de la génération spontanée, la croyance en un Dieu tout à fait désintéressé des affaires du monde et son espérance de l'immortalité pour *les bons seulement*. Ce serait à tout le moins une religion très commode. Nous l'apprécierions davantage si elle avait empêché son inventeur de déverser sur les dogmes chrétiens d'ineptes et fades plaisanteries. Quant au gouvernement de ce Prudhomme anonyme, il est calqué sur l'administration de la Banque Philippart et probablement il finirait comme elle. Enfin l'armée serait supprimée en temps de paix : ce serait une façon peu coûteuse, mais pas très efficace peut-être de se préparer à la guerre.

Les Ennemis de la République. Lettre d'un maçon au Président de la R... F.... Paris, librairie de la Société bibliographique, 1880, in-18 de 35 p. — Prix : 35 c.

Les ennemis de la République ce sont les hommes qui sous son drapeau

accomplissent la néfaste besogne que l'on sait et qui tôt ou tard portera malheur à la République. Ce sont en particulier les francs-maçons, instigateurs de cette campagne anti-religieuse poursuivie sous nos yeux avec l'argent de la France, c'est-à-dire avec notre argent. Un maçon, qui manie très bien la plume, dénonce ces ennemis au Président de la R.·. F.·. et attire son attention sur les dangers qu'ils font courir à la forme du gouvernement qui lui est chère et dont il est maintenant le premier magistrat. Cet avertissement venant après tant d'autres ne sera certainement pas entendu de celui à qui il s'adresse; mais il arrivera bien jusqu'aux oreilles du peuple de France qui finira peut-être par faire comprendre à nos gouvernants qu'il eût été sage d'écouter et de suivre les conseils qu'un maçon leur avait donnés.

P. Talon.

La constitution intérieure de la Terre, par M. Radau. Paris, Gauthier-Villars, 1880, in-12 de 83 p. — Prix : 1 fr. 50. (*Actualités scientifiques.*)

M. Radau, dans ce savant opuscule, a cherché à synthétiser et discuter scientifiquement les preuves à l'appui de la théorie qui considère la masse intérieure du globe comme un liquide incandescent enveloppé d'une écorce solide très mince, proportionnellement moins épaisse qu'une coquille d'œuf. Il examine avec détail et réfute les considérations que les adversaires ont opposées à cette théorie de plus en plus admise par la grande majorité des savants. La figure géométrique de la Terre, — sa densité, — sa chaleur propre, les phénomènes volcaniques, leurs causes et leur rôle, — la cosmogonie de Laplace complétée par les travaux trop peu connus de M. Edouard Roche, — enfin la démonstration de la non-incompatibilité de fluidité intérieure du globe avec les phénomènes de la mutation et de la précession des équinoxes; tels sont les sujets des six chapitres de cet opuscule. Ce travail est d'autant plus digne d'attention qu'à plusieurs égards il se trouve en opposition assez accentuée avec les idées émises par M. Faye sur la forme et la consistance de la croûte solide du globe terrestre.

Jean d'Estienne.

La météorologie appliquée à la Prévision du temps, *Leçon faite le 2 mars 1880 à l'Ecole supérieure de Télégraphie,* par M. E. Mascart, professeur au Collège de France, directeur du bureau central météorologique, recueillie par M. Th. Moureaux, météorologiste au bureau central. Paris, Gauthier-Villars, 1881, in-12 de 60 p. avec figures dans le texte et 16 planches en couleur. — Prix : 2 fr. (*Actualités scientifiques.*)

Ce qui contribue dans une large mesure à accroître l'intérêt pratique de ce petit livre, ce sont seize jolies cartes du centre et de l'ouest de l'Europe, sur lesquelles on a représenté la marche de quelques ouragans marquants, et sur la dernière, les courbes du froid dans les diverses régions de cette partie du monde, pendant l'une des plus froides journées du mois exceptionnellement froid de décembre 1879. Si nous faisons ainsi l'éloge des cartes placées à la fin de ce petit volume, ce n'est pas en vue de diminuer, par la comparaison, le mérite du texte. Ce mérite ne peut être nié : c'est un exposé succinct mais fort clair, de la marche habituelle des ouragans, des tempêtes et des cyclones, et des lois suivant lesquelles ils se meuvent le plus généralement; ce qui peut permettre, dans le plus grand nombre de cas et grâce à un service télégraphique parfaitement organisé,

d'être averti de l'arrivée des bourrasques et des tempêtes, un nombre d'heure à l'avance suffisant pour se préserver d'une part importante des désastres qu'elles entraînent après elles. Chacun, guidé par ce petit livre et doué de quelque esprit d'observation, peut étudier ces terribles phénomènes, prévoir leur direction et prendre ses dispositions pour s'en garantir dans la mesure du possible. JEAN D'ESTIENNE.

La peinture au salon de 1880. *Les Peintres émus et les peintres habiles,* par ROGER BALLU. Paris, Quantin, 1880, in-12 de 104 p. — Prix : 6 fr.

Dans les salles de la sculpture antique au Louvre, il est un bas-relief qui représente une de ces fictions charmantes dont la mythologie s'est plu à entourer la création de l'homme. Prométhée, assis, modèle une figure d'enfant; derrière se trouvent les statuettes terminées sur la tête desquelles Minerve place un papillon emblême de l'âme. Telles sont les premières lignes de la préface de M. Ballu. Cette allégorie, appliquée à la naissance de l'œuvre d'art, est le point de départ de son système de critique : d'un côté les peintres guidés par l'inspiration, de l'autre les peintres uniquement préoccupés du procédé. On voit ce qu'une telle classification a de neuf et d'original. D'ailleurs rien de plus facile à lire que cette étude rapide sur les talents contemporains. Nous espérons que M. Ballu nous donnera sur le Salon de 1881 un résumé aussi spirituel que celui que nous avons sous les yeux.

H. N.

Mes aventures en Amérique et chez les sauvages, par ARMAND. Paris, Firmin-Didot, 1880. — 1re série : *Mes débuts en Amérique, en route pour le désert;* 2 vol. in-12, 5 fr. — 2e série : *A la frontière indienne*; 2 vol. in-12, 5 fr. — 3e série : *Ma vie au pays des sauvages*; 1 vol. in-12, 2 fr. 50. — Traduction d'ADRIEN PAUL.

Ces cinq volumes forment la suite des aventures d'un jeune homme nommé Armand, qui parti d'Allemagne, va se fixer en Amérique, dans la Louisiane d'abord, puis à New-York, enfin dans le Far-West, près de la frontière indienne. Cœur éminemment inflammable que cet Armand qui s'éprend vite, et se console vite aussi d'un amour brisé par un nouvel amour. A la créole Eugénie Brillot, premier objet d'une tendresse née pendant la traversée de Hollande à la Nouvelle-Orléans, succède rapidement, dans la série de ses passions, l'espagnole Isabelle, puis la virginienne Mary Mercier, puis la peau-rouge Owaja, puis finalement la yankee Doralice qui clôt la liste par un mariage, longtemps contrarié, mais enfin heureusement conclu. Toutes ces intrigues d'ailleurs sont lestement menées et servent de prétexte et de cadre à un très curieux tableau des mœurs américaines. L'auteur a évidemment vécu beaucoup dans le milieu qu'il décrit; il le connaît bien et le peint avec de vives couleurs, qui, à vrai dire, ne donnent pas beaucoup l'envie d'aller se fixer en Amérique. Cette existence à la vapeur, ce peu de souci de la vie humaine, ce mépris non seulement des règles de la politesse, mais aussi de la plus simple honnêteté dans les affaires, ne peuvent guère séduire un habitant de la vieille Europe habitué à une vie moins fiévreuse et à un respect, au moins plus apparent, des formes de la droiture. Signalons aussi et regrettons certaines théories de l'auteur sur l'indifférence en matière de religion et le rôle odieux qu'il prête à un pasteur méthodiste, rôle qui lui donne l'occasion de fâcheuses et injustes récriminations contre les prêtres. M. DE LA R.

Le Feu à Paris et en Amérique, par le colonel P. Paris. Paris, Germer-Baillière, 1881, in-18 j. de VII-220 p.; 4 cartes. — Prix : 3 fr. 50.

C'est une véritable actualité que de parler de ce livre au moment où de terribles désastres ont de nouveau soulevé des questions si souvent discutées, aussi bien dans nos assemblées que dans les feuilles publiques. Mais en France, quand survient un sinistre, on écrit beaucoup, chacun vante un système, et en définitive, après une émotion passagère, on se trouve dans le même état qu'auparavant. Plus à même que d'autres d'étudier le problème, le vaillant chef des pompiers de Paris s'est livré à l'examen comparatif des moyens de défense employés contre le feu, soit en Amérique, soit en France. Il a ensuite exposé, en terminant son ouvrage, les réformes dont il demandait l'exécution au conseil municipal. En Amérique, on ne se sert que de pompes à vapeur, elles sont nombreuses et toujours prêtes. Le colonel Paris n'en demande que dix, et en les répartissant sur la ligne des boulevards extérieurs, — distribution qu'il explique d'ailleurs par un plan, — il se fait fort de protéger la capitale. Toutefois faudrait-il au préalable modifier l'organisation des attelages et la distribution de l'eau. En effet, aujourd'hui les pompes à vapeur ne peuvent guère commencer à attaquer le feu que quarante minutes en moyenne après avoir été appelées. Quant au manque d'eau, laissons parler l'auteur lui-même : « Il est fréquemment arrivé, dit-il, à trois pompes de se trouver en présence d'un incendie considérable, et aux deux dernières arrivées de regarder brûler la fabrique, parce que la première s'alimentait à la seule bouche qui en fût assez rapprochée pour pouvoir être utilisée. » (p. 81). De tels faits réclament des réformes. Le prix de ces réformes, l'auteur le calcule ensuite, serait de 30,000 fr. par an. C'est peu pour la Ville, mais le Conseil municipal aurait voulu faire des pompiers un corps civil : il a échoué, et, gardant rancune, il ne voit guère d'un bon œil ceux qui veulent défendre et améliorer cette organisation militaire. En attendant, les maisons brûlent. P. D.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Achille-Ernest-Oscar-Joseph Delesse, membre de l'Institut, né à Metz le 3 février 1817, est mort à Paris le 24 mars. Elève de l'Ecole polytechnique (1839) dont il est sorti le premier et de l'Ecole des Mines, il fut nommé ingénieur en 1843 et arriva au poste d'Inspecteur général en 1878. Il a été professeur de minéralogie et de géologie à la faculté de Besançon (1845), suppléant du cours de géologie à la Sorbonne, professeur d'agriculture, de drainage et d'irrigation à l'Ecole des Mines, maître de conférences de géologie à l'Ecole normale supérieure et était professeur de géologie à l'Institut national agronomique. Il a été président de la Société de géographie. On lui doit une remarquable carte géologique du département de Seine-et-Marne. Il succéda à M. Delafosse, à l'Académie des sciences, le 6 janvier 1870. On lui doit : *Matériaux de construction à l'Exposition universelle de* 1855 (1856, in-8); — *Etude sur le métamorphisme des roches* (1858, in-8); — *De l'azote et des matières organiques de l'écorce terrestre* (1861, in-8); — *Procédé mécanique pour déterminer la composition des roches* (1862, in-8); — *Lithologie des mers de France et des mers principales du globe* (1872). Il était un des collaborateurs et fondateurs de la *Revue de géologie*. Il donnait, depuis 20 ans, la « Revue des Progrès de la Géologie » dans les *Annales*

des mines. M. Levasseur présentait dernièrement à l'Académie des sciences morales et politiques sa *Carte agricole du département de Seine-et-Marne*.

— Le 22 février, à Poitiers, on conduisait à sa dernière demeure un archéologue distingué M. Alphonse-Pierre-François Le Touzé de Longuemar. Son éloge funèbre a été prononcé par M. de la Marsonnière à une séance de la Société des Antiquaires de l'Ouest qui s'honorait de le compter parmi ses membres. C'est à ce document que nous devons de pouvoir faire connaître un de nos anciens collaborateurs dont la vie se résume en ces trois mots : science, patrie et religion. Né le 3 octobre 1803 à Saint-Dizier (Haute-Marne) d'une ancienne famille d'origine normande, M. de Longuemar embrassa la carrière militaire. Sorti de l'Ecole de Saint-Cyr en 1821, il passa par l'Ecole d'état-major, fut acteur dans la prise d'Alger où il reçut un coup de feu et se retira en 1836 avec le grade de capitaine d'état-major qu'il avait depuis 1831 et la croix de la Légion d'honneur obtenue en 1834. Sa retraite ne fut pas du repos. Dans sa terre de Pènabeaux, près de Joigny, il cultiva l'agriculture et la science et commença ses publications scientifiques dans le *Journal d'agriculture de Joigny* (1840), organe de la Société d'agriculture qui s'était empressé de l'accueillir dans son sein. En 1841, une de ses notes sur un aérolithe a eu les honneurs d'une communication à l'Académie des sciences, et, en 1844, il était nommé membre titulaire de la Société de géologie de France. Il quitta la Bourgogne en 1845 pour venir se fixer à la porte de Poitiers qu'il n'a plus quitté depuis. C'est là qu'il se révéla antiquaire, décrivant avec la plume, le crayon et le pinceau les monuments du pays, tout en continuant ses études géologiques. Nous signalerons particulièrement, parmi ses travaux, l'exécution de la carte géologique et agronomique de la Vienne dont il fut chargé par le gouvernement et qui l'occupa durant l'espace de douze ans (1857-1869), ses fouilles dans les excavations souterraines creusées en pleine campagne, ses études sur les eaux de la Vienne. Il avait commencé dans la *Semaine liturgique* du diocèse de Poitiers la publication, malheureusement inachevée, de notices sur les églises du diocèse. En 1870, il reprit, pour la défense de son pays, l'épée qu'il avait déposée en 1836, et, malgré ses soixante-huit ans, prit bravement le commandement de la légion des mobilisés de la Vienne : sa campagne nous a valu une intéressante publication. Il revint à ses études en 1871. La mort seule l'arrêta. « Sans doute, à l'heure du sacrifice, dit M. de la Marsonnière, sa première pensée fut pour Dieu, et il demanda le viatique. Mais, après ce reconfort du chrétien, sa seconde pensée fut pour la science. Il se souvint d'un article encore sur le chantier. Il demanda sa plume, la saisit d'une main tremblante, et écrivit. Ce furent les dernières lignes qu'il traça. Quand on lui eut retiré sa plume, son esprit travaillait toujours, et l'on m'a raconté qu'au moment de son agonie sa main défaillante faisait encore le geste d'écrire. »

M. de Longuemar était membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest, qu'il a présidé plusieurs fois, de la Société des Antiquaires de France, correspondant de la Société des Quirites de Rome, du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, président du Comité départemental pour l'Inventaire des archives de l'art, etc., etc. Il était, depuis 1873, conservateur des musées de la ville de Poitiers. La liste de ses ouvrages est beaucoup trop longue pour que nous puissions la donner ici : beaucoup ne sont que de courtes notes descriptives de quelques monuments anciens appartenant au département de la Vienne. Nous ne citerons que les plus importants et nous rappellerons avec reconnaissance la collaboration qu'il nous

donna au début du *Polybiblion* (t. Ier, p. 214) : *Etude géologique des terrains de la rive gauche de l'Yonne* (1843, Auxerre, in-8); — *Miscellanées politiques* (1848-49, Poitiers); — *Chroniques populaires du Poitou* (1851, Poitiers, 1 vol. in-8 avec planches); — *Les Souterrains refuges du Poitou* (T. XXII des *Mémoires* de la Société des Antiquaires de l'Ouest, p. 15); — *Essai historique sur l'église Saint-Hilaire de Poitiers* (occupe le volume entier des *Mémoires* de l'année 1857); — *Le Domaine de l'homme, étude générale de la géologie* (1856); — *Examen du projet de tunnel sous-marin de M. Thomé* (1857); — *Limoges et le progrès scientifique en* 1859 (in-8); — *Esquisse géologique des terrains de la Vienne* (1859, Poitiers, in-8); — *Lettres inédites du comte d'Avogadre et de son beau-père, François II, de Moussy-la-Contour, avec les ministres Mazarin, Letellier et Loménie* (t. XXV des *Mémoires*, p. 175); — *Esquisse provisoire du département de la Vienne* (1861); — *Album historique de Poitiers, illustré de photographies* (1862, Poitiers, in-8); — *L'ancien pays des Pictons*, ouvrage couronné par l'Institut des provinces (1863); — *Mémoires sur les voies anciennes, les limites et les monuments des Gaulois dans le haut Poitou* (t. XXVII des *Mémoires*, p. 15); — *Les Dolmens du haut Poitou* (t. XXX des *Mémoires*, p. 5); — *L'Atlas des monuments celtiques de la Vienne*; — *Carte géologique et agronomique de la Vienne, avec deux volumes de Mémoires à l'appui* (1869); — *Conférences de géologie appliquée*, faites à l'Ecole normale en 1869; — *Géographie populaire de la Vienne*, avec cartes et types de monuments (1869); — *Carte monumentale de la Vienne* (t. XIII des *Bulletins* de la Société des Antiquaires de l'Ouest, p. 83); — *Mémoire sur l'organisation et les mouvements des légions mobilisées de la Vienne* (1871, Poitiers, in-12); — *Mémoire sur les travaux du Comité de défense de la Vienne* (1871, in-8); — *Examen de la question des eaux de la ville de Poitiers* (1871); — *Physionomie générale du territoire de la Vienne dans ses rapports avec la constitution géologique* (1875, Poitiers, in-4); — *Du meilleur moyen de vulgariser les connaissances géographiques*, couronné par la Société de géographie de Lyon (1875, Lyon, in-8). Il laisse plusieurs ouvrages inédits : *Château-Guillaume et ses archives*, lecture faite à une séance publique de la Société des Antiquaires de l'Ouest; — *Notice sur l'église et le tombeau d'Airvault*, lue en séance ordinaire, destinée à l'impression; — Travail inachevé sur les *Graphites du tombeau mérovingien de Vouneil-sous-Biard*.

— M. Édouard Drouyn de Lhuys, né à Paris le 19 novembre 1805, y est mort le 1er mars. Fils d'un receveur général, tandis que son père était en Vendée, il fut placé au petit séminaire de Nantes (1817); il acheva ses études au Lycée Louis-le-Grand, à Paris, assez brillamment pour obtenir en 1823 le prix d'honneur au concours général. Nous ne retracerons pas sa carrière politique comme diplomate, député, sénateur et ministre. Il a été longtemps président de la Société des agriculteurs de France. Ses discours, comme président de société et de réunions, formeraient peut-être la partie la plus considérable de son actif bibliographique si on en publiait le recueil. Nous connaissons de lui un mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques, où il entra (16 mars 1861) à titre de membre libre en remplacement d'Horace Say : *Les Neutres pendant la guerre d'Orient* (1868, in-8), et un mois de Marie sans nom d'auteur : *Prières pour le mois de Marie*, précédées d'une lettre de Mgr l'archevêque de Reims (Paris, Sauton, 1880), dont il a été rendu compte (t. XXVIII, p. 441).

— M. Pierre-François-Eugène Cortambert, né le 12 octobre 1805, à Toulouse où son père exerçait la profession médicale, est mort à Paris le 5 mars. Il y était venu terminer son éducation, et, poussé par ses goûts, était entré chez Charles Riquet pour travailler au *Dictionnaire géographique universel*,

qu'il termina seul en 1833. Plus tard il professa la géographie dans diverses institutions de jeunes gens et de jeunes filles et à l'Ecole supérieure de commerce. Il fut attaché, en 1854, au cabinet géographique de la Bibliothèque nationale, et il en était bibliothécaire au moment de sa mort. Il a publié un grand nombre d'ouvrages classiques de géographie, sous forme de cours, qui ont été tous remis au courant des découvertes, des événements et des remaniements de programmes dans de nombreuses éditions qui se sont rapidement succédé. Il a été secrétaire général et président de la Société de géographie, et il fut l'un des présidents du Congrès de géographie de 1875. Il a écrit dans un grand nombre de recueils, revues et journaux : *Encyclopédie du dix-neuvième siècle*, *Annuaire encyclopédique*, *Bulletin de la Société de géographie*, *Annales des voyages*, *Revue américaine*, *Revue contemporaine*, *Revue de l'Instruction publique*, *la Patrie*, *Revue orientale*. On lui doit, en dehors de ses cours : *Géographie sacrée de Wercester*, traduction (1830); — *Physiographie*, ou description générale de la nature (1836); — *Petit dictionnaire des découvertes et inventions anciennes et récentes* (1836); — *Premières connaissances, ou simples notions sur les phénomènes les plus intéressants de la nature et sur les faits les plus curieux dans les sciences, les arts et l'industrie*, par MM. Cortambert, B. Sainte-Preuve, Delafosse et Sonnet, dans un cours complet d'éducation pour les filles (1841); — *Curiosités des trois règnes de la nature* (1846); — *Tableau de l'univers* (1848, in-12); — *Eléments de cosmographie* (1852); — *Notice* sur les travaux de la Société de géographie (1854); — *Géographie universelle de Malte-Brun* (1856-1861, 8 vol. gr. in-8). Nouvelle édition refondue et corrigée avec un *Supplément* (1875); — *Tableau général de l'Amérique, Rapport sur les progrès de l'ethnographie et de la géographie en Amérique pendant les années* 1858 *et* 1859 (1860, in-8). Extrait des *Comptes-rendus des séances de la Société d'ethnographie;* — *Tableau de la Cochinchine, rédigé sous les auspices de la Société d'ethnographie; précédé d'une introduction par M. le baron Paul de Bourgoing*, avec cartes, plans et gravures (1862, in-8), avec Léon de Rosny; — *Le Globe illustré. Géographie générale à l'usage des écoles et des familles.* Ouvrage illustré de nombreuses gravures intercalées dans le texte et accompagné de 16 cartes tirées en couleur (1872, in-4).

— M. Adolphe-Laurent Joanne est mort à Paris le 1er mars; il était né à Dijon le 15 septembre 1813. Il fut avocat et journaliste avant de se donner à la littérature spéciale où il s'est fait un nom. Il a écrit dans le *Journal de l'Instruction publique*, dans le *Journal général des tribunaux*, le *Droit*, la *Revue britannique*, le *National*, et fut à sa fondation (1843) sous-rédacteur en chef de l'*Illustration*. Des voyages qu'il entreprit après le coup d'Etat lui donnèrent la première idée de ses *Itinéraires*, collection à côté de laquelle il faut placer ses *Géographies départementales* embrassant toute la France, dont l'esprit n'est malheureusement point irréprochable. Ses travaux lui ont valu, en 1872, une grande médaille de la Société de géographie. Il a, en outre, fait des traductions et écrit des romans, des poésies et des pièces de théâtre. Nous avons cru qu'il intéresserait nos lecteurs de trouver la liste dans leur ordre chronologique, aussi exacte que possible des *Guides* et *Itinéraires* publiés par lui ou sous sa direction : *Itinéraire descriptif de la Suisse, du Jura, de Baden-Baden et de la Forêt Noire* (1841); — *Voyage illustré dans les cinq parties du monde, en* 1846, 1847, 1848, 1849 (petit in-folio, 1849-1850); — *Itinéraire de l'Ecosse* (1852); — *Itinéraire des bords du Rhin, du Neckar et de la Moselle* (1854); — *Itinéraire de l'Allemagne. L'Allemagne du Nord* (1854); — *Allemagne du Sud et Tyrol* (1855); — *Spa et ses environs* (1855); — *Versailles. Son palais, ses jardins, son musée, ses eaux, les deux Trianons, Saint-*

Cloud, Ville d'Avray, Meudon, Bellevue, Sèvres (1858); — *De Paris à Saint-Germain, à Poissy et à Argenteuil;* — *De Paris à Bordeaux;* — *De Paris à Nantes;* — *Versailles et les deux Trianons. Guide du visiteur* (1857); — *Fontainebleau. Son palais, ses jardins, sa forêt;* — *De Bordeaux à Bayonne, à Biarritz, à Arcachon et à Mont-de-Marsan;* — *De Paris à Sceaux et à Orsay;* — *De Paris à Lyon et à Auxerre;* — *De Bordeaux à Toulouse et à Cette, etc. Itinéraire des Pyrénées* (1858); — *Itinéraire de l'Italie septentrionale, contenant la Savoie, le Piémont, la Lombardie et la Vénétie* (1859). Avec A. J. Du Pays; — *Atlas historique et statistique des chemins de fer français* (1859); — *Itinéraire de l'Orient. Malte, la Grèce, la Turquie d'Europe, la Turquie d'Asie, la Syrie, la Palestine, l'Arabie Pétrée, le Sinaï et l'Egypte* (1860). Avec Emile Isambert; — *Itinéraire de la Savoie;* — *Les Bains d'Europe.* Avec A. Le Pileur; — *Bourgogne, Franche-Comté, Nivernais, Morvan, Bourbonnais, Jura, Beaujolais, Bresse, Bugey, Lyonnois, Savoie* (1861, in-12); — *De Lyon à la Méditerranée.* Avec J. Ferrand; — *De Paris à Tours,* avec 1 carte, 2 plans; — *De Paris en Suisse, par Dijon, Dôle et Besançon;* — *De Dijon en Suisse par Dôle et Besançon;* — *De Paris à Orléans;* — *Les Pyrénées et le réseau des chemins de fer du Midi et des Pyrénées* (1862); — *De Poitiers à la Rochelle, à Rochefort et à Royan;* — *Paris illustré. Nouveau guide de l'étranger et du Parisien,* avec 400 vignettes, 1 grand plan de Paris, plans des bois de Boulogne, Vincennes, du Louvre; — *Itinéraire du Dauphiné,* 1re série (1862); — 2e série (1863); — *Itinéraire de l'Ecosse;* — *Trains de plaisir aux bords du Rhin;* — *Le guide parisien, contenant tous les renseignements nécessaires à l'étranger pour s'installer et vivre à Paris,* etc., suivi de la liste alphabétique de toutes les rues et places de Paris; — *Les Bords du Rhin illustrés;* — *Dictionnaire des communes de la France* (1864, in-8); — *Auvergne, Dauphiné, Provence, Alpes-Maritimes, Corse* (1865); — *Pyrénées, de l'Océan à la Méditerranée;* — *La Suisse;* — *De Paris à Boulogne, à Saint-Valéry, au Tréport, à Calais, à Dunkerque, à Lille, à Valenciennes, à Beauvais* (1866); — *Vosges et Ardennes* (1867); — *Géographies départementales* (in-12, 1868-1880); — *Le Nord* (1869); — *Paris illustré en 1870* (1870); — *Bordeaux, Arcachon, Royan, le Vieux;* — *Bade et la forêt Noire;* — *Dauphiné et Savoie* (1871); — *Bretagne* (1872); — *Petit dictionnaire géographique, administratif, télégraphique, statistique, industriel de la France, de l'Algérie et des colonies* (1872, in-16); — *Pyrénées* (1874). Nous ajouterons sans savoir quel rang leur donner : *De la Loire à la Garonne;* — *Normandie;* — *Atlas de France contenant 95 cartes;* — *Guide du voyageur en Europe. France, Belgique, Hollande, Suisse, Italie, Espagne, Portugal, Iles britanniques, Allemagne, Danemark, Suède, Norwége, Russie, Grèce, Turquie d'Europe;* — *Trouville et les bains de mer du Calvados. Trouville-Deauville, Villers, Houlgate-Beuzeval, Cabourg, Villerville, Arromanches, Honfleur, Lion-sur-Mer, Luc, Port-en-Bessin;* — *Dieppe, le Tréport et Saint-Valery-sur-Somme;* — *Le Havre, Etretat, Fécamp, Saint-Valery-en-Caux.*

M. Joanne a publié dans divers autres genres : *Histoire générale des voyages,* traduit de l'anglais de N. Desborough-Cooley, avec M. Em. D. Forgues (1840-41, 3 vol. in-12); — *Les spectres de Noël;* — *Le combat de la vie,* de Dickens, traduction (1845); — *Souvenirs des Alpes,* poésies (1852); — *La case de l'oncle Tom,* et *La clef de l'oncle Tom,* de Mme H. B. Stowe, trad. avec M. E. De Forgues (1853); — *Les Essais,* de Maccaulay, trad. avec M. E. D. Forgues (1860); — *Sauvons le Luxembourg* (1866); — *Histoire de la Grèce ancienne,* de Connop-Thirlwal, trad.; — *Un châtiment;* — *Albert Fleurier* (1872, in-12); — *Pour mes amis,* poésies 1832-1872 (1872); — *Escalades dans les Alpes,* par Ed. Whymper, traduction (1873); — *On ne badine pas avec l'eau froide,* proverbe (1879).

— Le célèbre historien suédois André Fryxell est mort à Stockholm le 21 mars 1881. Il avait quatre-vingt-six ans, étant né le 7 février 1795 à Hesselskog dans le Dalsland. Il entra à l'Université d'Upsala en 1813, fut ordonné prêtre en 1820 et passa en 1821 l'examen de maître en philosophie. Il était attaché à un établissement d'éducation de la capitale lorsqu'il commença, en 1823, la publication de ses récits de l'histoire de Suède, auxquels il travailla pendant tout le reste de sa longue carrière, et qui ont fondé sa réputation européenne. Devenu recteur du collège de Marie en 1828, il obtint en 1833 le titre honorifique de professeur, et, l'année suivante, il voyagea en Danemark, en Prusse, en Pologne, en Autriche, en Belgique et en Hollande, pour copier les rapports des ambassadeurs étrangers sur les affaires de Suède. L'année de son retour (1835), il fut nommé pasteur de Sunne, dans le diocèse de Carlstad, et devint docteur en théologie, en 1845. Elu membre de l'Académie suédoise (1840) et de l'Académie des sciences de Stockholm, en 1847, il obtint la même année un congé illimité pour la continuation de ses études historiques. Ses récits (*Berattelser ur svenska historien*, qu'il a poussés jusque vers la fin du dix-huitième siècle (la 44e livraison parue en 1878 traite des contemporains d'Adolphe-Frédéric [1751-1771] dans la science et la politique, forment le plus grand corps d'histoire de la Suède, l'un des plus originaux et des plus lus, à cause de son style animé et de sa brillante exposition. Les premières livraisons ont été rééditées plusieurs fois, après avoir été remaniées, au profit de l'érudition, mais non sans détriment pour l'art ; quelques parties ont été traduites en diverses langues : l'histoire de Gustave-Adolphe notamment l'a été en français par Mlle Du Puget (Paris, 1839, in-8). Au même genre se rattachent trois autres ouvrages du même auteur : *Documents sur l'histoire de Suède* (Handinghar rorande Sveriges historia, 1836-1843, 4 vol. in-8) ; — *Sur la critique de l'Aristocratie dans l'histoire de Suède* (Om aristokrat fordomando i svenska historien, 1845-1850), polémique dirigée contre Geijer et les autres historiens de l'école démocratique, qui fit beaucoup de bruit et donna lieu à de vives discussions ; — *Notice sur l'histoire littéraire de la Suède* (Bidrag till sverges literaturhistoria, 1860-62, 4 livr.). La poésie et la musique servaient à le délasser de ses travaux sérieux ; il a composé un opéra, *la Fille du Vermland*, air et paroles) où il a intercalé beaucoup d'agréables chansons populaires. Il écrivit aussi une *Grammaire suédoise* (1824) qui devint classique, et un *Essai sur la définition plus précise des questions relatives à la réforme de l'enseignement* (1832). — E. Beauvois.

— M. l'abbé François-Louis-Philippe Régnier, né à Dôle (Jura), le 18 novembre 1830, est mort à Paris le 19 mars. Il avait fait ses études au petit séminaire de Paris et à l'école des Carmes, et avait pris ses grades de docteur en théologie et ès-lettres. Il avait suivi les cours de l'Ecole des Chartes, et en était sorti avec le diplôme d'archiviste-paléographe dans la promotion de 1856 ; il avait pris pour sujet de thèse : *Le Collège de Sorbonne, son fondateur, ses origines, sa constitution* (de l'an 1250 jusqu'à l'époque de la restauration du collège sous le cardinal de Richelieu). Il avait été professeur de littérature à l'école des Carmes, et professeur d'Ecriture sainte à la Sorbonne. Il avait exercé le ministère dans plusieurs paroisses de Paris avant de rentrer dans son diocèse, où il était chanoine titulaire et curé de la cathédrale.

— M. James Miln est mort à Edimbourg le 26 janvier, à l'âge de 62 ans. Il était venu en touriste, il y a quelques années, à Carnac (Morbihan), pour visiter les fameux alignements; il y resta comme archéologue pour les étudier

en détail. Il a fait de nombreuses fouilles, qui l'ont amené à des découvertes intéressantes : dolmens, sépultures circulaires du moyen-âge, léproseries, constructions gallo-romaines. Il a donné le récit de ses découvertes. Il publiait le résultat de ses nouvelles fouilles, quand la mort est venue le frapper. Il était, depuis cette année, vice-président de la Société polymathique du Morbihan.

— Mgr Emmanuel Jules RAVINET est mort le 28 mars à Paris. Il était né le 4 avril 1881. Il a été professeur de théologie à la Sorbonne, chanoine titulaire de Notre-Dame de Paris, vicaire général à Paris (il assista Mgr Affre sur les barricades), évêque de Troyes (1861-1875), et chanoine de premier ordre du chapitre de Saint-Denis. Nous ne connaissons de lui que ses *Mandements et Lettres pastorales*.

— M. le docteur Antoine MATTEÏ est mort à Paris le 18 février. Il était né à Cugnano, en Corse, en 1817. Après avoir fait ses études médicales à Paris, il était allé exercer à Bastia, puis était revenu à Paris. On lui doit un bon nombre de publications spéciales sur l'obstétrique. — *Proverbes, locutions et maximes de la Corse, précédés d'une étude sur les dialectes de cette île* (1867), et en outre : *Notice historique sur la Corse* (1867).

— On signale la mort de M. Ch. STEUR (1795-1881), le doyen de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique. Il avait été appelé à y siéger en 1829. Ses principaux travaux furent un *Mémoire sur l'Etat des Pays-Bas autrichiens sous Charles VI* (1829), et un *Mémoire des troubles de Gand sous Charles-Quint* (1835).

— Mgr SZABO, évêque de Stainamanyer, en Hongrie, est mort le 28 février, à l'âge de 65 ans. C'était un des écrivains populaires les plus distingués de la Hongrie. Il était membre d'honneur de l'Académie Hongroise des sciences, et il présidait l'année dernière le congrès des médecins et naturalistes hongrois. Il avait été député au Reichstag hongrois.

INSTITUT.— *Académie française*.— Dans sa séance du 24 mars, l'Académie a renouvelé son bureau, qui se trouve ainsi composé pour le second trimestre : M. Renan, directeur ; M. Maxime du Camp, chancelier.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans sa séance du 18 mars, l'Académie a élu membre titulaire, en remplacement de M. Mariette, décédé, M. Oppert, par 19 voix contre 16 à M. François Lenormant.

— Dans sa séance du 25, l'Académie a nommé membre de la commission de l'histoire littéraire de la France et du Conseil de perfectionnement de l'Ecole des Chartes, M. Gaston Paris, en remplacement de son père, M. Paulin Paris, décédé.

Académie des sciences. — L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le 14 mars, sous la présidence de M. Ed. Becquerel. La séance a été occupée par le discours du président et l'éloge de Victor Regnault, prononcé par M. J.-B. Dumas, secrétaire perpétuel. Voici la liste des prix proclamés :

Grand prix des sciences mathématiques. — La question posée était celle-ci : perfectionner en quelque point important la théorie des équations différentielles linéaires à une seule variable indépendante. Le prix est décerné à M. Halphen, capitaine d'artillerie, répétiteur à l'Ecole polytechnique. Des mentions très honorables sont accordées à MM. Poincaré et Fuchs.

Mécanique. — *Prix Poncelet :* M. Leauté, ingénieur des manufactures de l'Etat, pour l'ensemble de ses travaux relatifs à la mécanique. — *Prix Monthyon :* M. E. Cornut, pour son « Catalogue descriptif et raisonné des défauts des tôles, érosions et incrustations. » — *Prix Bordin :* « Trouver le moyen

de faire disparaître ou au moins d'atténuer sérieusement la gêne et les dangers que présentent les produits de la combustion sortant des cheminées sur les chemins de fer, sur les bâtiments à vapeur, ainsi que dans les villes, à proximité des usines à feu. » Une récompense de 1,500 francs sur la fondation Bordin est accordée à M. Lan, ingénieur en chef des mines, professeur de métallurgie à l'Ecole des Mines.

Astronomie. — *Prix Lalande :* M. Stone, de l'observatoire de Greenville, pour ses travaux sur les mouvements propres des étoiles. M. Stone, envoyé au cap de Bonne-Espérance, a observé à plusieurs reprises chacune des 10,000 étoiles déjà étudiées par Lacaille, de 1750 à 1754. — *Prix Valz :* M. Tempel, qui a, depuis 1864, découvert 20 comètes soit à Marseille, soit à Milan et à Arcetri, près Florence.— *Prix Trémont :* M. Vinot, pour la publication de son recueil : *le Ciel.*

Physique. — *Prix Vaillant :* « Perfectionner, en quelque point important, la télégraphie phonétique. » Une récompense de 3,000 francs a été accordée à M. Ader.

Statistique. — *Prix Monthyon :* M. Ricoux, pour sa « Démographie figurée de l'Algérie ». Une mention très honorable est accordée à M. Marvaud, pour son mémoire «la Phthisie dans l'armée »; une mention honorable à M. Pamard, pour son travail : « la Mortalité dans ses rapports avec les phénomènes météorologiques dans l'arrondissement d'Avignon, pendant la période de 1873 à 1877.

Chimie. — *Prix Jecker :* M. Eugène Demarçay, pour ses nombreux et importants travaux de chimie.

Géologie. — *Prix Bordin :* « Etude approfondie d'une question relative à la géologie de la France ». Deux prix sont décernés, l'un à M. S. Gosselet, pour son étude sur les Ardennes, l'autre à MM. Falsan et Chantre, auteurs d'une « Monographie géologique des anciens glaciers et de terrain erratique de la partie moyenne du bassin du Rhône. » Une mention honorable est accordée à M. Louis Collot, auteur de la description des environs d'Aix en Provence.

Botanique. — *Prix Barbier :* M. E. Quinquand, « pour ses travaux d'hématholoqie clinique. — *Prix Desmazières :* Il est accordé un encouragement de 1,000 francs à M. Ed. Lamy de la Chapelle, de Limoges, pour des notices sur les mousses, les hépatiques et les lichens du Mont-Dore et de la Haute-Vienne. — *Prix de la Fons-Melicocq :* M. Eloy de Vicq, d'Abbeville, pour ses études sur la flore du bassin de la Somme.

Anatomie et Physiologie. — *Prix Savigny :* M. Alfred Grandidier, pour ses recherches sur les faunes de Zanzibar et de Madagascar. — *Prix Thore :* M. Albert Vayssière et M. Emile Joly, pour leurs études sur les prosopistomes.

Médecine et Chirurgie. — *Prix Monthyon :* Trois prix de 2,500 francs sont décernés à M. Charcot, pour ses « Leçons sur les localisations dans les maladies du cerveau »; M. Jullien, pour ses ouvrages médicaux; M. Sappey, pour ses recherches sur le système lymphatique des poissons. Mentions honorables : MM. S. Chatin, Gréhant, Guibout. — *Prix Bréant :* Un prix de 5,000 francs est décerné à M. Colin, d'Alfort, pour ses travaux sur la septicémie et le charbon. — *Prix Godard :* M. Paul Segond, pour sa monographie sur « les abcès chauds de la prostate et des phlegmons périprostatiques. » — *Prix Dusgate :* Pour l'auteur du meilleur ouvrage sur les signes diagnostiques de la mort et les moyens de prévenir les inhumations précipitées. Un encouragement de 1,000 francs est accordé à M. Mercier; un autre de 1,000 francs à M. Peyraud, à Libourne; un de 500 francs à M. Le Bon. — *Prix Boudet :*

A l'auteur qui aurait fait faire un progrès à l'art de guérir, en s'inspirant des travaux de M. Pasteur sur la fermentation et les organismes inférieurs. M. Joseph Lister, d'Angleterre.

Géographie physique. — Prix Gay : Etudier les mouvements d'exhaussement et d'abaissement qui se sont produits sur le littoral océanique de la France, de Dunkerque à la Bidassoa, depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours. Rattacher à ces mouvements les faits de même nature qui ont pu être constatés dans l'intérieur des terres. Grouper et discuter les renseignements historiques en les contrôlant par une étude faite sur les lieux. Rechercher entre autres, avec soin, tous les repères qui auraient pu être placés, à diverses époques, de manière à contrôler les mouvements passés et servir à déterminer les mouvements de l'avenir. Le prix n'est pas décerné. La commission accorde un encouragement de 500 francs à M. Delage, ainsi qu'à M. Alexandre Chèvremont. La question est retirée du concours.

Physiologie. — Prix Monthyon : M. Gaston Bonnier, maître de conférences à l'École normale, pour ses travaux sur les « Nectaires. »

Prix généraux. — Arts insalubres. — M. Birkel, un prix de 1,500 francs, pour la modification ingénieuse qu'il fait subir aux lampes de sûreté dans les mines.

— *Prix Gegner :* M. Jacquelin, pour l'ensemble de ses travaux de chimie, notamment pour l'observation qui lui est due sur la transformation du diamant en graphite sous l'influence des hautes températures obtenues au moyen de la pile de Volta. — *Prix Delalande-Guérineau :* M. Jean Dupuis, pour son exploration du Tonkin.

— *Prix fondé par Mme la marquise de Laplace.* — M. Termier, né le 3 juillet 1859, à Lyon, sorti le premier de l'École polytechnique, entré en qualité d'élève-ingénieur à l'école des Mines.

Académie des beaux-arts. — Dans sa séance du 12 mars, l'Académie a élu M. Ginain, membre titulaire, dans la section d'architecture, en remplacement de M. Lefuel, décédé.

Académie des sciences morales et politiques. — Dans sa séance du 5 mars, sur la proposition de M. Levasseur, l'Académie a accepté, comme sujet de concours pour le prix du budget, la question suivante : Histoire des céréales en France. Les concurrents auront à étudier la production et le commerce des céréales dans les diverses régions de la France, avant et depuis 1789, ainsi que les usages commerciaux et les règlements relatifs au transport à l'intérieur, la législation des marchés et celle de l'importation et de l'exportation. Ils rechercheront l'influence économique que ces cours ont pu exercer sur la production, sur le prix et sur les consommations des céréales.— Le terme du concours est fixé au 31 mai 1882.

— Dans sa séance du 19 mars, l'Académie, sur la proposition de M. Caro, au nom de la section de morale, a mis au concours pour le prix Bordin, à décerner en 1883, la question suivante : « Examen critique des principes et des fondements sur lesquels reposent les théories désignées de nos jours sous le nom de sociologie. Y a-t-il dans ces théories quelque chose de nouveau qui les distingue soit de la morale sociale, du droit naturel ou de la science politique, soit de l'économie politique, etc. ? Contiennent-elles des éléments qui puissent être considérés comme acquis et incorporés à la science philosophique? » — Le terme du concours est le 31 décembre 1882.

— M. P. Bernard, conseiller à la cour de Dijon est l'auteur de l'un des mémoires qui ont obtenu des mentions honorables au concours pour le prix Bordin sur l'ordonnance de 1670 (voir p. 84 et 168).

Académie de médecine. — L'Académie de médecine a été autorisée, par décret du 28 février à accepter, une donation de 20,000 francs faite par Mme Vernois, en souvenir de son mari, pour la fondation d'un prix d'hygiène.

Faculté des lettres. — M. J. A. Hild, professeur agrégé des lettres au lycée de Besançon, a soutenu le 16 mars, à Paris, ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *Aristophanes impietatis reus; — Etude sur les démons dans la littérature et la religion des Grecs.*

M. Alexis Bertrand, agrégé de philosophie au lycée de Dijon, a soutenu le 1er avril ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *De immortalitate pantheistica; — L'aperception du corps humain par la conscience.*

Concours. — L'Académie de législation de Toulouse met au concours (prix de la ville de Toulouse), en l'honneur de la fête de Cujas, pour 1881, le sujet suivant : *Etude sur la vie et les travaux de Dupin, avocat, jurisconsulte et magistrat.* Pour 1882 : *Etude des régles juridiques qui président, en France, à l'établissement et à l'exploitation des chemins de fer d'interêt général et d'intérêt local.* Les principes du droit administratif, qui régissent la construction et l'exploitation des chemins de fer, ont été exposés plus d'une fois ; mais l'intérêt qui s'attache à ces études a été ranimé récemment par la loi du 11 juin 1880, relative aux chemins de fer d'intérêt local et qui a abrogé celle du 12 juillet 1865. L'Académie désirerait obtenir des traités succincts, mais complets, — prenant la voie ferrée à son origine : la déclaration d'utilité publique, — l'accompagnant dans sa construction, accomplie par l'Etat ou par les compagnies, et précisant bien, dans ce dernier cas, le caractère de la concession, — puis, la suivant dans son exploitation soumise à des tarifs approuvés par l'État, ainsi qu'à certains impôts, — et ne la quittant qu'au terme de ses opérations auxquelles le rachat ou l'expiration de la concession met fin, — sans s'occuper ni de l'organisation des capitaux réunis pour la construction, ni de la responsabilité des compagnies envisagées comme instruments de transport. Mais l'Académie désire que les concurrents se préoccupent des comparaisons à établir entre la législation française et les législations étrangères et ne négligent aucun détail de statistique important sur l'étendue, l'accroissement progressif et le prix de revient des chemins de fer.

— *Prix du Conseil général du département da la Haute-Garonne.*—Pour 1881 : *Etude critique et comparée de l'organisation judiciaire de la France et des nations étrangères.* Les concurrents devront établir d'abord les principes rationnels sur lesquels doit s'appuyer toute organisation judiciaire, destinée à donner une juste et légitime protection aux intérêts moraux ou matériels, — rechercher dans quelles limites se rapprochent ou s'éloignent de ces principes la législation de la France et celle des autres pays, — indiquer sous l'influence de quelles nécessités se sont opérées les récentes modifications, — montrer comment et sous l'influence de quelles causes, particulières à telle ou telle nation, une institution communément adoptée, celle de l'appel, par exemple, a pu recevoir une organisation différente, — déterminer enfin de quelles améliorations sont encore susceptibles les législations actuelles et comment pourra être préparée leur réalisation.

Pour 1882 : *Du droit de Remontrances*, étude historique et juridique. — *Programme :* Rechercher, étudier, préciser l'origine, les caractères essentiels, le but et la portée du *droit de Remontrances*, dont usaient les anciens Parlements de France à l'égard du pouvoir royal, de mettre en relief cette lutte

de la royauté et des Parlements, résultant du *droit d'enregistrement;* donner un aperçu sur les *lits de justice,* ces assises solennelles présidées par le roi, écoutant les observations, les plaintes, les réclamations des cours souveraines ; préciser la nature des actes du pouvoir royal, donnant lieu à des remontrances. Les édits bursaux, notamment, fourniront une ample matière à cette étude. L'Académie désire que ce travail soit traité à un point de vue général ; mais elle laisse aux concurrents la latitude de s'occuper, en outre, de l'action d'un ou de plusieurs Parlements en particulier.

Les prix consisteront en une médaille d'or qui pourra atteindre la valeur de cinq cents francs. Les mémoires devront être présentés au plus tard le 30 avril de chaque année.

—L'Académie royale des sciences de Turin rappelle que, suivant la volonté du docteur C. A. Bessa, un concours est ouvert depuis le 1er janvier 1879 pour être clos le 31 décembre 1882 pour un prix de douze mille francs décerné par elle au savant ou à l'inventeur qui, pendant cette période, « aura fait la découverte la plus éclatante et la plus utile, ou qui aura produit l'ouvrage le plus célèbre en fait de sciences physiques et expérimentales, histoire naturelle, mathématiques pures et appliquées, chimie, physiologie, et pathologie, sans exclure la géologie, l'histoire, la géographie et la statistique. »

— L'Académie d'archéologie de Belgique met au concours les prix suivants : 1o Prix de 500 francs. Un travail concernant l'histoire ou l'archéologie de la province de Namur. Le choix du sujet est abandonné à l'auteur. — 2o Prix de 500 francs. Une étude sur les géographes belges du seizième siècle, et sur l'influence qu'ils ont exercée sur la géographie de cette époque. Ce prix est fondé par le congrès international de géographie. Les réponses doivent être envoyées franc de port, avant le 1er décembre 1881, au secrétariat de l'Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers, 15, rue Léopold.

— Le prix quinquennal d'histoire vient d'être décerné à M. Gachard, archiviste général du royaume, pour ses nombreux travaux et notamment pour son *Histoire de la Belgique au dix-septième siècle*.

— Le Bureau central de l'Union des œuvres ouvrières catholiques met au concours la question suivante : 1o Rechercher parmi les œuvres ouvrières celles qui, en France ou à l'étranger, satisfont le mieux à cette double exigence de fortifier l'union de la famille ouvrière et de procurer à l'ouvrier des avantges religieux, moraux et même économiques de l'association ; 2o Esquisser les œuvres qui embrasssent la famille tout entière ; 3e Dégager et formuler les principes qui peuvent servir de guides en cette matière. — Le prix est de 500 francs. Les manuscrits devront être déposés au secrétariat de l'Union des œuvres ouvrières, 32, rue de Verneuil, à Paris, avant le 1er juillet 1881.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 4 mars, M. Léopold Delisle a fait une communication au sujet de deux manuscrits ayant appartenu à Charles V : une paraphrase des météorologiques d'Aristote appartenant à la bibliothèque royale de Belgique, et un bréviaire qui paraît avoir été fait pour Jeanne d'Evreux et appartienent à M. Louis Blancart de Marseille ; M. d'Arbois de Jubainville a lu un mémoire sur l'alphabet irlandais et le dieu Ogmios. Dans les séances des 4 et 11, M. Lagneau a donné lecture d'un mémoire sur l'ethnographie de la péninsule ibérique. — Dans la séance du 18, il a été donné communication d'une lettre de M. Ernest Desjardins annonçant des découvertes faites à Saint-Cassien près de Cannes : substructions, tombeaux, inscriptions, coupes,

vases de terre, médailles, etc. — Dans la séance du 25, M. Léon Renier a fait une communication au sujet des découvertes faites, dans leur mission scientifique en Tunisie, par MM. Cagnat et Gasselin. M. Cagnat a envoyé la copie de huit inscriptions latines, et M. Gasselin la copie ou l'estampage de onze documents presque tous arabes. M. Fr. Lenormant a lu un mémoire sur la multiplicité des hôtels des monnaies dans l'empire romain avant la fin du troisième siècle.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans les séances des 5 et 19 mars, M. Nourrisson a achevé la lecture de son mémoire sur l'idée du plein et du vide chez Descartes et chez Pascal. — Dans la séance du 5, M. le colonel de la Barre-Duparc a achevé la lecture de son mémoire sur les sollicitations de Bussy-Rabutin pour rentrer en grâce ; M. Levasseur a fait une communication sur les résultats de la statistique internationale de la population pour la France.— Dans la séance du 12, M. Paul Janet a lu un fragment d'une étude sur *le Misanthrope* et la morale de Molière.— Dans les séances des 12, 19 et 26, M. Henri Pigeonneau a achevé la lecture d'un mémoire sur le comité d'administration de l'agriculture (1785-1787). — Dans la séance du 26, M. Vacherot a lu une étude sur l'ouvrage de M. de Lacombe consacré au comte de Serre.

Mandements pour le carême de 1881 (Suite). — Aix : L'encyclique *Sancta Dei civitas*. — Ajaccio : Le danger des fausses doctrines du jour. — Alger : Sur les œuvres d'apostolat recommandées par l'encyclique *Sancta Dei civitas*. — Amiens : Les droits de Dieu. — Angoulême : Avis et éclaircissements relatifs aux circonstances présentes. — Auch : La pénitence. — Avignon : La Famille. — Bayeux : Devoirs et droits des parents dans l'éducation de leurs enfants. — Bayonne : La Connaissance de la Religion. — Beauvais : La Foi. — Blois : Les Obligations que nous avons contractées envers Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Bourges : La Loi du repos du dimanche. — Cahors : La Prière. — Chartres : La Confiance en Dieu. — Clermont : L'Education chrétienne des enfants. — Coutances : Le Bienfait de la Foi. — Dijon: Le Crucifix. — Fréjus : Les Saints du diocèse. — La Rochelle : Les Espérances de l'heure présente. — Le Mans: Les Avantages de la souffrance. — Limoges: La part faite à l'instruction religieuse par le nouveau règlement des écoles primaires. — Maurienne : La Sanctification du dimanche et les châtiments qu'attire la violation de ce devoir sacré. — Meaux : Les vrais chrétiens. — Mende : La Famille. — Moulins: L'Oraison dominicale. — Nancy : L'Observation du dimanche. — Nice : Sur trois articles du *credo*. — Oran : L'Indifférence religieuse. — Orléans : Devoirs des parents envers leurs enfants. — Périgueux : Devoirs des enfants envers leurs parents. — Quimper : L'Eglise, ses prérogatives et l'autorité qu'elle a reçue de Notre-Seigneur. — Rennes : Les titres de Notre-Seigneur Jésus-Christ à notre amour et en particulier à l'amour du peuple. — Rodez : De l'impossibilité de rester indépendant de la foi et de la morale du christianisme et de la nécessité de ses pratiques et de ses œuvres pour accomplir toute l'étendue du devoir et arriver à la justice. — Saint-Brieuc : Le Jubilé. — Saint-Claude : Obligation de la morale catholique. — Saint-Dié : La vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans son église et dans les âmes fidèles. — Saint-Flour : La prière. — Séez : L'encyclique *Sancta Dei civitas*. — Soissons : La Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Tarbes : La divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ prouvée par les prophéties et par les miracles. — Tarentaise : Les mauvaises lectures, la presse et la littérature corruptrice. — Troyes : L'Eglise. — Valence : La libre pensée. — Verdun : La nécessité de la religion. — Viviers : Le repos dominical.

Additions et Rectifications au Gallia Christiana. — M. Paul de Fleury, archiviste de la Charente, a publié un extrait augmenté du mémoire qui lui a valu une mention honorable au concours des Antiquités nationales de 1879 : *Notes additionnelles et rectificatives au Gallia Christiana* (Angoulême, imprimerie Baillarger, s. d., in-4 de 72 p.), et il en a pris les éléments dans les pièces du dépôt dont il a la garde. Aussi ne s'est-il pas restreint au seul diocèse d'Angoulême, il s'est également occupé des diocèses voisins de Saintes, de Périgueux, de Sarlat, de Limoges et de Poitiers dont la circonscription a compris quelques parties du territoire actuel du département de la Charente. A l'aide des documents qu'il a eus entre les mains, M. de Fleury arrive à préciser des dates d'intronisation et de décès, à compléter les noms, à en ajouter qui avaient été omis, à poursuivre jusqu'à la Révolution quelques-unes des listes des dignitaires ecclésiastiques, à donner des listes nouvelles, telles que celles des archidiacres de Saintonge et d'Aunis, de Périgueux, de Limoges et de Poitiers. Ces additions ont induit en erreur le rapporteur de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. de Rozières. Il a reproché au lauréat d'avoir introduit dans son travail des dignitaires ecclésiastiques que « les auteurs du *Gallia* avaient exclus de leur cadre, comme les archidiacres. » Il lui eût été facile de s'assurer qu'on trouve dans le *Gallia* seize listes d'archidiacres. Les Bénédictins et leur continuateur, M. Hauréau, les ont publiées quand ils les ont eues. Toutes ces additions et rectifications sont données sur le plan adopté par le *Gallia* et avec des renvois aux tomes et aux colonnes. C'est une œuvre de patience et d'abnégation où la personnalité de l'auteur disparaît, mais bien méritoire et bien utile en améliorant une des œuvres les plus considérables de l'érudition, due à de simples moines. De pareils travaux faits dans tous les départements faciliteraient singulièrement la tâche de Dom Piolin qui travaille à une nouvelle édition de cette magnifique collection.

L'abbé Maudoux, confesseur de Louis XV. — On ne savait presque rien de l'abbé Maudoux ; on le connaîtra désormais parfaitement après avoir lu la notice qui vient de lui être consacrée par M. Ant. de Lantenay, membre correspondant des Académies de Metz et de Dijon (Paris, Jules Vic ; Bordeaux, Féret et fils, 1881, grand in-8 de 35 p. tiré sur beau papier à 100 exemplaires). Les éléments de cette notice, tous inédits, ont été puisés, comme l'auteur nous en avertit, à la source la plus authentique, c'est-à-dire dans la correspondance et les mémoires même de l'abbé Maudoux, conservés au séminaire de Saint-Sulpice de Paris. La biographie du dernier confesseur de Louis XV est des plus intéressantes. M. de Lantenay, tout en retraçant un récit non moins complet que fidèle de la belle vie du saint prêtre, nous donne divers détails sur plusieurs personnages célèbres, notamment sur le critique Fréron, qui fut un des professeurs de l'abbé Maudoux, sur le jurisconsulte Boucher d'Argis, qui fut un de ses amis et dont nous trouvons une lettre (p. 11-12), sur Louis XV, au sujet duquel est citée plusieurs fois l'étude de M. de Beaucourt, « œuvre d'un juge aussi impartial qu'éclairé, » sur la fille de Louis XV, Mme Louise, dont nous lisons (p. 18) un touchant billet, qu'il faut rapprocher d'un autre billet écrit par Louis XVI (p. 19), sur Mgr de Bourdeilles, évêque de Soissons, sur l'abbé Bergier, actif correspondant de l'abbé Maudoux et dont le séminaire de Saint-Sulpice possède quatre-vingt-huit lettres. A ces lettres, M. de Lantenay emprunte divers fragments des plus curieux relatifs à la cour de Versailles (voir surtout, à la page 27, un charmant passage sur Mme Elisabeth jeune fille « fraîche comme une rose et gaie comme un pinson, » et, à la page suivante, deux autres

non moins charmants passages sur les écureuils du parc de Versailles et sur les jeux de l'aimable et alors si rieuse Marie-Antoinette ; il leur emprunte aussi de piquantes particularités sur les ouvrages de Bergier, sur un discours de l'abbé Maury, sur *Paul et Virginie*, etc. M. de Lantenay a eu raison de dire (p. 25) que « vu à travers sa correspondance intime et familière, le docte et sérieux apologiste nous apparaît sous un aspect nouveau. » Les extraits des lettres de l'abbé Bergier, comme les autres documents, ont été choisis avec goût, tous employés avec art. On retrouve, du reste, dans la notice sur l'abbé Maudoux toutes les fines qualités qui distinguent les autres travaux de M. de Lantenay. Si la place ne nous manquait, rien ne nous serait plus facile que de justifier nos éloges par des citations décisives. Nous nous contenterons de reproduire les dernières lignes d'une notice qui fait autant d'honneur à l'écrivain qu'à l'érudit : « Tout porte à croire qu'elle (la mort de M. Maudoux) fut sainte, douce et tranquille, en un mot semblable à toute sa vie. Nulle pompe, vraisemblablement, n'accompagna ses funérailles, et depuis le moment de sa sépulture jusqu'à présent, rien ne paraît avoir troublé le silence de sa tombe. Ses mérites, connus de Dieu seul, ne furent ni gravés sur le marbre, ni célébrés par des oraisons funèbres. Il ne figure encore dans aucun dictionnaire biographique, et parmi les nombreux historiens des derniers moments de Louis XV, à peine deux ou trois font mention de son confesseur, et encore en défigurant quelquefois son nom. C'est donc seulement en 1881, plus de cent ans après la mort de ce vertueux prêtre, qu'un inconnu dans le monde des lettres aura essayé de le tirer de l'oubli pour quelques instants et pour quelques personnes, en consacrant quelques lignes à sa pieuse mémoire. Le monument est bien modeste sans doute ; nous en convenons sans peine et même avec une secrète joie, car il aura au moins, en cela même, le mérite de ne pas trop déplaire à celui qui en est le héros, et qui, lorsqu'il était sur la terre, se réjouissait non de voir à ses pieds des rois, des reines, des princes de France, mais de savoir son nom écrit dans le ciel, selon cette parole du Roi du ciel et de la terre : *In hoc nolite gaudere quia spiritus vobis subjiciuntur ; gaudete autem quod nomina vestra scripta sunt in cœlis.* » — T. DE L.

DEUX PUBLICATIONS TROYENNES. — M. Albert Babeau vient de publier deux intéressantes brochures sur Troyes : *Les rois de France à Troyes au seizième siècle*, Troyes, Léopold Lacroix, 1880, broch. in-8 de 84 pages ; — *Le théâtre de l'ancien collége de Troyes*, Troyes, Dufour-Bouquot, 1881, brochure in-8 de 44 pages. Dans la première, il nous fait assister au curieux spectacle de l'entrée des rois de France dans une ville de province au seizième siècle. Dès que la grande nouvelle est annoncée, la ville entre en rumeur ; les citadins ne s'occupent qu'à arrêter les mesures nécessaires ; on s'assure de l'état sanitaire du pays et on nettoie les rues ; on consolide les façades des maisons, on enlève les galeries saillantes, on répare les trappes des caves ; on fait venir de tous côtés des approvisionnements ; on répand du sable sur le parcours du cortège. On fait appel au talent et à l'imagination des artistes indigènes pour orner les monuments et les places, et les artistes ne manquent pas, car à cette époque, la capitale n'a pas le monopole de la science et du goût. La province conserve encore une puissante vie intellectuelle. C'est même là un des traits saillants des cérémonies racontées par M. Babeau ; la ville de Troyes n'emprunte qu'à elle-même l'idée et l'exécution de ses fêtes. Ce sont ses dessinateurs qui tracent le plan des arcs-de-triomphe et des diverses décorations ; ce sont ses architectes qui les dressent ; ce sont ses peintres qui les enluminent ; ce sont

ses orfèvres qui cisellent la statue d'or ou d'argent qu'elle offre au roi en signe de bienvenue. Une seule fois, pour l'entrée de Charles IX, la plus brillante de ces entrées du seizième siècle, on a demandé des vers à un professeur du collège de Beauvais, à Paris ; mais ce professeur est un Troyen, c'est Jean Passerat.

Ce caractère frappant d'une vie intellectuelle locale très active ne ressort pas moins de l'étude sur le théâtre de l'ancien collège de Troyes. Ce collège était tenu par les Pères de l'Oratoire. Chaque année, à la Saint-Luc, au carnaval et à la distribution des prix, on donnait des séances publiques, en présence des principales autorités de la ville, qui n'avaient garde d'y manquer. Le professeur de rhétorique ouvrait la séance par un discours latin ; puis les élèves jouaient une pièce, ordinairement œuvre d'un des professeurs d'humanités, d'autres fois c'étaient des exercices oratoires, énigmes, discours, dialogues, plaidoyers. Les jeunes gens y prenaient l'habitude de parler en public. Parmi ces élèves, nous trouvons Grosley ; nous trouvons aussi Danton, et, contraste étrange, en 1775, Danton, alors en rhétorique, se distingue par une amplification sur le Sacre de Louis XVI. Ce devoir est malheureusement perdu. Ce qui n'est pas moins intéressant à constater, c'est le nombre d'élèves qui suivaient les cours de ces collèges de province ; à Troyes ce nombre a été en 1673, de 523, presque tous externes et gratuits, ou ne payant qu'une rétribution scolaire insignifiante, deux francs par trimestre dans les hautes classes : preuve nouvelle après tant d'autres, de cette thèse aujourd'hui incontestable, du grand développement de l'instruction publique avant 1789, et des facilités que tous avaient à s'instruire. Cette vie intellectuelle des provinces, la Révolution l'a tuée. — M. de La R.

Les Imprimeurs Vendomois. — Dans la première édition, l'étude que vient de publier M. le marquis de Rochambeau (*les Imprimeurs Vendômois et leurs Œuvres* (1514-1881), nouvelle édition, précédée d'une lettre de M. Paul Lacroix (Bibliophile Jacob) et illustrée des fac-similés de trois grandes gravures du XVIe siècle. Paris, Dumoulin ; Champion, 1881, grand in-8 de 56 p.), l'auteur, comme M. Pierre Deschamps, à qui nous devons le *Dictionnaire de Géographie ancienne et moderne à l'usage du libraire et de l'amateur de livres*, faisait commencer l'imprimerie vendômoise en 1623, en même temps que la compagnie de l'Oratoire, qui y fondait un collège. De nouvelles recherches lui ont permis d'établir que le premier imprimeur de Vendôme est Mathieu Latheron qui avait établi dans le monastère de la Sainte-Trinité, ses fontes de caractères et ses presses, pour l'impression du *Breviarium monasterii Vindocinense* (1514) conservé dans la bibliothèque du Mans. Ce n'est pas la seule découverte de M. de Rochambeau : il a retrouvé, à Vendôme même, deux exemplaires d'un superbe missel in-folio, imprimé dans le monastère de la Sainte-Trinité, en 1536, par Jean Rousset, et la découverte est d'autant plus précieuse que ce missel manque à l'incomparable collection liturgique du comte de Villafranca (Charles-Louis de Bourbon). Aussi ne nous étonnons pas du soin et de la complaisance avec lesquels l'habile bibliographe décrit (p. 18-25) ce splendide volume, auquel il emprunte le texte (accompagné d'une claire traduction, d'une curieuse épître finale adressée par l'imprimeur aux religieux de l'abbaye, auquel il emprunte aussi trois gravures sur bois (*Frontispice, Messe de saint Grégoire, la Résurrection*). Jean Rousset a imprimé à Vendôme un autre livre que M. de Rochambeau croit pouvoir dater de 1515 ou 1520 : *Messe de la saincte Lerme de Vendosme*, suivie du *Mistere de la saincte Lerme*, édition qui n'est pas la même que celle que possède la Bibliothèque Nationale. Nous trouvons ensuite divers renseignements biographi-

ques sur François de la Saugère, imprimeur du roi et de Gaston d'Orléans, qui, chassé de Blois par la peste, vint s'établir à Vendôme en 1639 ; sur Sébastien Hyp, qui fonda une véritable dynastie d'imprimeurs à Vendôme, et qui passe pour avoir imprimé près de cette ville, à Naveil, au fond d'une cave taillée dans le roc, les fameuses *Lettres provinciales* ; sur Marc Antoine Morard et sur ses successeurs. M. de Rochambeau, dans la liste complète des livres sortis des presses vendômoises, renvoie ceux de ses lecteurs qui voudraient plus de détails à une *Histoire littéraire du Vendômois* qu'il publiera prochainement, en collaboration avec M. Charles Bouchet. Le travail de M. de Rochambeau était digne d'être dédié à un bibliophile tel que M. Paul Lacroix, et ce dernier, tout en vantant beaucoup ce travail dans la charmante lettre qu'il adresse à l'auteur, son parent et son ami, ne l'a certes pas trop vanté. — T. DE L.

L'HISTOIRE DE L'ART CHRÉTIEN, DU P. GARRUCCI. — Le chevalier Gaetan Guarti, éditeur, représenté à Paris par MM. Poussielgue, met en souscription le grand ouvrage italien du R. P. Raphaël Garrucci, de la compagnie de Jésus : *Istoria dell'arte Cristiana*, illustrée de cinq cents planches gravées sur cuivre et comprenant la collection de tous les monuments de peinture et de sculpture, en six grands volumes in-folio imprimés en caractères elzéviriens, au prix de 580 fr. Le P. Garrucci a embrassé dans son travail les huit premiers siècles de l'Eglise, s'occupant de l'Iconographie sacrée dans tous les pays où, pendant cette période, le christianisme a été pratiqué, et réservant pour deux appendices l'iconographie hébraïque et l'iconographie hérétique. Dans les dessins exécutés par l'auteur sur les originaux ou corrigés par lui sont comprises les peintures à fresques, en couleurs, en mosaïque, au trait, sur bois, sur toile, sur parchemin, sur ivoire, sur verres à fond d'or, etc., etc. ; les sculptures, en bas-relief, ou en ronde bosse, des sarcophages, des monuments, des ivoires liturgiques, des vases sacrés, des lampes, des bagues, des pierres gravées, des monnaies, depuis Maxence jusqu'à Charlemagne, des médailles sacrées, des colliers, et de tous les ustensiles sacrés ou même domestiques. Ces monuments, classés méthodiquement, sont distribués ainsi : Peintures des cimetières et autres ; peintures au trait sur fond d'or ; mosaïques ; sculptures sur sarcophages ; sculptures sur quelque monument ou objet que ce soit ; peintures et sculptures hébraïques ; peintures et sculptures hérétiques. L'*Istoria dell' Arte cristiana* est divisée en douze livres, dont six exposent la théorie : L'art, l'homme, la symbolique, la personnification, le sens prophétique, les compositions et les images du Nouveau Testament ; les six autres développent l'histoire des trois premiers siècles jusqu'à la mort de Constantin, du quatrième siècle, du cinquième, du sixième, du septième, du huitième et des premières périodes du neuvième. Chacune des planches est suivie de la description de tous les monuments qu'elle renferme, aussi bien que de la notice du lieu et de l'époque de la représentation, de la signification, des conséquences et des questions qu'on a agitées à leur sujet.

LIVRES MIS A L'INDEX. — Les livres suivants ont été mis à l'index par décision de la Sacrée Congrégation du 9 février : Mamiani Terenzio : *Confessioni di un Metafisico*. Vol. 2. Firenze, G. Barbèra editore, 1865.— *Le Méditazioni Cartesiane rinnovate nel secolo XIX*. Vol. 1. Firenze, successori Le Monnier, 1869. — *Compendio e sintesi della propria Filosofia, ossia Nuovi Prolegomeni ad ogni presente e futura Metafisica*, Libro uno. Stamperia Reale di Torino di G. B. Paravia e Comp., 1876.

Tiberghien G., professeur à l'université libre de Bruxelles : *Enseignement et philosophie. Mission de la philosophie à notre époque. Doctrine de Krause. Le positivisme et la méthode d'observation. La théologie et l'origine du langage*, etc. Bruxelles, 1873. — *Psychologie élémentaire. La science de l'âme dans les limites de l'observation.* Bruxelles, 1879.

Le Boulenger-Vauquelin : *Fin de la crise religieuse moderne, ou l'Eglise catholique romaine adaptée parallèlement aux besoins des âmes viriles, et à ceux des âmes enfants ou mineures.* 2 tomes. Vichy, 1879.

La Genesi della Chiesa, per Geremia Fiore. Napoli, Stabilimento tipografico Perrotti, 1879.

L'enseignement du droit civil et la papauté. — Un savant jurisconsulte, M. Caillemer, a essayé à plusieurs reprises, d'attribuer à la haine de la Papauté pour la législation romaine, la prohibition d'enseigner le droit romain à l'Université de Paris, prohibition que contient la célèbre bulle d'Honorius III, *Super specula.* Dans une excellente brochure intitulée : *L'enseignement du droit civil et la Papauté*, M. Beaune, professeur à la Faculté catholique de droit de Lyon, s'est attaché à réfuter cette thèse surprenante. Il montre que le Saint-Siège, loin d'être guidé par la haine du droit romain, n'a fait que céder au désir des rois de France et s'est borné à prendre les mesures nécessaires pour que l'étude du droit ne détournât pas les clercs de celle des sciences sacrées. La même explication de la bulle a été donnée par un maître éminent, M. Ad. Tardif, dans un article récemment publié par la *Revue historique du droit* et la question peut être considérée comme définitivement tranchée en ce sens.

Les miracles du cardinal P. de Bérulle. — Le *Polybiblion* a déjà sympathiquement salué la *Bibliothèque oratorienne ;* il doit un non moins sympathique salut à la *Petite Bibliothèque oratorienne* qui sera consacrée : 1° A la publication de documents inédits, concernant l'histoire de la Congrégation de l'Oratoire et qui, 2° contiendra des œuvres inédites, ou devenues rares, dont l'importance n'est pas assez considérable pour qu'elles figurent dans la grande collection. Le premier fascicule du nouveau recueil est intitulé : *Les miracles du Cardinal P. de Bérulle, instituteur des Carmélites de France, fondateur de l'Oratoire, d'après des documents inédits par le* P. Ingold, prêtre de l'Oratoire (Paris, A. Sauton, in-18, de 89 p.). Ce petit volume, dont l'impression est excessivement soignée, et qui est orné d'une gravure représentant la mort du cardinal de Bérulle, est à la fois très intéressant et très édifiant. Notice, documents et notes font honneur à la piété filiale de l'éditeur, comme à son savoir, et nous donnent d'avance la meilleure idée de ce que fera la *Petite Bibliothèque oratorienne.* — T. de L.

Vente d'autographes.— Cinq lettres originales de Paul de Foix et de Michel de Castelnau, envoyées de Catherine de Médicis auprès de la grande Elisabeth, et fort intéressantes pour l'histoire de Marie Stuart ont été vendues 9,700 fr.; une lettre du duc d'Alençon à Louis XI a atteint 1,005 francs; une lettre d'amour Pauline Bonaparte au comte de Forbin, 555 francs ; deux lettres échangées entre le maréchal Berthier et le duc de Saxe Weimar, 555 francs ; huit pages de Mme de Grignan, fille de Mme de Sévigné, 500 francs ; quatorze lettres de Palissot, 500 francs ; une symphonie inédite de Rossini, 500 francs ; neuf lettres de Talleyrand, alors qu'il était ministre des relations extérieures en l'an VI, 530 francs ; soixante-quatre autographes de Voltaire, notes, réflexions, pensées, fragments, 500 francs ; les papiers de Carnerero, fameux agent espagnol, intéressants pour l'histoire de la Restauration ont

été vendus 6,000 francs, en quatre dossiers. Un exemplaire de l'histoire de la Révolution française de M. Thiers, contenant 720 portraits et autographes des personnages les plus marquants de la Révolution a été vendu 1,500 francs. Le total de la vacation s'est élevé à 42,000 francs.

Les transformations du Berlingske Tidende. — Ce journal, fondé par Ernest-Henri Berling, le 3 janvier 1749, sous le titre de *Kjøbenhavnske danske Post-Tidender* (Gazette danoise de la poste de Copenhague), ne prit son nom actuel qu'en 1835 ; mais, comme il a été publié sans interruption par la même maison pendant cent trente-deux ans, on peut le regarder comme le plus ancien de tous les journaux danois existants; on pourrait même le faire remonter jusqu'à 1720, puisqu'il est la continuation des *Maanedlige Relationer* (Relations mensuelles de Wielandt). Il ne parut d'abord que deux fois par semaine, en format in-8, et chaque numéro contenait la valeur d'environ 35,000 lettres ordinaires ; en 1754, l'éditeur adopta le format in-4 (avec la valeur d'environ 50,000 caractères), mais il ne le fit toujours paraître que deux fois par semaine jusqu'en 1809. L'in-4 devint oblong en 1810 avec 52,000 lettres, et deux, trois, même quatre numéros par semaine ; in-folio en 1837 avec 72,000 lettres et six numéros par semaine ; nouvelles augmentations en 1845 avec 107,000 lettres et deux numéros chaque jour ouvrable (matin et soir) ; en 1849 avec 116,000 lettres; en 1859 avec 155,000 lettres, et à partir du 7 février 1880 avec 217,000 lettres, sans compter les suppléments. C'est un journal modéré, rempli de faits, et qui, sans être officiel, donne une grande place aux documents émanés de l'autorité et aux comptes-rendus des Chambres. Depuis sa dernière transformation il est infiniment plus varié, et il contient presque chaque jour des correspondances de l'étranger qui, jointes aux excellents résumés et extraits des principaux journaux allemands, français et anglais, donnent à ses lecteurs une idée fort nette de la marche des événements contemporains. — E. Beauvois.

— Les riches dépôts de la Bibliothèque nationale viennent de donner lieu à deux travaux intéressants et utiles. L'un est le catalogue raisonné (1re livraison) de 635 manuscrits espagnols que possède la Bibliothèque nationale. Son auteur, M. Morel Fatio indique la nature, la condition, le contenu des manuscrits, les travaux dont ils ont été l'objet et l'indication des textes analogues qui existent dans diverses bibliothèques étrangères. — L'autre travail, qui n'est malheureusement pas imprimé, est un supplément au catalogue des livres relatifs à l'Histoire de France. Il complète le volume consacré à l'histoire provinciale et locale publié en 1863. Il s'arrête à 1877 et donne par ordre alphabétique de localités le titre de 12,000 articles qui ont accru cette collection dans cet intervalle. Ce volume n'est qu'autographié.

— M. Alfred Leroux vient de publier une *Notice historique sur l'Hôpital de Magnac-Laval en Basse-Marche* 1610-1793 (Limoges, Ducourtieux, 1880, in-8 de 96 p.), composée d'après les archives anciennes de cet établissement. Quoiqu'il soit d'une origine moderne, il est difficile de donner une date précise de sa fondation.

Cette publication est suivie de la production de pièces justificatives. Nous ne relèverons qu'un fait particulier, c'est l'existence de deux œuvres annexes de cet hôpital à la fin du dix-septième siècle : le service des malades pauvres et de pensionnaires, la tenue d'une école et le catéchisme des bergères pour les enfants que leurs occupations empêchaient de fréquenter l'école.

— Le tome sixième du *Recueil et documents sur le Forez, publiés par la*

Société de la Diana, est tout entier occupé par un mémoire inédit de l'abbé Jean-François Duguey, curé de Feurs, sur la ville de Feurs, et une histoire de la famine de 1709, du même auteur. Ces documents sont publiés par M. Vincent Durand et précédés d'une courte notice sur l'abbé Duguey. Cet ecclésiastique vécut de 1660 à 1724. Il entra à l'Oratoire, où il avait déjà deux frères, et fut pourvu de la cure de Feurs, et d'un canonicat à la collégiale de Montbrison. C'était un esprit cultivé, ayant le goût des choses anciennes et ne manquant pas de critique. Son œuvre est plutôt un recueil de documents qu'une histoire. On y remarque la minutieuse description qu'il donna de Feurs à la fin du dix-septième siècle, et les détails sur les droits, traditions et usages de son église. C'est un de ses arrière-petits-neveux, M. Jean Duguey, qui a donné communication de ce manuscrit et a écrit la notice biographique. L'éditeur a illustré la publication d'une belle eau forte représentant l'auteur et l'a enrichie de deux tables, l'une par ordre de matières, l'autre par ordre alphabétique, qui paraît faite avec beaucoup de soins, permet de retrouver les innombrables noms propres répandus dans ce volnme.

— Notre collaborateur M. H. de Charencey poursuit ses études américanistes. Nous lui devons un nouveau travail : *Les signes de numération en Maya* (Alençon, Renaut de Broise, 1881, in-8), où il prouve l'influence mexicaine sur la civilisation des Mayas.

— M. Henri Batault a trouvé dans sa famille des lettres d'un de ses parents, Jean Batault, un des collaborateurs de saint Vincent de Paul, un des apôtres de l'Algérie, prêtre de la congrégation des Missions, qui vécut de 1676 à 1736. Elles fournissent d'intéressants détails sur une des œuvres les plus chères à l'apôtre moderne de la charité et sur la situation des esclaves et l'influence bienfaisante de la France et du catholicisme en Algérie. Il a eu l'heureuse pensée de le publier dans une brochure qui n'est point dans le commerce : *Lettres du R. P. P.-J. Batault, missionnaire apostolique à Alger 1676-1736, avec notes historiques sur le rachat des esclaves à cette époque* (Châlons-sur-Saône, imp. Dejussieu, 1880, in-8 de 83 p.). Jean Batault est un digne émule de son compatriote et contemporain, Bénigne Joly, tous deux enfants de la Bourgogne.

Allemagne.— La maison Seemann de Leipzig vient de publier la 4e édition de ses *Kulthistorische Bilderbogen*. Le premier volume (pl. 1-120) contient la représentation des principaux monuments d'architecture et de sculpture depuis la plus haute antiquité jusqu'à la Renaissance. Le deuxième volume (pl. 121-246) donne les monuments de sculpture de la fin de la Renaissance jusqu'au dix-huitième siècle, ainsi que les principales œuvres de peinture des diverses époques. Enfin un premier supplément (pl. 247-318) reproduit les plus beaux monuments de l'art moderne dans les divers pays de l'Europe. L'exécution des planches est très soignée. Prix : 45 fr. Sous peu paraîtra un volume explicatif.

Angleterre. — Suivant l'exemple des hellénistes français qui fondèrent il y a quelques années une Association pour l'encouragement des études grecques en France, on a créé en 1880 à Londres une Society for the princhc of Hellenic studies. Elle publie chez Macmillan un *Journal of hellenic studies* dont les premiers numéros qui ont paru font bien augurer de l'avenir.

— Depuis l'an dernier, l'administration de South Kensington publie une revue mensuelle reproduisant les principales œuvres d'art que renferme le Musée. Chaque planche (format petit in-folio) est accompagnée d'un texte explicatif donnant la description de l'objet et indiquant son origine ainsi que le prix auquel on l'a acheté. Le titre de cette revue est : *The South*

Kensington Museum, exemples of the works of ars in the Museum and of the decorations of the building with brief descriptions. Le prix de chaque fascicule est de 1 .sh. Le volume de 1880 comprend 96 planches d'une fort belle exécution. Grâce à cette publication, les amateurs d'art pourront, au bout de quelques années, avoir, à un prix relativement modéré, la reproduction des principales richesses artistiques du célèbre Musée de South Kensington.

Belgique. — Il vient de se fonder à Liège, sous le haut patronage de S. G. Mgr l'Evêque de cette ville, une Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège. Cette association répondait à un besoin qui, depuis longtemps, se faisait vivement sentir. La principauté de Liège a gardé son indépendance depuis le haut moyen âge jusqu'à l'invasion française et tous les progrès que l'on attribue faussement à la Révolution de 89 y avaient été réalisés sous l'égide de l'Eglise. Le nouveau corps savant dont nous saluons aujourd'hui l'institution saura explorer ce champ si vaste et nous présenter le tableau complet des développements d'une société chrétienne à travers les âges. On rencontre en effet dans ses rangs les principaux maîtres de l'érudition et de la critique liégeoises. Il suffit de citer quelques noms : MM. Kurth, professeur à l'Université, Daris Demarteau, Van der Steen et de Theux, les historiens du chapitre de Saint-Lambert. L'art chrétien, dont le diocèse de Liège a conservé des chefs-d'œuvre malheureusement peu connus, ne sera pas négligé. M. Helbeg qui a contribué pour une large part à la renaissance gothique, M. J. Fresart dont les collections décèlent le savant autant que l'homme de goût, M. Dubois qui a exploré toutes nos églises sont à la tête du comité archéologique : un musée dont les premiers éléments sont rassemblés va s'ouvrir et mettre au jour les plus intéressantes productions de notre art ancien. En un mot, l'avenir de la Société s'annonce comme devant être très prospère. Nos lecteurs la verront bientôt à l'œuvre et jugeront par les comptes-rendus de ses publications, de la vitalité qu'elle déploiera.

— L'épiscopat belge a décidé de créer une chaire de philosophie thomiste à l'Université de Louvain. Parmi les personnes qui paraissent particulièrement aptes à donner ce haut enseignement, se trouve M. le Dr Van Weddingen. Le bruit de sa nomination a déjà circulé dans le public et de fait, personne ne convient mieux à cette éminente position. Il a publié en effet une apologétique fondamentale : *Les éléments raisonnés de la Foi*, une étude *sur la philosophie de saint Anselme de Cantorbéry* et des travaux importants sur *les Encycliques de S. S. Léon XIII.*

Espagne. — Il paraît à Séville une revue que nous devons indiquer aux amis de la littérature populaire, c'est la *Enciclopedia* publiée quatre fois par mois. Une partie importante de ce périodique est consacrée à des recherches sur les contes, les chants, les usages d'autrefois. Don Antonio Machado y Alvares, auteur d'une collection d'énigmes dont il est parlé dans ce numéro du *Polybiblion*, est l'un des plus assidus rédacteurs de cette section intéressante. La *Enciclopedia* ne néglige pas de rechercher dans les pays voisins ce qui peut rentrer dans son cadre. Elle n'a laissé passer inaperçus ni les chants populaires, ni les proverbes siciliens de Pitrè, ni les contes portugais de Cœlho ni même le *Petit romancero* publié par la Société bibliographique, sur lequel M. Machado y Alvares a écrit un long article. A ces travaux, la *Enciclopedia* en joint d'autres, traitant de littérature, de philosophie, de questions contemporaines, nous ne penserions pas pouvoir louer sans réserve tout ce qui appartient à cette série qui, du reste, nous intéresse moins que celle où la littérature populaire est si bien traitée. Nous nous demandons si la *Enciclopedia* ne finira point par se consacrer

entièrement à ce genre d'études, occupant ainsi une place laissée vide par la disparition de *Mélusine* et de la *Rivista di litteratura popolare* que Sabatini publiait à Rome.

Amérique. — On n'a pas oublié le congrès catholique qui s'est tenu l'année dernière à Québec, et où la France était représentée par un de nos collaborateurs, M. Claudio Jannet. Le compte-rendu en est publié : *Actes et délibérations du premier congrès catholique canadien-français tenu à Quebec les 25, 26 et 27 juin* 1880 (Montréal, Sénécal, 1880, in-8 de 384 p.). On y trouve les discours de nos compatriotes, MM. Claudio Jannet sur le rôle des classes riches dans la société moderne et le comte de Foucault sur l'action des ordres religieux dans les sociétés modernes ; les différents rapports qui ont été lus sur les œuvres et les sujets mis à l'étude, et l'Annuaire du cercle catholique de Québec. Nous croyons devoir signaler le discours de M. Routhier sur la nationalité canadienne française et la religion catholique, le rapport de M. Trudel sur la presse carholique et le discours de Mgr Laflèche sur l'Eglise et la liberté.

Publications nouvelles. — *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, par Ludolphe le Chartreux, sixième édition (2 vol. in-12, Thorin). — *La doctrine spirituelle de l'imitation de Jésus-Christ*, par le Père J. Brucker (in-12, Desclée à Lille). — *Le combat spirituel suivi du sentier du Paradis*, par l'abbé J. Bonhomme (in-18, V. Lecoffre). — *Les consolations du purgatoire*, d'après les docteurs de l'Eglise et les révélations des saints, par le R. P. H. Faure (in-18, V. Lecoffre). — *La constitution essentielle de l'humanité*, par P. F. Le Play (in-12, Mame à Tours). — *Essai sur le gouvernement de la vie*, par Duchesne de Saint-Léger (in-12, Oudin). — *La Répartition Métrique des impôts*, 1re partie. *La mise en valeur des domaines improductifs*. 2me partie. *Le Relèvement de la population*, par A. Toubeau (in-8, Guillaumin). — *Végétaux fossiles du terrain houiller de la France*, par R. Zeiller (2 vol. in-8, Imprimerie nationale). — *Le traitement des Bois en France à l'usage des particuliers*, par Th. Broillard (in-8, Berger - Levrault). — *Cours de Médecine opératoire fait à l'université catholique de Louvain*, par F. Lefebvre et T. Debaisieux (in-8, Peeters à Louvain). — *Dictionnaire annuel des progrès des sciences et institutions médicales*, par P. Garnier (in-12, Germer-Baillière). — *Traité de Médecine légale*, par A. S. Taylor (in-8, Germer-Baillière). — *Mythologie grecque et romaine*, par J. Humbert (in-12, Thorin). — *Le Jardin des rêves*, par Laurent Tailhade (in-12, Alph. Lemerre). — *Monsieur Adam et Madame Eve*, croquis conjugaux, par Ange Benigne (in-12, Plon). — *Reniée*, par André Gérard (in-12, Plon). — *Le legs du cousin Drack*, par A. Beaumont (in-12, Hennuyer). — *Madame de Dreux*, par Henry Gréville (in-12, Plon). — *Noirs et Rouges*, par Victor Cherbuliez (in-12, Hachette). — *Marivaux moraliste*, par Emile Gossot (in-12, Didier). — *Mosaïques*, par Jules Magnard (in-12, Librairie des Bibliophiles). — *Histoire des Littératures étrangères*, par J. Demogeot (2 vol. in-12, Hachette). — *Poètes et artistes de l'Italie*, par E. Montégut (in-12, Hachette). — *Géographie générale*, contenant la géographie physique, politique, historique, administrative, etc., par L. Dussieux (gr. in-8, V. Lecoffre). — *En Algérie*. Souvenirs d'un colon, par P. Lélu (in-12, Hennuyer). — *Entre deux campagnes*. Notes d'un marin, par Th. Aube (in-12, Berger-Levrault). — *La vie Byzantine au sixième siècle*, par Adrien Planté (in-8, Thorin). — *Vie du R. P. Hermann, en religion Augustin Marie, du T.-S. Sacrement*, par M. l'abbé Charles Sylvain (in-8, Oudin). — *La chaire française au douzième siècle*, d'après les manuscrits, par l'abbé L. Bourgain (in-8, Palmé). — *Alph. de Bourbon et Jeanne d'Albret*, par le baron Alph.

de Ruble (in-8, Ad. Labitte). — *L'école sous la Révolution française*, par Victor Pierre (in-12, Librairie de la Société Bibliographique). — *Histoire de la Terreur* 1792-1794, tome VIII, par Mortimer-Ternaux (in-8, Calmann-Lévy). — *Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris*. Tome III, par H. Wallon (in-8, Hachette). — *Les sociétés populaires, et en particulier celles de Coutances*, par E. Serot (in-8, Salettes, à Coutances). — *Histoire de la guerre du Pacifique*, 1879-1880, par Diégo Barros Arana (in-8, Dumaine). — *Répertoire politique*, par Ch. Valframbert (in-8, Quantin). — *La Royauté ; les Républiques*, par Oscar de Poli (in-12, aux bureaux du journal la *Civilisation*). — *La liberté d'enseignement et l'université*, par M. de Bellomayre (in-8, Librairie de la Société Bibliographique). — *La Magistrature et les décrets du 29 mars* 1880, par G. Barcilon, 1re et 2me séries (in-8, Oudin frères). — *Expulsions des congrégations religieuses*. Récits et témoignages recueillis par MM. Henry Duparc et H. Cochin (in-12, Dentu). — *Les expulsions des Religieux* (in-18, Librairie de la Société Bibliographique). — *Le péril national*, par Raoul Frary (in-12, Didier). VISENOT.

ERRATA.

L'article publié dans notre dernière livraison (p. 257) sur *les Poètes du Foyer* contient des fautes qui le rendent presque inintelligible.

Ligne 7, *au lieu de* pastorales ou sonnets, *lisez* parce qu'elles sont nées.
— 9, — Ubhard, *lisez* Uhland.
— 15, — des notes résumant le sujet, *lisez* relatives au sujet.
— 19, — XXIIIe acte, *lisez* XXIIIe conte.
— 20, — le pereceur, *lisez* le pereceus.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

Le Groller du château de Chatsworth. — Le château de Chatsworth, dans le nord de l'Angleterre, résidence du duc de Dévonshire, renferme une bibliothèque des plus précieuses. Dans son catalogue qui a été imprimé en 1879, en quatre volumes in-4 (voir la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. XL, 1879, p. 650), on voit figurer vingt-quatre volumes aux insignes du Grolier. Ces volumes ont-ils été mentionnés dans le travail spirituel que M. Le Roux de Lincy a consacré à Grolier? J. E.

Taxe des Pauvres en France. — Quels sont les auteurs qui ont traité de cet impôt? de son origine? de son mode d'établissement? Cte de G.

Une Citation. — Dans quel ouvrage trouve-t-on le vers si souvent cité :

La critique est aisée, et l'art est difficile?

Quel est l'auteur de l'ouvrage, ou au moins de ce vers? L. R.

RÉPONSES.

Le théâtre a-t-il et peut-il avoir une influence moralisatrice ? (XXXI, 286). — Nous rappelons pour mémoire les *maximes et réflexions sur la comédie* de Bossuet. — Le passage de Fénelon dans sa *lettre à l'Académie*; — la *lettre à d'Alembert* par J.-J. Rousseau. On peut ensuite consulter : *Instruction chrétienne touchant les spectacles publics de comédies et tragédies : où est décidée la question s'ils doibvent estre permis par le magistrat, et si les enfants de Dieu, peuvent assister en bonne conscience? Avec le jugement de l'antiquité sur les mesmes subjets,*

par André Rivet, docteur et professeur en théologie (La Haye, Théodore Maire, 1679, in-8). — *L'apologie du théâtre* par Georges Scudery (Paris, Cuerbé, 1639, in-4). — *Lettre sur les spectacles* (de M. Charles Desprez de Boissy) Paris, Veuve Lattin, 1756, in-12, la 7e édition (Paris 1781, 2 t. en 1 vol. in-12) donne la Bibliographie, des ouvrages sont pour ou contre le Théâtre. — *Cours de littérature dramatique* par Saint Marc Girardin. (5 vol. in-8, 7e édition 1868); — *Pourquoi n'irais-je pas au Théâtre? Le théâtre, la famille et le principe chrétien* par Auguste Cousot (1859, in-8).— *Le théâtre en France* depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, avec une consultation sur le théâtre, par A. d'Avril (1879, in 12). — *L'art de lire et d'écouter* par Léon Bénard (1858, 2 vol in-12, Paris, Picard. — T. II. chap. v); — *Théâtre de législation au point de vue chrétien* par M. de Chamberet, dans le compte rendu de *l'Assemblée générale des comités catholiques de France* (1875, p. 398). — *La jeunesse de Fanny Kemble* par Madame Craven (1880, Paris, Didier in-12). — On pourrait trouver dans : *Des dangers et de l'utilité du théâtre au point de vue de la santé*, par Eugène Verrier (1869, in-8); — *de l'Influence des mœurs sur la comédie* par Adrien Perlet (1848, in-8).

Exploitation des mines de houille (XXIX, 556; XXXI, 183; 287).

Additions.

I. — Burat (A.). *Cours d'exploitation des Mines.* Supplément donnant la description et les figures des appareils nouveaux de 1876, 1877, 1878, 1879, 1880. Paris, Baudry, in-8, p. 641 à 737 et atlas supplémentaire renfermant les planches 131 à 138.

III. — Forschepiepe (W.). *Führer durch die rheinisch-westfælische Bergwerks-Industrie*, in-8, 1880, Oberhausen. Spaarmann. 12 ff.

IV. — Vuillemin (E.). *Le bassin houiller du Pas-de-Calais.* 1880. T. Ier, gr. in-8, 352 p. et 21 pl.

VI. — Arndt (Ad.). *Zur Geschichte Theorie d. Bergregals u. der Bergfreiheit*, gr. in-8. Halle, Pfeffer, 1879.

Allgemeines Berggesetz für die preussischen Staaten, vom 24 juni 1865. Berlin, v. Decker, 1875.

VII. — *Der Berggeist;* red : Paul Steinborn. Cologne, Hassel. — *Der Bergmann ;* red : Osc. Guttmann. Vienne, Lehmann et Wentzel. 15 fs. — *Zeitschrift des oberschlesischen berg-und hüttenmannischen Vereins*; red : Schimmelfennig. Königshütte. Lowack. — *Zeitschrift des berg-und hüttenmannischen Vereines für Steiermark v. Karnten*; red : v. J. Fuchs. — *Zeitschrift für Bergrecht :* red : H. Brassert. Bonn, A. Marcus.

Catalogues. — *Polytechnische Bibliotek* (1865-1881). Leipzig, Quandt et Hændel.

Katalog der Bibliotek d. Kœnigl. Geologischen Landesanstalt v. Bergakademie zu Berlin. 1880. Berlin, Ernst et Korn.

VIII. — Dictionnaires technologiques : *Karmarsch v. Heeren's technisches Wœrterbuch*, in-8. Prague. Haase. 1875-1880.

Rohrig (E.). *Wœrterbuch in englischer und deutscher Sprache für Berg- und Hüttentechnik.* 1re partie. *English-deutsch*, in-8, Leipzig, Felix.

Technologisches Wœrterbuch hrsg. von Carl. v. Albert. *deutsch. englisch-franzœsiech. Eng-deut-franz. Franz-eng-deutsch.* 3 vols. Wiesbaden. 1877-1880. Bergmann.

(errata).

N° de Février, pages 183 et 184.

Au lieu de	Lire
Callou (J.).	Callon (J.).
Devilley.	Devillez.
Du Sonich.	Du Souich.

N° de Mars, pages 287 et 288.

Ilingenau.	Hingenau.
Rithuger.	Rittinger.
Kerlund.	Kerl und.

Un Ingénieur des Arts et Manufactures.

Le Gérant : L. Sandret.

Saint-Quentin. — Imprimerie Jules Moureau.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PUBLICATIONS SUR LE QUATORZIÈME CENTENAIRE DE L'ORDRE DE SAINT BENOIT (1).

1. *Intorno al* 14mo *anno secolare della natività del patriarcha Benedetto.* Lettera ai monaci Benedittini della congregatione Cassinese, dal D. Franc. ZELLI JACOBUZI, abbate di S. Paolo di Roma. Roma, 1880, in 8 de 16 p. — 2. *Lo spirito santo e S. Benedetto*, orazione detta dal R. P. D. Franc. LEOP. ZELLI, la domenica di pentecoste del 1880. Roma, in-8 de 16 p. — 3. *Monumenta litteraria ad consecrationem turris R. P. Benedicti pertinentia.* Monte-Cassino, in-8 de 32 p. — 4. *Vorbereitungen auf Monte-Cassino zur Siebelleier*, in-8. 1 fr. — 5. *The* 14th *Centennial Jubilee festival in honor of saint Benedict, patriarch of western monks.* By Alexius EDELBROCK, O. S. B., abbot S. Johns abbey, translated by Rev. Fr. Xavier WHITE. Saint-Paul, in-12 de 32 p. — 6. *Le quatorzième centenaire de saint Benoît. Sa vie, sa règle et son ordre*, par Mgr HENRY SAUVÉ, recteur de la Faculté catholique d'Angers. Le Mans, in-8 de 122 p. — 7. *Historia S. P. N. Benedicti a SS. Pontificibus romanis Gregorio I descripta et Zacharia græce reddita; nunc primum e codicibus sæculi VIII Ambrosiano et Cryptensi-Vaticano edita et notis illustrata*, cura JOSEPHI COZZA-LUZI, abbatis monachorum Basilianorum cryptæ-ferratæ et bibliothecæ Vaticanæ scriptoris. Tusculi, typis abbatiæ, in-8 gr. di pag. XXXII e 192. 7 fr — 8. *Zivot sv. otce Benedikta reholnictva na Zàpadě patriarchy a Zakonodàrce*, etc. Szdělal p. SARKANDER NAVRATIL benediktin Raihradsky (Vie de saint Benoît, patriarche des moines d'Occident et législateur, etc.) Brünn, in-16 de 347 p. — 9. *Szent Benedekt élete és hatasa*, etc. (Vie et gestes de saint Benoît), par SZENTIMREI MARTON, O. S. B. Komarona, in 8 de 500 p. — 10. *A Panonhalmi sz. Benedekrend Névtàra* 1880, in eure. (Schematisme du Monastère bénédictin de Martinsberg pour l'année 1880. Szombathely, in-8 de CIX et 126 p. — 11. *Vita del S. patriarcha Benedetto*, pel P. SALVATORE DE FILIPPIS. Napoli, in-16. — 12. *Vita et regula S. Benedicti una cum expositione regulæ a Kildemaro tradita.* Ratisbonnæ, Pustel.— 13. *Pauli Warnefridi diaconi Casinensis in S. Regulam commentarius.* Typis abbatiæ Montis Casini. 10 fr. — 14. *Regula S. P. Benedicti juxta antiquissimos codices recognita* a Pr EDMUNDO SCHMIDT. Ratisbonæ, in-8 de XXIX et 74 p. — 15. *Ossequio al SS. Patriarca Benedetto per ciascuno di'dell'anno* 1880, *in che si celebra il XIV centenario del nascimento di lui*, pel P. SALVATORE DE FILIPPIS, missionario apostolico. Napoli, 1879, in-16 de 395 p. 1 fr. 80. — 16. *Præcipua Ordinis monastici elementa, e regula S. P. Benedicti adumbravit, testimoniis ornavit D.* MAURUS WOLTER, abbas S. Martini de Beuron et B. M. V. de Monteserrato-Emaus, Pragæ, superior generalis congregationis Beuronensis O. S. B. Brugis, Desclée, de Brouwer, in-8 de X et 840 p. 8 fr. — 17. *L'anno* 1880-XIV *centenario del Nascimento del SS P. Benedetto-Legislatore supremo del Monachismo cattolico*, pel S. DE FILIPPIS. Napoli, 1879, in-8. 3 fr. — 18. *S. Benedetto e la civiltà.* Discorso pronunziato da ENRICO CENNI nella chiesa di S. Severino il dì 7 aprile 1879. Napoli, Giannini, in-8 di 86 p. — 19 *San Benedetto promotore degli studii biblici nell'Occidente*, pel LUIGI COLETTA, sacerdote napolitano e professore. Napoli, in-8 de 48 p. — 20. *Das Monchthum und seine Freunde.* Ein Büchlein für verehrer des H. Ordensvaters Benedictus und alle Liebhober seines Ordens. Non einem Benedictiner-mönche der Beuroner Congregation. Regensburg, in-12 de 520 p. — 21. *Di S. Zaccaria papa e degli anni del suo pontificato. Commentarii storico-critici* raccolti e desposti de DA DOMENICO BARTOLINI, cardinale e prefetto della Sacra Congregazione dei riti. Ratisbonæ, Pustel, 1879, in-8 de VIII-600 et 96 p. — 22. *Calena Floriacensis de exis-*

1 Tous ces écrits, excepté deux ou trois, ayant été imprimés l'année même du jubilé (1880), il est inutile de reproduire cette date chaque fois.

tentia corporis S. Benedicti in Galliis, connexa a Doct. BRETTES et profess. CUISSARD. Parisiis, Palmé, in-8 de XIV et 284 p. — 23. *Recherches sur l'origine de la médaille de saint Benoît*, par Dom PAUL PIOLIN, prieur de l'abbaye de Solesmes. Arras, in-8 de 54 p. — 24. *Tableau historique du monachisme occidental*, par Dom BÉRENGIER. Le Mans, in-8 de LX p. — *Ein Benedictiner-Such*, von SEBASTIAN BRUNNER. Würzburg, in-16 de 580 p. avec gravures sur bois. — 26. *Geschichte des Benedictiner-Stiftes Admont*, quatrième volume. Graz, in-8 de V et 702 p. — 27. *Das Benedictinerstift S. Paul in Karnthen*, von EDM. ARLSCHKES, Klagenfurt, in-8 de 24 p. 1 fr. — 28. *Zur Geschichte von Geras und Pernek*, von Dr HOFFER. Wien, in-8 de VII et 109 p. — 29. *Scheyern als Burgund Kloster*, von Dr KNITL. Freiding, in-8 de VIII et 215 p. avec 4 pl. 5 fr. — 30. *Chronik des Stiftes Marienberg, verfasst von Goswin*, herausgegeben von P. SCHWIZER. Innsbruck, in-8 de 275 p. 8 fr. 50. — 31. *Bibliothèque des écrivains de la Congrégation de Saint-Maur en France*, ouvrage publié avec le concours d'un bénédictin de l'abbaye de Solesmes, par CHARLES DE LAMA. Le Mans. — 32. *Scriptores Ordinis S. Benedicti, imperii Austriaco-hungarici ab anno* 1750 *usque ad annum*, 1880. — 33. *Die Schriftsteer und um Wissenschaft und Kunst verdiente Benedictiner des Konigreichs Bayern vom Jahr* 1750 *bis zur Gegenwart*, von LINDNER. (Les écrivains et autres bénédictins de Bavière qui ont mérité de la science et des arts.) Regensburg, 1879-1880, 2 vol. in-8 de 326 et 303 p. 10 fr. — 34. *Giovanni Gerson, sein Leben und sein Werk de Imitatione Christi* (Jean Gerson, sa vie et son ouvrage de l'Imitation de Jésus-Christ), in-8 de 268 p. avec des facsimile. 7 fr. 50. — 35. *Die Schweden in Bœhmen und Mahren*, von Dr BEDA DUDIK, O. S. Bened. Wien, in-8 de XIII et 443 p. 12 fr. — 36. *Les Mélodies grégoriennes d'après la tradition*, par le R. P. Dom POTHIER, bénédictin de Solesmes. Tournai, Desclée, Lefébure, in-8 de 268 p. 10 fr. — 37. *Album des fresques restaurées du Mont-Cassin*. Maredsous (Belgique), forme oblongue de 24 p. avec 28 dessins photographiés. 12 fr. — 38. *Fest-Bild* für das St Benedictus jabilœum. Pa, abbaye de Saint-Vincent, in-12 de 36 p. — 39. *Album benedictinum*, nomina exhibens monachorum qui de nigro colore appellentur, locorumque omnium hac ætate florentium O. S. Benedicti, quod ad annum à Nativitate ejusdem SS. Patris MCCCC jussu R. R. D. Bonifacii Wimmer abbatis collegit sacerdos abbatiæ. Abbatiæ S. Vincentii. anno 1880, pensilvania, in-8 de 549 p. — 40. *Wissenschaftliche Studien und Mittheilungen auf dem Benedictiner-Orden*. Würzburg-Wien 1880-1881, Revue trimestrielle. Pr. d abonn, 8 fr. 75.

L'année 1880 restera à jamais mémorable dans les annales des bénédictins. Ce fut le quatorzième centenaire de la naissance de leur saint Fondateur, qui vit le jour le 6 avril 480. Les monuments de la science et des arts, de la piété et des lettres qu'à cette occasion ils multiplièrent à l'envi, diront à la postérité l'amour reconnaissant que les Fils avaient pour le Père. N'ayant pas à écrire l'histoire des solennités jubilaires qui ont été célébrées dans toutes les maisons de l'ordre, en Europe comme en Amérique et en Australie, nous n'en dirons que ce qui se présentera dans les publications dont nous allons donner une analyse bien succincte et forcément incomplète. Les visites prolongées que nous avons faites aux trois célèbres et antiques abbayes de Martinsberg en Hongrie, de Raigern en Moravie et d'Emmaus à Prague, nous ont permis de prendre connaissance de ce qui a été publié de plus important sur ce sujet.

1. — La lettre que Dom Zelli Jacobuzi, abbé de Saint-Paul de Rome *extra muros*, a adressée aux religieux du Mont-Cassin fait ressortir, en un langage plein d'une noble éloquence, le caractère *providentiel* de la solennité jubilaire ; l'auteur en montre l'opportunité, expose les mérites de saint Benoît vis-à-vis de la société humaine et de l'Église, et il termine par un chaleureux appel à tous les enfants du grand patriar-

che, en les conjurant d'élever à ce nouveau Moyse un monument digne de lui et qui soit indestructible, un monument surpassant en beauté tous les monuments de métal ou de marbre, et vaut mieux que les écrits ou les images — en un mot, le monument divin et invisible de la propre sanctification.

2. — Dans le discours prononcé par le même prélat, le jour de la Pentecôte, saint Benoît est représenté comme un homme qui était rempli du Saint Esprit, semblable en cela au vieillard Siméon de qui l'Evangile a dit : *Spiritus Sanctus. erat in eo.* (Luc, II, 26). Déjà saint Grégoire le Grand caractérisait Benoît par ces mots qui valent bien des éloges : il n'était guidé que par l'esprit de Dieu (*Unius Dei spiritum habuit.* Dial. l. II ch. 8). De là sa belle devise : *Que Dieu soit glorifié en toutes choses!* (In omnibus glorificetur Deus). Son esprit, Benoît le communique à ses enfants spirituels, à tous les âges, à tous les peuples. Que notre siècle plongé dans la matière, s'écrie l'auteur, serait heureux si, rentrant en lui-même, il venait humblement adorer l'Esprit divin qu'il méconnaît d'une façon si lamentable !

3. — Une des premières choses qui fut décidée par les organisateurs des fêtes jubilaires, c'était de restaurer la tour du Mont-Cassin qui existait déjà à l'arrivée de saint Benoît à Subiaco et qu'il a habitée. Les *Monumenta litteraria* réunissent les pièces relatives à ce projet, et entre autres, elles nous font connaître l'intervention de l'archevêque actuel de Reims, Mgr Langénieux, qui, dans une réunion des abbés bénédictins, plaida chaudement la cause d'Urbain II.

4. — Sous le titre de *Préparatifs de la fête jubilaire au Mont-Cassin*, nous avons une description détaillée des fresques restaurées, dont sont ornées des onze pièces de l'antique tour et qui sont l'œuvre des artistes bénédictins appartenant à l'abbaye de Beuron, aujourd'hui transférée à Emmaus de Prague. Il y est question aussi de trois publications de circonstance, à savoir de la *Bibliotheca cassinensis*, de la *Paleographia artistica di Monte-Cassino* et des commentaires de Paul Warnefried sur la règle de saint Benoît, dont nous parlerons plus loin.

5. — L'intéressante brochure de P. Edelbrock nous apprend d'abord que l'initiative de la fête est due au vénérable P. Wimmer, fondateur de la Congrégation américaine, et abbé actuel de Saint-Vincent. Elle retrace ensuite brièvement la vie du saint patriarche, les services que lui et son Ordre ont rendus à la science, aux lettres, à la civilisation. Parmi les témoignages qui y sont cités en faveur de l'Ordre on remarquera celui de Damberger, savant jésuite de Bavière : « Qui a évangélisé le Nord de l'Europe, écrit-il ? Saint Benoît. Qui a sauvé les œuvres, les lettres et les auteurs classiques ? Encore Benoît. Qui a civilisé les

peuples ? Toujours saint Benoît. Le nombre des saints que son Ordre a donnés à l'Église est incalculable, » etc.

6. — Le *Quatorzième centenaire de saint Benoît, sa vie, sa règle et son ordre*, tel est le titre donné par Mgr Sauvé aux trois discours qu'il a prononcés à Solesmes les 4, 5 et 6 d'avril. — L'idée mère en est tirée du nom même de saint Benoît (*Eris benedictus*, tu seras béni, Gén. XII). L'orateur a montré comment saint Benoît a été réellement béni et dans sa personne, et dans sa règle, et dans sa nombreuse postérité. C'est une des meilleures appréciations des actes, des vertus et des œuvres du grand saint qui continue à vivre dans ses enfants. A la fin (p. 110), on lit un récit des fêtes qui ont eu lieu à Solesmes.

7. — De toutes les *Vies* du saint patriarche, la plus ancienne et la plus connue est, sans contredit, celle qui a été composée par saint Grégoire le Grand, au livre deuxième de ses *Dialogues*, traduits en grec par saint Zacharie, son digne successeur dans le souverain pontificat. Jusqu'à présent, on se contentait d'en reproduire le texte plus ou moins correct, sans en faire l'objet d'étude spéciale. Le quatorzième centenaire a inspiré au R. P. Joseph Cozza-Luzi — nom depuis longtemps cher au monde érudit — l'heureuse pensée de donner une nouvelle édition de ce délicieux récit. On ne pouvait rendre un meilleur hommage à la mémoire du grand patriarche qu'en restaurant, d'une main de maître, ce monument littéraire écrit par un autre grand saint vénéré parmi les Latins aussi bien que parmi les Grecs. Personne n'était plus à même de remplir cette tâche que le docte abbé du monastère de Grotta-Ferrata, si profondément versé dans l'art d'interpréter les documents de l'ancienne littérature grecque. Son nouveau travail se compose de deux parties, d'une introduction et du texte. — Dans l'introduction, le savant religieux raconte l'origine de son œuvre ; il rappelle l'estime dont les *Dialogues* n'ont cessé de jouir parmi les fidèles d'Occident et d'Orient ; il cite, à l'appui, des témoignages demeurés jusqu'alors inédits ou fort peu connus. Il donne ensuite des détails pleins d'intérêt sur le manuscrit grec qui avait servi de prototype à son texte et qu'on conserve aujourd'hui à la Bibliothèque Vaticane (n° 166), où il a passé de celle du couvent de Grotta-Ferrata. Ce précieux manuscrit est non seulement le plus ancien de tous ceux qu'on connaisse, — car il remonte au huitième siècle, — mais il est aussi le plus correct. Le R. P. Cozza-Luzi croit pouvoir l'attribuer à saint Nil, fondateur du monastère de Grotta-Ferrata, qui l'aura apporté avec lui en quittant la Calabre envahie par les Sarrasins. — Le texte latin a été reproduit d'après le fameux original de la Bibliothèque Ambrosienne, lequel est également du huitième siècle. L'un et l'autre textes sont accompagnés de variantes, de notes historiques ou autres, de façon que rien n'y manque pour ren-

dre l'édition vraiment digne et du docte religieux à qui nous la devons et de la solennité à laquelle il a voulu contribuer pour sa part, à la grande satisfaction de tous les lecteurs sérieux.

8. — *La vie* de saint Benoît par le P. Sarkander Navratil, bénédictin de Raigern, répondait à un véritable besoin. Les Moraves et les Tchèques ont la mémoire de ce saint en grande vénération; mais il leur manquait jusqu'à présent un livre où sa vie fût racontée d'une façon accessible aux masses, qui fût mis à leur portée et qui les préparât à la solennité du jubilé. Le livre du P. Navratil a complètement atteint le but; à notre avis, il réunit les qualités qui y étaient nécessaires; il est simple, clair, bien écrit, d'une étendue suffisante, parfaitement conduit et puisé aux meilleures sources — vrai modèle d'une *Vie* populaire. Il se compose de deux parties intitulées : *à Subiaco* et *au Mont-Cassin*. Les vingt premiers chapitres contiennent la biographie du saint; les deux derniers font connaître sa règle et la médaille dite de saint Benoît : ce sont deux petits traités faits avec grand soin et qu'on consultera souvent. L'opuscule étant destiné aux Moraves, l'auteur a joint à la *Vie* un aperçu historique sur l'Ordre, sa diffusion en Europe, en Amérique et en Australie, enfin une statistique des monastères bénédictins dans les pays slaves, notamment en Bohême, en Moravie, en Pologne et en Lithuanie. On le voit, rien n'y manque pour donner au lecteur une idée suffisante de cet Ordre, le plus ancien qui existe en Europe — puisqu'il a déjà quatorze siècles d'existence — et de son saint fondateur dont le nom est béni en Occident aussi bien qu'en Orient.

9. — La célèbre archi-abbaye de Martinsberg a pris part dans la solennité du jubilé par action plutôt que par des écrits. D'autres raconteront les peines, les sollicitudes et les sacrifices que l'ardeur de son zèle pour la gloire de Dieu et de saint Benoît a inspirés au Révérendissime abbé actuel, Jean-Chrysostome Kruecz, un des principaux organisateurs de la solennité. Mais les religieux de Martinsberg ont coopéré aussi sinon par action, au moins par la plume. Le P. Szentienrei a donné la *Vie et les Gestes* de saint Benoît, contenant, outre la biographie du saint (p. 1-253), une appréciation des services rendus par sa nombreuse postérité à la société et à l'Église universelle, ce qui fait le sujet de la seconde partie du livre (p. 253-500), L'ouvrage est écrit en langue hongroise, la seule que parle le peuple de cette contrée-là et dans laquelle il écoute la parole de Dieu.

10. — Un autre père a donné l'historique de l'abbaye avec des notices plus ou moins étendues sur les abbés qui l'ont régie depuis Anastase au dixième siècle jusqu'à son successeur actuel. — Cet aperçu sert de préliminaire au personnel du monastère pour l'année 1880 ainsi que des autres couvents ou églises qui en dépen-

dent et sur lesquels l'abbé de Martinsberg exerce la juridiction quasi-épiscopale. Nous parlerons en son lieu de charmantes poésies du P. Tomanek, du même monastère.

11. — Salvator Filippe, missionnaire apostolique, a publié plusieurs écrits, parmi lesquels nous citerons la traduction des sermons de Bridaine, en quatre volumes, et la monographie intitulée : *Monte-Cassino, Fleury-Le Mans. Chi de'tre possede le mortali spoglie, de SS. Benedetto e Scolastica?* — Le jubilé lui a inspiré plus d'un ouvrage de circonstance ; de ce nombre est la *Vie* de saint Benoît, racontée d'une façon simple, populaire, propre à édifier et à instruire. Il sera fait mention de ses autres écrits plus loin.

12. — *La vie et la règle de saint Benoit avec l'explication de celle-ci*, par Hildemar fait la transition des ouvrages immédiatement précédents où domine l'élément biographique à ceux qui vont suivre et où il disparaît complètement pour faire place soit à l'ascète, soit aux considérations sur l'influence sociale de l'ordre. Avec lui commence une nouvelle série. La vie de saint Benoît qu'il contient étant une réédition de celle qu'a écrite le pape saint Grégoire, mais augmentée de variantes et de notes, nous la laisserons de côté pour éviter des répétitions et pour nous occuper uniquement de la règle, qui présente des difficultés assez sérieuses. Il en existe deux commentaires attribués à Hildemar († vers 850) et à Warnefrid. L'édition du premier, due aux soins des religieux de Metten, comble une lacune, car il n'était jusqu'à présent connu que par des extraits qu'en avait donnés Martène. Aujourd'hui, nous le possédons en entier, collationné sur des manuscrits fort anciens, celui de Dijon, par exemple, que Martène dit être du neuvième ou dixième siècle, ou de Tegernsee qui est du douzième.

13. — Cette édition, faite d'après les règles de la critique, était à peine publiée, que parut au Mont-Cassin le commentaire de Paul Warnefrid, sur la même règle. En comparant les deux éditions entre elles, il se présente aussitôt une question, à savoir si l'on n'a pas devant soit un original et une copie, et auquel des deux on doit accorder la priorité. Dans des choses essentielles, les deux commentateurs sont pour la plupart identiques; mais Hildemar ajoute bien souvent des considérations théologiques, des extraits des Pères et des auteurs classiques, qu'on ne lit point chez Warnefrid. Les éditeurs de Warnefrid prétendent que Hildemar l'a copié en l'amplifiant tandis que les éditeurs de celui-ci soutiennent, au contraire, que la rédaction plus courte lui appartient, qu'elle a passé du nord de l'Italie où Hildemar enseignait, dans le midi, qu'elle y fut copiée plus tard, vers le onzième siècle, par quelque religieux du Mont-Cassin, qui l'aura attribué à Paul Warnefrid, l'original étant anonyme. Laquelle

des deux opinions est la véritable? il n'est pas aisé de décider, sans recourir à d'autres preuves, différentes de celles qu'on donne de part et d'autre. Ces preuves pourraient être fournies par la paléographie, par l'analyse critique des anciens textes contenant les deux commentaires.

14. — C'est la tâche que s'est donnée le P. Edmond Schmidt, bénédictin de Metten, et par quoi on aurait dû commencer, avant d'entreprendre une édition critique de la règle ou de ses commentaires. Le remarquable travail de Dom Schmidt le montre assez. La thèse qui lui sert de base est celle-ci : On ne connaît, à l'heure qu'il est, ni le texte original de la règle telle qu'elle est sortie des mains de saint Benoît, ni même une copie authentique; on doit se borner à l'étude critique des plus anciens manuscrits postérieurs à l'une et l'autre. Le P. Schmidt en a examiné quinze qu'il partage en deux groupes; il place dans le premier les manuscrits d'Oxford datant du septième siècle ou du commencement du huitième; celui de saint Gall, également du huitième, le codex II du British Museum (neuvième siècle), deux manuscrits de Vérone dont l'un du dixième siècle, l'autre du onzième; et les dix autres formeraient le second groupe. Ce sont les suivants : le manuscrit de Tegernsee (du huitième siècle), aujourd'hui à la bibliothèque de Munich, ceux de la bibliothèque nationale de Paris, de Fulde, de Bruxelles et d'Einsiedeln, tous les trois du neuvième siècle; les codex 1 du British Museum, de Frisingue, et de Mondsee (aujourd'hui à la bibliothèque palatine de Vienne), du dixième siècle, et le manuscrit de la Vaticane, du onzième. Tous ces textes offrent des différences assez notables qui font supposer l'existence de deux rédactions primitives de la règle. Saint Benoît les aura écrites à deux époques différentes, et l'une de ces rédactions, revue et améliorée, aura été apportée en France par saint Maur, son disciple. L'éditeur de la *Regula S. Benedicti* en a donné le texte d'après le manuscrit de Tegernsee collationné avec les autres dont les variantes sont indiquées au bas des pages. C'est un travail consciencieux, solide et tout à fait recommandable; s'il ne tranche pas la question et n'épuise pas la matière, au moins il ouvre une voie nouvelle et sûre que d'autres n'ont qu'à suivre en l'exploitant davantage.

15. — Dans l'opuscule sur la *vie* de saint Benoît mentionné plus haut (nº 12), le P. Filippis, son auteur, suggérait entre autres un moyen de célébrer le jubilé du saint patriarche, en lui offrant un tribut de piété tous les jours de l'année, le jour et le mois de sa naissance étant inconnus, ou au moins incertains. Cette pensée trouva de l'écho dans quelques âmes fidèles qui prièrent instamment l'auteur de la réaliser. Telle est l'origine de ce nouvel opuscule consacré entièrement à la piété et consistant dans des considérations sur les vertus

du saint fondateur de l'ordre et de ses disciples. Les exemples sont pris non seulement dans leur vie, mais encore dans celle des autres saints personnages qui ont appartenu à la même famille religieuse, et parmi lesquels se trouvent Grégoire le Grand, Pierre Damien, Célestin, Anselme, Romuald, Grégoire VII, saint Boniface, apôtre d'Allemagne, Jean Gualbert et autres.

16. — L'ouvrage du RR. abbé d'Emmaus, Maurus Wolter, déjà connu par son *Explication des Psaumes*, mérite l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la perfection chrétienne, particulièrement aux maîtres de la vie spirituelle et religieuse. Dans la littérature du jubilé il occupe une place marquante ; et lorsque l'année 1880 sera bien éloignée de nous, il n'aura rien perdu de sa valeur ni de son interêt. — Le livre a pour motto : *La sagesse a bâti la maison et posé sept colonnes* (Prov., IX, 1); les sept colonnes qui soutiennent un ordre monastique, ce sont autant de principes constitutifs de la vie religieuse ; tel est le sujet et le partage du beau travail qui nous occupe.

Voici les titres des sept chapitres dont il se compose : 1° Vie commune ; 2° Œuvre de Dieu, *Opus Dei* (prière, exercices de piété en général); 3° Pauvreté religieuse ; 4° Chasteté et mortification ; 5° Obéissance ; 6° Œuvre de charité ; 7° Gouvernement. Les chapitres deuxième et septième méritent avec la préface une attention toute particulière. Dans l'introduction, le vénérable prélat expose l'état actuel de l'ordre bénédictin et nous apprend qu'en 1868, dans une réunion des abbés de l'ordre qui eut lieu à Salzburg, il s'est agi de l'asseoir sur des bases plus fermes, en restreignant davantage les liens d'union entre les diverses maisons. Il fut décidé qu'il faudrait pour cela fortifier les éléments essentiels de la vie monastique. Le but de l'auteur, c'est de donner à cette pensée les développements qu'elle mérite, en les appuyant sur les témoignages de l'Ecriture sainte, des Conciles, des Pères de l'Eglise, des saints et des écrivains ecclésiastiques. Cet ordre de preuves est observé invariablement pour chacun des sept chapitres qui sont comme autant de traités sur la matière dont il y est question. Le second, intitulé *Opus Dei*, réunit tout ce qui a été dit de plus beau sur la prière, soit isolée, soit fait en commun ; c'est un délicieux bouquet des fleurs les plus exquises qu'on ne se lasse de sentir. Le dernier chapitre, sur le gouvernement, est aussi d'une haute importance. Image fidèle de l'Eglise, la famille religieuse est régie par un *père* qui représente l'autorité à l'ombre de laquelle elle trouve la paix et le bonheur. Plus cette autorité est grande, plus elle est universelle, plus aussi la famille religieuse ressemble à l'Eglise, son modèle, et plus elle a de gages de prospérité, de force et de durée. Une table des auteurs cités dans l'ouvrage et des matières termine cet excellent ouvrage, que nous avons lu et relu avec une vraie satis-

faction. Il existe un résumé du même ouvrage. Nous souhaitons de tout cœur que les vœux de l'auteur puissent être exaucés et que son ordre devienne une famille de frères n'ayant qu'un cœur et qu'une âme, et n'ambitionnant autre chose ici-bas que l'accomplissement de sa belle devise : « Que Dieu soit glorifié en tout : *In omnibus glorificetur Deus !*

17. — Comme saint Basile a donné à l'Orient une règle monastique, ainsi saint Benoît l'a fait pour l'Occident, qui le regarde à juste titre comme le législateur de la vie religieuse. C'est ce titre glorieux que le P. Salvatore de Filippis a fait ressortir dans son opuscule, écrit à l'occasion du XIVe centenaire de la naissance de saint Benoît.

18. — Il est une vérité attestée par l'histoire et confirmée par l'expérience des siècles, c'est l'influence bienfaisante que les ordres monastiques ont de tous temps exercée sur la société, ce sont les services sans nombre qu'ils ont rendus à l'Eglise, à la science, à la civilisation. Le discours qu'Enrico Cenni a prononcé à l'Eglise Saint-Sévérin de Naples, le 7 avril 1879, met en lumière cette vérité que bien des gens reconnaissent sans avoir le courage de la confesser. Il fait ressortir la part qui revient à l'ordre de saint Benoît, le plus ancien et le plus répandu dans l'Occident, justifiant ainsi le titre *San Benedetto e la civilità.*

19. — L'opuscule de Luigi Coletta est un hommage rendu à la mémoire du saint fondateur de l'ordre et à sa nombreuse famille. L'étendue du sujet rendait la tâche difficile ; mais le savant professeur s'en est acquitté avec bonheur. Dans un aperçu succinct, mais bien nourri et d'une lecture facile, il a retracé les services rendus aux études bibliques par les Bénédictins dont la vie se partage entre la prière et la science.

20. — Le *Monachisme et ses amis* appartient à un membre de la Congrégation de Beuron, à qui l'on doit déjà l'ouvrage intitulé *Choral und Liturgie* et dédié à l'épiscopat allemand (en 1865). Dans le nouvel écrit, le R. P. Sauter (Benoît), aujourd'hui prieur à Emmus (à Prague), s'attache à inspirer aux fidèles la dévotion envers saint Benoît, et, en général, l'amour des ordres religieux. Cet attachement peut se produire sous les formes diverses dont l'une a donné naissance aux *oblati*, qui, sans être religieux proprement dits, demeuraient cependant unis à l'ordre par des liens spirituels. Les Bénédictins avaient des *oblati* bien avant la création des tiers-ordres, et l'auteur en parle longuement (p. 27-39) ; il s'agirait de faire revivre cette antique institution sous une forme, bien entendu, nouvelle, appropriée aux temps, aux lieux et aux circonstances. Le monachisme, son essence et son importance font, avec les considérations sur les oblati, le sujet principal de la 1re partie. Dans la 2e et la 3e partie (p. 113-194) sont indiquées les

conditions nécessaires pour des prêtres et des laïques qui désireraient entrer en communion spirituelle avec l'ordre de saint Benoît. Les pages consacrées au saint sacrifice de l'autel et à l'office divin se recommandent particulièrement à l'attention des lecteurs. Des maximes pratiques à l'usage de tout le monde et des considérations pieuses sur les principales fêtes de l'année liturgique fournissent la matière de la dernière partie. Ce livre est dédié à la princesse Catherine de Hohenzollern, fondatrice du couvent de Beuron, dont les pères, on le sait, ont dû émigrer à Prague, où ils occupent maintenant le célèbre monastère d'Emmaus. Au moment où le *Kulturkampf* s'en prend surtout aux ordres religieux et à la vie monastique, le livre du R. P. Benoit vient à son heure, et trouvera de nombreux lecteurs.

21. — Les commentaires critiques sur les onze années du pontificat de saint Zacharie ont leur place ici de plein droit. Ils embrassent, il est vrai, l'ensemble des événements qui ont signalé ce glorieux pontificat ; mais ils contiennent aussi une étude nouvelle sur la question relative au corps de saint Benoît, si débattue parmi les savants. On sait que les religieux du Mont-Cassin prétendent être les vrais possesseurs de ses reliques ; ceux de la Congrégation de France, au contraire, affirment que le corps de leur saint patriarche se trouve chez eux, à Fleury (aujourd'hui Saint-Benoît-sur-Loire, à sept heures d'Orléans). Cette controverse a déjà sa littérature. Son Eminence le Cardinal Bartolini, auteur des Commentaires historiques et critiques, se range plutôt du côté des bénédictins du Mont-Cassin. Le voyage du pape Zacharie au Mont-Cassin, où il s'était rendu en 748, pour consacrer la nouvelle basilique de l'abbaye, lui donna l'occasion de traiter de nouveau la question. A ce propos, le cardinal Bartolini reproduit la fameuse lettre du pape aux évêques et aux prêtres de France, et la déclare apocryphe. Ecrite en 751, cette lettre avait pour but deux choses : 1° la réconciliation de Pépin et de Carloman avec Griffon, leur frère cadet ; 2° la *restitution* du corps de saint Benoît au couvent du Mont-Cassin (*etiam pro corpore B. Benedicti*). Les raisons qu'il met en avant contre l'authenticité de l'épître, sont d'un grand poids, sans être péremptoires.

Des historiens très graves ont déclaré, de leur côté, que la lettre s'accorde fort bien avec les autres données de l'histoire, ainsi qu'avec les habitudes de la chancellerie papale de l'époque. De la sorte, la question demeure toujours ouverte. Il faut dire toutefois que l'éminent auteur des Commentaires, tout en rejetant la lettre de Zacharie, ne nie point l'existence des reliques considérables de saint Benoît à Fleury ; les conclusions finales auxquelles il est arrivé tendent à concilier les deux opinions plutôt qu'à donner raison à l'une en condamnant l'autre comme erronée. Telle est au moins l'impression que nous

a laissée la lecture du chapitre huitième, où cette controverse est traitée assez longuement et avec beaucoup de dignité. Le chapitre suivant a pour appendice un récit de la translation solennelle du bras de saint Benoît de Brescia au Mont-Cassin, faite par le Cardinal lui-même, qui, on le sait, est président de la Congrégation des rites. Ce serait sortir de notre cadre que de parler ici des autres parties de son livre plein, d'ailleurs, d'érudition et d'intérêt. Nous nous bornerons à dire que, d'après ses recherches, saint Zacharie, avant de devenir cardinal, était bénédictin, tandis qu'on fait de lui ordinairement un chanoine de Latran. L'erreur venait de ce qu'on ne connaissait pas toutes les particularités de son séjour au palais de Latran. Zacharie y avait son logement avec d'autres jeunes gens confiés à la direction des chanoines. Mais là demeuraient aussi de son temps les bénédictins du Mont-Cassin, venus à Rome en 589 à cause de l'invasion des Lombards. Ils y restèrent jusqu'à 718 et donnèrent, pendant ce temps à l'Eglise, saint Augustin, apôtre de l'Angleterre, et trois papes, Agathon, Benoît II et Grégoire II. Attiré par leur conduite exemplaire et par leur amour das études, Zacharie demanda à être admis dans leur sainte société (*volle essere ammesso ali loro santo consorzio*) et il resta au milieu d'eux pendant trente ans, c'est-à-dire jusqu'à son élévation au cardinalat, sous Grégoire III. Ce fut donc le quatrième pape sorti de la famille bénédictine réfugiée au palais de Latran. — L'ouvrage entier du Cardinal Bartolini se compose de douze chapitres qui, à partir du second, correspondent à autant d'années du pontificat de Zacharie. Le tout est précédé d'une introduction assez étendue sur les origines du pouvoir temporel de la papauté, et se termine par une série de pièces justificatives au nombre de quarante-huit. La gravité des évènements qui arrivèrent du temps de Zacharie, tels que l'avènement d'une nouvelle dynastie en France, l'apostolat de saint Boniface en Allemagne, l'invasion des Lombards dans le domaine romain, la guerre contre les empereurs de Byzance, en Italie, la sainteté du pontife qui en fut témoin, l'autorité de l'éminent écrivain qui se fit son historien, tout cela est plus que suffisant pour appeler l'attention du public sur le nouvel ouvrage du Cardinal Bartolini, si connu déjà par ses travaux précédents.

22. — Ce qui, dans le précédent ouvrage, n'est traité qu'accidentellement, la *Catena Floriacensis* l'a pour son sujet principal, à l'exclusion de tout autre : elle roule tout entière sur l'existence du corps de saint Benoît en France, notamment à l'église de Fleury. Les éditeurs ont placé en tête de la « *Chaîne* » une gravure représentant la nouvelle châsse de saint Benoît faite à l'occasion du quatorzième centenaire de sa naissance et ornée de cette inscription : *Nova capsa SS. Patri Benedicti occasione XIV centenarii a memoribus Gallis*

D. D. D. — C'est assez dire qu'ils se donnent pour partisans décidés de l'opinion contraire à celle que défendent les bénédictins du Mont-Cassin. Dans ce but, ils ont réuni des documents importants qui témoignent en faveur de l'existence du corps de saint Benoît à Fleury. Ces documents forment douze groupes dont le premier contient les plus anciens textes relatifs à la translation de ces dépouilles, y compris la lettre du pape Zacharie. Les témoignages des saints personnages, parmi lesquels Beda, Odon de Cluny, Adalbert de Prague, composent le second groupe. Les décrets des Papes depuis saint Vitalien jusqu'à Clément VIII, les témoignages des églises et des ordres religieux, les rescrits des têtes couronnées et des princes font la matière des trois groupes suivants. Trois autres groupes (6-9) se composent de documents provenant d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie et de France. Les Martyrologes faisant mention de la translation de saint Benoît en France fournissent les matières du dixième et les approbations de la Congrégation des rites le onzième. Enfin, le douzième groupe rapporte les miracles qui ont eu lieu à Fleury. De cet ensemble imposant de témoignages si divers, MM. Brettes et Caissard, éditeurs de la « Chaîne, » concluent à l'existence certaine du corps de saint Benoît à Fleury. Il est à désirer que les Pères du Mont-Cassin produisent une série semblable de documents en leur faveur ; ce qui importe davantage et ce qui mettrait fin à toutes les discussions, c'est qu'on puisse *voir* les reliques conservées au Mont-Cassin, comme chacun peut voir, quand il lui plaît, celles que possède l'église de Saint-Benoit-sur-Loire. On devrait aussi, dans l'intérêt de la vérité, exposer au public les restes vénérés de sainte Scholastique, que son frère avait déposés dans son propre tombeau, préparé d'avance, et qui se trouvent aujourd'hui, non pas au Mont-Cassin, mais dans un obscur village de France, à ce qu'assure l'un des éditeurs de la *Catena Floriacensis*. Il faut espérer que ces débats pacifiques contribueront beaucoup à éclaircir la question et en hâteront la solutiou définitive, surtout si on se met au-dessus de toutes les préoccupations de l'amour propre national, et ne cherche que la vérité. C'est dans cet esprit que MM. Brettes et Cuissard ont fait leur travail auquel on pourrait ajouter encore plus d'un document très important.

23. — La médaille de saint Benoît est trop répandue pour ne pas exciter la curiosité de ceux qui voudraient en connaître les origines, les diverses formes, l'histoire et la vertu ou l'efficacité. Ils trouveront dans les « Recherches » de Dom Piolin de quoi satisfaire amplement leur désir. Après avoir donné la littérature du sujet, et parlé de médailles de dévotion en général, et de *petits reliquaires*, appelés *Eucolpia*, le savant religieux fait une description exacte et minutieuse de la médaille, explique le sens des légendes qu'on y lit et

raconte des faits, historiquement avérés, et prouvant l'efficacité de la médaille en question. Personne n'ignore qu'elle représente d'un côté la croix munie de nombreuses initiales qu'on doit lire ainsi : *Crux sancta sit mihi lux, non Draco sit mihi dux* : de l'autre côté, l'image de saint Benoît debout, montrant une croix. Les quatre lettres, placées entre les bras de la croix, signifient : *Crux S. P. Benedicti* et non : *Christus sit perpetuo Benedictus*, ainsi que l'avait interprété Peignot. Quant à l'origine de la médaille, Dom Piolin admet comme possible que l'usage en remonte à saint Benoît lui-même : le saint patriarche aurait pu la donner à ses desciples comme une arme contre les assauts de l'esprit malin. Avait-elle, dans ce cas, la même forme qu'aujourd'hui, les mêmes versets que nous y lisons maintenant? cela demeure incertain. Toutefois rien n'oblige de faire dater la forme actuelle de la médaille du XIIe siècle, ainsi qu'ont prétendu quelques auteurs à cause des versets léonins qu'on lit sur la médaille. Pour avoir sur la croix de saint Benoît des notions claires et exactes, rien n'est mieux que de lire le bref de Benoît XIV qui en traite magistralement ; il est reproduit en entier à la page 40 et suivantes de cette excellente étude archéologique et historique dont l'auteur est depuis longtemps connu du monde savant.

24. — Le *Tableau historique du monachisme occidental* contient deux choses, l'histoire abrégée des institutions monastiques avant saint Benoît et celle de son Ordre partagée en autant de chapitres qu'il a de siècles d'existence. Il va sans dire que, dans un procès pareil, il fallait se borner aux faits les plus saillants des annales bénédictines. Nous y apprenons, entre autres, que les Bénédictins de France reçoivent dans leur congrégation des *oblats*, comme l'Ordre en avait jadis, que ceux-ci se présentent en grand nombre, et que c'est grâce à eux et sur leur demande que l'auteur, Dom Bérengier, s'est décidé de rendre public son *Tableau*, lequel sert d'introduction à un ouvrage assez considérable (en 2 volumes), intitulé : « Ménologe monastique. »

25. — Le nom de Sébastien Brunner, ce vétéran de la presse catholique en Autriche, jouit d'une célébrité trop grande pour qu'il soit nécessaire de recommander le charmant livre qu'il fit paraître pour l'année jubilaire. Son *Benedictinerbuch* nous fait connaître les principaux monastères de bénédictins d'Autriche, leur histoire et leur état actuel ; c'est la seconde et la principale partie de l'ouvrage (p. 40-577). Dans la première qui lui sert d'introduction, le digne prélat raconte d'abord l'origine du livre ; ensuite il retrace de main de maître l'action bienfaisante de l'ordre bénédictin en général, fait un aperçu historique des monastères bénédictins d'hommes et de femmes qui ont été supprimés en Autriche dans les dix dernières années du siècle passé, et donne la liste alphabétique des couvents qui ont existé dans

l'Empire allemand en 1734. L'introduction se termine par une appréciation très caractéristique des précurseurs du Kulturkampf actuel qui ont confisqué les biens des couvents supprimés en Allemagne et en Autriche. Analyser ici les quarante notices dont se compose le corps de l'ouvrage, est, on le comprend, chose impossible. Il suffira de dire que chacune d'elles donne un résumé historique puisé aux meilleures sources et composé pour la plupart par quelque membre du couvent dont il s'agit, c'est-à-dire, par les hommes les plus compétents. De là la valeur intrinsèque de ces petites monographies qu'on consultera pendant longtemps. Elles se suivent dans l'ordre alphabétique et sont accompagnées de charmantes illustrations. Qui n'a pas entendu parler d'Emmaus à Prague, de Martinsberg en Hongrie, de Raigern en Moravie, de Saint-Boniface de Munich, des Méchitaristes de Vienne, carils suivent aussi la règle de saint Benoît? Il faut lire ce précieux recueil pour en apprécier l'excellence, et quant à nous, nous le plaçons volontiers au nombre des plus réussis, et des plus utiles de la série bibliographique. Une carte placée en tête du livre permet d'embrasser d'un coup d'œil la situation géographique des couvents qui y sont décrits.

26. — Plusieurs de ces abbayes ont trouvé leur historien spécial. Celle d'Admont, par exemple, une des plus anciennes en Autriche (Styrie), a la bonne fortune d'avoir le sien dans la personne du R. P. Jacques Wichner, bibliothécaire et archiviste du couvent. Son volumineux travail, aujourd'huicomplètement terminé, a été accueilli par la presse avec un vif intérêt et comblé d'éloges. Fruit des labeurs et des recherches de plusieurs années, il vient encore à temps pour enrichir la littérature du jubilé, où il occupera une place d'honneur, comme l'ouvrage entier, vrai travail de bénédictin, le fera dans celle d'Allemagne en général. Il s'agit ici du quatrième et dernier volume qui va de 1466 à 1874. Les trois premiers ont paru auparavant à diverses époques; le premier fut publié en 1874, à l'occasion du huitième centenaire de l'abbaye ; il commence par l'histoire du pays depuis le temps des Romains, et quant à celle de la maison, il embrasse l'intervalle du premier siècle de son existence qui fut la période florissante du monastère (1074-1177). Le second volume (1177-1297) et le troisième (1297-1467) parurent successivement en 1876 et 1878. Tous les trois furent imprimés en partie avec les subsides de l'Académie des sciences de Vienne, ce qui est déjà une recommandation. Le dernier volume, préparé pour le quatorzième centenaire de l'Ordre, surpasse encore les précédents en intérêt et en variété ; aucune branche des sciences et des arts n'y est négligée ; c'est un tableau qui instruit et qui repose à la fois. Le principal mérite de ce volume, comme des trois précédents, consiste dans l'abondance et la sûreté des données jusqu'alors peu connues ou complètement ignorées,

ainsi que dans la grande quantité des chartes et autres pièces importantes qui voient le jour pour la première fois. Leur nombre arrive à 150 ; et chaque volume en contient également, l'un plus l'autre moins. De la sorte, l'histoire d'Admont intéresse non seulement l'Ordre de saint Benoît, mais encore les historiens du pays et les publicistes du jour qui ont de quoi y puiser amplement. Celui qui voudrait se faire une notion générale de l'abbaye d'Admont, de son passé et de son état présent, n'a qu'à lire la notice placée en tête de la partie historique du *Benedictinerbuch*, de Brunner (p. 40-75), et due à la plume laborieuse du P. Wichner.

27. — Bien moins importantes, sous tous les rapports, sont les quatre publications suivantes, sur saint Paul en Carinthie, sur Geras et Pernex dans la Basse-Autriche, sur Scheyern en Bavière, et sur Marienberg en Tyrol. — La première contient une description historique et archéologique de la vénérable abbaye de Saint-Paul, bâtie en 1091, et située dans une contrée ravissante à l'entrée de la fertile vallée de Lavant. Après avoir exposé brièvement, dans la préface, l'action de l'Ordre bénédictin sur la société, l'auteur décrit l'Eglise et le monastère, en retrace l'histoire en quelques pages bien nourries et donne une description détaillée du trésor de l'Eglise conventuelle, apporté en 1809 par les moines de Saint-Blaise dans le Schwarzwald. Quoique mutilé, ce trésor a encore des objets dignes de l'attention des connaisseurs, par exemple, une chasuble du douzième siècle, deux crucifix de haute valeur artistique, ainsi que plusieurs pièces du treizième siècle. La série des abbés qui ont gouverné la maison de saint Paul, depuis Wezilo (1091) jusqu'au R. R. P. Duda, son successeur actuel, élu en 1866, ainsi qu'une vue du couvent, se trouvent dans le livre de Brunner (p. 301-311). Après la suppression du couvent en 1782, l'empereur François Ier y fit venir (en 1809) les religieux de l'abbaye impériale de Saint-Blaise supprimée en 1805.

28. — Le beau livre du chanoine Hoffer, professeur de Mölk, fait connaître les destinées si instables des deux antiques monastères des Prémontrés, situés dans le diocèse de Saint-Pötten (Saint-Hypolite), et dont l'un a cessé d'exister depuis bientôt un siècle (1783). Le savant auteur l'a dédié à saint Benoît et rendu digne de la postérité tant par l'exécution véritablement splendide du volume, que par la richesse des matériaux qu'il y a réunis dont plusieurs inédits, qui sont puisés aux sources les plus pures. Le monastère de Geras date de 1159 ; il doit son existence à la famille de Pernegg, qui a même donné son nom à un autre couvent de femmes bâti quelque peu plus tard (1180). Après la mort de la dernière religieuse de Pernek, en 1565, le couvent fut donné aux chanoines de Saint-Norbert qui y de-

meurèrent jusqu'en 1783, année où ils furent réunis à leurs confrères de Geras et leur maison fermée.

29. — Le nom de *Scheyern*, berceau de la famille royale de Bavière, jouit d'une renommée sans conteste. C'est là que les comtes Scheyern ont établi en 1119 le communauté bénédictine qui avait jusque-là successivement occupé trois couvents différents, mais pendant peu d'années. Là se trouve aussi le lieu de sépulture de la famille comtale, dont plusieurs membres avaient embrassé la vie religieuse. Dans le courant des siècles, les descendants des pieux fondateurs se laissèrent entraîner par l'esprit irréligieux qui fit tant de ruines en France, en Allemagne et en Autriche ; et lorsqu'en 1803 on procéda à la sécularisation des couvents et des églises, Scheyern ne présentait plus qu'un monceau de ruines. C'est en 1838 seulement que le roi Louis Ier y a rappelé les bénédictins, après avoir racheté le terrain, relevé les ruines et fondé le mouastère. L'histoire de ce dernier, ainsi que de la maison de Scheyern-Wittelsbach, fait le sujet de l'ouvrage qui est composé avec un grand soin et après de longues recherches faites dans les auteurs, et surtout dans les archives de Munich et de Scheyern, pour en tirer tout ce qui s'y rapporte directement ou indirectement. Quelques légères inexactitudes étaient inévitables dans la masse si considérable des faits et des détails accumulés dans cette solide et consciencieuse étude.

30. — La *Chronique de Marienberg*, écrite au quatorzième siècle par Goswin, prieur de cet ancien monastère, est d'un intérêt majeur pour l'histoire du pays au quatorzième siècle. La nouvelle édition fait partie des : *Sources historiques du Tyrol* (Tyrolische Geschichtsquellen); elle reproduit le texte original mais soigneusement revu et collationné sur trois autres manuscrits. Dans la préface, le lecteur apprend à connaître d'abord l'auteur de la chronique, sa vie de savant et de religieux ; puis le contenu sommaire du texte original qui se compose de trois parties, et les résultats auxquels ont abouti les recherches de l'éditeur. Après la préface vient la chronique elle-même (p. 1-123) accompagnée de notes qui auraient pu être plus abondantes, et suivie d'une table des noms propres et d'un index chronologique des chartes et des registres attenant à la chronique. C'est dans le couvent de Marienberg qu'a décédé à l'âge de 80 ans, le docte et pieux P. Zingerlé, célèbre orientaliste, le 10 janvier passé.

31. — L'ouvrage entrepris par M. Charles de Lama, avec le concours d'un bénédictin de Solesmes promet d'être quelque chose de très bon. Une bibliothèque des écrivains de la congrégation de Saint-Maur nous manque encore. Malheureusement, nous ne sommes pas en état d'en juger, n'ayant pas eu l'occasion de voir le livre. Malgré cela, nous ne pensions pas devoir nous dispenser de le mentionner

dans cette revue, d'autant plus que les ouvrages écrits en français n'y abondent pas.

32. — On possède depuis longtemps une histoire littéraire de l'Ordre de Saint-Benoît dans l'empire d'Autriche, composée en latin par le P. Ziegelbauer; mais elle s'arrête au milieu du dix-huitième siècle. Le nouvel ouvrage est la continuation de son *Historia rei litterariæ;* et elle contient un millier de notices biographiques sur tous les membres de l'Ordre qui ont laissé quelques écrits et qui ont appartenu aux couvents de l'empire, avec indication de toutes leurs œuvres littéraires. Dans la préface, les éditeurs donnent un aperçu historique sur l'Ordre et un exposé de ses travaux dans le domaine de la religion, de la science et de l'enseignement. La masse énorme des données les plus variées, condensée dans ce vaste répertoire littéraire, le rend extrêmement précieux et indispensable à quiconque s'occupe de travaux d'érudition. L'édition a été confiée à un comité dont le président était le professeur Friess, de l'abbaye de Seitenstetten. Ce sera un des souvenirs les plus durables de l'année jubilaire.

33. — Comme le précédent ouvrage traite des écrivains bénédictins de l'empire autrichien à l'exclusion des autres contrées, le livre de M. Lindner, prêtre séculier à Brixen, est consacré exclusivement à la Bavière; il prend aussi son point de départ à l'année 1750. Ce travail témoigne d'une connaissance approfondie du sujet et d'un grand attachement à l'Ordre de Saint-Benoît; un bénédictin ne l'aurait pas mieux fait. L'auteur commence par indiquer les sources imprimées et manuscrites auxquelles il a puisé et qui sont très abondantes. Suit une étude préliminaire sur les travaux littéraires et scientifiques des religieux au dix-huitième siècle, sur leur organisation disciplinaire et leur sécularisation, exécutée au début de ce siècle (p. 14-41). Les succès que les bénédictins obtinrent alors dans les lettres et l'enseignement datent surtout du temps où leurs maisons formèrent une congrégation, laquelle, comme un centre précieux, a uni les forces jusqu'alors éparses et par là affaiblies. Les dix-neuf couvents qui forment aujourd'hui la congrégation bavaroise occupent le premier volume; les autres au nombre de trente, qui n'en font pas partie, sont passés en revue dans le deuxième volume. Prodigieuse est la massse des données et des détails renfermés dans l'un et l'autre; le nombre des notices bibliographiques dépasse sept cents. Aussi l'ouvrage a-t-il été accueilli par la presse allemande avec des éloges mérités. Assurément c'est une des plus remarquables publications que le jubilé ait inspirées. Nous l'avons dit, elle embrasse un siècle et demi à peine; il serait fort à désirer qu'on fît un semblable travail sur l'époque antérieure à 1750. Bien plus, pourquoi ne l'étendrait-on pas à toutes les congrégations de l'Ordre, afin que nous ayons une sorte de biblio-

thèque universelle des écrivains bénédictins? Les ouvrages qui viennent d'être analysés légitiment ce désir et rendent bien plus facile la tâche qui reste à accomplir.

34. — Doit-on, ou non, compter l'auteur de l'*Imitation* au nombre des écrivains de l'Ordre? Le P. Célestin Wolfsgruber, bénédictin de Vienne (aux Ecossais) prétend que oui; car dans son livre, écrit pour la solennité jubilaire, il revendique la paternité de l'*Imitation* pour Giovanni Gersen, abbé de Verceil, en Italie. Hâtons-nous de le dire, pour être juste, le savant et laborieux auteur a réuni dans son volume un matériel très riche; surtout la littérature de la question y est fort étudiée; il y a des pages ravissantes, et l'ouvrage entier, d'une exécution matérielle élégante, se lit avec aisance. Mais cela ne suffit pas pour faire accepter la thèse qu'il s'attache à prouver; les arguments qu'il met en avant n'ont pas la force probante. Ce qu'il place aux treizième ou quatorzième siècle, pourrait être aussi bien placé au quinzième. Par exemple, les passages de l'*Imitation* où il est parlé du relâchement des cloîtres (l. I, ch. III), excepté ceux des Chartreux et des Cisterciens (l. I, c. XXV), conviennent fort bien au commencement du quinzième siècle, et nullement à la première moitié du treizième dans laquelle Gersen aurait vécu (1245). On peut en dire autant des manuscrits sur lesquels le P. Wolfsgruber croit pouvoir s'appuyer. Sans entrer dans l'examen des détails qui serait ici déplacé, nous nous bornons à appeler ici l'attention du public sur ce travail, qui ne nous paraît rien moins que décisif, et qui a déjà trouvé des adversaires énergiques, même parmi les membres de son Ordre. Quelque temps auparavant (1879), le même auteur a mis au jour une version de l'*Imitation* en bas allemand, faite dans le premier quart du quinzième siècle, et conservée à la bibliothèque du couvent aux Ecossais (Schottens). Il y en a deux autres traductions de la même époque, l'une à Leyde, l'autre à Wolfenbüttel. Toutes les trois parlent plutôt en faveur de Thomas à Kempis que de Gersen, par leur provenance germanique, et aussi parce que, dans les deux premiers manuscrits (de Vienne et de Leyde), les quatre livres de l'*Imitation* sont suivis de deux autres qui sont identiques avec les *Exercitia spiritalia* et l'opuscule : *De recognitione propriæ fragilitatis* de Thomas à Kempis.

35. — *Les Suèdois en Bohême et en Moravie*, par le P. Beda Dudik, trouvent ici leur place accidentellement, l'ouvrage ayant été dédié à la mémoire du saint Patriarche, et nous sommes heureux d'avoir cette occasion d'en parler. Le célèbre historiographe de Moravie s'est bien gardé d'*arranger* l'histoire de l'invasion suédoise suivant le goût du dix-neuvième siècle. Il a mieux aimé laisser parler les contemporains de la néfaste période (1640-1650), en bornant sa tâche à relier les do-

cuments cités par des considérations indispensables à l'intelligence de la chose et prise dans l'histoire générale du temps. « Mon mérite, dit-il trop modestement, est d'avoir juxtaposé et rangé les feuillets. » Dieu veuille que les historiens fassent souvent de semblables juxtapositions! Dans celle du Dr Dudik, on reconnaît aussitôt le maître. Son récit contient tout ce qu'il y a dans les documents de plus intéressant sur le malheureux décennat, et ces pièces, empruntées aux archives de Vienne et de Stockholm, avec un rare choix, sont mises en lumière avec art, de manière cependant à conserver le goût du terroir.

36. — Les *Mélodies grégoriennes d'après la tradition*, autre hommage à la mémoire de saint Benoît, viennent aussi d'un auteur parfaitement versé dans les matières qu'il traite et qui demandaient une préparation spéciale. C'est un véritable traité scientifique, fait, non pas d'après quelques théories personnelles de l'auteur, mais bien sur des autorités anciennes et modernes. Fruit de longues études préliminaires, le travail de dom Pothier sera consulté avec utilité ; et, chose qui montre le cas qu'en font les grammairiens, il s'en prépare déjà à Prague une édition allemande. Les chapitres VI et VII (il y en a seize en tout) traitent de neeumes que, d'accord avec l'opinion généralement admise, l'auteur met en rapport avec le système des accents. — La firme de Desclée, de Tournai, dit assez que l'exécution typographique du volume est excellente.

37. — Sous le titre de *S. Benedictus*, la jeune abbaye de Maredsons, en Belgique, a publié un album photographique reproduisant les fresques qui ont été restaurées au Mont-Cassin, à l'occasion du jubilé, ainsi qu'il a été dit plus haut (n° 3). Les photographies ont été prises sur des cartons et donnent une idée suffisante de la manière dont travaillent les artistes de Beuron. On aime à y voir un sage mélange de belles formes et de sentiment religieux ; de l'école classique, les artistes bénédictins ont conservé le respect de la nature, tout en évitant l'écueil du réalisme contre lequel donnent de nos jours tant de talents, et en marchant, pour l'inspirant, sur les traces des siècles de la foi. Ce sont des tableaux qui portent à la prière et ils sont le fruit de la prière. On peut les classer en quatre groupes, sans compter le premier qui n'est point destiné à être exécuté en peinture murale et qui représente S. Benoit enseignant la perfection à ses enfants à venir, personnifiés dans saint Maur et saint Placide, ses deux premiers disciples. Le Sauveur sur la croix, la vision de saint Benoît dont parle saint Grégoire le pape dans ses *Dialogues* (l. II, ch. XXXV), la mort du saint patriarche et la voie lumineuse par laquelle il est monté au ciel forment le premier groupe et ornent le sanctuaire supérieur de St-Benoit. Dans la chapelle de sainte Scholastique, on a peint

Benoît et sa sainte sœur rendant hommage à la Mère de Dieu, leur dernier colloque et la translation du corps de la sainte au Mont-Cassin ; c'est le second groupe (pl. V-VIII). Le troisième (pl. IX-XVI) représente les faits les plus merveilleux de la vie de saint Benoît, tels que la multiplication du froment et de l'huile, l'aumône venue du ciel, la résurrection d'un enfant obtenue par des prières, etc. Dans la quatrième série, nous voyons les moines bénédictins, tour à tour défricheurs des forêts, artisans, architectes, écrivains, artistes, chantres, maîtres d'école, évêques. Sous cette figure rappelant la parabole évangélique du père de famille qui envoie des ouvriers dans sa vigne, on a voulu représenter l'action que l'Ordre a exercée sur le monde. Saint Benoît bénissant ses enfants et leurs travaux (pl. XXVIII) couronne la collection de ces gracieux dessins, qui auraient été plus beaux encore s'ils étaient reproduits en couleurs. Un texte explicatif des dessins et une description topographique du sanctuaire restauré (p. 1-23) servent de préliminaires à l'album, par la publication duquel l'abbaye de Maredsous, récemment établie en Belgique et appartenant à la congrégation de Beuron, a voulu prendre part à la célébration du jubilé.

38. — Pour garder le souvenir du quatorzième centenaire de Saint Benoît, les membres de l'abbaye de saint Vincent en Pensylvanie ont publié un tableau symbolique dont j'ai vu la photographie, accompagnée d'un texte explicatif. La composition en est ravissante : la barque de saint Pierre vogue au milieu ; tout autour sont groupés les patrons de l'Ordre et les membres qui ont contribué à la solennité jubilaire de son glorieux fondateur. J'espère pouvoir en parler plus longuement ailleurs. Mais je tiens à reproduire ici la statistique actuelle de l'Ordre, placé à la dernière page de l'opuscule. Il comptait en 1880 2,799 religieux, dont 1 cardinal (S. Em. Pitra), 26 évêques, 87 abbés. — Le nombre total des maisons est de 111, réparties de la manière suivante : Afrique, 1 ; Amérique, 18, dont 7 dans le Nord ; Autriche, 25 ; Angleterre, 7 ; Australie, 1 ; Bavière, 7 ; Belgique, 3 ; Ecosse, 1 ; Espagne, 1 ; France, 10 ; Indes, 1 ; Italie, 29 ; Portugal, 1 ; Suisse, 6 ; en outre, il y a 150 couvents non régularisés. L'Ordre administre 480 églises ayant 460,000 âmes ; il dirige 12 séminaires de théologie, 44 colléges avec 6,000 élèves et possède deux observatoires astronomiques (à Kremsmunster et à Augsburg).

39. — Une statistique détaillée de l'état actuel de l'Ordre a été imprimée dans la même abbaye américaine, par ordre et aux frais de son vénérable prélat, Boniface Wimmer, homme vraiment apostolique, celui qui a créé la Congrégation américaine du Mont-Cassin, et avait conçu l'idée de célébrer le quatorzième centenaire de son bienheureux Patriarche. Elle porte le titre d'*Album Benedictinum*, et se compose de

trois parties, dont la première et la plus considérable contient toutes les congrégations ; la seconde est consacrée à l'archi-abbaye de Mertuiscerg avec ses dépendances, et la troisième donne le personnel des dix-neuf abbayes de l'Empire Austro-Hongrois, dont l'une seulement en Hongrie ; c'est celle de Salavar, près du lac Balaton. — La congrégation américaine fondée par le R. P. Wimmer, bavarois d'origine, peut donner l'idée des rapides développements que la vie religieuse prend dans l'Amérique septentrionale. Lorsque le zélé missionnaire vint aux États-Unis, en 1846, pour y établir une maison, il avait tout à créer. Aujourd'hui, il a sous son obédience, dans treize villes, cent-quatre pères, deux diacres, trois sous-diacres, trente clercs, quatorze novices, cent-dix frères lais, cent-treize élèves ; de plus, huit prieurés et dix-sept paroisses avec quatorze succursales.

40. — D'après ce qui vient d'être dit, le lecteur peut juger de la variété des publications que l'année jubilaire a vu naître et qu'elle avait inspirées. Description des solennités avec leur préliminaires ; vie et actes du saint Patriarche, sa règle et son œuvre principale, ou l'Institut ; destinées de cet ordre considérées, soit en général, soit en particulier ; biographies de ses membres, histoire littéraire, musique, chant religieux, poésie — voilà l'ensemble des matières, qui ont été traitées presque exclusivement par les membres de l'ordre. Mais toutes ces publications, quelque intéressantes quelles soient, ont un caractère passager : leur existence semble devoir finir avec l'année 1880 ; celles même d'entr'elles qui ont des garanties de durée, n'ont avec le quatorzième centenaire qu'un lien très faible, pour ainsi dire fortuit. — Il n'y a qu'une seule publication qui, grâce à sa périodicité, continue à paraître, perpétuant ainsi le souvenir de la solennité passée ; c'est la Revue trimestrielle intitulée : *Etudes scientifiques des bénédictins*, et publiée sous la rédaction du Révérend Maur Kinter, bibliothécaire et archiviste de l'abbaye. Créée à l'occasion du centenaire, elle est destinée à servir d'organe à l'ordre, et elle trouve dans le concours de ses membres un gage assuré de son avenir. Inutile d'insister sur l'utilité d'une pareille Revue, vaste répertoire de tout ce qui se rapporte à l'antique et savante congrégation. Pour ne parler que du quatorzième centenaire, nous y trouvons des travaux relatifs à chacune des catégories mentionnées plus haut. Ils servent de complément obligé aux publications séparées dont nous venons de donner une analyse sommaire. Qu'il nous soit permis d'en indiquer ici les principaux, après avoir fait remarquer que les *Etudes scientifiques des bénédictins* se composent de quatre parties ou sections, savoir : Mémoires, communications ou notices de moindre étendue, littérature, mélanges. Pour ce qui concerne les solennités du Jubilé et ses préparatifs on y lit de nombreuses descriptions faites par les témoins

oculaires et rédigées aux quatre coins du monde. Le *caractère d'université de la fête* a été mis en lumière par le P. Braunmüller, de l'abbaye de Metten. Parmi les notices historiques, nous signalerons les suivantes : *De loco natali et cultu Sancti Martini* (du lieu natal et du culte de Saint-Martin), par le R. Rémi Szachovicz, docte archiviste de Martinsberg *S. Benedetto in piccinula nel Transtevere* ; la légende de saint Ivan ; l'*histoire du monastère de Garsten*, dans l'Autriche inférieure, par le P. Friess de Leitenstetten ; celle de l'ancien couvent de femmes d'Admont, par le P. Wichner ; l'*obituaire de Klein-Mariazell*, par le P. S. Laufer ; l'*Université bénédictine de Salzburx*, par le P. Pattler ; *Notice chronologique sur les origines de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre à Flavigny* (en latin), par François Grignard ; enfin, la *lettre du pape saint Zacharie*, relative à la translation du corps de saint Benoît de Fleury au Mont-Cassin, par le P. Maier, d'Einsiedeln. Ajoutons-y les biographies du P. Wimmer, fondateur de la Congrégation américaine, Zingerle, savant syriologue récemment décédé, du P. du Fay de Lavallaz, bénédictin d'Einsiedeln, etc., etc. Le P. Van Calvon a donné une statistique détaillée des couvents bénédictins qui ont existé autrefois en Belgique. Quant à l'histoire littéraire, la Revue contient d'abord un bulletin bibliographique des ouvrages et des articles de journaux qui ont paru à l'occasion du Centenaire ou qui concernent l'ordre bénédictin en général ; ensuite des comptes rendus des ouvrages les plus importants, parmi lesquels figure le magnifique travail de M. Lecoy de la Marche ; la récension, pleine d'éloges, est écrite en latin (1881, tome II, p. 385-388). Citons encore l'excellente étude du P. Kornmüller sur *la culture de la musique dans l'ordre de saint Benoît*, et la notice de M. Frauberger sur les *Bénédictins en face des arts et des métiers*. Enfin, en fait de poésies, nous lisons aussi dans la Revue, entre autres, les délicieux sonnets du P. Tomanik, bénédictin de Martinsberg, et professeur de littérature allemande. Son talent poétique réunit au plus haut degré au sentiment et à la grâce l'élévation de la pensée, qu'il y sait exprimer dans un langage d'une pureté exquise avec d'harmonieux accents. Il a composé sur le bien aimé Fondateur de son ordre tout un poème qui ne contiendra pas moins de soixante-seize sonnets. La Revue n'en cite que cinq, intitulés : *Subiaco, Monte-Cassino ; le Fondateur et la règle* (1880, III, 144). *Leurs bénédictions au dedans et au dehors*, et le cinquante-septième, commençant ainsi : « Au port conduit un sûr navire, la cellule. » Voici les titres de quelques autres sonnets : *Le dernier colloque — Trépas de Scolastique ; — Mort de Benoît et sa glorification ; — Mont-Cassin détruit par les Lombards ; — Alcuin et l'école de Tours ; — Les deux Corbie ; — Conversion des Normands, des Hongrois, des Polonais*, par saint Adalbert ; — *Le Fénix-Cluny ; — Montes Benedictus amabat ; — Ora et labora*

(devise des Bénédictins); — *Hildebrand, le plus illustre enfant de Cluny:* — *Le pape de la première croisade*; — *Nouvelles fleurs, congrégation de Saint Maur;* — *Prosper Guéranger, Solesmes*; — *La Nouvelle Nursie, Salvado*; — *Le tombeau du Saint-Père, centre de la nouvelle union*; — *Avec Rome!*

Les échantillons publiés dans la Revue bénédictine font vivement désirer que le pieux et humble poète de Martinsberg ne tarde pas trop à exposer au grand jour sa *Couronne de sonnets* (Sonettenkranz). Ce sera certainement une des plus belles parmi tant d'autres couronnes littéraires qui ont été dressées à la gloire du grand Patriarche du monachisme occidental, et que nous avons essayé de réunir dans cette analyse sommaire. Quant aux *Etudes scientifiques des bénédictins* (qui sont entrés dans la seconde année de leur existence, et qui, pour le dire en passant, s'impriment maintenant à Raigern même, sous les yeux de la rédaction), nous leur souhaitons de tout cœur une longue et féconde prospérité.

En terminant, nous redirons (en français) les belles paroles que Son Eminence le cardinal Jacobini, alors protonotaire, écrivait (en italien) le 24 avril 1881, au révérendissime abbé de Raigern, Kalivoda : « C'est une vraie consolation pour un cœur catholique que d'entendre répéter en mille manières les louanges du saint Patriarche; de voir que le monde entier reconnaît en lui un des plus grands champions de la civilisation chrétienne, et qu'il se montre reconnaissant envers ses fils de la merveilleuse activité qu'ils ont déployée durant quatorze siècles, en priant et en travaillant pour l'Église et l'humanité. Que l'esprit du père ne cesse de vivre dans les fils, que le grand arbre planté par saint Benoit, sur le Mont-Cassin, continue d'étendre sur toute la chrétienté ses glorieuses branches embaumées de fleurs et chargées de fruits ! »

J. Martinov, *S. J.*

THÉOLOGIE

History of the Holy Eucharist in Great Britain, by T. F. Bridgett, of the congregation of the most Holy Redeemer. London, C. Kegan Paul, 1881 2 vol. in-8 de 287 et 396 p.

Dans un pays aussi sincèrement religieux que l'Angleterre, l'histoire est la meilleure prédication ; les erreurs du seizième siècle se sont introduites chez lui sous des mensonges historiques, et elles disparaîtront avec leur cause lorsqu'on aura clairement montré les liens étroits qui rattachent le catholicisme aux apôtres et au Christ.

Dans ces circonstances, on pouvait tirer grand parti des arguments que l'archéologie nous fournit avec une abondance croissante; jamais les vieilles chartes anglaises n'ont été étudiées avec plus de soin, ni plus soigneusement publiées, jamais les monuments échappés aux coups des iconoclastes n'ont été reproduits avec plus de sincérité. Les défenseurs de l'Eglise se sont emparés de ces nouvelles armes avec une vigueur et une habileté qui leur ont déjà valu de nombreuses victoires: le Père Bridgett, déjà connu par d'importants travaux liturgiques, vient de publier un livre qui dans cette lutte vaudra de nouvelles conquêtes à la vraie foi. Le titre seul : *Histoire de l'Eucharistie dans la Grande Bretagne*, nous prouve combien il comprend son temps et son pays; il n'a pas fait un traité dogmatique qui serait peu lu et mal compris, mais une histoire pleine de vie qui déroule sous nos yeux des témoignages séculaires en l'honneur de l'Eucharistie.

Le savant religieux nous montre l'Évangile importé en Angleterre et déjà les Pictes et les Scots adorant le Dieu caché de nos autels, les invasions barbares frappant les premiers établissements chrétiens, les anglo-saxons convertis à leur tour et s'inclinant devant ce mystère. Il fait passer devant nous une procession d'incomparables saints : Columba qui renouvelle le miracle de Cana pour consacrer le vin, Augustin l'apôtre des traditions romaines, Mellitus exilé pour avoir refusé le pain sacré à des princes idolâtres, Bède ce grand témoin de la foi primitive anglaise, Edouard, auquel le Sauveur apparaît sur l'autel, Odon de Cantorbéry dont les doigts pendant la messe sont tout à coup rougis du sang divin, Cuthbert, dont la tombe gardienne de son autel et de son calice, révèle la foi eucharistique; Æthelred qu'une attaque de l'ennemi ne peut arracher du pied de l'autel où il adore le Dieu caché.

Au milieu de cette foule d'illustres adorateurs de l'Eucharistie, le P. Bridgett introduit des figures plus humbles, mais dont le témoignage n'est pas moins convaincant: ce jeune soldat, par exemple, fait prisonnier, chargé de fers, et pour lequel son frère, le croyant mort, fait célébrer des messes; ses chaînes tombent spontanément, et, comme on voyait dans ce prodige le fruit d'un sortilège, il n'hésite pas à répondre qu'il doit sa délivrance à la vertu du saint sacrifice.

A côté de ces témoignages que le savant religieux a pu recueillir, il rapporte des preuves encore plus puissantes et qu'il recherche dans les monuments. Les novateurs du seizième siècle prirent un soin minutieux d'anéantir les objets sacrés qui prouvaient clairement leur imposture, ils y mettaient l'ardeur de criminels qui s'efforcent d'effacer les traces de leur forfait. Les chartes, par une volonté de la Providence, leur ont été dérobées, et nous rendent avec des descriptions multi-

pliées, les antiques trésors de l'Angleterre ; là dans ces inventaires, qui prouvent à la fois l'apostasie et la cupidité des persécuteurs, nous retrouvons des calices, des ciboires d'or couverts de pierres précieuses et de perles dont la richesse atteste encore la foi des donateurs. Le P. Bridgett en cite un grand nombre notamment parmi les pièces du trésor de Saint-Paul qui n'était pas alors la métropole du protestantisme; il va au delà de ces citations et il est assez heureux, pour avoir pu saisir quelques monuments de pierre échappés à l'acharnement des iconoclastes. Dans les églises reculées d'Ecosse il nous signale des niches que fermaient autrefois des volets et qui abritaient la sainte réserve. Une de ces niches, à Kinkell (diocèse d'Aberdeen) porte cette inscription qui condamne à la fois les ennemis de l'Eucharistie et de la sainte Vierge : *Hic est servatum corpus de Virgine natum;* à Deskford on lit dans une situation analogue cette épigraphe comme un témoignage de Dieu lui-même : *Ego sum panis vivus qui de cœlo descendi.*

De telles preuves sont accablantes pour les protestants; le P. Bridgett, en les recueillant, en les groupant dans son ouvrage aura rendu un insigne service à la vérité. Nous n'avons pas la prétention de faire l'analyse d'un tel livre, nous voulons le signaler seulement à ceux qu'intéresse la lutte religieuse engagée en Angleterre ; ils y trouveront toute une histoire du catholicisme dans ce pays, car, ainsi que le dit l'auteur, l'Eucharistie est la clef de voûte de la religion et son histoire se confond avec la sienne. — Le moyen âge apparaît là tout entier, avec ses cathédrales, ses monastères, ses écoles ou universités, ses cours, ses batailles, sestfêtes, celle surtout si populaire de *corpus Christi*, — admirable édifice social auquel Wiclef donne les premiers coups et qui tombe ruiné sous la tyrannie d'Henri VIII et d'Elisabeth. — Cette histoire offre un puissant intérêt, j'ajouterai que le cœur n'est pas moins satisfait que l'esprit dans cette lecture ; sous les savantes recherches du Père Bridgett, on est charmé d'apercevoir la foi profonde et la piété qui les lui ont inspirées. A la fin de son introduction, il rappelle la multiplication des pains dans le désert comme une image de l'Eucharistie et il nous révèle en quelques mots toute la pensée de son livre ; ce sont les fragments de ce banquet miraculeux, oubliés ou rejetés par l'Angleterre qu'il a réunis, dit-il, dans une corbeille et qu'il offre au Sauveur comme un hommage de reconnaissance, d'adoration et d'amour.

ROHAULT DE FLEURY.

The Liturgy and Ritual of the Celtic Church (La Liturgie et le Rituel de l'Église celtique), par F.-E. Warren, bachelier en théologie fellow du Collège de Saint-Jean, à Oxford. Oxford, Clarendon Press, 1881, in-8 de xiv-291 pages. — Prix : 17 fr. 50.

Parmi les choses curieuses que l'Angleterre présente à l'observateur étranger, depuis cinquante ans, ce n'est pas une des moins intéressantes que le goût dont se sont épris ses clergymen pour les études patristiques et liturgiques. Tandis que les révolutions du continent spolient l'Église catholique et y tuent ou y rendent, du moins, difficiles les fortes et graves études, qui illustrèrent autrefois notre clergé, les clergymen de l'Église anglicane se lancent dans la voie de l'érudition chrétienne, avec un zèle qui surprend et avec un succès que tout le monde admire. Ils ne reculent même pas devant les broussailles qui auraient presque effrayé nos Du Cange et nos Mabillon, et ils osent se risquer dans les fourrés liturgiques où aurait échoué la patience de nos doctes Bénédictins. C'est là un des plus remarquables fruits de ce qu'on a appelé le *Mouvement d'Oxford*, et c'est un des faits que nous étudions avec le plus de plaisir, car il nous paraît fécond, à plus d'un point de vue, pour l'avenir des âmes.

C'est à ce genre de préoccupations scientifiques qu'est dû le volume de M. Warren, sur *La Liturgie et le Ritue de l'Eglise celtique*.

On savait très peu de chose sur l'Église celtique jusqu'à ces dernières années, et les auteurs les plus exacts, comme Lingard et Dollinger — pour ne parler que des plus connus sur le continent, — avouaient que la constitution de l'Église celtique était une énigme indéchiffrable. Depuis quelque temps, cependant, on commence à déchiffrer cette énigme et à dissiper les ténèbres qui planent sur les commencements du christianisme en Angleterre et en Irlande. Les relations devenues plus faciles et plus fréquentes, les recherches mieux dirigées et plus persévérantes, la publication de catalogues plus complets et le recensement plus minutieux de nos richesses littéraires, la mise au jour de documents rares, anciens et curieux, etc., telles sont les causes qui ont rendu le sujet plus abordable et qui ont permis de débrouiller en partie les origines de l'Église catholique, dans les pays celtiques de race et de langage.

Est-ce à dire néanmoins qu'on ait encore beaucoup fait, qu'on soit allé bien loin ? Y a-t-il lieu d'espérer qu'on ira un jour jusqu'à dissiper toutes les obscurités ? — Après avoir lu le livre de M. Warren, nous pensons que non, et cela parce que les documents dont on dispose sont trop rares, trop incomplets, d'origine trop douteuse ou trop récente.

Rien n'est plus difficile que l'examen des origines liturgiques, même

pour des hommes rompus, dès leur enfance, et par leur vocation, à l'étude des textes comparés, comme l'étaient autrefois nos Ducange et nos Mabillon. Qu'est-ce qui est incontestablement *romain, gallican celtique* ? C'est ce qu'il est souvent impossible de dire, parce qu'on n'a, pour résoudre ces questions, 1° que des documents modernes, par conséquent très mélangés, présentant des croisements et des mutilations ; — 2° des documents incomplets, abrégés, tronqués par le temps, quelquefois par la volonté des hommes et de propos délibéré, contenant plutôt les parties communes que les parties propres à chaque rite ; — 3° des anneaux de la chaîne liturgique détachés, de telle sorte qu'il est impossible de suivre la filiation des usages et de reconstituer l'ensemble des rites, tels qu'ils existèrent jadis.

Le travail de M. Warren ne nous laisse donc que médiocrement satisfait. Une soigneuse édition des sources, avec de bonnes préfaces sur les origines, l'antiquité et la valeur des manuscrits qui les auraient fournies, nous eût paru préférable au point de vue où en est encore la science. Quelques notes courtes et sûres indiquant les points de contact ou de divergence entre les fragments celtiques ou réputés tels et les documents connus pour être incontestablement d'origine gallicane ou d'origine romaine, auraient beaucoup plus contribué au progrès de nos connaissances que le livre de M. Warren, tel qu'il a été conçu et tel qu'il a été exécuté.

Nous regrettons de voir dans un volume de ce genre des traces de préoccupations étrangères aux études liturgiques et où les préjugés anglicans de l'auteur ont plus à voir que la vraie science et la véritable histoire. Le premier chapitre expose, suivant nous, des conclusions fausses, basées sur des faits incomplètement connus, et qu'on peut aisément expliquer sans admettre que l'Église celtique vécut *indépendante de Rome* et eût une *origine orientale* plutôt qu'une origine latine. La théorie de M. F. E. Warren nous paraît à peu près aussi vraie, aussi satisfaisante que l'*Anglo-israélitisme* de la nation anglaise ou que l'évangélisation de la Bretagne par saint Paul ! M. Warren aurait bien fait, pour sa réputation littéraire, de laisser ces questions en dehors de son livre. Il a trop cédé en cela aux préoccupations du moment. Il aurait pu, suivant nous, tirer des conclusions plus sûres et plus fécondes, des fragments qu'il a édités, en montrant l'iniquité commise par les réformateurs anglicans du seizième siècle, qui se sont mis, par leurs mutilations arbitraires, en dehors du courant traditionnel de l'Église universelle. Tirer des conclusions contraires à la réforme anglicane du seizième siècle, eût été plus logique et plus scientifique ; mais il est vrai que ce n'eût pas été aussi prudent et aussi sage pour quelqu'un qui a le désir ou l'espérance d'une promotion prochaine à quelque gros bénéfice.

M. Warren a consulté les livres de liturgie gallicans ou romains ; on reconnaît cependant quelquefois qu'il est là sur un terrain qui n'est pas le sien. Il faut d'ailleurs bien dire qu'il n'est pas toujours facile, même aux savants, de distinguer un office d'un autre. La prière chrétienne a revêtu des formes si variées dans chaque rite, que les initiés seuls peuvent s'y reconnaître. M. Warren prend quelquefois des offices secondaires, ou des formules sacramentelles, pour des débris de *Missels* et vice versâ. En lisant les fragments qui occupent la seconde partie de son volume, nous avons reconnu souvent des prières qui existent, d'une manière plus ou moins intégrale, dans la liturgie romaine. Sans chercher beaucoup, on retrouverait dans les Missels, Rituels, et Pontificaux romains, plus de la moitié des formules dont M. Warren a donné l'index, pages 275-281.

Malgré ces réserves, nous sommes obligés de reconnaître et nous reconnaissons volontiers que ce volume fait honneur à celui qui l'a écrit : il dénote un esprit cultivé par de nombreuses lectures et habitué à travailler avec beaucoup d'ordre et de méthode. Comme travail littéraire, le livre est exécuté avec beaucoup de soin, accompagné de notes bibliographiques très curieuses et de tables dressées avec exactitude. En finissant, nous nous permettons d'exprimer un désir, c'est que M. F. E. Warren nous donne un jour un travail d'ensemble, beaucoup plus complet que ne l'est celui-ci, sur le même sujet.

P. Martin.

Demostracion de la armonia entre la religion catolica y la ciencia, par don Antonio Comellas y cluet, presbitero, Barcelone A., Verdagnet et Madrid, M. Olamendi, 1880, in-8 de 374 p.

L'ouvrage très médiocre du professeur américain Draper, intitulé les *Conflits de la Science et de la Religion*, a eu fort peu de retentissement aux États-Unis, mais la secte maçonnique l'a traduit en toutes les langues de l'Europe et en a fait un livre de propagande.

Le désir de le réfuter a évidemment inspiré l'excellent livre que nous donne aujourd'hui un savant ecclésiastique de Barcelone, Don Antonio Comellas y Cluet ; mais la réfutation surpasse de beaucoup sinon en nombre de pages, du moins en étendue de discussion et en portée scientifique, le misérable pamphlet de Draper.

Nourri aux grandes sources de la philosophie chrétienne, pénétré de l'enseignement de saint Bonaventure et de saint Thomas d'Aquin, l'auteur a apporté dans son œuvre une méthode très rigoureuse. Dans une première partie il établit l'*impossibilité* des conflits entre la religion catholique et la science, en étudiant successivement les bases constitutives de la science et de la religion, considérées soit objecti-

vement soit subjectivement, leurs relations intrinsèques et extrinsèques. Dans cette partie, il étudie à fond toutes les théories philosophiques sur la connaissance, qui se sont produites depuis Platon jusqu'aux grands scolastiques et aux sophistes allemands contemporains. Il complète ces démonstrations par un tableau synthétique des résultats du catholicisme sur la science, la moralité et la dignité humaines. Il réfute les assertions fantaisistes des *spread-eagle* américain sur la supériorité acquise par l'humanité aux États-Unis avec de piquantes citations empruntées aux travaux de M. de Hubner et de M. Claudio Jannet sur la grande République. A propos du tableau des œuvres scientifiques du catholicisme, le savant espagnol nous permettra de lui signaler un des plus beaux travaux de l'érudition française qu'il paraît ignorer quoiqu'il ait pour objet son propre pays, l'*Étude sur les Bibliothèques espagnoles du haut Moyen Age*, par le R. P. Tailhan de la Compagnie de Jésus, qui a paru dans le Livre quatre des *nouveaux Mélanges d'archéologie*, du P. Cahier. Nulle part on ne voit mieux la merveilleuse activité scientifique déployée par l'Église du sixième et onzième siècle, dans ces âges que M. Draper et ses pareils connaissent si peu.

Après avoir établi sa thèse, don Comellas y Cluet réfute dans une seconde partie les trois négations de l'harmonie entre la religion et la science, qui peuvent se produire et se sont effectivement produites :

1° « Celle qui prétend que l'une et l'autre sont en contradiction, mais qu'une idée peut être vraie en philosophie en étant fausse en religion : ce sophisme repris par certains savants allemands contemporains que Pie IX a dû condamner, déjà enseignée à l'époque de la Renaissance par l'aristotélicien Pomponazi, professeur à l'Université de Padoue ;

2° « Celle, qui affirme que la vérité est dans la religion, mais nie la légitimité de la connaissance scientifique ; » c'est l'erreur de Luther, qui en cela ne faisait, malgré les apparences, que suivre la donnée des théosophes cabalistes de la Renaissance ;

3° « Enfin, celle plus spécialement reprise par Draper, qui considère la science comme seule source de la vérité et présente la religion comme l'erreur absolue. »

On voit, par cette analyse, l'importance du livre de Dom Comellas y Cluet. Remarquable par l'abondance des faits cités et la connaissance très étendue que l'auteur a des littératures allemande, anglaise et française non moins que par la vigueur de la pensée philosophique, il fait le plus grand honneur à la science du clergé espagnol contemporain. Il devrait avoir la première place dans cette *Bibliothèque scientifique catholique*, que nous voudrions voir entreprendre en face de la *Bibliothèque scientifique internationale* de Germer-Baillière. X.

SCIENCES ET ARTS

Encyclopédie populaire, par Pierre Conil. Paris, Poussielgue frères, 1878-1880 (de la 13e série à la 57e et dernière.) Ens. 1 vol. gr. in-8 de VIII-2286 p. — **Prix** : 30 fr., broché ; 35 fr., cartonné.

Dans le *Polybiblion* de septembre 1878 (t. XXIII, p. 215 et 218), les premières livraisons de l'*Encyclopédie populaire* ont été fort louées. L'ouvrage est maintenant achevé, et, considéré en son entier, il mérite tous les éloges qui ont été donnés à ses quatre cent quatre-vingt premières pages. Cette déclaration faite, hâtons-nous d'indiquer, comme dans notre précédent compte rendu, quelques articles qu'il y aurait à améliorer dans la prochaine édition d'un recueil trop commode, trop utile, pour n'être pas bientôt réimprimé.

A l'article *Cordelière*, on a laissé passer deux fautes d'impression qui transportent au dix-neuvième siècle ce qui appartient au seizième. On a mis en 1800 la construction du navire auquel se rattache le souvenir de la reine Anne de Bretagne, et en 1812 le combat naval que (le 10 avril 1512) *Marie la Cordelière* soutint, devant le cap Saint-Mathieu, contre le navire anglais *le Régent*, et non contre deux navires anglais. — Il n'est pas exact de dire que *Cortez* (Fernand) « mourut dans la misère en Espagne. » Prescott a démontré que ce n'est là qu'une légende. Le conquérant du Mexique put laisser des propriétés assez considérables à son fils Don Martin, assurer le bien-être de ses autres enfants et, en outre, consacrer des sommes importantes à diverses œuvres de charité. C'est probablement une faute d'impression qui le fait mourir en 1541 ; il ne cessa de vivre qu'en 1547. — En rappelant que *Cosmos* est le titre d'une revue fondée par M. l'abbé Moigno, on aurait pu rappeler que c'est aussi le titre d'un remarquable ouvrage du baron Alexandre de Humboldt. — Il y a trois erreurs dans les trois lignes accordées à Mme *Cottin*. Cette romancière n'est pas née à *Tonneins* en 1723 et n'est pas morte en 1809 ; elle est née à *Paris* le 22 mars 1770 et a rendu le dernier soupir dans la même ville le 25 août 1807. — Le P. *Coton* ne mourut pas en 1629, mais en 1626, le 19 mars. On aurait pu citer le savant ouvrage du R. P. Prat (4 vol. in-8, 1876). — *Cujas* naquit en 1522, comme l'a fort bien établi M. Berriat Saint-Prix, et non en 1520. Constatons avec regret que le grand jurisconsulte n'a obtenu que deux lignes, que l'admirable érudit *Du Cange* n'a obtenu qu'une ligne et demie, alors que l'on en a libéralement donné vingt-six au peintre *Courbet* et une vingtaine aux frères *Daudet*. — Au mot *Daguerre*, la part de Niepce n'est pas assez largement faite. Niepce fut le véritable inventeur de la photographie. — M. Léopold *Delisle* n'est pas né en 1816 ; il est de 1826. L'énumération de ses ouvrages est par trop incomplète : il y manque des livres tels que

l'*Histoire des classes agricoles en Normandie*, l'*Histoire de Saint-Sauveur-le-Vicomte*, le *Cabinet des manuscrits*, etc. — Il n'était pas très nécessaire de consacrer un article à *Marion Delorme* dans une encyclopédie populaire. Encore eût-il fallu ne pas allonger inutilement cet article, en rapportant l'opinion fabuleuse de ceux qui prolongent jusqu'à 132 ans la vie de la fameuse courtisane, morte à 40 ans environ, comme l'a prouvé le si regrettable M. Paulin Paris, qui lui a rendu son véritable nom (Marie de Lou). — Les dates indiquées dans l'article *Des Barreaux* sont inexactes : cet épicurien naquit en 1599 et mourut en 1674. — On a omis de mentionner le décès de M. *Despois*, ainsi que celui de M. *Dezobry*. — A la citation de l'essai si imparfait de M. Bérard sur les *Elzevier*, il sera bon de substituer la citation du travail définitif de M. A. Willems (1880). — Signalons en passant une faute d'impression à l'article *Entragues*, où nous lisons marquise *du Verneuil* pour *de Verneuil*, une autre à l'article *Entrée de Henri IV à Paris*, où nous lisons *Girard* pour *Gérard*, et une troisième à l'article *Erasme* où le nom de l'académicien (Désiré) *Nisard* est transformé en *Denisard*. — C'est sous le mot *Epernon* et non sous le nom *Espernon* que l'on aurait dû placer la petite notice sur Jean Louis de Nogaret, qui ne mourut pas en 1643, mais bien le 13 janvier 1642. — Pierre de l'*Estoile* n'est pas né en 1569, car, en ce cas, il n'aurait eu que cinq ans à l'époque où il commença la rédaction de son journal (1574) : le chroniqueur naquit en 1540. — Le maréchal comte d'*Estrades* mourut en 1686 (et non en 1682) ; il fut nommé ambassadeur en Angleterre en 1661 (et non en 1662). — Rien n'est plus douteux que l'accident dont *Euripide* aurait été victime, et l'anecdote des « chiens qui le dévorèrent un jour qu'il se promenait dans un bois, » ne devait pas trouver place dans un livre sérieux. — Le *Frappe mais écoute* de l'article *Eurybiade* est plus célèbre qu'authentique. — On dit trop vaguement, à l'article Louis de *Foix*, que cet ingénieur naquit en France. L'historien Jacques Auguste de Thou nous apprend qu'il vit le jour à Paris. Les travaux relatifs au port (et non au pont) de Bayonne n'étaient pas terminés en 1570 ; ils le furent seulement en 1579, comme l'atteste encore le même historien. — *Foucault* ne découvrit pas dans l'abbaye de Moissac le manuscrit du *De mortibus persecutorum* : ce fut l'abbé de *Foulhiac* qui fit la découverte. *Tulit alter honores*. — On flatte un peu trop la *Gaule poétique* de *Marchangy* en disant que cet ouvrage est « resté fort estimé. » — C'est par erreur que Théophile *Gautier* nous est présenté comme ayant été, en 1867, « enfin nommé membre de l'Académie, dont des scrupules exagérés l'avaient longtemps fait écarter. » Tout le monde sait que le brillant écrivain ne s'est jamais assis que sur le quarante et unième fauteuil. — Rien ne prouve que Jean *Goujon* ait été tué en 1572, le jour de la Saint-Bar-

thélemy. — Le général Jacques-Philippe Delmas de *Grammont* n'est pas né le 22 juillet 1792, nous pouvons mieux que personne le certifier, mais le 13 juillet 1796. — Relevons une erreur plus grave dans l'article *Grandier* (Urbain). Laubardemont fut si peu « jeté dans le Rhône, à Avignon, un an après cette exécution et à la même date, affirme-t-on, » qu'il ne mourut qu'en mai 1653, à Paris. — La légende plus que l'histoire figure dans l'article sur Jeanne Fourquet, surnommée *Hachette*. — Sur *Héloïse*, il y aurait eu beaucoup mieux à citer que l'ouvrage de Dom *Gervaise*. — On s'étonne de voir la compilation d'Anquetil citée parmi les *Histoires les plus célèbres, de l'antiquité à nos jours*. — L'Histoire de Curtius a été oubliée pour la Grèce, et celle de Mommsen pour Rome, c'est-à-dire précisément les deux livres les plus remarquables publiés sur la matière. — *Horatius* Coclès est un héros fabriqué par la vanité romaine, et « l'illustre demoiselle de Toulouse, » Clémence *Isaure*, n'a jamais existé que dans l'imagination des Méridionaux. — Le généreux suicide d'*Isocrate*, se laissant mourir de faim pour ne pas voir sa patrie asservie, est des plus contestables : l'élégant orateur était déjà presque centenaire quand se livra la bataille de Chéronée, et quoi de plus naturel que de mourir quand on est aussi âgé ? — L'archevêque d'Arles Jean Jaubert était un *Jaubert de Barrault*, et c'est surtout sous ce dernier nom qu'est connue sa famille, qui a produit deux diplomates distingués. — On a donné à tort un accent à la dernière lettre du nom du savant jésuite Philippe *Labbe*. — Le nom de la localité où naquit *Lacuée* doit s'écrire *La Massas* et non *Lamassas*. Il n'aurait pas été superflu d'ajouter que cette localité, qui n'est mentionnée dans aucun de nos dictionnaires géographiques, est située dans le département de Lot-et-Garonne, arrondissement de Villeneuve-sur-Lot, canton de Penne, commune de Hautefage. — *La Grange-Chancel* n'est pas né à *Périgueux* en 1776 ; il vit le jour au château d'*Antoniat*, à six kilomètres de Périgueux, le 1er janvier 1677. — Le mot *Lambiner* ne vient pas de « l'argumentation pesante et lente » du philologue Denis *Lambin*. L'étymologie proposée pour la première fois par Mercier, et que l'on retrouve un peu partout, est plus spirituelle et ne méritait pas de faire une aussi grande fortune. — Il ne faut pas attribuer tout le *Menagiana* (et non *Messagiana*) à *La Monnoye*, lequel ne fit que compléter le travail de ses devanciers. — La Popelinière, que l'on appelle un peu singulièrement ici « seigneur breton, » naquit, non *vers* 1540, mais en 1541. — C'est une mauvaise plaisanterie de parler des *quatre mille ouvrages* de Raymond *Lulle*. Parce qu'un biographe a eu la naïveté de le dire, faut-il donc le répéter ? Il n'est pas prouvé que Lulle ait été lapidé à *Tunis* ; plusieurs ont soutenu que ce fut à *Bougie*. — Le connétable de *Luynes* mourut au château de *Longuetille* et non de *Longueville*. —

Un des meilleurs poètes du seizième siècle, Olivier de Magny, a été oublié, ce que nous ne remarquerions pas si l'on n'avait accordé l'hospitalité dans l'*Encyclopédie populaire*, à de bien moins célèbres poètes, par exemple au poète Eugène *Manuel*, l'ancien chef de cabinet de M. Jules Favre. — Il faudra, dans l'article *Maintenon* (marquise de), effacer cette phrase : « On lui attribue la révocation de l'Édit de Nantes, » car rien n'est plus injuste que cette accusation. — Autre indispensable suppression à faire dans l'article *Mairet*. Ce poète fut si peu « l'ami de Corneille, » qu'il fut au contraire un de ses plus violents détracteurs. — Enguerrand de *Marigny* n'avait pas fait dresser les fourches de Montfaucon auxquelles il fut pendu. — Ce n'est pas la correspondance de *Mazarin*, mais seulement sa correspondance avec Anne d'Autriche qui a été publiée par la Société de l'histoire de France. Sa correspondance générale sera publiée par M. Chéruel, qui en a déjà donné deux volumes (1872 et 1879), dans la *Collection des documents inédits*. — Autre erreur bibliographique, dans l'article *Mérimée*. On ne doit pas à cet écrivain l'*Histoire des villes de France* à laquelle il n'a donné que quelques pages, et qui a été publiée par Aristide Guilbert avec le concours d'un grand nombre de littérateurs et d'un petit nombre d'érudits. — *Mézeray* avait terminé son *Histoire de France* bien avant 1665, car nous avons sous les yeux le tome III et dernier (in-fol.) de l'édition originale de cet ouvrage, et ce tome porte la date de 1651. — Le nom du berceau de *Mistral* a été estropié : c'est *Maillane* et non *Maillans*. — On n'a plus le droit de dire aujourd'hui que « de toutes les éditions de Molière , la meilleure est celle d'Aimé Martin. » L'édition de M. Louis Moland (chez Garnier) est infiniment supérieure, et celle de la collection des *Grands écrivains de la France*, édition dont il est déjà paru cinq volumes (1873-1880), vaut encore mieux. — Montaigne ne fit pas « avec La Boétie le tour de l'Europe. » Il ne visita qu'une partie de l'Europe, et il n'eut pas pour compagnon de voyage son ami La Boétie, qui était déjà mort en 1563. — Le mariage du duc de *Montausier* avec Julie d'Angennes est de 1645 et non de 1648. — Blaise de Lasseran (non *Lassiran*), seigneur de *Monluc* (non *Montluc*), ne naquit pas au *château de Montluc*, qui est un château... en Espagne. Le frère du grand capitaine, l'habile diplomate Jean de Monluc, évêque de Valence a été omis. — Le *morituri te salutant* n'était pas la formule sacramentelle des gladiateurs. Le funèbre mot n'a été dit qu'une fois, et une fois n'est pas coutume. — Parmi les « principaux écrits » de Gabriel *Naudé*, on aurait dû citer le *Mascurat*, si important pour l'histoire du cardinal Mazarin (1649, in-4). — François de Noailles, évêque de Dax, ne représenta jamais la France à Rome. On a confondu Rome avec Venise. — *Palissy* est né vers

1510 bien plutôt que vers 1505, ainsi que l'a établi M. L. Audiat. La Capelle-Biron (et non la *Chapelle-Biron*) n'est pas de Bergerac, mais bien dans le département de Lot-et-Garonne, arrondissement de Villeneuve. Palissy appartient incontestablement par sa naissance à l'Agenais, comme l'affirment deux de ses contemporains, et il faut abandonner, comme n'ayant aucune raison d'être, l'opinion qui fait naître l'admirable artiste à la Chapelle-des-Pots, près de Saintes. — Guy *Patin* naquit le 31 août 1602. Pourquoi le vieillir d'une année? Son fils Charles fut condamné — on en a des *preuves précises* — pour avoir envoyé de Hollande à Paris un ballot d'exemplaires de livres prohibés. — Mgr *Perraud*, dont on fait un archevêque de Rennes (1878), est toujours évêque d'Autun. — On est fâché de trouver (article *Philippart*) une réhabilitation complète du trop fameux banquier belge. C'est une tache dans un livre d'une aussi haute moralité. — *Primoguet* n'est pas le nom réel du vaillant capitaine breton qui commandait la triomphante *Marie la Cordelière :* il s'appelait *Hervé de Porlzmoguer.* — C'est bien inexactement que l'on fait de Balzac un habitué de l'hôtel de *Rambouillet* : il n'y mit jamais les pieds. Ce n'est pas de l'exquise société dont Julie d'Angennes était l'âme que Molière s'est moqué dans les *Précieuses ridicules* et dans les *Femmes savantes* : le grand comique n'a voulu attaquer qu'une coterie qui était à l'hôtel de Rambouillet, ce qu'est une caricature à un dessin délicat. Enfin, c'est bien plus Port-Royal que la *Chambre bleue* d'Arthénice qui nous priva des nouveaux chefs-d'œuvre que promettait au théâtre le génie de l'auteur de *Phèdre.* — Une plaisante coquille de l'article *Ranconet* fait tuer par la *Fronde*, en plein seizième siècle, la femme du savant magistrat, qui fut frappée par la *foudre.* — Il aurait fallu, sur *René* d'Anjou, citer de préférence à tout autre le beau livre de M. Lecoy de la Marche (2 vol. in-8, 1875). — Dans l'énumération des *Revues* a été omise la *Revue des questions historiques*, et en ce même article où l'on a négligé un recueil aussi important et aussi estimé, on a mentionné — le croirait-on ? — un recueil aussi futile que la *Revue de la Mode.* — Sur le cardinal de *Richelieu* on cite Anquetil (encore Anquetil ! c'est de l'*Anquetilomanie* !), et on ne daigne pas citer l'inappréciable recueil de M. Avenel. On attache (*ibidem*) beaucoup trop d'importance à la thèse soutenue par M Marius Topin, thèse qui a généralement paru exagérée, paradoxale, inacceptable. — Ce ne fut pas contre les odes de J.-B. Rousseau, mais contre celles de Le Franc de Pompignan, que Voltaire lança l'épigramme : *Sacrées elles sont, car personne n'y touche.* — Le traité de la *Sagesse*, de Charron, dont on met la publication en 1601, parut six ans plus tôt (1595). — Le *Serpent de mer*, dont la description est empruntée à *The Glascow News*, n'est qu'un ridicule canard. — M. de *Secvlinges* a collaboré

à la *Biographie universelle* de Michaud, non à celle de Didot. — On a enlevé à Mme de *Sévigné* son titre de *marquise*, pour ne lui donner que celui de *comtesse*. — Le *Sint ut sunt, aut non sint* n'a jamais été la réponse faite par le P. Ricci, général des jésuites à ceux qui lui proposaient de modifier les statuts de l'ordre. Le mot est du pape Clément XIII et fut dit en 1761 à l'ambassadeur de France à Rome. — Le *Socrate chrétien* de Balzac n'est pas de 1664 : ce beau traité parut en 1652 (Paris). — L'article *Surville* (Clotilde de) est à refaire. On sait que le personnage est entièrement mythologique. — *Tallemant des Réaux* n'a malheureusement pas laissé des mémoires sur la régence d'Anne d'Autriche. — Il aurait fallu dire que les aventures de l'héroïne argienne *Télésille* sont fabuleuses. — Même précaution aurait dû être prise à l'égard des aventures de Guillaume *Tell*. — Ce ne fut que la première partie de l'*Histoire* du président de Thou qui parut en 1600. Les autres parties de ce grand ouvrage virent le jour en 1606, 1607, 1608 et 1620. — Les mots *urbi et orbi* n'appartiennent pas à la formule de la bénédiction papale en la semaine sainte, comme nous l'avons jadis rapporté dans les *Annales de philosophie chrétienne*. — En homme qui a souvent admiré la fontaine de *Vaucluse*, nous pouvons affirmer que de cette source ne s'échappent pas « vingt torrents qui forment la rivière de la Sorgue. »

Que tous les lecteurs de l'*Encyclopédie populaire* répondent à l'appel que leur adresse M. Pierre Conil en sa très intéressante préface (datée du 30 septembre 1880), et lui signalent tour à tour les erreurs non ici relevées, et bientôt l'*Encyclopédie populaire* méritera d'être regardée comme la meilleure de nos encyclopédies. T. DE L.

De la Connaissance de soi-même. *Essais de psychologie analytique*, par CHARLES LOOMANS. Bruxelles, Muquardt, 1880, in-8 de 574 p. — Prix : 8 francs.

Cette œuvre a le mérite, actuellement trop rare, d'embrasser dans son cadre un tout complet : en ce temps où, en philosophie comme en toute autre matière, la mode est aux monographies, aux questions spéciales, aux analyses, elle offre une puissante et lumineuse synthèse de la science psychologique. Par là, elle se rattache à la tradition de grands maîtres, plus avides de vastes conceptions que de curiosités de détail. Telle est bien sa marque distinctive et sa qualité maîtresse : elle constitue un système, non en ce sens que son auteur ait prétendu on gré mal gré marcher à l'encontre des idées reçues avant lui, mais en ce sens qu'elle forme un ensemble dont toutes les parties sont solidement liées entre elles, où ne s'aperçoit aucune lacune, et où est *adéquatement* renfermée la science dont il traite. C'est un édifice

conçu d'après un plan rigoureux et personnel, dont tous les détails sont solidement enchaînés l'un à l'autre, où tout est à sa place, où l'on respire à l'aise et où l'on voit clair. Cette rigueur dans la conception, cette clarté dans l'exposition frapperont les détracteurs les plus obstinés de la philosophie ; s'ils en veulent prendre la peine, ils se convraincront que l'obscurité n'est pas en ces matières aussi inévitable qu'ils aiment à le prétendre ; ils devront reconnaître que la profondeur et l'originalité de l'idée peuvent parfaitement s'allier avec la lumineuse limpidité de l'expression.

Je dois me borner à esquisser en quelques grandes lignes l'œuvre du savant professeur de Liège. La méthode le préoccupe tout d'abord. Il la définit en quelques traits précis et rapides : les faits internes et leur cause sont connus par voie d'aperception interne immédiate. Celle-ci est la source unique des notions psychologiques : ou elle procure des connaissances certaines, ou il n'existe pas de connaissances certaines. Il est inutile d'insister sur l'importance de ces questions, qu'on aime à voir poser en termes aussi nets. La méthode est immédiatement appliquée à définir l'âme, et, à juste titre, on a signalé les pages où M. Loomans caractérise l'âme, « le principe de l'énergie individuelle et personnelle, » comme l'une des plus fortes pages de la psychologie moderne et un modèle d'analyse interne. La plupart des psychologues se trouvent fort embarrassés quand ils en viennent à la division des facultés : ou bien ils multiplient à l'excès les distinctions, ou bien ils multiplient à outrance, mais toujours arbitrairement. L'éminent professeur procède avec sa rigueur et sa sûreté ordinaires ; il pose comme base de la distinction des facultés, l'irréductibilité des faits entre eux, et arrive ainsi aux trois facultés fondamentales, l'intelligence, la volonté et la sensibilité.

L'une des parties les plus originales de ce livre est sans contredit l'essai où sont établies les classifications des faits propres à chaque faculté ; classifications analogues pour toutes et qui se ramènent à trois systèmes. C'est ainsi que l'intelligence, agissant inconsciemment, engendre des faits qui existent indépendamment *de la pensée à ces faits*, système de la perception. Agissant consciemment, elle engendre des faits impliquant la pensée, elle se forme des conceptions, système de l'aperception. Une dernière catégorie de faits nous montre l'intelligence dépassant ce monde et s'élevant au principe de toute chose, système de l'absolu. Chacune des facultés offre enfin le système de la vie sociale, c'est-à-dire l'ensemble des faits qui se résument dans l'action réciproque de ces facultés.

Je dois m'arrêter ; je ne puis consacrer même une mention à tant de vues neuves, à tant de passages éloquents ; il faudrait tout citer. J'attirerai cependant encore l'attention sur la manière dont est

examiné, sous toutes ses faces, ce qu'on a appelé la question des idées neuves et sur les pages où il est traité de la liberté. L. L.

BELLES-LETTRES

Grammatik des arabischen vulgardialectes von Ægypten, von Dr Wilhelm Spitta-Bey. Leipzig, J.-C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1880, in-8 de xxxi-519 p.

Le langage vulgaire usité dans les villes et parmi les Arabes sédentaires n'est ni l'ancienne langue de Modhar, ni le dialecte de la génération actuelle des Arabes bédouins. C'est une autre langue, une langue particulière « *lor'a kaïma bi-nefsi-ha* », qui s'éloigne en même temps de l'idiôme de Modhar et de celui des Arabes de nos jours, et plus encore du premier. Telles sont les expressions d'Ibn-Khaldoun dans ses *Prolégomènes historiques*. Et l'assertion de cet écrivain doit avoir d'autant plus de prix à nos yeux, qu'il séjourna dans presque toutes les parties du monde musulman et transforma en étude sérieuse l'examen des dialectes de chaque localité. M. Spitta a bien compris la question. Le volume qu'il offre au public est une preuve excellente de la connaissance qu'il possède du langage parlé sur les rives du Nil. Mais nous sommes loin d'approuver sa méthode. Ou son ouvrage s'adresse aux orientalistes érudits, et alors ceux-ci pourront se passer de cette longue et minutieuse dissertation ; ou il a été rédigé pour les gens du monde, et, à ce point de vue, l'appareil classique est encore un hors-d'œuvre. Un livre pratique n'exige pas un tel déploiement de science. Que d'autres, considérant la chose sous une autre face, admettent la nécessité d'exposer les règles fondamentales de l'arabe et de procéder ensuite par élimination, nous aimons mieux qu'on se borne à l'explication des mécanismes plus simples et plus analytiques que l'arabe vulgaire a substitués à ceux de la syntaxe littérale. A quoi bon, par exemple, nous entretenir de la déclinaison (p. 147), puisqu'elle appartient exclusivement au style élevé ? Est-il besoin de signaler l'application de deux suffixes à un même verbe, si cette combinaison n'entre pas dans l'usage ?

A part ces critiques, qui tiennent à notre manière d'envisager la thèse, le livre de M. Spitta forme un recueil intéressant, où sont groupés, sans trop de confusion, presque tous les renseignements relatifs à la conversation arabe. La conjugaison y est traitée avec soin dans tous ses détails, avec toutes ses évolutions. La théorie, si compliquée, des formes dérivées du verbe primitif est peut-être le chapitre le mieux coordonné, quoique la section réservée aux idiotismes qui proviennent de l'emploi des propositions attire particulièrement

l'attention du lecteur. Comme toutes les personnes qui ont l'avantage de causer avec les indigènes, l'auteur s'est senti intrigué par les locutions pittoresques que produit l'agencement des particules, et, à mesure qu'il cherchait à s'en rendre compte, il a reconnu l'importance de cette partie du discours. De là cette riche nomenclature de phrases usuelles portant le cachet du génie populaire. Les cinquante dernières pages du volume contiennent des historiettes, des chansons, des sentences et des proverbes, bien choisis et d'un caractère pratique. Malheureusement ces exercices perdront beaucoup de leur utilité, étant écrits en lettres latines comme tout le reste du livre. Nous aurions aimé à ne pas être obligé de faire cette remarque.

AUGUSTE CHERBONNEAU.

Monuments des anciens idiomes Gaulois : *Textes, Linguistique*, par H. MONIN, ancien élève de l'Ecole normale, ancien professeur de la Faculté des lettres de Besançon. Paris, Thorin, s. d., in-8 de v-310 p — Prix : 4 fr.

Plusieurs personnes, sur la foi du titre, pourraient supposer qu'il s'agit ici d'un livre nouveau sur les questions gauloises. L'ouvrage en question a été publié en 1861, à la librairie Durand; son auteur était alors professeur à la Faculté des lettres de Besançon. L œuvre était sans critique philologique, mais les études celtiques étaient encore dans l'enfance et dans la période des tâtonnements. Tenant compte à l'auteur de ses intentions, on pouvait presque féliciter un professeur de l'Université de se douter de l'existence et de l'intérêt des études celtiques. L'édition resta sans doute chez le libraire : sa destinée était d'aller au pilon et d'habiller le sucre et la chandelle. Mais on eut une idée assez ingénieuse : l'ouvrage mort-né était resté inconnu, sauf de quelques bibliographes; d'autre part les études celtiques ont vu s'élargir leur public et un livre sur les restes de la langue gauloise est sûr, aujourd'hui, de trouver quelques acheteurs. Que fit-on ? on fit réimprimer la feuille du titre et la couverture qu'on substitua à l'ancien titre et à l'ancienne couverture ; un nouvel éditeur a mis son nom sur le nouveau titre. Les *Monuments des anciens idiomes gaulois* se représentent ainsi avec l'apparence d'une publication récente. Le volume ne porte point de date : Est-ce pudeur ou prudence ? Nous penchons pour la dernière hypothèse. M. Monin est mort depuis assez longtemps déjà, croyons-nous ; ce n'est pas servir sa mémoire que d'exhumer cette œuvre malheureuse. Paix aux morts !

J. DE M.

Vocabolario dell'Uso abruzzese, comp. dal Dott. Cavaliere. GENNARO FINAMORE. Lanciano, Rocco Carabba, 1880, in-8 de VII-338 p. — Prix : 5 fr.

Ceux de nos lecteurs qui s'occupent de linguistique et de littérature populaire feront bon accueil au volume de M. Gennaro Finamore. Le *Vocabulaire du dialecte des Abruzzes* nous a paru très bien fait, et l'œuvre n'était pas d'une exécution facile. Composer un dictionnaire, non en s'aidant d'autres livres analogues, mais en recueillant soi-même de la bouche du peuple tous les termes qui doivent y entrer, les traduire ensuite par le mot juste, ce n'est pas une médiocre tâche, et l'on comprend que le patient auteur y ait consacré plusieurs années. Le vocabulaire commence par des notions grammaticales et phonétiques. Après ces renseignements, donnés d'une manière succincte et claire, arrive le vocabulaire proprement dit, très considérable, de la page 30 à la page 215. Il est suivi d'une nomenclature des noms de personnes, souvent assez différents des noms correspondants en italien : *Abunne* au lieu d'*Abbondio*, *Ggiddije* au lieu d'*Egidio*. Vient ensuite un tableau des principales étymologies — quelques-unes bien douteuses, ce nous semble. Le volume est terminé par une collection de proverbes et par un choix de chants populaires. Les proverbes sont disposés en cinq sections : Sentences générales ; — Vie privée, famille, conditions de la vie ; —Femme, économie domestique, santé ; — Temps, saisons, agriculture, économie rurale ; — Expressions proverbiales. Les poésies populaires sont au nombre de 269. La plupart sont de courte haleine, comme les poésies lyriques du même genre répandues dans toute l'Italie. M. Imbriani dans les *Canti popolari delle provincie meridionali* a déjà donné diverses productions de même espèce provenant des Abruzzes, mais celles de M. Finamore ne les répètent pas. Il ne faut pas s'étonner de cette abondance. « Nos paysannes dit notre auteur, sont des chanteuses infatigables. Elles chantent près du berceau et près du cercueil, à la maison et dehors, en travaillant, en pensant. Très laborieuses et frugales, elles boivent de l'eau en s'enivrant de chants ; on dirait que la prose est l'exception dans leur vie. Néanmoins elles n'aiment pas à dicter leurs chants... » C'est là une répugnance qu'on rencontre partout. Plusieurs des pièces publiées que M. Finamore sont très jolies comme idées, comme expressions, comme images ; d'autres sont intéressantes à divers points de vue. Telles sont les paroles qui, sous le titre de *Mulinare*, rappellent les épisodes d'un combat et de l'attaque d'une ville, et ont comme leur pendant dans notre ronde enfantine de *La tour prend garde*.

M. Finamore nous promet pour plus tard des contes populaires : nous souhaitons bien qu'il ne se laisse pas décourager dans ses recherches si intéressantes par l'indifférence ou l'hostilité qu'on rencontre souvent

en pareille occurrence. Il nous parle plaisamment des acquéreurs de son livre qui, après en avoir coupé les pages et avoir donné un soupir aux quelques *lires* consacrées à l'acheter, ne pouvaient s'empêcher de lui dire : — « Mais comment donc vous est venu la folle idée (*la scesa ditesta*) d'imprimer tout cela? »

M. Finamore n'a certes pas à craindre qu'on lui adresse en France une phrase de ce genre et point n'était besoin de demander grâce pour des vers abrupts, et de dire de quel intérêt est l'étude d'un dialecte. « En résumé, ajoute-t-il, ce petit bouquet de fleurs des champs que je vous présente plaira à qui il plaira, *piacera a chi piacera.* » Pour nous, nous sommes de ceux-là, et bien d'autres lecteurs penseront de même.

TH. DE PUYMAIGRE.

Propaladia de Bartolomé de Torres Naharro, Reimprimela, seguista de observaciones aceria de su importancia en la historia del teatro español, acompañada de noticias bibliograficas è ilustrada con sumaria explicacion de los vocablos oscuros P. MANUEL CAÑETE, individuo de numero y censor de la Real Academia Española. Tomo I. Madrid, Libreria de los Bibliofilos, 1880, in-8 de x-432 p.

Torres Naharro occupe une place remarquable parmi les anciens auteurs dramatiques de l'Espagne. L'extrême rareté des volumes qui renferment ses écrits l'a relégué longtemps dans l'oubli; mais la critique moderne en a fait l'objet d'une étude attentive. L'édition originale, imprimée à Naples en caractères gothiques (*por Joan Parqueto de Sallo*, 1517, in-folio) est devenue introuvable, ainsi que celle de *Sevilla, Juan Cromberger*, 1533, in-4. Des réimpressions : *Toledo*, 1535, in-4; *Anvers, sans date* (vers 1550), in-8; *Madrid*, 1570, n'offrent qu'un texte modifié et corrigé, elles sont d'ailleurs fort peu communes. Il faut savoir gré à M. Cañete, déjà connu par d'estimables travaux sur les vieux auteurs dramatiques de l'Espagne, d'avoir remis en lumière des écrits qu'il était bien difficile de se procurer; l'étude critique et bibliographique, le glossaire qu'il placera dans le second volume de son édition seront d'un grand secours pour l'appréciation de ces productions parfois obscures.

Torres Naharro, né dans l'Estramadure, fut, à l'époque de sa jeunesse capturé par un corsaire algérien et subit pendant plusieurs années une rude captivité; devenu libre, il s'établit à Rome, à l'époque où Léon X occupait le trône pontifical; on a supposé, mais sans preuve, que son penchant pour la satire lui ayant attiré des inimitiés, il prit le parti d'aller à Naples, où il publia ses productions. On ignore complètement ce qu'il devint ensuite; la date et le lieu de sa mort sont choses inconnues.

Sa *Propaladia* (mot forgé à plaisir et qu'on peut interpréter par : *mon premier livre*) contient huit comédies en vers de diverses mesures

(le plus souvent en vers de huit syllabes), entremêlées de poésies lyriques, que le nouvel éditeur a réunies, tandis qu'elles sont éparpillées dans les anciennes éditions. En tête de chaque pièce est un *Introito* qui n'a guère de rapport avec l'œuvre qu'il précède et qui se propose surtout d'amuser le public. Vient ensuite un *Argumento* qui présente une rapide analyse de la pièce. Donnons les titres de ces *comédias :* la *Imenea*, dont le héros, Imeneo, est épris de la belle *Febea;* l'*Aquilana*, un des modèles de ces *comedias de capa y espada* qui tiennent une si grande place dans le théâtre espagnol du dix-septième siècle; la *Jacinta* présente quelques traits satiriques dirigés contre la cour de Rome; ils n'échappèrent pas aux regards de l'Inquisition. — La *Serafina* doit son nom à une dame de Valence qui y joue le principal rôle ; on y trouve des situations dramatiques et le type de ce valet intrigant, poltron, gourmand, dénué de scrupules qui a si souvent reparu sur l'ancien théâtre ; l'auteur a eu la singulière idée de mettre quatre dialectes différents dans la bouche des divers personnages ; ce mélange se retrouve d'ailleurs assez souvent dans d'autres comédies italiennes du seizième siècle. L'*Amor constante* de Piccolomini, représenté à Sienne en 1536, offre des personnages parlant le dialecte napolitain, le lansquenet, l'espagnol. Andrea Calmo, dans sa *Potione* (1552) entremêle au patois vénitien l'italo-grec et le bergamasque. (Voir en ce genre les comédies qui figurent au *Catalogue de la bibliothèque dramatique* de M. de Soleinne, tome IV, nos 4584-4618).

La *Calamita* n'offre rien de fort remarquable ; on y retrouve ces enfants enlevés à leurs parents dès leur jeunesse et retrouvés plus tard : ressort souvent employé par les romanciers grecs dans leurs récits dépourvus d'intérêt. La *Comedia Trophea* a pour but de célébrer la gloire du roi de Portugal Emmanuel ; on y voit figurer des personnages mythologiques et allégoriques, entre autres Apollon et *Frama* (la Renommée). Ptolémée survient (avec la permission de Pluton), et il reconnaît qu'il a décrit moins de pays que le roi n'en a conquis ; vingt monarques africains ou asiatiques viennent, par l'organe d'un interprète, présenter leurs hommages à Emmanuel ; le tout est égayé par les plaisanteries et les mésaventures d'un rustre balourd, nommé Mingo. — La *Soldadesca* et la *Tinelaria* ne sont que des canevas où figurent une foule de personnages réunis dans un lieu commun ; on y trouve cependant quelques scènes bien tracées : le tableau de l'indiscipline soldatesque au commencement du seizième siècle est dépeint avec fidélité ; la *Tinelaria* se passe à Rome dans le palais d'un cardinal entouré de parasites qui le flattent et de valets qui le volent ; l'auteur a sans doute retracé, d'après nature, les traits de tous ces drôles.

Quelques auteurs dramatiques du dix-septième siècle, Cervantes,

Lope de Vega, Augustin de Rojas, Juan de la Cueva, ont parlé des origines du théâtre espagnol, mais sans prononcer le nom de Torres Naharro; ce nom ne figure, à notre connaissance, que dans un sonnet de Juan de Timoneda :

> Con luz tan penetrante de este carro,
> El uno en metro fu Torres Naharro.

L'*Imenea* a été traduite par A. de la Beaumelle dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers* (*Paris*, 1822-1823, 25 vol. in-8). Une analyse avec quelques extraits de ces comédies se trouve dans le tome I, p. 64 et suiv. du *Tesoro del teatro español*, publié à Paris par la librairie Baudry en 1838.

Signalons, entre autres travaux relatifs à l'auteur qui nous occupe, l'ouvrage de M. H. Lucas sur le théâtre espagnol, un feuilleton de Philarète Chasles dans le *Journal des Débats* (23 août 1839). Mentionnons aussi la *Revue des Deux Mondes* (1er juin 1840); la *Revue française et étrangère*, tome III (article de M. Ternaux-Compans); Moratin, *Origines del teatro español*; Prescott, *History of the reign of Ferdinand and Isabella* (tom II, p. 248); Ticknor, *History of the spanish literature* (tome I, p. 265) et les traductions espagnole et française; Puibusque, *Histoire comparée des littératures française et espagnole* (tome I, p. 202); A. F. von Schaek, *Geschichte der dramatischen Literatur in Spanien* (1845, tome I, p. 180-198).

Notons en passant qu'un érudit, très versé dans l'histoire de la littérature espagnole, Ferdinand Wolf, signale dans les *Mémoires de l'Académie de Vienne* (classe de philosophie et d'histoire, tome VIII, 1852), une édition de l'*Aquilona* imprimée à Burgos par Juan de Junta (24 feuillets non chiffrés); elle n'est point mentionnée au *Manuel du Libraire*, et elle fut mise à l'index. G. B.

C. Soll. Apollinaris Sidonii Opera. — *Œuvres de Sidoine Apollinaire* (texte latin), publiées pour la première fois dans l'ordre chronologique d'après les Manuscrits de la Bibliothèque nationale, accompagnées de notes des divers commentateurs, précédées d'une introduction contenant une Etude sur Sidoine Apollinaire avec des Dissertations sur sa langue, la chronologie de ses œuvres, les éditions et les manuscrits, par M. Eugène Baret, inspecteur général de l'Université. Paris, Ernest Thorin, 1879. Gr. in-8 de VII-637 p. — Prix : 16 fr.

Ce long titre est à lui seul une analyse de la publication de M. Eugène Baret, qui a consciencieusement étudié la vie et l'œuvre de l'évêque de Clermont, et qui a presque toujours bien jugé l'une et l'autre. Parmi les hommes éminents que la Gaule vit naître en assez grand nombre au Ve siècle, Sidoine Apollinaire est celui qui semble avoir joué le rôle le plus important. Il y a eu deux hommes en lui : d'abord, le patricien gallo-romain, gendre d'un empereur, courtisan et admi-

nistrateur habile ; puis l'évêque, qui, à cette époque troublée, est à peu près le seul dépositaire d'un pouvoir régulier et qui, sans armée pour arrêter les Barbares, substituera à la force matérielle l'influence morale. C'est dans ce rôle que Sidoine Apollinaire fut admirable. Zélé catholique et fervent chrétien non moins que patriote sincère, poète dont les œuvres nous sont surtout précieuses par les renseignements historiques qu'elles renferment, tels sont les points de vue sous lesquels M. Eugène Baret étudie le noble gallo-romain. Nous ne pouvons assurément approuver tous les jugements du biographe qui profite de l'occasion pour parler des « illusions de nos émigrés, si persistantes qu'elles n'ont pas encore totalement disparu, » et se livrer à quelques autres allusions qui font tort à un ouvrage sérieux. Cependant toutes ces digressions ne sont point sans intérêt, et il est certaines phrases qui sont bonnes à retenir. Ainsi nous lisons (page 26), à propos du procès d'Arvandus, préfet du prétoire, c'est-à-dire l'un des plus grands officiers de l'État, convaincu d'être entré dans une conspiration destinée à détacher les Gaules de l'Empire romain, personnage pour lequel Sidoine, malgré son patriotisme, ne déguise point ses sympathies : « Le plus triste effet des révolutions politiques multipliées, caractère particulier des époques de décadence, est, hélas ! d'ouvrir comme une école d'immoralité.... Les limites qui séparent le crime et la vertu, la culpabilité et l'innocence, s'obscurcissent et s'effacent de plus en plus. C'est au plus haut degré l'ère des circonstances atténuantes. » A quoi donc M. l'inspecteur général de l'instruction publique a-t-il voulu faire allusion cette fois ?

M. Baret a voulu donner un texte définitif des œuvres de l'évêque de Clermont, et nous croyons qu'il y a réussi. Il y a joint de savantes recherches sur la langue, la métrique et la prosodie de Sidoine, ainsi que sur la chronologie de ses œuvres, sur les manuscrits qui nous en sont parvenus et sur les diverses éditions et traductions qui en ont été données.

Malgré l'éclatante réputation dont le poète gallo-romain a joui de son temps et pendant presque tout le moyen âge, son mérite littéraire seul ne le sauverait pas de l'oubli. En effet, ainsi que le constate M. Baret, Sidoine Apollinaire a trop de mémoire ; il coud et recoud çà et là dans ses vers des fragments d'Ausone, de Claudien, de Juvénal, d'Ovide, de Virgile, d'Horace, de Catulle, de Properce, de Plaute, de Térence, de Stace et de Lucain, de ces deux derniers surtout, dont il avait appris « l'art des riens sonores, de la versification sans idée, de l'esprit sans raison, » enfin, en prose, il prend Pline pour modèle, se déclarant incapable de suivre les traces de Cicéron. Mais ce qui nous rend précieux aujourd'hui les écrits de Sidoine, se sont les renseignements historiques dont ils sont remplis et que l'on chercherait

vainement ailleurs. Ses œuvres en prose et en vers sont donc pour les érudits des documents de premier ordre. Aussi regrettons-nous que M. Baret n'ait pas donné plus de développements aux sommaires et à la table qui sont complètement insuffisants.

EMILE TRAVERS.

Histoire des Littératures étrangères, *considérées dans leurs rapports avec le développement de la littérature française*, par J. DEMOGEOT. Paris, Hachette, 1880, 2 vol. in-18 j. de VII-409 et VII-379 p. — Prix : 6 fr.

On a conservé d'un précédent volume de M. Demogeot une bonne opinion — très justifiée — qui recommandait son *Histoire des littératures étrangères*, mais ce nouvel ouvrage a-t-il la valeur de l'*Histoire de la littérature française?* Le style en est bon, l'exposition y est élégante et claire, des observations ingénieuses se produisent souvent; on retrouve là beaucoup des qualités de l'autre œuvre, seulement M. Demogeot ne connaissait pas suffisamment le vaste sujet qu'il a prétendu traiter. Ce n'est pas une petite affaire de suivre le développement de la littérature en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, et d'en considérer les rapports avec la littérature française. Penser restreindre tant de matières en deux tomes assez minces, c'était prouver déjà une préparation fort insuffisante à une pareille tâche. L'œuvre de M. Demogeot est en trop grande partie faite de seconde main. Si encore l'auteur s'était toujours adressé à de bons guides! mais souvent il n'en est pas ainsi. Pour l'Italie, il ne semble avoir eu aucune connaissance des travaux si importants de Bertoli, de Rajna d'Ancona, des articles remarquables insérés dans la *Nuova Antologia*, la *Rivista di litteratura romanza*, *il Propugnatore*, *l'Archivio veneto*, la *Rivista Europea*, etc. M. Demogeot paraît même ne pas avoir voulu mettre à profit la *Storia della litteratura*, de Cantù, et le volume assez bon de L. Etienne. La partie relative au moyen âge est trop abrégée. Presque rien sur les nombreux romans qui furent, au delà des Alpes, composés à l'imitation de nos gestes et qui font remonter l'*Orlando* jusqu'à notre *Chanson de Roland*. Avant de montrer l'action que l'Italie exerça sur la France, il eût été bon d'insister, plus que ne le fait l'auteur, sur l'influence (t. Ier, p. 11) que les troubadours et les trouvères eurent au-delà des Alpes.

Même observation est à faire au sujet de l'Espagne. Ici M. Demogeot n'a eu guère recours qu'à la *Littérature du Midi de l'Europe*, de Sismondi, à quelques articles de M. Chasles, à l'ouvrage de Puibusque, et à une compilation de M. Baret, faite elle-même de seconde ou troisième main. M. Demogeot ne paraît connaître ni l'*Historica critica* de De Los Rios, ni la *Darstellung* de Clarus, ni l'excellent volume de Wolf : *Studien*

zur Geschichte der spanischen und portugiesischen nation alliteratur, ni l'indispensable ouvrage de Milà y Fontanals : de la *Poesia heroico popular Castellana*. Est-ce que, pour parler pertinemment d'une littérature, il ne faut pas commencer par aller directement à elle, par l'étudier, par se former une opinion bien motivée ? Est-ce qu'ensuite il n'est pas nécessaire de recourir aux écrivains de valeur qui ont traité les sujets dont on s'occupe soi-même ?

M. Demogeot nous assure que c'est ce qu'il a fait, alors il ne l'a pas fait avec une persistance suffisante. Dans ces études préparatoires, il a pris connaissance d'assez de choses pour offrir des tableaux d'ensemble d'un bon effet et capables de plaire à un public médiocrement érudit, mais les lecteurs plus exigeants seront moins satisfaits. Dans la partie relative à l'Espagne surtout, nous remarquons des assertions douteuses, des erreurs, des oublis. Justifions cette critique par quelques exemples. M. Demogeot dit que le *Poème de Joseph* date du XIVe siècle (t. Ier, p. 157). Ce n'est nullement certain et MM. de Gayangos et de Le Vedia ne le font remonter qu'au XVIe. M. Demogeot parle du *Poème du Cid* (t. Ier, p. 163) mais pourquoi ne dit-il rien de la seconde geste, connue sous le titre de de *Cronica rimada*, et non moins importante ? Suivant l'auteur (p. 171) les *Chantres castillans* (ce mot chantre nous paraît un peu suranné) ne connaissaient point les personnages de la *Table ronde*, mais plusieurs de ces personnages sont nommés dans la *Gran Conquista de Ultramar* et dans les vers de l'archiprêtre de Hita ; de plus Tristan et Lancelot figurent dans d'anciennes romances ; enfin c'est bien du cycle d'Artus, qu'émane Amadis, comme le reconnaît plus loin M. Demogeot. Sur ce célèbre roman l'auteur n'a consulté qu'une brochure de M. Baret, à laquelle il aurait bien fait de joindre la lecture d'excellentes remarques de Wolf (*Studien*, p. 176), et du volume de Braga (*Historia das Novellas*, Porto, 1873). M. Demogeot ne se rend pas compte des diverses catégories de romances (p. 173), et voit la *rudesse des anciens âges* dans des chants de date relativement récente. Il confond l'auteur apocryphe du *Centon epistolario* (p. 186), le prétendu Fernan-Gomez de Cibdareal avec Perez de Gusman. Il attribue à tort à ce dernier (p. 200) la *Chronique de don Juan II* et ne parle ni des *Generaciones y Semblanças*, beau livre de ce Gusman, ni des *Claros varones* de F. del Pulgar, ni de la magnifique *Chronique de don Alvaro dè Luna*. Après s'être arrêté aux poésies de Santillana (p. 188), M. Demogeot dit : « Un curieux recueil nous met à même d'apprécier facilement toute cette littérature. » L'auteur désigne ainsi le fameux *Cancionero de Baena*, en se rappelant sans doute cette phrase de M. Baret, auquel il ne fallait pas trop se fier : « Dans le *Cancionero de Baena* figurent en grande partie les œuvres du marquis de Santillana » (*Histoire de la littérature espagnole*, par

E. Baret, p. 92), et voilà que, par malheur, il n'y a pas dans le *Cancionero* une seule pièce dudit Santillana. C'est encore pour avoir trop bien lu des critiques peu compétents et n'avoir pas ouvert les œuvres d'Iñigo Lopez de Mendoça, qu'un peu plus loin M. Demogeot prétend que la *Comedieta de Ponça* est une œuvre dramatique (p. 275). Nous pourrions augmenter assez notablement les observations de ce genre; mais en voilà assez, trop peut-être sur ce point; nous préférons dire que ces erreurs, ces omissions, qui peuvent frapper un œil attentif, échapperont à la masse des lecteurs et ne nuiront pas très sérieusement à l'ensemble de l'œuvre, et nous aimerons à dire aussi que M. Demogeot, dans ses études sur l'Italie et l'Espagne, a souvent traduit heureusement ses citations en vers, tentatives dont nous reconnaissons d'autant mieux les difficultés que nous avons fait un essai de même genre (*Cour littéraire de don Juan II*. Paris, Vieweg, 1872, 2 vol. in-12).

Nous nous sommes tellement attardé à ces menues observations que nous n'avons plus que peu de temps et d'espace à accorder au reste du livre. Le second volume commence par une histoire de la littérature anglaise, où M. Demogeot a aidé quelques recherches personnelles des œuvres de Villemain et des travaux de MM. Taine et Mézières. La dernière partie, de 120 pages seulement, est occupée par la littérature allemande. C'est un trop rapide résumé où les productions du moyen âge sont à peine indiquées, où Hanz Sach n'est même pas nommé, pas plus que Fichart, où, parmi les écrivains modernes, on chercherait en vain les noms de Burger, de Chamisso, d'Hoffmann. Au reste, M. Demogeot déclare qu'il n'a pas voulu, pas plus pour l'Allemagne que pour l'Italie, l'Espagne et l'Angleterre, écrire même en abrégé une histoire littéraire (t. II, p. 221), qu'il a seulement voulu faire connaître la période dominatrice de chacune de ces nations. Il aurait, dans ce cas, fallu donner au livre un titre contenant moins de promesses. Ces promesses, M. Demogeot pouvait les tenir, on y comptait, et l'on regrette qu'il n'ait pas employé son réel talent d'écrivain à une œuvre plus vaste et plus approfondie.

TH. DE PUYMAIGRE.

Réflexions de littérature, de philosophie, de morale et de religion, par M. ANTONIN RONDELET. Paris, Vivès, 1881, in-8 de XXXVI-195 pages. — Prix : 4 francs.

Voici un ouvrage tel que les aimaient nos pères, tandis que la frivolité contemporaine s'en déshabitue chaque jour davantage. C'est qu'en effet ici le lecteur au lieu d'être conduit par la main à travers une route plane et fleurie, est invité à faire effort sur lui-même pour entrer dans la pensée de l'auteur et en mesurer toute la portée. Il est

vrai que ce ne sera pas sans profit. M. Rondelet a longtemps enseigné et a beaucoup écrit, il n'a eu qu'à glaner dans ses souvenirs pour y recueillir une gerbe abondante : en s'étudiant lui-même et en étudiant les autres, il a appris, selon son expression, à posséder par la réflexion ses propres sentiments.

Qu'il parle de littérature et que, laissant de côté tout appareil d'érudition, il expose ses vues sur la formation et le gouvernement de l'esprit : qu'il demande à la philosophie non pas une solution audacieuse des obscurs problèmes de la métaphysique, mais une direction pratique dans les situations si diverses dont se compose la trame de notre existence : qu'il expose les causes de nos tentations, les origines de nos défaillances, les conditions de notre perfectionnement : qu'il signale les dangers du plaisir ou le prix de la souffrance : qu'il console les âmes éprouvées ou reprenne doucement les cœurs aigris : qu'il résume en quelques lignes les vérités essentielles de la morale sociale ou qu'en terminant, il s'élève jusqu'aux choses de Dieu et de l'éternité, partout se découvre l'écrivain observateur qui connaît la nature humaine telle qu'elle est, avec les énergies dont elle est capable pour le bien et le penchant qu'elle a pour le mal, et en même temps le moraliste chrétien, aussi éloigné d'un stoïcisme rigide que d'une indulgence déraisonnable.

Voici, choisies entre cent autres, deux réflexions doublement opportunes dans les temps troublés que nous traversons ; « Le véritable prix de l'existence lui vient, non pas des plaisirs qu'on y goûte, mais des devoirs qu'on y accepte. » — « Il vaudrait mieux, si l'on avait le choix, avoir perdu tous les biens terrestres, à la condition d'avoir gardé l'énergie morale, plutôt que d'avoir conservé toutes les prospérités et d'avoir senti se briser en soi ce ressort de l'âme. »

C. Huit.

Poètes et Artistes de l'Italie, par Emile Montégut. Paris, Hachette, 1881, grand in-18 de 474 p. — Prix : 3 fr. 50.

Pour les historiens, pour les critiques, l'Italie est une inépuisable mine. Que de livres ont paru sur cette contrée, après lesquels il pouvait sembler que tout était dit ! Et de nouveaux ouvrages viennent s'ajouter à ceux-ci dans lesquels sont envisagés, sous des points de vue différents, ce que nous pensions avoir été considéré sous toutes ses faces. Voici encore un gros volume dont Dante, Boccace, Le Tasse, Michel-Ange, c'est-à-dire les hommes qui ont été le plus étudiés, ont surtout fourni les éléments. Ce livre, n'a pas été fait tout d'une pièce, il s'est formé de l'agrégation d'articles publiés dans des revues, mais il doit une sorte d'unité à la manière très élevée dont l'auteur comprend la critique littéraire et artistique. J'ai craint un instant que M. Emile

Montégut n'eût trop d'imagination pour être un bon critique, qu'il ne fût trop disposé à prêter ses propres idées aux auteurs dont il fait l'examen. Cette crainte est justifiée peut-être par les pages sur la *Fiancée du roi de Garbe*, j'ai relu cette nouvelle de Boccace et avoue n'y avoir pu découvrir tout ce que M. Montégut y a trouvé. Elle ne m'a semblé qu'un de ces contes plus que gaillards comme le *Décaméron* en renferme tant. Dans d'autres occasions encore, on peut penser que l'auteur a prêté aux poètes et aux artistes ses propres sentiments, qu'il s'est trop regardé en eux, mais cette passion, ce soin minutieux avec lesquels il les considère lui a fait voir bien des conceptions, bien des détails qui avaient échappé à ses prédécesseurs. C'est ainsi qu'à propos des illustrations de Gustave Doré sur l'*Enfer*, tout en les comparant aux dessins de Flaxman, il arrive à émettre sur le poème lui-même des idées très neuves et à la fois très justes. Bien remarquable est aussi ce qu'il dit du *Purgatoire*. Tous les admirateurs du poète liront ces belles pages avec le plus vif intérêt. On n'admire point Dante sans être attiré par Michel-Ange, qui lui-même était si fortement attiré par le poète auquel il adressa deux magnifiques sonnets. M. Montégut a fait sur l'artiste à trois âmes, comme l'appelait Foscolo, une excellente étude où il examine surtout la fresque de la Sixtine, il en donne une interprétation, discutable sur certains points, mais dont l'ensemble me paraît saisissant. Que mon lecteur, s'il a le goût des grandes choses de l'art, lise cette interprétation devant la copie de Sigalon qu'on voit à l'*Ecole des Beaux-Arts*, et il en sera aussi frappé que je l'ai été moi-même. M. Montégut agite tant et de si intéressantes questions qu'il faudrait avoir un libre espace pour indiquer les points les plus saillants de son livre. Je regrette d'être forcément aussi bref, mais je veux du moins faire encore remarquer que les sentiments de l'auteur sont profondément chrétiens, et qu'à la nature même de ces sentiments on peut, en bonne partie, attribuer l'élévation des idées et la sagacité critique qui dominent dans ce volume.

TH. DE PUYMAIGRE.

HISTOIRE

Die Inschriften Tiglatpileser's I *in transskribierten assyrischem Grundtext mit Ubersetzung und Kommentar*, von Dr WILHELM LOTZ, mit Beigaben von Professor Dr FRIEDRICH DELITZSCH. Leipzig, Heinrich, 1880, in-8 de 224 p.

The History of Esarhaddon (*son of Sennacherib*) *King of* **Assyria**, B. C. 681-668. translated from the Cuneiform Inscriptions upon Cylinders and Tablets in the British Museum Collection, by ERNEST A. BUDGE. London, Trübner, 1880, in-8 de 163 p.

Ces deux livres s'adressent spécialement aux érudits : c'est la traduction avec commentaire historique et philologique des inscriptions

assyriennes des règnes de Teglat-Phalasar Ier et d'Asarhaddon; on peut même dire qu'ils s'adressent exclusivement aux philologues, car le côté historique est dans l'un et l'autre singulièrement négligé et les auteurs ne se sont que fort peu préoccupés de coordonner et d'apprécier les données nouvelles qui ressortent de leurs traductions. L'œuvre de M. Wilhelm Lotz est philologiquement fort bien faite et l'auteur est au courant des plus récents travaux de l'assyriologie allemande ou étrangère; celle de M. A. Budge, au contraire, est défectueuse; la traduction de l'auteur est telle qu'on aurait pu la faire il y a une vingtaine d'années et elle ne marque pas un progrès sensible sur les traductions qui avaient déjà été données des mêmes inscriptions.

L'histoire de Teglat-Phalasar (1250 environ av. J.-C.) se trouve, comme on le sait, racontée sur un prisme de terre cuite contenant plus de sept cents lignes d'écriture, et dont le texte a été reproduit dans le premier volume du *Recueil des Inscriptions cunéiformes* publié par les Trustees du British Museum. C'est ce long et précieux récit qui forme la base du travail de M. Lotz. Il a déjà été traduit plusieurs fois, notamment par M. Oppert et par M. Ménant; M. Lotz rectifie bien des erreurs de ses devanciers et se montre le digne élève du maître de l'assyriologie en Allemagne, M. Friedrich Delitzsch. Mais si le savant allemand critique ceux qui l'ont précédé, il leur emprunte aussi beaucoup; et sans mettre sa bonne foi en cause, nous nous demandons pourquoi il ne les cite que lorsqu'il a occasion de les combattre. Il s'acharne quelquefois à réfuter des erreurs des premiers assyriologues, ou même abandonnées depuis longtemps par leurs auteurs; il ne cite presque jamais les travaux de MM. Oppert, Schrader, Sayce, Fr. Lenormant, et cependant M. Oppert est le véritable législateur de l'assyriologie, et les travaux de M. Lenormant sur le panthéon assyrien, pour ne citer que ceux-là, auraient aidé M. Lotz à sortir du vague et de l'obscurité dans lesquels est enveloppé son commentaire sur les divinités mentionnées dans l'inscription de Teglat-Phalasar. Il réitère surtout à chaque instant ses attaques contre les derniers travaux de MM. Guyard et Pognon, et pourtant c'est là qu'il puise, sans citer, une partie de sa science. Enfin, l'auteur paraît ignorer les études publiées dans le *Recueil de Travaux relatifs à l'Egyptologie et à l'Assyriologie*, publié chez Vieweg. Il y a là un procédé de travail en honneur chez les assyriologues allemands qui se groupent autour de M. Delitzsch, et contre lequel on doit protester, d'après le vieil axiome *Cuique suum*. Nous avons dit plus haut que M. Lotz avait complètement négligé le côté historique; cette lacune l'a entraîné dans des erreurs de lecture assez nombreuses : il confond des *pays* avec des *montagnes* parce que le déterminatif préfixe est le même pour ces deux catégories de noms propres; il lit *Qurti* au lieu de *Qurkhi*, ce qui ne lui

serait pas arrivé s'il avait vu que ce nom s'identifie avec la ville moderne de Kourkh dans l'Arménie occidentale. Nous n'entrerons pas dans plus de détails, et nous répèterons, malgré les reproches que nous venons de formuler, que M. Lotz a fait œuvre de philologue et que sa traduction est bien supérieure à celles qui avaient été données. Les spécialistes apprécieront surtout le commentaire développé qui l'accompagne et auquel des notes nombreuses et souvent très longues de M. Friedrich Delitzsch donnent une importance philologique de première valeur.

Nous pouvons faire les mêmes reproches au livre de l'assyriologue anglais sans les contrebalancer par les mêmes éloges. Pourtant, M. Budge paraît s'être préoccupé davantage du côté historique, car il a, si nous pouvons ainsi dire, coupé en sections les inscriptions d'Asarhaddon pour aligner chronologiquement ces fragments les uns au bout des autres ; de plus, dans le glossaire, il a essayé d'identifier un certain nombre de noms propres. D'après la disposition que nous venons d'indiquer, le livre de M. Budge contient : les titres et la généalogie d'Asarhaddon, fils de Sennachérib, ses guerres contre les peuples touraniens de l'Arménie et de la Cappadoce, sa campagne contre les Chaldéens, contre le roi de Sidon Abdi-Milkout, contre la Cilicie, puis contre l'Arabie, son invasion en Égypte. Mais au milieu de ces récits qui intéressent toute l'histoire de l'Asie occidentale, fourmillent, dans le travail de M. Budge, les fautes de lecture et d'interprétation ; les règles de la grammaire y sont parfois méconnues et l'auteur ne se montre nullement au courant des progrès de l'assyriologie ; on peut presque dire qu'il n'a fait que réunir et coordonner les traductions données avant lui des mêmes inscriptions, et qui étaient éparses dans divers recueils. Il est un point pourtant sur lequel M. Budge aura rendu un service réel : ce sont les rectifications souvent importantes qu'il a introduites dans l'établissement du texte, car, aidé de M. Pinches, il a revu les inscriptions sur les monuments eux-mêmes.

Ern. B.

Histoire de la Terreur, 1792-1794, *d'après des documents authentiques et inédits*, par M. Mortimer-Ternaux, de l'Institut. Tome VIII. Paris, Calmann-Lévy, 1881, in-8 de VIII-624 pages. — Prix : 7 fr. 50.

Lorsqu'une mort prématurée enleva M. Mortimer-Ternaux, l'émotion ne fut pas moins vive dans le monde savant que dans le monde politique. L'œuvre capitale de l'éminent écrivain demeurait inachevée : sa belle *Histoire de la Terreur*, si courageuse et si neuve, était brusquement arrêtée au septième volume, à l'un des moments les plus dramatiques, la chute des Girondins. Heureusement il avait laissé des notes, il avait laissé d'innombrables documents rassemblés à grand'-

peine, quatre nouveaux chapitres terminés, quatre autres ébauchés ; un plan tracé dans ses grandes lignes principales, et, ce qui valait mieux encore, un gendre héritier de ses papiers et de sa pensée. Aujourd'hui ce gendre, M. le baron de Layre, donne au public un huitième volume, qui va du 2 juin au 29 novembre, cinq mois tourmentés qui constituent cinq étapes décisives dans la voie de la Terreur. L'arrestation des Girondins met la Convention sous le joug de la Montagne ; l'écrasement des soulèvements de la Normandie, de Lyon, de la Provence, de Bordeaux, met la province sous le joug de la Convention, le procès des généraux, coupables seulement d'avoir été vaincus ou même de n'avoir pas été assez vainqueurs, l'exécution de Custine, de Houchard, de Biron, terrorise l'armée, et la Convention Montagnarde, « instrument de parti, œuvre de circonstance » suivant le mot d'un juge non suspect, entreprend de façonner la France tout entière à l'image des Jacobins. Et quand tout cela est fait, quand la Convention est maîtresse du pays, et que le comité de Salut public est souverain maître de la Convention, l'organisation du Tribunal révolutionnaire vient à point pour permettre aux vainqueurs du jour de se débarrasser de leurs ennemis, et à Robespierre de préparer sa dictature par voie d'élimination de ses rivaux. Tout est prêt pour le plein épanouissement de la Terreur ; M. le baron de Layre l'a très nettement montré dans les deux derniers chapitres de ce volume qui sont le tableau lumineux et instructif de l'organisation et des instruments du gouvernement révolutionnaire.

Mais ce gouvernement révolutionnaire, il faut maintenant que nous le voyions à l'œuvre. Jusqu'ici il a essayé ses forces, il a affermi son pouvoir. Maintenant qu'il est incontesté, il faut que nous assistions à son entier développement. C'est un spectacle qu'il est bon de contempler et de méditer à cette heure où Robespierre trouve des apologistes, où des ministres se placent sous le patronage de Danton. M. le baron de Layre, en publiant ce huitième volume, a laissé entendre que ce serait le dernier. Qu'il nous permette de protester respectueusement contre cette pensée. L'œuvre de M. Mortimer-Ternaux est avant tout une œuvre révélatrice et vengeresse ; elle ne peut pas rester incomplète, et nul n'est plus à même de l'achever que le gendre de l'homme regretté qui l'avait entreprise. Il a les matériaux entre les mains ; il a e talent d'écrivain — ses quatre derniers chapitres en sont la preuve ; — les traditions de sa famille l'y encouragent ; les amis de l'histoire l'en prient, et le succès assuré de ce premier essai lui en fera un devoir

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Le Péril national, par Raoul Frary. Paris, Didier, 1881, in-12 de 360 p. — Prix : 3 fr. 50.

Les circonstances donnent un intérêt d'actualité à cet ouvrage, dont cependant le principal mérite est d'être le prix d'une pensée réfléchie et originale. L'auteur s'est placé en présence de l'éventualité d'une nouvelle guerre avec l'Allemagne, et il a voulu donner à ses concitoyens un suprême avertissement. Dans le livre premier, intitulé *les Guerres nationales*, il montre la folie de l'*utopie pacifique*. Malthus avait entrevu le rôle des guerres dans la répartition des populations. M. Frary fait remarquer que les théories darwiniennes sur le *combat pour la vie*, théories tombées aujourd'hui dans le domaine de la pensée générale, rendront les guerres nationales encore plus inévitables que dans le passé. Or l'*enjeu de la guerre moderne* est presque aussi considérable que dans l'antiquité, alors que le vainqueur détruisait les nationalités vaincues ; les guerres modernes sont et seront de plus en plus différentes des guerres du moyen âge et de Louis XIV, où une province, en changeant de souverain, conservait ses coutumes et ses lois. Le sentiment public, dit finement M. Frary, était à la fois plus général et plus particulier que le patriotisme moderne. Il s'appliquait à la chrétienté et à la localité au lieu de se concentrer avec toute son intensité dans l'Etat. Le *deuxième livre* montre l'*invasion germanique* menaçante en vertu de la loi de l'histoire et des nécessités économiques du nouvel empire allemand. Quelles seront les chances de cette nouvelle guerre, où en est la France en 1881, comment a-t-elle mis à profit la leçon de 1870, — voilà les terribles questions que se pose ensuite l'auteur. Il les examine sous toutes leurs faces, avec une sincérité rare chez les hommes du parti auquel il appartient. Il juge la situation de la France, non pas désespérée, mais très grave, et insiste particulièrement sur la stérilité volontaire des mariages, qui arrête tout développement de sa population.

S'élevant à un point de vue plus général, il examine si la démocratie est une condition d'infériorité pour notre pays, si elle peut se concilier avec le relèvement national. Sa conclusion est en faveur de la démocratie. Nous ne le contredirons pas sur ce point, car, quelque jugement qu'on porte sur elle, la démocratie au point de vue social est la manière d'être des peuples modernes et l'on n'en peut en concevoir d'autres pour eux ; mais M. Frary confond la démocratie avec la République et oublie que des nations plus avancées que nous concilient parfaitement avec les formes nouvelles de la vie sociale le respect de la monarchie. Or, quand on va au fond des causes d'infériorité de la France vis-à-vis de ses rivaux telles qu'il les détaille, on voit qu'elles se ramènent à l'instabilité du pouvoir et à la destruction de la foi religieuse, c'est-à-dire à l'action de la Révolution. M. Frary a parfaitement raison quand il signale les analogies notables entre la

situation des peuples modernes et celle du monde gréco-romain dans les deux siècles qui ont précédé la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; mais il oublie de dire que cette brillante civilisation a péri par le fait du scepticisme et de la démocratie. Ses idées en fait de religion sont singulièrement vagues. Il regrette (p. 276), que « le catholi-« cisme libéral et la religion naturelle, qui sont comme le centre droit « et le centre gauche des opinions sur Dieu et sur la destinée humaine, « soient discrédités. » Le mot est joli : il donne une idée des mérites littéraires et de la finesse d'analyse du livre comme aussi de la faiblesse de ses conclusions.

A quoi aboutit en effet M. Frary après *cette confession de son siècle* si approfondie, si sincère, si courageuse ? à demander l'enseignement obligatoire de la gymnastique dans les écoles primaires, des exercices militaires pour les adolescents et enfin une prime annuelle de 100 fr. pour chaque enfant au delà du nombre de trois jusqu'à quinze ans !

Qu'un homme de la valeur de M. Frary arrive avec un sérieux et une bonne foi parfaite à proposer de tels remèdes au *péril national*, n'est-ce pas la plus saisissante démonstration de la cause intime qui tue notre nationalité ? Nous ne voudrions pas cependant détourner de la lecture de son livre. Quoique écrit par un adversaire nos principes, il en est peu de plus profitables, car il abonde en observations judicieuses et en vues originales sur la situation du pays. C. J.

Répertoire politique et historique de 1880, contenant une revue politique de l'année, les élections sénatoriales et législatives, le compte-rendu du Sénat et de la Chambre des députés, les lois, décrets, circulaires et documents divers concernant chaque ministère, une revue des beaux-arts, de la nécrologie, etc., publié sous la direction de M. Charles Valframbert. Paris, Quantin, 1881, in-8 de 516 p. — Prix : 10 fr.

En rendant compte de ce cinquième volume qui vient s'ajouter à ceux qu'a publiés pour les années précédentes M. Valframbert, nous ferons les mêmes réserves que nous avons déjà formulées sur le volume de 1879. Un recueil du genre de celui-ci pourrait être très utile, indispensable même à tous ceux qui désirent suivre de près le mouvement politique dans notre pays, et qui ne veulent pas recourir à la collection encombrante des journaux. Mais pour atteindre ce but, un pareil livre doit, avant tout, se contenter de rapporter les faits sans les juger, sans les apprécier ; il doit surtout éviter de laisser dans l'ombre ou d'abréger trop sommairement les faits qui ne seraient pas en parfaite conformité avec les opinions politiques de l'auteur. Or M. Valframbert se montre d'une partialité qui empêchera son livre d'avoir tout le succès auquel il pourrait s'attendre ; il ne néglige aucune occasion de montrer son hostilité et son parti-pris contre les catholiques. C'est surtout dans le résumé de l'histoire de l'exécution

des décrets qu'il donne des preuves de ce parti-pris. Cela dit, nous ne nous étendrons pas sur ce que renferme le volume : le titre en est suffisamment explicite ; la table est très détaillée et permet de trouver facilement ce qu'on cherche au milieu de cette accumulation de faits de toute nature. Nous n'avons pas remarqué dans ce répertoire d'erreur importante. EAN. B.

Histoire de l'intervention française au Tong-King, *de* 1872 *à* 1874; par M. F. ROMANET DU CAILLAUD. Paris, Challamel, 1880, in-8 de 470 p., avec 1 carte et 4 plans. — Prix : 6 fr.

Ce livre arrive à son heure : la question du Tong-King, dont il raconte les origines et le développement jusqu'à la mort si regrettable de Francis Garnier, semble entrer en effet dans une phase nouvelle. Peut-être va-t-elle enfin recevoir la solution dont M. Romanet du Caillaud s'est appliqué à démontrer la nécessité, en produisant des documents décisifs. On se rappelle les efforts tentés par les Anglais pour s'ouvrir une voie commerciale pénétrant jusqu'au cœur de la Chine, soit par l'Annam et le Thibet en remontant le Brahmapoutre, soit par la Birmanie anglaise en recoupant les grands fleuves indo-chinois à travers des pays insalubres et déserts, soit enfin, d'après les indications de Mgr Bigaudet, par l'empire birman, de Bhamo à Taly au Yunnan. Cette troisième route pour laquelle on s'était passionné à la suite du major Sladen, du colonel Browne et de l'infortuné Margary, fut après le meurtre de ce dernier (1875) reconnue elle-même comme fort difficile, et la nouvelle expédition de M. Baber conclut à la supériorité de la route du Tong-King. Notre grande exploration du Mé-Kong, si remarquablement conduite par Doudart de Lagrée et Francis Garnier, en 1866, avait indiqué déjà cette solution que la France, par sa position à Saïgon, se trouvait fort intéressée à faire réussir. Le Tong-King, berceau de la nationalité de l'Annam, est en effet la partie de cet empire la plus industrieuse et la plus peuplée ; mais divisés depuis plusieurs siècles par des luttes dynastiques et des insurrections répétées, la Cochinchine et le Tong-King ne furent réunis que par le roi Gia-Long (1804). Le dernier représentant de l'ancienne maison royale, prince vertueux qui, au dire du P. Munoz, eût été le Constantin du Tong-King, fut vaincu et exécuté en 1865. Le pays, ravagé par la guerre civile, eut encore à supporter une invasion chinoise et un nouvel effort tenté pour secouer le joug de la cour de Hué (1872). Cependant la France qui, par le traité de 1862, avait assis sa domination sur les trois provinces de la Basse-Cochinchine ; qui avait dû, en juin 1867, en annexer trois autres pour mettre fin à des troubles incessants sur ses frontières, ne pouvait tolérer que les chrétiens fussent traqués par les mandarins, que les côtes fussent

infestées par les pirates, et que le fleuve du Tong-King restât fermé à ses navires. Cette question, un moment délaissée pendant nos malheurs, fut reprise en 1872.

C'est cette histoire de deux ans que M. Romanet du Caillaud expose, en s'appuyant sur un grand nombre de pièces justificatives, documents officiels ou lettres intimes, qui mettent les faits dans leur vrai jour. C'est d'abord l'exploration des côtes par le commandant Senez, qui remonte fleuves et arroyos, et parvient à visiter Ha-noi malgré la mauvaise volonté des mandarins. Ce sont ensuite les voyages de M. Dupuis, le hardi négociant qui ouvre la voie au commerce du Yunnan vers la mer. Puis les difficultés surgissent, et pour les aplanir l'amiral Dupré envoie comme arbitre, entre M. Dupuis et la cour annamite, Francis Garnier avec une petite troupe et « pour instructions carte blanche » (Lettre de F. Garnier à sa famille). Il faut lire dans le récit détaillé comment le hardi marin, avec une poignée d'hommes, fut forcé pour se défendre de s'emparer de la capitale et de conquérir par ce fait la province entière où la France trouvait pour allié naturel le parti de l'ancienne dynastie. Assassiné par des bandits annamites et chinois, Francis Garnier fut désavoué par les autorités françaises, et M. Philastre, dont la mission n'a guère été heureuse, restitua les villes occupées sans conserver de poste de sûreté, abandonna les partisans de la France sans stipuler de garanties suffisantes; bien plus, il prêta aux mandarins nos propres troupes pour châtier ceux qui avaient embrassé notre cause. Peut-être une extrême prudence s'imposait-elle alors à la France encore meurtrie, mais, depuis lors, quelque peu de liberté d'action lui a été rendue. D'ailleurs la cour de Hué a été incapable de maintenir l'ordre au Tong-King, d'y faire respecter son autorité et d'assurer ainsi l'exécution du traité qui ouvrait cette province à notre commerce. L'heure est venue de restaurer le prestige de nos armes, d'honorer la mémoire de F. Garnier en reprenant son œuvre, et de soutenir les hardis pionniers de nos comptoirs. La prospérité rapide de notre colonie de Cochinchine et l'accueil sympathique des populations du Tong-King rendent désirable et facile cette extension de notre domination au grand profit de la vraie civilisation, c'est-à-dire du travail fécond et de la foi chrétienne.

A. Delaire.

Mémorial des Abbesses de Fontevrault issues de la Maison royale de France, accompagné de notes historiques, par M. Armand Parrot, président de la Société académique de Maine-et-Loire. Paris, Alph. Picard, 1880, gr. in-8 de 189 p. (Tiré à 150 exemplaires sur papier vergé, titre rouge et noir, eaux-fortes.) — Prix : 10 fr.

Le curieux document publié par M. Armand Parrot est extrait du

cartulaire de Fontevrault, conservé à la Bibliothèque nationale. Rédigé par quelques moines de l'abbaye, ce mémorial est une sorte de journal où les évènements sont consignés au fur et à mesure de leur apparition. On y trouve de nombreux détails sur la réformation de l'ordre et sur l'administration des abbesses, sur les travaux d'art exécutés dans le célèbre Moutier et sur les objets précieux offerts à l'église abbatiale à l'occasion de la profession des religieuses issues des maisons princières de Vendôme, d'Alençon, de Montpensier, de Soissons, de Lorraine, etc.

Avec un soin digne du plus grand éloge et une érudition du meilleur aloi, M. Parrot a annoté d'une manière complète ce précieux document. Il a en outre rédigé des tables qui facilitent les recherches. Un grand nombre de notes sont à elles seules des substantielles dissertations historiques, généalogiques ou artistiques. En un mot, cette publication est digne d'éloges à tous égards et peut servir de modèle pour les travaux de ce genre.

EMILE TRAVERS.

Chroniques de Flandre et d'Artois, par LOUIS BRÉSIN. Analyses et extraits pour servir à l'histoire de ces provinces de 1482 à 1560, par E. MANNIER. Paris, J.-B. Dumoulin, 1880, gr. in-8 de 334 p. — Prix : 6 fr.

Louis Brésin, né à Vaudringhem (arrondissement de Saint-Omer, Pas-de-Calais), fut probablement l'un des religieux de la prévôté de Watten. Ses chroniques ont été consultées avec fruit par les historiens Flamands, notamment par Aubert Lemire, Jean Buzelin, Ferry de Loires, et ce dernier en a inséré quelques passages dans son *Chronicon belgicum;* cependant elles sont généralement peu connues : d'abord, parce qu'elles sont restées inédites et, en second lieu. parce que les volumes dont elles se composaient ont été perdus ou dispersés.

La partie de l'œuvre de Louis Brésin, que vient de publier M. E. Mannier, après avoir été en la possession du chanoine Doresmieux, à Arras, est actuellement conservée à la Bibliothèque nationale (fonds français, nos 24045 et 24046). Elle a pour titre : *Le Tiers Volume du Recueil des Chroniques de Flandres et d'Artois, commençant l'an* 1482 *et continuant jusque l'an* 1570. « L'auteur, dit M. E. Mannier, a placé en tête de son ouvrage cette devise : *Tout pour bien.* Il la fait suivre d'un prologue assez long, dans lequel il s'apitoie sur les temps malheureux où il vivait. Il déplore amèrement les guerres continuelles qui, pendant les trois quarts d'un siècle, ravagèrent son pays. Ce n'est pas assez, dit-il, que des villages, des bourgs, des villes même, aient disparu au milieu de cette destruction générale ; il fallait encore que les sanctuaires de Dieu, des chapelles, des églises et d'autres monuments religieux partageassent le même sort. Il veut, en traçant

le tableau de tous ces malheurs, montrer et faire comprendre à la postérité combien sont coupables ceux qui, par ambition, jalousie ou cupidité, plongent ainsi les peuples dans un abîme de misères et de ruines. Il ajoute en finissant qu'il ne cachera rien, qu'il dira la vérité sur les hommes comme sur les choses, avec franchise et impartialité. Mais cette impartialité dont parle notre chroniqueur, pouvait-il l'observer aussi bien qu'il semble le dire, lui partisan déclaré de la maison de Bourgogne, aimant peu les Français et toujours disposé à critiquer leur conduite et leurs actes ? Il est vrai que parfois il ne ménage pas davantage les Flamands, ses compatriotes. Il sait leur reprocher leurs défauts, la mobilité de leur caractère et surtout cet esprit d'indiscipline qui les mettait souvent en révolte contre leur prince ou contre ceux qui les gouvernaient.

Nous ne pouvons que souscrire au jugement de M. Mannier sur la bonne foi et la véracité de Brésin dans tout ce que celui-ci raconte en parlant des deux provinces dont il voulait écrire l'histoire ; sur ce point, l'œuvre du chroniqueur est des plus intéressantes, car il connaissait bien les lieux où les événements se sont passés, et il rapportait les faits *de visu*, ou d'après des témoins dignes de foi. La publication de ces chroniques est donc un véritable service que M. Mannier a rendu aux érudits. Mais l'auteur, sans se préoccuper du titre de son livre, s'était longuement étendu sur des faits accomplis en Espagne en Italie, en Allemagne, et bien ailleurs, d'après les écrivains de son époque. Tout cela était inutile à reproduire et l'éditeur a fait un choix judicieux des passages véritablement originaux du religieux, en même temps qu'il reliait entre eux ces fragments par un récit rapide et animé qui se lit avec un vif intérêt. Le livre de Louis Brésin (nous sommes tentés de dire le livre de M. Mannier), sera désormais une source féconde de renseignements sur l'histoire des Flandres et de l'Artois, de 1482 à 1560.

Cet important travail est suivi de l'analyse d'enquêtes conservées aux Archives nationales et faites par les élus d'Artois en 1475, 1522, 1538 et 1545, dans les localités ravagées par la guerre. A la suite de ces enquêtes, le souverain remettait presque toujours une partie et souvent la totalité des impôts aux habitants des campagnes, et c'était grandement justice, car, à chaque ligne des documents consultés par M. Mannier, on ne voit que villages brûlés, fermes ou châteaux détruits, paysans tués ou en fuite, bestiaux et grains enlevés, terres en friche, partout la misère, la désolation, la mort. Le simple exposé de ces faits est tristement éloquent, et ce tableau de l'effroyable situation de l'Artois au seizième siècle émeut profondément le lecteur.

Après les justes éloges que nous devons donner à M. E. Mannier, qu'on nous permette quelques critiques. Pour introduire l'ordre et la

clarté dans l'ouvrage de Louis Brésin, le savant éditeur l'a divisé en chapitres précédés de sommaires assez étendus ; mais cela suffit-il pour faciliter les recherches ? Evidemment non, et nous déplorons ici l'absence de tables. De même nous cherchons vainement des notes qu'il était indispensable d'ajouter sur un très grand nombre des personnages cités, gouverneurs de province, chefs d'armées, prêtres, religieux ou bourgeois. Autre critique : en citant textuellement Louis Brésin, M. Mannier devait évidemment reproduire l'orthographe défectueuse des noms propres, quitte à les rectifier dans des notes, si ces noms devenaient méconnaissables ; mais pourquoi, dans ses analyses, l'éditeur continue-t-il à se servir de cette orthographe, qui souvent même n'est pas celle du temps ? C'est ainsi que l'on trouve à chaque page : Fustemberg, pour Furstemberg ; Danebaut, pour d'Annebaut ; Hostrate, pour Hoochstraete ; le comte Darondel, pour le comte d'Arundel ; le comte du Reulx, pour de Rœulx ou Reulx, etc. Enfin M. Mannier a parfois trop retranché du texte de Louis Brésin ; par exemple, après avoir cité (p. 161) un passage où le chroniqueur raconte l'entrée et le séjour de Charles-Quint à Aire, M. Mannier se contente de dire : « Le lendemain 19 novembre, l'empereur partit d'Aire, alla à Béthune, puis à Arras, où il fit assembler les États d'Artois pour leur confirmer leurs coutumes, privilèges et libertés. » Le passage de Charles-Quint par Béthune est-il donc sans intérêt pour l'histoire de cette ville ? Et n'eût-il pas été curieux pour le lecteur de trouver des détails sur la tenue des États d'Artois, sous la présidence du souverain ? Malgré ces légères imperfections, qu'il était de notre devoir de signaler, la publication de M. E. Mannier est bien conçue, intéressante et très utile. ÉMILE TRAVERS.

Histoire politique interne de la Belgique, par EDMOND POULLET, professeur à l'Université catholique de Louvain. Louvain, 1879, in-8 de 718 p. — Prix : 10 fr.

La loi de 1876 sur la collation des grades académiques a introduit, au programme de l'examen de candidat en philosophie ès lettres, une épreuve portant sur l'*Histoire politique interne* de la Belgique. C'est pour répondre aux besoins créés par cette innovation que M. Poullet a publié son livre. Nul n'était mieux préparé que lui pour entreprendre une tâche aussi ardue. Cinq fois lauréat de l'Académie Royale pour des mémoires qui se rapportaient tous à l'histoire de nos anciennes institutions, il s'était vu, en dernier lieu, couronné pour un travail qui contient déjà une notable partie des idées développées dans celui-ci : je veux parler de son remarquable mémoire sur *les Constitutions nationales belges, de l'Ancien Régime à l'époque de l'invasion française de* 1794 (Bruxelles 1875). Cette fois, c'est dans tout l'ensemble que

l'auteur a abordé le sujet favori de ses études, auquel il avait consacré tant d'intéressantes monographies. Le premier, en Belgique, il a entrepris de nous retracer le tableau complet de notre vie politique, depuis l'époque où nous apparaissons pour la première fois dans l'histoire, jusqu'au moment où toutes nos institutions nationales furent noyées dans le cataclysme qui changea la face de l'Europe occidentale. Après s'être chargé de cette tâche qui avait quelque chose d'effrayant pour une érudition et un courage ordinaires, M. Poullet aurait eu droit à l'indulgence s'il avait échoué; il n'en mérite que plus d'éloges pour avoir réussi. Car il nous donne, du premier coup, une histoire de nos institutions à qui il faudra changer peu de chose pour en faire un ouvrage classique. Dans ce volume, de dimensions respectables, nous avons une œuvre nouvelle, sérieuse, presque complète, qui met à profit toutes les recherches antérieures et nous offre en quelque sorte le résultat d'un demi-siècle d'études sur le passé de notre pays.

La multiplicité extraordinaire des sujets qu'il traite ne me permet pas d'indiquer ici sur quels points je pourrais différer d'opinion avec le savant auteur; il me faudrait dépasser considérablement les bornes de ce compte rendu : d'ailleurs, plus la matière était vaste, plus il était impossible d'y éviter des lacunes et des erreurs. Ce qui me semble beaucoup plus utile que de chicaner M. Poullet sur tel ou tel détail, c'est de lui présenter quelques observations générales sur le plan qu'il a suivi et sur la manière dont il a mis en œuvre ses matériaux. Son livre étant appelé à avoir plusieurs éditions, je me figure que quelques-unes des remarques qui vont suivre pourront lui être d'une certaine utilité.

Et d'abord le volume est trop gros. Non que j'entende défendre à M. Poullet d'écrire sept cent dix-huit pages sur ce sujet, quand il lui en faut autant; mais il aurait gagné, me paraît-il, à condenser ses développements et à éviter d'allonger indéfiniment ses chapitres. Incontestablement il règne dans tout le livre une prolixité qui en rend la lecture difficile et qui en diminue la clarté et l'intérêt. Presque partout on rencontre des longueurs, là où une brève indication, avec un renvoi aux sources les plus sûres, aurait amplement suffi. Sans doute, la hâte avec laquelle le professeur a voulu mettre à la disposition de ses élèves un manuel aussi utile explique ce défaut : *il n'aura pas eu le temps d'être plus court.* Le plan tout entier se ressent de la même précipitation : les subdivisions sont trop peu nombreuses; quelques chapitres immenses, à travers lesquels on n'ose pas avancer parce qu'on n'en voit pas la fin, désespèrent l'attention la plus robuste et font trembler le lecteur le plus éprouvé Il n'y en a que cinq pour tout le livre : chacun est partagé en un petit nombre de paragraphes qui sont eux-mêmes d'une longueur démesurée, et au milieu desquels on ne

rencontre d'autres jalons que des chiffres romains, plantés de distance en distance sur la route, comme ces bornes kilométriques qui nous apprennent à la vérité le chemin parcouru, mais nous laissent dans une inquiétante ignorance sur celui qui reste à parcourir. Un livre comme celui-ci doit toujours tenir quelque peu du répertoire ou du dictionnaire : or, le moyen pour celui qui voudrait vérifier un point quelconque de l'histoire de nos institutions, de retrouver quelque chose dans cet immense alignement de faits présentés l'un à la suite de l'autre, sans égard pour l'ignorance du chercheur et pour les lois de la perspective ? Tout y est, sans doute, mais tout ne s'y trouve pas toujours. Serrer davantage la trame de l'exposition ; multiplier les subdivisions et les rubriques ; grouper les faits d'après leur importance, supprimer le détail ou le rejeter dans l'ombre, voilà un travail qui s'imposera au savant auteur dès la seconde édition. Il lui suffira le plus souvent d'élaguer : l'air et le soleil circuleront alors à travers la végétation trop touffue de son œuvre, et les étudiants, pour qui surtout le livre est écrit, s'en serviront avec beaucoup plus de plaisir et de profit.

Il semblerait souvent, à lire la plupart des historiens belges, que les institutions historiques de leur patrie sont une apparition isolée au milieu de l'Europe, et constituent un phénomène tout à fait local. Rien de plus fâcheux que ce provincialisme, qui provient chez nous à la fois d'un patriotisme mal entendu et d'une connaissance insuffisante des travaux de l'étranger. M. Poullet n'est certes pas de ceux à qui l'on peut reprocher l'un ou l'autre de ces défauts ; et cependant, tout en reconnaissant que sous ce rapport son point de vue est beaucoup plus élevé que celui de la plupart de nos compatriotes, je ne puis m'empêcher de croire qu'il n'a pas recouru assez souvent aux ressources de l'érudition étrangère pour élucider les questions les plus importantes de son sujet. Certes, en retraçant d'une manière si complète le tableau de nos institutions féodales ou communales, par exemple, il aurait plus d'une fois trouvé l'occasion de les faire mieux comprendre en nous montrant la place qu'elles occupent dans la civilisation générale de l'Europe, ce qu'elles ont de commun avec celles des pays voisins, et quels sont les traits qui leur appartiennent en propre. Plus que toute autre contrée la Belgique a été soumise à l'action d'une multitude d'influences extérieures qui ont développé sa vie sociale au prix de son originalité : elle est peut-être de tous les pays du monde celui qui se distingue le moins de ses voisins. Son histoire n'est qu'une page de l'histoire de l'Europe ; ses institutions, si elles ont été particulièrement fortes et florissantes, ne sont pas essentiellement distinctes de celles de la France et de l'Allemagne. On ne saurait donc trop multiplier les comparaisons et les rapprochements

dans un sujet comme celui-ci. Le livre, je n'en doute pas, gagnerait singulièrement en valeur à être complété dans ce sens : indispensable, dès aujourd'hui, à tout Belge qui veut avoir une connaissance sérieuse de l'histoire de son pays, il prendrait une place honorable parmi les travaux des Waitz, des Von Maurer, des Hallam, des Stubbs, des Fustel de Coulanges. Dans tous les cas, M. Poullet, qui est un travailleur infatigable, n'a pas encore dit son dernier mot, et nous avons le droit d'attendre de lui le livre définitif, dont la réputation ne sera plus seulement belge mais européenne. Je me plais à formuler ici l'espoir qu'il ne nous fera pas attendre longtemps.

GODEFROID KURTH.

L'Empire des Tsars et les Russes, par ANATOLE LEROY-BEAULIEU. Tome Ire. *Le pays et les habitants.* Paris, Hachette, 1881, in-8 de XI-594 p. — Prix : 7 fr. 50.

Avant de publier ce volume, le seul paru jusqu'à présent, M. Anatole Leroy-Beaulieu a visité la Russie à plusieurs reprises, il l'a parcourue dans tous les sens, il en a appris la langue, il a lu ses écrivains, il s'est mis en rapports personnels avec des Russes de toutes les classes et de toutes les opinions; il était donc parfaitement préparé pour entreprendre un travail sur ce pays qui semble appelé à jouer un grand rôle dans l'avenir, et qui est encore si peu connu. Il a d'abord publié le résultat de ses études dans la *Revue des Deux-Mondes*, ce qui lui a permis de mettre à profit les observations et les critiques auxquelles cette première publication a donné lieu; il est donc à tous égards dans les meilleures conditions pour faire connaître la Russie à la France et permettre à celle-ci d'avoir un jugement raisonné sur celle-là. M. Leroy-Beaulieu éprouve pour le pays, objet de ses recherches, une sympathie bienveillante qu'il ne dissimule pas et qui lui est d'un puissant secours pour comprendre bien des choses qui ne sont pas intelligibles pour les hommes qu'aveugle la malveillance ou le parti-pris. Mais cette disposition sympathique n'enlève pas à l'auteur l'impartialité de ses jugements, il dit le mal comme le bien et ne craint pas de braver les préjugés les plus enracinés en Russie.

Joseph de Maistre l'a dit il y a longtemps, et Pierre Tchadesief, une des intelligences les plus remarquables que la Russie ait produites au dix-neuvième siècle, l'a démontré; ce qui caractérise la Russie, c'est qu'elle est une nation chrétienne, demeurée étrangère à la chrétienté, à cette fédération de peuples qui reconnaissent le Pape pour guide et pour arbitre. Elle est dans une situation moins favorable que les nations protestantes qui ne se sont séparées de l'Église catholique qu'après avoir été formées et élevées par elle.

M. Leroy-Beaulieu ne formule pas cette pensée et on ne saurait s'en

Marie au temple, *Modèle des jeunes filles chrétiennes pendant les années de leur éducation*, par Madame Marie de Gentelles. Lille et Bruges, imprimerie Saint Augustin, 1880, in-32 de IV-218 p. — Prix : 1 fr.

Le mois dans lequel nous sommes, tout particulièrement consacré au culte de la Vierge, donne aux ouvrages dont nous nous occupons un intérêt d'actualité qui ne nous permet pas d'en ajourner le compte rendu. Le premier est un recueil fait par le R. P. Mercier de tout ce que le cardnal Pie a écrit sur la Sainte Vierge. On sait sous quelle forme séduisante il savait exposer sa science profonde dans les matières théologiques. Il avait une dévotion spéciale à la mère de Dieu : Voué à la vierge avant sa naissance, il avait plus tard ratifié cette offrande, étant né le jour de la fête du saint Rosaire, dans le diocèse de Chartres, célèbre par son culte pour Notre-Dame. Tout le portait vers cette dévotion. Le R. P. Mercier rappelle dans sa longue introduction sous le titre de *Monseigneur Pie et la sainte Vierge* (134 p.), toutes les circonstances qui rattachaient Monseigneur Pie à ce culte salutaire, tout ce qu'il a fait pour l'étendre et l'honorer, ne cessant d'écrire et de parler à ce sujet. Il reproduit ensuite dans l'ordre chronologique les fragments des discours, homélies, allocutions, instructions pastorales, lettres, etc., prononcés ou publiés par l'illustre pontife. Beaucoup de ces discours ont été prononcés à Notre-Dame de Chartres ou pour des couronnements de Vierges ou des inaugurations de monuments qui lui étaient consacrés. De ces fragments, les derniers sont inédits. Ils sont tous précédés d'un sommaire analytique qui en donne la substance et qui est reproduit dans la table. Ce livre contient en réalité un magnifique exposé doctrinal de l'enseignement catholique sur la sainte Vierge, dû à un de nos plus éloquents orateurs, à un de nos plus profonds et habiles écrivains. Nous ne doutons pas de son succès.

L'ouvrage de M. le chanoine Herbet, d'Amiens, est une réédition revue et corrigée par l'auteur et rajeunie par la forme élégante que la société de saint Augustin sait donner à ses publications. La nouveauté en fait d'ouvrages de piété n'est pas un mérite : bien préférables sont les œuvres qui ont résisté au temps et à la mode, comme celle-ci qui remonte à 1850. L'auteur a pris pour sujet de son mois de Marie les quinze mystères du Rosaire. Il les explique en les considérant un jour dans leurs rapports avec Jésus, le jour suivant dans leurs rapports avec Marie — ce qui produit une lecture par jour — et en montrant chaque fois leurs conséquences pratiques pour la direction de la vie. La méditation est suivie d'une histoire généralement empruntée aux récits bibliques ou évangéliques, d'une prière et d'une pratique. Elle instruit en même temps qu'elle développe les sentiments de piété.

C'est aussi une réédition sortie des presses de l'imprimerie de Saint-Augustin, que celle de *Marie au temple* de Mme de Gentelles. Ce petit livre, honoré en 1873 d'un bref de Pie IX, propose aux méditations des jeunes filles, spécialement des pensionnaires, les devoirs de leur état et leur montre la vierge comme un modèle à suivre dans toutes les circonstances de la vie. On y trouve des sentiments de vive piété et une grande connaissance du caractère et des défauts de la jeunesse. Il y a, pour tous les jours du mois de Marie, une méditation, un exemple donné par une jeune fille, une prière et une résolution. On regrette l'absence de table. V. M.

Où Courons-nous ? Méditations sur le temps actuel, par E. du Laurens de la Barre, Paris, Dillet, 1881, in-18 de 36 p. — Prix : 0, 60.

L'auteur a réuni dans cette brochure de courtes élévations sur des sujets

d'actualité, inspirées par les circonstances pénibles pour des chrétiens dans lesquelles nous vivons maintenant. *Sursum!* Blasphèmes et louanges. De l'indifférence. L'union par la charité. Pauvreté et richesse. L'ordre et le travail. La vérité. L'amour de la patrie. L'écueil. La revanche. Tels sont les titres des chapitres. M. du Laurens de la Barre ne propose pas de solutions à toutes les graves questions qu'il aborde. Ses considérations en montrent le côté élevé; c'est un cri du cœur pour encourager ceux qui seraient portés à la défaillance dans les combats de la vie. R.

A la veille des Evénements, *Craintes et Espérances, d'après les prédictions les plus authentiques,* par l'abbé A.-C. Tholon. Sixième édition. Paris, Palmé, 1881, in-12 de 104 p. — Prix : 1 fr.

Cet opuscule est un chapitre détaché du grand ouvrage que M. l'abbé Tholon a, sous ce titre : *La Messagère céleste,* consacré à la sainte Vierge et aux apparitions de la Salette, de Lourdes et de Pontmain. L'auteur établit en principe que les prophéties d'un caractère privé ne doivent pas être rejetées sans discernement. Il cite, à l'appui de sa thèse, l'opinion de Machiavel et de Joseph de Maistre. Puis il entre en matière et analyse, au point de vue des événements contemporains, les célèbres prophéties du solitaire d'Orval, de la religieuse de Blois, du père Bernard Clausi, du moine de Padoue, de la voyante de Lyon, de saint Césaire, etc., etc. Il cite également la prophétie de Cazotte sur la Révolution française — prophétie qui, soit dit en passant, nous paraît avoir été fabriquée après coup par le rhéteur Laharpe. — Toutes les prédictions analysées dans l'opuscule de M. l'abbé Tholon concluent à de terribles épreuves, lesquelles seraient suivies « d'une ère de « repos, de paix, de prospérité et de diffusion merveilleuse de la lumière « évangélique. »

L'opuscule de M. l'abbé Tholon prêterait à quelques critiques; mais, en ces matières de croyance il vaut mieux se borner à donner au lecteur les indications nécessaires. Il jugera lui-même. L'opuscule d'ailleurs, même pour ceux qui n'acceptent que les prophéties canoniques, est intéressant, et le voilà à sa sixième édition. F. B.

Les Frères des Écoles chrétiennes à Besançon, par J. M. Suchet, curé de Saint-Jean. Besançon, imprimerie Jacquin, 1881, in-8 de 108 p. — Prix : 50 cent.

La persécution religieuse se produisant sous la forme de suppression d'allocations et de tracasseries de toutes sortes pour les écoles congréganistes s'est manifestée à Besançon comme ailleurs. Elle a suggéré à une des parties particulièrement intéressée dans la lutte, comme curé d'une paroisse dotée d'une école de frères, M. l'abbé Suchet, chanoine et curé de la Métropole, la pensée de faire l'historique des établissements des Frères des Écoles chrétiennes à Besançon, de leurs succès et de leur suppression. Ce n'est pas de l'histoire ancienne; car la première école des frères à Besançon ne remonte qu'à l'année 1806 et est due à la libéralité de M. l'abbé Constant qui était alors curé de Saint-Jean. L'auteur fait surtout connaître les événements récents qui compromettent si gravement l'organisation de l'enseignement primaire; il donne les délibérations du conseil municipal, et critique les considérations sur lesquelles elles s'appuient, fait connaître les démarches entreprises en faveur des écoles des frères, et dans cette intéressante et sérieuse — car elle est pleine de documents officiels. — page d'histoire locale montre bien quels sont les vrais amis du peuple et de l'instruction primaire. R. S.

Le droit divin de la démocratie, par Théodore Vibert, auteur des *Girondins* et de *Martura*. Paris, 1881, A. Ghio, in-12 de VII-437 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'auteur est un ouvrier, qui a des goûts littéraires, comme en témoignent d'assez nombreuses productions, et qui a beaucoup lu de côté et d'autre, mais une première éducation philosophique et historique lui a fait défaut. De là le singulier mélange d'aspirations honnêtes, de bon sens pratique, d'erreurs doctrinales et de méprises sur les faits, qui caractérise ce volume compacte. M. Vibert est un chrétien convaincu : il s'imagin etrouver dans la constitution du peuple juif à l'époque des juges un gouvernement démocratique fondé sur la souveraineté populaire et croit que c'est là le type du gouvernement absolu et universel, qui doit s'imposer à tous les peuples. Il veut établir dans notre pays un gouvernement catholique du peuple, soit sous la forme républicaine, soit sous la forme monarchique. Sa mission devra être d'établir de plus en plus par les institutions et les lois l'égalité et d'atténuer les inégalités de fortune. Un tel gouvernement n'est possible selon lui que par la suppression de la liberté de la presse et du droit de réunion. Beaucoup de vues sensées se trouvent de ci et de là : elles contrastent avec la violence des préjugés de l'auteur, si évidemment bien intentionné, contre la noblesse et la bourgeoisie. Il en faut surtout accuser, croyons-le, son ignorance de notre histoire nationale et de la science sociale ainsi que des habitudes de pensée solitaire, et partant soumise exclusivement à l'empire du procédé idéologique.

L'esclavage au Sénégal en 1880, par Victor Schœlcher. Paris, Société centrale des publications populaires, 1880, in-18, de 120 p. — Prix : 3 fr.

Cette brochure contient l'interpellation faite au Sénat par M. Schœlcher sur l'inobservation de la loi d'émancipation de 1848, la réponse de l'amiral Jauréguiberry alors ministre de la marine et des colonies, enfin une minutieuse réfutation du discours ministériel enrichie de documents justificatifs. Les mêmes faits étant des deux parts affirmés ou niés, il est fort difficile de se prononcer tant qu'une enquête n'en aura pas éclairé la réalité. Assurément M. Schœlcher obéit à des préoccupations philanthropiques très généreuses, mais avec lesquelles on risque souvent d'être quelque peu dupe des mots. Assurément aussi, sans admettre avec le ministre que l'esclavage ne soit au Sénégal qu'un « servage héréditaire » avec des « privilèges », il faut bien reconnaître qu'il n'a point en ce pays, sauf de rares exceptions, le même caractère que jadis en Amérique. On a dit qu'entourés de pays à esclaves, obligés de nouer avec eux d'étroites relations, nous devions transiger et ne point affranchir tout esclave qui touche notre sol ; autrement, dit-on, le commerce indigène se détournera de notre colonie, les vagabonds seuls y afflueront, et le désert se fera autour de nous. L'exemple de l'Angleterre en Gambie serait déjà fort rassurant, car d'après les documents réunis par M. Schœlcher il est constant qu'elle ne rend pas les esclaves fugitifs à leurs maîtres. Mais ce qui nous semble surtout décisif, ce sont les chiffres mêmes cités par le ministre : en trois ans, on a affranchi huit cents esclaves, et l'on n'a restitué que trente-deux fugitifs. Comment admettre que si l'on eût étendu à ces derniers le bienfait de la libération, la cessation du commerce et une invasion de vagabonds en eût été la conséquence ? On le voit par ces chiffres, les restitutions d'esclaves ne sont, en réalité, que des exceptions, et la

question réduite à ses proportions véritables ne comporte ni grandes phrases, ni tirades à effet. Elle veut être résolue par la modération et la prudence, elle le sera sans nul doute conformément à nos vieilles traditions ; car on ne saurait perdre de vue que le maintien de l'esclavage se lie aux progrès de l'islamisme, et que le fanatisme musulman est en Afrique notre plus terrible adversaire. A. D.

Les Villes retrouvées, par Georges Stanno. Ouvrage illustré de 75 grav., d'après les dessins de P. Sellier, E. Thérond, etc. Paris, Hachette et Cie, 1881, gr. in-18 de 467 p. — Prix : 2 fr. 25.

Le nouveau volume qui vient de s'ajouter à la *Bibliothèque des merveilles*, publiée sous la direction de M. Edouard Charton, est un bon résumé des connaissances des archéologues modernes. Après avoir dit quelques mots des habitations lacustres, des villes bibliques et syriennes, de la colonisation par les Phéniciens de plusieurs contrées de l'ancien monde, ainsi que des cités égyptiennes, M. Georges Hanno trace un tableau intéressant des villes retrouvées. Mettant habilement à profit les recherches de Botta, de Layard, de Niebuhr, de Ker-Porter, de sir Henry Rawlinson, d'Opper, de Beulé, de Schliemann, et de vingt autres archéologues, l'auteur fait revivre à nos yeux les monuments, les mœurs, la civilisation des peuples disparus. Tout ce qu'on sait de Thèbes d'Egypte, de Ninive, de Babylone, de Troie, de Carthage, de Pompeï, d'Herculanum, est raconté avec soin et presque toujours avec une érudition et une critique de bon aloi. Il y aurait peut-être quelques reproches de détail à adresser à M. Hanno ; mais son livre n'en resterait pas moins un excellent ouvrage de vulgarisation et nous ne pouvons qu'approuver les sentiments exprimés par l'auteur en terminant : « Il ne faut pas dire comme le poète anglais : « Les morts sont morts, pourquoi troubler leurs cendres ! » Il est bon au contraire de s'instruire de leurs exemples et de s'intéresser à leur gloire. C'est à leurs travaux inconnus que nous devons ce qu'il y a aujourd'hui de bien-être et de vertu sur la terre.

Emile Travers.

Ephémérides alsaciennes, *agenda pour* 1881, par A. Straub. Strasbourg, Derivaux, 1881, in-12 de 198 p. — Prix : 2 fr. 50.

M. l'abbé Straub a voulu communiquer au public le fruit de laborieuses et ingénieuses recherches sur l'histoire d'Alsace, et il les a présentées sous forme d'*Ephémérides*. Cette forme, un peu démodée par l'usage qu'en font les almanachs, se trouve ici heureusement renouvelée, et nous félicitons l'auteur de son travail. Il a cependant besoin de quelques legères rectifications ou additions. Exemple : 23 *février* 1749 : *Fêtes publiques avec feu d'artifice sur l'Ill, données à Strasbourg à l'occasion de la publication de la paix*. On pourrait ajouter : d'Aix-la-Chapelle. — 17 mars 1804 : *le duc d'Enghien arrêté à Ettenheim par ordre de Napoléon, passe la nuit à la citadelle de Strasbourg*. — Il était plus exact d'appeler le premier consul : Bonaparte. — 16 novembre 1793 : *Saint-Just et Lebas invitent les citoyennes à renoncer aux modes allemandes puisque leurs cœurs sont français*. — L'arrêté est du 25 brumaire an II, et les tables de concordance donnent le 15 novembre 1793 et non le 16. — 13 décembre 1831 : *le Tableau de la Transfiguration peint par Heim, peintre strasbourgeois, admis à Strasbourg comme don du gouvernement à la Cathédrale. Il est resté suspendu au chœur jusqu'en* 1842. — Heim naquit à Belfort le 16 janvier 1787 et mourut en 1865. On voit de lui à Versailles une toile ayant pour

titre : *Andrieux lisant une comédie au foyer du Théâtre Français.* L'ancienne et la nouvelle école littéraires y figurent : Viennet et Casimir Bonjour, Alex. Dumas et V. Hugo. M. Straub a fait suivre quelquefois le nom français d'une fête, de son nom populaire allemand, mais ici l'on aimerait à avoir la preuve de l'identification, ainsi il appelle l'Assomption *Ehrenmess, Tag der Ehren;* cependant Ziemann indique la Visitation et M. de Liebenau a montré dans l'*Indicateur d'histoire suisse* qu'au quatorzième siècle, dans le diocèse de Bâle, *Marie der Erren* était l'Annonciation. Dans le *Bulletin du musée historique de Mulhouse* (IV, 124) M. Mosmann est pour l'Assomption, et traduit *erren* par *ersten, principale,* mais cette explication est hasardée. M. de Liebenau explique *erren* par *arian,* labourer. P. Ristelhuber.

Michel le Tellier, *son administration, comme intendant d'armée en Piémont,* 1640-1643, par M.-L. Caron. Paris, Pédone-Lauriel, 1880, in-12 de 324 p. — Prix : 5 fr.

Rien n'éclaire mieux l'histoire d'une époque que les mémoires, manuscrits et lettres du temps. Tout ce que, dans cet ordre, publient les érudits modernes, est accueilli avec faveur par le public, désireux désormais de puiser la vérité aux sources mêmes. C'est ainsi que le jour se fait de plus en plus sur les hommes célèbres du siècle de Louis XIV, et Michel le Tellier, par ses hautes qualités, en est une grande et intéressante figure. La publication de ses lettres était une trop bonne fortune dans le monde de l'histoire, pour qu'elles n'eussent pas immédiatement leur place marquée à côté des documents les plus précieux de cette période d'éclat.

Michel le Tellier débute dans la carrière administrative avec la guerre de Trente-ans ; son expérience et ses talents mûrissent dans les tourmentes de cette époque, au contact des grands caractères et des brillants guerriers qui l'ont illustré. M. Caron ne nous donne la correspondance de Le Tellier que de 1640 à 1643, en Italie ; mais, on pressent déjà le grand homme qui, comme secrétaire d'Etat, secondera Mazarin et tiendra un rôle éminent dans la politique de l'Europe. Un officier supérieur de l'armée, M. Jung, achève une grande œuvre sur Michel le Tellier. Espérons, avec l'auteur, qu'il se fera l'historien de la vie si bien remplie racontée dans les cinq ou six cents volumes de la correspondance. W.

Un curé de Charenton au XVIIe siècle, par M. l'abbé P. Feret un de ses successeurs. Paris, Jules Gervais, 1881, in-12 de IV-160 p. — Prix :

C'est une bien curieuse physionomie que celle de François Véron tour à tour jésuite, puis missionnaire libre, enfin curé de Charenton. Comme le dit son très érudit historien, *la controverse* était devenue pour lui *une sorte de profession* et l'on peut dire qu'il fut la controverse faite homme. Au nord et au midi, à l'est et à l'ouest, en Normandie comme en Champagne et en Languedoc, on le voit à la poursuite des ministres de la religion prétendue réformée, les provoquer à des controverses publiques devant lesquelles ils reculent presque toujours, se déguiser quelquefois pour arriver à les joindre, discuter avec eux pendant des jours et des semaines et ne suspendre le combat que quand ses adversaires, par le silence ou par la fuite, s'avouent enfin vaincus. Véron ne gardait pas toujours les formes

académiques et il paraît avoir été mieux fait pour convaincre que pour toucher : mais il était fort instruit, et discutait avec une ardeur et une verve qui passionnaient les foules accourues pour l'entendre et acculait promptement à la défaite les pauvres ministres qui avaient eu l'imprudence d'accepter ses pressants défis. Cette figure originale méritait d'être décrite et nous remercions M. l'abbé Féret d'avoir bien voulu faire cet intéressant travail. François Véron, orateur et écrivain, fut certainement un des hommes remarquables de la première partie du grand siècle, et M. Féret n'a fait qu'œuvre de justice en tirant son nom et sa mémoire de l'oubli.

P. Talon

Lacordaire, souvenirs et lettres d'ami, par Mgr Joseph Régnier, prélat de la maison de Sa Sainteté, chanoine honoraire. Nancy, Vagner, 1880, petit in-8 de III-198 p. — Prix : 2 fr. 50.

Mgr Régnier a eu le bonheur de vivre dans l'intimité de Lacordaire et il veut bien livrer au public quelques-uns des souvenirs de cette liaison si pleine pour lui de consolations et de charmes. Ces souvenirs se rapportent surtout aux années de collège de Lacordaire, aux premiers temps de sa vie de séminaire, à ses débuts oratoires, enfin et surtout à ses premières fondations religieuses. L'auteur nous donne sur ce dernier point, en particulier sur la fondation de Nancy, des détails pleins d'intérêts. Nous retrouvons aussi quelques nouveaux traits de cette humilité, et de cette austérité qui étonnèrent si profondément les admirateurs mondains du Père Lacordaire quand le Père Chocarne leur en révéla jadis l'effrayant et si édifiant secret. Ce livre est en outre précieux à cause des lettres nouvelles de Lacordaire qui s'y trouvent publiées. On aime à surprendre le grand orateur dans l'intimité et la simplicité de cette correspondance d'ami, où se révèlent toutes les délicatesses de son cœur. Après avoir lu ce livre, on n'admire pas plus Lacordaire, par la raison que c'est impossible, mais on se sent porté à l'aimer davantage et n'est-ce pas la meilleure récompense que puisse ambitionner un livre d'ami ?

P. Talon.

Mythologie grecque et romaine, *ou introduction facile et méthodique à la lecture des Poètes*, par Jean Humbert, correspondant de l'Institut. Paris, Ernest Thorin, in-12 de XVI-282 p. — Prix : 2 fr.

On n'attache plus à la mythologie autant d'importance qu'autrefois ; cependant pour comprendre les cartons classiques et les œuvres des statuaires et des peintres, il est indispensable d'avoir des notions de la Fable. Le livre de M. Jean Humbert est fort propre à en donner de très suffisantes, et il les présente avec autant de précautions et de retenue qu'il est possible d'en mettre dans le récit des situations et d'aventures souvent très scabreuses. Ajoutons que ce petit ouvrage est bien écrit et qu'il laisse deviner un écrivain très au fait de son sujet. Cinq ou six éditions attestent d'ailleurs le succès mérité de ce volume.

J. T.

Les Maximes de La Rochefoucauld, publiées avec une préface et des notes par J.-B. Thénard. Paris, Librairie des Bibliophiles, 1881, in-18 de XXXVIII-290 p. — Prix : 3 fr.

On sait quelle charmante collection M. Jouaust a entreprise sous le titre de nouvelle Bibliothèque classique. A de courts intervalles ont paru les *Satires* de Regnier, si originales, pleines de tant de vers devenus proverbes,

la *Grandeur et la décadence des Romains*, de Montesquieu, les œuvres de Boileau, le théâtre de Regnard, les charmants *Mémoires de Grammont*, la *Satire Ménippée*, les *Chefs-d'œuvre* de Corneille, *Racine* ; puis, à côté de ces vrais classiques, d'autres auteurs plus discutables, Courier, Diderot, Chamfort, Rivarol. Un nouveau volume vient de s'ajouter à ces livres si bien imprimés, si corrects, il contient les *Maximes* de La Rochefoucauld. Nous n'avons évidemment rien à dire de pensées qui sont dans toutes les mémoires, notre tâche se borne à indiquer les soins qui ont été donnés à cette publication. Elle commence par une introduction où M. J. B. Thénard a mêlé les détails biographiques aux observations critiques. Viennent ensuite le portrait du moraliste par lui-même, l'*Avis au lecteur*, et le *Discours sur les sentences*, de l'édition de 1665, et l'avertissement (1678). Aux maximes généralement connues succèdent celles qui avaient été supprimées pendant un certain temps, celles qui furent ajoutées en 1693, et de nombreuses variantes. Le volume finit par des réflexions plus étendues sur divers sujets et par des notes souvent intéressantes. — Comme les volumes précédents, les *Maximes* ont été tirées à 500 exemplaires numérotés, sur papier de Hollande ; à 30 exemplaires in-8 sur papier de Chine et à 30 sur papier Wattman, avec portraits.

Th. P.

VARIÉTÉS

I

LE COMTE DE BEACONSFIELD

Le personnage éminent à qui cette notice est consacrée appartient à la littérature. L'homme d'État chez lui est sorti de l'homme de lettres comme le fruit sort de la fleur ; il a fini par le dominer, mais il ne l'a jamais totalement absorbé et plus d'une fois dans le courant de sa vie lord Beaconsfield est revenu demander à la littérature de le consoler des déceptions de la politique. Les deux hommes se complètent mutuellement et, bien que dans cette étude nous nous proposions surtout de mettre en lumière le côté littéraire de cette brillante carrière, il nous sera impossible de laisser entièrement dans l'ombre le côté politique sous peine de ne donner qu'une idée trop imparfaite de l'homme illustre que nous voulons faire connaître.

Il ne faut pas s'étonner de l'incertitude qui existe à l'endroit de la naissance d'Homère, mort il y a près de trente siècles, quand on voit la controverse qui s'engage aujourd'hui relativement à l'enfance et à la jeunesse d'un écrivain qui n'est que depuis quelques jours au tombeau. Toutefois il se dégage des témoignages contradictoires que Benjamin Disraeli reçut le jour dans Bloomsbury Square, à quelques pas du British Museum. Quant à la date de sa naissance, elle est également fixée par la déclaration inscrite dans le registre des naissances de la Synagogue des Juifs espagnols et portugais, d'où il appert que Benjamin, fils d'Isaac et de Maria Disraeli est né le vendredi 19 Tebet de l'an du monde 5565 (correspondant au 21 décembre 1804 de l'ère chrétienne). Il fut circoncis le 26 Tebet de la même année. Toutefois il n'était pas destiné à être élevé dans la religion dans laquelle il était né. Le poète Rogers, ami de son père, persuada à ce dernier qu'il serait bien plus avantageux pour l'enfant de professer le culte national et Isaac Disraeli, qui était en froid avec la Synagogue, y consentit volontiers. En conséquence, le jeune Benjamin fut baptisé dans l'église Saint-André (Holborn) le 31 juillet 1817.

On serait disposé à croire qu'Isaac Disraeli, qui avait cultivé les lettres avec succès et qui était l'auteur d'un ouvrage très savant et très original, *les Curiosités de la Littérature*, aurait été prompt à découvrir les dispositions de son fils et à les développer. Il n'en fut rien. Comme Charles Dickens, celui qui devait conquérir une si brillante réputation d'écrivain fut d'abord destiné à la chicane. Il n'avait pas dix-huit ans quand son père le plaça dans une étude de ces légistes à tout faire qu'on désigne sous le nom de *Solicitors*, qui ne sont ni des avoués, ni des notaires, ni des huissiers, mais qui sont tout cela à la fois. Ces honorables industriels constituaient la raison sociale Swaine, Stevens, Maples, Pearse et Hunt. Leur officine était située au n° 6. Frederick's place, dans la Cité de Londres. Le jeune Benjamin travaillait dans le cabinet de M. Maples qui était l'ami particulier de son père et déployait des talents si marqués que son patron recommandait à Isaac Disraeli de le faire entrer au barreau. Cet avis ne fut pas suivi et le jeune homme resta encore trois ou quatre ans dans l'étude de MM. Swaine et Cie. Cette fausse direction imprimée aux premiers pas de sa carrière aurait pu lui devenir fatale. A l'âge où les autres vont compléter leur éducation dans les universités, il grattait du papier et feuilletait les recueils de lois. Il dut plus tard combler bien des lacunes dans son instruction; mais il n'y réussit pas complètement et, au congrès de Berlin, il regretta amèrement son inhabileté à parler les langues vivantes, en particulier, le français.

Cependant il s'essayait à écrire autre chose que des contrats et des testaments. Ses premières élucubrations littéraires parurent dans une petite feuille « La Chambre ardente » (*The Star Chamber*), laquelle exista du 19 avril au 17 juin 1826. Comme la plupart des débutants dans la littérature, Benjamin Disraeli chercha d'abord à faire des vers. Un des premiers morceaux qu'il fit insérer dans *La Chambre ardente* fut un poème satirique intitulé « La Dunciade d'aujourd'hui », dont le titre seul est parvenu jusqu'à nous. Ajoutons tout de suite que plus tard, à son retour de son grand voyage sur le le Continent et en Orient, il publia son « Epopée révolutionnaire ». Dans la préface de cet ouvrage (dont trois chants seuls ont jamais paru) il déclare d'un air majestueux que « c'est dans les plaines de Troie qu'il a conçu la première pensée de ce poème; » ajoutant néanmoins avec une bonhomie philosophique que dans le cas où son œuvre ne serait pas généralement admirée, « il jetterait sans regret sa lyre dans les limbes. » Il finit par prendre ce dernier parti et personne ne s'en est plaint.

En 1826, Benjamin Disraeli fit paraître chez l'éditeur Colburn son premier roman, *Vivian Grey*. Cet ouvrage, publié sans nom d'auteur en cinq petits volumes, fit tout d'abord sensation. La fraîcheur, l'originalité des pensées, la finesse de l'observation, l'esprit que l'auteur jetait à pleines mains, l'impertinence même qu'il déguisait à peine, — attirèrent l'attention de toute la société élégante de Londres. Lord Byron était mort depuis deux ans à peine et beaucoup de gens firent au jeune débutant l'honneur de prendre son roman publié sous le voile de l'anonyme pour une œuvre posthume du poète. Le livre portait cette courte et mystérieuse dédicace : « Au meilleur et au plus grand des hommes! » L'écrivain complétait cette inscription quelque peu sybilline par le bizarre commentaire que voici : « Celui à qui ce compliment est adressé saura l'accepter et l'apprécier; — celui à qui il n'est pas destiné.... fera de même. » Benjamin Disraeli avait du premier coup emporté le succès, et conquis la réputation.

L'année suivante (1827) il entreprit un long voyage. Il parcourut successi-

vement l'Italie, la Grèce, la Turquie; puis il visita la Syrie et la Palestine, s'arrêtant pendant quelque temps à Jérusalem; enfin il traversa le désert, explora l'Egypte, remonta le Nil et pénétra assez loin dans la Nubie. Ces voyages n'occupèrent pas moins de trois ans; mais ils n'arrêtèrent pas la plume de l'écrivain, lui fournissant au contraire des matériaux pour de nouveaux ouvrages. C'est ainsi qu'en 1828 il donna *le Voyage du capitaine Popanilla*. C'est aussi dans le cours de ses pérégrinations en Palestine qu'il conçut l'idée de son brillant et fantastique roman, *David Alroy, le Prince de la Captivité*, — qui ne peut être que le produit d'une imagination hantée par les récits talmudiques et surexcitée par le soleil de l'Orient. On y trouve des descriptions d'une splendeur inouïe; parfois on croirait lire une page des *Mille et Une Nuits*. Cet ouvrage, publié en 1833, avait été précédé, deux ans auparavant, d'un « conte moral quoique gai, » intitulé *le Jeune Duc*; et, en 1832, de *Contarini Fleming*. Cette dernière œuvre, qu'Henri Heine proclamait tout haut : « une des plus originales qui aient jamais été écrites, » était en quelque sorte l'autobiographie psychologique de l'auteur. Il s'est inspiré évidemment de Gœthe et ses plaintes mélancoliques sont l'écho des sanglots de Werther et de Wilhelm Meister; tandis que le titre même de son livre est une allusion ingénieuse à sa double origine, le nom de « Contarini » rappelant les Vénitiens et celui de « Fleming » la race saxonne. En 1833, ainsi que nous l'avons dit, parut *David Alroy*, suivi d'une courte nouvelle, l'*Elévation d'Iskander*.

Cependant la littérature légère ne détournait pas M. Disraeli du but qu'il s'était proposé. Deux fois il avait tenté d'entrer au Parlement, mais les électeurs du High-Wycombe, à qui il s'était présenté, l'avaient repoussé. Ayant entendu dans un cercle de Londres une personne qui disait, en le désignant : « Qui est-ce ? » Il fit de cette question le titre d'une brochure écrite en style fort vif, dans laquelle il résuma les idées politiques qu'il mit en pratique toute sa vie et qu'il développa plus tard dans un livre plus considérable. En 1835 il publia une autre brochure politique, *la Constitution Britannique vengée*, — qu'il dédia à lord Lyndhurst. Puis, pour se venger de son exclusion du Parlement, il adressa au *Times* une série de lettres pleines de causticité, dans lesquelles il « éreinta » les whigs et qu'il signa Runymede.

Avec cette exubérance d'activité qui est l'heureux privilège de la jeunesse, il faisait marcher de front la politique et la littérature et écrivait des romans en même temps que des brochures. Vers la fin de 1836 il publia *Henriette Temple*, cette brûlante histoire d'amour dédiée au comte d'Orsay; et au commencement du printemps suivant parut *Venetia*, roman dans lequel, sous des noms fictifs, l'auteur mettait en scène lord Byron et Shelley.

La carrière de ce romancier fut un long roman, dont l'épisode le plus romantique fut le mariage du héros. Après plusieurs tentatives infructueuses pour entrer au Parlement, M. Disraeli finit par se faire nommer par les électeurs de Maidstone conjointement avec M. Wyndham Lewis. En vertu de l'association formée entre les deux candidats, celui-ci devait fournir l'argent, et l'autre les discours. Peu de temps après le succès de la campagne électorale entreprise en commun, M. Lewis mourut. Toutes les obligations pécuniaires contractées n'avaient pas été remplies et M. Disraeli vint trouver la veuve de son collègue pour la prier de le tirer d'embarras. L'auteur de *Vivian Grey* avait alors trente-trois ans. Il avait un visage, du type byronien, admirablement encadré par une splendide chevelure noire qui retombait en boucles luxuriantes. Sa beauté un peu étrange était encore relevée par

une toilette riche et excentrique. Un large col de chemise était rabattu sur une cravate nouée négligemment ; son vêtement de velours noir doublé de soie blanche était d'une coupe particulière et laissait voir un gilet brodé de fleurs d'or ; ses mains chargées de bagues disparaissaient à moitié sous des manchettes de dentelles et tenaient avec élégance une canne d'ivoire, à pomme incrustée d'or et ornée d'un gland de soie. Un air de distinction et de mélancolie était répandu sur toute sa personne ; joignez à cela la renommée littéraire qu'il avait conquise. Mistress Wyndham Lewis fut fascinée. Elle donna au collègue de son défunt époux sa main et son immense fortune. Mais elle lui apporta quelque chose de plus, — une compagne qui, suivant l'heureuse expression de lord Lytton, savait selon les circonstances « consoler ou exalter. » Rien n'égalait l'admiration de Mme Disraeli pour son mari sinon son amour. De son côté, il rendait à sa femme en affection ce qu'elle lui donnait en dévouement et l'on pourrait dire en culte.

On n'a pas oublié les débuts de M. Disraeli dans la Chambre des Communes, au mois de décembre 1837. Ils n'étaient pas de nature à faire prévoir les grands triomphes oratoires qu'il était destiné à remporter depuis. Les Whigs irrités contre le jeune député à cause des sarcasmes qu'il leur avait prodigués dans les lettres signées « Runymede » et à cause de sa récente querelle avec O'Connell (qui, soit dit en passant, avait prétendu que M. Disraeli descendait en ligne directe du mauvais larron crucifié au Calvaire), — les Whigs, disons-nous, étouffèrent la voix de l'orateur sous les rires et les grognements. Après avoir vainement tenté de faire tête à l'orage, celui-ci se rassit, en disant : « Un jour viendra où vous m'écouterez. » Comme on le voit, il avait une foi imperturbable dans sa destinée. Il donna une autre preuve de cette confiance, en répondant à lord Melbourne qui lui offrait sa protection et qui lui demandait ce qu'il comptait faire : « Je veux devenir premier ministre d'Angleterre. » Bien qu'il eût pris la parole à plusieurs reprises dans le cours de la même session sans s'exposer au même échec que la première fois, il n'obtint un véritable triomphe oratoire qu'en 1839, à l'occasion des troubles causés par les Chartistes. Dès lors il fut sacré orateur comme il l'était écrivain.

Quelques jours avant son grand discours, il avait donné une tragédie en cinq actes, *le Comte Alarcos,* dont le sujet est emprunté à la ballade espagnole sur les aventures de ce héros et de l'infante Soliza. Cet ouvrage dramatique n'a pas ajouté beaucoup à la réputation littéraire de M. Disraeli ; mais il est évident que, pas plus que feu Viennet, il ne partageait l'avis de ceux qui prétendent « qu'il est si facile de ne pas écrire une tragédie en cinq actes. »

En 1844, parut le roman que beaucoup de gens considèrent comme le chef-d'œuvre de M. Disraeli, — *Coningsby* ou « la Nouvelle Génération. » Le sous-titre indique que l'auteur était alors chef du parti de la jeune Angleterre. C'était une galerie de portraits contemporains, tracés de main de maître, bien qu'esquissés en quelques traits légers. Parmi ces types, on distingue le banquier juif Sidonia, riche comme Rothschild, savant comme Humboldt et parlant autant de langues que Mezzofanti.

L'année suivante, M. Disraeli, chez qui un succès appelait un autre succès, comme l'abîme appelle l'abîme, donna *Sybille,* ou « les deux Nations, » — c'est-à-dire le Normand et le Saxon, le riche et le pauvre, l'homme cultivé et l'illettré. Ce n'était plus seulement une suite de peintures, c'était encore une série de mots à l'emporte-pièce. Nous citerons seulement un certain lord Marney, « qui s'apercevait parfaitement qu'on cherchait à le tromper,

ce qui doublait son estime pour le trompeur ; » puis encore Kremlin, un individu « qui n'avait qu'une seule idée, et elle était fausse. » Mais, bien qu'écrite dans ce style à facettes, l'œuvre de M. Disraeli est pleine d'un intérêt élevé et l'on y trouve plus d'un passage non moins éloquent que pathétique. Un critique a dit avec raison de ce roman qu'il portait l'empreinte visible d'un siècle dont la matrice était une révolution. A vrai dire *Coningsby* et *Sybille* ne sont pas seulement des satires de la Société : ce sont des professions de foi. M. Disraeli s'est servi de la forme agréable du roman pour exposer ses doctrines politiques, qui peuvent se résumer ainsi : le Torysme, et non le Radicalisme, doit être le symbole politique du peuple anglais, — car il est parfaitement susceptible de s'adapter aux idées modernes du Gouvernement. L'auteur rappelle que dans des temps qui n'étaient pas encore loin de lui, le torysme était le parti du progrès et les efforts de toute sa vie ont tendu à le ramener à son point de départ. Ajoutons, en manière de commentaire, que les idées exprimées dans *Coningsby* parurent faire une vive impression sur le prince Louis-Napoléon, qui rencontrait souvent l'auteur dans le salon de lady Blessington. Plus tard il tenta de les mettre en pratique en cherchant à consommer dans l'empire restauré l'alliance de l'autorité avec la démocratie, on sait avec quel succès.

L'année 1847 vit paraître *Tancrède ou la Nouvelle Croisade*, livre dans lequel l'auteur a exposé ses idées favorites en matière religieuse et quelques-unes de ses aspirations politiques les plus élevées. L'action, commencée dans les salons du quartier aristocratique de Belgrave Square, à Londres, se noue dans le désert et se termine brusquement à Jérusalem. On retrouve dans ce roman quelques-uns des personnages de *Sybille* et d'autres encore, comme lord et lady Mountjoy, « ces parvenus qui, possesseurs d'une grande fortune, demeurent dans le Square où il ne faut pas, et invitent chez eux tout le monde qui n'est personne. » Il y a encore lady Constance Rawleigh « qui fertilise son esprit avec le *guano* des romans français. » M. Disraeli aurait-il senti *Nana* trente-trois ans à l'avance ?

La publication de *Tancrède* fut comme le bouquet... momentané du feu d'artifice littéraire que l'auteur tirait depuis dix ans. Pour un temps, sans abandonner entièrement les lettres, il se voua plus exclusivement à la politique, l'orateur chez lui éclipsa l'écrivain. En 1841, il avait échangé dans la Chambre des Communes le siège de Maidstone contre celui de Shrewsbury ; en 1847 il fut nommé par les électeurs de Buckinghamshire, son comté, et il continua à les représenter jusqu'à son élévation à la pairie. On a dit de lui : « M. Disraeli ne s'est point attaché à un parti quelconque, jusqu'à ce qu'il ait compris que le salut de ce parti dépendait de l'union sincère de tous ceux qui voulaient à tout prix résister aux idées révolutionnaires des Destructeurs. Ce jour-là il est entré dans les rangs des Conservateurs. » Cette phrase donne l'explication de la lutte qu'il soutint contre sir Robert Peel, qu'il continua sans trève ni merci jusqu'à ce qu'il eût chassé son adversaire du ministère. (Nous ne voulons pas insinuer, comme d'autres l'ont fait, que son animosité provenait de l'oubli du premier ministre de lui offrir une place dans son administration.) Sir Robert Peel, — le véritable père de l'Opportunisme (mais d'un opportunisme intelligent), — était convaincu que le temps de la protection était passé et il avait arboré la bannière du libre échange. Il avait ainsi scindé le parti tory en deux. Disraeli demeura avec les conservateurs intransigeants. Il ne cessa de cribler de ses sarcasmes celui qu'il regardait comme un renégat ; un seul suffira pour donner une idée des autres, car il les résume tous : Sir Robert Peel, dit-il, « avait sur-

pris les Whigs au bain et il s'était sauvé avec leurs habits. » Toutefois l'ardeur de la lutte politique ne l'empêcha pas de rendre justice à son adversaire et quand « celui-ci mourut, M. Disraeli paya un tribut touchant à sa mémoire, le proclamant « le plus grand membre du parlement qui eût jamais existé » et le comparant à un virtuose « qui jouait de la Chambre des Communes comme d'un vieux violon. »

Malgré son admiration pour la race de laquelle il tirait son origine, M. Disraeli faisait passer avant ses sympathies personnelles les intérêts de son parti politique : aussi, lorsque lord George Bentinck, chef des tories dans la Chambre des communes, renonça à ses fonctions de *leader* de l'opposition plutôt que de voter pour le maintien de l'incapacité qui excluait les juifs du parlement, il accepta sans difficulté la succession de son ami, — ce qui ne l'empêcha pas d'écrire une magnifique *Biographie politique* dudit lord George Bentinck et de profiter de la circonstance pour faire encore un éloge pompeux des enfants d'Israël.

Quand M. Disraeli prit la direction des tories; ceux-ci étaient réduits à une minorité complètement insignifiante. A force de tact, d'adresse et de patience, il reconstitua le parti, y rallia les peelistes dissidents et manœuvra si bien qu'en deux circonstances, il renversa les Whigs du pouvoir en 1852 et en 1858. Les Conservateurs firent alors deux courtes apparitions au ministère qui leur paraissait naguère aussi loin d'eux que la Terre Promise aux Israélites dans le désert. Chaque fois M. Disraeli reçut le portefeuille de Chancelier de l'Echiquier. On vit alors avec étonnement ce romancier aborder les questions de finances et les traiter en homme d'affaires consommé. Toutefois ce ne fut qu'à force d'expédients qu'il put maintenir pendant un an au pouvoir son parti qui était numériquement inférieur. En 1867, quand la question de la réforme électorale, qui avait jeté à bas une série de cabinets, eut renversé celui de M. Gladstone, M. Disrueli revint au Ministère avec son chef, le comte de Derby et tenta à son tour de résoudre le problème que tant d'autres avaient cherché en vain. Il y réussit et dans la solution qu'il trouva on remarque l'application de sa doctrine de prédilection : l'alliance des principes conservateurs avec les principes démocratiques. L'année suivante, lord Derby étant venu à mourir, la reine chargea M Disraeli de reconstituer le cabinet; il avait alors accompli la destinée qu'il se proposait en entrant dans la vie politique : il était premier ministre de l'Angleterre.

Il ne le fut pas longtemps. La question de l'Eglise protestante d'Irlande, soulevée par un député catholique, M. Maguire, et habilement mise en avant par M. Gladstone, renversa les conservateurs du pouvoir. Rentré dans la vie privée, M. Disraeli qui, depuis *Tancrède* n'avait composé aucun roman, reprit la plume et écrivit *Lothair*. Cet ouvrage, dédié au duc d'Aumale, obtint un brillant succès. Le public crut y voir une protestation contre la récente conversion au catholicisme du marquis de Bute, qu'on regarda à tort ou à raison comme le prototype du héros. Mais celui-ci ne se sentit pas blessé et demeura l'ami de l'auteur qu'il invita à son mariage. On mit également des noms sous les portraits du Cardinal Grandisson, de Mgr Catesby, du P. Coleman, de M. Phœbus, l'artiste peintre, etc. Quant aux « mots » qui jaillissaient à chaque page, ils firent fortune. Citons-en un seul : « Les critiques sont les fruits secs de la littérature et des ar ts. »

Revenu dans l'opposition, M. Disraeli se contenta de réorganiser son parti, de laisser ses adversaires accumuler les fautes et de regarder l'énorme majorité de M. Gladstone fondre entre ses mains. Enfin son heure arriva.

Les élections générales de 1874 donnèrent pour résulter 351 conservateurs centre 302 libéraux. Ce succès foudroyant surprit tout le monde, amis ou ennemis. Appelé par la Reine à former un cabinet, M. Disraeli se vit pour la première fois à la tête d'une majorité solide dans les deux Chambres et en mesure d'appliquer ses idées de gouvernement. Depuis quelques années le parti radical gagnait du terrain en Angleterre. Le programme de ce parti peut se résumer ainsi : à l'extérieur la paix à tout prix, ce qui implique l'émancipation des colonies, l'abandon des conquêtes, la réduction de l'Empire Britannique à sa plus simple expression ; à l'intérieur séparation de l'Église et de l'État et, comme mesure préliminaire, sécularisation de l'enseignement. Les Radicaux s'étaient un peu trop hâtés d'exécuter leur programme ; le peuple anglais n'était pas prêt à changer en un jour ses habitudes séculaires. Il regimba : de là le succès des Conservateurs en 1874. M. Disraeli crut devoir profiter des mouvements de réaction et arbora la bannière de « l'impérialisme, » — c'est-à-dire de la conservation de l'empire britannique dans son intégrité, avec son prestige et ses traditions. Il commença par faire proclamer la Reine « impératrice de l'Inde, » — ce qui était d'autant plus adroit que la Souveraine convoitait vivement ce titre. Puis, en 1875, pour s'assurer la possession du chemin de l'Inde, il acheta les 176,000 actions du Canal de Suez qui étaient entre les mains du Khédive. En 1876, affaibli par l'âge et par la maladie, il quitta à son grand regret l'arène de ses vieilles luttes parlementaires, et entra dans la Chambre des lords avec le titre de comte Beaconsfield et vicomte Hughenden. Il n'en poursuivit pas moins le but qu'il s'était proposé : rendre à l'Angleterre son prestige. Quand le résultat de la guerre russo-turque et le traité de San-Stefano semblèrent sur le point de mettre aux prises la puissance victorieuse et la Grande-Bretagne, il fit une démonstration à la fois hardie et habile en appelant dix mille hommes de troupes indigènes de l'Inde à Malte. On se rappelle l'attitude du comte de Beaconsfield à Berlin, l'acquisition de l'île de Chypre (réalisation d'une idée exprimée dans *Tancrède*), le retour triomphal du Plénipotentiaire anglais à Londres ; enfin plus tard la glorieuse campagne d'Afghanistan qui donnait à l'empire indien une « frontière scientifique. » On aurait pu croire que le gouvernement qui avait fait ces choses était assuré de demeurer de longues années au pouvoir. Il n'en était rien. Le mouvement radical avait continué son œuvre dans l'ombre ; une fois le premier moment de réaction passé, il avait gagné du terrain. Quand lord Beaconsfield fit, au printemps de 1880, un appel aux électeurs, la réponse causa une surprise générale comme au printemps de 1874, — mais en sens inverse. Il avait fait pousser au lion britannique son dernier rugissement : celui-ci voulait désormais un cornac plus pacifique.

Lord Beaconsfield descendit du pouvoir avec beaucoup de dignité. Au milieu de l'automne dernier, le monde apprit avec étonnement qu'il allait produire un nouveau roman et peu après apparut *Endymion*, œuvre semi-politique, semi-fictive dans laquelle on vit défiler sous des masques transparents des personnages qui ne furent pas tous contemporains : Louis-Napoléon, le comte de Morny, lord Bulwer, le cardinal Manning, lord Palmerston, Cobden et Thackeray. Comparé aux écrits de plusieurs romanciers modernes, *Endymion* est un chef-d'œuvre ; considéré comme une œuvre de Benjamin Disraeli, ce dernier livre rappelle vaguement le dernier sermon de l'archevêque de Grenade. On assure que l'éditeur a payé le manuscrit 300,000 francs ; — cette somme doit comprendre les arrérages de *Vivian Grey*.

Quelques mois après la publication d'*Endymion*, lord Beaconsfiel était attaqué de la maladie qui vient de le mettre au tombeau. Il est mort un an, *jour pour jour*, après avoir remis entre les mains de la Reine sa démission de premier ministre. Les personnes qui entouraient le lit mortuaire ont été frappées d'un fait. Une heure avant d'expirer, le moribond, qui depuis quelque temps était tombé dans un état comateux, se redressa, étira ses bras, et donna de l'expansion à sa poitrine. Or, tous se rappelèrent que c'était là le geste familier à M. Disraeli quand il se levait dans la Chambre des Communes pour répondre à un adversaire. La pensée du vieil athlète, au moment de quitter pour toujours l'arène de ce monde, s'était-elle reportée vers ses luttes de naguère ? Hélas ! mieux eût valu, dans cette agonie, dans ce combat suprême, songer à d'autres palmes que celles qui se flétrissent.

Et maintenant nous sera-t-il permis de résumer brièvement notre jugement sur le personnage éminent dans nous venons d'esquisser la carrière ? D'après une définition qu'il a donnée lui-même « un grand homme est celui qui laisse son empreinte sur la génération à laquelle il appartient. » Jugé d'après cette mesure, lord Beaconsfield ne mérite pas le titre de grand, car tout ce qu'il a fait a un caractère essentiellement transitoire. Si nous considérons sa carrière parlementaire, il nous apparaît plutôt comme un habile *debater*, c'est-à-dire un joûteur oratoire que comme un véritable orateur ; il excelle à parer les coups, à trouver le défaut de la cuirasse de ses adversaires, à lancer le trait de l'épigramme : il ne manie pas le glaive de l'éloquence. Comme homme d'Etat, sa politique repose toujours sur des expédients, ingénieux parfois, mais toujours subtils et passagers. Comme écrivain enfin, le principal mérite de ses romans consiste dans l'actualité, dans les allusions, choses essentiellement fugitives : il ne trace pas des caractères, il fait la caricature des contemporains. On pourrait établir un parallèle curieux et piquant entre lord Beaconsfield et le journaliste éminent qui vient de le suivre de si près dans la tombe, M. Émile de Girardin. En un mot, Benjamin Disraeli n'est pas un de ces astres qui brillent au firmament et qui servent à tout jamais de guide au navigateur et au voyageur ; c'est un météore éblouissant qui a traversé le ciel, en y traçant une traînée lumineuse, mais qui ne laissera que le souvenir d'un phénomène.

F. DE BERNHARDT.

II

VŒUX DES CAHIERS DE 1789 RELATIFS A L'INSTRUCTION PUBLIQUE (1)

Il faut louer M. Duméril d'avoir conçu la pensée de mettre à la portée du public les vœux des cahiers de 1789 relatifs à l'instruction publique. Le grand recueil des *Archives parlementaires* n'est pas accessible à tout le monde ; une étude ayant pour objet d'en extraire ce qui intéresse l'histoire de l'enseignement à tous les degrés peut présenter un grand intérêt et avoir une réelle utilité.

Je ne doute pas que les intentions de l'honorable professeur de Toulouse ne soient excellentes, mais en ce monde, les meilleures intentions ne suffisent pas, et son travail en est la preuve incontestable. Il n'a pas su se dégager

1. *Des vœux des Cahiers de 1789 relatifs à l'instruction publique* par A. Duméril, professeur à la Faculté des lettres et président de l'Académie des sciences, inscriptions et belles lettres de Toulouse. Toulouse, imp. Douladoure. 1880, in-8, de 68 p.

de certains préjugés fâcheux qu'une étude tant soit peu attentive des questions qu'il traite aurait aisément dissipés ; on en retrouve la trace à chaque page de son mémoire, d'ailleurs déparé par une ignorance trop évidente des travaux récents sur nos origines scolaires et des résultats désormais acquis.

Ce que M. Duméril a cherché dans les cahiers ce n'est pas le mouvement de l'opinion en 1789 touchant les questions scolaires, ce sont des arguments pour démontrer cette thèse qu'il pose dès la 2e page de sa brochure : « A aucun degré, l'instruction publique n'était florissante aux derniers jours de l'ancienne monarchie. »

Quant à l'instruction primaire, M. Duméril réédite de vieilles calomnies mille fois réfutées, sans paraître se douter qu'elles ont, depuis quelques années déjà, absolument perdu tout crédit auprès des gens instruits. Je ne mets point en doute sa bonne foi ; il est d'ailleurs très clair, comme je le disais tout à l'heure, qu'il est peu au courant des récentes études sur la question. Il y a pourtant des travaux qu'en sa qualité d'universitaire, il devrait connaître, par exemple, le *Dictionnaire de Pédagogie* publié sous la direction d'un homme que personne ne soupçonnera de fanatisme religieux ou de parti-pris en faveur de l'Ancien Régime, M. Buisson, et la *Statistique rétrospective* de M. Maggiolo dont j'ai sous les yeux un tirage à part, mais qui, si je ne me trompe, fait partie du 2e volume de la dernière statistique de l'enseignement primaire publiée par le Ministère de l'Instruction publique. La plupart des articles consacrés par le *Dictionnaire de Pédagogie* à nos départements actuels ou à nos anciennes provinces montrent par des faits et des textes que l'Instruction primaire existait sous l'Ancien Régime, à un degré moindre qu'aujourd'hui (personne ne le conteste) mais suffisant déjà en beaucoup de lieux, et que le progrès allait s'accentuant et s'étendant très régulièrement quand la Révolution vint tout arrêter. — Si M. Duméril avait jeté les yeux sur la *Statistique* de M. Maggiolo, il n'eût pas éprouvé le besoin de nous faire part de l'étonnement et de l'admiration que lui ont fait éprouver les chiffres allégués pour la Haute-Marne et l'Aube. Il aurait mieux choisi ses exemples, car ces chiffres ne sont pas exceptionnels. Dans tous les départements du Nord et de l'Est l'instruction primaire était florissante, si par les moyennes des signatures des conjoints de 1786 à 1790, la Haute-Marne vient seulement au treizième rang et l'Aube au vingtième. Voici quelques autres moyennes : Calvados, époux signant leur acte de mariage, 82.50 0/0, épouses, 63.12. — Manche, époux, 81.99, épouses 65.97. — Doubs, 80.70 et 40.35. — Marne 79.80 et 46.72, etc.

L'appréciation de la situation scolaire de la Lorraine en 1789 est absolument inexacte. Quoique « des personnages ruraux, même des syndics de village » fussent obligés, pour correspondre avec l'intendant, d'emprunter la main d'autrui, la culture intellectuelle dans les campagnes n'était pas « à peu près nulle » dans cette province. Alors, comme aujourd'hui, la Lorraine était aux premiers rangs pour l'instruction. La preuve est facile à faire, il n'est même pas nécessaire de lire les mémoires si concluants de MM. Maggiolo et Schmidt, il suffit d'un coup d'œil sur la *Statistique rétrospective* pour constater en Lorraine, au moment de la Révolution, des moyennes très remarquables et bien supérieures aux moyennes actuelles de bon nombre de nos départements : Meuse, époux signant leur acte de mariage en 1786-1790, 90.65 0/0, épouses 67.13. — Vosges 89.26 et 62.36. — Meurthe 88.30 et 68.71. — Moselle (arrondissement de Briey) 84.80 et 59.71.

D'autre part, si M. Duméril, qui connaît sans doute l'excellent livre de

M. Babeau, *le Village sous l'Ancien Régime*, puisqu'il le cite, avant de chercher, dans l'ignorance de quelques syndics de communautés rurales, une preuve d'ignorance universelle, avait pris la peine de lire ce que le savant auteur dit des syndics de village, il aurait compris que l'argument à *fortiori* qu'il a voulu établir ne conclut pas. Très souvent en effet (et M. Babeau prouve ce qu'il affirme) « il était difficile de recruter ces agents communaux parmi les habitants instruits et aisés. Les plus influents usaient de leur crédit pour faire attribuer ces fonctions à d'autres.... elles étaient quelquefois attribuées à des gens qui étaient les instruments d'habitants plus influents qui administraient sous leur nom : on trouverait parmi eux des vignerons et des manouvriers (1). » — D'ailleurs serait-il impossible de rencontrer aujourd'hui des conseillers municipaux illettrés, des maires et même des sous-préfets peu familiarisés avec l'orthographe ? Si, dans cent ans, un académicien de Toulouse ou d'ailleurs conclut d'un ou deux faits de ce genre que « la culture intellectuelle des campagnes était à peu près nulle » à notre époque, il raisonnera comme M. Duméril, mais il raisonnera de travers et son argumentation ne convaincra que des gens ignorants de l'histoire et peu au courant des règles de la logique.

M. Duméril cite quelques-uns des témoignages fournis par les *Lettres à Grégoire sur les patois de France*. Si, au lieu d'emprunter ses citations au compte rendu de la *Revue Critique* qui les a choisies à bon escient, il avait recouru au livre lui-même, il aurait vu qu'en bien des lieux, les correspondants de Grégoire accusent une situation différente. Voir entre autres les lettres concernant l'Aude (p. 20), le Bas-Languedoc, (p. 81) le Dauphiné (p. 176), le Jura (p. 205, 210, 216), l'Artois, (p. 259). Il saurait aussi, car il suffit d'un rapide examen pour s'en convaincre, que les assertions des *Lettres à Grégoire* ont besoin d'être scrupuleusement contrôlées. Pour ma part, l'étude des documents originaux conservés aux Archives de la Gironde m'a donné la preuve de leurs singulières exagérations touchant l'état de l'Instruction primaire dans le Bordelais, l'Agenais et le Périgord.

Je passerai rapidement sur la prétendue décadence de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, dans les dernières années de l'Ancien Régime. Quant à la situation du premier, nous renverrons M. Duméril à une œuvre qu'il devrait connaître. C'est le *Rapport au Roi sur l'enseignement secondaire* (Paris, Imp. roy. 1843, in-4) de M. Villemain. Il y pourra lire plusieurs pages (55-59) consacrées par l'illustre ministre à expliquer, sans trop de désavantage pour notre temps, « les différences favorables à l'Ancien Régime, entre l'état actuel des études et celui qui précédait 1789. » M. Villemain constate que le nombre des collèges et celui des élèves était beaucoup plus grand en 1789 qu'en 1842 ; que les fondations en faveur des établissements d'instruction étaient bien plus nombreuses et plus riches; qu' « autrefois tout dans les traditions et les mœurs secondait l'instruction classique, tout était préparé pour elle et la favorisait. » Les témoignages des contemporains, La Chalotais, Guyton de Morveau etc, ceux des cahiers eux-mêmes sont unanimes à affirmer cette prospérité de l'enseignement secondaire,

Mais j'entends M. Duméril me dire : « Que répondez-vous aux plaintes des contemporains et des cahiers sur la faiblesse des études et l'insuffisance des programmes? » Je réponds qu'elles n'ont pas plus de valeur démons-

1. A. Babeau, *Le Village sous l'Ancien Régime*. 2e édit. Paris, Didier, 1879, in-12, p. 71.

trative que les discours de M. le Ministre de l'Instruction publique au concours général (1) et aux réunions des sociétés savantes à la Sorbonne, que les plans de réforme de M. Bréal, et du parti novateur de l'Université. Qu'on relise uniquement ces documents dans cent ans d'ici et l'on pourra dire de notre enseignement secondaire ce que M. Duméril dit de nos vieux collèges. Aura-t-on raison pour cela?

La même observation suffit pour répondre aux plaintes des cahiers touchant l'enseignement supérieur. On peut de plus observer que la compétence de leurs rédacteurs n'est pas toujours suffisamment établie; rappeler le grand mouvement littéraire et scientifique du dix-huitième siècle, les magnifiques découvertes des savants de ce temps dans le domaine des sciences mathématiques, physiques et naturelles; remarquer enfin que les jurisconsultes de la Constituante, que les membres du Conseil d'Etat qui élaborèrent le code civil étaient sortis de ces écoles de droit tant décriées par certains cahiers, et comme le disait en l'an IX le savant ministre Chaptal, tandis que la nouvelle génération, celle de la Révolution « était irrévocablement sacrifiée à l'ignorance, les tribunaux, les magistratures n'offraient que des élèves des anciennes Universités » (2).

Je ne relèverai pas les appréciations malveillantes de M. Duméril à l'endroit du Clergé et de l'Ancien Régime. Son parti pris trop évident empêchera la plupart des lecteurs de prendre au sérieux ses réflexions. Notre vieux clergé de France si mal mené par M. le professeur n'en conservera pas moins tous ses titres à la reconnaissance de ceux à qui son histoire est familière. Ceux-là savent fort bien que les recueils de conciles et de statuts synodaux et les titres d'innombrables fondations ecclésiastiques témoignent éloquemment de son zèle infatigable pour la diffusion de l'enseignement.

Je ne parlerai pas davantage du style de M. Duméril. Il y aurait quelque témérité de ma part à critiquer à ce point de vue un professeur de faculté. Je me contenterai de renvoyer le lecteur curieux à la page 9 de son mémoire. Il y pourra cueillir quelques phrases remarquables, spécialement une note qui a son prix.

Somme toute, le mémoire dont j'ai essayé de donner une idée fournit une preuve de plus du danger inévitable couru par des gens même intelligents et instruits quand ils veulent aborder sans préparation suffisante l'étude d'une question historique quelconque. Il pourrait néanmoins avoir son utilité s'il donnait à un des écrivains auxquels l'histoire de l'enseignement en France est familière, l'idée de traiter à nouveau *des Vœux des Cahiers de 1789 relatifs à l'instruction publique.* E. Allain.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Émile de Girardin est mort à Paris, le 27 avril, à l'âge de 75 ans. Tel est l'âge que donnent les lettres de part de sa mort, se conformant à son acte de naissance où il figure sous le nom d'Emile Delamothe, né de parents inconnus (en Suisse, 22 juin 1806), mais contrairement à l'acte de notoriété qui lui fut substitué plus tard et qui reporte sa naissance à 1802. Le cadre de notre recueil nous dispense de retracer la vie agitée de M. de Girardin, comme financier, comme homme politique. La fausse position où

1. Voir F. Bouillier. *L'Université sous M. Ferry*, Paris, Gaume 1880.
2. Cité par Ch. de Beaurepaire. *Recherches sur l'instruction publique dans le diocèse de Rouen avant* 1789. Evreux, Huet, 1872, t. I, p. v.

l'avait placé sa naissance semble avoir pesé sur toute sa vie ; car avec les qualités d'esprit dont il était doué, il n'a abouti qu'à faire beaucoup de bruit, qu'à remuer beaucoup d'idées, à toucher à toutes les questions sans les résoudre; soutenu par une grande ambition, il a pu aspirer à toutes les positions sans pour ainsi dire en obtenir aucune. Ses rares succès électoraux ne compensent pas ses échecs et s'il fut nommé sénateur sous l'Empire ce fut par un décret qui ne put être promulgué. Personnalité turbulente et bruyante, elle a pu atteindre la célébrité, mais elle ne laisse rien après elle, ni œuvres, ni disciples. C'est dans le journalisme que M. de Girardin a le plus marqué ; il n'a pas peu contribué à son développement en en faisant une affaire de commerce et en alléchant le lecteur par le roman-feuilleton. A ce point de vue la création de la *Presse* en 1836 fera époque dans l'histoire du journalisme.

Il fut une époque où M. de Girardin se vantait d'avoir une idée par jour. C'est une prétention qu'il serait difficile de justifier. Mais une idée bonne venant à point dans la vie vaut mieux qu'une idée bonne ou mauvaise par jour; la plus heureuse certainement pour lui, celle qui lui fait le plus d'honneur et dont nous le félicitons vivement, est l'idée qu'il eut sur son lit de douleur de se réconcilier avec Dieu avant de mourir, de se jeter pour passer en l'autre vie dans les bras de l'Église toujours ouverts pour recevoir les enfants égarés à quelque parti qu'ils appartiennent.

Nous n'avons pas cru utile de faire une bibliographie générale et complète des œuvres de M. de Girardin. Beaucoup ont eu un grand retentissement, mais le retentissement d'un jour ; elles sont un modèle de paradoxes développés avec logique et bonne foi. Nous nous bornons à indiquer les journaux auxquels son nom est resté attaché, et dans la liste très respectable de ses écrits que nous signalons, nous avons recherché surtout ceux dont les titres peignent l'auteur.

M. de Girardin a fondé le *Voleur* (5 avril 1828); — la *Mode* (1er octobre 1829) qui est devenu un organe légitimiste sous le gouvernement de Juillet; — le *Journal des connaissances utiles* (1831) ; — le *Journal des instituteurs primaires* (1832) ; — le *Musée des Familles* (1833); — la *Maison rustique du* XIXe *siècle* (1833); — l'*Almanach de France* (1834); — l'*Atlas de France*; — *l'Atlas universel* ; — le *Panthéon littéraire* (1835) ; — la *Presse* (1er juillet 1836) ; — la *Défense nationale* (1870); — les *Cent-Jours* (1870); — l'*Union française* ; — le *Bonhomme Franklin* (1872) ; — il a dirigé la *Liberté* (1860-1870) ; — la *France* (1874-1881), et avait une bonne part d'influence dans le *Petit Journal*. Il a écrit : *Emile* (1827), d'abord anonyme et bientôt signé ; « Emile de Girardin ; » — *Au hasard, fragments sans suite d'une histoire sans fin* (1828); — des poèmes, et des romances; — *De l'influence exercée par le Journal des connaissances utiles sur le progrès des idées, de l'instruction, des mœurs*, etc., (1834) ; — *De la presse périodique au* XIXe *siècle* (1837) ; — *De l'instruction publique*, 1° *élémentaire, générale, nationale* ; — 2° *complémentaire, spéciale, professionnelle* (1838, in-8); — *De la liberté de la presse et du journalisme* (1842); *Moyens d'exécution des grandes lignes de chemins de fer* (1842); — *De la liberté du commerce et de la protection de l'industrie* (1846-47) ; — *Du budget* (1847); — *Avant la Constitution*, précédé d'une *Lettre à Timon* ; — *Bon sens, bonne foi*; — *Journal d'un journaliste au secret*; — *Questions administratives et financières* (in-18) ; — *le Pour et le Contre* ; — *le Droit du travail au Luxembourg et à l'Assemblée nationale* (1848, 2 vol.) ; — *les Cinquante-Deux*, suite d'écrits sur les questions à l'ordre du jour (1849, en 13 vol.); — *l'Abolition de la misère par l'élévation des salaires* (1850, in-16); — *l'Abolition de l'auto-*

rité par la simplification du gouvernement (1851); — *le Bien-être universel* (1850 et suiv.), revue hebdomadaire ; — *l'Expropriation abolie par la dette foncière consolidée* (1852); — *la Politique universelle, décrets de l'avenir* (Bruxelles, 1852); — *Solutions de la question d'Orient* (1853, in-18); — *la Liberté dans le mariage par l'égalité des enfants devant la mère* (1854); — *le Droit* (1856); — *la Liberté* (1857, in-18); — *la Guerre*; — *le Libre Vote*; — *l'Equilibre Européen*; — *Conquête et Nationalité*; — *Désarmement et matérialisme*; — *Napoléon III et la France*; — *l'Empereur Napoléon III et l'Europe*; — *l'Empire et la Liberté* (1859); — *Civilisation de l'Algérie* (1860); — *Réponse d'un mort* (1861): — *l'Apaisement de la Pologne* (1863, in-8); — *Paix et Liberté*; — *le Spectre noir*; — *les Droits de la pensée*; — *Force et Richesse* (1864); — *Pouvoir et impuissance* (1865, in-8); — *le Succès*, questions de l'année 1866 ; — *le Condamné du 6 mars* (1867, in-8); — *la Voix dans le désert*, questions de l'année 1868 (1870, in-8); — *l'Ornière*, questions de l'année 1869 (1871, in-8); — *le Gouffre* (1870); — *les Cent Jours* (1871); — *les Lettres d'un logicien*, questions des années 1872 et 1873 (1872-1874) ; — *l'Homme et la Femme* ; — *l'Egale de son fils* (1872, in-8), réponses à *l'Homme-Femme de M. Dumas fils* ; — *Grandeur ou déclin de la France* (1876); — *la Question d'argent*, question de l'année 1876 ; — *le Dossier de la guerre* (1877, in-18), recueil de documents officiels avec préface qui eut une circulation considérable ; — *l'Elu du* IXe *arrondissement*, question de l'année 1877 (1878, in-8); — *l'Impuissance de la presse*, questions de l'année 1878 (1879, in-8), etc., etc.; — *l'Egale de l'homme*, lettres à M. Alexandre Dumas fils (1880). — Un grand nombre de ses articles ont été réunis sous le titre de *Questions de mon temps*, depuis 1836. — M. de Girardin a encore écrit plusieurs pièces: *La Fille du Millionnaire* (1858); — *le Supplice d'une Femme* (1865) ; — *les Deux Sœurs* (1865); — *le Mariage d'honneur* (1866); — *le Malheur d'être belle* (1866); — *les Hommes sont ce que les Femmes les font* (1866) ; — *les Trois Amants* (1872) ; — *une Heure d'oubli* (1873).

— M. l'abbé Édouard J. Durand, mort à Paris le 8 mars, était né à Versailles en 1831. Il fit ses études au collège et au petit séminaire de cette ville. Entré à dix-huit ans chez les PP. Lazaristes, et à peine ordonné prêtre à 23 ans, avec dispense d'âge sa congrégation le fit partir pour le Brésil en qualité de professeur. Après deux ans de séjour dans ces contrées, il fut appelé à professer les sciences au collège de Bébec, près de Constantinople. Il s'y trouvait à l'époque de la guerre de Crimée où il se dévoua au service des malades, et gagna le typhus dont il conserva longtemps les influences. Revenu en Europe, il professa la théologie à Evreux du temps de Mgr Olivier, fut envoyé à Montpellier, et de là en Algérie d'où il rapporta, en 1859, les fièvres intermittentes. Pour raison de santé, obligé de quitter la congrégation de la mission, il desservit une cure de campagne dans le diocèse de Versailles. En 1872, il fut attaché à Paris à la cure de Notre-Dame. M. de Geslin, archiprêtre, reconnaissant ses aptitudes particulières, le fit agréger à l'Université catholique de Paris en qualité de professeur de géographie. La Société de géographie de Paris, dont il faisait partie depuis 1869, l'avait choisi comme archiviste. Elle en a reçu de fréquentes communications publiées dans le *Bulletin* de cette société, parmi lesquelles nous signalons: En 1869, une *Excursion à la Sierra de Caraga (province de Minaes Geriès, Brésil), géographie, hydrographie, flore et faune de cette province* (1869) ; — *Considérations générales sur l'Amazone : richesse du territoire, avenir de ce pays. La colonisation d'Europe doit porter son observation de ce côté* (1871) ; — *Notice sur le Rio-Negro. Description du bassin. Orographie, hydrographie, flore et faune, popu-*

lations indigènes (1872) ; — *L'Amazone brésilien, description du fleuve, historique. Les premières tentatives des Européens, les colonisateurs, les Hollandais, les Portugais* (1873) ; — *Compte rendu des travaux et des découvertes de la société de géographie du Mexique* (1873) ; — *Le Rio-Francesco du Brésil, son cours, ses affluents, orographie, hydrographie, faune, flore, fertilité du sol, les productions, le climat* (1874) ; — *La Madeira et son bassin, principal affluent de l'Amazone, description du pays* (1875) ; — *Les Indes portugaises, Notions historiques. État actuel des possessions portugaises dans l'Inde* (1879) ; — Il a donné en 1874 *les Missions catholiques françaises*, (in-12, Delagrave). — Dans la *Revue du monde catholique*, outre ses comptes rendus des sciences géographiques, il a publié le *Voyage du père Horner dans l'Oukoucie et l'Oukami*, où aucun Européen n'avait encore paru. En 1877, il démontra, à l'occasion des voyages de Stanley, que l'Afrique avait été traversée par les missionnaires portugais en 1560. En ces derniers temps, il s'était beaucoup occupé de la *Guyane française*, dans une suite d'articles donnés dans le *Progrès financier*. Il travaillait à la publication de son cours professé à l'Université catholique de Paris, lorsque la mort est venu le frapper. Il préparait aussi une étude sur les anciennes découvertes des Portugais dans l'intérieur de l'Afrique.

— M. Louis Cortambert vient de mourir à Saint-Louis (Etats-Unis). Frère de M. Eugène Cortambert, auquel nous consacrions dernièrement une notice, il était né en 1809, à Dompierre (Saône-et-Loire). Lorsqu'il eut fini son éducation, il fit des voyages et se fixa en Amérique. Il avait fondé à Saint-Louis la *Revue de l'Ouest* et était depuis 1864 le principal rédacteur du *Messager franco-américain*. Il a publié *les Trois époques du catholicisme* (1849, in-8) ; — *Voyage au pays des Osages* ; — *Histoire de la guerre civile américaine*, en collaboration avec M. F. de Tranaltos (1867, 2 vol. in-8) ; — *La religion du progrès* (1874), réunion d'articles et un *Précis d'histoire universelle*.

— M. Louis-Marie-Albert Desvignes de Surigny, né à Mâcon le 22 mars 1834 est mort à Pissé(Saône-et-Loire), le 1er mai, Il a été enlevé après une courte maladie dans toute la force de l'âge, suivi des regrets qu'inspire un père laissant de jeunes orphelins, un catholique toujours prêt à affirmer et à défendre ses convictions, un citoyen plein de patriotisme, qui se sait refuser un service et auquel un acte de dévouement ne coûte rien. Il le montra bien lorsqu'en 1870, il quitta ses petits enfants qui n'avaient déjà plus de mère pour s'enrôler dans la mobile de l'Ain avec son frère qui a été victime de la guerre ; et, lorsque depuis, il organisa la lutte contre le phylloxera. Ces deux actes de patriotisme nous ont valu plusieurs publications : un *Mémorial* des opérations de son bataillon pendant le siège de Paris et de nombreux *Mémoires* sur le phylloxera, dont une partie a été insérée dans le recueil de l'Académie de Mâcon, dont il faisait partie depuis 1870. Il était également membre de la Commission départementale chargée d'étudier le phylloxera. Il a collaboré au *Journal de Mâcon*, à l'*Ordre* et au *Conservateur de Saône-et-Loire*, sous le pseudonyme de Saint-Aubin. On lui doit : *Essai de réorganisation des Intendances*, par Albert de Surigny, lieutenant-payeur au 4e bataillon des gardes mobiles de l'Ain (1871, Mâcon, imp. Pigneret) ; — *Budgets des principales villes du département de Saône-et-Loire, Autun, le Creuzot, Châlon, Mâcon, Tournus*, par Saint-Aubin (1877, Chalon-sur-Saône, in-18) ; — *Guide aux Eaux thermales de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), Wiesbaden français* (1880, Macon, in-18).

— M. E. Costa de Serda, sous-intendant militaire, est mort à Tours, à

l'âge de quarante-huit ans, à la fin de mars. C'était un écrivain militaire distingué. Il s'est fait connaître par sa collaboration à plusieurs revues spéciales et des traductions d'ouvrages allemands : *Essai d'un réglement sur le service télégraphique en campagne*, extrait du *Spectateur militaire* (1866) ; — *Les Chemins de fer au point de vue militaire*, trad. de l'allemand (1868) ; — *Campagne de* 1870-1871. *Opérations des armées allemandes, depuis le début de la guerre jusqu'à la catastrophe de Sedan et la capitulation de Strasbourg*, traduct. du colonel Borbstaedt (1872) ; — *Opérations des armées allemandes, depuis la bataille de Sedan jusqu'à la fin de la guerre*, trad. du major Blume (1872) ; — *Les Troupes sociales sous le premier Empire. Opérations des troupes allemandes en Espagne de* 1808 à 1813, extr. du *Spectateur militaire* (1873) ; — *La guerre franco-allemande de* 1870-1871, *rédigée par la section historique du grand Etat-Major prussien*, traduction (1873, 18 vol.).

— M. Eugène Deligny, né à Paris le 30 décembre 1816, vient d'y mourir au mois de mars. Ancien élève du Lycée Henri IV, il commença des études médicales avant de se livrer à la littérature. On lui doit plusieurs drames et plusieurs romans. Il a été secrétaire-général de l'Opéra de 1846 à 1854. Nous citerons de lui : *Le Fils du Bravo*, drame (1836) ; — *Herman l'ivrogne*, drame (1836) ; — *Les Filles repenties*, roman (1836) ; — *Les Enfants sans souci*, roman (1843) ; — *La Fille terrible*, vaudeville (1846) ; — *L'Héritage d'un banquier*, roman ; — *Mémoires d'un dissipateur* (1866) ; — *Les Cabotins* (1876) ; — *Une Famille d'Arlequins* (1876).

— Le major Auguste Daufresne de la Chevalerie, né à Durbuy (1818), mort à Audenarde, le 28 mars 1881. Descendant d'une famille normande, fils d'un soldat de l'Empire, Daufresne s'engagea jeune encore dans l'armée belge, où il parcourut une carrière brillante. Il publia successivement divers articles dans les journaux militaires, puis deux études sur la cavalerie, intitulées l'une *Biographie du maréchal de Luxembourg*, l'autre *Biographie du géneral Van Remoortere*. On lui doit aussi des pièces inspirées par une foi ardente et un patriotisme chevaleresque : *Légendes poétiques des Saints* ; — *Récits de l'Ardenne* ; — *Evangiles* et ses *Chansons et Poésies détachées*.

— M. Joachim-Napoléon, marquis Pepoli, sénateur, mort à Bologne le 25 mars, était né dans cette ville le 6 novembre 1825. Il a occupé des postes importants dans le gouvernement italien : député, ministre, ambassadeur et a eu un rôle actif dans les événements qui ont enlevé au Pape les Etats pontificaux. Il a publié une étude sur les *Finances pontificales* (1856), qui a été traduite en français (1869).

Institut. — *Académie française*. L'Académie a procédé le 7 avril à la réception de M. Rousse, élu en remplacement de M. Jules Favre, décédé. C'est M. le duc d'Aumale qui a répondu au nouveau récipiendaire.

— L'Académie française, dans sa séance du 5 mai, a décerné le premier prix Gobert à M. Cheruel pour le quatrième et dernier volume de son *Histoire de la minorité de Louis XIV*. — Le second prix à M. Bertold Zeller, pour les deux ouvrages suivants : *Richelieu et les ministres de Louis XIII* (1621-1624), 1 vol., et le *Connétable de Luynes ; Montauban* ; la *Valteline*, 1 vol. — L'Académie a décerné le premier prix Thérouanne à M. le commandant Borelly, pour son ouvrage en deux volumes sur le *Maréchal de Fabert*. — Le second prix à M. de Piépape, pour son *Histoire de la réunion de la Franche-Comté à la France* (1279-1678), en deux volumes. — Une mention honorable a été accordée à M. le commandant Hardy, pour deux volumes sur les *Origines de la tactique française*.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans sa séance du 8 avril

l'Académie avait procédé à l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Paulin-Paris décédé. Il y a eu trois tours de scrutin qui n'ont pas donné de résultat. Au premier tour, M. Fr. Lenormand avait eu 18 voix, M. Bertrand 17, M. Weil 1. Au second tour, M. Lenormant 18 voix, M. Bertrand 18. Au troisième tour, la situation reste la même. L'élection a été renvoyée au 6 mai. Dans cette séance M. François Lenormant a été élu par 19 voix contre 16 données à M. Bertrand.

Académie des sciences. — Dans sa séance du 2 avril, l'Académie a élu membre titulaire dans la section de géométrie, en remplacement de M. Michel Chasles, décédé, M. Camille Jordan, par 33 voix contre 22 à M. Manheim, et 1 à M. Darboux.

Académie des sciences morales et politiques. — Dans sa séance du 30 avril, l'Académie a élu M. Ravaisson, dans la section de philosophie, en remplacement de M. Peisse, décédé, par 19 voix contre 9 données à M. Charles Waddington et 2 bulletins blancs. — Dans sa séance du 2 avril, l'Académie, sur la proposition faite par la section de philosophie, a adopté comme sujet du concours pour le prix Victor Cousin, de 1883 (6,000 fr.), le sujet suivant : *Du scepticisme dans l'antiquité grecque.* Faire connaître les antécédents du scepticisme dans la philosophie grecque ; exposer la doctrine de Pyrrhon ; définir le rôle de la nouvelle Académie ; insister sur le renouvellement du scepticisme par Œnesidème et Sextus Empiricus ; examen critique de ces différentes doctrines. — Terme de rigueur le 31 décembre 1883. — Dans sa séance du 30, l'Académie a décerné à M. Louis Ferry, professeur à l'Université de Rome, le prix dont le sujet était : Des doctrines philosophiques qui ramènent au seul fait de l'association, les facultés de l'esprit humain et le moi lui-même.

Académie des beaux-arts. — Dans la séance du 9, l'Académie a élu dans la section de gravure, M. Chapelain, membre titulaire en remplacement de M. Gatteaux, décédé.

Sociétés savantes. — *Société de Géographie.* Dans sa séance du 29 avril, la Société a renouvelé son bureau qui se trouve ainsi composé pour l'année 1881-1882 : MM. le vice-amiral baron de la Roncière Le Noury, président ; Alfred Grandidier et A. Bouquet de la Grye, vice-présidents ; William Martin et P. Bainier, scrutateurs ; P. Félix Fournier, secrétaire.

Concours. — L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon a mis au concours la question suivante : Prix Christin et de Ruolz (900 fr.) : « Recueil et appréciations critiques avec preuves à l'appui, des chants populaires tant anciens que modernes, du Lyonnais et des provinces limitrophes (Beaujolais, Forez, Vivarais, Dauphiné, Bresse, Mâconnais). » Les mémoires doivent être envoyés au secrétariat de l'Académie, place des Terreaux, avant le 1er mars 1882. — Prix de l'Académie (1,000 fr.) : Étude historique sur les institutions municipales de Lyon, depuis les temps anciens jusqu'à 1789. Le terme de rigueur est le 31 octobre 1881.

— La Société d'acclimatation vient, dans sa vingt-quatrième séance annuelle tenue le 6 mai sous la présidence de M. Bouley, de décerner un prix de cinq cents francs fondé pour les travaux de zoologie pure à M. le docteur Émile Moreau, pour son *Histoire naturelle des poissons de la France.*

— La Société des arts et des lettres du Hainaut, met au concours pour 1881, une série de sujets dont nous détachons les suivants : — Première partie. *Littérature.* Une appréciation de la poésie en Belgique depuis 1830. — *Biographie.* Biographie d'un homme remarquable par ses talents ou par les

services qu'il a rendus et appartenant au Hainaut. — *Beaux-arts.* Étudier l'architecture dans les monuments et les maisons particulières de la ville de Mons jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Étudier au point de vue artistique et archéologique les monuments funéraires du Hainaut antérieurs au dix-neuvième siècle. — Écrire l'histoire des arts du dessin dans le Hainaut depuis le règne de Marie-Thérèse jusqu'à nos jours. — *Histoire.* Ecrire l'histoire d'une des anciennes villes du Hainaut, excepté Soignies, Péruwelz, Saint-Ghislain, Enghien, Beaumont, Fontaine-l'Evêque et Binche. — Faire l'historique de l'agriculture dans la province de Hainaut, depuis les temps anciens. — *Enseignement.* Des crèches et des écoles gardiennes au point de vue du développement des facultés physiques, intellectuelles et morales de l'enfance. Comparer les avantages de l'étude des sciences anciennes avec ceux des langues modernes. — *Sciences médicales.* Un Guide médical pour le choix des professions, contenant : les conditions physiques, morales et intellectuelles nécessaires aux principales d'entre elles ; leurs avantages, leurs inconvénients et leurs écueils ; les renseignements propres à fixer le choix sur l'une d'elles et à en faciliter le début. Etudier l'influence exercée sur la santé des élèves et des maitres par l'accroissement des études en général. — *Agriculture et horticulture.* Rechercher les causes naturelles ou physiques de la dégénérescence des graines dans les végétaux cultivés. Le drainage jugé par l'expérience faite en Belgique. — *Sciences sociales.* Rechercher pour le Hainaut, si la proportion relative des crimes, dans les différents groupes agricoles et industriels de la province, s'est modifiée depuis 1830 jusqu'à nos jours et, le cas échéant, en indiquer les causes.

Discuter à fond la question de la translation (descente et remonte) des ouvriers dans les mines profondes. Dans quelles conditions doit-elle se faire pour sauvegarder la vie des ouvriers ? — Indiquer et décrire, d'une manière générale, le gisement, les caractères et les traitements des divers minerais de fer exploités dans la province de Hainaut. Enumérer les caractères géognostiques qui doivent servir de guide dans la recherche des gites de minerais de fer qui peuvent exister dans la province de Hainaut, et discuter leur valeur.

Le prix pour chacun de ces sujets est une médaille d'or. Les Mémoires devront être remis franco, avant le 31 décembre 1881, chez M. le Président de la Société, rue du Grand-Quiévroy, à Mons.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 17 avril, M. Duruy a lu une étude sur l'abdication de Dioclétien. M. Derembourg a fait une communication sur une inscription hébraïque découverte près de l'étang nommé la Fontaine de Siloé. M. G. Perrot fait, d'après le *Moniteur égyptien*, une communication sur les dernières fouilles de M. Mariette et sur celles de M. Maspero. Notre collaborateur M. Cherbonneau a adressé une communication sur une inscription libyque trouvée à Korbad. — Dans la séance du 8, il a été donné communication d'une lettre de Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, demandant le concours de l'Académie pour les fouilles entreprises par les missionnaires qui desservent la chapelle Saint-Louis de Carthage, l'établissement d'une mission archéologique permanente et d'un musée. — Dans la séance du 22, M. Léon Rénier rend compte de la visite de M. Cagniat aux ruines de Henchir-Gardoun, où il a découvert une inscriptiou latine. M. Joseph Halevy a continué la lecture de son mémoire relatif au texte assyrien collationné sur des tablettes conservées au *Bristish Musæum.* — Dans la séance du 29, M. le secrétaire a

donné communication d'une lettre du père Delattre, missionnaire d'Alger envoyant de Carthage 78 inscriptions latines, à propos desquelles sont présentées des observations de M. Tissot. M. Schefer a communiqué des lettres de M. Gosselin, rendant compte de ses découvertes d'inscriptions à Kairouan et dans la province qui en dépend.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 2 avril, M. Levasseur a fait une communication au sujet d'une carte agricole du département de Seine-et-Marne de M. Delesse. M. Giraud a fait des observations au sujet du baccalauréat et des examens. — Dans les séances du 2 et du 9, M. G. Picot a lu une notice sur les *Maximes d'Etat* du cardinal de Richelieu, publiées par M. Gabriel Hanotaux. — Dans la séance du 23, M. Victor Bonnet a lu un mémoire sur la question monétaire. — Dans la séance du 30, M. Léon Aucoc a fait sur le cours de droit administratif de M. Ducrocq, doyen de la faculté de Poitiers, un rapport à l'occasion duquel des observations ont été présentées par MM. Jules Simon, E. de Parieu, Ch. Giraud, Victor Duruy et Beaussire, sur l'enseignement du droit administratif.

Réunion des sociétés savantes. — Voici la liste des communications historiques et archéologiques, qui ont été faites à la réunion des Sociétés savantes qui s'est tenue à la Sorbonne les 20, 21 et 22 avril. — M. Eugène de Beaurepaire : La fonderie de Port-en-Bessin et le cimetière gaulois de Mondeville, près Caen. — M. Boucher de Molandon : Origines historiques de la fête commémorative de la délivrance d'Orléans, en 1429. — M. Chatel, archiviste du Calvados : Les sources auxquelles a puisé l'auteur d'une chronique du quatorzième siècle que l'on désigne sous le nom de *Anonymus Cadomensis* et spécialement la partie qui a trait à notre histoire nationale. — M. Darlet, de Clamecy : Les *tumuli* du centre de la France. — M. Denis, de Caen : Est-ce une loi qui mit fin à l'ancienne comédie grecque? — M. de Dion : Étude sur la géographie et l'organisation féodale du comté de Montfort-l'Amaury. — M. Jules Finot, de Vesoul : Une correspondance inédite du dix-huitième siècle. — M. l'abbé Froger, au Mans : Pierre de Ronsard et le prieuré de Saint-Cosme. — M. Girard, de Toulouse : Note sur un dessin au trait du style archaïque trouvé dans l'île de Samos. — M. l'abbé Daniel Haigneré, de Boulogne-sur-Mer : Une source inexplorée de l'histoire du Calaisis. — M. Henri L'Épée, de Montbéliard : Recherches archéologiques exécutées pendant les dernières années aux environs de la ville de Montbéliard. — M. Lieutaud, de Marseille : Étude de géographie comparée sur le costume et les dialectes de la Provence. — M. de Marin de Carranrais, de Marseille : Notice sur MM. d'Aubray et de la Potherie, intendants de Provence. — M. Millon, de Langres : Découverte d'un grand vase funéraire en bronze dans un tumulus des environs de la ville de Langres. — M. Puisard, à Amiens : Collection de dessins figurant les tombeaux, les vases et objets divers recueillis dans le cimetière mérovingien de Vers (canton de Sains), sis à 8 kilomètres d'Amiens. — M. Laurent Rabut, à Chambéry : Tombeau de Julia Vera élevé par les soins de sa mère Maximilia Lucretia. — M. Achille Taphanel, à Versailles : Les écoles militaires sous Louis XVI. — M. Voulot, à Épinal : Une nouvelle triade gauloise sur un cippe vosgien. — M. Lucien Adam, à Nancy : Les patois lorrains. — M. Boucherie, à Montpellier : Identification du pays de Chernuble mentionné dans la chanson de Roland (vers 980). — M. Brocard, de Langres : La crypte de Saint-Geosmes. — M. Caillemer, doyen de la faculté de droit de Lyon : Conflits de juridiction au quatorzième siècle, entre le roi de France et l'archevêque de Lyon.

— M. Auguste Castan, à Besançon : La confrérie, l'église et l'hôpital de Saint-Claude des Bourguignons de la Franche-Comté, à Rome. — M. Combes, de Bordeaux : L'entrevue de Bayonne de 1565 d'après les archives de Simancas. — M. Cuissard, à Orléans : La bibliothèque de Fleury-sur-Loire. — M. Fierville, proviseur du lycée du Havre : Correspondance inédite de Don Juan d'Autriche, de l'archiduc Mathias et d'Alexandre Farnèse avec le magistrat de Saint-Omer (1577-1593). — M. Armand Gasté, de Caen : Documents inédits sur l'administration provinciale sous Louis XIV. — M. Joret, d'Aix : Les caractères et les limites du patois normand. Sur Tavernier et un projet d'établissement d'une compagnie de commerce prussienne aux grandes Indes en 1684. — M. Camille de La Croix, à Poitiers : Fouilles opérées à Jazeneuil (canton de Lusignan). — M. Ledain, à Poitiers : Découverte d'une antique inscription et de reliques de Saint-Rufin dans l'église de Moutiers (canton d'Argenton-Château). — M. Le Héricher, à Avranches : Du changement de genre qu'ont subi en français les substantifs latin en *or : dolor, calor, amor*, etc. — Essai de solution historique et philosophique. — M. Lételié, à Saintes : Les substructions gallo-romaines de la maison du Coteau, à Saintes. — M. Jules Pellisson, à Saintes : Les loges maçonniques de l'Angoumois, de la Saintonge et de l'Aunis. — M. Ernest Rupin, à Brives : Tenture en cuir doré, gaufré et peint, dix-huitième siècle. Église de Neuville (Corrèze). — M. Émile Socard, à Troyes : Étude sur les almanachs et les calendriers de Troyes. — M. Belton, à Blois : Écoles du département de Loir-et-Cher avant la Révolution. — M. Brun, à Nice : Étude archéologique sur le village de Lucéram (Alpes-Maritimes). — M. le chanoine Carle, à Nîmes : La crypte d'Uzès (Gard). — M. l'abbé Dehaisnes, de Valenciennes : André Beauneveu, sculpteur, peintre et miniaturiste du quatorzième siècle. — M. Louis Demaison, de Reims : Les housses ou buttes artificielles de la Champagne. — M. Denys Joly d'Aussy, à Saintes : Une commune saintongeoise au treizième siècle. — L'île d'Oléron. — M. Dupuy, de Rennes : La région parlementaire en Bretagne au dix-huitième siècle. — Les États provinciaux en 1778. — M. Durieux, de Cambrai : Le collège de Cambrai avant 1789. — M. Fontanille, à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) : Les écoles primaires dans la Drôme avant 1789. — M. Édouard Forestié, à Montauban : Les livres de comptes d'un marchand montalbanais au quatorzième siècle. — M. l'abbé Galabert, à Montauban : Le repeuplement du bas Quercy après la guerre de Cent Ans. — M. Jadart, de Reims : Le village natal et la famille du chancelier Gerson. — M. Lallier, de Toulouse : Le siège de Marseille d'après César et Lucain. — M. de Lauwereyns de Roosendaele, à Saint-Omer : La gazette d'un échevin de Saint-Omer, député des États d'Artois à la Haye pendant les conférences de Gertruydenberg, en 1710. — M. Georges Lecocq, à Amiens : Service funèbre en l'honneur de Du Guesclin, à Amiens, au quatorzième siècle. — M. Maggiolo, à Nancy : Histoire des petites écoles dans les anciens diocèses de Châlons et de Verdun. — M. le vicomte de Pulligny, au Chesnay-sur-Écos (Eure) : La forteresse de Gisors. — M. Alphonse Roque-Ferrier, à Montpellier : Essai de restitution de quelques substantifs provençaux, languedociens et béarnais (*lau, lauras, lauret, lauroux, laurounet, laus, lauza, lauzas, lauzet, lauzounet, lauzella*, etc.) dont la signification paraît se rapporter à celles de source ou de rivière. — Étude des formes dialectales que l'on pourrait rattacher à ces divers substantifs. — M. de Roucy, de Compiègne : Figures de divinités gauloises en bronze trouvées à la Croix-Saint-Ouen, près de Compiègne.

L'enseignement catholique. — Les examens de la licence ès lettres, à la

Sorbonne, ont eu lieu à partir du 25 avril. Sur 72 candidats, 24 seulement ont été déclarés admissibles pour l'écrit ; finalement, après les examens oraux, qui ont duré cinq jours, 19 candidats ont été proclamés dignes du grade par le jury. Or, le premier candidat reçu, par ordre de mérite, est un élève de l'École des Hautes-Études ecclésiastiques des Carmes, M. l'abbé Richard. On sait que cet établissement reçoit les meilleurs sujets des séminaires diocésains pour les préparer aux diverses licences et aux divers doctorats. MM. les abbés Jamet et Bosdur, de l'École des Carmes aussi, ont obtenu les troisième et cinquième rangs dans le classement des nouveaux licenciés, où nous relevons encore, parmi les dix premiers, les noms de MM. les abbés Chauvin, de l'Oratoire, et Rouchon, des Carmes. — L'an dernier, un abbé, élève de l'Institut catholique de Lille, avait obtenu le premier rang dans le classement des licenciés ès sciences mathématiques, à la Sorbonne. Cette fois, c'est l'Institut catholique de Paris qui a renouvelé, dans l'ordre des lettres, ce brillant succès.

Lettres inédites du roi Henri IV. — M. Eugène Halphen a publié déjà un grand nombre de lettres du roi Henri IV qui n'avaient pas été insérées dans les in-4 de M. Berger de Xivrey ; tous les érudits connaissent son recueil des lettres à M. de Sillery (1866) et son recueil des lettres au chancelier de Bellièvre (1872). C'est à ce dernier recueil que sert de supplément une délicieuse plaquette intitulée : *Lettres inédites du roi Henri IV au chancelier de Bellièvre*, 1605 (Paris, novembre 1880, in-8 de 27 p.). M. Halphen a réuni dans cette plaquette dix-sept lettres tirées de la Bibliothèque nationale (fonds français, numéro 15896). Tous ces documents ont quelque chose de remarquable. Citons, comme un des plus importants, le document du 11 avril 1605, où Henri IV se réjouit de l'élection du cardinal de Florence (le pape Léon XI), disant : « Dieu, protecteur de la France, a continué sa bénédiction sur nous par une si heureuse eslection, et telle que nous devons luy rendre grâces par le chant de *Te Deum*, feux de joye, allégresse d'artillerye et tous aultres tesmoignages que nous en pourrons faire, etc. » Citons, comme un des plus curieux, le document du 6 novembre 1605, où l'on trouve ce charmant éloge de la discrétion du chancelier : « Je loue la considération qui vous a retenu de me venir trouver en ce lieu [Fontainebleau] avecques la Reyne ma femme pour me donner plus de repos et de loisir de veoir ma maison et mes jardins. Car à la vérité j'avois ung extresme désir d'estre icy tant pour voir ma dicte femme et ma dicte maison que pour donner quelque relasche à mon esprit libre de tous affaires après un si fascheux voiage. » M. Jouaust s'est surpassé dans l'impression des lettres de celui qui est non seulement un de nos meilleurs rois, mais encore un de nos meilleurs écrivains. Ce qui achève de rendre précieuse entre toutes la plaquette de M. Halphen, c'est qu'elle n'a été tirée qu'à six exemplaires ! N'est-ce pas le cas de dire à tout ardent bibliophile : *Pends-toi, Crillon ?* — T. de L.

Les Bibliothèques d'Europe. — Nous trouvons dans le *Library Journal* (de New-York), journal qui est l'organe des deux associations de bibliothécaires des États-Unis et de la Grande-Bretagne, une statistique assez curieuse. Le journal américain l'emprunte, dit-il, à un recueil statistique de Vienne (Autriche), mais sans en donner le titre. D'après ce recueil, l'Autriche possèderait actuellement 577 bibliothèques, contenant 5,475,798 volumes, sans compter les cartes et les manuscrits. Ce qui ferait un chiffre de 26,8 volumes par groupe de 100 habitants. L'Autriche serait ainsi le pays de l'Europe le plus riche en bibliothèques.

En effet, d'après une statistique comparée, dressée par le même journal, l'Italie a, paraît-il, 493 bibliothèques, et 4,349,281 volumes, plus 330,570 manuscrits, ou 16,2 volumes par 100 habitants. La Prusse, avec 398 bibliothèques, possède 2,640,450 volumes et 58,000 manuscrits, ou 11 volumes par 100 habitants. La Grande-Bretagne n'a que 200 bibliothèques, avec 2,871,493 volumes et 26,000 manuscrits.

La France, toujours d'après la même source, aurait 500 bibliothèques renfermant 4,598,000 volumes et 135,000 manuscrits, soit 12,5 volume par chaque centaine d'individus. En revanche, la Russie n'a que 1,3 volumes par 100 habitants : le nombre de ses bibliothèques est de 145, celui de ses volumes de 952,000, avec 24,300 manuscrits.

La Bavière est le pays qui se rapproche le plus de l'Autriche, quant au nombre de volumes calculé par tête : on y compte 169 bibliothèques avec 1,368,500 volumes et 24,000 manuscrits.

Si, maintenant on considère les bibliothèques isolément, la plus considérable est la Bibliothèque nationale, à Paris : 2,078,000 volumes, c'est-à-dire admettant les chiffres ci-dessus, près de la moitié du contenu total des 500 bibliothèques du pays. Le British Museum, de Londres, vient en seconde ligne : 1 million de volumes ; la Bibliothèque royale de Munich : 800,000 ; celle de Berlin : 700,000 ; Dresde : 500,000 ; Vienne : 420,000.

Il y a des universités qui possèdent des bibliothèques considérables : l'université d'Oxford (Angleterre), par exemple, renferme 300,000 volumes ; celle d'Heidelberd (Allemagne), idem. Ce sont des chiffres supérieurs à celui de la Bibliothèque royale de Bruxelles par exemple, qui compte 90,000 volumes.

La bibliothèque du Vatican, à Rome, est comparativement peu riche en livres imprimés, en ayant seulement 30,000 ; mais elle possède 25,000 manuscrits.

Une Fable de Florian. — La littérature comparée est en vogue. Elle a une utilité réelle au point de vue historique et ethnologique, elle offre des recherches intéressantes, des rapprochements imprévus, elle peut joindre l'érudition à l'agrément et on lira avec plaisir l'étude que M. V. Ristelhuber a faite sur un apologue de Florian (*Une Fable de Florian*. Paris, Baer, 1881, in-8 de 40 p.). Cet apologue *Le Calife* a une grande ressemblance avec le joli épisode du meunier de Sans-Soucy bien raconté jadis par Andrieux. Il est possible que le récit où figure le grand Frédéric soit apocryphe, il se peut aussi qu'un même fait se soit reproduit à de grands intervalles. Quoi qu'il en soit une anecdote identique appartient à des époques et à des contrées fort éloignées les unes des autres. M. Ristelhuber en a suivi curieusement les transmissions et les modifications depuis Hakkam, fils d'Abderaman III, depuis l'an 961.

— Le ministère des beaux-arts avait chargé M Wekerlin, le bibliothécaire du Conservatoire, d'assister à la vente de la bibliothèque de feu F. Gehring, à Berlin, en lui ouvrant un crédit, assez faible d'ailleurs. M. Wekerlin a pu se faire adjuger plus de deux cents ouvrages. Tous n'ont pas la même importance, mais en voici quelques-uns qui sont d'une certaine rareté, et qui manquaient à nos collections :

Fior Angelico di musica, etc., de Angelo da Piccitone, daté de 1547, acheté 136 fr. ; le *Dodecachordon*, de Glareanus, portant la même date et contenant des compositions de Josquin Despres, Obrecht, etc., 308 fr. ; *Clarissima plane atque choralis musica interpretatio*, ouvrage de 1501, écrit par Praspergius, 121 fr. ; les *motets*, de Jacket Berchem, 200 fr. ; la seconde version

du remaniement de la *Lenore*, de Beethoven, 75 fr. ; l'*Ezio*, de Gluck, auquel on prétend que divers thèmes d'*Orphée* ont été empruntés, complètement inédits, 131 fr., *Albion and Albanus*, le premier opéra anglais imprimé, musique d'un compositeur français, Garbu, 137 fr. ; la *Divisione del mundo*, de Logrensi, 1675, 65 fr. ; la *Vita humana*, de Maragolli, 203 fr.

Deux ouvertures manuscrites de Meyerbeer ont été acquises par M. Brandus; l'une est tirée d'un opéra de jeunesse, *Wirth und Gast ;* l'autre a été composée pour une tragédie, *Ubaldo*, celle-ci a une belle allure ; la première est plutôt écrite dans la manière de Mozart. (*Journal de la Librairie.*)

— M. de Beaucourt vient de commencer l'impression des deux premiers volumes de l'*Histoire de Charles VII*, à laquelle il travaille depuis de longues années. Ces deux volumes conduiront le récit jusqu'au traité d'Arras. L'ouvrage aura cinq volumes.

— Le troisième volume des *Origines de la France contemporaine*, de M. H. Taine, vient de paraître. Il forme le tome II de la *Révolution* et porte ce titre spécial : *La Conquête jacobine*. Nous en rendrons compte dons notre prochaine livraison.

— Nous signalons simplement aujourd'hui, sans prétendre nous interdire d'y revenir plus tard, un intéressant travail, déjà publié dans le *Correspondant*, de notre collaborateur M. l'abbé Martin, professeur à l'École supérieure de théologie de Paris : *Les Ecoles américaines, jugées par un américain* (Paris, Gervais, 1881, in-8 de 30 p.). Il y reproduit le témoignage très significatif et très concluant de M. Richard Grant Withe, dans la *North american Review*, contre le système des Ecoles américaines qu'on donne souvent comme le type à réaliser.

— M. l'abbé Dancoisne, qui vient de traduire de l'anglais en l'augmentant d'une introduction et de nombreuses notes : *Le Collége anglais de Douai pendant la Révolution française* (Douai, Dechristé, 1881, in-12 de LXXXI-211 p.) prépare la publication d'un travail couronné par la Société de Douai : *Histoire des établissements religieux de Douai, indigènes et britanniques qui ont existé avant la Révolution* (in-8).

— M. A. de Pillon de Saint-Philibert, ancien élève de l'école polytechnique, vient de publier (Rouen, Deshays, 1881, in-8 de II-111 p.) sous le titre de : *Les origines du monde et des lois qui le régissent, étudiées à la lumière fournie par les sciences modernes*, une conférence qu'il a faite à Douai et qui est en quelque sorte la vulgarisation du savant ouvrages du R. P. Carbonnelle, de Bruxelles : *Les confins de la science et la philosophie*.

— Nous apprenons que M. l'abbé Baunard s'occupe en ce moment d'écrire la vie de S. E. le Cardinal Pie, évêque de Poitiers.

— M. Nerée Quépat vient de publier des *Recherches historiques sur la grande Thury*, près METZ (Paris, Dumoulin, Metz, Sidot 1881, in-8 de II-190 p.). En écrivant ce livre, l'auteur n'a sans doute songé qu'à ses compatriotes et en effet son étude sur deux fermes et une maison de campagne, — c'est tout ce dont Thury se compose aujourd'hui, — ne peut avoir qu'un intérêt tout local. Nous croyons cependant qu'il est du devoir du *Polybiblion* de signaler cette monographie comme un bon exemple à suivre. Elle est faite avec beaucoup de soin d'après des documents inédits pour la plupart, elle est imprimée avec luxe et ornée d'une jolie gravure de M. Bellevoye, l'artiste messin et de plusieurs blasons. Nous avons à donner à ce travail les éloges mérités déjà par un autre livre du même genre de M. Nerée Quépat, par son histoire de Woipy. — Nous relèverons une petite erreur : p. 55 il est dit

que Thury fut acheté par Mme de Joybert vers 1815. Il fut acheté par le comte de Jaubert qui fut longtemps conservateur de la bibliothèque publique de Metz et qui a publié une traduction de l'ouvrage de Spallart.

— L'*Electricien*, revue générale d'Electricité, vient de faire paraître son premier numéro à la librairie G. Masson (Livraisons de 48 p. in-8, avec pl. et fig.; paraissant le 1er et le 15 de chaque mois; par an, France, 20 francs). Rédigée par les savants les plus compétents, MM. Mercadier, Gariel, Tissandier, Hospitalier, cette nouvelle revue retracera l'histoire complète des progrès qui se succèdent si rapidement dans le domaine de l'électicité, et elle suivra avec la même attention les découvertes de la science théorique et l'incessante variété des applications. Un recueil spécial de ce genre était nécessaire et fort désiré : l'*Electricien*, d'ailleurs, paraît à l'heure la plus opportune, au moment où se préparent à la fois à Paris l'Exposition et le Congrès international d'électricité.

Angleterre. — La Librairie Hurst and Blacketts vient de publier une traduction du savant ouvrage de M. Albert du Boys, dont nous avons parlé (t. XXIX, p. 261) : *Catherine of Aragon, and the Sources of the English Reformation*. L'ouvrage est publié avec des notes par Mme Charlotte. M. Yonge, en deux volumes, au prix de 21 schellings.

Belgique. — Il manquait à Bruxelles un journal artistique indépendant qui, sans s'occuper de politique, jugeât impartialement les choses rentrant dans le domaine exclusif de l'art et de la littérature. Si nous en jugeons par les numéros parus jusqu'à ce jour de l'*Art moderne*, cette lacune est actuellement comblée. Le comité de rédaction est composé d'amateurs passionnés pour le beau et qu'aucune préoccupation d'intérêt, aucun préjugé d'école ne détournent des appréciations justes. A côté d'articles sérieux, nous y avons trouvé des études littéraires émanant de plumes fines et élégantes. Le côté typographique est très soigné et d'une simplicité pleine de goût.

— M. le chanoine Claessen vient de publier une *Histoire des archevêques de Malines* (Louvain, 2 vol. in-8) dont nous rendrons prochainement compte.

— Mgr de Harlez, membre titulaire de l'Académie orientale, a été chargé par cette société savante de créer et de diriger une *Revue critique internationale* qui aura pour rédacteurs MM. Nève, Lamy et les orientalistes les plus éminents d'Europe et d'Asie.

— M. Lamy, professeur à l'Université de Louvain, est occupé à publier une édition critique des œuvres inédites de Saint Ephrem, d'après des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris et du British Museum. Le texte sera accompagné d'une traduction et de commentaires. L'ouvrage formera deux volumes in-8.

— M. Proost, professeur à l'école d'agriculture de Louvain, publie chez Albanel, à Bruxelles, un traité de chimie agricole qui paraîtra sous quelques jours.

— M. Emile Leclercq, auteur de l'*Art et les Artistes* et des *Caractères de l'école française de peinture*, vient d'obtenir un prix de mille francs de l'Académie de Belgique et une médaille de la société protectrice des animaux pour son charmant ouvrage : *Nos amis les animaux*. Il a de plus remporté la palme dans le concours du Cercle artistique pour la meilleure *Nouvelle*.

Espagne. — Le troisième volume des Mémoires de l'Académie des belles-lettres de Barcelone a paru récemment (Imprenta de Jaime Jepus, 1 vol. gr. in-8 de 648 pages; prix : 15 francs). Les mémoires qu'il contient ont une importance particulière pour les Catalans, mais il en est plusieurs d'un intérêt plus général. Très curieuse est l'étude sur Blano de Garay, qui appliqua le pre-

mier, sous Charles-Quint, la vapeur comme force motrice de la navigation, M. Joaquin Rubio y Ors, président de l'Académie, a écrit de bonnes pages sur ce malheureux inventeur, qui fut réduit à demander l'aumône à *pedir por amor de Dios*. Le début de la lettre dans laquelle Garay apprenait à Charles-Quint son immense découverte est original : « Il arrive souvent que les paroles sont ingénieuses. Je dis cela parce qu'étant moi un pauvre gentilhomme de cette ville de Tolède, etc., etc. » Ce travail n'est pas le seul dont M. Rubio ait enrichi les mémoires ; on y remarque encore de lui des renseignements nouveaux sur Capmany et un important travail sur *Brunechilde*, œuvre trop apologétique peut-être, mais écrite avec beaucoup de chaleur, et dont le *Polybiblion* a déjà parlé. Notre revue a parlé enfin d'un troisième mémoire de M. Joaquin Rubio y Ors : *Brève revue de l'état actuel de la renaissance de la langue et de la littérature catalane*. Don José Puiggari a donné aux Mémoires une série de notices sur des artistes catalans du moyen âge, don Andres Balaguer y Merino une ample nécrologie de don Jaime Ripoll y Villamayor, don Manuel Mila y Fontanals y a complété des recherches archéologiques publiées dans le précédent volume sur Olerdula, dans laquèlle on avait voulu voir l'antique *Carthago vetus*. D'autres travaux de genres divers complètent ce beau livre, et en comptant les érudits dont se compose l'Académie de Barcelone, on peut espérer qu'il ne tardera pas trop à être suivi d'un nouveau volume.

Publications nouvelles. — *La Vierge Marie, d'après Mgr Pie, par le R. P. Mercier* (in-12, Oudin). — *Conférences de Saint-Joseph de Marseille, la Foi, l'Eglise, la Papauté*, par le R. P. Fr. Vincent de Pascal, des frères Prêcheurs (in-8, Bloud et Barral). — *Saint Paul, sa vie, ses missions, sa doctrine*, par M. Arnauld (in-8, Soussens). — *Divi Thomæ Aquinatis Sermones et opuscula concionatoria*, par J.-B. Raulx (3 vol. in-12 Librairie de l'œuvre de Saint-Paul). — *Œuvres philosophiques du Cardinal Thomas-Marie Zigliara*, premier volume (gr. in-8, Witte et Perrussel). — *Le Positivisme et la science expérimentale*, par l'abbé de Broglie (2 vol. gr. in-8, Palmé). — *Œuvres pastorales de Mgr Turinaz, évêque de Tarentaise. Œuvres oratoires*. Tome premier (in-8, Bray et Retaux). — *Essai de philosophie naturelle*, tome 1er, par J. Tissot (in-8, Germer-Baillière). — *Etude sur les démons dans la littérature et la religion des Grecs*, par J.-A. Hild (in-8, Hachette). — *Science et Vérité*, par le docteur J. B. L. Decès (in-8, Plon). — *Des Origines du monde et des lois qui le régissent, étudiées à la lumière fournie par les sciences modernes*, par A. de Pillon de Saint-Philibert (in-18, Rouen, imp. Deshay). — *L'Evolution du règne végétal. Les Cryptogames*, par G. de Saporta et Marion (in-8, Germer-Baillière). — *Essai pour arriver à la connaissance du temps, par l'observation de la nature*, par G. Guérin de la Houssaye (in-18 carré, Galles). — *La pluie et le beau temps*, par Mme Demoulin (in-8, Hachette). — *L'Argent et l'Or, essai sur la question monétaire*, par E. Fauconnier (gr. in-8, Germer-Baillière). — *Les réformes de l'enseignement secondaire*, par Frédéric Godefroy (broch. in-8, Gaume). — *Le Dictionnaire allemand, enseigné par l'analyse étymologique des noms propres individuels, familiaux, ethniques, etc.*, par l'abbé J. Fabre d'Envieu (in-12, Thorin). — *Roncevaux ou la mort de Rolland* (Extrait de la Chanson de Roland). Traduit en vers par le baron Dein (in-8, Le Fournier).— *Le livre du chemin de long estude*, par Christine de Pizan (in-8, Berlin, Damkohler). — *Chansonnier historique du dix-huitième siècle*, t. V. Deuxième partie : *Louis XV, Bourbon et Fleury*, I, 1724-1732, par E. Raunié (in-12, Quantin). — *Chansons et lettres patoises bressanes, Bugeysiennes et Dombistes*, textes recueillis, traduits et annotés par Philibert-Le-Duc (in-12, Bourg-en-

Bresse, Martin-Bottier). — *Les Maximes de La Rochefoucauld*, par J. F. Thénard (in-12, Librairie des Bibliophiles). — *L'Année artistique* (1880-1881), par Victor Champier (in-8, Quantin). — *Etude sur la vie et les œuvres de A. Cochin*, par Léon Roux (in-8, Gervais). — *Lettres inédites de Mendelssohn*, traduites par A.-A. Roland (in-12, Hetzel). — *Endymion*, par Lord Beaconsfield (2 vol. in-12, Hachette). — *L'Ancêtre*, par Victor Fournel (in-12, Calmann-Lévy). — *Le crime de Sylvestre Bonnard, membre de l'Institut*, par Anatole France (in-12, Calmann-Lévy). — *Récits de la vie réelle*, par J. Girardin (in-8, Hachette). — *Mes aventures en Amérique et chez les Sauvages*. — *Mes chasses à la frontière des Indiens*. — *Episodes de la guerre du Mexique* (1846-1848). — *Mes trois gouvernantes*, par Armand (3 vol. in-12, Firmin-Didot). — *Pascale Nauriah*, par G. Pradel (in-12, Plon). — *Les Etapes d'une conversion. Le coup de grâce, dernière Etape*, par Paul Féval (in-12, Palmé). — *Histoires à dormir debout*, par Charles Buet (in-12, Palmé). — *Deux ans aux Dragons. Souvenirs d'un volontaire*, par Camille Cellier (in-12, Dillet). — *La grève des Boulangers*, par A. Hervo (in-18, Blériot). — *Natalie Koumiarof*, par Georges du Vallon (in-12, Bleriot).— *Le Capitaine de la Fayolle*, par Adolphe Pieyre (in-12, Blériot). — *Eveline*, par José de Coppin (in-12, Casterman).— *Un Souvenir*, par José de Coppin (in-12, Castermann). — *Questions controversées de l'histoire et de la Science*, 2e série, (in-12. Librairie de la Société Bibliographique). — *La Réforme au seizième siècle*, par Aug. Laugel (in-8, Plon). — *Le Maréchal d'Humières et le gouvernement de Compiègne* (1648-1694), par M. R. de Magnienville (grand in-8, Plon). — *Louise de La Vallière et la jeunesse de Louis XIV*, par J. Lair (gr. in-8, Plon). — *Les Origines de la France contemporaine*, par H. Taine. *La Révolution*, tome II (in-8, Hachette). — *Correspondance inédite du prince de Talleyrand et du roi Louis XVIII, pendant le congrès de Vienne*, avec préface, éclaircissements et notes, par M. G. Pallain (gr. in-8, Plon). — *Mémoires sur la vie publique et privée de Claude Pellot, conseiller, maître des requêtes, intendant, etc.*, Tome Ier, par O'Reilly. (gr. in-8, Champion). — *Vie de M. Estienne*, quatorzième supérieur général de la congrégation de la mission et de la compagnie des Filles de la Charité, par un prêtre de la mission (in-8, Gaume). — *Les Frères des écoles chrétiennes à Besançon*, par J. M. Suchet (in-8, Jacquin). — *Histoire de la réunion de la Franche-Comté à la France*, par L. de Piépape (2 vol. in-8, Champion). — *Petite histoire de Picardie, simples récits*, par A. Janvier (in-4, Amiens, Hecquet). — *L'Empire des Tsars et les Russes*, tome Ier. *Le pays et les habitants*, par Anatole Leroy-Beaulieu (in-8, Hachette). — *Histoire du collège Stanislas*, par M. l'abbé de Lagarde (in-8, Putois-Cretté). VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Edition des œuvres de saint Augustin publiée par les Bénédictins. — Dans quels ouvrages pourrai-je puiser des renseignements généraux sur la longue polémique engagée, vers la fin du dix-septième siècle, entre les Jésuites et les bénédictins de Saint-Maur au sujet de la publication par ces derniers des œuvres de saint Augustin? Où trouverai-je au besoin des documents inédits ou peu connus?

A. V.

Omnium peregrinationum libellus. — L'excellente bi-

bliographie de Terre Sainte qui accompagne l'édition de 1776 des *Statuts du S. Sépulcre* décrit avec détails (p. 225), le livre suivant : « *Omnium peregrinationum terræ sanctæ libellus, ad serenissimam regni Galliæ reginam, Catharinam de Medicis*, Venetiis, s. d. »

C'était une lettre de Fr. Hugo Reynaldus, datée de Mont Sion, 13 mai 1549 : elle était suivie de chartes anciennes. Ce livre ne se trouve pas dans les dépôts publics de Paris ni de Venise. Existe-t-il dans quelque bibliothèque privée ? R.

Emancipation de la femme. — Est-ce qu'il y a des ouvrages sérieux sur cette question et la traitant au point de vue chrétien?

Traduction de Levana, de J.-P. Richter. — Existe-t-il une traduction française ou néerlandaise de *Levana*, par Jean-Paul Richter, et des autres œuvres du même auteur?

RÉPONSES.

Noblesse du Quercy (XXXI, 286). — Nous ne pouvons citer jusqu'à présent que le *Catalogue des gentilshommes d'Armagnac et de Quercy* qui ont pris part ou envoyé leur procuration aux Assemblées de la noblesse, en 1789, publié par Louis de la Roque et Edouard de Barthélemy, 1861, in-8. Mais on doit trouver dans les nobiliaires de la Guyenne et de la Gascogne.

Le théâtre a-t-il et peut-il avoir une influence moralisatrice? (XXXI, 286, 383).— Ajouter aux ouvrages cités : *La République*, de Platon; II, 3: III, 10, etc.; — *Poétique*, d'Aristote, VI, VII; — *Politique*, VIII, 4; — *Des spectacles* de Tertullien; — *Tertullien*, dans le *Cours d'éloquence sacrée*, de Mgr Freppel; t. Ier, leçons 10 et 11, pp. 189-237; — *Dictionnaire des Littératures*, par Vapereau, à l'article *Moralité littéraire*; — *Opuscules*, du P. Boone, S. J. T. Ier (Casterman, 1854); — *Un mot sur le théâtre*, par un moraliste (Palmé, 1876, in-18 de 93 p.); — *Mélanges littéraires*, de Bonald; — *Lucrèce Borgia*, de Victor Hugo. Préface; — *Univers*, du 4 mars 1853, article de M. Aubineau à propos d'un rapport de Sainte-Beuve; — Le *Théâtre moral*, par Paul Féval (Dentu, 1874); — *Lettre sur les unités de lieu et de temps*, par Manzoni, dans son *Théâtre* traduit par A. de Latour, p. 155, etc. (Paris, Charpentier, 1841); — *Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs*, par E. Egger, chap. III, § 7 et 8 (Paris, Durand, 1841); — *Portraits littéraires*, par G. Planche, p. 388 et s. (1848, Charpentier); — *La Civiltà cattolica*, 2e série t. V, p. 257; 8e série, VII, p. 620, 730, avec une lettre du cardinal Patrizi, p. 740; — *Etudes religieuses* des Pères de la Compagnie de Jésus, et articles du P. Longaye, 5e série, t. III, p. 673, 836; t. V, p. 5, 161, 345; t. XII, p. 715, 833.

M. E. Rivière.

Une citation (XXXI, 383).

La critique est aisée et l'art est difficile.

est de Destouches. On trouve ce vers dans l'acte II du *Glorieux*, scène V, vers 40.

Dans la même pièce, acte III, scène VI, vers 20, se trouve le vers souvent cité à faux et attribué à Boileau

Chassez le naturel, il revient au galop.

M. E. R.

L'Instruction primaire avant 1789. — (X-60, 123. — XI-182, 247. — XII-195. — XXII-283. — XXV-383. — XXVIII, 382.)

1. *Essai d'une école chrétienne, ou manière d'instruire et d'élever chrétiennement les enfants dans les écoles*. Paris, Lottin, 1724, pet. in-18. — 2. *Instruction méthodique pour l'école parcissiale, dressée en faveur des petites écoles*. Paris, 1669, in-12 de 360 p. (Cité par M. A. Babeau, dans *La Ville sous l'Ancien Régime*, p. 486, note 1.) — 3. E. Cuissart. *L'enseignement primaire à Lyon et dans le département du Rhône, avant et depuis* 1789 (*Revue du Lyonnais*, mai à août 1880. IVe série, t. IX, p. 337-346 ; 430-438 — t. X, p. 7-14 ; 83-96). *Le Polybiblion* (XXXIII, n. 1222) indique E. Cuissart. *L'enseignement primaire à Lyon et dans la région lyonnaise avant et après* 1789. Paris, Garcet, Nisius et Ce, in-8 de 42 p. J n'ai pu voir cette brochure qui

vraisemblablement est un tirage à part des articles de la *Revue du Lyonnais*. — 4. C. Schuwer. *Quelques mots sur l'Instruction primaire en Corse avant et depuis* 1789. Corte, imp. Icarel. Fournier, in-12 de 31 p. — 5. Mireur. *Documents sur l'Instruction primaire en Provence avant* 1789. (*Revue des soc. sav.* 7e série, t. III (1881) p. 191-222). — 6. A. de Dion. *Les écoles de Montfort-l'Amaury* (*Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet*, t. V, p. ii-38). — 7. E. Schmidt. *L'Instruction primaire en Lorraine, à la campagne, il y a cent ans.* (*Revue chrétienne*, avril et mai 1880, t. VI, p. 197-214; 261-277). — 8. A. Pillier. *Note sur les écoles primaires du Bas-Poitou avant* 1789 (*Mémoires de la société d'émulation de la Vendée*. 2e série, t. IX (1879) p. 138-148). — 9. Dissard. *Un maître d'école du dix-septième siècle à Saint-Haon-le-Châtel*. Roanne, imp. Chorgnon, pet. in-8 de 47 p. — 10. J. M. Richard. *L'enseignement primaire à Paris, au milieu du dix-septième siècle* (*Revue trimestrielle*, octobre 1880, p. 900-927.) — 11. A. Rey. *L'école et la population de S. Prix, depuis* 1668). (*Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. V, 1878). — 12. A. Dupré. *Anciennes écoles de Charité* (*Semaine religieuse de Blois*, 8, 15 nov.; 12, 20 déc. 1873.) — 13. *L'Instruction primaire avant* 1789. (*Aquitaine, Semaine religieuse de Bordeaux*. 13, 20, 27 déc. 1879; 10, 17, 24, 31 janvier, 8 février 1880.) Ces articles sont un recueil de cent documents inédits concernant les petites écoles des diocèses de Bordeaux et de Bazas. 14. *Manuel général de l'Instruction primaire*, 1878, n. 17. Baux ou contrats intervenus entre d'anciens régents et les communautés d'habitants, publiés par M. Maggiolo. — 15. L. Maggiolo. *Pouillé scolaire ou inventaire des écoles dans les paroisses et annexes du diocèse de Toul, avant* 1789, de 1789 à 1833. Nancy, Berger-Levrault, 1880, in-8 de 112 p. — 16. Fayet. *Comment se fondent les communautés religieuses* (*Extrait du Journal des Religieuses institutrices et des frères instituteurs*, mars, avril et mai 1880). Châteauroux, imp. Nuret (1880), in-18 de 62 p. — 17. J. Marchal. *Vie de M. l'abbé Moye* (fondateur de la congrégation de la Providence de Portieux.) Paris, Bray et Retaux, 1872, 1 vol. in-8 de xii-631 p. — 18. E. Allain. *L'Instruction primaire avant la Révolution*. 2e édit. revue et augmentée. Paris, lib. de la Soc. bibliog. 1881, br. in-32 de 128 p. 19. J. Stanislas. *L'Instruction primaire en France avant* 1789. (*Contemporain*, 1er sept. 1880, p. 405-422). — 20. F. Brunetière. (*L'Instruction primaire avant* 1789. *Revue des Deux-Mondes*, 15 oct. 1879, p. 934-946). — 21. A. Duruy. *L'Instruction publique en* 1789 (*Revue des Deux-Mondes*, 15 avril 1881, p. 862-892.) — 22. Lecoy de la Marche. *L'enseignement au Moyen Age* (*Lettres chrétiennes*, mai-juin 1880). — 23. E. Allain. *L'Instruction primaire avant et pendant la Révolution*. (*Questions controversées de l'histoire et de la science*. 1re série. Paris, lib. de la Soc. bibliog. 1880, in-12. — 24. G. H. *L'Instruction primaire avant* 1789 (dans la *République française*, 15 juin 1880). — 25. G H. *L'Instruction primaire sous l'Ancien Régime. Le maître d'école*. (*République française*, 24 juin 1880.) — 26. *Journal officiel* du 23 avril 1881. Analyse d'une lecture de M. Maggiolo sur le *Pouillé scolaire des diocèses de Verdun et de Châlons*. — 27. A. Duméril. *Des vœux des cahiers de* 1789 *relatifs à l'instruction publique*. Toulouse, imp. Douladoure, 1880, br. in-8 de 48 p. (Extr. du dern. vol. des *Mém. de l'Acad.* de Toulouse.) — 21. A. Babeau. *La ville sous l'Ancien Régime*. Paris, Didier, 1880, in-8, l. IX, c. i. Les écoles primaires, p. 482-497.

Le Gérant : L. Sandret.

Saint-Quentin. — Imprimerie Jules Moureau.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PUBLICATIONS SUR L'ÉCRITURE SAINTE

1. *Introductio ad libros sacros Veteris et Novi Testamenti usui eorum qui a disciplinis philosophicis ad Scripturæ sacræ et Theologiæ studia gradum facere parant.* Editio quarta. Turin, Marietti, 1881, in-12 de 248 p. — 2. *Filosofia della storia sacra e notizie archeologiche bibliche ad uso di seminari di chierici*, per Monsig. D. DOMENICO TURANO, vescovo di Girgenti. Turin, Marietti, 1880, in-8 de 254 p. — 3. *De l'hébreu comme langue primitive* (*Essai de conférence*) par M. H. D'ANSELME, ancien officier supérieur. Paris, Raveau-Dartois, 1880, in-8 de 78 p. Prix : 1 fr. 50. — 4. *David und seine Zeit* (*David et son temps*), von Dr HUGO WEISS. Münster, Theissing, 1880, in-8 de 271 p. — 5. *Les Paralipomènes. Introduction critique et commentaire* par M. l'abbé CLAIR; traduction française par M. l'abbé BAYLE. Paris, Lethielleux, 1880, in-8 de 400 p. Prix : 8 fr. 60; 6 fr. pour les souscripteurs. — 6. *Judas Maccabæus and the Jewish war of Independence*, by CLAUDE REGNIER CONDER. London, Marcus Ward, 1879, in-18 de 218 p. — 7. *L'Ecclésiastique, introduction critique, traduction française et commentaires*, par M. l'abbé H. LESETRE. Paris, Lethielleux, 1880, in-8 de 283 p. Prix : 6 fr.; 4 fr. 20 pour les souscripteurs. — 8. *Commentar zum Buche de propheten Jeremias*, von Dr ANTON SCHOLZ. Würzbourg, Leo Woerl, 1880, in-8 de 609 p. — 9. *Die Israeliten und der Monotheismus*, von Dr W. HECKER, aus dem holländischen übersetzt. Leipsig, Otto Schulze, 1879, in-8 de 66 p. — 10. *Coup dœil sur l'histoire du peuple juif*, par JAMES DARMESTETER. Paris, Librairie nouvelle, 1881, in-8 de 21 p. Prix : 1 fr. — 11. *Aus Palaestina und Babylon, eine Sammlung aus Talmud und Midrasch*, von DANIEL EHRMANN. Vienne, A. Hölder, 1880, in-8 de 314 p. — 12. *Della vita di Gesù Christo*, di VITO FORNARI. Florence, Barbera, 1877, in-8 de 551 p. — 13. *Commentar ueber das Evangelium das heiligen Marcus*, von Dr PAUL SCHANZ. Fribourg en Brisgau, Herder; Paris, Lecoffre, 1881, in-8 de 435 p. — 14. *Vie de saint Paul, accompagnée d'une analyse et d'une étude sommaire de ses Epîtres*, par l'abbé VIX, docteur en théologie. Paris, Poussielgue, 1879, in-8 de 488 p. Prix : 7 fr. 50. — 15. *Les soixante-douze disciples de Notre-Seigneur Jésus-Christ et leurs illustres successeurs les soixante-douze cardinaux avec les notices historiques des plus célèbres d'entre eux*, par M. l'abbé MAISTRE, tome II. Paris, Palmé, 1879, in-8 de 423 p. Prix : 6 fr. — 16. *Grammaire hébraïque élémentaire* par ALPHONSE CHADOT, curé de Pithiviers. 2e édition, revue et corrigée. Fribourg, Herder; Paris, V. Lecoffre, 1881, in-12 de 114 p. Prix 2 fr.

1. — L'*Introduction générale aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, écrite en latin, dont M. Marietti vient de publier une quatrième édition, a paru pour la première fois en Belgique, en 1842. L'auteur n'a pas signé son œuvre, parce que, dit-il, des huit chapitres que comprend son Introduction, les six premiers sont empruntés à Henri de Bukentop et les deux derniers sont un résumé de l'archéologie biblique de Fourer Ackermann. Henri de Bukentop était un savant récollet d'Anvers, né vers 1654, mort à Louvain en 1706 ; il a beaucoup écrit sur l'Ecriture sainte. F. Ackermann était un disciple de Jahn, qui a publié une *Introduction*, à Vienne, en 1839.

Les huit chapitres de l'auteur belge anonyme traitent successivement de l'excellence de la Sainte Ecriture, de son existence, de son contenu, de ses différents sens, de la manière de l'interpréter, des textes, des figures, des tropes, des antiquités domestiques et sacrées d'Israël.

Ils sont remplis de choses, peut-être un peu trop condensées, quelquefois un peu minutieuses, en ce qui concerne les tropes, mais généralement justes et bonnes à connaître. L'auteur a naturellement des opinions à lui sur les points douteux ou controversés, et personne ne pourra l'en blâmer. On peut relever ça et là, en dehors des questions indécises ou libres, quelques inexactitudes. Nous en signalerons ici quelques-unes dans l'intérêt des lecteurs qui voudront se servir de cet excellent livre. P. 25, on attribue, à la suite de beaucoup d'auteurs, le chap. XXXI des Proverbes à Salomon, en ne distinguant pas ce roi de Lamuel, dont le nom est inscrit en tête du chapitre pour en désigner l'auteur. On a imprimé *Samuel* au lieu de Lamuel. P. 25-26, le livre de la Sagesse est attribué formellement à Salomon. C'est une opinion insoutenable. Saint Augustin l'a rejetée, après l'avoir d'abord acceptée. La Sagesse a été primitivement écrite en grec, plusieurs siècles après la mort de Salomon. Ce livre aurait donc dû être compté, p. 27 et 32, avec le livre des Machabées, comme un des livres de l'Ancien Testament composés en grec. L'auteur parle, p. 28, de sicles frappés au temps de Salomon. C'est une erreur : les sicles les plus anciens ne datent que des Machabées. Les critiques rejettent communément le récit qui porte le nom d'Aristé, au sujet de la traduction des Septante, contrairement à ce que dit l'auteur, p. 39. Il semble admettre également en cet endroit l'inspiration des Septante, ce qui est généralement nié. Dans la carte qui est jointe à l'Introduction, la ville de Damas est placée dans la vallée qui sépare le Liban de l'Anti-Liban, vallée à laquelle on a donné une largeur démesurée. La situation de Damas à l'est, et non à l'ouest de l'Anti-Liban, est si connue, qu'on a de la peine à s'expliquer une erreur pareille. Plusieurs autres villes sont également mal placées, comme Bethsan ou Scythopolis, Dothaïn, Dibon, etc. La chaîne de montagnes qui court du nord au sud de la Palestine n'est pas visible ; la configuration de la mer Morte est inexactement tracée ; le nom du fameux mont Carmel n'est pas indiqué, etc. On est surpris, p. 221, de voir la tenture du tabernacle, qui sert de porte, ornée de têtes d'anges ailées, comme on en fait aujourd'hui. Ce sont là des défauts qu'il importe d'autant plus de signaler que ce livre est destiné à l'enseignement classique. L'élève n'étant pas en état de contrôler ce qu'on lui enseigne, se fait sur tous ces points des idées fausses, si le maître, par une vérification attentive, n'a pas soin de le tenir en garde et de le prévenir. Nous espérons d'ailleurs que, dans une nouvelle édition, on fera disparaître ces quelques taches de cet excellent livre.

2. — La connaissance de l'archéologie biblique est importante pour l'intelligence des Saintes Écritures. Aussi en a-t-on souvent publié des traités plus ou moins complets, plus ou moins développés. Mgr

Turano, évêque de Girgenti, vient de livrer à l'impression une nouvelle archéologie biblique, qui diffère des précédentes en cela surtout qu'elle ne se borne pas à l'exposé matériel des faits mais qu'elle s'occupe aussi à les coordonner entre eux, à en faire, en un mot, la philosophie. La première partie a pour sujet principal le Messie, considéré dans la promesse qui en est faite, dans les dépositaires de la promesse, dans le langage employé pour exprimer la promesse, dans la vie nomade des patriarches d'où il doit sortir, dans la circoncision, etc. La seconde partie traite des fiançailles, du mariage et du divorce ; des prophètes, des nazaréens, des sectes juives : pharisiens, sadducéens, hérodiens, esséniens, réchabites ; des néoménies; des vêtements, des tentes, des cavernes, des maisons; des repas; des testaments des patriarches; du deuil. L'ouvrage se termine par des observations philosophiques sur l'alphabet hébreu.

Le lecteur français pourra trouver peut-être un peu diffus le livre du docte prélat, parce qu'il est écrit à la manière italienne, mais il le lira néanmoins avec intérêt et avec fruit. Mgr Turano a longtemps professé avec succès un cours d'Écriture Sainte et il ne néglige rien pour propager partout l'amour et l'étude de nos Livres Saints, ainsi que de la langue hébraïque. Sa *Philosophie de l'histoire sacrée* ne contribuera pas peu assurément à atteindre ce résultat et ce sera là la plus douce récompense du savant Évêque, qui porte un si tendre amour à la parole de Dieu.

3. — M. d'Anselme, ancien officier supérieur, combat avec l'ardeur des paladins antiques pour une cause qui n'a plus aujourd'hui que de bien rares défenseurs ; il soutient, dans ce qu'il intitule un *Essai de Conférence*, que l'hébreu est la langue primitive. Cette conférence, nous dit-il, « n'a pu avoir lieu », nous ne savons pourquoi. L'auteur, n'ayant pu la prononcer, l'a fait imprimer. Il veut prouver sa thèse, comme l'ont fait tous ceux qui ont soutenu des opinions analogues, par des rapprochements de mots. Ceux qui ont prétendu que le breton, le basque ou le flamand, etc., était la langue qu'avait parlée Adam dans le paradis terrestre, ont essayé d'expliquer bon gré mal gré les noms bibliques par des racines tirées de leur propre langue ; M. d'Anselme veut expliquer par l'hébreu les noms des anciens dialectes, la mythologie, etc. Exemple : Dio-Nysos ou Bacchus, enfermé dans la *cuisse de* Jupiter, est Noé enfermé dans l'arche. « Il y a loin, sans doute, dit-il, d'une *arche* à une *cuisse*. Mais comme la légende a évidemment passé de l'une à l'autre par l'effet de quelque méprise, on peut supposer que cette méprise aura consisté à substituer le mot *mêros*, *femur*, à celui de *baris*, *vaisseau*, que quelque version remaniée de l'histoire du déluge, comme celle de la Chaldée, par exemple, avait employé au lieu de celui *d'arche* ou *theba* ; et, à la place des paroles du récit sacré

disant que Noé, âgé de six cents ans, avait été enfermé par Jéhovah dans son *arche* ou *vaisseau*, *baris*, la légende grecque a dit que Dio-Nysos, âgé de six mois, avait été enfermé par Jupiter dans sa *cuisse*, *mêros* » p. 23. Tout est dans le même goût. Ces rapprochements sont très ingénieux, mais il nous semble qu'ils convaincront difficilement les philologues.

4. — M. Hugo Weiss a consacré à *David et son temps* une excellente étude. Après une sorte d'introduction consacrée à décrire la Palestine, son état politique et religieux, et les peuples voisins au moment de l'établissement de la monarchie, l'auteur raconte successivement 1° la jeunesse de David ; 2° son règne à Hébron ; 3° ce qu'il fait comme roi d'Israël, dans la première période de son gouvernement : conquête de Jérusalem, guerres contre les Philistins et les Moabites, contre la confédération syro-iduméenne ; organisation religieuse ; organisation politique et civile ; 4° ses fautes et leur expiation ; 5° la fin de sa vie.

L'examen le plus attentif n'a pu nous faire découvrir dans ce travail une seule inexactitude. Nous ne partageons pas sur tous les points les opinions de M. Weiss dans les questions douteuses ou controversées, mais il a toujours des raisons à alléguer à l'appui de l'opinion qu'il adopte. Il expose d'ailleurs fidèlement les sentiments divers, toutes les fois qu'il y a lieu. Son livre est tout à fait consciencieux et sérieux. S'il n'apprend rien de bien nouveau à ceux qui connaissent déjà l'histoire de David, il a du moins l'avantage d'offrir groupé en un tout suivi tout ce qui a rapport à l'histoire du saint roi et de rendre ainsi plus aisée et plus facile l'intelligence d'un certain nombre de psaumes. Les seuls reproches qu'on pourrait faire à l'auteur, ce serait de n'avoir pas tiré assez parti des psaumes mêmes pour donner de la vie et de la variété à son récit et pour éclairer d'une plus vive lumière certains détails ; ce serait aussi de n'avoir pas enrichi son œuvre de quelques idées générales, de quelques aperçus qu'il eût été facile d'insérer dans le corps de l'ouvrage et qui auraient soulagé l'attention du lecteur en élevant son esprit.

5. — M. l'abbé Clair, après avoir commenté Josué, les Juges et les Rois, nous donne, dans la sainte Bible publiée chez M. Lethielleux, le commentaire des Paralipomènes. Les deux livres de ce nom sont l'objet de violentes et nombreuses attaques. M. l'abbé Clair réfute dans son introduction toutes les objections qui ont été faites contre leur caractère historique. Le commentaire lui-même est bon, mais quelquefois un peu maigre et trop succinct. Ainsi, au ch. XII du livre II, qui raconte l'expédition de Sèsac contre Roboam, l'interprète se contente de nous dire qu'un bas-relief du temple d'Ammon à Karnak confirme le récit biblique. On serait bien aise, dans un com-

mentaire complet, d'avoir quelques détails à ce sujet. Or, M. Clair ne parle même pas de la fameuse représentation où on lit, au milieu des autres captifs ou vaincus : « le roi de Juda. » Au livre I, ch. v, verset 26, nous ne trouvons pas même une allusion aux difficultés auxquelles donne lieu la présence du nom de Phul dans ce passage. On verrait volontiers aussi çà et là quelques applications morales. Mais si l'on ne trouve pas toujours, dans ce commentaire, tout ce que l'on désirerait y rencontrer, il faut dire du moins que ce qu'il renferme est fort bon.

6. — Judas Machabée, l'une des plus grandes figures de l'histoire juive, méritait bien une biographie. Un des chefs de l'expédition anglaise pour l'exploration de la Palestine, M. Conder, a écrit sa vie avec amour et aussi avec succès. L'auteur ayant passé plusieurs années dans la Terre Sainte pour en étudier la topographie, connaît parfaitement les lieux ; il a suivi tous les champs de bataille de son héros, il les dépeint en peintre et en soldat. Ses descriptions sont très attachantes, ses récits sobres et en même temps vifs et animés. Son œuvre peut servir de commentaire aux livres des Machabées. Une carte, malheureusement incomplète, permet de suivre les campagnes du libérateur des Juifs. Quelques points de détail, plus ou moins gravement erronés, peuvent être relevés dans *Judas Machabée*. Il reproche à tort aux Juifs de n'avoir pas senti les beautés de la nature, p. 54. Ce qu'il dit sur la croyance des Israélites à une autre vie, et sur les devoirs de l'homme. Quant à la vie présente, d'après leur manière de voir, n'est pas non plus historiquement tout à fait exact, p. 54-56. P. 65, il semble approuver les cabalistes qui confondent la création avec l'émanation. P. 67, il donne une analyse fausse du livre de la Sagesse, quand il prétend qu'elle enseigne la préexistence des âmes, la formation du monde d'une matière informe antérieure et l'existence d'une âme de l'univers. Il place à tort la composition de l'Ecclésiaste au second siècle avant Jésus-Christ, p. 67, etc. On est fort étonné de le voir prétendre qu'au temps de Judas Machabée on n'avait pas l'idée d'un Messie futur, lorsque les prophéties messianiques sont si nombreuses dans l'Ancien Testament et antérieures aux Hasmonéens, p. 68, 74. Le prophète, dont il parle lui-même, p. 70, qui est-il, sinon le Messie ? Par la manière dont il s'exprime au sujet de la mort d'Antiochus, p. 131-132, il semble mettre sur le même pied la religion païenne et la religion mosaïque. Ce sont là des taches regrettables ; elles affectent péniblement le lecteur qu'entraînait le charme du récit.

7. — L'*Ecclésiastique* est un des livres de la Sainte Écriture dont la lecture est la plus utile et la plus féconde en enseignements pratiques. Cette lecture ne peut cependant pas être faite d'une manière suivie

et prolongée, à cause de la nature de cet écrit, composé, pour la majeure partie, de sentences détachées. Le commentaire que vient de publier M. Lesêtre en facilitera singulièrement l'usage et en augmentera les fruits. Son travail est varié, rempli de citations heureuses, quelquefois piquantes, empruntées à tous les temps et à toutes les époques. L'auteur, qui appartient au clergé de Paris, fait preuve d'une grande érudition, de tact et de goût, en même temps que d'une réelle connaissance des âmes.

8. — Nous avons rendu compte précédemment d'un discours académique du docteur Scholz sur la traduction grecque des Septante du livre d'Isaïe. Le même auteur avait déjà publié à Ratisbonne, en 1875, une étude critique sur *Le texte massorétique et la traduction des Septante du livre de Jérémie.* Il vient de donner un *Commentaire du prophète Jérémie* lui-même, dont la partie la plus neuve et, à plusieurs égards, la plus intéressante, a trait à la question des rapports et des différences qui existent entre le texte hébreu actuel et notre Vulgate, d'une part, et les Septante, d'autre part.

On sait que le livre de Jérémie est celui qui offre le plus de divergences dans la version grecque comparée à notre version latine et à l'original. L'ordre des chapitres est complètement différent ; à partir du vingt-cinquième, les Septante ne contiennent pas un nombre assez considérable de passages qui se lisent dans l'hébreu et la Vulgate. Quel est, au point de vue critique, de la traduction grecque ou du texte hébreu actuel, celui qui mérite la préférence ? La réponse du docteur Scholz pourra surprendre. Dom Calmet écrivait au siècle dernier : « La traduction grecque de Jérémie n'est pas fort exacte ni fort littérale. » Le professeur de la faculté catholique de Wurzbourg soutient formellement le contraire : « Le traducteur grec, dit-il, rend mot pour mot et dans le même ordre le texte hébreu qu'il a sous les yeux. Il conserve tous les hébraïsmes, n'omet aucun pronom superflu, pas même un seul *et* de relation. Il n'a supprimé aucun mot, à plus forte raison, aucune phrase. S'il ne comprend pas un mot, il le transcrit en hébreu ; s'il ne comprend pas une phrase, il la traduit en cherchant à deviner le sens... 2° Il s'est servi des travaux de ses devanciers... 3° Le texte original dont s'est servi le traducteur différait dans une multitude de passages et de manières très diverses du texte massorétique actuel. Ces différences sont telles, par leur nombre et par leur nature, qu'elles n'auraient pu être imaginées par un seul homme, alors qu'il les aurait recherchées à dessein... » « Les nombreuses additions du texte massorétique, ainsi que celles des Septante, en général assez courtes, sont des gloses de diverses espèces. » On jugera sans doute ces assertions bien hardies. M. Scholz croit que l'inspiration n'a rien à souffrir de sa théorie, parce que les passages qu'il prétend avoir été

ajoutés dans le texte massorétique et, par suite, dans notre Vulgate, sont tirés d'autres livres bibliques; mais cette explication n'est pas pleinement satisfaisante.

L'étude du rapport du texte grec et du texte hébreu de Jérémie est la partie principale et la plus digne d'attention du commentaire du docteur Scholz. Quelques autres parties de son travail méritent également d'être signalées. Tous les exégètes contemporains admettent qu'il existe une analogie incontestable entre les prophéties des trois grands prophètes Isaïe, Jérémie et Ezéchiel, par rapport à l'ordonnance et à la disposition des parties. M. Scholz, en préférant la division des Septante à celle de l'hébreu et de la Vulgate, rend cette analogie plus frappante encore, surtout pour Isaïe et Jérémie. D'après lui, le plan de Jérémie est en quelque sorte calqué sur celui d'Isaïe. Il est loin d'accepter le jugement de Cornelius à Lapide : « *Ordo capitum et oraculorum in Jeremia valde perturbatus est.* » Il y voit au contraire un ordre parfait. Il le divise en six décades ou soixante discours, groupés dix par dix, avec un appendice, comprenant les chapitres XLV et LII. Cette division est utile pour la lecture et l'intelligence de Jérémie, mais elle est parfois trop artificielle et un peu forcée.

Les recherches du docteur Scholz sur les rapports des prophéties de Jérémie avec celles d'Isaïe ont cependant une importance capitale, parce qu'elles confirment d'une manière décisive l'authenticité des prophéties d'Isaïe en nous montrant qu'elles sont antérieures à Jérémie qui les a eues incontestablement sous les yeux.

On voit, d'après ce que nous venons de dire, que le commentaire du docteur Scholz n'est pas une compilation vulgaire, une œuvre faite de pièces et de morceaux, recueillis dans ses devanciers : c'est une œuvre vraiment remarquable dans laquelle, à part certaines hardiesses, il y a beaucoup à approuver, beaucoup à mettre à profit. Le commentaire lui-même est clair, solide, concis. Dans la bibliographie de Jérémie, p. XXXIV, M. Scholz fait remarquer que, jusqu'à présent, on n'avait publié aucun commentaire catholique particulier de Jérémie en langue allemande : le sien est le premier.

9. — M. W. Hecker, professeur d'histoire à l'université de Groningue, s'est occupé dans un discours prononcé à cette université du monothéisme d'Israel, et il a publié son discours en le retouchant et le complétant. Comme cette question est aujourd'hui, pour ainsi dire, à l'ordre du jour, on en a publié à Leipzig une traduction allemande faite sur le hollandais. L'esprit qui anime le travail du docteur Hecker est loin d'être catholique et il y a beaucoup à reprendre dans cet écrit. Il montre bien néanmoins l'influence profonde que le monothéisme a exercée sur Israël, combien tous les livres saints sont pénétrés de cette

doctrine, etc., et il fournit ainsi des armes pour réfuter un certain nombre d'erreurs accréditées par d'autres rationalistes.

10. — M. James Darmesteter a jeté un *Coup d'œil sur l'histoire du peuple juif*. Ce coup d'œil est bien sommaire mais il n'est pas sans intérêt. Il ne fait qu'effleurer les grandes lignes de l'histoire du peuple juif, mais il présente quelques vues d'ensemble aussi utiles qu'intéressantes. Il part des origines et ne s'arrête qu'à nos jours. Quant à l'esprit qui anime cette brochure, il est facile d'en juger par le passage suivant, où l'on voit apparaître l'Israélite moderne, devenu philologue et plus ou moins sceptique : « Parmi les Messies d'un jour qui passent et disparaissent sans lendemain sur la scène prophétique, il s'en trouva un qui laissa une impression si profonde sur quelques-uns des Juifs qui l'avaient connu de près, que ceux-là, au lieu de continuer à dire comme leurs frères : Le Messie va venir, — se prirent à dire : Le Messie est venu, — et quand il fut mort : Le Messie est venu ; on l'a tué, il va revenir juger les vivants et les morts. — Cette croyance et cette attente eurent peu de prise sur la masse des Juifs, tout au rêve de la patrie terrestre, et qui ne savaient trop ce qu'ils désiraient et ce qu'ils attendaient pour prendre ainsi le change de l'espérance ; mais elles eurent une prise merveilleuse sur les masses étrangères.. L'histoire du christianisme appartient à l'histoire juive jusqu'au moment où l'élément mythique et métaphysique triomphe, c'est-à-dire jusqu'au moment de la rupture définitive des deux églises, jusqu'au jour, en un mot, où le christianisme cesse d'être une hérésie juive pour devenir une branche nouvelle de la vieille mythologie aryo-sémitique. » Ranger le christianisme dans la mythologie, ce n'est ni de la science ni de l'histoire.

11. — Les Israélites cherchent à réhabiliter le Talmud et les livres rabbiniques, si longtemps discrédités, par de nombreuses études publiées sur diverses parties ou sur l'ensemble et par des publications d'extraits et de morceaux choisis. Si l'on a trop méprisé autrefois ces collections, il est bien à craindre qu'on ne les surfasse aujourd'hui, mais il est très vrai néanmoins qu'indépendamment de l'intérêt et de l'utilité qu'ont ces recherches pour l'histoire des Juifs, elles peuvent servir aussi pour l'interprétation de nos Saintes Ecritures et en particulier du Nouveau Testament. C'est à ce titre qu'elles nous intéressent spécialement. M. Daniel Ehrmann vient de faire paraître une collection nouvelle, qui est, comme il le dit lui-même, « un recueil de traditions, de légendes, d'allégories, de fables, de récits moraux et instructifs, de comparaisons et d'explications bibliques, de poèmes et de sentences, de leçons morales, de maximes et de règles de vie, de proverbes, de dictons et de pensées diverses, extrait du Talmud et des Midrasch ». La partie spécialement consacrée à l'interprétation des

passages bibliques comprend de la p. 115 à la p. 157 et renferme cent sept paragraphes. Plusieurs autres extraits peuvent également servir à l'explication des Saintes Écritures. Ainsi ce qui est dit, p. 49-53, du démon Asmodée, est intéressant à rapprocher du passage du livre de Tobie où il est question de ce même démon. Bon nombre de légendes ou d'allégories sur Caïn, p. 37 ; Abraham, 38-40 ; les funérailles de Jacob, p. 44 ; le songe de Pharaon, p. 40 ; l'enfance de Moïse, p. 45 ; le triomphe de Mardochée à Suse, p. 53 ; la grandeur d'Adam, p. 62 ; le déluge, 63 ; la colombe de Noé, 64, etc., peuvent servir à mieux comprendre la Bible ou à connaître l'esprit et le caractère juif. Le recueil de M. Ehrmann est bien fait et d'une lecture facile et agréable.

12. — M. Vito Fornari a publié, dans un volume magnifiquement imprimé, avec l'approbation de l'archevêque de Florence, une vie de Jésus-Christ. Nous ne pouvons pas en faire connaître tout le plan, parce que le seul volume que nous ayons sous les yeux est le second; nous ignorons quelle est la matière du premier et du troisième. A lui seul, du reste, le livre second peut être considéré comme un tout, car il embrasse de la naissance de Notre-Seigneur à son ascension et, à une époque où la vie du Sauveur est si discutée, où elle est, comme l'avait annoncé le saint vieillard Siméon, l'étendard autour duquel se livrent tant de batailles, l'ouvrage de M. Fornari mérite d'être signalé! Il est semé de nombreuses digressions; le style est quelquefois un peu trop fleuri pour notre goût français, mais il plaira néanmoins au lecteur, il l'instruira et lui fera du bien.

13. — M. Paul Schanz, professeur à la faculté de théologie catholique de l'université de Tubingue, vient de nous donner un commentaire complet de l'Evangile de saint Marc. Dans l'introduction, il examine quel en est l'auteur et comment il a composé son évangile ; il recherche les rapports qui existent entre cet évangile et ceux de saint Mathieu et de saint Luc ; quel a été le but de saint Marc ; le lieu, la date et la langue de sa composition, son caractère et sa division ; il donne enfin la bibliographie des commentaires du second évangile. Il étudie ensuite le livre lui-même, d'abord les préliminaires, c'est-à-dire l'histoire de saint Jean-Baptiste et le baptême de Notre-Seigneur, puis le corps de l'évangile, qu'il divise en deux parties ; première partie : la vie publique de Jésus Christ en Galilée ; deuxième partie, voyage à Jérusalem, mort et résurrection. Nous ne pouvons donner ici les subdivisions de ces deux parties : il suffit d'avoir indiqué à grands traits la marche de l'auteur.

Le commentaire est riche, nourri, solide. Le docteur Schanz s'est surtout adressé aux Pères et spécialement aux Pères grecs, pour expliquer le livre sacré, sans négliger toutefois les commentateurs mo-

dernes. C'est ce qui donne à son travail une valeur toute particulière. Les lecteurs du *Polybiblion* savent déjà d'ailleurs quelle est la science du professeur de Tubingue, avantageusement connu par la publication de l'*Introduction du Nouveau Testament* composée par son prédécesseur, le docteur Aberle, et par le commentaire qu'il a composé seul sur l'évangile de saint Mathieu.

Le docteur Schanz, après avoir expliqué les deux premiers évangiles, expliquera sans doute aussi les deux derniers. Il rendra par là un vrai service à la théologie catholique.

14. — M. l'abbé Vix nous dit que le rôle de saint Paul a été si important qu'il n'a pas besoin de se justifier d'avoir écrit sa vie. Il a raison. Ses épîtres forment une partie notable du Nouveau Testament et le meilleur commentaire que l'on puisse en donner, c'est de faire connaître la vie de leur auteur et les circonstances dans lesquelles elles ont été composées. Sans doute on n'élucide pas ainsi toutes les obscurités, on ne résout pas toutes les difficultés de détail, mais on projette sur l'ensemble de chaque lettre un véritable faisceau de rayons lumineux. C'est surtout à ce point de vue que nous avons à considérer ici l'ouvrage de M. Vix. Il a analysé sommairement les Épîtres aux cours de son livre ; il a plus fait par là pour les faire comprendre que maints in-folio. Nous ne saurions trop recommander à ceux qui désirent se pénétrer de la doctrine de saint Paul la lecture de cette vie.

M. Vix, après avoir exposé le peu que l'on sait des premières années de saint Paul, raconte sa conversion, réfute à ce sujet le roman psychologique des rationalistes et puis nous le fait suivre dans tous ses voyages apostoliques ; quand il arrive à l'époque où furent écrites ces diverses lettres du grand apôtre, il étudie toutes les questions qui s'y rattachent et en donne l'analyse, en se servant spécialement des excellents travaux du docteur Bisping sur les Épîtres. Tout le travail de M. Vix, histoire et exégèse, est sommaire, mais il est suffisamment complet et développé pour le commun des lecteurs.

15. — M. l'abbé Maistre continue avec une ardeur infatigable la série de ses publications. *Les soixante-douze disciples de N.-S. J.-C. et leurs illustres successeurs les soixante-douze cardinaux, conseillers, assesseurs et coadjuteurs du souverain pontificat, avec les notices historiques des plus célèbres d'entre eux*, renferment, au commencement du t. II, une étude sur le Sanhédrin qui appartient au sujet que nous traitons ici. L'auteur suppose que le Sanhédrin a existé sans interruption depuis Moïse jusqu'à la fin de la nation juive. Cette opinion n'est pas admise par les meilleurs historiens. Dans ce qu'il dit de ce conseil, comme dans plusieurs autres parties de son ouvrage, M. l'abbé Maistre ne distingue pas assez les temps et les lieux. Ses compila-

tions renferment des documents utiles, mais il recueille indistinctement ses pièces, sans critique, de sorte que le lecteur, s'il n'est déjà bien instruit, est constamment exposé à prendre des pièces apocryphes pour des pièces authentiques et à confondre dans son esprit le faux avec le vrai, comme dans ce qui est dit, par exemple, d'une partie des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur p. 41 et suivantes.

16. — Il vient de paraître une seconde édition de la *Grammaire hébraïque élémentaire* de M. Chabot. Le succès qu'a eu la première édition semble indiquer un réveil des études sémitiques en France et l'on ne peut qu'y applaudir avec joie. Cette grammaire n'est destiné qu'aux commençants, mais elle est bien ce qu'il faut pour initier à une étude dont les commencements seuls sont difficiles : elle est substantielle, claire et méthodique, renfermant toutes les choses essentielles, éloignant ce qui ne peut servir qu'aux plus avancés. Elle est bien imprimée et correcte. Puisse-t-elle se répandre de plus en plus et contribuer efficacement aux progrès des études scripturaires au milieu de nous ! C. J.

THÉATRE

1. *La Convention nationale*, drame en six actes et huit tableaux, par M. LÉON JONATHAN. Paris, Harbré, éditeur, 1880, gr. in-8 de 36 p. Prix : 50 cent. — 2. *Les Comédies de château*, par LEMERCIER DE NEUVILLE. Paris, Tresse, 1881., in-8 de 270 p. Prix : 3 fr. 50. — 3. *Saynètes et monologues*, par MM. L. BESSON, CH. CLAIRVILLE, etc. Paris, Tresse, 1881, in-8 de 246 p. Prix : 3 fr. 50. — 4. *L'Emeute*, pandémonium en cinq actes et en vers, par SATAN, seconde édition. Paris, imprimé par Pillet et Dumoulin, 1881, in-8 de 138 p. Prix : 3 fr. — 5. *Madame de Maintenon*, drame avec prologue en cinq actes et en vers, par M. FRANÇOIS COPPÉE, pet. in-8 de 161 p. Prix : 3 fr. — 6. *La princesse de Bagdad*, pièce en trois actes, par M. ALEXANDRE DUMAS fils. Calman-Lévy, éditeur, gr. in-8 de 95 p. Prix : 4 fr. — 7. *Le monde où l'on s'ennuie*, comédie en trois actes et en prose, par M. EDOUARD PAILLERON. Paris, Calmann-Lévy, 1881, in-8 de 178 p. Prix : 4 fr.

1. — *La Convention nationale* appartient à cette catégorie de pièces à enseigne politique qui font appel aux passions des foules. L'auteur, en les écrivant, avoue implicitement qu'il compte moins sur son génie pour séduire ses auditeurs que sur les haines dont il les suppose animés. Cette fois M. Jonathan a fait bonne mesure aux préjugés populaires. Son drame ne compte pas moins de six actes et huit tableaux interminables. Peu de chose à dire de l'intrigue coulée dans le moule commun à cette sorte d'ouvrages. C'est toujours le même gentilhomme enlevant la même fille du peuple et le même père poursuivant le séducteur de ses malédictions et le menaçant de sa vengeance. Il y a pourtant ici une légère variante à ce cliché fruste. C'est la conversion du galant royaliste à la cause républicaine... dans la matinée du 10 août. Le jour et le moment ne sont-ils pas bien choisis ? Ajoutez à cela le traître

de rigueur espionnant tour à tour pour le compte de la révolution et au profit de l'étranger envahisseur, sans oublier les deux ou trois personnages chargés de jeter sur cette situation, où la guillotine opère à la cantonnade, le charme réjouissant de leurs lazzis faubouriens et tout sera dit sur la valeur dramatique de cet ouvrage. Mais ces banalités encadrent une foule de hors-d'œuvre sur lesquels l'auteur, évidemment, fonde ses plus belles espérances : Scènes de places publiques, émeutes armées, épisodes de guerre étrangère, arrivent à la file, agrémentés de coups de fusil, de coups de canon, de tout ce qui tonne et détonne. On y voit figurer les uns après les autres les principaux acteurs du vrai drame révolutionnaire, depuis Danton, Robespierre et Tallien jusqu'à Dumouriez. Une galerie à laquelle il ne manque guère que Marat et Théroigne de Méricourt, encore Marat est-il cité avec éloges pour compléter la série. C'est dire assez que, l'accessoire devenant le principal, l'intérêt dramatique est absent. Inutile d'ajouter qu'en tout ceci la vérité est sacrifiée comme tout souci de l'art pur, ce qui ne laisse d'autre droit à la critique que celui de protester contre l'abus du mensonge historique exploité par le théâtre.

2.—*Les Comédies de château*, de M. Lemercier de Neuville, répondent à un besoin, ou à une mode du jour, celle de transformer en théâtre les salons grands et petits, de convoquer le ban et l'arrière-ban des amis et connaissances pour leur faire applaudir — l'applaudissement est de rigueur — quelque production scénique, jouée entre deux paravents, l'hiver, entre deux charmilles de jardin, l'été. Mais, pour ces représentations de famille, dont les interprètes sont novices et qui excluent toute licence de mots et de situations, le choix des ouvrages est très limité, le grand répertoire est d'un abord trop difficile. De là cette création toute moderne de monologues courts et plus ou moins châtiés, de saynettes spéciales qu'on réunit en volumes pour la plus grande commodité des amateurs. Il est vrai que certains esprits chagrins prétendent expliquer autrement ce découpage en menues tranches de l'élément dramatique. Ils se permettent de l'attribuer à une décadence de l'art, ce qui est un bien gros mot. Tant de menue monnaie, disent-ils, prouve l'absence des grosses, c'est-à-dire des grandes pièces et ils sont tentés de rappeler certain hémistiche de l'auteur d'"*Hernani :*

Des aïeux et pas d'œuvres!

Mais n'est-ce pas un peu sévère ? Des aïeux, oui, Corneille, Racine, Molière, Regnard, et aussi Victor Hugo passé de son vivant à l'état d'aïeul... qui ne les voit et ne les salue avec une fierté et une admiration respectueuse ? Plus de chefs-d'œuvre, soit, mais pour la génération actuelle, les drames de M. de Bornier, ceux de M. Déroulède, les comédies de MM. Augier, Sardou, Gondinet et quelques autres sont, en bonne

justice, des œuvres qui maintiennent un honorable niveau dramatique. Tenons-nous en donc, sans plus récriminer, à la première explication. M. Lemercier de Neuville, qui a fait parler agréablement des poupées de plâtre ou de carton, prétend s'élever d'un cran et il écrit des pièces minuscules pour des acteurs en chair et en os, voulant ainsi donner satisfaction à un goût très répandu. Y réussit-il ? Voilà toute la question. Dans son inspiration il y a certainement des hauts et des bas. Tout n'y est pas excellent, mais tout n'y est pas à reprendre. Et, d'abord, les morceaux en prose me paraissent très supérieurs aux essais en vers, dont la forme poétique laisse à désirer. Je n'insiste pas sur cette pédagogie. Mais puis-je, sans protestation, laisser passer *flétrie* qui a la prétention de rimer avec *Jolie*?.. (Page 100, vers 13 et 14). *Mardi-Gras*, en vers, a l'idée singulière de nous intéresser aux amours un peu défraîchis d'une soubrette de 50 ans avec un frontin du même âge. Ce siècle à deux qui prend des poses, étale ses grâces et emprunte même une situation de travestis au 4e acte du *Mariage de Figaro*, n'a vraiment rien de bien affriolant, sans compter qu'il manque de dénouement. *Le passé*, autre morceau rimé, n'est que le pastiche, ou le succédané du *Passant*, de François Coppée. Seulement le jeune premier, ici, fait le sceptique et le désabusé, ce qui le met en assez banale posture. Qui nous délivrera des blasés de 25 ans ? *Le passé* aboutit, du moins, et la conclusion est morale. Elle interdit l'amour vrai à qui a pratiqué l'amour vénal, juste le contre-pied de la thèse de *Marion Delorme*. C'est : *Le berceau* et aussi : *Le mendiant divin* qui sont, de beaucoup, le dessus du panier poétique de M. de Neuville.

Les pièces en simple prose, ai-je dit, me semblent plus réussies, toutefois plusieurs sont des réminiscences, comme des réductions-Collas d'ouvrages connus et plus développés. Je puis, par exemple, saluer comme une ancienne connaissance la pochade : *Si je l'achevais!* qui rappelle, trait pour trait, les aventures nocturnes de *Monsieur Pantalon*. Je citerai aussi *La buche*, où Pierrot croit avoir occis une charbonnière et a seulement éventré un sac de produits potagers, comme reproduisant une parade de folie-vaudeville absolument vieillote. Mais l'auteur, Dieu merci, en d'autres rencontres, a montré plus d'esprit inventif. *Les trois coups de cloche* ont de l'intérêt et de l'émotion. Le monologue du garde-champêtre, qui raconte son histoire *A propos d'un lapin*, fait preuve de verve, d'esprit et d'observation. Je ne puis tout citer, mais je dois dire que le *Jardin du curé* est un très court tableau plein de fraîcheur, quelque chose comme un petit chef-d'œuvre de sentiment. Le volume est suivi d'explications techniques très utiles sur les détails de mise en scène ; imprimé sur beau papier, sa correction et même son élégance typographiques sont dignes d'éloges.

3. — Les *Saynètes et monologues*, œuvre collective, sont signés par une bonne douzaine d'auteurs différents et appartiennent aussi à la famille des scenario minuscules. Mais ceux-ci n'ont, assurément, pas été écrits pour les pensionnats de jeunes demoiselles, à moins qu'ils ne soient destinés à ces collèges de filles, de récente création. Presque toutes les jeunes personnes qu'ils mettent en scène sont, non pas des égrillardes, ce serait, peut-être, trop dire, mais tout au moins des délurées, surtout les deux sœurs de M. J. L. de Marthold qui, sous ce titre : *On nous regarde*, passent leur temps à s'accouder à la fenêtre pour y fumer des cigarettes et coqueter avec le voisin d'en face. Une délurée encore, la jeune fille qui a perdu par la ville sa femme de chambre et qui sent sur ses talons un pas éperonné. Il est vrai que c'est son père qui l'a rencontrée par hasard et qui la suit... pour voir. Bien qu'elle lui administre, sans le reconnaître, un soufflet de défense, elle tombe à point dans ses bras, ce qui laisse soupçonner qu'elle entend malice à l'aventure. Cette *alerte*, en vers, de M. de Pontsevrez est, d'ailleurs, très agréablement contée.

Les dix-neuf pièces du recueil, presque toutes d'auteurs différents, sont aussi de valeur très inégale. Le monologue rimé qui ouvre le volume : *Le Coucher de Monsieur* a quelques traits heureux. Bien que dite par M. Coquelin cadet, la fantaisie en prose : *Certitude*, sujet délicat, puisqu'il s'agit d'un mari qui suppute ses chances à être, ou à n'être pas ce qu'était Sganarelle, n'a vraiment rien qui la recommande comme prose littéraire. L'auteur, M. Charles de Sivry, croit lui donner de la désinvolture et il l'alourdit en supprimant de parti-pris, adverbes et prénoms, ces ailes du langage. Exemple : « sortir de cette situation... pourquoi?... parce que... épouse jeune fille parce qu'on valse avec et que vieux parents... par respect, famille, bals, thés... rentrait à des heures ! » Ce style haché, cette façon de parler nègre pourrait réussir aux Antilles, entre deux pas de bamboula, mais il faut un fier talent à M. Coquelin pour le faire passer à Paris où l'on parle généralement le français. *Le Diapason* de M. Frisch, en revanche, est un joli scenario, assez bien filé et dont la jeune première s'arrête juste à la limite franchie par les deux fumeuses de cigarettes. *La Partie de chasse* — trois pages à peine — de MM. Besson et Javel, a de la grâce et du sentiment. *Le Monsieur qui n'arrive jamais*, signé Delannoy, est une idée heureuse, assez mal mise en œuvre. L'auteur s'essouffle visiblement après le trait sans parvenir à le happer au passage. Les vers, assez médiocres toujours, sont peu prosodiques parfois. J'en pourrais même citer qui compteraient treize pieds dans tous les pays du monde. *Miss Elsie*, un rudiment de comédie en prose, par M. Supersac, fait preuve d'entente scénique, mais la donnée a déjà beaucoup servi. Il y est question d'une jeune femme jalouse

de son mari, qu'elle accuse, sur la foi d'une lettre anonyme, de se ruiner pour une jeune miss, laquelle est la pouliche *Miss Elsie* qui gagne un prix aux courses. Le *Portefeuille*, de M. Gouget, a une portée morale, la forme poétique y est suffisamment réussie. *Le Téléphone chez soi*, monologue en prose, par M. Pierre Giffard, est une critique assez spirituelle, non de l'invention, mais de la pratique du nouvel engin civilisateur et indiscret. Seulement les développements en sont un peu confus et accumulent des détails un peu risqués. *Le Fils de la veuve*, de M. Charles Gilbert Martin, est une poésie dramatique bien rimée, suffisamment émouvante, témoignant d'un talent sérieux. *La Lampe merveilleuse*, de M. de Marthold, a le tort d'exiger du lecteur, surtout de l'auditeur, des efforts d'attention qui nuisent à l'effet cherché. Quand on se creuse la tête pour comprendre, on n'est guère disposé à battre des mains. *Les Souhaits*, comédie en un acte, tirée d'un conte bien connu, sont une paysannerie qui se recommande par le naturel et l'entrain. L'auteur, M. Verconsin, lui a fait obtenir, en 1875, les honneurs de la représentation sur le théâtre du Vaudeville. En tant que lever de rideau, elle les mérite. Mais la perle du recueil est *la Sœur de charité*, de M. Supersac, déjà nommé. Le vers est souvent frappé, l'idée est ingénieuse, les détails vrais et touchants. La scène se passe devant un tribunal où un père est accusé d'avoir laissé sa concubine frapper cruellement son enfant légitime qu'une religieuse a recueilli presque mourant. Je ne vois qu'un mot à reprendre dans cette saynète vraiment attendrissante. On est, ai-je dit, devant des juges. Le poète dit :

> Si bien qu'en cet endroit où tout est *violence*
> Il se fit aussitôt un superbe silence...

La rime est riche, mais la pensée est fausse. Si la Correctionnelle réprime les violents, est-il juste de dire que tout y est violence ? Petite tache, à coup sûr, qui disparaît dans le charme pénétrant de l'ensemble. Ce volume, du même éditeur que le précédent, bien imprimé aussi sur beau papier, n'est donc pas sans mérite, bien qu'il ne puisse être mis entre toutes les mains.

4. — L'Émeute, *pandémonium photographié* etc., etc., est une œuvre étrange, pour ne pas dire baroque et ressemblant, quand on l'aborde, à l'accomplissement d'une gageure. C'est avec une sorte de stupeur qu'on lit les sous-titres qui l'agrémentent : *fous, folles, bavards, dupes, émeutes, candidats à l'échafaud*. On se demande si l'auteur n'a pas tracé cette nomenclature avec les pattes de l'araignée qu'il peut bien avoir à son plafond et si les cinq actes en vers qu'il annonce ne sont pas le produit d'une intelligence insuffisamment pondérée. Mais la lecture modifie peu à peu cette impression. La pensée du livre

apparaît claire et non dénuée de sens pratique quand on la dégage des brumes fantastiques dont elle s'est entourée. Ce n'est rien moins que l'épopée révolutionnaire du siècle que l'auteur a voulu peindre, c'est l'excès de certaines aberrations modernes qu'il a voulu photographier, dans leurs manifestations les plus saisissantes. Et Satan, le roi des enfers, joue le principal rôle dans cette suite de scènes, à peine reliées entre elles. Il y figure, tantôt s'incarnant dans un personnage poussant ses dupes au mal, tantôt invisible et dans son ricanement démoniaque dégageant, à son point de vue, la morale et la résultante des catastrophes qu'il déchaîne. Cette donnée du principe du mal inspirant les résolutions des humains abusés pour peupler le sombre empire n'a rien de bien neuf, à coup sûr, mais qui pourrait en contester la sincérité et même l'à-propos?

Bien que divisé en cinq actes cet ouvrage n'a, en réalité, que quatre parties intitulées : *les ouvriers*, *les conspirateurs*, *les assemblées*, *les combats*. L'auteur nous fait assister à des incidents de cabaret, nous introduit dans des ménages d'artisans, prépare, sous la direction du tentateur infernal, des guets-apens contre les patrons, des conspirations de grève et de guerre civile. Il y a là, certainement, des mérites d'observation, des qualités de verve, peut-être un peu trop poussées au noir, il y a surtout des tableaux rudement brossés à la Restif, mais souvent ressemblants. La troisième partie : les *assemblées* est, sinon la plus réussie, du moins, visiblement, la mieux travaillée. Je n'ai qu'un goût médiocre pour le genre de personnalités aristophanesques dont l'auteur abuse ; mais, dans cette veine, il rencontre parfois des traits assez heureux en clouant sur sa sellette un peu boîteuse certaines individualités épiques, ou simplement bavardes, coryphées du sabbat démagogique, plus ou moins inconscients des ruines qu'ils accumulent.

On ne peut donc refuser à l'auteur, non pas seulement le mérite des intentions, mais une certaine verdeur de mise en œuvre, avec des échappées de saine philosophie et des visées indiscutables de discipline chrétienne. Malheureusement, l'exécution ne répond pas à l'idée créatrice ; faute d'arrangement et de ciselure, elle manque trop de relief. L'auteur ne sait pas assez que le vers est un instrument terrible qui alourdit et trahit la pensée quand il n'est pas assez parfait pour la faire resplendir. *L'Émeute* s'est quelque peu inspirée d'une œuvre bien connue de Cazotte ; par ses allures un peu dégingandées, par ses côtés fantastiques et l'intervention de son *deus ex machina*, elle semble une contrefaçon ou une renaissance du vieux *mystère*, cette ébauche dramatique si chère à nos aïeux. Mais, telle qu'on la lit, cette œuvre est un exemple frappant du grand tort que l'insuffisance de la forme peut faire à la valeur du fond.

5. — *Madame de Maintenon*, œuvre de M. François Coppée, a été jouée récemment à l'Odéon, mais on assure qu'elle est écrite depuis plusieurs années. Je suis heureux de le croire, car il serait pénible de penser que ce drame qui donne le beau rôle aux protestants, où la révocation de l'édit de Nantes est l'un des principaux véhicules scéniques, a été conçu pour plaire aux maîtres du jour peu favorables aux idées monarchiques et catholiques. Sans doute, l'auteur pouvait, dans les conjonctures actuelles, s'abstenir de le donner au théâtre. Mais il ne faut pas trop demander à un poète qui compte sur un succès de gloire et de fortune. C'est déjà beaucoup qu'on ne puisse l'accuser d'une préméditation de flagornerie peu généreuse.

L'une des qualités de l'œuvre est d'être simple dans sa conception et serrée dans ses développements. Sauf quelques traits épisodiques destinés à lui donner le cachet du temps et y réussissant quelquefois, l'action se déroule d'une façon claire, immédiatement compréhensible et dans une louable unité. Au lever du rideau, Françoise d'Aubigné est encore l'épouse du poète Cul-de-Jatte, ce qui permet à l'auteur de rappeler certaines particularités connues, trop connues, de ce pauvre ménage, les apprêts du dîner auquel s'invitent les amis titrés de Scarron en apportant chacun son plat, l'absence du rôti, remplacé par un bon conte de la dame, les diatribes, beaucoup moins authentiques du poète Colletet contre Corneille. Il va sans dire que la belle Françoise, dans la fleur de l'âge, est courtisée par ces brillants gentilshommes, mais elle résiste d'autant mieux à leurs obsessions qu'elle a un amour secret au cœur. Elle aime le jeune Antoine de Méran, gentilhomme huguenot, le compagnon de sa triste enfance, qui, de son côté, en est depuis longtemps épris. Les jeunes gens échangent des aveux, mais Antoine devra s'éloigner. Il est pauvre, il doit pourvoir à l'existence d'un enfant en bas-âge, fils de son père remarié. Il partira avec lui, il ira tenter la fortune au delà des mers. Françoise lui donne à titre de souvenir et d'espérance un vieux psautier en marge duquel elle écrit : au revoir ! sous sa signature. Telle est l'exposition, car le drame a un prologue, outre les cinq actes de rigueur.

Vingt-deux ans se sont écoulés. La veuve Scarron va devenir, sinon la reine de France, du moins l'épouse du grand roi. Mais le ministre Louvois, indigné de cette mésalliance, met tout en œuvre pour l'empêcher. Il ne croit pas que le passé de Françoise d'Aubigné soit irréprochable. Il a des espions chargés de réunir les preuves d'une faute.

Ce qui fait, près du roi, la force de Françoise d'Aubigné, devenue la marquise de Maintenon, c'est la pureté de sa vie, non moins que les charmes de son esprit et de sa personne. L'échafaudage de vertu une fois renversé, l'orgueil de Louis se révolte et Louvois triomphe. Mais le ministre cherche encore et la bénédiction nuptiale est prépa-

rée pour le lendemain, quand la marquise reçoit la visite d'un jeune gentilhomme. C'est Samuel de Méran, le frère puiné d'Antoine mort au loin de misère et de désespoir. Samuel rapporte le psautier donné à son aîné qui, à côté du mot : au revoir, écrit par Françoise d'Aubigné, a tracé d'une main défaillante le mot contraire : adieu. La vue de Samuel, vivant portrait de son frère infortuné, remue le cœur de la marquise. Elle fait de pressantes offres de service au jeune homme qui, huguenot zélé, ne veut rien devoir à sa coreligionnaire, qui a apostasié, et au monarque persécuteur. Mais Louvois vient d'apprendre les amours de la Scarron avec Antoine de Méran, il ne doute pas que le jeune gentilhomme reçu par elle n'en soit le fruit adultérin. Il a vu remettre le psautier à la marquise, il s'arrange pour s'en emparer. Il tient la preuve entière.

Le second acte se passe dans les catacombes de Paris, où des protestants de marque sont réunis en synode. Ils délibèrent s'ils prendront le chemin de l'exil ou s'ils en appelleront à l'épée. L'un d'eux, le vieux baron de Croix-Saint-Paul, a des intelligences avec le Stathouder de Hollande. L'envoyé de celui-ci promet des subsides et un concours armé à ceux de la religion, mais il faut qu'ils s'engagent à laisser reprendre par la Hollande les villes et les territoires conquis sur elle par Louis XIV. L'assemblée prête l'oreille à ces ouvertures. Elle va, peut-être, y répondre favorablement, quand Samuel se lève et, indigné, repousse avec une véhémente éloquence cette proposition déshonorante. Il s'écrie :

... Je ne comprends pas comment cet homme a pu
Vous parler si longtemps sans être interrompu,
Car dans ce moment-ci le rouge au front me monte,
Car je le vois encor vous proposer sans honte,
A vous chrétiens, à vous nobles, à vous soldats
L'or affreux qui frémit dans la main de Judas !

La tirade finit ainsi :

Si vous faites cela Français et gentilshommes,
Si vous trempez les mains dans cette trahison,
L'édit qui vous poursuit alors aura raison;
Le roi ne sera plus un tyran mais un juge
Et, si contre ses coups, vous trouvez un refuge,
Si, même à triompher, vous pouvez parvenir,
Que la foudre du Ciel tombe pour vous punir !

Ces adjurations ardentes portent coup. L'envoyé du Stathouder est congédié. Cette scène est fort belle et a, dit-on, beaucoup contribué au succès de l'ouvrage.

Mais le baron de Croix-Saint-Paul, dont les projets sont renversés, soupçonne Samuel de trahir ses amis, parce que, lui aussi a appris son entrevue avec la marquise. Pour l'éprouver, le fanatique vieillard lui propose de l'associer à un complot dont le but n'est rien moins que d'enlever nuitamment le jeune duc de Bourgogne. L'héritier de la

couronne deviendrait ainsi l'otage des protestants. Samuel refuse, ce qui redouble les soupçons du vieux huguenot. Mais le jeune homme ne tarde pas à revenir sur ce refus. Il apprend que celle qu'il aime, mademoiselle d'Aubusson, s'est convertie au catholicisme pour sauver son père et que c'est madame de Maintenon qui l'a décidée à renoncer ainsi à sa foi et à son fiancé.

Il coopère donc à l'attentat. Mais le complot était connu de Louvois qui assistait invisible à la scène des catacombes. Le ministre montre au roi le fameux psautier et affirme que l'un des conjurés, pris sur le fait, Samuel de Méran, n'est autre que le bâtard de la Maintenon.

Celle-ci avoue à Louis sa tendresse passée pour Antoine mort, mais défend avec énergie son honneur. Samuel n'est pas son fils, il est le frère d'Antoine, d'Antoine qu'elle a aimé chastement, qu'elle a même éloigné d'elle, et, se jetant aux pieds du roi, elle demande la grâce du jeune imprudent, condamné à mort avec ses trois complices. Perplexités du monarque amoureux. Enfin, il signe la grâce de Samuel, mais en déclarant que si la marquise soustrait ainsi Samuel à l'échafaud, le roi la bannira pour toujours de sa présence parce qu'il aura eu la preuve que c'est bien son fils qu'elle a sauvé. La marquise hésite devant cet écroulement de ses rêves ambitieux, mais elle dompte rapidement ce sentiment égoïste, et, accompagnée de mademoiselle d'Aubusson, elle accourt à la Bastille où Samuel va mourir.

La marquise lui offre la vie, sa fiancée, le bonheur... Mais accepter la grâce du roi, c'est justifier les soupçons de ses frères. Il déchire le papier sauveur et c'est dans les bras du baron de Croix-Saint-Paul qu'il marche au supplice. Madame de Maintenon sera reine... ou à peu près.

Ce drame a des scènes émouvantes et un dénouement vraiment tragique. Mais il donne lieu à de sérieuses objections. Ce n'est pas une petite entreprise que de placer Louis XIV devant la rampe, d'évoquer une figure voilée et restée mystérieuse et énigmatique comme celle de madame de Maintenon. En thèse générale, on ne peut que surfaire ou amoindrir les grandes personnalités historiques trop rapprochées de nous. La distance d'un siècle ou deux ne suffit pas. Il leur faut, pour les faire accepter, le vague des perspectives lointaines qui en laissent les traits plus indécis, sinon elles ne répondent jamais à l'idéal qu'on s'en est fait par le souvenir ou la lecture. Le théâtre est, avant tout, justiciable de la fiction. Il doit créer des types et non faire revivre des individualités trop connues dont il est impossible de restituer les côtés complexes et souvent contradictoires parce qu'ils sont humains. Ainsi Louis-le-Grand tient une place immense dans l'histoire de son pays, il a occupé, on pourrait dire accaparé un

siècle tout entier ; n'est-il pas excessif de ne nous montrer à peu près de lui que l'une de ses faiblesses, de le faire apparaître uniquement livré aux mouvements d'une jalousie sénile, vulgaire et, qui pis est, rétrospective ? Et l'amour tient-il une assez large place dans la vie de madame de Maintenon, dont la pruderie est le trait dominant, pour qu'un auteur puisse en faire le point de départ et le pivot d'une action dramatique?

Aussi, n'y a-t-il de vraiment beau dans le drame de M. Coppée que ce qui y relève de l'invention pure; tout est faible et agaçant, ou presque tout, de ce qui n'y est pas trouvé. Ce n'en est pas moins une œuvre de mérite et qui fait monter un échelon au talent incontesté du poète. A part quelques taches, peu apparentes, d'ailleurs, le vers a de la pureté et de l'harmonie, il jette bien le mot à effet, il a de la sobriété et de la force dans la tirade. Voilà M. Coppée sorti de l'acte minuscule, du petit tableau de genre. Il agrandit son cadre et son renom.

6. — *La Princesse de Badgad* a subi l'injure des sifflets et c'est le public le plus poli et le plus réservé de Paris qui la lui infligea; fallait-il qu'elle fût méritée ! Il importe peu qu'une absence de fierté assez peu justifiable ait maintenu la pièce sur l'affiche, la protestation du premier soir subsiste et marque un commencement de réaction contre l'idée que s'est faite M. Alexandre Dumas fils des droits et des devoirs de l'auteur dramatique. La *Princesse de Bagdad* est certainement à sa place dans la collection de ses œuvres, mais elle y a ajouté ce qui fait déborder le vase. M. Alexandre Dumas est l'écrivain de valeur qui, de nos jours, a jeté le plus de paradoxes et de conceptions malsaines dans la circulation. Il a débuté dans la carrière en rendant la courtisane intéressante ; il est vrai qu'avant *la Dame aux Camélias*, M. Victor Hugo l'avait réhabilitée dans *Marion Delorme*. Mais *les Idées de Madame Aubray* ont fait un pas de plus dans cette voie, en lui donnant, ou peu s'en faut, le mariage pour aboutissant. Ces belles idées-là encouragent les jeunes fous à épouser les filles-mères, celles dont ils n'ont pas été les séducteurs ; et dans *Monsieur Alphonse* il est prouvé que ces sortes d'unions ne peuvent donner que d'excellents ménages, des modèles de confiance et d'estime réciproques. Mais, à côté de cette extrême indulgence, il y a l'excès de férocité que prêche l'auteur dans *la Femme de Claude*. A tout prendre, je l'aime mieux quand il dit : Epouse-la ! que quand il crie : Tue-la ! Mais que tout cela est tiré, violent et contradictoire ! Comme il serait plus simple de laisser passer les expiations nécessaires sans jamais tuer personne ! Mais c'est précisément de la simplicité dont M. Dumas a horreur avant tout. Comme le bourgeois gentilhomme qui refusait un vêtement s'il y pouvait entrer, il rejette tout ce qui est vivant, naturel et humain. Il

invente donc une société arbitraire où il fait s'agiter des fantoches, grands pourfendeurs des prétendues injustices de ce monde, grands contempteurs de la morale à la bonne franquette, fourrageant dans le décalogue pour en exagérer ou en abolir et toujours en mal appliquer les préceptes. M. Dumas ne veut pas savoir qu'on risque d'ériger en règles certaines exceptions condamnables qu'on amnistie et qu'il y a danger à s'inscrire en faux contre les arrêts de la conscience publique; il ne paraît pas se douter que plus d'un de ces préjugés contre lesquels il part en guerre ont cela de bon qu'ils constituent une police mutuelle et sont ainsi une sauvegarde et une défense sociales.

La Princesse de Badgad n'a aucune conclusion appréciable, ou elle tend à prouver qu'une femme peut n'aimer qu'elle-même, ridiculiser son mari et préparer sa fuite avec un amant millionnaire sans cesser d'être honnête, bien plus, en continuant à mériter l'adoration et même l'estime de tous ceux qui l'entourent.

Le comte Jean de Hun a épousé sa femme malgré l'opposition désespérée de sa mère qui l'a, ou à peu près, déshérité. Ne l'avait-il pas un peu mérité ? La jeune comtesse était une déclassée sans le sou, avec des habitudes et des besoins de luxe effréné. Sa naissance... mais il est très difficile d'expliquer congruement ce genre de naissance-là. Essayons pourtant. Il y avait une fois, au fin fond de l'Asie, un roi et une reine qui voulaient marier leur héritier présomptif, mais il restait insensible et récalcitrant devant tous les portraits de princesses qu'on lui montrait. Alors son père eut une idée... d'un orientalisme plus que risqué. Il résolut d'envoyer son fils en apprentissage à Paris. Le moyen réussit à merveille. Le jeune prince s'éprit de la fille coquette d'une mère besogneuse et Lionnette, épouse du comte de Hun, est le fruit de cet *entraînement*. De là son sobriquet de *Princesse de Bagdad*. Devant cette explication trop conforme au génie de M. Dumas, comme on comprend que les sifflets soient partis tout seuls !

Au début de la pièce, après six ans de ménage, le comte Jean, plus que jamais amoureux de sa femme, est radicalement ruiné. Son avoué, dans une scène un peu bien longuette, lui explique même que Lionnette doit de plus à ses fournisseurs la bagatelle d'un million et demi. Ce qui n'a rien d'étonnant, l'époux énamouré qui connaissait les goûts de la dame, lui ayant donné procuration expresse et légale pour tout jeter par les fenêtres ! Mais devant ce désastre complet... que faire ? C'est bien simple ! dit Lionnette... une vie de privations, de pot-au-feu... fi ! donc ! J'aime mieux mourir. Pour mon mari, mon fils et moi, il suffira d'un boisseau de charbon. C'est la grisette sous la prétendue grande dame ! Mais l'idée du suicide ne persiste pas dans cette folle tête. Justement, un ami de la maison, un certain Nourvady qui a une épaule plus haute que l'autre, mais qui a quarante millions

— pas un de moins — dans son escarcelle, a conçu pour Madame de Hun une passion insensée. Il a appris, depuis longtemps que le ménage est aux abois et il a préparé ses batteries en conséquence. Désespérant d'être aimé pour lui-même, il veut obtenir la belle en y mettant le prix. Le fait est qu'il a bien fait les choses! Il a acquis, aux Champs-Elysées, un hôtel qu'il a meublé splendidement. Dans un coffret placé en évidence au salon, il a entassé un million en pièces d'or vierge qu'il a fait frapper pour la circonstance. Ce sera l'argent de poche de la comtesse. Dans le tiroir d'un meuble, il a placé les titres de propriété de l'immeuble au nom de Madame de Hun qui n'a plus qu'à y apposer sa signature. Il l'attendra *chez elle* jusqu'à ce qu'elle daigne y venir. Voilà ce qu'il ose lui dire, ou plutôt lui proposer dans une tirade qui n'en finit plus et que Lionnette écoute sans broncher, ce qui fait plus d'honneur à sa patience qu'aux inspirations de son honnêteté : elle se contente de dire : *mezzo voce* : insolent ! et de jeter par la fenêtre ouverte, la clef de l'hôtel des Champs-Elysées.— Soit ! dit froidement le tentateur, la clef n'est pas tombée dans la rue, vous pourrez la reprendre dans le jardin !

Mais, sans l'avouer à Lionnette, Nourvady a fait plus et pire. Il a payé intégralement les dettes de la dissipatrice. Le comte Jean l'apprend, il croit sa femme complice du séducteur, il l'accable de son mépris. Elle hausse les épaules et l'appelle : imbécile ! Mais elle prétend demander des explications à Nourvady, qui l'a ainsi affichée. Pour cela, il serait si simple d'appeler près d'elle l'audacieux ! Mais, contre toute vraisemblance, il fallait amener la comtesse à l'hôtel des Champs-Elysées pour y préparer l'une des scènes les plus scandaleuses qui soient au théâtre.

Lionnette, qui aime à piétiner dans toutes les plates-bandes, trouve donc la clef dans un carré du jardin et va retrouver son complice sous prétexte de lui dire son fait. Est-ce assez tiré ? assez peu justifié ? Mais son mari l'a suivie. Il requiert le commissaire de police du quartier pour constater le flagrant délit. Comme si un galant homme, en pareil cas, devrait abriter son honneur derrière une écharpe de policier ! Lionnette, à la vue du magistrat, entre en fureur... contre son mari. Cette femme, que l'auteur fait supérieure, tout au moins par l'esprit, se comporte comme un enfant gâté et rageur. Ah ! tu me crois coupable, eh ! bien ! je vais faire en sorte que tu n'en puisses douter, na ! Là-dessus, cette détraquée se dépouille du voile qui lui cachait la figure, découvre ses épaules, d'un tour de main déroule sa chevelure... et attend. Je le demande ; cet effet de scène si cherché et si violent est-il conforme aux impulsions du cœur humain ? Le premier mouvement de l'innocence est-il de s'accuser ? Et cet acte inouï, ce dévêtissement de la femme honnête, n'est-il pas d'une impudeur trop

raffinée, et en raison de ce qu'elle veut faire croire, cette quasi-nudité ne touche-t-elle pas à l'indécence la plus crûe et la plus caractérisée? On est, du moins, soulagé en pensant que le public de la première représentation a fait justice en conspuant cette vilenie !

Lionnette était venue à l'hôtel des Champs-Elysées pour reprocher, fort inutilement, du reste, à Nourvady de l'avoir perdue de réputation en payant ses dettes et elle ne retourne chez elle qu'après lui avoir promis de fuir avec lui en acceptant ses bienfaits. Au dernier acte, elle est chez son mari pour préparer son départ. Nourvady l'y rejoint, autre sorte d'impudence absolument inadmissible. Il est pressé, il veut l'emmener au plus vite. Alors apparaît le *deus ex machina* sous la forme du jeune enfant de Lionnette. Il veut accompagner sa mère, il s'attache à ses jupes. Le séducteur, je devrais dire l'acheteur, impatient, nerveux, le repousse brutalement. Il n'a pas grand mal, mais il trébuche et tombe. Alors la mère se retrouve. Lionnette est bien la lionne furieuse qui défend son petit. Elle saute à la cravate de Nourvady, elle va l'étrangler, elle le chasse. A la bonne heure ! c'est le seul élan de l'ordre vraiment humain qu'on puisse signaler dans la pièce !...

Les amis de la maison accourent, Jean avec eux. Elle crie à son mari qu'elle est innocente, elle le jure trois fois. Une fois suffisait à cet époux qui, implacable hier, est de bonne composition aujourd'hui. « Le cri de mon fils, dit Lionnette, m'a rendu une âme ! » Elle accepte la vie pauvre, l'économie nécessaire et Jean pardonne et l'adore. On vendra tout, on se mettra sur la paille pour restituer à Nourvady les sommes payées aux fournisseurs. Cela est bon à dire, mais il y a un compte à faire. L'auteur oublie que dans la scène d'affaires du premier acte, il a été constaté que les dettes s'élevaient à un million et demi et l'on ne possède guère plus de cinq cent mille francs pour y faire face. Nourvady — ce sera plus que dur — restera donc le créancier des époux réconciliés et il aura le droit de leur dire : rendez l'argent ! Mais c'est l'auteur qui n'a pas suffisamment bien établi ses comptes.

Enfin, Lionnette, malgré ses frasques, est redevenue blanche comme neige, ses familiers proclament sa vertu, son mari est à ses pieds. Avec tout ça, sans le geste brutal de Nourvady, elle courrait la pretantaine avec un galant, sa vertu tient tout entière dans le hasard qui a fait arriver son fils au bon moment. Dieu peut faire un miracle ! dit l'un des personnages et il faut savoir gré à l'auteur d'en convenir, mais, à coup sûr, ici, le miracle est grand, car la route semée de poudre d'escampette n'a ordinairement rien de commun avec le chemin de Damas ; on peut même ajouter qu'il n'est pas scénique, car l'héroïne se désavoue et se dément, ce qui est contraire aux lois du théâtre.

Malgré tout, *la Princesse de Bagdad* porte certainement sa marque de fabrique. Si M. Alexandre Dumas, dont le beau talent, l'esprit et la

faculté d'invention sont indiscutables, ne peut écrire trois actes sans les semer de jolis détails et y faire briller des traits charmants, peut-être cette fois en a-t-il été moins prodigue que d'habitude, mais la dépense qu'il en a faite suffit pour faire regretter une fois de plus qu'il consacre de si rares et si enviables mérites à fausser l'esprit de ses contemporains.

La brochure de *la Princesse de Bagdad* qui en est à sa septième édition, se recommande par l'élégance de l'impression et la beauté du papier.

7. — *Le Monde où l'on s'ennuie* prouve que, sans se creuser la tête pour faire du nouveau et même en pratiquant, avec une certaine largeur, l'emprunt aux bons modèles, on peut faire une pièce très agréable à entendre ou à lire. Prenez une forte partie des *Femmes savantes* et du *Tartufe* de Molière, joignez-y un extrait assez notable du *Mariage de Figaro*, de Beaumarchais, sans oublier une dose infinitésimale des *Pattes de mouche* de M. Sardou, et vous avez, ou peu s'en faut, la substance de la nouvelle œuvre de M. Pailleron. Mais il n'est pas donné à tout le monde d'utiliser cette recette et d'en faire un régal de choix. Il y faut ce que l'auteur y a mis, par surcroît, une observation très exercée, la bonne humeur dans la satire, les bonnes rencontres dans le trait cherché. Ce sont-là des condiments dont il a le secret et qui donnent une saveur à tout ce qu'il fait. Faut-il le louer, faut-il lui chercher querelle parce qu'il ne prend pas un souci exagéré de certaines exigences de composition imposées à l'art moderne? Le fait est qu'il aborde bravement une action non suffisamment corsée, qu'il ne sue pas sang et eau pour ménager les entrées et les sorties et qu'il se préoccupe beaucoup moins de la charpente que des ornements de l'édifice. C'est presque un retour à l'ancienne manière, une sorte de restauration de la vieille comédie qui se mettait surtout en peine de tracer des caractères, de bafouer des ridicules, d'interroger l'éternel humain, sauf à faire causer ses personnages dans la rue, et de leur faire dire, pour toute excuse :

> La place m'est heureuse à vous y rencontrer !

Il reste bien convenu que c'est l'originalité propre de M. Pailleron d'en prendre à son aise avec l'aménagement des scènes et les complications modernes de l'intrigue.

Le Monde où l'on s'ennuie, par exemple, tient en équilibre, non précisément sur la pointe d'une aiguille, mais sur le bec d'une plume, de la plume qui a écrit une lettre égarée. C'est une épisode de la vie de château que nous raconte M. Pailleron, mais l'épisode a pour acteurs une pléiade de personnages, tous ayant une valeur propre, et le château, proche de Paris, n'est rien moins qu'une succursale de l'Académie, avec embranchement sur le cabinet des divers ministères.

Une grande dame, la comtesse de Céran, y préside en souveraine aux travaux de l'intelligence dans leurs directions les plus abstraites, les plus quintessenciées et tous les commensaux, tous les visiteurs de la maison doivent, sous peine d'ostracisme, être initiés à cette franc-maçonnerie mystique et gourmée. D'ailleurs, Philaminte... pardon! Mme de Méran, est fidèle à la devise :

Nul n'aura de l'esprit que nous et nos amis!

Mais à l'esprit qu'elle accorde à ceux qu'elle protège elle ajoute quelque chose de plus substantiel. Ayant la main petite et le bras long, elle distribue les places et les faveurs aux mortels assez bien inspirés pour s'être inclinés devant sa puissance. Ce qui groupe autour d'elle un essaim d'officieux et de quémandeurs qui forment une galerie des mieux choisies. Rien de plus divertissant que ces gens qui s'ennuient parce qu'ils sont bourrés d'esthétique, saturés de transcendances, livrés en proie aux auditions de tragédies en cinq actes et en vers. Très vivant le sous-préfet Raymond, qui, fort amoureux de sa femme, vient passer chez la comtesse un quartier de sa lune de miel et qui aspire à passer préfet « pour ne pas se faire remarquer. » Mais le privilégié de céans, c'est Bellac, le fameux Bellac, le professeur suave, le philosophe à l'opoponax, le savant onctueux, tiré à quatre épingles et le favori de ces dames. Il y a aussi le raisonneur, ce personnage indispensable, seulement ce raisonneur est une raisonneuse, c'est la duchesse de Réville, tante de Mme de Méran, une douairière qui a son franc-parler, qui en use avec esprit, qui en abuse quelquefois par des affectations de langage trop vulgaire. J'ai compté, rien qu'au premier acte, trois ou quatre « tu sais » fort peu justifiés. Je ne crois pas que les duchesses parlent belge à ce point. Au demeurant, le personnage le plus sympathique, le plus écouté pour le piquant de ses réparties et le tour aimable de son esprit. Un croquis qui serait parfait avec quelques retouches!

Fort bien! mais le sujet, le fond, l'intrigue? Je l'ai dit : un billet égaré. Le philosophe Bellac descend quelquefois de son nuage, il daigne compâtir aux blessures qu'il a faites. Il a écrit à l'une de ses plus jolies élèves, une jeune anglaise, miss Lucy, pour lui donner rendez-vous le soir dans la serre. La lettre, sans suscription et sans signature, est trouvée par Mlle Suzanne de Villiers, orpheline, fille naturelle reconnue de l'un des proches de la famille de Réville. Elle a dix-huit ans, et son tuteur Roger de Céran, fils de la comtesse, n'en a que dix de plus, ce qui est assez difficilement explicable. Ce qui l'est davantage, c'est que la pupille, une évaporée, une primesautière, est fort éprise de son jeune tuteur qui, de son côté, et sans trop s'en rendre compte, aime fort la charmante étourdie. La jalouse Suzanne

s imagine que c'est Roger qui a écrit à Lucy, et Roger est persuadé que c'est à Suzanne que Bellac a adressé le billet. Car ce billet malencontreux, l'unique instrument scénique de la pièce, a passé de mains en mains, par un prodige de prestidigitation, et est venu échouer dans celles de la duchesse qui en est quelque peu alarmée. Elle a une prédilection toute particulière pour Suzanne et son vœu est de voir le jeune comte de Méran changer les devoirs austères de tuteur contre le titre plus doux de mari. La duchesse donc, avec sa nièce, Mme de Méran, mise au courant de la situation, vient se cacher dans la serre où va s'accomplir le dénouement. Trois couples amoureux arrivent successivement sous le couvert des cactus et des rhododendrons. C'est, d'abord, le sous-préfet et sa jeune femme que, par pruderie, la comtesse a séparés dans la distribution des logements et qui se rattrapent en s'embrassant dans les coins. Il y a même, dans ce duo conjugal, trop de baisers à la clef. La tante et la nièce ne perdent pas un mot de l'entretien des jeunes époux. La comtesse bondit, dans son coin, sous les brocards dont ils accablent ses amis, son château et elle-même. Au persifflage de ce couple imprudent, succède l'entretien galant du philosophe Bellac et de miss Lucy. Il est, vraiment, d'un comique de bon aloi. Ces étranges amoureux font assaut de définitions sur l'amour platonique et physiologique, de discussions sur le moi et le non-moi, sur l'objectif et le subjectif, ce qui fait dire à la duchesse : « J'ai bien souvent entendu parler d'amour, mais jamais comme cela ! »

Cependant cette pédagogie amoureuse finit par prendre un tour si tendre que la duchesse croit prudent d'y mettre un terme. Cette scène fort drôle, un peu trop développée, peut-être, très réussie, en somme, a, en quelque sorte, sa contre-partie dans l'entretien de Roger et de Suzanne que la jalousie a aussi conduits dans la serre. Le jeune comte oublie, enfin, qu'il est un savant, pour se souvenir seulement qu'il est un amoureux. Rien de plus frais et de plus vrai que cet échange d'aveux dans la simplicité du cœur, rien de plus ingénieux que ce contraste de l'amour sincère et ingénu, avec cette galanterie épilogueuse, sentencieuse, dogmatique du philosophe Bellac et de sa digne partenaire. Tout finit par le mariage des deux couples. Je le répète, c'est exigu comme action, ça tourne un peu court comme intérêt, mais l'accessoire remplace avantageusement le principal. Pas un des personnages qui ne soit un type trouvé, depuis le sous-préfet, « qui ne peut pas dire du mal de la République, mais qui peut en entendre » jusqu'au philosophe Bellac, dont le platonisme a des défaillances, et l'orientaliste Saint-Réaut qui sollicite la survivance d'un académicien... qui est encore de ce monde.

A des pièces comme *le Monde où l'on s'ennuie* il faut demander un amusement, non une portée morale. Encore n'est-il pas mauvais

qu'une époque se regarde dans un miroir et rie devant son image. Après le rire, la réflexion et la résipiscence peuvent survenir...

On a dit que *le Monde où l'on s'ennuie* est une pièce à clef, c'est-à-dire à personnalités. Je crois ces accusations injustes, tout au moins fort exagérées. L'auteur est de ceux qui prennent leur bien où ils le trouvent. Il a composé ses types avec les traits qu'il a notés ici et là. C'est son droit et il n'en a pas mésusé, sans doute. Mais s'il l'a quelque peu dépassé, le public qui a salué dans son œuvre des mérites incontestables, lui en a su gré, loin de l'en punir, car il applaudit à tout ce qui l'amuse et amnistie toutes les audaces heureuses.

P.-S. — J'ai attendu, jusqu'au dernier moment, la publication du vaudeville que M. Sardou a donné au théâtre du Palais-Royal. *Divorçons* en est à sa 175e représentation, et rien n'a encore paru. Ce n'est pas la première fois que cet auteur aimé a paru avoir en défiance la lettre moulée. Il est de ceux, pourtant, qu'on peut lire après les avoir entendus. Je me bornerai, donc, à une mention *de auditu*.

Divorçons, malgré son titre affirmatif, conclut en faveur de l'indissolubilité du lien conjugal, ce qui part d'un bon naturel, mais il rappelle un peu cet enfer proverbial qu'on dit pavé de bonnes intentions. Un bon diable y prêche la morale, mais ses discours sont souvent *pro domo sua*. Un citoyen de Reims, bon mari, mais homme pratique et dénué d'aspirations trop éthérées, possède une jeune femme qui a du vague à l'âme et une inquiétante dose de coquetterie à dépenser. Un sien cousin, jeune premier à qui les fonctions de garde-général des forêts a inspiré, sous le couvert des grands bois mystérieux, quelques idées sentimentales, donne la réplique à ses désirs de plaire et à ses velléités de révolte contre le joug conjugal. Le mari nullement taillé sur le patron de ces Sganarelle, qui n'apprennent qu'après tout le monde les risques que court leur honneur, s'aperçoit très bien que son repos domestique est menacé. Il ne s'emporte, ni ne crie. Seulement il est pris du désir légitime de savoir à quel degré de flirtage les choses ont été poussées. En homme de ressources, il s'avise de se faire adresser un avis annonçant le triomphe des idées de M. Naquet, c'est-à-dire le vote législatif du divorce. Il annonce la grande et fausse nouvelle aux deux intéressés. La dame est ainsi mise à son aise pour avouer ses péchés. Elle va être libre, elle pourra donner l'essor à ses préférences; son époux, dès lors, n'est plus qu'un ami indulgent à qui elle raconte avec le plus aimable abandon et la plus entière franchise le détail de ses affaires de cœur. Elle a reçu des bouquets, elle a donné dans son salon, jamais ailleurs, des rendez-vous toujours interrompus par le retour du mari; Dieu merci, rien de trop grave, rien surtout d'irréparable. Cette confession très prestement enlevée est la scène capitale de la pièce. Mais que de répliques risquées et de

professions de foi scabreuses! Se peut-il qu'une jeune personne qui doit être bien élevée, une provinciale, notez ce point, ait sur les choses du ménage, sur les franchises de l'épouse, des idées assez avancées pour ne tenir absolument aucun compte de ses devoirs? Franchement, Nana mariée ne soutiendrait pas d'autres thèses, car ce que défend la jolie rémoise n'est pas autre chose que le droit au plaisir... comme si le mariage n'était pas avant tout le partage des joies et des peines dans la dignité de la vie! Tout, sans doute, n'est pas faux dans les reproches qu'adresse au sexe fort la femme prête à faillir; il est des hommes qui n'apportent à la pure jeune fille dont ils font leur femme que les restes d'une jeunesse surmenée et flétrie. Mais les unions disparates sont, après tout, très exceptionnelles et les griefs qu'invoquent certaines âmes prétentieusement incomprises sont souvent fort imaginaires. Il faut bien, d'ailleurs, que nos filles sachent que, sinon devant la loi divine, du moins suivant les règles du monde, c'est leur sexe qui doit revendiquer le glorieux apanage des vertus du foyer. Je comprends qu'elles ne se soucient pas d'en avoir le monopole et qu'un peu de réciprocité leur semble et soit en effet, plus légitime, mais c'est leur lot de ne pouvoir justifier leurs torts par ceux dont elles souffrent ou prétendent souffrir.

Le mari, de M. Sardou, qui se montre de si facile composition, apparaît à sa femme sous un jour tout nouveau. Ce tyran est devenu un homme aimable, spirituel dont la tendre indulgence fait de plus en plus tort aux soupirs de l'amant. Bientôt, les rôles sont intervertis et M. Sardou seul a divorcé... avec la légende qui rend les amoureux intéressants et les maris ridicules. La fille d'Ève, qui se croit déjà engagée avec le galant forestier, trouve piquant de faire acte de femme libre — ou qui veut le devenir — en acceptant de dîner avec son mari, en cabinet particulier. Tout devrait finir ici, car la réconciliation est complète et le troisième acte, où l'amoureux évincé essaie, à travers mille péripéties burlesques, de troubler, au nom de ses droits nouveaux, le tête-à-tête conjugal, n'est plus qu'un hors-d'œuvre lassant qui tourne à la parade de foire.

Voilà nos époux raccommodés, je le veux bien, mais cela durera-t-il? On peut toujours craindre qu'une femme qui professe de telles idées d'indépendance et de rébellion ne finisse par vouloir les mettre en pratique. De là, le danger de les exposer.

Toutes proportions gardées, *Divorçons* est pour M. Sardou ce qu'ont été *les Plaideurs*, pour Racine, une démonstration des ressources de leur esprit et de la flexibilité de leur talent. Mais, M. Sardou n'a pas su garder la juste mesure, ce qui marque la différence.

V. Vaillant.

THÉOLOGIE

L'année chrétienne au lycée et dans le monde, par le chanoine Durand. Tome Ier. Paris, Vivès, 1881, in-8 de 485 p. — Prix : 6 fr.

Ce livre est un recueil de « conférences, homélies et discours » prononcés au lycée de Toulouse, mais il s'adresse à un auditoire moins restreint et mérite une publicité plus étendue. En ce temps d'ignorance religieuse, il vient à son heure et comble une lacune ; c'est vraiment une œuvre opportune au premier chef, et aussi une œuvre efficace, grâce à la manière large, solide et neuve dont elle a été accomplie.

Les sermons contenus dans ce volume sont remarquables à divers titres, mais le caractère commun qui les distingue et leur assigne un rang supérieur parmi les ouvrages analogues, c'est leur doctrine précise et substantielle. Il n'est point aisé, en effet, de conserver à l'enseignement théologique son exactitude, sa rigueur, sa logique, en le dépouillant de l'austérité et de la sécheresse de l'école. Ne jamais se contenter *d'à peu près*, de définitions vagues, de considérations superficielles, éviter les abstractions, les subtilités, les analogies douteuses, tel semble avoir été le dessein de l'auteur, dessein réalisé, il faut le reconnaître, avec un rare talent. Ouvrez au hasard ce volume, vous serez frappé des qualités maîtresses qu'il révèle, de la trame forte et nourrie, de la richesse des aperçus et des points de vue. Sur chaque question, la lumière rayonne abondante et pure, avec une variété de reflets et de nuances parfaitement appropriée au sujet traité.

Tantôt c'est un dogme (le Purgatoire, la connaissance de Dieu par Jésus-Christ), exposé avec clarté, développé avec une hauteur de vues, une raison élevée qui en font comprendre l'admirable économie ; tantôt un fait (la naissance de Jésus-Christ, l'Épiphanie) dont les détails, les personnages, les circonstances sont présentées d'une façon intéressante et vive, par des portraits et des descriptions fidèles, d'un ferme dessin et d'un relief saisissant. C'est une vertu chrétienne, l'obéissance ou le travail, l'humilité ou l'aumône, dont la notion, les avantages, l'obligation sont expliqués et démontrés en quelques principes simples, en quelques déductions pressées et rapides ; c'est enfin un discours proprement dit, l'Église de la terre ou le saint nom de Jésus, animé d'un souffle puissant, avec de vastes horizons et de belles profondeurs, pénétré d'onction et emporté par un mouvement facile et harmonieux.

Les divisions sont nettes, heureuses, souvent originales, toujours naturelles. Le style est d'une remarquable sobriété, conforme à la tradition classique, d'un goût sévère, grave et ferme comme il convient

au dogme révélé et à la morale chrétienne. Les délicats apprécieront surtout l'absence complète de déclamation et d'enflure, défauts si ordinaires et si difficiles à éviter, lorsqu'on traite les grandes questions qui s'imposent à l'éloquence de la chaire. Ne craignez pas la monotonie ou la sécheresse ; des images au dessin correct et distingué raniment l'attention et ornent les démonstrations et les raisonnements. Il semble pourtant que l'auteur craigne outre mesure ces parures du style ; il évite d'y insister ou de les multiplier. Son goût fin et pur se défie, peut-être plus qu'il ne faudrait, des couleurs et des nuances trop aimées par les orateurs contemporains. En redoutant avec raison les vains agréments d'une littérature frivole, il risque parfois de paraître un peu sévère. M.

SCIENCES ET ARTS

Essai sur la répartition des richesses et sur la tendance à une moindre inégalité des conditions par P. Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut. Paris, Guillaumin, 1881, in-8 de viii-586 pages. — Prix : 9 fr.

La *Répartition de la richesse* est, de toutes les parties de la science économique, la moins achevée. Tandis que tout ce qui touche à la *production* et à l'*échange* a été traité par les anciens maîtres, de telle sorte qu'on n'a presque rien à ajouter à leur œuvre, au contraire, les théories de Malthus, de Ricardo. de Stuart Mill sur la population, les salaires, leur rapport avec la rente des propriétaires fonciers, ont été vivement combattues par Sismondi, Bastiat, Carey ; surtout le développement économique contemporain a paru les contredire sur plus d'un point.

C'est donc un traité d'ensemble sur cette partie de la science que le brillant professeur au Collège de France a voulu nous donner : il en embrasse tous les chapitres : revenu des capitaux ; profits des entrepreneurs ; salaires des ouvriers ; participation aux bénéfices ; rémunération des professions libérales et des fonctionnaires publics ; rente des propriétaires ruraux et des propriétaires urbains.

On retrouve dans ce livre toutes les qualités qui distinguent ses articles de l'*Économiste français :* une grande lucidité, point de doctrinarisme, une grande abondance de renseignements puisés à toutes les sources contemporaines. L'Angleterre, l'Allemagne, l'Amérique, les Indes, la Chine lui fournissent leur tribut d'observations, qui se contrôlent les unes les autres. Le livre tout entier est comme une vaste enquête sur l'état actuel du monde. Quant aux sociétés anciennes, l'auteur les connaît fort peu évidemment, mais comme il n'en parle pas, on ne s'aperçoit guère à première vue de cette lacune.

M. Leroy-Beaulieu aborde, dans le cours de cet ouvrage, la plupart des problèmes économiques contemporains, — la baisse du taux de l'intérêt qu'il étudie à fond dans toutes ses conséquences, mieux qu'on ne l'avait jamais fait, — la diminution rapide de la *rente* des propriétaires ruraux par suite de la concurrence des pays neufs contre laquelle la rapidité croissante des communications les laisse sans défense ; — l'augmentation très grande au contraire du revenu de la propriété urbaine à cause de l'accroissement énorme des villes de notre temps. Le chapitre consacré à ce dernier sujet est un des plus remarquables et constitue une étude fort complète sur ce phénomène contemporain si important.

Les deux idées fondamentales de ce livre sont : 1o Que la condition des ouvriers va toujours en s'améliorant par suite de la seule action des lois économiques ; 2o qu'il y a une tendance dans les sociétés modernes à une égalisation des conditions.

M. Leroy-Beaulieu démontre par le témoignage des faits et des statistiques tout ce qu'a d'exagéré cette assertion des socialistes et même d'écrivains trop portés au sentimentalisme, à savoir que : par la constitution même de l'industrie moderne, le salaire de l'ouvrier est toujours refoulé au niveau du strict nécessaire, en sorte qu'il ne profiterait jamais des progrès industriels. Il oppose à ce sombre tableau ce fait que, dans tous les pays, les ouvriers des industries les plus productives sont précisément les mieux rémunérés. Les consommations des classes inférieures s'accroissent toujours, leurs dépôts aux caisses d'épargne montent à des chiffres considérables, partout la durée de la journée de travail a été réduite sans que le législateur ait eu besoin d'intervenir autrement que pour protéger les femmes et les enfants. Les souffrances, qui ont accablé certaines populations manufacturières dans la première partie du siècle, tenaient à la transformation rapide de l'industrie ; mais cet *état chaotique* ne se reproduira vraisemblablement pas. La baisse de l'intérêt et la diminution des profits d'entreprise ne peuvent que tendre à relever comparativement la position de l'ouvrier.

Nous arrivons par là à la seconde conclusion de l'auteur, à savoir, que le monde marche vers un état social où les conditions, sans cesser d'être diverses, seront séparées par des écarts moindres. M. Leroy-Beaulieu appuie cette prévision sur une étude de la composition des fortunes en Angleterre, en Prusse, en Saxe, en Suisse, aux États-Unis. Partout où l'on a des données statistiques suffisantes, on constate que les grandes fortunes sont peu de chose eu égard à la masse des petites et des moyennes fortunes. Elles ne font d'effet que de loin et par le contraste. Cette partie du livre est vraiment neuve et a une portée considérable.

Cependant nous ne pouvons souscrire sans réserve à l'optimisme de l'auteur. Il croit que « la question sociale en tant qu'elle est résoluble se résoudra d'elle-même graduellement par l'action continue « des grandes causes économiques qui sont, depuis quelques années, « en travail » (p. VIII). Une telle conclusion soulève de nombreuses objections.

M. Leroy-Beaulieu ne nous paraît pas avoir tenu un compte suffisant du problème de la population non plus que des difficultés créées par l'énorme développement de la vie urbaine. Mais ce que nous lui reprochons surtout, c'est d'avoir cru qu'on pouvait aborder de tels problèmes en laissant de côté comme choses étrangères au sujet, la question de moralité et de religion. L'avenir économique en dépend cependant étroitement. Il ne suffit pas que les salaires s'accroissent, il faut que les ouvriers s'en contentent, qu'ils resserrent volontairement leurs désirs dans le cercle du budget que leur font les lois économiques et qu'ils n'essayent pas de l'élargir par l'intervention de l'État ou de la commune, par l'application à l'ordre économique du principe de la souveraineté du peuple, comme le demande l'Internationale.

Toutes les *causes économiques* si bien décrites par M. Leroy-Beaulieu sont, en définitive, subordonnées à celle-là et si cette condition essentielle n'est pas réalisée, les événements pourraient bien, d'ici à un quart de siècle, donner de cruels démentis à son livre, si remarquable qu'il soit.

Sous le bénéfice de cette réserve, nous recommandons volontiers la lecture de ce livre à toutes les personnes qui s'occupent de questions sociales. C'est un de ceux où elles apprendront le plus.

CL. J.

La Beneficenza in Milano, *notizie storico-economico statistiche* raccolte per incarico dal comitato del congresso internazionale di beneficenza. del sacerdote LUIGI VITALI. Milano, tipografia, Pirola, 1880, in-8 de XXI-638 p. — Prix : 6 fr.

Le Congrès international de bienfaisance, tenu l'année dernière à Milan, a donné lieu à plusieurs ouvrages intéressants parmi lesquels figure en première ligne le travail dont nous rendons compte. Le Comité d'organisation avait eu d'abord la pensée de publier un manuel des œuvres et établissements de charité de Milan, à l'usage des membres du Congrès. Mais le plan de ce manuel prit un développement rapide au fur et à mesure que les documents arrivèrent et nous avons maintenant un tableau historique et statistique de toutes les institutions hospitalières et charitables de cette ville.

Après Rome, Milan est une des cités italiennes où la bienfaisance

a toujours été le plus en honneur. En 1603, le frère Paul Morigi pou vait écrire, avec raison, dans la préface de son ouvrage intitulé : *Tesoro prezioso di Milanesi*, les lignes suivantes : « On y verra comme à Milan aide et secours sont fournis à tous les malheureux; commençant à s'occuper d'eux dès leur naissance, on les suit jusqu'à la plus extrême vieillesse; on y traite également tous les genres de maladies. Aussi je n'hésite pas à croire que dans notre Italie et peut-être en Europe, il se trouve peu de cités la dépassant pour le nombre des œuvres de miséricorde et de secours et même pouvant marcher de pair avec elle. »

Malgré les vicissitudes diverses de son histoire, Milan n'a pas éprouvé de décadence au point de vue de la bienfaisance publique et privée. Quatre-vingt mille personnes environ y sont secourues annuellement et plus de treize millions dépensés dans ce but.

L'auteur décrit successivement la congrégation de charité qui a centralisé un grand nombre d'œuvres; les hôpitaux ou hospices pour les malades, les enfants trouvés, les orphelins, etc. Ces établissements sont régis par des commissions gouvernementales; l'hôpital des Frères de Saint-Jean de Dieu, remontant à l'époque de la mort de saint Charles Borromée, ne fait même plus exception. En vertu des lois des 3 avril 1862 et 7 juillet 1866, cet asile est, depuis 1870, dirigé par une commission de trois membres, deux élus par le Conseil municipal et un par le Conseil provincial. Les Frères ont été conservés comme infirmiers, jusqu'à nouvel ordre.

A côté de ces œuvres figurent celles enfantées de nos jours par l'initiative privée, et notamment les conférences de Saint-Vincent de Paul, au nombre de dix.

Dans ce livre, hommage est rendu du reste au catholicisme, créateur de l'idée charitable dans le monde. Mais on regrette de trouver sous la plume d'un prêtre, fût-il secrétaire d'une commission, des phrases comme celle-ci : L'Italie a accompli pendant les vingt dernières années une œuvre de résurrection. Il y a eu des erreurs et des fautes, qui le nie? mais le bien a de beaucoup dépassé le mal. *L'epoca nostra sarà chiamata un epoca di giganti!!!* Malgré ces réserves légitimes, le travail est fort intéressant dans son ensemble et si nous possédions, sur les principales villes de l'Europe, un ouvrage de même nature, il serait possible de faire resplendir sous un jour nouveau l'histoire de la charité chrétienne, ses origines, ses développements et les modifications que lui ont fait suivre, dans le cours des siècles, les pas sions humaines. L. L.

Le Métayage dans le département de l'Allier, par M. L. de Larminat, président honoraire, et M. J. de Garidel, président titulaire de la *Société d'agriculture de l'Allier*. Moulins, Ducroux et Gourjon Dulac, 1880, in-8 de XIII-179 p.

Il y a un an, le *Journal de l'Agriculture* prétendait que les propriétaires du Bourbonnais tenaient leurs métayers dans une condition *voisine du servage!* Cette étrange assertion nous a valu les deux remarquables mémoires dont la réunion forme un des ouvrages d'économie rurale les plus pratiques et les plus intéressants qui aient paru depuis longtemps. Les auteurs, avec l'autorité de leur caractère et leur haute compétence, décrivent l'organisation rurale du département de l'Allier. Les terres y sont divisées en métairies d'une contenance de 60 à 70 hectares, ou de 30 à 40, suivant la nature du sol et sa fertilité. Le métayage y est de temps immémorial le mode d'exploitation des terres. Une classe admirable de propriétaires ruraux résidants, en a fait dans ce pays l'instrument d'une transformation des cultures, à la suite de laquelle la population, le bien-être et la production se sont également accrues. Depuis 1848, les grands propriétaires ont supprimé les fermiers généraux, pour se mettre directement en rapport avec leurs métayers; les uns et les autres y ont gagné, et le Bourbonnais est devenu, grâce à quelques hommes d'élite qui ont donné l'exemple, un modèle d'une restauration de la paix sociale accomplie en des temps bien difficiles. Les engagements réciproques entre propriétaires et métayers deviennent de plus en plus prolongés.

M. de Larminat donne un modèle de bail à métayage, qui contient la formule pratique de cette association constante du grand propriétaire, qui fait les principales avances et dirige l'œuvre de culture avec le cultivateur, qui fournit la main-d'œuvre et est comme un ouvrier participant.

M. de Garidel complète ce mémoire par les monographies de six domaines exploités par lui à moitié fruits, avec tous les comptes pendant une période de quatre ans. Les agronomes seront frappés de la démonstration des avantages que peut offrir le métayage pour l'amélioration des cultures, qui ressort de ces monographies.

La conclusion qui se dégage de cette étude est que, partout où les mœurs des populations se plient encore à ce genre d'association, on aurait grand tort de l'abandonner pour lui substituer le fermage. M. Leroy-Beaulieu, dans son *Essai sur la répartition de la richesse*, émet l'idée qu'en présence de l'abaissement de la rente de la terre et des variations plus grandes qu'autrefois du prix des produits agricoles, le métayage sera préférable au fermage dans bien des situations. C'est dire l'intérêt général que présente ce beau travail. Il fait le plus grand honneur aux deux hommes de bien et de science dont les noms étaient si dignes d'être rapprochés. C. J.

BELLES-LETTRES

Englische Philologie. *I. Die lebende Sprache (Philologie anglaise)* : 1re *partie, La langue vivante*), par J. Storm, professeur de philologie romane et anglaise à l'Université de Christiania. Heilbronn, chez Henninger frères, 1881, in-8 de xvi-468 p.

M. Storm ne prétend pas exposer les principes de la philologie anglaise, il s'offre simplement comme guide à celui qui veut en entreprendre l'étude. Il le conduira jusqu'au vestibule du sanctuaire, dont d'autres lui ouvriront les portes et lui feront connaître l'intérieur; en d'autres termes, son ouvrage n'est pas un ensemble de règles, mais une revue critique des meilleurs ouvrages à consulter sur la matière. Disons dès maintenant que c'est un guide sûr, que l'on peut suivre avec une entière confiance.

Sous le nom de philologie, l'auteur ne comprend pas uniquement cette science restreinte qui n'étudie la langue qu'à un seul point de vue, comme serait l'origine étymologique des mots qu'elle emploie; il l'étend à la connaissance complète de cette langue, considérée dans tous ses rapports, dans sa grammaire, dans sa littérature, dans son présent, dans son passé, enfin dans tous ses détails, parce qu'il n'en est pas un qui, aux yeux du philologue, doive paraître minutieux. Quelque humble qu'il soit, il a sa part d'influence, sans laquelle certains phénomènes resteraient inexpliqués.

Réservant pour un second volume la partie historique, c'est-à-dire l'origine et le développement de la langue, l'auteur s'occupe dans celui-ci plus particulièrement de la langue actuellement parlée, « de la langue vivante, » dont, avec raison, il considère l'étude comme le premier élément de la science. Il commence par la phonétique, qui est, comme on sait, la base de la philologie, et que, pour cette raison, il présente avec de grands développements. Dans cette partie de l'ouvrage, on ne peut s'empêcher d'admirer le soin extrême avec lequel il a observé les sons en usage dans les langues européennes, et la rare finesse avec laquelle il en distingue les moindres nuances. Ici, en effet, il ne s'agit pas seulement de marquer la prononciation des lettres anglaises, mais de leur assigner leur place exacte dans l'échelle des sons connus. Or, il s'en faut beaucoup qu'ils soient les mêmes dans les divers idiomes. Il suffit d'entendre un étranger pour en remarquer aussitôt, dans sa prononciation, auxquels nous ne sommes pas du tout habitués. Aussi, qu'arrive-t-il, lorsque nous cherchons à les reproduire? A moins d'une grande attention, nous leur en substituons d'autres usités dans notre propre langue, plus ou moins rapprochés, mais jamais identiques. A ce sujet, M. Storm donne en passant une

règle toute pratique, très importante et trop négligée : c'est qu'il faut admettre comme réellement étranger un son qui nous paraît tel tout d'abord, et mettre tous nos soins à nous l'approprier en le reproduisant avec exactitude, au lieu de le rapporter par à peu près à quelque autre qui nous est familier.

Pour classer ainsi les sons et composer une sorte d'alphabet européen, il nécessaire de pouvoir comparer entre elles toutes les langues de l'Europe et de les connaître dans ce qu'elles ont de plus délicat. L'auteur n'a rien épargné pour y parvenir, et ses remarques contribueront beaucoup aux progrès de la science, encore toute jeune sous ce rapport. C'est à peine si, au milieu de cette foule d'observations excellentes, on pourrait relever une ou deux légères inexactitudes. Par exemple, on trouve (pages 65, 70, 93) le son *o* des mots allemands *so*, *Rose*, identifié avec celui des mots français *seau*, *rose*. Il n'y a pas identité ; le son de la lettre allemande est intermédiaire entre ceux que nous représentons par *eau* et *ou*, et n'existe pas en français. La voyelle *a* de nos mots *lâche*, *fâcheux*, *pas*, est comparée (page 91) à celle de l'écossais *father* et du suédois *fader* ; dans le fait elle ne diffère pas de celle de l'anglais *father* ; l'autre prononciation est dialectale.

Une chose qui nous a frappé davantage, c'est ce qui est dit des mots anglais *father* et *farther*. Les phonétistes s'accordent à reconnaître que le premier *r* de *farther* est muet, et que la voyelle *a*, dans les deux mots, a même quantité et même prononciation. N'y a-t-il donc aucune différence? L'auteur se contente de citer M. Sweet, qui n'en trouve aucune. Il y en a une pourtant et parfaitement sensible. Une voyelle longue valant deux brèves, représentons la première syllabe *fa* des deux mots cités par *faa*. Si on prononce ces *aa* sur le même ton, c'est-à-dire sur le même degré de la gamme, on aura l'*a* de *farther* ; si on prononce le second *a* sur un degré inférieur, par exemple sur celui de la syllabe *ther*, on aura l'*a* de *father*. Nous sommes étonné de ne voir cette distinction établie nulle part, ni dans les grammaires, ni dans les dictionnaires de prononciation. On remarquera qu'en français il y a toujours chant ou modulation, c'est-à-dire changement de ton, sur une voyelle longue si elle est suivie d'une syllabe muette, comme dans *tête*, *pâte*, *maître* ; et qu'il n'y en a jamais si elle est suivie d'une syllabe sonore, comme dans *têtu*, *pâteux*, *maison*. C'est la cause pour laquelle les Français, à moins de s'y être particulièrement exercés, ne savent prononcer convenablement l'avant-dernière syllabe chantante d'un mot italien. En allemand, une trentaine de mots, qui ont même orthographe, même accentuation et même quantité, comme *kehren*, tourner et balayer, *sæumen*, tarder et ourler, etc., ne marquent que par le chant la différence de leurs significations entièrement étrangères l'une à l'autre. Pour les autres mots de cette langue, le *recto tono* et

la modulation se les partagent à peu près également. Ce point méritait d'être examiné dans une étude sur la phonétique, et la nouveauté du sujet servira d'excuse à la longueur de ces détails.

Après avoir passé en revue les ouvrages qui traitent de la prononciation, l'auteur examine les dictionnaires anglais-allemands, anglais-français, anglais-anglais; ensuite les dictionnaires des synonymes, les dictionnaires encyclopédiques, et les meilleurs recueils de phrases. A ce propos, il dit son opinion sur certaines méthodes mnémotechniques, en particulier sur celle d'Ollendorff. Nous regrettons qu'il ait passé sous silence les cours de Robertson. Puis vient la langue de la conversation dans les diverses classes de la société. Et, pour ne rien omettre, il finit par un chapitre sur les « américanismes. »

Une fois exercé au maniement de la langue actuelle, on peut entreprendre l'étude des écrivains classiques les plus rapprochés de nous, ceux du dix-huitième siècle (Goldsmith, Addison, Sheridan, Pope, Swift, Johnson), puis ceux du dix-septième (Dryden, Butler, Milton), enfin de Shakespeare, la plus grande figure de la littérature anglaise, sur lequel l'auteur s'étend avec complaisance. Peut-être même trouvera-t-on qu'il se laisse entraîner à des développements un peu longs, quand il parle des diverses éditions du grand écrivain.

Mais partout, dans cette masse d'observations que nous ne pouvons analyser en détail, on remarque la même sûreté d'appréciation, la même finesse de critique. M. Storm a immensément lu et observé. Comment, du reste, sans un travail sérieux et continuel, serait-il arrivé, lui Norwégien, à écrire en un allemand d'un style tout à fait irréprochable un ouvrage aussi considérable sur la philologie anglaise! Ajoutons que son livre est parfaitement au courant de la science philologique et qu'il se recommande par les éloges des premiers linguistes d'Allemagne et d'Angleterre. J. N. Wagner.

Chansonnier historique du dix-huitième siècle, publié avec introductions, commentaires, notes et index par Emile Raunié, archiviste-paléographe. Orné de portraits à l'eau-forte par Rousselle. T. V. Paris, Quantin, 1881, in-12 de xxx-305 p. — Prix : 10 fr.

Deux fois déjà (t. XXVIII, p. 239 et t. XXIX, p. 136) nous avons parlé du *Chansonnier historique*. Le tome IV, par l'examen duquel finissait notre dernier article, se fermait sur les pièces relatives à la régence du duc d'Orléans. Avec le cinquième volume, nous arrivons au ministère du cardinal de Bourbon, et allons de l'année 1724 à l'année 1731. M. Raunié, dans une introduction claire et impartiale, nous fait l'histoire des événements qui se placent entre ces deux dates. Il nous parle avec suffisamment de détails des personnages divers dont les noms sont mentionnés dans les pièces si patiemment réunies

par lui : le duc de Bourbon, le cardinal de Fleury, Mme de Prie, Mgr de Vintimille, archevêque de Paris, le diacre Pàris. De nombreuses notes marginales viennent compléter les renseignements nécessaires à la compréhension des moindres allusions dont s'égayaient les poètes satiriques du temps. Mascarille prétendait qu'il mettrait toute l'histoire romaine en madrigaux ; ici nous retrouvons toute l'histoire de France, dans les premières années du règne de Louis XV, en épigrammes et en chansons. Quatre volumes de morceaux analogues achèveront d'offrir tout ce qui est relatif à l'époque de Louis XV. Deux volumes renfermeront les documents de même espèce sur le règne de Louis XVI. On voit que la collection aura moins d'étendue qu'on ne l'avait annoncé, et qu'elle se composera de douze volumes au lieu de vingt, dont on avait d'abord parlé. Nous croyons que cette réduction est heureuse ; ce nombre de tomes sera suffisant pour présenter les pièces qui, à un titre quelconque, ont un intérêt vraiment historique, et elle formera un étrange et à la fois utile appendice aux œuvres plus graves inspirées par le dix-huitième siècle. Le nouveau tome est orné de beaux portraits, comme ceux qui l'ont précédé. Le duc de Bourbon, le cardinal de Fleury, Mme de Tencin, Mgr de Vintimille et Adrienne Lecouvreur sont les personnages dont cette fois M. Rousselle a reproduit les traits à l'eau-forte.

TH. P.

Les Petits chefs-d'œuvre. *Contes de Hégésippe Moreau,* suivis de poésies diverses, avec une introduction, par A. PIÉDAGNEL. Paris, Librairie Jouaust, 1881, in-18 de XXVIII-124 p. — Prix : 4 fr.

Bibliothèque des Dames. — *Le Mérite des femmes,* Même librairie, in-18 de XVII-128 p. — Prix : 6 fr.

Ah ! Dieu ! si j'étais Béranger !

a dit Hégésippe Moreau ; mais il était bien au-dessus de celui qu'il ambitionnait de suivre, et cette admiration inspirée par le chansonnier libéral a été souvent fâcheuse pour Hégésippe ; elle a fait un imitateur d'un poète qui avait une réelle et charmante originalité, elle lui a inspiré trop de vers grivois ou impies, et ces vers ont nui, près d'une notable partie du public, à l'extension d'une réputation qui devrait être plus grande. M. Al. Piédagnel a rendu un grand service à Hégésippe Moreau en publiant, à la suite de ses contes en prose, qui sont très jolis, un choix de ses poésies d'où ont été exclues les pièces libres et irreligieuses. On a dans ce volume le véritable Hégésippe Moreau, et bien des lecteurs à qui *Le Myosotis*, dans son intégrité, eût inspiré des répugnances, seront charmés de lire de délicieux vers qui avaient à souffrir d'un fâcheux voisinage. Ils trouveront là un vrai petit chef-d'œuvre, *La Fermière,* une belle pièce intitulée *Un quart*

d'heure de dévotion, une gracieuse légende recueillie en Normandie, que Fernan Caballero a trouvée aussi en Espagne : *La Fauvette du Calvaire*, et bien d'autres vers qui montrent ce qu'était Hégésippe Moreau quand il se soustrayait à l'influence de Béranger, qui révèlent tout ce qu'il pouvait devenir si, bien prématurément, la mort n'était venue le frapper dans l'hôpital de la rue Jacob. Ce nouveau volume débute par une introduction soigneusement écrite de M. Alexandre Piédagnel et sa place était bien dans la collection des *Petits chefs-d'œuvre*.

A côté de cette collection des *Chefs-d'œuvre inconnus*, de la *Nouvelle bibliothèque classique*, l'infatigable librairie Jouaust entreprend un autre genre de publications : La *Bibliothèque des Dames*. Elle contiendra les ouvrages pour lesquels les femmes doivent avoir une prédilection particulière et débute comme préface par le *Mérite des femmes* de Legouvé. Une préface n'est pas tenue d'être amusante, et par son sujet le petit poème était tout indiqué à l'attention de M. Jouaust. Au reste, le *Mérite des femmes*, victime de la réaction romantique, a été trop décrié ; la forme en est un peu vieille sans doute, mais le livre n'est pas sans valeur, il renferme des vers heureux, des passages entiers bien écrits et un long oubli lui a rendu le charme de la nouveauté. Il paraît aujourd'hui, précédé d'une notice intéressante consacrée par M. Legouvé à son père, et se termine par un appendice offrant des extraits de l'ouvrage que l'académicien, notre contemporain, a publié sous ce titre : *Histoire morale des femmes*. Les éditions sorties des presses de M. Jouaust sont charmantes, on le sait de reste, mais le volume qui inaugure la collection nouvelle a été l'objet d'un soin tout particulier : il est orné d'un joli frontispice gravé par Lalauze, et ne peut manquer de recevoir un excellent accueil du gracieux public auquel il s'adresse spécialement, mais non pas uniquement. TH. P.

La Chaire française au douzième siècle, d'après les manuscrits, par l'abbé L. BOURGAIN, élève de l'École ecclésiastique des Carmes, docteur ès lettres. Paris, Palmé, 1879, in-8 de x-399 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le *Polybiblion* paraîtrait bien négligent à l'égard de l'ouvrage de M. l'abbé Bourgain, si nous ne disions que ce volume nous est parvenu à une époque fort éloignée du jour de son apparition, et si nous ne rappelions que nous avons annoncé à sa date le brillant succès justement obtenu par son auteur devant la Faculté des lettres de Paris, à laquelle il avait présenté cette étude comme thèse française de doctorat. M. l'abbé Bourgain, adoptant le plan créé par M. Lecoy de la Marche pour son livre sur *la chaire française au moyen âge et spécialement au treizième siècle*, ouvrage considéré à juste titre comme classique sur

la matière, a successivement étudié, pour le douzième siècle, *les prédicateurs, les sermons* et *la société d'après les sermons*. Dans la première partie l'auteur a groupé les prédicateurs d'après leurs caractères extérieurs, les séculiers par dignités, les moines par monastères, et dans l'étude des membres de chacun de ces groupes il a suivi l'ordre des dates. Il a donné de chaque prédicateur une courte biographie. Lorsque les sermons sont imprimés, il en fait une analyse proportionnée à leur importance ; lorsqu'ils sont inédits, il en cite, s'il estime qu'ils le méritent, quelque passage dans le texte original. Dans la seconde partie il a étudié la *langue des sermons*, et s'est rangé avec raison, en les fortifiant d'arguments nouveaux, aux conclusions soutenues sur ce point par M. Lecoy de la Marche. La principale est que les sermons prêchés au peuple l'ont été en français bien qu'il ne nous en soit généralement parvenu qu'une rédaction latine. Il a étudié ensuite *les sujets et genres des sermons*. Les paragraphes consacrés dans ce chapitre aux *récits dramatiques* et aux *dialogues oratoires* méritent d'être particulièrement remarqués. Ils nous donnent des notions jusqu'ici peu connues et qui peuvent fournir des applications importantes pour l'histoire de la littérature au moyen âge. L'auteur étudie enfin la composition des sermons. Nous regrettons de n'avoir pas trouvé dans ce chapitre, qui contient d'ailleurs d'intéressantes indications, une analyse rigoureuse et méthodique du plan ou des plans ordinairement suivis par les sermonnaires. La troisième partie du livre de M. l'abbé Bourgain, c'est-à-dire l'étude de *la société d'après les sermons*, est loin de nous offrir l'abondance de renseignements que l'on trouve dans la partie correspondante du livre de son devancier. Mais cela tient sans aucun doute à la matière plus qu'à l'auteur, bien qu'on puisse reprocher à celui-ci une distribution un peu vague de ce que cette matière lui a fourni (le clergé séculier, — les écoliers, — les seigneurs, — les Juifs, la magie, l'Antechrist, — les Monastères, — le culte de Notre-Dame). Nous devons avant tout louer dans le livre de M. l'abbé Bourgain l'usage direct et immédiat qu'il a fait des sources manuscrites, habitude encore trop peu répandue, et qui suppose des études spéciales, dont il importe que les membres du jeune clergé, ceux surtout qui se destinent à l'enseignement supérieur, ne négligent point de se munir. Nous louerons aussi le remarquable talent littéraire dont témoigne la forme de cet ouvrage. C'est là une qualité que négligent trop souvent les érudits et dont assurément nous faisons grand cas, considérée en elle-même. Mais nous devons ajouter que nous aurions préféré, en un sujet de ce genre, la calme lucidité d'un exposé didactique au ton trop constamment oratoire et à la surabondance de généralités brillantes dont M. l'abbé Bourgain, en qui nous nous plaisons à saluer l'une des meilleures espérances de l'enseignement su-

périeur libre, n'a pas cru devoir refuser l'hommage à ses juges de la Sorbonne. M. S.

Pierre Lombard, évêque de Paris, *dit le Maître des Sentences, son époque, sa vie, ses écrits, son influence,* par l'abbé F. Protois. Paris, Palmé, 1881, in-8 de 198 p. — Prix : 3 fr.

Pierre Lombard, un des plus célèbres théologiens du moyen âge et l'un des fondateurs de la théologie scolastique, n'avait pas encore, à proprement parler, son historien. On a raconté sa vie et commenté ses écrits dans des recueils comme ceux de dom Ceillier ou l'*Histoire littéraire* des Bénédictins, mais nulle part on n'a marqué sa place et caractérisé son influence sur ses contemporains, avec tous les développements qui leur sont dus. M. l'abbé Protois a donc choisi comme étude un sujet sur lequel il y avait encore beaucoup de choses neuves à dire. Voici les points principaux développés dans ce travail, qui a été présenté comme thèse de doctorat devant la Faculté de théologie de Paris. Pierre Lombard fut le vrai fondateur de la théologie scolastique ; il participe à la fois de l'esprit investigateur d'Abailard et de l'esprit conservateur de saint Bernard. C'est avec toutes vraisemblances de vérité qu'on lui attribue l'honneur d'avoir dressé les premiers statuts de l'Université de Paris et l'institution des grades académiques. Il est mort non point en 1161, comme l'ont écrit les auteurs du *Gallia christiana*, mais le 20 juillet 1164. Passant à l'examen des œuvres que Pierre Lombard nous a laissées, M. Protois démontre que le *Livre des Sentences* est irréprochable au point de vue de l'orthodoxie. Lombard n'a pas eu, il est vrai, une conception parfaite de la *personnalité* du Verbe, mais les attaques dont il a été l'objet sur ce point sont injustes ; en outre, sur les vingt-six propositions reprochées au Maître des Sentences comme entachées d'erreur et dont la liste fut dressée en 1277 par les professeurs de la Faculté de Paris, il y en a neuf, tout au plus, qui soient en désaccord avec l'enseignement théologique le plus autorisé.

On voit que le livre de M. Protois est une apologie de Pierre Lombard ; c'est surtout un plaidoyer en faveur de la théologie scolastique. Nous n'en ferons pas un reproche à l'auteur, d'autant plus que Pierre Lombard n'ayant été que fort peu mêlé aux événements politiques de son temps, le côté historique de l'œuvre de M. Protois devait être nécessairement le moins développé. Le premier chapitre tout entier est consacré aux origines de la scolastique, à ses premiers et on peut presque dire infructueux essais, jusqu'à Pierre Lombard qui la fixa dans la voie de l'orthodoxie et préluda ainsi aux grands travaux qu'elle devait enfanter au treizième siècle. On trouve aussi dans le récit de la vie de Lombard des renseignements utiles sur

le régime intérieur des écoles et sur l'administration épiscopale. Nous avons particulièrement remarqué l'étude que l'auteur a consacrée aux sermons de Pierre Lombard. Ces sermons sont restés jusqu'à ce jour inédits : M. Protois a dépouillé les deux manuscrits de la Bibliothèque Nationale qui les renferment, et il en a fait l'analyse et publié quelques extraits. Nous insistons sur ce point parce que, dans ces derniers temps, divers érudits se sont occupés des sermonnaires et de l'éloquence de la chaire au moyen âge; on a mis au jour de nombreux textes et l'on a fait revivre des orateurs tombés dans l'oubli. Nous croyons, comme M. Protois, sans partager cependant tout son enthousiasme, que les sermons de Pierre Lombard ont été trop oubliés et surtout trop sommairement jugés. Enfin l'auteur a étudié l'influence de Lombard dans les écoles; il a essayé de démêler les causes du succès prodigieux du *Livre des Sentences* et il a complété son ouvrage par une étude historique et critique sur les principaux commentateurs de Pierre Lombard au moyen âge.

ERN. B.

De Vitale Blesensi. Thesim proponebat facultati Litterarum Parisiensi, A. BOZON, in Carmelitarum schola quondam alumnus. Reims, chez Giroux et Fourez, 1880, in-8 de 103 p.

Les travaux sur le moyen âge restent en honneur chez le clergé français. On se souvient que M. l'abbé Ferry a sérieusement étudié Marbode, le fondateur de l'université d'Angers; que Mathieu de Vendôme a valu à M. l'abbé Bourgain un légitime et très brillant succès en Sorbonne.

La thèse de M. l'abbé Bozon, vicaire de St-Joseph, à Paris, n'est pas indigne de celles de ses devanciers. Elle a pour sujet Vital de Blois. Né au XIIe siècle, Vital n'est guère connu que par son poème en vers élégiaques, que Rittershaus publiait en 1595, et qui, plus tard, était édité par Commelin sous ce titre : *Plauti Querolus, sive Aulularia elegico carmine reddita.* M. Bozon a résumé les recherches précédentes avec assez de soin et de fidélité : il n'a pas osé trancher la question sur la date et la valeur de la pièce remaniée par Vital de Blois. Aujourd'hui, grâce à M. Louis Havet, elle est, semble-t-il, définitivement résolue.

M. Bozon cite en note la collation des manuscrits de Berne faite par M. Hagen. Il paraît ne point connaître le dernier livre de ce savant, dont il aurait pu profiter (cela est vrai notamment pour ce qui regarde Pierre d'Orléans, qui a publié le *Querolus* en 1564) : *Zur Geschichte der Philologie und zur Römischen Literatur.* (in-8, Berlin, chez Calvary, 1879.) — Le latin de M. Bozon est correct, parfois trop tourmenté. La Sorbonne a bien fait de récompenser ce travail par le titre de docteur ès lettres.

P. L.

L'Ancêtre, par Victor Fournel. Paris, Calman-Lévy, 1881, in-12 de 324 p. — Prix : 3 fr. 50.

J'ai quelque envie de chercher querelle à M. Victor Fournel pour le titre même qu'il a donné à son livre. Est-ce que le mot ancêtre peut être employé au singulier? Ce n'est pas ce que disaient les grammaires et les dictionnaires de ma jeunesse. Mais cette observation surannée pourrait faire penser que moi aussi j'ai dormi un bon nombre d'années comme le héros de l'amusant volume de M. Fournel, Jean René de Givray, embaumé vivant en l'an 1669 et revenant à lui en 1879, dans un hôtel de la rue de Lille, chez un de ses descendants. Le livre commence par le récit de l'ouverture d'une caisse mystérieuse qui devait rester close jusqu'à cette date et qui aux Givray actuels fait retrouver leur ancêtre sain et dispos, au grand honneur du célèbre docteur Petit, lequel avait procédé à cette merveilleuse opération de la suspension de la vie. Epiménide n'avait dormi que vingt-sept ans dans sa grotte ; la jeune fille d'une ballade allemande, la *Fiancée hongroise*, qu'un siècle, et ils avaient trouvé bien des changements ; le marquis de Givray, lui, avait sommeillé pendant deux cent dix ans ; il s'était assoupi en 1669 sous le grand roi, il se réveille sous la présidence de M. Grévy. Quelle transformation autour de lui, quels sujets d'étonnement perpétuels ! Dans une pièce de Scribe, *Avant, pendant et après*, un vieux gentilhomme survivant à l'expédition de La Peyrouse, revient en France vers 1827 : il ne connaît absolument rien de ce qui s'est passé depuis son départ, depuis 1788 ; il ne peut croire à tout ce qu'on lui dit, à tout ce qu'il voit. On lui a *changé son Paris*. On l'a encore bien plus changé pour Jean René de Givray. Son arrière petit-fils cherche à le mettre au courant de la politique, de la presse, de la littérature ; il le mène à la Chambre, à la Bourse, à l'Académie, dans les salons, au théâtre, le fait assister à des expériences de téléphone, lui fait connaître tout le Paris de nos jours, la société telle que l'ont faite tant de révolutions. De plus, il le présente à une charmante veuve. Le cœur du ressuscité, qui d'ailleurs se trouve de trois ans plus jeune que son descendant, ne reste pas insensible ; il fait le beau au bois à côté de Mme de Brieulles. Malheureusement une chute de cheval lui fait quelque tort : la belle veuve donne sa main à un rival, et Jean René, dégoûté de la vie, se fait remettre dans sa boîte avec l'intention d'en sortir le 1er avril 1909.

Il m'a été impossible de donner ici une esquisse de toutes les aventures du bon gentilhomme, une analyse de ses stupéfactions, mais il sera facile au lecteur de se faire une idée de l'esprit, de la gaieté, des observations si justes, des traits satiriques si bien trempés, de tout ce qu'il y a de vrai dans ce cadre étrange. Le lecteur n'a qu'à se rappeler les charmants articles de Bernadille pour se figurer quel parti

M. Fournel a tiré du sujet choisi par lui. M. Fournel a de plus réussi à donner une apparence de réalité à ce conte fantastique. Cependant de tout petits détails, au début, peuvent sembler manquer de vraisemblance. Ainsi les descendants de Givray sont dans une situation de fortune assez médiocre pour que le jeune Anatole étudie la médecine, et ils ont un hôtel rue de Lille, et dans cet hôtel il y a une salle de bains... Il y a là une contradiction... On regrette que Jean René rentre si vite dans sa boîte; M. Fournel aurait pu, croyons-nous, prolonger, au grand plaisir de ses lecteurs, une situation qui lui a permis d'émettre agréablement tant de pensées judicieuses, tant d'excellentes remarques sur notre société actuelle, car l'*Ancêtre* n'est pas seulement un livre amusant, il est sérieux sans que l'on s'en doute, et c'est ce qui m'a engagé à en parler aussi longuement.

TH. DE PUYMAIGRE.

HISTOIRE

Handbuch der Römischen Alterthümer, Siebenter Band, Erste Theil : *Das Privatleben der Romer* (*Manuel des Antiquités romaines*) VIIe volume, 1re partie : *La vie privée des Romains*, par J. MARQUARDT, Leipzig, Hirzel, 1881, in-8 de 372 p.

Les études sur Rome et ses institutions, publiées par MM. Mommsen et Marquardt, ne sauraient être inconnues des lecteurs du *Pobybiblion*. Apportant à cette reconstitution de la vie romaine une érudition immense, une connaissance sérieuse des textes, la lecture savante des inscriptions, ces deux écrivains ont, jusqu'ici, mis en lumière tout ce qui regarde, à Rome, le droit civil et politique, le Sénat, les finances, le service militaire et la religion; le volume que je suis heureux de présenter à nos amis s'occupe de *la vie privée chez les Romains*, et il est dû à la plume de M. Marquardt. Un autre volume, qui doit bientôt paraître, est le complément de celui-ci.

Est-ce à dire que jusqu'ici les mille détails de l'existence quotidienne, chez les Romains, n'aient jamais fixé l'attention des érudits, soit en France, soit en Allemagne?

Non certes. Il est impossible d'oublier Grævius, Nieupoort, Adam, A. Wolf, Niebuhr, Guhler Friedlaender, Naudet et Egger, sans parler de nombreux mémoires publiés par notre ancienne Académie des Inscriptions. M. Marquardt a le grand mérite de connaître tous les travaux de ses prédécesseurs. Il y ajoute ses recherches personnelles, et quand on l'a lu, on peut suivre un Romain dans sa vie intime et domestique, depuis son lever jusqu'à son coucher, depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

Ce premier volume est divisé en huit parties, où il est successive-

ment traité : *Des noms chez les Romains ; du mariage ; de l'éducation des enfants ; des esclaves ; des hôtes, des clients et des affranchis ; de la demeure ; de la vie quotidienne ; des funérailles.*

C'est surtout à l'épigraphie que M. Marquardt a recours pour expliquer la théorie du *gentilicium nomen*, du *prænomen* et du *cognomen ;* — pour aussi faire connaître les dénominations particulières soit aux femmes, soit aux esclaves et aux affranchis. Il résulte de ses conclusions que, en France, nous avons tort de dire : Paul Émile, Alexandre Sévère ; il faudrait : *Émile Paul, Sévère Alexandre.*

Tout le chapitre sur le mariage est très intéressant. Il me souvient que l'an passé, à l'Académie des sciences morales et politiques, M. Ch. Giraud entretint la docte assemblée d'un mémoire sur le *concubinat :* M. Marquardt devra le consulter pour une nouvelle édition : c'est là un point qu'il ne fait qu'effleurer et qui est pourtant d'une grande importance.

Le chapitre sur l'Éducation est presque complet. M. Marquardt avait, pour se guider, Quintilien, Horace, Sénèque et Tacite. Il leur emprunte des renseignements précieux qu'il sait grouper avec art. Je ne saurais être tout à fait de son avis, lorsque (pp. 104 et 105), il énumère, d'après Quintilien, les différentes parties d'instruction d'un jeune Romain. Quintilien traduit les termes techniques dont se servaient les grammairiens grecs, surtout Denys de Thrace, qui vivait au temps de Pompée. M. Marquardt ne dit rien de ce que Quintilien appelle *Scribendi ratio*, l'orthographe ; ni du *Judicium*, ce par quoi le rhéteur romain entendait : l'appréciation de la poésie au point de vue philosophique et littéraire. Peut-être n'insiste-t-il pas assez, non plus (p, 104) en citant toujours Quintilien, sur les qualités qu'on exigeait pour une bonne lecture : il fallait que tout y fût conforme aux esprits, aux accents et à la quantité. Pour les autres parties, je n'ai pu trouver M. Marquardt en défaut ; sa science est précise, exacte, d'une méthode très rigoureuse. Il serait à désirer qu'il voulût bien autoriser une traduction de son œuvre en français. Ce serait rendre un service signalé à ceux qui s'occupent de l'antiquité.

PAUL LALLEMAND.

L'Inquisition dans le midi de la France au XIIIe et au XIVe siècle. *Etudes sur les sources de son histoire*, par A. MOLINIER. Paris, Fischbacher, 1881, in-8 de 483 pages. — Prix : 12 fr.

On ne doit pas s'attendre à trouver dans l'ouvrage de M. Molinier une histoire de l'Inquisition, pas même un fragment de cette histoire dans une contrée ou dans une période de temps déterminée. Son livre contient moins et plus à la fois, c'est-à-dire l'étude des documents qui nous révèlent la procédure et la pénalité inquisitoriales pendant les

quatre-vingts premières années de ce tribunal célèbre. L'auteur les divise en trois groupes : les documents déjà publiés, ceux dont on possède des copies, enfin les documents originaux, plus nombreux et plus importants surtout que n'ont paru le croire quelques écrivains qui ont traité récemment de l'histoire de cette époque. La plus grande partie de l'ouvrage est consacrée à l'étude de sept manuscrits inédits que contiennent les bibliothèques de Paris, de Toulouse et de Clermont. M. Molinier les analyse avec la sûreté d'un érudit formé à la meilleure école; il indique leurs différences, leurs rapports et leur importance relative avec beaucoup de discernement et de justesse.

Est-ce à dire qu'il cite sans choisir, et qu'il ne cherche pas souvent à tirer des textes ce qui n'y est pas contenu, à insinuer ce qu'ils contredisent ? Chaque paragraphe trahit le parti bien arrêté de ne montrer que les rigueurs des tribunaux d'inquisition, sans vouloir reconnaître les améliorations qu'ils apportèrent dans la justice criminelle de l'époque. Ainsi, après avoir résumé les procédés d'interrogation que Bernard Gui recommande aux inquisiteurs pour confondre les ruses des accusés, pénétrer leurs faux-fuyants et amener leurs aveux, procédés qui, en vérité, ne diffèrent guères de ceux des juges d'instruction d'aujourd'hui, M. Molinier ne reproduit pas le texte qui suit, par lequel Bernard Gui recommande d'interroger les accusés, *mansuete ac modeste*, et ajoute que si l'accusé demande du temps pour se consulter avant de répondre, le juge pourra le lui accorder (*Practicat*, folio 129 verso, Vᵉ Pars). Peut-on montrer plus de souplesse à extraire d'un document exactement le contraire de ce qu'il exprime, que dans cette phrase à laquelle nous nous reprocherions d'ajouter un mot ? « Il ne nous en coûte pas de reconnaître que nous n'avons rencontré dans le manuscrit de Clermont tout entier aucune trace de la torture proprement dite, ce qui ne prouve pas du reste que l'inquisition de Carcassonne à cette époque n'en ait pas fait usage (p. 338) ».

Voici qui est plus grave. Dans une rapide analyse de la vie de Bernard Gui, on lit qu'il exerça les fonctions d'inquisiteur avec le plus grand zèle, comme en témoignent ses sentences et plus de six cents hérétiques brûlés, dit-on, par lui. Une note renvoie au Recueil des historiens de France, qui cite, en effet, ce chiffre avec la formule, *ut fama est*. Mais au lieu de recourir à ce texte de seconde main, il était plus sûr de relire les sentences mêmes de Bernard Gui, publiées par Limbroch, qui mentionnent quarante-deux hérétiques livrés au bras séculiers sur six cent trente sept interrogés. Les historiens de France et M. Molinier ont brûlé tous les prévenus.

Les insinuations perfides abondent ; à l'occasion des belles constructions des Dominicains, dont l'auteur est obligé cependant de reconnaître l'incorruptibilité et le désintéressement, comme si les

autres ordres conventuels n'avaient pas élevé des églises et des couvents tout aussi magnifiques, et comme si l'élan religieux et artistique de cette féconde époque ne suffisait pas à les expliquer ; au sujet de l'arbitraire prétendu des inquisiteurs, quand les prescriptions des conciles déterminent et précisent les peines avec tant de rigueur, et quand les commutations de peines sont prononcées surtout dans le sens de l'indulgence (page 434, voir la note) ; dans cette imprécation qui suit la mention du contrat par lequel saint Louis autorise Bernard de Castanet à recevoir une part des biens des hérétiques : « Aussi malheur à eux ! l'évêque ne sera pas tenté pour cela de condamner des innocents, *nous le croyons du moins*, mais il est douteux qu'il accorde quelque pitié aux coupables. » Pourquoi ne pas éclaircir ce doute en cherchant des preuves ? Ces exemples, qu'il serait facile de multiplier indiquent suffisamment le ton général de l'ouvrage et les assertions téméraires qui le déparent.

C'est du moins l'avantage des livres écrits d'après les textes de pouvoir être contrôlés par eux-mêmes. Ceux qui liront avec attention ce livre essentiel, ceux surtout qui auront recours aux documents indiqués, se formeront des tribunaux d'inquisition au treizième siècle une idée bien différente de celle qu'ont répandue les préjugés, les erreurs et les confusions d'époque.

Ils reconnaîtront leur supériorité manifeste sur les tribunaux sans droit de grâce tels que les avaient institués les décrets impériaux.

Jusqu'à eux les attentats religieux étaient poursuivis et jugés par les tribunaux ordinaires. L'inquisition jugea ces attentats avec plus de compétence et les punit avec moins de sévérité. Elle sauva beaucoup d'accusés que les tribunaux ordinaires auraient frappés. Elle admonestait par deux fois avant d'intenter une procédure, elle n'ordonnait l'arrestation que des hérétiques obstinés et des relaps ; elle acceptait le repentir, elle accordait des délais de grâce. Elle laissait le plus souvent les prévenus en liberté sans garantie, et accordait aux prisonniers eux-mêmes de larges tolérances. M. Molinier ne contredit pas la plupart de ces faits, mais il aurait pu reconnaître dans sa conclusion que les sectaires albigeois, en attaquant le christianisme qui était la force sur laquelle reposait l'organisation politique du temps, en s'inclinant devant un principe souverain du mal, en condamnant le mariage, ne lançaient pas seulement parmi leurs contemporains des idées spéculatives, mais qu'ils exposaient à des dangers mortels une société déjà profondément ébranlée par le relâchement des mœurs et l'altération des dogmes religieux. Il avoue que le pays a gagné au triomphe des inquisiteurs et à son union avec la monarchie capétienne. Certes, les avantages de cette union furent durement achetés et notre patriotisme méridional ne peut oublier les fureurs et les désas-

tres de la guerre albigeoise. Mais il sait que l'ambition et les convoitises des seigneurs du Nord dépassèrent la volonté de l'Eglise, parce qu'elles dépassèrent le droit qu'avait l'Eglise de se défendre, et il sait aussi que si les niveleurs du treizième siècle avaient triomphé, la barbarie aurait effacé la nationalité française.

J. DE LAHONDÈS.

Histoire de la ville de Saint-Omer *depuis son origine jusqu'en* 1870, par L. DESCHAMPS DE PAS, correspondant de l'Institut. Arras, Sueur-Charreg, 1880, gr. in-8 de 502 p. (Tiré à 50 exemplaires.)

Les deux parties de l'*Histoire de Saint-Omer*, que vient de publier M. L. Deschamps de Pas, ont déjà paru, ainsi qu'une troisième concernant les monuments de la ville, dans le recueil publié sous les auspices de la Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais, sous le titre de *Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais*. Cet ouvrage se lit avec intérêt ; toutefois, ainsi que l'auteur le constate lui-même dans un avant-propos, ce n'est qu'un travail de seconde main, du moins pour la plupart des chapitres. Nous ne doutons pas que le laborieux correspondant de l'Institut n'ait contrôlé consciencieusement les assertions de ses devanciers et fouillé avec soin les riches archives municipales de Saint-Omer ; mais, dans les 352 grandes et longues pages qu'il a écrites sur cette ville, c'est à peine si de loin en loin on trouve une citation ou l'indication d'une source. Ajoutons qu'il n'y a pas de table détaillée des matières, ni de table des noms propres, ni de table géographique, ce qui rend les recherches difficiles. Ce n'est plus ainsi qu'on écrit l'histoire locale. Malgré ces défauts sérieux, l'ouvrage de M. Deschamps de Pas est bien composé et fait connaître un grand nombre de détails curieux sur la vie municipale de la vieille cité artésienne en même temps qu'il jette de vives lumières sur beaucoup de points peu connus de l'histoire du nord de la France. L'auteur y a joint une savante dissertation sur les *Rapports commerciaux de la ville de Saint-Omer avec l'Angleterre* (p. 453-490), accompagnée cette fois de toutes les notes et de toutes les pièces justificatives désirables.

Au travail de M. Deschamps de Pas, un bibliophile artésien, M. le baron Dard, a ajouté une *Bibliographie historique de la ville de Saint-Omer*. Nul n'était plus apte que M. Dard, possesseur d'une importante collection et préparé par de longues recherches, à rédiger ce travail qui nous paraît exact et complet, et qui est ainsi divisé : 1° Histoire civile (nos 1 à 198) ; 2° Évêché de Saint-Omer (nos 199 à 332) ; 3° Église cathédrale, paroisses, chapelles (nos 333 à 375) ; 4° Hôpitaux, hospices (nos 376 à 384) ; 5° Collèges (nos 385 à 433) ; 6° Monuments civils

(nos 434 à 439); 7° Numismatique (nos 440 à 454); 8° Bibliothèque, imprimerie (nos 455 à 463); 9o Abbaye de Saint-Bertin (nos 464 à 514); 10° Autres couvents de Saint-Omer (nos 515 à 520); 11° Banlieue (nos 521 à 535); 12° Variétés (nos 536 à 555); 13° Abbaye de Clairmarais (nos 556 à 562); 14° Supplément. Il y aurait assurément quelques critiques sérieuses à faire sur la classification d'un certain nombre d'articles, mais cette bibliographie comprenant moins de 600 numéros, les recherches ne seront jamais ni longues ni pénibles. On pourrait relever aussi quelques légères fautes de transcription dans les noms d'auteur ou dans les titres; mais celles-ci ne sont peut-être pas entièrement imputables au rédacteur du catalogue, dont le travail abonde en indications des plus précieuses. EMILE TRAVERS.

Les Origines de la France contemporaine, par H. TAINE, de l'Académie française. *La Révolution*, tome II : *la Conquête jacobine.* Paris, Hachette, 1881, in-8 de II-486 p. — Prix : 7 fr. 50.

La *Conquête jacobine*, tel est et tel devait être en effet le titre de ce nouveau volume de M. Taine. Il s'agit bien d'une conquête, de la conquête de la France par une faction et par une faction infime, qui n'a jamais été qu'une minorité, mais qui, à force d'audace, de violences et de crimes, est venue à bout d'opprimer la majorité et de dominer le pays. Le club des Jacobins couvre le royaume tout entier de ses ramifications; quelques révolutionnaires modérés s'y font inscrire d'abord, mais bientôt ils cessent d'y venir, écœurés ou épeurés. C'est de là que part le signal, et en un instant, les motions les plus incendiaires, les résolutions les plus tyranniques, nées à Paris en petit comité, s'étendent en province et en reviennent, comme l'expression de l'opinion publique. A Paris, ils sont cinq ou six mille Jacobins, et ces cinq ou six mille, écume des départements, mais grossis de tous les badauds et de tous les peureux, forment le noyau de toutes les émeutes. Ce sont eux qui font le 20 juin et le 10 août, et dans l'une et l'autre de ces tristes journées le gouvernement est moins vaincu qu'il ne s'abandonne lui-même. Au 10 août, il est certain, M. Taine l'établit après M. Mortimer-Ternaux et après Napoléon, que si Louis XVI eût voulu résister, il eût balayé sans peine la tourbe qui l'assaillait, mais il ne le veut pas; il quitte les Tuileries, et l'insurrection s'y installe à sa place.

C'est la première étape de la Conquête jacobine. Mais, si terrorisée que soit l'Assemblée législative, elle n'est pas encore assez docile aux yeux des nouveaux maîtres de la France; on la contraint de décréter la convocation d'une Convention, élue par le suffrage universel, et, dans ce but, la minorité jacobine se charge de façonner à son image le corps électoral. Le mot d'ordre est donné, et les massacres de sep-

tembre, destinés à rendre souples les électeurs parisiens, ont leur écho dans toutes les provinces. Le tableau de la terreur qui règne dans la France entière après le 10 août est un des plus frappants et des plus instructifs de ce beau livre. Qu'on lise avec soin le chapitre déjà et justement célèbre où M. Taine nous montre Roland dans son cabinet, dépouillant son courrier, et du Nord au Midi, de l'Est à l'Ouest, constatant des vols, des assassinats, des excès de toute sorte, la loi audacieusement et impunément violée sur toute la surface du territoire, et l'on aura une idée de la liberté des élections de 1792. Ce sera là la seconde étape de la Conquête jacobine. Ce n'est pas la dernière. Malgré l'épouvantable pression exercée, malgré la frayeur des honnêtes gens qui n'ont pas osé aller aux urnes, si bien que sur sept millions d'électeurs, sept cent mille seulement ont voté, la majorité dans la Convention n'appartient pas aux Jacobins purs, et bien que M. Taine remarque avec raison que les Girondins dans la pratique, par fanatisme ou par faiblesse, ont été bien souvent Jacobins, ils ont encore un certain respect de la légalité, certaines utopies gouvernementales, inapplicables sans doute, mais qui ne font pas l'affaire des meneurs ; « ils sont, dit l'auteur, pour la république idéale contre les brigands de fait. » La tactique employée avec succès contre les royalistes d'abord, contre les constitutionnels ensuite, est reprise contre eux : au bout de huit mois, malgré leur lâcheté dans le procès du Roi, les Girondins sont proscrits. C'est la troisième étape de la Conquête jacobine : la Terreur peut venir ; les Girondins ont contribué à en poser les fondements ; leurs vainqueurs élèveront l'édifice.

Nous ne pouvons, on le conçoit, donner en ces courtes lignes qu'un aperçu trop rapide de ce beau livre, où M. Taine a déployé les richesses habituelles de sa brillante palette et de son rare esprit d'analyse et d'observation. Le volume lui-même est si plein de faits et si condensé qu'il est presque impossible de le résumer. C'est une de ces œuvres qu'il faut lire, et qu'il faut lire lentement, relire et méditer ; car si elle offre un tableau émouvant et attachant du passé, elle ne contient pas moins d'enseignements pour le présent et de leçons pour l'avenir.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

BULLETIN

Devoirs envers la patrie et l'Etat, par L. CH. BONNE. Paris, Delagrave, 1881, in-18 de 48 p. — Prix : 30 c.

M. Bonne, auquel on doit déjà un bon nombre d'excellents petits traités populaires, a une très noble et haute idée de la patrie qu'il emprunte à Mgr Darboy ; il réfute la théorie anti-patriotique de la patrie universelle et appuie de saisissants exemples les devoirs d'attachement et de dévouement

que nous devons à notre pays. Nous avons également des devoirs envers l'Etat, qu'il nous représente comme la patrie organisée politiquement et administrativement. Là, il manque de cette précision nécessaire dans un ouvrage didactique; il oublie des distinctions essentielles et ouvre la porte aux plus singuliers commentaires de la part des maîtres. Sur beaucoup de points, nous n'avons que des éloges à lui donner. Mais comment concilier le respect envers les lois, la constitution, les fonctionnaires, avec les devoirs de conseil, d'avertissements (p. 39)? Ne faudrait-il pas d'autres autorités que celle de M. Franck, d'autres exemples que celui de Socrate? La pensée des lois existantes, des fonctionnaires crocheteurs, d'une constitution révisable, n'impose-t-elle pas des bornes au respect? Pourquoi une préface ne s'adressant pas aux lecteurs du livre, et où l'on rencontre cette assertion bien hasardée que le germe de toutes les vertus se trouve dans le respect des lois. Il faudrait au moins excepter celles qui ne respectent ni Dieu ni son culte.

R. S. M.

Les Médecins au théâtre depuis Molière, par le Dr Saucerotte. Paris, Dentu, 1881, in-8 de 54 p. — Prix : 1 fr. 50.

On trouvera, dans cette brochure, une galerie complète de tous les types de médecins qui ont égayé la scène depuis Molière jusqu'à nos jours : le charlatanisme médical sur la scène: le médecin de dames, de théâtre, des eaux; le médecin de cour, l'ambitieux, le politicien; la philosophie médicale sur la scène, le médecin philanthrope, sceptique, matérialiste. — C'est en son genre une excellente monographie, dans laquelle l'auteur donne à la fois la preuve de son érudition et de son goût. Le seul reproche qu'on lui puisse faire est d'être trop brève. Ce n'est pas ordinairement le défaut des médecins ni des critiques littéraires.

Bernon.

Mes aventures en Amérique et chez les sauvages, traduction par Adrien Paul. — *Mes chasses à la frontière indienne*; 2 vol. in-12 de 293 pages. — *Episode de la guerre du Mexique.* — *Mes trois gouvernantes.* 1 vol. in-12 de 357 pages. Paris, Firmin-Didot, 1881. — Prix : 5 fr.

L'odyssée du docteur Armand se continue, nous ne dirons pas encore, s'achève. Après ses pérégrinations à travers les pays civilisés et ses premières excursions chez les sauvages, le voici maintenant pleinement établi dans le Far West. Il a fait la paix avec la plupart des tribus indiennes; quelques Peaux Rouges même, comme le Tigre et la Chouette, se joignent à lui et l'accompagnent dans ses chasses; car Armand est un infatigable Nemrod, et, s'il faut en croire ses récits, manque rarement son coup. Quels massacres de dindons sauvages, de cerfs, de bisons, voire même de jaguars, il accomplit, soit seul, soit avec les jeunes Yankees qui se sont attachés à sa fortune et groupés autour de lui. Prouesses merveilleuses, aventures émouvantes se pressent dans ces deux volumes de chasses à la frontière indienne, où souvent l'on n'a que le choix d'être dévoré par un ours ou scalpé par un Mescaliero; mais le docteur trouve toujours moyen d'échapper au danger, grâce à son sang-froid et à son adresse, et nous espérons bien le retrouver plus tard embarqué dans quelque nouvelle épopée.

Dans le dernier volume, il n'est plus au premier plan, sauf une fois. C'est une série d'histoires de guerre ou d'amour, tantôt attachantes, tantôt amusantes, toujours agréablement racontées. Nous citerons en particulier le récit intitulé : *Mes trois gouvernantes;* c'est un épisode plein de verve et d'humour.

M. de la R.

VARIÉTÉS

KATHOLISCHE STUDIEN

PUBLIÉES PAR LA MAISON LEO WOERL A WURZBURG.

II. Année 1878.

1 et 2. Scholz. *Die Ægyptologie und die Bücher Mosis*, in-8 de 142 p. 3 fr. — 3 et 4. J. Hergenröther, *Cardinal Maury*, in-8, 140 p. 3 fr. — 5. Wirthmüller, *Ueber das Sittengezetz*, in-8 de 70 p. 1 fr. — 6. Schanz. *Galileo Galilei und sein Prozess*, in-8, 68 p. 1 fr. — 7. Ph. Hergenröther. *Die Sonntagsheiligung vom religiosen. socialen und hygienischen Standpunkt*, in-8 de 83 p. 1 fr. 25. — 8 et 9. Denthoven. *Christoph Columbus. Nac hden neuesten Quellen*, in-8 de 120 p. 2 fr. — 10 et 11. Fischer. *Die Urgeschichte des Menschen und die Bibel. Nach den heutingen anthropologischen. Forschung*, in-8 de 100 p. 1 fr. 50. — 12. Bartgold. *Uebèr die Schœnheit der Natur in christlichen Anschauung*, in-8 de 70 p. 1 fr. 20.

Les huit ouvrages dont je viens de transcrire les titres et qui forment le contingent de 1878, sont tous, sans exception, des travaux de grande valeur et attestent la prospérité toujours croissante des *études catholiques*. Le public qui les lit est mis au courant, et cela d'ordinaire par des savants de premier rang, de toutes les questions intéressantes qui sont aujourd'hui à l'ordre du jour de la science; une série de publications magistrales, et qui d'ordinaire épuisent le sujet, lui offrent, pour tous les problèmes les plus ardus de la vie intellectuelle, une solution toujours conforme à l'état actuel de la science et aux vérités immuables de la foi. Ainsi se forme peu à peu, à l'usage des lecteurs catholiques de l'Allemagne, une véritable bibliothèque peu encombrante dont tous les volumes se distinguent par la clarté et l'élégance de l'exposition, et à qui son prix modique permet de pénétrer jusque dans les plus modestes cellules de travailleurs.

1. 2. *L'Egyptologie et les livres de Moïse.* — Cette nouvelle production du savant professeur de l'Université de Würzburg se distingue par les qualités que j'ai déjà signalées dans son étude analogue sur les inscriptions cunéiformes. L'introduction établit l'antiquité de la civilisation égyptienne, son influence sur celle du peuple d'Israël, et les traces remarquables qu'on en rencontre dans l'histoire du peuple de Dieu. L'auteur insiste principalement sur le *parallélisme* qui, depuis Moïse, est resté la forme invariable de toute la poésie hébraïque, et qui, comme on le voit par d'intéressants exemples empruntés à la grammaire hiéroglyphique de Brugsch, se retrouve déjà dans les plus anciens fragments littéraires de l'Egypte. Le travail se divise en deux parties : la première contient l'historique des travaux entrepris sur les hiéroglyphes, depuis les anciens jusqu'à nos jours, et entre dans des explications détaillées au sujet des deux genres d'écriture : à cette première partie est jointe une table contenant l'alphabet égyptien La deuxième partie contient l'exposé des rapports qu'il y a entre les livres de Moïse et les documents égyptiens, et de la confirmation éclatante que ceux-là reçoivent de ceux-ci : elle discute et élucide les plus intéressantes questions d'histoire et de religion, et présente, pour plus d'un point discuté, des opinions personnelles : je citerai notamment, sous ce rapport, l'excellente dissertation sur l'origine du nom de Mizraïm donné à l'Egypte (p. 108, sq., note). Elle se termine par un exposé historique et critique de la marche des Hébreux à travers le désert (p. 106 à 139), qui mérite l'attention de tous les hommes spéciaux. Peut-être trouverait-on à redire au plan et reprocherait-on à l'auteur un défaut de proportion entre les deux parties de son livre; la der-

nière, en effet, constitue plutôt une étude spéciale qui aurait été plus utilement publiée à part et destinée aux seuls érudits; quoi qu'il en soit, nous sommes là en présence d'un travail de grand mérite, et qui inaugure dignement la quatrième série des *Etudes catholiques*.

3. *Le Cardinal Maury*. — *Qui se existimat stare, videat ne cadat.* Ces paroles de saint Paul que l'illustre auteur a prises pour épigraphe de son livre, font deviner la pensée morale et religieuse qui anime tout son récit. Nous suivons ici dans toutes les péripéties de sa destinée, un homme qui a brillé d'un grand éclat comme écrivain et comme orateur, qui a eu la gloire d'être l'éloquent et dernier défenseur de la cause du droit, qui n'a point tremblé devant la colère de la multitude et devant les menaces de mort, qui a été magnifiquement récompensé pendant sa vie — chose toujours rare! — des services rendus par lui à son Dieu et à son roi, et qui, parvenu à la vieillesse, au moment où, rassasié d'honneurs, il semble n'avoir plus à penser qu'à sa fin prochaine, se laisse entraîner par la soif des honneurs et par le besoin d'être admiré et applaudi sur un grand théâtre, à se faire le servile instrument du puissant qui voulait fouler à ses pieds toutes les consciences, et à ternir la gloire si pure et si brillante de ses beaux jours. Tout est instructif dans cette histoire lamentable, et c'est une sévère mais salutaire leçon qui se dégage du récit des dernières années du cardinal, qui s'éteignit oublié et méprisé justement, après avoir été pendant quelque temps l'honneur du clergé français et une des gloires de l'Église. On croirait lire une biographie contemporaine à parcourir ces pages si intéressantes, et d'une si haute moralité; on se souvient d'autres hommes qui, sans être jamais parvenus aussi haut que Maury, sont tombés bien plus bas, et on se dit que pour l'homme du génie, pour le prêtre, pour le chrétien, l'humilité est la plus indispensable des vertus. Le livre du cardinal Hergenroether est un de ceux qui font penser; cependant il s'est abstenu d'y formuler ses appréciations personnelles, à part quelques courtes réflexions morales destinées à guider le jugement du lecteur plutôt qu'à le dominer. On trouve ici le vrai ton de l'historien chrétien. L'auteur fait un grand éloge du livre de M. Poujoulat, sur le même sujet, bien qu'il ait complété sur plus d'un point son prédécesseur par de fréquents emprunts à des sources contemporaines.

5. *La loi morale*. — Ceci est l'œuvre d'un théologien. M. Wirthmüller, professeur à l'Université de Munich, consacre une introduction aux *idées fondamentales* : l'ordre divin du monde, l'obligation pour l'homme de le réaliser, la nature et le but de la loi qui lui impose cette obligation; il commente ici la magnifique définition de saint Thomas d'Aquin : *Lex nihil est aliud quam quædam rationis ordinatio ad bonum commune ab eo qui curam communitatis habet, promulgata.* Abordant ensuite son sujet, il étudie d'abord la loi morale éternelle, c'est-à-dire la volonté libre et permanente de Dieu, source unique et suprême de toute législation; il montre ensuite cette loi éternelle se traduisant dans l'âme humaine sous la forme de la loi naturelle, déposée dès l'origine dans le fond de son cœur, puis, quand les souillures du péché en ont oblitéré la notion, la révélation, qu'il appelle la loi morale divine et positive, venant la rétablir d'abord, et développer ensuite sur cette base une législation nouvelle qui complète la première et ne la renverse pas, selon la parole du Sauveur. La loi morale humaine n'est qu'un corollaire de cette loi divine; elle doit toujours y être conforme, elle ne peut jamais rien édicter qui y soit contraire. Ces hautes et salutaires notions, qui, si l'on peut ainsi parler, portent leur évidence avec elles, sont développées ici avec beaucoup de talent, en un langage clair et qui ne manque pas d'élégance.

6. *Galilée et son procès.* — Encore Galilée! Ce cri de détresse, qu'un des meilleurs biographes de Galilée a pris pour titre de son livre, sera sans doute poussé plus d'une fois par les lecteurs futurs, et je crains fort qu'avant peu de temps, notre savant confrère, M. Henri de l'Epinois, ne soit obligé d'ajouter un long appendice à la bibliographie de Galilée, qu'il nous a donnée dans le *Polybiblion*. Faut-il nous plaindre cependant de voir se multiplier les écrits catholiques sur un sujet où le fanatisme rationaliste et protestant accumule à plaisir les ténèbres? Je ne le crois pas, et le travail de M. Schanz n'est pas de ceux qui me feraient changer d'avis. Parfaitement au courant de tous les travaux de ses devanciers, le savant professeur de Tubingen a su condenser, dans son volume de 68 pages, toute cette vie si riche en découvertes et en polémiques. Sachant toujours s'en tenir aux choses essentielles, discutant peu et exposant toujours les faits avec beaucoup de méthode et de lucidité, il se fait lire avec le plus grand plaisir même après beaucoup d'autres : son récit, dont la trame est toujours serrée et qui ne s'écarte jamais du sujet principal, présente cette impartialité qu'on est en droit d'attendre de tout historien, et qui ne recule pas devant les faits, quelque désagréables qu'ils puissent paraître au narrateur lui-même. On y sent la sérénité de la force. C'est d'ailleurs ici une biographie complète de Galilée et pas seulement un exposé de ses deux procès. Inutile de dire que M. Schanz, comme tous les historiens sérieux, écarte l'absurde hypothèse de la torture.

7. *La sanctification du dimanche au point de vue religieux, social et hygiénique.* — Le titre indique la triple division de l'ouvrage. La première partie fait l'histoire du sabbat depuis la création, en montre les traces même chez les païens, expose les hautes raisons pour lesquelles on a substitué au sabbat de l'ancienne loi, le dimanche, jour de la création nouvelle sanctifié par la résurrection; elle développe en quoi consiste la double obligation qui s'impose en ce jour au chrétien : le repos et le service divin, et prouve fort bien que la sanctification du dimanche est comme la base de toute vie religieuse et la condition essentielle de toute vie morale. Je ne puis donner une meilleure idée de la deuxième partie qu'en traduisant ici les en-tête de ses divers chapitres : 1. La sanctification du dimanche protège la dignité humaine. — 2. Elle garantit la liberté. — 3. Elle développe la culture intellectuelle. — 4. Elle protège et ennoblit la vie de famille. — 5. Elle augmente le bien-être. — 6. Elle conserve la société. — Enfin, dans la troisième partie, on fait ressortir la nécessité du repos périodique pour l'homme et même pour les bêtes de somme qu'il emploie, et qui est établi de la manière la plus évidente par les témoignages unanimes de l'expérience et par l'opinion des médecins les plus compétents, à quelque opinion religieuse qu'ils appartiennent. Ce qui est bien fait pour augmenter la force persuasive de cet excellent traité, c'est que l'auteur s'y appuie avec prédilection sur l'autorité des écrivains les plus hostiles à notre foi : c'est Proudhon qui élève ici la voix au nom de l'intérêt social, c'est la science médicale qui recommande le repos du dimanche par l'organe d'un médecin libre-penseur, M. Schauenburg, qui, forcé de reconnaître ici la loi de Dieu, voudrait la tourner en quelque sorte en inventant, un dimanche laïque. Le pauvre homme! N'avons-nous pas la *saint lundi*, le *lundi bleu*, comme on dit en Allemagne, à l'usage des travailleurs affranchis de préjugés? On rendrait un service au public en traduisant en français l'écrit de M. Hergenroether : il ne saurait être trop connu ; j'appelle surtout l'attention sur les conclusions pratiques qui le terminent.

8 et 9. *Christophe Colomb. Esquisse biographique d'après les sources les plus*

récentes. — C'est la France qui a l'honneur d'avoir le plus fait en notre temps pour la mémoire de Christophe Colomb, et c'est un savant français qui a lavé ce grand homme de la flétrissure injuste dont on le couvrait, en l'accusant d'avoir entretenu des relations coupables après la mort de sa première femme. Guidé principalement par les travaux de M. Roselly de Lorgues, l'écrivain allemand nous raconte ici, avec une émotion contenue mais d'autant plus communicative, l'héroïque carrière du grand et infortuné navigateur. Il insiste surtout sur le caractère profondément religieux de toutes ses entreprises; il montre en lui le chrétien humble et fervent, le zélé tertiaire de saint François d'Assise qui, dans la découverte du Nouveau Monde, voyait principalement un moyen de glorifier Dieu en lui procurant de nouveaux serviteurs, et aussi d'aider l'Espagne à reconquérir les lieux saints : car Colomb ne séparait pas dans sa pensée ses projets de croisade de ses projets de découvertes maritimes. M. Denthoven mène son récit jusqu'à l'époque où on a retrouvé, dans la cathédrale de Saint-Domingue, les restes de l'illustre amiral, que l'on croyait transportés depuis 1796 à La Havane. Il n'est pas de ceux qui demandent la canonisation du grand homme; il garde sur ce sujet une prudente réserve, mais il établit de la manière la plus solide que Christophe Colomb est une gloire entièrement catholique, et pour ainsi dire ecclésiastique. Ce point a été naturellement fort négligé par les historiens protestants, Washington Irving entre autres; c'était le devoir de l'historien non moins que du fidèle de le mettre en lumière : nous pouvons espérer que cela est fait désormais. Le livre si attachant de M. Denthoven aurait gagné, me semble-t-il, à être enrichi d'un chapitre sur l'état des connaissances géographiques et cosmographiques au moment où Colomb aborda sa grande entreprise; on aurait aimé d'y trouver au moins un aperçu historique des voyages antérieurs des Portugais, et quelques mots sur la grande question soulevée par les savants, à savoir si l'Amérique a été connue et visitée avant Colomb?

10 et 11. *L'homme primitif et la Bible.* — Encore un ouvrage de grand mérite, et que le nom de son auteur recommande suffisamment! Un ordre parfait règne au milieu de l'innombrable quantité de faits auxquels doit toucher tour à tour ce traité; à cette clarté, à cette division méthodique, on reconnaît un esprit qui domine tout son sujet. Après une introduction qui nous initie à la position de la question, aux matériaux mis en œuvre par la science anthropologique et à sa terminologie, on arrive à l'histoire du genre humain pendant l'âge de la pierre jusqu'à l'époque des premiers métaux. La première partie se divise en cinq chapitres consacrés à l'histoire des cavernes de Grande-Bretagne, de Belgique, d'Allemagne et de Suisse, de France, et des autres pays du monde. Dans la deuxième partie, on étudie successivement en quatre chapitres, les *kjoekkemmoeddings*, les monuments de pierres brutes, les cités lacustres, et enfin l'introduction des premiers métaux et surtout du bronze. Enfin dans la troisième partie, l'auteur, examinant les résultats de toutes les découvertes faites jusqu'à nos jours établit, que l'hypothèse nouvelle sur l'origine de l'homme, ainsi que l'hypothèse plus ancienne sur sa barbarie primitive, sont en contradiction avec toutes les données de la science. Les plus anciens crânes humains trouvés jusqu'ici attestent un développement cérébral qui n'est en rien inférieur à celui des hommes d'aujourd'hui; la seule exception semble fournie par le crâne du Neanderthal, encore ce dernier ne prouve-t-il rien, parce que, au témoignage peu suspect de Virchow, il porte d'incontestables signes pathologiques. Mais ce n'est pas là le seul démenti que

la science moderne donne à ceux qui veulent voir dans l'homme un singe perfectionné. Un fait plus intéressant encore, sur lequel le savant auteur insiste avec raison, c'est la différence qu'on remarque entre les produits de l'art humain aux différentes périodes de cette époque primitive.

Pendant que l'industrie fait des progrès, que l'ouvrier devient plus habile et que l'outil se perfectionne, on constate une véritable décadence du sentiment esthétique : pendant l'âge de bronze, il semble que nos ancêtres aient perdu l'exquise délicatesse avec laquelle l'homme des cavernes dessinait au trait, au moyen d'instruments peu maniables et sur des matériaux rebelles, des images si vraies et si vivantes. Ce dessin d'un mammouth en pleine course, trouvé sur une lame d'ivoire dans une grotte du Périgord, cet autre qui représente un renne, et qui tracé sur une corne du même animal, était enfoui depuis des siècles dans la caverne de Thayingen, près de Schaffouse, nous fournissent la preuve irrécusable que l'homme d'alors ne vivait pas dans un état voisin de la bestialité, et que les destinées du genre humain ne sont pas soumises à la loi d'un progrès fatal et indéfini, où la volonté libre n'aurait point de part. Aurait-on cru que la science dont les ennemis de l'Eglise se sont toujours le plus volontiers servis contre elle, viendrait à son tour les confondre et confirmer l'entière véracité des livres saints ? C'est ce qu'elle fait sous la plume habile et savante de M. Fischer : on ne le réfutera pas.

12. *Le beau dans la nature et l'esthétique chrétienne.* — On devine l'intérêt de ce sujet. Le rôle de la nature dans l'art chrétien est nettement défini et limité. Elle n'est pas l'idole de l'homme comme dans le paganisme, mais, étant l'œuvre de Dieu, elle porte, comme toutes les choses créées, le reflet de la beauté éternelle, et l'art humain doit consister à saisir en elle ce reflet divin. Elle est ainsi pour l'artiste chrétien comme un grand livre dont il doit déchiffrer les caractères symboliques l'un après l'autre, pour arriver ensuite à la pleine et entière intelligence de l'hymne magnifique qu'elle chante à la louange de son Créateur. C'est ainsi qu'elle a toujours été comprise dès l'origine du christianisme : et la plus grande partie de l'étude de M. Barthold est consacrée à nous faire passer en revue les principaux passages d'auteurs chrétiens où l'on peut se convaincre de l'application de ce principe littéraire. On peut promettre à presque tous les lecteurs, qu'ils apprendront ici quelque chose de nouveau : les uns, une poétique dont les lois leur sont trop peu familières, formés que nous sommes tous d'après des modèles païens et des règles païennes; les autres, d'admirables poètes chrétiens qu'ils connaissent à peine de nom et dont ils trouveront ici des fragments de toute beauté. Depuis le Pasteur d'Hermas et les premiers Pères de l'Eglise jusqu'aux admirables poésies du P. Faber, en passant par la riche littérature catholique du moyen âge où l'on rencontre un Dante, un saint François d'Assise, un Jacopone de Todi, un saint Bonaventure, etc., sans négliger cette incomparable littérature espagnole qui fournit à ce sujet les noms de Louis Ponce de Léon, de saint Jean de la Croix, de sainte Thérèse, de Pedro de Salas, et de tant d'autres. M. Barthold nous promène ainsi à travers le jardin fleuri et parfumé du lyrisme chrétien, véritable Eden ignoré et d'autant plus ravissant pour le lecteur qui y pénètre la première fois. Il nous montre ensuite l'application du même principe dans les autres arts, et ici encore il suggère un grand nombre d'idées neuves ou du moins bien rares, qui rehaussent la valeur de sa critique judicieuse et délicate, et qui font lire avec le plus grand plaisir cet ouvrage original, instructif et supérieurement pensé.

GODEFROID KURTH.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Maximilien-Paul-Émile Littré, né à Paris le 1er février 1801, est mort dans cette même ville le 2 juin 1881. Après de brillantes études classiques il suivit les cours de l'école de médecine et fut reçu au concours interne des hôpitaux. Mais il ne prit point le grade de docteur. Il perfectionnait cependant son éducation littéraire et philologique et devenait un érudit consommé dans les langues anciennes. De l'union de cette science d'humaniste avec ses connaissances médicales sortit sa traduction des *Œuvres d'Hippocrate* (1839-61) qui, dès le début de cette entreprise, lui mérita une place dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il fut élu le 22 février 1839 en remplacement de M. Pouqueville. Il était alors depuis plusieurs années collaborateur du *National* et entièrement attaché aux opinions démocratiques et libres-penseuses qu'il paraît avoir reçues, pour ainsi dire, dès le berceau, comme une tradition de son père et que son éducation, où la religion n'eut point de place, ne pouvait qu'avoir fortifiées. Il se fit vers cette époque le disciple d'Auguste Comte, le célèbre fondateur de la philosophie dite *positive*, et il n'a pas cessé depuis, dans un grand nombre d'écrits, de professer et de défendre cette doctrine, tout en répudiant les dernières conceptions de son maître. Ce n'est pas le lieu d'insister sur la philosophie de M. Littré, dont les erreurs et les dangers ont été maintes fois mis en lumière. Là n'est pas sa vraie gloire et son titre durable dans l'histoire des lettres. Attiré par un goût qu'il sentit croître de jour en jour vers l'étude des origines de la langue et de la littérature françaises, il a laissé dans ce domaine des sillons profonds et une œuvre impérissable. Les sillons, ce sont, outre sa collaboration à l'*Histoire littéraire de la France*, les nombreux articles, qu'il a depuis réunis en divers recueils, dont le principal est intitulé : *Histoire de la langue française* (1862). L'œuvre immortelle, c'est le grand *Dictionnaire*, qu'il suffit de nommer, et qui, préparé depuis 1844, parut de 1863 à 1872. On trouve d'intéressants détails sur les conditions et la méthode de travail de M. Littré pour l'exécution de cette œuvre, et aussi sur sa vie familière et le caractère de son esprit, dans le morceau intitulé *Comment j'ai fait mon dictionnaire*, inséré dans le recueil intitulé *Études et Glanures* (1880.) — Il fut reçu membre de l'Académie française le 30 décembre 1871 en remplacement de Villemain. Député à l'Assemblée nationale (8 février 1871), puis sénateur inamovible (15 décembre 1875), M. Littré a peu marqué dans la vie politique pour laquelle il n'était point fait. Il s'est toutefois honoré en protestant de diverses manières, en ces dernières années, contre les violences du fanatisme *anti-clérical*. M. Littré, en effet, n'était pas, à proprement parler, un ennemi du christianisme, et il a souvent rendu publiquement hommage à l'influence sociale de l'Eglise et aux vertus qu'elle inspire. De mœurs intègres et d'humeur douce, doué de nombreuses vertus naturelles et civiles, on a très bien défini M. Littré en l'appelant « un honnête païen » et le mot est d'autant plus juste qu'il n'avait jamais reçu le sacrement de baptême, ce qui explique et excuse bien des erreurs de pensée. Ce sacrement qui lui avait manqué pour la vie présente, lui a été administré à son lit de mort, et ainsi il a pu franchir, ayant au front le signe du Christ, les portes de la vie éternelle. Les obsèques de M. Littré ont été celles d'un chrétien. — Voici la liste de ses œuvres aussi complète que nous avons pu la dresser : *Choléra oriental* (1832); — *Vie de Jésus de Strauss* (1839), traduction; — *Œuvres d'Hippocrate*, texte et traduction (1839-1861); — *Analyse raisonnée du cours de*

philosophie positive (1845); — *La Poésie homérique et l'ancienne poésie française* (1847). Extrait de la *Revue des Deux-Mondes*; — *Histoire naturelle de Pline l'Ancien*, traduction dans la collection Nisard (1848-1850); — *Application de la philosophie positive au gouvernement des sociétés, etc.*; (1849); — *Conservation, révolution et positivisme* (1852); — *Œuvres complètes d'Armand Carrel* éditées en collaboration avec M. Paulin (1857); — *Paroles de philosophie positive* (1859); — *Histoire de la langue française* (1862, 8e édition, 1878); — *Auguste Comte et la philosophie positive* (1863); — *Dictionnaire de la langue française* (1863-1872, 4 vol. gr. in-4). Complété par un supplément (1877, gr. in-4); — *La Vérité sur la mort d'Alexandre le Grand* (1865); — *Études sur les barbares et le moyen âge* (in-8, 1867), remarquable travail publié dans le *Journal des Savants* à propos des *Moines d'Occident* de M. de Montalembert; — Principes de la philosophie positive d'Auguste Comte précédés de la *préface* d'un disciple, E. Littré (1868); — Cours de philosophie positive par Auguste Comte avec une *préface* par E. Littré (1869); — *Des origines organiques de la morale* (1870). Extrait de la *Philosophie positive*; — *Médecine et médecins* (1871); — *Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie, etc., de Nysten*; refondu avec la collaboration de M. Ch. Robin (1872); — *Sur le génie militaire de Bonaparte* (1872, in-32); — *La science au point de vue philosophique* (1873); — Doctrine du réel par P. Pichard, *préface* par E. Littré (1873); — *Restauration de la légitimité et de ses alliés* (1873, in-8); — *Discours de réception à l'Académie française par M. Littré. Réponse de M. de Champagny, directeur de l'Académie française.* Séance de l'Académie du 5 juin 1873. (1873, in-8); — Projet d'un catalogue universel, etc., par G. Bonnange, *préface* par E. Littré (1873); — Des programmes de l'instruction publique etc., par G. Lafargue, *préface* par E. Littré (1874); — *Littérature et histoire* (1875); — *Un mot à propos du « chez Diderot. »* Extrait de la *Philosophie positive* (1875); — Mémoires d'un imbécile écrits par lui-même, recueillis et complétés par Eugène Noël. *Préface* par Littré (1875); — L'ancienne et la nouvelle foi de Strauss, traduit par L. Narval. *Préface* de Littré (1876); — *Fragments de philosophie positive et de sociologie contemporaine* (1876); — Cours de philosophie positive par Auguste Comte augmenté de la *préface* d'un disciple et d'une *étude sur le progrès du positivisme* par E. Littré (1877); — *L'Enfer du Dante en langue d'oil du quatorzième siècle en vers* (1879), traduction; — *Galleria Dantesca:* trenta fotografie dei disegni a penna di F. Scaramuzza con dichiarazioni del prof Cesare Fenini e coi pezzi di Dante in italiano,... francese (trad. de Littré et de Mongis) (1879); — *Études et glanures pour faire suite à l'histoire de la langue française* (1880); — Du matérialisme et du spiritualisme par A. Leblais. *Préface* par E. Littré (1880); — *De l'établissement de la troisième république* (1881, in-8). Il a revu et annoté le Manuel de physiologie de Müller traduit par Jourdan. Il a travaillé à l'*Histoire littéraire de la France* (tomes XXI, XXIII, XXIII), comme membre à la commission chargé de continuer l'œuvre des Bénédictins, commission où il avait remplacé Fauriel en 1844. Collaborateur de la *Revue des Deux-Mondes*, il a donné dans ce recueil un grand nombre d'articles, dont plusieurs ont été tirés à part. Nous citerons parmi les autres : *Des grandes épidémies* (15 janvier 1836); — *De la Physiologie* (15 avril 1846); — *Des tables parlantes, etc.* (15 février 1856); — *Y a-t-il eu des hommes sur la terre avant la dernière période géologique?* (1er mars 1858); — *De la civilisation et du monothéisme chez les peuples sémitiques, à propos du livre de M. E. Renan sur les langues* (1er juillet 1857); — *Du progrès dans les Sociétés et dans l'État* (15 avril 1859); — *De la Poésie épique dans la société féodale* (1er juillet 1854); — *Nouvelle exégèse de Shakes-*

peare, d'après une théorie anglaise sur la question des Races (15 novembre 1860); — *De l'histoire des lettres et des beaux-arts pendant le quatorzième siècle en France* (15 septembre 1864). Il était, depuis 1854, rédacteur du *Journal des Savants*. Il a écrit dans la *Philosophie positive* qu'il fonda en 1867 avec M. G. Wyrouboff, dans l'*Expérience* fondée avec M. Dezeimeris (1837-1846); — *le Journal hebdomadaire de médecine et de chirurgie* fondé en 1828 avec Andral; — *la Gazette médicale de Paris*. Il a aussi traduit un chant de l'Iliade en langue d'oïl; donné une *introduction* aux *Sciences occultes* de Eusèbe Salverte et publié : *Par quelle conduite la République française peut-elle consolider le succès qu'elle a obtenu?*

— M. Prosper Duvergier de Hauranne, membre de l'Académie française, né à Rouen le 3 août 1798, vient de mourir le 20 mai, à Herry (Cher). Après avoir achevé ses études, il alla se pénétrer en Angleterre des idées libérales et parlementaires dont il rêva l'établissement en France. Collaborateur de MM. Guyot et de Rémusat au *Globe*, de MM. Guizot et Rossi à la *Revue Française*, il fut, sous la monarchie de juillet, un des députés les plus influents. Il siégea à la Constituante et à la Législative sur les bancs des conservateurs et fut une des victimes du Deux-Décembre. Depuis cette époque, il n'eut qu'un rôle politique très effacé. Il a écrit dans sa jeunesse quelques vaudevilles : *Un jaloux comme il y en a peu; — Un mariage à Gretna-Green; — M. Sensible.* — On lui doit : *Des principes du gouvernement représentatif et de leur application* (1838); — *De la politique intérieure et extérieure de la France* (1841); — *De la réforme parlementaire et de la réforme électorale* (1846); — *Histoire du gouvernement parlementaire de France*, 1814-1848, (1857-1872, 10 vol. in-8); — *Discours de réception à l'Académie* et Réponse de M. Cuvillier-Fleury, séance du 29 février 1872 (1872, in-8.) Il fut, de 1841 à 1845, un des plus assidus collaborateurs de la *Revue des Deux-Mondes*. — Il fut élu à l'Académie française le 19 mai 1870, en remplacement du duc Victor de Broglie.

— M. l'abbé Jean-Hippolyte Michon, né à Laroche-Fressange (Corrèze), le 21 novembre 1806, est mort le 8 mai à Montauzier près de Baignes (Charente). Il fit ses études classiques au collège d'Angoulême, et ses études théologiques à Saint-Sulpice. Il était depuis deux ans professeur de rhétorique au petit séminaire de La Rochefoucauld (Charente), quand il reçut l'ordination, en 1830. La même année, il fonda, aux Thibaudières, une institution ecclésiastique, transférée plus tard à Lavalette. Cependant, sans cesser d'être un homme d'étude, M. l'abbé Michon se sentait plus de vocation pour la prédication que pour l'enseignement. Ayant quitté l'établissement de Lavalette en 1845, il ne tarda pas à devenir un de nos orateurs de la chaire les plus courus, et prêcha des stations de carême à Paris, Bordeaux, Périgueux, etc. En 1850 et 1863, il accompagna M. de Saulcy dans ses deux voyages d'explorations en Palestine. M. l'abbé Michon a dirigé pendant deux ans la *Presse religieuse* et l'*Européen*. Dans ces dernières années, il a fondé *la Graphologie*, journal destiné à propager le système graphologique dont il est l'inventeur, science nouvelle déjà soupçonnée par Goëthe et Lavater, et qui apprend à juger les hommes d'après leur écriture. On lui doit notamment : *Vie de Rose-Françoise Gilbert des Héris* (1841); — *Statistique monumentale de la Charente* (1844-1848); — *Vie de Monseigneur Jean-Joseph-Pierre Guigou* (1844); — *La femme et la famille dans le catholicisme* (1845); — *Histoire de l'Angoumois*, par Vigier de la Pile, réédition (1846); — *Lettres au clergé de France* (1848); — *Monographie du château de la Rochefoucauld* (1848); — *Lettres à mes électeurs* (1848); — *Conférences de Notre-Dame de Bordeaux, sur*

la religion (1850) ; — *Solution nouvelle de la question des lieux saints* (1852) — *Voyage religieux en Orient* (1854); — *Conférences de la Trinité* (1856) : — *Les Archevêques de Paris* (1857); — *La Révolution et le clergé* (1858); — *Du progrès et de l'importance politique des idées gallicanes* (1858) ; — *L'Italie politique et religieuse* (1859) ; — *De l'agitation religieuse* (1860); — *De la rénovation de l'Eglise* (1860), mis à l'index déc. 10 sept. 1860. — *Projet de solution de la question romaine* (1860); — *De la crise de l'Empire* (1860); — *Le Concordat cause de conflit entre le clergé et l'empire* (1862); — *Apologie chrétienne au dix-neuvième siècle* (1863); — *Leçon préliminaire à M. Renan sur la vie de Jésus* (1863) ; — *Leçon (deuxième) à M. Renan*; *Le Messie fou*; *Le Messie Dieu* (1863); — *Vie de Jésus* (1865); — *Conférences populaires* (*Eglise de Saint-Eloi*, 1868) ; — *Le concile et la science moderne* (1869); — *La grande crise du catholicisme* (1870) ; — *Mystères de l'écriture* sous le nom de Jean-Hyppolite et en collaboration de M. Desbarolles. (1872); — *La graphologie* (1872, 1873, 1874, 1875) ; — *Système de Graphologie* (1875). M. l'abbé Michon était chanoine honoraire de Bordeaux et d'Angoulême et membre de plusieurs sociétés savantes. Les écarts auxquels il avait eu le malheur de se laisser aller lui ont infligé le triste honneur d'être soupçonné d'avoir écrit le *Maudit*, la *Religieuse*, etc., et autres misérables romans.

— M. le baron Camille-Albert-Marie Clément de la Roncière le Noury est mort à Paris le 15 mai. Il était né à Turin le 31 octobre 1813. Il débuta en 1829, par son entrée à l'École navale, dans la carrière maritime dont il devait atteindre les sommets. Nous rappelerons sa part dans la guerre de Crimée et la campagne de 1870, son commandement de l'expédition scientifique de la « Reine Hortense » dans les mers du Nord en 1856, et de la division navale du Levant en 1860 lors des troubles de Syrie. Il fut, en 1855, membre du Jury de l'Exposition universelle et secrétaire rapporteur de la treizième classe. Il avait été membre de l'Assemblée nationale en 1871 et représentait au Sénat le département de l'Eure. Il était depuis 1872 président de la Société de géographie de Paris, et présidait également le comité de patronage de la revue l'*Exploration*, et la Société centrale de sauvetage des naufragés. Il était vice-amiral depuis 1868 et a fait plusieurs fois partie du Conseil d'Amirauté. On lui doit : *Considérations sur les marines à voile et à vapeur de France et d'Angleterre*, par un lieutenant de vaisseau (1844); — *La marine au siège de Paris* (1872).

— Le R. P. François-Xavier Patrizi, né à Rome le 19 juin 1797, vient de mourir dans la Ville Éternelle le 23 avril. Il était entré dans la Compagnie de Jésus le 12 novembre 1814, et était frère du cardinal Patrizi. Il était professeur d'hébreu au collège romain. On lui doit bon nombre d'ouvrages qui sont presque tous des commentaires de l'Écriture sainte et dont on trouvera l'exacte nomenclature dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* (III-2401.)

— M. Harry-Charles-Conrad-Edouard, comte d'Arnim, né à Monitzelsitz, en Poméranie, le 3 octobre 1824, est mort à Nice le 19 mai. Après de brillantes études au gymnase de Kolin, à l'Académie Ritter de Brandbourg, à l'Université de Berlin, il aborda la carrière diplomatique pour laquelle il paraissait prédestiné. Envoyé extraordinaire de la Prusse à Lisbonne (1862), à Munich (1864), il fut ministre plénipotentiaire à Rome (1864-1870), et ambassadeur à Paris (1872-1874), après avoir été commissaire pour les négociations de la paix. Le procès en soustraction de pièces officielles que lui fit le prince de Bismarck, les révélations curieuses faites par la publication de ces pièces relevées dans une quantité de brochures consacrées au

« Procès d'Arnim » et qui ont longtemps défrayé les journaux, ont provoqué de la part de l'accusé une réponse qui justifie les quelques lignes que nous consacrons à ce personnage plus politique que littéraire. Sa brochure *Pro Nihilo* parue en Suisse sans nom d'auteur en 1874 a été traduite en toutes les langues. *Pro Nihilo. Les antécédents du procès d'Arnim* (Paris, Plon, 1874, in-8.) On lui en a attribué d'autres : *Le nonce arrive ; — Quid faciamus.*

— M. Jean-Louis-Henri Bertin, né en 1800, est mort à Paris au mois d'avril. Avocat à la cour de Paris depuis 1820, il a fait partie du conseil de l'ordre et fut rédacteur du *Droit* qu'il dirigea depuis 1848. On a de lui : *De la révision des procès criminels* (1851) ; — *Historique et révision du procès de Lesurques*, suivi des rapports de MM. Zangiacomi, Laboulie et Canet (1851, in-8) ; — *Chambre du Conseil en matière civile et disciplinaire, Jurisprudence de la Cour et du Tribunal de Paris.* Introduction par M. de Belleyme, président du tribunal de la Seine (1852. 2e édition, 1856) ; — *Code des irrigations*, suivi des rapports de MM. Dalloz et Passy et de la législation étrangère (1852, in-8) ; — *De la Répression pénale et des circonstances atténuantes* ; réponse au discours de rentrée prononcé par M. de Gaujal, premier avocat général à la Cour impériale de Paris (1859) ; — *Des réformes de l'instruction criminelle. Observations générales. Instruction préparatoire. Détention préventive. Secret. Mise en liberté sous caution. Prise à partie. Juge unique. Jury d'accusation.* In-8°, 1863) · — *Biographie de M. de Belleyme, préfet de police, député, président du tribunal de la Seine.* (1863, in-8) ; — *Du pouvoir discrétionnaire du président du tribunal* (1866) ; — *De la diffamation envers les morts* (1867) ; — *Ordonnances sur requête* (1874, in-8) ; — *Ordonnances de référé* (1874, in-8).

— M. Benjamin Fillon, né à Grues (Vendée) le 15 mars 1819, vient de mourir à La Court-Saint-Cyr (Vendée). Plus remarquable par sa science que par ses doctrines, il était surtout connu par ses travaux d'archéologie et de numismatique et par ses magnifiques collections dont une partie figura à l'exposition rétrospective de 1878. Sa collection d'autographes a été vendue aux enchères en 1878 et en 1879 : le catalogue en a été dressé par M. Charavay en deux volumes in-4 ; elle a été dernièrement signalée, dans la campagne faite contre l'organisation des archives du ministère de la marine, comme contenant des documents qui ont dû appartenir à ce dépôt. M. Fillon avait été magistrat ; mais il avait donné sa démission au coup d'Etat, et depuis il s'est tenu éloigné de la politique active malgré les tentatives qui furent faites quand le gouvernement de ses préférences fut établi en France. Parmi ses publications, nous pouvons citer : *Recherches historiques et archéologiques sur Fontenay* (1847) ; — *Notice sur Saint-Cyr* (1847) ; — *Les Vendéens à Fontenay* (1847) ; — *Description de la villa et du tombeau d'une femme artiste gallo-romaine, découverts à Saint-Médard-des-Prés* (Vendée) (1849) ; — *Considérations historiques et artistiques sur les monnaies de France* (1850) ; — *Notice biographique* sur Nicolas Rapin, en tête de *Les plaisirs du gentilhomme champêtre* (1853) ; — *Lettres à M. Ch. Dugast-Matifeux sur quelques monnaies françaises inédites* (1853) ; — *Etudes numismatiques* (1856) ; — *Mémoire sur une découverte de monnaies, de bijoux et d'ustensiles des IIe et IIIe siècles faite en Vendée* (1857) ; — *Collection Jean-Rousseau, monnaies féodales françaises* (1862) ; — *Poitou et Vendée, études historiques et artistiques*, avec O. de Rochebrune (1862-1865) : — *Lettres écrites de la Vendée à M. Anatole de Montaiglon* (1862) ; — *L'Art de terre chez les Poitevins suivi d'une étude sur l'ancienneté de la fabrication du verre en Poitou* (1864, in-4) ; — *Recherches sur le séjour de Molière dans l'Ouest de la France* (1871) : — *Coup d'œil sur les élections sénatoriales de* 1876 (1876) ; — *Rapport sur la carte rou-*

tière et hydrographique de la Vendée présentée au conseil général (1878); — *Le Blason de Molière* (1878); — *L'art Romain et ses dégénérescences* (1878); — *Le songe de Polyphile* (1879); — *Lettres à M. Jules Quicherat sur une découverte d'objets gaulois en or faite en* 1759 *dans l'étang de Nesmy* (Vendée). M. B. Fillon avait écrit dans le *Magasin pittoresque*, dans la *Gazette des beaux-arts*, dans la *Chronique des arts et de la curiosité*, dans le *Libéral de la Vendée*, etc.

— M. Pierre-Antoine Grenier, né à Brioude le 28 juin 1823, est mort à Paris le 23 mai. Il préluda aux succès dans le journalisme par le succès dans ses études. En effet, envoyé à l'école par les soins et la générosité de son curé, il vint achever ses études à Paris au lycée Charlemagne où il obtint le prix d'honneur au concours général en 1842. Il fut reçu le premier à l'Ecole normale supérieure et à l'agrégation des lettres et fut envoyé à l'école d'Athènes à l'époque de sa fondation. Il a occupé la chaire de rhétorique au lycée de Montpellier et celle de littérature à la faculté de Clermont. Sa nomination au rectorat de l'académie de Grenoble par M. Bardoux a été rapportée pour satisfaire aux exigences de ses ennemis politiques qui ne partageaient pas ses opinions conservatrices. M. Grenier a écrit ses deux thèses pour le doctorat : *De descriptionibus apud Homerum* et *La vie et les poésies de saint Grégoire de Nazianze* (1858); — *Idées nouvelles sur Homère* (1863); — *Les Ecoles dans l'antiquité de la Grèce* (1863); — *La Grèce en* 1863 (1863); — *A travers l'antiquité. La vie joyeuse au pays latin* (1875). Il occupait dans le journalisme une place à part à cause de son talent, de sa loyauté, de sa courtoisie, de l'élévation de son esprit et de sa dignité dans la polémique. Il a écrit dans le *Moniteur du Puy-de-Dôme*, la *Situation*, le *Dix-Décembre*, le *Figaro*, le *Constitutionnel* dont il était directeur depuis 1873.

— Mme Félicie-Marie-Emilie d'Ayzac, née à Paris en 1801, est morte le 26 février à Bonencontre (Lot-et-Garonne). Elle était entrée à l'âge de seize ans dans la maison impériale de Saint-Denis où elle a professé pendant 35 ans, jusqu'en 1852. Elle était membre de la Société archéologique de Moscou et Maîtresse des jeux floraux. Elle alliait à une vaste érudition, à une science profonde la simplicité, la modestie et la piété. Elle a écrit dans la *Revue de l'Architecture* (1847); — *Revue de l'art chrétien* (de 1860 à 1866), — *Annales archéologiques* (de 1846 à 1848); *Revue archéologique* (de 1852 à 1855). Nous citerons parmi ses publications : *Soupirs*, poésies (1842), couronné par l'Académie française ; — *Symbolique des pierres précieuses, ou tropologie des gemmes* (1846); — *Des quatre animaux apocalyptiques et de leurs représentations sur les églises au moyen âge* (1846); — *Mémoire sur trente-deux statues emblématiques observées sur les tourelles du transept de la Basilique de Saint-Denis* (1847); — *Les statues du porche nord de la cathédrale de Chartres* (1849). Mention honorable de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; — *Des églises de l'Italie, de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne, suivi de la chapelle Saint-Just à Narbonne* (1853 ; — *Chœur de Notre-Dame de Paris. Ystoires et emblèmes bibliques sculptés au pourtour extérieur* (1853);—*Histoire de l'abbaye de Saint-Denis en France* (1861, 2 vol. in-8) couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; — *Iconographie du dragon* (1864); — *Au temps passé* (1867).

— M. François Hyacinthe-Guy Dusevel est mort à Senarpont le 5 avril, dans sa quatre-vingt-cinquième année. Il était né à Doullens le 12 septembre 1796. Il était membre non résident du Comité des travaux historiques, correspondant de la Société des antiquaires de la France, membre

de la Société d'Archéologie de la Somme et de la Société des Antiquaires de Picardie, et correspondant de l'Académie d'archéologie de Belgique, inspecteur des monuments historiques de la Somme, collaborateur de la *Revue de l'art chrétien*. Il avait étudié le droit à Paris et occupé une charge d'avoué à la cure royale d'Amiens avant de se donner tout entier aux travaux historiques et archéologiques. Nous citerons parmi ses publications : *Notice sur la ville d'Amiens* (1825);—*Lettres sur le département de la Somme*, parues dans le *Glaneur de la Somme* et publiées séparément (1828); — *Monuments anciens et modernes de la ville d'Amiens* (1830); —*Description historique et pittoresque du département de la Somme* (1836); — *Notice sur l'arrondissement de Montdidier* (1836) qui a obtenu en 1837 une mention de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; — *Archives de Picardie : Histoire, littérature, beaux-arts* (1841); — *Eglises, châteaux, beffrois et hôtels-de-ville de la Picardie et de l'Artois* (1846); — *Histoire de la ville d'Amiens depuis les Gaulois jusqu'en* 1830 (2e éd. 1848); — *Le département de la Somme, ses monuments anciens et modernes, ses grands hommes et ses souvenirs historiques*, ouvr. illustré (1849-1858, in-8); *Notice historique et descriptive de l'église cathédrale d'Amiens* (1853). En 1835, il a obtenu un prix de l'Académie des inscriptions, pour l'ouvrage manuscrit sur les Antiquités de la Somme. Il a collaboré à la *Bibliothèque historique, monumentale, ecclésiastique et littéraire de la Picardie et de l'Artois*, par Boyer, le comte d'Allonville, le baron d'Hautelocque (in-8, 1844.)

— M. Gabriel Jean Antoine Davioud, né à Paris le 30 octobre 1823, est mort dans cette ville le 6 avril. Après de brillantes études, il fut attaché comme dessinateur à la préfecture de la Seine et nommé à l'Ecole des beaux-arts en 1844; il obtint en 1849 le second grand prix de Rome. Architecte inspecteur des travaux de la ville de Paris, il a été attaché au service des promenades et plantations, a travaillé à la décoration du bois de Boulogne, au Pré catelan ; on lui doit la place du Châtelet et ses deux Théâtres et le Palais du Trocadéro. Il a collaboré *au Bois de Boulogne architectural* (1860, in-fol.); on lui doit *l'Art et l'Industrie* (1874, in-8) mémoire couronné par l'Académie des beaux-arts — et son fils vient d'aller recevoir le prix que lui décernait le 22 mai la Société des études historiques pour un travail sur l'*Histoire de l'Architecture et des habitations privées en France, depuis la fin du seizième siècle jusqu'en* 1830.

— M. Amédée-Paul Chéron est mort à Sannois (Seine-et-Oise) le 5 mai. Il était né à Paris le 11 mars 1819. Ses premières études avaient été consacrées à la médecine ; mais après un voyage en Corse et en Italie, il revint avec d'autres goûts, entra en 1845 sur la recommandation de M. Regnier à la Bibliothèque nationale où il n'avança que lentement, mais où il a laissé les meilleurs souvenirs chez tous ceux qui ont mis à contribution pour leurs travaux ses vastes connaissances bibliographiques. Il était attaché à la salle du public et était bibliothécaire depuis 1868. Il a travaillé au *Journal de la Librairie* ; il a commencé pour l'éditeur Jannet le *Catalogue général de la Librairie française au dix-neuvième siècle de* 1800 *à* 1855 (1857-1859, in-8, dont il n'a paru que neuf livraisons allant de A à Du. Il a réimprimé *Ludovicus Henricus Lomenius Briennæ comes de pinacotheca sua...* in-8 (1854) description du cabinet du comte de Brienne et *Mémoire sur la vie de François Chauveau, peintre....* par Michel Papillon (1854). Il a donné des éditions de *Manon Lescaut* (1858); des *Mémoires de Beaumarchais* (1859); des *Œuvres complètes* de Boileau avec les notes de M. Berriat Saint-Prix (1861), — De la *Bibliomanie* (1815); — de *Candide* (1869); — des *chefs-d'œuvre* de Rabelais (1876-1877). Il a réimprimé aussi en plaquettes séparées les éditions originales

de toutes les pièces de Molière sur lequel il avait réuni une très curieuse collection. C'était un des collaborateurs de la *Chronique des arts et de la Curiosité* et de la *Gazette des Beaux-Arts*. On lui doit la table de la première série de ce recueil ; il laisse inachevée la table de la seconde série. Il faisait la critique bibliographique dans cette Revue.

— M. L. Séguin, correspondant du journal le *Télégraphe*, suivant le corps expéditionnaire de Tunisie, a été assassiné près de Béja (Afrique) par un soldat indigène déserteur, et est mort des suites de ses blessures le 29 mai. Il n'avait que 34 ans. Il était un ancien élève de l'Ecole normale et avait été pendant la Commune chef d'état-major du fameux Rossel, délégué à la guerre. Il s'était adonné depuis à l'étude des questions militaires et avait suivi presque toutes les campagnes qui ont eu lieu depuis cette époque. Il avait publié il y a deux ans *La prochaine guerre* (Paris, Boulanger, 1879, in-12 322 p.)

— M. Henri-Edouard de Chonski, né en 1801 à Kremenetz (Volhynie), est mort à Paris le Ier juin. Il s'était fixé à Paris après 1831, se fit naturaliser français et entra au ministère de l'Agriculture et du Commerce. Il a écrit : *Chine, Établissements portugais de Macao* (1850); — *Organisation politique et administrative de l'empire indo-britannique* (1850) ; — *L'Inde anglaise sous l'administration de lord Ellenborough*, extrait de la *Revue de l'Orient*, décembre 1850 (1851) ; — *Indes néerlandaises; Etudes sur les colonies hollandaises* (1850). Il a traduit : *Souvenirs diplomatiques* de lord Holland (1851); et collaboré à *Des institutions de Crédit foncier et agricole dans les divers États de l'Europe*, nouveaux documents recueillis par ordre de M. Dumas, ministre et publiés par M. Josseau, avec la collaboration de MM. de Chonsky et Delaroy (1851, gr. in-8, impr. nationale)

— Le professeur Frédéric-Guillaume Scholander, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts de Stockholm, est mort dans cette ville le 9 mai 1881. Il y était né le 23 juin 1816 et fut d'abord simple maçon ; ayant suivi les cours de l'Académie des beaux-arts, il devint conducteur des travaux à la surintendance des bâtiments publics, puis intendant de la cour (1851), enfin surintendant (1864). En 1842, il entreprit, avec une subvention publique, un voyage d'études en Allemagne, en France et en Italie, d'où il fut rappelé en 1846 pour dresser le plan d'un musée national; mais ce n'est pas son projet qui fut mis à exécution. Nommé en 1848 professeur d'architecture à l'Académie des beaux-arts, il en fut élu secrétaire perpétuel en 1868. Ses propres travaux, parmi lesquels on cite l'Institut technologique, la synagogue, la maison Barclay à Stockholm, la chapelle d'Ulriksdal, et ceux de ses disciples, ont fait faire de notables progrès à l'architecture suédoise, en lui imprimant un caractère spécial. Il savait manier non seulement le compas et le crayon, mais encore le pinceau et même la plume. Dans ses aquarelles intitulées *Acharii Sagor*, il a retracé des scènes humoristiques du passé et du présent qu'il a accompagnées de vers coulants. On lui doit aussi des esquisses de la vie artistique en Italie et à Paris : *Luisella, destinées d'un modèle* ; *Nouvelles* en octaves ; aussi ses talents littéraires lui ont-ils valu le titre de docteur honoraire en philosophie que lui conféra l'Université d'Upsala, lors du quatrième centenaire de sa fondation (1877). — E. Beauvois.

— M. François Batt, né à Haguenau en 1824, y est mort le 20 avril 1881. Ancien professeur de mathématiques aux collèges de Colmar et La Chapelle sous Rougemont, il a publié en 1878 une monographie sur la *propriété à Hagueneau* (en allemand). Le premier volume devait être suivi d'un second qui n'a pas encore paru.

— On annonce encore la mort de M. Breuillard, ancien rédacteur en chef de la *Bourgogne* de l'Yonne, mort à Thory le 17 avril ; — du R. P. Pius Zingerlé de l'ordre des Bénédictins, célèbre orientaliste, mort le 10 janvier, à l'âge de quatre-vingts ans, au monastère de Marienberg ;— du Dr Heller, un des collaborateurs des *Monumenta Germaniæ* ; — de M. Gaston de Saint-Valry rédacteur de la *Patrie*, mort à Paris le 27 mai, à l'âge de cinquante-deux ans ; — de M. Charles Tanera, libraire qui avait la spécialité des ouvrages militaires, mort à Paris le 22 mars à l'âge de soixante-deux ans ; — de M. Louis Charles Plon, ancien imprimeur, mort à Paris à l'âge de soixante et onze ans.

Institut. — *Académie des inscriptions et belles-lettres.* — L'Académie, dans sa séance du 27, a décidé d'attribuer le prix Delalande-Guérineau, — destiné à l'ouvrage que l'Académie jugera le plus à-propos de récompenser, et réservé cette année pour les travaux de linguistique ou de philologie publiés depuis 1878 et concernant la langue française antérieure au seizième siècle, — à M. Jules Gilliéron pour ses deux études : *Le Patois de Vionnaz* (Bas-Valais) et *Petit atlas phonétique du Valais-Roman* (Sud du Rhône).

Académie des sciences. — Dans sa séance du 9 mai, l'Académie a élu correspondant dans la section d'agronomie M. de Gasparin par 41 voix contre 3 à M. de Montcey et 1 à M. Grandeau.

Académie des beaux-arts. — Dans sa séance du 7 mai, l'Académie a élu M. le docteur Liszt, à Pesth, correspondant de la section musicale, en remplacement de M. Gaspari, décédé.

Académie des sciences morales et politiques. — L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le 14 mai sous la présidence de M. Levasseur. La séance a été occupée par le discours du président annonçant les prix décernés et les sujets des prix proposés, et par la lecture d'une notice historique de M. Giraud sur la vie et les travaux de M. H. Bersot.

Prix décernés. Nous les avons annoncés au fur et à mesure. *Prix du budget,* Section de philosophie, voir t. XXXI, 469 ; — Section de morale, XXVIII, 547 ; — Section de législation, XXIX, 83. — *Prix Odilon Barrot :* XXXI, 84, 272. — *Prix Léon Faucher :* XXIX, 83, 176. — *Prix Bordin :* XXIX, 83 ; XXXI, 84, 168, 370.

Prix a décerner : *Prix du budget.* Section de philosophie : La perception extérieure (Prix : 1,500 fr. Terme de rigueur, 31 décembre 1881) ;

Section de morale, XXIX, 175.

Section de législation, droit public et jurisprudence, pour 1883 : Histoire de l'enseignement du droit avant 1789 (1,500 fr. — 31 décembre 1882).

Section d'économie politique et finances, statistique : remet au concours pour 1883, le sujet proposé pour 1880 : La main-d'œuvre et son prix. Rechercher et constater : 1° de quelles circonstances économiques dépend le prix de la main-d'œuvre ; 2° quelle influence ont exercée et exercent sur ce prix les progrès successifs du travail et de la richesse ; 3° quels effets a sur ce prix l'état des esprits et des mœurs chez ceux dont il rétribue les services (1,500 fr. — 31 décembre 1882). — Pour 1882 : (XXXI, 370.) (1,500 fr. — 31 mai 1882).

Section d'histoire générale et philosophie : remet au concours, pour 1881, le sujet proposé pour 1879 : Rechercher les origines et les caractères de la chevalerie ainsi que les origines et les caractères de la littérature chevaleresque (1,500 fr. — 31 décembre 1881). — Pour 1882 : (XXV, 540).

Prix Victor Cousin. Section de philosophie, remet au concours pour 1881. le sujet proposé en 1877 et en 1879 : De la philosophie stoïcienne (5,000 fr. — 31 décembre 1881). — Pour 1884 (XXXI, 469. — 6,000 fr.; 31 décembre 1883).

Prix Odilon Barrot. Pour 1883 (XXXI, 270. — 5,000 fr.); — pour 1884 (XXXI, 270. — 5,000 fr.)

Prix Léon Faucher. Pour 1882 : (XXIX, 275. — 3,000 fr.) — Pour 1883 ; (XXIX, 546. — 4,000 fr.)

Prix Wolowski. Des rapports entre le droit et l'économie politique. Constater ces rapports, en préciser le caractère, étudier et signaler les causes qui les déterminent (31 décembre 1881. — 3,000 fr.)

Prix Rossi. Pour 1881 : (XXVI, 84. — 31 octobre 1881.— 5,000 fr.)— Pour 1883 (XXIX, 546. — 5,000 fr.)

Prix Kœnigswarter. En 1884 : pour le meilleur ouvrage sur l'histoire du droit. — 1,500 fr.

Prix quinquennal Félix de Beaujour. Pour 1881 : Histoire des établissements de charité avant et depuis 1789, en France (31 octobre 1881. — 3,000 fr.) — Pour 1883 : sujet prorogé (XXV, 274); De l'indigence depuis le seizième siècle inclusivement jusqu'à la Révolution de 1789. Rechercher, en ce qui concerne l'indigence, l'influence exercée par les progrès de la civilisation et de la richesse et signaler les principales causes qui ont pu contrarier ou amoindrir les effets de ce progrès (31 octobre 1882. — 5,000 fr.)

Prix Morogues. Pour 1888. Au meilleur ouvrage sur l'état du paupérisme en France et le moyen d'y remédier (31 décembre 1887. — 2,000 fr.)

Prix Stassart. Des devoirs et des droits de l'État et de la famille en matière d'enseignement et d'éducation (31 décembre 1881. — 3,000 fr.) — Quels sont les éléments moraux nécessaires au développement régulier de la démocratie dans les sociétés modernes (31 décembre 1881. — 3,000 fr.)

Prix Bordin. Section de philosophie. Examen critique des systèmes compris sous le nom général de philosophie de l'histoire. Rechercher s'il n'y a pas déjà quelques systèmes de ce genre dans l'antiquité grecque et chez les philosophes du Moyen Age et de la Renaissance ; exposer et apprécier ceux de ces systèmes qui ont acquis le plus de célébrité, ou qui présentent le plus d'importance, au dix-septième, au dix-huitième et au dix-neuvième siècle; examiner en quoi ils sont favorables ou contraires à l'idée de la liberté humaine et aux principes fondamentaux de la morale et du droit naturel; apprécier la valeur même de cette science qui porte le nom de philosophie de l'histoire; montrer quels sont les résultats certains qu'elle a obtenus jusqu'à présent et ceux qu'il est permis d'attendre dans l'avenir (1er juillet 1882. — 2,500 fr.)

Section de morale (XXXI, 370. — 31 décembre 1882. — 2,500 fr.)

Section d'économie politique et finances, statistique. Sujet de 1880, prorogé. Les grandes compagnies du commerce. Indiquer brièvement les origines des compagnies de commerce et des corporations commerciales avant le seizième siècle; exposer l'organisation et l'histoire des compagnies privilégiées fondées depuis le seizième siècle en vue du commerce extérieur dans les principaux États de l'Europe, et notamment en Hollande, en Angleterre et en France ; discuter les principes économiques sur lesquels elles étaient fondées; rechercher les résultats qu'elles ont obtenus pour elles-mêmes, et l'influence, utile ou nuisible, qu'elles ont pu exercer sur le commerce de leur propre nation et sur le développement général de l'industrie et du commerce dans le monde (31 décembre 1883. — 2,500 fr.)

Section d'histoire générale et de philosophie (XXV, 540. — 31 décembre 1881. — 2,500 fr.)

Prix triennal Halphen, soit à l'auteur de l'ouvrage littéraire qui aura le plus contribué au progrès de l'instruction primaire, soit à la personne qui, d'une manière pratique, par son effort ou son enseignement personnel, aura le plus contribué à la propagation de l'instruction primaire. (31 décembre 1881. — 1,500 francs.)

Prix Crouzet. — La philosophie de l'évolution. (31 décembre 1882. — 2,000 francs.)

Prix Jean Reynaud, décerné chaque année successivement par les cinq académies. Au travail le plus méritant relevant de la classe de l'Institut qui le décerne qui se sera produit pendant une période de cinq ans. (1883. — 10,000 francs.)

Faculté des lettres. — M. Jules Soury, ancien élève de l'Ecole des Chartes, a soutenu le 27 mai à Paris, ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *De Hylozoismo apud Recentiores.* — *Théories naturalistes du monde et de la vie dans l'antiquité.*

Missions scientifiques. — M. Edmond Cotteau, membre de la Société de géographie de Paris, est chargé d'une mission géographique et ethnographique en Russie, en Sibérie et au Japon. — M. Schrader est chargé d'une mission à l'effet d'étudier l'orographie des deux versants des Pyrénées. — M. Matheis, capitaine au 124e régiment d'infanterie est chargé d'une mission scientifique à l'effet d'explorer la région du Niger et de Bénué.

Sociétés savantes. — *Académie des jeux floraux.* — L'Académie des jeux floraux a tenu sa séance publique annuelle le 3 mai à Toulouse sous la présidence de M. de Sambucy-Luzançon. M. de Raymond-Cahuzac a prononcé l'éloge traditionnel de Clémence Isaure en remplacement de M. Victor de Laprade que sa santé avait empêché de remplir cette mission. M. de Rességuier, secrétaire perpétuel, a lu le rapport sur le concours de l'année. L'Académie avait reçu 587 ouvrages en vers et 2 discours en prose. Six pièces ont été jugées dignes de récompense. Voici le nom des ouvrages couronnés : *Un nid d'hirondelles*, élégie par M. Vigné, curé de Baissel (Tarn) a obtenu une violette réservée. — *La Poésie*, épître par M. Tony Bouillet, avocat à Paris, a obtenu un œillet. — *Après l'Idylle*, idylle par M. Tresserre, de Perpignan, a obtenu un œillet. — *Sous bois*, idylle par Mme Drut-Fontès, de Valenciennes (Nord) a obtenu un œillet. — *A mes bons voisins*, élégie par M. Soum, curé de Lanta (Haute-Garonne) a obtenu la fleur du genre, le souci. — *L'Ane chanteur*, fable, par M. Lacoûte, de Bordeaux, a obtenu la fleur du genre, la primevère. — Le discours en prose (*Etude sur le parlement Meaupeou*), par M. Laumond-Peyronnet, avocat à Toulouse a obtenu un œillet.

L'Académie met au concours pour l'année 1882, un discours en prose (immortelle d'or) : Etude historique sur le Capitoulat toulousain. — Un discours en prose (jasmin d'or) : Les harmonies naturelles de l'âme humaine et du spiritualisme chrétien ; développement philosophique de cette pensée de Tertullien : l'âme humaine est naturellement chrétienne. — Pour l'année 1883. Un poème (violette d'or) : la sœur de charité ; un discours en prose, remis au concours : De l'action exercée par les salons sur les lettres françaises pendant la première moitié du dix-neuvième siècle.

— La Société de l'histoire de France a tenu son assemblée générale le mardi 2 mai. Son président, M. Siméon Luce, a prononcé une excellente

allocution dans laquelle, en donnant un souvenir aux membres défunts, il a rendu un touchant hommage à son ami M. l'abbé Houssaye. M. Desnoyers, membre de l'Institut, secrétaire de la Société depuis quarante-huit ans, a présenté le rapport annuel sur les travaux de la société. La séance s'est terminée par le rapport des censeurs et une lecture de M. de Beaucourt sur l'arrivée au pouvoir du connétable de Richemont, fragment extrait du tome II de son *Histoire de Charles VII*. Tous les membres sortant du conseil ont été réélus, et M. Defrémery, membre de l'Institut, a été nommé en remplacement de M. Laloy, décédé.

Dans la séance du Conseil tenu le 7 juin, on a procédé à la réélection du bureau. M. de Beaucourt a été nommé président; MM. de Barthélemy et Léopold Delisle, vice-présidents.

— Le 21 avril a eu lieu l'assemblée générale annuelle de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, sous la présidence de M. Rod. Dareste, de l'Institut, conseiller à la cour de cassation. Le président a ouvert la séance par le discours d'usage, suivi d'un rapport du secrétaire, M. Alfred Croiset, sur les travaux et les concours de la Société. Le prix ordinaire (1.000 francs) a été décerné à M. Gevaert, directeur du Conservatoire royal de musique de Bruxelles, pour son *Histoire de la musique de l'antiquité ;* et le prix Zographos (même somme) à M. Cartault, professeur au lycée Charlemagne, pour sa thèse doctorale sur *la Trière athénienne*. M. Ch. Jourdain, de l'Institut, trésorier, a rendu compte de l'état financier de l'Association, qui, fondée en 1867 par cinquante amis des études grecques, compte aujourd'hui plus de huit cents membres. Le secrétaire a donné ensuite lecture d'une notice de M. Jules Martha, membre de l'école d'Athènes, sur un « Hercule au repos », petit bronze grec du Louvre. Ce travail vient d'être publié, avec une excellente gravure de M. Dubouchet, dans le numéro 9 du *Recueil de Monuments grecs*, organe archéologique de l'Association.

La séance a été terminée par la proclamation des résultats du scrutin ouvert pour le renouvellement du bureau. Ont été nommés, pour l'année 1881-82 : président, M. Henri Weil ; premier vice-président, M. Miller ; deuxième vice-président, M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire; secrétaire (réélu), M. Alfred Croiset; trésorier (réélu), M. Ch. Jourdain.

Le prochain annuaire de cette Société contiendra le catalogue des mille à douze cents ouvrages relatifs à la littérature et à la philologie classiques qui lui ont été donnés par les héritiers du savant helléniste Théobald Fix.

— La Société des Etudes historiques a tenu, le 22 mai, sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. le colonel Fabre de Navacelle. Après une allocution du président, on a entendu le compte-rendu des travaux de la Société pendant l'année 1880, par le secrétaire général, M. Gabriel Des Closières ; puis une notice par M. Raphaël Pinset, sur M. Léon Cogniet, de l'Institut, peintre d'histoire ; un fragment de la traduction en vers de l'*Iliade*, par M. J. C. Barbier, et deux rapports sur les concours ouverts par la Société sur les questions suivantes : 1o Histoire des Institutions de prévoyance en France ; rapporteur M. Gustave Duvert ; 2o Histoire de l'architecture et des habitations privées en France, depuis la fin du seizième siècle jusqu'en 1830; rapporteur M. Eugène d'Auriac. Les lauréats ont été, pour le premier concours, M. Anthony Roulliet, lauréat de l'Institut, pour son éloge de M. Wolowski ; et pour le deuxième concours, M. Davioud, l'éminent architecte récemment décédé. Chaque prix était de mille francs et il y était joint une médaille. M. Camoïn de Vence a terminé la partie

littéraire de la séance en lisant une étude sur deux magistrats de la fin du dix-huitième siècle, Séguier et Dupaty.

Nous avons indiqué (XXIX, 84) les deux sujets mis au concours pour 1882.

Concours. — L'Université de Goettingue (faculté de philosophie) met au concours pour le prix Beneke à décerner en 1884 la question suivante : « Exposer en général le développement de la civilisation des peuples italiens et montrer par le détail ce que les arts plastiques et les arts du dessin chez les Italiens doivent aux arts des peuples non italiens, et, d'autre part, où ils ont grandi en dehors des pays italiens et en quoi ils ont exercé une influence sur le développement des arts chez les peuples non italiens. » Les travaux seront écrits en allemand, ou en latin, ou en français, ou en anglais, et devront être remis avant le 30 août 1883. Il y a un premier prix de 1700 marks, et un second de 680 marks.

— L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, met au concours le sujet suivant : *La poésie française en Normandie* au quinzième et au seizième siècle (Prix 1,000 fr. Le travail ne doit pas excéder 300 p. in-8, et être remis au secrétariat de l'Académie avant le 31 décembre 1882.)

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres.— Dans la séance du 6 mai, M. Michel Bréal a fait une communication sur l'étymologie de quelques mots latins. — Dans les séances des 6, 15 et 20, M. Benloew a fait une communication sur l'ethnographie des Albanais.— Dans la séance du 15, M. G. Schlumberger a lu une notice sur Renaud de Chatillon, seigneur de Karak. — Dans la séance du 20, M. Lenormant a lu une étude sur le dieu Emèse, appelé Elagabalus et Heliogabulus. — Dans la séance du 27, il est donné lecture d'un mémoire de M. Ch. Tissot sur la guerre d'Afrique, terminée par le suicide de Caton d'Utique. M. Léon de Rosny a fait une communication sur les plus anciens écrits de Jopmais.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 7 mai, M. de Laveleye, correspondant, a lu un mémoire sur le bimétallisme international. Il a suscité une discussion à laquelle ont pris part MM. Victor Bonnet et P. Leroy-Beaulieu. — Dans la séance du 21, M. Maurice Block a lu un mémoire sur la centralisation des opérations statistiques, à propos du prochain recensement. — M. Ch. Lévêque a lu un mémoire de M. Chauvet, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Caen, sur la logique de Galien. — Dans la séance du 28, M. Martha a lu une étude sur la délicatesse dans l'art.

Un manuscrit grec inédit. — M. Ruelle, bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, vient de découvrir chez un libraire du quai Malaquais, M. Dufossé, un manuscrit grec probablement inédit, actuellement en la possession de M. Henri Trianon, conservateur à la même bibliothèque. C'est le commentaire sur le traité *De Anima*, d'Aristote, composé au commencement du dix-septième siècle par Théophile Corydalleus. Tout porte à croire que cette copie, exécutée avec beaucoup de soin et qui ne comprend pas moins de 461 pages d'une écriture fine, a été apportée d'Orient en France, il y a près d'un siècle, car les feuillets de garde portent des annotations françaises qui datent de cette époque. Le volume ne peut être par conséquent celui qui, paraît-il, a été soustrait l'an dernier dans une bibliothèque du mont Athos, comme un journal grec a voulu le faire entendre.

Un manuel de paléographie moderne. — Nous appelons l'attention des lecteurs du *Polybiblion* sur une intéressante publication qui vient d'être entreprise sous ce titre : *Lecture et transcription des vieilles écritures. Manuel et paléographie des*

seizième, dix-septième, dix-huitième siècles, par L. de Bourmont, élève de l'École des Chartes, chargé du cours de paléographie à l'École normale primaire du Calvados. Caen, Le Blanc Hardit, 1881. Paris, chez B. Picard, 82, rue Bonaparte. Prix 25 francs, — pour les souscripteurs 20 francs. — La première livraison de cet ouvrage comprend deux fascicules pour le prix ci-dessus. — Le premier fascicule, aujourd'hui en vente, est composé de 5 planches in-folio, photogravures de Dujardin, avec une transcription en regard accompagnée de notes. En tête du fascicule, une courte préface de 3 pages expose le but de l'ouvrage et donne les indications principales pour apprendre à conserver, lire et copier les vieux documents. — Le deuxième fascicule comprendra cinq planches au moins et peut-être davantage, avec une transcription et des notes comme dans le premier. — La seconde livraison, au moins égale à la première et peut-être supérieure par le nombre de planches, contiendra en outre un essai de diplomatique moderne d'après les documents normands des trois derniers siècles. — Cet ouvrage est le résumé des cours que fait M. de Bourmont à l'École normale primaire du Calvados. Il a pour objet principal de venir en aide aux travaux des instituteurs, secrétaires de mairies dans les campagnes et par suite archivistes communaux. Il leur permettra de lire des registres qu'ils n'osent ouvrir aujourd'hui, tant l'écriture qu'ils y voient les effraie. Le but, dit l'auteur, est de leur apprendre à conserver avec soin, à lire, à étudier et à aimer les monuments écrits de notre histoire locale, encore si peu connue et souvent si mal appréciée. Mais, quoique plus spécialement destiné aux instituteurs, cet ouvrage pourra être également utile aux gens du monde, et en particulier aux personnes qui ont conservé des archives de famille, riches souvent en documents d'un intérêt historique au moins provincial et parfois même national.

Deux troubadours de Saintonge. — M. Camille Chabaneau, un des érudits de notre temps qui connaissent le mieux la littérature provençale, ou pour mieux dire, limousine, vient de publier une brochure de peu d'étendue, mais de grande valeur : *Les Troubadours Renaud et Geoffroy de Pons* (Paris, Maisonneuve, 1881, grand in-8 de 26 p. Tiré à petit nombre sur papier de Hollande). On ne s'était encore jamais occupé des deux poètes qui nous ont laissé une pièce unique, dont la date semble devoir être placée aux environs de l'an 1200, et leur nom ne figure même pas dans l'*Histoire littéraire de la France*. C'est dire combien était difficile la tâche de M. Chabaneau. Aussi patient qu'habile chercheur, il a tiré parti de tous les renseignements épars dans les recueils d'autrefois et d'aujourd'hui. S'il n'a pu faire aucune découverte en ce qui regarde Geoffroy de Pons, il a reconstitué avec la plus heureuse sagacité la biographie des deux Renaud de Pons (l'oncle et le neveu), dont l'un et l'autre furent l'interlocuteur de Geoffroy de Pons vers la fin du onzième siècle ou le commencement du douzième. A la suite de cette étude historique où tant d'autres mérites se joignent au mérite de la nouveauté, le savant critique nous donne le texte et la traduction du dialogue qui roule sur l'amour platonique et sur celui... qui ne l'est pas, dialogue qui n'avait encore été publié qu'une fois dans un recueil étranger et d'après un seul manuscrit. M. Chabaneau a fort amélioré l'édition allemande, en s'aidant de deux manuscrits de la Bibliothèque nationale. Texte, traduction, notice et notes feront vivement désirer que ce philologue, continuant ce qu'il a supérieurement commencé, nous fasse peu à peu connaître la vie et les œuvres de tous les troubadours des diverses régions dont était formée la féconde Aquitaine. — T. de L.

Vente des livres rares et précieux de M. J. Renard, de Lyon. — Cette bibliothèque livrée aux enchères publiques sous la direction de M. Ad. Labitte, était formée presque exclusivement de fort beaux livres en tout genre ayant appartenus à des amateurs distingués. Le catalogue (1587 numéros) mérite d'être conservé ; on y rencontre des notes intéressantes. Nous indiquerons les articles qui ont dépassé le prix de 1,000 francs ; il est inutile d'ajouter qu'il s'agit seulement d'exemplaires de choix et richement reliés. *Psalterium Davides*. Elzévir, 1653, 1,529 francs, prix fort élevé, mais que justifie une fort belle reliure en maroquin bleu de Boyet (le plus habile peut-être des relieurs du commencement du siècle dernier), portant sur les plats les armes d'un bibliophile célèbre, le comte d'Hoym. Cet exemplaire avait été adjugé à 700 francs en 1868, vente S. Ch. Brunet. *Histoire du vieux et du nouveau Testament* par Royaumont, 1670, in-4, 1,000 francs. Exemplaire de Colbert, et du bibliophile Renouard ; adjugé à 350 francs, en 1853. *Horæ Virginis Mariæ* (marque de l'imprimeur parisien, Simon Vostre ; vers 1500) in-8, fig. sur bois représentent la danse des morts, 1,705 francs. *Méditation sur l'Évangile*, par Bossuet 1730, 4 volumes in-12, édition originale, belle reliure ancienne, 1,000 francs. *Ciceronis Officia*. Lugduni, 1533, in-8 ; exemplaire de Grolier, 1,000 francs ; il avait été payé 1,115 francs, vente Solar et 1,560 francs à celle de Chedeau. *La Nef des princes*, par Robert de Bulzat. Lyon, 1502, in-4, 1,000 francs (voir sur le contenu de cette rarissime édition, la note n° 269) *Les Simulachres et historiées faces de la mort*. Lyon, 1538, in-4, 1,220 francs. (Voir la note n° 337). *Summa quæ vocatur Catholicon*, edita a Patre Johanne de Janua, in-fol., volume daté de Mayence, 1460, et attribué aux presses de Guttenberg ; 1,600 francs ; exemplaire payé 1,010 et 1520 francs aux ventes Solar et Téchiner. *Homerus*. Florentiæ, 1488, 2 vol. in-fol. 4,000 [francs. Édition princeps. Exemplaire payé 2,420 francs à la vente Yemeniz en 1867 ; le prix de 4,000 francs est le plus élevé qu'ait obtenu cette édition si digne d'être recherchée ; l'exemplaire dans une condition spéciale, non rogné, que possède la Bibliothèque nationale s'était arrêté au prix respectable de 3,600 francs (vente de Cotte). *Danse des aveugles* (par Pierre Michault). Lyon (vers 1500), in-4, 1,000 francs. Exemplaire J. Ch. Brunet, adjugé à 1,600 francs. C'est une des premières éditions de cette composition en vers assez singulière. L'*Adolescence clémentine* (par Clément Marot). Lyon, 1533, in-8, 1,355 francs. Exemplaire du bibliophile lyonnais Derg, payé 900 francs. *La Tricarite*, par C. de Taillemont. Lyon, 1556, in-8, 1,010 francs. Cet exemplaire d'un poème curieux par son orthographe a figuré aux ventes Nodier, 67 francs en 1844 et Yemeniz, 275 francs. *Œuvres de Boileau*, Amsterdam, 1718, 2 vol. in-fol. 1,300 francs. Exemplaire en grand papier ; on n'en connaît que quatre, deux en Angleterre et deux en France ; celui-ci qui fut payé 2,195 francs, vente Mac Carthy en 1817, et celui que possède M. Dutint de Rouen ; il avait appartenu à Crevenna, fervent amateur hollandais ; acquis en 1809 par Renouard et adjugé à 800 francs seulement en 1853. *Fables*, par M. de La Fontaine. Paris, 1668, in-4, édition originale des six premiers livres, 1,400 francs. L'*Eschole de Salerne* en vers burlesques (Leyde, elzévir), 1651, petit in-12, 1,000 francs. Exemplaire J. Ch. Brunet, payé 250 francs. *Œuvres de Regnard*, 1790, 6 vol. in-8, figures ajoutées, 1400 francs ; payé 300 francs, vente Yemeniz. Paris, Gyron le Courtois, Verard, (sans date mais vers 1501), in-fol. 1,500 francs. *La conqueste du chasteau d'amours*, (sans lieu ni date, commencement du seizième siècle) ; seul exemplaire connu de ce roman allégorique et moral ; 1,005 francs. *Hypnerotomachia Poliphili*, Venetiis Aldus, 1499, in-fol. 1,005 francs. Édition originale de cette célèbre composi-

tion fort singulière : il en a été publié récemment une nouvelle traduction française avec reproduction des curieuses gravures du vieil artiste vénitien. Consulter entre autres écrits relatifs à ce roman allégorique, A. F. Didot, *Alde Manuce et l'Hellenisme à Venise* (Paris, 1875, p. 132-141) et l'opuscule de M. Benjamin Fillon : *Quelques mots sur le songe de Poliphile.* (Paris, Quantin, 1879, 43 pages). *Œuvres de Fontenelle*, La Haye, 1728, 3 vol. in-fol., 1,790 fr., exemplaire aux armes de Mme de Pompadour ; c'est ce qui explique ce prix élevé. *Trogi Pompei Historia,* Mediolani, 1520, in-fol., 1,000 francs. Exemplaire de Thomas Macoli, éminent bibliophile italien de la première moitié du seizième siècle, avec sa devise : *Ingratis servire nephas. Les Croniques du très chrestien Loys de Valois* (Louis XI); 1,180 francs, très bel exemplaire de cette chronique attribuée à Jean de Troyes. Le premier volume contenant quarante tableaux ou histoires diverses, in-fol. oblong, 1,040 francs. C'est le recueil de gravures sur cuivre et sur bois, œuvre de Perissin et Tortorel et représentant des épisodes de l'histoire de France, 1550-1570. Le *Manuel du Libraire,* à l'article Tortorel, donne de longs détails sur ce précieux volume ; consulter aussi le *Peintre graveur-français* de M. Robert-Dumesnil, tome V. Les prix de la vente Renard attestent pour la plupart que la valeur des livres précieux ne cesse de s'élever.

Vente des livres rares et précieux de M. le marquis de Ganay. — Cette vente, qui s'est terminée le 14 mai, fera époque dans les fastes de la bibliophilie ; le prix des livres d'élite va toujours en s'élevant ; cette fois il est arrivé à des hauteurs dont il n'y a guère d'exemples. On a pu constater une fois de plus avec quelle ardeur les amis enthousiastes du livre recherchent les reliures exécutées par les artistes les plus distingués du siècle dernier ; tel volume insignifiant se paye tout au moins au prix de l'or, s'il a été recouvert en maroquin par Boyet ou par Padeloup.

La collection que possédait M. de Ganay était peu nombreuse, mais elle avait été formée lentement et avec un goût exquis par deux amateurs des plus délicats, le père et le fils ; sur 256 articles, cinquante-un ont dépassé le prix de mille francs dans le feu des enchères.

Donnons quelques exemples : *Les grans Croniques des ducs et princes de Savoie* par Symphorien Champier, Paris 1516, in-fol. ; exempl. sur peau velin (il en existe un autre à la Bibliothèque nationale), 24,000 fr. — *Le Chevalier délibéré* (par Olivier de la Marche), petit in-fol. (sans lieu ni date), seul exemplaire connu de cette édition, 16,200 fr. — *Journal de Henri III et de Henri IV*, par P. de l'Estoile, La Haye, 1744, 9 vol. in-8, 16,000 francs (exempl. payé 519 francs en janvier 1839 à la vente Pixerecourt). Ce prix fut alors regardé comme fort élevé. Reliure de Padeloup en maroquin rouge. — *Le Tiers et le Quart livre de Pantagruel,* Paris, 1552, 2 vol. petit in-8, 14,500 francs. C'est l'édition originale du 4e livre de l'œuvre rabelaisienne. — *Œuvres de Rabelais.* Amsterdam, 1700, 5 vol. in-8, 14,000 francs. Prix que bien des gens trouveront un peu élevé ; il est dû à une fort belle reliure de l'époque. — *Les Provinciales* par Pascal, Cologne, 1700, 2 vol. in-12, 10,000 francs. Prix excessif dû à une fort belle reliure aux armes de Madame de Chamillart ; les livres ayant appartenu à cette dame, bibliophile des plus ferventes, sont l'objet des convoitises les plus vives.

En suivant le catalogue, nous distinguerons quelques articles qui ont atteint des prix fort dignes de ne pas être passés sous silence : *Biblia sacra.* Coloniæ, 1630, petit in-8, 5,100 francs. Reliure admirable, exécutée à cette époque. Exemplaire adjugé à 1,310 francs à la vente de Renouard en 1852 ; cet amateur l'avait obtenu pour 130 francs en 1806 à la vente Lamy ; M. de Ganay

l'avait payé 5,000 fr. en 1870 à la vente du libraire Potier. — *L'Apocalypse avec une explication*, par Bossuet; exemplaire aux armes de Mme de Maintenon, 1780 francs. — *Sermons et Pensées de Bourdaloue*. Paris, 1734, 6 vol. in-8, exemplaire de Longepierre, 6,000 francs. — *Alexandri Tralliani medici libri XII*. Paris, 1548, in-fol. Exempl. aux chiffres et insignes de Henri II et de Diane de Poitiers, 3.950 francs.— *Le Comte de Gabalis* (par l'abbé de Villars). Paris, 1670, in-12, 3,100 francs. Un exemplaire ordinaire de ce volume vaut tout au plus quelques francs, mais celui-ci était aux insignes de Longepierre et avait été payé 55 francs à l'une des ventes de Nodier. — *Les Œuvres d'Alain Chartier*. Paris, 1529, petit in-8, 2,450 francs. — *Le Champion des Dames*. Paris, 1530, petit in-8, 4,100 francs.— *Les Œuvres de Clément Marot*. La Haye, 1700, 2 vol. in-12, 2,520 francs; belle reliure de l'époque. — *Marguerites de la Marguerite des princesses*. Lyon, 1547, 2 vol. petit in-8, 2,350 francs. — *Rimes de dame Pernette du Guillet*. Lyon, J. de Tournes, 1552, 5,100 francs. Troisième édition de ces poésies et la plus complète. C'est le seul exemplaire connu. — *Fables de La Fontaine*. Paris, 1674-1694, 5 vol. in-12, première édition complète, 2,500 francs. — *Œuvres de Molière*. Amsterdam (Elzevir, 1675-1684) 6 vol. petit in-12, 2,750 francs.— *Histoire de Guy de Warwick*. Paris, s. d. in-4, 4,900 francs. — *Histoire de Manon Lescaut*. Paris, 1753, 2 vol. in-12. Exemplaire en grand papier de Hollande, 3,450 francs. En dépit des jolies figures de Gravelot et de Pasquier, ainsi que d'une riche reliure de Trantz-Banzonnet, c'est bien cher. — *Histoire de Don Quichotte*. Paris 1741, 6 vol. in-12, 1420 francs. — *Divers et mémorables propos de nobles et illustres hommes*, par Corrozet, 1558. Exemplaire aux armes de Louis XIII, 2,770 francs.— *Opus aurexier*, autore B. de Albizzi (c'est la seconde édition d'un livre fameux) *Mediolanis*. 1513, in-fol., 2,650 francs, grâce à une très belle reliure exécutée vers 1750. Exempl. payé 810 francs à la vente de J. Ch. Brunet; il avait été cédé pour 180 francs à celle du duc de la Vallière en 1782. — *Henrici II, Elogium-Ejusdem Tumulus*, Parisiis, 1560, in-fol. Très belle reliure aux armes du connétable Anne de Montmorency, 5,500 francs.— *Le Blason des armoiries* (par H. de Bara), 1581, in-fol. 1,521 francs. Exemplaire du président et célèbre bibliophile J. A. de Thou, adjugé à 12 livres en 1788 à la vente de la bibliothèque du prince de Soubise no 1345 ; les livres de de Thou faisaient partie de cette bibliothèque. — *Le Livre de Jehan Bocasse, de la louenge et vertu des nobles et cléres dames*. Paris, 1493, in-fol., 1,720 francs.

La bibliothèque de M. de Ganay contenait également quelques très beaux manuscrits anciens, ornés de miniatures; ils ont été l'objet d'une lutte fort acharnée; l'*Evangéliaire* dit de Charlemagne (voir la longue description no 7), a atteint le prix respectable de 30,100 francs; l'*Office de la Vierge* (no 24), in-8, écrit par Nicolas Jarry et daté de 1651, 11,600 francs.— *Petit office de la Vierge*, petit in-12 de 173 pages (no 25), exécuté par le même calligraphe, 11,000 francs. — Le *Manuel du Libraire* indique un autre *Petit office* in-24, de 159 pages qui, dans trois ventes successives de 1811 à 1829, fut adjugé aux environs de 350 francs et qui aujourd'hui se payerait 8,000 à 10,000 francs. — *Horæ*, manuscrit sur velin du commencement du XVIe siècle, avec 13 grandes et 22 petites miniatures (no 18), 18,000 francs.— *Histoire de sainte Katherine*, mss. de XVe siècle, (no 215) sur velin, in-fol., 13 miniatures, 7,500 francs.

Vente de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin Didot. — Deux ventes successives sont loin d'avoir épuisé tout ce que contenait de précieux cette bibliothèque célèbre dans toute l'Europe; le nouveau catalogue que nous avons sous les yeux, forme un beau volume in-8 de 230 pages; il énumère

550 articles; les 80 premiers concernent des manuscrits. — Tous les livres imprimés, du no 81 à 457 se rapportent aux belles-lettres, les autres appartiennent à la classe de l'histoire. On rencontre de très précieuses éditions aldines, (M. Didot a écrit un ouvrage des plus estimables sur les productions de la typographie grecque à Venise à la fin du XVe et au commencement du XVIe siècle), de nombreuses éditions originales des auteurs classiques, une collection importante des premières éditions des pièces de Pierre Corneille, des romans de chevalerie, entre autres : *Ogier le danois, Jourdain de Blaves, Merlin-Giron le Courtois, Meliadus,* etc. Nous nous bornerons à mentionner succinctement parmi tous les livres qu'offre ce catalogue la *Henriade,* 1819, exemplaire unique sur peau velin, chef-d'œuvre de typographie; deux rarissimes éditions du *Pantagruel* de Rabelais, toutes deux imprimées à Lyon en 1542 ; dans la catégorie des voyages, comment passer sous silence le *Nouveau monde et navigacions faictes* par Éméric de Vespuce (Paris, sans date), et les très curieuses *Pérégrinations de Jherusalem,* par B. de Breydenbach, Lyon, 1488, in-fol.

Il est inutile de faire observer que tous ces beaux livres sont recouverts de riches reliures ; les unes sont l'œuvre des plus habiles des artistes contemporains ; d'autres remontent à des périodes plus reculées et n'offrent que plus de charmes aux yeux des amateurs.

Parmi les manuscrits on trouve les noms de Virgile, d'Horace, d'Ovide, le Roman de la Rose ; deux vies de sainte Marguerite, accompagnées de notes qui n'occupent pas moins de cinq pages ; des poésies pieuses (copie unique), dont Charles VI est indiqué comme l'auteur. (C'est le seul témoignage des travaux littéraires de ce roi infortuné). Mentionnons enfin, sans nous y arrêter, de beaux manuscrits italiens, d'autres ayant une importance réelle au point de vue historique. Longs et curieux détails (pages 48-55) sur deux manuscrits des *Philippiques* de La Grange Chancel, contenant des passages restés inédits. La description aussi attentive qu'exacte de tous ces manuscrits est l'œuvre de notre collaborateur, M. Pawlowski, le savant bibliothécaire de M. A. F. Didot ; elle donne au catalogue que nous signalons une véritable valeur littéraire.

Contrairement à l'usage qui préside à la publication des catalogues importants (et celui-ci offre une importance tout à fait exceptionnelle), pas un mot de préface, pas une ligne d'avant-propos. C'est une lacune regrettable due à des motifs que nous ignorons.

Les Mouterde, graveurs. — M. Natalis Rondot a fait une étude sur la vie et les œuvres des modeleurs et graveurs de médailles et de monnaies de Lyon. Elle s'étend du quatorzième siècle à la fin de la Révolution. Pour des raisons qu'il ne dit pas, il commence sa publication par la fin, c'est-à-dire par une *Notice sur les graveurs du nom de Mouterde et le monnayage du métal de cloche pur à Lyon* (Lyon, Pitrat, 1880, in-8, de VII-134 p.), tirée à petit nombre et imprimée avec luxe. Il y fait l'histoire des Mouterde, famille d'artistes, appuyée sur des généalogies poussées jusqu'à nos jours, donne le catalogue des pièces d'essai faites de métal de cloche pur à Lyon, fait connaître les essais de monnaie obsidionale lyonnaise et surtout revendique pour Jean Marie Mouterde, l'honneur de l'invention du procédé de monnayage de métal de cloche pur. M. Rondot aborde comme on le voit, une question qui n'intéresse qu'un petit nombre de spécialistes. Cependant l'emploi du métal de cloche pur pour le monnayage nous transporte à l'époque d'aberration de la Révolution : et cette page de son histoire n'est pas une des moins curieuses, d'autant que l'inventeur Jean-Marie Mouterde fut

une de ses victimes pour avoir pris part à l'héroïque défense de Lyon la Convention.

Annuaire bibliographique de la République argentine. — Ce vo 354 pages in-12 est publié sous la direction de M. Alberto Nav avocat : édité en 1880 à Buenos-Ayres, il se réfère aux livre 1879 ou avant. Ce n'est pas un simple catalogue : à la suite de de chaque ouvrage vient une appréciation, souvent une v littéraire. Une table alphabétique en facilite les recherches parcourant ces pages, prendre une idée du mouvement litt rique du Sud. — Bernon.

— Le tome II des *Registres des Comptes municipaux de la V* avec notes et éclaircissements, par J. Delaville-Le Roul graphe, vient de paraître. (Paris, Picard; Tours, Semeur- comprend les Comptes pour les années 1367 à 1380. I naturellement divisés en deux parties : Recettes et proviennent de la contribution foncière et des impôt consommation. Elles n'intéressent guère que l'his tandis que les Dépenses, où nous trouvons la me fortification de la ville, pour les levées de tro gens de guerre, etc., intéressent vivement l'hist de ce deuxième volume est faite avec autant d elle est complétée par des notes où l'érudit Roulx se donne pleine carrière. Elles attest gation procède l'auteur, et à quelles imme les registres et cartons des Archives, d Bibliothèque Nationale, dans les dossier du Fonds Clairambault de la même Bibl

— M. Eugène Seinguerlet, directeur sur Strasbourg un travail fait à un po piquer la curiosité. Dans *Strasbour* Levrault, in-8), il se plaît à persuad par la monarchie, n'est devenu ré à leur rappeler tous les sacrific pour cette même Révolution.

— En tête de sa dernière li *Bibliophiles* de M. Techener p *François Ier et les historiens* la mémoire de l'auteur en recueil qu'il a fondé en 1 le concours de M. Teche présidait le comité de r

— Parmi les très no légal amène l'inscrip un des derniers nun *terprète des songes,*

Les publication débit dans les c mauvais calcul. tations du disc (Artemidore, Nicolas Rige

C. A. Reiff (Leipzig, 1805, 2 vol. in-8), mais nous nous sommes douté que nous perdrions notre temps. Disons en passant que M. Bouché-Leclercq est entré dans des détails étendus au sujet des *Oneirocritiques* grecs dans son *Histoire de la divination dans l'antiquité*, tome Ier (Paris, 1879.)

— A tous ceux qui se préoccupent des questions agricoles et spécialement des conséquences de la concurrence américaine, nous recommandons comme pleine de faits la brochure de M. Alfred Dudouy : *la Culture, la Production et le Commerce agricoles aux Etats-Unis d'Amérique*, Paris, 1881, in-8, 61 p. au siège de la Société des agriculteurs de France, 1, rue le Peletier, à Paris) qui n'est autre que la traduction du rapport présenté aux chambres par ordre de la reine par MM. Clare Read et Albert Pell, membres du parlement, délégués aux Etats-Unis et au Canada, traduction accompagnée de la carte des chemins de fer des Etats-Unis et d'un tableau pour la conversion en valeur des systèmes métriques, des poids, mesures et monnaies américaines.

— M. l'abbé Augustin Lemann, professeur d'Écriture sainte et d'hébreu à l'Institut catholique de Lyon, vient de publier une réfutation de l'article *Critique des récits de la vie de Jésus* donné dans la livraison d'avril de la *Revue des Deux-Mondes* par M. Ernest Havet, de l'Institut. Cette réponse a pour titre : *Le Christ rejeté* (Paris, Lecoffre, 1881, in-8). Il publie en même temps la troisième édition de son étude sur la *Valeur de l'assemblée qui prononça la peine de mort contre Jésus-Christ* (Paris, Lecoffre, 1881, in-8), œuvre commune de son frère et de lui, dont la première édition (1876) a déjà été l'objet d'un compte-rendu (XXII, 107).

— Nous avons sous les yeux une brochure intitulée : *Sigillographie ecclésiastique de l'Angoumois* par W. Joseph Mallat, (in-8° de 20 pages et 2 pl. Extr. de la *Revue de l'art chrétien*, IIe série, T. XIII). Cette brochure comprend la description de quatre-vingt-neuf sceaux ecclésiastiques relatifs à l'histoire de l'Angoumois ; une autre fois, l'auteur donnera l'inventaire des sceaux féodaux et civils qu'il a pu étudier. — Ce travail est utile et intéressant ; à notre avis, il ne constitue encore que le plan d'une monographie sigillographique de la province. Lorsque l'on aura répondu à l'appel formulé par M. Mallat, celui-ci pourra faire un de ces beaux ouvrages tel que celui qui vient d'être édité pour le Périgord. L'auteur pourra alors, sans doute, consacrer à chaque monument une notice complète qu'accompagneront de nombreuses planches. — A. DE B.

— M. l'abbé Charles Bellet publie une *Etude critique sur les invasions en Dauphiné, notamment à Grenoble et dans le Grésivaudan* (Lyon, Aug. Brun, in-8° de 50 p.). Dans cette brochure, qui n'est qu'un chapitre détaché d'une *Histoire des Evêques de Grenoble au Moyen Age*, l'auteur se propose de résoudre une question agitée bien des fois, sans avoir été jamais définitivement résolue. M. l'abbé Bellet ne se flatte pas, en raison de l'insuffisance des documents, d'en donner le dernier mot. Il apporte pourtant les raisons les plus sérieuses à l'appui d'une opinion qui peut se formuler ainsi : Le Dauphiné et le diocèse de Grenoble, en particulier, auraient été au IXe siècle. peut-être même dès le VIIIe, ravagés par des envahisseurs sarrazins et hongrois, qui se seraient mutuellement affaiblis, et auraient enfin été expulsés du pays par les habitants ; peut-être pendant cette occupation temporaire de son diocèse, et de 951 à 954 environ, un évêque de Grenoble ,mais certainement pas Isarn, se serait-il réfugié à Saint-Donat. — J. V.

— Nous n'avons reçu que depuis quelque temps le *Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses*. (*Le Havre, imprimerie Lepelletier,*

1870 in-8° 424 pages), dont la publication a sans doute éprouvé quelque retard ; il atteste l'activité d'une société savante qui compte déjà quarante-sept ans d'existence. Indiquons les principaux mémoires faisant partie du Recueil placé sous nos yeux : *Etude sur le Symbolique religieux* par M. l'abbé Lamuée (143 pages), *la Chanson des Runes* par M. L. Bot-Kim (texte et traduction accompagné de notes d'un vestige curieux de l'ancienne littérature scandinave ; l'*Algérie* par M. H. Capitaine ; *Episode d'un voyage dans l'intérieur de l'île de Madagascar*, par le même ; (arrivée et séjour à Tamatave de l'ambassade envoyée en 1862, par le gouvernement français auprès du roi Radama II ; l'ambassade reçut le meilleur accueil ; détails curieux sur les mœurs et usages des Malgaches); *l'âge de la Lune et la date de Pâques* ; *règles pratiques pour le calcul des principales du comput ecclésiastique* par M. l'abbé Ilaze ; *Supplément au Dictionnaire universel de droit maritime*, par M. Alaric Caumont. — Dans la classe des travaux relatifs aux sciences, on remarque un travail de M. E. Lemaître *sur la résolution des équations du second degré* et une *Notice historique et description sur les débuts du téléphone* par M. l'abbé Vallette.

— M. l'abbé G. Esnault a publié, dans la *Revue historique et archéologique du Maine* (T. IX-1881), et fait tirer à part une notice historique et bibliographique sur le docteur A. Le Pelletier (*Notice sur le docteur A. Le Pelletier. membre de l'Académie de médecine*. Le Mans, Pellechat, 1881, in-8 de 23 p.) dont le Mans peut se glorifier à juste titre. Il retrace sa longue carrière (13 novembre 1790-28 février 1880) consacrée à la pratique de son art dans les hospices de son pays, à l'enseignement professionnel comme professeur à l'Ecole de médecine de Paris et à l'étude des lettres et de l'histoire. La longue nomenclature de ses œuvres (6 p. in-8) comprend, outre un grand nombre d'ouvrages sur la médecine, des pièces de vers, une histoire de la province du Maine et travaux d'apologétique chrétienne.

— On vient de vendre à New-York, au prix de 40,000 francs, une Bible imprimée par Gutemberg de 1450 à 1455.

— Nous apprenons que M. W. Joseph Mallat publiera prochainement l'*Histoire de l'Eglise d'Angoulême depuis la prédication de l'Évangile dans les Gaules par saint Martial jusqu'à nos jours*, à laquelle il travaille depuis plusieurs années.

Alsace-Lorraine. — Le premier numéro de la *Revue nouvelle d'Alsace-Lorraine* vient de paraître à Colmar. Ce recueil qui doit s'occuper d'histoire, de littérature, de sciences et d'art, paraît le 1er et le 15 de chaque mois au prix de 25 francs par an. La première livraison contient les articles suivants : *Les premiers moines d'Alémanie*. — *Les doctrines du progrès et les philosophes allemands Kant, Herder et Lessing*, par P. de L.— *Une Voix russe au sujet des prétendues études des mœurs russes publiées à l'étranger*. — *Paul*, tragédie historique de Frédéric de Bodenstedt, traduction de Mme de Stieglitz. — *La petite Kate*, par V. Vaillant. — *Souvenirs de voyage*. — *Bibliographie*. — La Revue nouvelle formera par an deux beaux volumes in-8.

Belgique. — Nous avons annoncé (xxxi, 272) que notre collaborateur, M. Van den Heuvel, avait obtenu un des prix Odilon Barrot. Voici le rapport sur son mémoire lu par M. Levasseur, dans la séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques tenue le 14 mai. « De l'institution du jury en France et en Angleterre ; tel était le sujet d'un des deux prix Odilon Barrot. Sur deux mémoires déposés, un seul a fixé l'attention de l'Académie par l'abondance des recherches, par l'étendue des connais-

sances juridiques et historiques et par la sagacité des vues. L'auteur paraît connaître mieux sous ce rapport l'Angleterre que la France, ou du moins il se complaît davantage à exposer l'histoire du jury anglais qui a été l'origine du jury français et qui semble avoir lui-même son origine dans l'institution normande de l'enquête ; car ce n'est qu'après avoir été d'abord une sorte de témoin qu'il s'est transformé peu à peu en juge d'une partie déterminée du débat. L'auteur reste, dans toutes ses appréciations, fidèle à l'épigraphe qu'il avait emprunté à Odilon Barrot : « J'aime le jury, mais mon culte n'est pas de la superstition; » il pense, avec raison, que le jury, étant une institution judiciaire beaucoup plus qu'une institution politique, doit être constitué en vue de rendre bonne justice plutôt qu'en vue de donner satisfaction à un prétendu droit que tout citoyen aurait de juger. Il montre qu'en Angleterre les pouvoirs du jury en matière correctionnelle ont été restreints de notre temps et que les justiciables préfèrent, en général, aujourd'hui, le magistrat au jury en matière civile. Malgré certaines négligences de style, le mémoire n° 1 est un bon travail. L'Académie n'a pas hésité à décerner le prix à M. Van den Heuvel, avocat à la cour d'appel de Gand, et elle n'a pas vu sans satisfaction que c'était un savant étranger, citoyen d'une nation étroitement liée à la France par de libres institutions, comme par la langue, qui l'avait obtenu. »

Russie — La *Société de littérature finnoise à Helsingfors* (Suomalaisen Kirjallisuuden Seura Helsingissæ), dont l'incroyable activité a doté la Finlande de plus de cent volumes d'excellents ouvrages : textes de chants populaires, contes, proverbes ; dictionnaires et grammaires de la plupart des langues importantes; mémoires d'histoire, d'archéologie, de linguistique, etc., etc., doit célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation, du 30 juin au 2 juillet prochain. Le président, le savant historien Yrjœ Koskinen, qui est en fonctions depuis bien des années, a adressé à tous les membres et même aux amateurs étrangers une invitation à prendre part aux fêtes et aux séances scientifiques qui seront tenues à cette occasion ; les savants étrangers pourront présenter des mémoires dans leur propre langue qui seront traduits en finnois par les soins de la Société. Voici le programme de ces séances. Jeudi, 30 juin : Ouverture; rapports et conférences ethnographiques et archéologiques : *les Dialectes de la Laponie russe*, par M. A. Genetz ; *les Finnois et les Morduines avant leur séparation*, par M. O. Donner ; *les Votiaks*, par M. T. Aminoff ; *le Pohjola et le Kalevala*, géographie de l'épopée finnoise, par M. E. Aspelin ; *la Poésie des Finnois et des Esthoniens au moyen âge* par M. J. Krohn ; *le Kalevala appartient-il à toute la nation finnoise ou seulement à la branche Karélienne?* — Vendredi, 1er juillet, linguistique ougro-finnoise, grammaire, orthographe, prosodie. — Samedi, 2 juillet : Questions archéologiques et historiques. Situation de la Société. Clôture du Congrès. Voici les trois questions qui y seront traitées : *Statistique des peuples de race finnoise* par M. K. F. Ignatius, l'auteur de la grande géographie de la Finlande ; *la Part des peuples finnois dans les recherches anthropologiques*, par M. K. Hællsten ; *Histoire des Zyriænes* par M. J. R. Aspelin ; *la Vie et les mœurs des finnois, vers la fin des temps païens* par le même ; *l'Introduction du Christianisme en Finlande*, par M. H. A. Reinholm ; on s'occupera aussi spécialement des migrations des Finnois, de leurs antiquités et de leurs sépultures. — Ces mémoires composés par les hommes les plus compétents, porteront au loin les résultats des persévérantes recherches des Finnois, qui commencent à prendre une place distinguée dans la science universelle. — E. Beauvois.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Histoire de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par le P. de la Palma, traduit par Abel Gaveau (in-12, Palmé). — *La vie de Notre-Dame*, par saint François de Sales, tirée de ses œuvres par le P. Ch. Clair (in-32, Palmé). — *Marie mère de Jésus*, par C.-H. Jamar (in-8, Blériot). — *La Famille suivant l'Ecriture Sainte*, par l'abbé A. D. (in-12, Palmé). — *Le missionnaire des femmes chrétiennes de nos jours*, par l'abbé Hébert (gr. in-8, Martin neveu et Audier). — *Mes difficultés*. Troisième et quatrième parties, par le R. P. de Damas (in-32, Téqui). — *La vie commune et les associations sacerdotales*, par l'abbé Lebeurier (in-8, imprimerie-librairie de l'Œuvre de Saint-Paul). — *Annuaire de la législation étrangère*, publié par la Société de législation comparée (gr. in-8, Cotillon). — *De la séparation des patrimoines*, par Solon Ménos (gr. in-8, 1881). — *Les maladies de la mémoire*, par Th. Ribot (in-12, Germer-Baillère). — *La substance*, par Roisel (in-12, Germer-Baillère). — *Les Maîtres de l'enfance*, par un inspecteur d'Académie honoraire in-12, Dupont). — *Leçons de physique*, à l'usage des classes de lettres troisième, seconde, réthorique et philosophie), par P. Poiré (4 vol. in-12, Delagrave). — *L'Art dans les deux mondes. Peinture et sculpture* (1876), par Dubosc de Pesquidoux (2 vol. 12, Plon). — *Bibliographie céramique*, par Champfleury (in-8, Quantin). — *Grammaire de la musique*, par A. Bisson et Th. de Lajarte in-8, Hennuyer). — *Valentin Conrart, sa vie et sa correspondance*, par René Kerviler et Ed. de Barthélemy (in-8, Didier). — *Lettres critiques sur la vie, les œuvres et les manuscrits d'André Chénier*, par L. Becq de Fouquières (in-12, Charavay). — *Peintres et sculpteurs contemporains. Henri Regnault, Meissonier*, avec notices par J. Claretie (in-8, librairie des Bibliophiles). — *Racine. La critique idéale et catholique*, par A. Charaux (2 vol. in-12, Lefort). — *Théâtre choisi de Ahlenschlæger et de Holberg*, traduit par Xavier Marmier et David Soldi (in-8, Didier). — *Poètes et poésies*, par Paul Albert (in-12, Hachette). — *Kitabi kulsum naneh, ou le livre des dames de la Perse*, traduit par J. Thonnelier (in-18, Leroux). — *Debureau, histoire du théâtre à quatre sous*, par J. Janin (in-12, librairie des Bibliophiles). — *Théâtre classique français*, publié par M. l'abbé Figuière (in-18, Poussielgue). — *Le mérite des femmes*, par G. Legouvé, publié par Jouaust dans la Bibliothèque des dames (in-18, librairie des Bibliophiles). — *Dilexit*, par madame la baronne Martineau des Chesnez (in-12, Blériot). — *Le Renégat*, par A. Devoile (in-12, Blériot). — *Macbeth*, de Shakespeare, avec introduction par James Darmesteter (in-12, Delagrave). — *Contes d'Hégésippe Moreau suivis de poésies diverses*, avec une introduction par A. Piédagnel (in-18, librairie des Bibliophiles). — *Nouvelles bretonnes, suivies d'une étude sur Emile Souvestre*, par Emm. Mével (in-12 carré, Forestier). — *Le Pavé de Paris*, par F. du Boisgobey (in-12, Plon). — *Centenaire de Calderon*, par A. Huré (broch. in-18, librairie des Bibliophiles). — *Légendes contemporaines*, par E. de Margerie (in-12, Téqui). — *Trois contes russes de Chtchédrine*, traduits par Ed. O'Favell (in-18, librairie des Bibliophiles). — *Histoire d'un agent de change*, par madame Bourdon (in-12, Delhomme et Briguet). — *Mignonnette*, par la comtesse de la Rochère (in-12, Delhomme et Briguet). — *Le Roman caché*, par A. de Courcy (in-12, Firmin-Didot). — *Renée d'Amboise*, par E. Dupont-Sevrez (in-12, librairie des Bibliophiles). — *La Politique et le cœur*, par Céline Malraison de Rulins (in-12, Didier). — *Les histoires vraies*, par Sophie Amis (in-12, Delagrave). — *Tombée du Nid*, par Zénaïde Fleuriot (in-12, Hachette). — *Histoire d'un notaire et d'une tonne de poudre d'or*, par Paul Féval (in-12, Palmé). — *Une histoire de revenants*, par Paul Féval (in-12, Palmé). — *Le Père de Martial*, par Albert Delpit (in-12, Ollendorff). — *Les contes d'à présent*, par Paul Delair (in-12, Ollendorff). — *Jours de*

solitude, par Octave Pirmez (gr. in-8, librairie des Bibliophiles). — *Heures de philosophie*, par Octave Pirmez (in-12, Plon). — *David Livingstone et sa mission sociale*, par Florentin Loriot (in-12, Charavay). — *Nouvelle mythologie*, dédiée aux jeunes filles, par Madame Bourdon (in-16, Putois-Cretté). — *Histoire de la grande révélation des temps modernes*, par J.-A.-L. Maurel (in-18, Toulouse, Sistac et Boubée). — *Demain et le parti de l'appel au peuple*, par la comtesse Nelly D*** (in-12, Lalouette). — *Appel aux ouvriers*, par Léon Gautier (in-32, Palmé). — *Le droit du seigneur a-t-il existé?* par Ch. Buet (in-32; Palmé). — *La France avant* 1789, par E. Loudun (in-32, Palmé). — *Catéchisme social et politique*, par un citoyen (in-32, Palmé). — *La Trappe et les décrets. Journée du 6 novembre* 1880, etc., par deux expulsés mortagnais (in-8, Pichard, à Mortagne). — *Mystères des campagnes*, par l'abbé P. Labrune (in-18, Ducourtieux, à Limoges). — *Questions controversées de l'histoire et de la science*. Deuxième série (in-12, librairie de la Société bibliographique). — *L'église d'Agen devant la persécution et l'hérésie au quatrième siècle*, par l'abbé L. Dardy (in-18, Dutilh, à Nérac). — *Les anciennes communautés d'Arts et Métiers à Saint-Omer*, par Pagart d'Hermansard, avec un appendice par Deschamps de Pas (3 vol. in-8, Fleury-Lemaire, à Saint-Omer). — *Les anciennes corporations à Bourges*, (1561 à 1633), par Toubeau de Maisonneuve (in-8, Pigelet et fils et Tardy, à Bourges). — *La diplomatie française vers le milieu du seizième siècle*, d'après la correspondance de Guillaume Pellicier, ambassadeur de François Ier, à Venise (1539-1542), par Jean Zeller (in-8, Hachette). — *La diplomatie française au dix-huitième siècle, Hugues de Lionne, ses ambassades, en Espagne et en Allemagne*, par J. Valfrey (in-8, Didier). — *Correspondance diplomatique du baron de Staël-Hostein et de son successeur, le baron Brinkman*, documents recueillis et publiés par L. Léouzon Le Duc (in-8, Hachette). — *Histoire de la constitution civile du clergé* (1790-1801) Tome IV, par Ludovic Sciout (in-8, Firmin-Didot). — *Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris avec le journal de ses actes*, par H. Wallon, tome IV (in-8, Hachette). — *Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le dix-huitième siècle*. T. II. *Convention. Mémoires du comte de Montlosier*. Nouvelle série avec introduction, par M. de Lescure (in-12, Firmin-Didot). VISENOT.

ERRATA.

Livraison de Mai.

P. 453, article sur la *Mythologie*, de M. Jean Humbert, ligne 5, au lieu de *cartons classiques*, ce qui n'a point de sens, lisez *auteurs classiques*.

P. 476. Chronique, ligne 52, au lieu de *Blano* — *Blasio*.

P. 477, ligne 5, au lieu de : Il arrive souvent que les *paroles* sont ingénieuses. — Il arrive souvent que les *pauvres* sont ingénieux.

Ligne 11, au lieu de : Notre revue a parlé *enfin*. — Notre revue a parlé *aussi*.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

Un abbé de St-Chaffre. — Parmi les abbés de Saint Chaffre (Ordre de Saint Benoît, diocèse du Puy) se trouve Gilbert de Malafayda de 1374 à 1386. Où trouverait-on des renseignements sur cette famille originaire du Limousin? Quelles étaient ses armes? G. A.

Rôle actif ou influence des prêtres dans l'instruction et l'éducation, surtout dans le monde ancien? Dans quels ouvrages, revues, discours pourrait-on trouver des renseignements sur cette question? C. G.

Histoire plaisante. — Un roman manuscrit du moyen âge (XIIe ou XIIIe siècle) intitulé « histoire plaisante... etc... et cité par l'abbé Cochet (Seine-Inférieure hist..... etc...) Existe-t-il réellement à la Bibliothèque nationale et, si oui, sous quelle rubrique est-il classé? — Ce roman a-t-il été imprimé comme le prétend M. l'abbé Cochet et où trouver l'ouvrage qui le contient? B.

RÉPONSES

Planches gravées par Callot (XXXI, 286). — Voir à ce sujet *Recherches sur la vie et les ouvrages de Jacques Callot*, par Edouard Meaume, Paris, Jules Renouard, 1860, 2 vol. in-8. Voir notamment dans le tome Ier, 2e partie. Catalogue, pp. 5 et suivantes. A. F.

Traductions de Richter (XXXI, 479.) — *Titan* a été traduit par Ph. Chasles. Paris, 1835, 4 vol. in-8; — *L'Introduction à l'esthétique*, par Büchner et Dumont sous le titre de *Poétique* de J. P. Richter. Paris, 1862, 2 vol. in-8. RISTELHUBER.

Origines de la gravure en France (XXXI, 96). — Dans l'état actuel des connaissances iconographiques, le plus ancien ouvrage imprimé en France et contenant des planches en taille-douce est celui de Breydenbach intitulé : *Des saintes pérégrinations de Jérusalem et des lieux circonvoisins* (Lyon, Michel Topie de Pymont et Jacques Heremberck, 1488.) — Voir, d'ailleurs, pour tout ce qui touche au sujet *les Origines de la gravure*, par Georges Duplessis. Paris, Hachette, 1880. A. F.

TABLE MÉTHODIQUE
DES OUVRAGES ANALYSÉS

THÉOLOGIE

Écriture sainte . . . . . .
Thesaurus Biblicus (*Ph.-P. Marz*). 209
Introductio ad libros sacros Veteris et Novi Testamenti usui eorum qui a disciplinis philosophicis ad Scripturæ sacræ et Theologiæ studia gradum facere parant. Editio quarta. 481
Filosofia della storia sacra e notizie archeologiche bibliche ad uso di seminari di chierici, (*Monsig. D. Domenico Turano*). . . . 482
David und seine Zeit (*Dr Hugo Weiss*). 484
Les Paralipomènes. Introduction critique et commentaire (*l'abbé Clair ; traduction française par M. l'abbé Bayle*). 484
Judas Maccabæus and the Jewish war of Independence (*Claude Regnier Conder*). 485
L'Ecclésiastique, introduction critique, traduction française et commentaires (*l'abbé H. Lesêtre*) 485

Commentar zum Buche des Propheten Jeremias (*Dr Anton Scholz*). 486
Die Israeliten und der Monotheismus (*Dr W. Hecker*). 487
Coup d'œil sur l'histoire du peuple juif (*James Darmesteter*). . . 488
Aus Palaestina und Babylon, eine Sammlung aus Talmud und Midrasch (*Daniel Ehrmann*) 488
Della vita di Gesu Christo (*Vito Fornari*). 489
Commentar ueber das Evangelium des heiligen Marcus (*Dr Paul Schanz*) 489
Vie de saint Paul, accompagnée d'une analyse et d'une étude sommaire de ses Epîtres (*l'abbé Vix*) 490
Les soixante-douze disciples de Notre-Seigneur Jésus-Christ et leurs illustres successeurs les soixante-douze cardinaux avec les notices historiques des plus célèbres d'entre eux (*l'abbé Maistre*). 490
Die Ægyptologie und die Bücher Mosis (*Scholz*) 532
Die Urgeschichte des Menschen und die Bibel. Nach den heutigen anthropologischen Forschung (*Fischer*) 535
La vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ (*l'abbé C. Fouard*). 45

Liturgie. Offices liturgiques du Très Saint-Sacrement. 216
The Liturgy and Ritual of the Celtic Church (*F. E. Warren*) . . 410

Théologie dogmatique et morale. Apologie des Christenthums vom Standpunkte der Sittenlehre (*Albert Maria Weiss*) . 227
La Vérité en religion (*l'abbé J. T. Sénigon*) 47
Demostracion de la armonia entre la religion catolica y la ciencia (*don Antonio Comellas y Cluet*) 412
Jésus-Christ (*le R. P. Lescœur*). 228
Conciones in Evangelia et festa totius anni (*Matthia Fabro*). . . . 208
Essai sur l'ange et l'homme (*l'abbé Eug. Soyer*). 229
History of the Holy Eucharist in Great Britain (*T. F. Bridgett*). . 407
La Confession (*le P. Marin de Boylesve*). 152
Il matrimonio cristiano (*Mgr Andrea Scotton*) 152
Le Divorce, réponse à M. Alexandre Dumas (*l'abbé E. de Hornstein*) 153
Die Sonntagsheiligung vom religiösen, socialen und hygienischen Standpunkt (*Ph. Hergenrœther*) 554

Ascétisme. Œuvres pastorales et oratoires (*Mgr Freppel*). . . . 113
La vie chrétienne (*Mgr Freppel*). 113
Conférences aux femmes chrétiennes (*Mgr Dupanloup*). . . . 114
L'année chrétienne au lycée et dans le monde (*Chan. Durand*). . 509
Méditations et prières (*le R. P. Clément de Laage*) 211
L'Echelle du Ciel ou Traité de l'Oraison (*Suarez*, trad. et commenté par le chanoine *Fuzet*). 212
Terribles punitions des profanateurs du dimanche (*le R. P. Huguet*). 213
Mon âme est immortelle (*le P. Hubert Meunier*). 213
L'art de vivre (*Dr Ch. Despiney*). 214
Le bon Ange de la confirmation et de la persévérance (*l'abbé V. Postel*). 214
Mes heures avec Jésus (*Hubert Lebon*) 215
Les Agonisants (*le P. Marin de Boylesve*) 215
Agenda du Clergé. 215
Le Combat spirituel, suivi de la Paix intérieure. 216
Les Enseignements de la divine Sagesse 216

Ouvrages sur la Sainte Vierge. Les Gloires de Marie (*S. Alphonse de Liguori*, trad. par *l'abbé Bernard*). 210
La Vierge Marie d'après Mgr Pie (*le R. P. Mercier*). 447
Les joies, les douleurs et les gloires de Jésus et de sa mère (*le chanoine Herbet*) 447
Marie au temple (*Mme Marie de Gentelles*). 448

Ouvrage sur saint Thomas. Divi Thomæ Aquinatis Doctoris Angelici sermones et opuscula concionatoria (*J. B. Raulx*). . 111
S. Thomæ Aquinatis opuscula selecta 226
Hommage à saint Thomas 356

Mélanges. Le Cléricalisme et les droits du Clergé dans la politique (*J. J. T. Duverger*). 115
Du recrutement du Sacerdoce ou moyen de discerner et de cultiver les vocations ecclésiastiques (*l'abbé Verniolles*) 356

JURISPRUDENCE

Droit administratif. De l'application des décrets du 29 mars 1880 sur les congrégations religieuses (*Victor Jeanvrot*). 153

SCIENCES ET ARTS

Encyclopédies. Encyclopédie populaire (*Pierre Conil*). 414
Philosophie et morale. Propedeutica allo studio della filosofia (*Lorenzo Schiavi*). 5
La logique de l'hypothèse (*Ern. Naville*). 7
De la certitude et des formes récentes du scepticisme (*L. Robert*). 9
La Métaphysique et ses rapports avec les autres sciences (*Th. Desdouits*) 12
Del vero, del buono e del bello, secondo le dottrine dei padri della chiesa, specialmente di S. Tommaso d'Aquino, in relazione colle teoriche dé moderni Cousin, Gioberti ed altri (*Mich. Menichini*). 14
Il positivismo e il razionalismo, ossia missione della scienza in questo ultimo decennio 1870-80 (*Anton. Mangeri*) 15
Institutiones philosophiæ naturalis secundum principia S. Thomæ Aquinatis (*Tilm. Pesch*) 16
Ensayo de fisica y quimica, trascendentalmente consideradas con arreglo a la doctrina de S. Thoma de Aquino (*D. Jaime Arbos y Tor*) 18
Dissertation philosophique sur les principes constitutifs de la nature corporelle (*Ch. Barneaud*) 18
De la solidarité morale (*Henri Marion*) 19
Les bases de la morale évolutioniste (*Herbert Spencer*) 21
Philosophia moralis (*Nuntio Signoriello*) 23
Ueber das Sittengesetz (*Wirthmüller*). 534
Eléments de morale (*Henri Joly*) 24
Coup d'œil sur la génération des erreurs sociales et religieuses (*J. T. Sénigon*). 119
De la connaissance de soi-même (*Charles Loomans*) 419
Les Essais de Montaigne 319
Les Maximes de La Rochefoucauld (avec préf. par *J.-B. Thénard*). 453
Education et enseignement. L'École sans Dieu (*l'abbé C. Douai*) 70
L'Université sous M. Ferry (*Francisque Bouillier*) 117
La laïcisation de l'enseignement (*Mgr Perraud*) 356
Bon sens et justice (*Mgr Isoard*) 355
Devoir pour les parents de donner l'instruction religieuse à leurs enfants (*Mgr Isoard*) 355
Les Frères des Ecoles chrétiennes à Besançon (*J. M. Suchet*). . . 449
Erreurs scolaires (*L. A. Tarnier*) 152
Le Baccalauréat ès lettres (*François de Caussade*) 73
Politique. Essai sur la séparation des pouvoirs (*A. Saint-Girons*). . 323
Le droit divin et la démocratie (*Théodore Viberé*) 450
Devoirs envers la Patrie et l'État (*L. Ch. Bonne*). 350
Science sociale. La constitution essentielle de l'humanité (*F. Le Play*) 322
Essai sur la répartition des richesses et sur la tendance à une moindre inégalité des conditions (*P. Leroy-Beaulieu*) 510
Coup d'œil sur les corporations (*R. P. Marin de Boylesve*) . . . 72
Economie politique. Les doctrines économiques depuis un siècle

(*Ch. Périn*) 120
La beneficenza in Milano, notizie storico-economico statistiche (*Luigi Vitali*) 512
Economie des machines et des manufactures (*Ch. Laboulaye*) . . 48
Wolowski, sa vie et ses travaux (*Anthony Roulliet*) 325
Physique. Les télégraphes (*A. L. Ternant*) 157
Histoire naturelle. La constitution intérieure de la Terre (*Radau*) 360
Les Inondations (*Armand Landrin*) 256
Astronomie. Les Terres du Ciel (*Camille Flammarion*) 121
Annuaire pour l'an 1881, publié par le Bureau des longitudes . . 326
Annuaire de l'Observatoire de Montsouris pour l'an 1881. . . 326
La météorologie appliquée à la prévision du temps (*E. Mascart*) . 360
Economie rurale. Le traitement des bois en France (*Ch. Broilliard*) 330
Le métayage dans le département de l'Allier (*L. de Larminat* et *J. de Garidel*). 514
Mélanges. Causeries sur la science (*Gaston Tissandier*). 157
Les médecins au théâtre depuis Molière (*Dr Saucerotte*) 531
Le Feu à Paris et en Amérique (*P. Paris*) 362
Beaux-arts. Synchronistische Tabellen zur christlicher kunstgeschichte (*Dr Franz Xaver Kraus*) 230
Ueber die Schœnheit der Natur in christlicher Anschauung (*Berthold*) 536
L'art chrétien (*E. Cartier*). 331
Raphaël, sa vie, son œuvre et son temps (*Eugène Muntz*) . . . 50
La Peinture au salon de 1880 (*Roger Ballu*) 361

BELLES-LETTRES

Philologie. Grammaire hébraïque élémentaire (*l'abbé Alph. Chabot*) 491
De l'hébreu comme langue primitive,(essai de conférence) (*A. d'Anselme*) 483
Grammatik des arabischen Vulgardialectes von Ægypten (*Dr Wilhelm Spitta-Bey*) 421
Gundriss zu Vorlesungen ueber die Lateinische Grammatik (*E. Hübner*). 231
Petit dictionnaire de locutions latines (le *P. F. X. Passard*) . . . 332
Englische Philologie (*J. Storm*) 515
Le Querolus (*L. Havet*). 122
De Saturnio latinorum versu (*L. Havet*) 122
De Sermone Sallustiano (*L. Constans*) 123
Monuments des anciens idiomes gaulois (*H. Monin*) 422
Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada (*Oscar Dun*) 333
Vocabolario dell'Uso abruzzese (*Gennaro Finamore*). 423
Poésie. Le Boustân ou Verger de Saadi (trad. par *A. C. Barbier de Meynard*) 124
Chansonnier historique du XVIIIe siècle (*Emile Raunié*) 517
Contes et poésies (*La Chaussée*) 129
Les poètes du foyer, poésies allemandes (trad. avec préf. et comm. par *M. Ch. Dubois*) 257
Chants populaires du Canada (*Ernest Gagnon*). 333
Le Mérite des femmes (*Legouvé*) 519
Récits et monologues (*Marc Monnier*) 218
Pièces à dire (*Adolphe Carcassonne*) 218
Muse moderne (*Julien Sermet*) 219
La mort de Karl Sand (*Louis Combet*) 219
L'Alsacien (*Alb. Salvator*) 219
Premiers essais (*Paul Merretz*) 219
Poésies paternelles (*Arthur Tailhand*) 220

Fleurs de l'âme (Mme *F. L. Lemaître*). 220
Les Sentimentales (*Alphonse Labitte*) 221
Les Dieux qu'on brise ; le Repentir (*Albert Delpit*) 221
Les Horizons bleus (*Georges Nardin*).. 222
Contes des fées (*Robert de Bonnières*) 130, 222
Rêves et pensées (*Ch. de Pomairols*) 223
Poésies (*Sully Prudhomme*) 223
Petit traité de poésie française (*Théodore de Banville*) 224
Sonnets curieux et sonnets célèbres (*Philibert Le Duc*). 335
Théâtre. Nouvelle Bibliothèque classique. Théâtre de Racine (préface par *V. Fournel*) 50
Propaladia de Bartolomé de Torres Naharro (*P. Manuel Canette*) . 424
Vercingétorix (*Edmond Cottinet*) 25
Garin (*Paul Delair*). 29
Nos députés en robe de chambre. 33
Les Grands Enfants (*Edmond Gondinet* et *Paul de Margaliers*) . . 37
La Moabite (*Paul Deroulède*). 40
La Convention nationale (*Léon Jonathan*) 491
Les Comédies de château (*Lemercier de Neuville*). 492
Saynètes et monologues (*L. Banon* et *Ch. Clairville*). 494
L'Émeute (*Satan*) 495
La Princesse de Bagdad (*Alexandre Dumas fils*) 500
Madame de Maintenon (*François Coppée*) 497
Le Monde où l'on s'ennuie (*Edouard Pailleron*) 504
Divorçons (*Victorien Sardou*) 507
Romans et nouvelles. Les petits chefs-d'œuvre. Mlle de Clermont (*Mme de Genlis*). 51
Contes de Hégésippe Moreau (avec introd. par *A. Piédagnel*) . . 518
Où est Zénobie ? (*F. du Boisgobey*) 289
La Main coupée (*F. du Boisgobey*). 291
L'Oncle du Monsieur de Madame (*Eug. Chavette*). 292
Serge Panine (*Georges Ohnet*) 292
Les Demi-Mariages (*Paul Perret*) 294
Un Beau Mariage (*Vict. Perceval*). 295
Le Remords du docteur (*Georges Vauthier*) 296
Misè Féréol (*Jacques Vincent*) 297
Pylade (*A. Rocoffort*) 298
L'Honneur des Champavayre (*Mme Claire de Chandeneux*). . . . 301
La Dot réglementaire (*Mme Cl. de Chandeneux*) 300
Secondes noces (*Mme Cl. de Chandeneux*). 300
Le Chef-d'œuvre de papa Schmeltz (*P. Celières*) 301
Le Manuscrit de M. C. A. L. Larsonnier (*Henry Cochin*) 302
La comtesse Mourénine. 303
L'Héritage de Xénie (*Henry Gréville*). 303
La Bohême tapageuse (*Hector Malot*) 304
Mongroléon Ier, roi du Kaor-Tay (*Simon Boubée*) 305
Le Mendiant noir (*Paul Féval*). 306
Les Parvenus (*P. Féval*) 306
La Reine des Epées (*P. Féval*) 306
La Belle-Etoile (*P. Féval*). 306
Martine (Histoire d'une sœur aînée), six orphelins (*V. Vattier*). . 307
La Rustaude (*Mlle Zénaïde Fleuriot*) 307
Bonasse (*Mlle Zénaïde Fleuriot*). 307
Les Chantenay (*André Barbes*) 308
L'Oiseau de la prairie (*Ch. Murray*, trad. par *M. Fontaneau*) . . 309
Les Rois des pays d'or (*Ch. Buet*) 310
Les Secrets de l'Océan (*A. de Lamothe*) 310
Les Aventures d'André (*Etienne Marcel*) 311
Une Rose blanche au pays de Souabe (*Mlle Thérèse Alphonse Karr*) 311
Croquis irlandais (*Mlle Thérèse Alphonse Karr*) 312

Les Docteurs du jour devant la famille (*Raymond Brucker*) . . . 312
Les Crimes de la plume (*Mme Raoul de Navery*) 315
Umiltà (*Ouïda*) 316
Délaissée (*Mme Dorothée de Boden*) 317
Vipère (*Ch. Joliet*) 317
L'Amour au village (*Camille Fistié*) 317
Mes Aventures en Amérique et chez les Sauvages (*Armand*, trad. par *Adrien Paul*) 361, 531
Ouvrages pour la jeunesse. Bibliotheca della Gioventù italiana (*Celestino Durando*) 72
Jeanne de Dampierre (*marquis de C.*) 97
Le Mariage de Renée (*Mlle Marthe Lachèze*) 98
L'Homme-Pendule (*Mme Claire de Chandeneux*) 99
L'Héritage de Mme Hervette (*Etienne Marcel*) 99
Le Fou du Vésuve (*Alex. de Lamothe*) 100
La famille Tolosan (*Mlle Marie Maréchal*) 100
La Demoiselle du paveur (*Raoul de Navery*) 101
Le Savetier Crépin (*Raoul de Navery*) 101
Marie Van Diémen (*Raoul de Navery*) 102
Les Victimes (*Raoul de Navery*) 102
Perdus en mer (*Mme la comtesse Drohojowska*) 103
Les Mésaventures de Mademoiselle Thérèse (*Mme de Stolz*) . . . 103
Grand'Maman (*Charles Deslys*) 104
Ginette (*Mlle de Martignat*) 104
Aller et retour (*Mlle Julie Gourault*) 104
La Nièce du capitaine (*J. Girardin*) 105
Contes sans malice (*J. Girardin*) 106
Marthe et Marie (*Michel Auvray*) 106
Mignonnette (*comtesse de la Rochère*) 106
Le Rêve d'Yvonne (*Henri Baju*) 107
Derniers exploits du père Tambour (*Henri Baju*) 107
Les Cailloux rouges (*Langlois*) 108
Le Secret d'un dévouement (*Mme Kraft Bucaille*) 108
Le Berger du Béage (*F. Fertiault*) 108
Les Légendes de l'art (*Charles des Granges*) 109
La Science à travers champs (*Mlle Marie Maugeret*) 110
Un coin des Alpes ou une Ascension nocturne (*F.-A. Robischung*) . 110
Les Troisièmes en avant (*Adéodat Lefèvre*) 111
La Hollande à vol d'oiseau (*L. Depelchin*) 111
La Conquête du Mexique (*Prescott*) 109
Herculanum et Pompei (*Mgr C. Chevallier*) 109
Sully (*Ernest Lavisse*) 258
Richelieu (*B. Zeller*) 258
Histoire de Turenne (*G. Duruy*) 259
Histoire et critique littéraire. Histoire des littératures étrangères (*J. Demogeot*) 428
Histoire de la littérature romaine (*W. S. Teuffel*, trad. par *Bonnard* et *Piénon*) 233
Histoire élémentaire de la littérature française (*J. Fleury*) . . . 52
Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française (*Ferdinand Brunetière*) 53
La Chaire française au douzième siècle d'après les manuscrits (*l'abbé L. Bourgain*) 519
Pierre Lombard, évêque de Paris (*l'abbé F. Protois*) 521
De Vitale Blesensi (*A. Bozon*) 522
Giovanni Gerson, sein Leben und sein Werk de Imitatione Christi. 402
Lettres sur le beau en littérature, suivies d'une Etude sur le grand Corneille (*l'abbé Mérit*) 257
Sapho, le Mage de Sidon, Zonocrate (*Edouard de Barthélemy*) . . . 55
Un ami de Saint François de Sales, Camus, évêque de Belley (*l'abbé*

F. Boulas) 130
Marivaux et le marivaudage (*Jean Fleury*). 337
Marivaux moraliste (*E. Gossot*) 337
Anecdotes littéraires (*l'abbé de Voisenon*) 129
Les Femmes philosophes (*de Lescure*). 57
Poètes et artistes de l'Italie (*Emile de Montégut*). 431
Die Gœttliche Komoedie des Dante Alighieri (*Dr. F. Hettinger*. . . 335
Causeries florentines (*Julien Kloczko*). 54
Biblioteca delle tradizioni popolari Siciliane (*G. Pitré*) 127
Coleccion de Enigmas y adivinanzas en forma de diccionaro (*Demofilo*) 338
Gœthe et Diderot (*L. Barbey d'Aurevilly*). 56
Epistolaires. Les petits classiques. Lettres de Voiture (avec notice d'*Octave Uzanne*) 50
Nouvelle correspondance (*C.-A. Sainte-Beuve*) 132
Polygraphies. C. Soll. Apollinaris Sidonii Opera (*Eug. Baret*) . . 426
Mélanges. Mélanges de feu François Thurot. 133
Réflexions de littérature, de philosophie, de morale et de religion (*Antonin Rondelet*) 430
L'Ancêtre (*Victor Fournel*). 523
Les plateaux de la balance (*Ernest Hello*) 157
Rémo, souvenir d'un frère 158

HISTOIRE

Chronologie. Calendrier perpétuel (*J. P. Escoffier*) 69
Géographie et Voyages. Géographie générale (*L. Dussieux*) . 339
L'Asie centrale à vol d'oiseau (*J.-B. Paquier*). 74
Promenades dans l'Inde et à Ceylan (*Ed. Cotteau*) 135
Les Etats-Unis et le Canada (*Xavier Marmier*). 261
Histoire de l'Eglise. La Ville aux sept collines (*l'abbé Henri Pierre*) 236
Galileo Galilei und sein Prozess (*Schanz*) 534
Léon XIII, sa biographie, première année de son pontificat (*l'abbé Charles Sylvain*) 155
Hagiologie. Saint Eucher. — Lerins et l'Eglise de Lyon au cinquième siècle (*Le P. André Gouilloud*) 238
Le Couvent royal de Saint-Maximin en Provence (*l'abbé J. H. Albanès*) 146
Mémorial des Abbesses de Fontevrault issues de la maison royale de France (*Armand Parrot*) 439
Interno al 14mo anno della natività del patriarcha Benedetto (*D. Franc. Zelli Jacobuzi*) 386
Lo Spirito santo e S. Benedetto (*R. P. Franc. Leop. Zelli*) . . . 387
Monumenta litteraria ad consecrationem turris R. P. Benedicti pertinentia 387
Vorbereitungen auf Monte-Cassino zur Jubeleier 387
The 14th Centennial Jubilee festival in honor of Saint Benedict, patriarch of western monks (*Alexius Edelbrock*) 387
Le quatorzième centenaire de saint Benoit ; sa vie, sa règle et son ordre (*Mgr Henry Sauvé*) 388
Historia S. P. N. Benedicti a SS. Pontificibus romanis Gregorio I descripta et Zacharia græce reddita (*R. P. Joseph Cossa-Luzi*). . 388
Zivot sv. otce Benedikta reholnictva na Zàpadě patriarchy a Zakonodàrce (*Sarkander Navratil*). 389
A Panonhalmi sz. Benedekrend Névtàra 1880 389
Szent Benedekt élete ès hatasa (*Izentienrei Marton*) 389
Vita del S. patriarcha Benedetto (*P. Salvator de Filippis*). . . . 390
Vita et regula S. Benedicti cum expositione regulæ a Kildemaro tradita 390
Pauli Warnefridi diaconi Casinensis in S. Regulam commentarius. 390

Regula S. P. Benedicti juxta antiquissimos codices recognita (le *P. Edmundo Schmidt*) 391
Ossequio al SS. Patriarca Benedetto per ciascuno di'dell'anno 1880 (le *P. Salvatore de Pilippis*) 391
Præcipua Ordinis monastici elementa, e regula S. P. Benedicti adumbravit, testimoniis ornavit (*D. Maurus Wolter*). 392
L'anno 1880-XIV centenario del Nascimento del SS. P. Benedetto, Legislatore supremo del Monachismo cattolico (*S. de Filippis*) . 395
S. Benedetto e la civiltà (*Enrico Cenni*). 393
San Benedetto promotore degli studii biblici nell'Occidente (*Luigi Coletta*). 393
Das Mönchthum und Seine Freunde (*R. P. Sauter*) 393
Di S. Zaccaria papa e degli anni del suo pontificato (*Domenico Bartolini*) 394
Catena Floriacencis de existentia corporis S. Benedicti in Galliis (*Doct. Brette* et *profess. Cuissard*) 395
Recherches sur l'origine de la médaille de saint Benoit (*Dom Paul Piolin*) 396
Tableau historique du monachisme occidental (*Dom Bérengier*). . 397
Ein Benedictiner-Such (*Sébastian Brunner*) 397
Geschichte des Benedictiner-Stiftes Admont (*R.P. Jacques Wichner*) 398
Das Benedictinerstift S. Paul in Karnthen (*Aelschkes*). 399
Zur Geschichte von Geras und Pernek (Dr. *Hoffer*) 400
Chronik des Stiftes Marienberg, verfasst von Goswin (*L. Schwiszer*) 400
Bibliothèque des écrivains de la Congrégation de Saint-Maur (*Ch. de Lama*) 400
Scriptores Ordinis S. Benedicti, imperii Austriaco-hungarici ab anno 1750 usque ad annu in 1880. 401
Die Schriftsteller und um Wissenschalft und Kunst verdiente Benedictiner des Konigreichs Bayern vom Jahr 1750 bis zur Gegenwart (*Lindner*) 401
Die Schweden in Bœhmen und Mahren (*Dr. Beda-Dudik*). . . . 402
Les Mélodies grégoriennes d'après la tradition (le *R. P. Dom Pothier*) 403
Album des fresques restaurées du Mont-Cassin 403
Fest-Bild fur das S. Benedictus jubilœum 404
Album benedictinum. 404
Wissenschaftliche Studien und Mittheilungen auf dem Benedictiner Orden 405
Hérésies. L'inquisition dans le Midi de la France (*A. Molinier*) . . 525
Histoire ancienne. Die Inschriften Tiglatpileser's I in Transskribierten assyrischem Grundtext mit Ubersetzung und Kommentar (*Dr. W. Lotz* et *Dr. Fr. Delitzsch*). 432
The History of Esarhaddon (son of Sennacherib) King of Assyria, B. C. 681-668 (*Ernest Budge*) 432
La Grande Grèce (*François Lenormand*) 134
Les Villes retrouvées (*Georges Stanno*) 451
Petite Histoire des Grecs (*Van den Berg*) 339
Mythologie grecque et romaine (*J. Humbert*). 453
Histoire romaine. Handbuch der Römischen Alterthümer (*J. Marquardt*) 524
L'Ancienne Rome, sa grandeur et sa décadence (*général Favé*) . . 237
Histoire du Moyen Age. Les Officialités au moyen âge (*Paul Fournier*) 59
Chartes de Terre-Sainte provenant de l'abbaye de Josaphat (*H. Fr. Delaborde*) 58
Histoire contemporaine. Les trente dernières années (*César Cantù*) 249
Répertoire politique et historique de 1880 (*Ch. Valframbert*). . . 437
Questions contemporaines. Questions religieuses (*Edouard Guillemin*) 71

D

H

Histoire civile et militaire. Histoire de l'armée française (*Paul Lehugeur*). 154
Origines de la tactique française (*E. Hardy*). 342
Les Français en Italie de 1494 à 1559 (*E. Hardy*). 240
Histoire des mœurs. Le livre de raison des Daurée, d'Agen (*G. Tholin*). 349
Histoire des provinces. Ephémérides alsaciennes (*A. Straub*). . 451
Histoire de la ville de Saint-Omer (*L. Deschamps de Pas*). . . . 528
Histoire populaire de Bourgogne à l'usage des écoles et des familles. 73
Chroniques de Flandre et d'Artois (*Louis Brésin*). 440
La Vicomté de Turenne et ses principales villes (*l'abbé B. A. Marche*). 350
Histoire des colonies. Histoire de l'intervention française au Tong-King, de 1872 à 1874 (*F. Romanet du Caillaud*). . . . 438
L'Algérie en 1880 (*E. Mercier.*). 185
Répertoire alphabétique des tribus et douars de l'Algérie (*F. Accardo*). 188
Itinéraire de l'Algérie, de Tunis et de Tanger (*L. Piesse*). 189
A travers l'Algérie (*Paul Bourde*). 191
Recueil des notices et mémoires de la société archéologique de Constantine. 192
Relations entre la France et la Régence d'Alger, au dix-septième siècle (*Ott. de Grammont*) 197
Le Mzâb (*A. Coyne*). 199
Le tracé central du chemin de fer transsaharien (*général Coloniou*). 200
L'Algérie vue à tire d'ailes ou Lettres d'un oiseau de passage (*A. Ratheau*). 201
La poésie antéislamique (*R. Basset*). 202
Le fermage des autruches en Algérie (*Jules Oudot*). 202
L'Avenir de la France en Afrique (*Paul Soleillet*). 203
Etude sur la naturalisation en Algérie (*Rouard de Card*) 204
Carte des environs d'Alger 205
L'hiver à Alger (*Ch. Desprez*) 206
Croquis algériens (*Ch. Jourdan*). 261
L'esclavage au Senégal en 1880 (*Victor Schœlcher*). 450
Histoire étrangère. Histoire politique interne de la Belgique (*Edmond Poullet*). 442
Le Congrès national de Belgique, 1830-1831 (*Théodore Juste*). . . 148
Les comtes de Chiny (*le P. Hipp. Goffinet*) 245
Lord Beaconsfield et son temps (*Cucheval-Clarigny*) 156
Histoire de Philippe II (*H. Forneron*). 247
Les Grands Italiens au dix-neuvième siècle (*Nonce Rocca*) 235
L'Empire des Tsars et les Russes (*A. Leroy-Beaulieu*). 445
Le marquis Wielopolski, sa vie et son temps (*Henry Lisicki*). . . . 69
Histoire générale des choses de la Nouvelle-Espagne (*le R. P. Fray Bernardino de Sahagun*) 446
Archéologie. Recherches archéologiques sur les îles Ioniennes (*Othon Riemann*). 249
Paléographie. Manual de Paleografia diplomatica espanola de los siglos XII al XVII (*don Jesus Munos y Rivero*). 351
Recueil de fac-similés à l'usage de l'Ecole des Chartes. 148
Mélanges historiques. Réformateurs et publicistes de l'Europe du dix-septième siècle (*Ad. Franck*). 233
Le Mal et le Bien (*Eugène Loudun*). 137
Biographie. Vie d'Artus Prunier de Saint-André (*Nicolas Chorier*). 250
Christoph Colombus. Nach den neuesten Quellen (*Denthoven*). . . 535
Un curé de Charenton au XVIIe siècle (*l'abbé P. Feret*). 452
Madame de Montmorency, Marie Félicie des Ursins (*comte de Baillon*). 154

M. de Montyon (*Fernand Labour*). 252
Vie de Charles Henry, comte de Hoym. 353
Lacordaire, souvenirs et lettres d'ami (*Mgr Joseph Régnier*). . . 453
Berryer (*Vicomtesse A. de Jansé, née Choiseul*). 260
Frédéric Chopin (*Madame A. Audley*). 156
Bibliographie. Bibliographie de la Bretagne (*Frédéric Sacher*). . 253
Bibliographia Camoniana (*Theophilo Braga*) 150
Bibliothèque municipale de Bordeaux. Catalogue des manuscrits. 234
Essai sur les origines du fond grec de l'Escurial (*Ch. Graux*). . . . 351

NOMS DES AUTEURS

Accardo (F.). 188
Adrien Paul 361, 531
Aelschkes (Edm.) 399
Albanès (l'abbé J. A.) 146
Anselme (d') 483
Arbos y Tor (D. Jaime). . . . 18
Armand. 361
Audley (Mme A.). 156
Auvray (Michel) 106
Baillon (comte de). 154
Baju (Henri). 107
Ballu (Roger) 361
Banon (L.) . . . . . .
Banville (Th. de) 224
Barbes (André) 308
Barbey d'Aurevilly. 57
Barbier de Meynard (A. C.). . 124
Barcilon (Gustave) 318
Baret (Eugène) 426
Barneaud (Ch.). 18
Barthélemy (Edouard de). . . 55
Bartolini (le card. Domenico). 394
Basset (R.) 202
Bayle (l'abbé) 484
Beda Dudik (Dr) 402
Benoni-Drochon (l'abbé A.) . . 241
Bérengier (Dom.). 397
Bernard (l'abbé). 210
Berthold (Carl.). 536
Besnard (Fr. Y.). 64
Blocqueville (Marquise de) . . 68
Boden (Mme Dorothée de). . . 317
Bonhomme (Honoré) 140
Bonnard (J.). 233
Bonne (L. Ch.). 530
Bonnières (Raoul de). 130
Bonnières (Robert de) 222
Boubée (Simon) 305
Bouillier (Francisque) 117
Boulas (l'abbé F.) 130
Bourde (P.) 191
Bourgain (l'abbé L.) 519
Bozon (A.). 522
Boylesve (le R. P. Marin de) 72, 152, 215
Braga (Théophilo). 150
Brésin (Louis) 440
Brette (le Docteur.) 395
Bridgett (T. F.) 407
Broglie (duc de). 357
Broilliard (Ch.) 330
Brucker (Raymond) 312
Brunetière (Ferdinand). . . . 53
Brunner (Sébastian) 397
Budge (Ernest A.) 432
Buet (Ch.). 310
C*** (marquis de) 97
Canette (P. Manuel) 424
Cantu (César). 249
Carcassonne (Adolphe) 218
Caron (M.-L.) 452
Cartier (E.) 331
Caussade (François de). . . . 73
Combet (Louis). 219
Celières (P.) 301
Cenni (Enrico). 393
Chabot (Alphonse) 491
Chandeneux (Mme Cl. de). 99, 300, 301
Charles-Sylvain (l'abbé. . . . 155
Chaumont (l'abbé) 73
Chavette (Eug.) 292
Chéruel (A.). 61
Chevalier (Mgr. C.) 109
Chorier (Nicolas). 250
Chucheval-Clarigny. 156
Clair (l'abbé) 484
Cochin (Henry) 362, 357
Coletta (Luigi) 393
Colonieu (général) 200
Comellas y Cluet (don Antonio) 412
Conder (Claude-Regnier) . . 485
Conil (Pierre) 414
Constans (L.). 123
Coppée (François). 497
Cossa-Luzi (le R. P. Joseph). . 388
Cotteau (Ed.) 135
Cottinet (Edmond). 25
Courtat 495
Cuissard (le profess.) 395
Coyne (A.). 199

Darmesteter (James) 488
Dauphin. 74
Delaborde (H. F.) 58
Delair (Paul) 29
Delitzsch (Dr Fr.). 432
Delpit (Albert) 221
Demofilo. 338
Demogeot (J.) 428
Denthoven (Ludwig) 535
Depelchin (P.). 111
Deroulède (Paul). 40
Deschamps de Pas (L.). 528
Desdouits (Th.). 12
Deslys (Charles) 104
Despiney (le Dr Ch.). 214
Desprez (Ch.) 206
Douai (l'abbé C.) 70
Drohojowska (Mme la comtesse). 103
Dubois (Ch.). 257
Du Boisgobey (Fortuné) . . 289, 291
Ducoudray (Gustave) 341
Dumas fils (Alexandre) 500
Dun (Oscar) 333
Dupanloup (Mgr) 114
Duparc (Henri). 357
Dupuy (Ant.). 343
Durand (chanoine) 509
Durando (Celestino). 72
Duruy G.). 259
Dussieux (L.). 339
Duverger (J. J. T.) 115
Edelbrock (Alexius) 387
Ehrmann (Daniel). 488
Escoffier (J. P.). 69
Fabro (Matthia) 208
Faugère (P.). 139
Favé (général) 237
Féret (l'abbé P.) 452
Fertiault (F.). 108
Féval (Paul). 306
Filippis (le P. Salvator de). 390, 391, 393
Finamore (Gennaro) 423
Fischer (Dr E. L.) 535
Fistié (Camille) 317
Flammarion (Camille) 121
Fleuriot (Mlle Zénaïde) 307
Fleury (J.). 52, 337
Fontaneau. 309
Fornari (V.) 489
Fouard (l'abbé C.). 45
Fournel (V.) 50, 523
Forneron (H.) 247
Fournier (Paul) 59
Franck (Ad.). 233
Frary (Raoul). 436
Freppel (Mgr) 113
Fuzet (le chanoine). 212
Gagnon (Ernest) 333
Garidel (J. de) 514
Gfnlis (Mme de) 52
Gentelles (Mme Marie de) . . . 448
Girardin (J.). 105, 106
Goffinet (le P. Hipp.) 245
Gondinet (Edmond). 37
Gossot (E.) 337
Gouilloud (le P. André) 238
Gourault (Mlle Julie) 104
Granges (Ch. des). 109
Grammont (Ott. de) 197
Graux (Ch.) 351
Gréville (Henry) 303
Guillemin (Edouard) 71
Hardy (E.) 240, 342
Havet (L.). 122, 123
Hecker (Dr W.) 487
Hello (Ernest) 157
Herbet (le chanoine). 447
Hergenrother (Ph.) . . . 533, 534
Hettinger (le Dr F.) 335
Hoffer (le Dr). 400
Hornstein (l'abbé E. de). 153
Hübner (E.) 231
Huguet (le R. P.). 213
Humbert (Jean) 453
Isoard (Mgr). 355
Janzé (la Vicomtesse A. de) . . 260
Jeanvrot (Victor) 153
Joantho (Louis de) 359
Joliet (Ch.) 317
Joly (Henri). 24
Jonathan (Léon) 491
Jouaust (D) 319
Jourdan (Ch.). 261
Jourdanet (D.) 446
Juste (Théodore) 148
Karr (Mlle Thérèse Alphonse) . 311
Kloczko (Julien) 54
Kraft-Bucaille (Mme) 108
Kraus (Dr Fr.-X.). 230
Laage (le R. P. Clément de). . 211
Labitte (A.). 220
Laboulaye (Ch.) 48
Labour (Fernand) 252
La Chaussée. 129
Lachèze (Marthe). 98
Lacombe (Ch. de) 243
Lagrange (l'abbé F.) 114
Lama (Ch. de). 400
Lamothe (A. de) 100, 310
Landrin (Armand). 256
Langlois 108
Larminat (L. de). 514
Laurens de la Barre (E.) . . . 448
Laveleye (Emile de) 148
Lavigne (Jean). 72
Lavisse (Ernest). 258
Lebon (Hubert). 215
Le Duc (Philibert) 145, 335
Lefèvre (Adéodat). 111
Legouvé. 519

Lehugeur (Paul) 154
Lemaitre (Mme F.-L.) 220
Lemercier de Neuville 492
Lenormant (François) 134
Leopardi (Giacomo) 72
Le Play (F.) 322
Leroy-Beaulieu (A.) 445
Leroy-Beaulieu (P.) 510
Lescœur (le R. P.) 228
Lescure (de) 52, 57
Lesêtre (l'abbé H.) 485
Liguori (S. Alphonse) 210
Lindner 401
Lisicki (Henry) 69
Loomans (Charles) 419
Lotz (Dr W.) 432
Loudun (Eugène) 137
Maistre (l'abbé) 490
Malot (Hector) 304
Mannier (E.) 440
Marcel (Etienne) 99, 311
Marche (l'abbé A.) 350
Maréchal (Mlle Marie) 100
Margaliers (Paul de) 37
Marie-Antoine (le R. P.) . . . 358
Marion (Henri) 19
Marmier (Xavier) 261
Marquardt (J.) 524
Martignat (Mlle de) 104
Marton (le P. Szentienrei) . . 389
Marz (Ph.-P.) 209
Mascart (E.) 360
Maugeret (Mlle Marie) 110
Maumus (R. P. Th. Vincent) . . 71
Maurus Wolter 392
Menichini (Mich.) 14
Mercier (E.) 185
Mercier (le R. P.) 447
Mérit (l'abbé) 257
Merlin 155
Merretz (Paul) 219
Meunier (le P. Hubert) 213
Molinier (A.) 525
Monin (H.) 422
Monnier (Marc) 218
Montégut (Emile) 431
Moreau (G.) 357
Moreau (Hégésippe) 518
Mortimer-Ternaux 434
Motheau 319
Moureaux (Th.) 360
Munos y Rivero (don Jesus) . . 351
Muntz (Eugène) 50
Murray (Ch.) 309
Nardin (Georges) 222
Navery (Mme Raoul de) 101, 102, 315
Naville (Ernest) 7
Ohnet (Georges) 292
Oudot (Jules) 202
Pailleron (Edouard) 504
Paquier (J. B.) 74
Paris (le colonel P.) 362
Parrot (Armand) 439
Passard (le P. F. X) 332
Pécaut (Félix) 158
Perceval (Vict.) 295
Périn (Ch.) 120
Perret (Paul) 294
Pesch (T.) 16
Piédagnel (A.) 518
Piénon (P.) 233
Pierre (l'abbé Henri) 237
Piesse (L.) 189
Piolin (Dom Paul) 396
Pitré (G.) 127
Pomairols (Ch. de) 223
Port (Célestin) 64
Postel (l'abbé V.) 214
Pothier (le R. P. Dom) 403
Poullet (Edmond) 442
Prescott 109
Protois (l'abbé F.) 521
Prudhomme (Sully) 223
Queux de Saint-Hilaire (de) . 242
Racine 51
Radau 360
Ratheau (A.) 201
Raulx (J.-B.) 111
Raunié (Emile) 517
Régnier (Mgr Joseph) 453
Riccoboni (Mme) 337
Riemann (Othon) 249
Robert (L.) 9
Robinet de Cléry 74
Robischung (F.-A.) 110
Rocca (Nonce) 235
Rochère (comtesse de la) . . . 106
Rocoffort (A.) 298
Romanet du Caillaud (F.) . . . 438
Rondelet (Antonin) 430
Rouard de Card 204
Roulliet (Anthony) 325
Ruble (Alphonse de) 346
Saadi 124
Sacher (Frédéric) 253
Sacy (de) 319
Sahagun (le R. P. Fr. B. de) . 446
Sainte-Beuve (C. A.) 132
Saint-Girons (A.) 323
Saint-Simon 139
Salomon de la Chapelle 144
Salvator (Albert) 219
Sardou (Victorien) 507
Sarkander Navratil (le P.) . . 389
Saucerotte (Dr) 531
Sauter (le R. P.) 393
Sauvé (Mgr Henry) 388
Schanz (Dr Paul) 489, 534

3 9015 05985 3658